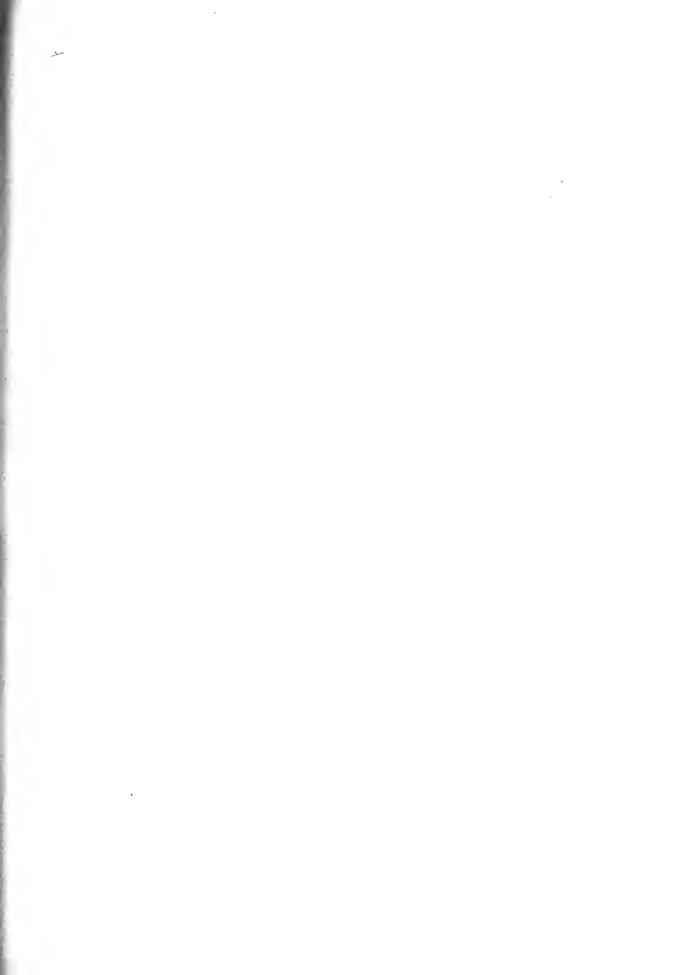
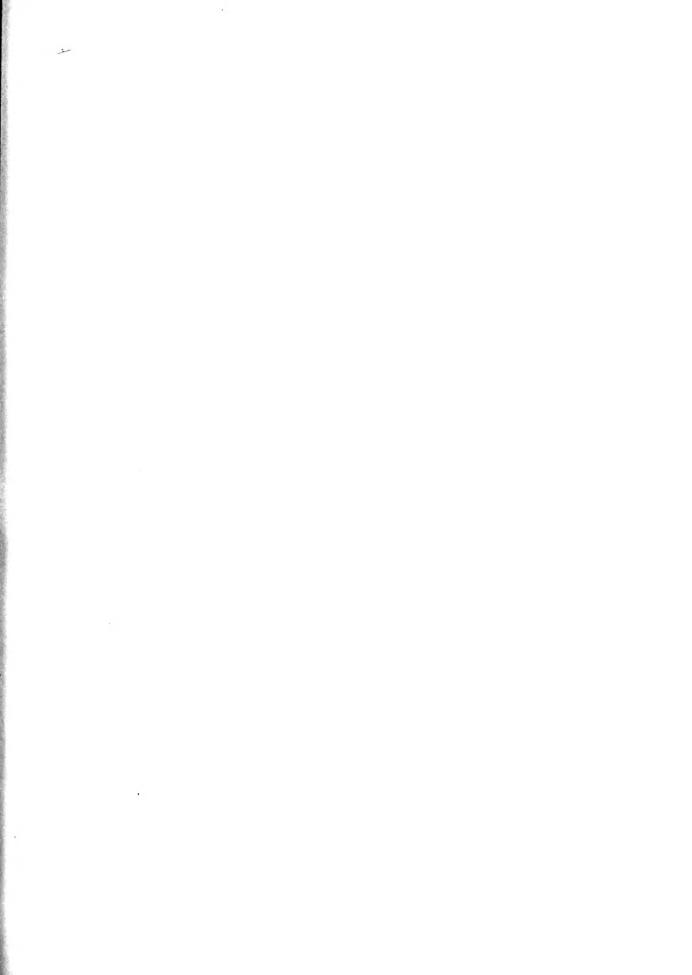


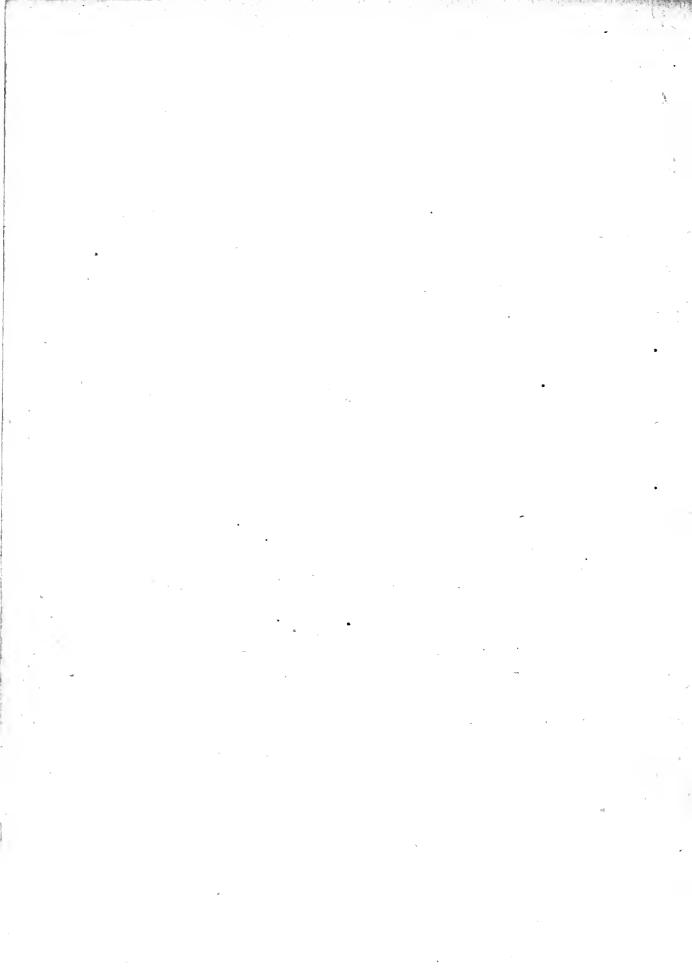
			•	







I



HISTOIRE DES CELTES,

ET PARTICULIEREMENT

DES GAULOIS ET DES GERMAINS,

Depuis les Tems fabuleux, jusqu'à la Prise de Rome par les Gaulois,

Par Simon Pelloutier, Pasteur de l'Eglise Françoise de Berlin, Membre & Bibliothécaire de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée, & augmentée d'un quatrième Livre posthume de l'Auteur,

D É D I É E

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Par M. DE CHINIAC, Avocat au Parlement, & de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Montauban.

Antiquam exquirite Matrem. Virgil. Æneid. II. 96.

TOME PREMIER.



A PARIS,

De l'Imprimerie de QUILLAU, rue du Fouarre.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Depais les TenS rabuleur, imquia la Frimina de grande production de gran

.Hottigtigtion. -.:

JELEUACE HE BUTHOLL A

The state of the s

Spirit Day of

North Address for Andrew State of the Control of the Angle of the Control of the

P4

to the second of the

Little of the state of the state of



A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.



Fai l'honneur de vous présenter l'Histoire des Celtes. Cet Ouvrage vous retracera les vertus & les vices de nos Ayeux. Vous y trouverez cet amour pour la liberté, resserté par l'attachement le plus tendre envers leurs Souverains, ce

courage intrépide & ce naturel fidéle & fincère qui caractérifoient finguliérement les anciens Gaulois. Ces vertus ont passé à leurs Descendans, & c'est ce caractérie distinctif qui a rendu les autres Nations jalouses du Nom François.

Des objets si intéressans pour un Prince destiné à faire le bonheur de la France, ne peuvent paroître, MONSEIGNEUR, sous des auspices plus favorables que les vôtres. Je vous prie d'agréer cet hommage comme l'effet de mon zéle & du prosond respect avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant ferviteur, DE CHINIAC.

AVERTISSEMENT

Sur cette nouvelle Edition.

L'HISTOIRE DES CELTES, dont on donne une nouvelle édition, est un Ouvrage unique dans son genre, & qui a mérité le suffrage de tous les Sçavans.

Plusieurs Auteurs ont écrit l'Histoire des dissérentes Nations. Mais M. Pelloutier est le seul qui ait remonté à l'origine de la Langue, des Mœurs, des Loix, & de la Religion des Peuples, qui, dans les premiers tems, habitoient le Monde connu.

Les deux premiers Livres de l'Histoire des Celtes parurent en 1740, à la Haye, chez Isaac Beauregard. Ce Libraire seconda mal les intentions de l'Auteur, & retarda l'impression du troissème Livre, jusqu'en 1750. Cette Edition est très-fautive, & elle est devenue très-rare. C'est ce qui m'a engagé à en entreprendre une nouvelle.

Je dois maintenant rendre compte des additions & des changemens que j'ai fait au Livre de M. Pelloutier.

J'ai cru devoir placer à la tête de l'Ouvrage l'Eloge de l'Auteur écrit par M. Formey, Secrétaire de l'Académie de Prusse. Il est d'autant plus nécessaire de donner une idée de la vie de M. Pelloutier que, par une ignorance impardonnable, nos Lexicographes, se copiant & se censurant les uns les autres, n'ont rien dit d'un Sçavant qui a tenu un rang si distingué dans la Littérature.

J'y ai joint quelques Notes; mais elles font en petit nombre. Le style étoit quelquesois dissus & louche; j'ai cru devoir le cor-Tome I. riger, ainsi que les fautes de Langue, qui pourroient bien ne provenir que de l'impéritie de l'Imprimeur. Malgré toute mon attention je n'oserois me flatter qu'il n'en eût échappé aucune.

Il y a plusieurs Ecrits contre l'Histoire des Celtes, & l'Auteur y a fait des Réponses. Je les ai recueillis avec soin. Cette précaution contribuera à relever le mérite de cette Édition.

Il ne seroit pas facile de se procurer tous les Livres qui ont servi à la composition de cette Histoire. J'ai donc cru que je serois plaissir au Public en faisant imprimer les Textes qui y sont cités. M. Deleurye, Chanoine Régulier de l'Abbaye de St. Victor, m'a beaucoup aidé dans ces recherches. Il a un goût décidé pour ce genre de travail.

J'espère que le Public sera également satisfait de la correction Typographique & de la beauté du Papier.



\acute{E} L O G E

DE M. PELLOUTIER (*).

Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, Tome XIII. p. 439-449.

Simon Pelloutier, Pasteur de Classes avec rapidité. La carrière des Ville, étoit né à Lyon. Le Languedoc avoit été la Patrie de Françoise Claparéde sa mere.

On reconnut de bonne heure que le jeune Pelloutier avoit des dispofitions aux Etudes; elles furent cultivées. Il fit fes Humanités au Collége de Halle, & passa toutes ses

l'Eglise Françoise de Berlin, Con- Etudes Académiques y succéda; dès feiller du Consistoire supérieur, l'âge de 18 ans il étoit assez formé, Membre & Bibliothécaire de l'Aca- tant du côté des connoissances, que démie Royale, nâquit à Léipsic, le de celui des mœurs, pour remplir 27 Octobre v. st. 1694. Son pere, une place de confiance dont il sut Jean Pelloutier, Négociant de cette chargé; il fut élu Gouverneur des Fils du Prince de Montbéliard; c'est avec eux que M. Pelloutier passa à Genéve les années 1712. & 1713. Il profita de ce séjour pour faire son Cours de Théologie sous les célébres Alphonse Turretin (*) & Benédict Piclet (§).

Avant la fin de 1713, M. Pelloutier

autoit, sans doute, vu avec plaisir dans ce Dictionnaire le nom de Paul-Charles Lorry, Docteur Régent de la Faculté des Droits de Paris, où il ost décédé le 3 Décembre 1766. Mais nos Lexicographes ne connoissent ni les Ouvrages de ce Scavant Professeur, ni le métite personnel de cer habile Jurisconsulte.

(* 1 Jean - Alphonse Turretin étoit Professeur d'Histoire Ecclésiastique à Genéve. On a de luides Sermens, des Harangues, des Disserrations & divers autres Ecrits; mais on distingue parmifes Ouvrages un Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique dont la première Edition parut en 1734. & la seconde deux ans après.

(6) Bénédid Pider professoit la Théologie à Genéve, sa Patrie. Il a laissé un grand nombre d'Ouvrages en Latin & en François, qui sont nombre de ceux qui le composent. Le Public estimés à plusieurs égards, & sur-tout l'Histoire

^{(*,} L'Abbé Ladvocar & l'Auteur qui a fait la ! critique de son Dictionnaire n'ont rien dit de Simon Pelloutier. Le Nouveau Dictionnaire, qui a paru fous le noin d'une Societé de Gem de Leures, n'en fait pas plus mention; c'est une preuve que tous ces Lexicographes n'étoient pas assez universels dans la Litterature pour donner une idée de l'Histoire Civile & Lintéraire On avouera volontiers que les Auteurs du No iveau Didionnaire ont corrigé des défauts très-essentiels qui se tronvoient, soit dans l'Ouvrage de l'Abbé Ladvocat, foit dans le Dictiounaire Critique; mais, en même tems, on ofe affurer que les Auteurs de ce nouveau Lexique, très-utile & affez bien fair en général, ont omis un très-grand nombre d'At ticles, qui auroient paré eur Ouvrage, & qui méritoient mieux d'y trouver place que le grand

fe rendit à Berlin pour être du nombre des Candidats destinés à obtenir les Eglises qui viennent à vaquer dans les Etats de Sa Majesté. Pendant le tems qui s'écoula jusqu'à son établissement, M. Pelloutier profita d'une occasion bien précieuse pour acquérir les connoissances les plus solides, & les plus convenables à sa destination: il les puisa dans une fource qui a été long-tems ouverte pour le bien des Lettres & de l'Eglife. Je veux parler des instructions que M. Lenfant (*) accordoit aux jeunes Théologiens. C'étoit un infigne avantage, pour ceux qui ont sçu en profiter, que celui d'être aux pieds de ce Gamaliel. Le bon sens le plus épuré, le sçavoir le plus étendu, le mieux digéré, une netteté d'efprit, une force de jugement, une délicatesse de critique, un style nerveux, une éloquence mâle, étoient autant de qualités qui se trouvoient au plus haut dégré dans ce grand homme, & il se faisoit un plaisir de les produire, ou de les développer dans ceux qui recouroient à ses directions. M. Pelloutier fut un des principaux Disciples de M. Lenfant,

dont il surpassa même les espérances. Courant la même carrière avec des Condisciples, que la nature sembloit avoir traité avec quelque prédilection, il les atteignit, il les devança; & dans la fuite, à force d'application, il les a laissés bien loin derrière lui. Ce trait développe d'avance fon caractère, & le principe de tous ses succès. Fortement attaché à tout ce dont il a fait son objet, M. Pelloutier a trouvé par cette voye des ressources, il a atteint à une supériorité, qui lui ont d'autant plus fait d'honneur, que, le mettant à l'abri de toute dissipation, elles ont rendu fa vie parfaitement conforme à fon état.

L'Eglise de Buchholtz, située à un mille de Berlin, demanda M. Pelloutier pour succéder à M. de Beausobre, qui la quittoit alors pour aller à Hambourg. M. Lenfant eut la joie de consacrer au service des Autels ce digne Disciple, auquel il donna l'imposition des mains à Buchholtz, le 21 Juillet 1715. Quatre annéës se passerent dans cette première Eglise d'une manière très utile pour le jeune Passeur. Aux portes de la Ca-

de l'Eglise du XIC. siècle & des 50, premières années du XIIC, pour servit de suite à celle de Jean le Sueur. La dernière Edition de cette Histoire est en XI. Volumes in-4°. Elle est sçavante & exacte: il y a moins d'emportement que dans les autres Ouvrages Historiques des Protestans.

^(*) Jacques Lenfant est affez connu par ses des choses utiles à la Société.

Histoires des Conciles de Constance, de Pise, & de Bâle. Tels furent les Maîtres de notre Auteur, Turretin Pistet, & Lensane. On peut juger des connoissances qu'il acquit à l'école des ces hommes celébres, & vraiment dignes de diriger les autres dans le sentier de la vertu & dans l'étude des choses utiles à la Société.

pitale, il profita de tous les fecours qu'elle pouvoit lui fournir pour continuer à se former; l'on conçoit bien que le principal de ces secours étoit toujours le même Oracle qui l'avoit jusqu'alors si bien guidé. Aussi fût il bien-tôt compté parmi le petit nombre des sujets d'élite, au ministère desquels les grandes Eglises ont une espéce de droit.

Celle de Magdebourg se prévalut du sien, en lui déférant en 1719, une des places de l'Eglise Françoise de cette Ville. Il l'accepta, & y remplit une nouvelle carrière de fix années. C'est alors que, chargé du soin d'un Troupeau nombreux, de fonctions beaucoup plus étendues & plus pénibles, toute la capacité de M. Pelloutier pour la conduite des Eglifes, cette grande activité, cette assiduité infatigable, que nous avons vues se soutenir en lui jusqu'à la fin, fe développerent dans tout leur jour, & donnerent l'exemple aussi beau que rare, d'un Pasteur entiérement dévoué à ses fonctions. Celui-ci exerçoit les fiennes avec une ardeur à laquelle le nom d'avidité ne conviendroit peut-être pas mal. Les dix années passées à Buchholtz & à Magdebourg, procurerent encore un grand avantage à M. Pelloutier. Il y fit un amas de matériaux, une provision de Sermons, qui ont beaucoup contribué à la facilité & à l'exactitude

avec lesquelles il remplissoit ses sonctions pendant le reste de sa vie; il n'y a en que de sortes indispositions qui l'ayent empêché de monter en Chaire toutes les sois que son tour l'y appelloit.

Un pareil Eccléfiastique est un trop grand trésor pour ne pas faire l'objet des défirs de plufieurs Eglifes. Celle de Léipsic étoit du nombre: le voifinage de Magdebourg l'avoit mise à portée d'être exactement instruite de la haute estime que M. Pelloutier s'y étoit acquife. En lui ouvrant, si j'ose le dire, le sein de fa mere, en le rappellant dans le lieu qui l'avoit vu naître, elle crut done lui offrir un attrait auquel il ne seroit pas possible de résister: après avoir perdu M. Dumont, qui a fini ses jours à Rotterdam, elle fit de fortes instances à M. Pelloutier pour l'engager à lui accorder son Ministère; mais il tenoit par des liens trop forts aux Eglifes de nos Contrées: les marques touchantes d'affection qu'il en avoit reçu & qu'il en recevoit chaque jour, ne lui permirent pas de se résoudre à les quitter. Il se contenta donc de témoigner toute sa reconnoissance à l'Eglise de Léipsic, & de continuer sa tendresse à celle de Magdebourg; celle-ci avoit été vivement allarmée dans la crainte de perdre son Pasteur.

Cependant elle ne devoit pas le garder toujours, & la Capitale revendiquoit un homme si propre à lui faire honneur à toutes fortes d'égards. M. de Repey mourut à la fin de 1724, & M. Pelloutier lui succéda en 1725. Cet événement lui procura la fatisfaction de se rejoindre à M. Lenfant, & d'être son Collégue jusqu'en 1728, M. Pelloutier fit à Berlin ce qu'il avoit fait à Magdebourg. Ce n'est pas sans desfein que je fais cette remarque. Il arrive fouvent qu'on se propose un but auquel on tend par des efforts foutenus, mais après l'avoir atteint, les efforts cessent, & le relâchement fuccéde. Ce n'étoit point là le caractère de notre digne Ecclésiastique. Il étoit né pour ses fonctions: il ne vivoit que pour elles; cela est si vrai, que fa derniére maladie, quelde véritablement accablant pour lui, que l'interruption qu'elle mettoit à l'exercice de son Ministère, Il remplissoit tous ses devoirs avec la même ardeur; il auroit voulu les multiplier, porter une partie du fardeau des autres, concourir à tout, embraffer tout. Cette conduite lui avoit donné en peu de tems, une routine des affaires qui le rendoit fécond en ouvertures, en ressources, en expédiens; rien ne l'embarrassoit : à peine étoit-il consulté sur les affai-

res les plus épineuses qu'il donnoit fon axis, & offroit fon entremise. On l'a vu ensuite porter dans les Lettres le même caractère; dans tous les genres auxquels il s'est appliqué, les routes les plus embarrassées s'ouvroient, les fentiers les plus raboteux s'applanissoient, sans qu'il semblât lui en couter aucun effort. Il étoit rarement arrêté par aucune question; cela lui donnoit un air d'universalité, qui est déplacé dans les hommes fuperficiels, mais qui étoit soutenu chez lui d'un sonds réel de connoissances peu commu-

Après avoir dit qu'il fût revêtu en 1738 de la Dignité de Conseiller Ecclésiastique, considérons le fous le point de vue auquel se rapporte directement cet Eloge, comme un Sçavant très-estimé dans la que fâcheuse qu'elle sût, n'a rien eu · République des Lettres, comme un Académicien, des lumiéres duquel nous avons joui avec beaucoup de fruit, & dont la perte mérite nos plus justes regrets.

> Tel que nous venons de représenter M. Pelloutier, c'est-à-dire, au milieu des plus nombreuses occupations, & s'y livrant avec autant d'empressement qu'il le faisoit, il luirestoit encore du loisir; il en a euaffez pour compofer un Ouvrage. qui demandoit les plus grandes recherches, & qui lui a mérité un

rang distingué parmi ce petit nombre de Sçavans d'une érudition consommée, dont notre siécle est astez mal pourvu. Les heures qu'il déroboit à ses travaux ordinaires, furent employées à lire les Auteurs Originaux que tant d'Ecrivains citent sans les connoître, à puiser dans les premières fources auxquelles si peu de gens de Lettres peuvent ou veulent recourir. M. Pelloutier m'a dit qu'il avoit lû l'aprèssouper, à peu - près comme on lit la Gazette, tous les Auteurs dont on trouve la liste (*, à la tête de son premier Tome de l'Histoire des Celtes. Cependant cette même Histoire fait foi qu'il les avoit bien lûs. Quelle leçon pour ceux qui perdent non - feulement les jours entiers, mais encore toute leur vie! M. Pelloutier avoit plus de droit que perfonne, d'être quelques momens fans occupation: ce délassement n'auroit pu être regardé que comme le repos des fatigues de la journée, mais il vouloit mettre à profit jusqu'aux instans qu'il déroboit aux pénibles fonctions de son Ministère.

En faisant ces lectures, notre Sçavant vit en quelque sorte, s'arranger sous ses yeux un tissu systématique d'observations; la plûpart sont

principales Nations, qui couvrent aujourd'hui la face de l'Europe. Il crut devoir prévenir le Public, & pressentir le jugement des Critiques fur l'Ouvrage qu'il méditoit. Pour cet effet il adressa à M. de Beausobre le Pere une lettre en datte du 15 Mai 1733. Elle se trouve dans le Tome XXVIII. de la Bibliothéque Germanique. » Curieux, dit - il, de » sçavoir quels ont été nos Peres, » ce que nous avons hérité de leurs » vertus & de leurs défauts, cher-» chant d'ailleurs l'origine de plu-» fieurs Coutumes, qui me paroif-» foient des restes de l'ancienne bar-» barie, & ne trouvant rien dans " les Auteurs modernes qui me fa-» tisfit pleinement, j'ai eu soin, lors-» que j'ai eu occasion de lire les » Anciens, de raffembler & de met-» tre en ordre ce qu'ils rapportent » sur le sujet des Celtes. J'avoue que » j'ai cru cent fois qu'il seroit abso-» lument impossible de faire usage " des divers morceaux qui nous ref-» tent de l'ancienne Histoire de ces » Peuples, ni d'en tirer quelque » chose de vrai & de certain. » Après avoir ensuite rendu compte à son illustre Collégue de plusieurs remarques importantes, qui étoient autant d'échantillons de fon Ouvrades découvertes sur l'origine des ge, M. Pelloutier conclut en disant,

^(*) Différentes raisons ont fait renvoyer la Table des Aureurs au dernier Tome de cette Edition.

qu'il y feroit voir que les Celtes n'étoient rien moins que barbares, dans le même fens que les Peuples fauvages de l'Amérique, puisqu'ils connoissoient l'excellence de l'homme, ses prérogatives, ses devoirs, puisqu'il n'y avoit rien de plus fage que leur gouvernement, & leur Religion même, fi on la compare avec celle des autres Peuples Payens. Il ajoutoit que ce qu'il y avoit de plus déraifonnable, ce qu'on devoit regarder comme barbare dans leurs Coutumes, étoit précifément ce que les François, les Allemands, & les autres Peuples du Nord ont jugé à propos de conferver.

Cette annonce réveilla l'attention des Sçavans: elle fut fort goutée des connoisseurs. Un d'entr'eux, ou du moins un Critique qui avoit trouvé le moyen de se rendre fort redoutable, l'Abbé des Fontaines en parla d'une manière avantageuse dans ses Feuilles périodiques. En général tous ceux que ces matières pouvoient intéresser attendirent impatiemment que l'Ouvrage parut, Sa publication fut d'abord retardée par les foins que l'Auteur voulut y apporter, par la résolution qu'il avoit formée de ne le laisser sortir de son Cabinet qu'après y avoir mis la dernière main, ensuite par le désagrément qu'il eut d'avoir un Libraire qui le feconda tout-à-fait mal.

- L'Histoire des Celtes, dont le premier Volume vit le jour en 1740, ne fut point imprimée avec cette élégance typographique, qu'on accorde à des productions fort inférieures, & qui ne laisse pas d'influer jusqu'à un certain point sur le succès des Livres. Des lenteurs infinies firent traîner le second Volume jusqu'en 1750. Il est à présumer qu'en dégoûtant M. Pelloutier, elles ont contribué à nous priver du reste de l'Ouvrage qu'il vouloit pousser plus loin. Son dessein étoit d'aller jusqu'au tems où l'Histoire des Celtes commence à se partager en plusieurs branches, pour se rensermer ensuite, s'il avoit assez vécu, dans l'Histoire d'Allemagne, où il étoit profondément versé. Mais les dernières années de sa vie ont été si traversées par les infirmités, qu'il n'a pas été au delà de ces deux Volumes; cet Ouvrage ne laisse pas de former un tout complet, fort préférable à ce qui avoit déjà paru sur ces matières. Dans l'extrême multitude. & l'immense variété des choses dont cette Histoire est remplie, il est impossible que tout ait-le même dégré de précision & d'exactitude. Aussi quelques Critiques l'ont relevé fur divers endroits; mais leur censure n'a fait aucun tort à l'Ouvrage, qui demeure en possesfion d'un caractère qui n'appartient; aujourd'hui

aujourd'hui qu'à un très-petit nombre de productions; c'est celui d'être original, & plein de discussions approfondies. M. Pelloutier a répondu à ces Censeurs avec beaucoup d'honnêteté; il a avoué noblement les méprises qui pouvoient lui être échapées; il s'est justifié solidement sur celles qu'on lui imputoit à tort. Un peu avant sa mort, il étoit aux prises avec le célébre M. Schapflin; & fa réponse ne fera pas perdue pour le Public : j'aurai soin de l'insérer dans la Bibliothéque Germanique.

Ne finissons pas ce que nous avons à dire fur l'Ouvrage unique de M. Pelloutier, fans lui faire honneur de n'avoir travaillé qu'à celui-là, sans reconnoître qu'en s'y bornant, en y rapportant toutes ses études en qualité d'homme de Lettres, il a fait voir une sagesse peu commune. Combien ne seroit - il pas avantageux aux Sciences que chacun de ceux qui sont en état de s'y appliquer, prit ce parti? Ce seroit le moyen de défricher tant de terres inconnues, où l'on se contente ordinairement de faire de légéres excursions; ce seroit le moyen de traiter à fonds tant de fujets qui ne sont communément qu'éfleurés. On ne doit rien attendre de fini de la part de ces Auteurs, dont les Ouvrages forment presque des Bibliothéques l'autre, comme s'ils étoient également propres à tous. Un Ecrivain, tout rempli de son sujet, qui ne le perd jamais de vue, en devient le maître, & le traite en maître. Il y a, à la vérité, quelques inconvéniens de s'occuper trop d'un objet; il est à craindre qu'on ne se fasse quelque illusion sur son importance réelle, ou sur son étendue : il est à craindre qu'on ne vienne jusqu'à le regarder comme préférable à tous les autres, parce qu'on l'a préféré; il est dangereux qu'on s'accoutume à le voir partout, & par conséquent à courir les risques de le voir souvent où il n'est pas. Mais tout cela n'est rien auprès d'une légéreté superficielle.

L'amas des connoissances que M. Pelloutier avoit fait sur toutes les antiquités des Nations, le mit en état de traiter avec succès une Question que l'Académie des Inscriptions &. Belles - Lettres avoit proposée, & de remporter le prix qu'elle adjugea en 1742. Il s'agissoit de déterminer: » Qu'elles étoient les Nations Gau-» loises qui s'établirent dans l'Asie » mineure sous le nom de Galates: » En quel tems elles y passerent: » Quelle étoit l'étendue du Pays » qu'elles y occupoient, leur Lan-» gue, la forme de leur Gouverne-" ment; & en quel tems ces Gala-» tes cesserent d'avoir des Chess deentières, qui passent d'un sujet à » leur Nation, & sormerent un Etat

» indépendant. « On trouve cette Dissertation couronnée par l'Académie, à la fin du Tome II. (*) de l'Histoire des Celtes. M. Pelloutier fut sensible à ce triomphe Littéraire; & n'eût-il pas raison? La vie des Gens de Lettres est trop stérile en agrémens, pour ne pas se réjouir de ceux qui peuvent en embellir le cours.

L'espéce de décadence où étoit tombée l'ancienne Société Royale, l'avoit empêché, dans les dernières années, de faire des acquisitions; fans le malheur de cette espéce d'inertie, elle n'auroit pas négligé M. Pelloutier. Mais lorsque les Sciences eurent commencé à réclamer leurs droits, à la première aurore qu'on vit luire dans cette Société particulière, qui précéda le renouvellement de l'Académie, M. Pelloutier fut un des premiers sur la Liste des Associés. Bien-tôt après il fut incorporé avec eux dans la nouvelle Académie, qui l'a toujours regardé comme un de ses Membres les plus assidus, les plus laborieux, les plus utiles. Les Mémoires qu'il a lûs dans diverses Assemblées, tant publiques que particulières, ont fait un des principaux ornemens de nos Recueils. M. le Président de Maupertuis, plein d'estime & de confiance pour lui, a profité de toutes les occasions pour

lui en donner des marques; il l'avoit en particulier chargé du Bibliothécariat, dont il s'acquittoit comme de tout ce qui lui étoit commis.

Nous aimions tous M. Pelloutier; nous nous intéressions tous à sa confervation; nous n'étions pas fans crainte fur son état, qui, depuis quelques années, dépérissoit visiblement. Le courage & l'habitude d'agir l'ont foutenu jusqu'à la dernière extrêmité; mais il n'étoit plus que l'ombre de ce qu'il avoit été. A un assez grand embonpoint avoit succédé cette maigreur qu'on défigne par le nom de Marasme. Une pituite sacheuse l'avoit harcelé de bonne heure, & des incommodités secrettes le minoient, malgré la force du tempé. rament, malgré les ressources qu'il cherchoit dans la diéte, dans l'exercice, & dans les remédes, dont quelques-uns paroissent lui avoir été nuisibles. Il fallut donc céder à la force de maux anciens & compliqués; vers le milieu de l'Eté dernier ils fe changerent en une maladie formelle. Il en avoit déjà surmonté de très - fortes: le souvenir du passé fit croire qu'il en seroit de même de celle-ci; mais ses progrès détruisirent bien-tôt les espérances dont on s'étoit flatté. M. Pelloutier vit approcher sa fin avec des sentimens

^{· (*)} Elle est à la suite du Livre II. dans cette Edition.

dignes de la conduite exemplaire qu'il avoit toujours tenue. Quoiqu'il fouhaitât fort innocemment la continuation d'une vie, dont il avoit fait un si bon usage, il n'en sut pas moins rempli de la résignation la plus parfaite aux volontés du Ciel; il en eut un double besoin pour soutenir de rudes combats qui précéderent sa délivrance. Quelques lueurs de foulagement ranimerent les espérances de sa Famille & de son Troupeau; on peut bien ajouter celles de la Cour & de la Ville entière, qui faisoient des vœux unanimes pour lui; mais ces espérances s'évanouirent avec sa vie le 2 Octobre de l'année 1757, (à l'âge de 63 ans.)

Tout le monde l'a regretté, parce

que tout le monde à fait une perte réelle. Il édifioit l'Eglise: il servoit d'une manière fidéle & utile dans tous les Corps dont il étoit Membre; il donnoit des foins particuliers aux études des jeunes Théologiens & à l'instruction des Catéchuménes; il étoit officieux & charitable; il aimoit sa famille, & en étoit plutôt adoré qu'aimé. Il avoit épousé en 1727 Mademoiselle Françoise Jassoy, qui lui a survécu après 37 ans de l'union la plus douce; elle a conservé pour gages de leur tendresse réciproque, trois filles & un fils, Docteur en Médecine; celui-ci ayant hérité des excellentes qualités de son pére, a comblé la fin de fa vie de la plus vive satisfaction, & mérite de terminer fon Eloge.



PRÉFACE

DE L'AUTEUR.

L'OUVRAGE que l'on donne au Public, n'a d'abord été entrepris que comme un amusement : on n'avoit en vue que de se délasser l'esprit en se promenant de tems en tems dans le vaste champ des Antiquités Celtiques : peu-à-peu cet amusement est devenu une étude férieuse.

Ayant eu occasion de me convaincre, que la plûpart des Auteurs Modernes qui ont parlé des Celtes, ne les ont connus que très-imparfaitement, j'ai cru que le Public verroit avec plaisir qu'on lui fit connoître à fond les anciens Habitans des Gaules, de l'Allemagne, & de toutes les autres Contrées que les Celtes occupoient; qu'on lui donnât une juste idée des Mœurs & des Coutumes de ces Peuples, de leur manières de vivre, & surtout de leur Religion, représentée d'une manière, qui n'est ni exacte, ni même fidéle, dans un Ouvrage anonyme (*) qui a pour Titre: La Religion des Gaulois (§), à Paris, chez Saugrain fils, 1727, 2 vol. in-4°.

Pour bien reconnoître les Celtes à tous ces différens égards, il ne faut pas les considérer tels qu'ils étoient lorsque les Phéniciens, les Grecs & les Romains furent entrés dans leur Pays, lorsqu'ils en eurent soumis une partié. Le commerce & la domination des Etrangers produisirent, comme je le montrerai, de grands changemens dans leurs Loix; dans leur Religion, & en général dans toute leur manière de vivre. Il faut prendre ces Peuples dans le

^(*) Cet Ouvrage est de Dom Jacques Martin, | vre pag XXX-XXXVII 6, 12, 13, 104-107; Religieux Benédictin de la Congrégation de St. | 110-114. 24 du Discours sur la Nature & les

^(§) Voyez le jugement qu'on porte de ce Li-

brut, si j'ose me servir de ce terme, & découvrir, s'il est possible, ce qu'ils étoient avant que d'avoir adopté des Idées & des

Coutumes étrangéres.

C'est ce qui m'a déterminé à prendre l'Histoire des Celtes aussi haut, que le peu de monumens qui nous restent m'ont permis de remonter. Mais comme la première Fpoque de cette Histoire, qui commence aux Tems fabuleux & sinit à l'année de la Prise de Rome par les Gaulois, n'est pas susceptible d'un ordre Chronologique, j'ai pris le parti de suivre l'ordre des Matières, & de représenter au naturel l'ancienne simplicité, ou, si l'on veut, l'ancienne barbarie des Peuples Celtes. On les en verra sortir successivement, les uns plutôt, les autres plus tard, selon qu'ils étoient plus ou moins voisins de quelque Nation policée.

fçavoir ce que nous avons hérité de leurs défauts & de leurs qualités; illiferat bon d'observer ce en quoi nous les surpassons, ce en quoi ils valoient mieux que nous. On ne verra qu'avec étonnément que les Peuples même, qui passent pour les plus civilisés de toute l'Europe, n'ont pur se mettre jusqu'à présent au-dessus d'une infinité de préjugés & d'abus, qui, pour être anciens, n'en sont pas moins déraisonnables, mon et que passent pour être anciens, n'en

L'éfujet est d'ailleurs nouveau. Nous connoissons asset bien l'Histoire, & les lanciennes Coutumes des Egyptiens, des Juiss lides Chaldéens, des Grecs. Ce que nous sçavons des Peuples dont nous descendons se réduit pour la plus grande partie à des Fa-

bles, que les Auteurs ont copiées très-fidélement depuis plusieurs siécles, au lieu de faire usage d'un bon nombre d'excellens matériaux que j'ai recueillis, autant qu'il m'a été possible,
dans cet Ouvrage. J'espére qu'il satisfera pleinement les curieux,
qui ne se contentent pas d'une connoissance générale & supersicielle de l'Antiquité. J'ose même me flatter qu'il pourra être de
quelque utilité à ceux qui veulent lire avec fruit l'Histoire de
France & d'Allemagne, dans laquelle on rencontre souvent des
choses capables d'arrêter un Lecteur, ou de lui donner le change, s'il n'est pas au fait des usages auxquels s'Historien sait allusion. On y trouvera des faits intéressans, des remarques nouvelles, qui ont échappé aux autres Auteurs, ou dont ils n'ont
pas fait tout l'usage qu'ils pouvoient.

Les Celtes seront représentés au naturel; barbares & séroces à certains égards, sages & raisonnables à d'autres: suivant une bonne sorme de gouvernement: la corrompant en même-tems par l'abus que les Particuliers sont de la liberté pour se rendre indépendans, & pour sormer des factions qui sont la ruine d'un Etat: ayant une juste idée de Dieu & de ses persections; mais autorisant en même-tems un culte barbare, avec des superstitions, les unes solles & les autres pernicieuses: faisant une guerre continuelle à toutes les Nations étrangères, & recevant pourtant les Etrangers avec une hospitalité dont on ne trouve plus d'exemple.

Je rends aux Auteurs, tant anciens que modernes, la justice qui leur est due. Je les éclaircis: je les concilie, autant qu'il est possible. Je me donne aussi la liberté de les relever, quand il est évident qu'ils se sont mépris pour s'être siés à de mauvaises relations, ou pour s'être abandonnés à de sausses conjectures. Mais la critique est toujours honnête & modeste; elle doit l'être, quand on ne cherche que la vérité.

Le Lecteur jugera facilement qu'il m'a fallu beaucoup de tems,

beaucoup de soins & d'attention, non-seulement pour rassembler de tant d'endroits dissérens les marériaux qui composent cet Ouvrage, mais encore pour discerner le vrai du faux dans les Auteurs que j'ai été obligé de suivre.

On sçait d'un côté, que les Celtes n'ont eu aucun Historien qui ait entrepris de faire connoître sa Nation à la Postérité. Il n'étoit pas même possible qu'ils en eussent, soit parceque l'usage des Lettres & de l'Ecriture leur étoit entièrement inconnu, soit parcequ'ils se firent ensuite un scrupule & une affaire de conscience de confier au papier leurs Loix, leur Religion, leur Histoire: les raisons en seront exposées au long dans cet Ouvrage. D'un autre côté, la plûpart des Historiens étrangers, qui ont parlé des Celtes, ne l'ont fait qu'en passant; ils ne les ont d'ailleurs connus que très-imparsaitement.

Strabon s'en apperçut, il y a bien long-tems, lorsqu'il voulut enrichir sa Géographie d'une exacte description de tous les Pays qui étoient occupés par des Peuples Celtes (*). "Il saut avouer, dit-il, que Timosthene, Erastothene, & les Auteurs plus anciens, n'ont connu absolument, ni l'Espagne, ni les Gaules, encore moins les Germains, les Bretons (§), les Gétes & les Bastarnes. Ils n'ont pas mieux connu l'Italie, les Contrées voisines de la Mer Adriatique & du Pont-Euxin, ni les Pays Septentrionaux. Ailleurs (†), en parlant de Pythéas de Marseille, qui se vantoit d'avoir parcouru (§) toute la

^(*) Atque in præsentia id à nobis distum sit, & Timoshenem, & Erastothenem, & qui cos etate antecesserunt, plane ignatos suisse Hispanicatum Gallicatumque rerum: ac multis modis magis Germanicarum, Britannicarum, Geticarum, Baslarnicarumque: magna eriam ignoratione præditi sucrunt rerum Italicarum, Adriaticarum, Ponticarum, a iarumque deinteps septentrionalium Snabo, lib. II. p. 23.

^(\$) Ce sont les Habitans de la Grande Bre-

tagne,

^(†) Cum & Pytheas, qui Thules Historiam' retulit, homo mendacissimus inventus sit: & qui Iberniam Britannicam viderunt, nihil de Thule dicant, sed alias quasdam parvas circa Britanniam insulas commemorent. St. abo, l. I. p. 63.

⁽⁴⁾ Hac Pytheam dicere: idque addere, indè reversum, quidquid Europæ regionum est ad Oceanum, peragrasse, à Gadibus ad Tanaima usque. Strabo, lib. II. p. 104.

·Celtique, depuis Gades jusqu'au Tanaïs, il juge, « quil n'y a guè-" res d'apparence qu'un homme qui a menti si souvent dans des » choses connues de tout le monde, ait dit la vérité lorsqu'il » s'est agi d'autres choses que tout le monde ignore parfaite-» ment ». Le même Géographe reconnoît (f) que « toutes les "Contrées, qui sont au-delà de l'Elbe jusqu'à la Mer Océane, » étoient entièrement inconnues de son tems ». Ce qu'il ajoute immédiatement après en fournit une preuve convaincante: "Nous n'avons pas appris qu'aucun de ceux qui ont été avant " nous, ait navigué vers l'Orient, le long de cette côte, jusqu'à "l'embouchure de la Mer Caspienne." On voit dans ces paroles une erreur commune à la plûpart des anciens Géographes. ils croyoient que la Mer Caspienne étoit un Golse de l'Océan Septentrional. Pline l'Ancien, quoiqu'il soit postérieur à Strabon, avoue aussi. (*), qu'une grande partie de la Germanie étoit encore inconnue dans le tems qu'il écrivoit.

Quand on ne trouveroit pas de semblables aveux dans les anciens Auteurs, il suffiroit d'ailleurs de les lire avec quelque attention, pour se convaincre qu'ils ont souvent parlé des Celtes sur de très-mauvais Mémoires, & qu'ils ont pris plaisir à charger leurs Relations d'un faux merveilleux (†). J'aurai fouvent occasion de relever, dans le cours de cet Ouvrage, les bevues qu'ils ont faites, & les fables qu'ils ont débitées en décrivant les Coutumes des Celtes, ou la situation de leur Pays.

Malgré ces difficultés, il n'est pas absolument impossible de percer les ténèbres dans lesquelles l'Histoire des Celtes est ensevelie. Ces Peuples commencerent d'être mieux connus par les guerres

⁽f) Quæ autem trans Albim ad Oceanum funt, nobis prorsus funt ignoța. Nam neque priorum ! quemquan compertum habemas istud littus pra- | cap. 13. 14. p. 477. ter navigasse versus Orientem usque ad Caspii adiverunt. Strabo, leb. VII. p. 294.

^(*) Nam Germania multis posteà annis, nec tota percognita est. Plinius, Hift. Nat. lib IV.

^{(†).} Voyez une partie de ces chimères, p. Vmaris fauces : neque ultrà Albim fita Romani | XXVIII , du Discours sur la Nature & les Dogmes de la Religion Gauloife.

que l'on porta dans le cœur de l'Espagne, des Gaules, de la Germanie, de la Thrace, & des autres Contrées qu'ils habitoient. C'est encore la remarque de Strabon dans l'endroit que j'ai déjà cité (*): "On peut dire de nos jours quelque chose de plus » certain des Bretons, & des Germains, des Peuples qui demeurent sur les deux rives du Danube, des Gétes, des Tyrigé-» tes, des Bastarnes. Les expéditions d'Alexandre-le-Grand, dit-il ailleurs (§), « nous ont ouvert une grande partie de l'A-" sie, avec toutes les Provinces Septentrionales de l'Europe, " qui s'étendent jusqu'au Danube. Les Romains nous ont fait » connoître les Contrées Occidentales de l'Europe jusqu'au "Fleuve de l'Elbe, qui partage la Germanie en deux parties, "& les Pays qui sont au-delà du Danube jusqu'au Fleuve de Ty-" ras. Mithridate, surnommé Eupator, & ses Généraux ont dé e couvert toutes les Terres qui sont au-delà, jusqu'aux Palus-Méotides & à la Colchide. C'est enfin par le moyen des Parthes • que nous avons commencé à connoître l'Hyrcanie, la Bac-"triane, & les Scythes qui-demeurent au delà ". Diodore de Sicile fait une remarque semblable. Il dit (†) « que les Illyriens, » les Peuples qui habitent le long de la Mer Adriatique, les Thra-» ces, & les Gaulois leurs voisins, commencerent d'être con-" nus par les Grecs, du tems d'Alexandre-le-Grand, à qui ils » envoyerent des Ambassadeurs».

^(*) Præsertim verò nostræ æratis homines cettius aliquid dicere possum de Britannis, Germanis, Istri accolis, interioribus & exterioribus, Getis, Tyrigetis, Bastarnis, & ad Caucasum habitantibus, ut Albanis & Iberis. Sirabo lib. II. p. xxy, xx8.

^(§) Sieut & Alexaudri expiditione multa innotuerunt, ut ait Erastothenes: is enim magnam Asiæ pattem nobis aperuit, & Europæ regiones septenttionales ad Istrum usque omnes: Romani autem occidua Europæ omnia usquè ad Albim suvium, qui Germaniam in duas partes dividit: & quæ trans Istrum sunt usquè ad Tytam suvium.

Ulteriora autem usquè ad Moetidem lacum & oram Maritimam que ad Colchos sinitut, Mithidates cognomento Eupatot nota nobis reddidit, & duces ejus. Parthi Hyrcaniam, Bactrianam, & Scythas ultrà eam incolentes. Strabo, lib. 1. p. 14.

^(†) Ex Europa Gracorum Civitates, & Macedones, tum Illyrii, & plerique Asia accola, Thracumque gentes, & his finitimi Galata: quorum gens tunc primum innotescere Gracis capir. Hi omnes Legatos miscrunt. Diod. Sieul. hb. XVII. p. 623.

On peut donc faire en général assez de sond sur les Historiens qui ont écrit depuis les expéditions dont je viens de parler. Le Pays des Celtes étoit ouvert de leur tems : on y voyageoit librement ; de sorte qu'on étoit à portée d'en recevoir de bons Mémoires, au lieu qu'il faut se désier extrêmement des Auteurs qui ont précédé ces expéditions. Jules César, par exemple, mérite beaucoup de soi quand il parle des Gaules, où il avoit demeuré près de dix ans; mais il ne dit presque rien des Germains qui ne prouve qu'il étoit mal informé. Pline l'Ancien, au contraire, & Tacite, sont ceux qui ont le mieux connu la Germanie. Ils y avoient sait (*) l'un & l'autre un séjour assez long.

Je ne puis que regretter ici la perte que nous avons faite de plusieurs Ouvrages où l'on parloit des Celtes d'une manière fort étendue. De ce nombre sont, l'Histoire de Possidonius d'Apamée (†): il avoit voyagé dans les Gaules: il étoit par conséquent en état d'en donner une exacte déscription. Il faut dire la même chose du Traité de Pythéas de Marseille qui avoit pour Titre

mini suo custodiens alveum. Ubi suprà, cap. 1 5. p. 479 480. Ex adverso hujus situs Britannia insula, elara Gracis nostrisque monumentis, inter feptentrionem & occidentem jacet : Germaniz; Gallix, Hispanix, multo maximis Europa partibus magno intervallo adversa. Albion ipsi nomen fuit, cum Britannia vocarentur omnes. Ubi: Suprà, cap. 16. p. 480. [Il y a apparence que M. Pelloutier s'est trompé en citant le chap. 16, du VII. Livre. Il n'y est parlé que de la structure du corps humain. Les Livres suivans ne sout mention que de ceux qui ont inventé des choses nécessaires à la vie & des différentes espèces d'animaux qui font dans chaque Pays. Les Textes rapportés ci dessus sont les seuls qui prouvent que Pline connoissoit la Germanie. 3 Bellorum Germaniæ viginti, quibus omnia, quæ cum gessimus, bella collegit. Plin. junior. Epist. lib. III. ep. 5.

†) Id se multis in Galliz locis vidisse ait Possidonius. Strabo, lib. IV. p. 198.

^(*) Germanorum quinque genera : Vindili : quorum pars Burgundiones, Varini, Carini, Guttones. Alterum genus, Ingavones : quorum pars, Cimbri, Teutoni, ac Chaucorum gentes. Proximi autem Rheno, Istavones: quorum.pars Sicambri, Mediterranci, Hermiones : quorum fuevi, Hermunduri, Chatti, Cherusci. Quinta pars pencini, Bastarnæ, suprà dictis contermini Dacis. Amnes clari in Oceanum definunt, Guttalus, Vistillus five Vistula, Albis, Visurgis, Amilius, Rhenus, Mofa. Introrlus verò, nullo inferius nobilitate , Hetcynium jugum prætenditur. Plinius, Hift Nat. lib. IV. cap. 14. p. 477-478. In Rheno ipso, propè centum M. passuum in Iongitudinem, nobilissima Batavorum infula & Cannenufatum; & aliz Frisiorum, Chaucorum, Frisiabonum , Sturiorum , Marfaciorum , quz fternuntur inter Helium ac Flerum. Ita appellantut oftia in quæ effusus Rhenus, ab septentrione in lacus, ab occidente in amnem Mosam fe spatgit : medio inter hae ore, modicum no-

De Ambitu Terræ. Ce Géographe, (s) fort décrié parmi les Anciens, n'avoit pas laissé de bien rencontrer en plusieurs endroits, au moins devoit-il connoître les Gaulois, voisins de sa Patrie.

Nous avons perdu encore les œuvres d'Agrippa, qui avoit fait une description de la Germanie, citée par Pline l'Ancien (†); les vingt Livres de la Guerre de la Germanie (§), composés par le même Pline; le Livre CIV de Tite-Live, dont la première partie contenoit une description de la Germanie, avec le caractère de ses Habitans; l'Histoire Romaine d'Asinius Quadratus, au rapport (*) d'Agathias: les affaires de la Germanie y étoient décrites avec beaucoup d'exactitude; l'Histoire des Goths d'Ablavius, dont celle de Jornandès est un Abrégé. J'aurai occasion d'indiquer encore dans cet Ouvrage plusieurs autres Auteurs, dont il ne reste que des Fragmens ou des Extraits, que j'ai rassemblés avec tout le soin dont j'ai été capable.

Malgré toutes les pertes dont je viens de parler, nous avons encore affez de Mémoires & de secours pour connoître les Celtes, pourvu qu'on sache en faire usage. Ce sera au Lecteur à juger si cet Ouvrage a été composé avec ce goût critique qui a été porté si loin dans notre siècle, & sans lequel il n'est pas possible, ni de discerner les bons Auteurs, ni de découvrir la vérité dans les Auteurs les plus mauvais & les plus décriés.

J'espère que l'on trouvera de l'exactitude dans mes remarques,

⁽¹⁾ Vana esse qua Pytheas, de hae, & alits ibi sitis locis perhibuit, siquet ex locis nobis cognitis, de quidus ille mentirus est plurima, quod etiàm sugrà documus; ut de longinquis plura eum finxisse non sit obscurum. Strabs, lib. IV. p. 201. Voy quella note (†), ci-desse p. xix

^(†) Toto autem hoc mari ad Scaldim usque Auvium, Germanica accolunt gentes, haudlex-plicabili mensura, tam immodica prodentium discordia est, Graci & quidam nostri 25 millia passuum oram Germania tradiderunt. Agrippa cum Rhatia & Norico longitudinem 1696 mil-

^(§) Tradit C. Plinius Germanicorum bellorum scriptor. Tacit. Annal. I. e. 69. Voy. aussi la nore (*) ci-dessus, p. xxij:

^{(*)} Asinio Quadrato homipi italo, quique res Germanicas accutate conscripsit credimus Agaihias , lib. I. p. 17.

& de la vraisemblance dans les conjectures auxquelles je suis obligé de recourir quelquesois. Je ne doute cependant point qu'il ne me soit échappé plusieurs fautes, les unes par inadvertance, les autres parce qu'il est difficile de ne pas se tromper quelquesois, sur tout quand on marche dans un chemin négligé & rempli de broussailles. Je verrai avec un très-grand plaisir qu'on me reléve de la même manière que je reléve les autres. Bien loin de craindre la critique, je la souhaite, parce qu'elle sera une preuve de l'attention avec laquelle on aura lu mon Ouvrage. Je ne la regarderai jamais comme sévère, pourvu qu'elle puisse servir à me ramener à la vérité.

A l'égard du Plan de cet Ouvrage, j'ai tâché d'éviter les redites, & de placer les matières dans un ordre naturel. Je parle d'abord de l'origine des Celtes, des Contrées qu'ils occupoient anciennement, des différens noms qu'ils ont porté, de la Langue ancienne de ces Peuples. Ce premier Livre ne sera peut-être pas le moins curieux. Je crois y avoir prouvé que la plus grande partie de l'Europe n'étoit autrefois habitée que par un seul & même Peuple.

Dans les Livres suivans, je traite des Mœurs & des Coutumes des Celtes. Je les considére comme Hommes, comme Membres d'une Famille, d'une Religion, d'un Etat, je rapporte à chacun de ces Chess tout ce qui peut y avoir quelque rapport direct ou indirect. Je passe ensuite aux Migrarions & aux Guerres des Celtes qui ont précédé la prise de Rome par les Gaulois, dans ce dernier Livre je m'assujettis à l'ordre chronologique, autant que l'éloignement & l'obscurité des siécles, rensermés dans cet intervalle, ont pu le permettre. S'il plait à Dieu de me conserver la vie, je continuerai cette Histoire générale des Celtes, jusqu'au tems où elle commence à se partager en plusieurs bran-

ches, pour me renfermer ensuite uniquement dans l'Histoire de l'Allemagne.

Au reste, afin qu'on puisse vérisser les Citations qui se trouvent dans cet Ouvrage, je joins ici une Table des Auteurs que j'ai consultés, & des Editions dont je me suis servi. Les passages des Auteurs Grecs sont cités en Latin pour la commodité du Lecteur. Mais j'ai eu soin d'en revoir & d'en rectisser la version, & je cite les propres paroles des Auteurs, lorsqu'elles sont sujettes à recevoir différentes interprétations.



EXTRAIT des Observations sur les Ecrits Modernes, Tom. XXIV. p. 217-238. 289-312. 337-350.

LETTRE CCCLV. Croiriez-yous, Monfieur, que l'Ouvrage dont je vais vous entretenir, seroit une matière curieuse & intéressante? C'est cependant comme telle que l'Auteur (M. Simon Pelloutier) annonce dans sa Préface, » l'Histoire des Celtes, & parti-» culiérement des Gaulois & des Germains, » depuis les tems fabuleux, jusqu'à la prise de » Rome par les Gaulois «. Il s'agit , dit-il , de connoître nos Ancêtres : voilà l'intérêt. » Les Ouvrages qui traitent de l'Antiquité, n ajoute-t-il, piquent la curiosité, lors même » que les Médailles & les Inscriptions qu'ils ex-» pliquent ne roulent que sur des faits parti-» culiers, dont personne ne s'informeroit s'ils » étoient arrivés de notre tems «. Ainsi il se trouve des hommes plus curieux par rapport à ce qui s'est passé dans des Pays éloignés, il y a deux ou trois mille ans, que sur ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre, en Allemagne, ou même en France. C'est qu'on n'est qu'un homme ordinaire, lorsqu'on sçait l'Histoire de son Pays & de son tems, & que l'on est sçavant, lorsqu'on sçait ce qu'il est permis d'ignorer.

Sur quels Mémoires, l'Auteur de cette Histoire a-t-il pu former ce docte Ouvrage? Les Celtes n'ont eu aucun Historien; ils n'avoient pas même l'usage des lettres & de l'écriture. De l'aveu de l'Auteur, les Ecrivains Grees & Latins n'en ont parlé qu'en passant, & ne les ont connus que fort imparfaitement. Aussi ce qu'ils en ont écrit paroît un tissu d'erreurs & d'absurdités. Malgré cela, M. Pelloutier a osé entreprendre de débrouiller ce cahos, & de nous donner une Histoire des Celtes, qui, selon lui, » pourra être de quelque utilité à ceux

» qui voudront lire avec fruit l'Histoire de » France & d'Allemagne «. Il est vrai que les Bretons insulaires ont été bien connus des Romains depuis Jules-César, qui avoit demeuré dans les Gaules près de dix ans. Les Guerres que les Germains firent à l'Empire, dûrent aussi les faire connoître à Rome. Pline l'ancien & Tacite, qui avoient fait un long séjour dans la Germanie, étoient bien instruits sur les Mœurs de ces Peuples, Mais notre Auteur fouille dans des tems bien plus reculés, puisque son Histoire s'étend » depuis les tems fabu-» leux, jusqu'à la prise de Rome par les Gau-» lois «. Il ose se flatter d'avoir » découvert la » vérité dans les Auteurs les plus mauvais & les » plus décriés de l'Antiquité, & il espére que » l'on trouvera de l'exactitude dans ses remar-» ques, & de la vraisemblance dans ses con-» jectures « : à plusieurs égards son espérance n'est pas vaine.

Le système de M. Pelloutier est que presque toute l'Europe n'étoit autrefois habitée que par un seul & même Peuple, c'est-à-dire, par les Celtes. C'est à la preuve de cette proposition qu'il consacre la première moitié de son Livre divisé en deux parties: si on l'en croit. les Celtes ont été compris anciennement sous le nom général de Scythes, que les Grecs donnoient à tous les Peuples qui habitoient le long du Danube, & au-delà de ce Fleuve jusque dans le fond du Nord. Il ajoute, & s'efforce de prouver que les Celtes, ou Scythes, & les Sarmates occupoient toute l'Europe, en sorte qu'il n'y avoit que ces deux Peuples. Les Celtes sont ce que les Auciens entendoient par le nom d'Hyperboréens, qu'ils donnoie t aux Peu. ples établis au-delà des Monts-Riphéens, c'està-dire, au-delà des Alpes & le long du Danube. L'opinion commune, dans ces tems d'ignorance, étoit que le vent du Nord (Boreas) sortoit des Monts-Riphéens, & qu'il ne soutfloit point au-delà. Lorsque les Romains eurent ensuite passé le Danube & pénétré dans la Scythie, ils sentirent le Borée encore mieux que chez eux, & ils reconnurent que ce vaste Pays étoit habité par des Peuples entiétement différens, dont ils appellerent les uns, Celtes, Celto-Scythes, Ibéres, Celtibéres, Gaulois, Germains, &c, & les autres Sarmates ou Sauromates. Ces Sarmates sont ceux qui parlent aujourd'hui la Langue Esclavonne, tels que les Bohémiens, les Polonois, les Moscovites, &c. Les Sarmates alloient tous à la Guerre; leurs Troupes ne consistoient qu'en Cavalerie, ou plutôt ils étoient toujours à cheval; c'étoit sur leurs chevaux qu'ils mangeoient, qu'ils dormoient, qu'ils vendoient, qu'ils achetoient, tenoient leurs Assemblées, faisoient leurs visites, &c. Ammien-Marcellin & Zosime disent que les Huns, qui étoient un Peuple Sarmate, s'accoutumoient tellement à passer le jour & la nuit à cheval, qu'ils en perdoient l'usage des jambes : c'est peut-être l'origine de la fable des Centaures. Ils épousoient plusieurs femmes, qui les suivoient à la Guerre & combattoient comme eux : leurs filles n'étoient mariées que lorsqu'elles avoient tué un ennemi. C'est ce qui a donné lieu à la fable des Amazones. Les Celtes avoient aussi de la Cavalerie; mais leur principale force étoit dans l'Infanterie. L'Auteur décrit leur habillement, à peu près tel qu'est celui des Houssards avec le petit manteau court appellé Sagum, ou tel qu'est celui des Montagnards d'Ecosse. La Langue des Celtes & celle des Sarmates étoient fort différentes. Cependant ces deux Peuples ont été confondus par quelques anciens Auteurs fous le nom général de Scythes. M. Pelloutier pré-

tend qu'en Afie les Médes tiroient leur origine des Sarmates, & les Perses des Celtes. La Langue des Perses, dit-il, leurs Coutumes, leur Religion, ne différoient pas anciennement de celles des Celtes. Ce qu'il dit à ce sujet est affez vraisemblable.

Il prétend ensuite que les anciens Habitans de l'Espagne & du Portugal étoient Celtes ainsi que les Gaulois. Cependant Jules-Céfar nous apprend que, de son teins, les Celtes, n'occupoient que la troisième partie des Gaules, & que dans ce Pays il y avoit trois Langues différentes ; mais notre Auteur répond que ce n'étoit que trois Dialectes de la même Langue. La Langue Celtique, selon lui, s'étoit depuis long-tems divisée en une infinité de Dialectes, ensorte que les Celtes ne s'entendoient plus lorsqu'ils étoient un peu éloignés les uns des autres. C'est ainsi que les Germains n'entendoient point la Langue des Gaulois, quoique le Tudesque ne fût qu'un Dialecte du Celtique. Selon Pausanias tous les Gaulois portoient autrefois le nom de Celtes, & ils se donnoient ce nom eux-mêmes. Ainfi le nom de Celtes est un nom générique. Mais, du tems de Jules-Céfar, un grand Peuple de la Gaule n'avoit point d'autre nom particulier.

L'Auteur fait donc voir que les anciens Germains étoient Celtes. Tout ce qu'il enseigne sur cet article 'est appuyé sur des autorités en grand nombre & sur d'assez bons raisonnemens. Les Germains, dit Strabon, dissérent un peu des Gaulois; ils sont plus séroces, d'une plus grande taille, & plus blonds; ils nont d'ailleurs les mêmes traits, les mêmes coutumes, les mêmes alimens. « Il prétend aussi que les Habitans de la Scandinavie » c'est-à-dire, de la Suéde, du Danemarck & de la Norvége, étoient Celtes, & qu'il y avoit même des Celtes en Pologne & en Mos-

covie. Il se fonde sur ce que d'anciens Géographes & Historiens disent que la Sçandinavie étoit occupée par les Teutons, & que la Germanie n'avoit point alors d'autres bornes du côté du Nord, que la Mer Septentrionale. Mais ces anciens Auteurs étoient-ils bien instruits? A l'égard de la Pologne, la plus grande partie, selon lui, étoit de la Germanie, & la Vistule est comptée au nombre de ses Fleuves par Pline, Solin & Ptolomée. Les Estions, qui sont les Prusses, étoient Celtes aussi, parce qu'ils étoient Germains.

Que les Peuples de l'île de Bretagne fussent Celtes, cela n'est point difficile à croire. Cette île appellée d'abord Albion, ensuite Bretagne, parceque les Habitans se peignoient le corps (*), comme dit Jules-César, a été peuplée par les Gaulois, selon la plus commune opinion. L'Auteur ajoute: » qu'il a cependant vu quelque part que les Bretons se glorifioient d'avoir » envoyé des Colonies dans les Gaules. Quoi p qu'il en soit, dit il, de cette contesta-

Mais est-ce une chose qui puisse être revoquee en doute? Y a-t-il quelque Sçavant qui contesse que le Tyran Maxime tira de la Bretagne une grande quantité de jeunes gens qu'il sit passer dans les Gaules, & qui, après sa défaite, s'établirent dans l'Armorique; & que dans la suite un grand nombre de Bretons insulaires, opprimés par les Saxons, y passerent aussi, & donnerent leur nom à cette partie des Gaules (*). Du reste, on prouve par le témoignage de César que les Bretons & les Gaulois avoient les mêmes Usages, la même Religion. Les mêmes noms de leurs Princes & de leurs Cantons font bien voir qu'ils avoient aussi la même Langue, qui s'est conservée dans les Montagnes de Galles, dans notre Basse-Bretagne, & dans la Biscaye.

Il y a un peu plus de difficulté par rapport à l'Irlande. Cependant Diodore de Sicile dit que les Bretons de l'Irlande étoient les plus féroces des Gaulois. Mais ce que Diodore ajoute montre trop son ignorance en Géographie, pour que son autorité soit de poids. On prétend que la Langue ancienne d'Irlande n'a aucune conformité au Celtique. C'est néanmoins par la conformité des Langues qu'ou juge de l'origine & de l'identité des Peuples. Nous examinerons dans la suite si le Tudesque, ou la Langue des Germains, étoit anciennement la même Langue que le Celtique.

L'Auteur prétend que tous les Peuples établis le long du Danube jusqu'au Pont-Euxin étoient Celtes. Ainsi, non seulement les Germains, mais les Gétes (qui sont les mêmes que les Goths) & les Daces étoient Celtes, aussi bien que les Bastarnes, les Visigoths, les Gépides, les Vandales, les Hérules, &c. A l'égard des Pays situés sur la rive droite du Danube jusqu'au Pont-Euxin, il est certain qu'ils étoient peuplés par des Celtes, puisque c'est là qu'étoient les Gaulois qui rechercherent l'alliance d'Alexandre le Grand. Ce furent leurs Ambassadeurs qui répondirent à ce Prince; qui leur demandoit ce qu'ils craignoient le plus dans le monde: » Nous ne craignons rien, si » non que le Ciel ne tombe. « Alexandre ne se facha point de cette rodomontade, & dit seulement que les Gaulois étoient fanfarons, άλαζογες. Les Gaulois qui ravagerent la

^(*) Britten, en Celtique, signifie peint. Delà; vient que d'anciens Auteurs les appellent Pitti. Les Bretons & les Pistes ne sont donc pas deux sortes de Peuples, comme de modernes Ectivains l'ont supposé! Note de l'Abbé des Fontaines.

^(*) Voy. l'Histoire de Bretagne en 6 vol. imprimée chez Nyon fils & Rollin, où cela est expliqué plus nettement qu'ailleurs, au commencement du premier Livre. Note de l'Abbé des Fontaines.

Macédoine & la Gréce, environ 45 ans après la mort d'Alexandre, & qui passerent ensuite dans l'Asse mineure, où ils occuperent les Contrées appellées depuis Galatie, ou Gallo-Gréce, étoient sortis des Provinces qui sont au Midi du Danube. Ce surent ces Gaulois de l'Illyrie qui pillerent le Temple de Delphes: ils avoient possééé autresois une grande partie de la Gréce sous le nom de Pélasses.

Cependant les Gaulois qui passerent en Asie prenoient le nom de Tectosages; d'où Strabon conclut qu'ils étoient venus du Pays de Toulouse, où il y avoit un Peuple qui portoit le même nom. L'Auteur attaque cette conféquence, & prétend que le nom de Tectosages étoit commun à une infinité de Peuples Celtes. » Comme ils se croyoient, dit-il, issus » du Dieu Teut, que Jules-César appelle Dis, » & Tacite Tuiston, ils prenoient le nom de » Teutones, Teutonarii, Teutobodiaci, Tecto-» sages. « Je passe un long détail sur plusieurs autres Peuples barbares, qui tous, felon l'Auteur, étoient Celtes. Je passe aussi volontiers tout ce qu'il expose fort au long, pour prouver que tous les anciens Habitans de la Gréce étoient Scythes ou Celtes. Il faut lire les preuves de tout cela dans le Livre où ce morceau est curieux, & important pour l'Histoire ancienne, & pour l'intelligence de la Mythologie. Ces Scythes ou Celtes de la Gréce sont ceux qui ont été appellés Pélasges.

L'Auteur fait voir ensuite que les Ligures, situés sur la côte de Gênes, & tous les Peuples depuis les Alpes jusqu'au Mont-Apennin, étoient Celtes, tels que les Boiens, les Insubres; il n'y a pas de doute à ce sujet. C'étoient des Gaulois qui avoient chassé de ce Pays les Tusces & les Umbres, anciens Habitans de l'Italie: l'Auteur dit que les Umbres étoient originairement Gaulois. Pour les Tusces, il prétend qu'ils étoient Indigétes, c'est-à-dire,

qu'ils ne tiroient leur origine d'aucun autre Pays; ce que l'Auteur traite d'abfurdité en prenant à la rigueur le nom d'Indigétes ou d'Aborigines. Il y a ici (Chap. 10), au sujet des anciens Habitans de l'Italie', une profonde érudition, qui sert de fondement à plusieurs conjectures de l'Auteur. L'arrivée des Troyens en Italie lui paroît, ainsi qu'à bien d'autres Sçavans, une pure fable, & il croit avec Strabon que ce sont les Peuples de Vannes dans l'Armorique, qui ont fondé la Colonie des Venétes en Italie , dans le Pays où est aujourd'hui l'Etat de Venise. Ainsi les Vénitiens sont originairement Gaulois. Enfin, si l'on en croit M. Pelloutier, les Romains étoient originairement moitié Celtes, moitié Grecs. Numa Pompilius étant Sabin d'origine, & par conséquent Celte, favorisa les usages & la Religion des Celtes. C'est pourquoi les premiers Romains, suivant le témoignage de Varron & de Plutarque, n'avoient ni Images, ni Statues pour représenter la Divinité, non plus que les Celtes. Mais les Tarquins, qui étoient Corinthiens, établirent à Rome les Coutumes & le Culte des Grecs, dont les Romains emprunterent dans la suite presque tous les usages & une partie de la Langue.

Il est certain que la plûpart des mots de la Langue Latine sont dérivés du Grec. Cependant M. Pelloutier y trouve plusieurs termes dérivés de la Langue Celtique. Pour cet esset, il cite plusieurs mots Allemands qui ont beaucoup de conformité avec des mots Latins, ayant la même signification. Mais, 1°. l'Allemand, ou le Tudesque, est-il la même Langue que le Celtique, qui est celle qu'on parle aujourd'hui dans la Basse-Bretagne, dans la Principauté de Galles en Angleterre & dans la Biscaye? Les mots Allemands & Latins n'ont aucune conformité avec les mots de cette Langue; 2°. Comment l'Auteur peut-il seavoir si certains

Tome I,

mots Allemands, conformes à quelques mots Latins,ne sont pas eux-mêmes dérivés du Latin? Par exemple, qui peut dire si Vallum vient de Wal, ou Wal de Vallum, rempart. Malgré cette objection, l'opinion de l'Auteur ne seroir pas dénuée de vraisemblance, si le Tudesque étoit originairement un Dialecte du Celtique, comme il le prétend. Les Latins, pour signifier le Bras, disoient Bracchium, formé du Grec Braxion; & Armus pour fignifier l'Epaule, formé d'Arm, qui, en Tudesque, veut dire le Bras. Piscis, Poisson, ne vient pas du Grec 12011; mais plutôt de Fisch. C'est un P changé en Fh. Pellis semble dérivé de Fell, Peau, &c. Ainsi, sans examiner si le Tudesque est dérivé de l'ancien Celtique, il est fort vraisemblable qu'une partie de la. Langue Latine est dérivée du Tudesque & du Celtique, ainsi que du Grec. Je crois aussi que le Celtique a emprunté des mots ou du Grec, ou du Latin : par exemble Gouin, qui, en Celtique, veut dire Vin, est dérivé de O'iro, ou de Vinum; car les Grecs & les Latins ont connu le vin avant les Celtes. Il en est de: même du mot Allemand Ouin.

A l'égard de l'opinion de l'Auteur, qui suppose presque tonte l'Europe autresois habitées
par les Celtes, fondé sur des passages d'anciens
Auteurs, on peut lui opposer bien des raisons.
Certainement il y a eu beaucoup de Peuples
originaires des Gaules, répandus dans l'Europe sous le nom de Celtes ou de Gaulois;
mais il ne-faut pas croire que tous ceux à qui
l'ignorance des Géographes & des Historiens
Grecs ou Latins a donné ce nom, sussent pour
cela des Celtes. Ne peut-on pas dire que c'étoit

un nom général qu'ils donnoient à un grand nombre de Nations, dont ils ignoroient le nom particulier? &, quand même ils auroient sçu leur nom, ils pouvoient user de cette dénomination générale (*). C'est ainsi que nous appellons les Indes, une grande quantité de vastes Pays & d'îles, fort éloignés de ce qui est proprement l'Inde. Un jour peut-être quelque esprit, sécond en conjectures, conclura de cette: dénomination que les Habitans du bord du Fleuve Indus ont originairement peuplé les Royaumes du Mogol, du Maduré, de Siam, &c. Dans le Levant, on donne le nom de Francs à tous les Européens : est ce à dire que les Allemands & les Anglois sont Francs ou François?

Comme les Romains emprunterent beaucoup de mots de la Langue des Peuples voisins Celtes ou autres, il n'est pas étonnant qu'ils ayent aussi adopté quelques-unes de leurs Coutumes. Tous les Peuples s'imitent l'un l'autre & se dérobent mutuellement des usages. Ainsi, quoique la profonde érudition que l'Auteur étale à ce sujet, soit fort curieuse, je trouve qu'on n'en peut rien conclure solidement pour prouver l'existence des Celtes presque dans, tous les Pays de l'Europe. Car notre Auteur voit des Celtes par-tout, &, pour peu qu'il. trouve de rapport dans un mot ou dans un usage, ç'en est assez pour conclure que les Peuple qui employoit ce mot, ou qui avoit cet usage, étoit Celte; ce qui n'est pas, ce me semble, raisonner avec justesse. Les François font aujourd'hui assez imités dans toute l'Europe, & on y adopte même un grand nombre de mots de leur. Langue. Cela prou-

vre & de s'habiller. Ils étoient donc originairement le même Peuple; ils étoient Celtes. Telest le système de l'Auteut que le Critique n'a pas détruit. (Voy. ci-après la première Leure de M. Pelloutier à M. Jordan.

^(*) Ce raisonnement de l'Abbé Des Fonsaines ne paroît pas bien solide. Les Peuples, répandus dans l'Europe sous le nom de Celtes, parloient originairement la même Langue, avoient les mêmes Coutumes, la même manière de vi-

vera-t'il à la Postérité que tous les Européens sont originairement François ? Il semble qu'on en usa autrefois dans l'Europe, à l'égard des Celtes & des Gaulois, comme on fait aujourd'hui à l'égard de ceux qui habitent le même Pays des Gaules (*). On adoptoit en différens Pays une partie de leurs opinions, de leurs Coutumes & de leur Langage.

Le Dis, Dieu des Gaulois, paroît être le même que le Teut, Tis ou Tuiston, Dieu des Germains. Les Germains, dit Tacite (de mor. .Germ. II.) célébrent par d'anciens vers le Dieu Tuiston (5) issu de la terre, & son fils » Mann, auquel ils attribuent l'origine de leur Nation. » On fçair que Mann en Tudefque. signifie homme. Ainsi les Germains croyoient que tous les hommes étoient issus de Tuiston. Les Germains & les Celtes, quoiqu'en dise Tacite, ne croyoient point ce. Dieu-issu de la Terre; ils le regardoient comme un être spirituel, & se moquoient des Grecs qui repré-Lentoient leurs Dieux comme des hommes, & qui célébroient leur naissance. Les Celtes &les Germains adoroient donc originairement l'Etre suprême qui a tiré l'homme de la Terre.

Le véritable nom des Gaulois étoit celui de Celtes. Pausanias dit que : l'usage d'appeller » ces Peuples Gaulois ne s'est introduit que n forr tard, & que leur ancien nom est celui o de Celtes. C'est le nom, ajoute-t-il, qu'ils prenoient eux-mêmes, & que les Ettangers » aussi leur donnoient. « Célar dit aussi au commencement de ses Commentaires : ». La » troisième partie des Gaules est occupée par

> les Celtes. C'est ainsi qu'ils se nomment dans » leur Langue, au lieu que nous les appellons » Gaulois. » Notre Auteur soupçonne que le mot Galli vient de Waller, qui, en Tudesque, veut dire voyager; qu'ainsi les Grecs & les Latins donnerent le nom de l'adarai & de Galli aux Celtes, qui, apparemment, se donnoient à eux-mêmes de nom de Wals, parce qu'ils avoient quitté leur Pays pour s'établir ailleurs. D'autres ont prétendu que le nom de Tanarai & de Galli est un mot Grec tiré de raha, lic, parce que les Celtes étoient Galactophages, c'est-à-dire, qu'ils aimoient beaucoup le laitage & en faisoient leur noutrisure. Ainsi le nom de Gaulois seroit originairement un sobriquet. Les Germains étoient appellés Teutons du nom du Dieu Teut ou Tuiston, qu'ils adoroient, comme on a dit.

Le Chapitre le plus curieux & le plus important de ce premier Livre est le dernier, où il s'agit de la Langue des auciens Celtes. L'Auteur prétend, comme on a vu ci-dessus, que tous les Celtes avoient la même Langue, qui ne différoit que par des Dialestes; qu'ainsi le Celtique régnoit dans l'Europe depuis le Détroit de Gibraltar, jusqu'en Suéde & en Norwege, & depuis les rivages de notre Baffe-Bretagne jusqu'à la Mer Noire. Les preuves de ce paradoxe sont ici exposses dans un détail où je ne puis entrer. Si cette Thése étoit bien prouvée, il n'y auroit plus de difficulté à croire que presque toute l'Europe étoit anciennement peuplée de Celtes. Mais les preuves de l'Auteur ne sont pas fort concluantes.

^(*) Et qui se persuadera que des Peuples bar- 'imitent aujourd'hui les François? C'est faire bates, qui n'avoient presque aucun commerce les uns avec les autres, qui méprisoient les Sciences, adoptassent les Coutumes d'un autre Peuple barbare & fissent passer des mots de la Langue de celui-ci dans la leur, de la même

trop d'honneur aux anciens Habitans de l'Europe que de les croire galans, policés, & jaloux de la puteré & de la noblesse du Langage.

^{(§} On peut remarquer la conformité entre les noms de Tis, Dis, Theut, Tuiston, &c. & ceux manière que la plupart des Peuples Européens, de Geos, Zeve, Dies, Deus, Dieu.

Il nous reste un heureux monument de l'ancienne langue Gothique, Tudesque ou Celtique (car c'est la même Langue selon l'Auteur) dans la version des 4 Evangiles en Gothique, faite par Ulphilas, Evêque des Gots dans le quatrième Siècle, pour l'usage de ces Peuples, version dont l'on conserve encore un précieux Manuscrit dans la Bibliothèque d'Upfal; cette version fournit à l'Auteur ses meilleures armes. Cependant si la Langue des Gaulois & celle des anciens Germains ne différoient entr'elles que comme les Dialectes d'une même Langue, pourquoi César, dit-il, qu'Arioviste, Prince Germain, ayant fait un long séjour dans les Gaules, parloit bien la langue du Pays? (Cafar XLVII) S'il ne s'agissoit que de deux Dialectes différens, falloit-il un long séjour chez les Gaulois pour parler leur Langue ? J'aimerois mieux dire dans le système de l'Auteur, que les deux Langues tiroient leur origine d'une Langue commune, telle que le Latin est à l'égard du François & de l'Espa gnol, ou le Saxon à l'égard de l'Anglois & du Hollandois. Le François & l'Espagnol ne font pas des Dialectes du Latin, ni l'Anglois ou'le Hollandois du Saxon. D'ailleurs je demande à M. Pelloutier comment cette infinité de Dialestes qu'il suppose, a pu se former au point de devenir des Langues qui n'avoient presque aucune conformité ? Si originairement toute l'Europe, excepté les Sarmates, parloit la même Langue, qui étoit le Celtique, qui a pu changer tellement son langage & le diversifier 'en tant de façons? Les Langues ne s'alterent considérablement que par le commerce avec des Peuples qui parlent une autre Langue. Voit-on au milieu de la France des Peuples corrompre si fort leur langage, que les Peuples voisins ne les puissent entendre ? Cela ne peut arriver que sur les frontières. Pourquoi donc au milieu de l'Europe habitée par une même Nation, qui avoit la même Langue, cette étrange diversité d'idiomes? Quelles traces d'une commune origine apperçoit-on d'un côté dans le Biscayen & le Bas-Breton, & de l'autre dans l'Allemand? Il est certain que, du tems de César & de Strabon, il y avoit trois Dialectes dans la Langue des Gaulois; mais ils s'entendoient bien : c'étoient véritablement des Dialectes. Il n'en étoit pas de même des Germains. Tacite remarque que les Gothins, Peuple de Gérmanie, parloient Gaulois, & delà il conclut qu'ils n'étoient point Germains. (Mor. Germ. 43.) Si le Gaulois n'eût différé du Germain que comme deux Dialectes, auroitil tiré cette conséquence? Notre Auteur se plast tant à donner de l'étendue à la Langue Celtique qu'il la fait parler aux Scythes même de l'Asie. C'est pour cela, selon lui, que les Turcs, qui sont sortis de ce Pays-là, conservent dans leur Langue plusieurs mots Allemands. Mais qui lui a dit que ces mots ne viennent pas du commerce récent des deux Nations? L'Auteur trouve la même conformité dans quelques mots Perfans. Il faut avouer que tous les exemples qu'il cite ont quelque chose de surprenant. Cependant

·· (*) · On auroit pu-demander à ·l'Abbé des ·· caractères ne sont en usage ; même aujourd'hui, que chez les Peuples qui parlent ces Langues qui dérivent constamment de celle des Chinois, comme au Japon, à la Cochinchine, au Tongking. Ce n'est donc pas le commerce avec les Nations qui a altere la Langue primitive des Chinois établis au Japon. Pourquoi ne seroit-il pas arrive la même chose chez les Celtes?

Fontaines comment les Chinois établis au Japon ont tellement corrompu leur Langue primitive que le Langage actuel des Japonois est une Lan gue particulière à leur Pays, qui n'a rien de commun avec le Chinois que les Hiéroglyphes dont ces deux Langues sont composées? Il faut remarquer qu'il n'y avoit autrefois que les Chinois qui se servissent de Hieroglyphes, & que ces

quelques termes à peu près semblables ne prouvent pas l'identité de deux Langues, ni même une commune origine, mais seulement une adoption naturelle de mots, qui passent aisément d'une Langue dans une autre. Je vous entretiendrai dans la suite de la seconde Partie de ce sçavant Ouvrage.

Ce 24 Mai 1741.

LETTRE CCCLVIII. Après avoir traité de l'origine des Celtes, des Pays qu'ils occupoient autrefois, & de leur Langue, comme vous avez pu voir, Monsieur, dans la Lettre 355, M. Pelloutier expose dans la seconde Partie de son Ouvrage leur manière de se nourrir, de se loger, de se vêtir; leurs ocupations ordinaires, & leur mépris pour l'agriculture, pour les sciences & pour tous les arts; il parle aussi de leurs Hymnes, qui contenoient leurs Loix, leur Religion, & leur Histoire; & enfin de leurs vertus & de leurs vices. Sans suivre l'Auteur dans tous ces détails curieux, je rapportèrai ici les principaux traits.

Autrefois les Peuples Nomades, c'est à dire, ceux qui n'avoient point de demeure fixe, tels que les anciens Scythes, ne buvoient que de l'eau pure ou détrempée avec du miel. Ceux qui semoient des grains, en composoient de la biére qui étoit la boisson la plus commune des Celtes. Les Espagnols l'appelloient Celia, les Gaulois Cervifia, les Illyriens Sabaja; d'autres lui donnoient d'autres noms. Elle se faisoir par-tout de la même façon, & comme on la fait encore aujourd'hui. C'est sans doute au sujet de la biére, qu'Hérodote dit que quelques Scythes semoient du froment pour le griller. Le vin a été long-tems inconnu aux Celtes : les Phocéens porterent les premiers la vigne dans les Gaules, environ 600 ans avant J. C. lorsqu'ils y établirent une Colonie, & bâtirent Marseille. On lit dans Athenée que le vin, qui se buvoit dans les Gaules, du

tems de César, y étoit apporté d'Italie, ou du territoire de Marseille: Diodore & Varron confirment la même chose. Du tems de Tactte, les Germains, qui demeuroient le long du Rhin, achetoient du vin des étrangers. Sous l'Empereur Sévere, il n'y avoit que fort peu de vignes en Hongrie, selon Dion Cassius. Le vin étoit même désendu chez les Nerviens, qui sont les Peuples du Hainault. César dit qu'on n'y souffroit point le commerce du vin, ni de tout ce qui appartient au luxe: (II. 15.) Malgré cela l'Auteur, sondé sur les témoignages de l'Antiquité, assure que la plûpart des Peuples Celtes étoient fort ivrognes.

Les Celtes mangeoient assis. C'est ainsi que, felon Varron, mangeoient les anciens Romains, les Lacédémoniens & les Crétois. Ce furent les Phéniciens & les Egyptiens qui m. troduisirent dans la Gréce la mode efféminée de manger couchés sur des lits rangés autour d'une table. Les anciens Pélasges mangeoient affis comme les Celtes. Tout le détail qu'on trouve ici est tiré des anciens Auteurs, dont les passages sont cités exactement au bas des pages, & M. P. applique toujours aux Celtes ce qui est attribué aux Germains par Tacite, & aux Scythes par plufieurs autres célébres Ecrivains de l'Antiquité. Les Celtes s'affeyoient séparément, ayant chacun une table particulière fans nappe; leur vaisselle étoit de bois & de terre; ils en avoient aussi d'argent, dont on avoit fait présent à leurs Chefs; mais ils n'en faisoient pas plus de cas que de la vaisselle de terre. Dans les festins on présentoit à boire dans des cornes de beufs savages, ou dans des crànes humains, revêtus d'or ou d'argent, ainfi que les cornes de beuf. Les cranes des ennemis qu'un Celte avoit tués étoient pour lui & pour · sa famille des ritres de Noblesse. On réservoit ces crânes pour les grands festins, & il fulloit que tous les convives y bussent. Cependant il

n'y avoit que ceux qui avoient tué des ememis, qui fussent dignes de cet honneur, suivant Hérodote. Tite-live (XXIII. 24) dit que les Boiens ayant coupé la tête de Posthumius, firent de son crâne revetu d'or un vase sacré pour l'usage de leurs Temples. Galli, dit Strabon, capita illustrium virorum cedrino inungentes peregrinis oftentant. Si.l'on en croit Hérodote, il y avoit des Seythes qui employoient en coupes les crânes de leurs propres peres, qu'ils faisoient dorer. La Religion Chrétienne ne put abolir cet ancien usage parmi les Lombards dans le sixième siècle, puifque Alboin leur Roi but un jour dans un festin, & fit boire Rolemonde sa femme dans le crâne de Cunimond son beau-pere. (Paul. Diac. Hist. Longob.) Du reste, les Celtes ne traitoient jamais aucune affaire, soit publique, soit particulière, dont un festin ne sût la ratification.

Une foule d'anciennes autorités nous apprend que les Scythes, (& par conséquent les Celtes, selon l'Auteur) étoient antropophages; qu'ils mangeoient non seulement leurs ennemis, mais encore leurs parens & leurs propres peres, qu'ils tuoient lorsqu'ils étoient vieux. Cette barbarie révolte l'humanité. » Il ne fau-» droit pas s'étonner, dit M. Pelloutier, que les » anciens Habitans de l'Europe eussent été ance tropophages. Plusieurs Peuples de l'Améri-» que le sont encore aujourd'hui. Dans le sond, e c'est une barbarie mille fois plus grande de » tuer injustement un homme, que de le man-» ger. Un corps mort n'est susceptible d'aucun -p outrage, à proprement parler; il ne souffre » rien; au lieu que c'est un outrage très-réel que n d'ôter la vie à un homme Un homme » d'épée-frémiroit à la seule proposition de · manger de la chair humaine; cependant il ne » se fera aucun scrupule de tuer un homme » contre toutes les loix de la justice & de l'hu-» manité, lorsqu'il y est appellé par les maxi» mes d'un faux honneur. Cela prouve que les » Peuples mêmes, qui passent pour les plus » éclairés, conservent encore dissérentes idées, » qui ne sont autre chose que le renversement » de la raison. «

Après cela l'Auteur fait son possible pour disculper les Peuples Scythes ou Celtes d'avoir été antropophages. Il avoue que dans des tems de famine, dans des siéges, & dans certaines circonstances facheuses, ils peuvent avoir été réduits à se nourrir de chair humaine; que même la fureur a pu les porter quelquefois à boire le sang de leurs ennemis vaincus, & à manger leur chair. Pausanias, Florus, Frontin, en rendent témoignage. Mais aucun Auteur ne dit qu'il a vu commettre cette barbarie. Cependant S. Jerôme nous apprend (adv. Jovin. L. 2.) qu'ayant eu occasion dans sa jeunesse de faire un voyage dans les Gaules, il y avoit vu des Ecossois qui mangeoient de la chair humaine. » Comme on ne trouve rien de sem-» blable dans Jules-César (dit M. P.), dans » Tacite, ni dans aucun des autres Historiens, » qui ont parlé des Bretons & des Ecossois, il » faut, ou que l'on en ait imposé à S. Jerôme, » qui n'étoit alors qu'un enfant, ou que ces » Ecossois fussent des furieux, qui étant au dé-» sespoir qu'on les est arrachés à leur Patrie, » commirent les violences que S. Jerôme rap-» porte. « A l'égard des Scythes, à qui on reproche d'avoir été antropophages, c'est Hérodote qui a le premier intenté cette accusation - a quelques Peuples Scythes, & il a été suivi par Pline, Solin & Pomponius Méla. Mais Hérodote a copié Aristée de Préconnèse & quelques-autres Auteurs aussi suspects, qui plaçoient ces antropophages sous le pôle arctique, & qui ont débité sur les Scythes une quantité de fables. Strabon, Plutarque, Lucien ont été pareillement trompés sur de faux mémoires. Diodore de Sicile & Strabon, qui disent que

les Irlandois étoient antropophages, ne garantissent point le fait; ils disent seulement que c'est un bruit public.

Notre Auteur avoue néanmoins que les Scythes immoloient à leurs Dieux une partie des prisonniers qu'ils faisoient à la guerre, & que ces barbares sacrifices étoient toujours accompagnés de festins, où l'on buvoit dans des crânes. Il avoue encore qu'il y avoit de ces Peuples, qui faisoient mourir leurs vieillards, comme des fardeaux à charge à la fociété, & d'autres chez qui la mode étoit qu'un homme d'honneur renonçât volontairement à la vie, lor squ'il n'étoit plus en état de porter les armes. D'ailleurs les funerailles d'un Scythe ou d'un Celte duroient plusieurs jours, & étoient pour les parens & les amis du mort un tems de fête & de bonne chere; ce qui a fait croire qu'ils mangeoient leurs morts. Cela est fort vraisemblable.

Les Celtes se piquoient d'une grande propreté. » Tous les Gaulois, dit Ammien Marcel-» lin, sont fort soigneux de ce qui regarde la » propreté du corps & des habits. « Diodore de Sicile dit la même chose des Celtiberes, & Tacite des Germains. Les Celtes se baignoient fouvent dans les rivières, en hyver comme en été, & ils regardoient les Romains comme des efféminés, parce qu'ils se baignoient dans de l'eau chaude. La plûpart de ces Peuples se frottoient le visage avec du beure. Butyro, dit Pline, Barbari omnes unguntur. Les Dames employoient au même usage l'écume de la biére. Diodore de Sicile dit que les Celtibéres » se lavoient le corps avec de l'urine, & s'en » frottoient les dents. « Strabon assure que cet usage étoit commun aux Espagnols & aux Gaulois. Il falloit que ce fût une composition où l'urine entroit pour quelque chose. Est-il croyable que des Peuples si soigneux de la

propreté se fussent lavé le visage & les deuts avec de l'urine?

Ce ne sut qu'après la fondation de Marseille que les Gaulois, auparavant Nomades, commencerent à cultiver les Terres & à bâtir des Villes. La plûpart des Germains étoient encore Nomades du tems des premiers Empereurs. On en trouve jusques dans le quatrième siécle, qui n'avoient point de demeure fixe. Il ne faut donc pas être surpris des fréquentes migrations des Nations Celtiques, que l'on peut bien comparer à des essains d'abeilles. Rien ne les attachoit à un Pays plutôt qu'à un autre. Les Géographes se donnent donc une peine inutile, lorsqu'ils veulent déterminer au juste l'ancienne demeure des Suéves, des Vandales, des Alains, & des autres Barbares. On peur marquer seulement les vastes Contrées qu'ils avoient coutume de parcourir, les Fleuves & les Montagnes où ils bornoient leurs courses ordinaires.

Lorsque ces Peuples eurent commencé à cultiver les terres, ils attendoient la récolte, & s'arrêtoient dans une Contrée au moins lespace d'un an. Ce fut alors que quelques-uns bâtirent des maisons, ou plutôt des cabannes. Ils creusoient aussi des Cavernes sous des Montagnes, pour y serrer leur moisson. Le grain se conservoit parfaitement dans ces sortes de cavernes, & une foule d'anciens Auteurs atteste le fait. Quand ils quittoient une Contrée, ils couvroient si bien ces caves de terre & de de gazon, qu'il n'étoit pas possible à un ennemi de les découvrir. C'est sans doute l'origine de ces vastes souterrains qu'on trouve en plusieurs endroits, tel que les sameuses caves de Chinon. Les anciens Auteurs appellent tous unanimement ces caves sir ou cir. En Allemand fchir fignifie une grange.

Les Gaulois, les Espagnols, & les Thraces

ont eu des villes de fort bonne heure, en comparaifon des autres Celtes. Lorsque ces Peuples se furent fixés dans un Pays, & qu'ils eurent appris des Nations policées à partager les terres, & à avoir chacun leur maison, ils sentirent la nécessité de se couvrir & de se fortifier. Les Espagnols bâtirent des Villes fortes pour arrêter les conquêtes des Phéniciens , des Phocéens, & des Carthaginois; & les Gaulois prirent les mêmes précautions à l'égard des Romains, & des Peuples Germains. Les Thraces firent la même chose, pour empêcher que les Grecs, qui, depuis le tems de Darius Hyftaspe, avoient fait plusieurs établissemens sur les côtes du Pont-Euxin, ne pénétrassent plus avant dans le Pays.

Une chose certaine, qu'on aura peut-être de la peine à croire, est que les anciens Celtes, Gaulois, & autres, ne connoissorent point l'ufage des habits, ou qu'au moins les habits qu'ils portoient, laissoient découverte la plus grande partie de leur corps. Mais comment des hommes nuds pouvoient-ils résister au froid excessif qui régnoit autrefois dans toute la Celtique? Car, comme l'Auteur l'a fait voir dans le Livre I, la Gaule, & la Germanie étoient autrefois des Pays beaucoup plus froids qu'aujourd'hui, à cause des forêts dont ils étoient couverts: c'est ce qui se lit dans plusieurs Auteurs anciens, qui parlent de ces Pays, comme nous parlerions aujourd'hui de la Suéde & la Norvége. Leurs enfans ne se couvroient point le corps avant d'avoir atteint l'age de puberté. Germani maximo frigore nudi agunt, antequàm puberes sint, dit Pomp.

Mela. Liberi in omni domo nudi ac fordidi, dit Tacite. Germani magna parte corporis nudi, dit César, qui assure dans un autre endroit de ses Commentaires, que les Germains ne se couvroient qu'une partie du corps de quelques peaux; Propter pellium exiguitatem magna est corporis pars aperta. Sénéque dit aussi Germanis intesta corpora. Agathias, parlant des Francs, dit, Franci nudi pettora ac terga ad lumbos. La peau dont ils se couvroient les épaules jusqu'aux reins, s'appelloit Sagum. Justin dit des Scythes: Scythis lanæ usus ac vestium ignotus, quamquam continuis frigoribus urantur. Pellibus tamen ferinis aut Murinis utuntur: c'est-à-dire, qu'ils se servoient de peaux de Bêtes sauvages ou de Martres. M. P. a traduit pellibus Murinis par peaux de Souris: Croiroitil, comme quelques gens, que la Souris est la femelle du Rat (*)? Je sçais que quelques Auteurs ont appellé la Martre Zibeline, Souris de Moscovie. Mais la traduction ne donne pas l'idée de cet animal.

Lorsque les Celtes commencerent à s'habiller, ce furent des habits de peaux qu'ils porterent. Les Germains & les Bretons conserverent le plus long-tems cette ancienne simplicité. Aux habits de peaux succéderent ceux de toile. Enfin les Espagnols & les Gaulois apprirent de leurs voifins à faire des étoffes de laine. Les Orientaux, qui établirent des Colonies sur les côtes d'Italie, d'Espagne & des Gaules, y apporterent leurs arts. Ainsi la plûpart des manufactures sont originaires d'Orient. Aussi sont-elles encore aujourd'hui, à certains égards, plus parfaites que celles d'Eu-

froid. Ils se servoient de peaux qui, sans aucun fecours de l'art, pouvoient leur couvrit une partie du corps. C'étoient des peaux de Bêtes fauvages, ou de Souris de Moscovie, c'est-à-dire de Marires. On voit, en lifant le Chapitre VII. du Livre II. de l'Histoire des Celtes, que tel est le

^(*) Mauvaise plaisanterie. Qui ne voit que M. Pelloutier n'a point voulu parler des Souris qui se retirent dans les trons des maisons? Les Scythes ne connoissojent point l'usage des habits; ils ignoroient par conséquent l'art de coudre & de tailler des peaux de Souris pour en faire des vêtemens propres à les garantir du l sens de la Traduction de M. Pelloutier.

cope. L'Auteur dit que les Sarmates, outre leurs peaux, portoient des robes longues de couleur noire; ce qui les a fait appeller par les Grecs Melanchlenes, c'est-à-dire, robes noires. Hérodote dit que les Grecs, établis en Scythie, l'avoient affuré que les Scythes appellés Neures étoient changés une tois par an en loups, & qu'au bout de quelques jours, ils reprenoient leur forme naturelle.» Ils ne » m'ont pas, dit-il, pérsuadé la chose, bien qu'ils » l'assurent fortement, même avec serment. « Hérodote ne s'appercevoit pas qu'on s'étoit joué de sa crédulité. Les Neures dans les grands froids se couvroient d'un saye, sagum, fait de peau de loup, & ils quittoient cette fourrure lorsque le tems étoit radouci. On parle encore de certains Scythes, appellés Panotiens, c'est-àdire, toute oreille, qui se passoient d'habits au milieu des froids les plus excessifs, la nature, dit-on, les ayant pourvus de si grandes oreilles, qu'elles pouvoient envelopper tout leur corps. » Des Grecs, dit notre Auteur, qui les avoient » vus vétus d'un saye, qui leur couvroit le der-» rière de la tête & les épaules comme un ca-» puchon, eurent la plaisante imagination que » cette pelisse étoit une appendice des oreilles, » & en firent des railleries dans leur Pays. « Telle est l'origine du conte, & de la plûpart de ceux de cette espèce.

Lorsque les Celtes curent pris des vêtemens de laine, ces vêtemens consisterent 1°. dans le saye, sagum, dans les culotes larges, appellées brayes, braccæ, & dans le pourpoint, tunica. Le saye étoit un manteau plus court que le chlamys des Grees. La tunique ne descendoit que jusqu'aux hanches, & elle avoit des manches courtes. Mezerai se trompe donc, lorsqu'il dit, dans son Histoire de France avant Clovis, que la tunique des Gaulois étoit » une » espèce de Pantalon, qui n'alloit pas tout-àp fait jusqu'aux genoux, & qui n'avoit point de

» manches. « Les manches de la tunique des Romains ne descendoient que jusqu'au coude.

Les Loix de la bienséance ne permettoient pas aux Celtes de paroître en public sans leurs armes; & lorsqu'ils mouroient, on les enterroit avec eux. Cette coutume étoit commune à tous les Peuples Scythes.

Les premiers Habitans de la Gréce, qui descendoient des Scythes, avoient aussi cer usage, ainsi que les Perses. Thucydide dit que l'on portoit autrefois des armes dans la Gréce en tems de paix, & que les Athéniens furent les premiers qui renoncerent à cet usage barbare. (Thucyd. lib. 1. c. 6.) Notre Auteur foutient avec raison que quelque ancien que soit cet usage, quelque universel qu'il soit encore aujourd'hui, c'est un usage séroce, déraisonna: ble, & contraire aux loix d'une bonne police. Une société ne peut en effet se former & se maintenir, que par l'engagement de ne se point offenser réciproquement, & de laisser au Magistrat le soin de punir les injustices & les violences. Tout homme qui tire l'épée au lieu d'appeller les loix à son secours, viole la loi fondamentale des Nations policées, qui défend de se faire justice soi-même. Cet usage expose à tous les inconvéniens que les hommes ont voulu prévenir, en renonçant à l'égalité naturelle où ils naissent tous, pour se soumettre à des Magistrats. »: Les anciens Habitans de la » Gréce, dit Thucydide liv. 1 ch. 5, étoient » des brigands. C'est l'origine de la coutume » que quelques Peuples conservent encore » d'aller par-tout avec leurs armes. « Quoique les Scythes eussent des Rois & des Juges qui administroieur la justice dans les cantons , ils ne se soumetroient jamais tellement à leurs jugemens qu'ils ne se reservassent la liberte de se rendre justice à eux-mêmes. D'un autre côté les Grecs & les Romains croyoient que la coutume de porter des armes en tems de paix renversoit la police. Lorsque la Religion Chrétienne eut été établie parmi les Celtes, on tâcha d'abolir cette coutume barbate. Dans les Capitulaires de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, il est désendu de venir à l'Eglise avec ses armes. Une loi de Charlemagne prescrit, ut nullus ad mallum vel ad placitum intra patriam arma, id-est, scutum & lanceam portet. Cet usage n'a pu être aboli. On croit qu'il entretient dans une Nation l'humeur guerrière & la bravoure. Mais les Grecs & les Romains n'évoient-ils pas aussi braves que nous?

On reconnoissoit les Celtes en général à leur chevelure longue, blonde, ou rousse. Les Thraces, les Goths, les Saxons, les Pélasges se rasoient le devant, les autres le derrière de la tête. Les gaulois & les Bretons laissoient croître tous leurs cheveux. Les Seigneurs portoient les cheveux plus longs que le Peuple. Ainsi le nom de Capillatus signifioit un Noble, un Seigneur. Les Francs donnoient aux Princes & aux Seigneurs de leur Nation le nom de Criniti, Crinigeri, Crissati, c'est-à-dire, de Chevelus. L'eur chevelure étoit la principale marque de leur Dignité, dont on les dégradoit, en leur coupant les cheveux, ou en leur rasant la tête.

L'Auteur remarque une autre usage chez les Peuples Celtes, d'où les haussecols de nos Officiers de guerre paroissent tirer leur origine; c'est que dans les combats, les Nobles & ceux qui avoient commandement portoient autour du cou des chaînes ou des colliers d'or massif. Ils avoient aussi des bracelets du même métal. Prada ex torquibus Gallorum ingens Romam perlata est, dit Eutrope. Les Perses avoient le même usage. Lorsque Tite-Live parle de quelque victoire remportée par les Romains sur les Gaulois, il spécifie ordinairement le nombre des colliers & des bracelets gagnés sur l'ennemi. Quand les Romains cu-

rent commencé à employer les Barbares dans leurs armées, ils firent de ces colliers & de ces bracelets des récompenses militaires.

Voici ce qui concerne les études des Celtes. C'est un sait certain, que les compositions en vers sont beaucoup plus anciennes qué les compositions en prose; c'est-à-dire, que les Poëtes ont précédé les Historiens & les Orateurs. Les Auteurs Grecs & Latins ont marqué le tems où l'on a commencé d'écrire en Prose dans les deux Langues; mais ils n'ont pu fixer le commencement de la Poesse. Elle remonte au-delà des Olympiades & même du siège de Troye. Les anciens Habitans de l'Europe ne comoissoient point les Lettres: ils les ont reçues assez tard des Phéniciens. Avant ce tems-là on confioit à la mémoire tout ce qu'on a confié depuis au papier. Les Loix, la Religion , l'Histoire des Peuples & des Grands Hommes ne se conservoient & ne se transmettoient à la postérité que par la tradition orale. Pour soulager la mémoire, on jugea à -propos d'exprimer tout cela en vers, parce que les vers se retiennent plus aisément que la prose. Ces vers que la jeunesse apprenoit par cœur, étoient les seules annales des Peuples de l'Europe; & ceux qui les composoient portoient le nom de Bardes chez les Gaulois. Ces Poëtes étoient fort considérés, selon Diodore de Sicile. L'Auteur remarque ici la méprise de Dom Jacque Martin dans son Livre de la Religion des Gaulois, où il confond les Poëtes & les Chanteurs des Celtes, trompé par un passage d'Athénée, dont le vrai sens est cependant fort clair.

L'Auteur croit que les vers des Bardes étoient rimés. « Si l'on considére, dit-il, que » les plus anciens Poemes des François, des » Germains, des Peuples du Nord, & même » des Persans, sont tous écrits en rimes, on » ne doutera pas que cet usage, qui distingue

" notre Poesse de celle des Grecs & des Latins, » ne vienne originairement des Celtes. Ces » rimes étoient d'une grande utilité pour aider » la mémoire, la chûte du premier vers aver-» tiffant toujours de celle du fecond. « Ces vers non-seulement se chantoient, mais on dansoit en les chantant; c'est, selon l'Auteur, l'origine des pieds, de la mesure, & de la scansion de la Poësic. Les Celtes devoient avoir un grand nombre de ces Poëmes, puisque la jeunesse, dont on consioit l'éducation aux Druides, employoit quelquefois jusqu'à 20 années à apprendre des vers. Cafar. VI. 14. Il a plu à l'Auteur de la Religion des Gaulois, de dire dans sa Préface, que ses vers se montoient à 20 mille. On lui demande ici d'où il a tiré ce calcul.

Au reste, cet usage des Celtes seur étoit commun avec tous les Peuples anciens. Dans les tems les plus reculés, toutes les études de la jeunesse consistoient, parmi les Grecs, à charger la mémoire de vers. C'est, encore aujourd'hui,la meilleure éducation qu'on puisse donner aux jeunes gens. Les vers appris dans la première jeunesse ne s'oublient jamais; c'est un ornement de l'esprit, qui pare un homme toute sa vie. Un enfant, à qui l'on apprend dès l'âge de huit ans , l'Histoire , les Mathématiques, la Physique même, (je connois des gens assez singuliers pour appliquer des enfans de huit ans à ces sciences) oublie ordinairement tout ce qu'on a prétendu lui faire comprendre. D'ailleurs on lui fait perdre le tems, parceque ce qu'on lui enseigne alors en un an avec bien de la peine, il pourroit l'apprendre en un mois, ou en une semaine, dans une âge plus avancé. J'aimerois autant lui faire apprendre à cet âge à monter à cheval & à faire des armes. Les vers, dont on remplit la mémoire d'un enfant, lui forment le goût de bonne heure, en le munissant de piéces de comparaison, dont il pour

ra toujours faire usage; d'ailleurs ils le préparent à choisir un jour ses expressions, & à discerner le langage pur, noble, élevé, d'avec le langage négligé, familier & bas.

Les anciens Habitans de l'Europe ne sçavoient ni lire ni écrire, & se faisoient honneur de leur ignorance; les Lettres furent portées comme on le croit de Phénicie dans la Gréce par Cadmus. Phérécide de Ségros donna le premier aux Grecs un Ouvrage en prose, près de mille ans après que les Grecs eurent connu les Lettres, suivant le calcul des marbres d'Oxford cités par M. de Vignoles. Il est vrat que les Poësses d'Homére & d'Héssode semblent avoir été écrites environ deux cent cinquante ans avant le tems de Phérécide; mais ces Poëtes sont encore postérieurs à Cadmus de 675 aus. Delà notre Auteur conclud que les Lettres ont été connues dans la Gréce beaucoup plus tard qu'on ne le prétend. En effet, auroit-on pu être 675 ans sans en faire usage, si elles y avoient été connues ? Les Latins reçurent les Lettres des Grecs : c'est d'eux qu'ils tintent l'art d'écrire, comme ils tenoient d'eux une partie de leur Langue. Pline prouve par une ancienne inscription que les caractères des Latins ne différoient point autrefois de ceux des Grecs (Plin. l. 7. 48.). Tite-Live & Denys d'Halicarnasse disent que ce fut Evandre, Roi des Arcadiens, qui, s'étant établi en Italie, y apporta les Lettres Grecques; mais tout ce qu'on dit d'Evandre & de sa mere Carmente, pourroit bien être une fable.

L'Auteur de la Rel. des Gaul. prétend que les Gaulois, qu'il fait fortir de Phénicie, avoient apporté leurs Lettres d'Asie en Europe, & qu'ils se servoient cependant (ce qui est vrai) de caractères Grees. Voiei la preuve de Dom Jacque Martin. C'est une inscription Latine en caractères Grees, trouvée à Rome sur le tombeau du Martyr Gordien, messager des Gaules.

Mais outre que l'Inscription paroît fausse, peuton conclure de ce que dans le fecond ou dans le troisiéme siécle du Christianisme on a fait à Rome une inscription Latine en caractères Grecs, que les anciens Gaulois se servoient des caractères de la Gréce? Cela s'appelle, en termes de logique, un conséquent vrai, qui est conféquence fausse. Au reste ; comme Phérécide est le premier Grec prosateur, Appius Cacus est aussi le premier Romain qui ait écrit en prose. Du tems de Tacite les Germainsignoroient absolument l'art de l'Ecriture. Sous Louis le Débonnaire, il paroît que les Saxons étoient plongés encore dans la même ignorance. Auffi ce ne fut que dans les douzième & treizième siécles, que leurs Loix furent rédigées par écrit. Le caractère Allemand ou Runique est celui des Grecs & des Romains un peu défiguré. l'Auteur donne sur cela des remarques fort curieuses. Il me reste à parler encore une fois du sçavant Ouvrage dont je viens de vous entretenir.

Ce 10 Juin 1741.

LETTRE CCCLX. Vous avez vû jusqu'ici, Monsieur, que sous le titre d'Histoire des Celtes, M. Pelloutier a recueilli dans son Ouvrage tout ce que les Anciens Auteurs ont écrit touchant les Peuples de l'Europe, qui n'étoient ni Grecs ni Romains, & qu'il lui a plu d'appeller Scythes ou Celtes tous les Barbares Européens, excepté les Sarmates. Je vais parcourir les derniers Chapitres de son Livre, qui traitent principalement des occupations, & des inclinations de ces Peuples. La Guerre étoit leur principal objet. Nous voyons, encore aujourd'hui, que ces mêmes Peuples sont très belliqueux. Du tems de Jules-César, les Chefs des Germains ne souffroient pas que ceux qu'ils commandoient, s'arrêtassent plus d'un an dans une Contrée, ni qu'ils y batissent des maisons commodes. On seur permettoit

de s'appliquer à l'agriculture; mais après qu'ils avoient employé une année à cultiver des champs, ils étoient obligés l'année suivante d'aller à la Guerre. Ces Peuples, au lieu de se dégoûter d'un mêtier si dangereux, n'en vouloient point d'autre. Egalement sanguinaires & paresseux, rien ne leur paroissoit plus commode, que de piller & de recueillir le fruit des travaux des autres Peuples, même au peril de leur vie. Ils attachoient la gloire au brigandage, & ils se faisoient un honneur de ravager tellement les Contrées voisines, qu'ils eussent autour d'eux une certaine étendue de Pays, que la crainte de leurs armes rendît inculte & déferte. » Mon épée, ma lance, mon bouclier; » dit un Barbare dans Athénée, me tiennent » lieu de toutes les richesses : avec ces armes » je laboure, je moissonne, je vendange. » Un Roi de Thrace disoit, au rapport de Plutarque, que quand il ne faisoit pas la Guerre, il ne se croyoit pas au-dessus de ses palfreniers. » Il faut avoir, dit le judicieux Auteur, une » idée bien petite de l'homme, pour s'imagi-» ner que sa grandeur, sa persection, sa gloi-» re, consistent uniquement à assujettir & dé-» truire ses semblables. C'est un renversement » de la raison d'annoblir le massacre & le bri-» gandage. »

Les Scythes, ou les Celtes, (c'est la même chose, selon l'Auteur) se persuadoient que la Guerre étoit un acte de justice, c'est-à-dire, que la nature donne au plus fort un droit réel sur le plus foible. C'est ce qui paroît par la réponse des Gaulois Sénons aux Ambassadeurs de Rome dans le cinquième Livre de Tite-Live, ch. 35. Se in armis jus ferre, & omnia fortium virorum esse. Dans le fond cela se pratique encore à certains égards, & se pratiquera toujours; la raison du plus sort est toujours la meilleure, dit la Fontaine. Telle est la corruption de l'homme. Lè plus soible suc-

combe toujours sous le plus fort, même dans le commerce de la vic civile, & quelquesois à la honte de la balance de Thémis.

Les Gaulois étoient beaucoup plus policés que les autres Barbares, à l'arrivée de César dans les Gaules. Il dit qu'avant ce tems-là, il ne se passoit presque point d'année où les Peuples du Pays ne fussent engagés dans quelque Guerre offensive ou défensive. Le même Auteur remarque que les Suéves, appellés depuis Cattes (ce sont ceux du Pays de Hesse), faisoient la Guerre tous les ans, ne laissant dans leur Pays que ceux qui étoient nécessaires pour la culture des terres. Plutarque dit la même chose de tous les autres Peuples Germains, qui, tous les ans, sortoient de leur Pays pour quelque expédition. L'effet de cette humeur guerrière, & de ces mœurs barbares, a été la conquête de toutes les Contrées méridionales par les Peuples Septentrionaux.

Les Celtes étoient toujours au service des Peuples qui avoient besoin de leur épée. Prodigues de leur vie, ils offroient un sang vénal à tous ceux qui étoient en état de l'acheter : ce que l'Auteur de la Henriade a bien exprimé par ces deux vers :

Barbares, dont la guerre est l'unique métier, Et qui vendent leur sang à qui le veut payer.

Il leur étoit indifférent que la Guerre fût juste ou injuste, pourvû qu'elle leur fournît les moyens de subsister & d'acquérir de la gloire. Ils donnoient des troupes à tous ceux qui leur en demandoient, souvent même aux deux partis, quelquesois contre leurs propres compatriotes. Marcus Aurelius, dit Capitolin ch. 2 1. emit Germanorum auxilia contra Germanos.

Quand ces Peuples étoient en paix, ce qui arrivoit peu, ils se déchiroient & se détruisoient réciproquement par des Guerres civiles: c'est ce que nous apprennent Justin, Tacite & Strabon, Vallia Roi des Visigoths avoit pro-

mis à l'Empereur Honorius de lui soumettre tous les Peuples étrangers établis en Espagne; les Rois des Alains, des Vandales & des Suéves, informés de ce traité, écrivirent à l'Empereur en ces Termes: Nos nobiscum confligimus, nobis perimus, tibi vincimus. Immortalis verò quas sus erit reipublica sua, si utrique pereamus. Tu cum omnibus pacem habe. Oros. liv. 7. ch. 43.

Un Celte n'avoit à craindre ni surprise, ni trahison de la part de ses compatriotes. Les loix de l'honneur, établies dans toute la Celtique, ne permettoient pas à un honnête-homme d'en attaquer un autre, ni de le tuer, sans l'avoir auparavant averti de se mettre en défense. Ils avoient des Loix & des Magistrats pour décider les différends : cependant ils avoient une Loi supérieure à toutes les autres, & que le Magistrat même étoit obligé de respecter; c'est qu'un Celte ne devoit jamais refuser un défi. Voilà l'origine de la barbare coutume des duels, dont Hérodote fait mention dans le sixième livre de son Histoire. Quand il se presentoit pour une charge plusieurs Concurrens, un combat en champ clos décidoit de leur fort. Selon Jules-César, les Dignités même des Druides, que l'Auteur appelle des Dignités éclésiastiques, étoient disputées quelquesois à la pointe de l'épée. On sçait qu'il y avoit autrefois en Italie un ancien Temple, dont le Sacrificateur étoit toujours un esclave fugitif, qui ne conservoit cette Dignité qu'aussi long tems qu'il pouvoit tefister à un autre esclave fugitif qui la lui disputoit les armes à la main. Le premier qui tuoit le Sacrificateur avoit sa place de plein droit. Suétone raconte que l'Empereur Caligula, ennuyé de voir vivre long-tems un de ces Sacrificateurs, aposta un homme brave qui se battit en duel contre lui, le tua, & eut sa place.

C'étoit une chose assez commune parmi les Celtes, de faire des désis à leurs amis, & de se battre contr'eux, dans la seule vûe d'éprouver qui étoit le plus brave. Celui à qui on avoit fait l'appel, ne pouvoit le refuser, sans fe perdre d'honneur. Tite-live, parlant des obséques que Scipion l'Afriquain fit à son pere & & à son oncle, qui avoient péri dans les Guerres d'Espagne, dit qu'il se rendit à Carthagéne un grand nombre de perfonnes de distinction, pour honorer la sète par des duels. » Ils se bat-» tirent, dit cet Historien (liv. 28.), non » comme des Gladiateurs, par force ou pour » de l'argent, mais de leur plein gré & gratui-» tement. Quelques-uns avoient été envoyés » par les Rois du Pays, pour donner des preuw ves de la valeur de leur Nation. D'autres » declarerent qu'ils venoient se battre pour fai-» re honneur à Scipion. D'autres étoient des » gens qui vouloient signaler leur bravoure, » ou qui avoient accepté un défi. Il y en avoit » aussi qui, n'ayant pu terminer un procès par » la voye de la justice, ou ne l'ayant pas voulu, » venoient se battre, après être convenus avec » leur adverfaire, que le vainqueur gagneroit » fon procès. « L'Aureur remarque ici que les Peuples de l'Europe conservent encore aujourd'hui bien des restes de leur ancienne barbarie, & qu'à certains égards ils ont même enchéri sur la férocité de leurs Ancêtres. Il est étonnant qu'il ait oublié de faire mention de la fameuse Loi Bourguignone sur les duels, appellée Loi Gombette, dont il est parlé assez au long dans le Livre de M. l'Abbé du Bos, fur les commencemens de la Monarchie Françoife.

Il y a ici un détail curieux, au sujet des mœurs des anciens Barbares de l'Europe, tiré de plusieurs Auteurs. On apprend de Nicolas de Damas, par exemple, que c'étoit un déshonneur chez les Espagnols d'être gros; & que, pout cet esser, il y avoit une certaine mesure commune pour la ceinture des hommes; en sorte qu'il étoit

honteux d'en avoir besoin d'une plus longue. Chez les Celtes, c'étoit le même usage, selon Strabon, & on mettoit les gros ventres à l'amende; on croyoit punir par là l'intempérance, le trop long sommeil, l'oissveté & le repos.

Cependant tous ces Barbares aimoient beaucoup la table, au rapport de César & de Tacite, & les Germains surtout. L'Auteur décrit ici leurs festins & leur façon de boire, que les Anglois paroissent avoir retenue, & que je leur ai vu pratiquer. La cruche de vin ou de biére étoit mise sur la table. Celui qui buvoit saluoit fon voisin, & lui remettoit la cruche, & celuici en usoit de même à l'égard d'un autre qui étoit assis à côté de lui. Ainsi les convives ne pouvoient boire, que lorsque la cruche ou la coupe, qui faisoit le tour de la table, parvenoit jusqu'à eux, & quand elle leur étoit présentée, ils ne pouvoient la réfuser. Comme ils buvoient dans la même coupe l'un après l'autre, le premier disoit à son voisin : je bois à vous, c'est-à-dire, je bois le premier afin que vous buviez après moi. Les Grecs disoient apswive on & les Latins, propino tibi. Ils ajoutoient : je souhaite que ce breuvage vous soit aussi salutaire qu'à moi. Voilà l'origine de la coutume que nous avons retenue de boire à la fanté les uns des autres. Par-là on donnoit avis, qu'il n'y avoit ni poison ni malésice dans la coupe. C'étoit un affront de présenter à boire à quelqu'un, sans avoir goûté de la liqueur qu'on lui offroit. Ces usages étoient parmi les Grecs & les Romains, comme parmi les Barbares. A l'égard des santés & des salutations, elles ne paroissent pas avoir été toujours en usage chez les Grecs & les Romains, puisque Plutarque remarque, comme une chose particulière, que les Perses se saluoient l'un l'autre dans leur repas. Aurapport d'Ælien, les Perses aimoient beaucoup la table & le vin. Cependant les Germains l'emportoient en cela sur

tous les autres. Diem noclemque continuare potando, nulli probrum, dit Tacite, de Mor. Germ. ch. 22. Un divertissement bien singulier des Barbares, étoit que, lorsque les conviés avoient chanté & dansé dans leurs festins, les jeunes gens se mettoien: tout nuds l'épce à la main, & s'escrimoient les uns contre les autres. Quelquefois ils se blessoient & se tuoient. Quelquefois quelqu'un faisoit semblant d'etre tué, & l'on emportoit son corps. Il y a sur cela plusieurs rémoignages des anciens Auteurs. Ce qu'il y a encore de plus fingulier, est que parmi les Thraces, qui recevoient très-poliment chez eux tout étranger, on se croyoit obligé à la fin du repas, s'il étoit brave Guerrier, de lui fournir l'occasion de signaler sa bravoure; pour cet effet, on lui offroit obligeamment de se battre contre lui.

Athénée rapporte (liv. 4. chap. 14.) que quelques-uns des Thraces jouoient dans leurs festins à un certain jeu, que l'on appelloit le jeu du pendu. On attachoit dans un endroit élevé une corde, sous laquelle on mettoit une pierre. Celui qui devoit être l'acteur, montoit sur la pierre, armé d'une faux. Alors il se metroit luimême la corde au coû, & on retiroit la pierre. Si celui qui demeuroit suspendu, n'avoit pas l'adresse de couper à l'instant la corde avec sa faux, il étoit étranglé, & périssoit au milieu des risées des spectateurs. Telle étoit la férocité de ces Barbares, pour qui la mort d'un homme étoit un spectacle amusant. Le même Auteur rapporte encore un autre usage bien insensé; c'est que pour réjouir les spectateurs, ils faisoient une espèce de collecte d'or & d'argent, qu'ils distribuoient sur le champ à leurs amis : ensuite ils se couchoient sur leur bouclier, & se laissoienr couper la gorge.

Les Germains, selon Tacite (de Mor. Germ. 24), aimoient beaucoup les jeux de hasard. Ils jouent, dit-il, de sang froid à ces jeux, sans

avoir bû. Après avoir perdu lenr argent ils se jouenteux-mêmes, c'est à-dire, qu'ils mettent au jeu leur personne & leur liberté. Alors le perdant se laissoit lier & vendre, comme un esclave, à des Marchands étrangers. Cependant les Germains regardoient avec raison la liberté, comme le plus précieux de tous les biens. Comment la risquoient-ils sur un coup de dez ? Il falloit que parmi eux la fureur du jeu sût extrême.

Les Peuples Scythes cultivoient la Mussique. Cependant Athéas Roi des Scythes, qui vivoit du tems de Philippe Roi de Macédoine, ayant entendu jouer de la flutte un Grec, qui passoit pour très-habile, le Roi dit qu'il aimoit mieux entendre le hennissement de son cheval. Ce Prince voulut peutêtre, en parlant ainsi, censurer la Musique mosle & effémmée des Grecs. Car la Musique & les instrumens étoient soit à la mode chez les Scythes & chez tous les Barbares. La Musique des Grecs venoit originairement de la Thrace. C'étoit de ce Pays qu'étoient sortis Orphée; Musée, Thamiras, Eumolpe. La plúpart des instrumens de Musique venoient de Scythie.

M. Pelloutier cite une foule de témoignages des anciens Auteurs, au sujet du caractére & des mœurs des Gaulois, des Germains & des autres Barbares. Tout cela est curieux, & on voit que nous tenons encore quelque chose du caractére de nos Ancêtres. Mais M. Pelloutier remarque judicieusement que tout ce que les Anciens ont écrit fur les mœurs de ces Peuples, ne doit s'entendre que du plus grand nombre.» Quand » on parle du caractére d'un Peuple, dit-il, il » est roujours sous entendu qu'il faut excepter, » non seulement ceux qui corrigent par la ré-» flexion les défauts du tempéramment com-» mun à certaines Nations, mais encore ceux » qui ont reçu de la Nature des inclinations

» opposées à celles de la foule. « Ils y a ici plusieurs autres Chapitres, qui regardent les mœurs des anciens Barbares de l'Europe. L'Auteur promet à la fin de ce second Livre une suite de son Ouvrage, où il parlera de la Religion des Peuples Celtes. C'est, selon lui, le morceau le plus curicux & le moins connu de leur Histoire. « Si je suis obligé, dit-il, de » m'écarter sur cet article de tout ce que les » Modernes en ont écrit, je ne le ferai que » sur de bons garans. J'espère de monurer que » les Peuples de l'Europe avoient tous la mê-» me Religion, avant que les Orientaux, & » fur-tout les Phéniciens & les Egyptiens, y » eussent apporté des idées & un culte, qui ne » s'etablirent pas sans contradiction. « L'Ouvrage de M. Pelloutier doit passet pour un bon Livre, quoiqu'il foit écrit négligemment, d'un fiyle diffus, & avec un peu de battologie,

Ce 21 Juin 1741.

Extrait du Journal des Sçavans, An. 1741 in-4°. p. 208-218. 298-303.

PREMIER EXTRAIT. L'Auteur fe propose, dans cet Ouvrage, de faire connoître à fond les Celtes, & d'examiner sérieusement tout ce qui regarde les anciens Habitans des Gaules, de l'Allemagne, & de toutes les autres Contrées que les Celtes occupoient, & surtout de donner une juste idée des Mœurs & des Coutumes de ces Peuples, & de leur Religion.

Pour bien connoître les Celtes, dit-il, à tous ces différens égards, il ne faut pas les confidérer tels qu'ils étoient, lorsque les Phéniciens, les Grecs & les Romains, furent entrés dans leurs Pays', & en eurent soumis une partie. Le commerce & la domination des étrangers produissrent de grands changemens dans leurs Loix, dans leur Religion, & en général dans

toute leur manière de vivre; c'est pourquoi M. Pelloutier prend l'Histoire aussi haut que le peu de monumens qui nous en restent lui ont permis; il remonte en esset jusqu'aux tems fabuleux, & il tâche de découvrir ce qu'étoient les Celtes, avant qu'ils eussent adopté des idées & des coutumes étrangéres.

Cet Ouvrage a dû coûter à l'Auteur beaucoup de tems, de soin & d'attention, non seument pour rassembler, de tant d'endroits différens, les matériaux qu' le composent : mais encore pour discerner le vrai d'avec le faux, dans les Auteurs qu'il a été obligé de suivre. Plusieurs Anciens ont parlé des Celtes, mais feulement en passant, & il paroît par ce qu'ils ont dit de leurs coutumes, & de la situation de leur Pays, qu'ils n'en avoient que des idées extrêmement superficielles, & qu'ils ne les ont connus que très-imparfaitement. La plûpart se sont mépris, pour s'être fiés à de mauvaises relations, ou abandonnés à de fausses conjectures. On n'a commençé a bien connoître les Celtes que lorsque l'on porta la Guerre dans le cœur de l'Espagne, des Gaules, de la Germanie, de la Thrace, & des autres Contrées qu'ils habitoient. Ce n'est que depuis les expéditions d'Alexandre, comme le remarque Strabon, que l'on a connu les Provinces Septentrionales de l'Europe, qui s'étendent jusqu'au Danube. Les Romains nous ont fait connoître les Contrées Occidentales de l'Europe jusqu'au fleuve de l'Elbe, & les Pays qui sont au-delà du Danube jusqu'au Fleuve de Tyras. On peut donc faire assez de fond sur les Historiens qui ont écrit depuis ces expéditions. Le Pays des Celtes étoit ouvert de leur tems; on y voyageoit librement : on étoit à portée d'en recevoir de bons Mémoires, au lieu qu'il faut se défier extrêmement des Auteurs qui ont précédé ces expéditions. L'Auteur regrette la perte de plusieurs Ouvrages, qui parloient des Celtes d'une

d'une manière fort étendue. De ce nombre font l'Histoire de Possidonius d'Apamée, & le Traité de Ambitu terræ de Pythéas de Marseille, qui, ayant voyagé dans les Gaules, étoient en état d'en donner une exacte description. Mais, malgré ces pertes, on voit par la lecture de cette Histoire, que M. P. n'a pas manqué de mémoires & de secours pour nous faire connoître les Celtes.

Quant au plan de cet Ouvrage, l'Auteur recherche dans le premier Livre l'origine des Celtes: il tâche de désigner toutes les dissérentes Contrées qu'ils occupoient anciennement. Il rapporte les dissérens noms qu'ils ont porté, & il recherche la Langue ancienne qu'ils ont parlé.

Dans les Livres suivans, il traite des mœurs & des coutumes des Celres : il passe ensuite aux migrations & aux Guerres des Celres, qui ont précédé la prise de Rome par les Gau, lois. Il s'assujettit dans ce dernier Livre à l'ordre Chronologique, autant que l'éloignement & l'obscurité des siécles, rensermés dans cet intervalle, ont pu le permettre, & il promet de continuer cette Histoire générale des Celtes jusqu'au tems, où elle commence à se pattager en plusieurs branches, pour se rensermer uniquement dans l'Histoire d'Allemagne.

Afin qu'on puisse vérisser les citations, qui se trouvent dans cet Ouvrage, M. Pelloutier a mis à la tête de son Livre, une Table des Auteurs qu'il a consultés, & des Editions dont il s'est servi. Les passages des Auteurs Grees sont cités en Latin, pour la commodité des Lecteurs; mais il a eu soin d'en revoir & d'en rectifier la version, & il cire les ptopres paroles des Auteurs, lorsqu'elles sont sujettes à recevoir différentes interprérations.

Les propositions principales que M. Pelloutier s'attache à prouver dans le premiet Livre sont:

1°. Que les Celtes font Scythes d'origine, Tome I.

& qu'ils ne différent pas des Hyperboréens, que les Anciens plaçoient au-delà des Monts-Riphéens.

2°. Que tous les Peuples de l'Europe étoient originairement, ou Celtes, ou Sarmates.

3°. Il rend raison des différens noms que les Celtes ont porté.

40. Il prouve que presque tous les Peuples de l'Europe, parloient anciennement la même Langue, qui étoit le Celtique, mais que cette Langue se partagea par la suite des tems en une infinité de Dialectes différens.

5°. Que la Langue Allemande est un reste de l'ancienne Langue des Celtes.

Les Celtes, dit-il, ont été anciennement compris sous le nom général de Scythes, que les Grecs donnoient à tous les Peuples qui habitoient le long du Danube, & au-delà de ce Fleuve jusques dans le fond du Nord. Au rapport de Strabon, les Auteurs de la première Antiquité distinguoient les Scythes établis au-dessus du Pont-Euxin, du Danube, & de la Mer Adriatique, en Hyperboréens, Sauromates & Arimaspes. Les Sauromates ou Sarmates sont encore connus aujourd'hui sous le même nom, qui serr à désigner en comntun tous les Peuples qui parlent la Langue Esclavone, les Moscovites, les Polonois, les Bohémiens & plusieurs autres. Les Hyperboréens sont les Celtes établis autour des Alpes & du Danube. M. Pelloutier le prouve ainsi. On plaçoit, dir-il, les Hyperboréens au delà des Monts-Riphéens: or les Monts-Riphéens des plus anciens Auteurs Grecs sont les Alpes, & les Hyperboréens sont les Celtes, qui demeuroient au-delà de ces Montagnes. Il cite Protarchus & Possidonius. Ce dernier dit positivement que l'on appelloit autrefois Monts-Riphéens cette chaîne de Montagnes, qui avoit reçu depuis le nom d'Olbes, & qui portoit de son tems celui d'Alpes. Il montre

g

encore, d'après Cluvier, qu'un nombre d'Auteurs Grecs se sont accordés à mettre les fources du Danube dans le Pays des Hyperboréens & à faire descendre ce Fleuve des Monts-Riphéens. L'opinion d'Aristée de Préconnése, & d'Hérodote sur la situation de ces Montagnes, & sur les sources du Danube, n'est pas favorable au sentiment que l'Auteur embrasse; aussi traite-t-il ces Historiens d'Auteurs fabuleux, dont l'autorité ne doit êtred'aucun poids, parce qu'ils ont parlé de choses dont ils n'avoient, dit-il, aucune connoissance. Il remarque que la fausse position, que l'on avoit donnée vlans le commencement au Pays des Hyperboréens, avoit été une fource d'erreurs pour les Géographes & les Hiftoriens qui écrivirent dans les siécles suivans. L'opinion commune chez les Anciens, étoit que le vent du Nord (Boreas) sortoit des Monts Riphéens : on conclut delà qu'il ne fouffloit point chez les Peuples qui avoient leurs demeures au delà de cette chaîne de Montagnes, & c'est delà qu'ils reçurent le nom d'Hyperboréens, ou de gens qui demeurent au-delà du vent du Nord. Mais, comme on s'aperçur, lorsque les Gaules & la Germanie curent été découvertes, que le vent du Nord y souffloit comme par-tout ailleurs, comme on n'y trouva, ni cette terre voisine du Pôle & toujours converte de neige, ni ce jour & cette nuit de six mois, dont les Anciens avoient parlé, on fut obligé de reculer toujours vers le Nord, tant les Mons-Riphéens, que les Peuples qui étoient assis au pied de ces Montagnes, ou de les placer du moins en quelque pays inconnu, où personne n'avoit encore pénétré.

Lorsque les Grees & les Romains, continue notre Auteur, eurent passé le Danube, & pénétré dans la Scythie, on reconnut que ce vaste Pays étoit habité par des Peuples entiérement différens: on appella les uns Sauromates ou Sarmates, & on donna aux autres le nom de Celtes, & de Celto-Scythes, d'Ibéres, de Celtibéres, de Gaulois, de Germains. Généralement parlant, les Celtes occupoient les parties Occidentales de l'Europe, l'Espagne, les Gaules, les trois Royaumes de la Grande Bretagne, la Germanie, les Royaumes du Nord avec une partie de l'Italie.

Les Sarmates, au contraire, étoient établis du côté de l'Orient, & à peu près dans les mêmes Contrées qu'ils occupent encore aujourd'hui. Dans certains endroits ces deux Peuples étoient mêlés, & ce mélange produifit un troissème Peuple qui tenoit quelque chose des Celtes & des Sarmates. Tels étoient les Bastarnes, les Peucins, les Venédes, les Fennes, & plusieurs autres.

M. Pelloutier fait connoître ici le caractère des, Sarmates & des Celtes, & il montre que, dès la première antiquité, il y avoit une différence. sensible & une espèce d'opposition entre les coutumes, & toute la manière de vivre des uns & des autres. Ensuite, faisant réflexion sur la conformité qui se trouve entre les mœurs & les ulages des Sarmates en Europe, & ceux des Médes en Asie, considérant aussi la ressemblance qui est entre les Perses & les Celtes, il ne peut se refuser à une conjecture que. quelques Sçavans ont faite avant lui, sçavoir, que les Médes étoient descendus des Sarmates, ou les Sarmates des Médes. A l'égard des Perses, il ne doute pas qu'ils ne fussent le même Peuple que les Celtes, & il s'engage de montrer, dans tout cet.Ouvrage, que ni la Langue des Perses, ni leurs Coutumes, ni leur Religion, ne différoient pas anciennement de celles des Celtes.

M. P. examine ensuite l'étendue de la Celtique: il prouve par le témoignage des anciens Auteurs que la Celtique n'avoi point; d'autres limites que les bornes même de l'Europe; &, parcourant toutes les différentes Contrées de l'Europe, en commençant par le Portugal & l'Espagne, & sinissant par l'Italie & sa Gréce, il tire des preuves particulières des Coutumes, de la Langue, & de la Religion de chaque Nation, pour montrer que presque toutes les Contrées de l'Europe ont été habitées par les Celtes.

Lorsque les Romains porterent leurs armes pour la première fois dans l'Espagne, ils la trouverent occupée par des Peuples différens, sçavoir, des Ibéres, des Phéniciens, des Celtes, & des Carthaginois. Les Carthaginois sont connus. Les Phéniciens, distingués des Carthaginois, sont les Tyriens, qui avoient envoyé une Colonie, & fondé un célébre Temple à l'honneur d'Hercule dans l'île de Gades. Pour ce qui est des Ibéres & des Celtes, on prétend (dit M. P.) que les Ibéres étoient les plus anciens Habitans de l'Espagne, & que, s'étant confondus par la suite des tems avec les Celtes, qui étoient venus des Gaules, le mélange de ces deux Peuples produisit le nom de Celtibéres. Mais c'est une erreur que l'Auteut se propose de refuter, en faisant voir que le nom d'Ibéres est un nom purement appellatif, que les Celtes donnoient à tous les Peuples, qui demeuroient au-delà d'un Fleuve ou d'une Montagne. Ce qui est certain, c'est que, depuis l'invasion des Carthaginois & des Romains, les Celtes occupoient encore la plus grande partie de l'Espagne, & que les autres Peuples barbares qui étoient établis en Espagne; & auxquels les Historiens & les Géographes ne donnent pas expressément le nom de Celtes, étoient pourtant la même Nation. M. Pelloutier le prouve non seulement par le nom de leurs Villes & de leurs Cantons, dont la plupart avoient les terminaisons Celtiques de brig & de dur, mais aussi par les coutumes de ces Peuples, qui étoient entiérement conformes à celles des Celtes.

L'Auteur passe, de l'Espagne dans les Gaules, & delà dans la Germanie, & il montre sans peine que tous les Habitans de ces vastes Contrées étoient Celtes d'origine. Il explique quelques passages de Jules-César, où cet Auteur dit qu'il y avoit, parmi ces Peuples, une Langue, & des Courumes toutes différentes. La différence, dit-il, qu'il y avoit du tems de César entre les Coutumes des Belges, des Aquitains & des Celtes, venoit uniquement de ce que les uns confervoient encore leur ancienne barbarie, au lieu qu'elle étoit adoucie dans les autres par le commerce qu'ils avoient avec des Nations policées. Mais il y avoit encore assez de conformité entre ces trois Peuples, pour pouvoir en conclure qu'ils étoient originairement la même Nation. Il faut dire la même chose de leur Langue. Dès le tems de Jules-César, la Langue Celtique s'étoit partagée en tant de Dialectes, que les Celtes ne s'entendoient plus, pour peu qu'ils fussent éloignés les uns des autres. Mais on peut démontrer par des preuves incontestables, qu'il y avoit une Mere-Langue, de laquelle tous ces différens Dialectes descendoient. Ce qu'il y a encore ici de certain, c'est que tous les Habitans des Gaules portoient auciennement le nom de Celtes. C'est, comme le remarque Pausanias, le nom qu'ils se donnoient eux-mêmes, & sous lequel les étrangers les défignoient. Celui de Gaulois, ou de Galates, est beaucoup plus nouveau; quoiqu'en usage parmi les. Grecs & les Romains, il a été long-tems inconnu aux Peuples auxquels on le donnoit. Mais, au reste, ce nom, aussi bien que celui de Celtes, désignoit en commun tous les Peuples des Gaules, qui sont appellést, tantôt Celtes, tantôt Gaulois, & tantôt Celto-Galates: A l'égard des noms de Belges & d'Aquitains, c'étoient des dénominations particulières, qui éroient gij

prises, ou du naturel de ces Peuples, ou de la Contrée qu'ils habitoient.

Il est inutile de s'arrêter à prouver que la Germanie étoit remplie de Peuples Celtes. Tous les anciens Auteurs sont tellement d'accord sur ce point, que la chose ne souffre aucune difficulté.

Il n'est pas moins certain (dit M. P.) que les Peuples de la Grande-Bretagne étoient Celtes. Les Gaulois se vantoient de l'avoir peupléc, & les Bretons se glorifioient aussi de leur côté d'avoir envoyé des Colonies dans les Ganles. Quoi qu'il en soit de cette contestation, elle prouve que les Gaulois & les Bretons étoient originairement la même Nation. Du tems de Jules-César, & même long-tems après, les deux Peuples avoient encore les mêmes Coutumes, les mêmes Armes, & la même Langue, comme on peut le prouver, non seulement par les anciens noms de leurs Princes & de leurs cautons, mais aussi par le témoignage sormel de Tacite.

La Religion des Celtes s'étoit confervée dans toute sa pureté chez les Bretons, dans le tems qu'elle étoit altérée en Espagne & dans les Gaules par les superstitions des Phéniciens, des Grecs & des Romains. Delà vient que les Druides, qui vouloient la connoître à fond, alloient ordinairement étudier en Angleterre.

L'Auteur passe ensuite aux Celtes, qui étoient établis le long du Danube, depuis la forteresse de Carnuntum, Ville d'Illyrie, jusqu'au Pont-Euxin. Il en trouve des deux côtés de ce Fleuve. Comme ceux qui demcuroient à la gauche ne sont guères connus, l'Auteur ne s'arrête pas long-tems à en rechercher l'origine. Il croit cependant que ces Peuples, désignés communément sous le nom de Gétes & de Daces, étoient Celtes. A l'égard des Provinces situées sur la rive du Danube, depuis la Mer Adriatique jusqu'au Pont-Euxin, il

tient pour certain qu'elles étoient remplies d'une infinité de Peuples Celtes. C'est dans ces Contrées, dit-il, qu'étoient établis les Gaulois, qui rechercherent l'alliance d'Alexandre. le Grand; & c'est de ces mêmes Provinces que sortirent les Gaulois qui ravagerent la Macédoine & la Gréce environ 45 ans après la mort d'Alexandre, & qui passerent ensuite dans l'Asie mineure, où ils occuperent les Contrées de la Phrygie, qui ont été connucs depuis sous le nom de Galatie ou de Gallo-Gréce. M. P. ajoure que les Scordisces, les Bastarnes les Boiens, les Taurisces & les Japides, tous Peuples situés au Midi du Danube, ont été reconnus pour Celtes ou Gaulois par tous les anciens Auteurs.

Les Pélasges mêmes, que les célébres Historiens regardent comme les premiers Habitans de la Gréce, paroissent à M. P. être sortis de la Scythie, & avoir par conséquent la même origine que les Celtes. Comme cette conjecture est nouvelle, & qu'elle pourroit paroître hasardée, l'Auteur en expose les preuves avec quelque étendue. Il cite des passages d'Hérodote & de Strabon, par lesquels ces Auteurs semblent reconnoître que les Pélasges venoient de la Thrace. Or, si on lui accorde une sois, dit-il, que les Pélasges ne disséroient point des Thraces, il espère de montrer si clairement dans la suite qu'ils étoient Celtes, qu'il ne resteta plus aucun doute sur ce sujet.

Il fonde encore sa conjecture sur la conformité de la Religion des Pélasges avec celle des Celtes. Les Pelasges, dit-il, avoient établi l'Oracle de Dodone le plus ancien de toute la Gréce. Les Scythes & les Celtes étoient aussi fort attachés aux Oracles; ils déséroient beaucoup aux présages, & ils inventoient tous les jours mille nouveaux moyens aussi vains que superstitieux pour s'éclaircir & s'assure de ce qui les attendoit dans l'a-

venir. L'Oracle de Dodone n'étoit anciennenement qu'un simple Chêne ou un Hêtre. Les Celtes de même n'avoient point de Temples: ils condamnoient encore l'usage des Idoles; ils offroient leurs sacrifices, & faisoient leurs devotions autour d'une colomne, d'une pierre, ou de quelque grand arbre, particulièrement d'un chêne, pour lequel ils avoient une vénération toute particulière. Les Sacrifices s'offroient à Dodone, & en général, parmi les Pé. lafges, par la feule invocation du nom de Dieu. C'étoit aussi l'usage parmi les Celtes de ne point ériger d'Autels. Ils ne connoissoient point les Libations, ni les autres cérémonies, que les Grecs pratiquoient dans leurs Sacrifices. Enfin Hérodote remarque que les Pélasges ne donnoient ni nom, ni surnom aux Divinités qu'ils adoroient : ils les appelloient simplement les Dieux; les noms, dit-il, dont on s'est servi depuis, ont été apportés d'Egypte. Après avoir fait ce paralléle de la Religion des Pélasges avec celle des Celtes, M. P. appuye encore sa conjecture d'une troissème preuve tirée de la Langue Grecque. La Langue Grecque, dit-il, conserve un très grand nombre de mots qui viennent originairement de l'ancien Scythe, dont le Gaulois, le Tudesque & le Thrace étoient des Dialectes. La plûpart des teimes, qui reviennent à tout moment dans la conversation, & dont un Peuple barbare a besoin pour exprimer ses idées, qui ne sont ni abstraites, ni en grand nombre, sont les mêmes en Grec & en Allemand. Là dessus il cite une liste des principaux mots, dont la conformité, dit-il, est trop sensible, pour qu'on puisse la regarder comme l'effet d'un pur hasard.

M. P. tire une quatrième preuve de la Fable des Géans. Il dit qu'il ne doute point que ces prétendus Géans, qui voulurent scalader le Ciel & détrôner Jupiter, ne fussent

les Pélasges, les premiers Habitans de la Gréce, que les Anciens nous représentent comme des hommes d'une taille Gigantesque. On les appelloit Titans, parce qu'ils se difoient descendus du Dieu Tis, ou Teut. Ils entreprirent de détrôner les Dieux. Cela est vrai à la lettre (ajoute M. P.), pourvu qu'on l'entende des Dieux étrangers, dont on voulut leur imposer le culte. Les Pélasges, adorant avec les Scythes & les Celtes des Dieux spirituels, regardant l'univers comme le Temple de Dieu, accusoient d'impiété & d'extravagance les Phéniciens & les Egyptiens, qui les représentaient sous la forme humaine, qui leur consacroient des Temples & des Antels. Etant dans ces idées, ils s'opposerent de tout leur pouvoir à l'introduction de la Religion que les Orientaux avoient apportée en Gréce. Partout où ils étoient les Maîtres, ils bissoient les Idoles & détruisoient les Temples. C'est la raison pour laquelle on les accusoit de vouloir détrôner Jupiter & les autres Dieux. M. P. continue ainsi à expliquer cette Fable dans toutes ses circonstances, & il trouve par-tout de nouvelles raisons, qui l'engagent à croite que les Pélasges ne sont point différens des Celtes, & qu'ils tirent, comme eux, leur origine des Scythes.

Il est reconnu (dit M. P.) que tous les Peuples qui demeuroient dans la partie supérieure de l'Italie, depuis les Alpes jusqu'au Mont Aventin, étoient Gaulois. Au Midi, du côté de l'Etat de Gênes, étoient les Ligures, dont Strabon dit qu'ils ne sont pas la même Nation que les Gaulois, mais qu'ils ont pourtant la même manière de vivre. Strabon à raison, replique notre Auteur, s'il veut dire que les Gaulois & les Ligures étoient deux Peuples séparés & indépendans l'un de l'autre, de la même manière, par exemple, que les Celtibéres, les Gaulois & les Germains étoient

des Nations différentes. Mais il se trompe évidemment, s'il prétend que les Ligures n'étoient pas originairement le même Peuple que les Gaulois. Il est certain 1°. Que le nom de Ligures est donné à plusieurs Peuples, qui étoient indubitablement Gaulois. Tels étoient les Voconti établis en Dauphiné au-tour de Die, les Sallyi ou Saluvii qui demeuroient au-tour de Marseille. 2°. Les Ligures, proprement ainsi nommés, qui demeuroient dans l'Etat de Gênes, se glorifioient d'être descendus des Ambrons, Peuple Celte, que Marius défit près d'Aix en Provence. Enfin les Ligures étoient reconnus pour Celtes par leur chevelure, par leur cri de Guerre, par leur manière de vivre, & sur-tout par leur Langue, les noms de leurs Villes, de leurs Cantons, de leurs Rois étant purement Celtes.

L'Auteur apporte des raisons presqu'aussi fortes pour prouver que les Umbres & les Tusces, que l'on avoit regardé comme indigétes, étoient Celtes d'origine. Il refute l'opinion de ceux qui les font venir de Lydie & des autres Contrées de l'Asse mineure. Après avoir prouvé que les Umbres, les Tusces, & les Sabins étoient Celtes, il n'est plus difficile, dit l'Auteur, de découvrir l'origine des Romains. La nouvelle Colonie qui bâtit & peupla Rome fut formée de Grecs & de Celtes : chacun de ces Peuples y apporta nécessairement sa Langue & ses Coutumes, & dut les conserver pendant quelque tems, jusqu'à ce que le mélange des deux Nations eût formé un nouveau Peuple, qui, n'étant ni Celte ni Grec, tenoit pourtant quelque chose des uns & des autres. Denis d'Halicarnasse insinue que Romulus, qui avoit été élevé par des Grecs, tâcha d'introduire leur manière de vivre dans son petit Etat. On entrevoit au contraire que Numa-Pompilius, qui étoit Sabin d'origine, favorisa les usages & la Religion des Celtes. Les choses changerent encore de face du tems des Tarquins. Comme ils étoient Corinthiens d'extraction, les Coutumes des Grecs prévalurent tellement sous le regne de ces Princes, qu'à la fin les Romains furent regardés comme un Peuple purement Grec. Cela n'empêcha pourtant pas que, plusieurs siécles après, on ne trouvât encore parmi les Romains quelques traces de la Langue & des Coutumes des Celtes. L'Auteur cite ici plusieurs mots de la Langue Latine, qui lui paroissent venir de la Celtique. Et il fait le paralléle des Coutumes & de la Religion des anciens Romains avec celle des Celtes.

Après avoir traité de chaque Nation Celtique en particulier, M. P. examine les différens noms qu'elles ont portés. Non seulement les Peuples compris sous le nom commun de Celtes eurent dans la suite du tems différentes dénominations, mais encote les Contrées qu'ils habiterent eurent des noms particuliers qui les distinguoient.

A l'égard des noms que les Cantons Celtiques portoient autrefois, l'Auteur dit qu'il est presqu'impossible d'en découvrir l'origine. Ces noms sont pris ordinairement d'une Forêt abattue depuis long-tems, d'un ruisseau dont les Géographes ne font aucune mention, ou de quelqu'autre objet encore moins considérable. On ne peut rien dire là-dessus de certain, ni même de vraisemblable. Mais, pour ce qui est des noms des Peuples & des Nations Celtiques, il est plus facile d'en découvrir l'origine. Ces noms sont pris pour la plûpart, ou de la fituation d'un Pays qu'un Peuple occupoit, ou de quelqu'usage, de quelque prérogative par laquelle un Peuple se distinguoit. Par exemple le nom d'Ibéres désigne en général un Peuple établi au-delà d'une Mer, d'un Fleuve,

d'une Montagne, & delà vient qu'on trouve des Ibéres (*) par-tout où il y avoit des Celtes, en Espagne, dans les Gaules, en Italie, en Lydie. L'Auteur rapporte ensuite les érymologies des noms de Gaulois, de Germains, de Teutons, &c. & il fait sentir que cette recherche de l'origine des noms, quoique frivole en apparence, ne laisse pas d'avoir son utiliré, en ce qu'elle sert à faire découvrir des usages auxquels ces noms ont rapport, ou des faits qui les ont occasiounnés.

L'Anreur finit le premier Livre pat des remarques sur la Langue Celtique: il établit deux propositions qui paroissent également bien prouvées. La première est que tous les Peuples Celtes, dont il a fait mention dans ce Livre, avoient originairement la même Langue, mais qui se partagea dans la suite des tems en une infinité de Dialectes dissérens. La seconde, que la Langue Allemande est un reste de l'ancienne Langue des Celtes. Comme ces preuves sont décisives pour faire voir que l'Europe étoit anciennement habitée par un seul & même Peuple, l'Auteur a pris soin de les mettre dans tout leur jour.

Il prouve la première proposition, 1° par le temoignage des Auteurs, qui l'assurent positivement. Tacite parlant des Estions, remarque que bien qu'ils eussent les mêmes coutumes que les autres Sueves, cependant leur Langue approchoit plus de celle des Peuples de la Grande-Bretagne, qui étoit peu dissérente de celle des Gaulois. Or les Estions sont indubitablement les anciens Habitans de la Prusse, puisque l'ambre se ramassoit sur leurs Côtes. Le même Historien, parlant des Gothins, qui selon sa description, devoient demeurer sur les frontières de Pologne & de Si-lésie, assure qu'ils se servoient de la Langue

Gauloise; voilà donc des Peuples établis aux extrêmités de la Germanie, qui ont la même Langue que les Gaulois & les Habitans de la Grande-Bretagne.

Un autre preuve, qui doit nous persuader que les Celtes parloient anciennement la même Langue, c'est que l'on trouve dans toute la Celtique les mêmes noms propres & les mêmes terminaisons, comme sont 1 mag, 2 brig, dur, dun, au, gau, rich, land, &c. L'Auteur prouve dans les notes qu'on ne trouvera aucune Contrée de la Celtique, ou ces terminaisons, qui ont chacune sa fignification particuliere, ne sussent en usage.

Il prouve la seconde proposition, qui est que la Langue Allemande est un reste de l'ancienne Langue des Celtes, par deux raisons qui lui paroissent convaincantes. La première est que les distérentes terminaisons, dont il vient de parler, subsistent encore dans la Langue Allemande, & y ont chacune une signification particulière, ce que l'Auteur justisse par une soule d'exemples. La seconde, c'est que la plûpart des mors que les Auteurs nous ont conservés, & qu'ils reconnoissent pour être tirés de la Langue Celtique, sont encore en usage dans le Tudesque, ou y trouvent au moins leur explication.

DEUXIEME EXTRAIT. Dans le second Livre de l'Histoire des Celtes M. Pelloutier traite de la manière de vivre de ces Peuples, de leurs Coutumes, de leurs occupations, de leur façon de penser sur les Arts & sur les Sciences, de leurs Poésses, & enfin de leurs vertus & de leurs vices. Nous allons parcourir, d'après M.P., tous les différens articles de l'Histoire des Celtes, articles qu'il a examinés & discurés avec beaucoup de soin & d'érudition, mais que les bornes étroi-

tes d'un Extrait ne nous permettent que d'ef-fleurer.

M. P. commence par une réflexion générale qui nous a paru extrêmement sensée. Les véritables Coutumes des Celtes, nous ditil, doivent être cherchées parmi ceux de ces Peuples, qui, n'entrerenant aucun commerce avec les Nations étrangères, n'avoient pas eu occasion d'en adopter les idées & les usages. Mais, avant que d'examiner qu'elles étoient les Coutumes dont il va nous entretenir, il a cru devoir nous faire connoître les Celtes par leurs qualités extérieures. Selon notre Auteur, ces Peuples avoient reçu de la nature une grande taille, beaucoup d'embonpoint, les chairs blanches & molles, les couleurs vives, les yeux bleus, le regard farouche & menaçant, les cheveux blonds & épais, un tempéramment robuste, qui résistoit également à la faim, au froid & au travail, mais qui supportoit mieux le froid que la chaleur, & qui ne pouvoir soutenir une fatigue de longue durée.

M. P. prouve que l'Europe étoit autrefois habitée par la même Nation, & qu'au lieu de tirer leur origine des Egyptiens & des Phéniciens, qui étoient déjà policés lorsqu'ils envoyerent des Colonies dans les Pays étrangers, tous les Celtes, sans exception, descendoient des Scythes, c'est-à-dire, d'un Peuple fauvage & barbare, qui n'avoit encore aucune connoissance des avantages que l'homme peut titer de sa propre industrie, ou du Pays qu'il habite. Les Scythes vivoient des fruits que la terre produit naturellement, de la chasse, du lait & de la chair de leurs troupeaux. Les Celtes se nourrissoient anciennement de la même manière. La biére étoit leur boifson la plus commune : ils n'ont connu le vin que fort tard: ils prenoient leurs repas comme nous, assis devant une table: leur vaisselle étoit de bois ou de terre : ils buyoient dans

des vases aussi de bois ou de terre, ou bien d'argent. Dans les festins on présentoit à boire dans des cornes d'animaux ou dans des crânes humains. Toutes les Nations Celtiques étoient dans l'idée, que la valeur est la seule vertu capable d'annoblir véritablement l'homme ; en conséquence de ce préjugé, les crânes des ennemis qu'un brave avoit tués, étoient pour lui & pour sa famille des titres de noblesse : ainsi il n'est point étonnant qu'ils les étalassent & s'en fissent honneur dans les occasions d'éclat, comme les festins; il y avoit des Scythes qui conservoient & qui employoient au même usage les tétes de leurs peres. C'étoit parmi eux le dernier devoir de l'estime & de l'amitié de boire dans les crânes de ses parens, & d'y faire boire tous leurs amis. A l'occasion de cette coutume barbare des Celtes, M. P. examine si ces Peuples ont été véritablement autropophages. Selon un grand nombre d'Auteurs anciens, il y avoit des Celtes qui mangeoient les prisonniers qu'ils faisoient à la Guerre, &, en général, tous les étrangers qui tomboient entre leurs mains; il y en avoit d'autres qui tuoient & mangeoient leurs propres peres, quand ils étoient parvenus à un certain âge. C'est ce qu'Hérodote attribue aux Massagétes; selon le même Historien, les Issédons n'égorgeoient pas à la vérité leurs parens: ils les laissoient mourir de leur mort naturelle, mais ils les mangeoient quand ils étoient morts. Quelques-uns assurent qu'il y avoit dans la Scythie des Peuples qui se nourzissoient ordinairement de chair humaine, & qui la regardoient comme le plus salutaire de tous les alimens.

Malgré tous ces témoignages & plusieurs autres que nous avons passés sous silence, M. P. est persuadé que cette imputation est faussé; il conviendra, si l'on veut, que dans des tems de famine & dans d'autres cas urgens, ou même

même dans des momens de fureur, les Celtes ont pu se nourrir de chair humaine, manger leurs ennemis, & boire leur fang, mais il soutient que, si l'on en excepte ces cas extraordinaires, qui ne prouvent rien par rapport à une coutunie constante & généralement établie, il n'y a aucune apparence d'accuser les Scythes & les Celtes d'avoir été des mangeurs d'hommes. La raison qu'en apporte M. P. c'est que parmi un si grand nombre d'Auteurs, qui ont fait mention de cette barbare Coutume des Scythes, il n'y en a aucun qui puisse être cité comme témoin oculaire : au contraire ils en parlent tous par ouidire, & s'expriment là-dessus, d'une manière Li incertaine & si peu précise, qu'on ne doit faire aucun fond sur ce qu'ils en racontent.

M. P. avoue néanmoins qu'il y avoit des Celtes chez qui on faisoit mourir les vieillards, comme inutiles à la société, & d'autres où la mode vouloit qu'un homme d'honneur renonçât volontairement à la vie, d'abord qu'il n'étoit plus en état de porter les armes. Si l'on ajoute à cela que les funerailles d'un Scythe ou d'un Celte, qui duroient ordinairement plusieurs jours, étoient pour les amis & pour les parens du défunt, un tems de bonne chère & de fête, on ne sera pas surpris qu'on ait imputé à ces Peuples de manger leurs morts.

La manière de vivre des Sarmates différoit à plusieurs égards de celle des Celtes. On comprend bien, à la vérité, que les deux Peuples étant Nomades, & négligeant l'agriculture, devoient vivre, comme les autres Sauvages, de la chasse, ou des racines & des fruits que la terre produit naturellement. Les Sarmates, aussi bien que les Celtes, semoient du millet, & s'en servoient principalement pour faire de la bouillie & de la biére. Mais, au lieu que les Celtes avoient des troupeaux de toute sorte de bétail, les Sarmates ne nourrissoient que des chevaux, & en tiroient la plus grande partie de leur subsistance. La chair de cheval,

Tome I.

le lait, le fromage de cavale étoient leurs alimens les plus ordinaires: ils ne sçavoient ce que c'étoit que de faire rotir ou bouillir la viande: les uns la mangeoient crue: les autres se contentoient de la mortisser, en la tenant pendant quelques heures fous leurs cuisses & fur le dos des chevaux qu'ils montoient; quand ils étoient pressés par la faim, ils ouvroient la veine d'un cheval, & buvoient le sang qu'ils en tiroient : le lait & le sang de cavale mêlés ensemble étoient pour ce Peuple, le plus délicieux de tous les mets : on reconnoît les vrais Sarmates, & on les distingue des autres Peuples, & en particulier des Celtes, par le goût. pour la viande, le sang de cheval, & le lait de cavale. Quoiqu'il foit vrai que quelques uns de ces derniers, pour s'être mêlés avec les Sarmates, les avoient imités en plusieurs choses.

Les Celtes passoient parmi les Anciens pour de grands dormeurs : ils couchoient par terre, & tout habillés : ils aimoient néanmoins la proprété, & à être bien vêtus; ces premiers Habitans de l'Europe ne bâtissoient ni Villes ni Villages : ils n'avoient pas même de demeures fixes. Obligés de parcourir successivement les campagnes, les forêts, les prairies, pour y faire subsister leur bétail, ils trouvoient leur avantage à mener une vie ambulante, & à ne point se séparer de leurs troupeaux, dont ils tiroient la plus grande partie de leur subfistance': ainsi ils passoient toute leur vie dans des chariots couverts, fur lesquels ils transportoient leurs femmes, leurs enfans, & leurs bagages, & passoient ainsi avec une extrême facilité de Pays en Pays, selon qu'ils y étoient déterminés par leurs besoins, leurs commodités, ou la crainte de quelque grand inconvénient. C'est donc bien inutilement que les Géographes prétendent déterminer au juste l'ancienne demeure des Suéves, des Vandales, des Alains & des autres Celtes; lors même que ces Peuples eurent commencé à s'appliquer à l'agriculture , ils ne renoncerent pas

d'abord à la vie errante & vagabonde à laquelle ils étoient accoutumés; ils changeoient tous les ans de demeure, & cultivoient de nouvelles terres:

Campestres melius Scythæ
(Quorum plaustra vagas rite trahunt domos)
Vivunt, & Rigidi Getæ,
Immetata quibus jugera liberas
Fruges & Cererem ferunt;
Nec cultura placet longior annuå.

aussi long-tems qu'ils n'eurent point de demeure fixe, ils cachoient leur moisson dans des cavernes souterraines; outre que le grain se conservoit parfaitement dans ces caves pendant plusieurs années, les hommes y trouvoient eux-mêmes une retraite contre les zigueurs de l'hiver, & un asse contre les incursions de leurs ennemis.

Quand ils quittoient une Contrée, ils cachoient si bien l'entrée de ces caves qu'il n'étoit pas possible à d'autres de les appercevoir. Lorsqu'ils eurent pris ensin le parti de se fixer dans un Pays, & de se loger dans des maisons, ils ne bâtirent cependant ni Ville, ni Village: chaque particulier occupoit un certain terrein & bâtissoit au milien de sa possession. Un certain nombre de ces Habitations formoit ce qu'on appelloit un Canton. Les Est pagnols, les Gaulois & les Thraces ont eu des Villes de bonne heure en comparaison des autres Celtes.

M. P. après avoir parlé de la nourriture & de la demeure des Celtes, traite fort au long de leurs habillemens: il prétend qu'ils se distinguoient sur-tout des autres Peuples par leur longue chevelure & par la manière dont ils l'arrangeoient. Il examine ensuite en quoi consistoient leurs richesses, & fait voir qu'ils n'avoient anciennement ni or ni argent, mais que leurs seules possessions étoient leur bétail & leurs esclaves, & qu'ils ne s'appliquoient ni à l'Agriculture, ni aux Arts mécaniques. Mais nouspassons légérement sur tous ces articles pour venir à ce qui regarde les études des Celtes.

Il sembleroit, dit M. P., que l'on auroit du composer d'abord en prose, & que l'art de taire des vers auroit été bien postérieur à celui d'écrire comme on parle naturellement. Il cst cependant certain que chez toutes les Nations: connues, les Poètes sont beaucoup plus anciens que les Historiens & que les Orateurs. Les Auteurs Grecs & Latins ont marqué le tems où l'on a commencé d'écrire en prose dans les deux Langues, au l'eu qu'il n'est pas possible de fixer le tems de l'invention de la Poësie: elle remonte au-delà des Olympiades & même du Siége de Troye. Avant l'usage de l'écriture, les Loix, la Religion, l'Hiltoire des Peuples, des Princes & des Familles ne se conservoient & ne se transmettoient à la Postérité que par la voie d'une tradition orale. Cette multitude de choses devoit extrêmement charger la mémoire: pour la soulager, l'on inventa les vers, qui, par le nombre déterminé des Syllabes, & par la cadence, aidoit à retenir ce qu'on vouloit appreudre. Toute la doctrine des Celtes étoit ainsi contenue dans des vers. Les Poëtes qui les composoient portoient le nom de Bardes, qui désigne un Chantre & un Musicien : la considération que l'on avoit. pour les Bardes étoit si grande, que leur préfence & leurs exhortations avoient fouvent atrêté des armées prêtes d'en venir aux mains; le sujet de leurs Poësses étoit quelquesois historique. On y célébroit l'origine des Peuples, leurs migrations, leur guerres, en un mot, tout ce qui s'étoit passé de remarquable parmi eux. D'autres Poemes renfermoient les Loix, les Coutumes, les Dogmes & les devoirs de la Religion; d'autres étoient ce que nous appellerions aujoritd'hui des Hynnes & des Cantiques sacrés : ils en avoient sur toutes fortes de sujets; sur la naissance, sur le mariage, fur la mort, pour les enterremens, pour les Sacrifices & les Solemnités Religienses, pour la Guerre & pour la Paix. Il y avoit des Hymnes que l'on chantoit les jours de

combats en allant à la charge, & qui servoient à allumer le courage du Soldat : il y en avoit aussi que le vainqueur entonnoir en revenant du combat pour remercier Dieu de la victoire qu'il venoit de remporter : les Ouvriers avoient des chansons qui les amusoient pendant leurs travaux. Quelques-uns avoient composé des vers licentieux: ils appelloient ces vers Vallimachia, c'est-à-dire, des Chansons scandaleuses. Cependant les Poësses les plus à la mode chez eux étoient des Odes qui commencoient par la louange des Dieux, & qui finissoient par l'éloge des grand Hommes qui s'étoient distingués par leur vertu & par leur bravoure, principalement de ceux qui avoient sacrifié leur vie pour le bien de la Patrie : on récitoit ces Odes dans les festins, & en allant au com-

M. P. pense que la Poésse des Celtes étoit rimée. Il ne peut; à la vérité, citer aucun Auteur ancien en faveur de son sentiment; mais, dit-il, si l'on considére que les plus anciens Poëmes des François, des Germains, des Peuples du Nord, & même des Persans sont tous écrits en rimes, on ne doutera pas que cet usage, qui distingue notre Pocsie de celle des Grecs & des Latins, ne vienne originairement des Celtes. M. P. croit encore que les anciennes Poesses des Celtes étoient partagées en Strophes : on les chautoit en les accompagnant d'instrumens & de danses: les danseurs, armés de pied en cap, battoient la mesure en frappant de leurs épèes & de leurs hallébardes contre les énormes Boucliers qu'ils portoient. Tout cela servoit, suivant les apparences, à marquer la cadence, à animer le chant, & à exprimer les divers mouvemens que les Hymnes qu'on chantoit excitoient dans l'ame.

Ces Poésies, au reste, saisoient toute l'érudition des Celtes, car ils méprisoient souverainement les Sciences: ils tenoient même à déshonneur de sçavoir lire & écrire: la Guerre

étoit leur unique profession; la jeunesse ne faisoit point d'autre apprentissage que celui des armes : les hommes faits alloient tous à la Guerre, & ils y alloient aussi long-tems qu'ils étoient en état de servir : ils attachoient même aux armes la félicité de l'autre vie : ils souhaitoient de mourir à la Guerre, parce qu'ils étoient dans l'idée qu'un homme qui mouroit d'une mort naturelle étoit exclu du bonheur à venir, ou au moins qu'il n'atrivoit pas au même degré de gloire & de félicité, que celui qui perdoit la vie les armes à la main; ces principes avoient une influence, générale sur toute la manière de vivre de ces Peuples : ils étoient toujours eu Guerre avec leurs voifins : ils foutenoient que l'intention de la Divinité étoit que le plus fort dépouillat le plus foible; & , selon eux , le duel étoit un moyen dont Dieu se servoit pour décider entre deux contendans de la bonté de leur droit. Ils fournissoient des troupes à tous ceux qui leur en demandoient : leurs exercices étoient tous militaires, & n'avoient point d'autre but que d'endurcir les corps aux travaux de la Guerre, de les rendre sains, légers, vigourcux: ils s'exerçoient à passer à la nage les Fleuves les plus larges & les plus rapides : la chasse étoit aussi un de leurs exercices favoris : ils faisoient de très-fréquens & de trèslongs festins. M. P. finit ce Livre par décrire le caractère, les vertus & les vices des Celtes.

Cet Ouvrage est infiniment curieux & agréable à bien des égards. Il est plein d'une érudition extrêmement variée. L'Auteur ne se contente pas de prouver ce qu'il avance, il accompagne toujours ses preuves de réslexions judicieuses, d'où il tire ensuite des conséquences très-étendues & très-propres à éclaireir l'Histoire & les Antiquités de tous les disférens Peuples de l'Europe; aussi M. P. a-vil composé son Livre pour servir d'introduction à une Histoire générale d'Allemagne, à laquelle il nous assure qu'il travaille actuellement.

de l'Histoire des Celtes Tome XXXIII. page 185-220. & Tome XXXIV. pag. 1-34. de la Bibliothèque Françoise, ou l'Histoire Litteraire de la France, imprimée chez H. du Sauzet. Le Journaliste termine ainsi son premier Extrait : » On ne peut affez admirer M. » Pelloutier d'avoir trouvé le moyen d'em-» bélir par sa profonde Littérature & sa judi-» cieuse Critique un sujet, qui, tout beau qu'il » nement & de son goût. «

On peut voir deux autres Extraits » est en lui-même, ne reveille pas d'abord une » foule d'idées agréables & instructives que » l'Auteur y sçait découvrir. » Le second Extrait finit par cette réflexion: » Il est à fouhai-» ter, pour l'avantage de la république des Let-» tres ; que ce sçavant homme (M. Pelloutien). » publie sans différer la continuation de cette » Histoire générale des Celtes, qui donne une » si haute idée de son érudition, de son discer-

APPROBATION.

T'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, l'Ouvrage de Pelloutier, intitule Histoire des Celtes; & je crois qu'on peut en permettre la réimpression. A Paris, ce 121 DUPUY. Novembre 1769.

PRIVILEGE DU ROI.

OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris , Baillifs , Sénéchaux , leurs Lieutenaus Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra , SALVII: Notre amé le St. de Chiniac de la Patlide. Avocat en notre Patlement, Nous a fait expoter qu'il défireroit faire imprimer & donner au Public : L'Histoire des Celtes, & un Discours sur la Nature & les Dogmes de la Religion Gauloife, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six aunées consecutives, à compter du jour de la date des Presentes. Faisons déseuses à tous Imprimeurs. Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles spient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme audi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire veodre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission éxpresse du dit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contresaits, de trois mille livres d'amende, coutre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront euregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impressou des dits Ouvrages fera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux. Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de les exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression desdits Ouvraces, fera remis dans le même état où l'Apptobation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal. Chevalier, Chancelier Gatde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en fera enfuite remis deux exemplaires daus notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU; le cour à peine de nullité des Présentes. Du conteuu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & passiblement, sans souffrir qu'il leur soit sait aucun trouble ou empêchement. Voulons que l'i copie des l'résentes; qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin des dits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secrétaires, foi solt ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre, Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & non-obstant clameur de haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le Mercredi treizième jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent soixante-neuf, & de notre regne le cinquante-cinquième. Par le Roi en son Conseil.

Registré sur le Registre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 877. fol. 73, consormément au Réglement de 1923, qui fait désenses Art. 41. à toutes perfonnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de sournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires presents par l'Article 108. du même Reglement. A Paris, ce 16 Déc. 1769.

Signé, KNAPEN, Adjoint.

HISTOIRE



HISTOIRE DES CELTES.

LIVRE PREMIER,

De l'origine des Celtes; des Pays que ces Peuples occupoient anciennement; des différens Noms qu'ils ont porté ; de la Langue qu'ils parloient dans les premiers tem's.

CHAPITRE PREMIER.



ES Celtes ont été connus anciennement fous le nom général de Scythes. C'est celui que les Grecs donnoient à tous les Peuples qui habitoient le long du Danube, & au-delà de ce fleuve, jusques dans le fond du Nord (1).

Les Celtes faifoient partie des anciens Scythes.

Strabon nous apprend que « les Auteurs (2) de la première Anti- Fles Auteur » quité, distinguoient les Scythes établis au-dessus du Pont-Euxin, ac la premie

de la premie

⁽¹⁾ Voyez Strab. lib. 1. p. 33. lib. XI. p. 570. (2) Voyez Strab. lib. XI. p. 507.) Ces Auteurs Tome I.

HISTOIRE DES CELTES,

diffinguent les Scythes Hyperboréens , Sauromates & Arimaspes.

» du Danube & de la Mer Adriatique, en Hyperboréens, Sauro-Luropéens en » mates & Arimaspes; & ceux qui sont au-delà de la Mer Caspienne, » en Saces & Massagetes. » Les premiers étoient donc établis en Europe; les autres avoient leur demeure en Asie. On ne parlera, quant à présent, que des Scythes Européens.

Les Sauromates confer aujourd'hui ce nom.

Les Sauromates ou Sarmates sont connus encore aujourd'hui sous le vent encore même nom: il sert à désigner tous les Peuples qui parlent la Langue Esclavone, les Moscovites, les Polonois, les Bohémiens, les Venetes, & plusieurs autres.

Les Hyperboréens font Alpes & du Danube.

Les Hyperboréens font les Celtes établis autour des Alpes & du Dales Celtes des nube; on le prouvera après quelques réflexions préliminaires qu'il convient de faire à leur sujet. Les Anciens les plaçoient au-delà des Monts Riphéens (3), & les Monts Riphéens des plus anciens Aureurs, font les Alpes.

Frreurs des anciens Aupolition du pays des Hyperboréens.

On vouloit encore que les Hyperboréens fussent situés sous le Pôle anciens du Arctique, & par conséquent dans un climat extrêmement froid, où l'air étoit toujours emplumé (4), c'est-à-dire, plein de neige, & où le soleil ne paroissoit que six mois de l'année. L'opinion commune étoit que le vent du Nord [Boreas] fortoit des Monts Riphéens (5); on en concluoit que ce vent ne fouffloit point chez les Peuples qui habitoient au-delà. C'est par cette raison qu'on leur donna le nom d'Hyperboréens, ou de gens qui demeurent au-delà du vent du Nord.

> Cette fausse idée fût une source d'erreurs pour les Géographes & les Historiens qui écrivirent dans les siècles suivans. Lorsque, les Gaules & la Germanie eurent été découvertes, on s'apperçut que le vent du Nord y fouffloit comme par tout ailleurs; on n'y trouva, ni cette terre voisine du Pôle & toujours couverte de neige, ni ce jour & cétte nuit al-

sont, sans doute, Aristée de Préconnese, Isigo-, urb. p. 654. 727. nus de Nicée, Ctésias, Oncsicrite, Polystephane, Hégesias; ils étoient, au rapport d'Aulu-Gelle, remplis de fables & de choses incroyables. (Voyez A. Gel. Noct. Attic. lib. IX. cap. IV. p. 211.)

(3) Voyez Solin. cap. XXXVI. Plin. Hift. Nat. lib. IV. cap. XII. p. 47 I. Strab. lib. 1. p. 62. Pompon. Mela. lib. III. cap. V. pag. 77. Clem. Alex, Strom. lib. I. cap. XV. p. 305. Steph. de |

4) Tirepopepos Solin. cap. XXXVI.

⁽⁵⁾ Apollonius dir que les sources du Danube υπέρτγοι s Βορέαο, Pinaíous ένδρεσσιν, c'est-à-dire, au-delà des haleines du vent Boreas, dans les Monts Riphéens. Hyperbotei suprà Aquilonis flatum habitantes. (Voy. Apollon lib. 1V. v. 285. Festus P. Diac. p. 297. Virg. Georg. III. v. 196. & notas servii.)

ternativement de six mois, dont les Anciens avoient parlé. Il fallut donc' toujours reculer vers le Nord & les Monts Riphéens, & les Peuples qui étoient assis aux pieds de ces Montagnes, où les placer dans quelque pays inconnu, dans quelque climat où personne n'eût encore pénétré. Les plus anciens Auteurs (6) avoient dit que les Hiperboréens étoient établis autour du Danube; ceux qui vinrent dans la suite les transporterent (7) aux extrêmités septentrionales de l'Europe. Ils mirent à la place du Danube le Tanais, fleuve qu'ils faisoient descendre de certains Monts Riphéens, qui n'existérent jamais que dans leur imagination. D'autres placerent les Hyperboréens dans une île de l'Océan, à l'opposite (8) de la Celtique; d'autres ensin les placerent au Nord (9) de la Thrace, le long de l'Ebre, ou autour du Pont-Euxin.

On peut excuser ces différentes opinions & même les concilier. Les Celtes, qui dans l'origine furent appellés Hyperboréens par les Grecs, occupoient effectivement toutes les dissérentes contrées qu'on leur afsigne. Mais, les Monts Riphéens des plus anciens Auteurs Grecs, sont les Alpes, Montagnes toujours couvertes de neige, les Hyperboréens font les Celtes qui demeuroient au-delà de ces Monts. Cluvier (10) le prouve d'une maniere incontestable. Il prouve aussi que les véritables Hyperboréens, les Peuples qui ne voyent point le foleil pendant six mois de l'année, doivent être placés du côté du Groenland & de la nouvelle Zemble, c'est-à-dire, dans un pays que les Anciens n'ont point connu.

Il cite à ce sujet des Auteurs qui ont dit formellement que « les Monts " Riphéens sont les Alpes, & que tous les Peuples qui demeurent au » pied de ces Montagnes, sont appellés en commun Hyperboréens.» De ce nombre sont Protarchus (11) & Possidonius (12). L'autorité de

Cluvier a

Auteurs se remarquent dans l'Ouvrage d'Etienne de Bysance. Après avoir rapporté le sentiment des anciens Géographes, cet Auteur cite ce qu'ont pensé ceux qui les ont suivis. (Voy. Steph. de urb. p. 727.)

⁽⁷⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. IV. cap. XII. p. Argonaut. lib. II. p. 211. 464 471. lib. VI. cap. XIII. p. 667 Virgil. Georg lib. 111. v. 381. lib. IV. v. 517. Poinpon. Mela. lib. III, cap. V. p. 77. Solin. cap. XXXVI.

⁽⁶⁾ Cette différence & ce changement des Lucan. lib. III. v. 272. Oros. lib. I. p. 8. Strab. J. p. 62. Paul. Diac. lib. XIV. p. 182.

⁽⁸⁾ Voy. Hecat. Ap Diod. Sic. lib. II. p. 130.

⁽⁹⁾ Voy. Valer. Flac. lib. 11. v. 519. Martial. lib. VII. p. 91. IX. p. 127. 136. Lucan. lib 11. v. 640. Vib. p. 343. Dionys. Perieg. v. 314. Apoll.

⁽¹⁰ Voy. Cluvier. Germ Ant. p. 6-9.

⁽¹¹⁾ Voy. Steph de urb. p. 727.

⁽¹²⁾ Athen. lib. VI. cap. IV. p. m. 174.

HISTOIRE DES CELTES,

celui-ci doit être d'un très-grand poids, puisqu'il avoit voyagé dans les Gaules. Il y avoit appris que "l'on appelloit autresois Monts Ri"phéens cette chaîne de Montagnes à qui on avoit donné le nom
"d'Olbes (13), & qui de son tems, portoit celui d'Alpes. " Cluvier
"ajoute que "beaucoup d'Auteurs Grecs (14) ont placé les sources du
"Danube dans le pays des Hyperboréens & qu'ils ont sait descendre ce
"sleuve des Monts Riphéens" (15).

Nouvelles preuves de cette vérité. Plutarque (16) a conservé un passage d'Héraclide de Pont, qui confirme ces preuves. » La nouvelle, y est-il dit, arriva d'Occident, qu'une » Armée, venue du pays des Hyperboréens, avoit pris une ville Grec» que nommée Rome, située près de la grande Mer. » Plutarque » ajoute, qu'Aristote donne le nom de Celtes à ceux qu'Héraclide ap» pelle Hyperboréens «. Il faut bien que les Hyperboréens demeurassent au tour du Danube, ou qu'ils ne sussent pas aussi éloignés de la Grece, que le prétendent ceux qui les placent au fond de la Moscovie. On leur attribuoit l'établissement de l'Oracle (17) de Delphes, où, suivant la coutume des Scythes & des Celtes, l'image d'Appollon n'étoit anciennement qu'une simple colomne (18). On disoit aussi qu'ils avoient long-temps (19) envoyé en Gréce, & particuliérement dans l'île de Délos (20), les prémices de leurs fruits pour y être offerts à Apollon.

(13) Nous verrons en son lieu que les Celtes donnoient le nom d'Olbes ou d'Alpes à toutes sortes de Montagnes. Voyez ci-dessous, Chap. XV. vers le milieu.

Gerin. I. Plin. Hift. Nat. lib. IV, cap. XII.) Les Anciens comprenoient fous le nom d'Alpes, les Montagnes de la Noricie, qui est aujourd'hui la Baviere, & celles de la Vindelicie, qu'on nomme maintenant la Suabe. (Voy. Flor. lib. III. cap. XX. p. 376.) Delà vient que Strabon met expressement la fource du Danube dans les Alpes. (Voy. Strab. lib. IV. p. 207.)

(16) Voy. Plutarch. Camill. Tom. I. p. 140.

(17) Voy. Paufan. Phoc. V. p. 809.

(18) Clem. Alexand. Strom. lib I. p. 349.

(19) Voy. Pindar. Olymp. III. Herodot. lib. IV. cap. 33. Solin. cap. 26. Paufan. p. 77. 392.

⁽¹⁴⁾ Voy. Ci-dessus Note (5). Le Scholiaste d'Apollonius remarque, que son Auteur sait sortir le Danube du pays des Hyperboréens & des Monis Riphéens, à l'exemple d'Eschyle, qui disoit la inême chose dans une de ses Tragédies, intitulée Promethée dédié. (Voy. Apollon. p. 413.) Le même Scholiaste dit ailleurs que selon Possidonius, les Hyperboréens sont établis autour des Alpes d'Italie; que, selon mnascas, les Hyperboréens étoient appellés de son tems Delphes. (ub. supr. p. 21.) Cluvier prétend qu'il faut lire Celtes. Casaubon, dans son Commentaire sur Athenée, dit que S. Basile sait sortir le Pô des Monis Riphéens. (Voy. Casaub. in Athen. p. 406.)

⁽¹⁵⁾ A proprement parlet, le Danube ne defcend point des Alpes, mais d'une hauteur de la Forêt Hercynie en Suabe. Tacite & Pline appellent cette hauteur le mont Abnoba. (Voy, Tac.)

⁽²⁰⁾ Délos est une des Cyclades. Apollon y avoit un Temple, & l'on prétendoit que c'étoir le lieu de sa naissance. (Voyez. Apollon. p. 34. Strab. lib. X. p. 285.) L'île de Délos se nomme aujourd'hui les Sdilles. L'ancien nom vient de d'alos, maniseste, apparent, parce qu'étant cachée sous les stots, elle parut, disent les Poètes, pour donner retraite à Latone, que Junon poursuivoit.

On publioit encore à leur sujet bien des choses qui sentent la fable, mais qui ne laissent pas d'avoir quelque fondement. Ils n'avoient d'autre retraite (21) que les bois & les forêts, & ne se nourrissoient que des fruits de la terre. Ils passoient leur vie sans chagrin, sans inquiétude. Ils ne connoissoient ni discordes, ni divisions. Ils étoient également attachés aux loix de la justice & de l'équité. Ils rendoient chaque jour aux Dieux, & surtout au foleil (22), un culte public & particulier. Toutes les instructions qu'ils donnoient à leurs enfans, avoient aussi pour but de les former à la vertu, à la piété. Une maniere de vivre si sage, si réglée, servoit à prolonger leurs jours, & les garantissoit de toutes sortés de maladies & d'incommodités; ainsi la paix & le bonheur regnoient parmi eux sans altération: leurs sociétés formoient un contraste frappant avec celles des Grecs (23). Lorsqu'ils étoient parvenus à une vieillesse avancée; lorsqu'ils étoient, pour ainsi-dire, rassassés de jours, ils quittoient par une mort volontaire, une vie qui leur étoit à charge: ce moment même étoit pour eux un plaisir & un triomphe. Ils se régaloient avec leurs parens & leurs amis, chantoient, dansoient, fe couvroient de lauriers, &, avec cet appareil, ils montoient gaiement sur un rocher, d'où ils fe précipitoient : c'étoit, selon eux, la mort la plus glorieuse. Clément d'Alexandrie dit seulement (24), que quand ils avoient atteint l'âge de soixante ans, on les menoit hors des portes, & qu'on leur ôtoit la vie. Nous verrons ailleurs que tout cela convenoit aux Celtes, qui conserverent long-temps les différentes coutumes dont on vient de parler.

Les fables qu'on a débitées sur les Arimaspes jettent dans un plus grand Les Arimasembarras à leur sujet. On les plaçoit en Asie. Ils (25) n'avoient, dit-on, peut-être, un qu'un œil au milieu du front : c'est delà qu'ils avoient reçu le nom d'A- le.ix.

^{· (21)} Voy. Pompon. Mela. lib. III. cap. V. Solin. (XV. p. 305. & ci-dessous Chap. X. à la fin. eap. 26. Plin. Hift. Nat. lib. IV. cap. XII. p.472. Pindar. Pyth. Od. X.

⁽²²⁾ On prétend qu'ils offroient des Anes à Apollon. (Voy Clem. Alexand. Tom. I. p. 18. Pindar. Pyth. Od. X.) C'étoit, au contraire, de petits Chevaux.

⁽²³⁾ Clem. Alexand. Strom. lib. IV. p. 545.

⁽²⁴⁾ Voy. Clem. Alexand. Strom. lib. I. cap. cap. IV. p. 247.

⁽²⁵⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. VII, cap. II. p. 6. lib. X. cap. XLIX. p. 441. Strab. lib. I. p. 21. Pompon. Mela. lib. II. cap. I. p. 37. Solin. cap. 25. Amm. Marcell. lib. XXIII. cap. VI. p. 368. Paufan. Attic. cap. XXIV. p. 57. 58. Atcad. cap. II. p. 601. Apulef. Milef lib. XI. p. 748. Serv. in Eclog. Virgil. VIII. v. 27. A. Gell. lib. IX.

HISTOIRE DES CELTES,

rimaspes, expression qui, dans l'ancienne langue (26) des Scythes, signifioit borgne. Ils étoient voisins des Hyperboréens : ils confinoient aux Griffons, & leur faisoient une guerre continuelle.

Les Griffons étoient certaines bêtes fauvages, qui tiroient de la terre une grande quantité d'or & de pierres précieuses, les gardoient avec la même vigilance, & les défendoient avec la même fureur, que pourroient le faire ces avares, à qui l'on arracheroit plutôt la vie que leurs tréfors.

Toutes ces fables que l'on a fort long-temps rebatues, tiroient leur origine, du Poëme (27) d'Aristée de Préconnesse: on lui a donné le nom de Charlatan (28) & d'Imposteur : un homme qui vouloit faire passer un ouvrage aussi extravagant, pour une histoire véritable, qui se vantoit (29) d'avoir parcouru le pays des Arimaspes d'un bout à l'autre, méritoit bien qu'on l'appellât ainsi.

Ils étoient vraisemblablement des Sarmates.

Y avoit-il quelque vérité cachée sous des contes si ridicules? On y entrevoit seulement que les Arimaspes, supposé qu'ils ayent jamais existé, étoient des Sarmates. Ces Peuples bornoient le pays des Hyperboréens; ceux-ci passoient chez les Arimaspes (30) pour porter en Gréce les prémices de leurs fruits; & nous verrons bientôt que les Celtes & les Sarmates étoient voisins, ils étoient même mêlés du côté de l'Orient.

Cette conjecture se confirme par la circonstance de cet œil qu'ils avoient, dit-on, au milieu du front: cela n'indique-t-il pas, que les Arimaspes étoient des Archers, qui fermoient un œil (31) pour viser plus sûrement, & pour mieux diriger leur coup? Il est certain que les Sarmates se servoient ordinairement, de l'arc & de la flêche, au lieu que ces armes étoient presque inconnues aux Celtes, qui, dans le commen-

Scythice designat, Maspos ausem oculus est. (Voy. Berkel. ad Steph. de urb. p. 360.)

⁽²⁶⁾ Selon Hérodote, Arima désigne en Scythe l'unité, & Spa l'ail. (Voy. Herodot. lib. 1V. cap. XXVII.) Leibnitz dérive le nom d'Arimaspes ; de deux mots de l'ancien Tudesque, Arm, pauvre, & Spehem, épier. Vey: Mifcellan. Borolinenf. Tom. I. p. 5.) La conjecture n'est pas hemeuse; & si les Arimaspes sont, comme on a lieu de le san. Atric cap. XXXI. p. 77. Plin. lib. IV. cap. foupconner, un Peuple Sarmate, elle tombe tout-à-fait. Eustathe eite le passage d'Hérodote d'une maniere un peu différente : Ari unitagem Periegete. v. 31.

⁽²⁷⁾ Voy. Herodor. lib. IV. cap. 13-27.

⁽²⁸⁾ Voy. Strab. lib. XIII. p. 589.

⁽²⁹⁾ Voy. Athen. lib. XIII p. 451.

⁽³⁰⁾ Voy. Herodot. lib. IV. cap. 13-27. Pau-XII. p. 467-451.

^{&#}x27; (31 C'est la conjecture d'Eustarhe sur Denys

cement, n'étoient armés que du bouclier & de la lance. Il faut pourtant avouer qu'on seroit porté à regarder les Arimaspes, comme un être de raison, si Diodore de Sicile ne nous apprenoit (32) que les Arimaspes, surnommés Evergétes, existoient du temps d'Alexandre-le-Grand, qui les soumit à sa domination.

CHAPITRE II.

Voila en abrégé ce que les Auteurs de la premiere antiquité avoient remarqué par rapport aux Peuplesdu Nord. Cette antiquité même, ne remente pas bien haut. Aristée de Préconnese est le premier qui ait parlé des Hyperboréens: il vivoit vers la LVII (1) Olympiade, c'est-à-dire, 550 ans av. l'Ere Chrétienne. Suivant toute apparence, les Grecs ne commencérent à connoître les Celtes, que fort long-temps après. Hérodote (2) en parle à la vérité dans son Histoire, mais il ne les a connus que de nom; ce qu'il en rapporte en est une preuve assez claire (3). Le Danube, dit-il, a sa source dans le pays des Celtes, près de la ville de Pyrrhene (4). Les Celtes demeurent au-delà des colomnes d'Hercule; ils sont voisins des Cynésiens, & le dernier des Peuples qui sont établis en Europe du côré de l'Occident «. Ailleurs, il avoue de bonne soi, que tout le pays qui est au delà du Danube, étoit entiérement inconnu de son tems (5).

On reconnut bien que ce vaste pays étoit habité par deux Peuples entiérement dissérens; mais ce ne sut, que lorsque les Grecs & les Romains eurent passé le Danube, & pénétré dans la Scythie. Dès-lors on

Les plus anciens Auteurs, qui ont parle des Hyperboréens, neremennent pas au-delà de la LVII. Olympiades.

Les Celtes & les Sarmates font les deux peuples qui oc upoient autr. foistoute l'Europe.

(32) Voy Diod. Sie, lib, XVII. p 552. Il semble qu'un ancien Auteur, cite par Etienne de Bysance, les place autour de la Forêt Hercynie. (Voy. Steph de urb. p 694-359. Pline fait aussi mention de cettains Acimasperqui portoient anciennement le nom de Cacidares. Voy Plin. lib. VI. cap XVII. p. 6782) Cyrus, Roi de Perse, avoit donné aux Arimaspes le nom d'Evergetes, c'est-à-dire, biensaiteurs, patce qu'ils lui amenerent 3000 Chariots chargés de bled dans un aems où la famine étoir si grande dans son ar mée, que les Soldats étoient réduits à se man-

ger les uns les autres. Lucain parle aussi des Arimaspes. (Voy. Diod. Sic. lib. XVII. p. 552. Lucan, III. v. 281 VII. v. 7,6)

(1) Voy. Scalig. Thef. Temp. p. 316.

(2 Cet Auteur écrivoir vers la LXXXIII. Olympiade, 469, ans avant J. C.

(3) Voy. Herod. lib. II. cap. 33. ltb. IV. cap.

' (4) Il fait des Monts Pyrenées une Ville de ce nom, & confond ces montagnes avec celles des Alpes.

(5) Voy. Herodot. lib. V. cap. 10.

commença à les distinguer; les uns surent appellés Sauromates ou Sarmates (6); les autres reçurent le nom de Celtes, de Celto-Scythes (7), d'Iberes, de Celtiberes, de Gaulois, de Germains, &c (8). Le nom de Scythes ne demeura propre, qu'à des peuples inconnus, qui habitoient, soit dans le fond du Nord, soit dans quelqu'autre contrée où les voyageurs n'avoient point encore pénétré. On peut dire en général, que les Celtes occupoient les parties occidentales de l'Europe; l'Espagne, les Gaules, les trois Royaumes de la Grande-Bretagne, la Germanie, les Royaumes du Nord, avec une partie de l'Italie. Les Sarmates aucontraire, étoient établis du côté de l'Orient, à peu près dans les mêmes, Pays qu'ils occupent encore aujourd'hui. En certains endroits, ces deux Peuples étoient mêlés (9): de ce mêlange vint un troisième Peuple qui tenoit quelque chose des Celtes & des Sarmates. Tels étoient les Bastarnes (10), les Peucins, les Venedes, les Fennes, & plusieurs autres.

Caractere d.s

Au reste, les Celtes & les Sarmates étoient deux Peuples entièrement dissérens (11). Dès la premiere antiquité, on voit une dissérence sensible, & une espèce d'opposition entre les coutumes & la maniere de vivre des uns & des autres. Les Sarmates, à l'exemple des autres

(9) Voy. Strab. lib. VII. p. 296. Arrian. Exp. Alex. pag. 8.

(10) Voy. Tacit. Germ. cap. 46.

⁽⁶⁾ On prétend que ce nom leur fut donné par les Grees, parce qu'ils avoient des yeux ronds, & ressemblans à ceux du Lésard. (Foy. Car. Steph. Dictionnar.) La conjecture du savant Bocharr, qui décive ce mot de l'Hebreu, est fort ingénieuse. Sarmate vient, selon lui, de IND NW, Sar Madai, ce qui signisse Medorum reliquia, les restes des medes; essectivement, les sarmates & les medes étoient un même peuple, comme on le remarquera ci-après. Il sera question dans la suite des noms de Seythes, Celtes, Iberes, &cc. (Voy. Bochart Geog. Sac. lib. III. cap. 14. in fin.)

⁽⁷⁾ Voy. Strab. lib. I.p. 33. lib. XI. p. 507.) **
Plurarque appelle les Cimbres & les autres Peuples, qui furent défaits par marius, Celio-Seythes.

[Voy. Plutarch. in mario tom. I. p. 411.)

⁽⁸⁾ Pline dit que le nom de Scythes demeura propre à des Peuples qui habitoient dans des climats inconnus à presque tout le reste des hommes. (Voy. Plin. Hist. Nat. lib. IV. cap. XII. p.466. & f.) Mais il faut prendre les paroles de cet His-

torien dans un sens général. Le nom de Scythes ne se perdit que sort tard. Des Auteurs le donnent encore à des Peuples connus. Horace le donne aux Illyriens, & Dion aux Bastarnes & aux Daces. (Voy. Horat. Od. lib. II. Od. II. Dio. lib. XXXVIII. 64. lib. LI. p. 460.) Radagaise, qui, du tems de l'Empereur Honorius, passa en Italie avec une nombreuse armée de Goths, est appellé un Prince Scythe. (Voy. Duches. Rer. Francetom. I. p. 808. Isidor. Chronic. p. 713.) Dans le IX. siècle Audradus Modiens appelloir encore Scythes, les Normands, qui de son tems, désoloient la France. (Voy. ci-dessous, p. 10 & Duchesn. tom. 11. p. 361.)

⁽¹¹⁾ Procope se trompe assurément quand il dit que les Goths, les Vandales, les Visigons, les Gépides (qui étoient tous des Peuples Celtes) sont les Sauromates & les Melanchlanes des Anciens. (Voy. Propop. Vandal. lib. 1. cap. 11. p. 178.)

Scythes, alloient tous à la guerre; mais ils n'avoient que de la Cavalerie, ou plutôt (12) ils étoient toujours à Cheval: on les voyoit, vendre, acheter, tenir leurs assemblées, expédier leurs assaires, faire leurs visites, prendre leurs repas & leur sommeil sur leurs chevaux. On trouve dans Ammien Marcellin (13), & dans Zosime (14), que les Huns (Peuple Sarmate) s'accoutumoient tellement à passer le jour & la nuit sur leurs chevaux, qu'ils en perdoient en quelque maniere l'ufage des jambes. Il y avoit plusieurs de ces Nations qui habitoient le long du Danube & dans le voisinage de la Gréce, & on ne doute pas que ce ne soit la véritable origine des Centaures (15).

La chair crue servoit de nourriture aux Sarmates (16); ils la faisoient mortifier en la mettant sous leurs cuisses, sur le dos du cheval. Un de leurs mets les plus délicieux, étoit le lait & le fang de cavale (17), mêlés ensemble. Leur maniere de s'habiller ressembloit beaucoup à celle des Médes: ils portoient une robe qui leur descendoit jusqu'aux talons. L'arc & la flêche (18) étoient leurs armes; mais ils se servoient aussi d'une lance fort longue (19) qu'ils appuyoient contre le genou, pour pousser & renverser leur ennemi avec plus de force. Ils époufoient plusieurs femmes, les menoient (19) à la guerre, & même au combat : parmi eux, les filles ne pouvoient se marier, qu'elles n'eusfent tué un des ennemis de leur pays.

Les Celtes avoient une maniere de vivre toute différente. Quoiqu'ils Caractere des eussent de la cavalerie, leur principale force consistoit dans l'infanterie; ils l'exerçoient à la course, & à faire de longues traites (20). Ils entretenoient une grande quantité de bétail, & se nourrissoient de leur chasse, du lait & de la chair de leurs troupeaux. Leurs habits étoient (21) justes au corps, à la réserve du Sagum, espèce de manteau court,

⁽¹²⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 46.

⁽¹³⁾ Vey. Ammian. Marcell. lib. XXXI. cap. IIL p. 6ts.

⁽¹⁴⁾ Voy. Zosim. lib. IV. cap. XX. p. 388.

⁽¹⁵⁾ Les Centaures étoient, selon la Fable, demi-hommes & demi-chevaux.

⁽¹⁶⁾ Voy. Ammian. lib. XXXI. cap. III. p. 615.

⁽¹⁷⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. XVI. cap. XI. p. 466. Virgil. Georg. lib. III. v. 461. martial. Epigr. lib. I. p. 3. Silius Iralic. lib. III. p. 129.

Tome I_{\bullet} .

Clem. Alex. Pædag. lib. 111. cap. 3.

⁽¹⁸⁾ Pausan. Attic. cap. XXI. p. 50.

⁽¹⁹⁾ Voy. Tacit. Hift. lib. I. cap. 79. Valer. Flac. Argon. VI. v. 236.

⁽²⁰⁾ Voy. Pompon. Mela. lib. III. cap. 4. Herodot. lib. IV. cap. 116. Vales. exc. ex. Nicol. Damasc. p. 516.

⁽²⁰⁾ Voy. Tacit. Getm. cap. 46.

⁽²¹⁾ Voy. Tacit. Gezm. cap. 17.

qu'ils àrrêtoient pardevant avec une boucle, & qui descendoit à peine jusqu'aux hanches. Au lieu de l'arc & de la flêche, ils portoient d'énormes boucliers, & des lances (22), dont ils fe fervoient pour combattre de près & de loin. La Polygamie étoit inconnue parmi eux, leurs femmes les fuivoient à la guerre, elles leur portoient des rafraîchissemens; mais ordinairement, lorsqu'il falloit en venir aux mains avec l'ennemi, elles se tenoient à l'écart.

Enfin la Langue des Celtes (23) & celle des Sarmates, différoient anciennement comme elles différent encore aujourd'hui. On en trouve une preuve dans Ovide; de fon exil dans la ville de Samos, fituée fur le Pont Euxin, il écrivoit à Cotta (24), qu'il avoit déjà appris la Langue des Getes (25) & des Sarmates, Peuples établis autour de cette ville.

A la vérité la Langue Allemande qui vient de celle des Celtes, & la Langue Esclavonne ou Sarmate, ont plusieurs mots communs, soit qu'il y ait eu anciennement une Langue originelle dont il reste des traces dans toutes les autres; foit que le voisinage & le mélange de ces deux Peuples ait fait passer plusieurs mots d'une Langue à l'autre. Mais ceux, qui entendent ces deux Langues, sçavent qu'elles différent essentiellement, dans le génie, la construction & le tour des phrases, & surtout, par rapport aux Suffixes, que les Sarmates joignent aux Noms & aux Verbes, à peu près de la même maniere que les Hébreux.

Depuis que les Celtes & Sarmates out été connus, pluficurs Auteurs n'ont

Les Celtes & les Sarmates font donc les deux Peuples qui occupoient anciennement la Scythie Européenne (26). Les bons Historiens ne manquent presque jamais de les distinguer, ou de désigner, au moins,

Pompej. Prolog 32. Tit. Liv lib. XL. cap. 57. lib. XLIV. cap. 26. Polyb. in exc. Legat. LXII. p. 883.) Il n'y a point d'autre différence entre ces Auteurs, si ce n'est que les uns se servent d'un nom commun à plusieurs Peuples, comme l'étoient ceux de Getes, Thraces, Gaulois, Celtes; & les autres du nom propre & particulier de la Nation, c'est-à-dire de Bastarnes. Au reste, les Getes reçutent ensuite le nom de Goths. (Voy. ci-desfous, Chap. VIII., Les Auteurs du Dictionnaire de Trévoux ont censuré mal-à-propos ceux qui font de ce sentiment.

(26) Il s'agit de la grande Scythie, & non de la petite, qui étoit l'une des six Provinces de la

⁽²²⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 6.

⁽²³⁾ On prouvera dans la suite, que l'ancien Tudesque étoit un Dialecte de la Langue des

⁽²⁴⁾ Voy. Ovid. Ep. lib. III. Ep. II, v. 40. Trift. lib. V. Eleg. XII. p. 58.

⁽²⁵⁾ Les Getes étoient Celtes. Il suffira d'en produire une seule preuve. Les dix mille Barbares, dont Persée Roi de macédoine refusa le secours, font appelles Getes, par Appien, Thraces, par Dion; Gaulois & Celtes, par Diodore de Sicile; Bastarnes, par Trogus-Pompeius; Bastarnes & Gaulois, par Tite-Live & par Polybe. (Voyez. Appian. p. 1223. Valef. exc. ex. Dio. p. 611. Valef. in exc. ex. Diod. lib. XXVI. p. 313, Trog. Thrace, Voy. F. Russi, Brev. cap. IX. p. 13.)

chacun de ces Peuples, par quelque caractère particulier, auquel on pas laissé de peut le reconnoître. Mais il est aussi des Auteurs moins exacts qui confondent les Celtes & les Sarmates, fous le nom général de Scythes (27). Scythes. Zosime, par exemple, appelle Scythes, tous les Peuples barbares qui, de fon temps, ravageoient l'Empire Romain.

Cette inexactitude est aujourd'hui l'une des plus grandes difficultés qui Difficultéaut se présentent, lors qu'il s'agit d'expliquer ce qui nous reste des monu- nasc de cere inexactituce. mens de l'histoire des anciens Scythes. On ne fait si les événemens ou les coutumes dont ils parlent, regardent les Celtes ou les Sarmates: on dit, par exemple; que les Amazones (28), qui passerent de l'Europe en Italie, étoient Scythes. Mais, étoient-elles Celtes, ou Sarmates? C'est ce que la plûpart des Auteurs laissent à deviner; il faut être extrêmement au fait de ces matieres, pour ne s'y point tromper.

Ce Chapitre sera terminé par une remarque qui peut-être sera digne Selon les apde la curiosité du Lecteur. Ce n'est à la vérité qu'une conjecture ; mais ce tes & les elle n'est pas sans vraisemblance. Ne peut-on pas soupçonner que les étoient les Peuples qu'on appelloit Celtes & Sarmates en Europe, étoient les mêmes Peuples, que l'on ples, que l'on mêmes que ceux, qui, en Asie, portoient le nom de Médes & de appelloit en Asie Médes & Perfes ?

Les Médes étoient descendus des Sarmates, s'il en faut croire Solin (29), ou les Sarmates des Médes, au rapport de Diodore de Sicile & de Pline (30). On trouve aussi dans Hérodote (31), qu'il y avoit le long du Danube des Peuples qui étoient habillés de la même maniere que les Médes, & qui se glorifioient d'en tirer leur origine. Tout cela semble indiquer qu'il y avoit une grande conformité entre les Médes & les Sarmates: on alloit jusqu'à les regarder comme une même Nation.

A l'égard des Perses, ils étoient certainement le même Peuple que. les Celtes. Pour le prouver, il n'est pas besoin de se prévaloir du témoignage d'Ammien Marcellin (32) & de Tertullien (33), qui font fortir

⁽²⁷⁾ Voj. ci-dessus §. 3. de ce Chapitre.

⁽²⁸⁾ On prérend que les Amazones vivoient sans hommes & s'abandonnoient aux Errangers; qu'elles faisoient périr les enfans males, ou leur tordoient les jambes, & brûloient la mammelle gauche des filles, pour les rendre plus propres | III. p. 620. à tirer de l'arc. De l'a privitif & de mages,

⁽²⁹⁾ Voy. Solin. cap. XXV. p. 235.

⁽³⁰⁾ Voy. Diod. Sic. lib. II. p. 90. Plin. VI. 1 367, 2

⁽³¹⁾ Voy. Herodor, lib. Vi cap. 9. . . 3

⁽³²⁾ Voy. Ammian. Marcell. lib. XXXI. cap. .20,10 3 7. 10

⁽³³⁾ Voy. Tertullian. de Pail. cap. 11, p. 133.

les Perses de la Scythie. Henri de Valois (34), dont l'autorité est si grande, prétend que ces Auteurs ont confondu les Perses avec les Parthes qui, de l'aveu de tous les Historiens, étoient Scythes d'origine (35). On en trouvera des preuves encore plus convaincantes dans le cours de cet Ouvrage. On fera voir que la Langue des Perses, leurs Coutumes & leur Religion ne différoient pas de celles des Celtes.

CHAPITRE III.

Les Celtes occupoient anciennement la plus grande partie de l'Europe.

Parlons présentement de l'étendue& des bornes de l'ancienne Celtique; parcourons les différentes contrées qui étoient autrefois habitées par des Peuples Celtes. Il faudra fouvent marcher par un chemin inconnu: cependant on peut en dire affez pour connoître que ces Peuples étoient Maîtres de la plus grande partie de l'Europe. Ils ne portoient pas partout le nom de Celtes; mais on n'en reconnoît pas moins dans les différens pays le même Peuple, & on ne le distinguera pas moins par de caractères qui ne sont point équivoques.

Cluvier l'a emrevu.

Cluvier a prouvé démonstrativement (1), que les Celtes occupoient anciennement l'Illyrie, la Germanie, les Gaules, l'Espagne, & les Royaumes de la Grande-Bretagne. S'il avoit poussé plus loin ses recherches, il auroit pu y ajouter une partie de la Pologne & de la Moscovie avec les Provinces qui font le long du Danube jusqu'à son embouchure, la Thrace, la Macédoine, la Gréce, l'Italie, & la Sicile. Il auroit pu remarquer encore, que l'Asse mineure étoit remplie de Peuples Geltes : tels étoient les Galates ou Gallo-Grecs, partagés en plusieurs Nations. Mais, les (2) Bithyens, les Thraces, les Phrygiens, les Troyens, les Lydiens, les Medo-Bithyens, les Mariandyns, les Sintiens, les Myses ou Mœsiens, les Mygdons, les Matiens, les Paphlagoniens, les Bebryces, & les Ly-

⁽³⁴⁾ Not. ad Ammian. Matcell. lib. XXXI. 1 XLI. cap. 2. Plin. lib. VI. cap. 7. Steph. de urb. cap. III.

⁽³⁵⁾ Voy. Arrian. Parth. p. 615. Q. Curt. lib. VI. p. m. 212. Plin. lib. VI. cap. XVII. p. 678. Les Parthes étoient Sarmates d'origine; delà vient que leur Langue approchoit de celle des médes, qui, comme nous venons de le dire, descendoient aussi des Sarmates, (Voy. Justin, lib. | 541, Herod. lib. VII. 72, &c.

⁽¹⁾ Voy. Cluver. Germ. Antiq. p. 16.) Cluvier a été copié par mezerai. Scaliger avoit dit la même chose avant eux. (Voy. Mezerai. Av. Clov. p. 4. Jof. Scaliger Ep. lib. 1II. cp. 276.)

⁽²⁾ Voy. Strab. lib. VII. p. 295. lib. XII. p.

s'étoit propo-

giens, tous ces Peuples fortoient originairement de l'Europe, & en particulier de la Thrace, d'où ils avoient passé en Asie. On se réserve d'en parler lorsqu'on sera parvenu aux émigrations des Celtes: Il n'est question ici, que des Celtes établis en Europe.

Il est certainement sacheux que le P. Pezron n'ait pas eu le temps Le P. Pezron d'exécuter le plan qu'il avoit formé (3). Le Public auroit profité de son se etc. propse travail, & peut-être en auroit on appris bien des choses qu'on ignore(4). Ce sçavant homme se proposoit de débrouiller les origines Celtiques, & de prouver ce qu'il faut prouver ici. On trouve à la vérité dans son plan, trop de crédulité pour les anciennes fables, quelques fautes & quelques inexactitudes; mais il est vraissemblable qu'il les auroit cor-

rigées.

Il prétend que les Celtes descendent de Gomer & d'Ascénez, l'un fils, & l'autre petit-fils de Japhet. Cela peut être; cette opinion est au moins fort ancienne. Mais il est constant que l'histoire de la Généalogie des Celtes ne remonte pas si haut. Il dit que les Parthes appellerent les Celtes ou les Gomérites, Saces. Ce sont aucontraire les Perses (5) qui donnoient aux Scythes, le nom de Saces. Il ne distingue pas les Perses, des Parthes, il confond les Daces établis au tour du Danube, avec les Dahes ou Daës qui étoient en Asie. Il veut que les Celtes qui s'étoient fixés dans l'Arménie, dans la Cappadoce, dans la Phrygie, foient originairement fortis de l'Hyrcanie, & de la Bactriane; ils étoient au contraire venus d'Europe. Acmon, (6), Ophion, Saturne, Jaou (7), à l'en croire, font des Princes Celtes. Il ne considére pas, que les deux premiers de ces noms, font manisestement Grecs, & que les deux autres font Phéniciens. Il dit que les Teutons se mêlerent avec les Umbres; cela est aussi peu exact, que si l'on disoit que les Francs se sont mêlés avec les Suédois, pour exprimer qu'ils étoient originairement un même Peuple.

⁽³⁾ Voy. Leibnitz. Collectan. Etymologic. 1 tom. II. p. 59.

⁽⁴⁾ L'Auteur pensa bien différemment après qu'il eût lu l'Ouvrage du P. Pezron. Voy. ci- d'Apollonius & de fon scholiaste, lib. 1. p. 50. desfus, Table des Aut., où il avertit que « le Livre de » l'Antiquité de la Nation & de la Langue des Celtes, | piter des Latins. » est plein de chiméres & de visions.»

⁽⁵⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. VI. cap. XVII. p 678.

⁽⁶⁾ Ces noms sont pris des Argonautiques (7) Le P. Pezron prétend que Jaou cst le Ju-

Mais, au reste, il est vraissemblable que le P. Pezron a frappé au but: fon fystême n'est ni une vision, ni un Roman, ni même une simple conjecture destituée de preuves.

Preuve gén'rale : les Anciens n'affignent point d'autres limites à la Celtique, que les hornes même de l'Europe.

Les Anciens n'affignent d'autres limites à la Celtique, que les bornes même de l'Europe. Selon les Géographes Grecs & Latins, l'Europe commençoit aux Colomnes d'Hercule (8), delà elle s'étendoit jusqu'aux prétendus Monts Ryphéens (9), dont on a parlé plus haut, & que l'on plaçoit aux extrêmités du Nord. On faisoit descendre le fleuve Tanaïs (10), de ces prétendues Montagnes: Hérodote, plus instruit que ceux qui ont écrit après lui, sçavoit qu'il sortoit d'un Lac. » Il sort, dit-» il, (11), d'un grand Lac, & va se décharger dans un autre Lac en-» core plus grand, que l'on appelle Méotis (12).

Les Anciens donnoient à l'Europe, les bornes fuivantes. Du côté de l'Orient (13), c'étoit d'abord l'Océan Septentrional, qui rentroit dans les Terres, & y formoit de vastes golfes; c'étoit ensuite, une chaîne de Montagnes qu'ils appelloient les Monts-Riphéens : enfin c'étoit le Tanais, qui, après être forti de ces Montagnes, & avoir parcouru une grande étendue de pays, alloit se décharger dans les Palus-Méotides.

Il n'est pas nécessaire de montrer ici l'ignorance des anciens Géographes; ils n'ont donné à l'Europe, que des bornes imaginaires, du côté qu'elle n'est pas environnée par la Mer; d'ailleurs, ils ont à certains, égards, confondu le Tanais (14) avec le Danube, fleuve qui fort effectivement de ce que l'on appelloit anciennement les Monts-Riphéens. Il doit suffire de remarquer, que les bornes de l'Europe étoient aussi celles de la Celtique. On en trouve une preuve dans Pline (15), qui, en copiant des Auteurs plus anciens, place le premier Promontoire de la Celtique après les Monts-Riphéens. « Au-delà, dit-il, des Hyperbo-

⁽⁸⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. IV. cap. XIII. tre la perite Tartarie & la Circassie.

P. 474. (9) Voy. ci-dessus, p. 3. & la note 6).

⁽¹⁰⁾ On l'appelle aujourd'hui le Fleuve de Don. Il fort du Lac de Jowanow Ofero, qui est dans le Duché de Rézan.

⁽¹¹⁾ Voy, Herodot. lib. IV. 57. Cluver. Germ. Antiq. p. 6, 12.

⁽¹²⁾ C'est la mer de Zabache, le Limen, la mer de Tana, ou les Palus-méotides. Ce Lac est p. 667. situé sur les confins de l'Europe & de l'Asie, en-

⁽¹³ Voy. Æthic. Cosmogr. p. 51. Lucan. lib. III. v. 272. Plin. Hift. Nat. lib. 1V. cap. XII. p. 464. Herodot, lib. IV. 45. Pompon, Mela, lib. I. cap. IV. p. 7. cap. XIX. p. 36. Orof. lib. I. p. 15. Ammian. Marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 618. Dionys. Perieg. v. 14. 48. 632. 661. 722. (14) Voy. ci dessus, p. 3.

⁽¹⁴⁾ Voy. et denue, F. ... (15) Voy. Plin. Hift. Nat. lib. VI. cap. XIII. a 1. .5

» réens, on trouve d'abord un Promontoire de la Celtique, nommé » Lytarmis, & le fleuve de Carambucis qui traverse un pays où les » Monts-Riphéens s'abaissent & se perdent insensiblement. »

Il importe peu d'examiner, encore moins de décider, si ce fleuve de Carambucis est l'Obi ou le Dwina qui passe à l'Archangel : cette question peut être abandonnée aux Géographes modernes (16). Le passage de Pline que l'on vient de citer a été tiré d'Hécatée (17), Auteur, qui, selon toutes les apparences, ne connoissoit pas un pays si reculé. Strabon avoue dans un passage déjà cité (18), qu'il étoit encore inconnu de son tems. On se contentera donc d'avoir prouvé par l'autorité de Pline & d'Hécatée, que, selon l'opinion commune, la Celtique s'étendoit alors aussi loin que l'Europe.

Plutarque dit à peu-près la même chose dans la vie de Marius (19): « Quelques-uns soutiennent (20), que la Germanie est un pays ex-» trêmement vaste, qui, en s'étendant vers la Mer extérieure & vers " le Septentrion, se replie ensuite du côté de l'Orient, jusqu'aux Palus-"Méotides, & touche la Scythie qu'on appelle, Pontique.... Delà " vient, ajoute-t-il (21), que tous les Peuples qui parcourent ces vastes » contrées, font appellés en commun du nom de Celto-Scythes, quoiqu'ils » aient des noms particuliers ».

⁽²¹⁾ Plutarque parle des Cimbres & des autres Penples qui furent defairs par marius. Au reste, Strabon cite un passage d'Ephorus, qui porte, « que si l'on partage la terre en quatre » parties, on trouvera que le Pays, qui est du » côté de l'Orient, est occupé par les Indiens: (20) Denys Periegete est de ce nombre. Il dit " » celui, qui est vers le Midi, par les Ethyo-



⁽¹⁶ Vay. Harduin, ad Plin. Hift. Nat. lib. VI. cap. XXII. Cluver, Germ. Antiq. p. 8. Stralenberg. p. 412.

⁽¹⁷⁾ Voy. Steph. de urb. p. 341. 447.

⁽¹⁸⁾ Voy. ci-dessus, Préfac. note f). (19) Voy Plutarch. Op. tom. I. p. 411.

qu'an Nord du Danube, jusqu'à l'embouchure » piens : celui, qui est vers l'Occident, par les des Palus-Méotides, demeurent des Germains, des » Celtes : & les Pays Septentrionaux, par les Satmates, des Getes, & des Bastarnes. Voy. ci- | Scythes. » (Voy. Strab. lib. I. p. 34-) desfous, chap. VIII.

CHAPITRE IV.

Preuves particulieres: toutes les Coutrées de l'Europe étoient autrefois habitées par des Peuples Celtes.

Les anciens habitans de l'Espagne & du l'ortugal étoientCeltes. S 1 l'on passe de cette preuve générale à des preuves particulieres; il sera facile de démontrer, que toutes les Contrées de l'Europe, étoient autresois habitées par des Peuples Celtes; cependant il saut remarquer, que du côté de l'Orient, ils étoient mêlés avec une infinité de Nations Sarmates.

L'Espagne & le Portugal sont les premieres Provinces de l'Europe, en commençant du côté de l'Occident. Lorsque, pour la premiere sois, les Romains porterent leurs armes dans ces Provinces, ils les trouverent occupées par des Peuples dissérens. Varron en nomme cinq (1). « Les Espagnes, dit-il, ont éte peuplées par des Ibéres, des Perses, des Phéniciens, des Celtes & des Carthaginois. » Les Carthaginois sont connus: ils étoient voisins de l'Espagne, & ils en soumirent une grande partie, avant leur seconde (2) guerre avec les Romains. Les Phéniciens, distingués des Carthaginois, sont les Tyriens (3), qui avoient envoyé une Colonie dans l'île de Gades, & y avoient sondésun Temple célébre à l'honneur d'Hercule.

A l'égard des Perses, on ne sait d'où ils pouvoient être venus; parmi les anciens Auteurs, il n'en est aucun qui rapporte que ces Peuples eussent envoyé des Colonies en Europe. Peut-être que ces prétendus Perses étoient les habitans naturels du pays. En esset, ils ne disséroient guères des Perses, avant que ceux-ci eussent soumis les Médes, avant qu'ils eussent adopté la plûpart de leurs coutumes. Ce n'est pourtant qu'une conjecture, & on ne peut jusqu'à présent la justisser, que par la parsaite conformité qui se trouve entre les Celtes & les anciens Perses: on aura souvent occasion d'en parler dans le cours de cet Ouvrage.

Enfin, on prétend que les Ibéres étoient les plus anciens habitans de l'Espagne; qu'ils se consondirent par la suite des tems, avec des Celtes, venus des Gaules, & que le mélange de ces deux Peuples pro-

duisit

⁽¹⁾ Voyez Varro ap. Plin. Hist. Nat. lib. III. p. 169.
(a) Voy. Diod. Sic. lib. XXV. ap. Hoeschel. (3) Voy. Pomp. Mela. lib. III. cap. VI. p. 80.
(b) Voy. Diod. Sic. lib. XXV. ap. Hoeschel. (5) Strab. lib. 1 p. 2.

duisit le nom de Celtibéres (4). C'est une erreur qu'il faudra relever. On fera voir que le nom d'Ibéres (5), étoit un nom purement appellatif, & on prouvera que les Celtes donnoient ce nom à tous les Peuples qui demeuroient au-delà d'un Fleuve ou d'une Montagne.

Quelle que soit l'origine de ces Peuples, les anciens Auteurs ne disconviennent pas, que les Celtes, les Ibéres & les Celtibéres d'Espagne ne fussent une même Nation, désignée sous des noms disférens (6). Il suffira donc de remarquer ici, premiérement, que depuis l'invasion des Carthaginois & des Romains, les Celtes occupoient encore la plus grande partie de l'Espagne. On en trouve le long (7) de l'Ebre, qui est l'ancien Ibérus, de l'Anas (8), du Bœtis (9), dans la Tarraconoise (10), dans la Bétique, & dans la Lusitanie, qui, du tems des Romains, étoient les trois Provinces, ou les trois Gouvernemens qui comprenoient toute l'Espagne.

En second lieu, les autres Peuples barbares qui étoient établis en Espagne (11), & à qui les Historiens & les Géographes ne donnent pas expressément le nom de Celtes, étoient pourtant la même Nation. La chose se prouve par les noms de leurs Villes & de leurs Cantons, où l'on voit revenir les terminaisons Celtiques de Brig & de Dur (12), & par les coutumes de ces Peuples; elles étoient entiérement conformes à celles des Celtes, ainsi qu'on le verra dans la suite de cet Ouvrage.

Les Celtes étoient donc anciennement Maîtres de toute l'Espagne.

lib. VI. v. 9. Silius Italic. lib. III. p. 124. Appian. Hisp. p. 424.

⁽⁵⁾ Voy. ei dessous, chap XI. XIII. XIV.

⁽⁶⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. 111 cap. I. p 295.) Martial parlant à Lucius de l'Espagne leur l'atrie commune , dit : Nos Celes genitos , & ex Iberis Epigram. lib. I. p. 26.

⁽⁷⁾ Voy. Plin Hift. Nat. lib. III cap. I. p. 295, Ptolom. lib. II. cap 4. & seq.

⁽⁸⁾ C'est aujourd'hui la Guadiane. Elle preud sa soutce dans la nouvelle Castille, porte d'abord le noin de Roidera, sépare le Royaume d'Algarye de l'Andalousie, & se décharge dans le Golfe de Cadix.

⁽⁹⁾ Ce Fleuve a reçu, depuis l'évasion des Maures, le nom de Guadalquivir, qui veut dire grand Fleuve II coule tout entier dans l'Anda- (12) Voy. Ptolom. lib. II. cap. 4. & seq.

⁽⁴⁾ Voy. Diod. Sic. lib. V. p. 214. Lucan. 1 lousie, preud sa source vers les confins de Grenade & de la Murcie, & va se decharger dans le Golfe de Cadix.

⁽to) Voy. Pompon. Mela. lib II. cap. 6 lib. III. cap I. Berkelius, qui a fait un excellent Commentaire sur Etienne de Bysance, releve done mal à propos son Auteur; pour avoir dit que la ville d'Emporium, qui étoit en Espagne, étoit une ville de la Celtique : Empori m urbi Celtica à Majfiliensibus condita. Steph. de urb. p.

⁽¹¹ Tels sont les Peuples appellés Cantabri, Turdetani , Lustrani , Veltones , Antrigoni , Tiburi , Callaici , Calerini , Vaccei , Murb ci , Pelendones , Oreiani, & plusieurs autres, dont on peut voir les noms dans les Ouvrages de Strabon, de Pline, & de P olomée.

Hérodote (13) & Ephorus (14) l'assurent positivement. La plûpart des anciens Auteurs étoient si persuadés que les habitans naturels de ce pays ne différoient pas des autres Peuples Septentrionaux, qu'ils ne sont pas difficulté de leur donner, avec le nom de Celtes, celui de Gaulois (15), & même celui de Cimbres (16).

CHAPITRE V.

Les anclens Gaulois étoient Celtes. DE l'Espagne il saut passer aux Gaules. Les Celtes, selon la remarque de Jules-César (1), n'en occupoient de son tems que la troisseme partie. » Toutes les Gaules, dit il, sont divisées en trois parties. » La premiere est occupée par les Belges, la seconde, par les Aquintains; & la troisseme, par le Peuple que nous appellons Gaulois, » & qui, dans leur Langue, portent le nom de Celtes. Tous ces Peuples ont une Langue & des coutumes différentes ».

On sçait que ce passage de Jules-César doit s'entendre des Gaules qui n'obéissoient pas encore aux Romains. Ce Prince les subjugua dans les dissérentes expéditions qu'il a décrites dans ses Commentaires: c'est le Pays que l'on appelloit Gallia Comata (2), à cause de la longue chevelure de ses habitans. Il y avoit déjà long-tems que les Romains étoient Maîtres au-delà des Monts de la Province Narbonnoise (3), qui s'étendoit depuis les Pyrenées jusqu'aux Alpes. Les brayes ou haut-de-chausses qu'on y portoit, lui firent donner le nom de Gallia bracata. En deça des Monts, la République possédoit la Province appellée Gallia Cis-Alpina ou Togata, parce que les Habitans y étoient vêtus à la Romaine. Elle commençoit aux Alpes (4) s'étendoit le long du Pô, jusqu'à la Mer Adriatique; elle avoit pour bornes les Villes d'Ancone, de Ravenne, & le Rubicon.

Strabon & Diodore de Sicile, qui ont écrit depuis Jules - César, ne

⁽¹³⁾ Voy. ci-deffus, p. 7.

⁽¹⁴⁾ Voy. Strab. lib. IV. p. 199.

⁽¹⁵⁾ Voy. Strab. Ilb 11. p. 107.

⁽¹⁶⁾ Diodote de Sicile dit que les Lustrains sont ses plus braves des Cimbres. lib. V. 215.

⁽¹⁾ Voy. Cxfar. lib. I. cap. I. Ammian. Mareell. lib. XV. cap. II. p. 102.

⁽²⁾ Voy. Pompon. Mela. lib. III. cap. 2. Plin. Hist. Nat. lib. IV. cap. XVII. p. 482.

⁽³ Voy. Strab. lib. II. p. 178. Plin. lib. III. cap. IV. p. 308.

⁽⁴⁾ Voy. Ptolom. lib. III. cap. I. p. 71. Plin. lib. III. cap. XIV. p. 363. S. Ruff. Breviar. p. 8.

semblent pas être parfaitement d'accord avec lui. Strabon, en citant même les Commentaires de César, prétend que ce sont les Peuples de la Province Narbonnoise (5), qui portoient anciennement le nom de Celtes, & qui l'ont communiqué aux autres Nations des Gaules. C'est à ces Peuples qu'il donne le nom de Celtes (6). » Les Celtes, dit-il, habitent le » long de la Mer qui est du côté de Marseille & de Narbonne, & leur " Pays s'étend jusqu'à une partie des Alpes ».

Diodore de Sicile tient à peu près le même langage (7). » Il fera bon, » dit-il, d'avertir ici d'une chose que plusieurs ignorent. Les Peu- Dio tote de Sicile. » ples qui font établis au-dessus de Marseille au milieu du pays, au-» tour des Alpes, & dans les Monts Pyrenées, sont appellés Celtes. » Ceux qui font au Midi de la Celtique, du côté de l'Océan & du » Mont Hercynien, & les autres Nations qui s'étendent delà jusques » dans la Scythie, font appellés Galates. Cependant les Romains donnent » en commun à tous ces Peuples le nom de Galates ».

Il n'y a que trois erreurs dans ce passage. L'Auteur prend le Midi pour le Septentrion, à moins que ce ne soit une faute de Copisse. Il fait de la forêt Hercynie (8), une Montagne de ce nom (9). Il prétend que les Peuples qui demeuroient autour de cette Montagne, & jusques dans la Scythie, portoient le nom de Gaulois, ou, comme le difent les Grecs, de Galates. Les Gaulois au contraire, étoient en-deçà du Rhin; les Peuples qui étoient au-delà de ce Fleuve, furent d'abord appellés Scythes, ensuite Celtes, & enfin, Germains; le nom de Gaulois leur est donné très-rarement. Mais, au reste, Strabon & Diodore de Sicile s'accordent à placer les Celtes dans la Gaule Narbonnoise (10).

On verra dans la fuite de quelle maniere il faut expliquer le passage de Jules-César.

La différence qu'il y avoit de son tems entre les coutumes des Belges,

entre les Courumes de Belges, des A-

⁽⁵⁾ Voy. Strab. lib IV. p. 189.

⁽⁶⁾ Voy. Strab. lib. 1V p. 176. 177.

^{(7,} Voy. Diod. Sic. lib. V. p. 214.

^{(8 1.2} forêt Hercynie occupoit anciennement presque toute l'Allemagne, la haure Hongrie & la Pologne; elle s'étendoit des confins de l'Alface & de la Suisse, jusqu'en Transylvanie. | XVI. p. 776. Il en reste encore quelques parries, le Schauarti-

Waldes ou la Forêt noire dans le Brisgaw, &c.

⁹ Diodore de Sicile fair ailleurs la même faute Il dit que le Mont-Heicynien est la plus haute Montagne de l'Europe. (Vay. Diod. Siclib. V. p. 208.,

⁽ro Voy. Ælian. de Animal. lib. XIII. cap.

quitains & des Celtes du tems de Jules-Céfar. des Aquitains, & des Celtes, venoit uniquement de ce que les uns confervoient encore leur ancienne barbarie, tandis que dans les autres, elle étoit adoucie par le commerce des Nations policées. Mais il y avoit encore affez de conformité entre ces trois Peuples, pour en conclure qu'ils avoient formé originairement la même Nation.

Il faut dire la même chose de la Langue. Dès le tems de Jules-César, celle des Celtes s'étoit partagée en tant de Dialectes, qu'ils ne s'entendoient plus, pour peu qu'ils sussent éloignés les uns des autres. Mais on peut démontrer par des preuves incontestables, qu'il y avoit une Langue mere, & que tous ces dissérens Dialectes en dérivoient.

Il est certain, d'ailleurs, que tous les Habitans des Gaules portoient anciennement le nom de Celtes. C'étoit le nom qu'ils se donnoient eux-mêmes; c'étoit celui dont les étrangers se servoient pour les distinguer. On en a pour garant Pausanias (11).

Le nom de Gaulois ou de Galates, est beaucoup plus nouveau. Les Grecs & les Romains en faisoient usage sans qu'il sût même connu des Peuples auxquels ils le donnoient : ils ne le connurent que long-tems après; mais, soit qu'on leur donne le nom de Gaulois-ou de Galates; soit qu'on les appelle du nom de Celtes, ils n'en étoient pas moins le même Peuple. Ces noms divers désignoient indifféremment tout le Peuple des Gaules, que l'on appelloit, ou Celtes (12), ou Gaulois, ou même Celto-Galates.

Les noms de Belges & d'Aquitains, n'étoient que des dénominations particulieres, prifes, ou du naturel de ces Peuples, ou de la contrée qu'ils habitoient.

Les Celtes qui étoient au-dessus de la Seine & de la Marne (13), nouvellement arrivés de la Germanie, apporterent toute la férocité du pays d'où ils sortoient, & surent appellés Belges, c'est-à-dire, séroces, quérelleurs (14). Ceux qui demeuroient le long de la Mer Océane, reçurent le nom d'Armoriques (15), d'un mot Celte & Tudesque, qui signifie Maritime (16).

⁽¹¹⁾ Voy. Pausan. Attic, cap. III. p. 10.

⁽¹²⁾ Voy. Ptolom. lib. II. cap. VII. p. 49. cap. XX. p. 54. Appian. Hysp. p. 424. Appian. debell. Annibal. 546.

⁽¹³⁾ Voy. Cæfar. I. 1. II. 4.

⁽¹⁴⁾ Du mot Tudesque Belgen, se disputer, se | ritime.

quereller. On appelle aujourd'hui Belge les Habitans des XVII. Provinces des Pays-Bas.

⁽¹⁵⁾ Voy. Cæfar. VII. 75. Hirtíus, lib. VIII.

⁽¹⁶⁾ Ar-mor-rich Province ou Royaume mae

Pline nous apprend (17) que cette partie de l'Armorique qui étoit audelà de la Garonne du côté des Pyrenées, fut appellée par les Romains, Aquitaine, à cause du grand nombre de sources d'eaux vives qu'ils y trouverent, ou comme d'autres le prétendent, pour exprimer le mot Celte, Armorique.

CHAPITRE

LES anciens Auteurs conviennent assez généralement, que la Germanie étoit remplie de Peuples Celtes. Ils disent aussi, qu'elle faisoit une des étoient celplus confidérables parties de la Celtique. Hérodote (1) place les sources du Daniibe dans le pays des Celtes. Arrien (2) dit la même chose, & met au nombre des Celtes tous les Peuples qui demeuroient le long de ce fleuve, jusqu'aux Quades & aux Marcomans inclusivement. Le nom de Celtes devint même propre aux Germains (3), depuis que les habitans des Gaules ou de l'Espagne l'eurent perdu ou quitté. Dion, (4) en parlant des Celtes, entend toujours distinguer les Germains. Il dit (5), " que des Celtes passerent le Rhin pour venir au secours d'A-» rioviste; que quelques Celtes (6), que l'on appelle Germains, après » s'être emparés du Rhin, firent donner à ce pays, le nom de Germa-» nie (7). » Il s'explique plus clairement là-dessus dans un autre endroit (8). » Les Peuples, dit-il, qui demeuroient des deux côtés du Rhin, » portoient autrefois en commun le nom de Celtes; mais depuis que » les Gaulois ont été distingués des Celtes, jusqu'à mon temps, le Rhin » a toujours été regardé comme les limites des deux Pays ».

⁽¹⁷⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. IV. cap. XVII. | Romains, & que l'on distinguoit en supérieure

⁽¹⁾ Voy. ci-deffus, p. 7.

⁽²⁾ Voy. Arrian. exp. Alex. p. 8.

⁽³ Burchanis infula Celtica, dit Etienne de Byfance, en parlant d'une île qui étoir sur les côtes de la Germanie. Steph de urb. p. 240.

⁽⁴⁾ Cet Auteur a ponsse son Histoire jusques vers l'an 229 de l'Ere Chrétienne vulgaire.

⁽⁵ Voy. Dio. lib. XXXVIII p. 31.

⁽⁶⁾ Voy. Dio. lib. LIII. p. 503.

⁽⁷⁾ Il s'agit de la Germanie qui obéissoit aux

[&]amp; en infériente. La supérieure s'étendoit, depuis les fources du Rhin, jusqu'à Mayence, qui en étoit la Métropole, & à la riviere d'Obrin. ga, que quelques-uns prennent pour la Moséle, & d'autres pour l'Are près de Bonne. L'inférieure, depuis Cologne, qui en étoit la Métropole, jufqu'aux embouchures du Rhin, & à la Mer Océane. (Voy. Prolèm. lib. II. cap. IX. p. 53. Duchesn. ser. Franc. tom. 1. p. 1. 5. 15. 39. Cluver. Germ. Antiq. p. 510.)

⁽⁸⁾ Die. lib, XXXIX. p. 114.

Ils ne différoient pas anciennement des babitans des Gaules. Les Celtes qui étoient en Germanie, ne différoient pas non plus anciennement de ceux des Gaules. On les désignoit sous un même nom; on étoit persuadé qu'ils n'étoient originairement que la même Nation. Les deux Peuples, dit Strabon (9), sont voisins. Ils ne sont séparés que par le Rhin; ils ont encore le même tempérament, la même maniere de vivre; ils se ressemblent presqu'en toutes choses. C'est selon lui, la véritable origine du nom de Germains (10). Les Germains, dit-il, dissérent un peu des Gaulois; ils sont plus féroces, d'une plus grande taille, & plus blonds; les deux Peuples se ressemblent d'ailleurs parsaitement; il ont les mêmes traits, les mêmes coutumes, mes, & se nourrissent des mêmes alimens. J'estime par conséquent, que les Romains ont eu raison de les nommer Germains, comme pour marquer qu'ils étoient les freres-germains des Gaulois. »

Cette éthymologie de Strabon, est certainement fausse; mais elle prouve au moins, qu'il y avoit une si grande conformité, une si parfaite ressemblance entre les Germains & les Gaulois, qu'on les auroit pris pour des Germains. C'est ainsi que les Romains distinguoient les freres qui étoient de pere & de merc, de ceux qu'ils appelloient Consanguins ou Utérins.

Rematques particulieres fur les anciens Gaulois, Il reste encore quelques remarques à faire sur l'ancienne Germanie. Les Romains (11) lui donnoient pour bornes, du côté du Midi, le Danube depuis sa source, jusqu'à la forteresse Carnuntum (2). Les Peuples cependant qui demeuroient au-delà de ce sleuve jusqu'aux Alpes, étoient tous Celtes. Tels étoient les Helvétiens, qui faisoient partie des Celtes Gaulois, les Rhétiens, les Noriciens & les Pannoniens, dont les Troupes portoient le nom de Légions Celtiques, du tems d'Aurélien (13). Il en est de même des Peuples qui étoient établis dans les Alpes, &

⁽²⁾ Voy. Strab. lib. IV. p. 196.) Strabon dit aussi, que ce qu'il restoit de séroce dans les mœurs des Gaulois, venoit des coutumes & du naturel des Germains, qu'ils conservoient en partie.

^{(10,} Voy. Strab. lib VII. p. 290.

⁽¹¹⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. I. Ptolem. lib. VIII. cap. IV. p. 225.

⁽r2) Voy. Plin. Hist. Nat. lib. IV. cap. XII. p. 465. On pretend que c'est Haimbourg, vis-à-vis du consuent du Danube & du March, qui est l'ancienne forteresse Catnuntum. Voy. Harduin. ad Plin. ubi supr. Cluver. Germ. Antiq. p. 735. Bruz. de la Mart. Geogr. tom II. part. II. p. 293.)

⁽¹³⁾ Voy. Zosim. lib. I. cap. II. p. 83.

qui n'avoient été entiérement soumis que par l'Empereur Auguste. On les appelle indifféremment Celtes (14) ou Gaulois.

Tite-Live, en parlant du passage d'Annibal par les Alpes, les appelle demi-Germains, semi-Germani (15). Le nom de Germain n'en étoit pas pour cela moins inconnu du tems d'Annibal. Tite-live ne leur donne le nom de demi-Germains, que par la conformité qu'il trouvoit dans la Langue, & les Coutumes de ce Peuple avec celles des Germains de son tems.

Les bornes de la Germanie aujourd'hui si avancées du côté du Mi- Les habitans di, puisqu'elles s'étendent jusqu'aux Alpes, ont été extrêmement resser- de la Scandirées du côté du Nord & de l'Orient. L'Ancienne Germanie comprenoit Celtes. au Nord, les trois Royaumes que l'on défigne fous le nom général de Scandinavie (16). Pline & Solin l'assurent positivement.

Pline (17) dit que les Monts-Riphéens étoient les bornes de l'Asie de ce côté-là (18). Il passe ensuite aux Provinces de l'Europe qui sont situées le long de la Mer sur la gauche de ces Monts, & sur la foi de quelques Auteurs Grecs, il parle du Pays des Hyppopodes qui avoient des pieds de cheval, & de celui des Phanesiens qui s'enveloppoient de leurs oreilles (19); il ajoute, » les Pays qui suivent sont mieux con-» nus. On trouve d'abord les Ingévons, qui sont de ce côté-là, le pre-» mier Peuple de la Germanie. Ils sont établis au pied du Mont-Sévo, » qui égale les Monts-Riphéens par sa hauteur, & qui s'étend jusqu'au » Promontoire des Cimbres, & forme un vaste golphe que l'on appelle ,, Codanus (20). " Solin, qui en cet endroit, comme par-tout ailleurs, se contente de copier Pline, dit la même chose, & s'explique à peu près dans les mêmes termes (21).

⁽¹⁴⁾ Voy. Tit. Liv. lib. XXI. cap. 30. & feq. Polyb. lib III. p. 189.) On peut voir les noms particuliers de ces Peuples dans Plin. Hift. Nat. lib. III. cap. XX. p. 376.

⁽¹⁵ Voy. Tit. Liv. lib. XXI. cap. 38.

^{(16&#}x27; L'ancienne Scandinavie étoit une partie du Pays des Ingévons. Elle renfermoit plusieurs Peuples tous compris sous ces deux-ci, les Sitens & les Sujons. Les premiers étoient situes entre les montagnes de Sévo ou de Daara-Fiel & la mer Septentrionale, dans la Norwège: les autres occupoient les îles du Dannemarck, la Gothie,

la Suéde propre & la Laponie Suédoise. Aujourd'hui la Scandinavie renferme les trois Royaumes du Nord, le Dannemarck, la Norwege & la

⁽¹⁷⁾ Voy. Plin. lib. IV. cap. XIII. p. 474. &

⁽¹⁸⁾ Voy. Plin. lib. 1V. cap. XIII. p. 474. lib. VI. cap. XIII. p. 667.

⁽¹⁹ Voy. Biblioth. Germ. tom. XXVIII, p. 40.

⁽²⁰ C'est la Mer Baltique.

⁽²¹⁾ Voy. Solin. cap. XXXII.

Sentiment de Cluvier & du P. Hardouin fur le Mont Sévo. Le Mont Sévo, selon la remarque de Cluvier & du P. Hardouin (22), n'est autre chose que cette chaîne de Montagnes qui commence à la Mer Blanche, & qui traverse la Laponie & la plus grande partie de la Norwége. Il sussit pour s'en assurer, de lire avec quelque attention la description de Pline. Il parcourt les côtes de la Mer Océane jusqu'à Gades. Il assure (23), que toute la côte de la Mer Septentrionale étoit habitée par des Peuples Germains, depuis l'Escaut, jusqu'à une distance que l'on ne sçauroit fixer, parceque les Auteurs dissérent à l'infini sur cet objet.

Tacite (24) met aussi au nombre des Germains, les Sujons, les Sitons, & plusieurs autres Peuples qui demeuroient le long de l'Océan jusqu'à la Mer Glaciale. Ensin Pomponius Mela (25) dit expressément, que la Scandinavie, dont il fait une île, étoit occupée par les Teutons. La Celtique, ou la Germanie, n'avoit donc alors d'autres bornes du côté du Nord, que la Mer Septentrionale.

Il y avoit des Cestes en Pologne. Elle comprenoit à l'Orient la plus grande partie de la Pologne. Pline, (26) Solin & Ptolomée mettent également la Vistule au nombre des sleuves de la Germanie. C'est de ce côté-là que demeuroient les Estions & les Gothins, au milieu d'une infinité de Peuples Sarmates. Les premiers (27) sont indubitablement les Prussiens d'aujourd'hui, puisque l'ambre se ramasse sur leurs côtes (28). Ces deux Peuples étoient Celtes. On aura occasion de le prouver dans l'un des Chapitres suivans. Il y avoit même des Géographes, à ce que dit Plutarque (29), qui étendoient la Germanie, jusqu'aux Palus-Méotides. Elle auroit donc, en ce cas, rensermé la Pologne, & même la Moscovie, dont il saut dire un mot.

Il y avoit aussi des celtes en MoscovicLa Moscovie étoit peu connue des Anciens. Ils pensoient que la Mer

(22) Voy. Cluvier. Germ. Antiq. p. 650. Hatduin. ad Plin. lib. IV. cap. XIII.

(23) V.y. Plin. lib. IV. cap. XIII. p. 477.

(24 Voy. Tacit. Getin. cap. 43-46.

(26) Voy. Plin. lib. III. cap. VI. p. 477. Solin.

cap. 32. Ptolem lib. II. cap. XI. p. 56. (27) Voy. Tacit. Germ. cap. 44-45.

(28) Cassiodore dans une Lettre qu'il éctivit aux Estions en qualité de Secrétaire de Théodoric Roi des Goths, pour les remercier de l'ambre qu'ils avoient envoyé à ce Prince, les appelle Hæssi. (Voy Cassiodor Var. lib. IV. ep. II. p. 78. Les Estions, Estuohner, étoient ainsi appellés, patce qu'ils demeutoient à l'Est de la Germanie. (Voy. ci-dessous, chap. XIV.)

(29) Voy. ci-deffus, p. 15.

⁽²⁵ Voy. Pompon. Mela. Isb. III. cap. 6.) Il y a des éditions de Pomponius Méla, qui portent Scandia ou Codanomia. Pline fait aussi de la Scandinavie une île de la Mer Baltique. Il dit que les Hillerions, partagés en 500 Cantons, n'en occupent qu'une partie, (Voy. Plin. lib. III. cap. VI. p. 477.

Océane (30) rentroit dans les Terres du côté du Septentrion, & y formoit trois golfes, y compris la Mer Caspienne. Cependant ils placent des Peuples Celtes le long du Tanais, & autour des Palus-Méotides (31): d'ailleurs la plûpartt des anciennes traditions des Geltes les faisoient venir de ces Contrées. On ne peut donc guères douter que la Moscovie ne fut anciennement habitée par le même Peuple, qui occupoit les autres Pays de l'Europe. Ce Peuple pressé par les Sarmates, se retira toujours de plus en plus du côté de l'Occident.

La Grande-Bretagne, les Pays fitués le long du Danube depuis Carnuntum jusqu'à son embouchure, l'Italie & la Sicile, vont maintenant nous occuper.

CHAPITRE VII.

LES Anciens appelloient Albion (1), cette île qui comprend les Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse. Par la suite elle sut connue sous le nom re étoient de Bretagne. C'est ainsi que les Romains la désignoient ordinairement. Les Gaulois (2) se vantoient de l'avoir peuplée, & la chose est certainement très-vraisemblable. Les Bretons se glorifioient (3) d'avoir envoyé des colonies dans les Gaules. L'un & l'autre est possible en toute rigueur; mais il semble que les uns ont cherché à détruire la prétention des autres.

Cette contestation prouve que les Gaulois & les Bretons étoient originairement la même Nation. Du tems de Jules-César, & même longtems après, les deux Peuples avoient les mêmes Coutumes (4), ils se servoient des mêmes armes (5), ils parloient la même Langue. Les anciens noms de leurs Princes & de leurs Cantons, en sont une preuve

Les Peuples

⁽³⁰⁾ Voy. ci-dessus, p. 14. 15. & Pompon. mela lib. 111. cap. V. p. 78. Solin. cap. 27.

⁽³¹⁾ C'est delà que sortirent les Ostrogoths & les Alains, poussés par les Huns.

⁽¹⁾ L'île de la Grande-Bretagne avoit été nommée Albion à cause des rochers blanes, ou des falaises qui paroissent sur ses côtes. Ce mot est Celtique, & vient de l'Hébreu 727 Laban, qui 1

I fignifie blane; l'a ajouté au commencement est l'article 17, a.

⁽²⁾ Voy. Cafar. lib. V. cap. 12. Tacit. Agric.

⁽³⁾ Voy. Hotoman. Franco-Gall. c. Il. p. 21.

⁽⁴⁾ Voy. Caf. V. 12. Tacit. Ann. XIV. 30. Agr. c. 2.

⁽⁵⁾ Voy. Pomp. Mela. lib. III. cap. VI. p. \$3.

assez concluante; on n'y connoît que des mots Celtes. D'ailleurs, le témoignage de Tacite est formel à cet égard (6).

Malgré l'intervale que la Mer mettoit entre ces deux Peuples, ils vivoient dans une très-grande liaison. Le commerce étoit libre & ouvert entr'eux; ils se prêtoient mutuellement du secours dans les guerres (7) qu'ils avoient à foutenir. La Religion des Celtes s'étoit confervée avec toute sa pureté dans la Grande-Bretagne; mais en Espagne & dans les Gaules, les superstitions des Phéniciens, des Grecs & des Romains l'avoient altérée : ainsi, lorsque les Druides (8) vouloient la connoître à fond, ils alloient ordinairement étudier en Angleterre.

Origine du zom de Bretons.

Il y avoit chez les Bretons un usage singulier. Ces Peuples s'enluminoient (9) le corps de différentes couleurs. Ils y gravoient avec du glastum, des figures de toutes sortes d'animaux (10). Le nom de Britten (11) ou de Bretons, dérive-t-il de cette coutume bizarre ? On l'a prétendu; mais elle étoit commune à tous les Peuples Celtes. C'est vraisemblablement à cause de cet usage singulier que les Romains donnerent aux Ecossos le nom de Pictes. L'expression Latine est le garant de cette conjecture.

Les Pictes ou Ecoslois étoient Celtes.

Tacite parlant des Ecossois, dit, que leur chevelure blonde (12-) & leur stature énorme, prouvent qu'ils sont Germains d'origine. Plusieurs raisons le portent à croire que les Silures, autre Peuple de l'île de la Grande-Bretagne, étoient aucontraire des Ibéres venus d'Espagne. Il est indifférent au plan de cet Ouvrage, que les Bretons sussent sortis de l'Ibérie, des Gaules, ou de la Germanie; il résultera toujours, quelque système qu'on adopte, qu'ils étoient Celtes d'origine.

Les Irlandois ausi étoient Celtes.

Diodore de Sicile nous apprend que l'Irlande (13) étoit habitée par

⁽⁶⁾ Voy. Tacit. Agric. cap. 2.

⁽⁷⁾ Vey. Cafar. IV. 20.

⁽⁸⁾ Vey. Cafar. VI. 13.

⁽⁹⁾ Voy. Pompon. Mela. lib. III. cap. 6. Cx far. V. 14. Plin. Hift. Nat. lib. XXII. cap. I. p. 177. Solin. cap. XXV. p. 254. Tertullian. de Vel. virg. eap. 10. Herodian. lib. III. p. 301-302,

⁽¹⁰⁾ Delà vient que dans Martial, l'expression pilli Britanni, désigne les Habitans de l'Angle

⁽¹¹⁾ Voy. Leibnitz, Glossar. in Collect, tom. 'H. p. 91.

⁽¹²⁾ Voy. Tacit. Agric. cap. 2.

⁽¹³⁾ Les Anciens l'appellent Iris , Juernia ; Ouernia, Bernia. Ai Βρετανίδες είσι δύονπους, Ουερυία καὶ Αλείον, η τοι Βεργία καὶ Αλβιων, c'est-à-dire, les îles Britanniques sont au nombre de deux; on les appelle Ouernia & Alouion , ou , selon d'autres , Bernia & Albien. Eustath, ad Dionyf. Perieg. v. 284. 565. "18-pyia ที่ Претаугни ทั้งอง ชนัง ชิบัย Adorav. C'eft-1-dire, Journia, l'une des îles Britanniques, la plus petite des deux (Steph. de utb. lib. p. 413. & 420.) Le Commentateur remarque qu'Aristote en avoit fait mention;

des Bretons (14), qui étoient les plus féroces de tous les Gaulois. Cet Auteur suppose parconséquent, comme une chose constante & reconnue, que les Habitans de l'Irlande étoient Bretons, & que ceux-ci étoient, d'origine, Celtes ou Gaulois.

On a publié au sujet des anciens Habitans de cette île, bien des choses, Fables imagioù l'on ne reconnoît que des superstitions & des sables. Solin (15) les sujetaccuse, par exemple, de boire le sang des ennemis qu'ils tuoient à la guerre, & de s'en barbouiller le visage. Cet Historien ajoute, que quand une semme avoit accouché d'un enfant mâle, elle lui présentoit les premiers alimens sur la pointe de l'épée de son mari. La cérémonie etoit accompagnée d'une prière, & l'on y demandoit que Dieu sit la grace à cet enfant, de mourir à la guerre au milieu du tumulte des armes. Il sera bon de voir ailleurs, ce qu'on doit penser de toutes ces fables.

On remarquera, en passant, que les îles de la Grande-Bretagne, sont celles qu'Hérodote (16) appelle Cassitérides, sans qu'il puisse rien dire de certain de leur situation. Tout se réunit à le saire conjecturer ainsi. » Je » ne connois point, dit Hérodote, les îles Cassitérides (17), d'où on " nous apporte l'étain. Malgré toutes mes recherches, je n'ai trouvé » personne qui pût me décrire la Mer qui baigne cette partie de l'Eu-" rope pour l'avoir vue lui-même. " Les Auteurs qui écrivirent après Hérodote, ne trouvant point dans l'Océan d'îles qui portassent le nom de Cassitérides, les placerent où ils jugerent à propos. Solin les met visà-vis de la Celtibérie (18). D'autres ont avoué de bonne foi, qu'ils ne sçavoient pas où elles étoient. Ainsi, Pomponius Mela (19) les appelle des îles Celeiques, sans en déterminer précisement la situation. Un passage de Strabon (20) indique cependant, que la position que l'on donnoit à ces îles convenoit à peu près au climat de la Grande-Bretagne. Le même Géographe remarque ailleurs (21), que ces îles étoient presque inconnues aux Anciens. Il en donne pour raison que les Phéniciens étoient Maîtres de la navigation, qu'ils tiroient un grand profit du commerce de l'étain; que parconséquent ils prirent toutes les précautions ima-

Remarque Caffitérides. de-Bretagne.

^{(14&#}x27; Voy. Diod. Sic. lib. V. p. 214.

⁽¹⁵⁾ Voy. Solin. cap. XXXV. p. 251.

⁽¹⁶⁾ Voy. Herodot. lib. III. cap. 115.

⁽¹⁸⁾ Voy. Solin cap. XXXVI. p. 256.

⁽¹⁹⁾ Voy. Pompon. Mela. lib. III. c. VI. p \$0.

⁽²⁰⁾ Voyi-Sirab. lib. II. p. 120, 129.

⁽²¹⁾ Voy. Strab. lib. III. p. 175.) Un certain (17) Kassirepse, signific en Grec de l'Etain. Dionysius place dans les Indes les îles Cassirides. (Voy. Steph, de urb. p. 458.).

ginables, afinque les autres Peuples ne découvrissent pas le pays où ils alloient chercher ce métal. Cette réflexion est trop sensée pour ne pas l'adopter.

CHAPITRE VIII.

Les Peuples établis au Midi & au Nord du Danube, depuis Carnu num jufqu'au Pont-Euxin, étoient Celtes,

Ly avoit des Celtes des deux côtés du Danube (1), depuis la forteresse de Carnuntum jusqu'au Pont-Euxin. Ceux qui habitoient sur la rive gauche de ce sseuve, ne sournissent presque rien à l'Histoire: ils n'ont été que peu connus des Peuples policés. Les Grecs établirent, à la vérité, quelques Colonies sur les côtes du Pont-Euxin; mais ils ne voulurent pas pénétrer plus avant dans le Pays. Les Romains aussi, avant le temps de Trajan, n'avoient guères porté leurs armes au-delà du

Danube; au moins n'y avoient-ils fait que peu d'établissemens.

Au-delà du Fleuve étoient les Getes & les Daces qui étoient Celtes. Le nom de Scythes (2) se donnoit en général à tous les Peuples du Nord. Ceux qui étoient établis des deux côtés du Danube se désignoient encore sous le nom particulier de Gétes & de Daces. Selon la remarque de Strabon (3), quelques Anciens appelloient Gétes, les Peuples qui demeuroient vers l'Orient & du côté du Pont-Euxin: ils donnoient le nom de Daces à ceux qui étoient établis du côté de la Germanie & vers les sources du Danube. Cependant cet Auteur n'a, ni approuvé, ni suivi cette distinction: il appelle, tantôt Gétes (4), tantôt Daces, le Peuple, qui, sous la conduite de Bérébistas, devint célèbre au tems de Sylla & de Jules-César. Ses conquêtes le rendirent redoutable: il soumit la plûpart des Nations voisines.

Strabon reconnoît aussi (5), que les Gétes & les Daces parloient la même Langue. Justin ajoute (6), que les Daces étoient issus des Gétes. On peut donc assurer que les Daces & les Gétes ne faisoient qu'un seul & même Peuple. Les Grecs l'appelloient communement Gétes; les Romains aucontraire lui donnoient le nom de Daces (7). Delà vient, que Pausanias, Auteur Grec (8), appelle Gétes le Peuple qui obéissoit à

⁽¹⁾ Voy. Strab. lib. IV. p. 289. 7

⁽²⁾ Voy. Dio. de Dac: lib. LI. p. 460.

^{: (3)} Voy. Strab. lib. VII. p. 304.

⁽⁴⁾ Voy. Strab. lib. IV. p. 298. lib. VII. pag. 303. 313.

⁽⁵⁾ Voy. Strab. lib. VII. p. 305.

⁽⁶⁾ Voy- Juftin. lib: XXXII. cap. 3.

⁽⁷⁾ Voy. Plin. lib. IV. cap. 12.

⁽⁸⁾ Voy. Paufan. Eliac. I. cap. XII. p. 406;

Décébale, & que l'Empereur Trajan ne foumit qu'après une guerre très-longue : les Romains au contraire lui donnent constamment le nom de Daces (9).

C'est des Contrées qu'occupoient anciennement les Gétes & les Daces, que fortirent les Bastarnes (10), les Visigoths (11), les Gépides, les Vandales, les Hérules & plusieurs autres Peuples, qui tous étoient infailliblement Celtes. Ces émigrations arriverent sur-tout dans le tems de la

décadence de l'Empire Romain.

Il paroît même évident que les Goths font le même Peuple que les Anciens appelloient Gétes. Quelques Auteurs modernes l'ont contesté; mais Isidore de Seville, Orose & Procope (12) l'assurent, Claudien & Spartien le supposent aussi. Le premier appelle toujours (13) Gétes, les Goths qui, de son tems, ravageoient l'Empire Romain. Le second (14) rapporte une raillerie de Pertinax; ce Prince disoit que Caracalla pouvoit légitimement ajouter à tous ses autres titres, celui de Geticus maximus. C'étoit infinuer adroitement, qu'il méritoit ce nom, moins par quelques petits avantages qu'il avoit remporté fur les Goths appellés Gétes, que parce qu'il avoit massacré son frere Géta. Quoi qu'il en soit, les noms des Villes & des Cantons des Daces (15), indiquent affez clairement, que la Langue de ce Peuple, étoit l'ancien Celte ou Tudesque.

A l'égard des Provinces situées sur la rive droite du Danube, depuis la Mer Adriatique jufqu'au Pont-Euxin, il est certain qu'elles étoient remplies d'une infinité de Peuples Celtes (16). C'est dans ces Contrées ples reconnus qu'étoient établis ces Gaulois qui rechercherent l'alliance d'Alexandrele-Grand. La plûpart des Auteurs modernes affurent, d'après quelques les Gaulois Anciens, que les rapides conquêtes de ce Prince, ayant porté fon nom cherent l'al-

Les Goths font le même Peuples que appellogent

En deca du Fleuve étoiene plusieurs Peu. pour Celtes. C'est là qu'étoient établis qui recherliance d'Alexandre-le-Grand.

(16) Voy. Strab. lib. VII. p. 304. 313. lib. VI. p. 289.

⁽⁹⁾ Voy. Dio. lib. LI. p. 470. lib. LXVII. p. 761. Appian. in Prafat.

⁽¹⁰⁾ On parle ci-après f. 10. des Baftarnes, qui avoient aussi des établissemens au-delà du

⁽¹¹⁾ Voy. Jotnand. Getic. p. 628. Capitolin nomme plusieurs autres Peuples Celtes qui sortirent de ces Contrées. (Voy. Capitolin. cap. XXII. P. 370.

⁽¹²⁾ Voy. Isidor. Orig. lib. IX. cap. II. pag. 1041. Orof. lib. I. cap. XVI. p. 348. Procop. Goth. lib, I. cap. XXIV. p. 372.

⁽¹³⁾ Voy. Claudian. de bello Getico & passim. (14) Voy. Spartian. Caracal, p. 731. & Pertin. P. 743.

⁽¹⁵⁾ Sandava, Canton fabloneux, Marcodava, Canton de frontiere, Singidava, Canton victorieux, Argidava, mauvais Canton, Zarmi-geihusa, maison ou habitation commune des Sarmates & des Gétes. (Voy. Ptolem. lib. 111. cap. VIII. p. 85.)

& la terreur de ses armes jusques dans le sond de l'Occident, les Gaulois, proprement ainsi nommés, s'empresserent de lui envoyer des Ambassadeurs pour demander son amitié. C'est, autant qu'il est possible de le conjecturer, une erreur. Elle provient uniquement de ce que l'on a consondu la Gaule inférieure (17), qui appartenoit à l'Illyrie, avec celle d'au-delà du Rhin. Effectivement, on trouve dans les Anciens, que les Gaulois envoyerent deux dissérentes Ambassades à Alexandre-le-Grand. Il reçut la premiere sur le bord du Danube, lorsqu'il revenoit de l'expédition qu'il avoit entreprise contre les Gétes & les Triballes, la premiere année de son Regne. Les Gaulois étoient établis le long de la Mer Adriatique (18). Ils avoient parconséquent de justes sujets d'apréhender qu'Alexandre ne portât ses armes victorieuses dans le cœur de leur Pays.

Réponse singuliere des Ambassadeurs Gaulois à Alexandre-Grand.

Cependant, leurs Ambassadeurs firent à ce Conquérant la plus romanesque de toutes les réponses. Elle est tirée des Mémoires de Ptolomée, fils de Lagus, l'un des favoris d'Alexandre. Ptolomée fut présent à l'Audience que son Maître donna aux Ambassadeurs Gaulois. Alexandre les ayant invités, leur demanda le verre à la main, ce qu'ils redoutoient le plus dans le monde. Ce Conquérant s'imaginoit que le bruit de ses exploits ayant déjà volé jusques dans le pays des Celtes, & même au-delà, les Ambassadeurs lui répondroient, qu'ils ne redoutoient rien tant que ses armes. La réponse fut bien différente. » Nous ne craignons " rien autre chose, lui dirent-ils, si ce n'est, que le Ciel ne tombe sur » nous; d'ailleurs nous mettons votre amitié à fort haut prix «. Une réponse si peu attendue, si choquante pour un Prince sier & ambitieux, ne revolta cependant point Alexandre. Ce Prince caressa les Ambassadeurs, & reçut les Gaulois au nombre de ses Alliés: il se contenta de dire à ceux qui étoient autour de lui, que les Gaulois étoient des gens à bravades (19).

Seconde Ambailiade des Gaulois à Alexandrele-Grand. Alexandre reçut la feconde Ambassade des Gaulois, peu de tems avant sa mort, lorsqu'après avoir subjugué l'Orient, il menaçoit de tourner ses armes du côté de l'Occident. Justin en fait mention (20): "Comme Alexandre retournoit à Babylone des extrêmités de l'Océan,

¹⁷⁾ Voy. Plutarch. P. Æm. tom. I. p. 259.
(18) Voy. Arrian. Exped. Alex. p. 11. Strab.
Lib, VII. p. 301. 302.

⁽¹⁹⁾ Voy. Arrian. Exped. Alex. p. 11.

⁽²⁰⁾ Voy. Justin. lib. XII. cap. 13.

» il fut informé que des Ambassadeurs envoyés par les Carthaginois & » par les autres Peuples de l'Afrique, l'attendoient dans cette ville; qu'il » y en avoit même qui étoient venus d'un pays encore plus éloigné, " d'Espagne, de Sicile, des Gaules, de Sardaigne & d'Italie ".

De la maniere que Justin place les Gaules, il n'est pas douteux qu'il entend celles qui étoient voisines de l'Espagne & de la Sardaigne. Cependant un passage de Diodore de Sicile nous apprend sans aucune équivoque, que les Gaulois qui envoyerent une Ambassade à Babylone, étoient voisins des Thraces, que c'étoit même les seuls qui dans ce temslà fussent connus des Grecs (21). " Arrivé, dit-il, à Babylone, Alexan-» dre y trouva un grand nombre d'Ambassades envoyées par les Cartha-» ginois, par les Grecs, par les Illyriens, & par les Peuples qui habi-» tent le long de la Mer Adriatique, par les Thraces, & par les Gau-» lois leurs voisins, qui commencerent alors à être connus par les Grecs».

Tout induit à penser que Trogue-Pompée, dont Justin est l'abréviateur, a, dans cet endroit, copié Diodore de Sicile; il a même enchéri sur fon Auteur en faifant paroître à la Cour d'Alexandre des Ambassadeurs venus d'Espagne, des Gaules & d'Italie. Tite-Live (22) assure formellement, que le nom d'Alexandre-le Grand, ne parvint pas jusqu'aux Romains: ainsi il est assez naturel de croire, qu'il s'étendit encore moins à des Peuples beaucoup plus éloignés de l'Asie & de la Gréce, qui n'entretenoient aucun commerce avec les étrangers.

La Macédoine & la Gréce avoient été ravagées par les Gaulois, environ 45 ans (23) après la mort d'Alexandre. Ces Peuples avoient enfuite passé dans l'Asie mineure. Ils y avoient occupé les Contrées de la Phrygie, connues depuis sous le nom de Galatie, ou de Gallo-Gréce; mais ils étoient sortis des Provinces qui sont au Midi du Danube: & l'on but dans l'Apeut assurer qu'ils y avoient été établis de toute ancienneté. Une courte é oient aussi digression sur ce fait assez intéressant par lui-même, nous ramenera bientôt au sujet de cet Ouvrage.

Les Anciens parlent d'une expédition que les Gaulois entreprirent contre la Gréce, & en particulier contre la ville & le Temple de Delphes; mais on ne peut guères s'en rapporter à ce qu'ils disent : ils ont

Les Gaulois, qui, après avoir pillé la Gréce & le Temple de Delphes, allerent Cétafie mineure, établis en deçà du Da-

Réflexions fur l'expédition les Ginlois contre la Gréce & le

⁽²¹⁾ Voy. Diod. Sic. lib. XVII. p. 623.

⁽²²⁾ Voy. Tit. Liv. lib. IX. cap. 18.

⁽²³⁾ Les années de Rome 475, 476 & 477, avant J. C. 279, 278 & 277.

Temple de Delphes copié imprudemment les rélations des Prêtres de Delphes, toutes chargées d'un faux merveilleux. Cette méthode les a fait tomber dans une infinité de contradictions: par exemple, ils disent que les Gaulois (24), répoussés avec trop de vigueur, & chassés de la Gréce, passerent les uns en Thrace, les autres en Asie; ils disent qu'il y en eut qui retournerent dans les Gaules, leur ancienne Patrie. Mais en même tems, ces Auteurs assurent, que (25) les Gaulois périrent tous dans cette expédition, & qu'il n'échapa pas un seul homme. Les Gaulois (26), ajoute-ton, ne purent prendre le Temple de Delphes, parce que les Dieux mêmes combattirent pour sa défense. Ailleurs, néanmoins, on avoue (27) de bonne foi, que le Temple fut pillé; on attribue les malheurs de Brennus, & de son armée, à l'indignation d'Apollon dont on avoit violé la Majesté; on assure que la malédiction dont les Gaulois surent chargés par ce facrilége, s'étendit sur toute leur Postérité, de sorte qu'elle fut errante & vagabonde fur la terre jusqu'à son entiere destruction; l'on a même prétendu, que Cépion (28), Consul Romain (29), ne sut battu par les Cimbres, plus de 175 ans après (30), que parce qu'il avoit pillé le trésor sacré de Toulouse: (31) c'étoit là qu'étoit rensermée une partie du butin que les Gaulois avoient apporté de Delphes.

Quelque penchant que l'on ait à juger favorablement des Anciens, il n'est pas possible de les excuser, ni d'avoir ajouté soi trop légérement à de mauvaises relations, ni de s'être piqués de trop peu d'exactitude pour ne pas s'appercevoir des contradictions où ils tomboient. Sans donner dans le Pyrrhonisme historique, on peut donc s'en désier lorsqu'ils parlent des Gaulois (32) qui pillerent le Temple de Delphes, & passerent ensuite en Asie: ces Auteurs prétendent que ces Gaulois sortoient originai-

⁽²⁴⁾ Voy, Justin. lib. XXXII. cap. 3. Polyb. lib. IV. p. 313 Paufan. Attic. cap. III. p. 11. Ach. cap. VI. p. 537.

^{(25\} Voy. Justin, XXIV. \$. Diod. Sic. lib. XXII. cap. 23. Hoeschel. exc. de legat. p. 157. Pausan. Phoc. cap. XXIII. p. \$56.

⁽²⁶⁾ Voy. Justin. XXIV. 8. Pausan. Atric. cap.
LII. p. 11. Arcad. cap. X. p. 620. Phoc. cap.
XXIII. p. 853. Cicer. de Divin. lib. I. p. 3772.

⁽²⁷⁾ Voy. Diod. Sic. lib. V. p. 274. Valer. 1 Max. lib. I. cap. 1. p. 8. Appian. Hlyr. p. 1 96
Justin. lib. XXXII. cap. 3. Athen. lib. VI. 174.

⁽²⁸⁾ Voy. Justin. XXXII. 3. Strab. lib. IV. p. 188. Dio. in excerpt. Vales. p. 630.

⁽²⁹⁾ Simon Pelloutier avoit mis entre deux parenthéses: Il falloit dire Proconsul, mais c'est une erreur. Q. Cépion étoit Consul Romain, au lieu que c'est Q. Scipion, qui n'étoit que Proconsul.

⁽³⁰⁾ L'an de Rome 648, avant J. C. 106.

⁽³¹⁾ On prérend que Cépion rapporta de Toulouse à Rome cent dix mille livres pesant d'or, & cinq millions de livres pesant d'argent.

⁽³²⁾ Voy. Justin, XXXIV. 4. XXXII. 3.

tement des Gaules proprement dites, & qu'ils y retournerent en partie. C'est une fable : on le prouvera en parlant des émigrations des Celtes.

Les Gaulois de l'Illyrie, & ceux qui demeuroient au-delà du Rhin. n'étoient, à la vérité, qu'un même Peuple; mais ils avoient toujours été voisins de la Gréce; ils en avoient même possédé la plus grande partie sous le nom de Pélasges. Une partie de ceux qui passerent en Asie, prenoit le nom de Tectofages. Strabon en tire cette conséquence (33), qu'il est assez probable qu'ils étoient venus du côté de Toulouse, où il y avoit un Peuple qui portoit le même nom. Mais la preuve n'est ici d'aucun poids : le nom de Tectofages étoit commun à une infinité de Peuples Celtes, pour ne pas dire à tous. Ils se croyoient issus du Dieu Teut, que Jules-César appelle Dis (34), & Tacite Tuisson (35): ils prenoient le nom de Teutones, Teutonarii, Teutobodiaci, Tectosages (36), Taurisci, Taulantii, ou quelqu'autre nom semblable, en considération de leur origine. C'est par cette raison, qu'il se présente dans toute la Celtique, une infinité de noms propres d'Hommes, de Femmes, de Peuples. de Villes, de Cantons, dans la composition desquels celui de Teut entre pour quelque chose.

Une Tribu des Gaulois d'Afie portoit le nom de Tolistoboïens. Quelques-uns ont voulu en induire qu'ils venoient originairement de Toulouse; mais cette preuve est bien misérable, elle paroît même dépourvue de fondement. Suivant la remarque de Strabon (37), des trois Nations qui s'établirent dans la Galatie, les Tectofages étoient les feuls qui portassent le nom d'une Nation Celtique, au lieu que les Tolistoboïens (38) & les Trocmes portoient celui de leur Chef. On pourroit dire avec autant de vraisemblance, mais, en même temps, avec aussi peu de fondement, que les Celtes qui passerent en Asie, étoient Germains ou

⁽³³⁾ Voy. Strab. lib. 1V. p. 187.

⁽³⁴⁾ Voy. Czfar. lib. VI. cap. 18.) Jules-César confond au reste mal-à-propos le Dis des Celtes evec le Dis ou Pluson des Romains. On le prouvera en parlant de la Religion des Gaulois.

⁽³⁵⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 2.

⁽³⁶⁾ Volca Tettofages (c'est le nom des Celtes qui demeuroient autour de Toulouse,) signifie,

Tome I.

gue de Tent (Tentfagen), ou qui est issu de Tens (Teutfaline). Les noms de Teutones, & de Teutoniarii, désignent la même chose, Teutboden, Taulant, Pays de Teut. Taurich , Royaume de Teut.

⁽³⁷⁾ Voy. Strab. lib. XII. p. 166.

⁽³⁸⁾ Selon les apparences, les Tolistoboiens font les Boies ou Boiens, que le Général Tolifte commandeit. Les Trocmes étoient aussi appellés an Tudefque, un Peuple, Volck) qui parle la Lan- | Trocmeni. (Voy. Steph. de urb. p. 719.)

Teutons, parce qu'il y avoit dans la Galatie une de leurs Tribus qui portoit le nom de Teutobodiaci (39).

LesScordifces étoient Celtes ou Gaulois.

Quoi qu'il en soit, il est constant qu'il y avoit au Midi du Danube plusieurs Peuples Celtes ou Gaulois qui ont été reconnus pour tels par tous les anciens Auteurs. De ce nombre étoient les Scordisces (ou Scordiques), les Baffarnes, les Boiens, les Taurifces & les Japydes.Les Scordisces étoient l'un des Peuples les plus belliqueux de toute l'allyrie. Une partie de cette Nation habitoit sur les bords du Noarus (40), du côté de la Ville de Ségeste, qui porte aujourd'hui le nom de Sissech. L'autre partie demeuroit plus bas au confluent du Danube & de la Save (41). lieu de l'ancienne habitation des Scordisces (42) ells occupoient de ce côté une grande étendue de pays ; leurs limites s'étendoient jusqu'aux -Montagnes (43) de Thrace & de Macédoine, jusqu'au pays des Triballes, des Moessiens & des Dardaniens. Ils avoient coutume de parcourir, les armes à la main, toutes les Provinces qui leur étoient voisines. On les voit paroître encore (44) dans toutes les autres Contrées de l'Illyrie & de la Thrace. Personne ne conteste qu'ils ne sussent Celtes ou Gaulois; on leur donne indifféremment l'un ou l'autre de ces noms (45). Quelques Historiens prétendent même, que ce Peuple sortoit (46) originairement des Gaules. Il est du moins assuré que les Scordisces, voisins de la Gréce, furent les promoteurs & les chefs (47) de l'expédition que les Gaulois entreprirent contre ce Pays; il n'est pas moins constant, qu'apres avoir été extrêmement puissans dans l'Illyrie, ils furent en-

⁽³⁹ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. V. cap. XXXII. le Colapis fe jette daiis la Save. (Voy. Strab. IV.

^{. (40)} Voy. Strab. lib. VII. p. 313: 3:4, 3.18.)
Les Scordifces sont ceux qu'Appien & Pline placent dans la Pannonie (Voy. Appian. Illyr. p. 1195. Plin. Hist. Nat. lib. 111. cap. XXV. p. 384)
Au teste, Strabon se trompe, lorsqu'il dit que le Noarus se jette dans le Danube. Il consond même, d'une maniere tout-à-sait pitoyable, le cours des auttes Fleuves de cette Contrée Voicis se patoles: Corcoras... in Savum institi, Savus in Dravum, hic in Nbarum apud Segesticam; inde Noatus augeiur, hausto Cotapi amne (qui ex Albio monte per Japodas delabitur,) inque Dadubium apud Scordiscos exit. p. 314. Strabon se contredit outre tela lui-même, puisqu'il assure ailleuts, que

le Colapis se jette dans la Save. (Voy. Strab. IV. 207. La vérité est que le Corcoras, le Noarus & le Colapis, se jettent dans la Save, se Drave & la Save dans le Danube.

⁽⁴¹ Voy, Justin. XXXII. 3. Athen. lib. VI.

⁽⁴²⁾ Voy. Appian Illyr. p. 1195.

⁴³⁾ Voy. Strab. lib. VII. 317. 318. S. Ruff. cap. IX. p. 12. Tit. Liv. XLI. cap. 19.

⁽⁴⁴ Poy Strab. lib. VII. 317.318. Tit. Liv. 56. & 63. Amm. Marcell. lib. XXVII. cap. IV. P. 482.

⁽⁴⁵ Voy. Strab. VII. 296. 315:

⁽⁴⁶⁾ Juftin. XXIV 4. Tit. Liv. Fp. 63:

⁽⁴⁷⁾ Justin. XXXII. 3. Athen lib. VI. p. 174

fin foumis par les Romains (48). Tibére les subjugua entiérement lorsqu'il commandoit les armées d'Auguste en Pannonie, ensuite il se servit utilement de leur secours contre les autres Pannoniens (49).

Les Bastarnes étoient reconnus pour une autre Nation Celte ou Les Bastarnes Gauloise (50) de la même Contrée. Ils ne différoient des Scordisces (51), ches ou ni pour la Langue, ni pour la Coutume : mais le voisinage des Sarma-Gaulois. tes (52) leur fit adopter insensiblement plusieurs Usages de ces Peuples; à la fin, ils passerent pour Sarmates (53). La plus grande partie des Bastarnes, demeuroit (54) au-delà du Danube du côté de la Pologne. Delà vient, qu'ils sont appellés, tantôt (55) Scythes, tantôt (56) Gétes, tantôt Germains: ces dénominations étoient communes à tous les Peuples établis au-delà du Danube. Pline les met expressément (57) au nombre des Germains; il en fait même l'un des cinq Peuples (58), qui, de son tems, étoient Maîtres de toute l'ancienne Germanie. Strabon les place sur les frontières de la Germanie (59), & avoue qu'ils ne différent pas des autres Peuples de ce vaste Pays. Ovide trouva encore des Bastarnes (60) le long dù Pont-Euxin; il en réfulte qu'ils occupoient les mêmes Contrées que les Gétes & les Daces, ou plutôt qu'ils étoient le même Peuple; les chariots leur tenoient (61) lieu de maisons; ils s'en servoient pour traîner leurs femmes, leurs enfans & leurs bagages. On leur donna le nom de Bastarnes, (62) expression qui signifie un chariot, une voiture. Outre les Bastarnes qui habitoient au-delà du Danube, il y avoit d'autres Tribus dans la Province de Thrace (63); les unes étoient fixées dans les sles du Danube ; particulièrement dans celle de Peuce à l'embou-

⁷¹⁽⁴⁸⁾ Voy. Strab. VII. 317. Vellej. Patere lib. | (57) V. Plin. Hift. Wat-lib. IV. cap. XII. p. 465. II. cap. XXXIX, p. 182.

⁽⁴⁹⁾ Voy. Dio. lib. LIV. p. 543.

⁽⁵⁰⁾ Voy. Diod. Sic. in exc. Valef. lib. XXVI. p. 313. Polyb. ibid. Legat. LXII. p. 883. T. Liv. lib. XLIV. cap. 26. Plutarch. Æm. Tom. I p. 259. Appian. Mith. p. 410. & la Note (25.) de la p. 10.

⁽⁵¹⁾ Voy. Tit. Liv. XL. 57. XLI. 19.

¹¹⁽⁵²⁾ Voy Tacir. Ge:m. cap. 46.

⁽⁵³⁾ Voy. Ptolem. lib. 111. cap. V p. 81.

⁽⁵⁴⁾ Voy. Strab. II. 128. 129. VI. 289.

⁽⁵⁵⁾ Voy. Dio. lib. XXXVIII. p. 64.

⁽⁵⁶⁾ Voy. Appian. Maced. p. 1223.

⁽⁵⁸⁾ Foy, Plin. Hift, Nat. lib. IV. cap. XIV. P. 477.

^{(59,} Voy. Strab. VII. 306. Tacit. Germ. cap. 46, (60 Voy. Ovid. Trift, lib. II. v. 197.) Denys le Geographe met auffi des Bastarnes au Nord du Danube julqu'à l'embouchure des Palus-Méotides. (Voy. Dionyl. Periog. v. 304.)

⁽⁶¹⁾ Voy. Dio. lib. LL. p. 461. 463. (62) On le trouve en ce fens dans Gregoire de Tours. Hift, Franc. lib. III. cap. 26,

⁽⁶³⁾ Voy. Strab. VII. 296.

chure du Fleuve; ils en reçurent le nom de Peucins (64). Au reste, les Bastarnes passoient chaque année le Danube, pour piller les Contrées de la Thrace (65) & de l'Illyrie. Persée, Roi de Macédoine (66), les appella à son secours, avec leur Roi Clondicus ou Clovis, pour les opposer aux Romains; mais son avarice lui sit perdre les grands avantages qu'il auroit pu tirer de l'alliance d'une Nation si belliqueuse. Les plus grandes sorces des Bastarnes (67) étoient au-delà du Danube; aussi ne surseils jamais pleinement soumis par les Romains, qui, du tems d'Auguste (68), sortisserent la Ville de Ségeste, pour leur servir de magasin & de boulevard contre ce Peuple. Cela n'empêcha pas que les Bastarnes ne sissent de fréquentes courses sur les terres de l'Empire, jusqu'au tems de Dioclétien.

Les Boïens l'étoient également.

Les Boiens étoient aussi un Peuple (69) Celte ou Gaulois, de la Thrace & de l'Illyrie. Il y avoit des Boiens au-delà du Danube, dans la forêt Hercynie (70). Ce sont ceux qui étoient établis en Bohème, d'où ils surent chassés par les Marcomans. Il y en avoit d'autres mêlés parmi les Habitans de la Thrace (71); d'autres ensin demeuroient dans l'Illyrie entre le Danube & la Drave (72): c'est de ceux-là qu'il s'agit principalement ici. On prétend que les Boiens étoient tous venus des Gaules (73), ou d'Italie (74).

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question: on aura occasion d'en dire quelque chose en parlant des migrations des Celtes; mais, dans le sond, cela est sort indissérent. Il est certain que les Gaules, l'Allemagne, l'Italie, &, en un mot, la plus grande partie de l'Europe, étoient anciennement habitées par un seul & même Peuple.

Les Boïens établis entre le Danube & la Drave (75), autour de la Riviere d'Arabon & du Lac de Peifo, furent battus & chassés de leur

⁽⁶⁴⁾ Voy. Strab. VII. 305. 306. Tacit. Germ.

⁽⁶⁵⁾ Voy. Diod. lib. L1. p. 461, 463. Strab. VII. 305, 306.

⁽⁶⁶⁾ Poy. Polyb. Legar. LXII. p. 883. T. Liv. XLIV. 26. & la Nore (25) ci dessus p. 26.

⁽⁶⁷⁾ Voy. Steph. de ufb. p. 212. Tit. Liv. XL. 57. Orof. IV. cap. XX. p. 131.

^{(68,} Voy. Appian. Illyr. p. 1205.

⁽⁶⁹⁾ Strabon les appelle, tantôt Celtes, tansôt Gaulois. (Voj. Strab. lib. VII. p. 296, 315.)

⁽⁷⁰⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 28. & 42. Strab. ex Possid. lib. VII. p. 290. & 293.

^{(7&#}x27;) Voy. Strab. lib. VII. 296.

⁽⁷²⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. III. cap. XXIV. p. 384. Cxfar. I. 28.

⁽⁷³⁾ Voy. Tit. Liv. lib. V. cap. 24. Tacit. Germ. cap. 18.

⁽⁷⁴⁾ Voy. Strab. V. 213.

⁽⁷⁵⁾ Voy. Plin. Hift, Nat. lib. III. cap. XXIV.

Pays par Boérebistas (76), Roi des Gétes : ce Pays demeura désert & inculte (77), & fut appellé le Désert des Boiens (78), du nom de ses anciens Habitans. Les Romains y bâtirent depuis, les villes de Scarabantia (79), & de Sabaria; c'est dans cette derniere ville que l'Empereur Claude établit une Colonie Romaine. Boérebistas (80) étoit contemporain de Sylla & de Jules-César; il y a donc apparence, que Jules-Céfar parle des Boïens dépossédés par ce Roi des Gétes (81), lorsqu'il dit que les Boïens, qui avoient demeuré au-delà du Rhin (82), & qui étoient descendus dans la Noricie, où ils avoient affiégé la ville de Noreia (83), furent appellés par les Helvétiens pour faire irruption avec eux dans les Gaules. Après la défaite des Helvétiens, Jules-César assigna à ces Boïens, une contrée du Pays des Eduens (84), ils y subsistoient encore du temps de Pline (85).

On comptoit aussi parmi les Peuples Celtes, les Taurisces (86) Les Taurisces ou Tauristes, que quelques-uns appelloient Ligurisces. Leurs établisse- étoicne audi mens étoient autour du Danube. Ils n'étoient séparés des Scordisces celte. (87) que par une Montagne. Pline (88) l'appelle le Mont Claude. Il place les Scordisces au Midi, & les Tauristes au Nord de ce Mont. Ceuxci étoient voifins (89) des Boiens, les uns & les autres vivoient sous la domination du Roi Critasirus (90) ou Crétosirus, qui sut désait par Boérebistas; aussi les Tauristes furent-ils contraints de quitter leurs anciennes habitations pour chercher un nouvel établissement dans les Provinces voisines. Ils le trouverent dans la Noricie (91), du côté d'Aquilée & de Nauportum; c'est là que leur ancien nom se perdit insensiblement : il sut changé en celuï de Noriciens (92); mais leur repos n'y fut pas de longue

⁽⁷⁶⁾ Voy. Strab. VII. 304. 313. 315.

⁽⁷⁷⁾ Voy. Strab. V. 213.

⁽⁷⁸⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. III. cap. XXIV. P. 384. Strab. VII. p. 292.

⁽⁷⁹⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. III. cap. XXIV.

⁽⁸⁰⁾ Voy. Strab. IV. p. 298.

⁽⁸¹⁾ Cafar. Comment. lib. I. cap. 5.

⁽⁸²⁾ On voit par-là le peu d'exactitude de Jules-César, lorsqu'il parle de la Germanie. Il dit qu'un Peuple établi dans la Pannonie, c'està-dite en Hongrie, demeuroit au-delà du Rhin.

⁽⁸³⁾ Elle est située sur une Riviere qui se jette dans la Mer Adriatique près d'Aquilée. (Voy. 1 lib. 1v. p. 206. 208,

Strab V. 214.

⁽⁸⁴⁾ Voy. Cafar. I. 28

⁽⁸⁵⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. IV. cap. xviii. P. 485.

⁽⁸⁶⁾ Strabon les appelle, tantôt Celtes, tantôt Gaulois (Voy, Strab. lib. VII. p. 293.296. 313.)

⁽⁸⁷⁾ On parle de ceux qui demeuroient le long du Noarus.

⁽⁸⁸⁾ Voj. Plin. lib. III. cap. XXV. p. 384.

^(\$9) Voy. Strab V. 213.

⁽⁹⁰⁾ Voy. Strab. VII. 304. 313.

⁽⁹¹⁾ Voy. Strab. VII. 313.

⁽⁹²⁾ Voy. Plin. lib. 111. cap. xx. p. 376, Strab.

durée. Etant aux portes de l'Italie, ils furent l'une des premieres conquêtes d'Auguste (93), lorsqu'il porta ses armes en Illyrie, l'an de Rome 718 (94). Au reste les Alpes étoient habitées par (95) plusieurs Peuples qui portoient en général le nom de Taurisces. Strabon en place d'autres dans la Thrace (96), & Ptolomée veut qu'il y en eût dans la Dace-(97).

Les Japodes Peuple Celte.

Au-delà du Danube viennent enfin, les Japydes ou Japades (98), autre Peuple Celte de l'Illyrie : ils avoient leurs habitations entre les Istriens (99) & les Liburniens, le long de la Mer-Adriatique, d'où leur Pays s'étendoit fort avant dans les Terres (100). Sempronius Tuditanus & Tiberius Pandusius (101) les vainquirent (102) l'an de Rome 624. Ces Peuples furent mat foumis, ils exercerent des brigandages continuels contre les sujets de la République (103); ils résuserent même de payer tribut aux Romains, pendant les Guerres civiles de César & de Pompée : ces considérations déterminerent Auguste à les attaquer avec les autres Illyriens (104), l'an de Rome 718 » ce ne fut qu'alors, dit Appien » (105), que les Japydes furent entiérement foumis. »

Origine du nom de Pannoniens.

Les Scordices & les Taurisces (106), dont on a déjà parlé, étoient compris sous le nom général de Pannoniens, ainsi que tous les autres Peuples qui demeuroient entre la Save (107), la Drave & le Danube. Cette dénomination tire fon origine des habits qu'ils portoient. Ils coupoient (108) l'étoffe en plusieurs bandes ou petits morceaux, qu'ils appelloient Pannen; enfuite ils les cousoient à la manière du Pays. Ce que Dion (109) & Appien disent des coutumes & de la manière de vivre des Pan-

1lyt. p. 1205.

1 8100-5118

Si che b

```
_. (93) Voy. Appian. Illyr. p. 1203,
                                           1200.
  (94) Avant J. C. 36.
                                              (103) Voyez Strab. IV. 207. Dio.lib. XLIX.
  (95) Voy. Plin. lib. 111. cap. XX. p. 376. Polyb.
                                          p. 403.
                                              (104) L'an avant J. C. 36. 1.7 5.
lib. 11. p. 103. 116.
  (96) Noy. Strab. VII. 296.
                                             (105) Voy. Appian Illyr. p. 1205. Dio. lib.
  (97) Voy. Ptolem. lib. 111. cap. v111 p. 85.
                                           xLIX. p. 403. Strab. VIII. 314.
  (98) Voy. Strab. IV. 207. VII. 314. Steph. de
                                              (106) Voy. Plin. lib. III. cap. XXV. p. 384.
urb. p. 407.
                                           Steph. de urb p. 674.
  (99) Voy, Plin. Hift. Nat. lib. III. cap. iv.
                                              (307) Voy. Solin. cap. xxxxy. p. 250. Flor.
                                           lib. tv. cap. x11. Ptolem. lib. 11. cap xy. & xv1.
(100) Voy. Strab. vii. 313. Appian. illyr. pag.
                                           p. 62. 63.
                                              (101 Avant J. C. 130.
                                              (199) Vay, Dio. lib. xLIX. p. 413. Appian.
```

(102) Tit. Liv. Ep. 59. Plin. lib. 111. cap.

xix. p. 374. & not. Harduin, Appian, illyr. p. l

noniens en général, sussit pour nous convaincre que ces Peuples étoient Celtes: c'est aussi le nom que Zosime leur donne (110).

Cluvier (111) n'avoit donc aucun sujet de reprendre Zosime (112) pour avoir dit, que » Maximien-Hercule vint trouver Dioclétien à Carnun» tum qui est une ville de la Celtitique ». On accuse l'Auteur (113, ou les Copistes, d'avoir sait en cette occasion, une bevue grossière, qu'il saut corriger, ou par Ammien-Marcellin, (114) ou par Plinc (115, & Aurelius Victor. Le premier veut que Carnuntum soit une ville de l'Illyrie: les autres la placent dans la Pannonie. Toutes ces corrections sont aussi inutiles que déplacées. Carnuntum étoit dans l'Illyrie, qui; du tems de Zosime, comprenoit dixsept Provinces (116). Elle étoit située en particulier dans la Pannonie (117) premiere ou supérieure, qui appartenoit au gouvernement de l'Illyrie; mais elle étoit aussi une ville de la Celtique, parce que les Germains & les Pannoniens (118) dont Carnuntum séparoit les frontières, étoient des Peuples Celtes.

C'est aussi avec trop de précipitation que Socrate (119) a été repris par Scaliger (120). Cet Auteur, & ceux qui l'ont suivi, sont accusés sevé. d'avoir commis une faute lorsqu'ils ont prétendu que la ville de Mursa, étoit une forteresse des Gaules. » Une inscription, dit Joseph Scaliger, » nous apprend que Mursa étoit dans la Pannonie insérieure. « Mais il ne'y avoit point de contradiction entre Socrate, & ce qui est attesté par l'inscription. Mursa (121), Ville que l'Empereur Adrien avoit construite, ou-fortissée, étoit dans la Pannonie insérieure (122), du côté de Sirmium; & les Pannoniens établis de ce côté là, étoient les Gaulois appellés Scordisces. Non seulement il y avoit plusieurs Peuples

Cluvier re-

Scaliger re-

⁽¹¹⁰⁾ Voy. Zosim. lib. t. cap. 11, p. 83.

⁽III) Voy. Cluver. Getm. Ant. p. 735. Le P. Perau a fait la même faute. (Voy. Petav. Bat. temp. lib. VI p. 286.)

^(1 2) Voy. Zosim lib. 11. cap x. p. 139.

⁽¹¹³ Voyez Cellat, not. ad Zosim. lib. 11.

⁽¹¹⁴⁾ Voy. Ammiau. Marcell. lib XXX. cap. V. P. 598.

⁽¹¹⁵⁾ Voy. Plin. lib. tv. cap. x11. p. 465. lib. xxxvii. cap. 111. p. 370. Aurel. Vict. Cafat. p. 133.

⁽¹¹⁶⁾ Voy. S. Ruff. Brev. p. 11. Appian. Illyr.

⁽¹¹⁷ Voy. Anton. 1tin. p. 15. Piolem, lib. 11, cap. XV. p. 62.

⁽¹¹⁸ Voy. Plin. lib. Iv. cap. xtt. p. 465.

^(1.9) Voy. Scalig not. ad Euseb. Chron. in Thesaur, temp p. 253. 254.

⁽¹²⁰⁾ Voy. Socrat. lib. 11. cap. 32. Sozom, lib.
1V cap. v1. Histor. Tripatt. lib. v. cap. 1v.
p. 263.

⁽¹²¹⁾ Voy. Steph de urb. p. 506.

⁽¹²²⁾ Voy. Itiner Anton. p. 8. 14-17.

Celtes au Midi du Danube; mais, à la réserve des Sarmates (113), qu'il faut toujours excepter, toutes les autres Nations de ces Contrées n'étoient que le même Peuple, soit qu'elles portassent le nom de Celtes ou de Gaulois, soit qu'elles sussent connues sous d'autres dénominations. Il faut, quant à présent, le supposer, pour éviter les longueurs où jetteroit le détail des Peuples qui étoient compris sous les noms généraux (124) d'Illyriens, de Moessiens & de Thraces. Ce qu'on dira par la suite de leur Langue & de leurs Coutumes, le prouvera d'une maniere assez convaincante. On trouve aureste, dans Appien (125), sur l'origine de ces Peuples, une tradition fabuleuse qui prouve qu'on les a toujours regardés, ainsi que les Celtes, comme descendus d'une même tige. C'est dans cette vue qu'on la rapporte ici; on sera obligé d'y revenir dans la suite.

CHAPITRE

Les anciens Habitans de la Gréce étoient Scythes, & le même Peuple qui reçut le nom de Celtes.

Le convient présentement de parler de la Gréce, Pays qui a été, pour ainsi dire, le berceau des Sciences & des beaux Arts, au moins relativement à l'Europe. Les premiers Habitans de cette Contrée faisoient partie de ce Peuple qui occupoit autrefois toutes les Provinces de l'Europe, de ce Peuple que l'on désigna par la suite sous le nom de Scythes

(123) il y avoit plusieurs Peuples Sarmates dans ces Contrées. (Voy. Plin. lib Iv. cap. 2. Strab. vII. 296. Ovid. Ep. lib. III. Ep. II. v. 40. Trift lib. v. Eleg. x11. v. 58.)

(124) L'Illyrie, proprement alnsi nommée, comprenoit les Provinces qui s'étendoient le long de la mer Adriatique, depuis les Alpes jufqu'à la macédoine. (Voy Solin. cap. xtv. p. 209. Flor, lib. 11. cap. 5.) La mœsse commençoit au confluent du Danube & de la Save, d'où elle s'étendolt jusqu'au Mont Hæmus, &, selonPline, jusqu'au Pont-Euxin. (Voy. Dio. lib Li. p. 463. Solin. cap. xv. p. 215. Plin. lib. 111. cap. xxv1. p. 386.) La Province de Thrace étoit située entre le Mont-Hæmus, la Gréce, le Pont-Euxin & la Mœsie. (Voy. Pompon. Mela. lib. 11. cap. 2. Mais, outre cela, le nom de Thraces est donne les François de François ou de Francisn.

dans un sens plus étendu à la plupart des autres Peuples qui étoient au Midi du Danube, aux Scordifces, aux Bastarnes, & aux Gétes. (Voy. Flor. lib. 111. cap. 4 S. Ruff. cap. 1x. p. 12. Appian. Mithr. p. 365. Dio, in exc Valef. p. 611. Herodot. 'lib. Iv. cap. 93. Pompon. Mela, lib. tt. cap. 2. Strab. lib. vit. p. 295. Steph. de urb. p. 271.)

(125) Voy. Appian. Illyr. p. 1194. 1195.) Remarquons, en passant, que les Anciens, quand ils étoient en peine sur l'origine d'une Nation, ou du nom qu'elle portoit, se titoient ordinais, rement d'affaire, en supposant un Roi, qui avoit porté ee nom , & qui l'avoit transmis à ses Sujets. Ils disent, que les Pannoniens ont reçu ce nom de Pannonius, les Dardaniens de Darda-Appian, Mithr. p. 365. Solin, cap. xiv. p. 209.) nus, les Celtes de Celtus, les Gaulois de Gallus,

& de Celtes. On sçait que les Egyptiens & les Phéniciens commencerent de bonne heure à équiper des Flottes, & à faire des établissemens le long des côtes de la Mer Méditéranée, jusqu'aux Colomnes d'Hercule. D'ailleurs, il est à présumer, que ces établissemens commencerent par la Gréce: cette Contrée se trouvoit à leur bienséance, parcequ'elle leur ouvroit plusieurs autres, Provinces de l'Europe.

Quoiqu'il en foit, du tems auquel les Egyptiens & les Phéniciens pafserent pour la premiere fois en Gréce (1), il est constant qu'ils y envoyerent des Colonies (2); après s'y être fortifiés, ils chasserent une partie des anciens Habitans, & foumirent les autres à leur domination. Le vainqueur voulut donner la Loi à toutes fortes d'égards, les vaincus furent contraints de recevoir tous fes usages, de se former sur son modéle; mais il fallut du tems pour exécuter ce projet. Comment le vainqueur auroit-il empêché que les naturels du Pays ne conservassent desrestes de l'ancienne barbarie, qu'ils ne communiquassent même à leurs Maîtres quelques-unes de leurs Coutumes.

Quelque tems après la conquête de la Gréce, ses Habitans ne furent donc qu'un mélange de Phéniciens, d'Egyptiens & de Scythes. Ce mélange dut se remarquer pendant long-temps dans leur Langue & dans leurs Coutumes. On en découvre des traces qui justifient parfaitement cette conjecture. Mais afin qu'elle ne paroisse pas hazardée, il faudra la discuter avec quelque étendue. L'Histoire des Anciens Grecs, leurs Coutumes, leur Religion, leur Langue, leurs Fables mêmes, tout détermine à embrasser cette opinion, tout concourt à la confirmer; il se présente partout des caracteres auxquels on peut reconnoître les anciens Celtes.

Les premiers Habitans de la Gréce étoient un Peuple barbare & nomade (3); il portoit le nom de Pélasges (4). Les plus célébres Histo-pteuve, tirée de l'ancienne riens en conviennent; ils assurent que les Pélasges occupoient ancien-Histoire des

Premiere

Tome I.

⁽¹⁾ Denys d'Halicarnasse Lib. I. p. 20. dit que les Pelasges, qui étoient les anciens Habitans de la Gréce, commencerent d'être inquiétés, deux générations, c'est-à-dire, environ 60 ans, avant la guerre de Troies, qui arriva l'an 1218 avant J. C.

⁽²⁾ Voy. Strab. VII. 321. IX. 401. X. 447.

⁽³⁾ Les Grecs appelloient Namades différens Peuples, dont toute l'occupation étoit de nourrir & de faire multiplier leur troupeaux, & qui n'avoient point de demeute fixe. Nomas de veµa, je pais des troupeaux.

⁽⁴⁾ Poy. Strab. lib. VII. 327.

nement, non seulement le Péloponnese (5), le territoire d'Athènes (6), les îles voisines, & particuliérement celles de Lemnos (7), de Scyrus (8) & d'Eubée (9), mais, en général, toute la Gréce. » Avant le tems » d'Helten (10), fils de Deucalion, dit Thucydide (11), la Nation des » Pélasges étoit répandue dans toute la Gréce. « Strabon (12) dit la même chose en plusieurs endroits.

C'est la raison pour laquelle les Poëtes désignent souvent les Grecs en général, fous le nom de Pélasges (13). Chassés du Péloponnese par les Cadmées (14); c'est-à-dire, par les Orientaux, les Pélasges se retirerent dans la Thesfalie (15); ils s'y maintinrent, selon les apparences, pendant un espace de tems assez considérable (16), puisque cette Province recut d'eux le nom de Pélasgia (17). Inquiétés ensuite dans leurs nouvelles habitations (18) par les mêmes Cadméens (19), ou plutôt par le nouveau Peuple qui s'étoit formé en Gréce (20), les Pélasges, à ce qu'on prétend, se disperserent de tous côtés. Les uns se retirerent vers le Nord du côté des Monts Olympe & Offa (21); les autres pafferent en

⁽⁵⁾ Voy. Herodot. lib. VII. cap. 93. & feq. [345. 371. 1X. 410. Dyonis. Halic. p. 9. 14. Steph. de urb. p. 165. 630.635.

⁽⁶⁾ Voy. Herodot. lib. I. 57. II. 51. VIII. 44. Thucyd. lib. IV. cap. rog. Strab. XI. 397.

⁽⁷⁾ Herodot. VI. cap. 137. Thucyd. lib. IV. cap. 109.) L'île de Lemnos porte aujourd'hui le nom de Sialimene; c'est une des principales îles de l'Archipel. Elle oft célébre par sa terre sigillée, dont on se sert pour arrêter le sang, & contre les venins. Sa Ville Capitale est Stalimene, anciennement Myrine, Siege d'un Archevêque Grec.

⁽⁸⁾ Vay. Nicol. Damasc. ap. Steph. de urb. P. 676.

⁽⁹⁾ Celle-ci portoir autrefois le nom de Pélasgia. (Voy. Schol. Appol. Argon. p. 105.) On l'appelle aujourd'hui Négrepont. C'est la plus grande des îles de l'Archipel. Sa Ville Capitale est Négrepont, qu'on nomme autrement Egripos on Egriport.

⁽¹⁰⁾ Hellen regnoit en Thessalie l'an 1521 avant J. C. Il donna aux Grecs le nom d'Hellénes. "EXXNY, Gracus.

⁽¹¹⁾ Voy. Thucyd. lib. I. cap. 3.

⁽¹²⁾ Voy. Strab. lib. V. p. 221. VII. 327. VIII.

⁽¹³⁾ Voy. Ovid. metam. lib. XII. v. 6.

⁽¹⁴⁾ Grodern est un mot Hébreu ou Phénicien, qui fignific l'Orient. בוכול Cadmirn font les Orientaux. C'etoient, selon Hérodote, des Phéniciens & des Egyptiens. (Voy. Herodot. lib. II. cap. L. 91. V. 57. VII. 93. & feq. Dion. Halic. p. 14.20.

⁽¹⁵⁾ Son premier nom étoit Æmonia. Enfuite elle fut appellée Pélasgia, & enfin Thessalie. (Voy. Dionys. Halic. lib. I. p. 14. 20.

⁽¹⁶⁾ Denys d'Halicarnasse dit qu'ils s'y maintinrent pendant cinq générations, c'est-à-dire environ 150 ans. (Voy. Dion. Halic. p. 14. 20.)

⁽¹⁷⁾ Voy. Steph. de urb. p. 393.) Hesychius dit aussi, que les Pelasges sont les Thessaliens : & c'est dans la Thessalie, qu'Homére place les Pélafges. (Voy. Scholion. Apollon. lib. I p. 2. 58. Homer, in Catalog. v. 347. Strab. lib IX. P. 441. 443.)

⁽¹⁸⁾ Voy. Schol. Apollon. p. 102. Dionyl. Halic. p. 14.

^{(19) (}Voy. Herodot. lib. I. cap. 56.

⁽²⁰⁾ Voy. Dionys. Halic. p. 14. 20.

⁽²¹⁾ Voy, Dionys. Halic. p. 14.

Italie (22): d'autres enfin tirerent du côté de la Thrace & de l'Hellespont: Ils passernt la Mer, & occuperent une grande Partie de l'Asse mineure (23), la Carie (24), l'Eolie, le Pays de Troye (25), une partie de l'Ionie (26), la plûpart des îles voisines, les Cyclades (27), les îles de Créte, de Lesbos (28) & de Cyzique (29). Denys d'Halicarnasse (30) prétend (31), qu'ils s'emparerent aussi de l'île d'Eubée.

Nous n'entrerons ici dans aucun détail au sujet des dissérentes émigrations des Pélasges; nous remarquerons seulement, que ces saits sont avancés par des Auteurs qui pensoient que les Pélasges de Gréce, d'Italie, de Thrace & de l'Asie mineure, étoient tous le même Peuple. Cependant il est assuré que les Pélasges des autres Provinces de l'Europe étoient les anciens Scythes, qui reçurent dans la suite le nom de Celtes. La Gréce étoit donc aussi habitée par des Peuples qui en tiroient leur origine. Ils étoient tous Celtes.

Si l'on veut sçavoir encore plus particuliérement, quel Peuple étoient, à proprement parler, les Pélasges, les Poëtes nous diront dans leur style siguré, que c'étoient des Géants (32). C'est le nom qu'on donnoit aux Scythes & aux Celtes, parcequ'ils étoient d'une grandeur énorme, en comparaison des Peuples Méridionaux. Ils nous diront encore, que c'étoient des Titans (33), c'est-à-dire, des adorateurs du Dieu Teut,

⁽²²⁾ Voy. Herodot. lib. I. cap. 57. Dionys. Halic. p. 10. 14. 15. 22. Dionys. Perieg. v. 347. Diod. Sic. lib. XIV. 453.

⁽²³⁾ Voy. Dionys. Halie. p. 14.

⁽²⁴⁾ Voy. Pompon. Mela. lib. I. cap. 16. 17. (25) Schol. Apollon. p. 5. Strab. V. 221.

⁽²⁶⁾ Voy. Herodot. VII. 93. 94. Strab. XIII.

⁽²⁷⁾ Voy. Dionyf. Halic. p. 14.

^{: (28)} Voy. Dionyf. Halic. p. 14. Homer. Odyff. lib. X1X. v. 177. Diod. Sic. IV. 183. v. 238. Strab. V. 221. X. 475.

⁽²⁹⁾ Voy. Dionys. Halic. p. 14. Diod. Sic. V. 239. Steph. de urb. p. 426. Plin. Hist. Nat. lib. V. cap. 31. Eustath. ad Dionys. Perieg. v. 537.) L'ile de Lesbos porte aujourd'hui le nom de Merellino.

⁽³⁰⁾ Voy. Steph. de urb. p. 219.

⁽³¹⁾ Voy. Dionys. Halic. p. 14.

⁽³²⁾ On parle à la fin de ce Chapitre de la Fable des Géants & des Titans. Remarquons ici, que les Anciens placent les Géants dans des Pays que les Pélasges occupoient; par exemple, dans l'Arcadie, que l'on appelloit également πελασριν & Γιράγτις, dans l'île de Besbicus, dans la Thtace, &c. (Voy. Steph. de urb. p. 166. 191.)

⁽³³⁾ Voy. Sreph. de urb. p. 349.) Etienne de Byzance, parlant des Thraces, remarque que la Fable les faisoit descendre de Saturne & d'une Nymphe qui éroit fille des Titans. (Voy. ub. sup. p. 200.) Homére dit que les deux Généraux Hippothous & Pylæus, qui conduisirent les Pélasges au secours de Troye, étolent fils du Pélasge Lithus Teutamides. Teutamides est le même mot que Tuan, avec cette différénce, qu'Homére lui donne une terminaison Grecque. (Voy. Homet. Iliad. II. v. 350.)

ou Tis (34), dont ils prétendoient être descendus. Mais les Historiens nous apprendront en même tems, que c'étoient des Thraces.

Hérodote, par exemple, dit (35), que les Pélasges occupoient anciennement l'île de Samothrace (36), & que c'est d'eux que les Thraces ont pris les mystères des Cabires (37). Thucydide assure que dans les tems sabuleux, la Ville de Daulia, (38) située dans la Phocide, étoit occupée par des Thraces. Les Thraces étoient donc établis en Gréce de toute ancienneté; le même Auteur dit ailleurs(39), qu'autour du Mont-Athos, demeuroient des Bisaites, des Crestones, des Edones, & surtout des Pélasges, qui étoient du nombre des Thyrréniens, Peuples qui avoient autresois leur demeure dans l'île de Lemnos & dans le territoire d'Athènes. Comme les trois premiers de ces Peuples étoient Thraces, il y a toute apparence que les Pélasges ne s'étoient retirés chez eux, que pour être en sûreté auprès de leurs compatriotes.

Voici un passage qui paroît être encore plus décisif. Nous avons vu que l'île de Lemnos étoit anciennement occupée par les Pélasges (40). Cependant Strabon observe, que (41) les premiers Habitans de cete île étoient des Thraces appellés Sintiens : il ajoute, qu'ils y avoient passé du Continent. S'il est reconnu que les Pélasges ne disséroient point des Thraces, la conjecture devient alors une démonstration. Dans la suite il sera prouvé si clairement, que les Thraces (42) étoient Celtes, qu'il ne restera plus aucun doute sur ce sujet.

⁽³⁴⁾ Le mot Tuan vient, selon les Auteurs du Distionaire de Trevoux, de Tu qui signisse Terre, & de Den ou Ten, qui veut dire Homme. Ainsi, ajoutent-ils, les Grecs leur ont donné le nom des γνητητές, nés de la Terre, ou enfans de la Terre.

⁽³⁵⁾ Voy. Herodot. II. 51.

⁽³⁶⁾ C'est une des îles de l'Archipel. Elle portoir le nom de Samaibrace, parcequ'elle étoit occupée par des Thraces qui en étoient les Habitans naturels, & par des Grecs qui y avoient passé de l'île de Samos. (Voy. Steph. de urb. p. 659.) Cette île se nomme aujourd'hui la Marifa, Samandraci, ou Samandrachi.

⁽³⁷⁾ Le mot de Cabires vent dire, selon son éthymologie, qui est Phénicienne, puissans Dieux. C'ésoit le nom qu'on donnoit aux Dieux des Samothraciens & des Phéniciens. Ils étoient aussi

adorés en quelques lieux de Gréce, comme à Lemnos & à Thébes, où l'on célébroit les Cabiries en leur honneur. C'étoient Cérès, Proferpine, Pluton & Mercure, adorés fous d'autres noms.

⁽³⁸⁾ Vay. Thucyd. lib. II. cap. XXIX. p. 100.) Thucydide parle du rems où Ithys fut tué par sa Mere, servi à son Pere dans un repas, & changé en Faisan.

⁽³⁹⁾ Voy. Thucyd. lib. IV. cap. CIX, p. 276. Pompon. Mela, lib. II, cap. II. p. 46.

⁽⁴⁰⁾ Herodot. VI. cap. 137. Thucyd. lib. IV.-

⁽⁴¹⁾ Voy. Strab. VII. 331. XII. 549. Steph. de urb. p. 512.) Homére place les Sintiens dans l'île de Lemnos. (Voy. Homer. Iliad. I. 524. Odysf. VIII. 294.)

⁽⁴²⁾ Voy. ci-dessus, p. 40. Note (124.)

Il semble que chassés de la Gréce, les Pélasges y rentrerent dans la suite, & qu'ils regagnerent une partie des Pays qu'ils avoient occupé anciennement. Hérodote (43) assure positivement, qu'étant retournés dans le Péloponnèse, ils y reçurent le nom de Doriens. Au même endroit il dit, que les Lacédémoniens étoient les plus célébres de tous les Doriens. C'est sans doute sur ce sondement, que le P. Pezron a parlé des Lacédémoniens, comme d'un Peuple Celte. Dans le fonds il a raison; mais ce qu'il dit n'est pas exact (44). Il falloit dire que les Lacédémoniens descendoient des anciens Pélasges; qu'ils étoient ceux de tous les Grecs qui se ressentoient le plus de l'ancienne barbarie, qu'on y trouvoit des traces plus fenfibles de certaines Coutumes, communes aux Pélafges & aux autres Scythes ou Celtes (45).

Denys d'Halicarnasse reconnoit aussi que les Pélasges rentrerent en posfession de la Béotie & de la Phocide. Strabon rapporte quelque chose de semblable, quoiqu'il ne nomme pas les Pélasges (46). » Une grande par-» tie de la Gréce, dit-il, entr'autres, la Macédoine & la Thessalie, ont » été occupées par des Peuples barbares, & en particulier par des » Thraces, des Illyriens & des Epirotes «. En effet, du tems d'Hérodote (47), les Macédoniens ne pouvoient pas encore être admis aux jeux Olympiques, parcequ'ils étoient barbares. Dans un autre endroit. Strabon remarque (48), » que les Doriens, les Achéens, les Eoliens, » les Enéjanes qui, de son tems, étoient voisins des Etoliens, avoient » demeuré autrefois du côté de Datium & du Mont Ossa, au milieu des » Perhabiens (49) qui étoient eux-mêmes un Peuple étranger, c'est-» à-dire, Illyrien. »

⁽⁴³⁾ Voy. Herodot. I. 56.

^{(44) «} Ajoutons à toutes ces choses, qui pa-» roissent êtte assez étonnantes, que les Lacons » ou Lacédémoniens, ces Peuples si renommés » dans la Gréce, ont presque tout tiré des Celn tes. Ce n'est point une Hyperbole, vous en p verrez les preuves; après quoi, je ne suis plus p furpris; fi les mêmes Lacédémoniens, ont » en tant de liaisons avec les Sabins & les Om-» briens. De-là vient, que dans les anciens D Glossaires Aaxw & Umber c'est la même chop fc. a Pezron in Collectan. Leibnitz. Tom. II. p. 59. & feq.) Denys d'Halicarnasse rapporte à la lib. IX. 440, 443.) vérité une tradition qui fait descendre les Sa-

bins, qui étoient Ombriens, des Lacédémoniens. Mais il ne s'en prévaut point, & ce n'eft, felon les apparences, qu'une fable. (Vey. Dionyf. Halic. lib. II. p. 113.

⁽⁴⁵⁾ Voy. Dionyf. Hal. lib. I. p. 14. Thucyd. lib. I. cap. XII. p. 8.

⁽⁴⁶⁾ Voy. Strab. VII. p. 321.

⁽⁴⁷⁾ Voy. Herodot. V. 22.

⁽⁴⁸⁾ Voy. Strab. 1. 61.

⁽⁴⁹⁾ Homére place les Perhabiens autout de Dodone, dont on parlera au commencement du S. fuivant. (Voy. Homer, Iliad. II. v. 256. Strab.

Peut-être que tous ces Barbares, dont parle Strabon, étoient les anciens Pélasges; se seroient-ils maintenus dans quelques Contrées de la Gréce, & principalement sur les frontières, où ils étoient soutenus par les autres Scythes? On ne peut rien dire de positif sur ce sujet, à cause des ténébres qui couvrent cette partie de l'Histoire ancienne; mais ce qu'on à déjà dit doit suffire, soit pour justifier le sentiment d'Hérodote (50), lorsqu'il prétend que les Grecs étoient un Peuple, pour ainsi dire, provigné & détaché de celui des Pélasges, soit pour faire voir que ces Pélasges n'étoient pas une Nation différente de celles qui occupoient anciennement les autres Provinces de l'Europe.

Au reste; en lisant avec quelque attention le Catalogue d'Homère; c'est-à-dire, l'énumération qu'il fait des Peuples qui attaquerent ou qui défendirent la ville de Troye, on y verra la distinction des nouveaux Habitans de la Gréce & des anciens Pélasges. Selon Denys d'Halicarnasse (51), ceux-ci commencerent à être inquiétés en Gréce, deux générations, c'est-à-dire, environ soixante ans avant la Guerre de Troye (52). Les Pélasges, tels qu'étoient les Dardaniens, les Thessaliens, les Thraces, les Péoniens, les Paphlagons, les Enétes, les Mysiens, les Phrygiens, les Méoniens, les Cariens, combattent pour les Troyens leur compatriotes. Leurs ennemis sont les nouveaux Habitans de la Gréce. Après avoir chassé les Pélasges de leur Pays, ils les poursuivent encore dans celui où ils s'étoient retirés, ils cherchent surtout à les déloger de la Ville & du Territoire de Troye, soit (53) pour leur ôter l'Empire de la Mer, & empêcher que leurs flottes ne puissent sortir du Pont-Euxin, foit pour leur couper le passage d'Europe en Asie, soit enfin pour quelque mécontentement particulier qu'ils avoient reçui des Troyens.

Seconde preula Religion des Pelafges ou anciens Grecs.

Les Grecs ont confervé pendant long tems une infinité d'usages ve, tirée de qu'ils tenoient des Pélasges. Ceux-ci avoient cela de commun avec les Scythes, comme on le prouvera en pariant de la Religion & des Coutu-

⁽⁵⁰⁾ Voy. Herodot. I. 57.

⁽⁵¹⁾ Voy. Dionys. Hasic, lib. 1. p. 20.

⁽⁵¹⁾ Vey. Homer. Iliad. lib. II. v. 325. lib. X. ▼. 417.) On prouvera, en parlant des émigrations des Celtes, que tous les différens Peuples, qui I guoles.

vintent au secours de Troye, sottoient de Thráce, & qu'ils étoient du nombre des Scythes, qui reçurent ensuite le nom de Celtes.

⁽⁵³⁾ C'est le sentiment du célébre M. de Vi-

mes des Scythes & des Celtes. Cette discussion étant encore éloignée, il faut, par anticipation, dire quelque chose de la Religion des Pélasges. Elle étoit parsaitement conforme à celle des Celtes.

Les Pélasges (54) avoient établi l'Oracle de Dodone, le plus ancien qu'il y eût dans la Gréce, comme les Hyperboréens avoient fondé celui de Delphes (55). Les Scythes & les Celtes avoient la manie de se faire des Oracles; ils déséroient beaucoup aux présages; ils inventoient chaque jour mille nouveaux moyens, aussi vains que superstitieux, pour s'éclairer & s'assurer de ce qui les attendoit dans l'avenir. L'Oracle des Pélasges étoit fort acrédité. Ces Peuples sçurent (56) en tirer avantage: par ce moyen ils se maintinrent long-tems dans le territoire de Dodone, pendant qu'on les chassoit des autres Contrées de la Gréce. Cet Oracle n'étoit, anciennement, qu'un chêne (57) ou un Hêtre (58).

Les Celtes n'avoient point de Temples. Ils pensoient (59) qu'il ne convenoit pas à la grandeur des Dieux d'être rensermés dans des murailles. Leurs assemblées religieuses se tenoient dans un lieu ouvert, c'est-à-dire, en rase campagne, ou au milieu de quelque forêt. Ils condamnoient encore l'usage des Idoles (60). Ils accusoient d'extravagance & d'impiété, ceux qui représentoient la Divinité sous une forme corporelle. Ils offroient leurs sacrifices autour d'une colomne, d'une pierre, ou de quelque grand arbre (61). Voilà les deux points principaux de leur Religion.

Les Sacrifices (62) s'offroient à Dodone: on invoquoit la Divinité fans lui donner aucun nom particulier. Cela se pratiquoit de même chez tous les Pélasges, & cet usage leur étoit commun avec les Perses, les

⁽⁵⁴⁾ Voy. Herodot. II. 52. Homer. Iliad. lib. | au pied d'un chêne. Les Celtes avoient unc XVI. v. 233. Strab. lib. VII 327. & IX. 402. | vénération toute particulière pour cet arbre. Steph. de urb p. 319. | III | | Quelques-uns rapportent l'origine de cette su-

⁽⁵⁵⁾ Voy. Pausan. Phoc. V. p. 809.

⁽⁵⁶⁾ Voy. Dionyf. Halic. p. 15.

⁽⁵⁷⁾ Homer, Odyff, XIV. 328. XIX. 297. Dionyf. Balic. p. 12.

⁽⁵⁸⁾ Φηγος, Fagus. (Voy. Step. de urb. p. 319.)

⁽⁵⁹⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 1X.

⁽⁶⁰⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 9.

⁽⁶¹⁾ Ces offrandes se faisoient ordinairement

au pied d'un chêne. Les Celtes avoient une vénération toute particulière pour cet arbre. Quelques-uns rapportent l'origine de cette superstition au chêne de mambré, (Voy. Relig. des Gaul. Tom. 1 p. 287. & suiv.) avec autant de vraisemblance que lorsqu'ils prétendent que les Gaulois offroient des chevaux à leurs Dieux pour honorer la mémoire du cheval de Troye. (Voy. Relig. des Gaul. p. 494. dans les notes.)

⁽⁶²⁾ Voy. Herodot. II. 52.

Scythes & les Celtes. Ils n'érigoient point d'Autels (63): les libations & les autres cérémonies que les Grecs pratiquoient dans leurs Sacrifices, leur étoient inconnues. Au lieu de brûler la victime, ils la mangeoient toute entière; l'effence du Sacrifice confistoit, selon eux, dans l'ésusion du sang, dans la mort de la victime, & dans les prières dont le Sacrifice étoit accompagné. Enfin, Hérodote remarque, que les Pélasges (64) ne donnoient, ni nom, ni surnom, aux Divinités qu'ils adoroient; ils les appelloient simplement les Dieux: » Ces noms, dit-il, dont on s'est » servi depuis, ont été apportés d'Egypte «. Ces paroles laissent entrevoir que les Pélasges résuserent pendant long-tems de se servir des noms de Jupiter, de Junon, de Neptune, &c. Cette résistance étoit sondée, parce qu'ils avoient sur la Divinité, des idées bien dissérentes de celles des Egyptiens & des Phéniciens.

Cependant les Prêtres de Dodone (65) consentirent à la fin, qu'on les adoptât. Cette condescendance sur cause que l'ancienne Religion s'altéra insensiblement; elle se perdit bientôt tout-à-fait. Ces dissérentes circonstances expliquent assez naturellement le passage d'un ancien Poëte qui remarque (66), » que les Dieux immortels appelloient Abantis, » l'île à laquelle Jupiter donna ensuite le nom d'Eubée «. Les Dieux immortels sont les Dieux des Pélasges. Jupiter est celui dont les Phéniciens ou les Egyptiens avoient introduit le culte. Ainsi, les expressions du Poëte signissent, que, du tems de l'ancienne Religion, cette île portoit le nom d'Abantis (67), & que, sous la nouvelle Religion, elle a perdu ce nom pour prendre celui d'Eubée. Au reste, les anciens Auteurs reconnoissent généralement que les Mystères, les Fêtes & les Solemnités les plus célébres des Grecs, venoient originairement de Thrace.

Selon Hérodote (68), les Mystéres (69) des Cabires, dont on a

⁽⁶³⁾ Voy. Herodot. I. 131. IV. 60. Strab. VI. 732.

⁽⁶⁴⁾ Voy. Herod. II. 52.) Hérodote dit aussi, que les Pélasges appelloient les Dieux Βενύς, patcequ'ils avoient disposé & qu'ils conduisoient toutes choses avec ordre: ὅτι κόομω λέγτες τὰ πάντα πρύγματα καὶ πάσας νομάς ἐῖχον. Il reconnoit, que le mot Βεός est Pélasge; mais il lui donne une éthymologie Grecque. C'est, selon les apparences, le mot de Tis, Tent, Tuisson, dont les Grecs ont sait seux de Zeùs & de Θεὸς.

⁽⁶⁵⁾ Voy. Herødot. II. 52.

⁽⁶⁶⁾ Voy. Hesiod. in Ægimio ap. Steph. de urb. p. 4.) Ce Poëme étoit attribué par les uns à Hésiode, & par d'autres à Cercops-Milésien son Contempotain. (Voy. Berkel. in not. ad Steph. ubi suprà.)

⁽⁶⁷⁾ C'est le nom que les Pélasges lui donnoient (Voy. Hom. Iliad. II. v. 536. Strab. X. 445.

⁽⁶⁸⁾ Voy. Herodot. II. 51.

⁽⁶⁹⁾ Voy. ci-dessus, p. 44. notes (36.) & (37).

déjà parlé, avoient été apportés de Samothrace; mais Plutarque (70) & Lucien remarquent encore, que les Athéniens avoient reçu d'un Thrace nommé Eumolpus, les Mystères qui se célébroient dans la Ville d'Eleusis. Strabon assure aussi, que les Fêtes qu'on appelloit Cotyttica (71) & Bendidia, avoient une origine Thrace. Effectivement, les Thraces désignoient le Dieu suprême sous le nom de Tis; leurs Princes qui prétendoient en être descendus (72), prenoient, par cette raison, le nom de Cotis ou de Cotison, c'est-à-dire, fils du Dieu Tis. Bendis étoit aussi une Divinité des Thraces (73), que les Grecs prenoient pour Diane. Strabon ajoute, dans l'endroit qui vient d'être cité, que la Musique, dont les Grecs se servoient dans leurs Fêtes & dans leurs Sacrifices, venoit aussi des Thraces. En voilà assez sur l'article de la Religion; passons à la Langue des Pélasges.

Selon notre conjecture, la Langue Grecque est un mélange de Scythe, de Phénicien & d'Egyptien. Ce sentiment se trouve appuyé du preuve, prise fuffrage de M. Fourmont l'aîné, l'homme du monde le plus capable Grecque. de juger de ces matières. Voici ce qu'il dit en parlant d'un Dictionnaire Grec qu'il a composé (74). » Je recherche dans cet Ouvrage » les premières origines de la Langue Grecque, c'est-à-dire, les mots » Grecs, véritablement primitifs.... Par là, je réduis cette Langue à 300 » Vocables, que je prouve être tirés, les uns des Thraces & autres Peuples. » voisins, les autres des Phéniciens, ou en général des Langues Orien-» tales, le tout par une dérivaison aisée & à la portée de tout le monde. » M. Ménage l'avoit promis, & n'a rien laissé là-dessus; je l'ai exécuté ».

En attendant que M. Fourmont ait publié son Dictionnaire, voici quelques remarques particulières. L'on ne rapportera point les mots Phéniciens & Egyptiens qui ont été introduits dans la Langue Grecque. D'ailleurs on ne peut rien ajouter à ce que le célébre M. Bochart & d'autres ont écrit sur cette matière. Il suffira donc de remarquer, que la Langue Grecque conserve un très-grand nombre de mots qui viennent originairement de l'ancien Scythe, dont le Gaulois, le Tudesque & le Thrace, étoient des Dialectes (75). La plupart des termes qui revien-

Troifième

G

⁽⁷⁰⁾ Voy. Plutarch. de Exul. Tom. II. p. 607.

Lucian. p. 522. Sched. de Diis Germ. p. 337. (71) Voy. Strab. X. 470. 471.

⁽⁷²⁾ Voy. Herodot. V. 7.

⁽⁷³⁾ Voy Herodor. IV. 33.

⁽⁷⁴⁾ Dans le Catalogue de ses Quyrages,

⁽⁷⁵⁾ Diodore de Sicile dit que les Hyperbo-

a besoin pour exprimer ses idées, qui ne sont, ni abstraites, ni en

grand nombre, font les mêmes en Grec & en Allemand. Voici une courte liste des principaux. On donne premiérement le mot Grec, ensuite le mot Allemand qui y répond, enfin la signification qu'ils ont en François. Πατήρ, Vater, Pere; μήτηρ Mutter, Mere; θυγάτηρ, Tochter, Fille; κεφαλή Kopff, la Tête; yevus, Kinn, le Menton; TITSos, Titte, la Mammelle; yovo (autrefois (76) xcv.) Knie, le Genou; mes, Fus, le Pied; hrop, Hertz, le Cœur, έρα, Erde, la Terre; θύρα, Thure, la Porte; θρηνος, Thrânen, les Larmes; wip, Fur ou Fueer, le Feu; ¿χλος, (par transposition ελχος), Volex, le Peuple; ρυθμός, Reimen, une Rime, un Poëme; σύς, Sau, une Truie; posta, Graue, une Vielle; spyer, Ouerx, l'Œuvre; ans, Salez, du Sel; μῦς, Maus, une Souris; τυξ, Nacht, la Nuit; ονομα, Nahmen, le Nom; aina, Ouelle, un Flot; agiv, Axt, une Hache; agie, Stern, une Etoile; κόθαλος, Kobalt, un Lutin; φαύλος, Faul, Paresseux, Pourri; aγαθός, Guth, Bon; έρευθος, Roth, Rouge; ποθύς, Süs, Doux; λοίσθος, Letzte, le Dernier; vios, Neu, Nouveau; 5aw (77), Stehen, Se tenir debout; σπεύδω, Sputen, Se Hâter; ςέγω, Dexen, Couvrir; ςέιχω, Marcher, le primitif n'est plus en usage dans le Tudesque; mais il conserve encore le mot dérivé Steg, Chemin; oisa, Stechen, Piquer, Percer; Fixua Stich, une Piquure, une Cicatrice, 500/20, Streien, Etendre par terre: 5Φαλλω, Fallen, Tomber, se Tromper; κφέω, Kehren, Balayer; κύωτω, Kuppen, Courber, Incliner; έδω, έσθω, Essen, Manger; βέω, Reden.

Parler; ¿w, Sitzen, S'asseoir, être Assis; authow, Melxen, Traire le Lait; λύω λύσω, Lozen, Délier; νέω, Nehen, Coudre; μιγνύω, Mischen, Mêler, &c. (78) Ceux qui voudront en sçavoir davantage peuvent recourir aux Glossaires, qui n'ont point été consultés. On ajoutera seulement, que, s'il en faut croire Platon, le mot de mi est une expression

réens avoient une Langue particulière qui approchoit fort de celle d'Athénes & de Délos, à cause des liaisons & de l'amirié qu'il y avoit autrefois entre ces Peuples. (Voy. Diod. Sic. lib. II: p. 92.)

fez-moi , Ariftoph. Nub. p. 48, en Allemand Kuffe-mich : Anpeis, vous dites des bagatelles. Suidas II. 442, en Allemand Leer, vuide, destitué de fens : 517701, des gens ferrés, pressés, Suidas III. 376, en Allemand Stippen, serrer; presser : σχινδαλμω', des planchetres dont on couvre les toits. Schol. ad Aristoph. Nubes p. 50, en Allemand Schindel.

⁽⁷⁶⁾ Voy. Schol. Apollon. lib. II. p. 226.

⁽⁷⁷⁾ Les Verbes Allemands sont à l'infinitif qui est la racine.

⁽⁷⁸⁾ On peut ajouter encore χῦσος με , Bai-

etrangère (79) que les Grecs avoient prise des Phrygiens (80) avec plusieurs autres. Clément d'Alexandrie (81) remarque aussi, qu'en Phrygien Bedy signifioit de l'eau. Le Tudesque contient encore quelques mots dérivés de ce primitif, comme Badt, un Bain, Baden, se Baigner.

La conformité des Langues, dont on vient de parler, est sans doute trop sensible pour n'être que l'effet du hasard. D'ailleurs, quand on considére que cette conformité est particulière au Grec & au Tudesque, on ne sçauroit goûter la pensée de ceux qui l'attribuent à une Langue commune, qui étoit en usage avant la dispersion des Peuples, & dont il reste des vestiges dans toutes les autres Langues. On ne peut pas dire aussi que les Scythes ont emprunté tous ces mots de la Langue Grecque. Les Grecs étoient un Peuple nouveau, relativement aux Scythes qui disputoient l'ancienneté (82) même aux Egyptiens. Objecteroiton qu'entre les mots qui viennent d'être rapportés, il y en a plusieurs qui font, non seulement Grecs & Tudesques, mais encore Latins. Cette difficulté ne sçauroit être d'aucun poids : la Langue Latine tire son origine de la Langue Grecque & de celle des Celtes.

Les Fables & la Mythologie des Grecs concourent également à prouver que les anciens Habitans de la Gréce, étoient le même Peu- des Fables &c ple que les Celtes. Par exemple, la Fable des Géants fournit des cir-logie des constances bien remarquables. Les Poëtes les appellent quelquefois Grecs. Géants, d'autresois Titans. Selon eux, ces hommes d'une grandeur monstrueuse, entreprirent de faire la guerre aux Dieux. Ils entasserent Montagnes sur Montagnes, le Mont-Pélion sur l'Ossa (83); ils auroient infailliblement scaladé le Ciel, si, au milieu de leur entreprise impie; ils n'eussent éte foudroyés par Jupiter, ou assommés & percés de slêches par les autres Dieux. Macrobe (84) prétend que ces Géants étoient une troupe de Gens impies, qui nioient l'existence d'une Divinité, & que, par cette raison, on les accusa de vouloir détrôner les Dieux. D'autres ont donné à cette Fable un fens allégorique. Sans s'arrêter à ces di-

Quarrieme.

⁽⁷⁹⁾ Voy. Plato in Cratilo p. 281.

⁽⁸⁰⁾ On montrera en son lieu que les Phrygiens étoient des Scythes venus de Thrace.

^(\$1) Voy. Clem. Alex. Strom. lib. V. p. 673. (82) Voy. Justin. II. .r.) Il y a apparence,

que les Scythes, qui disputerent avec les Egyptiens sur l'antiquité de leur Nation, étoient

les Phrygiens, peu éloignés de la Colchide, dont les Habitans étoient Egyptiens. (Voy. Herodot. 11. 2.104. Claudian. in Eutrop. l. II. p. 73.)

⁽⁸³⁾ Voy. Ovid. Metam. I. 150. Virgil, Ancid. , , 1 . . .

⁽⁸⁴⁾ Voy. Macrob. Saturn, I. XX. p. 206. Exc. ex Strab. lib. VII. p. 330,

verses opinions, ne pourroit-on pas croire que ces prétendus Géants étoient les Pélasges, les premiers Habitans de la Gréce, que les Anciens nous représentent (85) comme des hommes d'une taille gigantesque? On les appelloit Titans (86), parcequ'ils se disoient descendus du Dieu Tis, ou Teut; ils entreprirent de détrôner les Dieux, c'est-à-dire, qu'ils résisterent long-tems contre les Dieux étrangers, dont on voulut leur imposer le Culte.

La Religion que les Phéniciens & les Egyptiens introduisirent en Gréce, différoit efsentiellement de celle qu'ils y trouverent établie. Les Pélasges adoroient, avec les Scythes & les Celtes, des Dieux spirituels; ils regardoient l'Univers comme le Temple de Dieu; ils accusoient d'impiété & d'extravagance ceux qui se figuroient des Dieux corporels, ceux qui les représentoient sous la forme humaine, ceux qui leur consacroient des Temples & des Autels. Avec de telles idées, pouvoientils laisser introduire sans résistance la Religion que les Orientaux avoient apportée en Gréce? Par-tout où les Pélasges étoient les Maîtres, les Idoles étoient brifées, les Temples étoient détruits; tous ces appareils de l'Idolâtrie n'étoient bientôt plus qu'un monceau de pierres. On les accusoit donc de vouloir détrôner Jupiter & les autres Dieux, d'entasser Montagnes sur Montagnes pour les arracher du Ciel. Une autre circonstance ne contribua pas peu, selon les apparences, à confirmer cette accusation. Les Pélasges tenoient ordinairement leurs Assemblées religieuses sur les plus hautes Montagnes.

Quoiqu'il en soit, l'Histoire nous apprend que ces excès dégénérerent ensin en une Guerre ouverte entre les Partisans de l'ancienne & de la nouvelle Religion. Chassés de la Gréce, les Pélasges s'étoient retirés en Thrace; ils hasarderent une bataille dans la plaine de Phlégra (87), mais ils surent battus & entiérement désaits par la valeur d'Hercule (88), qui commandoit l'Armée ennemie. Il est appellé sils de Jupiter, parce qu'il combattoit pour son culte & pour ses Autels. Cette bataille sur donc véritablement le tombeau des Géants & de leur prétendue impiété: elle sur même tems le triomphe des Dieux étrangers, dont le culte ne rencontra plus les mêmes oppositions; &, parce que le tonnerre se

⁽⁸⁵⁾ Voy. ci-dessus, p. 43. Note (32). | p. 289. Solin. cap. XIV.

⁽⁸⁸⁾ Voy. Herodot. V. 7.

(88) Voy. Steph. de urb. p. 569, 620. Diod. (87) Voy. Apollon, Argonaut. Schol. lib. II. Sic. IV. p. 155.

fit entendre (89) pendant la bataille, on ne manqua pas de publier que les Cieux mêmes avoient combattu contre les Géants.

Une autre circonstance bien remarquable sert à confirmer cette conjecture. Justin (90) assure que les Titans surent désaits en Espagne. D'autres (91) prétendent que la bataille qu'ils perdirent se donna en Italie, près du Mont-Vesuve; d'autres enfin disent (92) que l'action se passa dans les Gaules, entre Marseille & les embouchures du Rhône, & qu'Hercule y terrassa les Géants. D'où peut venir cette dissérence entre les Auteurs qui rapportent la défaite des Géants? La raison en est facile à deviner : la nouvelle Religion rencontra les mêmes oppositions, & fut attaquée avec la même vigueur, partout où il y avoit des Celtes, en Thrace, en Espagne, dans les Gaules, & en Italie. N'y auroit-il pas de même quelque vérité cachée sous ce que la Fable raconte de Promethée, de Deucalion, & en général de toute la Mithologie des Grecs ?

CHAPITRE

L reste à parler des anciens Habitans de l'Italie & de la Sicile ; c'est Des anciens par eux qu'on terminera l'énumération des Peuples Celtes qui étoient l'italie. établis en Europe. Tous ceux qui demeuroient (1) dans la partie supérieure de l'Italie, depuis les Alpes jusqu'au Mont-Apennin, étoient Gaulois. Les Ligures habitoient au Midi, du côté de l'Etat de Gênes. Ils occupoient le territoire qui s'étend le long de la Mer Méditerranée (2), depuis les Alpes jusqu'à l'Appennin. Etienne de Bysance (3) dit, après Artémidore, qu'ils avoient reçu le nom de Ligures d'un Fleuve de même nom, qui traverse leur Pays. Mais on trouve des Ligures par-tout où il y avoit des Celtes, en Espagne (4), dans les Gaules (5), en Germanie (6), dans la Thrace (7), ou dans la Pannonie, & jusques

⁽⁸⁹⁾ Voy. Steph. de urb. p. 620.

Strab. lib. V. 243. 245. 281.

⁽⁹²⁾ Voy. Pompon. Mela.1. II. c. 5. Solin. c. 3.

⁽¹⁾ Voy. Prolem. lib. III. cap. I. p. 71. Plin. lib. III. cap XIV. p. 363. S. Ruf. Breviar. p. 8.

⁽²⁾ Voy. Dionys. Halic. lib. I. p. 33. Prolem.

lib, III. cap. I. p. 71.

⁽³⁾ Voy. Steph. de urb. p. 514.

⁽⁴⁾ V.y. Steph. de urb. p. 514.

⁽⁵⁾ On parle plus bas des Ligures qui étoient établis dans les Gaules.

^{(6,} Voy. Tacit. Gerin. cap. 43.

⁽⁷⁾ Voy. Strab. VII. 296.

dans l'Asie mineure (8); il y a donc plus d'apparence, que le nom de Ligures ou de Lygies (9) défigne les Peuples qui quittoient l'ancienne manière de vivre des Scythes & des Celtes. Quand, au lieu de changer continuellement de demeure', & de passer leur vie sur des Chariots. les Nations Celtiques choisissoient une demeure fixe, quand elles s'établissoient par Cantons dans un Pays, on ne les appelloit plus Scythes, c'est-à-dire, nomades, vagabonds, mais on leur donnoit le nom de Ligures, pour fignifier qu'elles étoient sédentaires. C'est au moins ce que signifie, en Tudesque, le mot de Ligen, Liger.

Les Ligures

Cependant il y a des Auteurs qui semblent regarder les Ligures comtroient Celtes. me un Peuple entiérement différent des Celtes. Par exemple, Etienne de Byfance dit (10) qu'Agde est une Ville des Ligures ou des Celtes; mais on voit bien qu'il veut dire que certains Géographes placent cette Ville dans la Ligurie, & que d'autres la mettent dans la Celtique, c'est-à-dire, dans la Gaule Narbonnoise. Un passage de Strabon présente plus de difficulté (11). »Les Ligures, y est-il dit, sont une Nation différente des Gau-» lois; mais ils ont pourtant la même manière de vivre. « Strabon a raison, s'il veut dire que les Gaulois & les Ligures étoient deux Peuples séparés & indépendans l'un de l'autre, de la même manière, par exemple, que les Celtibéres, les Gaulois, & les Germains, étoient des Nations différentes. Mais il se trompe évidemment, s'il prétend que les Ligures n'étoient pas originairement le même Peuple que les Gaulois.

> Premiérement, il est certain que le nom de Ligures est donné à plufieurs Peuples qui étoient tous indubitablement Gaulois. Tels étoient les Vocontii (12), établis en Dauphiné autour de Die (13): les Salyi ou (14) Salluvii, qui demeuroient aux environs de Marseille, & au-

⁽⁸⁾ Voy. Herodot. VII. 72.

⁽⁹⁾ Ces Auteurs employent indifféremment l'un ou l'autre de ces noms.

⁽¹⁰⁾ Voy. Steph. de urb. p. 15.

⁽¹¹⁾ Voy. Strab. II. 128.

⁽¹²⁾ Caton les appelloit Ligures, selon la remarque de Pline. (Voy. Plin. lib. III. c. XVII. p. 371.) Le P. Hardouin cite une Inscription qui porte que Fulvius Flaccus triompha des Ligures, appellés Voconsici & Salluvici. (Voy. Harduin. ad Plin. III. cap. IV. not. 27. p. 392.)

⁽¹³⁾ Voy. Itin. Antonini. p. 22.

⁽¹⁴⁾ Ils sont presque toujours appelles Ligures. (Voy. Strab. IV. 203. Flor. 11. 3. T. Liv. Ep. 60.) C'est, au reste, des Saliens qu'il faut entendre le passage d'Hérodote: Ligyes qui suprà Massiliam incolunt, Herodot. V. 9. . & celui de Denys d'Halicarnasse qui fait mention des Ligutes des Gaules : Ligures multas Italia partes habitant, Gallia etiam quafdam incolunt. Utra autem fie corum pairia incertum est ; nihil enim certi de iis pratereà dicitur. Dion. Halic. L. I. p. 9. On voit par ce passage que les Ligures d'Italie & ceux des Gaules étoient originairement le même Peuple.

delà jusqu'au Rhône : les Euganæi (15), nom commun à plusieurs Peuples, dont les Stoni, établis autour de Trente, étoient les Chess: les Vagienni (16), les Taurini (17) & plusieurs autres Nations peu considérables, qui demeuroient auprès des sources du Pô (18), & le long du Tésin (19). En second lieu, les Liguriens, proprement ainsi nommés. qui avoient leurs demeures dans l'Etat de Gênes, se glorifioient d'être descendus des Ambrons (20), Peuple Celte, que Marius défit près d'Aix en Provence. Enfin, on reconnoissoit les Ligures pour Celtes, soit à leur chevelure (21), foit à leur cri de Guerre (22), foit à leur manière de vivre (23), & surtout à la Langue qu'ils parloient (24); les noms de leurs Villes, de leurs Cantons, de leurs Rois, étoient purement Celtes.

Les autres Peuples qui demeuroient depuis les Alpes jusqu'à la Mer Adriatique & au Mont-Appennin, étoient tous Celtes. Parmi les plus confidérables, on comptoit les Boiens & les Insubres (25). Les Boiens les Alpes jus-qu'il l'Appendemeuroient du côté de Parme & de Bologne : ils devoient occuper une nin étoient grande étendue de Pays, puisqu'ils étoient partagés (26) en cent douze Tribus ou Cantons. A l'égard des Insubres, comme le teritoire de Milan étoit situé au milieu du Pays qu'ils occuperent, lorsqu'ils firent irruption en Italie, ilslui donnerent le nom de Meyland (27), & le choisirent pour y tenir les Assemblées générales de leur Nation. Strabon remarque (28) que Milan n'étoit alors qu'un Village, c'est-à-dire, un Canton composé de plusieurs maisons éloignées les unes des autres : » tous les Gau-

Les Peuples qui demeu-roient depuis

⁽¹⁵⁾ Voy. Plin. III. cap. XX. 376. Gruter. ex Fast. p. 298. Steph. de urb. p. 681. Harduin. ad Plin. III. p. 377.

⁽¹⁶⁾ Plin. lib. III. cap. XX. p. 376.

⁽¹⁷⁾ Voy. Strab. IV. 204.) Les Taurini demeutoient autour de Turin.

⁽¹⁸⁾ Strab. IV. 204. Solin. cap. 8.

⁽¹⁹⁾ Vey. Tit. Liv. V. cap. 35.

⁽²⁰⁾ Voy. Plutarch. in Mario. Tom. I. p. 416.

⁽²¹⁾ Voy. Plin. III. cap. IV. p. 317. cp. XX. p. 376. Dio. Cast. 1. LIV. p. 538. Lucan. 1 I. v. 443.

⁽²²⁾ Voy. Plutarch. in Mario. T. L. p. 416.

⁽²³⁾ Voy. Strab. II. 128.

⁽²⁴⁾ Ingauni , Albingaunum , Bodincomagus, Teutomal, &c. Ces mors font composés de ceux de Gaw, Mag, Albe, Teut, Mal, que l'on expliquera en parlant de la Langue des

Celtes. Remarquons seulement ici, que les Ligures appelloient le Pô Bodencos ou Bodineus. Voy. Polyb. II. 105.); ce qui signifie, felon Pline III. cap. XVI. p. 370. fundo carens, fans fond. Boden signifie encore, en Tudesque, le fond d'une riviere, d'un vaisseau.

⁽²⁵⁾ Voy. Polyb. II. 109. Strab. V. 213.

⁽²⁶⁾ Voy. Plin. III. cap. XV. p. 367.

⁽²⁷⁾ Meyland signifie, en Tudesque, une Ville, un Territoire, situé au milieu d'une Province.

⁽²⁸⁾ Voy. Strab. V. 213.) Strabon remarque ailleurs, que Vienne en Dauphine n'étoit aussi anciennement qu'un Village, où les Allobroges tenoient leurs Assemblées générales, & dont ils firent ensuire une Ville. (Voy. Strab. IV. 186.)

56:

» lois, ajoute-t-il, logoient alors de cette manière «. Polybe affure la même chose, en parlant des Boiens & des Insubres (29). " Ils demeu-» roient, dit-il, dans des Bourgs qui n'étoient point fermés de murail-» les. « En effet, ils n'apprirent que long-tems après, ou des Marseillois (30), ou peut-être des Romains, la manière de bâtir & de fortifier des Villes, que leurs Ancêtres avoient regardées comme l'écueil de la liberté. Justin & Tite-Live (31) se trompent donc lorsqu'ils disent que les Gaulois étant venus s'établir en Italie, y bâtirent Milan avec plufieurs autres Villes.

Les Peuples que les Gaulois loriqu'il. fien Italie, étoient les Umbres & les Tufces.

Ce n'est pas assez d'avoir prouvé qu'il y avoit des Celtes en Italie. d.posséderent, Puisque les Peuples, dont on vient de parler, étoient (32) sortis de la rent irruption Germanie & des Gaules, il est naturel de rechercher, quels étoient les anciens Habitans de l'Italie, qui furent dépossédés par les Gaulois. Les Historiens (33) nous apprennent qu'avant cette expédition l'Italie étoit habitée (34) par les Umbres & par les Tusces. Les premiers (35) se regardoient comme l'un des plus anciens Peuples du Pays (36): on a même prétendu qu'ils étoient (37) Indigétes, c'est-à-dire, nés dans le Pays qu'ils occupoient, n'étant fait mention dans aucune Histoire, qu'ils fussent venus d'ailleurs. On ne peut pas douter, qu'ils n'occupassent anciennement une grande étendue de Pays; les Auteurs placent les Umbres, non-seulement dans la Province qui a conservé long-tems le nom d'Ombrie, mais encore du côté de la Ligurie (38), le long du Pô (39), dans le Pays de Venise (40), & dans la Toscane (41), d'où ils furent chassés par les Pélasges.

Les Umbres étoient GauLes Romains, qui devoient connoître les Umbres, assurent positi-

⁽²⁹⁾ Voy. Polyb. II. 106.

⁽³⁰⁾ Voy. Justin. XLIII. 4.

⁽³¹⁾ Voy. Justin. XX. 5. T. Liv lib. V. 34.

⁽³²⁾ Voy. Justin. XX. 5. T. Liv. V. 34.) Le plus grand nombre de ces Peuples étoient venus des Gaules, & conservoient encore les noms des Nations dont ils s'étoient détachés. Veneti, Senones , Cenomani , &c. (Voy. Polyb. II. 105. Tit. Liv. V. 34.)

⁽³³⁾ Voy. Strab. V. 216. 217.

⁽³⁴⁾ Voy. Tit. Liv. V. 33. 35. Justin. XX. 5. Diod. Sic. lib. XIV. p. 453.

⁽³⁵⁾ Solin dit que les Umbres reçurent ce nom d'une inondation à laquelle ils avoient échappé. (Voy. Solin. cap. 8.) C'est une étymologie Grecque dérivée d'"Oubpos, qui signifie une pluie abondante. (Voy. Plin. lib. III. cap. 14.)

⁽³⁶⁾ Voy. Dionys. Halic. lib. I. p. 15. Plin. lib. III. cap. 14. Flor. I. cap. 17.

⁽³⁷⁾ Dionys. Halic. lib. II, p. 112.

⁽³⁸⁾ Dionyf. Halic. lib. I. p. 9.

⁽³⁹⁾ Steph. de urb. p. 613. T. L. I. V. 33.35.

⁽⁴⁰⁾ Plin. lib. III. cap. XIV. 363.

⁽⁴¹⁾ Voy. Plin. III. 5.

vement, qu'ils descendoient des Gaulois ('42). Ce qu'on dira au su- lois, il y a apjet des premiers Habitans de la Ville de Rome, en fournira de nouvel- les Tusces l'éles preuves. Il y a plus d'obscurité dans ce qui a rapport aux Tusces, toient aussi. qui font aussi appellés Etrusces & Tyrrhéniens. La plûpart des Anciens Auteurs les font venir de Lydie ou de Gréce. Cependant, Denys d'Halycarnasse, qui avoit recherché avec beaucoup de soin l'origine des Peuples d'Italie, croit que (43) les Tusces sont Indigétes. Après un examen réfléchi, on conviendra que cet Auteur a raison. Tout porte à croire que les Tusces ne différoient anciennement des Umbres & des Gaulois, que de nom.

I. Tite-Live & Justin (44) remarquent qu'après que les Tusces eurent été battus & chassés de leurs demeures par les Gaulois, une partie de cette Nation se retira dans les Alpes, & qu'elle y prit le nom de Rhétiens, à l'honneur du Général Rhétus, sous la conduite duquel ils avoient formé cet établissement nouveau. Tite-Live (45) ajoute, qu'éloignés du commerce des Nations policées, ces Tusces tomberent dans la barbarie, qu'ils devinrent véritablement sauvages; desorte qu'ils ne conserverent que l'ancienne Langue des Tusces, qu'ils avoient même altérée & corrompue. Pline rapporte aussi cette émigration (46), sans l'affurer positivement : si le fait est certain, il sera évident que les Tusces étoient Celtes. Les Rhétiens étoient une Nation Celtique : ce fait n'a jamais été contesté; peut-être même le nom de Rhétiens étoit-il l'ancien nom de la Nation. Denys d'Halicarnasse assure positivement (47) qu'ils prenoient eux-mêmes un nom dérivé de Rasena, l'un de leurs anciens Chefs, tandis que les autres Peuples leurs donnoient les noms de Tusces, d'Etrusces & de Tyrrhéniens.

· II. Il est certain qu'il y avoit une conformité presque parsaite, entre la Religion des Tusces, & celle des Gaulois. C'est des Tusces, que les Romains avoient pris ce qu'ils appelloient Auguria, c'est-à-dire, les présages qui se tiroient, de l'éclair, de la soudre, du vol des oiseaux, des entrailles des victimes, ainsi que plusieurs superstitions qui étoient communes à tous les Peuples Celtes. On peut donc affurer que les

⁽⁴²⁾ Voy. Solin. cap. 8. Serv. ad Æneid. X11. # 53. 1 fidor. Orig. lib. 1X. cap. 11. p. 1041.

⁽⁴³⁾ Voy. Dionys. Halic. lib. 1. p. 21. 24.

⁽⁴⁴⁾ Voy. Justin. XX. 5.

Tome I.

⁽⁴⁵⁾ Voy. Tit. Liv. V. 33.

⁽⁴⁶⁾ Voy. Plin. 111. cap. XX. p. 376.

⁽⁴⁷⁾ Voy. Dionyl. Halic. lib. I. p. 24

Tusces étoient Celtes ou Gaulois. Voici lés causes de l'erreur de ceux qui les font venir de Gréce ou de Lydie.

Histoire abrégée des Peuples qui demeuroient depuis l'Appennin jusqu'au détroit de Sicile. De la partie supérieure & septentrionale de l'Italie, que les Romains appélloient Gallia Togata, passons eux Peuples qui demeuroient depuis l'Appennin jusqu'au Détroit de Sicile. L'ancienne Histoire de ces Peuples est fort obscure: pour débrouiller ce cahos, jettons d'abord un coup d'œil rapide sur les Auteurs les plus dignes de soi: voyons ce qu'ils ont écrit de l'origine des Romains, & des autres Nations qui occupoient la partie inférieure de l'Italie. Denis d'Halicarnasse doit nous servir de guide; il avoit employé (48) vingt-deux ans à ramasser & à digérer ce que les Grecs & les Latins avoient observé sur cette matière.

» I. Les plus anciens Habitans de ces Contrées étoient un Peuple bar, bare, qui portoit le nom de Sicules. (49) Ils étoient Indigétes; au
, moins personne ne peut-il dire avec certitude, si le Pays où ils
, étoient établis, avoit eu d'autres Habitans, où s'il étoit inculte avant
, que les Sicules en eussent pris possession.

"II. Après les Sicules, qui occupoient une grande partie de l'Italie (50), vinrent les Peuples désignés sous le nom général d'Aborigines (51). Ils chasserent (52) les Sicules, & une partie (53) des Umbres, des Contrées qui sont entre le Tibre (54) & le Liris (55), pour s'y établir eux-mêmes. On n'est pas d'accord sur l'origine de ce second Peuple. Quelques Historiens assurent que les Aborigines étoient Indigétes (56). D'autres disent (57) que cette Nation n'étoit dans le commencement qu'une troupe de Vagabonds & de Brigands, qui se rassemblerent des Contrées voisines. Ceux-ci prétendent que les Aborigines (58) étoient des Ligures, qui avoient passé du voisinage des Gaules dans le cœur de l'Italie. Ceux-là veulent qu'ils soient (59) Um-

⁽⁴²⁾ Voy. Dionys. Halic. lib. I. p. 6.

⁽⁴⁹⁾ Voy. Dionys, Halic. lib. I. p. 7. lib. II. p. 77. Solin. cap. 8.

⁽⁵⁰⁾ Voy. Dionyf. lib. II. p. 77.

⁽⁵¹⁾ Voy. Dionys. lib. I. 7. II. 77. Solin. cap.

8) Selon les apparences, les Peuples appellés Aurunei, Opici, étoient du nombre des Aborigines. (Voy. Solin. cap. 8. Dionys. Halic. lib. I. p. 17. 18. Thucyd. lib. VI. cap. II. p. 339.)

⁽⁵²⁾ Voy. Dionys. Halic. lib. I. p. 7. 13. 14.

^{16. 49.} II. 103.

⁽⁵³⁾ Dionys. Halie. lib. I. 11. 13.

⁽⁵⁴⁾ Dionyf. Halic. lib. 1. 7.

⁽⁵⁵⁾ On l'appelle aujourd'hui Garigliano. (Voy. Cluver. Introd. p. 323.)

⁽⁵⁶⁾ Voy. Dionys. Halic. lib. I. p. 8. Justin; XLIst. 1.

⁽⁵⁷⁾ Voy. Dionyf. Halic. lib. I. p. 8.

⁽⁵⁸⁾ Dionys. Halic. lib. I. p. 9. 11.

⁽⁵⁹⁾ Dionys. Halic. lib. I. p. 11.

» bres: d'autres enfin (60) les font venir de Gréce (61). Mais pour ne » s'arrêter qu'à ce qu'il y a de certain, il faut dire que les Aborigines (62), » ainsi que les Celtes, étoient anciennement des Bergers qui vivoient en » partie de leurs troupeaux, & en partie de pillage. Etablis par cantons, » dispersés dans les Campagnes, dans les Forêts, & sur les Montagnes, » ils ne bâtissoient que de méchans Villages, & ne purent se résoudre » que fort tard à se rensermer dans des Villes.

"III. Les Pélasges (63) succéderent aux Aborigines; ils passerent en l'Italie, en divers tems, & des divers lieux de la Gréce. Les premiers qui arriverent, dix-sept générations (64) avant le siège de l'Arcadie. Ils marcherent sous la conduite d'un Prince nommé Italus (65), & donnerent son nom au Pays où les s'établirent. Ils surent suivis par d'autres Pélasges (66), venus de l'Italie. Les Arcades (67) envoyerent une nouvelle Colonie en Italie, soixante ans avant la guerre de Troye. Elle étoit conduite par Evander, & composée d'Habitans de la Ville de Palantium. Quelques années après, Hercule (68) en établit une autre dans le même Pays. Il la forma de Péloponnèssens qu'il tira de son armée, & de quelques prisonniers qu'il avoit emmenés de Troye. Tous ces Pélasges (69) s'allierent avec les Aborigines, & leur aiderent à déposséder les sicules (70), les Umbres (71), & les Ligures (72), qui demeuroient mans ces Contrées.

» IV. Bien-tôt après arriverent les Tusces. Hérodote (73), & ceux » qui ont écrit après lui, prétendent que c'étoient des Lydiens; ils » disent que ceux-ci, chassés de leur Pays par la famine, allerent cher-

⁽⁶⁰⁾ C'est le sentiment de Denys d'Halicatnasse, lib. I. p. 9.49. II. 77.

⁽⁶¹⁾ Si les Aborigines étoient venus de Gréce, ils seroient les mêmes que les Pélasges, dont on parlèra bien-tôt.

⁽⁶²⁾ Voy. Dionys. Halic. lib. I. p. 7. 8. 11.

⁽⁶³⁾ Voy. Dionys. Halic. lib. I. p. 9. lib. II.

^{1 (64)} Denys d'Halicatnasse compte 27 à 30 2ns pour une génération. Le siège de Troye arriva vers l'an 1218, avant J. C.

⁽⁶⁵⁾ Thueyd. lib. VI. cap. 2. p. 349.

⁽⁶⁶⁾ Herodot lib. I. cap. 67. Dionys, Halic.

⁽⁶⁷⁾ Dionys. Halic. lib. I. p. 24. 29. II. 77. Dionys. Perieg. v. 347. Justin. XLIII. 1. Flor. I. 1. Strab. V. 230.

⁽⁶⁸ Dionyf. Halic. I. 27 49. II. 77.

⁽⁶⁹⁾ Dionyf. Halic. lib. I p. 7. 81.

⁽⁷⁰⁾ Dionys. Halic. lib. I. p. 7. 14. 16.

⁽⁷¹⁾ Dionys. Halic lib. I. p. 16. II. 112.

⁽⁷²⁾ Dionys. Halic. lib. I p. 18. 32. 34.

⁽⁷³⁾ Voy. Herodot lib. I. cap. 94. Dionyf. Halic. lib. I p. 2 · . Vellej. Paterc. lib. I. cap. 1. Virgil. Æncid. VIII. v. 478. Justin. XX. 1. Plin. lib. III. cap. 1. & 5. Solin. cap. 8. Pompon. Festus. p. 132. 161. Strab. V. 219.

» cher un établissement en Italie, & qu'ils y prirent le nom du Chef » qui les commandoit : c'étoit Tyrrhénus, fils d'Atis, Roi de Lydie. » D'autres foutiennent que les Tusces (74) étoient des Grecs, & plus » particuliérement des Pirates de l'îsle de Lemnos & des Contrées voi-» fines (75). Ceux-ci ajoûtent qu'accoutumés à courir la Mer Mé-» diterranée, ces Pirates eurent occasion de fonder des Colonies sur les » Côtes de la Toscane. Les Tusces se répandirent (76) au long & au » large par toute l'Italie. Ils s'emparerent d'une partie du Pays de Flo-» rence, que les Umbres tenoient encore (77). Ils déposséderent aussi les » Pélasges de l'autre partie (78), que ceux-ci avoient enlevée aux Umbres. » V. Enfin, il passa encore des Troyens (79) en Italie sous la » conduite d'Enée. Ces peuples s'allierent avec-les Aborigines, qui » leur céderent une partie de leurs terres, à condition qu'ils leur ai-» deroient à repousser les Rutules. Dans le tems qu'Enée débarqua » avec fes Troupes, fur les bords du Tibre, d'autres Troyens, ou plu-» tôt des Hénétes (80), qui avoient servi contre les Grecs pendant le » siège de Troye, allerent s'établir sous la conduite d'Anténor, aux " embouchures du Pô; ils y furent appellés Vénétes, au lieu d'Hénétes....»

Sentiment de l'Auteur fur ce qui vient d'être rapporté.

Tout cela paroît très-incertain, & fabuleux en partie. Les Peuples de l'Italie suivirent pendant long-tems le mauvais goût des autres Celtes. Ils ignoroient dans le commencement l'usage des Lettres, & s'opposerent ensuite à leur introduction. Une rudesse naturelle les induisoit à penser que cette étude ne convenoit pas à un Peuple martial, né pour les armes. Cette ignorance absolue leur paroissoit être une marque de Noblesse: ils ne vouloient sçavoir ni lire, ni écrire. Aussi ne nous reste-t-il aucun ancien monument de l'Histoire de ces Peuples, sur lequel on puisse compter. Tout ce qui remonte, non-seulement au-delà de la fon-Hist surferes

H. 1 5 (74) Dionys. Halie. lib. I. p. 19. 20. 22. Diod. | Plin lib. III cap. 5. Sic. XIV. 453. ..

⁽⁷⁵⁾ Voy. Thucyd. lib. IV. cap. CIX. p. 276. Steph. de vrb. p. 47 486. Schol. ad Appollon. Argon. p. 58. 61. Strab. V. 221.

⁽⁷⁶⁾ Voy. Plutarch. in Camil. tom. I. p. 136, Tit. Liv. V 33. " (77) Voy. Herodot. lib. I. cap. 94. Dionyf.

Halic. lib. I. pag. 21.

⁽⁷⁸⁾ Voy. Dionys. Halic, lib. I. p. 21, 22,

⁽⁷⁹⁾ Voy. Dionyf. Halic. I. 35. 36. 48. 49. II. 78. Solin. c. 2 & 8. Justin XLIII. 1. Flor. I. 1. (80, C'éroit un Peuple de Paphlagonie. (Voy. Tit. Liv I. 1. Juftin. XX. 1, Solin, cap. 36. Plin. lib III cap XIX p.3374. VI. e. 11. p. 659. Strab. lib. 1 p. 61. V. p. 212 XIII. 543. 544 Virgili Eneid, lib. I., v 246. Ælian, de Animal, lib. XIV. cap. VIII. p. 809.

dation de Rome (81), mais encore au-delà de l'établissement des Con-

suls, est obscur & plein de difficultés.

Cependant, autant qu'il est possible d'en juger, les Sicules étoient un Les Sicules & Peuple Scythe ou Celte, qui occupoit anciennement le Royaume de les Aborigines étoient Cel-Naples avec une partie de l'Etat Ecclésiastique. Il en est de même des tes. Aborigines (82). Ces Peuples étoient, selon les apparences, une Nation Celtique, qui, pressée par d'autres Peuples plus septentrionaux, passa l'Appennin, poussa à son tour les Sicules, & les obligea de se retirer en Sicile, comme on le verra dans le Chapitre suivant.

A l'égard des Pélasges, ces Peuples tiroient véritablement leur origine des Grecs : ils avoient passé de leur Pays dans le Royaume de Na- ges l'écolette ples, auquel ils donnerent le nom de Grande-Gréce. Denis d'Halicarnasse avoue (83) qu'il n'est pas possible de déterminer précisément le tems où ces Pélasges passierent en Italie; mais sa résléxion n'est pas asfez développée. Il est évident que ces Pélasges n'étoient pas les anciens Habitans de la Gréce, dont il est parlé dans le Chapitre précédent; c'étoit au contraire le nouveau Peuple qui leur succéda. En effet, les Grecs qui allerent s'établir en Italie, y introduisirent une Religion (84), des cérémonies, & des coutumes qu'ils avoient eux-mêmes reçues des Orientaux: par exemple, les Temples, les Idoles, le Culte de Jupiter, de Junon, d'Appollon, de Neptune, de Minerve, de Cérès, de Pan, l'usage des lettres, de certaines armes, & plusieurs autres choses inconnues aux Pélasges & aux Celtes. Leur Langue étoit la Grecque, & non pas celle des anciens Pélasges. Voici une circonstance qui le prouve assez clairement. Des Romains (85) ou des Tusces, passant devant une Ville des Pélafges, demanderent à l'un des Habitans le nom de la Ville; Celui-ci, qui ne les entendoit pas, leur répondit en Grec, xaux Chare, c'est-à-dire, bon jour; ils crurent bonnement que c'étoit là le nom de la Ville; depuis ce tems, elle a gardé le nom de Chare, ou de Care, aulieu qu'elle s'appelloit auparavant Agylla. Ces prétendus Pélasges

⁽⁸²⁾ Voyez ce que Strabon remarque sur les

⁽⁹³⁾ Voy. Dionyf. Halic, lib. I. p. 9.

⁽⁸¹⁾ Voy. Cluver. Iral. Antiq. lib. III. cap. II. (84) Voy. Dionys. Halic. lib. I. p. 17. 19. 25. 26.31,

⁽⁸⁵⁾ Voy. Steph. de urb. p. 30. Serv ad Æneid. Ofces, les Opiciens, & les Aufons. Strab. V. 242. VIII. v. 479. & 597. X. v. 183. Strab. 1. V.p. 220.

étoient donc de véritables Grecs, mais ils passerent en Italie beaucoup plus tard que le commun des Auteurs ne le prétend.

Les Tufces étoient également Celtes,

Il a déjà été question des Tusces, en parlant des Peuples qui occuppoient anciennement la Lombardie. Vraisemblablement ils étoient un Peuple Celte, qui demeuroit autrefois le long du Pô. Lorsque les Gaulois firent irruption en Italie, une partie des Tusces se retira dans la Rhétie; l'autre alla s'établir dans le Pays de Florence, après avoir chassé les Grecs & les autres Peuples qui étoient maîtres de cette Province. Denis d'Halicarnasse, qui croit les Tusces Indigétes de l'Italie, ajoute plusieurs choses qui servent à fortisser cette conjecture. Il dit (86) que les Grecs donnoient anciennement le nom de Thyrréniens à tous les Peuples de l'Italie, & en particulier, aux Latins, aux Ausones, & aux Umbres.

Le même Auteur parle d'une Tradition qui portoit, que les Tusces (87) commencerent à bâtir des tours, qu'ils y mirent ensuite des Garnisons pour résister aux incursions des Peuples voisins, & qu'ils en reçurent enfin le nom de Tyrrhénes; expression (88) qui dans leur Langue, signifioit des gens qui habitent dans des tours. Peut-être aussi que le nom de Tusces (89) auquel on donne une étymologie Grecque, dérive de celui de Tis, Tuisto (90), Tuisco, Dieu auquel les Celtes rapportoient l'origine du genre humain, ou tout au moins l'origine de leur Nation. Au reste, il est constant que les Celtes donnoient à leurs Gens de Guerre le nom de Lydi ou de Lati; les Grecs, entendant dire des Tusces qu'ils étoient des Lydi, n'auront-ils pas pris le change? Cette erreur est sans doute la principale source de la Fable, qui les fait venir de Lydie, quoique le plus célébre Historien (91) des Lydiens n'ait fait aucune mention de cette prétendue émigration de ses compatriotes.

Réflexions fur le pailage des Trovens en Italie.

Le passage des Troyens en Italie n'est qu'une fable. La plûpart des anciens Auteurs, aulieu de combattre cette vision, l'ont à la vérité confirmée de tout leur pouvoir, mais ils vouloient faire leur cour aux Ro-

⁽⁸⁶⁾ Voy. Dionys. Halic. lib. 1. p. 23.

⁽⁸⁷⁾ Voy. Dionyf. Halic. lib. I p. 21.

⁽⁸⁸⁾ Turn signifie en Tadesque une tour ; Turner, des tours ; Turnwohner, ceux qui demeurent dans des Tours; comme Burgwohner, Burgundiones, ceux qui demeurent dans des Villes.

⁽⁸⁹⁾ Voy. Plin. III. 5. Dionyf. Halic. lib. I. p. 24. P. Fest. p. 162.

⁽⁹⁰⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 2.

⁽⁹¹⁾ Voy. Xant. Lyd. ap. Dionyf. Halic. lib. I. pag. 12.

mains, & sur-tout aux Empereurs, extrêmement jaloux de cette prétendue origine. Cependant Denis d'Halicarnasse (92), après avoir établi l'opinion reçue, insinue assez ce qu'il en pense lui-même; il répéte plusieurs sois qu'il laisse au Lesteur la liberté d'en croire ce qu'il voudra.

Il faut penser la même chose des Hénétes, que l'on fait passer de la Paphlagonie dans le territoire de Venise. La conformité du nom de Venêtes, avec celui d'Hénêtes, en a sans doute imposé. Du tems d'Hérodote les Venétes (93) étoient des Illyriens qui se disoient descendus des Médes. Dans la suite ils adopterent sans doute avec plaisir, une tradition qui les rendoit compatriotes des Romains.

Mais Strabon croit avec raison (94) que les Venétes d'Italie étoient issus de ceux qui demeuroient dans les Gaules, aux environs de Vannes en Bretagne; sa conjecture est d'autant plus vraisemblable, que les Venétes d'Italie, (95) quoique leur Langue dissérât de celle des Gaulois, avoient pourtant les mêmes coutumes, & la même manière de vivre-Julien l'Apostat est aussi du sentiment de Strabon (96). Il dit que les Romains soumirent tout le Pays qui étoit occupé par les Hénétes, par les Ligures, & par un nombre considérable d'autres Gaulois. Cette manière de s'exprimer indique clairement qu'il regardoit les Ligures & les Hénétes comme des Peuples Gaulois.

L'on peut encore soupçonner une autre raison qui ait donné lieu à faire venir les Latins, les Venétes & les Tusces, des Pays de Troye, de Paphlagonie & de Lydie. Les Troyens, les Lydiens, les Paphlagons avoient passé de la Thrace dans l'Asie mineure. La Langue & les Coutumes de ces Peuples présentant une très-grande conformité avec celles des anciens Peuples d'Italie, on ne balança pas de les faire descendre les uns des autres; les Auteurs ne considérerent point que cette conformité venoit uniquement de ce que l'Europe étoit autresois habitée par un seul & même Peuple, Scythe ou Celte.

L'Italie étoit donc habitée dans le commencement par des Nations Celtiques. Dans la suite (97) plusieurs Peuples Grecs y passerent, &, après cette émigration, ils s'allierent & se confondirent insensiblement avec les

⁽⁹²⁾ Voy. Dionyf. Halic. lib. I. p 38. 39.

⁽⁹³⁾ Voy. Herodot lib. I. cap 197. 1. V. c, 9

⁽⁹⁴⁾ Voy. Strab. lib. IV. p. 195.

⁽⁹⁵⁾ Voy. Polyb. II. 105.

⁽⁹⁰⁾ Voy. Julian. Orat. II. p. 72.

⁽⁹⁷⁾ Voy. Justin. XX. 1. Solin. cap. 8.

Habitans naturels du Pays. C'est ce que signisse la Fable, qui dit (98) qu'Hercule épousa une sille Hyperboréenne. Hercule est un chef des Grecs, & la Princesse Hyperboréenne est une Dame Celte; elle sut donnée au Prince Grec, pour cimenter par ce mariage l'alliance que ces deux Peuples avoient contractée.

Réflexion sur l'origine des Romains.

Ces différens détails tendent à découvrir l'origine des Romains; ainsi on ne sera pas fâché de s'arrêter un moment sur un objet aussi intéresfant. Personne n'ignore que les premiers Habitans de la Ville de Rome (99) étoient une troupe de gens ramassés, que Romulus y attira de toutes les Provinces voisines. L'Italie inférieure étoit alors occupée par des Grecs & par des Celtes. Du nombre des derniers étoient les Umbres, les Tusces, les Sabins, (100) qui descendoient des Umbres, & plufieurs autres. Cette nouvelle Colonie fut donc formée de Grecs & de Celtes; chacun de ces Peuples dût y apporter fa Langue & ses Coutumes. Cette variété s'y conserva pendant quelque tems, c'est-à-dire, jusqu'à ce que le mélange des deux Nations eût formé un nouveau Peuple, qui, n'étant ni Celte, ni Grec, tenoit pourtant quelque chose des uns & des autres. Denis d'Halicarnasse insinue aussi (101) que Romulus, élevé par des Grecs, tâcha d'introduire leur manière de vivre dans son petit Etat. Au contraire, on entrevoit que Numa Pompilius, Sabin d'origine (102), favorisa les usages & la Religion des Celtes. Les choses changerent encore de face du tems des Tarquins. Ils étoient Corinthiens d'extraction (103), aussi les Coutumes des Grecs prévalurent tellement sous le regne de ces Princes, que les Peuples Romains furent regardés comme un Peuple descendu des Grecs (104) sans aucun mélange. Cependant plufieurs fiécles après, il existoit encore parmi les Romains quelques traces de la Langue & des Coutumes des anciens Habitans du Pays.

La plûpart des racines & des mots primitifs de la Langue Latine (105) dérivent incontestablement de la Langue Grecque. Elle conserve cepen-

⁽⁹⁸⁾ Voy. Solin. cap. 2. Dionys. Halic. I. 34.

Justin. XLIII. 1.

(99) Voy. Dionys. Halic. lib. II. p. 78.

Flor. I. 1.

(100) Voy. Dionys. Halic. lib. II. p. 112.

(101) Voy. Dionys. Halic. lib. II. p. 71. Pomp.

Fest. p. 78.

(105) Voy. Pompej. Fest. p. 95.

dant plusieurs mots tirés de la Langue Celtique; tels que ceux - ci: (106) Ager, Axer, un champ; Angor, Angst, Angoisse; Cella, Keller, une cave; Corona, Krone, une Couronne; Fax, Faxel, un Flambeau; Flamma, Flamm, la Flame; Fructus, Frucht, du Fruit; Gramen, Grass, de l'Herbe; Herus, Herr, le Maître; Hora, Vhr, l'Heure; Linum, Leinen, du Lin; Mare, Meer, la Mer; Mola, Mühle, une Meule, un Moulin; Nebula, Nebel, un Brouillard; Pellis, Fell, une Peau; Pifcis, Fisch, un Poisson; Rota, Radt, une Roue; Vallum, Wall, un Rempart; Copula, Koppel, un Lien; Pannus, Pannen, du Drap; Ambages, Umweg, un Détour; Auris, Ohr, l'Oreille; Barba, Bart, la Barbe; Caseus, Kase, du Fromage; Catena, Kette, une chaîne; Corbis, Korb, une Corbeille; Verus, Wahr, vrai; Longus, Lang, long; Castus, Keusch, chaste; Angustus, Eng, étroit; Gusta, Kosten, Goûter; Rapio, Rauben, Piller, Dérober; Scindo, Schneiden, Abscindo, Abschneiden, Couper (107). La Langue Latine présente encore des synonimes dont l'un est Grec, & l'autre Celtique. Par exemple, Bracchium, le Bras, vient du Grec Cpazion: Armus, au contraire, l'Epaule, est le mot Celtique Arm (108), qui signifie le Bras.

A l'égard des Coutumes qui étoient en usage chez les Romains (109), Caton avoit remarqué dans ses Origines, qu'anciennement dans tous les festins, chaque convive chantoit au son d'un instrument, des Hymnes ou des Odes pour célébrer les exploits & les vertus des grands Hommes. Cet usage leur avoit été transmis par les Celtes, ainsi que la sête des Saliens (110). Cette réjouissance étoit célébrée par des jeunes gens, qui, dans un certain tems de l'année (111), couroient par la Ville, armés d'une épée, d'un bouclier (112), & d'une lance: ils chantoient des Hymnes à l'honneur des Dieux qui président à la guerre. La cérémonie étoit ac-

(106) Le premier mot est Latin, le second Tudesque, & le troisième François.

(108) Voy. Fest. P. Diac. inter Auctor. Lin-

guz Latinæ. p. 255.

(110) Voy. Dionyf, Halic. II. 129.

Tome I.

⁽¹⁰⁷⁾ On peut consulter sur cette matière Hachenberg, Germania Media, Differt. VII. §. 3. p. 166. Lipfii Epist. Centur. III. Epist. 44.

⁽¹⁰⁹⁾ Voy. Cicer. Tufcul. lib. V. p. 3535. & lib. I. p. 3424. Bruto, p. 455.

⁽¹¹¹⁾ Au mois de mars, tems où les Celtes tenoient leur assemblée générale, après laquelle ils entroient ordinairement en campagne. (Voy. Dionyf. Halic. II. p 129.)

⁽¹¹²⁾ Le bouclier des Saliens reslembloit à celui des Thraces, (Voyez Ubi Suprà.) c'est-àdire, qu'il étoit plus long que large. Tous les . boueliers des Celtes avoient cette forme. Au reste, le bouclier, l'épée & la lance étoient anciennement les seules armes des Celtes.

compagnée de fauts, de danfes & de gambades, que les Saliens faisoient avec beaucoup d'adresse & en cadence. La mesure étoit marquée, tant par la voix, que par le son des flutes, &, outre cela, par un certain cliquetis, qu'ils faisoient en frappant de l'épée ou de la lance contre le bouclier. C'est ce qu'on expliquera dans les Livres suivans, en indiquant plusieurs autres usages que les Romains tenoient des Celtes.

Quant à la Religion, Denis d'Halicarnasse (113) assure que Romulus introduisit l'usage des Temples, des Autels, & des Simulacres; mais il dit en même tems, que ce Chef de Rome naissante rejetta les Fables profanes & ridicules de la Mythologie des Grecs. Peut-être cet Auteur se trompe-t-il, au moins Plutarque & Varron (114) soutiennent que les anciens Romains ne représentoient la Divinité, ni sous l'emblême des images, ni sous la forme des statues.

Quoiqu'il en soit, il est constant que Numa Pompilius n'épargna rien pour conserver parmi ses Sujets, la Religion des Celtes; il défendit expressément (115) de représenter la Divinité sous la sorme de l'homme ou de quelque animal. Clément d'Aléxandrie prétend que ce premier Souverain de la Ville de Rome suivit en cela les idées de Pythagore. Mais c'est un Anachronisme bien évident. Numa Pompilius commença à regner (116) dans le cours de la XVI. Olympiade; Pythagore au contraire, ne vint en Italie qu'après la L. Olympiade (117), & peut-être plus tard (118). Mais d'ailleurs, il est plus vraisemblable que Pythagore lui - même avoit pris ces idées des Celtes : il avoit eu occasion de les fréquenter, tant en Thrace qu'en Italie, où il passa les dernières années de sa vie.

Selon la remarque des Historiens, avant d'avoir des Simulachres (119);

⁽¹¹³⁾ Voy. Dionys. Halic. 11. p. 90. (Cécilius, | lie fous le regne de Tarquin le Superbe. (Voy. Tuscul. Historien Romain, conjecturoit aussi que la Ville de Rome devoit avoir été fondée par des Grecs, parce qu'on y offroit anciennement des facrifices à Hercule, à la manière des Grecs. (Voy. Strab. V 230.)

⁽¹¹⁴⁾ Voy. August. de civit. Dei. l. IV. c. 31. (11,) Voy. Clem. Alex. Strom. lib. I. cap.

[&]quot;XV. p. 358.

⁽¹¹⁶⁾ Voy. Dionyf. Halic. II. 121. (117) Voy. Dionyf. Halic. 11. 121.

⁽¹¹⁸⁾ Ciceton dit que Pythagore vint en Ita- | ad Gent. p. 41. Atnob. cont. Gent. lib. VI

lib. I. p. 3438. Ce Prince commença à régner pendant la LXI Olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 539, avant J. C. Ailleurs, Cicéron dir que Pythagore étoit en Italie dans le tems que Brutus la delivra. (Voy. Ibid. p. 3534.) Brutus fut Conful pendant la LXVII. Olympiade. (Voy. fur le tems où Pyrhagore a fleuri, Cyrill. Adv. Julian. 1. I p. 13. Exc. ex. Diod. Sic. ap. Valef. p. 240. Chronic. Paschale, p. 143-144.)

⁽¹¹⁹⁾ Voy. Justin. XLIII 2. Clem. Alex. coh

les Romains adoroient des Hallebardes. Voilà encore un usage des Scythes & des Celtes. Quand ils alloient à la guerre, quand leur armée avoit pris possession d'un camp, ils avoient coutume de planter en terre & dans quelque lieu commode, une épée ou une hallebarde: c'étoit la marque du Mallus. Là se tenoient le conseil de guerre, & les assemblées religieuses & civiles (20), aussi long-tems que le camp subsistoit. Pline & Solin (21) parlent auffi d'une fête que l'on célébroit tous les ans sur le Mont Socrate, à l'honneur d'Apollon, c'est-à-dire, à l'honneur du Soleil. Pendant cette solemnité, les Prêtres, qui étoient de la famille des Hirpiens, dansoient nuds pieds sur des charbons ardens, sans éprouver aucune douleur. De cet usage vient l'épreuve du feu, l'une des plus anciennes superstitions des Scythes & des Celtes.

Enfin les Celtes offroient à leurs Dieux des victimes humaines qu'ils sacrifioient en différentes manières. Les Historiens rapportent (122) qu'Hercule abolit cet usage en Italie : dans la suite, lorsque le tems marqué pour ce facrifice barbare revenoit, les Romains se contentoient de précipiter dans le Tibre des hommes de paille. Les Grecs trouverent ainsi le moyen d'abolir l'usage des victimes humaines : ils y substituerent une Comédie qui divertissoit les Grecs, pendant qu'elle satisfaisoit les Celtes, en conservant la mémoire de leurs usages. Lorsqu'il arrivoit quelque malheur à l'Etat, ceux qui étoient attachés à ces superstitions, ne manquoient jamais de l'imputer au mépris des anciennes cérémonies: ils demandoient qu'on les fit revivre, & ils eurent en plusieurs occasions le malheur de l'obtenir.

CHAPITRE XI.

Pour donner une idée des anciens Habitans de la Sicile, on rap- Des anciens portera d'abord ce que Thucydide a écrit à leur sujet : quelques remar- la sicile. ques éclairciront ensuite & rectifieront même le récit de cet Historien. ... On prétend, dit-il (1), que les plus anciens Habitans de la Sicile

⁽¹²⁰⁾ On sçait que les Nations entiéres al- | P. Fest. F. 143.) On dir la même chose des loient alors à la guerre avec femmes & enfans.

⁽¹²¹⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. VII. cap. 2. Solin. cap. VIII. p. 184. Strab. V. 226.

⁽¹²²⁾ Voy. Dionyf. Halic. lib. I. cap. 30.

Hyperboreens (Voy. ci-deflus p. 5.)

⁽ r) Voy. Thucyd. lib. VI. cap II. p. 348. & Seq.

» étoient les Cyclopes & les Lestrigons; ils n'occupoient cependant "qu'une partie de l'île. Je ne sçaurois dire (2), ni quel Peuple étoient ces gens là, ni d'où ils étoient venus, ni où ils se retirerent. Je ren-» voye mon Lecteur à ce que les Poëtes en ont dit, & je lui laisse » la liberté d'en croire tout ce qu'il voudra. Il est assez vraisemblable » que les Sicanes furent le premier Peuple qui s'établit en Sicile, après » ceux dont je viens de parler. S'il faut les croire, ils étoient même dans " l'île avant les Cyclopes & les Lestrigons, puisqu'ils se disent Indigétes "(3). La vérité est (4) que les Sicanes étoient des Ibéres, qui, étant » établis en Espagne aux environs du Fleuve de Sicanus, en surent » chassés par les Ligures. C'est d'eux que l'île reçut le nom de Sicanie, au-» lieu qu'auparavant elle portoit celui de Trinacrie. Les Sicanes étoient » établis, comme ils le font encore aujourd'hui, dans les parties Occi-" dentales de l'île : après la prise d'Ilion, quelques Troyens échappés » aux Grecs, vinrent débarquer en Sicile; s'étant établis dans la même » contrée que les Sicanes, les deux Peuples reçurent en général le-» nom d'Elymiens. Il se joignit à eux quelques Phocéens venus de "Troye, qu'une tempête avoit jettés en Affrique, d'où ils passerent en » Sicile. Dans la fuite, les Sicules, qui demeuroient en Italie, passerent » aussi en Sicile, après avoir été chassés par les Opicins... Il y a » encore des Sicules en Italie, & ce Pays a reçu ce nom d'un certain " Italus (5), Roi des Arcades. Les Sicules, ayant passé dans l'île en très-" grand nombre, vainquirent les Sicanes, qu'ils envoyerent dans les » parties Méridionales & Occidentales de l'île (6): elle perdit alors le » nom de Sicanie, pour prendre celui de Sicile. Les Sicules garderent » pour eux les meilleurs Cantons du Pays, qu'ils occupoient depuis près

⁽²⁾ Il y a apparence que les Cyclopes & Tradition, rapportée par Appien, fait descendre les Celtes & les Gaulois des Cyclopes. (Voy. App. Illyr. p. 1194-1195.) Homére en fait des Géans. (Voy. Odyff. IX. v. 106. X. 82. Strabon croir que c'étoient des Barbares, qui occupoient anciennement la Sicile. (Voy. Strab. I. 20.)

⁽³⁾ Diodore de Sicile les croit Indigétes. Il assure que les meilleurs Historiens sont, en cela, de son sentimeur. (Voy. Diod. Sic. V. p. 199.)

⁽⁴⁾ Voy. ci-dessous p. 71. Note (25.)

⁽⁵⁾ Servius avoit lu négligemment ce pafles Lestrigons étoient les anciens Scythes. Une sage; car il fait dire à Thucydide une chose à laquelle cet Aureur n'a point pensé; sçavoir, que » le Roi Italus étoit venu de la Sicile; & » avoit fondé l'Italie. « (Voy. Serv. ad Æneïd. VIII. v. 328.)

⁽⁶ Diodore de Sicile dit que les Sicanes quitterent volontairement les parties Orientales de l'île, à cause des embrasemens continuels du Mont Etna, & que les Sicules vinrent occuper ensuite le Pays que les premiers avoient abandonné. (Voy. Diod. Sic. V. p. 201.)

» de 300 ans, lorsque les Grecs passerent en Sicile. Ils sont, encore au» jourd'hui, en possession du milieu & des Contrées Septentrionales
» de l'île. » Thucydide ajoute que les Sicules surent suivis par des Phéniciens; pour la commodité du commerce, ceux-ci s'emparerent de
quelques Promontoires, & de plusieurs petites îles voisines de la Sicile:
desorte que l'île sut ensin peuplée par une infinité de Colonies Grecques, qui y arriverent en divers tems.

Si les Sicanes fortoient originairement d'Espagne, si les Sicules venoient de l'Italie, ces Peuples devoient nécessairement être Celtes.
Mais le passage de Thucydide a besoin d'être éclairci. Il prétend que
les Sicanes étoient des Ibéres venus d'Espagne. Servius (7), Silius (8),
& une soule d'autres Auteurs (9), ont adopté cette idée. Pour consirmer le récit de Thucydide, ils assurent que les Sicanes passerent d'Espagne en Italie, & delà en Sicile; ils soutiennent que le Fleuve désigné par cet Historien sous le nom de Sicanus, est le Sicoris (10) dont
il est parlé dans Lucain.

I. Malgré cela, plusieurs raisons assez apparentes sont soupçonner que Thucydide se trompe. Anciennement le nom d'Ibéres n'étoit pas particulier aux Espagnols; mais il désignoit en général un Peuple établi au-delà d'une Montagne, au-delà d'un Fleuve ou d'une Mer. Ainsi, les Habitans de l'Espagne étoient appellés Ibéres par les Gaulois, parce qu'ils demeuroient au-delà des Pyrenées (11); par la même raison, les Espagnols donnoient aussi aux Gaules le nom d'Ibérie. Les Gaulois d'Italie (12) sont encore appellés Ibéres, parce qu'ils demeuroient au-delà des Alpes. Les Sicanes étoient donc Ibéres, parce qu'ils avoient passé la Mer pour aller s'établir en Sicile. Thucydide ajoute qu'ils avoient été chassés par les Ligures, du Pays qu'ils occupoient : il est donc prouvé clairement, qu'ils demeuroient, non pas en Espagne, mais en Italie. C'est aussi ce qu'assurent plusieurs Auteurs, dont le témoignage paroît présérable à celui de Thucydide.

II. Cet Auteur prétend encore, que les Sicanes & les Sicules étoient

⁽⁷⁾ Voy. Serv. ad Ænerd. VIII. v. 328.
(8) Voy. Sil. Ital. lib. XIV. v. 581.
(11) Voy. Strab. III. 166. Steph. de Utb. p. 408.

⁽⁹ Voy Solin. cap. 2. Steph. de Uib. p. 668. 12) Voy. Plutarch. in Marcello, tom. I. p. (10) Voy. Lucan, lib. IV. v. 14. 130. 141. 335. 299. Plin. lib. XXXVII, cap. 11. p. 367.

des Peuples différens; mais Servius dit le contraire : il assure (13) que l'île sut appellée Sicanie, du nom du Peuple qui vint s'y établir, & Sicile, du nom du Chef des Sicanes. C'est le sentiment de Virgile, qui donne constamment le nom de Sicanes (14) aux Peuples qui passerent d'Italie en Sicile. Autant qu'il est possible de le conjecturer, les noms de Sicanes & de Sicules étoient un surnom, que plusieurs Peuples belliqueux de l'Italie prenoient en considération des victoires (15) qu'ils avoient remportées.

III. Thucydide affure, que "les Sicanes s'étant mélés avec des "fuiards qui venoient de Troye, il se forma de ce mélange un troi- s'fième Peuple, auquel on donna le nom d'Elymiens. "Mais, on a déjà vu qu'il n'y a aucune apparence que les Troyens soient sortis de leur Pays, pour passer, soit en Italie, soit en Sicile (16); cette question sera discutée au long, lorsqu'on parlera de la sondation & de la ruine de l'Empire des Troyens, qui étoient des Scythes venus de Thrace. Homére prétend que la Ville de Troye sut prise par les Grecs; cependant il laisse entrevoir (17) que le Royaume ne sut pas détruit, &, qu'après avoir succédé à Priam, Enée transmit la dignité Royale à sa Postérité. D'ailleurs, un passage d'Hellanicus (18) de Lesbos indique que le nom d'Elymiens étoit beaucoup plus ancien que Thucydide ne le prétend, puisque le Peuple, dont il s'agit, portoit déjà ce nom en Italie.

IV. Les Critiques relévent encore Thucydide sur deux autres articles. Ils soutiennent que cet Auteur a dit mal à propos (19), que, de son tems, il y avoit encore des Sicules en Italie. En effet, ces Sicules, qui devroient être restés en Italie, ne paroissent plus dans l'Histoire. Diodore de Sicile (20), & Denys d'Halycarnasse (21) assurent d'ailleurs formel-

⁽¹³⁾ Voy. Serv. ad. Æneïd. VIII. v. 328.

⁽¹⁴⁾ Voy. Virgil Æneïd. VII. v. 795. VIII. v. 328. XI. v. 317.

⁽¹⁵⁾ Sieg fignifie, en Celte, la victoire. Sieghanfen, les victorieux. Siegheel, Siegman ont la même origine, & la même fignification. Une Infcription rrouvée dans les Gaules porte Marii Segémeni, c'est-à-dire à Mars le victorieux.

⁽¹⁶⁾ En attendant, l'on peut voir ce que Dion Chrysostome a écrit sur cette matidie dans sa Dissertation sur le Siège de Troye. Voy. aussi la squante Dissertation de M. Bochart, Num

Eneai unquam fuerii in Italia. Ad calcem Geogr. Sacra.

⁽¹⁷⁾ Le Poère s'exprime ains: » Le vaillant » Enée sera Roi des Troyens, lui, ses enfans, & » les enfans de ses enfans.» Iliad. XX. v. 307.

⁽¹⁸⁾ Voy, ci-après, Note (23) ...

⁽¹⁹⁾ Voy. les Notes fur le passage de Thucydide rapporté ci-dessus p. 67. & suivantes. (Voy. aussi Bochart! Geogr. Sacr. part. H. l. I. chap. 20.)

^{6 (20)} Voy. Diod. Sić. lib. V. 199. 201,

^{. (21)} Voy. Dionys. Halic. lib. I. p. 18.

lement, que toute la Nation des Sicules quitta l'Italie, avec femmes,

enfans, armes & bagages.

V. On croit enfin, que Thucydide place trop tard le passage des Sicules en Sicile (22). Suivant son calcul, les Grecs envoyerent leur première Colonie en Sicile 448 ans après la Guerre de Troye. D'autres Auteurs affurent cependant que les Sicules étoient dans l'île 80 à 100 ans avant la Guerre de Troye. Voilà une différence de près de deux Siécles & demi. Sans décider cette controverse chronologique, nous nous contenterons d'observer que les émigrations des Peuples Celtes paroissent être, pour la plûpart, postérieures au tems où le commun des Auteurs les placent.

Si nous écoutons les autres Auteurs, qui ont écrit sur cette matière. nous verrons qu'Hellanicus de Lesbos (23) rapportoit dans son Histoire : » Qu'il passa deux Flottes d'Italie en Sicile. Sur la première » étoient des Elymiens qui avoient été chassés de leur Pays par les » Enotriens. Cet événement arriva trois générations avant la prise de " Troye. La seconde Flotte passa en Sicile cinq ans après. Elle por-» toit des Ausons, qui avoient été dépossédés par les Japyges. Le " Chef de ces Aufons s'appelloit Siculus : il donna fon nom, tant à " la Nation qu'il commandoit, qu'à l'île où ils vinrent s'établir. Phi-» liste de Syracuse (24) avoit aussi remarqué (25) que ces Peuples » passerent en Sicile 80 ans avant la Guerre de Troye. Ce n'étoit, se-"lon lui, ni des Sicules, ni des Ausons, ni des Elymiens, mais » des Ligures conduits par Siculus, fils d'Italus. Chassés de leur Pays » par les Ombriens & par les Pélasges, ils surent obligés d'aller chern cher un nouvel établissement au-delà de la Mer. Antiochus de Syra-1 -5 =

3 -

(23) Voy. ap. Dionys. Halic. Lib 1. p. 18.) Se- | w étoient-Indigétes. w (Voy. Diod. Sic. 1. V. p. 201.) d'Espagne, des Sicules venus d'Italie. Au reste, cet Auteur vivoit du tems de Denys le Tyran. Diodore de Sicile en fait mention, en rapportant les événemens de la troifème année de la 93e. Olympiade. Mais il remarque, en même tems, que Philifte n'ecrivit son Histoire que quelques années après. (Voy. Diod. Sic. XIII. p. 380. 387. XV. 504.)

^{(22&#}x27; Voy Cluver. Sicil. Antiq. p. 9. 17. 19. 1" de cet Historien , prouve clairement qu'ils 1on Diodote de Sicile, les Sicanes étoient dans | Philiste distinguoit, peut-être, les Sicanes venus l'ile du tems d'Hercule qui les battit. (Voy. Diod. Sie. lib IV. 161.) Hercule vivoit une génération avant le Siége de Troye.

⁽²⁴⁾ Voy. Dionyf. Halic lib. I. p. 18. (25) Diodore de Sicile attribue un autre sentiment à cet Historien. « Philiste dit qu'ils ve » noient d'ibétie, & qu'ils avoient teçu le nom » de Sicanes, d'un Fleuve de même nom, qui » coule en Ibérie. Timée, qui relève l'ignorance

» cuse (26) ne faisoit aucune mention du tems auquel ces Peuples » passerent en Sicile ». Les passages de ces Auteurs ont été conservés par Denis d'Halycarnasse. Platon remarque dans une de ses Lettres (27) qu'il y avoit, de son tems, en Sicile trois sortes de Peuples; des Grecs, des Phéniciens & des Opiciens. Ensin, quoique Silius (28) sasse venir les Sicanes d'Espagne, il reconnoît que les Sicules étoient des Ligures venus d'Italie.

Que les anciens Habitans de la Sicile fussent fortis d'Espagne ou d'Italie; qu'ils sussent libéres, Ligures, Elymiens, Opiciens ou Ausons,
tout cela est fort indissérent au plan de cet Ouvrage: il est toujours
prouvé que l'Espagne & l'Italie, étoient occupées par des Nations
Celtiques avant que les Phéniciens & les Grecs y eussent envoyé des
Colonies. Cependant l'on peut conjecturer, avec assez de vraisemblance, que les Sicules étoient des Peuples Scythes ou Celtes d'Italie. Poussés par d'autres Peuples plus Septentrionaux, ils se retirerent insensiblement de l'Appennin (29), au pied duquel ils étoient établis, dans le
Royaume de Naples, & delà en Sicile.

Il est assez vraisemblable que les Galéotes (30), dont plusieurs Auteurs sont mention, étoient les Prêtres de ces Sicules. L'on dit qu'ils se vantoient d'être sort experts dans l'art de prédire l'avenir; qu'ils donnerent à Denys le Tyran des preuves de leur sçavoir, en l'avertissant qu'un essein d'abeilles, qui s'étoit posé sur sa main, lui promettoit la Dignité Royale (31). Ces Galéotes se disoient descendus de Galéus, sils d'Apollon & de Thémista, fille de Zabus, Roi des Hyperboréens. Cette sable laisse entrevoir assez clairement qu'ils étoient Gaulois, ou Hyperboréens d'origine:

On ne sçait rien de certain au sujet des îles de Sardaigne & de Corfe. Il y a apparence, qu'avant que les Carthaginois & les Grecs y eus-

(27) Plato Epist. VIII. ad Dionis propinquos

(29) Voy. Solin. cap. 8. Plin. III. 13. Pompej.

Fest. p. 129.

(30) Voy. Cicero, de Divin, lib. I. Ælian: Yar.; Hist. lib. XII, cap. 46.

· I rodeno o

⁽²⁶⁾ Voy. Dionyf Halic, lib. I. p. 18.) Diodore de Sicile fait mention de l'Ouvrage d'Antiochus, lib. XII. p. 322.

⁽²⁸⁾ Voy. Sil. Ital. lib. XIV. v. 581.) Pompejus Festus patle aussi d'une Colonie de Samnites, qui passa en Sicile. In Mamerinis, p. 8.

^(3:) Vey. Steph: de urb. p. 259.) On scair que Sabus étoit le Héros ou le Dieu duquel les Sabins, ancien Peuple d'Italie, prétent doient être descendus. (Vey. Sil. Ital.; lib.; VIII. p. 351.)

fent fait des établissemens (32), elles étoient occupées par des Peuples venus des Contrées les plus voifines. C'est le sentiment de Solin (33); il dit que l'île de Corfe fut peuplée dans le commencement par des Ligures, & la Sardaigne par des Espagnols venus du côté de Tartessus (34).

$CHAPIT^{-}RE$ XII.

Nous avons vu dans les Chapitres précédens, que les Celtes sont les plus anciens Habitans de l'Europe. La plûpart des Contrées qu'ils de la Germaoccupoient nous sont représentées par les anciens Auteurs, comme un nie, & de la Thrace, doic très-mauvais Pays. Le Climat en étoit froid & rude; le Terroir étoit avoir été autrefois beausi ingrat & si stérile, qu'il ne pouvoit produire aucun fruit, à la réserve du bled. Par exemple, du tems des premiers Empereurs Romains ne l'est au-(1), on ne receuilloit encore dans les Gaules, ni vin, ni huile, ni aucun autre fruit : la rigueur du Climat, & le froid excessif qui y régnoit, en étoient les feules causes. A la vérité, on voyoit en Germanie (2), & en Pannonie (3), quelques Campagnes labourées; mais on n'y trouvoit aucun arbre fruitier; ils ne pouvoient résister au froid qui se faisoit sentir dans ces Contrées.

La description que Virgile (4) a faite dans ses Géorgiques du Climat de la Thrace, convient à peine aujourd'hui à la Laponie & au Groenland. Il dit, qu'il y tombe des neiges jusqu'à la hauteur de sept aulnes. que le vin s'y gêle dans les vaisseaux, que les fosses y gêlent jusqu'au fond. Ces expressions tiennent assurément de l'hyperbole. Cependant, d'autres Auteurs (5) remarquent, qu'il ne croissoit presque aucun fruit en Thrace, & que les Habitans étoient obligés d'enterrer & de couvrir de fumier, pendant l'hiver, tous les arbres fruitiers qu'ils

Le Climat des Gaules, coup plus froid , qu'il jourd'hui.

⁽³²⁾ Voy. Claverii Sardiniam & Corsicam antiquam.

⁽³³⁾ Voy. Solin. cap. 9. & 10. Diod. Sic. V. 205. XI. 287. Strab. V. 225.

⁽³⁴⁾ Ville d'Espagne située vers le Détroit de Gibraltar. (Voy. Pompon. Mel. lib. 11. cap. 6. Strab. 111. 148 151.)

⁽¹⁾ Voy Exc. ex Celticis. Appiani. p. 1220. Varro. dere ruft, lib, t. p. 321 Diod Sic. lib, v. p. 211. Strab. lib. Iv. p. 178. Petron. Satyr. p. 10.

⁽²⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 2. 4. 5. Seneca eur bonis mala fiant, cap. 1v. p. 386. Stat. Sylvarius. lib. v. Carm. 1, p. 83.

⁽³⁾ Voy. Dio. cass lib. XLIX p 413.

⁽⁴⁾ Voy. Virgil. Georg. lib. 111. v. 355. 360.

⁽⁵⁾ Voy. Plin lib. xv cap. xvIII. p. 196. lib. xvIII: cap. vII. p 456. Herodian lib. 1. p. 26. Strab. 11. p. 73. vit. 307. Ovid, Trift. lib. 111, Eleg. XII. v. 15. Pomp. Mela lib II. cap. z.

vouloient conserver. Ovide (6), qui étoit sur les lieux, consirme non seulement ces saits, mais il assure encore, que le froid est cause, que tout le Pays d'au-delà du Danube n'est ni habité, ni habitable; Hérodote (7) & Strabon disent la même chose des Pays situés aux environs du Borysthène & du Bosphore Cimmérien.

Il est certain, que le Climat des Gaules, de la Germanie & de la Thrace, étoit froid en comparaison de l'Italie & de la Gréce. Mais, dans la suite, on vit bien que le Terroir n'étoit ingrat & stérile, qu'à cause de l'ignorance & de la paresse des Habitans. Ils s'imaginoient qu'il y avoit plus de grandeur & plus de noblesse à vivre de pillage, que du travail de ses mains: ils ne se soucioient point de cultiver leurs terres, ni d'examiner à quoi elles pouvoient être propres. Dès que les Celtes, revenus de ces étranges préjugés, commencerent à s'appliquer à l'agriculture, ils receuillirent abondamment le fruit de leur industrie & de leur travail. Le Pays changea de face: il devint plus riant & plus fertile, à mésure que les Habitans se dépouilloient de leur férocité & de la paresse où ils avoient langui.

Il y a pourtant ici deux choses qui paroissent mériter l'attention des curieux. Premiérement, les Forêts de Thrace (8) étoient autresois remplies d'Ours & de Sangliers blancs; aujourd'hui on n'en voit plus que dans le sond du Nord. En second lieu, les Fleuves des Gaules (9) se gêloient réguliérement toutes les années: ils faisoient, comme le dit Diodore de Sicile, un espèce de Pont naturel, sur lequel des Armées entières passoient avec leurs chariots & leur bagage. Les Barbares, qui demeuroient au-delà du Rhin (10), & au-delà du Danube, ne manquoient jamais de prositer de la saison de l'hiver, pour passer ces Fleuves sur les glaces, & pour faire des incursions dans les Provinces qui obéissoient aux Romains. Au contraire, c'est aujourd'hui une espèce de miracle, de voir les Fleuves des Gaules, fermés par les Glaces. Il est même

⁽⁶⁾ Voy. Ovid. Trift. lib, III. Eleg. IV. v. 51. Eleg. x, v, 20. 70.

⁽⁷⁾ Voy. Herodot. lib. IV. cap. 28. Strab. lib. II. p. 114.

⁽⁸⁾ Pausanias dit que, de son tems, piusieurs Particuliers possédoient des Ours & des Sangliers blancs, qu'ils faisoient venit de Thrace. (Voy. Pausan. Arcad. cap. xvii. p. 634.)

⁽⁹⁾ Voy. Diod. Sic lib. v.p 210. 211.

⁽¹⁰⁾ Voy. Herodian. lib. v. p. 496. Ovid. Trift. lib. 111. Eleg. x. v. 8. Flor. Iv. 12. Plin. Juniot. Panegyr. cap. x11. p. 360. Xiphilin. ep. Dion. lib. 1xv111. p. 776 lib. 1xx1. p. 804. Amm. Marcell. lib. x1x. cap. 11. p. 224. 225. lib. xxx1. cap. 1x. p. 636. Jornand. Getic. cap. 11v. p. 693.

extraordinaire de voir le Rhin, le Danube, & des Fleuves plus Septentrionaux, comme l'Elbe, le Weser, l'Oder, glacés de manière qu'une Armée puisse y passer sans danger. La chose arriveroit à peine une sois dans dix ans.

Le Climat des Gaules, de la Germanie, & de la Thrace a donc changé (11); il s'est considérablement adouci. Nous laisserons aux Naturalistes le soin d'en rechercher les véritables causes. Peut-être s'exhale-t-il des terres cultivées une vapeur qui rend l'air moins vif & moins piquant. Les eaux ne croupissent plus comme autrefois. L'air n'est pas infecté des exhalaisons qui s'en élévent. Les Forêts immenses qui couvroient autrefois la Celtique, absorboient, pour ainsi-dire, les rayons du soleil, & en empêchoient la réverbération. Elles ont été abattues, & cet astre darde ses rayons sur la terre d'une manière plus directe; ils doivent donc naturellement la pénétrer plus facilement, se résléchir en plus grand nombre, avec plus de force, & nous procurer par conséquent un plus grand degré de chaleur. Ces conjectures paroissent assez raisonnables : il feroit possible d'en ramasser plusieurs autres; mais on ne pourroit se livrer à un examen plus détaillé, sans s'écarter du plan de cet Ouvrage.

CHAPITRE XIII.

SOIT que l'on parcoure les écrits des anciens Auteurs, foit qu'on ait De l'origine recours aux Modernes, l'origine des Celtes est extrémement chargée de de s Peupics Celtes. Fables & de conjectures destituées de sondement : ces puérilités doivent être mises à l'écart, & l'on ne s'amusera point à résuter un Bodin, un Bécan, & une infinité d'autres. Pour relever la gloire de leur Nation, ils en font descendre toutes les autres, sans en donner pour preuve que des visions forgées dans le délire de leur propre imagination, ou tirées de quelque ouvrage manifestement supposé. Il vaut mieux entendre les Celtes eux-mêmes, & voir s'il n'est pas possible de faire quelque usage de certaines Traditions qui étoient fort anciennes parmi eux.

Que pensoient les Celtes sur l'origine du genre humain? de quelle

⁽¹¹⁾ Les Romains avoient dejà commençé à [Columella Rei Rust, lib. 1. cap. 1. p. 163.] s'appercevoir de ce changement de Climat. Voy. .

Contrée prétendoient-ils être fortis anciennement? Voilà à peu-près tout ce qu'il y a d'intéressant dans les recherches que l'on peut saire sur l'origine de ces Peuples. La première question regarde, à proprement par-ler, leur Religion, leur Théologie: ces objets seront traités à sond dans un Livre particulier; on n'en parlera ici qu'autant qu'il sera nécessaire, pour saire voir que les divers Peuples, dont il est parlé dans les Chapitres précédens, avoient, sur cet article, la même tradition.

Jules-César (1) rapporte que » les Gaulois se disoient issus du Dieu 1 » Dis, & qu'ils prétendoient l'avoir appris de leurs Druides. « Il est l constant & avoué que Jules-César a consondu le Dis des Gaulois avec celui des Romains, qui étoit *l'luton*. La conformité des deux noms lui en ? a sans doute imposé; car les Anciens assurent presque généralement, que le Dis des Celtes étoit le Mercure des Grecs & des Romains. Afinius-Pollion (2) a dit des Commentaires de César, qu'ils n'étoient ni exacts, ni fidéles: cette remarque convient particuliérement à ce que Céfar a écrit fur la Religion des Gaulois & des Germains. Ce Prince (3) méditoit déjà les vastes projets qu'il exécuta dans la suite : pour répondre à ses vues, il demanda le Gouvernement des Gaules : il se procura ainsi la liberté d'avoir à sa disposition une belle & nombreuse armée, d'amasser ces trésors immenses dont il se servit utilement pour mettre dans ses intérêts une partie de la Noblesse Romaine. Seroit-on surpris qu'un homme qui rouloit de si grands desseins dans son esprit, n'eût pas été entièrement au fait de la Religion des Gaulois, qu'il en eût parlé plutôt en Général d'armée qu'en Savant & en Philosophe? N'est-il pas même à présumer que les Mémoires qui lui furent fournis, avoient été dressés par quelque Romain établi dans les Gaules? Il étoit défendu aux Gaulois de s'ouvrir à des Etrangers sur le sujet de la Religion, & de répandre dans le public les instructions qu'ils avoient reçues des Druides (4).

Quoi qu'il en foit, le Dis des Gaulois est le Tuiston des Germains. » Ils » célébrent, dit Tacite (5), par d'anciens Cantiques leur Dieu Tui» ston, ensant de la terre, & son sils Mannus, qu'ils regardent com» me leurs Auteurs ». Un Dieu, ensant de la terre, paroît être un paradoxe

⁽¹⁾ Voy. Cæfar. VI. 18.

⁽²⁾ Voy. Sueton, in Jul. Cafar cap. 156.

⁽³⁾ Voy. Dio. cass. lib. XXVIII. p. 79. Plutarch, in Pomp, tom, I, p. 646. in Casar, tom.

^{1.} p. 721. (4) Voy. Cafar. VI. 14.

⁽⁵⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 2.

difficile à expliquer dans la Théologie des Germains (6) & des autres Celtes: ils adoroient des Dieux spirituels, & se moquoient des sêtes dans lesquelles les Grecs célébroient la naissance de leurs Dieux. Tacite parle ailleurs (7) d'une forêt qui étoit en grande vénération parmi les Semnons. » Ils ont, dit-il, une forêt confacrée par leurs aïeux, » Toujours avec frayeur des Mortels révérée (8)...... On y respecte » fur-tout un bocage qui semble en être le sanctuaire, où personne » n'entre qu'il ne foit lié, pour rendre hommage, par cette attitude » humiliante, à la Majesté du Dieu qui l'habite. Si l'on vient à tom-» ber, il n'est pas permis de se lever même sur les genoux. Il faut sor-» tir en se roulant. Ces rites superstitieux ont pour objet de persuader » que c'est-là le berceau des Suèves, le séjour de la Divinité qui régne sur » eux. « Ces expressions ne laissent-elles pas entrevoir l'idée d'un Dieu suprême, qui a tiré l'homme de la terre? Mais ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette matière.

Il fussit de remarquer que, selon les Germains, Mannus, c'est-à-dire, l'Homme (9), étoit issu du Dieu Tis, ou Tuiston. Les Thraces disoient la même chose (10). "Les Rois & les Peuples de la Thrace, dit Héro-» dote, fervent principalement Mercure. Ils ne jurent jamais que par » son nom; ils croyent même en être issus. « Le prétendu Mercure, des Celtes est certainement le Dieu qu'ils appelloient Tis. La plupart (11) des Rois de Thrace prenoient aussi le nom de Cotis ou de Cotison (12), c'est-à-dire, de fils du Dieu Tis, parce qu'ils prétendoient en être descendus. La même tradition subsistoit encore, du tems d'Hérodote, parmi les Lydiens qui fortoient originairement de Thrace (13). Ils disoient (14) que Masnés, leur premier Roi, étoit fils de Jupiter & de la Terre. Masnés eut un fils-nommé Cotis: Cotis en eut deux, Atis & Adies: celui-ci donna fon nom à l'Asie: celui là eut aussi deux fils, Ly-

⁽⁶⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 8.

⁽⁷⁾ Voy, Tacit. Germ. cap. 39.

⁽⁸⁾ L'original porte :

Auguriis pairum & prifea formidine facram. C'est, vraisemblablement, le vers de Virgile: Religione pairum & prifca formidine Sacram :

que Tacite applique à la Forêt Sacrée des Semnones, avec un léger changement, parcequ'il Dionys. Halic, I. p. 21.22. Steph. de urb.p. 17\$, le cite de mémoire.

⁽⁹⁾ Mann, en Tudesque, signifie l'Homn e.

⁽¹⁰⁾ Vey, Herodot. lib. V. cap. 7.

⁽¹¹⁾ Voj. ci-deffus, p. 49.

⁽¹²⁾ Voy. Flor. IV. 12. Horat. Carm. lib. 111. Od. 8.

⁽¹³⁾ Voy. Strab. VII. p. 295.

⁽¹⁴⁾ Voy. Herodot. I. 94. IV. 45. VII. 74.

dus & Tyrrhénus, ou, selon d'autres (15), Lydus & Torybus. C'est d'eux que la Nation, qui portoit autresois le nom de Méoniens, reçut

celui de Lydiens & de Torybes.

Voici l'origine des divers noms de ce Peuple. Quand on demandoit aux Thraces, qui passerent en Asie, qui ils étoient, d'où ils venoient, ils répondoient qu'ils étoient des Méones (Manner), c'est-à-dire, des hommes, des Lydiens, (Lyti), c'est-à-dire, des gens de guerre; des Torybes, (Dorüber, Thorüber), c'est-à-dire, des Ibéres, des gens venus d'audelà de la Mer. Dans la suite on en sit les Rois imaginaires de Lydus, & de Torybus.

Hérodote remarque aussi que les Scythes (16) regardoient la Terre comme la semme de Jupiter. On ne peut guères douter que des Peuples, dont les traditions étoient si conformes, ne sussement la même Nation. N'est - il pas même très-vraisemblable que la Fable qui dit que les Géans & les Titans étoient sils du Ciel & de la Terre, est un reste de cette Tradition? Les Grecs l'avoient reçue des Pélasges; mais ils l'avoient désigurée de manière qu'elle étoit devenue presque méconnois-sable....

La feconde question présente de très-grandes difficultés. Il est difficile de déterminer de quelles Contrées les Celtes venoient originairement. L'Histoire & les anciennes Traditions des Celtes, ne fournissent rien de clair & rien de certain sur les Contrées d'où ces Peuples sont sortis dans leur origine. Ils avoient passé en Europe dans un tems auquel l'Histoire ne remonte point. Les Ecrivains se sont pourtant beaucoup exercés sur cette matière; mais la plûpart n'ont pris pour guide que leur imagination, leur intérêt, ou certains préjugés dont on se dépouille rarement. Tacite, parlant de l'origine des Germains (17), a du penchant à croire qu'ils étoient Indigétes, c'est-à-dire, nés dans le Paysoù ils étoient établis de son tems. La raison est qu'il ne paroît pas qu'ils puissent être venus d'ailleurs. » Autresois, dit-il, les transmigrations » ne se faisoient que par Mer. Or il est rare, encore aujourd'hui, que » des Vaisseaux, partis de notre Monde, fassent voile sur cet Occéan

⁽¹⁵⁾ Voy, Xanth. Lyd. ap. Dionys. Halic. I. | thes qui demeuroient au-delà du Danube, &.
p. 21. 22.
que Darius Hystaspes attaqua.
(16) Voy, Herodot. 1V. 59.) 11 s'agit des Scy- li (17) Voy. Tacit. Germ .cap. 2.

LIVRE I. CHAPITRE XIII.

" fans bornes (18); qui femble déclarer la guerre à quiconque ofe " en approcher. Et, fans parler des dangers d'une Mer affreuse & in-" connue, qui voudroit abandonner l'Asie, l'Italie, l'Afrique, pour un " Climat rigoureux, pour un Pays triste & sauvage, où la nature ne " s'arrête qu'à regret, & qu'il est impossible d'aimer, à moins qu'on ne " l'ait pour Patrie. "

Ces raisons ne sont point convaincantes. Ces Peuples, que l'on appelloit autrefois Indigétes, Aborigines, Αυτοχθονές, font une pure vision: les hommes ne naissent pas de de la terre comme des champignons. Si les Celtes n'étoient pas arrivés par mer dans leur Pays, il est fort probable qu'ils y étoient venus par terre. Les Scythes convenoient eux-mêmes, en quelque sorte, que leurs ancêtres avoient passé en Scythie, d'une autre Contrée. Targitaus (19), disoient-ils, sut le premier homme qui vint s'établir dans leur Pays, qu'il trouva défert. Ils ajoutoient qu'il s'étoit écoulé mille ans depuis Targitaus jusqu'au tems où Darius Hystaspes passa le Danube pour leur faire la guerre. D'après ce calcul, Targitaus auroit été à peu-près contemporain de Moyse. Indépendamment de cette preuve, sur laquelle on doit peu insister, il sussit de réfléchir sur les migrations des Celtes, pour être en état de juger de quel Pays ils fortoient originairement. On les voit s'avancer insensiblement de l'Orient vers l'Occident & le Midi, attirés, felon les apparences, par la douceur du climat, & poussés en même tems par d'autres Peuples qui les suivoient. Les Gaulois d'Italie, par exemple, étoient venus d'au-delà des Alpes. Les Belges (20) avoient passé de la Germanie dans les Gaules. Les Helvétiens, avant de se mettre en possession de la Suisse, avoient eu leurs demeures (21) entre le Rhin, le Mayn, & la Forêt Hercynie. Les Vandales & les Lombards étoient autrefois au - delà de l'Elbe. Les Goths s'étendoient jusqu'aux Palus - Méotides. Quelques siécles après, ces Peuples paroissent sur le bord du Danube, & vont enfin s'établir dans le cœur de l'Italie, des Gaules, & de l'Espagne. N'est-il pas vraisemblable que les Celtes sussent venus d'Asie, par la Moscovie & la Pologne? Les Ecrivains facrés sont les garans de cette opinion. Ils

⁽¹⁸⁾ Il entend la Mer qui est au-delà des colomnes d'Hercule.

⁽¹⁹⁾ Voy. Herodot. IV. cap. 5. 6.

⁽²⁰⁾ Voy. Cafar. II. 4.

⁽²¹⁾ V.y. Tacit. Germ. cap. 28. Dio. Cass. lib. XXXVIII. p. 80.

assurent que les hommes, qui échaperent au déluge, firent leurs premiers établissemens en Asie; mais il convient de s'en tenir à ces généralités, pour ne pas se livrer à des recherches incertaines.

Un grand nombre d'Auteurs modernes (22) prétendent que les Celtes descendent de Gomer, fils de Japhet. Ils donnent pour une vérité incontestable que les trois fils de Gomer (23), Asxenas, Riphath, & Togarma, allerent s'établir dans la Celtique. Cependant l'Histoire Sainte, c'est-à-dire, la seule Histoire qui remonte jusqu'au tems de ces Patriarches, n'en fait aucune mention. Elle dit uniquement (24) que la Postérité de Japhet se dispersa dans les îles des Nations, c'est-àdire, dans les îles voisines de l'Asie : ou plutôt, elle combat formellement cette opinion: elle ne place (25) la dispersion des Peuples, qu'après l'entreprise de la Tour de Babel; & dans le fond, il n'y a aucune apparence que les petit-fils de Noé ou de Japhet se soient éloignés de si bonne heure d'un Pays fertile, & en même tems assez vaste pour les contenir avec leur postérité, quelque nombreuse qu'elle pût être. Il est vrai que Josephe, (26) & ceux qui ont écrit après lui, assurent » que Gomer établit la Colonie des Gomores, que les Grecs » appellent présentement Galates. « Mais Josephe est un Auteur trop moderne, pour que l'on puisse se prévaloir de son témoignage. Sa conjecture ne paroît d'ailleurs appuyée, que sur un fondement vague & incertain : c'est la conformité qu'a le nom de Gomer avec celui de Germain. Quelques Peuples Celtes, établis dans les Gaules ou en Allemagne, le reçurent à la vérité; mais ce ne fut qu'environ un fiécle avant la naissance du Sauveur.

Le célébre Bochart (27) & plusieurs autres Ecrivains ont cru qu'il valoit mieux faire venir les Celtes de l'Egypte. Hercule l'Egyptien, , dit-on, mena une Colonie en Germanie, où l'on trouvoit ansciennement des traces de la Religion des Egyptiens. Tacite, par-

(25) Voy. Genese, chap. XI. 8.

⁽²²⁾ Voy. ci-dessus p. 13. & Cluver. Germ. Ant. lib. I. c. IV. p. 32. Limnæi Jus Public. lib. I. cap. VI. §. 1. & 6. Relig. des Gaulois: lib. I. p. 47. & passim. Voy. aussi les Auteurs cités par Christoph. Cellarius dans sa Dissertation de initio cultieris Germanie p. 577.

⁽²³⁾ Cluvier croit qu'Afxénas reçut le nom de Gelte. (Voj. Germ. Ant. lib. I. cap. 1V. p. 321)

⁽²⁴⁾ Voy. Genese, chap. X. 5.

⁽²⁶⁾ Voy. Josephe Hist. des Juifs, liv. I. chap. 6. Isid. Orig. lib. I. cap. II. p. 1037.

⁽²⁷⁾ Voy. Bochart. Geogr. Sacr. part. II. lib. I. cap. 23. & 42. Christoph. Cellar. de Init. cult Germ. p. 577,

" lant de quelques Suéves, dit expressément qu'ils offroient des Sacri" fices à Isis. Le Dieu Tuiston & son fils Mannus étoient aussi célébres
" parmi les Germains. Le premier est le Mercure des Egyptiens, nommé
" Thot: l'autre est Ména, leur premier Roi. Les Germains eux-mêmes
" convenoient qu'Hercule, le premier de tous les Guerriers, avoit
" passé chez eux. " Cette seconde conjecture ne paroit guères plus favorable que la première. Une Colonie, transportée d'Egypte dans le fond de la Germanie, est un paradoxe incroyable. Tacite remarque, à la vérité, que les Germains disoient (28) » qu'Hercule étoit venu
" chez eux, (ou qu'il y avoit eu aussi un Hercule parmi eux). C'est le
" premier des Héros qu'ils célébrent avant que de marcher au combat. »

Mais tout ce que l'on publie d'Hercule & de ses voyages n'est, selon les apparences, qu'une Fable; d'ailleurs, il n'est pas difficile de deviner ce qui en a imposé dans cette occasion aux Grecs & aux Romains qui ont parlé d'Hercule, comme d'un Héros, dont le nom & les exploits n'avoient pas été inconnus aux Gaulois & aux Germains (29). Les Celtes donnoient le nom de Carl ou de Kerl à tous leurs braves (30). Quand ils étoient sur le point de donner bataille, ils s'encourageoient en chantant les louanges des anciens Braves, qui s'étoient distingués au milieu de chaque Nation. Mais ces Braves n'étoient certainement pas des Héros Grecs ou Egyptiens. Des Peuples persuadés que la véritable bravoure ne se trouvoit que parmi eux, ne prodiguoient pas leurs louanges à des étrangers. Ces prétendus Hercules étoient donc leurs propres Carles, leurs vaillans Ancêtres (31), comme l'indique le passage de Jornandés (32). Aussi Tacite n'ose-t-il assure qu'Her-

⁽²⁸⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 3.

⁽²⁹⁾ Les Romains, à l'exemple des Grees, cherchoient partout la Religion & la Mythologie Grecque. S'ils voyoient une Nation barbare konorer quelque Dien, quelque Héros, dont l'Histoire, le Culte, le Nom, les Attributs leur rappellassent un de ceux qu'ils adoroient, aussi tôt, par amour propre, par intérêt, par crédulité, sans examen, ni critique, ils décidoient que ce Dieu, ce Héros étranger étoit le leut. M. de la Bleuerie, Remarg. sur la Germ. p. 95.

⁽³⁰⁾ C'est ce que signifie le nom de Charles (32) S commun parmi les Francs. Karl, brave, Kar. p. 617.

loman, homme brave.

⁽³¹⁾ L'Hercule des Germains étoit, apparemment, un de leurs anciens guerriets, célébre par ses voyages & par ses exploits; mais dissérent du fils d'Alemène, aussi bien que de tant d'autres Hercules adorés par diverses Nations. Feu M. Fréret.... conjecture que le nom de l'Hercule Germanique pouvoir être un nom appellatif, qui signissoit Her-Koull, Belli caput, un Capitaine, un Chef de guerres. M. de la Bleuerie, Remarq. sur la Germ. p. 96.

^{° (32)} Voy. Jornand. de Getis. cap. IV. & V.

cule ait passé en Germanie. "On publie, dit-il (33), qu'il y a » dans l'Océan Germanique d'autres Colomnes d'Hercule, soit que ce » Héros ait visité ces Climats, foit que la célébrité qu'il s'est acquise sonous ait accoutumés à lui-faire honneur de tout ce qu'on admire dans "l'Univers «.

Passons au culte d'Isis. Tacite rapporte que ce culte étoit établi chez une partie des Suéves, mais la lecture du passage entier apprend ce qu'il en faut croire (34). "Une partie des Suéves adore aussi la Dées-» fe Isis, sous la figure d'un vaisseau Liburnien (35): preuve que ce n culte leur est venu d'au-delà des Mers; mais je n'ai pu découvrir » commentail s'est introduit chez eux «. Tacite reconnoît en un autre endroit que les Germains n'avoient ni images, ni représentations de leurs Divinités. Ce petit vaisseau n'étoit donc qu'une prise que les Suéves avoient faite sur quelque ennemi, & que, suivant leur coutume, ils avoient transportée dans un de leurs bois facrés, pour y être un monument de leur victoire.

A l'égard de la prétendue conformité du Tuiston & du Mannus des Germains, avec le Thot & le Ména des Egyptiens, elle n'est certainement que dans le nom. Le Thot des Egyptiens (36) est un homme célébre qui passoit pour l'inventeur des Lettres, des Sciences & des Loix; par cette raison, on le mit, après sa mort, au nombre des Dieux. Tuiston, au contraire, étoit la principale Divinité des Germains, qui ne connoissoient point le culte des morts. Ména (37) avoit été l'un des anciens Rois de l'Egypte, au lieu que Mannus défignoit, chez les Germains, le premier homme duquel les autres font descendus.

Ce seroit une folie de perdre encore du tems à découvrir ce qui s'est passé dans les siécles, dont il ne reste absolument aucun Mémoire. Ce Chapitre sera donc terminé par deux réflexions qui paroissent intéressantes.

1°. Les Perses, les Ibéres d'Orient, les Albaniens, les Bactrians;

⁽³³⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 34.

⁽³⁴⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 9.

niens, étoient de petits bâtimens fort legers, qui vaisseaux, & surtout ceux des Germains, avoient portoient 30 à 40. hommes. (Voy. Tacit. Hist. V. | la forme des vaisseaux Liburniens. 23. Steph. de urb. p. 514.) Ils étoient de l'in- (36) Vey. Diod. Sic. lib. 1. p. 10.
wention des Liburniens, Leuple Celte, établi le (37) Vey. Diod. Sic. lib. I. p. 28. 29.

long de la Mer Adriatique. Les Romains en construisirent à leur exemple. On montrera, en-(35) Les vaisseaux, que l'on appelloit Libur- parlant de 1á navigation des Celtes, que leurs

paroissent avoir été le même Peuple que les Celtes. D'après cette supposition, qui sera prouvée dans la suite de cet Ouvrage, on peut en inférer que les Celtes demeuroient peut-être anciennement dans les Contrées où ces Peuples étoient établis, & qu'ils passerent en Europe par les Provinces qui sont entre la Mer Caspienne & le Pont-Euxin.

2º. Les Anciens, qui ont parlé de l'origine des Scythes & des Celtes, s'accordent à les faire descendre d'un homme qui avoit trois fils. Les Scythes disoient, au rapport d'Hérodote (38), que Targitaus, qu'ils regardoient comme le Fondateur de leur Nation, avoit eu trois fils, Leipoxain (39), Arpoxain & Kolaxain. Les Grecs, établis dans le Pont, faisoient descendre les Scythes d'Hercule & d'une Siréne, qui lui donna trois fils, Agathyrsus, Gelonus & Scytha. Une ancienne tradition (40), fort connue parmi les Romains, portoit encore que Polyphême le Cyclope avoit eu de Galatée sa femme trois fils, qui peuplerent la Celtique, Celtus, Illyrius, & Gallus. Les Germains disoient aussi que Mannus (41) avoit eu trois fils, desquels descendoient les trois principaux Peuples de la Germanie, les Ingævons, les Herminons, & les Istavons. Chivier prétend (42) que ce sont les trois fils de Noé, Sem, Cham & Japhet; ou au moins, les fils de Gomer, Afxenas, Riphath, & Togarma. Cette affertion peut être hasardée; mais les Grecs n'auroient-ils point formé sur ce modèle la Fable des trois sils de Saturne, & celle qui du mariage du Ciel avec la Terre (43), fit naître trois fils d'une grandeur extraordinaire, Coltus, Briareus, & Gyges? Cela paroît très-vraisemblable.

quie los saile l'C. H Al-PLIT R'E

I that I will I will be the same Le pourra paroître étrange qu'on s'arrête à examiner les divers noms que les Peuples Celtes portoient autrefois; mais cet étonnement difparoîtra, si l'on considère que cette recherche, peu intéressante en ellemême, doit être d'une grande utilité pour découvrir certaines Cou-

Des divers noms que les l'euples Cel-

⁻i((39) Cette terminaison de Xain, semble êrre le Sahn, Sohn, des Tudefques & des Anglois. Andersohn, fils d'André, Johnsohn, fils de Jean. (43) Voy. Hesiad. Theogon.

⁽³⁸⁾ Voy. Herodot. lib. IV. cap. 6. & 10. (40) Voy. ci-dessus, p. 40. note (125.)

⁽⁴¹⁾ Voy. Tacir. Germ. cap. 2.

⁽⁴²⁾ Voy. Cluver. Germ. Antiq. p. 67.

tumes des Nations Celtiques par les noms mêmes qui leur étoient affectés. Il faudra, à la vérité, entrer dans des discussions étymologiques; mais on ne s'y arrêtera, qu'autant qu'il sera nécessaire pour faire sentir le peu de sondement, ou le ridicule de la plûpart des étymologies, que les Anciens & les Modernes proposent avec une si grande consiance.

Posons d'abord quelques vérités qui serviront de sondement à nos remarques. I. Il est certain que la plupart des Peuples Celtes étoient anciennement Nomades, c'est-à-dire, qu'ils n'avoient point de demeure fixe. Ils ne bâtissoient, ni maisons, ni cabanes; ils passoient toute leur vie sur des chariots, & ne s'arrêtoient dans une Contrée, qu'aussi long-tems que leurs troupeaux y trouvoient de quoi subsister.

II. Lorsque les Peuples Celtes commencerent à se fixer dans un Pays, ils ne jugerent pas à propos d'y bâtir des villes, ni de s'y renfermer. Chaque particulier s'établissoit dans une forêt, au pied d'une colline, le long d'un ruisseau, au milieu d'une campagne, selon qu'il aimoit, ou la chasse, ou la pêche, ou l'agriculture.

III. Les Peuples Celtes, qui avoient une demeure fixe, étoient ordinairement partagés, en cantons, en Peuples, & en Nations. On appelloit Canton (Pagus) un district occupé par un certain nombre de familles, qui avoient leur juge particulier, & un Mallus, c'est à-dire, un Tribunal où la justice s'administroit pour tout le Canton. Un Peuple (Civitas, Populus) étoit un état indépendant, souverain, formé de l'union de plusieurs Cantons. Par exemple, le Peuple des Helvétiens étoit composé de quatre Cantons (1)...

Ces Peuples tenoient au commencement de chaque Printems une afsemblée générale; tout homme libre & capable de porter les armes,
étoit obligé de s'y rendre : on y décidoit, à la pluralité des voix,
toutes les affaires qui pouvoient intéresser le bien de l'Etat. Ces Etats
souverains étoient en très-grand nombre dans toute la Celtique, à
peu près comme ils le sont, encore aujourd'hui, en Allemagne. Du tems
de Jules-César, on comptoit dans les Gaules (2) trois à quatre cent
Peuples différens, dont la plûpart devoient être, selon les apparences,
très-peu considérables.

⁽¹⁾ Voy. Cztar I. 12. in Czfar. Tom I. pl 715. Appian. de Bello Ci-(2) Plutarque compte trois cent de ces Peuples; Appien en met quatre cent. (Voy. Plutarch.

Enfin, ces Peuples, qui entretenoient ensemble quelque liaison, qui se réunissoient en tems de Guerre pour mieux résister à un ennemi commun, sormoient ce qu'on appelle une Nation. C'est dans ce sens que Jules-César dit (3) que les Gaules étoient divisées de son tems en trois parties: les Belges occupoient la première: les Aquitains la seconde: & les Celtes la troissème. Il est vrai que les Auteurs ne s'assujetissent pas toujours à cette distinction des Peuples & des Nations, mais personne ne contestera que la distinction ne soit sondée; que les Belges, par exemple, les Celtes & les Aquitains, ne sussent partagés en une infinité de Peuples, dont on peut voir les noms dans Jules-Cesar & dans Pline.

Il est presqu'impossible de découvrir l'origine des noms que les Cantons Celtiques portoient autresois. Ces noms sont pris ordinairement d'une sorêt abattue depuis longtems, d'un ruisseau dont les Géographes ne sont aucune mention, qui a changé de nom & peut-être de situation, ou enfin de quelqu'autre objet moins considérable. Ce seroit perdre son tems & ses peines, que de rechercher, par exemple, pourquoi un Canton des Helvétiens s'appelloit Tigurinus (4), pourquoi un autre portoit le nom de Verbigenus. Seroit-il possible de dire là dessus quelque chose de certain & de vraisemblable?

A l'égard des noms des Peuples, & sur-tout des Nations Celtiques, il est plus facile d'en découvrir l'origine. Ces noms sont pris, pour la plûpart, ou de la situation du Pays, ou de quelque usage, de quelque prérogative, par laquelle un Peuple se distinguoit.

Les Armoriques avoient été ainsi nommés, parce qu'ils demeuroient sur les côtes de l'Océan. Ar-Mor-Rich signifie un Royaume, une Province maritime (5). Les Aduaticiens ou Avaticiens avoient reçu ce nom, parce qu'ils demeuroient le long d'un Fleuve. Il y avoit dans les Gaules deux Peuples de ce nom, l'un sur le Rhin (6), l'autre vers les embouchures du Rhône (7). An signisse près, & Water de l'eau. Noriricie, Nord-Rych, signisse une Province, un Royaume Septentrional; c'est ainsi que les Celtes d'Italie appelloient la Baviere. Les Marcomans, Marxmanner, sont les Peuples-établis dans les marches, sur

⁽³⁾ Voy. Cafar I. 1.

⁽⁴⁾ Voy. Cafar. I. 12. 27.

⁽⁵⁾ Voy. ci-dessus, p. 20. note (16).

⁽⁶⁾ Voy. Cafar. 11. 29.

⁽⁷⁾ Voy. Pompon. mela, lib. II. cap. V. p. 57.

les frontières d'un Pays. Les Estions, Est-Wohner, indiquent les Peuples établis à l'Est de la Germanie, c'est-à-dire, en Prusse.

Les Bretons, Britten, sont les Peuples qui avoient coutume de s'enluminer le corps de différentes couleurs, & que les Latins appelloient par cette raison Pictes (8). On appelle Pannoniens les Peuples qui portoient des habits d'un drap qu'ils coupoient par bandes, Pannen (9), & qu'ils cousoient ensemble à la manière du Pays. Le mot de Ligures, Liger, désigne (10) les Peuples qui avoient une demeure fixe. Les Vandales, au contraire, Wandeler, sont des Peuples ambulans qui couroient d'un pays à l'autre. Sous les noms de Méones, Manner, de Lydiens (11), Lydi, Lati, sont indiqués des gens qui suivoient la profession des armes. Le nom de Thyrréniens (12), Turn-Wohner, est donné à ceux qui demeurent dans des tours. Les Bourguignons, Burg - Wohner, sont ceux qui demeurent dans des Villes closes. On appelle Buri, Bauren, des Laboureurs, des Peuples qui s'appliquent à l'agriculture. L'expressionde Langobardi, Langeburten, est particulière aux Peuples qui portoient de longues barbes, ou de longues hallebardes. Par Sicanes (13), Sieghausen, on entend des Peuples victorieux. Les Francs, Franxen, & les Frisons, Fryen, sont des Peuples libres, qui se glorissent de n'avoir pas été assujettis par les Romains, & de ne leur payer aucun tribut.

Ces exemples suffisent pour découvrir l'origine de la plûpart des noms que les Peuples Celtes portoient anciennement. Ce sont des noms purement appellatifs, des dénominations particulières, prifes, ou du Pays que ces Peuples habitoient, ou de certaines qualités par lesquelles ils se faisoient remarquer. Il y en a même, qui, si on ose parler ainsi, sont de véritables sobriquets : tel est le nom de Belges (14), Belgen: cette expression signifie des gens séroces, hargneux.

Les anciens Auteurs n'ont eu aucune idée de ces détails. Ils ont prétendu que les noms des Peuples Celtes viennent tous originairement de quelque Prince célébre, qui, ayant relevé la gloire de sa Nation, a mérité par là, qu'elle adoptât son nom pour le rendre immortel. Par exemple, on dit que les Scythes reçurent ce nom du Roi Scythus, les

⁽⁸⁾ Voy. ci-deffus , p. 26.

⁽⁹⁾ Voy. ci-deffus , p. 38.

⁽¹⁰⁾ Voy. ci-deffus, p. 53-54.

⁽¹¹⁾ Voy. ci-deffus, p. 62.

⁽¹²⁾ Voy. ci. deffus, p. 62. note (88).

⁽¹³⁾ Voy. ci deffus, p. 70. note (15). (14) Voy. ci-dessus, p. 20.note (14.)

Celtes de Celtus, les Belges de Belgius, & ainfi des autres. Ces étymologies n'ont cependant aucune réalité. Les Rois des Celtes étoient les Chefs des partis qui s'élevoient au milieu d'un Etat : dans un Peuple il y avoit souvent autant de Rois que de dissérentes factions. Jaloux de la Souveraineté, le Peuple les élevoit & les déposoit selon son bon plaisir: il ne les considéroit jamais assez pour prendre le nom d'un Prince qui étoit rarement reconnu par tous ses compatriotes.

On ne trouve qu'un seul exemple d'un Peuple qui portât le nom de son Ches. Les Caturiges, Peuple Celte établi autour d'Embrun, (15) étoient ainsi appellés, parce qu'ils obéissoient à des Princes qui portoient le nom de Cottius. Ce petit Etat s'appelloit en latin Cottii Regnum (16), & en Celte Cott-Rich, ou Catt-Rich, le Royaume des Cottiens.

On prétend aussi que le nom de Bithuriges, Bitt-Rich, signifie, le Royaume de Bitus ou de Bituitus, qui étoit un nom commun parmi les Gaulois. Cette étymologie est certainement plus vraisemblable que celle qui fait dériver le nom de Bithuriges de deux mots Tudesques, Beut-Rich, qui signifient riche en butin. Il ne reste qu'une seule dissiculté: il faudroit supposer un Prince inconnu dans l'Histoire, puisqu'il ne paroît pas que les Bithuriges aient jamais eu un Roi du nom de Bitus. Quoi qu'il en soit, un, ou deux exemples ne doivent pas faire une régle : encore moins peuvent-ils contrebalancer une infinité d'exemples contraires, qui prouvent clairement que les noms de ces Peuples Celtes ont une origine toute différente de celle que les Anciens leur donnent ordinairement.

Après ces réflexions générales, il faut entrer dans quelque détail, & dire un mot des noms les plus connus sous lesquels on désignoit an- nom de seyciennement les Peuples Celtes. L'on a vu, au commencement de cet Ouvrage (17), que le plus ancien nom de ces Peuples est celui de Scythes. C'est aussi le plus général, puisqu'on le donnoit à toutes les Nations qui demeuroient au-dessus du Pont-Euxin, du Danube, & de la Mer Adriatique. Quelques-uns le font descendre d'un ancien Roi nommé Scythus (18); mais cettte étymologie est indubitablement fausse.

D'autres ont cru que ce nom étoit Grec d'origine. Ces barbares, diton, étant d'un naturel violent, emporté, on les appella Scythes and 78"

⁽¹⁵⁾ Voy. Prolem. lib III. cap. I. p. 71.

⁽¹⁶⁾ Voy. Strab. IV. p. 179.

⁽¹⁷⁾ Voy. ci-deffus, p. 1.

⁽¹⁸⁾ Voy. Herod. IV. 10. Steph. de urb. p. 675.

(19) oxugeoba, irasci, comme qui diroit des surieux. Cela est ridicule, puisque les Scythes mêmes se servoient de ce nom (20), en parlant de leur Nation. Leibnitz, & la plûpart des modernes (21) prétendent que les Scythes avoient pris ce nom pour marquer qu'ils étoient de bons chasseurs, d'habiles tireurs de l'arc. Schiessen, autresois Sxiotan, signisse, en Tudesque, tirer, & Schittze, un Archer.

Cette derniere conjecture pourroit être adoptée, s'il étoit constant que les Scythes, qui reçurent ensuite le nom de Celtes, se servissent essectivement de l'arc & de la slêche. Mais (22) ces armes étoient particulières aux Scythes que l'on appella dans la suite Sarmates. Il est plus vraisemblable que le nom de Scythes vient de Zihen, qui signisse, courir, voyager, & qu'il répond à celui de Nomades ou de Léléges (23), c'est-àdire, Vagabonds. Ils prenoient ce nom pour marquer qu'ils étoient des Voyageurs (24), qu'ils n'avoient ni Patrie, ni demeure fixe. C'est ce qu'assure l'Auteur du Chronicon Paschale (25). Il dit que le nom de Scythe a la même signification que celui de Parthe, &, selon la remarque de Justin (26), le nom de Parthe désigne un voyageur, un exilé.

Le nom de Celtes peut être regardé comme le nom propre & distinctif des Peuples dont on parle dans cet Ouvrage; au lieu que celui de Scythes leur étoit commun avec les Sarmates, & même avec plusieurs autres Nations Barbares, qui demeuroient au Nord de l'Asie. Nous avons vût dans les Chapitres précédens que le nom de Celtes est fort ancien (27), que du tems d'Hérodote (29) il étoit connu & commun à la plûpart des Peuples de l'Europe; que c'étoit le nom que ces Peuples (29) prenoient eux-mêmes, & le nom sous lequel les Etrangers les désignoient aussi le plus communément. Il ne reste donc plus qu'à dire un mot de l'origine de ce nom.

Quelques - uns en font un nom Arabe ou Caldaïque (30). C'est une vision. Comment les Caldéens pouvoient-ils donner un nom pris de leur Langue à des Peuples qu'ils ne connoissoient point? ou comment

⁽¹⁹⁾ Voy. Steph. de urb. p. 675.

⁽²⁰⁾ Voy. Herodot. lib. 1V. cap. 128.

⁽²¹⁾ Voy. Stralenberg. p. 33.

⁽²²⁾ Voy. ei-deffus, p. 6.9.

⁽²³⁾ Voy, Dionyf. Halic. lib. I. p. \$. 9.

⁽²⁴⁾ Voy. ci-deffus, p. 54.

⁽²⁵⁾ Voy. Chronic. Paschale, p. 47.

⁽²⁶⁾ Voy, Justin. lib. XLJ. r.

⁽²⁷⁾ Voy. ci-dessus, p. 1.

⁽²⁸⁾ Voy. ci.dessus, p. 7.

⁽²⁹⁾ Voy. ci-dessus, p. 20.

⁽³⁰⁾ ארך, הדרה. (Voy. Stralenberg. p. 132. & feq.)

ces Peuples auroient-ils pu s'approprier un nom Arabe? D'autres le font venir du Roi Celtus (31). Mais nous avons vû au commencement de ce Chapitre, que cette étymologie ne vaut pas mieux que les autres.

Voici ce que M. de Léibnitz pense sur ce nom (32). » Celta, Kelta, » ou Galata, c'est le même mot; car les Anciens prononçoient le Ce » comme Ke. Strabon a remarqué qu'ils furent ainsi nommés par hon-" neur, δια την επηφανειαν. Le mot Gelt veut dire Valeur, & le mot Gelten » veut dire Valoir. «

Mais comment se persuadera-t-on que les mots de Celte & de Galate soient le même nom, prononcé disséremment? Le nom de Galate est une infléxion Grecque de celui de Gaulois (33).

A l'égard du Passage de Strabon, on n'y trouve point ce que d'autres attribuent à ce Géographe. Il ne parle point de l'origine du nom de Celte. Il dit seulement (34) qu'autresois ce nom étoit propre aux Habitans de la Gaule Narbonnoise; qu'ensuite les Grecs ont donné à tous les Gaulois en général le nom du Peuple le plus connu & le plus célébre de ces Contrées. N'est-il pas surprenant que le mot de Gelt, qui fignifie, à la vérité, une valeur, mais furtout une valeur des espéces, de l'argent comptant, n'ait pas fait venir à Léibnitz une autre pensée? Les Celtes étoient des mercénaires, qui fournissoient des Troupes à tous ceux qui leur en demandoient pourvû qu'on les payât d'avance. Ne pourroit-on pas dire qu'on les appella Celtes, parce que Gelt, de l'argent, étoit toujours la première chose qu'ils demandoient, le premier mot qu'on leur entendoit prononcer?

Cependant, comme il y a de la différence entre les mots de Gelt, & celui de Celte ou Kelte, il vaut mieux abbandonner cette conjecture, qui d'ailleurs ne feroit pas honneur à nos Peres. Il vaut mieux avouer de bonne foi qu'on ignore l'origine du nom de Celte, à moins qu'on ne veuille le dériver de Zelt, qui signifie une Tente; au moins est-il certain que les Celtes n'avoient anciennement pour demeures que des Tentes, des Hutes, ou des Chariots couverts.

Pour passer au nom d'Ibéres, il a déjà été remarqué qu'il désigne en Du nom degénéral un Peuple établi au-delà d'une Mer, au-delà d'un Fleuve,

⁽³¹⁾ Voy. Amm. Marcell. 1. XV. cap. IX. p. 97. [Paragraphes fuivans.

⁽³²⁾ Voy. Leibnitz. Collectan. Tom. 11. p. 104.

⁽³⁴⁾ Voy. Strab. lib. IV. p. 189.

⁽³³⁾ On en trouvera la preuve dans l'un des

ou d'une Montagne. Delà vient qu'on trouve des Ibéres (35) partout où il y avoit des Celtes; en Espagne, dans les Gaules, en Italie, & en Lydie. Il y a apparence que c'est dans le même sens que l'Irlande étoit appellée par les Gaulois & par les Bretons Ivernia (36), c'est-à-dire, un Pays qui est au-delà de la Mer.

Il paroît aussi que les Ubiens, Uber, qui étoient un Peuple Germain, avoient reçu ce nom, parce qu'ils demeuroient au-delà du Rhin (37), vis-à-vis de Cologne. Au reste, il y avoit des Ibéres en Asie (38), entre le Pont-Euxin & la Mer Caspienne. Quelques-uns prétendent qu'ils venoient originairement d'Espagne. C'est le sentiment d'Abydenus (39), qui rapportoit dans un de ses Ouvrages, cité par Eusébe, que Nabuchodonosor ayant soumis l'Afrique & l'Espagne, transporta des Ibéres d'Espagne sur les Côtes du Pont - Euxin. D'autres croyent que les Ibéres d'Asie envoyerent des Colonies en Espagne. Ce sont de pures suppositions, comme Appien l'a reconnu (40). Les Ibéres d'Espagne étoient ainsi appellés, parce qu'ils demeuroient au-delà des Monts - Pyrenées, & les Asiatiques, parce qu'ils étoient au-delà du Caucase.

Cependant Appien n'avance-t-il pas trop quand il dit que les Ibéres d'Afie & ceux d'Espagne portoient par hazard le même nom, que leur Langue & leurs Coutumes n'avoient aucun rapport? Il sera aisé de prouver le contraire, au moins à l'égard des Coutumes de ces Peuples. Théophylacte-Simocatte a, sans doute, voulu imiter le Langage des Celtes, lorsqu'il dit (41) » qu'il arriva une Ambassade de l'Ibérie Celtique : » c'étoient, ajoute-t-il, des Francs envoyés par le Roi Théodorich. » A moins qu'on ne veuille traiter Théophylacte d'ignorant, l'Ibérie ne doit pas signifier l'Espagne que les Grecs appelloient communément Ibérie, mais le Pays qui est au-delà du Danube. C'est peut-être dans le même sens que Nonnus (42) donne au Rhin le nom d'Iber.

Il paroît que la signification du nom d'Ibére est précisément la mê-

(36) Voy. ci-deffus , p. 26.

(40, Voy. Appian. Iberic. initio.

⁽³⁵⁾ Voy. ci-deffus, p. 16-17, 68-69. 78.

⁽³⁷⁾ Voy. Cafar. 1. 54. IV. 3. 16. VI. 9. 29. Tacit. Germ. cap. 28.

^{(38,} Voy. Dionys. Perieg. v. 696.

⁽³⁹⁾ Vey. Euseb. Prap. Evang. lib. IX. cap. XLIII. 747. 41. Dionys. Perieg. v. 696. Strab. lib. I. p. 61.

XV. 687.

⁽⁴¹⁾ Voy. Theophyl. Simocat ap. Scriptores Historia: Byzant. lib. V1. cap. 111. p. 147

⁽⁴²⁾ Voy. Nonnus Dionys, lib. XXIII. 397. XLIII. 747.

me que celle du nom d'Hébreu עברן, que les LXX. (43.) ont traduit par celui de meparne, un Homme venu d'au-delà du Fleuve, c'est-à-dire, d'au-delà de l'Euphrate. Mais cette conformité est-elle accidentelle, ou vient-elle de la Langue qu'on appelle originelle? La chose est de trop petite importance pour mériter qu'on s'y arrête.

A l'égard du nom de Gaulois, Pausanias (44) assure qu'il est beau- Gaulois. coup plus moderne que celui de Celte. Cet Auteur semble même insinuer que l'origine du nom de Gaulois est étrangére. » L'usage, dit-il, " d'appeller ces Peuples Gaulois, ne s'est introduit que fort tard. Leur » ancien nom est celui de Celtes: c'est le nom qu'ils prenoient eux-» mêmes; c'est aussi celui que les Etrangers leur donnoient. « Jules-César dit quelque chose de semblable au commencement de ses Commentaires. » La troisiéme partie des Gaules est occupée par les Celtes: » c'est ainsi qu'ils se nomment dans leur Langue, & nous les appellons » Gaulois. »

Ces Auteurs ont raison dans un sens. Le nom de Gaulois sut particulier, dans le commencement, à quelques Peuples Celtes qui avoient passé les Alpes & le Danube pour s'établir les uns en Italie, les autres en Pannonie. Les Grecs, & surtout les Romains, s'accoutumerent insensiblement à donner à toutes les Nations Celtiques le nom des Peuples qui demeuroient dans leur voisinage, & il arriva delà, que le titre de Gaulois devint enfin une dénomination générale.

Mais Jules-Céfar & Paufanias ne décident pas si ce nom en lui-même est Grec, Latin, ou Celte. Il paroît cependant que cette expression a pris son origine chez les Celtes. Wallen signifie en Tudesque courir, voyager. Waller ou Galler signifie un Etranger, un Voyageur, Walle. (45), Peregrinus. Le changement de l'V consonne en G est fort commun. (46)

Selon toutes les apparences, les Celtes, qui se détacherent du grosde leur Nation pour passer les Alpes du côté de l'Italie, & le Da-

⁽⁴³⁾ Voy. Genese, chap. XIV. 13.

⁽⁴⁴⁾ Voy. Paufan. Attic. cap. III p. 10.

Les Celtes des Gaules mettoient ordinairement | Cluver. Germ. Autiq. p. 62. Introduct. p. 113.) le g, à la place de l'v, ou du w, des Tudes- Waller est le même mot que celui de Wallon, de ques. Weife, guise, Webr, guerre, Wald, gal, Fandois, Pays de Galles, de Valais.

gault, Wilhelm, Guillaume, Walter, Gaultier, &c.

⁽⁴⁶⁾ Voy. Leibnitz. in Gloffer. Collectau. (45) Vascones, Gascons, Wodan, Godan, Dieu. Tom. I. p. 182. Pausan. Phoc. cap. XVII. p.838.

nube du côté de la Pannonie, prirent le nom de Waller ou de Galler; ils indiquoient, par cette expression, qu'ils avoient été chassés de leurs anciennes demeures, ou qu'ils s'en étoient exilés volontairement. Les Romains conserverent ce mot sans l'altérer. Les Grecs, au contraire, pour lui donner une terminaison consorme au génie de leur Langue, le changerent en celui de Galates; mais yaka signisse en Grec du Lait; aussi les Etymologistes ne manquerent pas de dire dans la suite, que le nom de Galates étoit purement Grec, & qu'il avoit été donné à certains Peuples Celtes, soit à cause de la blancheur de leur teint, qui approchoit de celle du lait (47), soit parce qu'ils étoient Galactophages: c'est ainsi que l'on nommoit anciennement les Nomades, qui vivoient du lait de leurs troupeaux.

Voilà ce que les Auteurs les plus célébres ont pensé de l'origine du nom de Gaulois. Le Lecteur pourra choisir celui des deux sentimens qui lui paroîtra le plus vraisemblable, quoiqu'il importe fort peu de sçavoir si ce mot est originairement Celte ou Grec. D'autres le sont dériver ou d'un mot Hébreu (48), ou de Gallus (49), sils de Polyphême le Cyclope, ou de Galates (50), sils d'Hercule & d'une Princesse Celte, ou de Waldt (51), Gal, Gault, qui signifie une forêt, mais ces étymologies ne méritent aucune attention. La plus risible est certainement celle de Bodin (52); il prétend que des gens, qui ne sçavoient où on les menoit prierent par avanture, où allons-nous. Ce sobriquet leur demeura, & devint le nom propre de la Nation.

Origine du Fom de Ton-Johs. On ne parlera des noms de Germain, de Suève, d'Allemand, que, lorsque cette Histoire sera parvenue au tems où ces noms commencerent à s'introduire. Il ne reste donc qu'à dire un mot de celui de Teutons, qui est infailliblement sort ancien. Les Celtes se croyoient issus (53) du Dieu qu'ils appelloient Dis, Tuisson, Tuisson, Teut, Teutates: ils prenoient, pour cette raison, le nom de Teutons, de Titans, ou quel-

⁽⁴⁷⁾ Voy. les Auteurs cités par Duchesne Rer. Franc. Tom. 1. p. 17. 19. 22. & par Elias Schedius de Diis German. p. 17. 267.

^{.(48)} אק'ן migravit, בללל volvit, לם fluctus,

⁽⁴⁹⁾ Voy. ci-dessus, p. 40. note (125).

⁽⁵⁰⁾ Voy. Diod. Sic. V. 210. Sil. Ital. lib. III. p. 136.

⁽⁵¹⁾ Walat, gal, gault, fignifie en Celte une forêt. Pour en former le nom d'un Peuple, il faudroit y ajouter celui de Mann. Les Tudesques appellent Waldmann, Wildmann, des Sauvages qui vivent dans les forêts.

⁽⁵² Voy. Cluver. Germ. Antiq. p. 27.

⁽⁵³⁾ Voy. ci-deffus, p. 33. 43. 44. 49. 53.

qu'autre nom approchant, qui exprimât la noblesse de leur extraction. Ces noms se sont perdus insensiblement avec la tradition sur laquelle ils étoient sondés; les Peuples d'Allemagne sont aujourd'hui les seuls qui conservent le nom de Teutschen. Mais si l'on remonte aux tems les plus anciens, on trouvera qu'il étoit commun à tous les Peuples Celtes: s'ils le prononçoient disséremment, c'étoit à cause des divers Dialectes de leur Langue. Servius (44), par exemple, remarque que la Ville de Pise avoit reçu son nom d'un certain Pisus, Roi des Celtes; il rapporte ensuite, sur le témoignage de Caton, que les Teutons demeuroient dans cette Contrée, avant que les Etrusces s'en fussent rendus Maîtres. On appelloit, dit-il, alors les Habitans de la Ville Teutas, & la Ville elle-même Teutà.

Il y avoit aussi anciennement dans les Gaules un Peuple qui portoit le nom de Volces Tectosages (55), expressions qui désignent un Peuple descendu de Teut (56). Jules-César assure qu'il y avoit d'autres Tectosages (57) en Germanie, autour de la Forêt Hercynie. Sans examiner s'ils descendoient de ceux des Gaules, comme Jules-César le croit, on voit ici que ces Peuples, qui ne connoissoient point encore le nom de Germains, n'en prenoient point alors d'autre que celui de Fils de Teut.

Il y avoit outre cela des Teutons (58) & des Teutonaires le long de la Mer Baltique, où ils occupoient de vastes Contrées. La Scandinavie (59) toute entière n'étoit habitée que par des Teutons. On a vu aussi dans les Chapitres précédens, qu'il y avoit parmi les Gallo-Grecs deux Tribus, dont l'une portoit le nom de Tectosages (60), & l'autre celui de Teutobodiaci. Enfin, il est prouvé que l'on plaçoit les Titans (61) dans tous les Pays que les Pélasges occupoient anciennement.

Il faut donc convenir que la plûpart des Nations Celtiques affectoient de prendre des noms dérivés de celui du Dieu auquel elles rapportoient l'origine du Genre Humain. Il n'y a aucune Contrée de l'ancienne Celti-

⁽⁵ Voy. Serv. ad Æneid. X. Cluver. Ital. An. 1 tiq. cap. VII. p. 37

⁽⁵⁵ Ils demeuroient autour de Carcassone, & s'étendoient jusqu'à Toulquse. Voy. Plin. Hist. Nat. lib. III. cap. IV. p. 309.313 Strab III. p. 187.)

⁽⁵⁶⁾ Voy. Strab lib. XII. p. 166.

⁽⁵⁷⁾ Voy. Cafar. VI. 24.

^{(58).} Voy. Plin. lib. IV. cap. XIV. p. 477. Pompon. Mela. lib. III. cap. III. p. 76. Ptolem. lib. II. cap. U. p. 58.

⁽⁵⁹ Vey. ci-dessus, p. 24. & Pompon. Mela. 1 lib. III. cap. VI. p. 82.

⁽⁶⁰⁾ Voy. ci-deffus, p. 33.34.

⁽⁶¹⁾ Voy. ci-dessus , p. 43. 44. 52.

que dans laquelle on ne trouve une infinité de noms propres, ou de Peuples (62), ou de Villes (63), ou de Forêts (64), ou de Princes (65), qui ne soient manisestement formés de celui de Teut.

CHAPITRE XV.

Remarques for la Langue des anciens Celtes. Finissons ce premier Livre par quelques remarques sur la Langue que les Peuples Celtes parloient anciennement. On prétend (1) » qu'el» le s'est conservée jusqu'à présent, dans la Bretagne, Province de
» France; dans le Pays de Galles, en Angleterre; dans la Biscaye,
» en Espagne. « Le Bas Breton, & la Langue vulgaire du Pays de Galles conservent, en esset, (2) plusieurs mots qui viennent de l'ancienne Langue des Celtes.

Tous les Peuples Celtes, dont il est fait mention dans ce Livre, avoient originairement la même Langue, mais elle se partagea par la suite en une infinité de dialectes différens. Ainsi la Langue Allemande est un reste de cette ancienne Langue des Celtes. Ces preuves établissent d'une manière décisive que l'Europe étoit habitée anciennement par un seul & même Peuple : il faudra les mettre dans tout leur jour, & entrer

pour cet effet dans quelque détail.

Tous les Peuples Celtes Il faut d'abord établir que les Peuples Celtes sçavoient anciennement

(62) Taurisci, Tau-Rich, Royaume de Teut, Taulantii, Tau-Landt, Pays de Teut, (Voy. ci-d. p. 93.94.106.) C'étoit une Province de l'Illyrie, située du côté de (Durazzo) Dyrhachium. (Voy. Prolem. lib. III. cap. XIII. p. 91. Thucyd. lib. I. cap. XXIV. p. 14. Sil. Ital. lib. X. p. 434. XV. p. 657. Ælian, de Animal. lib. XIV. c. I. p. 798.)

(63) Teutoburgium, forteresse de la Pannonie. insérieure. Teudurum, forteresse de la Germanie insérieure, Teuderium, Ville de la Germanie. (Voy. Ptolem. lib. II. cap. II. p. 59. cap. XVI. p. 63. Antonin-Itaner, p. 15. 23.)

(64) Teutoburgiensis Saltus; c'est la forêt où Varus sur désait. (Voy. Tacit. Annal. I. 60.)

(65) Teutamides, Teutamus, Rois des Pélasges. Teutagones, Chef des Bastarnes. Teuthras, Roi de Moesse. Teuta, Reine des Sardiens en Illyrie. Teusemains, Roi des Nitiobriges dans les Gaules. Teutomal, Roi des Ligures Saliens. Teutobodus; Teutomodus, ou Teutobochus, Roi des Teurons que furent défaits par Marius. Teutomus, Chef de Espagnols. (Voy. Homes. Illiad. II. catalog. v. 350. Dionys. Halic. 1. 22. Diod. Sic. 1V. 167. 183. V. 238. Valer. Flac. Argon. lib. VI. v. 96. Plutarch. de Fluv. Tom. II. p. 1161. Dio. Cas. Fragm. lib. XII. p. 923. Polyb. II. 93. Flor. II. 5. 1II. 3. Cas. VII. 31. Tit. Liv. Epit. lib. 61. Oros. lib. V. cap. XIII. p. 280. Euseb. Chronic. p. 39. 149. Eutrop. lib. V. cap. I. p. 110. Exe. ex. Diod. Sic. lib. XXXII. p. 795. Strab. VIII. 342.)

(I) Voy. Bruz. de la Martin. Diction. Geogr. tom. II. part. II. p. 440. Hotoman Franco-Gall. cap. III. p. 20. Bochart. Geogr. Sacr. P. II. lib. I. cap. XLI. in fin.

(2) Voz. Leibnitz. Collect. tom. II. p. 18. 8. feq.

la même Langue. Cela est prouvé par le témoignage des Auteurs qui avoient anl'affurent positivement. On a aussi démontré plus haut (3) que la Langue des Habitans de la Grande-Bretagne étoit peu différente (4) de re preuve. celle des Gaulois. Tacite, parlant des Estions (5), remarque qu'ils avoient les mêmes Coutumes que les autres Suéves, mais que leur Langue approchoit plus de celle des Peuples de la Grande-Bretagne. Le même Historien, parlant des Gothins, qui, selon sa description (6), devoient demeurer sur les frontières de la Pologne & de la Sicile, assure que la Langue Gauloise étoit en usage parmi eux.

Voilà donc des Peuples établis aux extrémités de la Germanie, qui ont la même Langue que les Gaulois & les Habitans de la Grande-Bretagne. Il est important de remarquer ici que les Estions & les Gothins étoient des Peuples connus du tems de Tacite. Il ne sera même pas inutile de rapporter comment, & à quelle occasion, les Romains avoient reconnu les Contrées où ils étoient établis. Après les regnes d'Auguste & de Tibére, soit que les Romains ne se souciassent plus de faire de nouvelles conquêtes, soit qu'ils trouvassent trop de difficulté à soumettre les Peuples de la Germanie, ils prirent le parti d'abandonner les établissemens (7) qu'ils avoient au-delà du Rhin & au-delà du Danube: ils y bâtirent des Forteresses le long de ces Fleuves qui surent regardés comme les bornes de l'Empire de ce côté là. Ayant une fois renoncé au projet de conquérir la Germanie, ils ne s'informerent plus, ni des Germains (8), ni du Pays que ces Peuples occupoient.

Cependant les Romains eurent occasion de connoître les Estions & les Gothins, fous le regne de Néron. L'ambre étoit extrèmement recherché dans ce tems là; un favori de l'Empereur, nommé Julien (6) obtint de ce Prince qu'il envoyât une Ambassade pour acheter l'ambre sur les lieux mêmes où on le ramassoit. Cette Ambassade avoit à sa tête un Chevalier Romain (10); elle partit de Carnuntum, Forteresse assife sur le Danube du côté de Vienne (11), & dut passer dans le Pays

⁽³⁾ Voy. ci-deffus , p. 25 26.

^{(4.} V. Tacit. Agric. cap. 2.

⁻⁽⁵⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 45.

⁽⁶ Voy. Tacir. Germ. cap. 43. 1 Les Marco-! mans demeuroient alors en Bohême, & les Quades en Moravie.

⁽⁷⁾ Trajan fit des établissemens au-delà du l

Danube; mais ses Successeurs les abandonnerent.

⁽⁸⁾ Voy. Tacit. Germ cap 41:

⁽⁹⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. XXXVII. cap. III. p. 371. 372.

^{(10,} Voy. Plin. Hift. Nat. lib. XXXVII. c. Ill. P. 371. 372.

⁽¹¹⁾ Voy. ci-dessus, p. 39.

des Gothins pour arriver en Prusse. L'Envoyé sut très-bien recu par les Estions. Il apporta treize cens livres d'ambre (12) qu'un Roi des Germains envoyoit en présent à l'Empereur. On y remarquoit, sur-tout, un morceau qui devoit être d'un prix inestimable, s'il est vrai, comme Pline le rapporte (+3), qu'il pésat seul treize livres.

Cet Envoyé, ou les gens de sa suite, entendoient, selon les apparences, la Langue des Gaules & de la Grande-Bretagne, qui étoient des Provinces Romaines; ils eurent occasion de se convaincre qu'elle ne différoit pas de celle des Effions & des Gothins. Les Romains auroient fait indubitablement la même remarque par rapport aux autres Peuples de la Germanie, s'ils avoient pris la peine d'examiner leur Langue, & de la comparer avec celle des Celtes qui leur étoient foumis.

Seconde preu ve de l'identité de la Langue des Pcuples Celtes.

Voici encore une preuve qui établit invinciblement que les Celtes n'avoient autrefois que la même Langue. En parlant des Peuples qui demeuroient le long du Danube, nous avons observé que, vers l'an 474 de Rome (14), il fortit de la Pannonie une nombreuse armée de Gaulois; qu'après avoir ravagé la Macédoine & la Gréce, ces Peuples furent ensuite s'établir dans l'Asie Mineure. Ailleurs (15), on a dit que les Scordisces furent les chefs de cette expédition. La postérité de ces Gaulois subsistoit encore en Asie du tems de S. Paul, qui leur adressa son Epitre aux Galates. S. Jerôme, dans la Préface du second Livre de son Commentaire sur cette Epitre, assure, qu'à quelque dissérence près, la Langue des Galates étoit celle des Peuples qui habitoient le Pays de Tréves.

On voit aisément pourquoi S. Jerôme n'étend cette conformité qu'au feul Pays de Tréves. Il avoit fait quelque séjour dans cette Ville (16), qui étoit de son tems la Métropole des Gaules; par conséquent il avoit eu occasion de connoître la Langue du Pays, au lieu qu'il n'étoit pas aussi-bien informé de celle des autres Peuples.

Objecteroit-on qu'il n'est pas surprenant que les Gallo-Grecs eussent la même Langue qu'un Peuple des Gaules, puisqu'ils en sortoient originairement (17)? En supposant même que les Scordisces & les autres

⁽¹²⁾ Voy. Solin. cap. XXXIII. p. 249.

⁽¹³⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. XXXVII. c. III. p. 371.372.

⁽¹⁴⁾ Voy. ci-deffus, p. 5 t.

⁽¹⁵⁾ Voy. ci-deffus , p. 34

⁽¹⁶⁾ Vey. Hieron. Ep. ad Florent. oper. tom. I. p. 34. Cluver. Germ. Antiq. p. 42.

Peuples Celtes de la Pannonie, fussent venus des Gaules, nos preuves conserveront toute leur force.

On en conviendra, si l'on veut faire attention que les Tréviriens étoient Germains d'origine (18), & que leur Langue ne différoit pas de celle d'un Peuple sorti des Gaules; il faut donc que les Gaulois & les Germains eussent une même Langue. Celle des Scordisces étoit aussi commune aux Bastarnes (19), & la Langue que ceux-ci parloient, étoit la même que celle de tous les autres Peuples Germains (20). » Les " Peucins, dit Tacite (21), que quelques-uns appellent Bastarnes, " (22) ont la Langue des Germains. " Par rapport à la Langue, il n'y avoit donc anciennement aucune différence entre les Habitans de la Grande-Bretagne, les Gaulois, les Germains, les Pannoniens, & les Bastarnes.

Par une semblable induction, il sera facile de découvrir quelle étoit Tous les Peula Langue des anciens Habitans de la Thrace. Strabon assure qu'elle n'é-ples Celtes avoient antoit point différente de celle des Gêtes (23). Il ne s'agit donc que de ciennement sçavoir quelle étoit la Langue des Gêtes. Or on a prouvé par quelques gue. Troisièexemples (24) que c'étoit la Langue des Celtes, ou, ce qui est la même chose, l'ancien Tudesque.

la même Lan-

Ce fait est d'ailleurs, à l'abri de toute contestation, s'il est vrai (25) que les Gêtes fussent le même Peuple qui reçut, dans la suite, le nom de Goths. Ceux-ci parloient le Tudesque : aucun Auteur n'en disconvient; &, s'il restoit quelque doute à ce sujet, il se dissiperoit à la seule inspection de la version gothique de l'Ecriture Sainte (26) qu'Ulphilas, Evêque des Goths, fit dans le quatrième siécle pour l'usage de sa Nation.

Enfin, l'on trouve, dans toute la Celtique, les mêmes noms propres, Tous les Cel-& les mêmes terminaisons. Pourroit - on désirer une preuve plus sa- tes parloient autresois la tisfaifante pour établir que tous les Celtes parloient anciennement la mê- même Lanme Langue? On ne répétera point ici ce qui a été remarqué sur le nom me preuve

⁽¹⁸⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 28.

⁽¹⁹⁾ Voy. T. Liv. lib. XL. c. 57. 1. XLI. c. 19.

⁽²⁰⁾ Voy. ci-deffus, p. 35.

⁽²¹⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 46.

⁽²²⁾ Les Peucins étoient effectivement un Peuple Bastarne. (Voy. Strab. VII. 386.)

⁽²³⁾ Voy. ci-deffus, p. 28. & Strab. VII. 303.

⁽²⁴⁾ Voy. ci-dessus, p. 29. & la note (15).

Tome I.

⁽²⁵⁾ Voy. ci-deffus , p. 29.

⁽²⁶⁾ Voy. Isidor. Chronic. p. 7 to.) On conferve, dans la Bibliothéque d'Upfal, un beau manuscrit de la Version d'Ulphilas. Il contient les quatre Evangiles. Les Savans les défignent ordinairement sous le nom de Codex Arge nous. parceque la relieure est d'argent massif. (Voy. Mascau. lib. VIII. cap. XL. p. 323.)

de Ligures (27), & sur tant d'autres noms qui sont manisestement dérivés de Teut (28). On n'alléguera point tout ce qui a été dit (29), ou que l'on pourroit encore ajouter sur cette matière. Ce détail seroit aussi fatiguant qu'ennuyeux. Mais on se contentera d'indiquer cinq ou six des terminaisons les plus ordinaires : par exemple, 1. Mag, (30) 2. Brig, (31) 3. Dur, (32) 4. Dun, (33) 5. Au & Gau, (34) 6. Rich, (35)

(27) Voy. ci-deffus, p. 53-54.

(28) Vey. ci-deffus, p. 33.

(29) On peut consultet Leibnitz de Orig. Gentium in Miscell. Berol. tom. I. p. 10. Cluverii Germ. Antiq. & furtout l'excellent Glof-

saire de M. Wachter publié à Leipzig.

(30) Mag. On trouve dans les Gaules Noviomagus Bitarigam. Vibiscorum, Noviomagus, entre Soissons & Amiens; Neomagus Tricasinorum, Neemagus Lexubicrum, Neomagus Vidicaffium, Rotomagus Subancerium , Rotomagus Veneliocasium , Juliomagus Andicavorum, Argantomagus, dans le voisinage de l'Aquitaine, & de la Gaule Lyonnoise; Vindomagus Volcarum Arecomicorum, Casaromagus Bellovacum, Augustomagus, près de Soif fons; Latomagus Gallia Lugdunensis, Salomacus, près de Bordeaux; Sostomagus, Hebromagus, entre Toulouse & Carcassone; Cobiomachus, entre Toulouse & Narbonne. Neomagus, Nion en Suisse. Nous voyons en Germanie, Neomagus Nemesum, entre Strasbourg & Mayence; Noviomagus entre Cologne & Tréves; Borbetomag 13 Vengionum, entre Strasbourg & Mayence, Brocomagus & Brotomagus, dans la même Contrée, Breucomagus Triboccorum, Drusomagus Rhetia, Durnomagus, ptès de Cologne; Gabromagus Noricia, Marcomagus, entre Treves & Cologne. En Italie , Bodincomagns, Rigomagns, Oromagus Masia. (Voy. Ptolem. lib. II. cap. 7-10. 12. p. 50-55. 61. Antonin. Itiner. p. 15, 17, 22-24, 28. Iter. Hierofol, ap. Sertium p. 39. 41. Cicero pro Fontejo p. 1146. Plin. lib. III. cap. XVI. p. 370.)

(31) Brig. Bris. On Briva. On voit en Espagne, Arabriga, Talabriga, Costocobriga, Deubriga, Nemetrobriga, Lacobriga. (Voy. ci-dessus, p. 17.) Neriobriga , Mirobriga , Lancobriga , Archobriga , Meribriga , Augustobriga , Flaviobriga , Tuntobriga , Caliobriga, Juliobriga, Decbrigala, Seg bigga, Brutobria. Dans les Gaules, Bebryces Narbenesti, nom d'un Peuple), Samarobriva Ambianorum, Litano-

nam, (Nom d'un Peuple), Amagerobria, Allobryges ou Allabroges nom d'un Peuple). En Germanic, Baudobrica, près de Cologne; Artobriga Vindelicia En Italie & dans les Alpes, Arebrigium, Latobrigi (nom d'un Peuple). En Thiace, Bryges, voifins des Macédoniens, qui, après qu'ils eurent passés en Asie, furent appellés Phryges; Menebria, Mesembria, Selibria, Pol gobria, Salamembria, Brigia ager Trojanus (Voy. Ptolem. lib. H. cap. IV. & feq. cap. IX. XIII. p. 52. 61. 62. Steph. de urb. p. 102. 245. 246. 552. Dio. Cas. Fragm. ap Vales. p. 773. Sil. Italic. lib. III. p. 136. lib. XV. p. 670. Cxfar. I. 5. 31. V. 24. VII. 7. Cicero ep. ad fam. lib. VIII. ep. 11. 16. Antonin. Itinet. p. 15. 22-24. Strab. IV. 190. 193. VII. 319. Duchesn. Rer. Franc. tom. I. p. 3. Herodot, lib. VII. cap. 73. Nicol. Damase. ap. Vales. in Exc. lib. V. p. 494. Iter.

Hierofol. p. 41.)

(32) Dur. En Espagne, Octodurum. (Voy. cid p. 17. & note (12, Dans les Gaules, Valatudurum & Epamantudurum maxima sequancrum, Ernodurum Aquitania, Divodurum Mediomaricum, Diodurum, près de Paris, Ganodurum Helveria, Vitodarum maxima Sequanorum, Solodarum maxima Sequanorum, Antifiodorum Gallia Lagdenensis, Ibliodurum Gallia Belgensis , Breviodurum , Epamanduodurum Gallia Belgensis, Brivodurum Gallia Lugdunensis. En Germanie, Ebodurum, Ellodarum, Brdgodurum Rheiia, Bajodarum Noricia ou Vindelicia, Gavaned trum Noricia, Marcodurum Ubiorum, Hermunduri, (nom d'un Peuple), Batavodurum Inferiori, Germania, Octodurum Veragrorum; (Voy. Antonin. Itiner. p. 15.22-24. Ptolem. lib. 11. cap. 1x. xtt. XIII. XIV. p. 53. 54. 61. 62. Tacit Hift. I. 63. 1V. 28. Tacit. Germ. cap. 4 . Cafar 111. 1,)

(33) Dun. Dans les Gaules, Segodunum Rhutenorum , Andomatunum Lingonim , Mirmidunum Maxima Sequenorum , Eburodunum , Embrun , Verodunum, Verdun, Cafarodunum Turonum, Nobriga, du côté de Soissous; Nitobriges ad Garum- jodunus Maxima Sequanorum, Nevidunum, Nion

7. Landt. (36) On ne trouvera aucune Contrée de la Celtique, où ces terminaisons, qui ont chacune sa fignification particulière, ne sussent en ulage.

Il n'est pas moins vrai que la Langue Allemande est un reste de l'ancienne Langue des Celtes. On se contentera d'en donner deux preuves qui paroissent convaincantes. La première est que les dissérentes terminaisons dont on vient de parler, subsistent encore dans la Langue Al- mière preuve. lemande, & y ont toutes une signification particulière.

I. Mag, signisse une Habitation, une Ville (37). Ainsi Rigomagus, Rich-mag, est une Ville riche, opulente. Bodincomagus, une Ville st-

en Suiffe , Ebredunum , Iverdun , Needunum Autersorum Diablintum , Noviodunum Biturigum , No-Modunum Educrum, Noviodunum, Sueffonum, Crodinum, du côté de Toulouse, Vellaunodunum Senonum, Meladunum Senonum, Augustodunum Educrum, Autun, Lugdunum, Lion, Lugdunum convenarum, Uxellodunum Cadurcorum. En Angleterte. Camaledunum. En Germanie, Campedunum Rheiia, on Noricia, ou Vindelicia, Gefodunum. Idunum Noricia, Lugodinum Batavorum, Lagidunum Germania magna , Segodunum , Meliodunum, Carrodunum, Tarcdunum, Rhebodunum. En Thrace, en Pannonie, & en Illyrie, Avendon Libarnia, Scardon Liburnia, Ragandon, on Rugindon Pannonia, Singidon Pannonia, Capedunum Scordiscorum, Naviodunum Pannonia, Nojodunum Thracia, Noviodunum Scythia, Carrodunum ad Boristhenem. (Voy. Ptolem. lib. tt. cap. VII-1x. x111-xv. p. 50. 51. 52. 54. 60. 61. 62. lib. tit. cap. I. V. IX. p. 71. 83. 86. Antonin. Itiner. p. \$. 14-17. 22. 23. 28. Notit. Verer. ap. Duchesn. tom. I. p. 3. Casar. II. 12. VI. 11. VII. 11. 55. 58. VIII. 32. Cicer. pro Fontej. p 1146. Tacit. Ann. xiv. 32. Strab. VII. 315. 318 Iter. Hierofol. p. 40. frocop. de Ædif lib. tv. cap. II p. 90. 91. Ainm. Marcell lib. xxvtt. p 485.)

(34: Au & Gau. En Italie, Ingauni Ligures, Genua Albingaunum. Dans les Gaules , Alaunium, en Dauphiné ; Gergovia Bojorum , Geneva , Genabum Carnutum, En Germanie , Setidava Germania magna, Rausiava, Chamavi (nom. d'un Peuple) I Mag, désigne une Ville située le long d'un Nemavia Noricia , Aufava Trevirorum. En Pannonie, & dans les Provinces voifines, Petovio Noricorum, Thermidava Dalmania, Docirava, Parridava, Carsidava, Petrodava, Sandava, Utidava, Imême. (Voy. Cluver. Getm. Antiq. p. 49.)

Marcodava , Ziridava , Singidava , Comidava , Ramidava , Zusidava , Argidava , Nentidava Dacia . Clepidava ad Boristhenem , Sucidava Mossa , Dausdava , Zargidava , Tamasidava , Piroboridava , Capidava, Scaidava. (Voy. Flor. 11. 3. Ptolem. lib. 11. cap. t. 1t. xvtt. p. 60. 66. 68. lib. 111. cap. V. viit. x. p. 83. \$5. 88. Antonin. Itiner. p. 3. 11. 14-16. 18. 22. 23 Cafar. I. 6. vii. 9. Tacit. Germ. cap. 30. Iter. Hierofol. p. 40.) Quelques-uns rapportent ici les noms de Mosgau, Moscovie; Kuau, Kiovie; Lithau, Lithnanie; Plesxau, &c. Ils prétendent que ces Contrées, furent autrefois occupées par des Celtes, & ont conservé le même nom qu'elles portoient de leur tems. (Voy. Limnæi Jus Public. lib. I. cap. vi. §. 10)

(35) Rich. Dans les Gaules , Darierigum , Venetorum, Autricum Carnutum, Ariorica Maxima Sequanorum , Avaricum Buurigum. En Germanie. Badorigum Germania Magne. (Voy. Ptolem lib. II. cap. 11. v11 p 51.60. Antonin. Itiner. p. 22. 28. Cxfat. vii. 13.)

(36 Lande Dans les Gaules, Mediolanum Aulercorum Eburaicum, Mediolunum Xantonum. En Getmanie, Mediolariam, Medoslanium German a Magna, Mediolanum Germania Secunda, En Italie, Mediolanum, (Voy. ci-deffus, p. 32. 33. & Ptolem, lib. II. cap. vit. vitt. xt p. 49-51. 60. Antonin. Itiner, p. 23. 28.)

(37) Cluvier prétend que la terminaison de Fleuve. (Voy. Cluver. Germ. Anriq. p. 51. Ital. Antiq. p. 56.) C'est, au contraire, la fignisieation du mot Brig. Cluvier le reconnoît luituée sur le bord du Pô (38). Vindomagus, Vin-mag, une Ville auprès de laquelle le Peuple du Pays avoit gagné une bataille (39). Salomacus, Salez-mag, une Ville où l'on faisoit le Sel. Marcomagus, Marx-mag, une Ville affise sur les frontières d'un Pays.

2. Brig, qui, selon les divers Dialectes, se prononçoit aussi Briga, Bria, Briva, signifie, en Allemand, un Pont, le passage d'une rivière. Strabon & Nicolas de Damas (40), parlant des Villes de Thrace dont les noms se terminoient en Bria, remarquent que, dans la Langue du Pays, Bria désigne une Ville, qu'ainsi Poltyobria est la Ville construite par Poltys; de même Menebria, est la Ville de Menés, Melsembria, la Ville de Melsus. Etienne de Bysance fait la même remarque (41), en par lant d'une Ville d'Espagne qui portoit le nom de Brutobria.

Ces Auteurs ont raison dans un sens. La terminaison de Bria marque effectivement une Ville. Mais ils devoient ajouter cette restriction (42), qu'elle indique une Ville située au passage d'une rivière, dans un endroit où il y avoit un pont, ou un bac, & le plus souvent un péage. Samarobriva, Pont sur Sambre: Briva Isara (43), Pont sur Isére: Lancobriga, Lange-brig, la Ville au long Pont: Talabriga, Th'ale-brig, la Ville au vieux Pont, où étoit l'ancien passage de la riviére.

Par la même raison, on donnoit le nom de Briges, ou de Bébryges, aux Peuples dans le Pays desquels on avoit coutume de passer un fleuve, ou un bras de Mer. Ainsi les Bryges de la Macédoine, & les Bébryges de la Gaule Narbonnoise, sont les Peuples établis dans les lieux où l'on s'embarquoit anciennement pour passer, soit en Asie, soit en Espagne. Les Allobryges, ou Allobroges, sont le Peuple qui étoit Maître de tous les passages du Rhône & du Lac de Genêve.

3. Dur, est, en Allemand, une porte, une entrée, une ouverture. Ainsi Divodorum, Divi-dur, est ce que l'on appelloit en Latin Confluentes, la Ville auprès de laquelle la Seille entre dans la Moselle: Bojodurum, la Ville que les Boïens avoient bâtie, ou occupée, pour s'ouvrir l'en-

⁽³⁸⁾ Voy. ci-dessus, p. 55. note (24).

⁽³⁹⁾ Les Germains appelloient Winfeldt la Tacit. An. 1. 60)

⁽⁴⁰⁾ Voy. Strab. VII. 319. Exc. ex Nicol. Damasc, ap. Vales. lib. V. p. 494. Steph. de Urb. p. 552.

⁽⁴¹⁾ Voy. Steph. de Urb. p. 245.

^{(42&#}x27; Cluvier pose en fait que toutes les Plaine où Vatus fut défait. (Voy. Lipsus ad Villes dont le nom se termine en Brig, ou Bria, étoient situées sur les bord d'un fleuve, d'un lac, &c. (Voy. Cluver. Germ Antiq. lib. I. cap. VII. p. 49.)

⁽⁴⁷⁾ Voy. Antonin. Itin. p. 24.

trée de la Noricie: Marcodurum, la clef des frontières: Batavodurum, la clef de l'île des Bataves.

-4. Dun, indique, en Allemand, une Colline (44). Les Hollandois & les Anglois appellent encore Dünes, ces côteaux de sable qui bordent la Mer, & qui empêchent qu'elle ne se répande dans les terres voisines. Ainsi Segodunum, Sieg-dun, est la Colline de la victoire: Campodonum, Camp-dun, la hauteur auprès de laquelle il s'étoit donné une bataille : Carrodunum, Carre-dun, la hauteur des chariots, c'est-à-dire, l'endroit où une Armée avoit campé. Rugindunum, Rugendun, la hauteur où la justice s'administroit. (45).

5. Gau, fignifie, en Allemand, un Canton, & Au, Auë, une Prairie. & fouvent aussi un Canton. Ainsi Ingaunum, In-gau, est le Canton des Ligures qui demeuroient dans une des Vallées des Alpes: Albingaunum, Alben-gau, au contraire, est le Canton des Ligures, qui étoient établis au haut des Alpes: Gergovia (46), Ger-gau, ou Wehr-gau, est le Canton des gens de guerre, c'est-à-dire, des Troupes des Boiens que les Eduens avoient établis dans leur Pays : Sigidava, Sieg-au, est la Prairie de la victoire, ou le Canton victorieux (47).

6. Rich, ou Reich, dans la Langue Allemande, est un nom tantôt substantif, tantôt adjectif. Le substantif signifie un Royaume, une Province. Oft-Rich, Austrasie, Royaume Oriental: West-Rich, Neustrie, Royaume Occidental: Nord-Rich, Noricie, Royaume Septentrional. L'adjectif à la même fignification que le mot de riche en François. Ainsi Avaricum, Au-rich, est une Ville riche en prairies: Budorigum, Bensrich, une Ville riche en butin : De même Chilpéric, Hilpe-rich, (du mot Hulff secours, que les anciens prononçoient Hilp), est un Prince secourable (48): Fride-rich, un Prince pacifique : Ehr-rich, un Prince qui aime l'honneur.

⁽⁴⁴⁾ Dun, une Colline. Be 3, une nontagne. d'autres. Cette étymologie ne s'éloigne guères Albe, une haute Montagne.

⁽⁴⁵⁾ Plurarque dit que Lugdunum signifie, la haureur du Corbeau. Chorier, Histoire du Dauphiné, liv 11 p. 96. se mocque de cette étymologie; il prétend que Ligdunam est la Colline du Peuple: Lu den, ce pourroit être Lox-Dan, la leur: Lox-Vozel, oiseau qui sert à en prendre | Tom I. p. 2.)

de celle qui est rapportée par Plutarque. Voy. Plutarch. de Fluv. Tom. II. pag. 151.,

⁽⁴⁶⁾ Voy. Cafar 1, 28. VII. 9.

⁽⁴⁷⁾ On en' peur voir d'autres exemples-cideflus, p. 29 Note. (15).

^{(48.} Hilperich, adjutor fortis. Vey. Venant. Colline des Auspices. Loxen se dir d'un Oise- Fortunat, ap Leibnitz, in Miscellan, Berolin-

17. A l'égard du mot de Landt, on a déjà remarqué (49) qu'il désigne un Pays, une Contrée; Mey-Landt, Mediolanum, une Ville, un Canton situé dans le cœur d'un Pays. Il ne sera pas inutile de faire ici une remarque générale sur les dissérentes terminaisons dont on vient de parler. Si l'on consulte les anciens Géographes de la Grande-Germanie, qui n'obéissoit pas aux Romains, on n'y trouvera que peu de noms qui se terminent en mag & en brig, au lieu qu'il y en a une infinité qui finissent par dun, au & gau. La raison en est sensible. Les terminaisons de brig & de mag, servent à désigner des Villes, & les anciens Germains n'en avoient point. Celles de gau, an, & dun, au contraire, marquent, la première un Canton; les deux autres une Prairie, une Campagne, une Colline, de laquelle le Canton avoit reçu son nom, & non pas une Ville, comme Ptolomée se l'est imaginé mal-à-propos. Il place une infinité de Villes dans le cœur de la Germanie (50), quoiqu'il soit certain que les Germains ne commencerent à en bâtir que dans les IXe. & Xe. siécles.

Une autre preuve que la Langue Allemande descend de celle des Celtes, c'est que la plûpart des mots que les Auteurs nous ont conservés, & qu'ils reconnoissent pour être tirés de la Langue Celtique, sont encore en usage dans le Tudesque, ou y trouvent au moins leur explication. Il faut en alléguer quelques exemples. Commençons par l'Espagne.

Seconde preuve que la Langue Allemande vient de celle des Celtes. Un ancien Géographe remarque (51) que les Phéniciens appellerent Gadeira (52) l'île que les premiers Habitans du Pays appelloient Cotinusa. Gott-Tis-hus est la maison, l'habitation du Dieu Tis. La Capitale des Cunéens s'appelloit Conistorsis (53). Conigs-Tor-suz est la résidence du Roi Torus. Le mot d'Olbe (54), ou d'Albe, d'où l'on a formé celui d'Alpes (55), signisioit parmi les Celtes une haute Montagne. C'est le nom que les Espagnols donnoient à l'une des colomnes d'Hercule. Ils l'appelloient Alyba (56), & les Peuples qui demeuroient au-

⁽⁴⁹⁾ Voy. ei-dessus, p. 55. 56.

⁽⁵⁰⁾ Voy. Prolem, lib. II. cap. II. pag. 56.

⁽⁵¹⁾ Voy. Dionyf. Perieg. v. 450.

⁽⁵²⁾ Gades, Cadix.

⁽⁵³⁾ Voy. Strab. lib. 111. p. 141.

⁽⁵⁴⁾ Thueyde parle d'un Château situé sur une montagne dans le Pays des Argiens, qui s'appelloit encore de son tems Olpe. (Voy. Thu-

cyd. lib. 111. car. CV. p. 208.)

⁽⁵⁵⁾ Voy. ci-dessus, p. 4. Note (13) &c. Serv. ad. Enerd. X. Initio. & Georg. III. v. 474. Cluver. Germ. Antiq. p. 57. Isidor. Orig. l. XIV. c. VIII. p. 1181 Strab. lib. IV. p. 201. VII. 312. Ptolem. lib. II. cap. II. p. 57. Boxhorn. Giofar. in Collect. Leibnitz. tom. II. p. 88.

⁽⁵⁶⁾ Vez. Dionyl, Perieg, v. 450.

tour de cette Montagne, portoient le nom d'Ollissie (57). Le mot de Lance, en Allemand Laneze, désignoit aussi parmi les Espagnols, comme chez les autres Celtes, une arme offensive, qui conserve encore aujourd'hui le même nom. C'est d'eux que les Latins avoient pris ce mot (58), de l'aveu de Varron.

Voici quelques mots de l'ancien Gaulois. Suetone, parlant d'Antonius Primus, l'un des Généraux de Vespasien, dit (59) » qu'il étoit " né à Toulouse, où il avoit reçu dans sa jeunesse le nom de Ecccus, » qui fignifie (Gallinacei rostrum) le bec d'un coq. « Ce mot a encore la même fignification dans le Hollandois. Les Allemands l'ont perdu, mais ils conservent le verbe Bixen, becqueter. On appelloit dans les Gaules Ambactos (60) les Clients que les Grands-Seigneurs Gaulois avoient à leur suite, & dont le nombre faisoit la grandeur & la force de la Noblesse Gauloise. Ambacht (61) est aussi un mot de l'ancien Tudesque, qui signifie un Domestique.

Les Gaulois avoient une espéce de javelot qu'ils appelloient Matara ou Mataris (62). Les Allemands disent Meter, Messer, un couteau. Arrien, parlant de la chasse des Gaulois, dit qu'ils avoient des chiens courrans extrêmement vifs (63), qu'ils appelloient Vetragi, ou Vertragi (64), comme le porte la version Latine. Vestrager signise, en Allemand, endurant, bon à la fatigue. Petorritum est, selon Festus & Aulu-Gelle (65), un mot Gaulois, qui défigne un chariot à quatre roues. Radt, que les Gaulois prononcoient Rit, & les Latins Rot, est en Allemand une roue.

La derniere de ces Langues exprime le nombre de quatre par Vier. Mais les Gaulois (66) & les Osces (67), c'est-à-dire, les anciens Ha. bitans de l'Italie, disoient Petor, de la même manière que, parmi les Grecs, les uns disoient τέσσαρες & les autres πίστρες, πέτερες, τέτερες. Les trois

⁽⁵⁷⁾ Pog. Steph. de Urb. p. 610.

^{(58,} A. Gell, 1. XV. c. 30. Diad, Sic. V. 213.

⁽⁵⁹⁾ Voy. Sucton. Vitell. p. 18.

^{. (60)} Voy. Cxfar. VI. : 5.

⁽⁶¹⁾ Ambacht, minister. Opifex. (Voy. Kero- denbrog. p. 304. martial. Epigr. lib. XV. in fin.) nis, Gloffar. ap. Cluver. Germ. Antiq. lib. 1, cap. VIII. p. 54.

⁽⁶²⁾ Voy. CEfar. I. 26. Tit, Liv. lib. VII, 24. Strab. IV. 196. & notas casaubonis.

⁽⁶³⁾ Voy. Arrian. de Verlat p. 194.

⁽⁶⁴⁾ Dans les anciennes Loix des Bourguignons, ils sont appelles Veltrai, ce qui signifie des Chiens barbus, à long poil, Felt rager, Canis Vertagus. (Voy. Leg. Burgund. apud. Lin-

⁽⁶⁵⁾ Voy. A. Gell. lib. XV. cap. 30. Fest. pag. 183.

⁽⁶⁶⁾ Voy. Pezron dans le Dist. de la Mattin. tom. II. part II. p. 44t.

⁽⁶⁷⁾ Voy. Felt. p. 183.

mots Isarnador, Vernemetis, & Liebrosum, cités par l'Auteur de la Religion des Gaulois (68), comme appartenant à l'ancienne Langue de ces Peuples, trouvent aussi leur explication dans l'Allemand. Eiserndor, porte de ser: Vernemeth-hys, Maison illustre: Lieb-rose, Rose aimable.

Pour passer à la Langue des Gaulois d'Italie, on trouve dans les Alpes deux Stations (69), dont l'une étoit appellée Bergintrum, & l'autre Bergusium. Berg-in, est, en Allemand, l'entrée, & Berg-us la sortie de la Montagne (70). Pline, parlant des Bergomates, remarque que le nom même qu'ils portoient avertit qu'ils demeuroient sur des Montagnes. Berg signifie, en Allemand, une Montagne, & Berg-mag une Ville assisse sur une Montagne.

Les Celtes d'Italie appelloient le Pô Bodincus, ce qui fignifie, felon Pline, fans fond (71). Boden, en Allemand, est le fond d'une rivière, d'un vaisseau. Ils appelloient Pinne (72) ou Penne, la plus haute pointe du Mont S. Bernard. Le même mot désigne, en Allemand, la cime d'une Montagne, les crénaux d'une muraille. Ils appelloient Sparus (73) une forte de lance que les Allemands nomment encore aujourd'hui Sper. Ils nommoient Ocra (74) une Montagne escarpée. Hoxer, en Allemand, signisse une bosse, & Hoxericht, raboteux.

Les noms propres de Brennus (75), & d'Arioviste (76) signifient, en Allemand, le premier un brûleur, Brenner, & le second un homme qui est ferme sur l'honneur, Ehren-vest. De même, les prétendus Géans Albion (77), & Bergion, qu'Hercule assomma dans le voisinage de Marseille, sont manisestement des Montagnards, des Habitans des Alpes, Alb-Wohner, Berg-Wohner, que des Grecs sortis de Marseille avoient désaits.

Il nous reste peu de mots de l'ancienne Langue des Peuples de la Grande-Bretagne. On trouve seulement qu'ils appelloient Glassum (78), tant le verre, que l'herbe (la sougère) qui entre dans sa composition, & dont ils se servoient aussi pour imprimer sur leurs corps différentes sigures d'ani-

⁽⁶⁸⁾ Voy. Relig. des Gaulois. tom. I. p. 452. (74) nom.11. p. 376.

⁽⁶⁹⁾ Voy. Antonin. Itiner. p. 22.

⁽⁷⁰⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. III. cap, 7,

⁽⁷¹⁾ Voy. ci-dessus, p. 55. note (24).

⁽⁷²⁾ Voy. Tit. Liv. lib. XXI. cap. 3 %.

⁽⁷³⁾ Voy. P. Fest. p. 79,

⁽⁷⁴⁾ Voy. Fest. p. 29. Strab. IV. 207. VII-

^{· (75)} Voy. Tit. Liv. V. 48.

⁽⁷⁶⁾ Voy. Flor. 11. 4.

⁽⁷⁷⁾ Voy. Pomp. Mel. II. cap. V. p. 57.

⁽⁷⁸⁾ Voy. ci-deffus, p.26. note (9).

maux. Les Allemands appellent le verre Glas, & c'est le nom que les Estions (79) donnoient à l'ambre, parce qu'il ressemble au verre.

Il ne reste plus qu'à rapporter aussi quelques mots de l'ancienne Langue des Pannoniens, des Illyriens, & des Thraces. Les Gaulois établis en Pannonie, appelloient Trimarcisia (80) un corps de Cavalerie, dans lequel chaque Cavalier avoit à la queüe de l'Escadron deux chevaux destinés à le remonter en cas de besoin, & deux Domestiques, soit pour prendre sa place s'il étoit tué dans le choc, soit pour l'emporter lorsqu'il étoit blessé. Tri, Drey, marque en Allemand le nombre de trois. March (81) signifioit, dans l'ancien Tudesque, un Cheval de bataille. Delà les mots Mariscalcus, Mar-Schalx; ou Marthale, un Ecuier (82), qui super caballos est. March - Fall un Cavalier démonté, qui a perdu son Cheval à la bataille (83), Equo dejectus.

On trouve parmi les Illyriens un Roi qui s'appelloit Langarus (84), c'est-à-dire, le Prince aux longs cheveux, Lang-haar. Un autre portoit le nom de Gentius (85), c'est-à-dire, de petite oye, Gantz-jen (86). Thucydide sait mention d'un Roi de Thrace nommé Sithalces (87). Seut-thale est, en Allemand, l'Ecuier, le Domestique de Seuthes, nom sort commun parmi les Rois de Thrace. Les mêmes Thraces appelloient Sire (88) les chambres souterraines où ils serroient leurs bleds. Schuër, Schir, est, en Allemand, une grange. Ils donnoient par dérisson à une de leurs Reines le nom de Sanape (89), parce qu'elle étoit adonnée au vin. Sau-nap, Sauss-nap, signisse, en Allemand, un yvrogne. Ensin les Cariens, Peuples sortis de Thrace, appelloient Hyllvallan (\lambda \times \alpha \lambda \lambda

⁽⁷⁹⁾ Voy. Plin. Hist. Nat. lib. XXXVII. cap. 311. p. 369. Solin. cap. 33. Tacir. Germ. cap. 43.

⁽⁸⁰⁾ Voy. Paufan. Phocic. cap. XIX. p. 844.

⁽⁸¹⁾ Voy. Leg Bajuvarior. ap. Lindenbrog.p., 427. Leg. Aleman. ibid p. 38.

⁽⁸²⁾ Voy. Leg Aleman. p 384.

⁽⁸³⁾ Voy. Leg. Bajuvar. p. 410.

⁽⁸⁴⁾ Voy. Arriani. Exper. Alex. p. 12.

^{. (85)} Voy. Tit. Liv. lib. XL111. cap. 9.

⁽⁸⁶⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. X. cap. XXII.

Tome I.

^(\$7) Voy. Thucyd. lib. II. cap. XXIX. p. 100. (\$8) Voy. Plin. Hift. Nat. lib. XVIII. cap. XXX. p. 533. Dio. Caf. lib. LI. p. 461. 463. Sreph. de Urb. p. 683.

⁽⁸⁹⁾ Vey. Scholion. ad Appollon. Argon. lib.

⁽⁹⁰⁾ Voy. Steph. de Urb. p. 726.

⁽⁹¹⁾ Servius tematque sur le K. 72. de la VI. Eclogue de Virgile qu'il y avoit près de la Ville de Gryna en Messie une forêt consacrée à Appollon, où la terre étoit toujours couverte de sieurs: Gryna Messa civias ubi est lacus arboré-

106

Un homme qui étudieroit à fond l'ancien Tudesque, (dont il nous reste des monumens affez confidérables dans les différentes Versions de l'Ecriture Sainte, faites à l'usage des Goths, des Saxons, &c.) y trouveroit certainement l'explication de plusieurs autres mots Celtiques, qu'on n'a point rapportés, parce qu'on en ignore jusqu'à présent l'étymologie. Cependant on est entré dans un détail assez considérable pour faire voir que les Celtes avoient anciennement une Langue commune, qui se partagea par la suite en plusieurs Dialectes. On voit même que la Langue Allemande descend de l'ancienne Langue des Celtes, & conferve la plûpart de ses racines.

Cette opinion peut, à la vérité, être combattue; mais les objections se dissiperont d'elles-mêmes, pourvu que l'on fasse attention aux preuves déjà rapportées.

Première Objection,

I. » Jules-César, (92) qui avoit passé près de dix ans dans les Gau-" les, assure, dira-t-on, formellement (93) que les trois Nations, » entre lesquelles les Gaules étoient partagées de son tems, sçavoir, les » Belges, les Celtes & les Aquitains, avoient une Langue, des Coutumes, » & des Loix différentes. «

Seconda Obi:clion.

II. » Strabon affure la même chose, au moins par rapport aux Aqui-» tains (94). Ils different, dit-il, des autres Peuples des Gaules, non-» seulement par rapport à la Langue, mais aussi à l'égard de la physiono-» mie (95); ils tiennent beaucoup plus des Ibéres que des Gaulois. » Le témoignage de Strabon & de Jules-César suffit pour prouver » que les Peuples des Gaules n'avoient pas la même Langue. «

Troisième Objection.

III. » Il n'est pas moins certain, dira-t-on encore, que la Langue

bus multis jucundus, gramine floribu que variis omni tempore vestieus. Le mot Grun, en Allemand, veut dire vert, Grun-au une Contrée verte, fleurie. On trouve dans Suidas, rom. 1.407. le mot de Βαβακατρεύ. Barbara vox quâ Deus barbarus affenfum suum declarat. La note de Küster sur ce mor porre ex Scholiaste Aristophanis ad Aves. p. 6 1 5. Sed ibi legitur γαβαισατρεύ. Na-bai-sa-treu, font des mots purement Tudesques, qui signifient : hé bien par sa foi.

(92) On peur voir ces objections dans Matarell. Il a écrit sur cerre matière sans avoir la moindre idée du sujer qu'il traire. L'ancienne Langue des Gaulois étoit, selon lui, à peu-

près la même que celle qu'on y parle aujourd'hui, & n'avoit aucune conformité avec la Langue des Germains. Cependant la plûpart des anciens mots Gaulois qu'il produit, sont aussi Allemands. Scrama Saxa, Scram-Saffe, une épée à dents. Bachinus, Becxen, un plat, un bassin. Purprifia, Bur-frie, une métairie de Paysan. Soldurii, Soldner, des mercenaires, des gens à gages. (Voy. Anton. Matarelli ad Francisci Hotomanni Franco-Galliam. p. 7. & Seq.)

(93) Voy. Cafar. I. 1. Amm. Marcell. lib. XV4 cap. Il. p. 102.

(94) Voy. Strab. IV. p. 176.

(95) Grec, à l'égard du corps.

des Gaulois différoit aussi de celle des Germains. Jules-César remarque (96) qu'Arioviste, Prince Germain, ayant fait un long sé-» jour dans les Gaules, parloit passablement la Langue du Pay. Une » semblable remarque seroit ridicule, & ne pourroit être pardonnée * à un Auteur aussi grave que Jules-César, si la Langue des Gaulois & ; celle des Germains, eussent été parfaitement les mêmes.

IV. .. L'autorité de Jules - César se confirme par celles de Suétone * & de Tacite. Le premier dit (97) que Caligula, revenant de l'expé-" dition qu'il avoit entreprise contre les Germains, se décerna à lui-» même les honneurs d'un triomphe aussi vain, que ses victoires & » ses conquêtes étoient imaginaires. Comme il n'emmenoit avec lui » qu'un très-petit nombre de prisonniers & de transsuges Germains, » il prit le parti de choisir dans les Gaules tout ce qui s'y trouva de , gens d'une taille gigantesque. Il les obligea de laisser croître & de "rougir leur cheveux, d'apprendre le Germain, & d'adopter des noms » barbares, dans la vue de les faire passer pour des Germains.

V. "Enfin, objectera-t-on, Tacite (98) prétend que les Osces & les "Gothins, quoiqu'ils fussent établis en Germanie, n'étoient pas cepen-» dant des Peuples Germains. Cet Historien le prouve en observant » que les premiers fe servoient de la Langue Gauloise, & les seconds » de celle de la Pannonie. Il remarque, dans le même endroit, que les Marsignes & les Bures, voisins des Osces & des Gothins, » étoient reconnus pour Suéves, tant à la Langue, qu'à leur manière » de s'habiller. C'est donc une preuve que les Peuples même de la Ger-» manie n'avoient pas tous la même Langue. «

Ces objections paroissent d'abord spécieuses & éblouissantes; mais el- Réponse aux les portent toutes à faux. Quoique tous les Peuples Celtes eussent ori- Objections. ginairement la même Langue, on ne sçauroit prétendre qu'ils s'entendissent tous. Les Langues vivantes sont sujettes à se perfectionner, & à se corrompre. Elles se polissent avec l'esprit, le naturel, & les mœurs des Peuples. Elles s'abâtardissent aussi, lorsque les Peuples, au lieu de cultiver les Arts & les Sciences, retombent dans la Barbarie.

Quatrième Cbjection.

Cinquième

⁽⁹⁶⁾ Voy. Cafar. I. 47. (Hotoman insifte aussi | des Germains, (Voyez Franco-Gall cap. 2.) fur cette objection: il pensoit que la Langue | 97, Voy. Sueton. Caligula. cap. 47. des Gaulois n'avoit aucun rapport avec celle l (08) Voy. Tacit. Germ. cap. 43.

La Langue Latine & la Langue Grecque en fournissent des preuves non équivoques. Le Latin des XII. Tables, celui que l'on parloit du tems de Ciceron, & ce qu'on appelle la basse Latinité, sont des Langues dissérentes, qui demandent chacune une étude particulière. Il y a la même dissérence entre le Grec ancien & le Grec moderne. D'ailleurs, il est assuré que le voisinage & le commerce d'une Nation Etrangére peuvent causer de grands changemens dans une Langue. La Langue Allemande en fournit une preuve bien convaincante. Il s'y est introduit, dans le cours du siècle passé, une infinité de mots purement François.

Seroit-il donc surprenant que dans le cours d'un grand nombre de siécles la Langue des Celtes se sur partagée en plusieurs Dialectes? Que ces Dialectes eussent tellement varié par la suite du tems, que les Peuples Celtes ne s'entendissent plus, pour peu qu'ils sussent éloignés les uns des autres? Selon les apparences, la Langue des Ibéres s'altéra par le commerce des Phéniciens & des Carthaginois. Celle des Gaulois, au contraire, dut se polir, tant par le commerce des Grecs & des Romains, que par le goût qu'ils prirent pour les Arts Libéraux que l'on enseignoit à Marseille.

Il est aussi très-vraisemblable que la Langue des Pannoniens souffrit quelque altération à cause du voisinage des Sarmates & des Grecs. Les Germains, au contraire, & les Peuples plus septentrionaux n'avoient aucun commerce avec les Nations Etrangéres: ils ne dévoilerent que fort tard la barbarie des Peuples Celtes; il est donc assez naturel de penser que l'aucienne Langue des Celtes se conserva plus long-tems de ce côtélà. Après ces éclaircissemens, il sera facile de répondre aux objections que l'on vient de rapporter.

Jules - César parle de ces objets en homme de guerre. Il dit que les Aquitains, les Belges, les Celtes & les Germains, ont des Langues différentes. L'on conviendra sans peine que ces Peuples ne s'entendoient pas les uns les autres sans interprêtes; mais Jules-César n'a pas examiné en homme de Lettres, s'il n'y avoit pas entre ces quatre Langues différentes quelque affinité, quelque ressemblance, qui put saire juger qu'elles descendoient originairement d'une Langue commune.

Les Hollandois, les Danois, les Suédois, les Allemands, ne s'entendent pas : il est pourtant certain que toutes ces Langues sont des Dialectes de l'ancien Tudesque. Il en est de même des Bohémiens, des Polonois?

des Moscovites, des Dalmatiens. Ces Peuples ne s'entendent pas, quoique leurs Langues soient toutes des Dialectes de l'ancien Esclavon. On sçait aussi que le François, l'Espagnol & l'Italien descendent du Latin; cependant il est possible de sçavoir parsaitement le Latin, & d'ignorer les Langues qui en sont dérivées. Il y a même des Allemands qui n'entendent pas les Suisses, quoique les deux Langues ne dissérent que par rapport à l'accent & à la manière de prononcer des mots qui sont absolument les mêmes.

Loin d'être contraire à notre opinion, Strabon la favorise. " Il y a; "dit-il (99), des Auteurs qui divisent la Celtique en trois parties, "occupées par les Aquitains, les Belges & les Celtes. Les Aquitains » dissérent tout-à-fait des autres, non-seulement par rapport à la » Langue, mais encore à l'égard de la Physionomie. Ils tiennent beau"coup plus des Ibéres que des Gaulois. Les autres ont tous l'air Gau"lois (100): cependant ils ne parlent pas tout-à-fait la même Lan"gue; les Dialectes sont un peu dissérens. « Ces paroles annoncent clairement que, du tems de Strabon, il y avoit beaucoup d'assinité entre la Langue des Belges & celle des Celtes, aulieu que les Aquitains avoient adopté le Dialecte des Ibéres, dont ils étoient voisins.

Les réflexions qu'on a faites sur les deux Passages de Jules-César répondent à celui de Suétone. Il reste donc l'objection d'un Passage de Tacite. Voici les propres paroles de cet Historien (101). » Derrière les » Marcomans & les Quades sont des Peuples moins puissans, les » Marsignes, les Gothins, les Osces, & les Bures. De ceux-ci, les premiers & les derniers seulement ont le langage & la chevelure des » Suéves. Pour les Gothins qui parlent la Langue Gauloise, & les » Osces qui parlent celle de la Pannonie, il est visible qu'ils ne sont » pas Germains..... «

Tacite assure donc que les Gothins se servent de la Langue Gauloise. Ce sait est accordé de toutes parts; mais il en conclut que les Gothins ne sont pas Germains; cette conséquence doit soussir quelque restriction (102). Les Bastarnes avoient la même Langue que les Scordisces, que toute l'Antiquité reconnoît pour un Peuple Gaulois. En con-

⁽⁹⁹⁾ Voy. Strab. IV. p. 176.

⁽¹⁰⁰⁾ Voy. Strab. IV. p. 176.

⁽¹⁰¹⁾ Voy. Tacit, Germ. cap. 43.

⁽¹⁰²⁾ Voy. ci-deflus, p. 34-35. 97.

clueroit - on que les Bastarnes n'étoient pas Germains? Tacite luimême les reconnoît pour tels (103). Il avoue aussi que la Langue des Estions (104) approchoit beaucoup de celle des Habitans de la Grande-Bretagne. Cependant il ne disconvient pas qu'ils ne sussent un Peuple Germain, qui appartenoit à la Nation des Suéves. Il en étoit de même des Gothins: ceux-ci étoient Germains, quoique leur Langue différât de celle des Suéves.

Pour le comprendre, & pour éclaireir en même tems le Passage de Tacite, il faut observer que comme les Gaules étoient partagées entre trois Nations Celtiques, les Aquitains, les Belges, & les Celtes, proprement ainsi nommés (105), la Germanie étoit aussi occupée par cinq Nations différentes, les Vindiles, les Ingévons, les Istévons, les Hermions, & enfin les Peucins, ou Bastarnes. Il ne faut pas douter que ces cinq Peuples, tous Germains, n'eussent des Coutumes & des Dialectes différens, felon qu'ils tenoient plus ou moins de l'ancienne barbarie; les Historiens conviennent, au reste, que les Suéves, qui faisoient partie des Hermions, étoient les plus féroces de tous les Germains.

Cette diversité d'accent & de Dialecte, supposée dans l'ancienne Germanie, comme dans les Gaules, il sera facile de ramener les Paroles de Tacite à notre avis. Cet Auteur veut dire que les Marsignes & les Bures ont le Dialecte & les Coutumes des Suéves, qui leur étoient voisins du côté du Nord; que les Gothins (106), au contraire, avoient la Langue des Peucins & des Bastarnes, qui touchoient leur Pays du côté de l'Orient. Le Dialecte des Bastarnes, qui, selon cette remarque, étoit aussi celui des Gothins, approchoit fort de celui de quelques Peuples des Gaules (107); sur ce fondement Tacite a cru être en droit de regarder les Gothins comme un Peuple Gaulois : ce qui ne

⁽¹⁰³⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 46.

⁽¹⁰⁴⁾ Voy. ci-deffus, p. 95.

thins des G.thons. Voyez Tacit. Germ. cap. 43.) Peuple que ces derniers Voy. Plin. lib. IV. cap.

⁽¹⁰⁶⁾ Les Gothins demeutoient à l'Orient XII. XIV. p. 463. 477. des Matcomans & des Quades, le long du Da- (107) Voy. ci-dessus, p. 95-97.

nube Tacite, dans l'énumération des Peuples de la Germanie, place le long de ce Fleu-(05) Pline dans le Chap 14. du Liv. IV. ve , p emièrement les Hetmundures, ensuite de son Histoire Natutelle, pag 477. parle d'un les marcomans, & les Quades, enfin les Peuple qu'il appelle Guttons, & qui, selon sui, marsignes, les Gothies, les Osces & les Bufaisoit partie des Vindiles, ou Vandales Mais il res. Voy. Tacit. Germ. c p. 38. & 43) Les ne faut pas confondre ce l'euple avec celui dont Gothins étoient donc voisins de la Dace & des il s'agit. Tacite distingue expressement les Go- Bastarnes; peut-être même etoient-ils le même

doit pas être contesté, puisque les Bastarnes, qui leur étoient voisins, sont appellés par les Historiens, tantôt Germains (108), tantôt Gaulois.

Pour passer présentement aux Osces, le seul nom qu'ils portoient insinue qu'ils étoient un Peuple Germain. Osen Hosen, en Allemand, signifie la même chose que Braccati en Latin. Les Pannoniens (109) étoient distingués par une sorte de juste-au-corps qu'ils portoient; les Osces se faisoient remarquer par leurs larges culottes. Aussi Tacite les appelle-t-il (110) un Peuple Germain dans un autre endroit de son Traité. Au lieu d'avoir l'accent & le Dialecte des Celtes qui demeuroient avec eux au - delà du Danube, c'est à-dire, des Germains, ces Osces avoient l'accent & le Dialecte des Celtes, qui demeuroient en-deçà du Fleuve, c'est-à-dire, des Pannoniens. Voilà tout le mystère qu'il faut chercher dans les paroles de Tacite.

Il y avoit donc anciennement, en Europe, une Langue commune, de laquelle les différentes Langues des Ibéres, des Gaulois, des Germains, des Bretons, des Thraces, & de tous les autres Peuples Celtes, defcendoient originairement. De fortes raisons portent même à croire que plusieurs Peuples de l'Asie se servoient autrefois de la même Langue. Par exemple, on trouve dans la Langue des Scythes Afiatiques plufieurs mots qui ont un rapport manifeste avec l'Allemand. Ils donnoient à la plûpart de leurs fleuves, au Tanais (111), au Jaxartes (112), le nom de Silis. On trouve aussi en Espagne (113) & en Allemagne (114) plusieurs riviéres du nom de Salia, ou de Sala; & il n'est pas hors d'apparence qu'on appelloit de ce nom les fleuves dont on tiroit le fel.

Chez les Scythes le Mont Caucase portoit le nom de Graucasus (115), qui fignifioit, en leur Langue, une Montagne couverte de neige. Graucop, Grau-cap, en Allemand, est une tête grife. Le nom Scythe des Palus-Méotides étoit Temerinda (116), c'est-à-dire, selon Pline, la mère, la fource de la Mer: Th'-meer-ende marque, en Allemand, le bout, la dernière extrêmité de la Mer; c'est, vraisemblablement, comme d'autres l'ont

⁽¹⁰⁸⁾ Voy. ci-deffus, p. 35.

⁽¹⁰⁹⁾ Voy. Dio. lib. XLIX. p. 413.

⁽¹¹⁰⁾ Voy. Tacit. Germ. cap. 28.

⁽¹¹¹⁾ Voy. Plin. Hift Nat. lib. V1. cap. VII. p. 661. Euftath. in Dionyf. Perieg. v. 17.

⁽¹¹²⁾ Voy. Plin. lib. VI. cap. XXII, p. 678. Solin. cap. 62.

⁽¹¹³⁾ Voy. Pompon. Mela. lib. III. cap. I. pag. 71.

⁽¹¹⁴⁾ Voy. Strab. lib. VII. p. 291.

⁽¹¹⁵⁾ Voy. Plin. Hift. Nat. lib. VI. cap. XVII. p. 678 Solin. cap. 62.

⁽¹¹⁶⁾ Voy. Plin, lib. VI, cap. VII. p. 661.

remarqué (117), la véritable fignification du mot Temerinda. Il y avoit aussi un Promontoire de la Chersonése Taurique, que les Scythes appelloient Tamyrace (118), Tauppan: Th'-meer-Exe est, en Allemand, un coin que fait la Mer. Les Scythes appelloient leurs Magistrats Scolatas (119), comme les Germains donnoient à leurs Juges le nom de Scolten, d'où sont venus les mots Allemands Schultheis, Schultze, & ceux de la basse Latinité, Scultesius, Scultetus. Enfin le mot March dont on a parlé plus haut, désigne encore, chez tous les Tartares, un Cheval (120).

Cette conformité de l'ancien Scythe avec l'Allemand ne surprend point. Les Peuples Celtes descendent originairement des Scythes. Par la même raison, il ne faut pas s'étonner que les Turcs, qui sont aussi fortis de la Scythie, conservent encore plusieurs mots qui se trouvent aussi dans l'Allemand. Théophilacte Simocatta (121) remarque que le Roi de Taugas s'appelloit Taisan, ce qui fignifie, dit-il, en Grec, fils de Dieu. Tausan, en Allemand, est le fils du Dieu Tis. Voici quelques autres mots Turcs, avec le mot Allemand qui y répond (121). Scar. en Allemand, Schar, une Brigade, une Armée. C'est le mot Scara de la basse Latinité. Oxus, en Allemand, Ochse, un Boeuf. Scerp, Scharff, rude, tranchant. Kanta, Kanne, une Cruche. Geitzi, Geiff, une Chévre. Gemengein, Gemeinde, une Communanté, une Troupe. Mais n'est-il pas surprenant qu'il y eût, même dans l'ancienne Langue des Perses, tant de mots qui lui font communs avec la Langue Allemande?

Leibnitz assure (122), » qu'il ne trouvoit pas dans la Langue des " Perses beaucoup de mots qui eussent du rapport avec celle des Gér-" mains. A la réserve, dit-il, du seul nom de God (Dieu), les autres » mots, qui ont quelque conformité avec la Langue des Germains, font » communs à ceux-ci avec les Latins. « Mais Leibnitz n'avoit pas portéà cet examen toute l'attention qu'il méritoit. Nous rapporterons, dans un instant, plusieurs mots Persans, qui sont aussi Allemands, sans avoir

⁽¹¹⁷⁾ Voy. Harduin. ad Plin. lib. VI. cap. | d'ordinaire , forcées & mal amenées. YII.

⁽¹¹⁸⁾ Voy. Strab VII. 308.

⁽¹¹⁹⁾ Voy. Herodot. lib. IV. cap. 6.

p. 3. explique plusieurs autres mots de l'ancien | fin de l'Histoire Musulmanne de Leunclavius. Scythe; mais il n'est heureux, ni dans ses conjestures, ni dans ses étymologies : elles sont, | cell. | erol. tom. x, p. 4.

⁽¹²¹⁾ Voy. Theophylact. Simocatt. lib. VIE cap. IX. p. 176.

⁽¹²¹⁾ Voy. Stralenberg. p. 129. (On peut (120) Leibnirz in miscell, Berolin. tom. 1, leonsulter aussi l'Onomasticon, qui se trouve à la

⁽¹¹² Voy. Leibnitz de Orig. gentium in uif-

digne de la curiosité d'un Sçavant, qui recherchoit l'origine des Peuples & des Langues de l'Europe, d'examiner pourquoi les Grecs, les Latins, les Germains & les Perses, avoient autresois tant de mots communs? Tous ces Peuples descendant des anciens Scythes, on a du trouver dans la Langue de ces Peuples des traces sensibles de leur origine.

Voici une courte liste des mots Persans, qui sont aussi Grecs, Latins, Allemands; ensuite viendront ceux qui n'ont du rapport qu'avec ! l'Allemand. Du premier ordre font (123) Fadar, en Allemand, Vater, Pere; Dochtar, Dochter, Fille; Beradar, Bruder, Frere; Daudant. Zahn, une Dent; Nam, Nahmen, un Nom; Star, Stern, une Etoile; Call, Cahl, Chauve; (124) Mithri, Mithir, Mether, en Allemand, Maifter, Maître. Les mots Persans du second ordre sont (125) Gaza, en Allemand, Schatz, un Tréfor; (126) Chod, Gott, Dieu; (127) Anatozadus, (128) en Allemand, Ohnetodt; (129) Gerra, Gewher, une Arme. un Bouclier; (130) Zendavesta, (nom d'un Livre de Zoroastre, qui fignifie Allume-feu); Zünden, en Allemand, signifie allumer; (131) Avalle, Anfall, une attaque; (132) Band, Band, un Lien, un Etendar, une Compagnie rangée sous un Drapeau. C'est le mot Bandum de la basse Latinité. Le nom propre d'Hystaspe, que les Perses (133) prononçoient Gustheasph, & celui de Rodogune (134), sont aussi des noms Allemands, Gustaff, Rodegune.

Les Auteurs Grecs & Latins s'accordent à nous dire qu'il suffisoit d'entendre parler les Celtes pour juger de leur férocité & de leur barbarie. La plûpart de leurs mots, & les noms propres en particulier, étoient si rudes que l'on pouvoit à peine les prononcer dans les autres Langues. Il n'étoit pas possible (135) de les faire entrer dans un vers sange.

⁽¹²³⁾ Voy. Lipsii. Epist. Cent. III. ad Belg. Ep. 44. Hagenberg. Germ. wed. p. 166.

⁽¹²⁴⁾ Voy. Scalig. Emend. Tempor. VI. p. \$51. Relig. des Gaulois, tom. II. p. 420.

⁽¹²⁵⁾ Voy. P. Mela. lib. 1. cap. II. pag. 20. Steph. de Urb. p. 256. Serv. ad Æneïd. I. v. @23. II. v. 763.

⁽¹²⁶⁾ Voy. Cluver. Germ. Antiq. p. 184.

⁽¹²⁷⁾ Nom d'un fils du Roi Chofroës, qui

Tome I.

⁽¹²⁹⁾ Paufan. Arcad. cap. L. p. 700. Phociccap. XIX. p. 843.

⁽¹³⁰⁾ Prideaux Hift. des Juifs. tom. I. pag.

^(13:) Lipsius Epist. Centur. III. ad Belg ep. 44. Hagenberg Gem. Med. p. 166.

⁽¹³²⁾ Lipfius, Hagenberg, ubi fuprà.

⁽¹³³⁾ Prideaux Hist. des Juifs Tom. I. p.327. (134) Exc. ex Ctesia. Hist. ad Calcon Hero-

⁽¹³⁴⁾ Exc. ex Ctesiz. Hist. ad Calcon Herodot, cap. XX. p. 644.

⁽¹³⁵⁾ Plin. Junior, Epift. lib, VIII. Epift.

HISTOIRE DES CELTES, &c. 114

l'estropier. La prononciation étoit si rude, qu'elle écorchoit les oreilles... des Etrangers; elle ressembloit moins à une voix articulée (136), qu'au croassement du Corbeau, & au rugissement des Bêtes séroces. Tout cela ne doit pas être pris au pied de la lettre. Une Langue inconnue paroît presque toujours barbare.

La Langue Allemande a confervé la rudesse de la Langue des Celtes. Les Allemands prononçent affez durement certaines lettres, le t, le 7, l'y consonne, le ch, l'sch; ils lient même quelquesois cinq ou six confonnes à une seule voyelle. Cependant la plûpart des mots de la Langue Celtique avoient autrefois plus de voyelles (137) qu'ils n'en ont aujourd'hui; ce qui devoit en rendre la prononciation plus douce & plus coulante. A l'égard du style des Celtes, Diodore de Sicile (138), parlant des Gaulois, dit qu'ils s'exprimoient d'une manière concise, obscure, pleine d'énigmes, de synecdoches, & d'hyberboles; leurs difcours étoient si enslés, qu'ils paroissoient toujours montés sur des échasses. Les Espagnols avoient à peu-près le même goût.

On verra dans le Livre suivant pourquoi ce style ampoulé étoit st fort à la mode dans les Gaules, &, en général, dans toute la Celtique. L'Histoire, les Loix; la Religion des Celtes, étoient toutes renfermées dans des vers que les Bardes composoient. Toutes les études de la jeunesse se réduisoient à apprendre des pièces de Poësse. Il ne faut donc pas s'étonner que les discours, & même les conversations familiéres des Celtes, se ressentissent du style poëtique, dans lequel ils avoient été nourris & élevés. Si les Grecs n'avoient fait lire à leur jeunesse que les Ouvrages, d'un Pindare, d'un Licophron, leur style auroit été exemt des défauts qu'ils reprochent aux Gaulois.

Tar e life Der . . 1 . 15 lih. 1 ct 1

> . 21) 17.70

Diod Sic V. 213. Julian. mifopog. p. 337.

⁽¹³⁷⁾ On peut, pour s'en convaincre, lire les anciennes versions de l'Ecriture Sainte,

⁽¹³⁶⁾ Ovid. Trift. lib. VI. Eleg, XII. v. 55. I faites à l'usage des Goths & des Saxons, &c. & les divers morceaux de l'ancien Tudesque qui font parvenus jusqu'à nous.

⁽¹³⁸⁾ Vey. Diod. Sic. V. 219.



HIS TOIRE DES CELTES.

LIVRE SECOND.

De la manière dont les Celtes avoient coutume de se nourrir, de se loger, & de se vêtir; de leurs occupations; du mépris qu'ils témoignoient pour l'Agriculture, pour les Sciences & pour les Arts; des Hymnes qui contenoient leurs Loix, leur Religion, & leur Histoire; de leurs Vices, & de leurs Vertus.

CHAPITRE PREMIER.



N a vu, dans le Livre précédent, que les Celtes sont les Destrin de ce livre & des anciens Habitans de l'Europe. Celui-ci contiendra l'expo-fuivans. sition des Coutumes & de la manière de vivre de ces Peuples. Ce qui constitue l'homme n'est, à proprement parler, que ses idées, ses sentimens, ses inclinations.

& les actions extérieures qui réfultent de ces principes.

Pour bien connoître les Celtes, il faudra lès considérer sous ces

différens rapports: il faudra rechercher ce qu'ils pensoient sur la Religion, sur le Gouvernement d'un Etat, sur la conduite d'une Famille, sur les Sciences & les Arts qu'ils connoissoient, ensin sur les qualités qui peuvent rendre l'homme véritablement grand & heureux. Il saudra parler de leurs principes & de leurs préjugés, de leurs désauts & de leurs bonnes qualités, de leurs vertus & de leurs vices. La connoissance des anciens Peuples ne nous est véritablement utile, que lorsqu'elle sert à nous préserver des vices qu'on leur a justement reprochés, & lorsqu'elle nous met en état de ses surpasser en ce qu'ils avoient de bon & de louable.

Il est cependant bien des choses extérieures qui ne doivent pas être négligées, quoiqu'elles ne soient, en quelque manière, que l'écorce de l'homme. Il nous importe sans doute peu de sçavoir de quels alimens les Celtes se nourissoient, quelle étoit leur manière de s'habiller, quelle étoit la forme de leur bouclier, de leur lance, & de plusieurs autres armes qui ne sont plus d'aucun usage; toutes ces choses servent néanmoins à distinguer les Celtes des autres Peuples qui vinrent s'établir successivement en Europe.

Réflexion préliminaire. Les véritables Coutaines des Celtes doivent être recherchées parmi les Pouples qui n'entre-enoient aucun commurce avec les Natans étrangères.

Les véritables Coutumes des Celtes doivent être recherchées parmi les Peuples, qui n'entretenoient aucun commerce avec les Nations étrangères; ils n'avoient pas eu occasion d'en adopter les idées & les usages. C'est la seule régle qui puisse servir à distinguer ce qui appartient en propre aux anciens Habitans de l'Europe, de ce qui leur étoit venu d'ailleurs. Les usages communs à tous les Celtes sont des restes de l'ancienne manière de vivre des Scythes. Jules-César remarque, par exemple, que ples enterremens des Gaulois sont magnisques & somptueux à leur paulière (1). On jette, dit-il, dans le seu, ce qui faisoit plaisir pau défunt, même les animaux. Il n'y a pas sort long-tems que l'on prûloit avec le Maître les Esclaves & les Clients qu'il avoit affecte propriété des commesses des Clients qu'il avoit affecte propriété des commesses des clients qu'il avoit affecte propriété des commesses des clients qu'il avoit affecte propriété des clients qu'il avoit affecte propriété des commesses des clients qu'il avoit affecte propriété des commesses des clients qu'il avoit affecte propriété des commesses des clients qu'il avoit affecte propriété des clients qu'il avoit affecte propriété des commesses des clients qu'il avoit affecte par les commesses des commesses des clients qu'il avoit affecte par les commesses des commesses de commesses des commesses des commesses des commesses des commesses des commesses des commesses de commesses de commesses des commesses des commesses des commesses de commesses des commesses des commesses de commesses des commesses de commesses de commesses des commesses de commesses d

Du tems de Jules-César, les Gaulois conservoient donc, au moins en partie, l'ancienne Coûtume des Scythes, qui, dans les obséques des perfonnes de considération, bruloient avec les corps des Grands-Seigneurs leurs Femmes, les Clients (2) qui s'étoient dévoués à vivre & à mou-

⁽¹⁾ Voy. Cafar. lib, VI. cap. 19.

⁽²⁾ Ce sont les Soldurii, dont il sera fait mention ailleurs.

rir avec eux, leurs Domestiques, leurs Chevaux; leurs Chiens & leurs Armes. Au contraire, les usages qui sont particuliers à quelqu'un des Peuples Celtes ont ordinairement une origine étrangère. La Polygamie, par exemple, inconnue à la plûpart des Nations Celtiques, étoit commune & permise parmi les Thraces (3). Ils l'avoient reçue des Grecs, & des Peuples de l'Asie mineure. Il faut dire la même chose des Temples, des Idoles & d'une infinité de Cérémonies que les Celtes ne recurent que fort tard : les unes leur venoient des Carthaginois, les autres des Romains, d'autres enfin des Grecs qui les avoient euxmêmes reçues des Phéniciens & des Egyptiens.

Quant on lit, avec quelque attention, l'ancienne Histoire de l'Europe, on voit la barbarie se retirer par degrés des Provinces Méridionales, & se concentrer dans le fond du Nord. La raison n'en est pas difficile à découvrir. Les Peuples Scythes, ou Celtes, se civiliserent insensiblement, à mesure que les Nations policées, qui avoient établi les premières Colonies le long des Côtes de l'Espagne, des Gaules, de l'Italie, & de la Gréce, pénétrerent plus avant dans le Pays.

CHAPITRE

Les Peuples Celtes, Maîtres de la plus grande partie de l'Europe, demeuroient les uns sous un climat tempéré, ou même chaud, les autres dans des Pays extrêmement froids : cependant ils ne laissoient pas divers avande se ressembler tous. Ils avoient une taille grande (1), beaucoup d'embonpoint (2), les chairs blanches & molles (3), les couleurs vi-

de la Nature

⁽³⁾ Voy. Solin. cap. XV. p. 214.

⁽¹⁾ Voy. Calpurnii Flacci Declamat. 2. Strab. IV. p. 195. Paufan, Phoc. XX. p. 847. Amm. marcell, lib. XV. cap. XII. p. 106. lib. XXXI. c. III. p. 620. Appian. Celtic. p. 1220. Diod. Sic. V. 212. Arrian. Exped. Alexandri, p. 11. Flor. L. 13. Silius Ital, XV. v. 715. Camill. ap. Liv. V. 44. Marilius ap. Liv. XXXVIII. 17. Strab. IV. 200. VII.290. Tacit. Agric. cap. 2. Germ. cap. 4. Cafar. I 39. IV. 1. Pompon. Mela. lib. III. cap. III. P. 75. Columella de re Rustic, lib. III. c. VIII p. 225. Vegetius de re milit, lib I cap. 1, Vitruv. lib VI. cap. I. p. 104. Hegelipp, lib. II. p. 448. Manilius Aftronomic. lib. IV. p. 102. Ilidor. Orig. lib. IX. cap. II. p. 1006. Chronic. p. 731.

Plutarch. Paul. Æmil. tom. I. 264. Procop. Vandal. lib., I. cap. II p. 178. Eunapius Sardenf. de Gothis in Except. Legat. p. 18. Q. Curt. lib. IV. cap. 13. Plin. lib. V. cap. XXII. p. 695.

⁽²⁾ Voy. Silius Ital. lib. XVI. p. 47 t. lib. IV. V. 154. Ainmian, Marcell. lib. XV. cap. XII. p. 106. Diod. Sic. V. 212. Appian. Celtic. p. 1220, Livins XXXIV. 47. XXXVIII. 21. Virgil. Eneid. VIII. v., 660. Itidor. Orig. XIX, cap. XXIII. p. 1300. Plin. Hist. Nat. lib. II. cap. LXXVIII. p. 230. Hieronym. in vita Hilar. tom. I. p. 199. Vitruv, lib. Vl. cap. 1 p 104. Procop. Vandal. lib. I. cap. II. p.-178. Aristot. Problem. Sest. XIV. n. 14.

⁽³⁾ Voy. les autorités citées, note (2) ci-d.

ves, les yeux bleus, le regard farouche & menaçant (4), les cheveux blonds & épais (5), un tempéramment robuste (6); ils résistoient également à la faim, au froid, au travail, & à la fatigue.

Ils avoient une grande raille.

La taille des Scythes & des Celtes paroissoit si monstrueuse aux Grecs, que leurs Poetes en font ordinairement des Géants (7). Les Poëtes & même les Historiens Latins en parlent à peu-près dans les mêmes termes. Les plus grands des Romains paroissoient petits auprès des Germains, des Bretons, & des autres Celtes (8). C'est la raison pour laquelle Sidonius - Apollinaris appelle les Bourguignons (9) des hommes de sept pieds. Jules-César, parlant des Germains (10), attribue leur grande stature aux viandes grossières dont ils se nourissoient, à l'exercice continuel auquel on les accoutumoit, & à la manière dont ils étoient élevés. Les esprits animaux n'étant épuisés dans la jeunesse, ni par l'étude, ni par le travail, ni par aucune occupation gênante, étoient tous employés à l'accroissement du corps. Pline l'attribue au climat (11). Les chaleurs étant fort tempérées en Germanie, il ne s'y faisoit ni une si sorte transpiration, ni une consomption d'humeurs aussi grande que dans les Pays plus chauds. Tout cela pouvoit y contribuer pour quelque chose; mais n'y a-t-il pas sur la terre des hommes de différentes espéces? On trouve dans le fond du Nord de véritables Pigmées; c'est-à-dire, des Lappons. Il y avoit, au contraire, en Afrique une race d'Ethyopiens qui ne le cédoient point aux Germains pour la taille (12). Il est fort douteux que les Lappons parvinssent jamais à la hauteur de six pieds, dans quelque Pays qu'on les transplantât.

⁽⁴⁾ Voy. Claudian. in Rufin. lib. II. v. 110. Lncan. VII. v. 231. Diodor. Sic. V. 213. Amm. marcell. XV. cap. XII. p. 106. Tacit. Germ. cap. 4. 30. Horati Epod.' XVI. v. 7. Juvenal. Satyr. XIII. v. 164. Aufon. Edyll. VII. Cxfar. I. 39. Vitruv. VI. cap. I. p. 104. Sidon. Apoll. lib. VIII. ep. 9. Plutarch. Paul. Emil: tom. I. 264. Herodot. IV 108.

⁽⁵⁾ Voy. Diod. Sic. V. 14. Claudian. in Rufin. II. v. 110, Idem de Laud, Stilic. II. v. 240, Luean. I. 402. 435. Virgil. Eneid. VIII. 659. Strab. IV. 200. Manil. Aftron lib IV. p. 102. Juvenal. Satyr. XIII. v. 164. Plin. II. c. LXXVIII. p. 230. Martial. Epigr. v. 69. Aufon. Edyll. VII. Claudian. in Eutrop. I. v. 380. Idem de IV. Conf. Honorii. y. 446, & de Bello Getico, y. 437. Pro-

cop. Vand. lib. I. cap, II. p. 178. Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 620. Valer. Flac. Argon. lib. VI. v. 60.

⁽⁶⁾ Silius lib. III. v. 326. Justin. XLIV. 2. Amm. Marcell. XV. cap. XII. p. 106. Tacit. Germ. 4. Seneca de ira lib. I. cap. II. p. 398. Isidor. Orig. lib. IX. cap. II. p. 1006. Idem Chronic. p. 730. Justin. lib. II. cap. 3.

⁽⁷⁾ Voy, ci-deffus, p. 43. 44. 51. 52. 53. 104

⁽⁸⁾ Appian. Celtic. p. 1192. Strab. IV. 200.

⁽⁹⁾ Sidonius Apollin. lib. VIII. ep. 9,

⁽¹⁰⁾ Voy. Cafar. IV. 1.

⁽¹¹⁾ Plin. lib II: cap. LXXVIII. p. 230.

⁽¹²⁾ Plin. lib. II. cap. LXXVIII. p. 230.

A Dieu ne plaise, cependant, que l'on doive révoquer en doute ce que nous dit l'Ecriture-Sainte, lorsquelle nous présente le genre humain descendant d'un seul homme. Mais, la création de l'homme, la longue vie des Patriarches, la conservation de l'homme, des plantes & des animaux, au milieu d'un déluge universel, sont des miracles de la puissance Divine; il n'est pas hors de vraisemblance, que, par un semblable miracle. Dieu eût mis une différence si sensible entre les divers descendans d'Abraham ou de Noé, que l'on pourra distinguer jusqu'à la fin du monde les Germains des Lappons, les Peuples blancs des Peuples noirs, ceux qui ont les cheveux crêpés de ceux qui les ont longs & flottans (13).

L'embonpoint des Celtes, quoiqu'en ayent pensé les Anciens, venoit infailliblement de la manière dont ils se nourrissoient, & sur-tout avoient beaude la biére; cette liqueur étoit la boisson commune (14) de tous les bonpoiat. Peuples de l'Europe, avant qu'ils eussent appris des Orientaux à planter la vigne, & à faire du vin. Au moins est-il certain qu'on ne trouve plus, soit en Espagne, soit dans les Gaules, soit parmi les autres Peuples qui ne font plus usage de la biére, autant de gens d'une vaste

Les Celtes

(13) M. Pelloutier étoit trop instruit pour ne pas comprendre combien fon opinion étoir opposée à l'Histoire de Moise. Il a cru' se tirer d'embarras en recourant à un miracle; mais estil permis d'en supposer gratuitement? Peur-on admettre des miracles dont l'Ecriture Sainte ne parle pas , des miracles que rien ne laisse entrevoir ? D'ailleurs, en admertant les idees de M. Pelloutier , comment se pourroit-il que les individus de la même, espèce se fullent tous réunis? Auroient-ils choisi de préférence le climar qui convient à leur espèce ? Se serojent-ils, accordes à former ces nuances, que les climats indiquent; car les deux extrémités d'un Peuple ne se ressemblent pas toujours parfairement ? Les migrarions , les guerres , ce reflux des Peuples d'un Pole à l'autre n'euffentils pas renversé totalement ce choix que les Peuples anroient fait d'un climat relatif à leur espéce? Cependant les Pygmees sant encore en Laponie; les Négres habitent les Pays brûlés par les ardeuts du soleil &c. . . . Les exporta- [.leurs y ont certainement contribué. tions & les voyages ont certainement produit | quelques différences; mais le général répond

au physique du climar, & cette Loi que le Créateur a imprimée à la Terre paroit être éternelle. Des hommes transplantes d'un Pays dans un auue ne perdrontique par des degrés insensibles ce qu'ils tiennent du climat qu'ils ont habité; il faudra des siècles pour opérer un changement considérable, si le concours des Sexes n'y contribue; mais enfin ce changement s'opérera. C'en ainsi que les plantes transportées d'un Pays, à un sautre s'abatardissent ou deviennent plus belles, avec cette différence que l'action du climat s'y manifeste plus promptement; la raifor n'en est pas disticile à donner : les plantes tiennent plus immédiatement à la terre. M. Pellourier s'est livré sans réserve à son opinion. Il ne veut pas que les chaleurs excessives avent énervé les Gaulois & les Germains qui passerent les uns dans l'Asie mineure, les autres en Italie, en Espagne & en Afrique. Cette affertion est contraire à l'expérience : d'autres caufos peuvent y avoir concouru; mais les cha-

(14) Voy. ci-dessous, chap. III. p. 122, & suiv.

corpulence qu'en Allemagne, & dans les autres Provinces du Nord où l'on use encore de cette boisson. 10 phos

Les Celtes avoient des chairs blanches & des couleurs vi-

Pline, parlant des Peuples septentrionaux, attribue (15) la beauté de leur teint & de leur chevelure à la rigueur du climat. On sent bien, en effet, que ces Peuples étoient moins exposés à être hâles & brûlés par les ardeurs du Soleil, que les Habitans de l'Italie ou de l'Afrique. Cependant on auroit pû objecter à Pline que les Celtes d'Espagne & d'Italie (16), les Galates de l'Asse mineure étoient blancs & blonds comme les Peuples septentrionaux; & qu'auroit à il allegué pour la défense de son opinion? Auroit-il répondu que ces Peuples tenoient encore quelque chose de la constitution du Pays d'où ils sortoient? Mais les Celtes d'Espagne y étoient établis depuis des tems immémorables. les Gaulois de l'Asie mineure étoient encore blancs plus de cent ans après y avoir passé; ils avoient d'ailleurs toujours été voisins de la Gréce. Les hommes tiennent bien tous quelque chose de la position des Pays où ils sont établis; cependant on ne sçauroit croire que la diversité du terroir & du climat suffise pour rendre raison de la différence qu'on trouve entre les hommes, par rapport aux qualités du corps & de l'esprit.

Lee Celtes avoient des yeux bleus.

Aristote (17) prétend que les Peuples septentrionaux ont les yeux bleus (18), parce que le froid excessif, qui régne dans ces Contrées. empêche la chaleur naturelle de transpirer & de s'évaporer aussi facilement que dans les Pays chauds. Peut-être auroit-il mieux valu laisser le problême indécis, que de le résoudre d'une manière si peu satisfaifante. Solin (19) fait, sur cet article, une réflexion qui n'est pas plus folide. "Les Albaniens, dit-il, qui étoient un Peuple Scythe de l'A-» sie, voyent mieux de nuit que de jour, parce qu'ils ont les yeux » bleus.' «

Ils avoient

le regard fa-

naçant.

Le regard farouche & menaçant, qu'on attribue assez généralement aux anciens Celtes, venoit, selon les apparences, de la sérocité de ces rouche & me-Peuples, qui ne la dépouillerent que fort tard. Ennemis des Nations étrangéres, se défiant sur-tout des Grecs & des Romains, qui en vou-

loient

⁽¹⁵⁾ Voy. ci-dessus, p. 118., note (11), 1011

⁽¹⁷ Voy. ci-deff., p. 118. note (11). & Aristot. -casius; fignisie bleu. Problem. Sect. XIV n. 14

avoient les yeux verds. Hift. de France avant Clo-(16 Voy. ci-d., p. 117.118, notes (2), (3) & (5). | vii ; p. 247 On ne fçait d'où il l'a pris; γλαυκοί.

ir (19, Solin. cap. XXV. p. 235. Plin. Hift: Nat. (18) Mezerai pretend que les Germains VIII 2. A. Gell. lib. 1x. cap. 1v. p. 247. ... 1217

loient à leur liberté, ils les regardoient rarement de bon œil. De-, puis qu'ils font fortis de la barbarie, ils ont perdu ce regard fier & terririble, auquel on les reconnoissoit autrefois.

Les Historiens donnent quelquefois aux Scythes & aux Celtes une chevelure blonde; d'autrefois ils disent que ces Peuples avoient des che care cheveux roux. Il n'y a point en cela de contradiction. Ces Peuples avoient naturellement les cheveux blonds; mais ils n'épargnoient rien pour les rendre rouges & ardens : cette couleur leur paroissoit infiniment plus belle.

- Au reste les cheveux blonds étoient, sans doute, extrêmement rares parmi les Grecs & les Romains. Aulu-Gelle (20) met au nombre des choses incroyables ce qu'Aristée de Préconnese, & plusieurs Auteurs Grecs du même ordre, ont dit de certains Peuples Scythes, » que leurs » enfans apportoient au monde des cheveux qui étoient précisément » de la même couleur que ceux de nos Vieillards. « A la vérité, Solin ne conteste pas le fait; mais il assure que la chose a paru si extraordinaire, que l'on a cru devoir donner à la Nation un nom qui exprimât cette grande merveille. » On les appelle, dit-il, (21) Albaniens, » parce qu'ils naissent avec des cheveux blancs. « De semblables remarques prouvent, non-seulement que les Grecs n'ont connu que très imparfaitement les Peuples septentrionaux, mais encore que les Romains se sont bien souvent contentés de copier les Auteurs Grecs : ils n'ont fait aucune recherche sur les choses qu'il étoit le plus facile de sçavoir; & ils étoient plus a portée que les Grecs de connoître les Peuples septentrionaux.

Le tempérament robuste & vigoureux des Celtes doit moins être re- Ilsavoient un gardé comme un présent de la nature, que comme le fruit de l'éduca- robuste & vition qu'ils recevoient, & de leur manière de vivre. Des Peuples, qui n'avoient d'autre métier que la guerre, qui pensoient que la véritable

Les Albanois sont donc les Scythes qui demeuroient sur le Mont Caucase, & les Ibéres, leurs voisins, ceux qui étoient établis au-delà de cette chaine de Montagnes. (Voy. ci - dess'es, page 90-91.) Justin dit au Livre XVII. chap. 3. de son

_ (20) Voy. A. Gell. lib. 1x. cap. 1v. p. 247. (21) Solin XXV. 232.) Les Albaniens portoient déjà ce nom avant que les Romains eussent paffé en Alie. Il n'est donc pas possible de lui donner une étymologie Latine. On a déjà remarque dans le Livre precedent, ch. XV. p. 102. Histoire : Albani Hereulem ex Italia ab Albano 104. qu'Albe signifioit dans la Langue des Cel- | monte fecuti dieuntur. On entrevoit dans cette Fates une Montagne, & Albion, un Montagnard. | ble la véritable figuification du nom d'Albani.

gloire ne se moissonne que dans un champ de bataille, devoient s'étudier naturellement à augmenter autant qu'il étoit possible les forces du corps; ils devoient s'accoutumer de bonne heure aux fatigues & aux incommodités qui font inséparables de la profession des armes. C'étoit aussi l'unique étude des Celtes, depuis la jeunesse la plus tendre jusqu'à l'âge décrépit. Ces corps de ser s'amollirent insensiblement, à mesure qu'ils commencerent à connoître & à goûter les douceurs de la paix. Le mal ne fut peut-être pas grand. Les forces du corps font nécéssaires à l'homme: la guerre est inévitable en mille occasions; mais, s'il ne faut pas les négliger, s'il est à propos de former les jeunes gens aux travaux militaires, n'est-il pas infiniment plus utile de cultiver les facultés de l'ame, de régler ses idées & ses désirs, de retrancher, s'il est possible, tout ce qui donne occasion aux injustices & aux guerres?

Le tempera ment des Celtes supporfroid que la chaleur,

Les Auteurs remarquent assez généralement que les Gaulois & les Germains (22) résistoient beaucoup mieux au froid qu'à la chaleur; l'artoit mieux le deur du soleil leur étoit en quelque manière insupportable. Pourroit-on être surpris que des armées, sorties d'un Pays froid (23), ayent été incommodées, dans le commencement, par des chaleurs auxquelles le foldat n'étoit pas accoutumé? Un corps, chargé d'humeurs & d'embonpoint, ne doit-il pas naturellement fouffrir beaucoup plus de la chaleur, qu'un corps sec & nerveux? Mais, du reste, il est constant que les Gaulois qui allerent s'établir dans l'Asie mineure, que les Germains, qui, dans la décadence de l'Empire Romain, envahirent une partie de l'Italie, de l'Espagne & de l'Afrique, s'accoutumerent au climat de ces Contrées; ils y conserverent long-tems toute leur vigueur. S'ils la perdirent dans la suite, ce ne sut pas qu'ils eussent été énervés par les chaleurs excessivés que l'on ressent dans ces Contress. Ce qui contribua le plus à les affoiblir, c'est qu'ils changerent insensiblement leur ant cienne manière de vivre, pour adopter celle des Peuples au milieu desquels ils s'étoient établis.

Le tempérament des Celpoint à la fatigue.

On a remarqué aussi que la vigueur des Peuples Celtes ressemres ne duroit bloit, en quelque manière, à un feu de paille. » Les Germains, disoit " Tacite (24), font d'une taille avantageuse, terribles dans un pre-

⁽²²⁾ Voy. Livius XXXV. 5. XXXVIII. 17. Ta- | chap. XII.; que le climat des Gaules étoit au-

cit. Germ. 4. & Hist. Iib. II. cap 32. 93. | trefois beaucoup plus froid qu'aujourd'hui. (23) On a montré dans le Livre précédent, (24) Tacit. Germ. 4. Appian. Celt. p. 1192.

mier effort, peu capables d'un travail fatiguant & continu. » Tite-Live & Florus (25) disent la même chose des Gaulois. » Dans le pre-" mier choc, ils font des efforts qu'aucun homme ne scauroit éga-" ler. Quand il faut revenir à la charge, ils sont plus foibles que des » femmes. « Ce n'étoit donc pas la foiblesse de leur tempérament qui les rendoit incapables de soutenir un long travail. Ils avoient une vigueur & des forces extraordinaires; mais ils ne sçavoient pas les ménager (26). Ils agissoient comme ces esprits violens & séroces, qui veulent tout emporter d'emblée. Se livrant aveuglément à l'impétuosité de leur tempérament, ils alloient au combat avec une ardeur trop vive pour fe soutenir long-tems. Rencontroient-ils dans leur chemin des obstacles & des difficultés auxquelles ils ne fussent pas préparés, leur activité tomboit d'elle-même : ils fe rebutoient avec la plus grande facilité.

CHAPITRE HI.

L'ANCIENNE manière de vivre des Peuples Celtes nous fera recon- Manière de noître facilement que l'Europe étoit autresois habitée par la même Na- ples Celtes. tion; qu'au lieu de tirer leur origine ou des Egyptiens, ou des Phéniriens, qui étoient déjà policés lorsqu'ils envoyerent des Colonies dans les Pays étrangers, les Celtes descendent véritablement des Scythes, c'est-à-dire, d'un Peuple sauvage & barbare, d'un Peuple qui n'avoit encore aucune connoissance des avantages que l'homme peut tirer de son industrie, ou du Pays qu'il habite.

Les Scythes menoient une vie simple & frugale. Soit qu'ils ne connussent pas encore l'Agriculture & les douceurs qu'elle procure au genre ruits que la humain, soit qu'ils la regardassent comme une occupation basse & ser- terre produit naturellevile, qui ne convenoit point à des Guerriers, soit qu'ils sussent dans ment, de sa l'opinion que le climat & les terres de la Seythie n'étoient point lait & de la propres à produire les bleds & les fruits que l'on recueilloit dans troupeaux, les autres Pays; soit enfin qu'ils ne crussent pas devoir se donner beaucoup de soins pour multiplier le nombre & la diversité des alimens, pour se procurer des délicatesses qui ne servoient, selon eux, qu'à affoiblir le corps & amollir le courage : il est toujours certain que la plu-

Les Seythes vivoient des

⁽²⁵⁾ Livius X. 28, xxxv111, 17, Flor, II. 4. (26) Voy. ci-dessous, chap. XIV. & XVI.

part des Scythes (1) négligoient presqu'entiérement l'Agriculture. Les fruits que la terre (2) produit naturellement, la chasse (3), le lait & la chair de leur troupeaux (4) leur fournissoient abondamment les choses nécéssaires à la vie; ils ne se soucioient point des alimens que l'homme n'obtient qu'à force de travail, & à la sueur de son front. Hérodote observe (5) que ceux des Scythes qui semoient quelque peu de bled, ne s'en servoient pas pour faire du pain, mais uniquement pour le rôtir, c'est-à-dire, pour en faire de la biére & de la bouillie.

Les Peuples Celtes fe nourriflo ent anciennement de la même manière que les Scythes.

Les Nations Celtiques retinrent long-tems cette manière de vivre. Par exemple, les Peuples établis dans les Montagnes du Portugal (6), où les Carthaginois & les Romains n'avoient pu les forcer, se nourrissoient des alimens les plus simples; au défaut de l'huile, qui leur étoit inconnue, ils faisoient tous leurs apprêts avec du beurre. Ils ne mangeoint du pain qu'en deux faisons de l'année, encore le faisoient-ils avec des glands. à la manière des Pélasges (7) de l'Arcadie.

Les Gaulois apprirent des ture des terres, des vignes & des oliviers.

Justin remarque (8) que les anciens Habitans des Gaules apprirent apprirent des Grecs établis à Marseille la manière de cultiver les terres, de tailler la vigne, & de planter des oliviers. La Colonie de Marfeille fut fondée par les Phocéens, sous le régne de Tarquin l'ancien (9), vers l'an 153 de Rome, 600 ans avant J. C. Ce n'est donc que depuis ce tems-là que les

> (1) Voy. Herodot. IV. 19. Strab. VII. 307. Dio. Chrysoft. Orat. LXIV. p. 596.

> (2) Justin. II. 2. Herodot. IV. 46. ap. Cicer. Tuscul. Quast. V. p. 3600. Amm Marcell. lib. XXII. cap. VIII. lib. XXXI. cap. III. p. 317.619.)

(3) Voy. ci-dessous, chap. XIII.

(4) Voy. les notes précédentes. On fçait que le nom de Galactophages, que les Grecs donnoient aux Scythes, fignifie des hommes qui se nourriffent de lait. (Voy. Homer, Illiad XIII. v. 6. Strab, I. p. 4.)

(5) Herodot. IV. 17.

(6) Voy. Strab. III, 155. Justin. XLII, cap. 2.4. Plin XVI. cap. 5.) L'Histoite fabuleuse d'Espagne portoit qu'un Prince nommé Habis avoit appris aux Tarrésiens à cultiver la terre, & à ne plus se nourrir de fruits sauvages. (Voy. Justin. XLIV. 2.)

(7) Ælian. Var. Hist. lib. III. cap. 39.

(8) Voy. Justin, XLIII. 4. Macrob. in somn. Scipion, lib, II- cap, X. p. 108.

(9) Voy. Justin. XLIII. 3.) Mattianus Heracleotes v. 210. dit que la Colonie de Marseille fut établie 120, ans avant la bataille de Salamine. Cette bataille se donna, selon Diodore de Sicile, lib. XI. p. 242. & seq. l'an 1. de la LXXV. Olympiade. La fondation de marfeille tombe par conséquent sur l'an 1. de la XLV. Olympiade, de Rome 154. & 600. ans avant J. C. Fenestella avoit aussi remarqué que, vers le même tems, l'on vit pour la première fois dés Oliviers en Italie. (Voy. Plin. Hift. Nat. lib. XV. cap. 1. p. 167.) Il y a apparence que les Phoceens porterent la Vigne & les Oliviers, nonseulement dans les Gaules, mais aussi en Espagne & en Italie. Herodote remarque qu'ils négocioient dans tous ces Pays avant le rems de Cyrus. (Vey. Herodot, I. 163.) D'autres, au contraire, renvoyent la fondation de Marseille à la LX. Olympiade. (Voy. Petav. Rat, Temp. lib. II. p. 95. & les notes sur le passage de Justin XLIII. 3."

Gaulois ont commencé à connoître l'Agriculture & les dissérentes sortes de fruits & d'alimens qu'elle procure à l'homme. On comprend même facilement qu'il dût se passer beaucoup de tems avant que les Peuples qui demeuroient dans le cœur du Pays, eussent appris de ceux qui étoient voisins de Marseille à faire valoir leurs terres. Aussi Strabon remarque-t-il (10) que les Gaulois apprirent l'Agriculture, les uns des Marseillois, les autres des Romains, qui n'ont rien possédé dans les Gaules au-delà des Alpes, avant l'an 600 de Rome. Le même Géographe infinue ailleurs (11) que les Gaulois ne s'appliquerent à l'Agriculture que par force. Ces Peuples guerriers aimoient beaucoup -mieux manier l'épée & la lance que la charrue & le foc; ils ne purent se résoudre à faire le métier de Laboureurs, que lorsqu'on les força à quitter celui des armes.

Les Germains ne furent guère connus avant le tems de Jules-César. Ce Général passa le premier le Rhin à la tête d'une armée Romaine (12), Germains l'an de Rome 699, sous le Consulate de Cn-Pompée & de M. Licinius- me que celle Crassus. Ce qu'il rapporte dans ses Commentaires de la manière de vivre de ces Peuples, montre clairement qu'elle ne différoit en rien de celle des Scythes. » Les Suèves (13) consumoient peu de bled; ils vi-» voient en partie du lait & de la chair de leurs troupeaux (14), en » partie de la chasse à laquelle ils prenoient beaucoup de plaisir. Les » Peuples Germains (15), en général, faisoient peu de cas de l'Agri-» culture; leurs alimens ordinaires étoient du lait, du fromage & de » la chair. «

Les Germains vivoient avec la même simplicité du tems de Tacite & de Pline, c'est-à-dire, plus de cent ans après César. Le premier remarque (16) » que les alimens dont les Germains se nourrissoient

La manière de vivre des

⁽¹⁰⁾ Voy. Strab. lib. 1V. p. 181.

⁽¹¹⁾ Strab. lib. IV. p. 178.

⁽¹²⁾ Cæfar. IV. 16.

⁽¹³⁾ Les Sueves étoient, du tems de Jules-César', l'une des plus puissantes Nations de la Germanie.

⁽¹⁴⁾ Cafar. IV. 1. Plin. lib. II. cap. LXXVIII. p. 230, Strab. VII. 29 t.

⁽¹⁵⁾ Voy. Cxfar. IV. 22.) Jules-Céfar remarque que dans les îles que le Rhin forme à son embouchure, il y avoit des Sauvages, qui ne vi-

voient que de poisson, & des œufs de certains oiseaux. (Voy. Casar. IV. 10.) Xenophon de Lampsaque appelloit ces îles Oonas, les îles des œufs; il les plaçoit dans la Met Baltique. (Voy. Plin. 1V. cap. X111. p. 474. Solin. c. XXX. p. 244. Pompon. Mela. lib. III. cap. VI. p. 82.) Pline assure avoir vu sur les bords de l'Océan des Peuples qui ne vivoient que de poisson. (Plin. Hist. Nar, lib. XVI. cap. I. p. 224.)

⁽¹⁶⁾ Voy. Tacit. Germ. 23.

126

» étoient fort simples : c'étoient des pommes sauvages, (17) de la venaison " fraîche, du beurre (18) & du fromage. « Le second ajoûte (19) » que le beurre n'étoit même que pour les riches, & qu'on le servoit, comme " un mets délicat, sur les tables des Grands. «

Ce n'est pourtant pas que les Germains ne semassent déjà quelque bled, du tems de Pline, de Tacite, & même du tems de Jules-César; mais ils n'avoient pas encore appris à en faire du pain : ils ne l'employoient, à l'exemple des Scythes, qu'à cuire de la bouillie & de la biére (20).

On n'entrera pas dans un plus grand détail sur cette matière. Ceux qui voudront consulter les Auteurs, qui en ont parlé, pourront se convaincre que tous les autres Peuples Celtes (21), même les Grecs (22) & les Perses (23), ne connoissoient anciennement d'autres alimens que ceux dont les Scythes se nourrissoient.

La biére étoit la boiffon commune des Peuples Celtes.

Il suffira de dire un mot de la boisson dont les Celtes usoient anciennement. Les Peuples Nomades, qui n'avoient aucune connoissance de l'Agriculture, buvoient, comme les Scythes, du lait (24) & de l'eau pure, ou détrempée avec du miel. Ceux, au contraire, qui semoient du froment, de l'orge, ou du millet, s'en servoient pour saire de la biére (25), qui étoit la boisson la plus commune des Celtes. Elle portoit divers noms dans les différentes Provinces de l'Europe. Les Espagnols l'appelloient Celia, ou Ceria (26). Les Gaulois, Cervisia ou Zythus (27). Les Pannoniens, les Dalmatiens, & les autres Peuples de l'II-

⁽¹⁷⁾ Plusieurs autres Auteurs disent la même chofe. (Voy. Senec. de Provident. cap. 1V. p. 386. Panegyr. Constant. dict. inter Paneg. Vec. cap. XXIV. p. 248). On affure austi que les Germains mangeoient de la chair crue. (Voy. Pompon Mela, lib. III. c. III. p. 75. Exc. Dion. ap. Vales. pag. 634. Bardes. apud Euseb. Præp. Evang. lib IV. cap. X. p. 274.)

⁽¹⁸ On fuit ici la version d'Ablancourt. Le Latin porte simplement Lac concretum, du lait

⁽¹⁹⁾ Plin. XXVIII. cap. IX. p. 603.) Cafaubon prouve, par un passage d'Aristore, que les Grecs avoient appris des Scyrhes à faire le beurre, & que le nom même de Burnpor étoit Scythe. (Voy. Cafaub. ad Athen. lib. X. cap. XIV. p. 745.) On dit en Allemand Butter,

⁽²⁰⁾ Voy. Plin. lib. XVIII. cap. XVII. p. 414. Dio. Cass. lib. XLIX. p 413.

^{. (21)} Strab. IV. 200-202, Joinand. cap? XXI.

⁽²²⁾ Varro R. R. lib. I. cap II. p. 3 14. Justine II. 6. XIII. 7. in fine.

⁽²³⁾ Voy. Herodot. I. 71.

⁽¹⁴⁾ Herodor. I. 216. Jornand. cap LI. p. 688, Athen. 11, 6. IV. cap. x111. p. 114. Steph. de urb. p. 410. Diod Sic. V. 211. 215.

⁽²⁵⁾ Amm. Marcell lib. XV. cap XII p. 106. Plin. lib. XVIII. cap. XVII. p. 414 Dio. Caff. lib. XLIX. p. 413. Sttab. 111. 155 IV, 200-202. Jornand. cap XXI. p. 688. Athen. I. 14. Tacit.

⁽²⁶⁾ Flor. II. 18. Orof. lib. V. c. VII. p. 259.

⁽²⁷⁾ Voy. Plin. lib. XXII. cap. XXV. p. 2345

lyrie, la nommoient Sabaja (28). Les Thraces, les Phrygiens, & les Péoniens (Peuple voisin de la Macédoine), lui donnoient le nom' de Britum (29), qui approche beaucoup de l'Allemand Bier (30). Elle étoit connue chez les Scythes qui demeuroient au-delà du Danube, sous le nom de Meth ou de Camus (31). D'autres Peuples enfin l'appelloient Carnus (32).

- Au reste, la biére se faisoit partout de la même manière (33), & comme on l'a fait encore aujourd'hui. On mouilloit le grain (34) pour le faire germer: on le féchoit au feu; ensuite on le faisoit moudre ou piler: on le détrempoit avec de l'eau, &, quand la liqueur avoit fermenté, on en cuisoit de la biére. C'est certainement ce qu'Hérodote a voulu infinuer, lorsqu'il dit (35) que quelques Peuples Scythes semoient du froment pour le faire griller. Pline, qui sur cet article est entré dans un grand détail, ajoute (36) que les Espagnols & les Gaulois se servoient des lies ou de la levure de la biére, en place de -levain, ce qui rendoit leur pain plus léger. Cet usage a lieu en Allemagne, & dans les Provinces du Nord. On n'auroit pas parlé de ces minuties, si elles ne servoient à confirmer que tous les Peuples de l'Europe avoient anciennement la même manière de vivre, & qu'elle s'est confervée plus long-tems parmi les Peuples septentrionaux.

Le vin a été long-tems inconnu aux Celtes aussi - bien qu'aux Scy- -Les Peuples thes. Diodore de Sicile dit que, de son tems (37), les Celtes l'ache-commencé

Diod. Sic. V. 211.) Diodore dit que les Gaulois 465. Hieronym, ad Efai. lib. v1, cap. x1x. p. 78.) appelloient la biére Zythus. Si ce nom étoit en usage dans les Gaules, il y avoit été porté d'Egypte, où la Biére étoit ainsi nommée (Voy. Diod. Sic. 1. 21. Herodot. 11. 77. Athen. I. p. 26. X. cap 5.) Effectivement, plusieurs Colonies des Gaules, entr'autres celle de Nimes, étoient venues d'Egypte. Gependant Diodore de Sicile peut se servit de Zythus fans prétendre qu'il fut - reçu dans les Gaules; il 'avoit voyagé'en Egypte, & d'ailleurs ce nom étoit en usage parmi les Grees & les Romains. On peut voir dans l'Anshologie une Epigramme que Julien l'Apostat sit sur la Biére qu'il avoit goûtée dans les Gaules. Il y dit qu'elle sent le bouc. (Voy. Julian. Antholog. I. 59. Jos. Scalig. Ep. lib. III. cp. 208. p. 422.)

(28) Amm. Marcel, lib, XXVI, cap. vIII. p.

S. Jerôme étoit originaire de ces Contrées.

(29, Voy. Athen, lib. X. cap, 13.

(30) Les Bretons difent Byer, ber, bir, (Voy. le Distionnaire du Pere de Rostrenen. p. 95.

. (31) Medes, Kaues. Prifcus Rhetor in Exc.

Legat. p. 55.

(32) Voy. Ulpian. Leg. 9. ff. de Tritico, vino, vel oleo). Les Tartares & les Russes ont encore leur Braga, qu'ils font avec de l'avoine, de la farine & du houbion. (Voy. Stralenberg. p. 334.)

(33) Plin. lib. xtv. cap. ult. p. 161.

(34) Orof. lib. V. cap. v11. p. 259. Isid Orig. lib. XX. cap. 111. p. 1317.

(35) Vey. Herodot. IV. 17.

(36) Voy. Plin. lib. xvIII. cap. VII. p. 456.

(37) Voy. Diod. Sic. V. 215.

a boire au vin 8ca pla + cei des vignes.

que sort tate toient encore des Etrangers. Les Liustains (38), établis dans les Montagnes du Portugal, en recueilloient, à la vérité; du tems de Strabon; mais la quantité en étoit si petite, qu'elle se consumoit toute dans une fête qu'ils avoient coutume de célébrer après la vendange. On a déjà remarqué que les Phocéens (39) porterent les premiers la vigne dans les Gaules, 600 ans avant Jesus-Christ; mais, selon les apparences; il se passa plusieurs siècles avant que les Gaulois pensassent à cultiver des vignes. Aussi le vin (40), qui se buvoit dans les Gaules du tems de Posfidonius, y étoit apporté d'Italie, ou du voisinage de Marseille (41). C'est ainsi que le remarque cet Auteur contemporain du grand Pompée, à la suite duquel il sit la plûpart de ses voyages.

Diodore (42) & Varron (43), qui ont écrit après les expéditions de Jules-César, nous apprennent encore qu'alors on ne recueilloit point de vin dans la plûpart des Provinces des Gaules. Il est vrai que, du tems de Tacite (44) & même long-tems avant, (45), les Germains, qui demeuroient le long du Rhin, achetoient du vin des Marchands étrangers. Mais il faut qu'ils n'ayent commencé d'avoir des vignes qu'après le neuvième siécle; dans le partage que les enfans de Louis-le-débonnaire firent des Etats de leur pere, on réserva à Louis-le-Germanique (46) quelques Villes au-delà du Rhin, du côté des Gaules, comme Mayence, Worms, Spire, par la raison qu'il y venoit du vin. Les Pannoniens aussi (47), dont le Pays fournit aujourd'hui à une grande partie de l'Europe le vin d'Hongrie, n'en avoient que très-peu du tems de Dion - Cassius, qui écrivoit son Histoire sous le régne de l'Empereur Sévére.

A l'égard des autres Peuples de la Celtique, il seroit inutile d'entrer dans le même détail. On pourroit déterminer à peu-près le tems où ces Peuples ont commence à connoître le vin (48); mais la chose n'en

⁽³⁸⁾ Voy. Strab. 111. 155,

⁽³⁹⁾ Voy. ci-deffus, p. 124. note (\$).

⁽⁴⁰⁾ Voy. Strab. X1..p. 491.

⁽⁴¹⁾ Voy. ap. Athen. lib. Iv. cap. 12.

⁽⁴²⁾ Diod. Sic. I. 21. V. 211.

⁽⁴³ Voy. Varro R. Ruft. lib. I. c, vit. p. 321.

⁽⁴⁴⁾ Voy. Tacit. Gerin. 23.

⁽⁴⁵⁾ Voy. Athen. II. 6. IV. 13. p. 114.

⁽⁴⁶⁾ Voy. Duchein. Rer. Franc. tom. II p.388.

zerai, Abrégé Chronol. tom. I. p. 317.

⁽⁴⁷⁾ Voy. Dio. Cass. lib. XLIX. p 413.) Herodien remarque que la Ville d'Aquilée faisoit de son tems un grand commerce de vin avec les Peuples qui demeuroient plus avant dans le Pays, & qui n'avoient point de vignes à cause du froid.- (Voy. Herodian. VIII. 5992)

⁽⁴⁸⁾ Le vin étoir encore inconnu à plusieurs Peuples de la Thrace, du rems de Pompouius 🏂 feq. Chronic. Belg. ap. Pistorium p. 58. Me- | Mela; aux Gétes, du tems d'Ovide; à quelques_

vaut guère la peine. Cette liqueur fut pour eux une espéce de poison. Ils étoient naturellement féroces & parésseux; le vin servit à entretenir le penchant qu'ils avoient à l'yvrognorie. Il y eut des Scythes & des Celtes assez sages pour le prévoir. Les Nerviens (49) & les Belges en général, défendoient l'entrée du vin dans leur Pays. Boerebistes, Roi des Gétes (50), fit même arracher toutes les vignes que l'on avoit plantées dans ses Etats. Cet ordre sut donné sur les représentations de Diceneus, Souverain Pontife de leur Nation. On sçait aussir le bon mot du célébre Anacharsis (51). Il exposa au Roi des Scythes les étranges effets du vin, &, lui montrant un farment, cette plante, dit - il, auroit déjà poussé ses jets jusques dans la Scythie, se les Grecs ne prenoient soin de la tailler tous les ans.

Toutes ces précautions furent cependant inutiles. Lorsque les Peuples Scythes & Celtes eurent une fois commencé à connoître le vin. la plûpart d'entr'eux le rechercherent avec fureur; il y en avoit qui portoient cet excès (52) jusqu'à donner un Esclave pour un pot de vin. Aussi a-t-on accusé les Thraces d'être fort attachés au Culte de Bacchus (53): il n'y avoit point de Pays où l'yvrognerie & les bacchanales fussent plus communes. Peut-être qu'après avoir appris des Grecs à cultiver la vigne, ces Peuples adopterent avec plaisir le Culte d'une Divinité qui autorisoit, en quelque manière, tous les excès auxquels ils s'abandonnoient.

Les Celtes prenoient leurs repas affis (54) à terre, ou fur des bancs devant une table; les Orientaux, au contraire, rangoient autour d'une table des lits sur lesquels ils se couchoient pour mieux se délasser. Var- fis devant une ron a remarqué (55) « que les anciens Romains mangoient assis, à » la manière des Lacédémoniens & des Crétois, de qui ils avoient

Peuples Goths, du tems de Jornandes; aux Scythes, du teins d'Anacharsis; aux Perses, du tems de Ciéfus. (Voy. Pomp Mela lib. 11. cap. II. p. 43. Ovid. Trift. lib. 111. Eleg. 10. V. 71. Eleg. 12. V. 13 Jornand. c. L1. p. 688. Athen. lib. 1v. cap 13. p 114 Plutarch. de Sapien. Conviv. tom. 11. p. 150 Herodot. 11b. I. c. 71.)

⁽⁴⁹⁾ Voy. Cafar. I 1. 11. 15.

⁽⁵⁰⁾ Voy. Strab. lib. v 11. p. 304.

^{(5 &#}x27;) Voy. Athen. lib. X. p. 320.

⁽⁵² Voy. Diod. Sic. lib. V. p. 211,

Tome I.

⁽⁵³⁾ Voz. Pompon. Mela, lib. II. cap II. p. 42. Plin. Hift. Nat. 1. XVI. cap. XXXV. p. 275. 276. & ci-dessous, chap. xvIII. vers le milieu.

⁽⁵⁴⁾ Strab. 111. 155. IV. 197. Diod. Sic. y. 212. Athen. ex possid. lib. tv. cap. 12. & ex Theopomp. lib, X. cap. 12. Athen 1. II. cap. 6. Sreph. de urb. p. 410. Tacit. Gerin. 22. 23. Fragm. ex Diod. Sic. in Exc. Valesian. lib. xx1.

^{(55&#}x27; Varron oper. p.204.217. Serv. ad Æneid. VII, v. 176. VIII. v. 176.

» reçu cet usage. » Il n'étoit assurément pas nécessaire de chercher se loin l'origine d'une Coutume qui étoit commune à tous les Peuples de l'Europe, avant que les Phéniciens & les Egyptiens eussent envoyé des Colonies dans cette partie du monde. Les Lacédémoniens l'avoient reçue des Pélasges (56), de qui ils descendoient. Ces Pélasges l'avoient aussi portée dans l'île de Créte (57). Pour revenir aux Celtes, chacun étoit affis féparément (58), & avoit sa table à part : elle n'étoit, ni couverte d'une nappe (59), ni chargée de beaucoup de mets.

La vaisselle des Celtes étoit de bois ou de terre; ils bûvoient dans des eruches de terre, de bois ou e'argent.

Dans les fes. tins, on préfentoit à boire dans des cornes.

Leur vaisselle (60) étoit anciennement de bois ou de terre. Ils apprirent ensuite des Grecs & des Romains à en avoir de cuivre, & même d'argent, dont ils ne faisoient pas cependant un grand cas (61). Ils bûvoient ordinairement (62) dans des cruches, qui étoient aussi de terre, ou de bois, ou d'argent. C'est ce qu'Athenée appelle des vases qui ressemblent à des pots.

Mais dans les festins on présentoit à boire dans des cornes de bœuf fauvage (63), ou dans des crânes humains (64); pour rendre ces deux fortes de gobelets moins dégoutans & plus magnifiques, les Grands Seigneurs avoient coutume de les faire garnir (65) d'or ou d'argent. Il est constant que l'usage de boire dans des cornes (66) est fort

(56) On a montré dans le Livre précédent chap. IX. p. 41, & fuiv. que les Pélasges étoient les anciens Habitans de la Gréce. Ils prenoient leurs tepas affis. (Voy. Athen. l. I. c. 9. VIII. 16.)

(57) Les Pélasges avoient passé dans l'île de Crète. (Voy. Dionys. Halic, lib. I. p. 14. Homer. Odysf. lib. x1x. v. 177. Diod. Sic. 1v. 183. V. 238. Strab. V. 221. X. 475.)

(58) Athen. lib. II. cap. 6. Steph. de urb. p. 410. Tacir. Germ. 22. Voy. ci-deffous chap. x111.

(59) Fragm. ex Diod. Sic. in Exc. Valefian. lib. XXI. p. 258. Tacit. Germ 23.

(60) Voy. la note précédente & Athen. lib. IV. cap. 12.) Diodore de Sicile & Strabon disent que les Lusitains & les Celtes mangent sur de la une faute de Copiste. Cluvier croit qu'il faut lire Kepauivois on Kepaueiois, de la vaisselle de terte. (Voy. Diod. Sic. V. 212. Strab, III. 155. Cluver. Germ. Ant. p. 127.)

(61) Tacit. Getm. cap. 5.

(62) Voy. Athen. lib. 1v. cap. 12. Fragm. ex Diod. Sic. in Exc. Valesian. lib. XXI. p. 258. Tacit. Germ. 23.

(63) Voy. Cafar. VI. 28. Fragm. ex Diod. Sic. in Exc. Valesian. lib. XXI p. 258. Tacit. Germ. 23. & ci-dessous note (66).

(64) Voy. Plin. Hift. Nat. lib. vii. cap. II. p. 7. Strab. vii. 298. Flor. lib. itt. cap. 4. Otof. 1. V. cap. xxtri. p. 310. Silius Italic. lib. xtri. v. 482.) C'est l'origine du mot de la basse Latinité Scala. (1fid. Orig. lib. XX. cap. V. p. 1319. Paul. Diac. Hift. Longob. lib. I. cap. xvist. p. 365.) Les Allemands appellent le crâne Hirn-Schale; Hirn, cerebrum, Schale, Testa.

(65) Cafar VI. 28. Silius Italic. lib. XIII. v. vaisselle de cire (Krpivois). C'est visiblement | 482. Athen. lib. I. cap. 14. Herodor. IV. 65. Pompon, Mela. lib. II. cap. I. p. 40. Solin. cap. XXV. p. 234. Livius. lib. XXIII. cap. 24.

> (66) Athenée remarque que le mot de Kipasai, verser à boire, qui signifie proprement verser dans une corne, vient de ce que les anciens

ancien. On peut le regarder comme un reste de l'ancienne simplicité des Peuples Nomades; leurs troupeaux leur fournissoient non-seulement les alimens dont ils se nourrissoient, mais encore des peaux dont ils se couvroient, des cornes qui leur tenoient lieu de gobelet, & même des armes offensives & défensives; c'est-à-dire, de leurs boucliers qui étoient de cuir, & de leurs traits (67), qui, au lieu de fer, étoient garnis d'un os pointu, ou d'une corne qu'ils aiguisoient pour la rendre tranchante. Mais les Celtes préféroient sur-tout les cornes du bœuf sauvage, dont leurs forêts étoient remplies, soit parce qu'elles avoient une plus grande capacité (68), foit parce que la chasse de cet animal étoit fort dangereuse (69). Plus les cornes étoient grandes (70), plus elles relevoient l'adresse & le courage du chasseur qui avoit tué une bête pourvue de femblables défenses.

Il faut dire la même chose de la barbare coutume de boire dans des Les Celtes bâvoient aussi crânes humains. Les Nations Celtiques étoient dans l'idée que la va- dans des cràleur est la seule vertu capable d'annoblir véritablement l'homme. D'après cet étrange préjugé, les crânes des ennemis qu'un brave avoit tués (71) étoient pour lui & pour sa famille des titres de noblesse.

Un Scythe ou Celte (72) avoit-il battu en duel son ennemi particulier, avoit-il en bataille rangée terrassé un ennemi de l'Etat, il commençoit par lui couper la tête (73): c'étoit un trophée qu'il promenoit en triomphe par toute l'armée à la pointe d'une lance, où à l'arçon de la felle, afin que chacun le félicitât (74) & bénit Dieu de la victoire qu'il venoit de remporter. Il alloit ensuite la présenter à son Général

nes humanas.

Grees buvoient dans des cornes. (Voy. Athen. IV.] 354. IV. 12. Xenophon Expedit. Cyr. lib. VI. p. 162. VII. 175. Fragm. ex Diod. Sic in Exc. Valesian. lib. XXI. p. 258, Tacit. Germ. 23.)

⁽⁶⁷⁾ Tacit. Germ, cap. 46. Plin. Hist. Nat. lib. XI. cap. XXXVII. p. 539.

⁽⁶⁸ Solin, eap XXXII. p. 247. Isidor, Orig. lib. XII. cap. I. p. 1113. & ci-dessous note (70)

⁽⁶⁹⁾ Voy. Cafar. V1. 28. & ci-dessous ch. XIII. (70) Théopompe avoit remarqué que les Rois des Péoniens possédoient de ces cornes qui tenoient jusqu'à trois ou quarre pinres. (Voy. Athen. lib. XI. p. 355. Plin. Hist Nat. lib. XI. cap. XXXVII. p. 539.)

⁽⁷¹⁾ Voy. Pomp. Mela. lib. II. cap. I. p. 41. Solin. cap. XXV. p. 235.

⁽⁷²⁾ Voy. ci-deffus, note (65).

^{[73} Voy. Diod. Sic. V. 212. T. Liv. X. 26. Strab. IV. 197. Duchefu. Tom. I. p. 716. Vita Dagoberti. p. 576. Justin. XXIV. 5.) Diodore de Sicile: lib. XIV. p. 455 remarque que les Gaulois, après avoir défait les Romains près la Rivière d'Allia, employerent le jour suivant à couper les têtes des ennemis qui étoient demeurés sur le champ de bataille.

⁽⁷⁴⁾ Silius. lib. IV. v. 213. Paul. Diac. Hift. Longob, lib. V. cap. XVII. p. 425.

(75) pour obtenir la récompense dûe à sa valeur & au service qu'il avoit rendu à l'Etat.

Après cela, ces têtes étoient fichées (76) sur des troncs d'arbres dans le champ de bataille, ou clouées (77) aux portes des Villes, ou déposées (78) dans quelque lieu confacré, ou gardées (79) dans les maisons des Guerriers, comme un monument perpétuel de leur valeur. On les conservoit même si précieusement parmi les Gaulois, qu'ils se seroient fait un scrupule, non-seulement de les vendre au poids de l'or, mais encore de les changer contre les plus grands trésors. Les têtes des chess (80) de l'armée ennemie, ou des personnes que l'on avoit tuées en duel, avoient ce privilége qu'on en faisoit les coupes dont nous parlons.

On les réfervoit (81), à la vérité, pour les grands festins; mais, il falloit aussi que tous les convives y bussent. Ils s'en faisoient un honneur, parce qu'on ne les présentoit pas aux Roturiers, c'est-à-dire, à ceux qui n'avoient encore tué personne. On comptoit même (82, au nombre des plaisirs d'une autre vie celui de boire dans le crâne de ses ennemis. Il y avoit des Scythes (83) qui conservoient de la même manière, & qui employoient au même usage les têtes de leurs peres. C'étoit, parmi cux (84), le devoir de l'estime & de l'amitié. Voilà bien de la barbarie : elle existoit cependant parmi les Gaulois, du tems de Posidonius (85) & de Diodore de Sicile. Et ce qui est encore plus surprenant (86),

⁽⁷⁵⁾ Herodot, IV. 64. Plutareh, Alex. Tom. I. p. 687, Polyb. lib. II. p. 116 Suidas. Tom. I. p. 236.) Strabon, lib. XV. p. 727. dit que la même coutume étoit établie parmi les Carmanes qui étoient un Peuple Perfe. Ils portoient au Roi les têtes des Ennemis qu'ils avoient tués. Le Roi les faisoit déposer dans son trésor. Le particulier qui portoit plus de têtes étoit le plus estimé.

⁽⁷⁶⁾ Voy. Tacit. An. I. 61.

⁽⁷⁷⁾ Voy. Strab. IV. 197.

⁽⁷⁸⁾ Livius. lib. XXIII. cap. 24.

⁽⁷⁹⁾ Herodot. IV. 65. Strab. IV. 197. Diod. Sic. V. 212. 213.

⁽⁸⁰⁾ Livins, lib. XXIII. cap. 24, Paul. Diac. Hist Longob. lib. I. cap. XVIII. p. 365. & Hist. Miscell. lib. XXIV.p 344. & ci-dessus, note (65).

⁽⁸¹⁾ Livius. lib. XXIII cap. 24. Herodot. IV. 65. Pomp. Mela. lib, II. cap. I. p. 40. & ci-deffous chap. XIII.

⁽⁸²⁾ M. Mascau rapporte une ancienne Chanson Danoise où le Roi Regnerus Lodbrock parle
des plaisirs d'une autre vie, en des termes dont
voici la traduction: Bibemus cerevisiam brevi,
ex concavis craniorum poculis, in prastantis Odini
domicilio. Voy. Mascau Geschichte der Teutschen
Tom. II. p. 176. ex Bartholino lib. II. cap. 12.
p. 557.)

⁽⁸³⁾ Herodot. IV. 26. & ci-dessus note '65).

⁽⁸⁴⁾ Herodot. IV. 26. Pomp. Melä. lib. II. cap. I. p. 40.

⁽⁸⁵⁾ Voy. les notes de la p. 131. & fulv.

⁽⁸⁶⁾ Paul. D'ac. Hist Longob. lib. II. cap. XIV. p. 375.) Il paroît par une Lettre de S. Ni-sier à Chlodosvinde, première semme d'Alboin, que ce Prince étoit Arien. Alboin sut assassiné vers l'an 572. de J. C. Procope remarque quer les Lombar s étoient Chrétiens avant le remad'Anastase, qui parvint à l'Empire l'an 491. de l'Ere vulgaire. (Vey. Duchesn. Res. Francé tom-

dans le dixiéme siécle la Religion Chrétienne ne l'avoit pas bannie du milieu des Lombards, quoiqu'ils eussent déjà reçu l'Evangile depuis quelque tems (87).

Au reste, comme on se servoit sur - tout de ces coupes dans les festins sacrés (88), Hérodote s'est imaginé (89), sans aucun sondement, qu'elles étoient des Idoles, & qu'on leur offroit des sacrifices. Au lieu d'avoir des Simulacres, les Scythes en condamnoient l'usage dans les autres Peuples; ils le regardoient comme une vraie impiété.

Il n'est pas nécessaire d'avertir que les Peuples Celtes ne traitoient aucune affaire publique ou particulière, dont le festin ne sut, pour ainsi dire, le sceau & la ratification. Cet Ouvrage en fournira la preuve d'un bout à l'autre. On donnera aussi une courte description de ces festins, qui étoient, en quelque manière, la seule récréation des Celtes.

CHAPITRE IV.

C E qu'il y avoit de féroce dans la manière de vivre des anciens Habitans de l'Europe, engage naturellement à examiner s'ils ont jamais les Peuples été Antropophages. On en a accusé la plûpart des Peuples du Nord (1). Ce'tes d'être S'il en faut croire Strabon, Pline, Pomponius Méla, &c. il y avoit de ges. ces Peuples (2) qui mangeoient les prisonniers qu'ils faisoient à la Guerre, & en général tous les étrangers (3) qui tomboient entre leurs mains.

Il y en avoit d'autres où les enfans tuoient & mangeoient leurs propres peres, quand ils étoient parvenus à un certain âge. Héro-

1. p. 853. Marcell, Chronic, p. 215. Johan. 1 Biclat. Chronic. p. 13. Procop. Gotth. lib. II. cap. XIV p. 410.)

(87) Cette coutume subsiste encore parmi les Indiens du Chily. a Malheur à ceux qui don-» nent dans leurs pieges; car ils les déchirent, » leur arrachent le cœur, qu'ils mettent en » morceaux, & se jeitent sur eut sang comme » des bêtes féroces. Si c'est quelqu'un de confip défation, ils mettent sa tête au bout d'une » pique, boivent ensuite dans le erane, dont n ils font une tasse, qu'ils gardent comme » une marque de Thr'omphe.» Frézier, Relation du voyage de la Mer du Sud fait en 1712. 1713. & 1714. d Amsterdam, chez P. Humbert, i ci-dessous, chap. XVII.

1717. Ton: I.p. 110.

(88) Voy. ci-deffus, la note 78).

(89) Voy. ci-deffus, la note (83).

(1) Voy. Strab. IV. 200. Plin. Hift. Nat. lib. VI. cap. XVII. p. 678. lib. VII cap. II. p. 6. Pomp. мela. lib. 11. cap. 1. p. 4t.

(2) Voy Lucian. Dial. Junon. & Latonx. p.

81. & ci-dessus, p 130. note (64).

(3) Si le fait étoit constant, il faudroit en. tendre ceci des Etrangers qu'une tempête ou quelqu'autre accident jettoit malgre eux dans le Pays des Seythes. Il est certain que ces Peuples recevoient avec beaucoup d'humanité ceux qui alloient les trouver volontairement. Voyez-

dote attribue cet usage aux Massagétes (4). » Quand un Massagéte. » dit-il, est accablé de vieillesse, ses parens s'assemblent & l'immo-» lent avec quelques animaux : on apprête toutes ces viandes & on les " mange. Cette forte de mort passe, parmi eux, pour la plus heureuse » de toutes. Au lieu de manger ceux qui meurent de maladie, on les » enterre. Un Massagéte s'estime malheureux, quand il ne parvient pas à » être immolé. »

Selon le même Historien, les Issedons n'égorgeoient pas à la vérité leurs parens : ils les laissoient mourir de mort naturelle, mais ils les mangeoient de la même manière que les Massagétes (5). » Quand le pere » d'un Issedon vient à mourir, tous les parens du défunt se rendent » auprès de son fils, qui leur donne un festin. Chacun amene quelque » bête que l'on tue, & que l'on met en piéces. On coupe aussi par mor-" ceaux le corps mort, &, après avoir mélé toutes ces viandes, on » les fert dans le festin. «

Strabon dit la même chose des Derbices (6). Il remarque ailleurs (7) que l'on imputoit aussi aux Irlandois » de tenir pour une chose » honnête de manger leurs peres quand ils venoient à mourir. » Plusieurs Auteurs assurent encore qu'il y avoit dans la Scythie des Peuples (8) qui se nourrissoient ordinairement de chair humaine, & qui la regardoient comme le plus falutaire (9) de tous les alimens. Le fait est même rapporté avec des circonstances qui semblent le rendre indubitable. On dit, par exemple (10), que les Antropophages faisoient des courses continuelles sur leurs voisins, pour chercher de la chair fraîche; mais, n'y ayant personne qui s'accommodât d'un si mauvais voisinage, tous les Pays qui confinoient au leur étoient déferts & abandonnés.

On marque aussi le tems où les Peuples Scythes commencerent à se corriger de ces barbares Coutumes. » Les Sogdiens, dit Plutarque (11), » tuoient leurs péres & leurs méres. Les Scythes mangeoient leurs morts. " Alexandre le Grand, aprit aux Sogdiens à nourrir leurs parens, & aux » Scythes à enterrer leurs morts. » Selon Pline, c'est aux Romains qu'on

⁽⁴⁾ Voy. Herodot. I. cap. 216. Strab. XI, 513. Lucian. in Toxari de Amicit. p. 615.

⁽⁵⁾ Voy. Herodot. IV. 26. Pompon. Mela. lib. II. cap. I. p. 40. Solin. cap. XXV. p. 234.

⁽⁶⁾ Voy. Strab. l.b. x1. p. 520.

⁽⁷⁾ Voy. Strab. IV. 2001) Diodore de Sicile avoit dit la même chose. (Voy. Diod. Sic. V.214.) | II. p. 328.

⁽⁸⁾ A. Gell. lib. 1x. cap. 1v. p. 246. Lucian. de Luctu p. 8 2.

⁽⁹⁾ Voy. ci après, note (12).

⁽¹⁰⁾ Vey. Herodot. IV. 18. Solin. cap. xxv. p. 232 Amm. Marcell. lib. xxxI. c. III. p. 619. (11) Voy. Plutarch. de Fortitud. Alexand. Tom.

est redevable de l'abolition de cette Coutume barbare : c'est eux qui anéantirent dans les Provinces de la Celtique ou de la Scythie, qui leur étoient soumises (12), le détestable usage d'immoler des hommes, & d'en manger la chair. Eusebe, au contraire, soutient qu'il saut attribuer ce changement à la Religion Chrétienne qui resorma la manière de vivre de ces Peuples, dans tout ce qu'elle avoit d'opposé aux Loix de l'humanité, de la justice & de la charité (13).» Les Scythes ne mannent plus de chair humaine, parce que la parole du Christ est parvenue jusqu'à eux. Les Barbares n'étranglent plus leurs vieillards; mils ont renoncé à l'ancienne coutume de manger la chair de leurs meilleurs amis. «

Tous ces Auteurs supposent comme une chose constante & reconnue, que les Scythes & les Celtes mangeoient de la chair humaine. Il faut que les anciens habitans de la Sicile eussent la même réputation. C'est là qu'on plaçoit les Lestrigons (14) & les Cyclopes qui dévorerent les compagnons d'Ulysse; ils l'auroient mangé lui - même, s'il ne leur eût échappé par une de ces rufes qui lui étoient ordinaires. Mais ces Auteurs font-ils dignes de foi fur cet article? Il ne faudroit pas s'étonner que les anciens Habitans de l'Europe eussent été Antropophages. Plusieurs Peuples de l'Amérique le sont encore aujourd'hui. Ils ressemblent aux Scythes & aux Celtes (15) par tant d'autres endroits, qu'il ne seroit pas furprenant que l'on trouvât encore ce trait de conformité entre les anciens & les nouveaux Barbares. Dans le fond, c'est une barbarie mille fois plus grande de tuer un homme injustement, que de le manger. A proprement parler, un corps mort n'est susceptible d'aucun outrage. Il n'a ni connoissance, ni sentiment; il ne soussire rien. C'est, au contraire, l'outrage le plus cruel d'ôter à un homme la vie, sans laquelle il ne peut jouir d'aucun des autres biens temporels : beaucoup

⁽¹²⁾ Après avoir parlé des victimes humaines que les Gaulois immoloient à leurs Dieux, des Druides qui étoient les Ministres de ces barbares sacrifices, des Arts Magiques auxquels les Perses & les Habitans de la Grande-Bretagne étoient également attachés, Pline aioute : α On ne sçauproit trop apprécier le service que les Romains prendirent aux Gaulois en abolissant le culte pimple, qui leur faisoit regarder comme une

[»] action sainte de tuer seurs semblables, & qui » seur faisoit croire qu'il étoit très-salutaire de » manger de la chair humaine.» (Plin. Hist. Nas. lib XXX. cap. I. p. 728. & seq.

⁽¹³⁾ Eufeb. Prap. Evang. lib. I. p. 11.

⁽¹⁴⁾ Voy. Homer, Odyss, lib. IX. & X. Plin, lib. vit. cap. 11. p. 6.

⁽¹⁵⁾ Voy. ci-dessus, p. 133. note (\$7).

de gens feront d'avis différent. Un homme d'épée frémiroit à la feuleproposition de manger de la chair humaine; il ne se fera aucun serupule de tuer un homme contre toutes les Loix de la justice & de l'humanité, lorsqu'il y est appellé par les fausses maximes du point d'honneur; peut-être même fans aucun prétexte. Ainfi les Peuples, qui pafsent pour les plus éclairés, conservent encore différentes idées que la raison proscrit.

Il y a appareacequelon a fauliement imputé aux l'euples Scythes & Celies d'être Antropophages.

Malgré tout, il n'est pas vraisemblable que les Peuples Scythes & Celtes avent été Antropophages. Dans des tems de famine, dans d'autres cas de nécessité, ils auront peut-être été reduits à manger de la chair humaine. Jules-César remarque (16), par exemple, que lorsque les Gaules furent ravagées par les Cimbres & les Teutons, les Habitans du Pays se retirerent dans les Villes fortes, que les vivres leur, ayant manqué, ils fe nourrirent de la chair des personnes qui n'étoient pas propres pour la Guerre. Strabon ajoute (17) que les Celtes & les Ibéres ont souvent été réduits à cette extrêmité dans de longs siéges. Mais on trouvera de femblables exemples chez tous les autres Peuples.

Peut-être aussi ne doit-on les attribuer qu'aux emportemens où jettent quelquesois les hommes, une Guerre, une bataille; il aura pu se trouver parmi les Celtes, comme par-tout ailleurs, des furieux, capables de porter la rage aussi loin que des bêtes féroces, qui ne tuent les hommes que pour en faire leur proie. On ne contestera donc point ce que dit Pausanias. Il rapporte (18) que Brennus ayant envoyé une partie de ses troupes pour faire une diversion en Etolie, il se trouva dans ce détachement des Soldats, qui, après avoir égorgé des enfans, en buvoient le fang & en mangeoient la chair. L'on peut aussi accorder ce que Florus (19) dit des Mysiens. Ces Peuples étant sur le point de donner bataille à Crassus, immolerent un cheval à la tête de leur armée, & firent vœu d'offrir à leurs Dieux & de manger tous les Chefs de l'Armée ennemie qui tomberoient entre leurs mains,

⁽¹⁶ Cæfar. VII. 77.

⁽¹⁷⁾ Voy. Strab. 1v. 200.) Tacite, patlant d'une Juvenal. Satyr. XV. v. 93.) cohorte Romaine, composée de soldars qui étoient | (18, Pausan, Phocie, xxII, p. 851. tous Germains, ropporte que ces braves gens, (19) Voy. Flor 1v 12.) La baraille se donnà étant sur un vaisseau & se yoyant réduits à la l'an de Rome 724. Au reste, il est constant que dernière extrémité, prirent d'abord le parti de les Peuples Thraces détestoient l'Antropophamanger les plus foibles de la troupe, & choisirent gie. (Voy. Frontin. Stratag. lib. III. c, V. n. 1.) ensuire par le fort ceux qui devoient servir de

nourriture aux autres. (Voy. Tacit. Agric. c. 28.

Si l'on en excepte ces cas extraordinaires, qui ne prouvent rien, on a accusé mal à propos, & sans aucun fondement, les Scythes & les Celtes de manger des hommes. Les voyageurs, qui nous ont donné des relations de l'Amérique, sont dignes de soi dans ce qu'ils rapportent des Peuples Antropophages que l'on trouve en différentes parties de ce vaste continent. Ils ont vu les Barbares égorger, rôtir, manger leurs prisonniers. Ils en produisent une infinité d'exemples. Au contraire personne ne dit avoir vu les Scythes se livrer à ces excès.

S. Jerome nous apprend, à la vérité, (20) » qu'ayant eu occasion dans » sa jeunesse de faire un voyage dans les Gaules, il y avoit vuldes » Ecossois qui mangeoient de la chair humaine. « Le même Auteur ajou» te: » Ils trouvent dans les Forêts des troupeaux entiers de pourceaux » & d'autre bétail, cependant ils présérent de couper les sesses » Bergers, & les mammelles des semmes. Ce sont pour eux les plus » délicieux de tous les mets. «

Mais l'on ne trouve rien de semblable dans Jules-César, dans Tacite, ni dans aucun autre des Historiens qui ont parlé des Bretons & des Ecossois: il faut donc, ou que l'on en ait imposé à St. Jérome, qui n'étoit alors qu'un ensant, (adolescentulus), ou que ces Ecossois sufsent des surieux, qui, désespérés qu'on les eût arrachés à leur Patrie, commirent les violences rapportées par S. Jerome; les Romains les avoient enrôlés par force: peut-être vouloient-ils leur faire perdre l'espérance de les humaniser, & les forcer par ce moyen de les renvoyer dans leur Pays.

Les autres Auteurs assurent, il est vrai, que les Scythes & les Celtes étoient Antropophages; mais ils n'en parlent que sur des oui-dires : ils n'en produisent aucun exemple, aucun témoin digne de foi. Hérodote est le premier qui en ait sait mention. Il a été copié par Pline, par Solin, & par Pomponius Méla. Mais ce qu'il en dit est tiré d'Aristée de Préconnése (21), & de quelques Auteurs de la même trempe; & ces Ecrivains ont débité trop de Fables sur le compte des Scythes, pour que l'on puisse se prévaloir de leur témoignage (22). Ils plaçoient les Antropophages sous le Pôle Arctique, dans le voisinage des Arimas-

⁽²⁰⁾ Hieronymus adv. Jovin. lib. II. p. 53. | II. p. 7. A. Gell. lib. x1. cap. 4. p. 246. (21) Herodot. IV. 13, 16. Plin. lib. y11. cap. (22) A. Gell. lib. 1x. cap. IV. p. 246.

pes qui n'avoient qu'un œil au milieu du front (23), & d'un autre Peuple qui avoit les pieds tournés au rebour des nôtres.

Aussi Hérodote ne donne-t-il pas comme certain ce qu'il dit des Essedons (24). Après avoir parlé d'un vaste désert que l'on trouve au-dessus du Borysténe, il ajoute (25): » Au delà de cette solitude habitent » les Antropophages. Ils ne sont pas Scythes, mais une Nation dissérente. Les Grecs se trompent, dit encore le même Historien (26); lors- qu'ils attribuent aux Scythes ce qui convient aux Massagétes. » Il s'agit là de la communauté des semmes, & de la Coutume d'immoler & de manger les vieillards. Comment Hérodote pouvoit-il soutenir que les Antropophages & les Massagétes n'étoient point Scythes? L'on désignoit sous ce nom tous les Peuples qui demeuroient au-delà du Danube, jusques dans le sond du Nord. Peut-être vouloit-il insinuer qu'aucun des Peuples Scythes connus de son tems, ne mangeoit de la chair humaine; qu'ainsi les Peuples les plus éloignés, à qui l'on attribuoit cette barbare Coutume; devoient être regardés comme une Nation toute différente (27).

Ceux qui décrivirent dans la suite les expéditions d'Alexandre-le-Grand, faisoient encore mention de quelques Peuples Scythes, qui mangeoient leurs morts. C'est la source où Strabon, Plutarque & Lucien ont puisé ce qu'ils disent des Scythes. Mais Strabon (28) nous avertit aussi qu'il saut se désier beaucoup de ces Historiens, sur-tout, à l'égard de ce qu'ils disent des Indiens & des Scythes.

Enfin, quant à ce que Diodore de Sicile & le même Strabon attribuent aux Irlandois, le premier avoue qu'il n'en est informé (29) que par le bruit public, & le second avertit qu'il rapporte la chose sans la garantir (30), parce qu'elle n'est attestée par aucun témoin digne de soi. Il est donc problématique, si les Scythes & les Celtes ont jamais été

⁽²³⁾ Voy, ci-deffus., Liv. I. chap. I. p. 5-6.

⁽²⁴⁾ Voy. Herodot. 1v. 26.

⁽²⁵⁾ Voy. Herodot. 14. 18. (26) Voy. Herodot. I. cap. 216.

⁽²⁷⁾ Herodote vouloir peut être dite que les Antropophages n'étoient pas de ces Seythes qui ont reçu le nom de Celtes, mais des Sarmates. Il dit, lib. 1v. chap. 20. que les Melanchlenes n'étoient pas un Peuple Seythe. Il est constant qu'ils étoient Sarmates. Ailleurs Hérodote as-

fure lib. 1v. chap. 107, que les Melanchlenes mangeoient de la chair humaine. Il n'est pasquestion d'examiner ici, si les Satmates ont jamais été Antropophages. On leur a peut-être fait autant de tort, à cet égard, qu'aux Peuples Celtes; mais, au moins, est-il certain qu'ils étoient encore plus féroces que les autres.

⁽²⁸⁾ Strab. lib. x1. p. 508. lib. xv. p. 685.

⁽²⁹⁾ Diod. Sic. lib. V. p. 214.

⁽³⁰⁾ Voy. Strab. 14. 200.

Antropophages. En faut-il davantage pour faire rejetter cette accufation? Les faits fussent-ils constans, pour l'honneur de l'humanité, nous pourrions dire avec Stace

> Excidar illa dies avo, nec postera credant Sxcula, nos certè taceamus : & obiuta multâ Nocte tegi nostræ pariamur crimina gentis (31).

Mais on ne voit ici rien qui porte les marques de la certitude. Il n'y a rien de bien attesté. Pourquoi n'oseroit-on pas se déclarer pour la négative?Il n'est question que de rechercher la vérité, & l'on croit entrevoir ce qui peut avoir donné le change aux Auteurs qui ont accusé les Peuples Septentrionaux de manger de la chair humaine. Il est certain que les Scythes & les Celtes immoloient à leurs Dieux une partie des prisonniers qu'ils faisoient à la Guerre; ces barbares Sacrifices étoient toujours accompagnés de rejouissances & de festins pendant lesquels on buvoit dans des crânes. Il est encore constant qu'il y avoit de ces Peuples où l'on faisoit mourir les vieillards, comme des fardeaux inutiles à la fociété; il y en avoit d'autres, où la mode vouloit qu'un homme d'honneur renonçât volontairement à la vie, dès qu'il n'étoit plus en état de porter les armes. Les funérailles d'un Scythe ou d'un Celte duroient ordinairement plusieurs jours; c'étoit pour les parens & pour les amis du défunt, un tems de fête & de bonne chère: après cela feroit-on furpris que l'on ait imputé à ces Peuples de manger leurs morts?

Les Terres voisines de la Scythie étoient désertes & abandonnées; mais ce seroit une erreur grossière d'en conclure que les Scythes étoient Antropophages. On fuyoit avec raison le voisinage des Scythes & des Celtes: ces Peuples ne vivoient que de pillage, faisoient des courses continuelles fur leurs voisins, ravageoient toutes les Contrées qui confinoient à leur Pays. Ce procédé étoit fondé sur des motifs d'intérêt. Jules-César l'a remarqué en parlant des Germains. Ils n'avoient, ni châteaux, ni Villes fortes: » ils étoient par conséquent obligés de ravager tout » ce qui les environnoit (32), pour se mettre à couvert de toutes surprises.»

Que nos derniers neveux refusent de le croire, Cet horrible attentat, qui souille notre gloire. Sachons le taire au moins, & souffrons que l'oubli lib. III. cap. III. p. 75.

effacé.

⁽³r) Que du nombre des jours ce jour soit | Dans une sombre nuir le tienne enseveli.

M. de la Bleterie, vie d'Agric. Remarq. 18.

⁽³²⁾ Voy. Cafar. 1v. 3 v1. 23. Pomp. Mela,

Les Sarmates rvoient une manière de vivre diffeseate de celle des Celtes.

D'ailleurs la manière de vivre des Sarmates disséroit à plusieurs égards de celle des Celtes. On comprend bien que les deux Peuples étant Nomades (33), négligeant l'agriculture, devoient vivre, comme les autres Sauvages, de la chasse, ou des racines & des fruits que la terre produit naturellement. Lorsque les Sarmates eurent appris à cultiver la terre, ils avoient cela de commun avec les Celtes, qu'ils semoient surtout du millet (34), & qu'ils s'en servoient principalement pour faire de la bouillie & de la biére.

Mais les Celtes avoient des troupeaux de toute forte de bétail. Les Sarmates (35), au contraire, ne nourrissoient que des chevaux : ils en tiroient la plus grande partie de leur subsistance. La chair de cheval, le lait (36) & le fromage de cavale, étoient leurs alimens les plus ordinaires. L'usage de faire rôtir ou bouillir la chair leur étoit inconnu. Les uns la mangeoient crue (37) : les autres se contentoient de la mortisser (38), en la tenant pendant quelques heures sous leurs cuisses, sur le dos des chevaux qu'ils montoient. Etoient-ils pressés par la faim (39), ils avoient toujours une reflource prête pour l'appaiser; ils ouvroient la veine du cheval sur lequel ils étoient montés, & buvoient le fang qu'ils en avoient tiré. Le lait & le fang de cavale mêlés ensemble étoient même pour ce Peuple le plus délicieux de tous les mets.

Les Sarmates fe nourrissoide cheval, de lait & de fang de Cavale. Ufage qu'on peut faire de cette temarque.

Cette remarque fournit un caractère auquel on peut reconnoître & ent de chair distinguer assez sûrement les deux Nations qui occupoient autresois toute l'Europe, les Celtes & les Sarmates. Les Peuples qui mangeoient la chair de cheval, qui se nourrissoient de lait & de sang de cavale (40), étoient Sarmates. Mais plusieurs (41) des Peuples Celtes,

(33) Voy. Strab. VII. p 306.

(3'5) Paufan. Attic, cap. xxt. p. 50.

xviti. cap. II. p. 466. Virgil Georg. lib. 111. v. 459: Lucanus, lib. III v. 282. Clem. Alex. lib. 111. cap. 111. p. 267. Martial. Epigr. lib. 1 3. Dionys. Perieg. V. 744. Seneca Œdip. V. 470. Claudian, in Rufin, lib. I. v. 329. Statius Achll L leib lib. I. v. 307. Isidor. Chron p. 717. De Tracibus Sidon. Apoll Paneg. Arthemii v. 37. 38.) Helmoldus dit la même chose des Sarmates ou Sclaves qui, de son tems, occupoient la Pruffe. (Voy. Helmold, Chron. Sclavor, lib. I. cap. I. p. 3.)

(40) Les Seythes ne montoient ordinairement. que des juments. (Voy. Plin. lib. vIII. cap. 42. p. 211. Solin. cap. 57. fin.)

(41) Voy. ci-deffus, Liv. I. p. 8.35.

⁽³⁴⁾ Plin. lib. xvIII. cap. II. p. 414. XVII. p. 466. Dio, Cast. lib. XLIX. p. 413. Athen, 1ib. X. cap. 13. Ælian. Var Hift. lib. 111. cap. 39.

⁽³⁶⁾ Strab. vII. 300. Ennodius Paneg. ad Theod. Reg. ap. Cassiod. p. 24. Plin. lib. II.

⁽³⁷⁾ Hieronym. adv. Jovin. lib. II. p. 53. ftat. Thebaid. lib. II. v. 83.) Pline dit aussi que les Sarmates mangeoient la farine crue détrem-Pée avec du lait & du fang. (Plin. lib. XVIII. cap. 11. p. 466.)

⁽³⁸⁾ Amm. Marcell. lib. xx1. cap. 3. p. 615. (19) Statius Thebaid, lib. II. v. 83. Plin, lib.

qui étoient autrefois voisins des Sarmates, avoient adopté en tout ou en partie les coutumes & la manière de vivre de ces derniers. S. Jerôme remarque, par exemple, que (42) non feulement les Sarmatés. mais aussi les Quades & les Vandales, qui étoient des Peuples Germains, faisoient beaucoup de cas de la chair de cheval. Les Quades occupoient la Moscovie. Les Vandales (43) avoient demeuré 40 ans dans un quartier de la Pannonie, où Constantin le Grand leur avoit permis de s'établir; &, felon les apparences (44), leurs anciennes demeures n'étoient pas fort éloignées de celle des Quades. Il ne faut pas être surpris qu'ils eussent pris plusieurs choses des Sarmates (45) dont ils étoient voisins & alliés (46).

Parmi les anciens Habitans de l'Espagne se trouve cependant un Peuple qu'Horace & Silius appellent Concanes (47). Ces Auteurs lui attribuent la Coutume de faigner leurs chevaux & de boire le fang qu'ils leur avoient tiré. D'où ce Peuple pouvoit-il être venu? D'où avoit-il pris cet usage? Dans le tems de la grande migration des Peuples. il passa dans les Provinces de l'Empire Romain plusieurs troupes de Sarmates à la fuite des Vandales, des Suéves, des Goths & des Lombards. Il n'est pas impossible que la même chose ne soit arrivée dans des migrations plus anciennes (48). Quelques commentateurs d'Horace placent les Concanes, non en Espagne, mais dans la Thrace. Si cette conjecture étoit fondée, elle feroit disparoître la disficulté. Il est constant qu'il y avoit en Thrace plusieurs Peuples Sarmates (49).

La manière dont les Peuples Celtes faisoient leur sel se ressent beau- Manière dons

⁽⁴²⁾ Hieronym. adv. Jovin. lib. 11. p. 53.

⁽⁴³⁾ Joinandes. cap. xx11. p. 641.

⁽⁴⁴⁾ Dion Cassius place les sources de l'Elbe dans les Montagnes de la Vandalie. (Voy. Dio. Cass. lib. LV. p. 548.)

⁽⁴⁵⁾ Les Sarmates, voisins des Quades, étoient les Jazydes. (Voy. Arrian. Expedit. Alex. p. 8. Amm. Marcell. lib. xvrt. cap. xtt., p. 174. Eutrop. lib. vitir. cap. vi. p. 202. Capitolin. Marc. Autel. cap, xvii. p. 352. On voit aussi dans les Lettres de Grégoire III. à Boniface Archevêque de Mayence, que les Saxons mangeoient de la chair de cheval 11s avoient sans doute princette contume des Vehedes leurs voifins. (Voy. Gregor. Epist. 122. Mascau lib. xv1. cap. xxv1. note. 13.) Keyller a publié dans ses Antiquités Septentrio-

nales & Celtiques, imprimées à Hanower en 1720. une Differtation de interdicto carnis equina ufu.

⁽⁴⁶⁾ On examinera, en parlant des expéditions de Cyrus contre les massagéres, & de D4rius Hystaspes contre les Gétes, si ces Peuples étoient Scythes ou Celtes. Il suffira de remarquer ici qu'ils se nourrissoient de sait de jument. (Voj. Herodot. tv. 2. Nicol. Damase. Serm. xxxvt1. p. 118. Sidon. Apollin. Panegyr. Avitr 3 % 3

⁽⁴⁷⁾ Voy. Horat. Carmin. lib. Tir. Od. I v.v. 34. Silius Ital. lib. ttr. v. 360.

⁽⁴⁸⁾ Silius place effectivement des Sarmates en Espagne. (Voy. Silins lib. III. v. 384.)

⁽⁴⁹⁾ Voy. ci-deffus, p. 40. note (123.)

Celtes faifoient leur fcl.

coup de l'ancienne simplicité; elle a même quelque chose de si extraordinaire, que les Espagnols, les Gaulois, & les Germains doivent infailliblement tenir cet usage du même endroit. On allumoit un grand tas de bois (50); dès qu'il étoit réduit en charbon, on l'éteignoit avec de l'eau salée, que sournissoient des rivieres salées ou des sontaines chargées de nitre. Le charbon, impregné de cette eau, tenoit lieu de fel. Il faut certainement que les Scythes & les Celtes fussent bien jaloux de Jeurs anciennes Coutumes, puisque, du tems de Pline, cette manière de faire le sel subsistoit encore en Espagne & dans les Gaules.

CHAPITRE V.

Les Celtes étoient de grinds durmours.

Les Celtes passoient parmi les Anciens pour être de grands dormeurs. Cela étoit affez naturel. Des Peuples qui n'avoient d'autre occupation que la Guerre & la chasse, devoient avoir bien du tems de reste pendant certaines faisons de l'année: ils devoient même se trouver réduits à ne faire autre chose que manger, boire & dormir. Tacite l'a remarqué en parlant des Germains (1). » Lorsqu'ils ne sont point à la Guerre, » ils s'occupent peu de la chasse, & ne font presque que manger ou dor-" mir. « Ailleurs il dit que les Germains (2) aimoient à dormir la grace matinée. Cette paresse dût être commune à tous les Peuples Celtes, jusques à ce qu'ils furent désabusés de cet étrange préjugé, qui leur faisoit regarder tout travail, & du corps & de l'esprit, comme une chose basse & servile.

Ils couchoient à terie, & tout habillés,

Il ne faut pas cependant s'imaginer qu'à l'exemple des Peuples mous & efféminés, les Celtes prissent leurs aises & leurs commodités, pour mieux goûter les douceurs du fommeil. Ils couchoient à terre (3) tous habillés (4), se contentant d'étendre sous eux un peu de paille (5), ou la peau de quelque bête sauvage. Les Sarmates avoient la

⁽⁵⁰⁾ Varro Rei Ruft. lib. 1. cap. vii. p. 321. 1 Plin. XXXI. cap. VII. p. 807, Tacit. An. XIII. 57.

^{, (1)} Voy. Tacit Germ. cap. 15.

⁽²⁾ Vey. Tacit. Germ. cap. 22. 17(3) Voy. Epist ad Hamnon. ap. Cicer, Tuscul. Quaft lib. V. p. 3600 Strab 111. 64. 1v. 197.

⁽⁴ Voy. Strab. lib. 111. p. 155.) Varron dit la même chose des anciens Romains. (Fragm. Var- (Voy. P. Diac, Hist. Longob. lib. V. c. 1. p. 412.)

ron. p. 206.)

⁽⁵⁾ Voy. Diod. Sic. V. 2 t 4. Athen. lib xrrr. cap. 8. Polyb, 11. p. 106. xt. p. 625.) On voit dans Paul Diacre que, du tems de Grimoald Roi des Lombards, les Grands Seigneurs de cette Nation couchoient à terre sur une peau d'ours que l'on couvroit d'un drap & d'un oteiller.

même Coutume qu'ils conservent encore aujourd'hui; mais ils étoient d'une mal propreté dégoutante (6), au lieu que les Celtes aimoient à être propres & bien mis.

" Tous les Gaulois, disoit Ammien Marcellin (7), sont fort soigneux " de ce qui regarde la propreté du corps & des habits. Vous ne trouverez beaucoup 12 » dans ces Contrées nihommes ni femmes, fussent-ils même des plus » pauvres, qui aient des habits sales & déchirés. « Diodore de Sicile (8) loue aussi la propreté des Celtibéres. Tacite remarque (9) que les Germains se baignoient régulièrement tous les jours : c'étoit la première chose qu'ils faisoient après le lever. En général, il est certain que les Peuples Celtes usoient fréquemment des bains, & leurs ennemis les y ont surpris plusieurs fois (10). Ils en usoient non-seulement pour la santé & pour la propreté du corps, mais encore pour l'endurcir; c'est par cette raison qu'ils se baignoient (11) ordinairement dans les rivières, soit en hyver. foit en été. Les étrangers, & fur-tout les Romains (12), leur apprirent ensuite à se servir de bains chauds; ce sut l'une des choses qui contribuerent le plus à énerver (13) la vigueur de leur tempérament. Aussi Bonduïca, cette Reine des Bretons (14) qui résista si vigoureusement aux Romains du tems de Néron, disoit-elle à ses Troupes, » les Romains ne » font que des efféminés : ils se baignent dans de l'eau chaude. «

Les Peuples Celtes avoient une autre espèce de proprété qui ne seroit pas du goût de notre siècle. Pour avoir le teint plus luisant (15), la plûpart de ces Peuples se frottoient le visage avec du beurres (16). Par-

xxx1, cap. 3. p. 616.

⁽⁷⁾ Amm. Marcell. lib. XV. cap. x11. p. 106.

⁽⁸⁾ Diod. Sic. V. 215. Catull. Epigr. 96. (9) Tacit Germ. cap. 22.) Les Perses avoient

la même coutume. (Voy. Suid. ex Appian. Tom. I. p. (68)

⁽¹⁰⁾ On en trouvera plufieurs exemples. (Voy. Plutatch. in Mario Tom 1. p. 416. Zosim. lib. IV. cap. xxIII. p. 397. Amm. Marcell. lib. xxVII. caP. 11. p. 476. Jornand. cap. xx. p. 639.)

⁽¹¹⁾ Cafar. IV. 1. VI. 21. Herodian. lib. VII.

⁽¹²⁾ Justin. xLIV. 2. Plutarch. Sympof. VIII. 9. Tom. II. p. 734. Taeit. Germ. 22.

⁽¹³⁾ Dion Cassius, parlant des Cimbres, dit que marius en vint facilement à bout, parce place du fard.

⁽⁶⁾ Tacit. Germ. cap. 46. Amm. Marcell. | que la bonne chère & les bains chauds les avoient enrièrement amollis, presqu'aussi-tôt qu'ils éroient entrés en Italie. (Voy. Dio. in Exc. Valef. p. 634.)

⁽¹⁴⁾ Xiphil. Brev. Dion, lib. LXII. p. 172.) On peut remarquer ici que les bains chauds n'étoient point en usage parmi les Lacédémoniens, qui conferverent le plus long-tems l'ancienne manière de vivre des Pélasges. (Voy. Plutatch. Alcib. Tom. 1. p. 203.)

⁽¹³⁾ Plin. lib. xr. cap. x11. p. 591. Athen. x. cap. 13.

⁽¹⁶⁾ Dans quelques Provinces de France les Paysanes se frottent encore aujourd'hui le visage avec de l'huile, pour avoir le teint plus ferme & plus beau : elles employent l'huile à la

HISTOIRE DES CELTES, 144

tout où l'on brassoit de la biére, les Dames employoient au même usage (17) la levure ou l'écume dont elle se décharge, quand elle fermente dans le tonneau. Les Celtibéres avoient une coutume encore plus extraordinaire (18). »Ils se piquoient beaucoup de propreté: cependant "ils avoient la vilaine manie de se laver tout le corps d'urine, & de » s'en frotter les dents. Cette cure leur paroissoit falutaire au corps. «

Diodore de Sicile & Catulle n'attribuent cette coutume qu'aux Celtibéres. Mais Strabon remarque expressément qu'elle étoit commune aux Espagnols & aux Gaulois (19). Il dit aussi qu'afin que l'urine eût plus de force on la faisoit vieillir dans des cîternes. Voilà une nouvelle preuve de la parfaite conformité qu'il y avoit entre les anciens Habitans des Gaules & de l'Espagne; elle s'étendoit jusqu'aux choses les plus petites & les plus extraordinaires.

CHAPITRE VI.

Les Peuples Celtes n'avoient point anciennement de demeure fixe.

LES anciens Habitans de l'Europe ne bâtissoient ni Villes ni Villages; ils n'avoient point de demeure fixe. Notre manière de vivre nous attache, au contraire, à nos champs, à nos vignes, à nos possessions; on ruineroit un homme si on l'arrachoit d'un endroit où il a pris racine, s'il est permis de parler ainsi; les Scythes, libres de tous ces liens, n'avoient aucune raison qui pût les arrêter long-tems dans une Contrée, encore moins les déterminer à s'y établir pour toute leur vie. Obligés de parcourir successivement les campagnes, les forêts, les prairies, pour y faire sublister leur bétail, ils trouvoient leur avantage à mener une vie ambulante, à ne point se séparer des troupeaux dont ils tiroient la plus grande partie de leur subfistance.

11s logeoient habituellement fur des charious.

Ainsi les Peuples Scythes & Celtes passoient (1) toute leur vie sur des chariots couverts; ils s'en servoient pour transporter leurs semmes, leurs enfans, & leur bagage d'un pâturage à l'autre. S'ils bâtifsoient quelques chétives cabanes, ils les abandonnoient au bout de

⁽¹⁷⁾ Voy. Plin. lib. xx11. c. xxv. p, 234-235. 1 (18) Diod. Sic. V. 215. Catull. Epigr. 96.

⁽¹⁹⁾ Voy. Strab. lib. Iti. p. 164.

dic. p. 521. Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm.

XXXVII. p. 118. Strab. VII. p. 296. Amm. Marcell. lib. xxII. cap. VIII. p. 317. Clem. Alex. Pædag. lib. 111. p. 267. Valer. Flac. Argon. lib. (1) Herodot. IV. 46. Justin. II. 2. Atrian. In- VI. v. 79. Horat. Carm. lib. III, Od. xxiv. v. 9.

quelques jours pour remonter sur leurs chariots, & pour passer dans d'autres Contrées. Quelques grands que pussent être ces chariots, une famille devoit y être fort à l'étroit; elle devoit y souffrir de grandes incommodités. Une semblable demeure ne peut même convenir qu'à des Bergers; au moins n'accommoderoit-elle guères ni des Artisans, ni des Gens de Cabinet. Aussi n'en voyoit-on pas plus parmi les Scythes qu'on n'en trouve aujourd'hui chez les Sauvages.

Les Peuples Nomades avoient pourtant un avantage; ils changeoient d'air fort souvent : ils alloient ordinairement établir leur quartier d'hyver (2) sous un climat temperé, ou dans des Contrées que leur situation mettoit à couvert des vents froids. D'ailleurs, tous les Pays leur étoient égaux : les troupeaux dont ils se nourrissoient trouvoient par-tout de l'herbe à brouter; ils n'étoient par conséquent pas obligés d'exposer leur vie & leur liberté pour se maintenir dans la possession d'un Pays. Au contraire, toutes les fois qu'on venoit les attaquer avec des forces supérieures, ils avoient toujours un moyen assuré pour se mettre à couvert. Ils se retiroient dans des solitudes (3) où il étoit impossible qu'une armée les suivit, sans courir risque de périr totalement par le manque de vivres. C'est de cette manière que les Gêtes (4) firent échouer l'expédition de Darius-Hystaspe, qui vint les attaquer à la tête d'une armée de sept cense mille hommes. Quoiqu'il en soit, il est certain que tous les Peuples Scythes (5), tant Celtes (6) que Sarmates (7), n'avoient, dans le commencement, d'autre demeure que leurs charlots. C'est de-là qu'ils avoient reçu le nom d'Amaxobii, (8) que les Grecs leur donnent ordinairement.

Les Gaulois ne différoient point anciennement à cet égard des au-

230

⁽²⁾ Strab. vii. 308. Schol. Aristoph. Avib. | constant que ces Peuples étoient des Thraces,

^{(3) ·} Herodot. IV: 46.

⁽⁴⁾ Herodot. 1v. 120: Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm. xxxvrr. p. 178.

⁽⁵⁾ Strab. vtt 295. Pomp. mela, lib. II. cap. 1. p. 37.) Les Historiens & les Géographes ont place les Agathyrses les uns le long'de la Mer Baltique , les autres autour des Palus Meotides 82. Amm Marcell lib. xx11. cap. 8. p. 314 lib. Amm. Marcell. lib. xxx1. c. 111. p. 615. & 617.) xxx1. cap. 111. p. 619 Bruzen de la Martiniere, Diction. Geogr. Tom. I. 138.) Cependant il est fus note (5).

ou des Géres, établis autour d'un Fleuve qui se jette dans le Danube. (Herodot IV. 49. 104. fuid. Toin. I. p. 20. Valer. Flac. lib. II. v. 160.)

⁽⁶⁾ Voy. ci-deffus note (1), la note précédente & fuivantes.

^{(7,} On a dit dans le Livre précédent que les Sarmates étoient toujours à cheval; mais il patoir qu'ils metroient leurs femmes & leurs enoù en Moscovie. (Voy. Ptol. lib. 111. cap. V. p. fans sur des chariots. (Voy. Tacit. Germ. 46.

⁽⁸⁾ Poy. Steph. de urb. p. 235. 236. & ci-del-

HISTOIRE DES CELTES, 146

tres Celtes (9). Ce ne fut qu'après la fondation de la Colonie de Marseille (10), qu'ils commencerent à cultiver les terres, & à bâtir des Villes pour s'y établir. La plûpart des Germains (11) étoient encore Nomades du tems des premiers Empereurs. On en trouve même (12) qui, dans le quatriéme siècle; n'avoient aucune demeure fixe.

Il ne faut donc pas être surpris des fréquentes migrations des Nations Celtiques, que l'on voit inonder quelquesois un Pays comme des éssains d'abeilles. Des Peuples que rien n'attachoit à une Contrée (13), qui avoient toujours des voitures prêtes pour se transporter avec leurs familles d'un Pays à l'autre, des Nomades qui, fans se charger d'aucunes provisions, n'avoient pas à craindre que les vivres leur manquassent en aucun endroit, ont pu passer facilement d'Asie en Europe (14), & s'avancer en très-peu de tems jusqu'aux extrêmités de l'Espagne. De femblables migrations font presque impossibles à un Peuple qui est fixé depuis long-tems dans un Pays.

Aussi est-il constant que les Cimbres, les Teutons, les Suéves, les Vandales, les Goths, les Alains, & tous ces autres Peuples qui, en divers tems, vinrent se jetter sur les Provinces de l'Empire, étoient encore Nomades (15), lorsqu'ils entreprirent ces expéditions. Il y a toute apparence que les Gaulois l'étoient aussi, lorsqu'ils envahirent cette partie de l'Italie qui portoit, parmi les Romains, le nom de Gallia Togata. Strabon l'infinue (16), & la chose est presque indubitable s'il est vrai; comme Tite-Live l'assure (17), qu'ils passerent en Italie fous le régne de Tarquin l'Ancien, c'est - à - dire, dans le tems même où la Colonie de Marseille sut sondée.

75. 718. 220

CATI

· 22.12 F. Charles and the second

⁽⁹⁾ Les monumens ne nous apprennent rien | Exped. Alex. lib. 14. p., 278. des anciens Habitans de l'Espagne. Ce qu'on | (14) Tacite n'y avoit pas bien pensé, lorsqu'il ces Peuples étoient encore Nomades, est fabuleux. (Voy. Justin. XLIV. 4.) Il y a apparence que ce futent les Phéniciens & les Egyptiens qui les tirerent de la barbarie.

⁽¹⁰⁾ Juftin, XLIII. 4.

⁽¹¹⁾ Strab. de Suevis lib. vrt. p. 291. Seneca de Provid. cap. 1v. p. 366. de Irâ lib. I. cap. II.

⁽¹²⁾ Amm, marcell. lib. XXXI. c. III. p. 620. (13) Strab. de Suev. lib. VII. p. 291. Arrian.

rapporte des Rois Habis & Gerion, du tems que disoit que les Germains sont Indigétes, parcequ'il est difficile, observoit cet Historien, de comprendre qu'aucun Peuple ait pu se transporter; d'Afie en Europe. Voy. ci-d. , Liv. I. p. 78. 79.)

⁽¹⁵⁾ On verra dans la suite de ce Chapitre en quel fens tous ces Peuples, qui s'appliquoient deja à l'Agriculture, étoient encore Nomades. · 12. 1 10 10

omades. (16) Strab. IV. 96.

⁽¹⁷⁾ Tit. Liv. lib. V. 34.

Les Géographes se donnent assurément une peine inutile, en voulant déterminer précisément l'ancienne demeure des Suéves, des Vandales, des Alains, & des autres Nations qui menoient une vie ambulante, fans se fixer dans aucun Pays. On peut dire; par exemple, que les Vandales étoient autour de l'Elbe du tems de Dion (18.), qui fait descendre ce fleuve des Montagnes de la Vandalie. On peut marquer les vastes Contrées au milieu desquelles ils avoient coutume de se promener, les Fleuves, les Montagnes où ils étoient obligés de borner leurs courses; mais il faut en demeurer là. Ce seroit tomber en contradiction que d'assigner des Villes & une demeure fixe (19) à des Peuples dont le nom même avertit qu'ils n'en avoient point.

II. Les Peuples Celtes ne penserent donc point à bâtir des maisons, tant qu'ils n'eurent d'autres occupations que de paître leurs troupeaux. Mais les choses durent naturellement changer de face, lorsqu'ils s'appliquerent à l'Agriculture. Dans le commencement ils ne jugerent pas à propos de s'approprier les terres qu'ils cultivoient, ni même de s'arrêter dans une Contrée au-delà d'un an. Jules-César l'a remarqué en parlant des Suéves (20). "Ils ne séparent point leurs champs. » Personne n'en posséde en propre. Il n'est pas même permis de de-» meurer plus d'un an dans une Contrée pour la cultiver. » Il dit la même chose de tous les Peuples Germains en général (21). " Ce » n'est pas la coutume des Germains de posséder des terres en propre. de nouvelles » Chaque année les Magistrats en assignent aux Peuples & aux fa-» milles qui vivent ensemble, autant & en tel lieu qu'ils le jugent à » propos. L'année suivante ils les obligent à changer de demeure, & à » passer dans d'autres lieux. «

Le même usage étoit encore en vigueur parmi les Germains, près de 150 ans après, c'est-à-dire, du tems de Tacite. » Chaque commu-» nauté, dit cet Historien (22), cultive tantôt un canton, tantôt un » autre. Elle le prend plus ou moins étendu felon le nombre des bras » qu'elle peut employer, & toujours assez vaste pour rendre facile » le partage qui s'en fait entre les particuliers, suivant leur condition » & leur état. Jamais ils n'ensemencent les mêmes champs deux années

Lots même que les Peuples Celtes s'appliquerent a l'Agriculture, ils ne renoncerent pas à la vie errante & vagabonde 1 laquelle ils étoient accoutumés. Tous les ans ils changeoient de de-

⁽¹⁸⁾ Voy. ci-deffus, p. 141. note (44).

⁽¹⁹⁾ Voy. ci-dessus, Liv. I. chap. XIV. p. 86.

⁽²⁰⁾ Casar. IV. 1.

⁽²¹⁾ Cæfar. VI. 22.

⁽²²⁾ Tacit. Germ. 26.

» de suite. Ils ont à choisir, parce qu'ils ne proportionnent point leur , travail à l'étendue, à la bonté du terrein, &c. Tous les ans ils culti- vent de nouvelles terres, & ne laissent pas d'en avoir encore de reste. » Cette coutume n'étoit pas particulière aux Peuples de l'Allemagne. Horace l'attribue aux Gétes:

.....(23) Et rigidi Getâ, Immetata quibus jugera, liberas Fruges, & cererem ferunt, Nec cultura placet longior annuâ.

On voit dans Diodore de Sicile (24) que » les Vaccéens, qui » étoient un Peuple de l'Espagne, conservoient encore, de son tems, » la coutume de partager leurs terres tous les ans; les fruits étoient » rassemblés dans des greniers publics; l'on distribuoit ensuite aux Parti» culiers la quantité de grain dont ils avoient besoin pour l'entretien » de leurs familles. » Ensin Strabon observe (25) que » les Dalmates » faisoient tous les huit ans un nouveau partage de leurs ter» res. » Cela est d'autant plus remarquable, que les Peuples de l'Illyrie portoient déjà depuis plusieurs années le joug des Romains. Ainsi, lors même que les Peuples Celtes eurent commencé à connoître les avantages qu'ils pouvoient tirer de l'Agriculture, il fallut du tems pour leur faire quitter cette vie errante & vagabonde à laquelle ils s'étoient accoutumés.

Les raisons que les Germains alléguoient pour justifier leur manière de vivre, paroissent assez spécieuses. Jules-César les expose au long. Ils disoient (26) » que s'ils se fixoient dans une Contrée, à l'exemple des autres Peuples, il seroit à craindre que le goût de la propriété » ne sit présérer au métier des armes les paisibles occupations de l'Agrimoulture; que comme chacun chercheroit à se loger d'une manière commode, propre à le garantir du chaud & du froid, on verroit » ces Peuples belliqueux s'amollir, & perdre insensiblement toute leur » vigueur. « Ils ajoutoient, « que s'ils possédoient des terres en propre, chacun chercheroit infailliblement à étendre ses bornes, & que » les Grands ne manqueroient pas de déposséder le simple Peuple (27)

⁽²³⁾ Horatius Carm. lib. 111. Od. 24.

⁽²⁴⁾ Diod. Sic. V. 215. Les Myssens, Peuple Scythe établi dans l'Asse Mineure, pratiquoient la même chose, (Voy. Nicol. Damasc. ap. Stob.

Serm. CLXV. p. 470.)

⁽²⁵⁾ Strab. VII. 315, (26) Cæfar. VI. 22-

⁽²⁷⁾ La raison du plus fort est toujours la meil-

nqui, tôt ou tard, n'auroit ni feu ni lieu; que de cette manière on » ouvriroit la porte à l'amour des richesses, aux factions & aux dissen-» tions; que le menu Peuple est plus sacilement retenu dans la dépen-» dance, quand il se voit aussi bien traité que les Grands. «

Ces raisons n'étoient que des prétextes. Il est bon que l'homme s'accoutume à supporter également le chaud & le froid; mais n'est-il pas plus utile qu'il s'habitue au travail ? ne vaut-il pas mieux qu'il renonce à une certaine humeur féroce & brutale, qui le pousse, non à défendre ses biens & sa vie contre un injuste agresseur; mais à attaquer des gens dont il n'a aucun sujet de se plaindre, à envahir des biens sur lesquels il n'a aucun droit? C'est certainement une étrange délicatesse, que de ne vouloir posséder aucun bien en propre, de peur de donner lieu à des factions & à des diffentions, tandis qu'on va moissonner les terres qu'on n'a point ensemencées, tandis que l'on ravit les troupeaux qu'on n'a point engraissés.

L'agriculture est-elle donc incompatible avec la profession des armes? Le Soldat ne feroit-il qu'un homme destiné à piller, & à se nourrir du travail d'autrui, tandis que le Laboureur est obligé de vivre du travail de ses propres mains? Ces idées font trop révoltantes pour être jamais adoptées. Les Peuples Celtes annoblissoient cependant la paresse & le brigandage. Ils méprisoient l'Agriculture, parce qu'ils aimoient beaucoup mieux vivre de pillage, que du travail de leurs mains. Ils ne vouloient se fixer en aucun endroit, pour être en état de ravager, tantôt une Contrée, tantôt une autre. Ils comprenoient d'ailleurs que lorsquils se feroient établis dans un Pays, lorsqu'ils auroient des champs, des maisons, des granges, il faudroit renoncer aux courses continuelles qu'ils faisoient sur leurs voisins, ou s'attendre à être pillés & ravagés à leur tour.

Quoi qu'il en foit, dès que ces Peuples commencerent à cultiver rendant tout des terres, il fallut se résoudre à attendre la récolte, & s'arrêter dans le tems que une Contrée au moins l'espace d'un an. Quelques-uns de ces Peuples n'eurent pourt de

leure. Personne ne le savoit mieux que les Scy- ; » ole belliqueux , que de voir occupé par d'authes & les Celtes. Lorsque des Ambassadeurs ntres un terrein qu'on trouve à sa bienséance? Romains teprésenterent à nos anciens Gaulois » Fout n'appartient-il pas aux plus forts? Nous que les Clusiens qu'ils attaquoient ne leur fai- | » portons notre droit à la pointe de nos épées : foient aucun mal : a Y a-t-il d'autre raison d'at- Se jus in armis ferre & omnia forcium virorum ege » taquer un Pays, répondit le Chef de ce Peu- respondens, Tit. Liv. Decad. I. Liv. V.

moure fixe." ils cachoient leurs moisfons dans des cavernes fouterraines.

bâtirent alors des maisons, ou plutôt des cabanes, pour s'y cantonner durant l'hiver. Mais le plus grand nombre s'ouvrirent des cavernes fouterraines (28) pour y ferrer leur moisson. Le grain (29) se conservoit parfaitement dans ces caves pendant plufieurs années: ils y trouvoient eux-mêmes une retraite (30) contre les rigueurs de l'hiver, & contre les incursions subites de l'ennemi. Quand ils quittoient une Contrée, ils couvroient si bien ces caves de terre & de gazon (31), qu'il n'étoit pas possible à un ennemi de les découvrir.

Tous les Peuples Scythes avoient autrefois de ces cavernes, tant en Asie, qu'en Europe (32); il est remarquable qu'elles portoient partout le même nom. On les appelloit sir, cir, (33); & le mot de sir, schir, scheuer, signifie, en Allemand, une grange,

III. Les Peuples Celtes prirent enfin, les uns plutôt, les autres plus tard, le parti de se fixer pour toujours dans un Pays : ils commencerent alors à bâtir des maisons solides, à se loger d'une manière plus commode qu'ils ne l'étoient sur des chariots, dans des cabanes, ou dans des cavernes.

Du tems de Vitruve (34), les Espagnols & les Gaulois bâtissoient encore leurs maisons de charpente & de terre grasse, & les couvroient de roseaux. Strabon dit (35) à-peu-près la même chose des Gaulois. Hérodien remarque (36) que les Germains n'avoient, de son tems, ni pier-

Lorfque les Peuples Ceires pricent le parti de se fixer dans un Pays, & de se loger dans des maifons, ils ne batirent cependant ni Ville, ni Village.

> (28) Diod. Sic. lib. V. p. 209 Plutarch. Amat. tom. II. p. 770, Xiphilin. lib. LXVI. p. 752. Varro Re. Ruft. lib. I. cap. LVII. p. 357. cap. 63. p. 359. Tacit. Germ. cap. 16. Plin. 1. XVIII. cap. XXX. p. 533. Dio. Caff. lib. LI. p. 463.

(29) Columella R. Ruft. lib. I. cap. VI. p. 174. Plin. lib. XVIII. cap. XXX. p. 533.

(30) C'est ce que désigne le nom de Troglodytes, que les Grecs donnoient aux Peuples qui, au lieu de bârir des maisons, se retiroient dans des cavernes. (Voy. Solin. cap XXV. p. 234. Amm. магсеll. lib. XXII. сар. VIII р. 317. Таeit. Germ. cap. 16. Amm. marcell XVII. cap. I. p. 156. Strab. VII. 316. Pomp. Mela lib. II. cap. I. p. 40.)

(31) Tacit. Germ. cap. 16. Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. VI p. 630.

établis en Asie, les Phrygiens, les Hyrcans, les Perses & plusienrs antres Peuples, se servoient aussi de ces habitations souterraines. Voy. Stephi de urb. p. 683. Vitrnv. lib. II. cap. I. p. 19. Currius lib. VII. cap. IV. p. 304. lib. V. cap. VI. p. 203. Theophyl. Simocatt, lib. II. c. VII. p. 39. Valer. Flac. Argon. lib. VI. v 79:) Les Cosaques & les Circasses, qui demeurent le long du Pont-Euxin, ont, encore aujourd'hui, de ces cavernes qu'ils appellent Amber. (Voy. Stralenberg. p. 311.)

(33) Voy. ci-deffus, p. 105.

(34) Virruv. lib. II. cap. I. p. 19.

(35) Strab. IV. p. 197.

(36) Herodian. lib VII. p. 523. Tacit. Germ. 16. Plin. XVI cap. XXXVI. p. 279) Dion Caffius Liv. XXXIX. p. 111. dit que, du tems de-(32) On voit, dans les notes précédentes, que Jules-César, les Morins & les Menapiens n'ales Peuples de l'Europe avoient tous des caver- voient point de Villes, mais qu'ils habitoiens nes, où ils serroient leur moisson. Les Scythes sous des huttes , εν καλυβαις.

res, ni briques, mais de vastes forêts, qui leur fournissoient une grande abondance de bois; après l'avoir charpenté, ils l'enchâssoient pour en faire des maisons, qui n'étoient, à proprement parler, que des cabanes fort exposées au feu. Vitruve étoit contemporain de Jules-César & d'Auguste. Strabon écrivoit sous l'Empire de Tibère. Hérodien a conduit son Histoire jusqu'au regne de Gordien le jeune.

Cette remarque doit désabuser ceux qui attribuent aux anciens Gaulois quelques vieux édifices que l'on voit dans les Gaules. Les Romains en font les vrais Auteurs. La méprife est encore plus grande, si l'on prétend que ces édifices étoient des Temples confacrés à quelque Divinité; il est constant que les Gaulois n'ont point eu de Temples avant l'invasion des Romains.

Les Celtes ne batissoient ni Villes, ni Villages dont les maisons sussent chaque Parcontiguës. Tacite l'a remarqué en parlant des Germains (37): » Chacun » s'établissoit le long d'un ruisseau, dans une campagne, ou dans une » forêt, selon qu'il le trouvoit bon: il se logeoit ensuite avec sa famille son logement » au milieu de sa possessioni « C'est l'origine des Cantons (38), nom qué l'on donnoit à un district occupé par un certain nombre de familles, qui ne de ce qu'on appelavoit ses Magistrats & sa Jurisdiction particulière.

Tous les Peuples de l'Europe (39), étoient anciennement partagés en Cantons, & dispersés dans les campagnes : tels étoient les Espagnols ples de l'Eu-(40), les Gaulois (41), les Germains (42), les Thraces (43), les Illyriens ancienne-

poir un certain terrein, & bâttisoit au milieu de fa postession. loit un Can.

Tous les Peu-

(37) Voj. Tacit Germ. to.) C'eft, peut-être, ce qui a fait dire que les Hyperboréens n'avoient point d'autre demeure que les forêts & les bois. (Voy. Pomp. Mela lib. III. cap. V. p. 77. Plin lib. IV. cap. XII. p 471. Solin cap. 26. & ci-deffus Liv. I. chap. I p. 11.

(38) Pagus, en Allemand, Gaw, Aw. (Voy. ci-deffus, Liv. chap. XIV. p. 84. 101- 102.

(39) Ce qu'on dit ici doit proprement s'entendre des Peuples qui avoient une demeure fixe. Cependant les Nomades étoient aussi partagés en Cantons. Jules-César dit, par exemple, que cent Cantons des sueves s'étoient avancés jusques sur le bord du Rhin. (Voy. Czfar. I, 37. Amm Marcell. lib. XXXI cap. 111. p. 919.) Parmi'les Nomades , un Canton étoit composé d'un certain nombre de familles qui campoient toujours ensemble, & qui toutes obéissoient à un même Chef.

(40) Voy: Strab. III. 151. 163.) Strabon 1emarque ailleurs que l'Espagne étoit divisée en beaucoup de petits Etats; ce qui fur cause que les Carthaginois, & ensuite les Romains, s'en emparerent facilement, parcequ'ils les subjuguerent les uns après les autres. (Voy. Strab. itt.

(41) Cafar. I. 12. Strab. IV. 186. V. 213. 218. Polyb. 11. 106. Plin. lib. IV. cap XVII. p. \$48.) Appien dit de bello civili lib. II. p. 848. que Jules-Césarsoumit quatre cens Nations des Gaules; mais il y a toute apparence que par ces Nations il faut entendre des Cantons, ou tout au plus des Peuples composés d'un petit nombre de Cantons. Il faut expliquer de la même manière ce qui est dit des Boiens, qu'ils étoient partagés en cent douze Tribus. (Voy. Plin. III. cap. XV. p. 367.)

(42) Tacit. Germ. 12. 39. Cxfar IV. 1. Plips

ment partages en Cantons.

(44), les anciens Habitans de l'Italie (45), de la Sicile (46), & de la Gréce (47). La plûpart de ces Cantons (48) étoient dans le commencement des Etats séparés & indépendans. La nécessité de se défendre contre des ennemis communs, les obligea ensuite à se réunir & à former une espèce de République.

Les Peuples Celtes fuyordes Villes.

IV. A l'égard des Villes, il est constant que ces Peuples en suyoient le ent le téjour séjour; ils ne les voyoient qu'avec aversion.

> 1. Ils prétendoient qu'elles ne pouvoient servir (49) qu'à enchaîner la liberté, & à affermir la servitude. Les places fortes & les garnisons qui y étoient entretenues ont, en effet, servi beaucoup aux ennemis qu'ils avoient en tête : par ce moyen on arrêtoit leurs courses & leurs pillages: on les mettoit eux-mêmes sous le joug : on les obligeoit au moins à abandonner les Contrées où ils étoient établis. Les Villes fortes, au contraire, ne leur étoient d'aucune utilité. Ne craignant point qu'on ruinât leurs campagnes, qu'ils abandonnoient volontairement aussi-tôt qu'ils avoient fait leur recolte, ne comptant pour rien la perte d'une moisson, ne connoissant pas encore le prix de l'or & des autres biens que nous avons coutume de mettre à couvert dans des forteresses, ils trouvoient mieux leur compte, en cas d'attaque (50), à se retirer dans des marais. & dans des Contrées inaccessibles : leur betail y trouvoit de quoi subsister, & il n'étoit pas possible à l'ennemi de les y forcer. Il arrivoit même souvent que les Princes, qui se rendoient puissans au milieu d'une Nation, bâtissoient des Villes & des Châteaux, & y entre-

lib. IV. cap. XIII. p. 476. Tacit. An. I. 56. Amm. 1 marcell. lib. XIV. cap. X. p. 50. Plin. lib. III. cap. XX. p. 376. Appian. Illyr. p. 1205.

⁽⁴³⁾ Plin. lib. IV. cap. XI. init.

⁽⁴⁴⁾ Silius Ital. lib. XV. v. 294.

⁽⁴⁵⁾ Dionys. Halic. lib. I. p. 7. Strab. V. 229. 341. Livius IX. 13.

⁽⁴⁶⁾ Diod. Sic. lib. V. p. 201.

⁽⁴⁷⁾ Voy. Thucyd. lib. 1: cap. X. p. 6. lib. III. cap. XCIV. p. 202. Strab. VIII 322. 337. 386.) Thucydide dit que, du tems de Cécrops & de leurs anciens Rois, les Athéniens demeuroient à la campagne par Cantons (c'est ce que signifie dans cet endroit κατά πύλεις), qui avoient chaeun leur-Magistrat particulier. Ils ne s'assembloient auprès du Roi, qui régnoit à Athenes, que lorsqu'ils craignoient quelque entre-

prise de la part d'un Ennemi: chacun se gouvernoit a sa manière. Thésée changea cet ordre ; il abolit les Magistrats particuliers, & obligea les Athéniens à former un seul corps & à ne tenir qu'une seule assemblée, (Voy. Thucyd. lib. II. cap. XV. p. 93. 94. Schol. ad Aristoph. Nubes p. 25. Col. 2. Livius XXXI. 30.)

⁽⁴⁸⁾ Voy. les notes précédentes.

⁽⁴⁹⁾ Les Tenchteres disoient aux Habitans de Cologne : Démoliflez, ses rempares fastueux que Sone les monumens de la servitude. (Voy. Tacit. Hift. IV. 64.)

⁽⁵⁰⁾ C'eft ce que firent les Menapiens lorfque Jules-Cefar vint les attaquet. Les Sueves prirent le même patti. (Voy. Czfar, III. 29. IV. 19.38, VI. 29.)

tenoient des garnisons pour sapper les sondemens de la liberté publique. Cette considération avoit porté les Celtes à se faire une loi de ne tenir jamais leurs Assemblées dans une Ville, qui auroit pu leur être funeste, mais ils s'assembloient toujours en rase campagne. Cette Coutume s'est conservée dans les Gaules, jusqu'es dans le VIII. siécle; il n'y a pas même long-tems qu'elle est bannie de l'Espagne.

2. Les Peuples Celtes pensoient que les Villes fortes ne pouvoient servir qu'à amollir le courage des Soldats. » Il n'y a pas jusqu'aux bê-» tes féroces, disoient les Tenchteres (51), qui ne perdent leur force » & leur courage quand on les tient enfermées. » Tous les Scythes en général soutenoient qu'il y avoit infiniment plus de bravoure & plus de gloire à se battre contre un ennemi en rase campagne (52), qu'à l'attendre & à le guetter derrière une muraille. Les maximes du point d'honneur, qu'ils ont transmises à leurs descendans, leur faisoient regarder les foldats qui alloient se rensermer dans une ville, à peu près comme on regarderoit aujourd'hui un homme, qui, ayant reçu un défi, iroit se battre, couvert d'une cuirasse, contre un homme qui seroit en chemise.

3. Ils avoient aussi ce préjugé, que la Guerre est un Jugement de Dieu, où la Providence décide toujours en faveur de la bonne cause; ils en concluoient qu'un homme, qui se couvre d'un rempart, étoit non seulement un lâche, mais encore un impie qui se défioit de la puissance de Dieu. Ces idées étoient certainement fausses. La Providence ne fait pas des miracles tous les jours, & sans nécessité. Elle favorise ordinairement dans les Guerres, non pas ceux qui ont la meilleure cause, mais ceux qui s'y conduisent avec plus de prudence & de bravoure. Des armées, à peu près égales, peuvent essayer leurs forces & leur courage en rase campagne. Mais des troupes, sort insérieures en nombre, font assurement très-bien de se couvrir de murailles & de remparts. ce seroit, sans contredit, une témérité & une fausse délicatesse de hasarder une bataille où elles succomberoient infailliblement.

V. Après cela seroit-on surpris, que les Celtes, au lieu de bâtir des Villes, ruinassent toutes celles qui tomboient entre leurs mains? ils en aulieu de bi-

⁽⁵¹⁾ Tacit. Hiftor. IV. 64.

⁽⁵²⁾ Les Lacédémoniens avoient la même idée. (Voy. Justin. XIV. 5.)

roinoient celles qui tomboient entre leuts mains.

laissoient quelquesois subsister les maisons, pour servir de retraite aux anciens Habitans : ils ne manquoient jamais de les démenteler . & d'en abattre les fortifications. C'est ce que firent les Goths, les Vandales: les Alains, les Suéves, les Allemands, les Lombards, & tous les autres Peuples qui envahirent, en divers tems, les Provinces de l'Empire Romain. Leur inclination & leur intérêt les portoient également à ne point quitter le féjour de la campagne, où chaque particulier vivoit dans une espèce d'indépendance (53): ils minoient les Villes fortes, pour empêcher que les peuples qu'ils avoient subjugués, ou leurs propres Chefs, ne s'y fortifiassent.

C'est à ce trait de politique, plutôt qu'à la fureur du Soldat, qu'il faut imputer la ruine de tant de belles Villes que ces Peuples renverserent de fond en comble, en Espagne, dans les Gaules, & en Italie. Cette politique, bonne ou fausse, leur couta cher dans la suite. Toutes les fois qu'ils eurent en tête un ennemi puissant & victorieux, ils se virent à la merci du vainqueur. Ainsi Procope remarque (54) que Genferic, Roi des Vandales, ayant autrefois abattu les murs de toutes les Villes d'Afrique, à la réserve de ceux de Carthage, Bélisaire trouva le Pays' tout ouvert, lorsqu'il y fut envoyé par Justinien à la tête d'une armée considérable. Ce Général ayant eu le bonheur de gagner la première bataille qu'il livra aux Vandales, & ceux-ci, n'ayant aucune Place forte où ils pussent se retirer, furent soumis dans une seule campagne.

Les Espagnols, les GauIVI. Il faut cependant remarquer que les Espagnols (55), les Gaulois,

(53) Voy., Fredegarii Chron. cap. LXXI. p. Y des Villes passoient tous pout Roturiers. Il y, avoit même des contestations continuelles entre fut envoyé dans les Gaules, il trouva que les les Villes & la Noblesse, parce qu'un Esclave, Germains demeuroient tranquillement autour qui avoit demeure un an & un jour dans une des Villes ruinées de la Celtique. Il dit que le Ville, étoit réputé libre. La Noblesse, au connombre des Villes, dont les murailles étoient traire, prétendoit être toujours en droit de rombées, montoit à 45., sans y comprendre les revendiquer ses Sujets & de les faire rentrer dans la servitude.

(54) Procop. Vand. lib. 1. cap. V. p. 189

(55) Lorsque les Carthaginois passerent pour lorsque Henri l'Oiseleur & ses Successeurs bâti- in Exc. Legat: Hoeschell p 169:170. Julesmeure in Burge, dans une Ville. Les Habitans | Gaulois ne se sentant pas en état de leur résse-

^{761.)} Julien l'Apostat temarque que lorsqu'il tours & les châteaux. (Voy. Julian, ep. ad Arhen. p. 278. Amm. Marcell: lib. XVI. cap II. p. 112.) Cluvier German. Antiq. p. 103: observe que la Noblesse d'Allemagne est encore dans l'usage de ; la première fois en Espagne ; ils y trouverent demeurer à la Campagne. On peur ajouter que des Villes. (Voy. Fragm. ex lib. XXV. Diod. Sic. rent des Villes, leur Noblesse fit dissiculté de César rapporte qu'il y avoit de son tems plus'y établir. Delà vient la distinction des Bourgeois sieurs Villes fortes dans les Gaules. Il dit aussi & des Nobles. Un Bourgeois est un homme qui de- que dans le tems de l'invasion des Cimbres; les

& les Thraces, ont eu des Villes de fort bonne heure, en comparai- lois, & les son des autres Celtes. La raison en est assez sensible. Dès que ces Peuples se furent entiérement fixés dans un Pays, qu'ils eurent appris des Nations policées à partager les terres, à avoir chacun sa maison, ses champs, & ses vignes, ils sentirent la nécessité qu'il y avoit de couvrir & de fermer leurs Etats par des forteresses. Les Espagnols bâtirent, selon les apparences, des Villes fortes pour arrêter les conquêtes des Phéniciens, des Phocéens & des Carthaginois, qui venoient souvent débarquer sur leurs côtes, & qui y avoient établi plusieurs Colonies. Les Gaulois prirent le même partipour résister d'un côté aux Romains. qui les presserent vivement lorsqu'ils eurent une fois passé les Alpes; de l'autre à une soule de Peuples Germains qui passoient tous les jours dans les Gaules. Les Thraces & les autres Peuples barbares qui demeuroient dans leur voisinage, furent, aussi obligés de construire des châteaux & des forteresses; c'étoit l'unique moyen d'empêcher que les Grecs pénétrassent plus avant dans le Pays. Depuis le tems de Darius Hystaspe, ils avoient sait plusieurs établissemens sur les côtes du Pont-Euxin. 34 Hel control of the

Thraces, ont eu des Villes de bonne heute, en comparation des aurres Peuples Col-

VII. Il arriva un changement confidérable dans les Gaules fur la fin du quatriéme siécle & au commencement du cinquiéme. La plûpart des Villes des Gaules (56) perdirent alors leur ancien nom, & prirent versielle. &

Changement remarquable le Ve. Siécle.

ter, pritent le parti de se retirer dans les Cités. (Voy. Cafar, VII. 7.7.) Cette invasion arriva près de soixante ans avant les expéditions de ce Conquérant dans les Gaules (Les Thraces, les Géi tes, les Illyriens, les Péoniens, ont eu également quelques Villes, dès le tems de Philippe & d'Alexandre-le-Grand, Rois de Macédoine. Nous le ferons voir en patlant des expéditions de ces Princes contre les Peuples qui viennent d'être nommés. Il ne fera pas question ici des Villes de la Grande-Bretagne. Elles n'étoientque de grands abatris d'arbres, dont les Habitans de certe lle se convroienten rems de guerre contre les incursions subites de leurs Ennemis. (Vey. Carfar. V. 21. Strab. IV. 200.)

(56) Ainsi Andomatunum. Lingonum fut appel-Iée Lingones ou Lingonum, Langres; Agendicum Senonum, Sens; Atuatuea Tungrorum, Tongres; Avaricum Biturigum, Bourges; Augustomana on

selon d'autres , Limonum Pictonum , Poitiers ; Autricum Carnutum, Chattres; Bratuspantium, enfuite Cafaromagus Bellovacorum , Beauvais ; Cafarodunum Turonum , Touts; Condivincum Nannetum , Nantes ; Condare Rhedonum , Rennes ; Durocortorum Rhemorum , Rheims ; Divodurum. Mediomairicum, Mets ; Dariorigum Venesorum Vannes; Juliomagus Andicavorum , Angers ; Juliobona Caletum , Calais ; Ingena Abrincatum , Avranches; Jainum Meldorum, Meaux; Luceria, on Lucotecia Parifiorum , Paris; Mediolanum Xantonum, Kaintes; Noviodunum Sueffionum, Soiffons ; Nemetotenna, ou, felon d'autres, Origiacum Airebaium , Arras ; Ragiaftum Lemovicum Limoges; Segodunum Rhutenorum, Rodez; Samarobriva Ambianorum, Amiens ; Vefuna Petrocoriorum, Perigueux. (Voy. Ptolem. lib. 11. c. 7.8. 9. P. 149-53. Amm. Marcell. lib. XVI. cap. 11. p. 111. cap. p. 113. lib. XVII. cap. I. p. 155. Augustobana Tricasium, Troies; Augustorisum, ou | Casar. II. 12. 13. V. 24. VI. 3. 44. VII. 13. VIII,

HISTOIRE DES CELTES. 156

celui du Peuple dans le territoire duquel elles étoient fituées. Il paroît très - vraisemblable que les continuelles incursions des Francs, des Vandales & de plusieurs autres Peuples barbares qui ravageoient alors les Gaules, obligerent les Cités (57), c'est-à-dire, les Peuples les hommes libres qui demeuroient chacun au milieu de sa possession, à se retirer dans les Villes fermées. On ne laissa à la campagne que les esclaves pour faire valoir les terres.

On peut conjecturer qu'avant ce tems là les Villes des Gaules étoient ou des forteresses qui servoient d'asile & de retraite en tems de Guerre, ou des Villages auprès desquels se tenoit tous les ans l'Assemblée générale d'un Canton ou d'un Peuple. La Noblesse sur reduite à y bâtir des maisons où elle pût se loger commodément dans le tems des Etats. C'est ce que Strabon assure formellement de la Ville de Vienne en Dauphiné (58). » Les Allobroges occupent leur Pays par Cantons. La " Noblesse a fait de Vienne, qui étoit autresois un Village, & en même tems (59) la Métropole de la Nation; une belle Ville. a Il dit à peu près la même chose de Milan (60). » Milan étoit autrefois la " Métropole des Insubres, & un simple Village. Elle est aujourd'hui-» une Ville célébre. « 5 25 (152) Sandansen 15

CHAPITRE

Manière done les Peuples Caltes etoieat habillés.

SI nos Peres avoient été sujets au caprice des modes, il seroit difficile de dire quelque chose de satisfaisant sur la manière dont les Peuples Celtes s'habilloient anciennement; mais ils donnoient dans une extrêmité toute opposée. Ils étoient tellement attachés à leurs usages. qu'ils se faisoient un scrupule de toucher aux Coutumes anciennes, lors même qu'elles étoient indifférentes ou incommodes. Tant qu'ils ne se mêlerent point avec des étrangers, ils étoient tous habillés de la même manière. On distinguoit les Celtes des Sarmates par la seule forme des habits qu'ils portoient.

^{47.} Strab. IV. 104. 194. Tacit. Hift. I. 63. Cicer. epist. ad Famil. lib VII. ep. 11. 16.)

donne aux Peuples des Gaules. Civitas Eduorum, de pirtus, mere, & de rolis, Ville.

⁽⁵⁸⁷ Strab: 1V. 186.

⁽⁵⁹ La Métropole fignifie ici le lieu où fe re-(57) Civitates. C'est le nom que Jules-C'ésar noient les Etats, l'essemblée générale d'un Peuple,

Les plus anciens Habitans de l'Europe ne connoissoient point l'usage des habits; au moins ceux qu'ils portoient laissoient-ils la plus gran- ble que les de partie du corps découverte. On aura peut-être de la peine à comprendre que la nudité ne fut ni honteuse, ni dangereuse parmi des Peuples qui connoissoient & qui respectoient la pudeur, la modessie, la chasteté; l'on concevra encore plus difficilement que des Peuples parfaitement nuds pussent résister au froid excessif qui régnoit autrefois dans toute la Celtique (1); cependant les faits n'en font pas moins certains, & il y a lieu d'être furpris qu'aucun Ecrivain ne s'en foit apperçu julqu'à présent.

Il eft affez vtaifemblaplus anciens Flabitans de l'Europe ne coanoifloient point l'usage des ha-

- Plusieurs Auteurs Grecs & Latins se réunissent à dire que les Gaulois (2), les Perses & les autres Barbares se battoient tout nuds, pour marquer qu'ils ne portoient ni cuirasse, ni casque, ni aucune de ces armes qui couvroient le corps comme un habit. Aulu-Gelle, par exemple, rapporte (3) que le Gaulois qui fe battit en duel contre F. Marcius Torquatus, étoit nud, à la réserve d'un bouclier & de deux épées. Cela signisie que l'épée, le bouclier & le poignard, étoient les seules armes du champion Gaulois; car Tite-Live (4) assure qu'il portoit un habit bigarré. Ainsi Strabon remarque (5), qu'après avoir subjugué les Peuples de la Médie, les Perses adopterent plusieurs Coutumes des vaincus: auparavant ils étoient nuds & vêtus légérement; ils prirent des ha-» bits de femmes qui leur couvroient tout le corps. « Les Perses quitterent donc le Saye (Sagum) des Celto-Scythes, pour prendre cette robe que les Médes portoient à la manière des Sarmates, dont ils étoient descendus (6).

Il est encore vrai, qu'il ne faut pas tirer une preuve générale d'une Coutume particulière à ceux des Celtes qui vouloient se distinguer par leur bravoure. Ils regardoient comme une lâcheté d'attendre fon ennemi derrière un rampart ou une muraille. Dominés par ce préjugé, ils avoient conçu de l'honneur l'idée la plus fausse : ils croyoient qu'un véritable Guerrier devoit courir à la bataille tout nud, c'est-à-dire, armé seulement d'un bouclier pour se couvrir, d'une épée & d'une lance pour attaquer. Alors personne ne pouvoit l'accuser d'avoir usé

⁽¹⁾ Voy. ci dessas, Liv. I. chap 12.

⁽²⁾ Diod Sic. lib. V p. 113.

⁽³⁾ A. Gell. lib. IX. cap. x111. p. 259.

⁽⁴⁾ T. Livius VII 10.

⁽⁵⁾ Strabon X1. p. 526.

⁽⁶⁾ Voy. ci-deffus, Liv. I. chap. II. fur la fin.

d'aucun charme pour se rendre invulnérable. Souvent on les a vus se batttre dans cet équipage contre des ennemis (7) qui étoient armés de pied en cap. C'est ainsi que la valeur dégénére en sérocité & en sureur, lorsqu'elle n'est pas guidée par la raison.

La plûpart des Peuples Celtes traçoi. ent fur leurs corps des fimaux.

Ces faits ne prouvent donc rien; mais il n'est pas difficile d'en produire de plus précis. Il est certain que la plûpart des Peuples Celtes, par exemple, les Espagnols (8), les Habitans de la Grande-Bretagne (9), gutes de tou-te forte d'ani- les Thraces (10), les Illyriens, les Daces (11), & plusieurs autres (12). avoient la coutume de tracer sur leurs corps des figures de toute sorte d'animaux. On dessinoit la figure par une infinité de petits points que l'on gravoit dans la chair avec une aiguille, ou un fer très-pointu. On frottoit ensuite cette espèce de gravure d'une couleur bleue (13), qui s'imbiboit tellement dans les chairs, qu'aucun tems ne pouvoit l'effacer.

Jules-Céfar dit (14) que les Bretons mettoient sur leurs corps une couche de couleur bleue, pour paroître plus terribles à leurs ennemis. Solin prétend (15) qu'ils se faisoient stigmatiser de la manière ci-dessus rapportée, pour montrer combien ils étoient patiens & maîtres de leur douleur. Pomponius Méla soupçonne (16) que ces marques étoient; parmi les Barbares, des traits de beauté. Enfin les Grecs, qui forment fouvent des conjectures en l'air, assurent que les Thraces (17) mar-

⁽⁷⁾ Polyb. lib. II. p. 116. Diod. Sic. lib. V. p. 212. Livius lib. XXII. 46. XXXVIII. 21.

⁽⁸⁾ Tacit. Agricol. cap. 2. Justin. XLIV. 4.

⁽⁹⁾ Cafat. V. 14. Pomp. Mela. III. cap. VI. p. 82. Plin. Hist. Nat. lib. XXII. cap. I. p. 177. Solin. cap. XXXV. p. 254. Martial. lib. XIV. Ep. 99. Terruil. de Vel. Virg. cap. X. p. 199. Isidor. Orig. lib. IX. cap. II. p. roof: lib. XIX: cap. XXIII. p. 1300. Claudian. de Bello Getic. v. 435. Id. de Laud. Srilic. lib. II. v. 247.

⁽¹⁰⁾ Virgil. Æneid. IV. v. 146.) On a prouvé que les Agathyrses étoient un Peuple de Thrace. (Voy. ci-dessus p. 145. note (5.) Valerius Flaccus, en parlant des Habitans de l'île de Lemnos, qui quitterent leurs femmes pour épouser des prisonnières Thraces, dit : Pieta manus, ustaque placet, sed barbara mento. (Voy. Valer. Flace. Argon. lib. II. v. 150. Cicer. de Offic. lib. II. cap. 7.

^{. (11)} Voy. la nore (9) ci-dessus.

⁽¹²⁾ Virgil. Georg. II. v. 115. Servius ad eumd. locum. Claudian. in Rufin. lib. I. v. 331, Vibius, sequest, Catalog, gentium p. 346. Pomp. dans Athenée XII. chap. 5.

меla lib. I. cap. XIX p. 34. Diod. Sic. XIV. p. 413.) Il ne faut pas confondre cette Coutume des Celtes avec celle des Sarmates, qui, en plusieurs occasions, se découpoient le visage avec des rafoirs. (Voy. Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 615. Jornand. de Hunnis cap. XXIV. p. 645. cap. XLIX. p. 684.) Les Turcs pratiquoient la même chose dans les enterremens de leurs Rois. (Menander in Exceptis Legat. p. 164.) 118 C 3

⁽¹³⁾ Jules-Cesar l'appelle Virrum & Pline Glastum. (Voy. ci-dessus nore (9). C'est le Pastel qui entre dans la composition du verre. (Joseph. Scalig. Ep. lib. 1. ep. 18. & 21.)

⁽¹⁴⁾ Voy. ci-deffus note (9).

⁽¹⁵⁾ Voy. ci-deffus la note (9).

⁽¹⁶⁾ Voy. ci-deffus note (9).

⁽¹⁷⁾ Plutarch, de sera Num. Vindicta. Tom. II. p. 557.) Cette Fable se trouvoit dans un Poëte Grec nommé Phanocles Lesbius, dont Stobée nous a confervé le passage Serm. CLXXXV. p. 624. Voy. une autre Fable fur le même sujet

quoient leurs femmes pour les punir du meurtre qu'elles avoient com-

mis dans la personne d'Orphée.

Ces reflexions sont toutes fausses, puisqu'il est certain que les hommes Ces figures & les femmes ornoient également leurs corps de ces figures. Elles fer-diffinguer les voient à distinguer (18) les conditions & les familles. On n'en voyoit Les Familles. aucune sur le corps des Esclaves. C'étoit un embélissement affecté aux perfonnes libres. Celles qui étoient de basse condition les portoient petites, éloignées les unes des autres. On reconnoissoit la Noblesse à de grandes figures, qui non-seulement couvroient le visage & les mains, mais encore les bras, les cuisses, le dos & la poitrine.

L'on comprendra fans doute aisément que des Peuples, chez qui l'on avoit Coutume d'imprimer sur le corps même des personnes les prouves de leur liberté, & les titres de leur Noblesse, devoient être nuds. pendre seurs corps, devoient Ces marques auroient été inutiles si la bienséance n'avoit pas permis de les montrer. Hérodien l'a remarqué (19): «Les Bretons, dit-il, gravent sur » leurs corps des figures de toute forte d'animaux. C'est la raison pour la-» quelle ils ne mettent point d'habits, afin de ne pas cacher ces figures. « Cette Coutume se perdit insensiblemant (20), lorsque celle de porter des habits commença à s'introduire parmi ces Peuples. Il paroît affez vraisemblable que la Noblesse sit alors peindre sur ses boucliers & sur ses étendarts ces figures d'animaux qu'elle portoit autrefois sur la chair, & qui servoient à distinguer les familles. Peut-être que la maison la

(18) Herodot. V. 6. Excerpt. ex. Diod. Sic. | condamna alors, comme une impiété Payenne, 7ib. XXVI. ap. Valef. p 357. Dio. Chryfost. Orar, XIV. p. 233. 234. Pomp. Mela lib. 11. cap. I. p. 40. Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 619. Isidor. Orig. lib. XIX. cap. XXIII. p. 1300.) On dit qu'Epimenide le Cretois avoit le corps tout marqué de lettres & de caractères. (Pezron, Antiq. de la Nat. & de la Langue des Celtes,

(19 Herodian lib. III p. 301.) Les femmes de la Grande-Bretagne, au rapport de Pline, célébroient, encore de son tems, plusieurs fêtes en s'y présentant toutes nues. (Voy Plin. Hift. Nat. lib. XXII. cap. I. p. 177.)

(20) La coutume d'aller nud & de se peindre le corps existoir encore au VIII siécle dans quelques Provinces de l'Angleterre. Le Concile de Calcut en Northumbre, tenu l'an 787, la

& une chose diabolique. Voici le décret, dont les raisons sont tout à-fait plaisantes. Annexuimus, ut unusquisque fidelis Christianus à Catholicis juris exemplum accipiat, & si quid ex ritu Paganorum remansis avellatur, contemnatur, abjiciatur. Deus enim formavit hominem pulchrum in decore & Specie. Pagani verò diabolico instinctu, cicatrices teterrimas super induxerunt, dicente prudentio : Tinxit & innocuam maculis fordentibus humum. Domine enim videtur facere injuriam, qui creaturam fadat ac desurpat. Certe si pro D:0 aliquis hane tinctura injuriam sustineret, magnam inde remunerationem accipiet. Sed quisquis ex superstitione gentilium id agit, non ei proficit ad salutem. Concil. Labb. Tom. VI. p. 1872. ap. Mascov. Addit. Tom. II. plus ancienne & la plus illustre qu'il y eût parmi les Ostrogoths, portoit par cette raison le nom d'Amali (21), c'est-à-dire, de Moutons, parce que le Mouton étoit l'enseigne de leur famille. C'est une conjecture qu'on abandonne au Lecteur. Quoiqu'il en soit, elle offre un nouveau trait de conformité entre les anciens Celtes & les Barbares de l'Amérique. Ceuxci chargent, encore aujourd'hui, leurcorps de toutes sortes de figures (22).

Cet usage n'étoit cependant pas commun à tous les Peuples de la Celtique. On ne lit rien de semblable à l'égard des Gaulois & des Germains. Il y a néamoins de fortes raisons pour croire que, dans les tems les plus reculés, ils étoient nuds comme les autres Peuples. Premièrement il est constant que le Saye (Sagum) (23) n'étoit pas, à proprement parler, un habit, mais une peau sur laquelle ils couchoient, & dont ils se couvroient les épaules quand le tems étoit froid.

En second lieu, il paroît, d'aprés le témoignage d'un grand nombre d'Auteurs, que les Germains étoient encore à peu-près nuds, lorsqu'ils furent connus par les Romains, & même long-tems après (24). Ils nemettoient absolument rien sur le corps de leurs enfans, avant qu'ils fussent parvenus à l'âge de puberté, non pas même dans les plus grands froids. Les hommes faits ne se couvroient (25) que d'une peau : encore étoit - elle si petite qu'elle laissoit la plus grande partie du corps à découvert; » ce qui les oblige, dit Tacite, de passer les jours entiers » auprès du feu. » Les Peuples les plus Septentrionaux de l'Allemagne n'étoient pas habillés d'une autre manière. Plutarque observe, par exemple (26), que les Cimbres, Peuples qui étoient venus du fond du Nord, ne laissoient pas de monter au travers des neiges & des glaces jusqu'au sommet des Alpes, quoiqu'ils eussent le corps nud. Dans le fixième fiécle les Francs (27), dont les anciennes demeures s'étendoient depuis la Hollande jusqu'au Wéser, conservoient encore la coutume d'avoir la poitrine & le dos découverts jusqu'aux hanches.

Il y a donc toute apparence que les anciens Scythes n'étoient point

⁽²¹ Hamel, en Allemand, est un mouton.

⁽²² Strolenberg p. 166, 438, remarque que les Tunges, Peuple de la Sibérie, ent aussi la même coutume.

⁽²³⁾ C'étoit autrefois le seul habillement des Peuples Celtes.

⁽²⁴ Pompon. Mela lib. III. cap. III. p. 75.

Tacit. Germ. 20.

⁽²⁵⁾ Cafar. IV. r. VI. 21. Seneca de Provid.
cap. IV p. 386. Salust. ap Isidor. lib. XIX. cap. A
XXIII p. 1300. Seneca de Italib. I. cap. XI. p.
399. Tacit. Germ. 6. 7.

^{(26,} Plutarch, in Mario Tom. p. I. 418.

^{(27,} Agathias lib. 11, p. 49.

habillés. Justin l'assure formellement (28): "ils ne connoissent point, dit-il, "l'usage de la laine & des habits, quoique le froid soit continuel dans "leur Pays. Ils se servent cependant de peaux de Bêtes sauvages, ou de "Souris (29)" Cet Auteur semble se contredire. Comment les Scythes ne connoissoient-ils pas l'usage des habits, puisqu'ils étoient toujours habillés, soit qu'ils sussent couverts de laine ou de peau? La contradition disparoit si l'on sait attention que Justin oppose les Scythes aux Grecs & aux Romains. Ceux-ci s'habilloient d'étosses de laine; ils en saisoient des habits qui couvroient parsaitement tout le corps, & que l'on prenoit le matin pour ne les quitter que le soir. Justin veut dire que les Scythes ne pratiquoient rien de semblable; & s'ils se couvroient de quelque peau, ce n'étoit que dans les grands froids.

Ce qui vient d'être dit peut donner l'explication d'un passage d'E-lien. Cet Auteur rapporte la réponse énergique que sit un Scythe à l'un de ses Rois. » Un jour (30) qu'il étoit tombé de la neige en abonn dance, un Roi Scythe, étonné de voir un homme qui restoit nud,
n lui demanda s'il n'avoit pas froid? — Avez-vous froid au front, répondit le Barbare? — Non, dit le Roi. — Ni moi non plus: je n'ai
n pas froid, car je suis tout front. »

Ce conte semble supposer que les Scythes, dont il s'agit ici, étoient anciennement habillés, sans quoi la vue d'un homme nud n'auroit eu rien d'extraordinaire. Sila chose étoit ainsi, il faudroit entendre le passage d'Elien des Scythes modernes, puisque les Daces, les Gétes, les Thraces, les Agathyrses, les Illyriens, qui sont les Scythes que les Grecs ont connus, ne portoient anciennement aucun habit. Mais dans le sond, ce passage ne contient rien de bien précis. Un homme nud eût-il osé paroître dans cet état devant son Roi, si la nudité avoit été honteuse parmi les Scythes, comme elle l'est chez nous? Le Roi n'est pas surpris de voir un homme nud; mais il l'est, avec raison, de ce qu'un homme

The state of the

⁽²⁸⁾ Justin. 11. 12.) Les Doriens, dont les Laeédémoniens faisoient partie, conserverent plus long-tems les courumes des Seythes, & prirent par conséquent des habits plus tard que les autres Grecs. (Suidas ex Eustathio Tom. I. p. 624.)

⁽²⁹⁾ Pellibus tamen ferinis aut murinis utuntur. C'estadire, que les Scythes se servoient de peaux de bêtes sauvages ou de Martres. Notre Auteur,

en traduisant Pellibus - Murinis par peaux de Souris, a entendu parler de la Martre-Zibeline, qu'on nomme aussi Souris de Moscovie, & non de ce petit animal à quatre pieds qui se retire dans les trous des maisons & qu'on appelle proprement Souris.

⁽³⁰⁾ Ælian. Var. Hift. lib. VII. cap. 6.

demeuroit nud dans un tems ou le froid étoit excessif, dans un tems où tous les autres Scythes étoient couverts de peau.

Les premiers habits des Celtes furent de peau. Lorsque l'usage de porter des habits s'introduisit parmi les Celtes, ils surent d'abord habillés de peau, comme tous les autres Peuples Scythes (31), à qui leurs troupeaux sournissoient la nourriture, le vêtement, & en général toutes les choses nécessaires à la vie. Les Germains & les Habitans de la grande Bretagne (32) surent ceux qui conferverent plus long-tems cette ancienne simplicité. L'Agriculture, les Lettres, les Manusactures, & une infinité d'autres choses, qui étoient parsaitement inconnues aux Scythes, ont été apportées en Europe par des Orientaux, qui établirent leur premières Colonies sur les côtes de l'Essempagne, des Gaules & de l'Italie. Il a fallu beaucoup de tems avant que toutes ces choses parvinssent à des Peuples qui resusoient aux étrangers l'entrée de leur Pays, & qui n'ont commencé d'être connus & visités que sous les premiers Empereurs Romains.

Les Celtes se fitent ensuite des habits de toile, & enfin d'étosses de laine.

Aux habits de Peaux succéderent des habits de toile: ceux-ci devinrent communs chez tous les Peuples Scythes & Celtes (33), qui avoient
quelque connoissance de l'Agriculture. Enfin les Espagnols & les Gaulois apprirent de leurs voisins à faire des draps & d'autres étosses de
laine: elles étoient estimées chez les Romains (34), non pas à cause
de leur finesse, mais, parce qu'étant épaisses & serrées, elles étoient bonnes contre le froid & la pluye, qui ne pouvoient les percer. Les Sarmates (35) étoient aussi habillés de pélisses ou de toiles; mais ils portoient, comme on l'a déjà dit (36), une robe longue & slottante, qui
leur descendoit jusqu'aux talons, & qui étoit fort propre pour des gens
à cheval. Cette robe (37) leur étoit commune avec les Médes, parce

⁽³¹⁾ Virgil. Georg. lib. III. v. 383. Servius in hunc locum. p. 140. Seneca ep. XC. p. 752.

⁽³²⁾ Casar. IV. 1. V. 14. Tacit. Germ. cap. 17. Sidon. Apoll. lib. 1. ep. 2. id. panegyr. Aviti. v. 349.) Les Ligures qui, du tems de Diodore de Sicile, n'avoient pas encore éré forcés dans leurs montagnes, portoient aussi des habits de peau. Les Perses étoient habillés de la même manière du tems de Cyrus. (Diod. Sic. V. 219. Herodot. I. 71.)

⁽³³⁾ Herodot. IV. 74. Tacit. Germ. cap. 17. Strab. VII. 294. Isidor. Orig. lib. XIX. cap.

XXIII. p. 1300. Procop. Perf. lib. II. cap. XXI.; p. 138. Sidon. Apoll. Panegyr. Aviri v. 454. Eunap. Sard. in Excerpt. Legat. p. 20. Paul. Diac. Rer. Longob. lib. IV. cap. VII. p. 398. (Voy. ausii les Notes suivantes.)

⁽³⁴⁾ Voy. Les Notes suivantes.

⁽³⁵⁾ Ovid. Trift. lib. III. Eleg. X. v. 19. lib. V. Eleg. VII. v. 48. Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. III. p. 615. 616.

⁽³⁶⁾ Tacit. Germ. 17. & ci-deffus , p. 9.

^{. (37)} Herodot. V. 9.

qu'ils étoient (38) anciennement le même Peuple. La plûpart des Peuples Sarmates s'habilloient de noir : ils reçurent delà le nom de Melanchlenes (39), qui fignifie, en Grec les Robes noires.

I. Au lieu de ces fortes d'habits, les peuples Celtes portoient premiérement le Saye (Sagum), que les Espagnols appelloient, sans doute, ples Celtes consistoir?. Strig (40), parce qu'ils le portoient ordinairement d'étosses rayées: c'est dans le saye. ce que les Anciens appelloient Virgata Sagula: cependant ceux (41) des Celtibéres & des Lusitains étoient noirs. Dans les Gaules, on nommoit cet habilement Sagum (42), un fac. Les Belges l'appelloient plus communement (43) Lene ou Linne, parce qu'ils le portoient de toile, ou d'étoffes faites au mêtier. Une partie des Peuples Germains lui donnoit le nom de Reno (44). Cluvier prétend (45) que ce nom vient des peaux de Rennes, dont les Habitans du Nord se couvroient anciennement. Au moins cette étymologie est elle plus naturelle que celle d'Isidore de Séville (46): peut-on dire que le mot de Reno vient du Rhin, parce que cet habit étoit commun à tous les Peuples qui demeuroient le long de ce Fleuve?

Le même habit étoit connu parmi les Peuples Méridionaux de la Germanie, sous le nom de Mastruga (47), parce qu'il étoit fait de peaux de Souris (48). Un passage de Ciceron nous indique (49) que les Habitas de l'île de Sardaigne lui donnoient le même nom. Les Perses l'appelloient (50) gaunaccem. On ignore fous quel nom il étoit connu dans la

(38) Voy. ci-dessus, Liv. I. chap. 2. vers. fin. | druses, &c. (Casar. II. 4. Isidor. Orig. 11b. (39) Herodor. IV. 107. Dio. Chrysoft, Orac.

XXXVI. p. 439. Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. III p. 617.

(4r) Diod. Sic. V. 215. Strab. III. 155.

(43) Strab. IV. 196. Isidor. Orig. lib. XIX. cap. XXIII.p. 1300. Linnen, en Tudesque, signifie

de la toile, une étoffe.

(45) Cluver, Germ, Antiq. p. 110.

(46) Isidor. Orig. lib. XIX cap. XXIV. p. 1300.

(47.) Isidor. Orig. lib. XIX. cap. XXIII. p. 1300. Prudent. cont. Sym. II. v. 698.) Mafruga est, en Tudesque, une peau de Marme; de Maus une Souris, une Martre, & Tragen porter.

(48) Voy. ci-desfus, p. . 61. note (28).

(49) Voy. la Note (47).

(50) Aristoph. Vesp. p. 253. Suid. tom. II.

⁽⁴⁰⁾ Isidor. Orig. lib. XIX. c. XXIII. pag. 1300) Serich signifie, en Tudesque, une Raye.

⁽⁴²⁾ Varro de Ling. Lat. lib. IV. p. 39. Cafar, II. 4. Isidor. Orig. lib. XIX. cap. XXIV. p. 1302. Diod. Sic. lib. V. p. 213. Polyb. lib. II. p. 116. 117. Treb. Pollio Gallieno p. 201.

⁽⁴⁴⁾ Varro de Ling. Lat. lib. IV. p. 39.) Varron dit que le nom de Reno est Gaulois; il faut entendre qu'il étoit en usage parmi les Peuples Germains, qui, de son tems, étoient | p. 283. Pollux VI. 1. p. 272. Varro de Ling. Lat. établis dans les Gaules: les Eburons, les Con- lib. 14. p. 39. Ælian. de Animal. XVII. 7.)

XIX. cap. XXIV. p. 1300. 1302. Diod. Sic. V. 213. Polyb. II. 116. 117. Treb. Pollio Gallieno p. 201. Servius in Virg. Georg. lib. III. v. 383. p. 140. Cæsar. VI. 21. Sidon, Apoll. lib. IV. ep. 20. Tacit. Germ. 17. Pomp. Mela lib. III. cap. III. p. 75.)

Grande - Bretagne & en Thrace. Mais il est certain qu'on y portoit des habits (51), comme dans tout le reste de la Celtique.

On voit aussi que le Saye (Sagum) avoit partout la même forme. c'étoit une peau, ou une piéce d'étoffe quarrée, que l'on endossoit à peu près comme un manteau. Il couvroit les bras, les épaules & la poitrine; on l'arrêtoit par - devant avec une agrafe. Ce Saye étoit, dans le commencement, le feul habillement des Peuples Scythes & Celtes. Ils ne le mettoient même que dans les grands froids. Dans la suite ils s'accoutumerent tellement à le porter, qu'ils ne le quittoient ni jour ni nuit. Les Romains portoient anciennement ce Saye, comme les autres Peuples Celtes. Ils prirent ensuite une robe (Togam), à la manière des Grecs, & on ne se servoit plus de Saye que dans les expéditions Militaires (52). Ce qui vient d'être dit fournit l'occasion d'expliquer deux fables que l'on a débitées sur les Scythes.

1. Hérodote dit (53) que des Grecs, établis en Scythie, l'avoient assuré que les Scythes, appellés Neures, étoient changés une fois par an en loups, & que, quelques jours après, ils reprenoient leur forme naturelle. " Ils ne m'ont point, ajoute-il, persuadé la chose, bien qu'ils l'assurent » fortement & même avec serment. « Hérodote avoit raison de n'ajouter aucune foi à cette fable. Mais il est surprenant qu'il n'ait pas reconnu que ces Grecs se jouoient de sa crédulité : ils lui représentoient, comme une merveille, la chose du monde la plus naturelle & la plus commune. Les Neures étoient des Scythes qui, dans les grands froids, se couvroient d'un Saye fait de peau de Loup, & qui quittoient cette fourrure d'abord que le tems étoit radouci.

Voilà tout le mystère. Hérodote ne l'a pas compris, non plus que ceux qui l'ont copié (54). Ce n'est pas la seule occasion où cet Auteur ne s'est pas apperçu qu'on se divertissoit à ses dépens. Quand il ques-

M. Bochart a prouvé, Geogr. Sacr. Part. II. lib. I. cap. 42. p. 748. que le mot de Gausapa, qui se trouve dans Martial, signisse la même chose que celui de Gaunacum. (Martial. lib. XIV. Epigr. 28. 152. Dionys. Halic. lib. 111. p. 195.) . (51) 1sidor. Orig. lib. XIX. cap. XXIII. p. 1300. Herodor. VII. 75. Dio. Chryfost. Orar. XXXVI. p. 439.) Le Scholiaste d'Aristophane Av. p. 305. remarque que ces Thraces portoient leur habit, c'est-à-dire, leur saye sur

l'épaule gauche, ou envelopé sur le bras gauche ex apisepa mepiBaMouero.

⁽⁵²⁾ De là viennent la formule des Senatusconsultes, Tumultum effe, justitiam edici, saga sumi, & les façons de parler, Sagaia civitas; Togas fagis mutare; ad veftitum redire.

⁽⁵³⁾ Herodot. IV. 105.

⁽⁵⁴⁾ Pompon. Mela lib. II. cap. I. p. 41. Solin. cap. XXV. p. 231.

tionnoit les Thraces & les Scythes, ceux-ci lui disoient (55) que l'on trouvoit au-delà du Danube des armées d'abeilles, qui ne permettoient pas aux voyageurs d'entrer dans le Pays; que l'air étoit si plein de plumes (56) qu'on ne voyoit pas à deux pas de foi. N'est-il pas visible que ces genslà ne lui parloient pas férieusement? Hérodote avertit gravement son Lecteur que ces relations lui paroissent incroyables. Il auroit paru plus judicieux, s'il n'en avoit pas chargé fon Ouvrage.

2. On parle encore de certains Scythes appellés Phanésiens (57); Panotiens, ou Satmales, qui se passoient d'habits au milieu du froid le plus excessif. La nature les avoit pourvus d'oreilles si grandes, qu'ils pouvoient y envelopper tout le reste du corps. C'est pour cela qu'on les appelloit Panotiens, Marwrot, c'est-à-dire, des gens qui étoient tout oreilles, ou Erwroincirei, c'est-à-dire, des hommes qui couchoient dans leurs oreilles.

Ces prétendus Panotiens étoient encore des Scythes qui ne portoient autre chose sur le corps qu'un Saye : ils se couvroient le jour d'une peau. dans laquelle ils s'enveloppoient pendant la nuit. Des Grecs qui les virent dans cet équipage, vêtus d'un Saye qui leur couvroit les épaules & le derrière de la tête, comme un capuchon, s'amuserent à plaisanter en feignant que cette pélisse étoit un appendice des oreilles : ils en firent des railleries lorsqu'ils furent de retour dans leur Pays. Ces exemples nous apprennent combien peu l'on doit se reposer sur les relations des Grecs qui ont parlé des Peuples du Nord. Ils ont souvent écrit sur le rapport de quelques voyageurs, qui, aulieu de rapporter naturellement les choses, en faisoient des plaisanteries.

II. Il faut revenir aux Celtes. La feconde partie de leur habillement, étoient les Brayes (58), c'est-à-dire, une espèce de culotte à laquelle on faisoient la seattachoit les bas. Les uns les portoient larges comme les Suisses; les de l'habillement des Cele autres étroites comme les Espagnols. Au reste elles étoient com- tes. munes à tous les Peuples Scythes, tant Celtes (59) que Sarmates

⁽⁵⁵⁾ Herodot. V. 10.

⁽⁵⁶⁾ Herodot. IV. 31.

Solin. cap. XXX. p. 244. Plin. lib. IV. cap. XIII. [XL. p. 497.] p. 474 Strab. II. 70. XV. 711. Tzetzes chiliad. VII. v. 633. Biblioth. Germ. XXVIII. 40.

Germains Hofen. (Suidas tom. I. 174. III. 284. Paul. Diac. Hist. Longob. lib. II. lib. IV. 7. (57) Pompon Mela lib. III. cap. vr. p. 83. Pollux lib. VII. cap. XIII. p. 339. lib. X. cap.

⁽⁵⁹⁾ Diod Sic. V. 213. 215. Martial. XI. 22. Strab. IV. 196. Polyb. II. 116. 117. Vopisc. (58) Les Gaulois les appelloient Braxe: les Aurelian. p. 496. Amm, Marcell. lib. XV. cap;

(60). Les Brayes surent principalement l'objet qui frappa les Romains dans les Peuples qui demeuroient audelà des Alpes. Ils donnerent à cette partie des Gaules qu'ils avoient conquise avant l'expédition de Jules César, le nom de Gallia Bracata (61). Quelque étrange & quelque ridicule que cet habillement leur parût, il étoit dans le fond beaucoup plus propre pour garantir du froid & de l'humidité : il étoit en même tems beaucoup plus commode que les longues robes des Romains & des Grecs. Ne devoit-il pas être fort désagréable d'être obligé de les relever & de les ceindre toutes les fois qu'ils avoient une traite ou quelque ouvrage embarrassant à faire?

Les Celtes ptirent en rroilième licu la Tunique.

III. A la fin les Peuples Celtes prirent encore une forte d'habillement que les Romains appelloient une Tunique, & que nous nommons aujourd'hui un Pourpoint. C'étoit un habit à manches : il étoit juste au corps, & ne descendoit que jusqu'aux hanches. Du tems de Tacite (62), il n'y avoit en Germanie que les Grands Seigneurs qui portassent cette Tunique. Mais il y avoit long-tems qu'elle étoit en usage parmi les Celtes dans les Pays plus Méridionaux, dans les Gaules (63), dans la Thrace & en Perse.

Les Pannoniens avoient, à cet ègard, un usage particulier (64). Ils coupoient l'étoffe en plusieurs bandes que l'on cousoit ensemble pour en faire la Tunique. Cette espèce de pourpoint, que l'on portoit en Pannonie, plût tellement à l'Empereur Caracalla qu'il ne le quittoit jamais. Dion Cassius observe (65) que ce Prince craignoit beaucoup d'être assassiné, comme il le sut effectivement; que ne pouvant se résoudre

V. p. 86. lib. XVI. p. 146. Plutarch. Othon. mune parmi les Germains. (Sidon. Apoll. lib. p. 40. Herodor. I. 71. VII. 61. Ovid. Trift. lib. Schol. ad Aristoph. Vesp. p. 252. Herodot VII. fon tems. (Agathias. lib. II. p. 40.) 64. 72. 75. 76. Schol. ad. Azistoph. Aves. p. 305. Procop. Perf. II. 21. p. 138.

(60) Ovid. Trift. lib. III. Eleg. X. v. 19. lib. V. Eleg. VII. v. 48. Valer. Flaccus Argon. lib. V

(61) Plin. Hift. Nat. lib. III. cap. IV. p. 308.

tom. I. p. 1069, Lucan. I. 430. Agath. lib. II. IV.ep.20.Id. Paneg. Major, v. 243.) Dans le fixiéme siécle les simples Soldats la portoient parmi V. Eleg. VI. v. 47. X. v. 33. 34. Dio. Chryfost. les Goths & les Hérules. (Procop. Pers. II. 21. p. Orat. XXXVI. p. 439. Or. LXXI. p. 628. Max. 138.) Il paroft cependant, par un passage d'Aga-Tyr. Differt. IV. p. 54. Pollux. VII. 13. p. 339. thias, que les Francs ne la connoissoient pas de

(63) Diod. Sic. V. 213. Strab. IV. 196. 75. Q. Curt. lib. III. cap. III. p. 52. Pollux VII. 13. p. 339. Plur. Paul. Emil. tom. I. p. 264. Herodot. VII. 75.) Les Athéniens avoient porté V. 424. Amm. Marcell. lib. XXXI. c. III. p. 616. autrefois de ces tuniques. (Thucyd. I. c. VI. p. 3.)

(64) Dio. XLIX. p. 413.

^{(62,} Tacit. Germ. cap. 17.) Du tems de Siquieme siecle, cette tunique étoit dejà com- p. 342.

⁽⁶⁵⁾ Dio. in Except Valef. p. 753. Xiphilin. donius Apollinaris, c'est-à-dire, dans le cin- ex Dione lib. LXXVIII. p. 881. Herodian. IV.

à porter une cuirasse, dont le poids l'auroit incommodé, il prit cet habit qui ressembloit parfaitement à une cuirasse (66), pour tromper les personnes qui pourroient avoir la pensée d'entreprendre sur sa vie, C'est delà qu'il reçut le nom de Caracalla. Il se fit remarquer & méprifer à Rome par cet habillement, non seulement parce que la mode en étoit étrangère, & qu'elle venoit des Barbares, mais aussi parce qu'il (67) n'y avoit, parmi les Romains, que les gens mous & efféminés qui portassent des manches à leurs habits.

Le Saye (Sagum), les Brayes (Bracca), & la Tunique ou le Pourpoint (Tunica) étoient donc les vétemens des Peuples Celtes. Ainsi Vopisque, parlant du Tyran Tétric, dit (68) qu'il étoit habillé d'un Saye couleur de pourpre, (Chlamyde Coccinea), d'une tunique jaune, (Tunica (69) Gelbina), & de Brayes à la manière des Gaulois (& Braccis Gallicis): C'est-à-dire, que Tétric étoit équippé, non comme un Romain, mais comme un véritable Gaulois (70).

Cette simplicité que les Celtes affectoient dans leurs habillemens, aussi bien que dans toutes leurs manières de vivre, n'empêchoit pas qu'ils ne fussent propres & bien mis (71). On ne voyoit point parmi eux, comme chez les Sarmates, des habits sales & déchirés qui tomboient en lambeaux. La Noblesse trouvoit aussi le moyen de se distinguer du commun, & d'être magnifique à sa mode. Parmi les Peuples qui étoient habillés de peaux, les Grands Seigneurs portoient (72) des pélisses rares & précieuses qu'ils sesoient moucheter de la manière que Tacite décrit.

⁽⁶⁶⁾ Dion Cassius, contemporain & domes-1 remarqué. tique des Sévéres, assure que cette tunique ressembloit à une cuirasse ou à un corselet. Auquod indumenta in talos demissa largiretur, caraealla Dittus. Aurel. V. Czf. caracal. p. 143. Mezerai a aussi mal décrit cette tunique; » c'étoit, » à bien dire, une espéce de Pantalon, qui » n'alloit pas tout-à-fait jusqu'aux genoux, & » qui n'avoit point de manche. » Hist. de Fr. Av. Glovis, p. 28. 29. La tunique ne descen. doit que jusqu'aux hanches, & avoit des manches courtes.

⁽⁶⁷⁾ A. Gellius. VII. 12.

⁽⁶⁸⁾ Vopiscus Aureliano. p. 496:

⁽⁶⁹⁾ Gelb fignifie, en Tudesque, jaune. La tunique étoit de drap d'or, comme Saumaise l'à

⁽⁷⁰⁾ On ne dit rien de la chaussure des Celtes, parce qu'on n'a pas cru devoir s'arrêter à ces relius Victor se trompe done lorsqu'il dit | minuties. Il est certain que les anciens Seythes n'avoient ni bottes, ni souliers. (Cicero Tuscul. quæst. lib. V. p. 3600.) On ne parle pas davantage de l'habillement des femmes Celtes, parce que les Auteurs qu'on a consultés ne fournissent rien de particulier sur cet article. Tacire remarque seulement que, parmi les Germains, les femmes étoient habillées de la même manière que les hommes, si ce n'est que leur tunique n'avoir point de manches, & qu'elle laissoit une partie de la gorge découverte. (Tacit. Germ. 17.)

⁽⁷¹⁾ Voy. ci-deffus, p. 142. 143.

⁽⁷²⁾ Tacit. Germ. 17.

Les Gentilhommes Gaulois conserverent cette marque de distinction long-tems après que le commun du Peuple eut quitté les habits de peau. Ainsi Pline, parlant d'un chevalier Romain originaire d'Arles, dit (73) qu'il étoit Paterna Gente pellitus, c'est-à-dire, qu'il descendoit d'une ancienne Noblesse des Gaules. Les Rois & la Noblesse des Visigoths (74) étoient encore habillés de Pélisses du tems de Sidonius Apollinaris. Eginhard remarque aussi (75) que Charlemagne portoit ordinairement en hiver un Saye de peau de Loutre ou de Martre. Enfin Helmoldus, qui écrivoit sous l'Empire de Fréderic Barberousse (76), se plaint que, de son tems, on soupiroit en Allemagne après les pélisses de Martre, comme après la souveraine félicité. Elles étoient affectées à la première Noblesse & aux Chanoines des Cathédrales.

Lorsque les habits de toile commencerent à s'introduire (77), les gens de qualité se distinguerent en faisant broder sur leurs sayes & surleurs tuniques des bordures, des rayes, des bandes, des carreaux, chargés d'une infinité de fleurs & d'ornemens de toute forte de couleurs, mais principalement de pourpre. En général les habits bigarrés (78) étoient si fort à la mode, chez la plupart des Peuples Celtes, qu'on les reconnoissoit à cette marque.

A la fin ces Peuples, naturellement vains & fiers, dégénérerent entièrement de l'ancienne simplicité (79) : ils donnerent dans tous les excès de la magnificence & du luxe. Il est certain cependant que les dorures & les habits riches leur font venus d'ailleurs. Le commerce que les Phocéens & les Phéniciens faisoient sur toutes les côtes de la Méditerranée, porta d'abord le luxe dans les Provinces maritimes de l'Espagne, des Gaules & de l'Italie. Il se répandit insensiblement de là par toute l'Europe. Du tems de Jules-César, les Germains étoient encore habillés de

(73) Plin. lib. XXXIII. cap. XI. p. 69.

(76) Hermold. Cron. Slav. lib. I. cap. 1.

17. Paul. Diae. Hist. Longob. lib. IV. eap. VII. p. 398. Eunap. Sard. in Except. Legat. p. 20.

(79.) Athen. II. 6. Silius, Ital. lib. IV. v. 155.

⁽⁷⁴⁾ Sidon. Apoll. lib. VII. ep. IX. p. 195. Id. Panegyt. Aviti v. 219. Prosp. Aquit. de Provid. Dei p. 601. Claud. de Bello Getico. v. 499.) Le Patrice Ricimer est appellé Pellitus Geta. (Ennod. Vita Epiphan.)

⁽⁷⁵⁾ Eginhard. cap. 23.

⁽⁷⁷⁾ Strab. III. 155. Livius. VII. 10. XXII. 46. Diod. Sic. V. 213. Æneid. VIII. v. 660 Servius iu hunc locum p. 146. Tacit. Germ. Strab. IV. 197.

⁽⁷⁸⁾ Olympiodore dit que, du tems de Constance, fils de Constantin le grand, on trouva en Thrace, trois statues vêtues à la manière des Barbares, d'habits de différentes couleurs. (Olympiod. Excerpt. ex Photio in Hist. Byzant. tom. I. p. 10. Sidon. Apoll. lib. IV. ep. 20.) Voy. ci-dessus, p. 166. note (62).

peaux. Du tems d'Hérodien (80), ils portoient déjà des Sayes chamamarés d'argent.

Il ne faut pas oublier que les Loix de la bienséance ne permettoient pas aux Celtes de paroître en public fans leurs armes. Ils se rendoient (81) aux assemblées civiles & religieuses avec l'épée, le bouclier & la lance : P blic taus atmes. ils traitoient dans le même équipage toutes leurs affaires publiques & parriculières. Cet usage s'étendoit encore aux visites familières, même aux festins. Quand on se mettoit à table, les convives gardoient leurs épées, & avoient derrière eux des fervans d'armes qui tenoient le bouçlier & la lance de leurs Maîtres. Dès que le repas étoit fini, chacun reprenoit ses armes & les gardoit dans les jeux, dans les courses. dans les danses, & dans les autres exercices dont les festins étoient ordinairement suivis. Il en étoit de même des danses sacrées, qui faisoient, parmi les Barbares, une partie considérable du culte de la Divinité.

Les Celtes ne paroufoi-

Un Celte ne paroiffoit donc jamais sans ses armes. Il les épousoit en quelque manière (82). Aprés les avoir portées depuis l'âge viril jusqu'à la vieillesse décrêpite (83), il falloit encore qu'on les brulât (84), ou qu'on les enterrât avec lui. Cet attachement des Celtes alloit si loin qu'ils préféroient de perdre la vie plutôt que de les quitter. Ainsi Tite-Live rapporte que (85) Caton ayant jugé à propos de défarmer tous les Espagnols qui demeuroient en-deçà de l'Ebre, la peine parut si dure & si mortifiante à ces Peuples, qu'il y eut une infinité de personnes qui s'ôterent la vie. Tacite remarque aussi (86) qu'un Germain qui perdoit son bouclier dans une bataille, étoit déshonoré pour le reste de ses jours. Banni du commerce des hommes, il n'avoit d'autre ressource pour finir son opprobre que de se donner lui-même la mort qu'il n'avoit point trouvée dans le combat.

Il ne faut donc pas être surpris que l'on ait accusé les Celtes d'adorer

⁽⁸⁰⁾ Herodian. lib IV. p. 343.

⁽⁸¹⁾ Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm. 164. p. 470. Livius XXI. 20. Cæfar V 56. VII. 21. Tacit Germ. cap. 2. 13. 22. & Hiftor. IV. 64. Athen. IV. cap. 12. Ovid. Trift. lib. V. Eleg. VII. v. 19.

⁽⁸²⁾ On voit dans les Loix des Lombards qu'il, n'étoit pas permis de prendre pour gage lieu parmi les Grecs. (Cicero de Finib. 11. l'épée d'un particulier. (Leg. Longob. lib. I. cap. 30. Epist. ad Lucej. V. 12.)

Tit. IX. leg. XXXIII. p. 533. capitul, lib. IV.

⁽⁸³⁾ Claudian. de Bello Get. v. 501. Tacit. Getm cap. 13.

⁽⁸⁴⁾ Cafar VI. 19. Tacit. Germ. 27.

⁽⁸⁵⁾ Livius lib, XXXIV. 17. Juftin. XLIV. 2.

⁽⁸⁶⁾ Tacit. Germ. 6.) La même chose avoit

leurs armes, & d'en faire de véritables Divinités. L'imputation est, à la vérité, fausse, mais ils y donnoient occasion. D'un côté, quand ils étoient appellés à prêter serment, ils juroient (87) par Dieu & par leur épée; de l'autre, il étoit d'usage dans les armées de planter en terre une épée ou une hallebarde, au-tour de laquelle toute l'armée alloit faire sa priére, parce qu'elle étoit la marque du Mallus, c'est-à-dire du lieu où se tenoient les assemblées religieuses & le Conseil de Guerre. Quoiqu'il en soit de cette imputation qu'on aura occasion d'examiner plus au long en parlant de la Religion des Celtes, il est constant que la coutume de porter les armes en tems de paix étoit commune à tous les Peuples Scythes (88). C'est d'eux que les Grecs (89) & les Perses (90) la tenoient. Les uns & les autres tiroient leur origine des Scythes.

Quelque ancien que soit cet usage, quelque universel qu'il soit encore aujourd'hui, il faut avouer cependant qu'il a quelque chose de séroce, & qu'il est incompatible avec les Loix d'une bonne police. Une fociété ne peut se former & se maintenir que par l'engagement que contractent réciproquement les Particuliers de ne se point offenser, & de laifser au Magistrat le soin de prévenir & de punir les injustices. Tout homme qui porte des armes, dont il ne lui est pas permis de se servir contre ses Concitoyens; tout homme qui tire l'épée dans un lieu où il peut appeller les Loix & les Magistrats à son secours, viole cette Loi fondamentale des Etats, qui défend aux Particuliers de se rendre justice à eux-mêmes. Il ouvre la porte à tous les inconvéniens que les hommes ont voulu prévenir, en renonçant à l'égalité où ils naissent tous, pour se soumettre à des Juges & à des Magistrats.

Il est vrai que les Scythes croyoient excuser cet abus : ils disoient (91) qu'ils n'avoient point de Villes fermées; qu'étant par conséquent

(87) Lucian. Toxar. p. 630. Lucian. Scyth. leurs maisons. Ils obéissoient à des Rois absolus, qui, pour se maintenir, tenoient routes les armes renfermées sous la garde de quelques esclaves, (Tacit. Germ. cap. 44.)

> (89) Aristotel. Polir. II. 8. Thucyd. lib. I. cap. 6.) Homére représente Telemaque se rendant à une assemblée armé de sa hallebarde. (Odyff. II. 10.)

(90) Amm. Marcell. lib. XXIII. c. 6. p. 383.

(91) Lucian. de Gymnof. p. \$03.

p. 340. Vita Dagobert, ap. Duchesn. tom, I. cap. XXI. p. 581. Adam. Bremensis cap. 30.) On en trouve une infinité d'exemples dans les anciennes Loix des Allemands, des Ripuariens, des Saxons & des Lombards. (Lindenbrog. Gloffar. p. 1358. & 1420.)

⁽⁸⁸⁾ Tacite dit que les Sujons (c'est-à-dire les Suédois) sont le seul Peuple de la Germanie, où les Particuliers n'ont pas la liberté de porter les armes, ni même de les garder dans

toujours exposés aux surprises d'un ennemi, ils étoient obligés de se tenir, continuellement en garde, & d'avoir toujours les armes prêtes. Mais ce n'étoit là qu'un prétexte. D'un côté, la plupart des Peuples Scythes avoient assez pourvu à leur sûreté, en ravageant (92) toutes les Contrées qui confinoient à leur Pays. D'un autre côté, s'ils avoient pu se résoudre à laisser leurs voisins en paix, personne n'auroit assurément pensé à attaquer des gens avec qui il n'y avoit rien à gagner.

Les Scythes alloient donc partout avec leurs armes, parce qu'ils n'a-voient point d'autre mêtier que la Guerre. Ils faisoient profession de vivre de pillage: ils se tenoient toujours en état de courir par-tout où il y avoit quelque butin à saire, & de forcer tout ce qui osoit leur résister. Thucydide l'avoue sans aucun détour (93): » Les anciens Habi» tans de la Gréce étoient des brigands. C'est l'origine de la Coutu» tume que quelques Peuples conservent encore, d'aller par-tout avec
» leurs armes. «

D'ailleurs, quoique les Scythes eussent des Rois & des Juges qui administroient la justice dans les Cantons, jamais ils ne se soumettoient tellement à leurs Chefs, qu'ils ne se réservassent la liberté de se rendre justice à eux-mêmes, quand leur honneur ou leur intérêt le demandoient. Toutes les sois qu'un Scythe étoit cité devant le Magistrat (94), il lui étoit permis d'offrir un duel à son adversaire : celui-ci ne pouvoit pas resuser de vuider la querelle à la pointe de l'épée, & en présence du Magistrat, qui donnoit toujours gain de cause au victorieux.

Les Grecs & les Romains comprirent que la coutume de porter des armes dans un Etat, qui n'est pas en Guerre, tendoit au renversement de toute police: c'est une des premiéres choses (95) qu'ils corrigerent, lorsqu'ils eurent une sois conçu le dessein d'établir un bon ordre dans les Etats, & d'en régler l'intérieur par de bonnes Loix. Les Grecs con-

⁽⁹²⁾ Voy. ci-dessus, p. 139.

⁽⁹³⁾ Thucyd. lib. I. cap. V. p. 3.

⁽⁹⁴⁾ Cette matière est traitée plus au long ci-dessous, Chap. XII.

⁽⁹⁵⁾ Voy. la note (89), ci-dessus, p. 170. Lucien remarque que ce n'étoit pas l'usage des Grecs de porter des armes, ni de ceindre l'épée en tems de paix. Il étoit même désendu, sous peine d'amende, d'en porter dans les Villes, à

moins d'un eas de nécéssité. (Lucian. de Gymnos. p. 803.) On sçait aussi que parmi les Romains personne ne portoit des armes dans la Ville, à la réserve des soldats. Marc-Antoine ayant un jour paru en public l'épée au côté, le Peuple soupçonna qu'il aspiroit à la Monarchie. On peut voir ce que Rosinus à dit sur ce sujet dans ses Antiquités Romaines.

ferverent seulement dans leurs spectacles les danses & les courses des gens armés, parce que ces exercices, qui étoient un divertissement pour les spectateurs, formoient encore la jeunesse aux travaux militaires. Les Romains retinrent aussi de cette ancienne coutume, la danse des Saliens (96) & la fête où les Citoyens Romains offroient leurs Sacrifices, armés de pied en cap. Ils l'appelloient (97) Armilustrium, la revue des armes. Elle venoit originairement des Peuples Celtes, qui, dans l'assemblée de Mars, faisoient la revue des hommes & des armes, & offroient en même tems des Sacrifices pour le succès de la campagne.

Lorsque les Peuples Celtes commencerent à connoître la Religion Chrétienne, les Princes & les Evêques ne négligerent rien pour abolir (98) une Coutume, aussi opposée au bien des Etats qu'incompatible avec les Loix du Christianisme. Malgré cela l'usage de porter des armes a repris le dessus. On y est si accoutumé, que l'on voit sans étonnement (99) » en pleine paix & au milieu de la tranquillité publi-» que des Citoyens entrer dans les Temples, aller voir des femmes. " ou visiter leurs amis, avec des armes offensives; & il n'y a pref-» que personne qui n'ait à son côté de quoi pouvoir d'un seul » coup en tuer un autre. « C'est une nouvelle preuve que les Peuples mêmes qui se piquent d'être polis & civilisés plus que tous les autres. ne laissent pas d'être barbares & féroces à bien des égards.

tit. CCII. p. 108, il eft defendu de venir à l'Eglise avec ses armes. (Voy. aussi Pippini & Lotharii Leg. Longob. lib. II. tit. XLIII. p. 643. Synod. Mogunt. cap. 17. Decret. Synod. Salagunts can. 8. ap. Lindenbrog, in Gloffar, p. 1358.) L'Empereur Frederic II. renouvella ces defenses. (Constit. Sicula. lib. I. tit. IX. p. 705.)



⁽⁹⁶⁾ Voy. ci-deffus, Liv. I. p. 65.

⁽⁹⁷⁾ Varro de Linguâ Latin. V. p. 49.

⁽⁹⁸⁾ Additiones Caroli M. ad Leg. Salic. de anno 803. ap. Lindenbrog. p. 353. Car. Mag. in Leg. Bajuvar, ap. Lindenbrog. p. 443. Leg. Longob. p. 585. Capitular. lib. III. tit. III. p. 874. tir. XXII. p. 877.) Par les Capitulaires de Charlemagne & de Louis-le-Débonnaire, lib. VII. (99) La Bruyere, Discours sur Théophraste.

CHAPITRE

LES Peuples Celtes avoient quelques ornemens qui leur écoient particuliers. Ils portoient une longue chevelure (1): c'étoit celui de Celtes à leurs tous les ornemens dont les hommes & les femmes étoient le plus longs chejaloux (2), & pour lequel ils se mettoient le plus en frais. Les Grecs & les Romains portoient anciennement de longs cheveux, à la manière des Scythes & des Celtes. Au moins Homère (3) donne-t-il fouvent aux Grecs le nom de chevelus. Juvenal donne la même épithéte (4) aux anciens Consuls de la République Romaine. Dans la suite on se conforma à Rome & en Gréce à l'usage des Orientaux : ces Peuples se rasoient la tête, ou ils portoient les cheveux assez courts, pour n'en être pas incommodés dans les chaleurs. Il faut cependant en excepter les Lacédémoniens (5), qui conserverent plus long-tems que les autres Grecs, les coutumes & la manière de vivre des Scythes.

Distingués par une longue chevelure, les Peuples Celtes l'étoient encore par une autre coutume qui n'étoit pas moins générale. Leurs cheveux étoient naturellement blonds. Ils s'étudioient à les rendre (6) roux, ge, Pour y réussir ils se servoient d'une espèce de pommade ou de savon. qu'ils composoient avec du suif, de la cendre & de la chaux; ils avoient grand soin de s'en frotter tous les jours les cheveux & la barbe.

D'après cela il est facile de comprendre pourquoi on ne trouvoit

⁽¹⁾ Clem. Alex. Poedag. III. p. 267. Strab. III. 155. Plin. lib. III. c. IV. & XX. p. 417. 476 lib. I. cap. XVII. p. 482 Livius XXXVIII. 17. Strab. IV. 196. Lucan. I. 442. 463. Dio. Caff. LIV. p. 538. Cafar V. 14. Sidon. Apollin. Catm. 12. Vittuv. VI. 1 p. 104. Homer. Iliad. IV. v. 533. Ovid. Trift. lib. V. Eleg. VII. v. 18.) Olympiodore dit que les trois Starues, dont on a fait mention p. 168. note (78), étoient vêtues d'habits de différentes couleurs, & qu'elles avoient de lorgs cheveux, à la façon des Grees, e'est-à-dire, des Goths. (Lucian. Toxari p. 637. Cuttius. IV cap. IX. p. 148. Herodot. VI. 19.

⁽²⁾ Tacite, parlant de la peine que les Getmains infligeoient aux femmes adulteres, dit :

[»] cheveux à la criminelle, la chasse de chez-lui » toute nue, & la promene dans le village. (Tacit. Germ. cap. 19.) Les Lombards condamnoient à la même peine les femmes qui, à l'instigation de leurs maris, usoient de violence pour déposséder quelqu'un de ses biens. (Leg. Longob. ap. Lindenbrog. p. 544.)

⁽³ Homer. Iliad. II. v. II.

⁽⁴⁾ Juvenal Satyr. V. 30. Ovid. Fast. II. v. 29. (51, Aristotel, Rhetor, lib. I. cap. 9. Plutarch.

Apophteg. II. 189, Pezron Antiq. de la Langue & de la Nat. des Celtes, p. 156.

^{(6&#}x27; Diod. Sicul. V. 212. 214. Plutareh. Amat. tom., II. p. 771. Plin. lib. XVIII. cap. XII. p. 624. Martial. XIV. Epigr. 25. Anm. Marcell. D Le mari, en présence des parens, coupe les | xxvii- cap. Il. p. 476, Sidon. Apoll. carm. 12.

HISTOIRE DES CELTES,

dans toute la Celtique (7) que des gens parfaitement roux. La mode. vouloit que les hommes & les femmes teignissent ainsi leurs cheveux. Lorsque Caligula & Domitien (8) voulurent triompher des Germains, fur lesquels ils n'avoient fait aucun prisonnier, ils prirent le parti de ramasser tout ce qu'ils trouverent de gens d'une taille avantageuse, & les obligerent à laisser croître leurs cheveux, & à les teindre en rouge. Cette précaution devoit faire croire qu'ils étoient Germains. Festus (9) & Valere-Maxime (10) ont remarqué que, dans les premiers tems de la République, les Dames Romaines teignoient leurs cheveux en rouge avec de la cendre. Ce n'est pas la seule sois (11) qu'on aura occasion de faire voir que les Romains ne différoient pas des Celtes, avant que les Coutumes des Grecs eussent prévalu au milieu de ce nouveau Peuple, qui se forma d'un mélange des anciens Habitans du Pays, avec les Grecs qui avoient passé dans le Royaume de Naples.

Au reste, les Romains rentrerent encore dans le goût des cheveux roux, du tems d'Auguste & de ses successeurs. On ne parlera pas des Empereurs Caracalla & Gallien (12), qui se conformerent, à cet égard, à la mode des Germains. Ces Princes avoient leurs raisons pour flatter des Peuples auxquels ils avoient confié la garde de leur personne. Combien n'étoit-il pas plus glorieux aux Peuples Celtes de voir les Dames Romaines rendre hommage à leur chevelure (13)? Elles faisoient venir à grands frais, du fond des Gaules & de la Germanie, des tours de cheveux, ou des savonnettes (14) pour teindre leurs propres cheveux en rouge. Tertullien & Saint Jerôme (15) ont relevé cet abus, avec févérité. Leur censure paroîtroit outrée, s'il n'étoit pas constant que cet usage avoit sa source dans un esprit de galanterie, & que les courtisanes

⁽⁷⁾ Silius Ital. lib. xv1. v. 471. Livius xxxvIII. cap. 17. Virg. Eneid. VIII. v. 659. Amm. Marcell. lib. xv. cap. x11. p. 106. Tacit. lien. p. 232. 250. Agric. cap. II. & Germ. cap. IV. Vitruv. VI. cap. 1.p. 104. Hieron. vita Hilarion. tom. I. p. 159. Calpurn, Flaceus Declamat, II. Sidon, Apolin. lib. iv. ep. 20. Seneca de Irâ lib. íit. cap. xxvi. p. 452. Silius Italic. lib. itt. v. 607. Lucan. X. v. 129. Eumen. Panegyr. Constant: Chlori cap. xvt. p. 177. Herodot, lib. 1v. cap. 108.

⁽⁸⁾ Sueron. Calig. c. 47. Tacit. Agric. c. 39. (9) Pompej. Festus. p. 72.

⁽¹⁰⁾ Valer. Max. lib. II. cap. I. p. 43.

⁽¹¹⁾ Voy. ci-dessus, Liv. I. p. 64-67.

⁽¹²⁾ Herodian. IV. p. 343. Treb. Pollio. Gal-

⁽¹³⁾ Ovid. Amor. lib. I. Eleg. xtv. v. 45. id. Art. Amar. lib. 111. v. 163. Martial. lib. V. ep. 69. lib. x1v. cp. 25.

⁽¹⁴⁾ martial. vIII. 33. XIV. 26.

⁽¹⁵⁾ Tertulien dit que les Dames Romaines. qui teignent leurs cheveux en rouge, renient leur Nation & leur Patrie, S. Jerome ajoute qu'elles prennent les livrées de l'enfer. (Tertullian. de cultu fæminar. cap. vi. Hieronym. ep. vii. ad Latam tom. t. p. 36.)

(16) avoient le plus contribué à introduire cette nouvelle mode dans

la Capitale de l'Empire.

Ces usages étoient propres aux Peuples Celtes en général. On les reconnoissoit tous à leur chevelure longue & rousse. On distinguoit guoit les diaprès cela les divers Peuples de la Celtique, par la manière différente Geltes par la manière différente manière différente dont ils arrangeoient leurs cheveux: par exemple, les Thraces (17), férente d'arranger leurs les Goths, les Saxons, les Pélasges, ne laissoient croître que les cheveux cheveux. qui tombent sur les épaules, & se rasoient tout le devant de la tête. Ils prenoient cette précaution pour empêcher que, dans la mêlée, l'ennemi ne les faisit par les cheveux.

On diffin-

Les Sicambres (18), les Lombards & quelques autres Peuples de la Germanie, avoient une coutume toute opposée. Ils se rasoient le derrière de la tête, & rangeoient sur les deux joues les cheveux qu'ils gardoient sur le devant. C'est, sans doute, à cet égard que l'Empereur Caracalla (19) imitoit la tonsure des Germains. Les Francs (20) se rafoient tout le tour de la tête, & n'avoient des cheveux que sur le fommet. Les Gaulois & les Bretons (21) conservoient leur chevelure en entier. Outre cela, il y avoit des Nations où (22), pour paroître plus grands, les hommes retroussoient & nouoient leurs cheveux sur le fommet de la tête en un ou plusieurs toupets qui ressembloient à des cornes. D'autres Peuples avoient conservé la coutume des anciens Scythes (23), qui portoient leurs cheveux épars & flottans sur les épaules. D'autres encore en faisoient une ou plusieurs tresses (24) qui leur pendoient fur le dos.

⁽¹⁶⁾ Juvenal. Satyr. VI. v. 120.

⁽¹⁷⁾ Strab. X. p. 465.

⁽¹⁸⁾ Sidon. Apoll. lib. vitt. ep. 9. Paul. Diac. Hist. Longob. lib. 1v. cap. vit. p. 398. Sidon. Ap. Panegyr. Majorian. v. 238.) Au reste, les Germains, & sur-tout les Cattes, ne permettoient pas à leurs jeunes gens de se raser la rête, à la manière usitée dans leur Nation, qu'ils n'eussent tué un ennemi. Les Braves faisoient aussi vœu de ne se point raser qu'ils n'eussent défait l'ennemi qu'ils avoient en tête. (Tacit. Germ. 30. & Hift. 1v. 61.) Silius attribue la même courume aux Gaulois de l'Italie. (Silius Italic. lib. 1v. v.200.)

⁽¹⁹⁾ Voy. ci-dessus, note (12).

⁽²⁰⁾ Agath. lib. I. p. 11.

Athen. XII. cap. 3. Schol. Ariftoph. p. 195.

⁽²²⁾ Diod. Sicul. lib. V. p. 212. 214. Plut. Amat. Tom. II. p. 771. Plin. lib. xviii. c. xit. p. 624. Martial, xtv. Epigr. 25. Amm. Marcell. xxvii. cap. II. p. 476. Sidon. Apoll. Carm. 12. Claudian. de Laud. Stiliconis lib. II. v. 240. & in Rufin. II. v. 110. Silius Italic. lib. IV. v. 200. lib. X. v. 134. Tacit. Germ. cap. 38. Juvenal Satyr. xtrr. v. 164. Ifidor. Orig. x1x. cap. xx111. p 1300. Tertullian. de Veland. Virginib. cap. 10. Sidon. Apollin. Panegyr. Major. v. 226.

⁽²³⁾ Plutarch. in Crasso Tom. I. 557. Amm. Marcell, lib. XVI, cap. xttr. p. 144. Martial. X. 62. Lucan. 1. 442. Silius lib. I. Perf. 628. Abbas Ursp. apud Lindenbrog. Gloss, p. 1384.

⁽²⁴⁾ Tacit. Agric. cap. 2. Statius Thebaid. 1v.

⁽²¹⁾ Silius Italic. lib. XV. 671. Cafar. V. 14. v. 266. Senec. Ep. 124. & de Irâ lib. 111. cap.

L'on pouvoit distinguer encore, au milieu de chaque Peuple, les Nobles (25), les Roturiers & les Esclaves, par la seule manière dont ils ajustoient leurs cheveux. Les grands Seigneurs y cherchoient beau-. coup de façon. Ils avoient le privilége de porter les cheveux plus longs que le reste du Peuple. Ainsi le nom de Capillati (26) étoit affecté, parmi les Goths, à la Noblesse. Par la même raison les Francs donnoient aux Princes & aux Seigneurs de leur Nation, le nom de Criniti (27), Crinigeri, Cristati (28); c'est-à-dire, Chevelus, parce que la chevelure étoit l'une des principales marques de leur Dignité; on les dégradoit (29) en leur coupant les cheveux, ou en leur rasant la tête. Les Rois de Perse se distinguoient aussi (30) à leur chevelure.

Les Auteurs, qui ont parlé des Celtes, conviennent affez généralement que ces Peuples prenoient un si grand soin de leur chevelure, non pour avoir une belle tête, ou pour inspirer de l'amour, mais pour donner de la terreur à leurs ennemis. Clément d'Alexandrie (31) dit » que " cette épaisse chevelure avoit quelque chose de terrible. " Diodore de Sicile avoit remarqué avant lui (32), qu'avec leurs cheveux épais & rudes les Gaulois ressembloient à des Satyres.

Tacite reconnoît aussi (33) que les Suéves retroussoient & nouoient leurs cheveux pour paroître plus grands, & par conféquent plus redoutables aux yeux de l'ennemi. Clément d'Alexandrie ajoute (34) » que ces cheveux rouges, dont la couleur approchoit de celle du , fang, sembloient annoncer & porter avec soi la guerre. » Cetre sail-

⁽²⁵⁾ Voy. ci-dessus note (22).

⁽²⁶⁾ Epist. Theodoric. Reg. XLIX. ap. Cassiodot. Var. IV. p. 75. Claudian, de Bello. Get. v. 499. Jornand. cap. 2.) Les Goths, dans les Hymnes qu'ils chantoient à la gloire de leurs Héros, leur donnoient le nom de Capillati. Il y a apparence que le mot que les Latins ont traduit par Capillati, est celui de Langhaar, que plusieurs Princes ont porté en Thtace & en 11lyrie. (Voy. ci-dessus, Liv. I. p. 105.)

⁽²⁷⁾ Leg. Salic. p. 324 Claudian. de Laudib. Stilicon. lib. 1. v. 203. Greg. Turon. lib. II. p. -278. lib. vr. 24. p. 363. Agath. lib. I. p. 11.

⁽²⁸⁾ Le mot de Cristaii désigne proprement une crête, un de ces toupets dont on a parlé

^{26.} Mattial I. 3. V. 38. Isidor. XIX. cap. xxiit. | plus haut, p. 175. Les Grecs ont rendu ce mot par celui de Τριχοροχάτοι, qui matque un homme qui porte trois crêtes de cheveux droits & hérissés comme la soye de cochon. C'est l'origine de la Fable si gtotesquement imaginée1, que les Rois des Francs avoient sur l'épine du dos de la soye de cochon. (Paul. Diacon. Hist. miscell. lib. xxII. p. 302. Hotoman. Franco-Gall. cap. 2. Besselius ad Eginh. cap. I.)

⁽²⁹⁾ Gregor. Turonenf, lib. III. cap. xvIII. p. 301. lib. vt. cap. xxrv. p. 363.

⁽³⁰⁾ Aristophan. Plut. p. 7. & Schol.

⁽³¹⁾ Clem: Alex. Pædag, 111. 267. 1 11914 (32) Voy. ci-defius p. 173. note (6).

⁽³³⁾ Tacit. Germ. cap. 38.

⁽³⁴⁾ Clem. Alex. Px lag. III. 267,

lie peut être excusée dans la bouche d'un Orateur; mais les Historiens qui l'ont copié, & qui l'ont mise sur le compte des Celtes, sont impardonnables. » Ils croyoient, dit Mezerai (35), que cette couleur rouge » menaçoit de mettre tout à feu & à fang. » La vérité est, que les Celtes cherchoient à avoir les cheveux épais & rudes. Le favon qu'ils employoient pour cela, avoit encore la qualité de leur donner une couleur rousse; cette couleur étoit autant estimée autrefois, que des cheveux parfaitement blonds ou noirs le font aujourd'hui.

Les Peuples Celtes avoient encore une manière particuliére de porter la barbe (36). L'usage le plus commun étoit de se raser le menton & les joues, & de garder de grandes moustaches qui les incommodoient beaucoup en mangeant. Il faut que la barbe fut fort respectée parmi eux, puisqu'ils juroient par leur barbe, comme par leur épée. C'est de cette manière que Clovis & Alaric jurerent la paix. Alaric (37) toucha la barbe de Clovis, & les deux Princes se jurerent une amitié éternelle.

Les Peuples Celtes faisoient usage d'un autre ornement qui leur étoit particulier. Ils portoient (38) autour du col des chaînes ou des colliers d'or massif. Ils avoient aussi au tour du bras & autour du poignet des bracelets (39) du même métail. Autant qu'il est possible d'en juger, cet ornement servoit à distinguer les Nobles, & particuliérement ceux qui avoient quelque commandement dans les Troupes. Ainsi Polybe (40), représentant une Armée de Gaulois rangés en bataille, dit que le premier rang étoit tout composé de gens ornés de colliers & de bracelets, c'est-à-dire, de gens de qualité, qui se battoient toujours à la tête des armées. Hérodote, parlant de Mardonius que Xerxès laissa en Gréce pour y continuer la guerre, remarque aussi (41) qu'il choisit

⁽³⁵⁾ Mezerai, Hift. de France, Av. Clov. p.29. | autres Celtes ; mais ils étoient de fer. (Hero-(36) Cafar. V. 14. Diod. Sic. V. 212. Sidon.

Apollin. de Francis Panegyr. Major. v. 241. (37) Aimon. Gest. Franc. lib. I. cap. 20.

⁽³⁸⁾ Diod. Sic. V. 211. Strab. IV. 197. Po-Wb. lib. II. p. 119. Virgil. Aneid. VIII. v. 660. Silius Italic. lib. IV. v. 154. Claudian. de Laudib. Stilic. lib. II. v. 241. Plutarch. in Othon. I. p. 1069. Eutrop. lib. IV. cap. x. p. 104. Flot. IV. 12. Dionyf. Halic. I. 105. Livius 1. 11, Herodot. Ix. 79. Dio. Chrysost. II. 29.) Les Bretons portoient aussi de ces Colliers, comme les Nep. Datame cap. 3.)

dian. III. 301.)

⁽³⁹⁾ Les Espagnols appelloient ces Bracelets Viria, & les Gaulois Viriole. (Plin. XXXIII. 3.

⁽⁴⁰⁾ Polyb. II. 117.

⁽⁴¹⁾ Les Gardes des Rois de Perse avoient tous de ces Colliers. Il paroît aussi que le Collier & les Bracelets étoient chez les Perses un ornement affecté aux grands Seigneurs (Herodot. VIII. 113 Curtius III. cap. III. p. 52, coin.

dans l'armée des Perses tout ce qu'il y avoit de gens à colliers & à bracelets, c'est-à-dire, l'élite de la Noblesse.

C'est, peut-être, pour cette raison qu'en parlant de quelque victoire remportée par les Romains sur les Gaulois, Tite-Live (42) spécifie ordinairement le nombre des Colliers & des Bracelets gagnés sur l'ennemi. C'étoit une marque pour juger du nombre des Officiers & des personnes de distinction qu'il avoit perdus dans la bataille. Les guerriers, qui: avoient coutume de fortir des rangs, & de se présenter entre les deux Armées pour faire un défi aux plus braves des ennemis (43), étoient ordinairement de ces gens à Colliers, qui vouloient signaler leur noblesse, & se faire un nom chez leurs compatriotes par quelqu'action d'éclat.

'Quoiqu'il en foit, il est certain que les Celtes étoient extrêmement jaloux de cette forte d'ornemens. Les Colliers & les Bracelets (44) trouvoient place parmi les présens que les particuliers offroient aux Princes, qui étoient en réputation de bravoure. Aussi les Romains (45) en firent-ils des récompenses Militaires, dès qu'ils eurent employé des Troupes Celtes dans leurs Armées (46).

CHAPITRE IX.

LES Celtes n'ont été considérés jusques ici que par rapport à l'extérieur. Il faut présentement faire connoître le caractère de ces Peuples, leurs inclinations, leurs vertus & leurs vices. Seroit - on étonné d'y trouver, comme par-tout ailleurs, du bon & du mauvais, du grand &. du petit? On doit naturellement pardonner quelque chose à des Peuples destitués de la plûpart des connoissances qui servent à sormer l'esprit & la conduite de l'homme. Mais on verra peut-être avec plus d'é-

vii. 10. A Gell. lib. ix cap. xiii p 259. Plin. XXXIII. cap. I. p. 9. Suid. Tom. III. p. 488, & Not. Küfteri. Eutrop. II 2 Flor. I. 13.

⁽⁴⁴ Tacit. Germ. cap. 15.

⁽⁴⁵⁾ Veget. lib. II cap. 7. Scaliger remarque, Epist. lib. IV. Ep 427. que les Romains appelloient ces Bracelets Calhea. Ils pottoient ce nom parce qu'ils étoient d'or Armilla Calbea, ou simplement Calbea, sont des Bracelets jau-

⁽⁴³⁾ Cicero de Offic. lib. 111. p. 4079. Livius ; nes , comme Tinica galbina est une Tunique jaune , c'est-à-dire , de drap d'or. (Voy. ci-dessus , p. 67. note 69.

⁽⁴⁶⁾ Les bagues n'étoient pas un ornement particulier aux Celees; ainfi on n'en fera pas mention. On citera seulement un passage de Pline fur ce fujct. Plin xxxiit. cap. 1 p. 142 xxx111. cap. 3. Diod. Sic. V. 211 Tit. Liv. I. 11. xxiv. 42. Dionyf, Halic I. 105. Tac. Geim. 31.)

⁽⁴²⁾ Livius xx1v. 42. xxx1t1, 36. xxxv1. 40.

tonnement, que ce que l'on appelloit à juste titre, férocité, barbarie, dans ces Peuples, est précisément ce qui a passé jusqu'à nous, sous des noms différens.

La manière de vivre des Scythes & des Celtes indique assez en quoi pouvoient consister leurs biens dans les tems les plus reculés. Des Peuples (1) qui n'avoient point de demeure fixe; des Peuples qui ne s'appliquoient pas à l'Agriculture, ou qui (2) ne jugeoient pas à propos de s'approprier les terres qu'ils cultivoient, n'avoient par conséquent, ni maisons, ni champs, ni possessions.

Les Peuples Celtes n'avoieat anciennement ni terre ni maifons.

Il est encore certain que les Celtes (3) ne connoissoient pas le prix de l'or & de l'argent. Chaque particulier trouvoit au milieu de son troupeau la nourriture, les vêtemens, & la plûpart des choses dont il avoit besoin. Celles qu'il étoit obligé de chercher ailleurs, étoient en si petit nombre qu'il pouvoit se les procurer facilement par la voye de l'échange : c'étoit anciennement la feule manière de négocier. Ces Peuples pouvoient par conséquent se passer des espéces. Elles sont aujourd'hui d'une grande utilité, soit pour faciliter le commerce, soit pour mettre un prix commun à une infinité de choses que les hommes tirent les uns des autres: au contraire, elles étoient absolument inutiles dans des Pays où il n'y avoit point de commerce, & où chacun ménoit une vie à peu-près isolée. Aussi Anacharsis sit-il à ce sujet une réponse fort plaisante. On lui demandoit quel usage (4) les Grecs faisoient de la monnoye. « Ce sont, dit-il, des jettons dont on peut se servir » pour apprendre à compter. »

Ilsne connoissoint n Por, nil'ar-

Les biens des Peuples Scythes & Celtes, comme ceux des Patriarches, ne consistoient donc anciennement que dans le bétail qu'ils nourrissoient, & dans les esclaves (5) qui avoient soin de leurs troupeaux. Du tems de Tacite, c'étoient les feules richesses (6) des Germains; ils conserverent 'ples Celtes. plus long-tems l'ancienne manière de vivre des Celtes. Néanmoins ils étoient heureux, s'ils étoient contens. Cette satisfaction même étoit

Le bérail & les Esclaves étoient les feules richeffes des Peu.

parmi les Celtes.

⁽¹⁾ Voy. ci-dessus, p. 123 & 144.

⁽²⁾ Justin. II. 2.

⁽³⁾ Justin. II. 2. Strab. VII. 300, 315. Tacit. Germ. cap. 5. Solin. eap. xxxv. p. 252.

⁽⁴⁾ Athen. lib. rv. cap. 15.

⁽⁵⁾ Hetodot. IV. 1, 2.) On patlera dans l'un des Livres suivans de la condition des Elclaves 1 distis. Tit. Liv. XXI. 43.

⁽⁶⁾ Tacir. Germ. cap. 5.) Annibal disoit à ses Troupes, après qu'elles eurent passé les Alpes & mis le pied en Italie : Satis adhue in vastis Lustiania, Celtiberiaque montibus, pecora confectando. nullum emolumentum tot laborum periculorumque vi-

une vertu, si elle étoit le fruit d'une sage modération, qui nous apprend à régler nos désirs, plutôt qu'à multiplier nos besoins. Tant qu'ils vécurent dans cette pauvreté, cette espéce de rempart les mit en sûreté contre leurs voisins. Personne ne pensa à les attaquer; au moins se lassa-t-on bien-tôt de faire la guerre à des Peuples avec qui il n'y avoit que des coups à gagner. C'est ce qu'un des sujets de Crésus représentoit sagement à ce Prince, qui se préparoit à faire la guerre aux Perses (7): » Que gagnerez-vous à vaincre des gens qui n'ont rien à » perdre? Que de biens ne perdrez-vous pas, au contraire, si vous êtes » battu? »

Mais si parmi les Celtes les passions avoient de plus petits objets, il faut cependant avouer qu'elles n'y étoient pas inconnues. Il y a même apparence qu'ils ne se contenterent, dans le commencement, d'un si petit nombre de biens, que parce qu'ils n'en connoissoient point d'autres (8). Jules-César en sournit une preuve: comparant les Gaulois avec les Germains, il observe (9) que les vaisseaux étrangers, qui abordoient dans les Gaules, y avoient porté depuis long-tems le luxe avec l'abondance; au lieu que les Germains, qui n'étoient encore que peu connus & peu visités, menoient par cette raison une vie frugale & pauvre.

L'or & l'argent furent les premieres choses pour lesquelles ces Peuples prirent du goût; ces métaux n'avoient aucun cours dans l'intérieur de leurs Pays; mais ils (10) les crurent utiles pour achetter des Nations voisines, & le vin, & les autres choses qui flattoient leurs goûts. Dans la suite ils firent un si grand cas de ces mêmes métaux,

(7) Hetodot. I. 71.

fire pas une chose inconnue; mais il est aisse de concevoit qu'il y ait des Peuples assez vertueux pour se resuser des commodités pernicieuses. Pourquoi se créer des besoins inutiles & dangereux? Des Peuples tels que les Celtes devoient les rejetter avec mépris Ils ne les auront sans doute adoptés qu'à la longue. C'est le fort de l'humanité.

⁽⁸⁾ Mr. Pellomier ne contredit-il pas ici ce dont il a parlé dans le chap. 1tt. du Liv. 11. de fon Histoire? Il y est dit que les Scythes ne cherchoient pas à se procurer des délicatesses qui, selon eux, ne servoient qu'à affoiblir le corps & à amollir le courage. Strabon 1v. p. 178. insimue d'ailleurs que les Gaulois ne s'appliquerent à l'Agriculture que par force, &c. Les Nerviens & les Belges en général désendoient l'entrée du vin dans leurs Pays. (Cæsar. I. 1. 11, 15.) Boerébistas, Roi des Gétes, sit même arracher les vignes qu'on avoit plantées dans ses Erats. (Strab.

⁽⁹⁾ Cafar. vr. 24.

[&]amp; les Belges en général défendoient l'entrée du vin dans leurs Pays. (Cæsar. I. 1. 11, 15.) Boeré-bistas, Roi des Gétes, sit même arracher les vignes qu'on avoit plantées dans ses Erats. (Strab. "» deurs, & dont ilstiennent aussi peu de compte IVII. p. 304.) Il n'est pas douteux qu'on ne dé-"» que si c'étoit de l'argille. A la vérité, les plus

qu'on les accusa; non sans raison, de ne rien faire sans argent (11), & d'être capables de tout entreprendre pourvû qu'on fit briller à leurs yeux des espéces. Il en vinrent enfin par dégrés à posséder des maisons, des terres, & à se conformer entiérement aux Nations policées, par rapport à la propriété des biens. Voilà, fans doute, où il faut chercher la véritable origine des fiefs. On permit aux particuliers de posséder des terres, mais sous la condition expresse qu'ils ne quitteroient point la profession des armes. C'est ce qu'on aura occasion d'examiner plus à fond, en parlant de la constitution de leurs Etats; elle étoit par-tout la même.

Les Peuples Celtes n'ont commencé que fort tard à s'appliquer à Les Celtes ne l'agriculture (12). Il y a tout au plus 2500 ans qu'on ne sçavoit pas en pas a l'Aencore dans toute l'Europe, à la réserve de la Gréce, ce que c'étoit que labourer, semer & planter. Lors même que les Celtes eurent appris à connoître les biens & les douceurs que l'Agriculture procure au genre humain, ils la regarderent long-tems (13) comme une occupation basse & servile, qui ne convenoit pas à des Guerriers. Laissant aux femmes (14), aux enfans, aux vieillards, aux esclaves, le soin des terres, ils se réservoient eux-mêmes pour la guerre, & ne vouloient vivre qu'à la faveur de leur épée.

C'est une chose étrange que l'homme puisse tenir à déshonneur de cultiver une terre destinée à le nourrir, qu'il puisse faire consister sa gloire à piller, à vivre du travail d'autrui, à faire le métier d'un brigand. » Vous ne leur persuaderiez pas aussi facilement, disoit Tacite » en parlant des Germains (15), de labourer la terre & d'attendre » la récolte, que d'aller provoquer un ennemi pour en revenir couverts » de blessures. Ils regardent comme un effet de la paresse & comme un

gricalture.

[»] voifins de l'Empire font cas de l'or & de l'at- Polybe dit à-peu-près la même chose des Gaulois » avec nous. Ils reçoivent quesques-unes de nos » espèces ...; mais dans l'intérieur du Pays, c'est Herodian, lib. V p. 498. » toujours l'antique simplicité : le commerce ne l » s'y fait que pat échange..... 11s recherchent (13) Max. Tyr. Diff. x111. p. 61. " l'argent plus que l'or. Ce n'est point par » valeur font plus commodes à des gens qui Germ cap. 15. 25. Herodot. V. 6. » n'achetent que des marchandises communes » & de très-bas prix. » (Tacit. Germ. Cap. 5.)

[»] gent, parce qu'ils s'en servent pour trasiquer qui avoient passé en Italie. Polyb. l. II. p. 106.) ' (1 1) Silius Ital. lib. xtii. v. 680, xv. v. 500,

⁽¹²⁾ Voy. ci desfus, p. 124 125 .146.

⁽¹⁴⁾ Justin. XLIV. 3. Silius Ital. lib. 111. v. » predilection : c'est que des pièces de moindre 344. Strab. III. p 164. V. 178. 197. Tacit.

⁽¹⁵⁾ Tacit. Germ. cap. 14.

" manque de courage, de gagner à la sueur de son visage ce qu'on peut » acquérir au prix de son sang. » Bien des gens ont trouvé de la grandeur dans ces sentimens. Cependantils neprésentent qu'une férocité qui étoit commune autrefois à tous les Peuples de l'Europe, & que la raison & le Christianisme n'ont jamais pû corriger entiérement dans aucun de ces Peuples.

Ils croyolent auili s'avilir en exerçant les Arts méchaniques.

Les Celtes ne jugeoient pas plus favorablement des Arts méchaniques. Au contraire, la plûpart de ces Peuples revinrent peu-à-peu du préjugé qui leur faisoit mépriser l'Agriculture (16) & ceux qui s'y attachoient; mais ils regarderent toujours ce que nous appellons un métier (17), une profession, comme des occupations viles, qui dégradoient, non-seulement celui qui les exerçoit, mais encore sa postérité. Ce que Hérodote a remarqué sur cet article, mérite d'être rapporté mot à mot (18). » Les Scythes, les Perses, les Lydieus, &, en un mot, » la plûpart des Peuples barbares, regardent comme une vile popu-» lace, les gens qui apprennent un métier, & leurs enfans. Ceux qui » n'exerçent aucune profession passent pour Nobles, principalement ceux » qui se réservent pour la guerre. Les Grecs, & sur-tout les Lacé-» démoniens, ont emprunté d'eux les mêmes principes. Les Corinthiens » méprisent aussi souverainement les gens de métier. »

Ces idées que la raison proscrit, n'ont guère changé (19) depuis le tems d'Hérodote. N'est-il pas même dangereux qu'aucun tems ne puisse les corriger? Les Celtes prétendoient, à la vérité, justifier le mépris qu'ils témoignoient pour les Arts méchaniques, en difant qu'ils introduisoient la mollesse & le luxe dans la société, qu'ils multiploient les vices avec les agrémens & les commodités de la vie. Mais dans le fond, ce n'étoit qu'un prétexte dont ils se servoient pour couvrir leur paresse naturelle, & cette étrange idée qu'un homme libre se déshonore en exerçant quelque autre métier que celui des armes.

Les Peuples Celtes dédaignoient éncore de s'appliences.

On en sera convaincu si l'on veut considérer que ces Peuples témoignoient le même mépris pour les Sciences & pour les Arts les plus quer aux Sci- utiles. Le Clergé (20) cultivoit la Théologie, la Philosophie, la Mé-

⁽¹⁶⁾ Voj. ci-dessus, p. 147.148!

[&]quot;(17) Polyb 11. 106. "

⁽¹⁸⁾ Herodor, cap, 167.

⁽¹⁹⁾ Possidonius qui, comme on l'a déja ob- feb. Prep. Evang. lib. IV. cap X. p. 227.) servé, fir ses voyages à la suite du grand Pom- (20) Casar VI. 14. Strab. IV. 197. Pomp. pée, dit que les Gaulois employoient des fem- mela lib. 111. cap. 2.

pines & des vieillards à tirer l'or des rivières, (Athen. lib. VI. cap. 4.) Les mêmes préjuges fublistoient encore vers le troisième siècle. (Eu-

decine, outre une infinité de Sciences vaines & superstitieuses. Mais, d'un côté, pour entretenir les Peuples dans la dépendance, pour être toujours consultés comme des Oracles, les Ecclésiastiques vouloient être les seuls sçavans; de l'autre, les Celtes qui regardoient tout travail, tant du corps que de l'esprit (21), comme une chose servile, abandonnoient de bon cœur toutes les Sciences à leurs Druides; ils les confidéroient non-feulement comme des Sçavans, mais encore comme de véritables Magiciens.

Les études des Nations Celtiques se réduisoient uniquement à apprendre par cœur certains Hymnes qui renfermoient leurs Loix, leur Religion, leur Histoire, & en général tout ce qu'on vouloit bien que le Peuple sçut. Ces Hymnes étoient anciennement les seules Annales des Peuples de l'Europe.

CHAPITRE

On croiroit, au premier abord, qu'on ne peut assurer sans paradoxe, qu'en Europe les vers sont beaucoup plus anciens que la prose. Tous études des les hommes sont en état d'écrire comme ils parlent; il faut, au con-dussoient à traire, un génie particulier & une espéce d'entousiasme pour saire des ouvrages de Poësie. D'ailleurs, la parole étant destinée à exprimer les idées & les sentimens de l'ame, le bon sens dicte que l'homme doit employer dans le discours les termes les plus clairs & les plus significatifs, que c'est une chose contraire à la raison de s'écarter ou de la propriété des termes, ou de l'ordre des pensées, pour s'assujettir à la rime ou à la mesure d'un vers. Il semble, par cette raison, que les hommes n'ont dû commencer que fost tard à s'éloigner de la nature, qui certainement ne leur a pas appris à parler ou à écrire en vers.

Malgré cela, ce paradoxe est une vérité démontrée. (1) Les Poëtes font beaucoup plus anciens que les Historiens & les Orateurs. Les Auteurs Grecs & Latins ont marqué le tems où l'on a commencé à écrire

Toutes les Celtes se ré= apprendre s at cœur des Hymnes.

^{(21&#}x27; On voit, dans Procope, que les grands à l'école, qui craignoit la férule & le fouet, Seigneurs de la Nation des Goths represente-rent à Amalasunhe, mere & rutrice d' Athalarie, & la halebarde. (Procop. Gotth. lib. I. cap. II. leur Roi, que les études étoient opposees à la p. 37..) valeur. Ils lui dirent qu'un Prince qui alloit [1] Lactantius V. 5. VII, 22.

en profe dans les deux Langues. Il n'est pas possible de fixer l'origine de la Poësie. Elle remonte au-delà des Olympiades, & même au-delà du siège de Troye (2).

Il n'est cependant pas difficile de découvrir la raison pour laquelle la Poësie est en Europe d'une si grande antiquité. Les anciens Habitans de l'Europe ne connoissoient pas les Lettres. Ils les ont reçues assez tard des Phéniciens. Avant ce tems-là, on confioit à la mémoire tout ce qu'on a confié depuis au papier. Les Loix, la Religion, l'Histoire des Peuples, des Princes & des Familles, ne se conservoient & ne se transmettoient à la postérité que par la voye d'une tradition orale. La mémoire ne pouvoit être qu'extrêmement chargée par le grand nombre de choses que des hommes, qui ne sçavoient ni lire, ni écrire, étoient obligés d'apprendre par cœur ; on chercha donc à la foulager, en renfermant tout ce qu'on lui confioit dans des vers que la mémoire faisit & retient beaucoup plus facilement que la prose.

Les Bardes composoient les Hymnes des Célies.

Ces vers étoient anciennement les seules Annalés des Celtes, & même de tous les Peuples de l'Europe. Les Poëtes, qui les composoient, portoient, parmi les Celtes, le nom de Bardes (3), expression qui désigne un Poëte, un Chantre, un Musicien. La considération que l'on avoit pour les Bardes étoit si grande, que leur présence (4) & leurs exhortations avoient fouvent arrêté des armées prêtes à en venir aux mains. C'est, peut-être, par cette raison qu'on en a fait des Eccléfiastiques (5), quoique la chose ne soit pas démontrée : les Ecrivains les plus exacts distinguent toujours les Bardes (6) des Druides. D'autres, au contraire, induits en erreur par un passage d'Athenée, en font des Parasites (7); mais un semblable caractère, au lieu de leur attirer de la considération, n'auroit pu que les rendre infiniment mé-. prifables.

Voici le passage d'Athenée (8): » Possidonius d'Apamée, au Livre XXIII.

. (2) Plin. VII. 56.

dérivé de celui de Bard.

(4) Diod. Sic. V. 213. 214.

⁽³⁾ Bard, est un mot Celtique qui signifie Poëte. (Glossar. Celtic. in Collectan. Leibnitz. Tom. II. p. 65. Dictionn. de Rostrenen p. 734. Pompej. Festus Pauli Diac, p. 258.) Le nom de Barditus, que l'on donnoit aux Hymnes que les Germains chantoient en allant au combat, Tacit. Getm. cap. 3.) est, selon les apparences, les sont les Solduris, les Cliens, qui s'attachoient

⁽⁵⁾ Religion des Gaulois Liv. I. p. 173.

⁽⁶⁾ Strabo IV. 197.

⁽⁷⁾ Religion des Gaulois Liv. I. p. 12.

⁽⁸⁾ Arhen. VI. 12.) Casaubon, dans son Commentaire sur Athenée, remarque que les Parasi-

" de son Histoire, dit que les Celtes, lors même qu'ils vont à la guerre, " ont coutume de mener avec eux une suite de gens qu'ils appellent " Parasites. Ces gens, qui mangent à la table de leur Patron, chantent " ses louanges, non-seulement au Peuple qui se ramasse en soule autour " d'eux pour les écouter, mais encore à chaque particulier qui veut " bien les entendre. Les Poëmes qu'ils récitent sont composés par les " Bardes. C'est le nom qu'on donne aux Poëtes qui sont des Cantiques " à l'honneur des Grands. " Possidonius distingue donc clairement les Bardes (9) qui composoient les Poëmes & qui dressoient l'air sur lequel on les chantoit, des Parasites qui les répétoient par-tout, pour sortisser le parti du Patron auquel ils étoient attachés.

Il pouvoit cependant bien se trouver des Parasites parmi les Bardes. Ils se mêloient de louer des hommes vivans. Les Grands Seigneurs, principalement ceux qui étoient à la tête d'une faction, avoient ordinairement à leurs gages un Poëte (10) qui étoit payé pour chanter la noblesse & la bravoure de son Héros (11), & pour déchirer en même tems les Chess des Factions opposées. Il étoit donc presqu'inévitable que des Poëtes de cet ordre sussent souvent réduits à faire le métier de vils adulateurs (12). De tout tems il y a eu de ces ames vénales parmi les éléves d'Apollon. Mais on feroit certainement grand tort aux Poëtes, si l'on prétendoit en conclure qu'ils sont tous des Parasites.

Quoi qu'il en soit, les Bardes (13) sont appellés tantôt des Poëtes, parce qu'ils saisoient des ouvrages de Poësie, tantôt Chantres & Musi-

aux grands Seigneurs, & qui faisoient vœu de vivre & de mourir avec eux. On en patlera en fon lieu.

(9) Biblioth. German. Tom. XXXVII. p. 152. (10) Fragment. ex Appian. Celtic. ap. Valefium in Ammian. Marcell. lib. XV. eap IX. p. 98. not.

(11) Diod. Sic. V. 213,) L'Auteur de la Religion des Gaulois n'a pas compris le sens d'un passage de Diodore de Sicile, au moins l'a-t il
trop étendu; il fait des Bardes de véritables
Censeurs Romains. « Les louanges, dir-il, Tom.
» I. p. 173. ne faisoient pas l'unique occupa» tion des Bardes; ils se méloient encore de
» censurer, de syndiquer les actions des parti» culiers; sur-tout ils chargeoient ceux dont la
» conduitene répondoit pas à leur devoir.» Dio-

dore dit que les Poëtes Gaulois louoient les uns & accabloient les autres d'injures : Alios quidem laudantes, alios convitiis prosendentes. Mais a-t-on jamais vu que dire des injures sut l'office d'un Censeur public?

(12) On en trouve un exemple dans Athenée. (Athen. 1V. 13.)

(13) Lucan. I. v. 449. Strab. IV. 197. Amm. Marcell. lib. XV. cap. IX. p. 97. 98.) Les Sarmates avoient aussi de ces Poëtes. Priscus, le Rhéteur, représentant un festin donné par Artila, dit qu'il entra deux Barbares qui chantoient des Hymnes qu'ils avoient composés sur les victoires & sur les vertus militaires de ce Prince. (Priscus Rhet. in excetpt. Legat. p. 67. Jornand. Getic. cap. XLIX. p. 684.)

Tome I.

ciens, parce qu'ils récitoient leurs vers en chantant, & que la voix étoit ordinairement accompagnée de quelqu'instrument.

Sujets des Elymnes ou Poëmes que les Bardes composoient.

A l'égard des ouvrages de Poësse que l'on faisoit apprendre aux Celtes, il y en avoit dont le sujet étoit Historique. On rapportoit en abrégé (14) l'origine des Peuples, leurs migrations, leurs guerres, & tout ce qui s'étoit passé de remarquable au milieu d'une Nation. Dès - lors on doit cesser d'être surpris que l'ancienne Histoire sut mêlée de tant de sables. Elle étoit entre les mains des Poëtes; c'est tout dire. On a soutenu que Lucain n'étoit pas Poëte (15), parce qu'au lieu de se livrer à son imagination, non-seulement pour le tour, mais pour le fond même des choses, il s'étoit attaché trop scrupuleusement à l'Histoire.

D'autres Poëmes renfermoient les Loix & les Coutumes des Peuples, ou les Dogmes & les devoirs de la Religion (16). D'autres étoient ce que nous appellerions aujourd'hui des Hymnes, des Cautiques facrés. Les Celtes en avoient fur toute forte de sujets, & pour toutes les circonstances; sur la naissance, le mariage (17) & la mort, pour les enterremens (18), les sacrifices & les solemnités religieuses, pour la guerre, & sur la paix.

Il y avoit des Hymnes que l'on chantoit (19) en allant à la charge, & qui servoient à inspirer du courage aux soldats. Il y en avoit aussi que le vainqueur entonnoit en revenant du combat (20), pour remercier Dieu de la victoire qu'il avoit remportée. Les Ouvriers avoient des chansons (21) qui les anusoient pendant le travail. Il se trouvoit aussi des Bardes, qui, comme plusieurs Poëtes modernes, se plaisoient à dire des bagatelles & des saletés en vers. On appelloit ces vers Vallemachiæ (22), c'est-à-dire, des chansons scandaleuses; en esset, il n'y a rien

⁽¹⁴⁾ Tacit. Germ. c. 2. Jornand. Getic. c. II. & cap. IV. p. 613.

⁽¹⁵⁾ Fabricii Bibl. Latin. p. 74.

⁽¹⁶⁾ Prudent. Apotheof v. 296.

⁽¹⁷⁾ Sidon. Apoll. Panegyr. Major. v. 219.

⁽¹⁸⁾ Joinand. cap. XLI. p. 670. Solin. cap. XXV. p. 234.

Celtes aux Romains, lorsque ces derniers employerent dans leurs armées des Troupes Auxiliaires, tirées des Gaules & de la Germanie. (Vegat. III. 18. Amm. Marcell. lib. XVII. cap. xIII. p. 146. lib. XXXI. cap. vII. p. 632.)

⁽²⁰⁾ Diod. Sic. V. 212. Livius XLII, 60, & ci-dessus, p. 131. note (73).

⁽²¹⁾ Les Phrygiens, les Bythiniens, les Mariandins, qui tous étoient des Peuples Celres, les appelloient Lityerses, c'est à dire, des chansons d'Ouvriers, Lit, populus, Ouerk, opus. Les Grecs, suivant leur coutume, dérivent ce mot d'un Prince nommé Lityersus. (Athen. X. 3. XIV. 3. Pollux. lib. 1. cap. I. Paragr. XXXIII. p. 12. lib. IV. cap. VII. p. 185. Suid. Tom. 11. p. 452. Bochart. Geogr. Sacra Dissert de Ænca p. 17.)

(22) Isidor. Glossar. p. 32.) Fallen, en Tu-

de plus scandaleux, ni de plus séduisant, que de faire du crime un sujet de raillerie & de divertissement.

Cependant le sujet le plus ordinaire sur lequel les Bardes exerçoient leur verve, étoit des Odes (23) qui commençoient par la louange des Dieux, & sinissoient par l'éloge des grands hommes qui s'étoient distingués par leur vertu & par leur bravoure. On y célébroit ceux qui avoient sacrissé leur vie pour le bien de la Patrie. C'est cette sorte d'Odes que l'on récitoit dans les festins (24), & en allant au combat (25). Il y avoit là certainement quelque chose de grand & de noble. On louoit les Dieux comme la source de tous les biens, & comme le modèle de toute persection. Les Héros ne recevoient des louanges qu'autant qu'ils participoient à la gloire de la Divinité, par l'imitation de ses vertus, & par les importans services qu'ils rendoient à l'Etat. De semblables Hymnes devoient naturellement être un grand aiguillon à la vertu. Que n'y célébroit-on toutes les actions qui rendent l'homme véritablement grand, au lieu de se borner à des vertus guerrieres! Celles-ci sont très-souvent communes aux grands Princes, aux Usurpateurs & aux Tyrans.

Il paroît assez vraisemblable que les vers, dont on se servoit dans les Poëmes Celtiques, finissoient par des rimes. Aucun Auteur ancien ne l'a prétendu. Cependant si l'on considére que les plus anciens Poëmes des François, des Germains, des Peuples du Nord, & même ceux des Persans, sont tous écrits en rimes, on ne doutera pas que cet usage, qui distingue notre Poësse de celle des Grecs & des Latins, ne vienne originairement des Celtes. Ces rimes étoient d'une grande utilité pour le soulagement de la mémoire, la fin du premier vers avertissant toujours de la terminaison de celui qui suit.

Outre cela, les Poëmes où les Odes des Celtes étoient partagés en strophes: de cette manière (26) ceux qui les récitoient avoient le tems de faire des pauses & de reprendre haleine. C'est delà que les

Hymnes ou Poëmes dos Celtes.

desque, romber, commettre un péché; Machen, faire; c'est ce que les Romains appelloient Feseennina carmina.

⁽²³⁾ Ælian. Var. Histor. XII.23. Tacit. Germ. cap. 2. Lucan. I. v. 447. Tacir. Annal. II. 88. Jornand cap. 1v. p 617. Eginhard. cap. 29.

⁽²⁴⁾ Xenoph. Exped. Cyr. Min. lib. VI. p. 162. Athen. lib. 1. cap. 13. Beda de Anglo-Saxon, IV. 24.

⁽²⁵⁾ Virgil. Æneid. X. v. 281. Servius in hunclocum p. 611. Valer. Flace, lib. VI. v. 89. Diod. Sic. V. 212. ci-dessus notes (19) & (24).

⁽²⁶⁾ Le Poëte Saxon, qui, par ordre de Louis le débonnaire, traduisit l'Ancien & le Nouveau Testament en vers Tudesques, sur obligé, pour se consormer à l'usage, de partager l'Ouvrage en strophes. (Duchesne Tom. II. p. 326.)

Loix ont reçu, parmi les Germains, le nom de Gesetze, c'est-à-dire, strophes; comme les Grecs les appelloient Nopuos (27), parce qu'ils avoient coutume de chanter les Odes où ces Loix étoient contenues.

Les Coltes chantoient au son d'un instrument , & en danfant.

Les Celtes chantoient tous leurs Poëmes (28) en accompagnant leur tenantoient leurs Poëmes voix du fon d'un instrument, qui, selon quelques Auteurs, ressembloit à une lyre (29), &, selon d'autres, à une guitarre (30). La musique étoit accompagnée de différentes sortes de danses (31), qui étoient toutes fort animées. Les divers mouvemens que faisoient des mains, des pieds, & de tout le corps, ceux qui chantoient, les rendoient parfaitement ressemblans à des possédés. Voilà l'origine de ce qu'on appelle, en termes de Poësie, les pieds, la mesure & la scansion.

Enfin ceux qui dansoient étoient armés de pieds en cap : ils avoient coutume de battre la mesure en frappant de leurs épées & de leurs halebardes contre les énormes boucliers qu'ils portoient. Tout cela servoit, felon les apparences, foit à marquer la cadence, foit à animer le chant, foit à foulager la mémoire, foit à exprimer les divers mouvemens que les Hymnes excitoient dans l'ame.

Voilà qu'elles étoient (32) les Annales des Celtes. Un Peuple de l'Espagne (33) se vantoit d'avoir de ces Poëmes qui remontoient à fix mille ans. A ce compte les Arcadiens n'étoient pas les seuls qui dusfent se glorifier d'être plus anciens que la Lune. Les uns & les autres en imposoient. Les Celtes s'imaginoient que la qualité d'Indigétes, de premiers Habitans de la terre, leur donnoit un droit primitif & inaliénable sur tous les Pays du monde. Cette folie étoit commune à beaucoup d'autres Peuples. Il est du moins constant que les Celtes devoient avoir un très-grand nombre de ces Poëmes: la jeunesse, dont on confioit l'éducation aux Druides, employoit (34) quelquefois jusqu'à vingt années en-

note (13).

⁽²⁷⁾ Voy. ci-delfous p. 191. note (54).

⁽²⁸⁾ Julian. Misop. p. 337. Tacit. Germ. c. 3. (29) Voy. ci-dessus le passage de Diodore de Sicile note (11) & celui d'Ammien Marcellin

⁽³⁰⁾ Voy. ci-dessus les passages de Jornandes & de Bede notes (23). & (24). Vossius de Poematum cantu page 107. croit que c'étoit une harpe. Il est constant que la Musique des Grecs, Peuples Scythes. (Athen. XIV. 5. Pollux Onom. | cularité?

lib. IV. cap. 1x. p. 187. Plin. VII. 56. Strab. X. 470.471.) Voy. ci-dessous vers la fin duch. xIII.

⁽³¹⁾ Silius Ital lib. III. v. 345. lib. X. v 231) Ces danses s'étendoient même aux Hymnes facrés que l'on chantoit en offrant des sacrifices. (Strab. 111 164. Pollux lib. IV. cap. xtv.p. 197.)

⁽³²⁾ Tacit. Germ. cap. 2.

⁽³³⁾ Strab. III. 139.

⁽³⁴⁾ Casar VI. 14.) L'Auteur de la Religion & la plupart des instrumens dont ils se servoient | des Gaulots (Préfac p. 111. dit que ces vers mondans les concerts, venoient originairement des livient à vingt mille. D'où a-t-il ptis cette parti-

tiéres pour apprendre des vers. Au reste, puisque toutes les études de la jeunesse se réduisoient à charger leur mémoire d'une infinité de pièces de Poësse, il ne faut pas être surpris que, généralement parlant, le style des Celtes sut obscur, enssé, concis. Ces désauts sont assez ordinaires aux Poètes, qui, relativement au style, ont été long-tems les seuls Maîtres de tous les Peuples de l'Europe.

D'après ces observations, il sera facile de découvrir la raison de certains usages qui étoient communs à tous les Peuples Scythes & Celtes, & qui paroissoient tout-à-fait étranges aux autres Nations. Par exemple, on rapporte comme la chose du monde la plus extraordinaire, que les Espagnols (35), les Gaulois (36), les Bretons (37), les Germains (38), les Thraces (39), les Illyriens (40), & quelques Scythes (41) d'Asie, alloient au combat comme à un bal & à un festin.

Plutarque, parlant d'une bataille que Marius gagna près d'Aix en Provence sur deux Peuples Celtes, dit (42) que » les Ambrons ne » couroient pas au combat comme seroient des surieux. Leurs cris » n'étoient pas consus. Ils frappoient leurs armes avec une espèce de » mesure & d'harmonie. Ils avançoient en sautant, en dansant, & » en saisant souvent retentir le nom d'Ambrons. » Strabon ne sçauroit comprendre (43) que les Cantabres pussent pousser la folie jusqu'à chanter des Hymnes, même sur la croix, & au milieu des tourmens. Quinte-Curce rapporte quelque chose de semblable de trente jeunes Seigneurs Scythes, dont la sermeté frappa d'étonnement & d'admiration Alexandre - le - Grand & toute son armée. » D'abord, dit - il (44), » qu'un interprête les eût avertis qu'on les conduisoit au supplice, » ils entonnerent un Hymne, comme des gens qui auroient appris une » nouvelle agréable. On les voyoit exprimer leur joie par des sauts, & » par une infinité de différentes cabrioles. »

. Il n'y a dans tout cela rien de surprenant. Le Soldat Celte, au lieu d'attendre que son Général le preparât au combat, s'y animoit lui-même

⁽³⁵⁾ Diod. Sic. 215. Livius xxx111. 26.

⁽³⁶⁾ Livius V 37. vii. 10. xxi. 28. 42. xxxviii. 17. A. Gell. lib. IX. cap. xiii. p. 254. Suidas in létres Tom. II. 97.

⁽³⁷⁾ Dio. lib. LXII. p. 706.

⁽³⁸⁾ Tacit. Hift. II. 22, IV. 18, V. 18, & Annal. IV. 47.

⁽³⁹⁾ Tacit Annal. 1V. 47.

⁽⁴⁰⁾ Thucyd. IV. cap. CXXVI. p. 285.

⁽⁴¹⁾ Xenophon. Exped. Cyr Min. 1. V. p. 153. (42) Plutarch, in Mario Tom. 1. p. 416.

⁽⁴³⁾ Strab. 111. 163. Justin. XLIV. 2. Livius

XXI. 2. Valer. Max. III. 3. (44) Q. Curt lib. VII. 10.

par des Hymnes, dans lesquels il célébroit, soit les Dieux qui présidoient à la Guerre, soit les anciens Braves de la Nation (45), ou le Général qui commandoit l'Armée (46). L'usage vouloit qu'on recitât ces Hymnes en chantant, & que le chant fut accompagné du cliquetis des armes, & des divers mouvemens du corps. Les Hymnes des Celtes étoient encore remplis d'une opinion répandue par toute l'Europe, avant que le Christianisme l'eût corrigée; l'on croyoit qu'un homme qui mouroit (47) les armes à la main, ou qui périssoit d'une mort violente, de quelque manière que ce sût, passoit à une vie plus heureuse, dans laquelle il jouissoit d'une félicité plus distinguée que ceux qui mourroient de mort naturelle : feroit-il étonnant que les gens de Guerre témoignassent une si grande joye aux approches du combat? Seroit - on encore surpris que ceux qu'on menoit au supplice y allassent avec alégresse & en chantant? Ils récitoient des Hymnes qui remplissoient leur esprit de l'idée & de l'espérance de l'immortalité : ils se rejouissoient d'aller trouver leurs braves Ancêtres (48). L'idée d'une autre vie faisoit plus d'impression sur des Peuples barbares, qu'elle n'en fait ordinairement sur des Chrétiens (49).

Voici une nouvelle preuve que l'Europe n'étoit autrefois habitée que par un seul & même Peuple. Si l'on n'adoptoit cette idée, il seroit bien difficile de rendre raison de la parsaite conformité que l'on remarque entre les premiers Habitans de l'Europe, même dans les choses les plus petites & les plus extraordinaires. Arrêtons-nous aux Grecs & aux Romains.

Les Grecs ne différoient autrefois des Celtes sur aucun des objets dont on a parlé dans ce Chapitre. Chez eux les Poëtes étoient beaucoup plus anciens que les Orateurs (50). On avoit des pièces de Poësse avant la Guerre de Troye, au lieu que Phérécide de Sciros (51), qui nâquit vers (52) la XLV^e. Olympiade, c'est-à-dire, près de 600 ans après

(49) Voy. ci-dessus p. 132. note (82).

⁽⁴⁵⁾ Diod. Sic. lib. V. p. 212. Amm. Marcell. lib. XXXI. p 632.

⁽⁴⁶⁾ Horat. Epod. 9.

⁽⁴⁷⁾ Valer, Max. II. 6.) Il faudra développer en son lieu cette opinion qu'on se contente d'indiquer ici. On verra qu'elle portoit les Scythes & les Celres à se ruer eux-mêmes, ou à se faire assommer dès qu'ils étoient vieux ou qu'ils étoient devenus incapables de porter les armes.

⁽⁴⁸⁾ Q. Curtius lib VII. 10.

⁽⁵⁰⁾ Plin. Hist. Nat. VII. 56. Isidor. Orig. lib.
I. cap xxvII. p. 851.

⁽⁵¹⁾ Seires est une île voisine de celle de Délos. (Suidas Tom. III. p. 592.)

thes & les Celtes à se ruer eux-mêmes, ou à se saire assommer dès qu'ils étoient vieux ou qu'ils livre I. p. 4. met depuis la prise de Troye jusétoient devenus incapables de porter les armes. (52) Suidas Tom. III. 592.) Diodore de Sicile Livre I. p. 4. met depuis la prise de Troye jusqu'à la première Olympiade, 408. ans. Ajoutez

cette Guerre, est le premier Auteur qui ait entrepris d'écrire en prose.

Les plus anciens Poëtes des Grecs étoient en même tems Musiciens (53). Voilà un nouveau trait de conformité qu'il y avoit entr'eux & les Celtes. Dans les tems les plus reculés, toutes les études de la jeunesse (54) confistoient, parmi les Grecs, à charger la mémoire d'un grand nombre de Poëmes. D'abord on faisoit apprendre des Hymnes à la louange des Dieux; après cela on passoit à des Odes, dans lesquelles on célébroit la valeur & les autres vertus des Héros.

Ces différentes pièces de Poësie se récitoient toutes en chantant. "C'est delà, dit Strabon (55), que sont venus les mots Grecs Rapso-" die, Tragédie, Comédie. C'est par cette raison que les Anciens se ser-"voient du mot de chanter, où nous employons ceux de parler ou de » raconter. »

L'ancienne Coutume des Grecs étoit aussi (56) de réciter leurs Odes au fon d'un instrument. Les mots de pied (57), mesure, cadence, strophe & antistrophe, c'est-à-dire, de demi tour à gauche ou à droite. dont ils se servoient en parlant de Poësse, venoient originairement de ce que la danse étoit inséparable du chant.

Enfin, plusieurs Peuples de la Gréce conserverent pendant longtems les différens usages (58) de danser avec leurs armes, d'aller au combat (59) en cadence & en chantant des Hymnes, de ne célébrer (60) aucun festin où le chant des Hymnes & la danse en armes ne sussent une partie essentielle de la fête.

pout 450. Olympiades 180. ans, vous trouverez 588. ans depuis la prise de Troye jusqu'à Phérécyde.

(53) Strabo VII. 330. Suid. in Olymp. II.68 t (54) Ælian. V. H. Il. cap. 39. Suidas Tom. 11

p. 630. Strabo. I. 15. 16. Athen. XIV. 58. (55) Strab. I. 18.) On sçait que les vers d'Homere, d'Hesiode, & des autres Poëtes, se chantoient parmi les Anciens. (Athen. XIV. 3.) Athénée ajoute qu'il y a dans Homére des vers imparfaits, parce que la musique & l'ait avec lequel on les chantoit, le demandoient ainsi. (Athen. XIV. 8.)

(56) Strab. I. 15. 16. Cotnel. Nepos Prafat. & Epaminond. cap. 2. Schol. Pindari p. 5. 176. (60) Leg. Charondx ap Stobœum Serm. CLXV.

telis de Anima, Küfter ad Suidam Schol. Piudari née traite de cette matière.

p. 5. Athen. XIV. 3. init.

(58) Strabon X. 481. remarque que les Crétois apprenoient à la jeunesse à danser & à sauter avec des armes, & à chanter au son des instrumens, des Hymnes que l'on attribuoit à Thalés. (Aristoph. Scholiast, ad Nubes p. 72. 81. Athen. XIV. 6.)

(59) Dio. Chryf. S. XXXVI. p. 440. Horat. Atte Poetica. Suidas in Lycurg. tom. II. p. 470. Thucyd, lib. V. cap. LXX, p. 332. Athen. XIV. 7.) Athenée remarque que les Lacédémoniens conservoient avec un tiès-grand soin les anciens Hymnes. (Athen. XIV. 8. Schol, ad Pindari Pith. II. p. 229.)

(57) Suidas in Ρύθμος Tom. III. p. 269. ex p. 470. Aristoph. Schol. ad Vespas. p. 235. 256. Schol. Aristoph. & Philopono in lib. II. Aristo- Athen. XIV. 3. 6.) Tout le Livre XIV. d'Athe-

Une ressemblance si parfaite entre les Celtes & les anciens Grecs pourroit-elle être regardée comme une chose purement accidentelle? C'est ce qu'on ne sçauroit concevoir.

Il ne fera pas besoin de grandes discussions pour montrer ce qu'étoient les Curétes (61), les Coribantes, les Cabires, les Telchines, les Dactiles Idéens, desquels les Grecs avoient reçu tous ces différens usages. Ils font dépeints comme des gens qui, couverts de leurs armes de la même manière que s'ils avoient eu à se battre contre un ennemi, offroient des Sacrifices aux Dieux, avec des chants, des cris, des danses, des contorsions & une Musique si enragée, que tout le monde les prenoit pour des possédés.

On reconnoît clairement dans cette description l'usage des Scythes & des Celtes; ils offroient leurs Sacrifices en chantant des Hymnes, de la même manière & dans l'équipage que l'on attribue aux Curétes. Et, en effet, les Scythes avoient eu des établissemens dans tous les Pays où l'on place ces prétendus possédés, en Phrygie, en Mysie, dans les îles de Crête, d'Eubée, de Lemnos, & en général dans toute la Gréce. Les Curétes, les Coribantes, &c. étoient des gens qui servoient les Dieux suivant l'ancienne manière du Pays. Les différentes danses qu'on leur attribue, étoient des danses facrées qui faisoient partie du culte de la Divinité. Chaque Canton, chaque Peuple, avoit ses danses particulières; elles différoient par conséquent encore dans un même Peuple, selon la diversité des sêtes & des Cantiques, dont elles étoient, pour ainsi dire, l'accompagnement (62).

Il faut dire la même chose des Romains & des anciens Habitans de

⁽⁶¹⁾ Strab. X. 466-472. Plin. VII. 56. Dio. | d'eux que l'île avoir reçu le nom d'Abantes. Chrys. II. 31.

⁽⁶²⁾ Voj. ce que Suidas a remarqué sur les différentes danses appellées Berecynthia, Cretica, Cnossia, &c. (Suidas in Núsia tom. II. p. 641.) On peut consulter aussi le Livre X. de Strabon, qui a ramassé avec un très grand soin tout ce que les Anciens avoient dit des Corybantes & des Curéres. Les Curéres étoient les anciens Habitans de l'île d'Eubée, c'est-à-dire, les Abanétoient venus de Thrace. (Strab. X. 447.) C'est | vuleus. (Sidon. Appoll. lib. vIII. ep. 9.)

⁽ Voy. ci-deffus, liv. I. p. 48.) 11s dispurerent long tems aux nouveaux Grees la possession de la plaine la plus fertile de l'île, où il y avoît aussi des eaux minérales. Ils l'appelloient en leur langue Lelant. (Strab. I. 58. X. 447. Plin. IV. 12. p. 188. Land fignifie, en Allemand, un Pays, une campagne. Helffen, aider, guérir. Synefius parlant des Goths, dit : Flavos illos, & Euboico more comatos. (Orat. de Regno p. tes qu'Homére appelle auffi οπιβει κομοώντες | 28.) Sidonius Appollinaris dir des Saxons : Cri-(Iliad. Catalog. lib II. v. 48.) Les Abantes nibus ad outem recisis, decrescit caput, additurque

l'Italie. Le discours qu'Appius, surnommé l'aveugle, composa vers la CXXV. Olympiade (63), pour empêcher que le Sénat & le Peuple Romain n'acceptassent la paix que Pyrrhus leur offroit, est le premier Ouvrage en Prose qui ait paru à Rome (64).

Avant ce tems là on ne connoissoit en Italie (65) que des Ouvrages de Poésie, ou une tradition orale (66), qui, se perpétuant de Pere en fils, conservoit le souvenir des événemens les plus remarquables. Silius, représentant quelques anciens Peuples de l'Italie, dit (67) qu'ils alloient au combat en chantant les louanges du Dieu Sancus, auquel ils rapportoient l'origine de leur Nation, & de son fils Sabus, duquel les Sabins ont reçu leur nom.

Virgile dit à peu près la même chose des Peuples Latins, qui, suivant lui, s'opposoient à l'établissement d'Enée & de ses Troyens en Italie (68):

Ibant æquati numeto, Regemque canebant (69).

Ciceron regrette souvent dans ses Ecrits la perte des anciens Cantiques dont Caton avoit parlé dans ses Origines (70). On y louoit les vern tus & les exploits des Héros. On les récitoit principalement dans les
n festins. Chaque convive prenoit à son tour la Lyre, & chantoit queln qu'un de ces Cantiques (71). «

Voilà bien des traits de conformité entre les Celtes & les anciens Habitans de l'Italie; mais comme les différentes Coutumes, dont on a déjà parlé, s'étoient perdues parmi les Romains, il faut en ajouter quelques autres qui subsissoient encore du tems des Empereurs.

Tout le monde sçait que dans la solemnité du triomphe (72) l'Armée victorieuse avoit coutume de chanter des Hymnes en l'honneur des Dieux, &, en même 1ems, en l'honneur du Général dont elle suivoit le char. Sextus Pompejus observe que les Romains (73) avoient

⁽⁶³⁾ Polybe lib. 1. p. 6. dit que Pyrrhus passa en Iralie l'année qui précéda la désaite des Gaulois près de Delphes. Pausanias mer cette désaite en la deuxième année de la CXXV^c. Olympiade. (Pausan. Phocic. XXIII. p. 857.)

⁽⁶⁴⁾ Voy. ci-desius, note (51).

⁽⁶⁵⁾ Voy, ci-deffus, p. 190. note 511.

⁽⁶⁶⁾ Encid. VII. v. 206. Servius in hunc tocum.

⁽⁶⁷ Silus Italic. VIII. V. 420.

Tome I.

⁽⁶³⁾ Æneid. VII. v. 693.

⁽⁶⁹⁾ Les Commentateurs de l'Eneide ont remarqué que ces mots ibant aquati numero, fignifient qu'ils s'avanjoient en cadence, &c.

⁽⁷⁰⁾ Cicero Bruto p. 455. Tuscul. Quast. lib.
1. 3434. lib. 1v. p. 3535. Varro Fragm. p. 212.
(71) Voy. ci-dessus, Livre I. p. 65-66.

⁽⁷²⁾ Dionys. Halic. lib. II. p. 102. Plutarch. in Marcello tom. I. p. 302.

⁽⁷³⁾ Sextus Pompej. p. 10.

des Cantiques funébres, que l'on chantoit aux enterremens avec l'accompagnement du fon des instrumens. Ces Cantiques, que l'on appelloit Nania, étoient en vers, & contenoient l'éloge du mort. Il y avoit chez les Romains des spectacles dans lesquels on voyoit produire des baladins qui chantoient d'anciennes chansons en formant mille postures grotesques. Strabon nous apprend (74) que ces spectacles venoient originairement des Osces & des Ausons, qui étoient les plus anciens Habitans de l'Italie. Enfin Denys d'Halycarnasse assure (75) que les Saliens étoient précisement chez les Romains, ce que les Curétes étoient chez les Grecs. » C'étoient, dit-il (76), de jeunes gens, » qui, dans certains tems de l'année, couroient par la Ville, armés d'u-» ne épée, d'un bouclier & d'une lance,& chantant des Hymnes (77) » à l'honneur des Dieux qui président à la Guerre. La cérémonie » étoit accompagnée de fauts, de danses, & de gambades, que ces » jeunes gens faisoient avec beaucoup d'adresse & en cadence. La » mesure étoit marquée, tant par la voix que par le son de la flutte, » & outre cela par un certain Cliquetis qu'ils faisoient en frappant » de l'épée ou de la lance contre le bouclier. »

Cet usage étoit purement Celtique. 1°. Les Saliens (78) célébroient par leurs Hymnes Mars & Hercule, le Dieu qui présidoit à la Guerre & le Héros qui s'y étoit le plus distingué. 2°. Ils offroient leurs Sacrifices selon l'ancienne manière, c'est-à-dire, qu'ils dansoient (79) en armes autour de l'Autel. 3°. La sête des Saliens tomboit au même tems (80) où les Athéniens en célébroient une parsaitement semblable, c'est à dire, au mois de Mars, & les Celtes avoient coutume de saire alors la revue de leurs troupes, & d'offrir des Sacrifices pour la prospérité de la Campagne qu'ils étoient sur le point de commencer. 4°. Les Saliens avoient un usage qui subssiste encore en Allemagne & dans le Nord. Le conducteur de la bande (81) dansoit d'abord tout seul, ensuite la troupe qu'il conduisoit répétoit tous les mouvemens qu'il avoit saits. 5°. Numa Pompilius avoit introduit à Rome (82) la sête des Saliens; mais

⁽⁷⁴⁾ Strabo. V. 233.

⁽⁷⁵⁾ Dionyf. Halic. lib. II. p. 129.

⁽⁷⁶⁾ Voy. ci-deffus, liv. I. p. 65-66. 67.

⁽⁷⁷⁾ Dionyf Halic. lib. II. p. 129.

⁽⁷⁸⁾ Livius I. 20. Virgil. Æneid. VIII. v. 285. Servius in hunc locum p. 521.

⁽⁷⁹⁾ Voy. la note précédente.

⁽⁸⁰⁾ Dionys. Halic. lib. 11. p. 129. Athen. XIV. 6. 3. Varro de Ling. Lat. lib. II. 21.

⁽⁸¹⁾ Sextus Pompej. p. 80.

^(\$2) Dionys. Halic, lib. II, p. 129, & ci-desfus note (60).

il n'en étoit pas le premier Auteur. Les Habitans de Tusculum (83) avoient leurs Saliens avant qu'ils fussent connus à Rome. 6°. Les Romains avoient plusieurs solemnités où l'on voyoit quelque chose (84)

qui approchoit de la danse des Curétes.

N'est-il pas vraisemblable que des coutumes si extraordinaires n'ont été communes par toute l'Europe, que parce qu'elles avoient originaiment la même source? Ce qui doit le plus surprendre, c'est que les anciens Perses eussent précisément les mêmes usages. On ignore d'où ce Peuple étoit forti. Cependant plus on y reflêchit, plus on se confirme dans la pensée qu'il étoit du nombre de ces Scythes qui reçurent ensuite le nom de Celtes (85).

CHAPITRE XI.

Lest naturel d'examiner présentement d'où les Peuples Celtes ont Les Peuples pris les Caractères de leur Alphabet; en quel tems ils ont commencé de entà déshons'en servir, & de mettre par écrit leurs Loix, leur Histoire, leur Re- neur de sçaligion, en un mot, tout ce qu'ils avoient coutume de renfermer dans éctire. leurs Cantiques.

Les anciens Habitans de l'Europe ne sçavoient ni lire ni écrire. Ils avoient cela de commun avec la plûpart des autres Nations de la terre, qui ont ignoré pendant long-tems ce secret admirable. Mais les autres Peuples reçurent les Lettres avec empressement dés qu'elles leur furent apportées : au contraire, on negligoit, on refusoit même de s'en servir en Europe, lorsqu'elles y furent parfaitement connues.

La férocité naturelle des Peuples Celtes fut, selon les apparences, la première & la principale cause du mépris & de l'aversion qu'ils témoignoient pour les Lettres. Accoutumés à ne faire d'autre métier que celui des armes, ils auroient cru se déshonorer s'ils avoient appris à lire ou à écrire.

Elien nous a conservé un passage remarquable sur ce sujet. » Il porte » que (1) parmi les anciens. Thraces il n'y en avoit aucun qui connût

⁽⁸³⁾ Servius in Æneid. VIII. v. 285. p. 521. (84) Dionys. Halic. II. 130. Livius VII. 2.

XXV11. 37.

⁽⁸⁵⁾ Strabo XV. 733. Zosim, lib. III. cap. (1) Ælian. Var. Hist. vitt. 6.) Les Huns étoient

XXII. p. 308. Amm. Marcell. lib. XXIV. cap. IV. p. 402. Curtius lib. V. cap. I. p. 176. Athen. I. cap. 13.

» les Lettres; qu'en général tous les Barbares établis en Europe, re-» gardoient comme la chose du monde la plus basse & la plus honteuse » de s'en fervir; au lieu que l'usage en étoit commun parmi-les Bar-» bares de l'Afie. » Théodoric, Roi d'Italie, n'avoit pu se défaire de ce préjugé, quoiqu'il eût passé sa jeunesse & la plus grande partie de sa vie parmi les Romains. Il étoit si peu lettré (2) qu'il sçavoit à peine former les premières lettres de son nom.

Le Clergé, au lieu de combattre cet étrange préjugé, l'appuyoit de tout son pouvoir. Les Druides ne vouloient pas que les Sciences, dont ils étoient les dépositaires, devinssent communes. Ils auroient été sâchés qu'on eût pû les puifer ailleurs que chez eux: ainsi ils infinuoient au Peuple que (3) la mémoire se perdroit aussi-tôt que l'on commenceroit à se fier au papier, que personne ne voudroit plus se donner la peine d'apprendre par cœur ce quil pourroit trouver en tout tems dans un Livre. Ils disoient encore que leurs instructions n'étoient que pour les personnés initiées dans la Religion du Pays; qu'ainsi elles devoient être tenues fort secretes; que c'étoit un sacrilége de les rédiger par écrit, parce qu'il ne seroit pas possible d'empêcher que les Livres, où leur doctrine seroit contenue, ne tombassent tôt ou tard entre les mains des étrangers.

Ainsi, tant que le Clergé Payen conserva son autorité, il trouva le moyen de persuader aux Peuples que la conscience & la Religion ne permettoient' pas à un Laïque d'apprendre à lire ou à écrire (4). Le

(2) Excerpta Autoris ignoti, ap., Valesium ad calcem Ammian/Marcell. p. 669.

abuser des choses les plus faintes! Malheureusement les ministres d'une Religion toute divine ont quelquefois emprunté les mêmes itraragêmes. Après la decadence des Lettres, n'at-on pas vu les Sciences releguées dans les Cloitres? Le Clergé François tavit quelques étincelles de ce flambeau; mais tout le reste étoit couvert d'épaisses ténèbres. Cet état d'anéantissement ne déplaisoit point aux Docteurs. Ils le favorisoient Toutes leurs forces lutterent longtems contre la curiosité qu'excitoient dans les Laïques les sentimens de leurs besoins. On les dégoûtoir de l'envie de s'instruire, tanrôt fous le prétexte d'un faux point d'honneur, tantôt en les effrayant des dangers que coureroit la

dans les mêmes idées. Procope dir «qu'ils n'ont, point l'intétêt & la politique ne peuvent-ils pas » pas le serret des Letires, & n'en font aucun » cas. » (Procop. Goth, lib. 1V. cap. 18. p. 618.)

⁽³⁾ Cafar. VI. 14.

⁽⁴⁾ Les Prêtres du Paganisine se faisoient une etude d'entretenir l'ignorance parmi les Peuples Par ce moyen ils se rendoient en quelque façon les arbitres du fort de leurs Concitoyens. Leur Doctrine n'étant contenue dans aucun Ecrit, ils avoient la liberté de n'en laisser entrevoir que ce qu'ils jugeoient à propos : ils pouvoient la mo. difier à leur gré. Pour éloignet les Reuples de l'idée d'en recueillir les principes & d'en faire une espèce de Code, ils employoient tout ce que la Religion a de plus redoutable. Jusques à quel Religion, tantôt, &c. mais enfin les hommes

commerce des Grecs & des Romains guérit les Gaulois, au moins en partie, de ce préjugé barbare.

Nous apprenons de Jules-César & de Strabon (5), que les Gaulois écrivoient des lettres, des contrats, des comptes, & qu'ils se servoient de l'écriture dans toutes les affaires publiques & particulières qui concernoient la vie civile. Mais les Druides ne voulurent jamais consentir que l'on mît par écrit l'Histoire, les Loix, encore moins la Religion des Celtes, & ils se garderent bien, de leur côté, de rien publier sur ces matières. Origéne l'a remarqué en répondant à Celse, qui faisoit valoir l'antiquité des Druides. » Je ne sçache pas, dit-il (6), que nous » ayons aucun de leurs Ouvrages ».

Il ne faut donc pas être surpris, qu'il reste si peu de monumens de l'ancienne Histoire de l'Europe. Elle étoit toute contenue dans des Cantiques, & c'étoit un crime de les écrire.

Il est vrai que dès que la Religion Chrétienne commença à s'introduire parmi les Peuples Celtes, ils revinrent insensiblement de ce honteux préjugé qui annoblissoit & sanctifioit une crasse ignorance. Ils consentirent les uns après les autres qu'on écrivît leurs Loix & leur Histoire. Mais on sent bien que la destruction de l'ancienne Religion dût entraîner après soi la perte des Hymnes où elle étoit rensermée.

Les partisans de l'Idolâtric étoient bien éloignés de montrer ces Hymnes aux Chrétiens; &, de leur côté, ceux-ci n'épargnoient rien pour les supprimer, parce qu'on y louoit de fausses Divinités, & des Héros attachés à un culte Idolâtre. Les Cantiques des Goths subsissoient encore du tems de Jornandés. S'ils ont péri depuis, c'est que les Chrétiens n'approuvoient pas qu'on les écrivit, c'est qu'ils faisoient tous leurs efforts pour les anéantir.

Bien tôt même le Clergé Chrétien fit revivre les préjugés & les

franchir la barrière qui les retenoit.

⁽⁵⁾ Strab. IV. 181. Cxfar VI. 14.) On lit dans Jules-Cesar & dans Stiabon que les Gaulois écrivoient en earactères Grecs : Gracis Lineris utuntur. Joseph Scaliger & Hotman prétendent que le mot Gracis, n'est pas de Jules-Céfar. (J. Scalig. lib. I. ep. 16. Hotom. Franco-

reconnurent qu'à l'exemple du Soleil, les Sciences Gall, cap. 2.) On voit bien, en effet, que Julesétoient destinées à éclairer toutes les parties de ¿ César ne veut dire autre chose, si ce n'est que l'Univers. Il ne failut que du courage pour les Druides ne soussiroient pas qu'on couchat par écrit leurs instructions & leur Doctrine, mais qu'ils permettoient aux Particuliers d'écrire des lettres, des comptes, &c. Mais au reste, il est constant que les Gaulois se servoient de caractètes Grecs. Voy. ci-dessous.

⁽⁶⁾ Origen, Contrà Celf. lib. I. p. 14.

artifices dont les Druides s'étoient servis pour entretenir les Peuples dans l'ignorance. Il n'eut pas beaucoup de peine de persuader à la Noblesse des Gaules & de la Germanie qu'il ne convenoit pas à un homme d'épée d'aller à l'école, & d'apprendre à lire & à écrire. C'étoit un ancien préjugé que ni le tems, ni la lumière de l'Evangile, n'avoient pû déraciner parfaitement.

Non-seulement l'érudition, mais la connoissance même des Lettres & l'art d'écrire, étoient tellement concentrés dans les Cloîtres, que l'on étoit obligé d'appeller un Moine, toutes les sois qu'il falloit dresser un testament, une donation, un privilége, ou quelqu'autre acte public. Les témoins & les personnes mentionnées dans l'acte faisoient au bas une croix, ou quelque marque qui leur étoit particulière, auprès de de laquelle le Notaire avoit soin d'écrire, Signum Leidradi, Caroli, &c.

L'ignorance des Lettres est la véritable origine de la Poësie.

L'ignorance & le mépris des Lettres sont donc, au moins en Europe, la véritable origine de la Poësie. Tant que les Peuples ne connurent pas les Lettres, tant qu'ils resuserent de s'en servir, il fallut rensermer dans des vers tout ce qu'on vouloit consier à la mémoire des hommes pour le transmettre de cette manière à la postérité.

Ainsi, lorsque dans le neuvième siècle Louis-le-débonnaire voulut donner l'Ecriture-Sainte aux Saxons, il sut obligé de charger (7) un Poëte de la Nation de mettre l'ancien & le nouveau testament en vers Tudesques. Otsride ayant entrepris, dans le même siècle, de traduire en Allemand les quatre Evangiles, prit aussi le parti de les publier en vers. Une version en prose n'auroit fait aucun fruit. Les Saxons ne sçavoient pas lire, & ne se soucioient pas de l'apprendre. Mais ils consentoient de retenir par cœur les Livres sacrés, pourvu qu'on les mît en vers, & qu'on leur permît de les chanter à leur manière.

Des Sçavans du premier ordre ont donné à la Poësse une autre origine. L'illustre M. Rollin prétend que la contemplation & l'amour de l'Etre infini (8) lui ont donné l'être. Il entre même dans un grand détail, pour montrer » de quelle manière la vue de l'objet seul disperse d'être aimé a du conduire naturellement l'homme, soit à exprimer ses idées & ses sentimens par le mouvement des pieds & des

⁽⁷⁾ Voy. Duchesne Rer. Franc. 10m. II. p. 226.

⁽⁸⁾ ROLLIN, manière d'enseigner & d'étudier les Belles-Leures, Amsterd. 1732. some I. p. 298.

» mains, soit à soutenir la soiblesse de sa voix par le son des instru-» mens, soit enfin à imprimer en quelque manière dans ses paroles, » le nombre, la mesure & la cadence qu'il marquoit par le geste de » ses mains en jouant des instrumens, & par le tréssaillement de ses pieds » en danfant. »

Cette conjecture seroit sans doute préférable à celle qui attribue l'origine de la poësse à l'amour & au vin. Mais, quelque respect qu'on ait pour M. Rollin, son idée ne sçauroit être adoptée. L'amour de Dieu n'avoit certainement point appris aux Celtes à réciter leurs Hymnes, & à danser autour des Autels, avec des armes meurtrieres, & teintes le plus souvent du fang de leurs ennemis.

Les Grecs ont eu l'usage des Lettres avant les autres Peuples de Les Grecs ont l'Europe. C'est de la Gréce que les Lettres & les Sciences passerent successivement dans les autres Provinces de l'Occident. Les Grecs avouent cependant qu'ils n'en font pas les premiers inventeurs, & que la gloire en est due aux Phéniciens. C'étoit une tradition constante en Gréce (9), que les Tyriens, qui passerent dans le Peloponnése sous la conduite de Cadmus dans le tems (10) que les Ioniens & les Pélafges en occupoient la plus grande partie, y introduisirent plusieurs connoisfances utiles, & en particulier les Lettres que les Grecs ne connoisfoient point avant ce tems-là.

Dans la suite les Pélasges, c'est-à-dire, les anciens Habitans de la Gréce, changerent quelque chose dans la forme & dans la prononciation des caractères Phéniciens; on donna par conséquent à ces nouvelles Lettres le nom de l'élasgiques (11), pour les distinguer de celles qui étoient en usage en Phénicie. L'important service que Cadmus avoit rendu aux Habitans du Peloponnése, n'empêcha pas qu'il en fût chassé par les Argiens (12). Il se retira dans le Pays

⁽⁹⁾ Athen. lib. I. cap. 22. Lucan. lib. Ill. v. 220, Curtius lib. 1v. cap. 4. fin. Plin. V. 12.

⁽¹⁰⁾ Herodor. V. cap 58. Plin. VII. 56. Isidor. Orig. lib. I. cap. III. p. 820.) Euripide attribue à Palamede l'invention des Lettres. Euzipid. in Palemede ap. Stobœum Sezm. CCXI.

⁽¹¹⁾ Diod. Sic. 111. 140. Herodot. v. 58. Voy. ci-deffous, note (24).

⁽¹²⁾ Herodot. V. 61. Paufan. Boot. IV. 719. Athen. XI. 2. Schol. ad Pindar. Pyth. III. 242. Julius ap. Stob. Serm. CXCVIII. p. 674.) Appoilodore dit que Cadmus vint d'abord en Thrace, d'où il passa à Thébes, & de-là en 11lyrie. Cet Aureur rapporte aussi fort au long tout ce que la fable publioit sur le sujet de Cadmus. (Apollod. lib. III. p. 129. 130. 136.

des Illyriens, où il mourut, & où l'on voyoit encore son tombeau du tems de Plutarque, qui a conduit son Histoire (13) jusqu'au régne de Ptolomée-Evergéte, Roi d'Egypte.

S'il est vrai que Cadmus ait apporté les Lettres en Gréce, il faudra convenir que les Grecs négligerent pendant plusieurs siècles de s'en servir. Selon le calcul de M. des Vignoles (14), ou plutôt suivant les Marbres d'Oxford (15) qu'il cite, Cadmus vint à Thébes l'an de la Période Julienne 3195, cent vingt-six ans après que les Israëlites surent sortis d'Egypte, & sept cent quarante ans avant les Olympiades, qui commencerent l'an 3398 de la Période Julienne. Depuis l'arrivée de Cadmus jusqu'au tems (16) où Phérécide de Sciros donna le premier aux Grecs un Ouvrage en Prose, il y a tout au moins 950 ans.

Dans cet intervalle, qui est de 1000 ans, les Grecs n'avoient eu que des Poëtes qui leur composoient les Hymnes & les Odes qu'ils apprenoient par cœur. Certainement il doit en résulter une forte présomption que les Lettres & l'écriture surent peu connues en Gréce pendant ce long espace de tems.

Il est vrai que les Poësies d'Homere & d'Hésiode semblent avoir été écrites environ 250 ans (17) avant le tems de Phérécide. Mais ces Poëtes sont encore postérieurs à Cadmus de 675 ans. 2°. Homére (18)

(13) Suidas in Phylareho.

(r4) Chronologie de l'Histoire Sainte, tome

Il. page 31.

(15) Le septiéme article de la Chronique des Marbres d'Oxford porte que » depuis que Cadpo mus, fils d'Agenor, vint à Thèbes, & bâtit » la Cadmée, sous le régue d'Amphictyon, » Roi d'Athènes, il s'est passé 1255 ans. »

(16) On a remarqué ci-d., p. 190 note (50) & (52). que Phérécide naquir vers la XLVe. Olympiade. La derniere année de cetre Olympiade est l'an de la Periode Julienne 418. & la 923e. année après l'arrivée de Cadmus. Si l'on ajoute à ces 923 ans, 35 à 40 ans que Phérécy de pouvoit avoir lorsqu'il publia ses Ouvrages, on trouvera un intervalle de 958 à 963 ans.

(17) Hérodote écrivit son Histoire l'an de Rome 3 to, e'est-a-dire, l'an 4276, de la Période Julienne. (Plin. Hist. Nat. XII. 4. des Vignoles Chron. rom. II. p. 769.) Cet Historien dir qu'Homére & Hésiode ont vécu tout au plus 400 ans avant lui. (Hérodot. II. 5.) A ce

compre, ces deux Poëtes auront fleuri vers l'an 3870. de la Période Julienne, foixante-huit ans avant les Olympiades. Suidas n'est pas éloigné de ce compte. Il dit qu'Homére est antérieur aux Olympiades de 57 ans. L'Auteur de la vie d'Homére, attribuée à Hérodote, cap. xxxvttt. fait ce Poëte plus ancien de 258 ans. Il dit que depuis la naissance du Poëte jusqu'à l'expédition de Xerxès, il y a 622 ans. Xerxès passa en Europe la premiere année de la LXXVe. Olympiade, qui est l'an 4234 de la Période Julienne. (Diod. Sic. lib. X1. p. 242. Petav. Rat. Temp. tom. I. p. 117. 118. Des Vignoles Tom. 11. p. 769.) Selon ce calcul, Homére seroit né l'an 3612. de la Pério le Julienne. Cela ne peut pas être. Les Grees ne s'établirent en Asie, où Homere étoit né, qu'en l'an 3660 de la Période julienne. Au reste, les Historiens ne sont pas d'accord sur le tems où Homere a vécu. (A. Gell. XVII. 21. Solin, cap. 53. Celvis. p. 42. Ludovic. Vives ad Augustinum de Civit. Dei l. III. c. II. p. 138.) (18) Herodot. Vita Homeri cap. I, & 37:

étoit de ces Grecs Eoliens qui demeuroient en Asie, où la connoissance des Lettres étoit beaucoup plus ancienne qu'en Europe. Hésiode, à la vérité, étoit né à Aseres en Béotie (19); mais son pere étoit forti de Cumes, Ville de l'Eolide en Asie. 3°. Il est certain que la manière d'écrire des Grecs avoit encore quelque chose de grossier & d'informe du tems de Phérécyde. On a remarqué, par exemple, que Solon, qui donna des Loix (20) aux Athéniens dans le cours de la XLVI. Olympiade, les fit graver sur des planches (21).

Ces diverses considérations doivent faire penser que les Lettres Les Grecs ont étoient beaucoup plus nouvelles en Gréce que le commun des Auteurs connules Lecne le prétend. Il paroît incroyable que les Grecs n'ayent commencé à plus tated que avoir des Historiens' & des Ouvrages en Prose, qu'environ mille ans de Auceus après avoir connu les Lettres. Peut-être les Ioniens, qui reçurent les Lettres des Phéniciens, ne sont pas, comme Hérodote le prétend, ceux du Péloponnése, où ils avoient passé, selon le Pere Petau, cent trente ans (22) après la prise de Troye, c'est-à-dire, l'an de la Période Julienne 3660.

Ainsi, quand Suidas dit, après un ancien Auteur (23), que les Lydiens & les Ioniens ont reçu les Lettres d'un nommé Phénix, fils d'Agenor, il est assez vraisemblable qu'il s'agit là des Ioniens qui étoient voisins des Lydiens. On peut dire la même chose d'un passage de Pline, où cet Auteur assure (24) » que tous les Peuples s'étoient ac-» cordés à se servir des Lettres des Ioniens, » c'est-à-dire, que tous les Peuples de l'Europe avoient pris leurs Lettres des Ioniens de l'Asse.

Peut-être aussi que l'on a confondu l'ancien Cadmus avec un autre du même nom, mais postérieur de plusieurs siécles (25). On

⁽¹⁹ Hefrodi opera & Dies lib. II. v. 251.

⁽²⁰⁾ Plutarch. in Solone. Des Vignoles, tome II page 930.

⁽²¹ Suidas in Solone tom. Ill. p. 345. Schol ad Aristoph. Nubes p. 64.

¹²² Petav. Rat. Temp. tom. 1. & Docttina Temp, lib. xttt.

⁽²³⁾ Suid. tom. 11t. p. 639.

⁽²⁴ Plin VII. 57. Hotman, Franco-Ga'l. cap 11 retranche de ce passage le mot Ionum pour l'accommoder à ses idées. Au reste, il n'est point du jour entré dans le sens de Pline Les Ioniens ont reçu leurs Lettres des Phéniciens;

mais au lieu que ceux ci écrivent de droite à gauche, les loniens écrivirent de gauche à droire, & renverserent par conséquent la forme des Lettres Phéniciennes, « C'est en cela, » dit Pline, qu'ils ont été fuivis par tous les » autres Peuples de l'Europe. » Cette remarque peut servir à éclaireir-les passages cirés ci-dessus p. 199. note (11). Voy. Scaliger Thef. Temp.

⁽²⁵⁾ C'est Cadmus de Milet dans l'Asie mineure. Il passa pour avoir vécu peu de tems après Orphée. Suidas in Cadmo. "

voit dans Suidas (26) que quelques Auteurs lui attribuoient l'invention des Lettres. D'autres, qui ont été suivi par Pline & par Solin (27), sui attribuoient le premier Ouvrage Historique en Prose, que l'on eût donné aux Grecs.

Ce sut peut-être ce Cadmus qui donna à ses compatriotes la connoissance des Lettres. Au moins est-il constant qu'il sit en Asie ce que Phérécyde sit long-tems après en Gréce: il écrivit le premier en Prose. Delà on peut conclure assez naturellement que les Ioniens ne connoissoient pas encore les Lettres lorsqu'ils passerent en Asie.

D'ailleurs, puisque Cadmus de Milet étoit un Grec établi dans l'Ionie Asiatique, il est clair qu'il ne peut avoir vécu qu'après la migration des Ioniens, qui ne passerent en Asie (28) que l'an 3660 de la période Julienne. Par conséquent il ne pouvoit être contemporain d'Orphée, qui vivoit du tems des Argonautes, une où deux générations avant la prise de Troye, arrivée (29) l'an 3530 de la même période.

Quoiqu'il en puisse être du tems où les Grecs ont commencé à connoître les Lettres, & à s'en servir, il est constant qu'ils les ont reçues des Phéniciens. Quand leurs propres Auteurs ne l'avoueroient pas, pour s'en convaincre pleinement, il suffiroit de jetter les yeux sur les noms qu'ils donnent aux Lettres de l'Alphabet (30), sur l'ordre avec lequel ils les placent, & sur l'ancienne sorme (31) de leurs Carastères.

Les Latins ont reçu leurs Lettres des Grees. C'étoit une tradition constante parmi les Romains (32), que les anciens Habitans de l'Italie avoient reçu leurs Lettres des Pélasges, c'estadire, des Grecs (33) qui étoient venus s'établir en divers tems dans le Royaume de Naples. Les Romains avoient enrichi leur Langue d'une infinité de mots tirés de la Langue Grecque (34). Ils avoient d'ailleurs adopté dissérentes Coutumes des Grecs, qui occupoient une partie considérable de l'Italie inférieure. Ainsi il est assez vraisemblable que

⁽²⁶⁾ Suidas in Cádmo.

⁽²⁷⁾ Plin. V. 29. VII. 56. Solin. cap. 53.

⁽²⁸ Voy. ci-deffus, note (22).

⁽²⁹⁾ Petay. Rat Temp. I. 47. Des Vignoles Tom. II. 820.

⁽³⁰⁾ Les Hébreux disent Aleph, Beth, Gimel, Daleth, &c. Les Grecs, Alpha, Beta, Gamma, Delta, &c. (J. Scalig. Thesaut. Temp. p. 110. Bochart. Geogr. Sacr. lib. 11. cap. XX. p. 488.)

⁽³x) Pline dit que la forme des anciennes Lettres des Grecs approchoit beaucoup des Carastères Romains. (Plin. VII. 50.) Les Carastères Romains ont beaucoup plus de rapport avec l'Hebreu, que les Carastères modernes des Grecs-

⁽³²⁾ Plin. VII. 56.

⁽³³⁾ Voy ci deffus.p. 161.

⁽³⁴⁾ Voy. ci-dessus, liv. I. p. 64-65,

les Lettres & l'art d'écrire leur étoient parvenus par cette voye. Cette vraisemblance devient même une vérité incontestable, puisque Pline assure & prouve par une inscription qui subsistoit de son tems 35), que les anciens Caractères Grecs ne disséroient point des Caractères Romains.

Mais les Latins ont-ils connu les Lettres d'aussi bonne heure qu'ils le prétendent? Tite-Live rapporte (36) qu'Evandre, qui mena une Colonie de Péloponnésiens en Italie, se rendit célèbre parmi les Latins, en leur apprenant le secret des Lettres, qui, jusqu'alors, avoit été inconnu à ces Peuples grossiers & barbares. Denys d'Halicarnasse dit la même chose : il ajoute même (37) que l'usage des Lettres étoit encore nouveau, parmi les Grecs, lorsqu'ils le porterent en Italie.

Il falloit, en effet, qu'il fut nouveau, s'il est vrai (38) que la mere d'Evandre, qui passoit pour une Prophétesse, se vanta d'avoir inventé cet admirable secret. Mais, si tout ce qu'on dit d'Evandre n'est pas une sable, il y a au moins de sortes raisons pour croire que les Lettres passerent beacoup plus tard en Italie.

1°. Selon Denys d'Halicarnasse (39), Evandre vint s'établir dans le Pays Latin, environ 60 ans avant la guerre de Troye. Cependant il est

fort problématique si les Grecs connoissoient déjà les Lettres.

2°. Il est visible que les Romains n'ont commencé à se servir des Lettres que plusieurs siècles après le tems d'Evandre. On sçait, par exemple (40), que les Romains avoient coutume de planter tous les ans un clou dans le Capitole, & de marquer de cette manière le nombre des années qui s'étoient écoulées depuis la fondation de leur Ville. La cérémonie s'en sit encore l'an de Rome 391, sous le Consulat (41) de L. Æmilius Mamercinus & de Cn. Genucius Aventinensis.

On ne prétend pas que dans ce tems-là les Romains ne connussent point encore les Letres. Mais n'avouera-t-on pas que ceux qui introduisirent les premiers une manière de compter si grossière, soit à Rome, soit dans les Villes de l'Italie (42), où la même chose se

⁽³⁵⁾ Voy. ci deffus, note (31).

⁽³⁶⁾ Livius I. 7.

⁽³⁷ Dionyf Halie I. p. 26.

⁽³⁸⁾ Isidor Orig. lib. III. cap. vitt. p. 820. 821. Servius ad Æneid. VIII. v. 336.

⁽³⁹⁾ Dionys, Halic, lib. I. p. 24, 25. lib. II.

p. 77. & ci-deffus , Liv. I. p. 59.

⁽⁴⁰⁾ Sext. Pompej. Jib. III. Rollin Ant. R. lib. IV. p. 666.

⁽⁴¹⁾ Livius lib. VII. 3.

⁽⁴²⁾ Voz. la note précédente.

Let Gaulo's, ont requilents

Lettres des Grecs. pratiquoit, ne sçavoient certainement ni lire, ni écrire; cependant la sondation de Rome est postérieure de 500 ans au tems (43) où Evandre

passa en Italie avec ses Arcadiens.

3°. Appius, surnommé l'Aveugle, sut le premier des Romains qui écrivit en Prose (44 . La mémoire des anciens Cantiques des Peuples Latins n'étoit pas encore perdue du tems de Caton le Censeur (45); il est donc fortement à présumer que la connoissance des lettres étoit beaucoup plus moderne en Italie, que le commun des Auteurs ne le prétend.

A l'égard des Gaulois (46), il est constant qu'ils ont reçu leurs Lettres des Grecs, qui avoient une célébre Colonie à Marseille. Strabon (47) insinue que les Gaulois adopterent non-seulement les Caractères, mais la Langue même des Grecs.

Strabon ne parle cependant que des Provinces voisines de Marseille. La jeunesse que l'on envoyoit étudier dans cette Colonie, y prenoit le goût de l'éloquence; la Langue Grecque étoit une des connoissances qu'ils en rapportoient. Dans toutes les autres Provinces on parloit le Gaulois (48), qui étoit un Dialecte de la Langue Celtique.

Jules-César, qui entendoit également le Grec & le Latin, sut obligé de se servir d'un Interprête (49) dans la conférence qu'il eut avec un

(43° La Ville de Troye fut prife l'an 3 30 ou 3531 de la période Julienne. Evandre vint en Italie 60. ans avant la guerre de Troye, & par conféquent 70° ans avant la prife de la Ville, dont le Siège dura 10 ans. Son arrivée en Italie tombe par conféquent fur l'an 3460 de la période ju ienne De-là jusqu'à la fondation de Rome, que les Chronologistes mettent à l'an 3960 ou 3961, il n'y a que 500 ans. Petav Rat. Temp. T. I. p 8. Des Vignoles Tom. Il. p. 863.

(45) Voy. ci-deffus, L vre 1, pag. 64-65. a ci-

deffus p. 193.

(46) On ne s'arrêteta pas à refuter les visions & les inexactitudes de l'Auteur de la Religion des Gaulois. Nos Ancêtres, qu'il fait fortir de la Phénicie, avoient, felon lui, apporté avec eux leurs Lettres d'Asse en Europe, & ils se servoient de Caractères Grees. Ce dernier fait lui paroit incontestable. Relig. des Gaul Liv I p 39. Il a raison. Mais la prepue sur laquelle il se sonde est bien soible. C'est une Inscription Latine en Catactères Grees, trouvée à Rome sur le.

tombeau du artyr Gordien, Messager des Gaules, & rapportée premiérement par l'Anteur du Livre intitulé Roma Subser anea; Livre II 22 & ensuite par Dom Mabillon, Mais 14. l'inscription, en elle mêine, est très-suspecte. L'Heta, , y est employé pour un lota, , c'est-àdire, pour un i voyelle & confonne L'Ypfillon, υ, pour un Omicron Ypfillon, ει. Προ φνδενυς. υλατυς, pro fide jugulaeus. Cette manière d'écrire & de prononcer est fort moderne. 2°. Quand même le monument teroit ancien, on n'en pourroit rien conclure S'ensuit-il que les anciens Gaulois fe servoient de Caractères Grecs, de ce que, dans le second ou dans le troisieme siècle du Christianisme on a fait à Rome une Inscription Latine en Caractères Grecs?

(47 Strabo. IV 181.

48) S Jerôme, tom. IX p. 135. nous æconfer é un passage de Varron, qui porte que
» l'on parsoir à Marseille trois sortes de Len» gues, le Gree, le Latin & le Gaulois. » Les
Gaulois avoient donc leur Langue particulière.

(49) Cafar. I. 19.

Seigneur Eduen, nommé Divitiac. Dans une autre occasion (50) il s'agissoit de faire tenir à Quintus Ciceron une lettre que l'ennemi ne pût déchiffrer en cas d'interception : César prit le parti de l'écrire en Grec; précaution fort inutile, si le Grec avoit été la Langue commune des Gaules.

Mais, quoique les Gaulois eussent leur Langue particulière, ils écrivoient cependant tous en Caractères Grecs. Ainsi Jules César dit (51) qu'après la défaite des Helvétiens, on trouva, parmi le butin, un rôle de leurs troupes écrit en Caractères Grecs. Tacite, parlant de quelques Inscriptions trouvées sur les frontières de la Germanie & de la Rhétie, remarque aussi (52) qu'elles étoient en Caractères Grecs. C'est de la même manière qu'on doit expliquer un passage de Jules-César déjà cité (53). Il rapporte que les Druides ne vouloient pas qu'on couchât par écrit leurs instructions, mais que dans les assaires, & en matière de comptes, les Gaulois se servoient des Lettres Grecques : cela veut dire qu'ils écrivoient en Caractères Grecs (54).

Pour finir par les Germains, il faut nécessairement user ici de quelque distinction. Les Peuples qui avoient été soumis par les Romains, comme les Bataves, les Noriciens, les Pannoniens, surent bien-tôt initiés dans uns des latins la connoissance des Lettres, & même dans celle des Sciences que des Grecs. l'on cultivoit à Rome : ils les reçurent par les différentes Colonies que les Romains établirent le long du Rhin & du Danube. La Pannonie, par exemple, sui soumise par Auguste, & du tems de Tibére (55) l'écriture y étoit déjà commune.

Il faut dire la même chose des Peuples qui étoient voisins & amis des Romains. Dès que les Goths eurent été reçus au nombre des alliés du Peuple Romain, ce qui arriva (56) du tems de Constantin-

⁽⁵⁰⁾ Cafat. V 48-

⁽⁵⁺⁾ Idem I. 29.

⁽⁵² Tacit. Germ. 3.

⁽⁵³ Voy ci-d p 194. note/3 & 197. not./5. (54 Scaliger Epist. lib. I. 16 est d'un autre sentiment. Il prétend que les Druides, & en géneral tous les Gaulois, quoiqu'ils eussent leur Langue particulière, n'écrivoient qu'en Langue. & en Caraftères Grees: Cependant il ne propose son sentiment que comme une conjecture. Le | Grac. II. Sirmond. ad Apollin.p. 18,

[|] Jurisconsulte Hotman Franco Gall. cap. 2. va plus loin. Il loutient que cette façon de parlet, uni lineris Gracis, fignific constamment dans les Auteurs Latins écrire en Langue & Caractères Grees. Les differens passages qu'on a cités sur ce Chapirre, fournissent des, preuves convaincantes de la faussete de cette opinion

⁽⁵⁵ Vallej. Patere, lib II, cap. 110.

^{(56,} Jornand. cap. XXI, p. 640. Epit. Nov.

7

le-Grand, on leur envoya un Evêque (57) nommé Ulphilas ou Gulphilas; ce Prélat leur prêcha le Christianisme, leur apprit à connoître les Lettres, & traduisit même l'Ecriture-Sainte en leur Langue (*). Les Loix des Visigoths (58) ne furent cependant rédigées par écrit qu'environ cent ans après; il fallut donc beaucoup de tems pour désabuser le Peuple, & le tirer de son ancienne prévention. Il croyoit que ce seroit un sacrilége de confier au papier les Loix par lesquelles il étoit gouverné.

La même remarque peut s'appliquer aux Francs, aux Lombards, aux Vandales, & aux autres Germains qui vinrent s'établir dans les Provinces de l'Empire. Naturellement les Lettres durent leur être connues aussitôt qu'ils eurent passé dans des Pays où elles étoient en usage; cependant. il s'écoula un tems considérable avant qu'ils commençassent à s'en servir, ou, au moins, avant qu'ils en fissent un usage public. L'Empereur Justinien, par exemple, assigna des terres aux Lombards en Pannonie, vers le milieu du fixième fiécle, & il se passa encore un siècle entier (59), avant que ce Peuple consentit que ses Loix sussent écrites.

A l'égard des Nations qui demeuroient dans le cœur de la Germanie, & qui n'entretenoient aucun commerce avec des Peuples policés, il est certain que les Lettres leur étoient parfaitement inconnues. » Les hom-» mes & les femmes, dit Tacite (60), ignorent également le secret » de l'écriture. »

Eginhard, dans sa vie de Charlemagne (61), remarque qu'il y avoit sous la domination de ce Prince des Peuples dont les Loix n'avoient pas encore été rédigées par écrit. Il s'agit, selon les apparences, des Westphaliens que cet Empereur avoit subjugués après une longue & fanglante guerre. Il est assez naturel de rapporter à ces mêmes Peuples ce qu'Eginhard ajoute immédiatement après. » Charlemagne, dit-il (62), » fit mettre par écrit certains Cantiques barbares & fort antiques, qui » renfermoient les exploits & les guerres des anciens Rois.»

Sous le régne de Louis-le-débonnaire, les Saxons méprisoient les

. 11 21 1

VI. 36. Mascau 1 318.

^{(*,} C'est, sans donte, ce qui a donné lieu à | (Paul. Diac, lib.. 11 cap. VI p. 368.) quelques-uns d'attribuer à Ulphilas l'invention des Lettres Gothiques.

⁽⁵⁸⁾ Isidor. Chron. p 719.

⁽⁵⁹⁾ Paul. Diac. Hift. Longob. lib. IV. cap.

⁽⁵⁷⁾ Philostorg. II. 5. Socrat. IV. 27. Sozom. (XV p. 405.) Les Lombards sortirent de la Pannonie en 568. après y avoir demeuré 42 ans.

⁽⁶⁰⁾ Tacit, Getm cap. 19. 15000

⁽⁶¹⁾ Eginhard. cap. 29.

⁽⁶²⁾ Voy. ci-dessus, p. 187. note (23).

Lettres, & ne vouloient apprendre que des Cantiques. (63) Aussi leurs Loix ne furent - elles écrites que dans le douzième ou dans le treiziè-

me siécle (64).

Tout cela ne prouve-t-il pas affez clairement que les Lettres sont fort nouvelles en Allemagne? C'est, sans aucun fondement, que les Modernes donnent (65) aux Runes une antiquité qu'elles n'ont certainement point. Venance Fortunat, qui écrivoit vers le commencement du VIe. siécle, est le premier Auteur qui ait fait mention de ces Runes. Mais il les donne aux Francs, dont la manière d'écrire avoit encore quelque chose de grossier & d'informe, comme celle des Goths, quoique les uns & les autres eussent reçu leurs Lettres des Grecs & des Latins.

On voit encore dans Venance Fortunat (66) qu'elle étoit la manière d'écrire des Barbares dont il parle. Ils peignoient, ou plutôt ilsgravoient leurs Runes sur des planches de frêne. Le mot de Buchstab (67) qui défigne, en Allemand, une Lettre, infinue aussi que les anciens Germains gravoient leurs lettres sur le Fau, ou sur l'écorce de cet arbre. Mais, au reste, ce que l'on appelle Caractère Runique n'est autre chose que le caractère ordinaire (68) des autres Peuples de l'Europe, quoiqu'un peu défiguré.

Sans entrer dans de plus grandes discussions sur le tems où chaque Peuple de l'Allemagne a commencé à connoître les Lettres, il suffira de remarquer ici qu'ils semblent les avoir reçues des Grecs, plutôt que des Latins.

Il est vrai qu'ils placent les Lettres de l'Alphabet dans le même ordre que les Latins. Ils ont encore la lettre C, que les Grecs ne connoisfent point; mais ils ont certainement pris des Grecs, le Ca, K, l'Ypfil-

⁽⁶³⁾ Voy ci-deffus p. 198.

^{. (65)} C'est le nom que les Germains & les Peuples du Nord donnoient autrefois à leurs Lettres. Runs ab incidendo, dit M. Celfins dans la Lettre dont il fait mention ci-après not. 68).

^{(66,} Venant, Fortunat lib. VII. Carm. 8. 67) Buche, un Fau, un Charme. Stab, un Baton, une barre, parce que les Caractères se

gravoient tous en lignes droites.

Astronomie à Upsal, a démontre dans une let- mée.

tre qu'il a écrite à M. des Vignoles, sur cette (64 Schottelius de Antiq. Germ. juribus matière, le 8 Janvier 1733. Il fait voir que le Caractère Runique n'est autre chose que le · Caractère Romain , avec cette différence, que les Peuples du Nord ayant d'abord gravé leurs Lettres sur le bois & sur la pierre, trouverent qu'il étoit plus facile & plus commode de tracer toutes les Lettres en lignes droites. C'est ce qui donne aux Runes une forme un peu differente de nos Lettres. La Differtation de M. Celsius mériteroit bien de voit le jour, si ce (68) C'est ce que M. Celsius, Professeur en Sçavant vouloit consentir qu'elle sut impri-

lon, Y, & le Ve, W, qu'ils prononcent précisément de la même manière que les Grecs l'Omicron Υρβίου, το, dans les mots de 'Ουεσπασιανες, 'Ουσλεντινιανες.

Outre cela les Allemands prononcent certains mots étrangers à la manière des Grecs, & non suivant celle des Latins. Ils disent, par exemple, Kaiser, Kaiser, & non Exsar. Ensin ils ont dans leur Langue divers mots qu'ils tiennent manisestement de l'Eglise Grecque, Kirche, Kupiani, une Eglise; Pfasse, un prêtre; Litaneg, Airaveia, Litanie; Spende, Emordi, une distribution de denrées que l'on fait aux Pauvres; & plusieurs autres mots semblables.

Des Missionnaires Grecs n'auroient-ils pas porté chez les Germains la connoissance des Lettres, en leur annonçant la Religion Chrétienne? Ils conserverent les Caractères des Grecs aussi long-tems que leurs Eglises en suivirent le Rit, aussi long-tems qu'elles demeurerent foumises aux Patriarches d'Orient. Les Allemands ne se sont servis des Caractères Romains, que depuis leur foumission à l'Eglise Latine. Ce qu'on a dit de l'indifférence & du mépris que les Celtes témoignoient pour les Lettres & pour les Sciences, ne doit cependant pas être pris dans un sens si général, qu'il ne faille y apporter quelque restriction. Strabon, par exemple, remarque (69) qu'il y avoit un Peuple de l'Espagne qui faisoit beaucoup de cas de l'érudition (-70). Un autre passage du même Auteur, nous apprend que les Gaulois, voisins de Marseille, y alloient étudier dans leur jeunesse, & qu'ils en rapportoient, avec le goût de l'éloquence, la connoissance de la Langue Grecque. Dans un autre endroit il loue les Gaulois (71), comme étant fort dociles, & dit que depuis quelque tems ils s'appliquoient aux Lettres & aux Sciences.

Ce seroit cependant une erreur d'appliquer ce passage à tous les Peuples des Gaules, sans aucune exception. Il ne s'agit que des Provinces où les Romains avoient des Colonies. On y prit du goût pour les Sciences & pour les Arts que les Romains cultivoient, & l'on adopta insensiblement leur Langue, leurs Coutumes & leur Religion. Mais l'ignorance & la Barbarie se maintinrent long-tems dans les Con-

(70) Voy. ci-deflus , p. 204.

⁽⁶⁹ Vor. ci-deffus, p. 188. note (33).

trées où le Vainqueur n'avoit pas jugé à propos de faire des établissemens, & où les Druides conserverent leur autorité.

Caton le censeur avoit remarqué, près de deux siécles avant le tems de Strabon (72), que la plûpart des Gaulois s'appliquoient avec beaucoup de soin, premiérement aux exercices Militaires, & en second lieu à l'art Oratoire. Cet art ne pouvoit être que d'une grande utilité dans ces Assemblées où chaque chef de parti haranguoit à son tour devant des Peuples libres & souverains. Un Orateur habile & véhément emportoit ordinairement tous les suffrages.

C'est ce qu'un Général Romain, nommé Céréalis, leur disoit du tems de Vespasien (73). » On ne vous gagne que par des paroles, parce » que vous jugez des biens & des maux, non par la nature même » des choses, mais par les discours de quelques séditieux. » Aussi la Rhétorique sut - elle l'art dont les Gaulois sirent le plus grand cas. Les Empereurs s'accommoderent en cela au goût de la Nation. Ils établirent des Académies & des prix d'éloquence en divers endroits des Gaules. La seule Académie d'Autun (74) avoit du tems de Tibére quarante mille Etudians. Selon Suétone (75) & Ausone (76) il y avoit de ces Ecoles à Lyon (77), à Bordeaux, à Toulouse, & à Narbonne.

Seroit-on encore supris qu'il y ait eu dans les Gaules beaucoup de bons Orateurs, & encore plus (78) de Déclamateurs? La Réthorique étoit l'étude savorite de la Nation. Tout le monde s'y appliquoit; mais, comme cela arrive dans toutes les autres Etudes, il n'y avoit que le plus petit nombre qui eut les talens nécessaires pour y réussir.

⁽⁷⁸⁾ Hieronym, adv. Vigilantium Tom. II. p. 33. & Epift. 19. ad Rufticum Tom. I. p. 28. Juveual. Satyr. XV. v. 111.



⁽⁷²⁾ Cato Orig, lib. II. ap. Charif, lib. II.
Bocharr. Geogr. Sacr. part. II. lib. I cap.
XLII. p. 737.) Il est bon de remarquer que le
passage de Strabon doit s'entendre principalement des Gaulois d'Iralie, qui seuls étoient
blen connus du tems de Caton.

⁽⁷³⁾ Tacit. Hist. IV. 73.

⁽⁷⁴⁾ Idem, Ann. III. 43.

⁽⁷⁵⁾ Sucton. Calig. cap. 20.

⁽⁷⁶ Voy. Aufonii Professores.

⁽⁷⁷⁾ Les harangues se prononçoient à Lyon devant l'Autel dresse à l'honneur d'Auguste, (Juvenal, Satyr, I. v. 44.)

CHAPITRE XII.

La guerre étoit la feule proteinon de tous les Peuples Celtes. Revenons présentement aux occupations des Peuples Celtes. La guerre étoit, à proprement parler, leur unique profession. La jeunesse (1) ne faisoit point d'autre apprentissage que celui des armes. Les hommes faits alloient tous à la guerre, & ils y alloient aussi long-tems qu'ils étoient en état de servir. Ces Peuples auroient été véritablement à plaindre, s'ils avoient été réduits, malgré eux, à prendre tous le parti des armes. Il est sâcheux & désespérant d'avoir continuellement à défendre, ou ses biens, ou sa liberté, ou sa vie, contre un injuste agresseur.

Les Celtes n'étoient point réduits à ces extrêmités. Personne ne les attaquoit, parce qu'il n'y avoit rien à gagner avec eux. Ils faisoient eux-mêmes des courses continuelles sur leurs voisins, parce qu'ils tiroient de la guerre toute leur subsistance (2).

Ce que les troupeaux ne fournissoient pas aux Scythes & aux Celtes, il falloit qu'ils l'obtinssent à la pointe de l'épée: leur éducation les y portoit. Les peres & les meres n'élevoient leurs enfans qu'aux exercices Militaires, & n'avoient point d'autre soin que de les accoutumer de bonne heure aux travaux & aux fatigues de la guerre.

Quand un jeune homme étoit parvenu à l'âge de dix-huit ou vingt ans, on l'émancipoit en lui donnant un bouclier, une épée & une lance. Il falloit après cela, qu'il fe procura lui-même sa subsistance, & qu'il vêcut de la chasse ou de ce qu'il pouvoit piller sur les Peuples voisins. Les Magistrats ne vouloient pas que les Peuples qui leur étoient soumis exerçassent d'autres métier que celui des armes.

La grandeur & la force de la Noblesse (3) consistoient principalement dans le grand nombre de clients qu'un homme de qualité avoit à son service; & un grand Seigneur ne pouvoit se procurer que par la guerre (4), de quoi entretenir cette soule de courtisans qui s'attachoient à sa personne.

C'est par cette raison que, du tems de César, les Chess des Germains

⁽¹⁾ Plutarch. P. Æmil. Tom. I. p. 260. 261. Polyb. 11. p. 106. Cæfar. VI. 21. Seneca de Ità lib. I. cap. x1. p. 399.

⁽²⁾ Arhen v1. 174. (3) Tacir, Germ. 13.

⁽⁴⁾ Tacit. Germ. 14.

ne souffroient pas (5) que les Peuples qu'ils commandoient s'arrêtassent plus d'un an dans une Contrée, ni qu'ils bâtissent d'une manière propre à se garantir de la chaleur & du froid. A la vérité, on permettoit aux Particuliers de s'appliquer à l'agriculture; mais lors qu'ils avoient employé une année à cultiver la terre, ils étoient obligés de faire la campagne l'année d'après (6).

Le but de toutes ces précautions étoit, suivant la remarque de Jules-César (7), d'empêcher que la passion que les Germains avoient pour la guerre ne se tournât insensiblement vers l'agriculture. Le Peuple même ne se dégoutoit point d'un métier aussi pénible & aussi dangel

reux que la guerre; il n'en vouloit point d'autre (8).

La férocité & la paresse qui dominoient chez les Celtes, sont, au moins en partie, les sources de cette passion. Ils étoient ennemis de la peine & du travail; dès lors rien ne devoit leur paroître plus facile & plus commode (9) que de piller la moisson d'autrui, même aux dépens de leur propre fang. Au contraire il leur auroit été pénible & désagréable de labourer la terre, & d'attendre la récolte. Encore avoit-on trouvé le moyen d'attacher la gloire, la justice, &, en quelque manière, le falut, à cette manière de vivre, comme pour donner plus d'activité à leur passion.

I. La gloire d'un Peuple (10) confistoit à ravager les Contrées voisines de la sienne, à avoir autour de soi une grande étendue de attachoient la gloire à la Pays déserts & incultes. C'étoit une preuve que la crainte de son nom profession des armes. étoit si grande, qu'aucun autre Peuple n'osoit lui résister, ni demeurer même dans son voisinage. La gloire du Particulier confistoit aussi à vivre, non pas de son industrie & de son travail, (c'eût été un sujet d'ignominie & de bassesse mais à vivre de ce qu'on pouvoit ravir & piller dans les Etats voifins (17). 1 1 3 mil

De semblables larcins ne passoient pas pour insâmes. La jeunesse s'ous vroit par-là un chemin à la véritable grandeur; elle apprenoit à vivre avec le secours de son épée. Auffi voit-on l'un de ces anciens

Les Celtes

⁽⁵⁾ Voye el-deffus, p. 147-148.

⁽⁶⁾ Cæfar. IV. I

⁽⁷⁾ Voyi ci-deffits , 148.

⁽⁸⁾ Veget. lib. 111 · cáp.: 10. Amm. Marcell. lib. xv. eap. x11, p 106.) Voy. ei-d. p. 181.

⁽⁹⁾ Voy. ci-dessus, p. 181-182.

⁽¹⁰⁾ Cafar. Iv. 3. vr. 23. Pomp. Mela III. cap. III. p 75.

II Plutarch in Mario Toin. I. 408. Silius 1. Ill. v. 389. Cefar VI. 23. Pomp, Mela lib. Ill. cap. III p. 75. Ovid. Trift. lib. V. Eleg. to.

Pélasges de l'île de Crête se vanter (12) que » son épée, sa lance & » son bouclier lui tenoient lieu des plus grandes richesses. Avec ces » armes, dit-il, je laboure, je moissonne, je soule le vin au pressoir. » Elles m'attirent mille démonstrations de respect de la part du Pu» blic. Chacun m'appelle son Seigneur. Que tout homme, qui n'ose » mesurer son épée à la mienne, se prosterne à mes pieds, m'ap» pelle son Souverain, & publie par-tout que je suis un grand Do» minateur. »

Avec des idées semblables, il faut bien que l'on se fasse un honneur de battre & de tuer ceux qui se mettent en devoir de désendre les biens qu'on veut leur ravir. La force seule doit exercer par-tout son empire : elle seule doit être considérée : aussi les Peuples Celtes s'accordoient-ils à regarder la guerre comme la seule profession vraiment noble. Un Roi de Thrace disoit (13) que » quand il ne faisoit pas la guerre, il ne » voyoit point en quoi il étoit présérable au moindre de ses Pal-, freniers. »

Les Celtes ne moissonnoient donc la véritable gloire que dans un champ de bataille (14), au milieu du sang & du carnage. Le Soldat parvenoit à un degré de Noblesse plus ou moins distingué, suivant le nombre des ennemis qu'il avoit tués. Les Cantiques, les honneurs, les distinctions, le butin, les présens (15), tout cela n'étoit que pour les Braves qui se distinguoient par leur valeur. S'ils périssoient à la guerre, ils avoient la consolation de mourir au lit d'honneur (16), & de laisser après eux une soule d'admirateurs. Chacun célébroit à l'envi la gloire & le bonheur qu'ils avoient eu de mourir les armes à la main.

Au contraire, un Celte (17) revenoit-il de la bataille sans avoir tué un seul ennemi, il n'avoit aucune part au butin; il devenoit un objet de mépris & de risée. Ceux qui se laissoient battre, ou qui perdoient leur bouclier dans la mêlée (18), passoient pour des insâmes. On les bannissoit des sestions: on leur interdisoit l'entrée des assemblées civiles & religieuses. Ils étoient condamnés (19) à faire l'ouvrage des semmes.

⁽¹²⁾ Hybrias Cretenfis ap. Athen. lib. XV.

⁽¹³⁾ Plutarch. Apopht. II. 174.

⁽¹⁴⁾ Ainm. Marcell. lib. xxx1. cap. III. p. 620. & ci-dessus, p. 131. note (71).

⁽¹⁵⁾ Herodot. IV. 64.

^{(16.} Silius III. v. 341. Amm. Marcel. lib. xxxx. cap. 111. p 620.

⁽¹⁷⁾ Silius Ital de Celtis lib. VIII. v. 18.

⁽¹⁸⁾ Tacit. Germ, cap. 6.

⁽¹⁹⁾ Juftin. xxx11. 3.

C'est d'après ces principes que les Bataves (20), subjugés par les Romains, tenoient à honneur d'avoir été réservés pour la guerre, au lieu de se trouver chargés d'impôts. La carrière de la gloire leur demeuroit ouverte; on la fermoit aux Peuples que l'on désarmoit.

Ces idées étoient fausses, mais au moins ne l'étoient-elles qu'en partie. Il falloit, sans doute, avoir une bien petite idée de l'homme, pour s'imaginer que sa grandeur, sa perfection, sa gloire, consistassent uniquement dans une adresse & dans une force extérieure, qui le mettent en état d'assujettir & de détruire ses semblables. C'est le renversement de la raison d'annoblir le massacre & le brigandage. Mais un Soldat, qui, dans une guerre juste, expose courageusement sa vie pour le bien de l'Etat, un Général, qui, par des actions de prudence & de valeur, fauve toute sa Nation de l'oppression & de la ruine dont elle étoit menacée, ne sont-ils pas véritablement dignes de louanges & de distinctions?

Il est bien plus difficile de comprendre, que les Scythes & les Celtes se soient persuadés que la guerre étoit un acte de justice; que la metroient la justice dans force donnoit à l'homme un droit réel & absolu sur ceux qui sont plus e dicit des foibles que lui. Celui qui a la force en main peut, fans doute, en abuser; il ne manquera peut-être jamais de la faire valoir pour violer la foi des traités, les principes de la justice & de l'équité naturelle. Encore trouvera-t-il toujours le moyen de se faire illusion à soi-même & aux autres, de couvrir du manteau de la raison & de la justice les prétentions les plus injustes, les violences les plus manifestes. Mais comment en resulteroit-il un droit du plus fort sur le soible? Céder à la force est un acte de nécessité. La volonté n'y a aucune part. Une boule qui est en repos, céde à l'impulsion de celle qui vient la heurter; celle-ci auroitelle un droit sur la première?

Les Celtes appuyoient, à la vérité, leurs prétentions sur un fondement affez extraordinaire. Ils foutenoient que l'intention même de la Divinité étoit que le plus fort dépouillât le plus foible, que celui-ci abandonnât de bonne grace les biens qu'il n'étoit pas en état de défendre. Ces raisons étoient dignes, fans doute, d'une Nation aussi barbare.

Nos Jurisconsultes disent que la parfaite égalité où les homnes naifsent tous, doit en mettre aussi dans le devoir, comme dans un com-

⁽²⁰⁾ Tacit. Germ. cap. 29.

merce entre pareils. Les Celtes croyoient, au contraire, être en droit de se prévaloir de l'inégalité des hommes, pour autoriser une jurisprudence toute opposée. Il sera bon de les entendre eux-mêmes, & de leur laisser le soin de développer leurs principes.

L'an de Rome 363 ou 364, les Gaulois Sénons (21), se trouvant trop à l'étroit dans leurs habitations, vinrent assiéger la Ville de Clusium: elle étoit fort à leur bienséance. Les Assiégés ayant demandé du secours aux Romains, le Sénat jugea à propos d'envoyer fur les lieux trois Ambassadeurs, qui exposerent leur commission dans l'Assemblée des Gaulois. Cette commission se reduisoit à requérir, que les Sénons cessassent de molester les Habitans de Clusium, (ceux-ci ne leur avoient donné aucun sujet de plainte), & à déclarer que s'ils n'avoient égard à cette représentation, la République se verroit à regret contrainte de foutenir les Clusiens de tout son pouvoir.

La réponse des Gaulois fut honnête quoique pleine de fermeté. » Les » Romains, dirent-ils, nous font inconnus: cependant nous avons une " grande idée de leur valeur, puisque les Habitans de Clusium ont im-» ploré leur affistance dans la perplexité où ils se trouvent. Vos Maîtres » ont préféré de nous envoyer une Ambassade, au lieu de faire marcher » des troupes pour soutenir leurs Alliés; nous ne resusons donc pas la » paix que vous venez nous offrir; mais les Assiégés ont plus de terres y qu'ils ne peuvent en cultiver; nous exigeons qu'ils en cédent une » partie aux Gaulois qui en manquent. Voilà les conditions sous les-» quelles nous pouvons faire la paix. Nous attendons une réponse posi-» tive avant votre départ. Si les gens de Clufium n'agréent pas ces con-, ditions, nous sommes prêts de leur donner bataille en votre présence. » afin que vous puissiez apprendre à vos compatriotes que les Gaulois » surpassent en valeur tous les autres Peuples. «

Les Ambassadeurs firent semblant de ne pas sentir toute l'énergie de cette réponse; ils revinrent à la charge; ils représenterent que c'étoit une injustice évidente de demander leurs terres à des gens qui les possédoient légitimement, & de les menacer de la guerre s'ils refusoient de se dépouiller volontairement de leurs possessions. Mais les Gaulois déclarerent, sans, aucun détour, (22) » qu'ils, portoient leur droit à la

⁽³¹⁾ T. Liv. lib. V. cap. 35. & feq.

» pointe de leur épée; & que tout appartenoit aux bons Guerriers. » Vous-mêmes, disoient ils aux Ambassadeurs (23), vous-mêmes avez » déclaré la guerre aux Albaniens, aux Fidenates, &c. pour vous emparer de leurs terres. Vous n'avez rien fait d'étrange ni d'injuste: » vous avez suivi la plus ancienne de toutes les Loix, qui donne au » plus fort les biens du plus foible. Cette Loi commence par la Divinité, & s'étend jusqu'aux bêtes brutes. La nature les a faites de telle » manière, que celles qui ont plus de force veulent avoir plus que les » foibles, & les soumettre. Cessez donc de plaindre les Clusiens assiégés, « de peur que vous ne voyez à votre tour les Gaulois se montrer doux » & compatissans envers ceux que vous avez opprimés «.

Les Romains sans approuver le principe des Gaulois, ne laissoient pas de le suivre. C'est aux Jurisconsultes à montrer que le principe en lui-même est saux & insoutenable, & qu'il confond les choses du monde

les plus oppofées, la Justice & la violence.

Quoiqu'il en soit, les Celtes ont sait valoir ces Maximes en mille occasions. Lorsque les Romains assiégés dans le Capitole (24), eurent sait avec les Gaulois, dont on vient de parler, un accord en vertu duquel les Assiégeans promettoient de se retirer, moyenant une somme de mille livres d'or, le Général sit apporter de saux poids: le Tribun Romain ayant demandé brusquement ce que cela signifioit, l'insolent Brennus mit encore son épée & son baudrier dans la balance: "Que voulez-vous, dit-il, que cela signisse, si ce n'est malheur au vain"cu? "De même avant la bataille que Marius gagna contre les Cimbres en Italie, un Ches de ces Barbares (25) s'approcha du camp des Romains, & somma Marius de sixer un jour & un lieu pour la bataille; où l'on décideroit à qui devroit appartenir le Pays où les deux Armées étoient campées.

A ces traits on reconnoit les idées des Celtes; ils regardoient une bataille comme un Jugement de Dieu (26): ils pensoient que la Providence fait ainsi connoître le plus fort, & par conséquent le plus digne de commander. Arioviste raisonnoit d'après les mêmes principes, lorsqu'il disoit à Jules-César (27), que, selon le droit de la guerre, le vainqueur

⁽²³⁾ Plutarch. Camill. T I. p. 136.

⁽²⁵⁾ Plutarch. in Mario Tom. I. p. 419.

⁽²⁴⁾ Livius V. 48. Plutarch, in Camillo Tom.

⁽²⁶⁾ Tacit. Hilt. IV. cap. 17.

I. p. 142.

⁽²⁷⁾ Cæfar I. 36.

dispose des vaincus à sa fantaisse. Le droit de la guerre, c'est ici la Loi du plus fort.

Les Celtes appliquoient aux duels les idées qu'ils s'étoient formées sur la Guerre. C'étoit un jugement de Dieu qui décidoit les querelles des Particuliers, de la même manière que les contestations des Peuples & des Etats sont décidées dans une bataille. Cette sorte de jurisprudence leur paroissoit la plus claire, la plus courte & la plus sûre. Aussi ne pouvoient-ils souffrir qu'on voulût les sorcer à en recevoir d'autre. C'étoit l'outrage du monde le plus sensible, d'assujettir aux procédures du Barreau un homme d'honneur, qui croyoit (28) avoir une voye bien plus courte; bien plus glorieuse pour sortir promptement d'assaire.

Il y avoit cependant quelque chose de fâcheux pour ces Braves qui ne vouloient rien tenir que de leur épée. Leurs principes les forçoient de convenir que celui qui sçavoit mieux qu'eux se servir de son épée, avoit par cela même un droit plus sondé sur tous les biens qu'ils possédoient. Aussi vit-on ces Gaulois, qui disoient que la force faisoit leur droit (9), se retrancher sur les accords, quand les affaires eurent pris un tour savorable aux Romains. A force de battre les Celtes, & de les traiter comme ils avoient traité les autres, on leur apprit à connoître, à respecter les Loix de la justice, de l'équité & de l'humanité.

Les Celtes attachoient à la profession des armes le bonheur dont ils espéroient jouit dans un autre monde.

III. Enfin, il est certain que les Celtes attachoient encore à la profeffion des armes la félicité dont ils devoient jouir après la mort (30); qu'ilsfouhaitoient de mourir à la guerre (31), parce qu'ils croyoient qu'un homme étoit exclu du bonheur à venir, s'il étoit mort suivant l'ordre de la nature. Au moins pensoient-ils qu'il n'arrivoit pas au même degré de gloire & de félicité, qu'un autre qui perdoit la vie sur le champ de bataille. Aussi, lorsque les Irlandoises étoient accouchées d'un fils, prioient-elles Dieu (32) qu'il sît la la grace à cet ensant de mourir à la guerre & les armes à la main.

Ces principes avoient une influence gé-

Comme les divers principes, dont on vient de parler, étoient communs à tous les Peuples Scythes & Celtes, il est facile de comprendre

⁽²⁸⁾ C'est ce que disoient à Scipion deux Princes Espagnols, l'un fils & l'autre neveu d'un Roi qui venoit de mourir, & dont ils se disputoient la succession. (T. Liv. xxvIII. 21. Vellej. Paterc. lib. 11. cap. 118.

⁽²⁹⁾ Livius V. 49.

⁽³⁰⁾ Voy. ci-dessus note (16), p. 132. note (82), & pag. 190. note (47).

⁽³¹⁾ Paul. Diac. Hift. Mife, lib. V. p. 58,

⁽³²⁾ Solin. cap. xxv. p. 252.

ce qui en devoit réfulter. Il n'est pas étonnant, par exemple, qu'ils ne nérale sur la respirassent que la guerre, qu'ils ne la resusassent jamais, qu'ils y allas- vi redes busfent tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, qu'ils trouvassent autant de charmes dans les dangers & dans les combats, que les Peuples policés trouvent de douceurs dans la paix.

Il ne faut pas non plus être surpris que la plûpart de ces Peuples vécussent de pillage. Ils étoient Guerriers & brigands par inclination; ils le devenoient en quelque manière par nécessité. Quand on ne connoît ni art, ni profession, lorsqu'on tient à déshonneur de vivre de son travail, lorsqu'on n'a appris d'autre mêtier que celui des armes, on manqueroit de tout si l'on vivoit en paix. Il faut donc se résoudre à mourir de faim, ou prendre le parti de piller & de tuer.

C'étoit anciennement le noble & le seul mêtier (33) des Espagnols, des Gaulois (34), des Bretons (35), des Germains (36), des Illyriens (37), Dujouts en des Thraces (38), des Ligures (39), & en général de tous les Peuples de giette avec l'Europe (40). Ils menoient tous une vie de brigands, avec cette différen- leuts voifins. ce qu'aujourd'hui un brigand pille & tue souvent ses propres compatriotes, & le fait toujours de sa propre autorité: les Celtes ne pilloient aucontraire que les Peuples qui leur étoient voisins; ils faisoient ce beau mêtier de l'aveu de leurs Magistrats:

Les Peuples Celtes étoient

Au commencement du printeins (41) on tenoit dans chaque Etat une Assemblée générale; tout homme libre & capable de porter les armes étoit obligé de s'y rendre. Ils y venoient armés de pied en cap, & tout prêts à entrer en campagne (42).

On délibéroit dans ces Assemblées de quel côté il étoit à propos de por-

Le grand but de l'Assemblee que les Peuples Celtes tenor nr au commencement de

(34) Voy: ci-deffus, p. 124. note (8), & 181.

note (14).

(35) Herodian. lib. III. p. 301.

(37) Herodot. 1h 171. Curtius lib; III. cap. x. p. 73.

(3'8", Strab. Vtt. 318. Florus rv. 12. 1101 (19) Florus II. 3. Servius ad Ameid. x1. 715. Strab. IV. 204. Dio. LIV. 536.

(40) Pomp. Mela hb. II. cap. I. p. 41. Curtius lib. Iv. cap. vi. p. 116, Herodot. Iv., 103.

(41) On parleta plus au long de ces Affemblees', loriqu'il fera question d'examiner la forme de gouvernement qui étoit établie parini

(42) Voy. ci dessus, p. 169-179.

Tome I.

^{· (13)} Justin xirvi 2. Vitg. Gebrge lift HI. v. | fignifie un Brigand. 408. Servius in hund locum. Servius Daniel p. 141. Strabo. III. 154. Silius de Suanetibus lib IIF. v. 389. (Voy: ci-deffus, p. 193. (14.

⁽¹⁶⁾ Veger, lib. 1. cap. 2. Cxfar. vi. 35. Horar Caim. lib. iv. od. 14: in fin! lidor. Orig. lib. ix cap, II. p. 1006. Diod. Sic. V. 214. Hetodian I. p. 32. Tacit. Germ: cap. 46! & Ann. xII. 27. Dio. xLIX. 413. & ci-def- les Peuples Celres. fus , p. 181. note (14). Plutarque in Mario, Tom. L. p. 411. dit que le nom même de Cimbre

tems, étoit de résoudre où l'on porteroir la guerre pendanc cette année.

ter la guerre: on y rappelloit les divers fujets de plaintes que l'Etat avoit contre ses voisins : on infistoit sur l'occasion favorable qui se préfentoit de se venger; & celui qui parloit avec plus de sérocité, entraînoit ordinairement tous les suffrages.

Si l'on manquoit de bonnes raisons, l'on cherchoit au moins des prétextes (43), pour attaquer avec quelque forte de bienséance les Peuples qui étoient à portée. Tantôt il falloit abattre une Nation trop puissante (44): tantôt on vouloit en dépouiller une autre qui s'étoit engraissée du butin qu'elle avoit fait sur ses ennemis : tantôt (45) il falloit courir au fecours d'un Peuple injustement opprimé, & soutenir des voisins bien intentionnés : tantôt on proposoit (46), de donner des troupes auxiliaires à un Etat qui offroit de les entretenir, ou d'en fournir à son tour dans un cas semblable. En un mot, le résultat de l'Assemblée étoit toujours une déclaration de guerre.

Ainsi, quoique, du tems de Jules-César, les Gaulois sussent déjà policés, au moins en partie, cet Auteur assure cependant (47) qu'avant son arrivée dans les Gaules, il ne se passoit presque point d'année, où les Peuples du Pays ne fussent engagés dans quelque guerre offensive ou défensive.

Le même Auteur observe que les Suéves (48) faisoient la guerre tous les ans, mais qu'ils laissoient dans le Pays une partie des Habitans pour cultiver les terres. Plutarque dit la même chose de tous les autres Peuples Germains (49). Ils avoient coutume de fortir tous les ans de leurs Contrées pour quelque expédition.

En général, l'Histoire des Peuples Celtes est l'Histoire de leurs guerres, de leurs batailles, de leur conquêtes. Ils ne faisoient autre chofe que la guerre; au moins ne vouloient-ils pas qu'on transmît à la Postérité autre chose que le souvenir de leurs exploits Militaires.

Au défaut d'une guerre générale, on autorifoit

Lorsque ces Peuples ne pouvoient s'engager dans une guerre sans courir à leur propre ruine, l'Assemblée générale étoit obligée de préférer la paix. Alors il étoit permis aux jeunes gens, qui avoient de la naissance

⁽⁴³⁾ Pomp. Mela lib. III, cap. III, p. 75.

^{(44,} Lucian. de Scythis in Toxari p. 629.

⁽⁴⁵⁾ Strab. IV. 195.

⁽⁴⁶⁾ Amm. Marcell. lib. xvi. cap. xiii. Hessois.

⁽⁴⁷⁾ Cæfar VI. Is.

⁽⁴⁸⁾ Cafar IV. 1.) Les Sueves de Jules-Cefar font les Peuples qui reçuient depuis le, nom de Cattes, & que l'on appelle aujourd'hui-1 . 1 1 7: 127 1 12 23

⁽⁴⁹⁾ Plutarch. in Mario Tom, I. p. 4110 . . . ? ? ?

& de la bravoure, de s'ériger en Chess de parti, de déclarer qu'ils dans l'Assemblée des guere étoient dans l'intention de venger telle ou telle injure à eux faite de la res particupart de quelque voisin, soit dans leur personne, soit dans leur famille. D'autres disoient qu'ils avoient résolu de passer, avec leurs Cliens, au service d'une Puissance étrangère, & de chercher dans les Pays où la guerre étoit allumée, les occasions de se distinguer, puisqu'ils n'en trouvoient pas dans leur Patrie.

D'abord on voyoit accourir une foule de Braves, qui prêtoient volontairement ferment à ce nouveau Général. L'Assemblée, bien loin de condamner ces levées de bouclier, donnoit mille louanges à ceux qui s'enrôloient de cette manière. » Un Scythe, dit Lucien (50), a-t-il reçu quel-» que outrage, s'il ne se sent pas en état de se venger par lui-même, » il immole un bœuf; il le fait cuire & couper par morceaux; ensuite » on étend par terre le cuir du bœuf; le plaignant s'assied dessus, tenant » fes mains derrière le dos, à la manière des prisonniers qui sont enchaînés par les coudes. C'est la plus humble & la plus forte sup-» plication qu'un Scythe puisse mettre en usage. Là-dessus ses amis & » tous les autres qui jugent à propos de s'enrôler, s'approchent, pren-» nent un morceau de la chair du bœuf, mettent leur pied droit sur » le cuir où le suppliant est assis, & lui promettent, chacun selon ses sa-» cultés, cinq, fix ou plus de Cavaliers qu'ils s'engagent d'entrete-» nir à leurs propres dépens. D'autres lui promettent de la même ma-» nière un certain nombre de Fantassins armés. Le plus pauvre s'en-» rôle lui-même. On engage quelquefois sur ce cuir une armée de gens » affidés & invincibles, chacun des enrôlés étant lié par un ferment » d'autant plus inviolable qu'il est volontaire. »

Ce que Lucien dit des Scythes en général, s'accorde avec ce que Jules-César & Tacite rapportent en particulier des Germains. Le premier remarque (51) que » lorsqu'un des Chefs avoit résolu d'entreprendre nune expédition, il le déclaroit dans l'Assemblée générale, afin que » ceux qui vouloient le suivre s'enrôlassent. Ceux qui approuvoient "l'expédition, & qui aggréoient le Général, se levoient, & lui pro-» mettoient leur assistance. Ils recevoient là-dessus de grands applau-» dissemens de la part de toute l'assemblée. Si parmi les enrôlés il s'en

⁽⁵⁰⁾ Lucian. in Toxari p. 634.

» trouvoit quelqu'un qui ne suivit pas son Général, on le regardoit » comme un déserteur & comme un traître; personne ne se sioit plus

» à lui en quoi que ce fût. »

Tacite dit à peu près la même chose (52). » Quand un Peuple lan-» guit dans la paix & dans l'oisiveté, la plûpart des jeunes Seigneurs » vont trouver, de leur propre mouvement, les Nations qui sont en-» gagées dans quelque guerre, soit parce que c'est au milieu des périls » qu'ils trouvent les occasions de se distinguer & d'acquérir de la ré-» putation, soit parce qu'ils ont besoin de la guerre pour entretenir le » grand nombre de clients qu'ils ont à leur suite. »

On voyoit, au rapport de Diodore de Sicile (53), quelque chose de semblable parmi les Espagnols. Les jeunes gens, principalement ceux qui avoient de la sorce & du courage, se retiroient dans les Montagnes; ils

y formoient des corps d'armée qui ravagoient toute l'Espagne.

Les Celtes fournissoient des Troupes à tous ceux qui leur en demandoient, Indépendamment des assemblées, qui étoient ordinairement suivies de quelqu'expédition générale ou particulière, les Celtes étoient toujours au service des Peuples qui avoient besoin de leur bras & de leur épée. Ils étoient prodigues de leur vie, & offroient un sang vénal à tous ceux qui étoient en état de l'acheter. Il leur étoit indissérent que la guerre sût juste ou non, pourvû qu'elle leur sournit les moyens de subsisser & d'acquérir de la gloire.

Ainsi les Cimbres (54) demandoient aux Romains, qu'on leur assignât quelques terres qui pussent leur tenir lieu de gages. Ils consentoient après cela, qu'on se servit de leurs mains & de leurs armes comme on le jugeroit à propos. Arioviste (55) offroit aussi à Jules-César de sinir toutes les guerres sans qu'il sût obligé de se donner pour cela aucune peine, ni de s'exposer au moindre danger.

Cette manie, d'aller servir dans les guerres étrangères, étoit commune à tous les Peuples Scythes & Celtes (56). Ils sournissoient des troupes à tous ceux qui leur en demandoient, quelquesois même aux deux partis (57), & contre leurs propres compatriotes (58).

⁽⁵²⁾ Tacit. Germ. cap. 14.

⁽⁵³⁾ Diod. Sic. lib. V. p. 215.

⁽⁵⁴⁾ Florus III. 3.

^{· · · (55)} Cufar I. 44.

⁽⁵⁶⁾ Silius lib. XIII. v. 680, lib. XV. v. 500. Pausan. Attic. lib. I. cap. vII. p. 18. cap. XXIII. p. 53. Casar vIII. 45. Thucyd. lib. Iv. cap.

CXXIX. p. 287. Plutrch. Alcibiad. Tom. I. p. 208. Diod. Sic. lib. xx. p. 738. Pomp. Mela lib. I. cap. xvi. p. 26. Suidas Tom. I. p. 748.) Voj. ci-deffus p. 181. note (11).

⁽⁵⁷⁾ Appian. Bell. Civ. l. Iv. p. 1023. & feq. ... (58, Jul. Capitol. M. Aurel. cap. xx1. p. 369.

La Noblesse prenoit ce parti par honneur, & le simple Soldat pour se procurer du pain. Aussi ne se faisoit-il presque point de guerre considérable en Europe, où l'on n'employât des troupes Celtiques. Elles rendirent de bons offices à Alexandre le Grand dans ses expéditions. Dans la campagne qu'il sit après être monté sur le trône, ce Prince (59) ayant éprouvé la valeur des Thraces, des Illyriens, des Triballes, des Gétes, & des autres Peuples barbares qui confinoient à la Macédoine, se désista d'abord de la guerre qu'il avoit entreprise contre eux; &, présérant de les avoir pour amis, il trouva le moyen de les attirer (60) à son service par ses libéralités.

Les troupes Celtes que les Carthaginois avoient prises à leur solde surent aussi leur principal soutien dans la premiere guerre qu'ils curent contre les Romains (61); mais ces mercénaires mirent ensuite la République de Carthage à deux doigts de sa perte, par les demandes excessives (62) qu'elles formerent, & par le soulevement qu'elles exciterent à la fin de la guerre. Cela n'empêcha pas que, dans les guerres suivantes, la même République n'employât un grand nombre de troupes étrangères, qu'elle faisoit lever parmi les Peuples Celtes, comme en Espagne, dans les Gaules, & dans la Ligurie.

Ainsi lorsqu'Annibal, après avoir passé les Alpes (63), sit le dénombrement de son armée, elle se trouva composée de six mille chevaux, & de vingt mille hommes d'Infanterie, parmi lesquels il y avoit huit mille Espagnols. Il l'augmenta ensuite considérablement (64) d'un grand nombre de Gaulois & de Liguriens, qu'il enrôla les uns par force, les autres par argent, & d'autres ensin en leur faisant de belles promesses. C'est avec ces troupes qu'il sit trembler l'Italie pendant plusieurs années, & qu'il auroit détruit la République Romaine, s'il avoit sçu prositer de ses victoires (65).

⁽⁵⁹⁾ Arrian. Exped. Alex. p 3. & feq.

⁽⁶⁰⁾ Arrian. Exp. Alex. p. 3. & feq. 96. Diod. Sic. xvII. p. 570. Cuttius III. 9. 1v. 9.

⁽⁶¹⁾ Fragm. ex Diod. Sic lib. xxiv. ap. Hoefchel. in Exc. Legat. p. 169 Polyb. I. 16. Oros. lib. 1v. cap. 1x. p. 194. Paul. Dizc. Hist. Mifcell. II. p. 24.

⁽⁶² Excerpta ex. Diod. Sic. lib. xxiv. ap. Hoeschel, in Exc. Legat, p. 169,

⁽⁶³⁾ Polyb. lib. III. p. 209.

⁽⁶⁴⁾ Appian. Ret. Punic. p. 546, Eutrop. lib. HI. cap. 17. p. 63.

de n'avoir pas sçu prositer de ses victoires : & parce que les uns l'ont dit, les aurres le répétent encore aujourd'hui. Connoît - on donc beaucoup de Généraux qui ayent sçu mienx que lui, saisir les circonstances, sortir d'un mauvais pas, tourner à son avantage ce qui pa-

L'on scait aussi que depuis le tems de Jules-César (66), les Romains s'accoutumerent insensiblement à employer dans leurs armées un grand nombre de troupes auxiliaires que les Peuples Celtes leur fournissoient. Après avoir soutenu l'Empire pendant quelque tems, ces troupes étrangères furent enfin l'une des principales causes de sa décadence & de sa ruine totale.

Quand le Soldat Celte n'é. toit pas em ployé au-de-hors, les Peuples se déchiroient au-deguerres civi-

Quand un Etat étoit en paix, lorsque le Soldat ne trouvoit à s'employer ni au dedans, ni au dehors, on voyoit ces Peuples féroces (67) se déchirer & se détruire réciproquement par des guerres civiles, qui leur ont fait plus de mal que les ennemis du dehors. Cela étoit inédans jar des vitable. » On voit, dit César (68), non - seulement les Peuples, les » Cantons, les Quartiers, mais encore la plûpart des Maisons, par-» tagées entre différentes factions, qui ont à leur tête des Chefs re-» vêtus d'une espèce d'autorité souveraine sur leurs Clients. Toutes » les affaires du Parti leur sont rapportées, & ne se dirigent que par » leur conseil.» Cet Auteur ne parle que des Gaulois; mais ce qu'il dit doit être appliqué à tous les Peuples Celtes, comme on le prouvera en parlant de leur Gouvernement. Aussi ne voyoit-on par-tout que querelles, que contestations, qui dégénéroient facilement en guerre ouverte. Si les factions se réunissoient quelquesois, pour mieux résister à un ennemi commun, elles ne manquoient jamais de revivre quand l'Etat étoit en paix. Tacite avoit donc raison de souhaiter que les Germains sussent toujours possédés de cet esprit (69). » S'ils ne nous aiment pas, dit-il, » puissent-ils au moins se hair toujours. La fortune n'a plus rien à faire

> son armée à Capoue, au lieu d'assiéger Rome? - Que ne lui donne-t-on d'autres Soldats. A la tête d'une armée composée d'hommes de tous les Pays, de genș qui ne lui obéissoient qu'en cédant les uns à la force, les autres au prix actuel des services qu'ils lui vendoient, d'antres encore aux espérances qu'il leur laissoit entrevoir, pouvoit-il ne pas accorder quelque chose aux Soldats? Ils étoient devenus riches. N'angoient-ils pas trouvé par-tout Capoue? Et Rome assiégée auroit-elle manqué de ressources? Elle se trouva encore en état d'envoyer par-tout du secours. Il est vrai que la frayeur y fut ex-

roissoit lui être contraire, manier les elprits | trême après la bataille de Cannes; mais la consavec plus d'habileté? - Mais pourquoi mena til | ternation d'un Peuple belliqueux se tourne presque toujours en courage. S'il n'eût eû affaire qu'à une vile populace, le Général Carthaginois auroit pu se flatter d'anéantir la République en l'assiégeant sans lui donner le tems de respiter : de tels ennemis ne sentent que leur soiblesse. Mais Rome devoit rélister par la seule force de sa constitution.

- (66) Rutarch. Anron. I. p. 932. 1
- (67) Justin. xLIV. 2. Tacit Annal. II. 44. Strab. VII. 315.
 - (68) Cæfar vt. 11. Tacit. Ann. I. 55.
 - (69) Tacit. German. cap. 33.

» pour nous, que de livrer nos ennemis à leurs propres dissensions ». Polybe remarque encore (70) que lorsque les Gaulois revenoient d'une expédition, le seul partage du butin donnoit lieu à des contestations & à des batailles, qui faisoient périr quelquesois la fleur de l'Armée victorieuse. On en vit un exemple dans les Peuples barbares qui envahirent l'Espagne & les Gaules, du tems de l'Empereur Honorius. Ne pouvant s'accorder fur le partage des terres qu'ils avoient conquiscs, il fallut vuider la querelle à la pointe de l'épée, & en venir jusqu'à se détruire réciproquement. Ils avouoient eux - mêmes que leurs divisions faisoient la sûreté de leurs ennemis; mais ils n'en devenoient pas plus fages.

Vallia, Roi des Visigoths (71), 'avoit promis à l'Empereur Hono rius, de lui soumettre tous les Peuples étrangers qui s'étoient établis en Espagne. Les Rois des Alains, des Vandales & des Suéves, informés de ce traité, écrivirent à l'Empereur en ces termes : » Vivez en paix avec » nous tous : acceptez le ôtages que nous vous offrons pour votre fû-" reté. Laissez - nous battre entre nous, puisque la perte sera toute » pour nous, au lieu que vous recueillerez vous-même tout le fruit » des victoires que nous remporterons les uns sur les autres. Le plus » grand bien qui puisse arriver à l'Empire, c'est que nous périssions » tous dans cette guerre (72). » Voilà certainement la férocité, l'acharnement & l'esprit de parti, portés à un point au-delà duquel on ne peut rien imaginer.

Outre les factions qui déchiroient les Etats, la situation des Particuliers étoit, en quelque manière, un état de guerre continuel. Ce n'est pas qu'un Celte eût à craindre, ni furprise, ni trahison de la part de fes compatriotes. Les Loix de l'honneur établies dans la Celtique, ne permettoient pas à un honnête homme d'en attaquer un autre, ni de

Les Particuliets vuidoient ordinairement leurs différens à la pointe de l'é-

perte de gaïeté de cœur, comme pour amuser (71, Otolius lib vit. cap. xxxxx. p. 514. Paul. les Romains? Une conduite aussi extravagante n'est pas vraisemblable : elle seroit pire qu'un accès de folie. Malgré toutes les autorités, pourquoi n'oseroit on pas tévoquer en doute la

^{(70&#}x27; Polyb. lib II p 107.

Diac Hift. Mifc. lib. x1v. p. 181.

⁽⁷²⁾ Ces expressions ne paroissent point équivoques. Cependant elles annoncent que ces Peuples n'étoient pas si stupides. Ils compre- plupart des faits absurdes qu'on impute à nos noient toutes les suites de leur prétendue ma- Peres? Voy. ci-après note (\$1). nie Concevra - t - on qu'ils courussent à leur }

le tuer, sans l'avoir premiérement averti de se mettre en désense. Agir autrement, c'eut été une bassesse, une lâcheté, & même une abomination. parmi des Peuples qui détestoient la trahison, non pas par principe de conscience, mais parce qu'ils faisoient consister la gloire d'un homme d'épée, à tout emporter de force.

Le Magistrat étoit obligé de confentir que les Particuliers vui daffent leurs querelles par le duel.

Ce n'est pas, d'ailleurs, que les Celtes n'eussent de bonnes Loix, & des Magistrats revêtus d'une autorité suffisante pour décider les différens qui pouvoient naître entre les Particuliers. Mais il y avoit une Loi suprême que le Magistrat même étoit obligé de respecter : un Scythe ou un Celte ne devoit jamais refuser un défi.

1º. Quand un Particulier étoit traduit en Justice, sut-ce même devant le Roi, pour des affaires d'injures ou d'intérêt, l'accusé étoit en droit de décliner la Jurisdiction Civile, & d'offrir de se purger par les armes de l'accusation qu'on lui intentoit (*). Si la question de droit ou de fait n'étoit pas parfaitement claire, si l'accusé nioit la dette que l'on exigeoit, ou le crime qui lui étoit imputé, s'il ne pouvoit pas être convaincu par la déposition de plusieurs témoins dignes de foi, les parties étoient d'abord mises hors de Cour & de procès, & renvoyées à vuider leur querelle par le duel (73). Les témoins même étoient obligés de se battre, quand ils ne s'accordoient pas dans leurs dépositions.

La décision qu'on obtenoit par le sort des armes, passoit pour bien plus sure que celle du Magistrat. C'étoit l'ouvrage de la Providence, le jugement de Dieu même (§). Ainsi, lorsqu'il passoit des étrangers chez

n meilleures raisons. » Leures Persanes. Leu. XC.

⁽⁷³⁾ Ovid. Trift. lib. V. Eleg. VII. v. 47. Eleg. X. v. 43. Tacit. Ann. XIII. 57. Nicol. Damasc. ap. Stobœum. lib. III. p. 220.

^(\$) C'est ainsi que les Celtes appelloient le Ciel en rémoignage de la fausseté comme de la vérité, & que souvent ils osoient dire à l'arbitte des combats : Viens soutenir la cause injuste & faire triompher le mensonge. Ce blaspheme nous révolte, sans doute, & nous ne laissons pas de

^{(*) «} Cette manière de décider, dit Montes-I nous avons faites à nos semblables. Les Loix » quieu, étoit affez mal imaginée : car de ce de l'honneur, dit-on, nous y obligent. Un duel » qu'un homme étoit plus adroir ou plus fort suffir donc pour effacer la honre ou les repron qu'un autre, il ne s'ensuivoir pas qu'il entde ches de tous les autres vices ?' A de compte un fripon n'a qu'à se battre pour cesser d'etre un fripon; les discours d'un menreur deviennent des vérités, sitôt qu'ils sont soutenus à la point e de lépée; & si l'on est accusé d'avoir tué un homme, il faur aller en ruer un autre pour prouver que cela n'est pas vrai? Ainsi, vertu, vice, honneur, infamie, verité, mensonge, tout peut tirer son être de l'événement d'un combat; une Salle d'armes est le siège de toute justice; il n'y a d'autre droit que la force. mettre en pratique les Maximes des Celtes tou- d'autre raison que le meurtre : toute la réparates les fois qu'on nous reproche des vérirés qui tion due à ceux qu'on outrage est de les tuer : nous offensent, ou pour soutenir les injures que | & toute offense est également bien lavée dans

les Scythes, ces Peuples (74) leur montroient les têtes de leurs amis, qui leur ayant intenté un procès, ou fait un défi, avoient succombé dans le combat. Les Germains, pour mieux endormir Varus, lui disoient, en le caressant, qu'il avoit trouvé le moyen de terminer (75) par les voyes de la Justice des différens qui, avant son arrivée, ne se vuidoient qu'à la pointe de l'épée.

2°. Quand il se présentoit pour une charge plusieurs concurrens d'un On se battoit mérite à peu-près égal, il falloit que le combat en champ clos, sît con-les charges.

noître (76) celui qui étoit le plus digne d'en être revêtu.

3°. Il n'y avoit pas jusqu'aux Dignités Ecclésiastiques qui ne se don- Les Dignités nassent quelquesois de cette manière. Jules-César le remarque expressé dipument (77). " Tous les Druides, dit-il, obéissent à un seul Chef, les armes a la » qui exerce sur eux une autorité souveraine. Lorsqu'il vient à mourir, fe trouve-t-il parmi les Druides quelqu'un qui ait un mérite » fupérieur, il succède au mort. S'il se présente plusieurs concurrens » d'un mérite égal, le successeur est élu par les suffrages des Druides. » Quelquefois aussi la place se dispute-t-elle les armes à la main. »

Cet usage barbare s'étoit conservé dans un ancien Temple qui étoit aux environs de Rome (78). Le Sacrificateur du Temple étoit un Esclave sugitif, qui ne conservoit cette Dignité qu'aussi long-tems qu'il avoit le bonheur de tuer les autres fugitifs qui se présentoient pour la lui disputer. Le premier, qui étoit assez heureux pour tuer le Sacrificateur, lui succédoit sans autre formalité. Suétone remarque (79) que l'Empereur Caligula, ennuyé de voir dans ce poste un Prêtre qui s'y maintenoit depuis plusieurs années, aposta un Brave qui lui arracha sa charge avec la vie.

Les Romains quitterent la Religion des anciens Habitans de l'Italie pour adopter celle des Grecs; il y a toute apparence qu'alors ils abandonnerent à leurs Esclaves un Pontificat que l'on ne pouvoit acquérir

le sang de l'offenseur ou dans celui de l'offense? A Messine ou à Naples, il faut aller arrendre son homme au coin d'une rue & le poignarder par derrière? Cela s'appelle être brave en ce Pays-là, & l'honneur n'y consiste pas à se faire tuer par son ennemi, mais à le tuer lui-même. Art. Amat. lib. 1, v. 259. Strab. V. 239. Voyez ci-après la note (†).

⁽⁷⁴⁾ Herodot. V1. 65.

⁽⁷⁵⁾ Vellej. Parere. lib. II. cap, 118.

⁽⁷⁶⁾ Livius XXXVIII. 21.

⁽⁷⁷⁾ Cxfar VI. 13.

⁽⁷⁸⁾ Servius ad Encid. VI. v. 136. Ovid.

⁽⁷⁹⁾ Sucton. Calig. cap. 35.

& conserver qu'à des conditions si fâcheuses. Servius (80) l'insinue assez clairement. Mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question : elle regarde, à proprement parler, la Religion des Celtes.

Les Celtes se batteient souvent de gayeté de cœur, pour faire parade de leur bravoure. 4°. La férocité alloit encore beaucoup plus loin. C'étoit une chose commune parmi les Celtes, de faire des désis à ses meilleurs amis : on les saisoit de gayeté de cœur, & dans la seule vue de sçavoir qui seroit le plus brave. Les compagnies, les sestins & les spectacles, en sournissoient fréquemment les occasions, soit que la conversation se sût trop animée, soit que le vin, ou le concours d'une grande soule de Peuple, eussent échaussé ces esprits séroces. Celui à qui on faisoit l'appel, ne pouvoit le resuser sans se couvrir d'infamie pour le reste de ses jours (81).

Tite-Live, parlant des obséques que Scipion l'Afriquain sit à son pere & à son oncle, qui avoient péri dans les guerres d'Espagne, remarque qu'il se rendit à Carthagène un grand nombre de personnes de distinction, pour honorer la sête par des duels (82). » Ils se pattirent tous, non pas comme des gladiateurs, par sorce, ou pour de l'argent, mais volontairement & gratuitement. Quelques uns avoient été envoyés par les Rois du Pays, pour donner des preuves de la valeur de leur Nation. D'autres déclarerent qu'ils venoient se battre pour faire honneur à Scipion. Les autres étoient des gens qui vouloient saire parade de leur bravoure, ou qui n'osoient resus gés dans des procès qu'ils n'avoient pu, ou qu'ils n'avoient pas voulu » terminer par les voyes de la Justice, consentirent de se battre, après pêtre convenus que le bien, pour lequel ils étoient en dissérent, » tomberoit en partage au vainqueur. »

On trouve dans le même Auteur un autre exemple bien mémorable. Annibal avoit (83) dans son armée des prisonniers Gaulois. Il leur sit proposer de se battre les uns contre les autres, promettant non-seulement la liberté, mais encore des armes & un cheval, à chacun des

⁽⁸⁰⁾ Voy. ci-deffus, note (78).

⁽⁸¹⁾ Cela n'est pas à beaucoup près si extraordinaire. Un point d'honneux mal entendu, sans doute, pouvoit autoriser ces excès. Mais il est souverainement absurde que des Peuples disent à d'autres: » Laissez-nous battre entre nous, » puisque la perte seta toute pour nous. Vous

[»] aureztout le fruit des victoires que nous rem-» porterons les uns sur les autres. Le plus grand » bien qui puisse vous arriver c'est que nous pé-» rissons rous, Voy. ci-dessus, note (72).»

⁽⁸²⁾ Livins XXXVIII. 21.

⁽⁸³⁾ Livius XXI, 42.

combattans qui tueroit son champion. Ils accepterent tous la condition, & se battirent avec une allégresse & une bravoure qui leur attira l'admiration de toute l'armée Carthaginoise.

Les Peuples de l'Europe conservent encore bien des restes de cette ancienne barbarie : ils ont même, à certains égards, enchéri sur la sérocité de leurs Ancêtres (†); mais il n'est personne qui ne puisse luimême le reconnoître.

Quinte - Cure & Florus (84) n'ont assurément pas outré les choses, lorsqu'ils ont dit, le premier que les Scythes sont un Peuple-qui
est toujours en armes; & le second, qu'il régnoit une si grande barbarie
au-delà du Danube, que le nom même de la paix n'y étoit point
connu. Si les Germains connoissoient la paix, il est constant qu'ils ne
l'aimoient pas, & qu'elle leur étoit insupportable (85). Tacite remarque (86) » qu'ils ne connoissoient la paix & le repos que pendant
» la sête de la Déesse Hertha. Alors, dit-il, les guerres sont suspendues.
» Chacun resserre ses armes. » Les Germains prenoient cette précaution
pour prévenir les querelles & les meurtres; ces accidens auroient été
presqu'inévitables, dans une solemnité où les Nations entières passoient
les jours & les nuits à boire; peut-être même avoient-ils dans leur
Religion des raisons particulieres pour ne pas souiller cette Fête par
l'essuson du sang humain.

In'en sera que plus honoté. Toujours prêt à servir la Patrie, à protéger le foible, à remplir les devoirs les plus dangereux, & à défendre en toute rencontre jufte & honnête ce qui lui est cher au prix de son sang, il met dans ses démarches cette inébranlable fermeté qu'on n'a point sans le vrai courage. Dans la sécurité de sa conscience, il marche la tête levée: il ne fuit ni ne cherche son ennemi. On voit aitement qu'il craint moins de mourir que de mal faire, & qu'il redoute le crime & non le péril. Les hommes si ombrageux & si prompts sont, pour la plûpart, de très-mal-honnêtes gens qui, de peur qu'on n'ose leut montrer ouvertement le mépris qu'on a pour eux, s'efforcent de couvrir de quelques affaires d'honneur l'infamie de leur vie entière.

^(†) Les Loix des Celtes les autorisoient à se battre pour laver dans le sang de leurs advetfaires les injures & les injustices qu'ils leur avoient faites, ou celles qu'ils en avoient reçues. Nos Rois ont défendu les duels sous les peines les plus feveres; mais c'est envain : l'honneur, qui veut toujours régner, ne connoit point de Loix. Qu'y a-t-il donc de commun entre la gioire d'égorger un homme & le temoignage d'une ame droite, & quelle prise peut avoir la vaine opinion d'auttui sur l'honneur véritable, dont toutes les racines sont au fond du cœur? Quoi! les vettus qu'on a réellement perissent-elles sous les mensonges d'un calomniareut? Les injures d'un homme yere prouvent-elles qu'on les métite, & l'honneur du sage seroit-il à la merci du premier brutal qu'il peut rencontrer? Non, l'homme droit, dont toute la vie est sans tache & qui ne donna jamais aucun signe de lâcheté, refusera de souiller sa main d'un homicide &

⁽⁸⁴⁾ Curt. VII. 8. p. 326. Flor. IV. 12.

⁽⁸⁵⁾ Tacit. Getm. cap. 14.

⁽⁸⁶⁾ Tacit. German. cap. 40.

ils n'étoient Plus propre rour la guet-

Les Brayes se Cette manière de vivre, quelqu'étrange qu'elle nous paroisse autuoient cux-memes, quand jourd'hui, avoit tant d'attraits pour les Peuples Celtes, qu'ils renoncoient volontairement à la vie, aussi-tôt qu'un âge avancé les mettoit hors d'état de porter les armes. Les infirmités de la vieillesse paroissoient insupportables à ces esprits séroces, qui ne se croyoient nés que pour la guerre; ils se tuoient eux-mêmes, ou se faisoient assonimer par leurs proches parens, pour décharger la terre & la fociété d'un fardeau inutile, pour se délivrer eux-mêmes d'une vie qui leur étoit à charge.

Il y avoit de la gloire à renoncer ainsi à la vie. Cette barbare coutume s'est conservée (87) long-tems en Allemagne & dans le Nord (88). -Mais on verra dans la fuite qu'elle étoit commune autrefois à tous les Peuples de l'Europe.

Les anciens 11 ibitans de la Gréce & de i'ltalie, n'avoient aussi d'autre profession que celle des ai-

Il seroit inutile de s'arrêter à faire voir d'où les Grecs & les Romains avoient pris leur ancienne manière de vivre. 1°. Thucydideremarque, au commencement de son Histoire, que » les premiers " Habitans de la Gréce étoient des Brigands (89), qui ne vivoient » que de guerre & de pillage. Ceux qui demeuroient le long des cô-» tes, & sur-tout les Cariens, équipoient des vaisseaux pour écumer » les Mers. Les autres attaquoient les Cités qui n'avoient point de » murailles, & les Peuples qui étoient établis par cantons. Loin d'en » avoir honte, l'on s'en faisoit une gloire. Delà est venue la couvitume que quelques Peuples ont-long-tems conservée, d'aller par-» tout avec leurs armes. Cet usage étoit commun autrefois à tous les » Grecs. Les Athéniens furent les premiers qui l'abolirent. On pourroit » prouver (90), s'il étoit nécessaire, qu'à plusieurs autres égards les » anciens Grecs avoient précisément la même manière de vivre que les » Barbares retiennent encore aujourd'hui; » c'est-à-dire, que les Pélasges vivoient précisément comme les Thraces, voisins de la Gréce. Cela n'avoit rien de surprenant, puisque c'étoit le même Peuple.

2°. A Rome, comme à Sparte (91), on ne connoissoit, dans le

F + 3

⁽⁸⁷⁾ Procop. Goth. lib. II. cap. XIV. p. 419. 1 étoient un Peuple Saimate.

⁽⁸⁸⁾ Soliu. cap. XV. p 214. Silius de Hispanis lib. 1. v. 225. & de Cantabr.s lib. III. v. aussi ce que Stobée Serm. CLXVII. p. 573-328. Sidon. Apoll. de Thracibus Panegyr. remarque après Platon, des anciens Crétois. Anthem. v. 43. & ci-dessus Liv. I. p. 5. & p. 67. note (122). Valerius Flaccus lib. VI. v. 122, dit la même chose des Jazydes, qui l

⁽⁸⁹⁾ Thucyd, lib. I. cap. 5.) On peut vois

⁽⁹⁰⁾ Thucyd. lib. 1. cap. 6.

⁽⁹¹⁾ Veget, III, 10.

commencement, d'autre profession que celle des armes. Les Lacédémoniens tenoient cette manière de vivre des Pélasges; les Romains l'avoient reçue des anciens Habitans de l'Italie, qui vivoient de brigandage (92). " Quand les Umbres, disoit Nicolas de Damas (93), ont » quelque différent entr'eux, ils courent aux armes, & se battent, » comme on pourroit le faire dans une guerre déclarée. Ils croyent » que la raison & la justice sont toujours du côté de celui qui tue son » adverfaire. »

3°. Les Perses n'instruisoient aussi leurs enfans, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à celui de vingt, qu'à monter à cheval, à tirer de l'arc & à dire la vérité (94). C'est toute l'éducation que les Scythes donnoient à leur jeunesse.

CHAPITRE XIII.

LE qu'on a déjà dit de la manière de vivre des Peuples Celtes, & de Les exercices la profession qu'ils suivoient, met en état de juger de la nature & du but étoient tous de leurs exercices. C'étoient ce que l'on appelle des exercices militaires, & avoient destinés à faire de bons soldats. Leur premier soin (1) tendoit à endurcir pour but a'endurcir le le corps, & à l'accoutumer de bonne-heure à fouffrir la faim, le froid & corps. la fatigue. Jules - César rapporte (2) que, de son tems, les Gaulois étoient toujours battus par les Germains : les premiers avoient donné dans le luxe & dans la mollesse, auslieu que les seconds conservoient toujours la manière de vivre dure & frugale des Peuples Celtes. Ainfi Arioviste, dans une conférence qu'il eut avec Jules-César, lui disoit (3) que les Romains auroient à faire à des Troupes aguerries, à des Troupes qui, depuis quatorze ans, couchoient exposées à toutes les injures du tems.

Les Celtes s'étudioient aussi à rendre leurs corps agiles & légers. Ils Les exercices s'exerçoient continuellement à la course, & l'on distinguoit à cet des Celtes contribuoi-

⁽⁹²⁾ Voy. ci-deffus, Liv. I. p. 58-59.

⁽⁹³⁾ Nicol. Damasc. ap. Stobaum lib. III. | III. p. 75. Seneca de Irâ lib. I. cap. 11. pag 2_0.

⁽⁹⁴⁾ Herodot, I. 136.

⁽¹⁾ Cæsar. VI. 21. Pomp. mela lib. III. cap.

⁽²⁾ Cæfar VI. 24.

⁽³⁾ Cafar I. 36.

enr ausi à rendre leurs corps légers.

exercice (4)-les Germains des Sarmates: ceux-ci étoient toujours à cheval, & perdoient, en quelque manière, l'usage des jambes.

Les larges ceintures de cuir que l'on portoit autrefois dans toute la Celtique, n'ont sans doute été inventées que pour soutenir les reins, pour empêcher qu'un_homme qui faisoit de longues traites, ne sût mis sitôt hors d'haleine.

- 1°. Erasistrate prétendoit (5) que les Scythes se lioient de ces ceintures, pour mieux soutenir une longue diéte; » en se serrant fortement, » ils chassoient, dit-il, la faim. »
- 2°. Selon Théopompe (6), les Illyriens employoient ces ceintures à un usage tout opposé. Ils s'en servoient pour mieux boire, & afin que le vin passat plus promptement.
- 3°. Ephorus soutenoit (7) que » les Celtes, c'est-à-dire, les Gau» lois, portoient ces ceintures pour ne pas prendre trop d'embonpoint.
 » Comme elles étoient toutes d'une certaine mesure, les jeunes gens,
 » qui ne pouvoient plus tenir dans leur ceinture, étoient condamnés
 » à l'amende. »
 - 4º. Nicolas de Damas disoit (8) la même chose des Espagnols.

On voit là des Auteurs qui devinent, ou qui se divertissent à donner des raisons ridicules d'un usage dont le but étoit naturel & visible.

Il faut au reste, que le plaisir de la promenade sût inconnu aux Espagnols, comme il l'est encore aujourd'hui aux Turcs. Au moins Strabon remarque-t-il (9) que quelques Espagnols étant entrés pour la première sois dans un camp Romain, & y ayant apperçu des Centurions qui alloient & venoient en se promenant par les rues du camp, crurent qu'ils avoient perdu l'esprit & les ramenerent dans leurs tentes, comme l'on se comporteroit envers un sou qui se seroit échappé.

Les Celres s'exerçoient à patter à la nage les Fleuves les plus larges & les plus rapides. Les Celtes avoient un autre exercice, qui, certainement, étoit trèsutile à des Soldats. Ils se lavoient & se baignoient tous les jours (10) dans des eaux courantes, sans aucune distinction de l'hyver ou de l'été. On les accoutumoit, dès la plus tendre jeunesse, à passer à la nage (11)

⁽⁴⁾ Tacir. Germ. cap. 46. Sidon. Apoll. Pa- pag. 123. negyr. Aviti v. 235. (9) Str.

⁽⁵⁾ A. Gellius lib. XVI. cap. III. p. 421.

⁽⁶⁾ Athen. X. cap, 12. (7) Strab. IV, 199.

⁽⁸⁾ Nicol. Damasc. ap. Stobzum Serm. xxxvII.

⁽⁹⁾ Strab. III. 164.

⁽¹⁰⁾ Pomp. Mela lib. III. cap. III. p. 75. Herodian lib. VII. cap II. pag. 525. & cidessus, Liv. II. p. 143.

⁽¹¹⁾ Amm. Marcell. lib. XXV. cap. VI. p.

les fleuves les plus larges & les plus rapides; aussi n'étoit-il pas extraordinaire de voir leurs troupes passer les fleuves par bataillons & par escadrons.

La Cavalerie Batave étoit sur-tout en grande réputation à cet égard. Les Cavaliers (12) traversoient à la nage le Rhin & le Danube, sans rompre leurs rangs, tenant leurs armes d'une main, & de l'autre la bride de leurs chevaux.

On apprenoit encore aux Celtes à monter à cheval, à manier les armes, à tirer au but, à s'escrimer, à faire les évolutions militaires; & ces exercices, qui formoient le Soldat, étoient encore un spechacle (13) & un divertissement que l'on donnoit au public dans les festins, dans les obséques, dans les assemblées générales, & dans les autres solemnités. C'est, selon les apparences, la véritable origine des Tournois.

Après les exercices militaires, la chasse étoit celui dont les Celtes faifoient le plus de cas, ou plutôt elle faisoit leur unique occupation en des exercices tems de paix. Jules-César dit (14) que » les Germains sont de grands ta ous des » chasseurs, que toute leur vie est partagée entre la chasse & la guer-» re. » Tacite dit (15) que » toutes les fois qu'ils ne vont pas à la » guerre, ils employent une petite portion de leur tems à la chasse, » & en passent la plus grande partie à ne rien faire, ne pensant qu'à » manger & à dormir. »

Les Commentateurs prétendent que Jules-César est ici directement opposé à Tacite. Mais où trouve-t-on cette contradiction? Le premier observe que la chasse & la guerre étoient les seules occupations des Peuples Germains. Le fecond avoue aussi, qu'en tems de paix ils n'avoient point d'autre occupation que la chasse. Mais il ajoute qu'ils n'y employoient que très-peu de tems, en comparaison de celui qu'ils pasfoient dans une honteuse oisiveté. Tout cela peut s'accorder très-facilement; & l'on aura, sans doute, bien de la peine a comprendre que Juste-Lipse, & Colerus (16), ayent pu y trouver de la difficulté.

roitaeffile n

^{432.} Pausan. Phocic. XX. p. 846. Plin. Sec. LXIX.p. 792. Paneg Traj. cap. LXXII. p. 737. Tacit. Hift. V. 14. 18. Sidon. Apoll. Paneg. Aviti v. 235. Cafar de Bello Civili 1. 48. Eustath. in Dionys.

⁽¹²⁾ Tacit Agric. cap. 18. & Hist. II. 17. 35. IV. 12. & Ann. 1. 56. 11. 8. 11. Dio. Caff lib. locum Taciti. LX. p. 677. 678. Xiphilin, Excerp. Dion. lib.

⁽¹³⁾ Strabo III. 155. Isidor, Chronic.p. 730. Vatron. Fragment. p 213.

⁽¹⁴⁾ Cæfar IV. 1. VI. 21.

⁽¹⁵⁾ Tacir. Germ. cap. 15.

⁽¹⁶⁾ Vide Lipsium , Colerum & alios ad hune

Quoiqu'il en foit, il est toujours constant que la passion pour la chasse (17) étoit commune à tous les Peuples Celtes. Ils la regardoient, après la guerre, comme le plus noble & le plus utile de tous les exercices. Non-seulement elle amusoit des gens qui ne pouvoient occuper leur esprit, qui auroient encore plus mal employé leur temps, s'ils avoient été privés de cette récréation; elle servoit encore à endurcir le corps, à augmenter ses sorces, à lui donner de l'adresse & de l'agilité. D'ailleurs elle contribuoit à l'entretien de la vie; elle délivroit le genre humain d'une infinité de bêtes séroces & nuisibles, tant à l'homme & aux fruits de la terre, qu'aux animaux privés & domestiques.

Les Celtes aimoient encore la chasse, parce que cet exercice meurtrier étoit pour eux une image & un apprentissage de la guerre. Les jeunes gens commençoient par faire la guerre aux bêtes, pour la saire ensuite aux hommes, aussi long-tems qu'ils étoient en état de porter les armes. Delà vient que ces Peuples se plaisoient principalement aux chasses dangereuses, comme à celle de l'élan (18) & du bœus sauvage.

Les Celtes s'exerçoient principalement à la chaile du l'Elan. L'élan est le même animal que les Grecs appelloient Biour, Bloors (19), & les Latins Bisons. Il ressemble, comme ils le disent, en partie au cerf, & en partie au bœuf. Au cerf, pour la grandeur & les cornes (20); au bœuf, pour la grosseur & la force. Les Allemands l'appellent encore aujourd'hui wisen (21).

Pour prendre le Bisons, on ménageoit, dans le bas d'un vallon (22), une fosse que l'on environnoit de fortes palissades. On étendoit en même tems sur la pente du vallon, autour de la fosse, des cuirs de bœuf frais ou mouillés. Les chasseurs, qui étoient tous à cheval, poussoient l'élan. Cet animal ne pouvant assurer ses pas sur les cuirs mouillés, glissoit & tomboit dans la fosse, où on le laissoit pendant quatre ou cinq jours pour l'assamer. Après cela on l'attachoit, & on l'apprivoisoit, de manière (23) qu'on pouvoit l'atteler à un chariot.

⁽¹⁷⁾ Silius de Sufanetibus lib. III. v. 389. Isidor. Orig. lib. IX. cap. II. p. 1006.) Voy. les notes suivantes.

⁽¹⁸⁾ L'Elan, Bifons. Le Bœuf fauvage, U_{TMS} .

⁽¹⁹⁾ Plin. Hist. Nat. lib. vIII. cap. xv. p. 157. Solin. cap. xxxII. p. 247.

⁽²⁰⁾ Le Bisons mâle a deux cornes, mais la femelle n'en a point, quoique Jules-César l'ait

écrit. Cet Auteur représente le Bisons de manière a persuader qu'il ne l'a peint que d'imagination, ou sur des relations infidéles. (Cæsar VI. 26.)

⁽²¹⁾ C'étoit autrefois le Wisant. (Glossat. Lindenbrog. p. 1365.)

⁽²²⁾ Pausan. Phocic. XIII. p. 828,

⁽²³⁾ Martial. lib. I. Epig. 105.

On chassoit autresois cet animal, non-seulement dans la Germanie (24) majeure, mais encore dans les Montagnes de l'Italie (25, de la Pannonie, de la Pœonie (26), & sur le Mont Vosge (27). On n'en trouve plus aujourd'hui qu'en Lithuanie, & dans les Provinces plus Septentrionales de l'Europe.

A l'égard de l'Urus, les Anciens & les Modernes conviennent affez Les Celtes généralement que c'est le bœuf sauvage; c'est le nom que les Aile-beaucoup à la mands donnent encore aujourd'hui à cet animal (28). On en trouvoit rus. autrefois sur les Monts Pyrrhenées, (29) dans les Alpes, & dans toutes les grandes forêts de l'Europe; au lieu qu'on n'en voit plus aujourd'hui qu'en Prusse, & dans le Nord, où il commence même à devenir rare.

Jules - César dit (30) que » l'Urus est une espèce de bœuf, qu'il » en a la couleur & la figure. » Cela est vrai. L'Historien ajoute » qu'il » est un peu plus petit que l'Eléphant. » Il se seroit exprimé d'une manière plus juste, s'il avoit dit que l'Urus est un peu plus grand que le Taureau ordinaire. Car il y a encore bien loin de l'Urus à l'Eléphant (31). " Ces animaux avoient une force & une agilité extraor-» dinaires; ils n'épargnoient ni les hommes, ni les bêtes qui se pré-» sentoient devant eux; aussi exerçoit - on les jeunes gens à cette » chasse. Ceux qui en tuoient le plus, & qui en produisoient les » cornes (32) pour preuve de la vérité du fait, recevoient de gran-» des louanges. » On prenoit l'Urus à-peu-près de la même manière que le Bisons, c'est-à-dire, dans des fosses (33).

On n'entrera point dans un grand détail, relativement à la manière de chaffer qui étoit en usage chez les Peuples Celtes. Il suffira d'indiquer ce qu'on trouve sur ce sujet de plus remarquable dans les Anciens.

1°. Selon Pline, il ne devoit y avoir que peu de chasse dans la Scy-

⁽²⁴⁾ Voy. ci-dessus, note (19).

⁽²⁵⁾ Paul. Diae. Hist. Longob. 1, II. c.7. p.369.

⁽²⁶⁾ Paulan. Phocic. XIII. p. 628.

⁽²⁷⁾ Gregor, Tur. lib. X. cap. 10. p. 442.

⁽²⁸⁾ Auerochs, par contraction Ur-os, un Bouf fauvage, un Bouf de forêts, comme Auerhanh, un Coq de bruyere. (Vide Servium in Virgil. Georg. II. v. 374. p. 115.)

⁽²⁹⁾ Virgil. Georg. II. v. 374. Servius p. 115. Warro R.R. lib. II. cap. I:p: 365. Paufan. Boot.

XXI. 750. Isidor. Orig. lib. XII. cap. I. p. 1113.) Theudibert, Roi des Francs, périt à la chasse de l'Urus. (Agath. I. 15.) Voy. ci-d. note (19).

⁽³⁰⁾ Casar. VI. 28.

⁽³¹⁾ Cafar VI. 28.

⁽³²⁾ On a remarqué ci-dessus p. 130. que; de ces cornes, l'on faisoit des coupes où l'on buvoit dans les festins. On en conserve une dans la Cabiner du Roi de Prusse.

⁽³³⁾ Cæfar VI. 28.

thie en général, & dans la Germanie en particulier (34). Il dit que les animaux n'y trouvoient pas de quoi substisser. La remarque ne sçauroit être juste, quelques restrictions qu'on pût y apporter. Naturellement le gibier & les autres bêtes féroces devoient se multiplier beaucoup dans des forêts vastes, dans des campagnes incultes & désertes, & dans des prairies qu'on leur abandonnoit entiérement.

D'ailleurs, quand on se rappelle (35) que les Scythes & les Celtes tiroient de la chasse une partie de leur subsissance; quand on résléchit sur le grand commerce de cuirs & de peaux qu'ils faisoient avec les Nations voisines, sur la quantité qu'ils en consumoient eux-mêmes, pour leurs habits, pour leurs boucliers, & pour couvrir leurs chariots, on conviendra qu'il falloit nécessairement que le Pays nourrît un grand nombre de bêtes privées & fauvages. Outre les animaux qui abondent encore aujourd'hui dans les Contrées dont Pline parloit, comme le cerf, le sanglier, le chevreuil, le renard, le liévre; il est constant qu'on y voyoit autrefois (36) des troupeaux entiers de chevaux & d'ânes fauvages; mais ils sont à peu-prés détruits dans toute l'Europe, comme les loups en Angleterre (37).

2°. Les anciens Auteurs mettent assez généralement la flêche au nombre des armes dont les Celtes se servoient à la chasse. Cette circonstance mérite d'être remarquée, parce qu'il est constant qu'à la réferve des Peuples qui étoient voisins des Sarmates, les autres ne connoissoient guères l'usage de l'arc & de la flêche. Strabon dit, à la vérité (38). que quelques Peuples des Gaules avoient des arcs & des frondes;

(36) Plin. VIII. 15. Strabo IV. 207. VII. 312.

^{(34&#}x27; Plin. lib. VIII. cap. XV. p. 153.

⁽³⁵⁾ Voy. ci-deffus, chap. 111.

⁽³⁷⁾ On ne parle point ici de l'Alce, du Bonassus, & de plusieurs aurres animaux, qui, felon les Anciens, se trouvoient autrefois dans

la Celtique; il est constant qu'ils n'ont jamais existé. Jules-César. VI. 27. prétend que l'Alce n'avoit ni jointures, ni articularions dans les jambes, & qu'il ne pouvoit prendre de repos qu'en s'appuyant contre un arbre. Pline VIII. 15. & Solin cap 32. 33. parlent de l'Alce, sans faire mention de cette merveille, qu'ils attribuent à un autre Animal, appelle Achlis, ou pas laisse de les copier. Machlis. Paulanias Best. XXI. 750. Eliac. I. (38, Strabo IV. 196.

cap. 12. p. 404. parle aussi de l'Alce, mais il ne dit pas un mot du prodige en question Solin cap. 52. dit encore que l'on trouvoit dans la forêt Hercynie des oiseaux dont les plumes jetroient une si grande lumiére pendant la nuit, que 'es Voyageurs s'en servoient pour trouver le chemin dans les ténèbres les plus épaisses. Artemidore avoit parlé de deux Corbeaux encore plus merveilleux, que l'on voyoit dans une Ville maritime des Gaules. Les gens du Pays leur remettoient la décision de leurs procès. (Ap. Strab 1V 198.) Ce sont des Fables groffieres; mais plusieurs Auteurs graves n'ont

mais il ajoute que les Gaulois perçoient les oiseaux avec une sorte de trait qui se lançoit de la main. Il y a par conséquent toute apparence que la slêche, dont les chasseurs se servoient, doit se prendre ici dans un sens général, pour un dard, un javelot.

C'est de cette manière qu'il saut expliquer ce que dit Grégoire de Tours lorsqu'il rapporte (39), d'après Sulpice Alexandre, que les Francs jetterent sur les Romains une gande quantité de slêches: car il paroît par Agathias (40), que les Francs n'avoient ni arcs, ni slêches. Outre ces dards, les chasseurs avoient encore une espèce de pieu. On l'appelloit en Gaulois Sparus (41), & les Allemands lui donnent encore aujourd'hui le nom de Speer.

3°. Les Celtes avoient coutume, comme les Barbares de l'Amérique, d'empoisonner les traits dont ils se servoient à la chasse, en les trempant dans le suc d'une herbe qui s'appelloit (42) Lineum en Langue Gauloise. Pline & Aulu-Gelle (43) semblent dire que cette herbe étoit l'Ellébore. L'Auteur de la Religion des Gaulois a plus de penchant à croire que (44) c'étoit la Jusquiane. Strabon avoit lu quelque part (45) que ce poison se tiroit d'un arbre ressemblant au figuier, & dont le fruit avoit, à peu près, la sorme du chapiteau d'une colomne de l'ordre Corinthien. C'est aux Botanistes qu'il appartient d'éclaircir cette matière; mais il est constant (46) que les traits, empoisonnés du suc de l'une ou de l'autre de ces herbes, faisoient mourir les bêtes, quelque légèrement qu'elles en eussent été blessées. La chair n'en étoit pas moins bonne à manger; au contraire elle en devenoit plus tendre. On jettoit seulement la chair (47) que la ssêche avoit touchée.

Le même poison étoit mortel aux hommes qui étoient blessés de ces traits envenimés. Delà vient que (48) les anciennes Loix des Francs & des Bavarois leur désendoient de s'en servir contre leurs compatriotes. Il faut que la même désense n'eût pas lieu relativement aux ennemis.

⁽³⁹⁾ Voy. ci-dessous note (50).

⁽⁴⁰⁾ Agath. 11. 40.

⁽⁴¹⁾ Pompej. Fest. p. 79. Non. Marcell. cap. KVIII. p. 798.) Varron, suivant sa coutume, donnoit à ce mot une étymologie Latine. (Serv. ad Æncid. XI. v. 682. p. 679.) Quelques Peuples d'Espagne se servoient à la guerre du Sparus. (Silius de Vettonibus lib. 111. v. 388.)

⁽⁴²⁾ Plin. lib. XXVII. cap. XI. p. 634.

⁽⁴³⁾ Plin. lib. XXV. cap. 5. p. 394. A. Gell. lib. XVII. cap. r5. p. 466.

⁽⁴⁴⁾ Religion des Gaulois Liv. II. p. 384.

⁽⁴⁵⁾ Strabo 1V. 198.

⁽⁴⁶⁾ Ariftot, de Mir. Aud. Tom. I. p. 706.

⁽⁴⁷⁾ Voy. la note précéd. & ci-d. note (43).

⁽⁴⁸⁾ Leg. Salic. p. 322. Leg. Bajuvat. p. 41 t.

HISTOIRE DES CELTES, 236

Au moins voit-on, dans Grégoire de Tours (49), que les Francs tirerent un jour sur les Romains des slêches teintes du suc de certaines herbes, qui faisoient périr tous ceux qui en étoient blessés, lors même que la plaie n'étoit pas mortelle par elle-même.

Ces exemples étoient cependant fort rares en Occident; mais les Sarmates, & en général tous les Scythes Orientaux de l'Europe, se servoient ordinairement à la Guerre de fléches trempées dans un poison encore plus fubtil & plus dangereux. Il entroit dans fa composition des

vipères & du fang humain (50).

4°. Les Celtes avoient des chiens de chasse extrêmement légers. » Il » faut, dit Arrien (51), que Xénophon ne les connût point, puis » qu'il pose en fait que naturellement un chien ne sauroit forcer un » liévre, & que la chose n'arrive jamais que par hasard. « On les appelloit, en Langue Celtique (52), Vetragi, Vertragi ou Veltragi. Il y avoit aussi une sorte de Bassets que les Gaulois appelloient (53) Segusii: ne portoient-ils pas ce nom, parce qu'on les tiroit du Pays des Segusiens, qui demeuroient autour de Lyon? Cette étymologie n'a cependant rien de certain : le nom de Segusti, (34) leur étoit donné dans toute la Germanie. Peut-être est-il dérivé du mot de Suchen, chercher. parce qu'ils entroient dans les taniéres pour chercher les blereaux & les renards.

Strabon remarque que les Gaulois (55) tiroient de la Grande-Bretagne les Dogues, qui étoient non-seulement excellens pour la chasse, mais qui leur rendoient encore service à la Guerre. On a dit la même chose des chiens des Cimbres & des Péoniens (56).

Il ne faut donc pas être furpris que des Peuples, qui étoient en mê-

* E. 1 3.

⁽⁴⁹⁾ Gregor. Turon. 11. 278.

⁽⁵⁰⁾ Aristot. de Mir. Audit. Tom. I. p. 712. Ælian, de Animal, IX, 15. Ovid. Trift, III. 10. v 64. & Epist. ex Ponto lib. IV. Ep. 7. v. 11. & de chasse, de Feld une campagne, & jagen, chas-Ep. 9. v. 83. Silius lib. I. v. 324. Plin. XI. 53. ser ; le mot de Chien de Vautrau a été corrompu p. 608. Lucian. Nigrin, p. 26.

⁽⁵¹⁾ Arrian de Venat. p. 191. Xenoph. pag. 573.) Ovide parle aussi des Chiens des Celtes comme d'une chose extraordinaire. (Ovid. Metamorphof. 1. v. 533. Pollux lib. V. c. 5. p. 234.)

⁽⁵²⁾ Arrian. de Venat. p. 194. Leg. Salic. p. 317. Leg. Aleman. p. 384. 385. Leg. Bajuvar. P. 435. 436. Du Cange Glossar Verbo Canis Col. p. 236.

^{746.} Vertrager, signifie endurant, bon, à la fatigue. Feld-trager, un Chien velu, un Barbet. D'autres disent que c'est Fald-jager, un Chien de celui de Veleraus. (Voy. le Dictionnaire de Furretiere au mot Vauerait.)

⁽⁵³⁾ Arrian. de Venat. p. 192.

⁽⁵⁴⁾ Voyez ci-dessus note (52), & ci-dessous

⁽⁵⁵⁾ Strabo IV. 199.

⁽⁵⁶⁾ Plin. VIII. cap. 41. p. 202, Pollux V. 6

me tems grands chasseurs & grands guerriers, infligeassent une double amende à celui qui voloit un chien; l'une étoit payable au Fisc, & l'autre au Maître du chien. Le voleur pouvoit cependant se racheter de l'amende, en subissant une peine, aussi risible en elle-même qu'elle étoit (57) honteuse dans l'idée de ces Peuples. Nous verrons souvent revenir ces peines infamantes, qui étoient fort communes dans toute la Celtique, & particuliérement parmi les Germains.

5°. Les Celtes faisoient la plûpart de leurs chasses à cheval. Arrien, parlant des Mysiens (58), des Gétes, des Illyriens & des Scythes (59), remarque que leurs chevaux, quoique petits, maigres & laids, étoient infiniment plus légers, & résistoient plus long-tems à la course & à la fatigue, que les grands & les beaux chevaux que l'on tiroit, de son tems, de la Sicile, de la Thessalie & du Péloponnèse; de sorte qu'un Scythe n'étoit pas obligé de changer de cheval pour forcer un cerf (60).

6°. On voit, dans le même Auteur, (61) qu'il y avoit chez quelques Peuples Celtes une fête à peu près semblable à celle que nous appel-Ions aujourd'hui la Saint-Hubert; & il n'est pas sans apparence que ce

Saint ait pris la place d'une Divinité du Paganisme.

» Les chasseurs, dit Arrien, célébrent tous les ans une sête à l'hon-» neur de Diane. Il y en a qui offrent à cette Déesse une bourse pleine » d'argent qu'ils ont amassé durant le cours de l'année. Ils y mettent, » pour chaque liévre qu'ils ont pris, deux oboles, une dragme pour » chaque renard, quatre dragmes pour un chevreuil. Au bout de l'an-» née, quand le jour de la naissance de Diane est arrivé, ils ouvrent la » bourse, ils achetent, de l'argent qu'ils ont ramassé, quelque victime: » c'est une brebis, une chévre, ou un veau, si la somme est assez con-» sidérable. Après avoir sait leurs dévotions, & offert les prémices de la » victime, ils font bonne chère, tant les chasseurs que les chiens » qui sont couronnés, ce jour la, pour montrer que c'est à leur occasion » que la fête se célébre «.

Entre les récréations des Peuples Celtes, les festins tenoient toujours la premiere place; ou plutôt toutes leurs autres récréations n'étoient étoient la

étoit l'une des Provinces de la Thrace. (Voy. ci-

⁽⁵⁷⁾ Leg. Burgund. p. 304.

⁽⁵⁸⁾ Arrian. de Venat. p. 206. & feq.

⁽⁵⁹ Airian, de Venar, p. 213.) Les Scythes sont ici les Habitans de la petite Scythie, qui

dessus Liv. I. p. 10. note (26). (60) Arrian. de Venat. p. 213.

⁽⁶¹⁾ Arrian. p. 222.

création des Peuples Celtes. que la fuite & l'accompagnement de celle - là. Il n'y avoit pas d'affemblée d'un Peuple ou d'un Canton, de fête civile ou religieuse, de jour de naissance, de mariage, ou d'obsèques, qui sût duement solemnisé, d'amitié, ni d'alliance qui sût bien cimentée, si le sestin n'avoit été de la partie.

Tacite disoit (62) que les Germains étoient peut-être celui de tous les Peuples où l'on se plaisoit le plus à manger ensemble, & à regaler les étrangers. Les Gaulois avoient le même goût, ou plutôt c'étoit le goût commun des Scythes & des Celtes. Un grand Seigneur qui vouloit gagner l'affection des Peuples, s'acquérir un grand nombre de Cliens, ne pouvoit mieux y réussir qu'en régalant les Peuples entiers.

Aussi Possidonius rapportoit (63) que Luernius, pere de ce Bituitus que Fabius-Maximus désit, avoit sait saire un enclos contenant douze stades en quarré, où l'on servit, pendant plusieurs jours, des viandes apprêtées & des liqueurs exquises à tous ceux qui se présentoient. Philarque parloit d'un autre grand Seigneur nommé Ariannes (64), qui sit dresser sur les grands chemins des loges, dont chacune pouvoit contenir quatre cents personnes. Il y régala, pendant une année entière; tous ceux qui s'y présentoient. Outre les gens qui s'y rendoient exprès des villages & des villes voisines, on ne laissoit passer aucun étranger sans l'inviter à prendre part à cette sête.

Comme la grandeur & la force de la Noblesse consistoient dans le nombre des Cliens qui s'attachoient à un Grand - Seigneur, les Nobles, qui vouloient se rendre Chess de parti, tenoient ordinairement table ouverte. Il y avoit une sorte de Cliens assidés, qui se dévouoient aux Princes & aux Généraux pour partager avec eux leur bonne & leur mauvaise sortune, & même pour vivre & pour mourir avec eux. Ceux-là, que l'on appelloit Soldurii, tant en Espagne, que dans les Gaules & en Germanie, n'avoient point d'autre table que celle de leur Patron. » Leurs appointemens, disoit Tacite (65), consistent dans des sesse in tins où tout est, à la vérité, mal ordonné, mais où régne une grand de prosusion. «

Hérodote, parlant des Scythes en général, remarque (66) que chaque

. 1 5.

⁽⁶²⁾ Tacit. Germ. cap. 21.

⁽⁶³⁾ Athen. IV. 12.

⁽⁶⁴⁾ Idem ubi sup.

⁽⁶⁵⁾ Tacit. Germ. cap. 14.

⁽⁶⁶⁾ Herodot. IV. 66.

Chef de Province donnoit tous les ans un festin, auquel assistoient tous les Braves qui avoient tué un ou plusieurs ennemis à la guerre. On voit bien pourquoi ces festins revenoient tous les ans dans un tems marqué. C'étoit le tems de l'Assemblée générale, pendant laquelle les Grands n'épargnoient ni soin, ni dépense pour gagner les suffrages du Peuple, auquel ils rendoient compte de leur administration, & de la faveur duquel dependoient leur crédit & les dignités dont ils étoient revêtus. Cn caressoit sur-tout les Braves parce que la considération où ils étoient, les rendoit en quelque manière maîtres de toutes les délibérations.

Outre les festins (67) que l'on donnoit aussi long-tems que duroit l'Assemblée générale, & dans les autres solemnités, les Loix de l'honnêteté & de l'hospitalité vouloient encore qu'un Celte donnât à manger à tous ceux qui venoient le visiter, sans en excepter même les personnes les plus inconnues (68). « La première chose, dit Diodore de » Sicile, que fait un Gaulois quand il rencontre un étranger, c'est de "l'inviter à manger. " Si l'ami ou l'étranger que l'on invitoit, n'avoit pas le tems de s'arrêter, il falloit au moins le prier de boire un coup pour se rafraîchir.

Les Dames même n'étoient pas dispensées de cette honnêteté. Par exemple, on voit, dans Grégoire de Tours (69), qu'un Franc étant venu faire des reproches à Fredegonde sur la mort de Prétextat, cette Princeffe voulut le retenir à diner. Comme il refusa d'acccepter l'invitation. elle le follicita de boire au moins un coup, & de ne lui pas faire l'affront de sortir à jeun de son palais. C'étoit un piége qu'elle lui tendoit ; il sut empoisonné dans le breuvage qu'on lui présenta.

Tous les Peuples Scythes & Celtes observoient à peu près le même ordre & les mêmes cérémonies dans leurs festins. Il ne me paroît pas indigne de la curiofité du Lecteur de le prouver par quelques exemples. » Ils mangeoient, dit Athenée (70) décrivant les festins des Celtes, c'est-à-dire des Gaulois, d'après Possidonius

⁽⁶⁷⁾ Théophilacte Simocatta lib. VIII. cap. 3. (69) Gregor. Tur. lib. viit. cap. 31. p. 406.) p 200. parlant d'une Assemblée de Gépides, re- On en trouve d'autres exemples dans Paul Diamarque que c'etoit un festin continuel, & que cie. Paul. Diac Hist. Long. lib. l. cap. 13. p. l'on y passoit les nuits à boire.

^{, (68)} Died. Sic. V. 212. (Voy. ci-dessous chapitre xvii.

³⁶⁰ lib. 111. cap. 14. p. 389. cap. 18. p. 392.) (70) Athen. IV. 12.

qui avoit voyagé dans les Gaules, « ils mangeoient sur des tables » basses; ils consumoient très-peu de pain, mais beaucoup de chair » bouillie, grillée ou rôtie. Ils mangeoient assez mal proprement, pre, nant les morceaux des deux mains, les déchirant avec les dents, &
» coupant ce qu'ils ne pouvoient dépécer avec un petit couteau qu'ils
» portoient toujours à la ceinture. Quand la compagnie étoit nombreuse,
» les convives s'asseyoient en rond. On mettoit au milieu, qui étoit la
» place d'honneur, le Coryphée de la fête, c'est-à-dire, celui des con» vives qui étoit le plus distingué par sa naissance, ou par ses richesses. Il
» avoit à sa droite l'hôte de la maison. Les autres étoient placés des
» deux côtés, chacun selon sa qualité. Les convives avoient derrière
» eux des servans d'armes, qui tenoient leurs boucliers. Lès gardes
» étoient assis en rond, vis-à-vis, & tous ces domestiques étoient
» régalés comme les Maîtres ».

Philarque ajoutoit (71), que parmi les Gaulois on servoit le pain tout brisé, c'est-à-dire, du pain fait d'une manière qu'on pouvoit le rompre en plusieurs piéces pour chacun des convives; que personne ne pouvoit se servir d'un plat, que le Roi (72) n'y eût touché. Selon Diodore de Sicile, (73) » les Gaulois mangeoient assis à terre. On étendoit sous eux des » peaux de loup ou de chien. Ils étoient servis à table par leurs enm fans, ou par des jeunes gens, tant garçons que silles. Près de la
m table, il y avoit des soyers & des brassers couverts de chaudières,
m & de broches garnies de quartiers de viande tout entiers. On présenm toit les meilleures portions au plus brave. «

Quoique les Thraces suffent bien éloignés des Gaulois, ils ne laissoient pas d'avoir à cet égard les mêmes Coutumes. Xenophon, parlant d'un festin que Seuthes, Roi de Thrace, lui donna lorsqu'il revenoit d'Asse avec ses Grecs, remarque (74) qu'on servit les viandes sur des » tables à trois pieds. Elles étoient au nombre de vingt, selon le nom» bre des convives: chaque table étoit chargée de viandes & de pain » levé. On les servoit plusieurs sois. Les convives étoient assis en rond.
» Le Roi comptoit le pain & le donnoit aux convives. Il faisoit la mê, » me chose des viandes, ne gardant que ce qu'il vouloit manger ».

⁽⁷¹⁾ Idem, IV. 13.

(72) C'est celui que Possidonius appelle le Co(74) Xenophon Exped. Cyr. lib. VII. p. 1776

(75) Phée de la fêle.

Athen. IV. 12.

Anaxandride, décrivant les noces d'Iphicrates Athénien avec la fille de Cotis, autre Roi de Thrace, disoit (75) que » le marché sut cou-» vert de tapis; qu'un grand nombre de gens mal-peignés y mangeoient » du beurre; qu'on y voyoit des chaudières grandes comme des cîternes; » que Cotis présentoit du bouillon aux convives dans une écuelle d'or ».

On voit dans ces différentes descriptions, 1°. que les Celtes mangeoient assis devant des tables (76), & que chacun avoit sa table à part; 2°. que quoiqu'ils eussent soin de placer chacun suivant le rang que son âge, sa naissance & ses charges lui donnoient, cependant la place d'honneur étoit ordinairement pour le plus brave. 3°. que celui qui avoit la place d'honneur jouissoit d'une autre prérogative. On servoit devant lui tout le pain & toutes les viandes, qu'il envoyoit (77) aux autres convives, après s'être réservé le meilleur morceau. « Les Cel» tes, disoit encore Possidonius (78), avoient anciennement cette Cou» tume que, quand on avoit servi les viandes, le plus brave prenoit » le meilleur morceau. S'il y avoit quelqu'un dans la compagnie qui » le lui disputât, il falloit tirer l'épée, & se battre jusqu'à la mort «.

On n'aura pas de peine à croire, après cela, ce que rapporte Pomponius Méla; il dit que l'on n'entendoit dans les festins des Scythes (79) que des rodomontades, chacun parlant de ses actions héroïques, & du nombre des ennemis qui avoient péri sous sa main meurtrière; cela n'empêchoit pas cependant qu'on n'y traitât les affaires les plus sérieuses. Tout ce qui devoit être proposé dans l'Assemblée générale, étoit entamé dans les festins.

Tacite l'a remarqué en parlant des Germains (80). » Le plus souvent, » dit-il, ils délibérent à table des choses les plus importantes, comme de réconcilier des ennemis, de faire des mariages, de choisir des » Princes, de faire la paix & la guerre. Il semble qu'ils estiment » qu'il n'y a point de tems où l'homme ait l'esprit plus ouvert pour » dire librement sa pensée, & où il soit plus échaussé pour les gran» des entreprises. Ce Peuple, qui n'est ni fin, ni rusé, est encore plus » disposé à s'ouvrir & à découvrir ses pensées les plus secrètes par la

⁽⁷⁵⁾ Athen. IV. 3.

⁽⁷⁶⁾ Voy ci-deffus , p. 129-130.

⁽⁷⁷⁾ C'est ce que Strabon (111. 155.) appel-]
loit porter les plats de l'un à l'autre.

Tome I.

⁽⁷⁸⁾ Athen. IV. 13.

⁽⁷⁹⁾ Pomp. Mela II. 1. p. 41.

⁽⁸⁰⁾ Tacit. Germ. 22. & Hift. IV. 14.

242 HISTOIRE DES CELTES,

"liberté du lieu. Ainsi, dans ces occasions, chacun découvre ses pen"sées sans le moindre déguisement. Le lendemain on examine ce qui
"a été proposé la veille. L'un & l'autre de ces tems est propre aux
"affaires qu'on y traite. Ils délibérent dans un tems où ils ne sçau"roient ni feindre ni déguiser; ils se déterminent & prennent leur ré"solution, lorsqu'ils sont de sang froid, & par conséquent moins
"en danger de se tromper «.

Ce qu'il y a ici de remarquable, c'est qu'Hérodote dit la même chose des Perses, & il le rapporte presque dans les mêmes termes; avec cette seule différence, qu'il ne mêle point dans la narration les belles & folides réflexions que le grand génie de l'Historien Romain lui fuggéroit. Voici les paroles d'Hérodote (81). » Les Perses ont la » Coûtume de délibérer des choses les plus sérieuses, lorsqu'ils com-» mencent à avoir une pointe de vin. Quand la chofe qu'ils ont ainsi » examinée, le verre à la main, plaît & passe, le Maître de la mai-» fon, où ils ont consulté, leur propose la même chose le lendemain » pendant qu'ils font à jeun : si alors la proposition est encore agréée, » on l'exécute, finon on la laisse sans aucune exécution. Lorsqu'ils » ont délibéré d'une chose étant à jeun, ils l'examinent encore étant » à table. « Comment se persuader que Tacite ait copié Hérodote sans en avertir ? il vaut mieux penser que la parfaite conformité qu'il y avoit à cet égard entre les Germains & les Perfes, a produit celle que l'on remarque entre les deux passages qui viennent d'être rapportés.

On a vu que les Peuples Celtes buvoient ordinairement dans des cruches de terre ou de bois (82), que dans les festins on saisoit usage des cornes de bœuf sauvage, & des crânes humains. Les Guerriers jouisfoient ici d'une autre distinction. » Un Scythe, dit Hérodote (83), » qui n'avoit tué aucun ennemi, ne pouvoit être placé à la table d'hon- » neur; ceux qui en avoient tué plusieurs, avoient le privilège de » boire plus souvent que les autres. «

Le Roi ou le Coryphée de la fête, qui étoit ordinairement le plus brave (84), buvoit le premier, & portoit toutes les santés à droite & à gauche. Il demandoit à l'échanson, comme il le jugeoit à propos, une

⁽⁸¹⁾ Herodot, I. 133. Strabo XV. 734. Curlius VII. 4.

⁽⁸²⁾ Voy. ci-dessus, p. 130-133.

⁽⁸³⁾ Pomp. Mela lib. II. cap. I. p. 41. & cidessus, p. 132. note (81).

⁽⁸⁴⁾ Athen. IV. 3.

corne, ou quelqu'une des cruches qui étoient sur le busset. Après qu'on lui avoit présenté le vase plein de vin ou de biére, il se levoit, sa-luoit son voisin en l'appellant par son nom, & vuidoit la coupe toute entiére ou en partie. Il la faisoit remplir par un domestique, & la remettoit à celui qu'il avoit salué; celui-ci en usoit demême à l'égard de son plus proche voisin, ou de celui qui le suivoit en dignité (85). Quand la coupe avoit sait le tour de la table, & passé du premier jusqu'au dernier, on la remettoit sur le busset pour en reprendre une autre. Ainsi les convives ne pouvoient boire, que quand la cruche, qui faisoit le tour de la table, parvenoit jusqu'à eux; mais ils ne pouvoient aussi la résuser quand elle leur étoit présentée. Il y avoit cependant des santés, que l'on ne portoit qu'aux Guerriers les plus distingués.

Voilà l'origine d'une cérémonie qui étoit commune à tous les Peuples Scythes & Celtes. L'institution & le but en étoient très-naturels. Ceux qui assistoient à un festin, buvoient l'un après l'autre dans la même coupe : on leur servoit à tous la même boisson : celui qui buvoit le premier, disoit à son voisin, en le saluant (86) : » je bois à vous ou je » bois avant vous, Προπίνω σοὶ, propino tibi, & je souhaite que ce breuva» ge vous sasse le même bien qu'à moi-même. « C'étoit un avis qu'il n'y avoit ni poison, ni malésice dans la coupe. Delà vient que ç'auroit été un assistant de présenter à boire à quelqu'un, sans avoir goûté prémiérement le vin ou la biére qu'on lui offroit.

La plûpart de ces usages subsissent encore aujourd'hui en Allemagne & dans le Nord. Ils étoient établis autresois parmi les Romains, & même en Gréce, comme dans toute la Celtique. Varron (87), parlant d'un festin public que l'on faisoit tous les ans à Rome, dit que, pour ne pas perdre les anciennes Coûtumes, on y buvoit à la ronde dans des coupes. Critias (88), cité par Athénée, disoit la même chose des Lacédémoniens; » Ils ont coutume dans leurs festins de boire tous » dans la même coupe. «

Plutarque a prétendu (89) que cette cérémonie de se saluer réciproquement en buvant, tiroit son origine des Perses. Il auroit parlé plus

⁽⁸⁵⁾ Athen. IV. 13.

⁽⁸⁶⁾ Athen. X. 12. XI. 7. Excerpta ex Diod. Siculo lib. XXI. p. 258. Critias ap. Athen. lib. X. cap. 9. Pollux VL 3. p. 276.

^(\$7) Varro de Linguâ Latinâ IV. 21.

⁽⁸⁸⁾ Critias ap. Athen. X. 9.

⁽⁸⁹⁾ Plutarch. Sympof. VII. 9. p. 714.

exactement, s'il avoit dit qu'elle étoit commune à tous les Peuples qui descendoient des Scythes (90).

Au reste, les Thraces avoient à cet égard deux usages particuliers. Xénophon les rapporte dans la description du festin dont on a déjà fait

mention (91).

» Lorsque, dit-il, l'Echanson avoit présenté à quelqu'un des con» vives une corne pleine de vin, celui-ci s'adressoit au Roi, & lui
» disoit : Προπίνω σοι, je bois à votre santé, & je vous donne un cheval sur
» lequel vous atteindrez tous ceux que vous poursuivrez; dans la retraite
» vous n'aurez pas à craindre de tomber entre les mains d'aucun ennemi.
» D'autres lui offroient de la même manière, des esclaves, des habits,
» des Phioles, des tapis. « Les Peuples Celtes (92) étoient tous dans
l'usage d'offrir à leurs Princes des présens & des contributions volontaires, qui faisoient la plus grande partie de leurs revenus.

29. Xénophon ajoute (93), qu'ayant bu lui-même à la santé de Seuthes, ce Prince se leva, but après lui, & jetta le reste du vin sur l'habit de celui des Convives qui étoit assis le plus près de lui. Quel pouvoit être le but de cet usage (94) qui passoit pour une politesse parmi les

Thraces ?

Après que l'on avoit desservi, les Convives continuoient toujours de boire, & toujours dans de plus grands gobelets. La sête ne sinissoit ordinairement que le lendemain; asin qu'elle sût bien accomplie, il ne falloit pas qu'il restât une goutte de vin ou de biére dans la maison, ni qu'aucun des convives en sortit qu'on ne l'emportât. Strabon, par exemple, remarque d'abord que la biére étoit la boisson ordinaire des Lusitains (95), c'est-à-dire, des Portugais, qu'ils avoient peu de vin. Il ajoute que tout ce qu'ils en recueilloient dans une vendange, étoit présqu'aussi-tôt consumé dans un seul sestin. Athenée (96) dit que les Gaulois buvoient, à la vérité, peu à la sois, mais qu'ils y revenoient souvent.

⁽⁹⁰⁾ Il faut penser la même chose de ceux qui prétendent que cette coutume vient originairement des Lydiens. Voy. la note (86) cidessus.

⁽⁹¹⁾ Xenoph. Exp. Cyr. Min. lib. VII. p. 1777 Athen. IV. 12,

⁽⁹²⁾ Tacit. Germ. 15.

⁽⁹³⁾ Athen. IV. 12.

⁽⁹⁴⁾ Athen. X. p. 322.

⁽⁹⁵⁾ Strabo III. 155.

⁽⁹⁶⁾ Voy. ci-dessus note (85).

Nous apprenons aussi de Tacite (97) que ce n'étoit pas une chose honteuse parmi les Germains de passer le jour & la nuit à boire. Bien loin de-là, l'usage vouloit qu'un hôte retint ses Convives jusqu'au lendemain. Elien dit à peu près (98) la même chose des Perses; & nous verrons bien-tôt, en parlant du penchant que les Peuples Scythes & Celtes avoient à l'ivrognerie, que ces abus s'étendoient aussi loin que les bornes de la Celtique.

Les Romains même, qui, dans la suite, se rendirent si remarquables par leur sobriété, ont été long-tems Celtes à cet égard. Varron l'infinuoit dans un passage dont Nonius Marcellus nous a conservé un petit fragment, encore les mots en sont-ils transposés (99); cependant on y entrevoit que les plus anciens Romains faisoient apporter dans leurs festins des outres, ensuite des tonnelets, & ensin des bariques pleines de vin.

Il étoit naturellement impossible que des esprits siers & séroces; échaussés encore par les sumées du vin & par des conversations qui ne respiroient que la guerre, ne prissent souvent querelle dans la boisson, & qu'ils n'en vinssent des contestations & des injures aux voies de fait. Diodore de Sicile l'a remarqué en parlant des Gaulois (100). » Il est assez ordinaire que la conversation venant à s'échausser pendant le repas, ils se sont des désis pour se battre en duel. Ces » Peuples ne tiennent aucun compte de la vie. « Tacite dit la même chose des Germains (101). » Il leur arrive assez souvent, comme la » chose est inévitable, de prendre querelle dans la boisson. Ces que» relles se terminent rarement à des injures; on en vient le plus sou» vent aux coups, aux blessures & aux meurtres. » On a aussi reproché, de tout tems, aux Thraces (102) de ne célébrer aucun sessin où il
n'y eût du sang répandu.

Cependant, lorsque les choses se passoient tranquillement, le festin étoit suivi du chant de quelques cantiques, & ce chant étoit accompagné du son des instrumens (103) & de danses où l'on marquoit la

⁽⁹⁷⁾ Tacit. Germ. 22. Amm. Marcell. XVIII. 52. p. 189.

⁽⁹⁸⁾ Ælianus Var. Hist. lib. XII. cap. I.

⁽⁹⁹⁾ Nonn. Marcell. cap. XV. p. 791. (100) Diod. Sic. V. 212. Polyb. II. p. 107.

⁽¹⁰¹⁾ Tacit. Germ. 22.

⁽¹⁰²⁾ Horat. Carm. lib. I. Od. 27. Statius Thebaïd. II. v. 85. Amm. Matcell XXVII. 4.

^{. 483.} (103) Voy. ci-dessus, p. 187. 193.

mesure en frappant de l'épée & de la lance con e le bouclier. Les Celtes se donnoient ce divertissement, non-seulemet dans les sessins (104), mais encore dans toutes leurs autres rejouissance » Les Germains, dit , Tacite (105), prennent un plaisir singulier à oir leurs jeunes gens » sauter nuds en solâtrant au milieu des épées & des lances. C'est leur » seul spectacle, & il est d'usage dans toutes lurs Assemblées.

Lorsque le chant & la danse avoient duré delque tems, les danseurs donnoient une nouvelle scéne aux assistan (106). Ils commençoient à s'excrimer les uns contre les autres; à, asin que le jeu sût une image parfaite de la guerre, il falloit que suelqu'un sît semblant d'y perdre la vie. Le vainqueur dépouilloit le aincu de la même manière qu'il auroit pû le saire dans une bataille. Il célébroit par une Hymne la victoire qu'il venoit de remporter, & les Acteurs se retiroient, emportant les morts avec eux.

Les Celtes ne chantoient donc, dans leurs scins, que les cantiques qu'ils entonnoient avant le combat & après la ictoire. Suivant la remarque de Possidonius (107), ces combats des estins Gaulois étoient ordinairement un jeu & un tour de force; mais ls ne laissoient pas de devenir quelque sois très-sérieux; il arrivoit suvent aux Acteurs de se piquer, de s'emporter, & d'en venir aux blisures & au meurtre, quand ils n'étoient pas séparés par les Spectateurs. Quelque sois on introduisoit aussi dans la salle du sestin des gladiaters, qui étoient payés pour donner à la compagnie le barbare spectace de se battre & de se tuer en sa présence.

La même chose se pratiquoit (108) dans les Aemblées des Peuples, des Cantons, & sur-tout dans les obsèques. Cst delà, selon les apparences, que les anciens Habitans de l'Italie aoient pris leurs combats de gladiateurs. A l'exemple des Celtes, ils onnoient ce divertissement au Peuple dans les spectacles publics, & ux Particuliers dans les sessions. Nicolas de Damas (109) avoit même remarqué qu'ils tenoient cet usage des Tusces, Peuple Celte (11c. Outre ces danses il

⁽¹⁰⁴⁾ Strabo III. 155. Diod. Sic. V. 215. Athen. IV. 12.

⁽¹⁰⁵⁾ Tacit. Germ. 24.

⁽¹⁰⁶⁾ Xenoph, Exped, Cyr. Min. VI. 162. Athen. I, 13.

^{(107).}Athen. 7. 13.

⁽¹⁰⁸⁾ Lucian. oxari p. 640.

⁽¹¹⁰⁾ Voy. ci-: flus Liv.

arrivoit aussi que les onvives (111) se faisoient des désis, dans la seule vue de faire montre e leur adresse & de leur valeur.

Auroit - on encore de la peine à croire ce que l'on raconte des Géants, c'est-à-dire, des Thraces, Habitans de la Ville de Pallene? (112) Ils offrirent, it-on, le duel à Hercule, en reconnoissance de l'honneur qu'il leur voit fait de passer chez eux. Les Thraces, comme tous les autres Puples Celtes, se piquoient d'exercer l'hospitalité, & de bien recevoir es Etrangers. Mais ils croyoient qu'il étoit de l'honnêteté de demader à leurs hôtes, en réputation de bravoure, s'ils vouloient rompraine lance, & montrer ce qu'ils sçavoient faire. Un homme qui tuoit soi champion de cette manière, aulieu d'être puni, n'en étoit que plus dimé & plus caressé.

Tous les autres diertissemens des Celtes se ressentoient de la sérocité de ces Peuples, qui rgardoient la mort d'un homme comme un jeu, & un spectacle amusant. La sête n'étoit point entière, si quelqu'un n'y périssoit, ou ne courret au moins risque de la vie. Par exemple, Seleucus avoit remarqué 113) que "quelques-uns des Thraces jouoient, "dans leurs festins, àun certain jeu, que l'on appelloit le jeu du Pendu. "On attachoit dans n lieu élevé une corde sous laquelle on mettoit "perpendiculairementun caillou rond & uni. Après avoir choisi par "le sort celui qui devet être l'Acteur, on le faisoit monter sur le caillou, "armé d'une saux. Ilétoit obligé de se mettre lui-même la corde au "cou, pendant qu'u autre ôtoit adroitement la pierre. Si celui qui "demeuroit suspendun'avoit pas le bonheur & l'adresse de couper à "l'instant la corde ave la saux qu'il tenoit des deux mains, il étoit "étranglé, & périsso au milieu des risées de tous les spectateurs qui "se moquoient de lucomme d'un mal-adroit."

Cette fureur étoit pussée si loin, que, dans les théatres, l'on voyoit quelquesois (114) de Celtes saire une collecte parmi les spectateurs, pour leur donner le plisir de se tuer en leur présence. On donnoit à ces surieux de l'or, de l'agent, des cruches de vin, qu'ils recevoient en promettant avec serrent de ne pas tromper l'attente de l'Assemblée.

È

30

18

Si.

st

Tares

275

22

ús,

10-

(OE-

-

30

1 15

15

⁽¹¹¹⁾ Voy. ci-dessus, p. 226

**ephanus de Urb. in Pal!

*es Bébryces
i pas**

¹⁰dor. lib. I. p. 45.) (113) Athen. IV. 14.

⁽¹¹⁴⁾ Idem IV. 13.

Après avoir distribué tous ces présens à leurs meilleurs amis, ils se couchoient tranquillement sur leur bouclier, & se laissoient couper la gorge sans faire la moindre grimace.

On n'ajoutera, sur cet article, qu'une seule remarque que Tacite sournit. » Les Germains, dit-il (115), aiment beaucoup les dez, ou le
» jeu de hazard; ce qui vous étonnera peut-être. Ils jouent cependant
» ce jeu, même sans avoir bû, & au milieu des occuppations les plus
» sérieuses. Ils sont si âpres & si téméraires, soit dans le gain, soit dans
» la perte, qu'après avoir perdu tous leurs autres biens, ils hazardent
» sur le dernier coup de dez, leur personne & seur liberté. Celui qui
» perd entre volontairement en servitude: sût - il même plus jeune &
» plus robuste que le gagnant, il se laisse lier & vendre, tant ils sont
» opiniâtres à soutenir une mauvaise action: ils appellent cela tenir sa
» parole. Ceux qui gagnent ont coutume de vendre les esclaves de cette
» sorte à des Marchands étrangers, pour se délivrer eux-mêmes de la
» honte & de la consusion que leur donne une semblable victoire. »

Tacite avoit bien raison de s'étonner que les Germains portassent si loin la passion du jeu. Ils regardoient la liberté comme le plus précieux de tous les biens, jusques-là qu'ils la préséroient à la vie. Malgrécela, ils la hazardoient sur un coup de dez. C'étoit le comble de la solie & de la sureur.

Les Peuples Scythes & Celtes cultivoient la Musique. La Musique étoit aussi une des plus grandes récréations qui susfent en usage chez les Scythes & les Celtes; mais on n'examinera que succinctement jusqu'où ces Peuples ont poussé leurs connoissances à cet égard.

Il semble au premier abord que la Musique sut inconnue aux Scythes, ou qu'au moins ils n'en sissent aucun cas. Athéas (116), Roi des Scythes, qui vivoit du tems de Philippe Roi de Macédoine; ayant appris que parmi les prisonniers qu'il avoit sait sur les Grecs, il y avoit un excellent joueur de slutte, le sit venir pour jouer en sa présence. Comme toute la compagnie admiroit l'habileté du Musicien, le Roi protesta qu'il aimoit mieux entendre le hennissement de son cheval. Anacharsis (117), lorsqu'on lui demanda s'il y avoit des joueurs ou des joueuses

⁽¹¹⁵⁾ Tacit. Germ. cap. 24.
(116) Plutarch. de Fortit. Alex. Tom. II. 334.
(117) Plutarch. Conviv. Sapient. II. p. 148.

de flutte en Scythie, répondit sans hésiter, qu'on n'y voyoit pas seulement des vignes. Il sembloit insinuer qu'il n'y avoit que des gens dont la raison étoit étouffée par les sumées du vin, qui pussent prendre plaisir au son des instrumens.

I. Il faut cependant que ces Peuples ne méprisassent que la Musique molle & efféminée des Grecs. Car ils avoient des Lyres (118), des guitarres (119), des fluttes (120), des trompettes (121), & d'autres sortes d'instrumens.

II. Les Hymnes (122) qu'ils chantoient dans les Assemblées civiles & religieuses, dans les sestins, dans les obséques, ou en allant au combat, étoient ordinairement accompagnés d'un ou de plusieurs instrumens.

III. Les Bardes, qui faisoient ces Hymnes (123), étoient Poëtes & Musiciens; ils composoient les paroles & l'air sur lequel on les chantoit. Delà vient qu'ils ne marchoient jamais sans leur guitarre, parce qu'on les invitoit souvent à chanter dans les compagnies, & même dans les places publiques; & la coutume vouloit qu'ils ne récitassent aucun Cantique, sans que la voix sut soutenue & accompagnée du son de quelque instrument.

Par exemple, selon la remarque de Théopompe, lorsque les Gêtes envoyoient quelqu'Ambassade aux Peuples avec qui ils étoient en guerre (124), les Ambassadeurs entroient dans l'Armée ennemie, en jouant de leurs guitarres. Ils chantoient, à leur manière, des Hymnes sur les douceurs de la paix qu'ils venoient offrir ou demander.

IV. Les Peuples Celtes avoient aussi des airs & des concerts qui n'étoient pas accompagnés de la voix. Athenée dit (125) que, toutes les sois que les Rois de Thrace étoient à table, on les divertissoit par le son de quelqu'instrument. Il dit ailleurs (126), que quand un Thrace, ou un Phrygien, se levoit dans un festin pour porter une santé, on

⁽¹¹⁸⁾ Voy. ci-deffus, p. 185. notes '11' & (17). (119) Voy. ci-deffus p. 187. note (23, p. 188.

note 30 & ci-deffous note (124).

⁽¹²⁰⁾ ci-dessus, p. 188. note (30) & p. 246. note (106). & Strabon VII. 316.

⁽¹²¹⁾ Voy. ci-deffus, p. 187. 188

⁽¹²²⁾ Voy. ci-dessus, p. 246. note (104).

⁽¹²³ Voy ci-dessus, p. 184. note (3) & p. 185. note (3).

⁽¹²⁴⁾ Athen XIV. p. 467. Steph. de utb. p. 471.) Jornandés rapporte aussi que Philippe, Roi de Macédoine, assiégeant une Ville de Macsie, nommée Udissiana, les Prêtres Goths firent lever le Siége, en venant au-devant des Macédoniens avec des guitarres & des habits blancs. (Jornand. cap. X p. 624.)

^{(125&#}x27; Athen XIV. p. 474.

⁽¹²⁶⁾ Archiloch, ap. Athen. lib. X. cap. 134

jouoit un air à boire pendant qu'il avaloit sa biére. La musique étant si commune parmi les Celtes, & ces Peuples, chantant (127) leurs Loix, leur Histoire, & en général tout ce qu'ils sçavoient, il est naturel de présumer qu'un exercice continuel devoit les rendre habiles dans cet art.

V. Il est constant que toute la musique des Grecs venoit des Peuples Scythes ou Celtes. 1°. Les Musiciens, qui leur avoient enseigné cet Art, comme Orphée, Musée, Thamiris, Eumolpus (128), étoient tous sortis de Thrace. 2°. La plûpart des instrumens (129), dont les Grecs se servoient, venoient de Scythie: il y en avoit même qui retenoient les anciens noms qu'ils avoient porté parmi les Scythes. 3°. Ensin, les trois différentes sortes d'harmonies (130), c'est-à-dire, des cless ou des games qui étoient en usage en Gréce, avoient été prises des Phrygiens, des Lydiens (131) & des Barbares, c'est-à-dire, des Doriens qui étoient aussi des Thraces ou des Pélasges (132). "Thamyras, Musicien venu de Thrace, est, dit Pline (133), l'Auteur de "l'harmonie Dorique."

Si l'on ajoute ici ce qui a été remarqué ailleurs (134), tant sur ce qui faisoit le sujet des anciens Hymnes des Grecs, que sur la manière dont ils les chantoient, on ne doutera pas qu'ils ne tinssent à cet égard plusieurs choses des Scythes, ou, plutôt, on sera convaincu que les anciens Habitans de la Gréce étoient de véritables Scythes, qui perfèctionnerent ensuite leur Musique, & les autres Arts, par les lumières que leur donnerent les Phéniciens, les Egyptiens & d'autres Peuples policés qui établirent des Colonies dans leur Pays.

⁽¹²⁷⁾ Voy. ci-deffus, p. 167-168.

⁽¹²⁸⁾ Voy. ci-dessus, p. 168 note (30).

⁽¹²⁹⁾ Strabo X. 470. 471. Pollux IV. 9. p 189. & 10. p. 191.

⁽¹³⁰⁾ Voy. ci-deff., p. 168. note (30). Athen XIV. 5. Schol. Demetrii Triclin. ad Pindar. Olymp. 1. p. 133. Pollux IV. 9. p. 188. & cap. 10. p. 191.

⁽¹³¹⁾ Les Phrygiens & les Lydiens étoient deux Peuples Thraces qui avoient passé de l'Europe en Asse. On le prouvera en parlant des migrations des Peuples Celtes. Il faut, en attendant, confulter le premier Livre de cet Ouvrage p. 33-37.

^(32) Voy. ci-deffus Liv. I. p. 45.

⁽¹³³⁾ Voy. ci-dessus, p. 168. note (30).

⁽¹³⁴⁾ Voy. ci-dessus, p. 191.

CHAPITRE XIV.

S 1 les hommes se faisoient un devoir de répondre à leur destination, caractère des s'ils s'occupoient à régler toutes leurs démarches sur les lumières de la res. droite raison, qui fait véritablement la gloire de l'homme, & dont les principes font surs & invariables, on remarqueroit une parfaite uniformité dans leurs sentimens & dans leur conduite. Mais la plûpart se livrent sans résléxion à la pente de leur temperament (1), & à des inclinations qui sont différentes, même quelquesois opposées, selon la diversité, ou du climat, ou de la constitution du corps, ou de l'éducation qu'ils reçoivent, ou du genre de vie qu'ils embrassent, ou de mille divers intérêts qui les partagent.

Pour connoître le caractère, les vertus & les vices d'un Peuple, il ne faut donc pas s'arrêter à ses principes. Les régles ne sont ordinairement que pour la spéculation; & le plus grand nombre s'en écarte. L'on doit donc s'attacher a connoître son tempérament, ses inclinations, ses intérêts, & ses passions, qui ont une influence générale & presqu'invincible sur les mœurs & sur la conduite de l'homme.

Les anciens Auteurs nous disent, assez généralement, que les Celtes étoient tous d'un naturel vis & bouillant (2), ce qu'ils attribuent, tant cous d'un tous d'un à l'abondance du fang, qu'à la vigueur extraordinaire de leur tempé- tempérament vif & bouilrament. Au lieu de modérer & de ménager cette vivacité naturelle, laucqui peut être d'un grand secours à l'homme quand il sçait la soumettre à la raison, il semble que les Celtes prissent à tâche de l'augmenter, & de s'y abandonner fans aucune réferve.

Par exemple, l'éducation qu'ils donnoient à leurs enfans, tendoit naturellement à les rendre violens & indomptables. Au lieu de les occuper & de les entretenir dans la dépendance, ils avoient pour prin-

⁽r) Servius ad Æneid VI. v. 724. p. 455.

ressentissent aussi de la rigueur du climat. L'a- , dis , &c.

bondarce du sang les rendoit courageux, intré-(2) Veget. 1. 2. Strabo IV. 195.) Vitruve a 'pides. La rigueur du climat les rendoir pesans, représenté d'une manière toute extraordinaire flupides, étoutdis. Vitruv. VI. 1. p. 104. 105.) le tempérament des Peuples Septentrionaux, Ces idees ne sont point Philosophes. Ce n'étoit c'est-à-dire des Gaulois, des Germains & des pas la pesanteur, la stupidité des Peuples du Bretons. Ils avoient une grande abondance de Nord, mais la trop grande vivacité de leur remsang; mais cela n'empêchoit pas qu'ils ne se pérament, qui les rendoit inconsidérés, étour-

cipe qu'il ne falloit les gêner, ni les contraindre en rien. Ils disoient que, comme les arbres des forêts, qui n'ont été ni taillés, ni cultivés, devenoient les plus hauts & les plus forts, aussi le véritable moyen de voir réussir les jeunes gens, c'étoit de les abandonner à leurs propres inclinations, de leur laisser prendre le pli que la nature même leur donnoit, & de ne les obliger jamais (3) à faire quelque chose contre leur volonté.

D'ailleurs la profession des armes, à laquelle ces Peuples se dévouoient tous, les appelloit à augmenter, autant qu'il étoit possible, les forces du corps ; leur manière de faire la guerre vouloit que le Soldat emportât tout de vive force : aussi regardoient-ils la témérité & la sureur, comme le caractère le plus essentiel de la véritable bravoure. Les Loix de l'honneur vouloient encore qu'un homme de cœur ne dépendit que de son bras & de son épée, qu'il se rendit toujours justice à lui-même, & qu'il lavât dans le fang de ses Ennemis tous les outrages qu'il recevoit; tout cela devoit contribuer naturellement à augmenter l'impétuosité des Peuples Celtes.

La fougue de leur tempérament (4) n'étoit donc modérée, ni par l'éducation, ni par la dépendance, ni par aucune forte de contrainte; au contraire étant flattée & nourrie par toute leur manière de vivre, il réfultoit de ce caractère quelques bonnes qualités, mais un bien plus grand nombre de vices. Ils n'étoient naturellement ni pesans (5), ni cachés, ni foupçonneux, ni défians, ni trompeurs, ni timides. La lenteur, le mensonge, la dissimulation, les ruses, les fraudes, les trahisons, les longues rancunes, & surtout la bassesse & la lâcheté, ne sont pas des défauts qu'on pût leur reprocher, ou qui fussent communs parmi les Celtes. Généralement parlant, ils avoient un esprit vif & ouvert, qui comprenoit facilement les choses (6). Ils étoient prompts, hardis, adroits, inventifs, industrieux & excellens pour un coup de main, parce qu'ils avoient bientôt affemblé leur Confeil.

Les Celres aveient l'efprit ouvert.

⁽³⁾ Cæsar IV. 1.

⁽⁴⁾ Seneca de Ira lib. II. cap. 5. p. 417. & cap 16. p. 418.

⁽⁵⁾ Diod. Sic. V. 309. Cafar de Bello Afric. p. 455. Vitruv. VI. 1. p. 104. 105) cap. 73. Tacit. Germ. 22.) C'est parce que les (6) Diod. Sic. V. 213. Tacit. Germ. 30. Isid. Celtes étoient ouverts & francs avec tout le Chron. p. 730,

monde, qu'on les accusoit d'être épais & pesans. Ils avoient, au reste, un esprit vif & pénétrant. Herodian. II. 171. Servius Eneid, VI. v. 724.

Ces Peuples avoient aussi le cœur grand & naturellement bon (7), ce ils avoient le qui les rendoit courageux & intrépides dans les dangers, dociles quand on sçavoit les prendre & les flatter, francs & sincères dans le commerce, hospitaliers (8) envers les Etrangers, doux & compatissans envers les Supplians.

Mais les hommes, qui ont un tempérament vif & bouillant, font ordinairement inquiets, légers, téméraires, étourdis, curieux, crédules, légers, fiers, emportés; les Celtes avoient aussi tous ces défauts qu'ils portoient à l'excès. Leur légéreté étoit si grande (9), qu'ils se déterminoient fouvent dans les affaires de la plus grande importance fur de simples bruits (10). Ils avoient une adresse & une pénétration naturelle; mais ils s'en servoient rarement pour examiner une affaire à fond. Leur vivacité les faisoit donner tête baissée dans le premier projet qui se présentoit, & elle ne permettoit pas qu'ils s'en accommodassent longtems. Il leur falloit du changement; c'est en cela seul qu'ils se montroient constans.

Ils portoient la curiosité à un tel excès (11), qu'ils couroient après Uséroient exles Voyageurs, & les contraignoient de s'arrêter, afin d'en tirer des nou-trèmement curieux. velles. Dans les Villes, la Populace entouroit les Marchands, & les obligeoit à déclarer de quel Pays ils venoient, ce qu'on y difoit de nouveau. Ces nouvelles, que les Voyageurs & les Marchands forgeoient fouvent à plaisir, causoient quelquesois de grands mouvemens dans les Etats, & donnoient lieu à mille résolutions précipitées. Voilà pourquoi les Etats bien réglés des Gaules avoient une Loi qui défendoit aux Particuliers de répandre des nouvelles dans le Public. Il falloit les porter au Magistrat, qui les supprimoit ou les rendoit publiques, comme il le jugeoit à propos. Il n'étoit pas même permis de s'entretenir d'affaires d'Etat hors l'Assemblée Générale.

La fierté des Celtes (12) étoit aussi des plus outrées. Ils étoient Ils n'étoient

⁽⁷⁾ Strabo IV. 195.

⁽⁸ Pompon, Mela III. cap 3. p. 75.) Voy. cidessous, Chap XVII.

pisc. Saturnin. p. 717. Treb. Pollio Gallien duo. p. 193. Idem in Triginta Tyr. p. 259. Silius Italic. 11b. VIII. v. 16. Veget. I. 2.

^{(10,} Voy, la note suivante.

⁽¹¹⁾ Cxfar. IV. 5. VI. 20.

⁽¹²⁾ Suidas in Aγερωχία Tom. 1. 25. Strabo IV. 197. Diod. Sic. V. 212. 213. Arrian. Exped. (9) Justin. XLIV. 2. Cafar II. r. IV. 5. Vo- Alex. p. 11. Plutarch. Paul. Æmil. Tom. 1. 260, 261. Diod. Sic. V. 214. Quintil. Declam. III. cap. 4. p. 63.) Voy. aussi ce que Plutarque dit des Cimbres & des Teutons. (Plut, in Mario Tors. I. p. 413, 418.)

pas moins tiers. dans l'opinion qu'il n'y avoit aucun Peuple de l'Univers qui pût leur être comparé, au moins du côté de la valeur, qui, à proprement parler, étoit la feule vertu dont ils se piquassent. Cette folle présomption les rendoit vains, fansarons, querelleux, insultans, téméraires. Quelque Ennemi qu'ils eussent en tête, ils le méprisoient. Ils se reposoient sur leur force & sur leur courage: ils regardoient comme une bassesse comme une làcheté qu'un bon Soidat appellât à son secours la prudence & la conduite, qu'il eût recours à des stratagêmes pour vaincre l'Ennemi.

Les Celtes étoient infupportables dans la prospérité, & abattus dans l'adversité, Quand la fortune favorisoit cette sierté naturelle, les Celtes devenoient insupportables par leurs bravades & par leur insolence. On les accusoit de chercher querelle à tout le monde (13). Mais ces Peuples, si arrogans dans la prospérité, se montroient lâches (14), timides, & tout-à-fait abattus dans l'adversité. C'étoit inévitable. Des Gens qui ne sçavent pas se modérer dans la bonne fortune, parce qu'ils sont assez aveugles pour se persuader qu'elle ne sauroit leur tourner le dos, ne pensent guères à prendre des précautions, ni à se ménager des ressources contre des accidens & des malheurs auxquels ils ne s'attendent point. Seroit-il possible qu'ils n'en sussent pas déconcertés?

Ils étoient outre cela colères & emportés. Enfin la colère, avec tous les excès qu'elle entraîne après soi, étoit pour ainsi dire le caractère essentiel & distinctif des Celtes. Dès qu'on leur résissoit, ou qu'on les choquoit, ils en venoient aux injures (15), aux coups, & quelquesois au meurtre. Les Peuples entiers couroient aux armes (16), lorsqu'ils se croyoient outragés par quelque ennemi du dedans ou du dehors; & quand ces esprits, naturellement violens & séroces, entroient une sois en sureur, ils étoient capables d'exercer les cruautés les plus inouies contre les malheureux qui tomboient sous leur main. Mais le plus souvent la colère & l'emportement leur faisoient encore plus de mal qu'à leurs Ennemis (17). Livrés à une passion aveugle, à une sureur brutale & inconsidérée qui n'écoutoit aucun conseil, ils ne pouvoient qu'échouer dans leurs entreprises, parce qu'elles demandoient un esprit rassis; ils ne pouvoient qu'être le

⁽¹³⁾ Amm. Marcell. XV. 12. p. 106. Strabo | IV. 199.

^{(14.} Strabo IV. 196. Cafar. III. 19. Tacit. Ann. I. 68. & II. 14. Amm. Marcell, XVI. 13. p. 151.

⁽¹⁵⁾ Livius V. 37. Dio. Cass. XLIX. p. 413. Seneca de Irâ l. II. c. 16. p. 417 & c. 16. p. 418.

⁽¹⁶⁾ Strabo IV. 195.

⁽¹⁷⁾ Voy. ci-dessous Chap. XVI.

jouet des Ennemis, parce que ceux-ci leur opposoient de la conduite & de la fermeté.

Voilà quel étoit le caractère dominant & général des Peuples Celtes. Tout cela ne doit cependant s'entendre que du plus grand nombre. Quand on parle du caractère d'un Peuple, il faut toujours excepter, non-seulement ceux qui corrigent par la réflexion les défauts du tempérament cominuns à certaines Nations, mais encore ceux qui ont reçu de la nature un tempérament & des inclinations opposées à celles du vulgaire.

CHAPITRE

lous les Peuples Scythes & Celtes (1) avoient anciennement le t'amour de même amour pour la liberté, quoiqu'elle se soit maintenue dans le la liberté étoit la liberté étoit la la vertu com-Nord plus long-tems que dans les Provinces Méridionales de l'Europe. mune à tous les Peuples L'on prouvera, en parlant de la forme de leur Gouvernement, qu'ils Celtes. avoient une idée juste de la liberté, & ils ne la faisoient point consister dans une indépendance absolue. Une Société civile ne peut se former & se maintenir, si la dépendance & la subordination ne lui servent de sondement. Aussi les Nations Celtiques avoient-elles des Juges, des Princes. des Rois, comme tous les Peuples de l'Univers.

Mais les Celtes étoient dans l'idée qu'un Peuple libre doit avoir le 1dée que ces droit de choisir lui-même ses Magistrats, & de leur prescrire les Loix Peuples avoipar lesquelles il veut être gouverné. Aussi leurs Princes n'étoient pas re-bené. vêtus d'une autorité fouveraine & illimitée. Le Particulier dépendoit du Magistrat, & le Magistrat de l'Assemblée générale qui l'avoit établi, & qui se réservoit toujours le droit de lui demander compte de sa conduite, de réformer & d'annuller ses jugemens, & de le destituer lui-même, lorsqu'il abusoit de son autorité, ou qu'il se montroit incapable d'exercer l'emploi dont il étoit revêtu.

Au lieu de regarder la volonté & le bon plaisir du Prince, comme une loi vivante que tous les Membres de l'Etat devoient respecter, les Celtes lui refusoient le droit de donner jusqu'à la moindre Loi. Ils prétendoient que le Magistrat n'est établi que pour faire observer les Loix de l'E-

⁽¹⁾ Lucan, lib. VII. v. 435. Tacit. Germ. cap. 37. Julian. ap. Cyrillum contrà Julian. p. 138.

tat, pour punir ceux qui les violent. Ils ne permettoient pas non plus aux Princes & aux Rois d'impofer aucun tribut.

Les Princes n'avoient pas besoin de ces contributions, parce que le Particulier étoit obligé de s'entretenir lui-même à la guerre. Quoique le Peuple ne fût chargé d'aucune taxe, les revenus des Chefs ne laissoient pas d'être suffisans pour les mettre en état de soutenir leur Dignité. Outre les biens de patrimoine, ils jouissoient 10. d'une portion considérable du butin qu'on faisoit sur l'Ennemi. 2. On leur assignoit aussi une certaine partie des amendes, qui devoient être un objet considérable. La peine de la plûpart des crimes étoit rachetable, & le Criminel payoit toujours une double amende, l'une au Fisc, l'autre à la partie lésée, ou à ses parens. 3. Enfin, les Particuliers avoient coutume d'offrir à leurs Princes des présens & des contributions volontaires, chacun felon ses facultés & sa bonne intention (2).

Les Celres prenoient de l'éges piécautions pour 4 forer la liberté au-dedans.

Telle étoit l'idée que les Peuples Celtes avoient de la liberté. Ils la regardoient (3) comme l'appanage naturel de l'homme & des animaux. L'estimant comme le plus précieux de tous les biens, ils n'épargnoient rien pour l'assurer tant au dedans qu'au dehors.

- 1. Les Germains ne faifoient aucun cas (4) ni des Esclaves, ni des Affranchis, ni de leurs Descendans; ils ne les admettoient jamais aux Charges publiques, parce qu'ils étoient dans l'idée qu'un homme qui avoit servi, ne pouvoit communiquer à sa postérité que des sentimens bas & rampans.
- 2. Les mêmes Peuples ne souffroient pas qu'on leur imposat la moindre taxe. Ils étoient si jaloux de cette immunité, qu'entre les raifons (5) dont Tacite se sert pour prouver que les Gothins & les Oses, n'étoient pas des Peuples Germains, il allégue qu'ils payoient des tributs.
- 3. Les Factions qui partageoient tous les Etats Celtiques, suite naturelle de la liberté, contribuoient beaucoup à l'affermir, un Parti tenant toujours l'autre en échec & en balance.
- 4. On ne permettoit pas que les grands Seigneurs prissent trop d'autorité, ni qu'ils devinssent trop puissans dans un Etat. C'étoit la rai-

⁽² Tout ce qu'on avance ici sera prouvé dans l'un des Chapitres fuivans, lorsqu'on parlera de la forme de Gouvernement qui étoit établie parmi les Peuples Celtes.

⁽³⁾ Civilis ap. Tacir. Hift. IV. 17.

⁽⁴⁾ Tacit Germ. cap. 25. (5) Tacit. Germ. cap. 43.

son (6) pour laquelle les Germains ne vouloient pas qu'on partageât les terres, ni qu'on bâtit des forteresses dans leur pays. Ils craignoient que les Grands ne dépossédassent les Petits, & que les Princes, à qui l'on pourroit confier la garde des Villes fortes, ne s'en servissent pour enchaîner la liberté des Peuples.

Dès que l'on croyoit entrevoir qu'un Prince cherchoit à se rendre indépendant, qu'il aspiroit à la domination absolue, il étoit abandonné de la plûpart de ses Cliens, & livré à la fureur de la faction opposée qui l'avoit bientôt accablé. La plûpart des Rois de l'Espagne & des Gaules périssoient de cette manière, & les importans services que le célèbre Arminius avoit rendus à sa Patrie, ne surent pas capables de le fauver (7), lorsqu'il se sut rendu suspect d'aspirer à la Royauté.

5°. Les Scythes en général (8) se déclaroient contre la propriété des biens. Ils regardoient la pauvreté comme l'un des meilleurs appuis de la liberté, & croyoient qu'un Peuple, d'abord qu'il aimoit les richesses, étoit capable de vendre sa liberté.

6°. Enfin, il est constant que les Assemblées générales, où toutes les affaires de l'Etat se décidoient à la pluralité des voix, étoient le plus ferme rempart de la liberté des Nations Celtiques. Tant que ces Assemblées subsisterent, il ne sut pas possible aux grands Seigneurs de mettre les Peuples sous le joug.

Les Celtes prenoient toutes ces précautions pour empêcher qu'on ne donnât au-dedans quelque atteinte à leur liberté; mais ils ne la défendoient pas avec moins de vigueur quand elle étoit attaquée au dehors. avec vigueur contre les en-La domination des Carthaginois, des Romains, & des autres Nations qui nemis de deentreprirent en divers tems de les affujettir, leur paroissoit une véritable tyrannie.

D'abord que ces nouveaux Maîtres avoient conquis un pays, ils renversoient les Loix les plus fondamentales du Gouvernement des Peuples Celtes. Ils interdisoient les Assemblées générales, changeoient les Magistrats, désarmoient les Particuliers, leur imposoient des tributs, & les affujettifioient à une forme de Jurisprudence qui leur étoit insupportable. Aussi les Espagnols firent-ils, pendant plusieurs siècles, des ef-

⁽⁶⁾ Voy. ci-deffus, p. 148-150,

⁽⁷⁾ Tacit. Ann. II, \$8.

Tome I.

⁽⁸⁾ Justin. II. 3. Ephorus ap. Strabon. VIII.

^{1 203.} Tacit, Germ. 28. & 44.

forts-incroyables pour maintenir leur liberté, ou pour la recouvrer. S'il ne fallut à Jules-Céfar que neuf à dix ans pour soumettre les Gaulois, ce n'est pas qu'ils sussent moins jaloux de leur liberté; mais parce qu'une infinité de circonstances différentes, qu'il saut rechercher dans l'Histoire des Gaules, se réunirent pour les accabler. Par exemple, ils furent attaqués dans un tems où la République Romaine étoit parvenue au plus haut faîte de la grandeur. Elle n'avoit point d'autre guerre à foutenir, & par conséquent elle se vit en état de leur opposer l'élite de ses Troupes. Ils eurent d'ailleurs à se désendre contre un Général vigilant, expérimenté, qui, faisant dépendre de la conquête des Gaules l'exécution des vastes projets qu'il rouloit dans son esprit, ne se laissa rebuter par aucun obstaclé.

Enfin il est certain que les Gaulois se conduisirent dans cette guerre comme de véritables furieux. Strabon l'a remarqué (9). »Les Romains » soumirent les Peuples des Gaules beaucoup plus facilement, que ceux » de l'Espagne. Les Gaulois, tombant tous à la fois sur les Romains, » avec des Armées fort nombreuses à la vérité, mais encore plus mal " conduites; ne firent qu'augmenter le nombre des vaincus : au lieu que » les Espagnols firent traîner la guerre, en la partageant, & en disputant » le terrein pied à pied ».

La réflexion de Strabon est juste. Mais cet Auteur semble n'être pas d'accord avec lui-même, puisqu'il dit ailleurs (10) que » l'Espagne » étoit partagée en beaucoup de petits Etats; ce qui fut cause que les » Carthaginois, & ensuite les Romains, la soumirent plus facilement, » parce qu'ils subjuguerent un Peuple après l'autre «.

Cependant il est aisé de faire disparoître la contradiction. L'union des Gaulois leur auroit été falutaire, s'ils eussent eu plus de conduite, s'ils n'eussent pas été assez imprudens pour s'imaginer qu'ils pouvoient accabler les Romains par le feul nombre de leurs Armées. Les seuls Espagnols, qui avoient infiniment plus de conduite que les Gaulois, auroient été invincibles, s'ils eussent été capables de se réunir contre des Ennemis qui en vouloient à la liberté commune.

Les Celtes préféroient la

On peut assurer que les Peuples Celtes préféroient la liberté à la vie liberté à la même, non-seulement parce qu'ils l'exposoient courageusement pour

⁽⁹⁾ strabo IV. 196.

résister aux Ennemis qui vouloient les mettre sous le joug, mais encore parce qu'ils avoient tous pour principe, qu'il falloit préférer ce qu'ils appelloient une mort glorieuse à un honteux esclavage. Arminius disoit à ses Germains (111): » qu'il ne restoit qu'à maintenir » leur liberté, ou à périr avant que de la perdre ». Effectivement, il y avoit longtems que ce principe étoit reçu & suivi dans toute la Celtique.

1º. Quand une Ville affiégée ne pouvoit plus se désendre, les Assié- Ils se tuoient gés ne croyoient point devoir s'abaisser jusqu'à capituler & user de pour éviter la supplications auprès de l'Ennemi; ils prenoient le parti (12) d'égorger leurs Femmes & leurs Enfans, & de se tuer ensuite eux-mêmes, pour ne pas tomber dans la fervitude. La constance & la fidélité des Habitans de Sagunte (13) furent pour les Romains un grand sujet d'admiration; cependant ils ne firent rien dans cette occasion, que les Peuples Celtes ne pratiquassent constamment, toutes les sois qu'ils se trouvoient réduits à choisir entre la mort & la perte de leur liberté.

2°. Une Armée étoit-elle obligée de fe retirer avec précipitation? Manquoit-elle de voitures pour emporter ceux qui n'étoient pas en état de suivre à pied (14)? On tuoit sans balancer les malades & les blessés: ceuxci, bien loin de se plaindre d'un traitement si rigoureux, demandoient avec empressement qu'on leur ôtât la vie, plutôt que de les abandonner à la merci des Ennemis.

C'est ainsi que l'on se comporta envers Brennus (15): dangéreusement blessé, il voyoit qu'il lui étoit impossible de sortir avec honneur de l'expédition qu'il avoit entreprise contre la Gréce; une partie de son Armée avoit été ruinée par l'Ennemi : la faim, le froid, & la débauche du Soldat, avoient détruit presque tout le reste. Cet homme célèbre assemble les Troupes qui lui restoient, & leur conseille de brûler leur chariots, de le tuer lui-même avec tous les blessés, & de se retirer ensuite avec toute la diligence possible. Son avis sut ponctuellement exécuté. Chicorius (16), à qui il avoit remis le commandement de l'Armée,

⁽¹¹⁾ Tacir. Ann. II. 15.

⁽¹²⁾ Livius XLI. 11. Orof. lib. V. cap. 14. p. 272. Dio. Cass. lib. XLIX. p. 403. Polyb. 11.118.

⁽¹³⁾ Livius XXI. 4. Silius II. v. 611.

⁽¹⁴⁾ Nicol. Damasc. ap. Stobœum Serm. CLXXI. p. 585. Curtius lib. V. 6.

⁽¹⁵⁾ Fragment. Diod. Sic. ex lib. XXII. in Excerpt. Legat. Hoeschel. p. 158.

⁽¹⁶⁾ Fragm. Diod. Sic. ex lib. XXII. in Excerpt. Leg. Hoeschel. p. 158, Pausan. Phoc. cap. 23. P. 855.

fit tuer vingt mille malades; Brennus lui-même n'auroit pas été épargné; mais ce Général l'avoit déjà prévenu: il avoit pensé qu'il lui se-

roit plus glorieux de mourir de sa propre main (17).

Justin (18) rapporte au sujet des mêmes Gaulois une autre action bien mémorable. Ils étoient sur le point de donner bataille à Antigonus; mais, au lieu de leur être favorables, les auspices présageoient une désaite totale de leur Armée: ils tuerent leurs Femmes & leurs Ensans, & allerent ensuite chercher dans le combat la mort que les Auspices leur avoient annoncée.

On voit aussi dans Paul Diacre (19), que Grimoald, sait depuis Roi des Lombards, saillit à être tué dans une retraite par son propre frére; il valoit mieux, disoit celui-ci, que ce jeune garçon périt par l'épée

que de subir le joug de la servitude.

3°. Les Soldats Celtes avoient-ils le malheur de tomber entre les mains de l'Ennemi? Le Vainqueur prétendoit-il les traiter, non-seulement en Prisonniers, mais encore en Esclaves? Les mettoit-on en prison? Les chargeoit-on de chaînes? Les condamnoit-on au travail? Cette double captivité leur paroissoit extrêmement dure & insupportable (20); il n'y avoit rien de plus ordinaire que de voir les Prisonniers Scythes & Celtes se détruire eux-mêmes par toute sorte de moyens.

Ainsi, par un stratagême, Cyrus avoit sait prisonnier Spargapises, fils de la Reine Tomyris (21); mais, lorsque celui-ci sut revenu de son yvresse, lorsqu'il se vit chargé de chaînes, il demanda avec instance qu'on le déliât pour un moment: l'ayant obtenu, il se tua sur le champ. Les Gallo-Grecs, dit Florus (22), que l'on avoit enchaînés, donnerent aux Romains le spectacle du monde le plus extraordinaire. On les voyoit mordre leurs chaînes, se présenter la gorge l'un à l'autre, & se rendre le service de s'étrangler réciproquement.

Les femmes des Celtes témoignoient le même attachement pour la liberté.

Enfin, & c'est ce qu'il y a ici de plus surprenant, au lieu de plier sous le joug & d'adoucir l'humeur séroce & indomptable de leurs maris, les semmes des Celtes se montroient encore plus ardentes à désendre la liberté. Elles étoient les premières à encourager les hommes, par des

⁽¹⁷⁾ Diodor. ubi fuprà. Justin. XXIV. 8. Paufan. Phoc. 23 p. 856.

⁽¹⁸⁾ Juftin. XXVI. 2.

⁽¹⁹⁾ Paul. Diac. Hift, Long. IV. 12. p. 402.

⁽²⁰⁾ Orof. V. 14. p. 272. Dio. XLIX. p. 403. LV. p. 551. & feq.

⁽²¹⁾ Herodot. 1. 213.

⁽²²⁾ Florus II. 11, IV. 12.

prières, par des exhortations, & par leur propre exemple, à perdre plutôt la vie que la liberté.

Tacite dit (23) que les Germains craignent la servitude, & principalement pour eux, pour leurs semmes, auxquelles l'esclavage paroît encore plus insupportable qu'aux maris. Dion Cassius remarque aussi (24) que les semmes des Dalmates s'obstinoient à désendre la liberté, même contre le sentiment de leurs maris, & qu'elles étoient disposées à tout soussir, plutôt que de la perdre.

Quand les Armées étoient sur le point d'en venir à une bataille (25), on voyoit les semmes se mêler parmi les Troupes, conjurer leurs maris & leurs ensans, les mains jointes & avec larmes, de combattre vaillamment, & de ne pas souffrir qu'elles tombassent dans une honteuse servitude.

Quand une Armée commençoit à plier (26), elles couroient comme des furieuses au devant des fuyards: elles les contraignoient, à force de prières, de reproches, de menaces & de coups, à retourner au combat, pour y chercher la mort ou la victoire.

On sçait ce que les semmes des Perses firent dans une semblable occasion (27). Leur Armée avoit été poussée par celle des Médes, & lâchoit pied insensiblement. Les Soldats qui suyoient, trouverent sur
leurs pas, les uns leurs semmes, les autres leurs meres, qui les prierent
de retourner à l'ennemi. Comme ils balançoient, elles se découvrirent
en leur criant: » où courez-vous, lâches? Voulez-vous rentrer d'où
» vous êtes sortis «? Ce reproche sit une telle impression sur les Perses
qu'ils retournerent sur le champ au combat, & gagnerent la bataille.

Après cela, il est facile de se représenter ce qui devoit arriver quand une Armée venoit d'être taillée en piéces, & que les affaires étoient entiérement désespérées. Quelques exemples montreront à quelles extrêmités les semmes des Celtes étoient capables de porter les choses pour se préserver de la servitude.

"Les Embrons, dit Plutarque (28), ayant été battus par Marius

⁽²³⁾ Voy. ci-dessous note (26).

⁽²⁴⁾ Dio. LVI. p. 581.

⁽²⁵⁾ Cafar I. 51. Tacit. Ann. IV.51. XIV.29.

⁽²⁶⁾ Tacit. German. 7 8. & Histor, IV. 18. Nicol. Damasc. ap. Stobæum Serm. CLXXI. p. 585.

⁽²⁷⁾ Plutarch. de Virt. Mul. Tom. II. 246.

Justin I. 6. Oros. lib. 1. cap. 20. p. 52. Suidas in Θητικόν πληθος Tom. II 197.) Telés rapportoit qu'une semme Lacédémonienne sit la même chose en voyant suir ses sils. (ap. Stobœum Serm. CCLIV. p. 846.)

⁽²⁸⁾ Plutarch, in Mario Tom. I. 417.

» près d'Aix en Provence, furent poursuivis jusqu'à leurs Chariots. "L'Armée victorieuse trouva dans cet endroit les semmes des Am-» brons qui s'étoient pourvues d'épées & de haches : elles jettoient des » cris effroyables: elles résistoient également aux suyards & à ceux qui » les poursuivoient. Aux uns, comme à des traitres; aux autres, com-» me à des ennemis. Elles se mêloient parmi-les combattans, arrachoient » avec leurs mains nues les boucliers des Romains, empoignoient leurs "épées, &, conservant leur colère jusqu'à la mort, elles se laissoient » percer & hacher en piéces, sans lâcher prise «.

Les Teutons furent défaits trois ou quatre jours après les Ambrons. Il femble que leurs femmes fussent moins emportées & moins furieuses; mais elles témoignerent le même amour pour la liberté. Voyant toute leur Armée détruite, dissipée ou prisonnière, elles envoyerent demander (29) trois choses à Marius; 10. la liberté, c'est-à-dire, qu'on ne les réduisit point à la condition des esclaves; 2° qu'on leur promît de ne point attenter à leur chasteté; 3°. qu'on les employât à servir les Vestales. Ces demandes leur ayant été resusées, elles écraserent leurs enfans contre des pierres, & le lendemain on les trouva toutes, ou pen-

dues, ou égorgées & baignées dans leur fang.

Les femmes des Cimbres, qui furent exterminés l'année suivante, surpasserent en férocité celles des Ambrons & celles des Teutons. Les "Romains, dit encore Plutarque (30), ayant poursuivi les Cimbres " jusqu'à leur camp, y virent un éffroyable spectacle. Les semmes » barbares, vêtues de noir, se tenoient debout sur leurs chariots, & » tuoient les fuyards, sans épargner ni Mari, ni Pere, ni Frere. Elles » étrangloient leurs enfans, les jettoient sous les roues des chariots, "après quoi elles se coupoient elles-mêmes la gorge. On en trouva, » dit-on, une pendue à l'échelle d'un chariot, qui avoit un enfant » pendu à chaque pied. On ajoute aussi que les hommes, ne trouvant » pas assez d'arbres pour se pendre, s'attachoient par le cou aux cornes » ou aux jarrets de leurs bœufs, & piquoient ensuite ces animaux avec » un aiguillon, pour se faire traîner & écraser. « Il arriva quelque chose de semblable du tems d'Auguste. » Les meres, dit Orose (31), écrasoient

X1 ad Geront. Tom. 1. p. 58. Orof. V. 16. p. 281. Florus III. 3.) Florus attribue cette Ambassade aux femmes des Cimbres. Il y a apparence qu'il Fromve en cela comme en bien d'autres cho-

⁽²⁹⁾ Valer. Max. lib. V. cap. 6. Hieron. ep. | fes. Cet Auteur n'est rien moins qu'exact dans ses narrations. On aura fouvent occasion d'en avertir. (30) Plutarch. in Mario Tom. I. 419: Orof. V. 16. p. 283.

⁽³¹⁾ Orof. VI. 21. p. 391. Florus IV. 12.

"leurs enfans contre terre, & les jettoient au visage des ennemis".

Ce n'étoit pas seulement dans le désespoir que la perte d'une bataille est capable de causer, que les semmes des Germains se montroient si surieufes. Elles étoient les mêmes de sang froid, & lorsqu'on leur laissoit le tems de refléchir mûrement sur le parti qu'elles avoient à prendre. Ce que Dion Cassius rapportoit de quelques Femmes Celtes & Allemandes, qui étoient prisonnières parmi les Romains du tems de l'Empereur Caracalla, est trop remarquable pour être passé sous silence. "Elles ne » vouloient pas fouffrir qu'on les traitât en esclaves, dit cet Histo-»rien (32); l'Empereur leur fit proposer de choisir entre ces deux par-» tis, ou d'être vendues, ou d'être massacrées. Elles présérerent tou-» tes la mort, &, l'Empereur n'ayant pas laissé de les vendre publique-» ment, elles s'ôterent toutes la vie. Il y en eut même qui tuerent pre-» miérement leurs enfans «.

Il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y eût que les semmes des Germains, qui fussent capables d'en venir à ces extrêmités. Les Germains étoient, à la vérité, les plus féroces de tous les Celtes; mais cela n'empêche pas qu'on ne trouve de semblables exemples chez les Espagnols (33), les Gaulois (34), les Dalmates (35), & les Illyriens (36). Strabon remarque même (37) qu'ils étoient communs parmi tous les Peuples Celtes & Thraces.

Il n'y avoit pas jusqu'aux enfans qui, dans ces occasions, ne suivissent fidélement l'exemple & les leçons de leurs Meres. Orose, après avoir parlé de ces Gaulois (38) qui fe brûlerent avec leurs femmes & leurs enfans pour ne pas tomber entre les mains des Romains, ajoute que, " de toute la Nation, il ne resta pas un seul enfant que l'amour de la » vie fut capable de retenir dans la servitude «.

On voit aussi, dans Strabon (39), » qu'un jeune Espagnol, voyant » toute sa famille dans les fers, & ayant trouvé par hasard une épée, » s'en servit pour exécuter l'ordre que son pere lui avoit donné de

⁽³²⁾ Dio. in Excerpt. Valef. lib. LXXVII. p. enfans se defendirent jusqu'à la mort & se laif-750. Xiphilin. p. \$76.

⁽³³⁾ Voy: ci-dessous note (39).

⁽³⁴⁾ Plutarque rapporte que Jules-Céfat, ayant battu les Helvétiens, trouva encore une vive résistance près des chariots & du Camp des Ennemis. Les hommes, les femmes & même les

ferent tailler en piéces. (Plutarch. Caf. T. I. 716.)

⁽³⁵⁾ Dio LVI. p. 58.

⁽³⁶⁾ Appian, Illyr. p. 1205.

⁽³⁷⁾ Voy. ci-dessous note (39).

⁽³⁸⁾ Oros. V. 14. p. 272. & ei-dest, note (12).

^{.(39)} Strabo III. 164.

» les tirer de la servitude. Il tua son pere, sa mere & tous ses freres. » Une semme rendit le même service à d'autres prisonniers ».

Il est donc constant que les Peuples Celtes préséroient véritablement la liberté à la vie. Mais cet amour pour la liberté étoit-il une vertu? C'est une question qu'il ne sera pas difficile de décider.

La liberté est un bien, en tant qu'elle délivre l'homme d'une dépendance qui lui impose la nécessité de faire ou de soussirir des choses contraires à la raison & à ses véritables intérêts (40). Mais quand un homme libre se permet à lui-même des choses injustes & mauvaises, sa liberté dégénère en licence : elle devient le plus grand de tous les maux, & pour lui-même, & pour ceux qui sont obligés de vivre avec lui.

C'est ce qu'on voyoit ordinairement parmi les Peuples Celtes. Toujours ennemis de la servitude, ils l'étoient bien souvent de cette dépendance raisonnable qui est absolument nécessaire pour soutenir un Etat & pour le rendre florissant. Ils choisissoient eux-mêmes leurs Princes & leurs Magistrats. Mais ces Maîtres ne jouissoient ordinairement que d'une autorité précaire : le Peuple, qui se plaisoit au changement de Maître & de domination (41), les déposoit aussi facilement qu'il les avoit établis.

Les Peuples Celtes ne se laissoient point asservir. Ils décidoient souverainement de tout ce qui intéressoit le bien de l'Etat. Mais ils étoient incapables de bien conduire les affaires parceque les Factions, entre lesquelles ils étoient partagés, préféroient leur intérêt particulier au bien pu-

(40) La liberté peut être considérée sous différens rapports, naturellement, ou politiquement. La liberté naturelle consiste à faite ce que l'on veut : au contraire, la liberté politique ne consiste qu'à pouvoir faire ce que l'on doit vouloir conformément à l'opinion de la Société dans laquelle on vit, & à n'être point contraint à faire ce qui poutroit blesser cette opinion. La liberté dont les Peuples Celres étoient si jaloux tenoit, sans doute, beaucoup de la première. Mais, sous quelque rapport qu'on l'envisage, elle peut être un bien lors même qu'elle délivre l'homme d'une dépendance qui le forceroit de faire ou de souffrit des choses conformes à la taison, mais contraires à son opinion, ou à celle du Peuple dont il est membre. Il y a 1. IV. 5. VI. 20.

des choses qui peuvent être un mal relatif. Le Tribunal de Varus parut insupportable aux Germains. Celui que Justinien érigea chez les Laziens, pour faire le procès au meurtrier de leur Roi, leur parut une chose horrible & barbare. Mithridate, haranguant contre les Romains, leur reproche les formalirés de leur justice. Les Parthes ne purent supporter un Roi qui, ayant été élevé à Rome, se rendit affable & accessible à tout le monde. La liberté même n'a-t-elle pas paru insupportable à des Peuples qui n'étoient pas accoutumés à en jouir? C'est ainsi qu'un air pur est nuisible à ceux qui ont vécu dans des Pays marécageux.

(41) Tutor. ap. Tacit. Hift. IV. 76. Cæfar II.

blic; parce que dans chaque Faction l'avis le plus violent l'emportoit ordinairement sur l'avis le plus fage.

Les Celtes ne supportoient aucune charge. Mais le métier qu'ils faisoient tous, exposoit continuellement, non-seulement leurs biens, mais encore leur liberté & leur vie, chaque Etat étant presque toujours en guerre avec quelqu'un des Etats voisins.

Les Celtes avoient aussi de bonnes Loix. Mais elles étoient trèsfouvent anéanties, les Particuliers se réservant le privilège de mettre la Loi à côté, toutes les fois qu'ils le jugeoient à propos, pour décider leurs différens à la pointe de l'épée. Ce privilège étoit dans le fond une véritable oppression, & le plus dangereux écueil de la liberté (42), parce qu'il foumettoit tout au plus fort.

Au lieu de cela, fous une domination étrangère, la vie des Celtes (43) étoit dans une pleine sûreté. En payant le tribut qui leur étoit imposé, ils jouissoient tranquillement du fruit de leurs terres, & de leurs autres biens (44).

Ce n'est d'ailleurs que depuis qu'ils ont été soumis par des étrangers, que les Sciences & les Arts les plus utiles ont commencé à fleurir parmi eux. Ainsi, tout considéré, cette servitude, qui leur paroissoit si redoutable, étoit un bien pour eux (45).

(42) Il y a là bien des choses qui ne sont pas s ment dans les Troupes de Hollande, aima mieux exactes. Le privilége de décider les différens à la pointe de l'épée blesse cettainement les régles de la justice. Cet expédient peut favoriset & nuire également à l'innocent & au coupable; mais on n'y reconnoît point d'oppression. Cette exception à la Loi civile étoit aussi une Loi que les Peuples Celtes se faisoient gloire de suivre. Ils n'avoient pas restraint leur liberté naturelle jusqu'à se soumettre toujours indéfiniment à la Loi civile : telle étoit leur volonté : tel étoit le sentiment de leur indépendance; ils se seroient crusopprimés par tout ce qui auroit choqué leur opinion Voy. ci-dessus note (40). Certe opinion pouvoit être nuisible au Particulier & même, si l'on veut, au Peuple entier. Mais le mal qu'on n'a qu'autant qu'on le veur, n'est plus un mal. La vie des Sauvages seroit un malheur pour les Habitans d'un Pays policé, pour des

rejoindre ses semblables, le prouve invincible-

(43) Strabo IV. 195.

(44) La tranquillité civile n'est pas toujours un bien. Peut-on se croire heureux de n'en être redevable qu'à des marques de servitude? N'estil pas naturel & conforme à la raison qu'un Peuple regarde comme un malheur d'être soumis à un autre Peuple, de lui payer tribut, de lui devoit sa sûreté, son repos & même d'êrre exposé à toutes les vicissitudes du Dominateur?

(45) La servitude ne peut jamais être un bien : elle est contraire à l'ordre de la nature : elle est dangereuse & pour le Maître & pour l'Esclave. A celui-ci, parce qu'il ne peut rien faite ni par vertu, ni par le sentiment de sa propre conscience : à celui-là, parce qu'il s'accoutume à manquer à toutes les vertus morales : il devient fier, Européens : la manière de vivre de ceux-ci se- prompt, dur, colère, voluptueux & cruel. Et roit pour les autres une servitude. L'Hottenfot, qu'on ne dise pas que cela n'a lieu que de Farqui, après avoir servi long-tems & honorable- ticulier à Particulier : la même chose arrive Pline a sait sur ce sujet une sort belle remarque. Il dit (46) que » la sort tune punit la plûpart des Peuples de la Germanie, par cela même qu'el » le empêche qu'ils ne soient soumis à la domination des Romains (47) ». Il a raison : les Espagnols, les Bretons, les Gaulois, les Germains, ont été plus heureux sous l'Empire des Romains, que lorsqu'ils étoient leurs propres Maîtres, & qu'on les voyoit toujours en armes pour se détruire les uns les autres.

Malgré cela, s'ils ne pouvoient s'accoutumer à la domination des étrangers, c'est uniquement (48), parce qu'ils aimoient la liberté, comme les bêtes séroces que rien ne peut dompter (49). Incapables de slêchir sous aucun joug, ils l'étoient encore plus de se gouverner eux-mêmes d'une manière sage & raisonnable.

de Peuple à Peuple. On ne peut en donner de meilleures preuves qu'en fixant les yeux sur les Romains & sur les Peuples qui leur surent soumis. Comment ceux-ci furent-ils traités? Quels maiheurs les Romains ne s'attirerent-ils pas? Le vainqueur & le vaincu se corrompoient téciproquement, & l'of ne vit plus que des hommes qui n'en méritoient pas le nom. Ne seroit-il pas à désirer que les Celtes eussent connu les Sciences & les Arts utiles par quelque voie moins empoisonnée!

(46, Plin. XVI p. 224 225.

(47) La remarque de Pline est digne d'un Romain qui comptoit pour rien tous ceux qui n'étoient pas soumis à sa République. Comment se persuaderoit-on que les Espagnols, les Bretons, les Gaulois, les Germains ont été plus heureux sous la domination des Romains qu'avant d'être soumis? L'Histoire ne s'accorde pas avec cette idée. Pour ne pas multiplier les exemples, on se contentera de la réponse que sit à Tibére Bason le Dalmate. Cet Empereur lui demanda pourquoi ses compatriotes avoient voulu se sous avoient persisté si long-tems dans la rébellion. « C'est à vous, répondit Bason, c'est à bellion. « C'est à vous, répondit Bason, c'est à

n vous mêmes que vous devez vous en prendre s n pout garder vos troupeaux, vous envoyez non n pas des Bergers sages & des Chiens sidéles ; n mais des Loups cruels qui les dévorent. n Dio. Hist. Rom. lib. LV. Anno V. C. 761. D'ailleurs, mal pour mal, celui que l'on le fait à soi-même est toujours moins insupportable: volensi non sit injuria.

(48) Seneca de Itá lib. II. cap. 15, p. 418. Eumen. Panegyr. constantini cap. XII. p. 210.

(49) Il n'est point extraordinaire que ces Peuples ne pussent pas s'accoutumer à la domination des Etrangers. Sans ressembler aux Bêtes féroces, est-il aujoutd'hui aucun Peuple qui ne les imite? Il faut donc croire que M. Pelloutier, d'ailleurs très-judicieux, s'est laissé prévenir contre les désauts des Peuples Celtes. Ils étoient grands sans doute: mais c'étoit le malheur du tems; & si l'on considére l'ensemble des événemens qui ont succédé à leur manière de vivre, à leur frugalité, à leurs maximes sur l'hospitalité, à l'éloignement qu'ils témoignoient pour tout ce qui est bas, rempant, & indigne de l'homme, peut-être regrettera-t-on leur preamière grossiéreté?



CHAPITRE XVI.

La valeur étoit (1) aussi une vertu commune à tous les Peuples Cel- La valeur étoit la grantes. C'étoit même celle de toutes les vertus dont ils faisoient le plus grand de vertu des cas (2). Tout les y conduisoit. 1°. L'éducation qu'ils recevoient. N'apprenant point d'autre métier que celui des armes, le feul objet de leur émulation étoit de se distinguer dans les Guerres & dans les combats. 2°. Les Loix de l'honneur. Tous les égards, toutes les distinctions étoient pour les Braves, aulieu qu'il n'y avoit rien qui rendît un Scythe ou un Celte plus infâme que la poltronerie. 3 °. Le motif d'intérêt. Le grand moyen de faire fortune, de recevoir des présens de tous côtés, d'avoir une double portion du butin que l'on faisoit sur l'ennemi, de gagner des procès qui se décidoient le plus souvent par la voie des armes, c'étoit d'avoir du courage. 4°. La Religion enfin leur faisoit regarder la valeur comme un devoir sacré. Méprisant la mort (3), par l'espérance qu'ils avoient de revivre, ils s'imaginoient que la bravoure étoit le seul chemin qui conduisoit à l'immortalité : ils pensoient que le degré de valeur auquel chacun arrivoit ici bas, feroit la mesure de la gloire & de la sélicité dont il jouiroit dans une autre vie.

Ces confidérations les portoient à s'engager à la valeur par des vœux s'engagoient solemnels. Ils prêtoient serment, les uns, de ne se raser (4) ni la tête, à la valeur ni la barbe, ou de ne point quitter (5) des anneaux de fer qui solemnels. étoient parmi eux des marques de servitude; les autres, de ne point poser (6) leur baudrier, de n'entrer sous aucun toit (7), & de ne revoir ni Pere, ni Mere, ni Femme, ni Enfans, qu'ils n'eussent triomphé de leurs Ennemis. Tous, fans exception, avoient coutume (8),

Peuples Cel.

⁽¹⁾ Veget lib. I. cap. 2. Strabo IV. 195-196. Julian. ap. Cyrill. lib. IV. p. 116. Cafar I. 39. Appian. Celtic. p. 1192. Seneca de Irâ lib. II. cap. 11. p. 399. Dio. Caff. lib. XLIX. p. 413. Solin. cap. XXXIV. p. 250. Herodot. IV. 93. Ifidor. Orig. IX. 2. p. 104. & Chron. p. 730.

⁽²⁾ Voy. ci-deffus chap. XII. p. 210. & fuiv.

⁽³⁾ Appian. Celt. p. 1192. Hegesipp. lib. II. in Biblioth. Patr. Tom. VI. p. 448. Julian. Cxsar. de Trajano. p. 327.

⁽⁴⁾ Silius Italic. IV. v. 201. Tacir. Germ. 31. & Histor. IV. 61. Gregor. Tur. lib. V. cap. 15. p. 337. Fredegar. p. 736.

⁽⁵⁾ Tacir. Germ. 31.

⁽⁶⁾ Florus II. 4.

⁽⁷⁾ Cxfar VII. 66.

⁽⁸⁾ Virgil. Georg. II. 497. Amm. Marcell. lib. XXXI. cap. 7. p. 632. Prudentius contrà Symmach. II. v. 696.) Voyez un femblable ferment des Samnites dans Tire-Live lib, X. 38.

1 268

quand ils étoient sur le point de livrer bataille, de faire serment qu'ils se comporteroient en gens de cœur.

Ils avoient pour devife qu'il faur vaincre ou mourir.

Après cela, il ne faut pas être surpris que les Scythes & les Celtes fussent, généralement parlant, de bons soldats. Ils avoient pour devise, qu'il falloit vaincre ou mourir (9). Quoiqu'on les accusat généralement d'être fanfarons à l'excès, de témoigner un trop grand mépris pour les Ennemis qu'ils avoient à combattre, il faut avouer cependant que les Peuples les plus belliqueux ne leur ont jamais contesté, ni le courage, ni l'intrépidité.

Les Romains eux-mêmes ont rendu justice à la valeur des Cel-

Quand les Romains apprirent à les connoître pour la première fois (10), ils jugerent que ces Peuples étoient nés pour la ruine des Villes, & pour la destruction du genre humain. Deux choses montrent surtout, combien la terreur du nom Gaulois étoit grande au milieu de cette puissante République. La première, c'est que pendant des siécles entiers (11) on s'étoit tenu sur la défensive avec les Gaulois, quoiqu'ils fussent les plus proches voisins des Romains, du côté du Nord. La seconde, c'est que la Loi (12), qui dispensoit les Sacrificateurs & les Vieillards d'aller à la guerre, en exceptoit la guerre avec les Gaulois : tous les Citoyens étoient alors obligés de prendre les armes.

Effectivement, dit Saluste (13), la valeur du Peuple Romain a subjugué facilement les autres parties de l'Univers; mais toutes les fois que nous nous sommes battus avec les Gaulois, depuis les tems les plus anciens jusqu'à notre siècle, il ne s'agissoit pas simplement de la gloire de notre Nation, mais de sa conservation & de son salut.

Ciceron fait une remarque toute semblable. Dans la guerre, dit-il (14), que nous avons eue à soutenir contre les Celtibéres & contre les Cimbres, il n'étoit pas question de sçavoir lequel des deux Peuples commanderoit à l'autre; mais lequel éviteroit d'être totalement exterminé.

Julien l'Apostat reconnoît aussi (15) que les Celtes, c'est-à-dire, les Gaulois & les Germains, passoient autrefois pour des Peuples in-

⁽⁹⁾ Nicol. Damasc. ap. Stob. Scim. XLVIII. p. 168. Juttin. XLIV. 2.

⁽¹⁰⁾ Flor. I. 13. Justin. XXXVIII. 4.

⁽¹¹⁾ Cicero de Princ. Conf. p. 1778.

⁽¹²⁾ Appian. de Bello Civ. lib. II. p. 848.

Plutarch. Camill. T. I. 151-152. & in Marcello Tom. I. p. 299. Cicero Ep. ad Attic. lib. I. ep. 14.

⁽¹³⁾ Saluft. Bel. Jugurth. cap. ult.

⁽¹⁴⁾ Cicero Offic. lib. I. p. 3984.

⁽¹⁵⁾ Julian, Orat. I. p. 34.

vincibles. Il avoue que c'étoit une chose (16) presqu'incroyable qu'on eût vu un Soldat Celte tourner le dos à l'Ennemi.

Les Grecs en avoient jugé de même avant les Romains. La crainte des Gaulois, disoit Polybe (17), a causé de terribles inquiétudes aux donté la va-Grecs, non-seulement du tems de nos Peres, mais encore dans notre leut des Celpropre fiécle.

Justin, parlant des Gaulois qui ravagerent la Gréce, & qui passerent ensuite dans l'Asie mineure, assure (18) que la terreur de leur nom étoit si grande; que les Rois mêmes qu'ils n'attaquoient pas, achetoient la paix en leur donnant de grandes fommes d'argent. Dans le Livre suivant il ajoute (19) que leur nom étoit si redouté en Orient, qu'il ne se faisoit aucune guerre où les Rois ne prissent à leur solde des Troupes Gauloises. Les Rois dépossédés n'avoient recours qu'à eux, comme s'ils n'avoient pu foutenir ou recouvrer leurs Etats que par la valeur des Gaulois.

Cette valeur ne mérite cependant pas qu'on en juge plus favorablement que de l'attachement qu'ils témoignoient pour la liberté. On ne dira pas ici que leur courage avoit quelque chose d'insensé & de contraire à la nature, qui porte chaque individu à fe conserver. Plusieurs Auteurs graves ont affuré (20) que » les Celtes Septentrionaux, & voi-» sins de la Mer Océane, tenoient à déshonneur de suir quand une maison » venoit à s'écrouler, ou que le feu s'y mettoit. On disoit encore, que » quand il survenoit une innondation de la Mer, ils couroient tout » armés au-devant des flots, frappoient sur les ondes, comme s'ils » avoient pu les blesser, & se laissoient submerger de peur qu'on ne pût » les accuser de craindre la mort, s'ils avoient pris la fuite « (21).

ment supposer que des Peuples soient constamment fous jusqu'à s'obstiner, soit à ne pas sortir d'une maison qui s'écroule, on que les slammes sont prêres à dévorer, soit à se précipiter au-devant des flots lorsqu'il survenoit des inondations, soit à frapper les ondes & à se laisser submerger? La nature inspire à tous les hommes le désir de sa propre conservation. On imaginera bien que les passions & les préjugés peuvent prévaloir à ce sentiment; mais, au moins, entiers capables de se livrer à cette folie. Une faut-il qu'ils ayent un but, un objet quelconextravagance peut aisément tomber dans l'esprit que. A-t-on jamais vu un Peuple entier s'escrid'une ou de plusieurs personnes, mais com- mer & mettre l'épée à la main pour se battre

⁽¹⁶⁾ Julian. Orat. I. pag. 36.

⁽¹⁷⁾ Polyb. II. 123.

⁽¹⁸⁾ Juftin. XXIV. 4.

⁽¹⁹⁾ Justin XXV. 2. Livius XXXVIII. 16.

⁽²⁰⁾ Aristot. Eudem. lib III. cap. 1. & Nico. mach. lib. III. cap. 10. Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm. XLVIII. pag. 168. 178, Ælian. Var. Hift.

⁽²¹⁾ Quoiqu'en disent ces Auteurs graves, on ne croira jamais qu'il y ait eu des Peuples

Strabon (22) se moque avec raison de ces sables qu'Aristote, Elien & Nicolas de Damas, n'auroient pas dû copier sur la soi d'un Ephore, qui, selon le même Strabon, étoit le premier qui les eût rapportées. Quoique les Celtes Septentrionaux & voisins de la Mer (23) sussent plus belliqueux que les autres, il est constant qu'ils n'ont jamais porté à ce point la bravoure & le mépris de la vie. Dans le sond on peut être véritablement courageux, sans prodiguer sa vie d'une manière aussi extravagante.

Les raisons qui portent à ne pas juger favorablement de la valeur des Peuples Celtes, sont, premiérement, que la plûpart de guerres qu'ils faisoient étoient injustes (24). Personne ne disputera le nom de brave à un homme qui expose courageusement sa vie, pour sauver un Peuple, injus-

contre un mur? Ces idées sont au moins aussi absurdes que tout ce qui a été dit au sujet des Neures & des Phanésiens. Il seroit, sans doute, plus raisonnable d'attribuer à de semblables erteurs les méprises de ces Anteurs qu'on ne peut excuser d'avoir eu tant de crédulité.

(22) Strabo VII. 293.

(23) Strabo IV. 196. Cafar I. 1. VI. 24. Ju-

lian. Orat. I. p. 34.

(24) Seroit-il étonnant que la plûpart des guerres que faisoient les Celtes fussent injustes? Pour en juger sainement, il faut se transporter au tems où ces Peuples couvroient presque toute l'Europe. N'ayant pas été civilifés, ils étoient moins éloignés de la nature; mais les bornes étoient franchies, & il n'étoit question que de faite des progrès. Tout homme a naturellement droit à tout ce qui lui est nécesfaire; mals, dès qu'il a existé des sociétés, le droit de premier occupant a tendu à former un droit exclusif. Ce droit, très foible au commencement & même pendant plusieurs siécles, a varié chez les Celtes. D'abord, quoique réunis, ils ont conservé leur droit à tout, leur droit à la communauté des biens de la terre. Ils ne respectoient pas leurs voifins; ils pilloient & enlevoient leurs récoltes : mais ceux-ci s'y oppofoient pour désendre leur droit de premier oecupant & ce qu'ils devoient à leur travail. Delà venoit ce droit du plus fort que les Celtes invoquoient : cela étoir plus court que de faite valoir le droit que la nature accorde à tous les hommes sur toutes les choses de la terre. Les

Celtes userent ensuite du droit de premier occupant; &, pour le mettre hors d'atteinte, ils faisoient autour d'eux de vastes déserts : mais ils ne se fixoient pas au même endroit, ils portoient d'un lieu à un autre la même manière de vivre. Cependant, ne cultivant pas affez de terres pour leur subsistance, ils alloient chercher ailleurs de quoi vivre. Cette habitude, & peut-être encore la nécessité de mettre la paix au-dedans, ou mille autres causes dont on ne sçautoit trop rendre raison, ont établi cet état de guerre presque continuel qui agitoit les premiers Peuples, L'état de nature & l'état civil qui s'établiffoit insensiblement, se choquoient à chaque instant. Il étoit impossible qu'il ne se commit pas beaucoup d'injustices, parce qu'il n'étoit pas possible que tous les hoinmes concourussent en même-tems à perdre leur état de nature pour passer sous le joug de l'état civil : la raison ne parloit que grossiérement, &, lors même qu'elle vouloit établir la propriété exclusive, une espèce d'instinct la ramenoit au droit universel. En se rendant le premier occupant, on ne croyoit pas encore devoir respecter ce droit dans les autres. Cette résistance & cette contradiction sont une injustice, mais une injustice inévitable. Voilà la source de toute la barbarie qu'on reproche aux anciens Peuples. Cette accusation est peutêtre moins raisonnable qu'on ne pense. L'état civil a succédé: la raison s'est developpée : elle a dû prendre tout fon empire; & les guerres font-elles toujours justes?

tement attaqué, de la ruine & de l'oppression dont il est menacé. Mais qu'on honore d'un si glorieux titre un brigand, qui fait la guerre pour tuer, pour piller, un Mercenaire que l'on payé pour répandre le sang humain, & pour accabler la bonne cause; c'est en vérité abuser étrangement des termes , c'est confondre la violence & l'oppression avec une défense légitime de soi-même ; c'est annoblir le massacre & le brigandage.

En second lieu, la valeur des Peuples Celtes (25) n'étoit ordinairement qu'une colère aveugle, témeraire & brutale; ils n'écoutoient aucun conseil. Dès qu'ils voyoient (26) l'Ennemi, ils tomboient sur lui avec une rapidité qui approchoit de celle du feu. Rien n'égaloit l'ardeur, le courage, l'impétuosité, l'allégresse avec laquelle ils alloient au combat; mais ils y alloient fans ordre, fans précaution, sans avoir examiné si le tems. & l'occasion étoient favorables, s'il étoitpossible de forcer l'Ennemi dans son poste, & si leur valeur pourroit les tirer du danger auquel ils s'exposoient (27).

De-là naissoient ordinairement deux inconvéniens. Le premier, c'est qu'ils périssoient le plus souvent sans aucun fruit (28). Il est vrai qu'ils faisoient, dans un premier choc, des efforts incroyables de valeur. qu'ils mouroient comme des gens de cœur, qu'ils ne s'effrayoient d'aucun danger (29), qu'ils ne se laissoient point abattre à la vue d'une mort présente & inévitable. Mais aussi la plûpart (30) se faisoient tuer comme des bêtes féroces, qui courent au pieu pour l'enfoncer davantage.

L'autre inconvénient étoit, que ce feu, avec lequel ils commençoient l'action, se ralentissoit insensiblement, & s'éteignoit bientôt tout à fait, Ils auroient été invincibles, si la vigueur (31) des premiers efforts s'étoit soutenue jusqu'à la fin. Mais, comme ils épuisoient leurs forces au

de Irâ lib. I. cap. 11. p. 398-399.

⁽²⁶⁾ C'est ce que Plutarque in Mario Tom. I. p. 412. disoit des Cimbres. Ammien Marcellin XVI. 13. p. 146. dit la même chose des Alle-

⁽²⁷⁾ Tout cela suppose une perfection que l'état civil n'avoit pas encore acquise chez les Celtes. Le besoin & la raison les rendoit sans doute braves; mais il étoit réservé à une plus même chose des Parthes.

⁽²⁵⁾ Polyb. II. 1:2. Strabo IV. 195. Seneca | grande maturité de leur apprendre à faire un bon usage de leurs forces.

⁽²⁸⁾ Amm. Marc. XVI. 13. p. 144.

⁽²⁹⁾ Herodian. de Germanis lib. I. p. 32. Horat. Carm. lib. IV. Od. 14. Sidon. Apoll. Panegyr. Majorian. v. 250.

⁽³⁰⁾ Pausan. Phocic. XXI. p. 848. Seneca de Irâ lib. III. cap. 3. p. 434.

⁽³¹⁾ Polyb. II. 220.) Justin XLI. 2, dit la

272

premier choc (32), ils étoient entièrement abattus lorsque l'action duroit pendant quelques heures.

Il étoit d'ailleurs impossible que le Soldat ne perdît absolument courage, quand il voyoit, qu'aulieu de le conduire à la victoire, son impétuosité ne servoit qu'à le mettre plus à découvert, à le précipiter dans le danger, à faciliter sa défaite. Aussi les Romains (33) avoient-ils pour Maxime de se tenir sur la défensive, dans les commencemens des batailles qu'ils livroient aux Celtes. On leur laissoit jetter leur premier feu; on les menoit ensuite, comme des troupeaux de moutons.

Au reste comment regarderoiteon comme une vertu, un courage qui n'étoit pas conduit par la raison, un courage que l'on employoit rarement à défendre une bonne cause. On a eu raison de dire (34), que les Celtes appelloient valeur ce qui n'étoit dans le fond qu'une fureur, & quelque fois une rage de bêtes féroces.

CHAPITRE XVII.

De l'hospira lité des l'euples Celtes.

SI le respect dû à la vérité n'a pas permis de donner de grands éloges à la valeur des Peuples Celtes & à l'amour qu'ils témoignoient pour la liberté, il faut leur rendre plus de justice à l'égard de l'hospitalité qu'ils exerçoient tous de la manière du monde la plus louable. Cruels & barbares envers leurs ennemis, se livrant facilement aux contestations avec leurs meilleurs amis, en venant même avec eux jusqu'à se battre; ils dépouilloient toute leur férocité (1) vis-à-vis des Etrangers & des Voyageurs qui passoient dans leur Pays, ou même en faveur des fugitifs qui venoient y chercher une retraite,

I. Par-tout on se faisoit une loi de les recevoir; mais c'étoit un devoir dont chacun s'acquittoit avec allégresse. On logeoit l'étranger. On lui donnoit à manger; & ce n'étoit qu'après ces démonstrations d'amitié, qu'on lui demandoit de quel pays, de quelle condition il étoit, qu'elles étoient les affaires qui l'avoient emmené chez eux. » Les

⁽³²⁾ Livius V. 4. VII. 12. XXXVIII. 17. Dio. 1 Caff. xxxvIII. 89, 91. Tacit. Ann. II. 14. & p. 1192. Agath. I. 15. Germ. 4. Voy. ci-deffus p. 122-123.

⁽³³⁾ Livius X. 28.

⁽³⁴⁾ Florus de Cimbris III. 3. Appian. Celt.

⁽¹⁾ Pomp. Mela lib. III. cap. 3. p. 75. Procop. de Ædif, lib 111, cap. 7. p. 63.

Gaulois, dit Diodore de Sicile (2), invitent les Etrangers à leurs » festins : après le repas ils seur demandent, qui ils sont, & en quoi on

» peut leur rendre service.»

II. Non-seulement les Celtes regardoient comme un crime de refuser leur maison & leur table à qui que ce fut, ils n'attendoient pas que les Etrangers vinssent leur demander le couvert. D'abord qu'ils appercevoient un Voyageur, ils couroient au-devant de lui, & le pressoient de-venir loger chez eux. Il y avoit une espèce de jalousie & de contention entre les Particuliers, à qui l'emmeneroit. Celui que l'Etranger choi: fissoit pour son hôte, emportoit avec lui l'admiration de ses Concitoyens, qui regardoient cette préférence comme une grace particulière que le Ciel n'accorde qu'à ceux qu'il chérit le plus (3).

Pour que l'on ne nous accuse pas de prêter ces beaux sentimens à des Barbares, il convient de rapporter les propres paroles de Diodore de Sicile. Cet Auteur, parlant des Celtibéres, qui étoient l'un des Peuples les plus féroces de l'Espagne, remarque (4) que, » bien qu'ils se montrassent » cruels envers les malfaiteurs, & envers leurs ennemis, ils ne laif-"foient pas d'être doux & humains à l'égard des Etrangers qui paf-, soient dans leur Pays. Chacun, dit l'Historien, les invite à venir » loger chez-lui. Il y a de la contention entre eux à qui les recevra. Ils » louent ceux que les Etrangers préférent, & les croyent bien-aimés

n de Dieu. »

III. Les voyageurs ne payoient nulle part leur dépense. On les recevoit sans aucun intérêt, dans la seule vue de se faire des amis (5) & d'exercer un devoir de l'humanité. » Si les Germains, disoit Tacite , (6), demandent quelquefois un présent à l'Etranger qui se retire,

(2) Diodor. Sicul. V. 212.

(4) Diodor. Sicul. V. 215.

naturellement bon. Ils étonnent aujourd'hui la tuent pas un état. raison qui se vente tant de sa persection & qui ne scauroit les imitet. Pour peu que l'on révers les malfaiteurs ou leurs ennemis, patce Seythe qui avoit passé de Thrace en Asie. respectoient les hommes & se montroient donx niens. & humains à leur égard. Ce qui se passoit! (6) Voy. la note sulvante...

chez eux, foit pour les défis, foit pour le jeu, (3) Ces sentimens supposent un catalder &c. étoit un exces & un abus qui ne confti-

⁽⁵⁾ Nicol. Damasc. ap. Stoborum Setm. V. fléchiffe, il est aisé de reconnoître que les Cel- p. 40. & CXXXVI. p. 400.) Les Thyniens, dont tes ne se montroient eruels, si l'on vent, qu'en- parle Nicolas de Damás, étoient un Peuple que c'étoit en cela que confistoit le choc de (Strabo VII. 295.) Le nom de Bi-Thyniens l'état de nature & de l'érat civil. Du reste ils marque que ce l'emple étoit voisin des Thy-

» celui-ci a coutume de l'accorder; mais il peut aussi en demander avec a la même liberté.

IV. Quand l'hôte n'étoit plus en état de nourrir son Etranger, au lieu de le renvoyen, il lui ménageoit un autre hospice. »Il n'y a point de " Nation, ce sont encore les paroles de Tacite (7), où l'on se plaise » plus à manger enfemble, & à recevoir les Etrangers que chez les » Germains. Ils regardent comme un crime de refuser l'entrée de leur » maison à qui que ce soit. Chacun apprête à manger à ses hôtes, à » proportion de ses moyens. Quand les provisions viennent à man-» quer, celui qui jusqu'alors avoit été l'hôte, montre à l'autre un hos-» pice, & d'y accompagne. Ils vont ensemble, sans être invités, dans » l'une des maisons voisines. Il n'importe même où ils aillent. Par-tout » ils font reçus avec la même humanité. On ne met aucune différence » entre les personnes connues & inconnues par rapport aux droits de » l'hospitalité. » i : in 10 21 i on 22

V. Quand un Celte étoit convaincu d'avoir refusé le couvert à un Etranger, il étoit non-seulement regardé avec exécration par ses Concitoyens, mais encore il étoit condamné à une amende pécuniaire par les Magistrats. Peut-on lire sans admiration cette Loi des Bourguignons (8): 2 Quiconque aura refusé sa maison ou son seu à un Etranger, payera n trois écus d'amende. Si un homme, qui voyage pour ses affaires parti-» culières, vient demander le couvert à un Bourguignon, & que l'on » puisse prouver que celui-ci ait montré à l'Etranger la maison d'un Romain, le Bourguignon payera au Romain trois écus, & pareille » fomme au Fisc (9). »

On voit là que les Bourguignons, aulieu de regarder l'hospitalité comme une charge, la regardoient au contraire comme une gloire qu'il ne falloit pas se laisser enlever. La même Loi porte que le Métayer, ou le Censier, qui aura refusé d'exercer l'hospitalité, sera sustigé; que les Ambassadeurs étrangers pourront prendre, dans tous les endroits où ils coucheront, certaines provisions, & que la dépense sera bonifiée par la Communauté.

⁽⁷⁾ Tacit. German. cap. 21.

⁽⁸⁾ Leg. Burgund. p. 282.

nous traiter de barbares des hommes pour qui les droits de l'humanité étoient si facrés? Si (9) Ces Loix ne semblent-elles pas être | nous avons gagné d'un côté, nous avons cerl'ouvrage de la Divinité? Et comment osons- | tainement beaucoup perdu à bien des égards,

Cela s'accorde avec ce que pratiquoient les Mossyniens, Peuple Celte qui demeuroit dans l'Asie mineure, du côté de Trébisonde (10). Cultivant la terre en commun (11), ils en partageoient le revenu par égales portions, après avoir pris sur le tout une portion que l'on réservoit pour les Etrangers qui pouvoient passer dans le Pays. Les Lucains, qui descendoient d'un des plus anciens Peuples de l'Italie, c'està-dire, des Samnites (12), avoient aussi une Loi qui ressembloit assez à celle des Bourguignons. Elle condamnoit (13) à une amende celui qui refusoit sa porte à un Etranger.

VI. Non contens de recevoir leurs hôtes de la manière du monde la plus humaine, les Celtes regardoient encore ces mêmes Etrangers, comme des personnes sacrées, qu'un honnête homme devoit conduire, protéger, & défendre contre toute forte de violences, fut-ce même au

péril de fa vie.

On voit dans Jules-César (14) » que les Germains regardoient, com-» me un crime, de faire quelque outrage aux Etrangers. Quand il » en venoit chez eux, pour quelque cause que ce sut, ils empêchoient n qu'on ne les insultât, & les regardoient comme des personnes sacrées. " Toutes les maisons leur étoient ouvertes, & par-tout on leur donnoit na manger. »

Aristote dit (15) que les Gaulois conduisoient les Voyageurs & les gardoient à l'œil, parce qu'on punissoit ceux sur le territoire desquels l'Etranger avoit souffert quelqu'injure ou quelque dommager Nicolas de Damas avoit aussi remarqué (16) que les Celtes, en général, punissoient beaucoup plus sévérement le meurtre d'un Etranger que celui d'un Citoyen. Il en coutoit la vie pour le premier de ces crimes, aulieu que celui qui avoit commis le second, en étoit quitte pour un bannissement.

Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici un exemple qui montrera combien les droits de l'hospitalité étoient sacrés parmi les Germains, jusques dans le sixième siècle, artis o sorta a alegation

P. 470.

⁽¹⁰⁾ Pompon. Mela I. cap. 19. p. 34.

⁽¹⁰⁾ Pompon. Mela I. cap. 19. p. 34.
(11) Nicol. Damasc. ap. Stobaum Serm. (15) Arist. de Mir. Aud. T. I. p. 706. CLXV. p. 470. (16) Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm. CLXY,

⁽¹²⁾ Plin. Hift. Nat. III. 5.

⁽¹³⁾ Ælian. Vat. Hift. 1V. 1.

276 HISTOIRE DES CELTES,

Selon les Constitutions des Lombards (17), la Dignité Royale devoit passer, après la mort du Roi Vaces, à un Prince nommé Ildisgas, ou Ildisgal. ce Prince, ayant été exclus du Trône par des intrigues qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici, se retira chez les Gépides. Audouin, Roi des Lombards, qui auroit voulu se tirer cette épine du pied, sit redemander Ildisgal aux Gépides ses voisins. La demande sut fortement appuyée par des Ambassadeurs que l'Empereur Justinien avoit envoyés pour la même sin. Torisin, Roi des Gépides, qui venoit de saire tout nouvellement la paix avec les Romains & les Lombards, assembla là-dessus les Notables de son Royaume, pour leur exposer la demande qu'on lui saisoit, & le danger qu'il y avoit de la resuser. Le résultat unanime de l'Assemblée sut qu'il vaudroit mieux que les Gépides périssent totalement avec leurs semmes & leurs ensans, que de commettre un semblable sacrilége. Voilà un sentiment d'autant plus beau, qu'il sut soutenu, & que la Noblesse Gépide se montra insensible sur cet article (18).

Quoique les Sarmates fussent encore plus cruels & plus séroces que les Celtes, ils ne laissoient pas de s'humaniser de la même manière avec les Etrangers, & de faire le même cas de l'hospitalité. Helmodus, qui écrivoit dans le onzième siècle une Chronique des Slaves, c'est-à-dire, des Sarmates qui, de son tems, demeuroient au-delà de l'Elbe (19), avoue qu'il étoit extrêmement rare qu'un Esclavon resusat le couvert à un Etranger. Quand la chose arrivoit, il étoit permis de mettre le seu à la maison de celui qui avoit été assez lâche, assez avare, & assez dénaturé pour rebuter l'Etranger: chacun s'empressoit de venger l'outrage qu'il avoit fait à l'hospitalité.

Takang (1966) si ka taka taka tan 1966. Pakang (1966) si ka taka tan 1966.

⁽¹⁷⁾ Procop. Goth. III. 35. p.549. & IV.

⁽¹⁸⁾ Que doit-on plus admirer, ou de l'injustice du Lombard & de Justinien son protesteur, ou de la générosité des Gépides? Ce Peuple ne sacrissoit pas à ses intérêts les droits de l'humanité, Il sçavoit que le malheureux est

une chose sacrée, & la nature les avoit mieux instruits à cet égard, que tous les rasinemens de la législation Romaine. Cependant ceux là sont traités de barbares, ceux-ci ctoyent être les Législateurs de l'Univers.

⁽¹⁹⁾ Helmold, Chron, Slav. cap. 82, p. 1814:

CHAPITRE XVIII.

On a encore loué dans les Peuples Celtes, quelques autres vertus, De la fruga-lité des Peula frugalité, la justice, l'union & la fidélité (1). Généralement parlant, ples Celtes, ils mangeoient peu, & se nourrissoient des viandes les plus communes, sans rechercher ni la variété, ni la délicatesse des mets. Il est vrai que cette manière de vivre simple & frugale, sembloit être une nécessité plutôt qu'une vertu dans la plûpart des Peuples Celtes (2). Les uns vivoient (3) dans une heureuse ignorance de tout ce qui peut flatter la sensualité de l'homme. Les autres, paresseux à l'excès, incapables de travailler pour avoir du pain, étoient bien éloignés de se donner la moindre peine pour se procurer un superflu dont l'homme peut se passer. D'autres s'accoutumoient à la disette (4) à cause de l'ingratitude du terroir qu'ils cultivoient. Ainsi, du tems de Jules-César (5), les Germains vivoient fort sobrement, parce qu'ils étoient pauvres; mais l'abondance & les délicatesses que les vaisseaux étrangers apportoient aux Gaulois, les avoient jettés dans le luxe & dans la débauche.

Cependant on ne peut pas douter qu'il n'y eût des Peuples qui estimassent la sobriété à cause d'elle-même, & qui ne la recherchassent par choix. Tels étoient (6) les Belges, les Nerviens, les Suéves; ils ne souffroient pas que l'on apportât dans leur Pays, ni vin, ni aucune des choses qui peuvent amollir les esprits, & affoiblir le courage. » Renoncezi, disoient les Tenctéres aux Habitans de Cologne (7), » renoncez aux voluptés dont les Romains se servent encore plus » utilement que des armes, pour affoiblir leurs fujets. »

On voit même qu'en général les Germains & les Scythes étoient ac-

note (6), &c. chap. 111. p. 123-126 130.

peu recherchée; & cette manière de vivre n'a été troublée que par l'invention des Atts qui procurent les commodités. Quelques uns les ont rejettées avec dédain : les autres s'y font ! livrés, parce que la réfléxion ne commandoit accusé les Gaulois de se gorger de viandes. pas aux sens. Ces commodités se présentoient à cux peut-être à contre-tems : la raison n'a-

⁽¹⁾ Voy. ci-dessus Liv. II. chap. II. p. 118. voit pas encore pris assez d'empire, & leure ennemis étoient assez vils pour les atraques (2) La nécessité a d'abord rendu presque tous par cette voye, après s'y être eux-mêmes assules Peuples sobres. Leur vie étoit frugale & jettis. Ceux-là se montroient plus raisonnables, & leur réustance éroit une vertu.

⁽³⁾ Seneca de Ira I. [r. p 399.

⁽⁴⁾ Tacit. German. cap. 4.

⁽⁵⁾ Cafar VI. 24.) Polybe II. 167. avoit deil

⁽⁶⁾ Cafar I 1. II. 15. IV. 2.

⁽⁷⁾ Tacit. Hift. IV. 64-

coutumés aux abstinences & au jeûne. Appien remarque (8) que s'ils manquoient de vivres & de fourage, les Germains se nourrissoient d'herbes, & donnoient à leurs chevaux des écorces d'arbrisseaux. Pline nous apprend quelles étoient ces herbes (9). » L'herbe appellée » Scythique est, dit-il, fort estimée par les Scythes, parce qu'elle les » garantit de la saim & de la soif aussi long-tems qu'ils la tiennent » dans la bouche. Ils employent aussi à cet usage, l'herbe appellée Hip- » pace, c'est-à-dire, l'herbe de cheval, parce qu'elle produit le mê- » me esset sur les chevaux. On prétend qu'avec le secours de ces deux » sortes d'herbes, les Scythes peuvent résister à la saim & à la soif » jusqu'à douze jours entiers. »

Aussi un Roi des Scythes écrivoit à Philippe, Roi de Macédoine (10):
"Vous commandez à des Macédoniens, exercés à la guerre, & moi
"à des Scythes, qui sont de plus instruits à combattre contre la saim
"& contre la sois. "On prétend que les Sarmates (11) supportoient encore la saim plus long-tems; ils ne prenoient leurs repas que de trois en trois jours.

Les Celtes passoient pour aimer singulièrement la justice. Plusieurs Auteurs représentent les Scythes & les Celtes, comme les plus justes & les plus équitables de tous les hommes. Justin, par exemple, dit (12) » que, sans avoir des Loix, les Scythes ne laissoient pas » d'être naturellement justes & équitables. Ils ne sont pas, comme les » autres hommes, passionnés pour l'or & pour l'argent. Ils vivent » de lait & de miel, & ne s'habillent que de peaux de souris (13), » ou de bêtes sauvages. Des mœurs si réglées les rendent justes, & » préviennent en eux tout désir du bien d'autrui. Les richesses ne sont » gueres désirées que par ceux à qui elles peuvent être de quelque » usage. »

Nicolas de Damas rend le même témoignage aux Scythes Galactophages, c'est-à-dire, aux Gêtes. » Ce sont, dit-il (14), les plus justes

⁽⁸⁾ Appian. Celt. p. 1192.

⁽⁹⁾ Plin. lib. XXV. cap. 8. p. 403.

⁽¹⁰⁾ Plutarch. Apopht. Tom. Il. p 174.

⁽¹¹⁾ Lucan. III. v. 182. A. Gell. lib. IX. sap. 4. p. 246.) Nicolas de Damas. sp. Stob. Serm. CLXV. p. 470. femblo dire tout le contraite. Σαυρομαται δια τριών δμερών οινέγται δια πλόμωσιγ. Mais il y a apparence que Sto-

bée a mal extrait le passage de Nicolas de Das mas, qui avoit tiré ce qu'il dit des Sarmates du même Auteut qu'Aulu-Gelle.

⁽¹²⁾ Justin. II.2.) On dit à peu-près la même chose des Hyperboréens. (Pomp. Mela lib. III. cap. s. p. 77. Solin. 26.)

⁽¹³⁾ Voy. ci-deffus p. 161.

⁽¹⁴⁾ Nicole Damasc. ap. Stob. Serm, XXXVII,

"de tous les hommes. On ne voit parmi eux, ni haine, ni envie, "parce que tous les biens y font communs. Le même Auteur avoit "observé (15) que les Celtes ne fermoient jamais les portes de leurs "maisons. "Agathias, entre plusieurs bonnes choses qu'il avoit remarquées dans les Francs (16), "admiroit sur tout la justice qu'ils "observoient entr'eux. "

Il faut cependant avouer que tout cela ne donne pas une grande idée de la justice des Peuples Celtes. A la vérité, on sent bien qu'aussi long-tems qu'ils aimerent mieux cultiver leurs terres en communque de les partager, les haines, les contestations, & les injustices qui naissent du tien & du mien, ne dûrent pas être connues parmi eux. Vivant ensemble dans une espèce d'égalité, le grand n'ayant guères plus que le petit, personne ne devoit penser à envahir les biens de ses concitoyens (17). D'ailleurs, comme toutes les richesses de ces Peuples ne consistoient qu'en bétail, & que de semblables larcins, qu'il est difficile de cacher, étoient punis avec la dernière sévérité, il n'est pas surprenant (18) que le vol sut extrêmement rare parmi eux.

Mais si les Celtes n'avoient pas souvent occasion de pêcher contre la bonne-soi, s'ils observoient, les uns à l'égard des autres, quelques Loix de la justice, il est constant qu'ils n'en gardoient aucune par rapport à leurs voisins. Leur justice ressembloit assez à celle des brigands qui sont étroitement unis entre eux, pour piller & tuer tout ce qui n'est pas de leur bande (19). Les Scythes ne s'emparoient pas des terres de leurs Ennemis, parce qu'ils ne pouvoient en tirer aucun usage. Ils prétendoient

p. 118.) Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si les femmes étoient effectivement communes parmi les Gêtes, & si cette communauté éroit un moyen pour retrancher la haine & l'envie de la société. On en parlera dans l'un des livres suivans.

⁽rs) Agath. I. p. 13.

^{(16) 1}bid.

⁽¹⁷⁾ L'on conçoit aisément que la culture des terres en commun doit mettre de l'égalité entre les Habitans d'un Etat; mais sirôt qu'il y a des distinctions, des petits & des grands, des forts & des foibles, l'égalité ne peut se soutenir que par des principes de vertu; il faut que le grand & le foit ne veuillent pas

avoir plus que les autres, ou que ceux-ci les forçent à respecter la communauté.

⁽¹⁸⁾ Juftin. II. 2.

⁽¹⁹⁾ Voy. ci-dessus, Liv. II. chap. XVI. note (24). Plusieurs Sociétes étant animées du même esprit, il en résultoit, comme par nécéssité, anétat de guerre qui a produit de grand maux. C'est ce qui a fait dire à Hobbes que les hommes sont naturellement en état de guerre. Il ne voyoit pas que la guerre écoit une conséquence du passage de l'état de nature à l'état civil, & le combat de droits qui se heurtoient. Mais cet état violent ne devoit durer que jusqu'au parsait établissement de l'état civil-

ne faire la guerre que par amour pour la gloire (20); mais l'injustice de porter le fer, sous ce prétexte, dans les pays voisins, n'est pas moins criante : il n'est pas plus permis de tuer un homme par honneur que par intérêt.

Il n'est pas même incontestable que les Scythes & les Celtes observassent plus scrupuleusement la justice au dedans qu'au dehors. Autant qu'on en peut juger, il semble que la loi du duel, dont on a parlé plus haut, & qui, dans toutes les affaires d'honneur & d'intérêt, donnoit toujours droit & gain de cause au plus fort, n'étoit autre chose qu'un renversement total des Loix de la justice & de l'équité (21).

Les Scythes & les Celtes vivoient entre eux dans une grande union.

On a remarqué encore que les Scythes & les Celtes vivoient entre eux dans une étroite union; qu'il n'y avoit rien de plus admirable que l'affection & les égards qu'ils se témoignoient réciproquement. Par exemple (22), on dit que la discorde étoit inconnue parmi les Hyperboréens; que les Scythes Galactophages (23) donnoient aux Vieillards le nom de péres. Ceux-ci appelloient les jeunes gens leurs enfans; & les hommes d'un âge égal se donnoient entre eux le nom de stéres.

Il faut qu'il en fut de même parmi les Germains, puisque l'on voit les Cimbres (24) demander à Marius des terres pour eux & pour leurs fréres les Teutons. En Espagne aussi on avoit un si grand respect pour les personnes âgées (25), qu'il n'étoit pas permis à un jeune homme de déposer contre un Vieillard.

Sur la fin du sixième siècle, Agathias admiroit encore (26), non-feulement la bonne justice que l'on rendoit parmi les Francs, mais aussi la concorde où ils vivoient. La preuve qu'il en donne est très-remarquable. Partagés entre plusieurs Rois, qui ne pouvoient s'accorder, & qui vouloient décider leurs dissérens par la voye des armes, les Troupes,

⁽²⁰⁾ Juftin. II. 3.

⁽²¹⁾ Tant qu'il n'y a point de Loix, la Justice ne peut consister qu'à être humain, généreux, franc & sincère dans la société, à être doux & compatissant envets les supplians, à bien recevoir les étrangers & à les consistere comme ses frères. Les Celtes avoient toutes ces qualités. Les duels n'étoient qu'un abus autorisé, parce que l'on consondoir l'état de nature & l'état civil. Ces Peuples ne vousoient renoncer qu'à

une partie de leur dépendance naturelle, ce qui devoit produire de grands maux.

⁽²²⁾ Plin. IV. 12. p. 471.

⁽²³⁾ Nicol. Damasc. ap. Strobœum Serma XXXVII. p. 118.

⁽²⁴⁾ Plutarch. in Mario Tom, I.2. 419.

⁽²⁵⁾ Nicol. Dain. ap. Stob. Serm. CLXV,

⁽²⁶⁾ Agath. lib. I. p. 13.

au lieu de fervir le ressentiment de leurs Ches; les exhorterent de ne point réduire le Soldat à la dure nécessité de se souiller du sang de ses compatriotes; mais de chercher entre eux des moyens de pacification, & d'empêcher que la Nation entière ne sût détruite pour des querelles particulières, ou pour des intérêts personnels.

Mais, outre que cette bonne harmonie des Francs ne dura pas longtems, ce que l'on dit de la parfaite union où vivoient les Peuples Celtes, demande encore bien d'autres restrictions. Chaque Peuple étoit ordinairement en guerre avec ses voisins, ainsi la concorde s'étendoit rarement au-delà des bornes d'un Etat, hors duquel il étoit permis de pillèr & de tuer.

Outre cela, l'harmonie ne pouvoit être parfaite dans des Etats partagés entre deux ou plusieurs Factions opposées. Il n'y avoit donc que les Factions, dont les Membres sussent étroitement & parfaitement unis. La tout étoit conduit par les conseils d'un Chef qui étoit, pour ainsi dire, l'ame du Parti.

Il y avoit même des Cliens, appellés Soldurii; qui se lioient tellement à leur Chef, qu'ils saisoient vœu de vivre & de mourir avec lui. Comme les samilles entières s'attachoient ordinairement (27) à une Faction, l'esprit de parti contribuoit à les réunir autant que les liens de la nature. Aussi étoit-ce une abomination (28), parmi les Germains, de tuer aucun de ses parens. Chacun étoit obligé d'épouser les querelles de sa famille, & de se prêter à tous ses intérêts. Quand il s'agissoit d'une réconciliation, la famille entière, ofsensée par le meurtre de quelqu'un de ses membres, ou de quelqu'autre manière, recevoit la satisfaction & le dédommagement, comme si elle n'avoit été qu'un seul homme.

Voilà quelle étoit la concorde des Peuples Celtes. Comme l'intérêt & l'esprit de parti contribuoient à les réunir, encore plus que la raifon, la justice & l'assection naturelle, on sent bien que leur union étoit
souvent un mal. Un homme, à qui il n'est pas permis de se départir des
intérêts de sa famille & de la Faction qu'elle a embrassée, est souvent réduit à désendre un mauvais parti.

⁽²⁷⁾ On dit ordinairement, parce qu'il y avoit des exceptions. On le verra lorsque nous parletons de la forme de gouvernement que les Peu-

Quoi qu'il en soit, le Lecteur ne sera pas sâché de lire ici la belle instruction qu'un Prince Scythe donnoit à sa famille. Elle est très-connue; mais elle mérite d'être rapportée, par cela même qu'elle est d'un Scythe (29). » Le Roi Scilurus, qui avoit quatre-vingt ensans, les sit » appeller lorsqu'il se vit près de la fin de ses jours: il leur présenta un » faisceau de dards qui étoient attachés ensemble, & leur ordonna » de les rompre; mais ils ne purent en venir à bout: alors le Roi tira » les dards l'un après l'autre, & les rompit facilement de cette maniè» re «. Il voulut les instruire par-là qu'ils seroient invincibles aussi longtems qu'ils demeureroient unis, au lieu qu'ils seroient la foiblesse même, aussitôt que la division se glisseroit parmi eux.

Les Scythes :- & les Celtes fe vantoient d'atte fidéles, tincères & ef :- l claves de leur parole.

Les Celtes se piquoient encore d'être sincéres & de tenir leur parole. On le voit dans une saillie de deux Princes Frisons, elle est rapportée par Tacite. Quelqu'un leur faisoit voir ce qu'il y avoit de remarquable à Rome: on les mena à un spectacle que l'Empereur Néron donnoit dans le Théâtre de Pompée. Ils y virent, assis parmi les Sénateurs, des gens qui étoient habillés à la manière des Etrangers: la curiosité les porta à demander quels étoient ces gens-là. Lorsqu'ils eurent appris que les Romains saisoient cet honneur aux Ambassadeurs des Peuples qui se distinguoient par leur bravoure & par leur attachement pour la République, ils se placerent sans hésiter au milieu des Sénateurs, en disant (30): » que personne ne surpassoit les Germains, ni pour la bravoure, » ni pour la fidélité «.

Effectivement, la plûpart des Empereurs Romains conficient la garde de leur personne à des Soldats Celtes, comme s'ils ne pouvoient en choisir de plus braves, ni de plus affidés. L'Empereur Auguste eut une garde d'Espagnols (31) jusqu'à la bataille d'Actium. Alors il les congédia pour prendre des Germains qu'il retint à son service jusqu'à la désaite de Varus.

Les Empereurs qui succéderent à Auguste, suivirent son exemple. Tibére (32), Caligula (33), Néron (34) & plusieurs autres, eurent

⁽²⁹⁾ Plutarch. de Gattulit. Toin. II. p. 511.

⁽³⁰⁾ Tacit. Ann. XIII. 54.) Selon Suérone, la chose se passa sous l'Empire de Claude. (Sueton. Claud. cap. 25.)

⁽³¹⁾ Sucton. Aug. cap. 49. Dio. LV1. 585.

⁽³²⁾ Tacit. Ann 1. 24.

⁽³³⁾ Sucton. Calig. cap 58.

⁽³⁴⁾ Sueton. Neron. cap. 34. Tacit, Ann. XIII, 18. Infeript. ap. Cluver. G. A. p. 561.

une garde de Germains; & ce sut pour recruter sa garde Batave (35), que Caligula entreprit une expédition en Germanie.

Dion Cassius remarque (36) que les Empereurs avoient encore de fon tems une garde de Cavalerie Batave', qui étoit en grande réputation. Le même Historien dit ailleurs (137), que Caracalla se fioit beaucoup plus aux Scythes & aux Germains, qu'il avoit près de fa personne, qu'aux Soldats Romains.

Ce n'étoit pas seulement à Rome, que l'on avoit cette idée de la fidésité des Troupes Celtes. Avant le tems d'Auguste (38), Juba, Roi de Mauritanie, avoit déjà une garde de Cavalerie Espagnole & Gauloise. On voit aussi; dans Josephe (39), qu'Hérode le Grand avoit des Compagnies de Gardes Thraces, Germaines & Gauloises. Les derniers avoient servi en la même qualité (40) la Reine Cléopatre. Auguste les donna à Hérode, après la mort de cette Princesse.

On ne peut disconvenir que les Celtes ne fussent en général sincères, fidéles & religieux observateurs de leur parole. Les hommes d'un caractère vif & ouvert, font naturellement ennemis du mensonge & de la duplicité. Aussi un Soldat qui se sie sur sa force & sur sa valeur, qui a d'ailleurs été élevé dans le principe qu'il doit terminer par la voie des armes toutes les affaires qu'on lui suscite, regarde ordinairement la fraude, l'artifice & la trahison, comme des bassesses & des lâchetés indignes d'un homme de cœur.

Tacite avoit raison de dire, que les Germains portoient à cet égard les choses à l'excès (41). Ce que l'on appelle la parole, la foi d'un honnête homme, ne l'obligea jamais (42) à se laisser lier & vendre, pour avoir dans la fureur du jeu risqué sa liberté sur un coup de dé. On est encore moins obligé de se tuer soi-même (43), parce qu'on a promis de donner ce spectacle à une vile populace assemblée dans un théâtre.

⁽³⁵⁾ Sueton. Calig. cap. 43.

⁽³⁶⁾ Dio. calf. lib. LV. p. 564. 565.

^{\$91.} Herodian. lib. IV. p. 342. Excerpta ex Joh. Antioch. ap. Valef. p. 824. Suidas in Antonino.

⁽³⁸⁾ Czfar de Bello Civ. lib. II. cap. 40.

⁽³⁹⁾ Guerre des Juifs Liv. I. chap. 21. p.

^{209.} M. d'Andilly a mis Allemands au lieu de Germains, pour ne s'être pas souvenu que le (37) Fragm. Dion. cass. ex lib. LXXVIII. p. nom d'Allemands n'étoit pas encore connu du tems de Josephe.

⁽⁴⁰⁾ Idem, Liv. I. chap. XV. p. 146.

⁽⁴¹⁾ Tacit. Germ. cap. 24.

⁽⁴²⁾ Voy. ci-dessus, p. 248.

⁽⁴³⁾ Voy. ci-dessus, p. 247.

HALS TO IR E DES CELTES, 284

Il faut avouer encore que les Troupes Celtes ont donné, en différentes occasions, des preuves de leur attachement & de leur fidélité aux Princes qu'elles servoient. Par exemple, à Rome on admira (44) l'action d'un Soldat Germain de l'Armée de Vitellius. Comme il vit cet Empereur entre les mains des Troupes ennemies qui lui faisoient souffrir mille indignités; il courut à lui, & lui dit : » je vais vous aider de la » seule manière qui soit encore en mon pouvoir ». En prononçant ces paroles, il porta un coup d'épée à Vitellius, & se tua lui-même à fes pieds.

Ce que des' cohortes des Germains avoient fait quelques mois auparavant en faveur de Galba, n'est pas moins remarquable. Cet Empereur avoit cassé (45) & renvoyé sans aucun émolument la garde des Germains, parce qu'il la croyoit affectionnée à l'un de ses Concurrens. Il ne laissa pas cependant de traiter fort humainement quelques autres cohortes des Germains, que Néron (46) avoit envoyées en Orient pour fervir dans l'expédition qu'il avoit contre les Parthes. Elles revinrent à Rome, extrêmement fatiguées du trajet, & Galba en prit un grand foin. En cela il n'obligea pas des ingrats. D'abord que ces cohortes (47) furent informées que la vie de l'Empereur étoit en danger, elles volerent à son secours: elles l'aucoient même fauvé, si elles ne s'étoient pas égarées dans les rues de la Ville.

Ces preuves & ces exemples de la fidélité des Celtes ne forment pourtant pas une démonstration. Outre que la fidélité n'est guères estimable, quand elle n'est qu'une vertu de tempérament; sans alléguer encore, qu'un homme qui ne se fait aucun scrupule de commettre des injustices & des violences ouvertes, ne doit pas s'applaudir de ce qu'il est incapable de faire une trahison (48); il est d'ailleurs prouvé que

Tacite Histor. III. 85. raconte la chose d'une qu'il puisse lui seul produire les actions dons le sentiment est le principe. D'ailleurs, à ce compte, il ne faudroit guères estimer aucune vertu. En est-il quelqu'une à laquelle le tempérament ne contribue? Les hommes sont naturellement bons & justes, quoiqu'en puissent dire Hobbes & les autres détracteurs du genre humain. En faudra-t-il conclure que cette bonté & cette justice ne sont guères estimables? lir les sentimens en les considérant comme des On loue les nommes de ce qu'ils sont ce qu'ils vertus de tempérament. Le Physique y influe I doivent être, de ce qu'ils n'ont pas cédé au

⁽⁴⁴⁾ Xiphilin. ex Dion. lib. LXV. p. 743.) Jans contredit; mais il s'en faut de béaucoup manière un peu différente.

⁽⁴⁵⁾ Sueton. Galba cap. 12.

⁽⁴⁶ Tacit. Hiftor. I. 31.

⁽⁴⁷⁾ Sueton. Galba cap. 20.

⁽⁴⁸⁾ Si ces exemples ne sont pas une preuve certaine de la fidélité des Celtes, comment stablita-e-on la fidélité de quelque Peuple que ce soit? Il est assez singulier qu'on veuille avi

les Celtes étoient des mercénaires, qui, pour de l'argent, fournissoient des Troupes à tous ceux qui leur en demandoient (49). Par cela même, ils se voyoient souvent engagés à servir des Tyrans & des Usurpateurs, aussi-bien que des Princes légitimes. Je ne crois pas que la sidélité doive être regardée comme une vertu, quand elle se prête à des chofes si injustes.

Il semble d'ailleurs, que des Soldats qui s'engagent, pour de l'argent, au fervice d'un Prince étranger, doivent être tout disposés à se vendre au plus offrant. Ainsi, si les Gardes Celtes ont servi avec un attachement inviolable, un Caligula (50), un Néron (51), un Caracalla (52), & d'autres Princes de ce caractère, une semblable sidélité ne mérite certainement pas de grands éloges. Faut-il s'étonner que des Gardes, qui tenoient tout de la libéralité des Empereurs, & dont

point qu'on ne doive pas louer un homme de ce qu'il est incapable de faire une trahison , parce qu'il ne se fait aucun setupule de commettre des injustices & des violences ouvertes. Ici, l'on reconnoit chez les Celtes un conflit entre l'état civil & l'érar de nature; mais la la méchanceté n'y a aucune part. Là, au contraire, on ne voir que lacheré. Il ne faut pas cependant en conclure que la violence ne puisse jamais être un défaut du cœur; mais cela ne peut avoir lieu que parmi des gens corrompus Au refte, pour établit cette différence il suffit de se rappeller ce que disoit Brasidas aux Feuples de la Thiace. » Une tromperie palliée d'un » prétexte spécieux, déshonore infiniment plus » qu'une violence ouverte : l'une est l'effet de » la puissance que la fortune a mise en nos » mains, l'autre n'est fondée que sur la trahi-» fon & la perfidie, qui sont les pestes de la » fociété humaine. » ROLLIN, Hift, Ancienne, Edit. in-4º. 1740. Tom. II. p. 408.

(49) Ne seroit-il pas permis de croire que les Celtes ont été accusés de bien des excès dont ils n'étoient pas coupables? Leur manière de vivte ne laisse pas soupçonner qu'ils fussent capables de vendre leur lang. Qu'auroient-ils fait de l'argent? Ils menoient une vie simple & frugale, ils dédaignoient ces alimens que l'homme n'obtient qu'à force de travail; ils se contentoient des fruits de la terre & de leurs trou-

torrent de la corruption. Au reste, on ne voit | peaux. (Voy. ci-dessus, Liv. I chap. II.) Et comment ofe-t-on leur imputer d'avoir fourni des troupes aux deux partis? Cette fureur seroit pire que celle des bêtes féroces. Et qu'y gagneroient des Peuples à se procurer, à grands frais, des troupes qui se feroient équilibre? Mais heureusement il est aife de reconnoître que toutes ces contradictions proviennent, & de ce qu'on a toujours considéré les Celtes en général, & de ce que l'on a confondu les tems. Dans les premiers tems les Celtes ne de. oient penser qu'à leur propre conservation & à leurs besoins : ils étoient bien éloignés de servir la furcur des autres Peuples, mais ceux qui les environnoient chercherent enfin à les corrompre, à les défunir. Quelques uns se laisserent entrainer. Cela produisit des haines & des intérêts différens. Dès lors il put se trouver quelques Peuples Celtes qui fournitent des troupes contre d'autres Celtes. Néanmoins il ne pouvoit pas en réfulter un combat d'un Peuple contre lui-même. Le nom de Celte est généri. que, & convient également à pluficurs Peuples. Or, ne voit-on pas, encore aujourd'hui, des choses plus surprenantes, & peut-être plus déraisonnables?

- (50, Sucton. Caligula cap. 58.
 - (51) Tacit. Ann. XV. 58.
- (52) Xiphil. ex Dion. lib. LXXVIII p 882. 383. Fragm. Dion. ibid, p 891.

la fortune dépendoit uniquement de la conservation de ces Princes, ayent été fidéles à leurs propres intérêts (53)?

Au reste, on a vu parmi les Celtes, comme partout ailleurs, des exemples de trahison & de perfidie. La trahison d'Arminius (54), Prince des Chérusques, celle de Civilis (55), qui s'érigea en chef des Bataves, furent conduites avec un artifice détestable. Disons la même chose de celle de Sacroyir (56), grand Seigneur Gaulois, qui se révolta contre les Romains du tems Tibére (57). Tacite parle (58) d'un Prince Catte, nommé Adgansterius, qui offroit aux Romains d'empoisonner Arminius, pourvu qu'on voulut lui envoyer le poison.

La fidélité des Troupes auxiliaires, que l'on tiroit de la Celtique, n'étoit pas aussi à toute épreuve. Après la mort de Jules-César, Antoine avoit cédé à Auguste un corps de Cavalerie Celte. Dans un choc qu'il y eût entre les Armées de ces Triumvirs (59), cette Cavalerie se tourna du côté d'Antoine, se jetta sur les Troupes d'Auguste, & lui

des anciens Celtes la coutume qu'ils ont, encore aujourd'hui, de fournir des troupes auxiliaires à plusieurs Princes de l'Europe. On feroit cependant tort aux Suisses, si on les confondoit, à cet égard, avec les Celtes. Ceux-ci fournissoient des troupes a rous ceux qui leur en demandoient, sans examiner si la guerre étoit juste ou injuste. Les Suisses, au contraire, ont, avec plusieurs Princes de l'Europe, des Alliances, en vertu desquelles un Etat eft obligé de secourir & de défendre l'autre quand il est injustement atraqué. Il n'y a là rien que de naturel & de légitime. Note de M. Pelloutier. Ce qu'on attribue aux Celtes ne paroir point devoir être adopté. Il est au moins permis de douter que ces Peuples fissent un commerce de leurs Troupes, & l'on ne voit pas qu'il soit constant que les Suisses tiennent des Celtes leur usage de fournir des troupes auxiliaires à plusieurs Princes de l'Europe.

⁽⁵⁴⁾ Dio. Cassius. lib. LVI. p. 583. Vallej. Paterc. lib. 11. cap. 118.

⁽⁵⁵⁾ Tacit. Hist IV. 16. 21. 32.60.

⁽⁵⁶⁾ Tacit. Ann. III. 41. & feq.

⁽⁵⁷⁾ Il ne faut pas sans doute se ptévenir en faveur des Celtes, & les regarder comme exempts de tous vices, mais l'exacte justice ne

^{(53&#}x27; Il est constant que les Suisses tiennent | permet pas qu'on leur fasse un crime de ceux qu'on leur impute faussement. Les exemples d'Arminius, de Civilis & de Sacrovir n'indiquent pas véritablement une trahison. Les Peuples avoient été forcés de subir le joug des Romains: ceux-ci les vexoient avec impunité: c'étoit un double motif pour que les Peuples cherchassent à se souftraire à la tyrannie. La force croit pouvoir détruire ce que la force à etabli, & il ne faut pas juger de la justice d'une cause par le succès. Sacrovir se défend en brave à la tête d'une armée. Varus est attaqué comme ce Général ou ses prédécesseurs avoient attaqué les Germains. Arminius ne doit pas être jugé sur les discours de Ségeste. fon beau-pere & fon ennemi; &! Tacite en fournit lui-même la raison: » Les nœuds, qui » resserent l'union des amis, ne faisoient qu'a-» nimer, l'un contre l'aurre, deux ennemis dé-» clarés. » (Tacit. Ann. I. 55.) D'ailleurs ces exemples ont été choisis parmi les Peuples que les Romains avoient corrompus. » Plus riches » & plus voluptueux, disoit Silius, les Eduens p font plus laches encore. (Tacit. Aun. III. n 46.) »

⁽⁵⁸⁾ Tacit. Ann. 11. 88.

⁽⁵⁹⁾ Dio. Caff. lib. XLVI. p. 315.

tua beaucoup de monde. Au contraire, à la bataille d'Actium (60) deux mille Gaulois se détacherent de l'Armée d'Antoine, & vinrent se ranger sous les enseignes d'Auguste, qui obtint la victoire par leur moyen.

On a même accusé de perfidie tous les Peuples Celtes en général. Tite-Live dit qu'Asdrubal (61) étoit redevable de sa perfidie aux Nations parmi lesquelles il avoit si long-tems combattu. Polybe (62) disoit (63) qu'il n'y avoit rien de plus ordinaire aux Gaulois que de violer la foi des traités. Jules-César (64) accusoit aussi les Tenctéres & les Usipétes, qui étoient des Peuples Germains, d'avoir commis une infigne perfidie, en attaquant sa Cavalerie pendant une suspension d'armes qu'ils avoient eux-mêmes demandée. Il est vrai qu'il y avoit ici quelque chose à dire, & que le fait n'étoit pas clair, puisque Caton (65) opina, en plein Sénat, que Jules-César devoit être livré aux Barbares, afin qu'on ne ne pût pas reprocher aux Romains, d'avoir approuvé & autorifé la perfidie d'un de leurs Généraux.

Du tems d'Auguste, les Germains violerent très - souvent les traités qui avoient été faits avec eux, & Strabon remarque (66) que toutes

⁽⁶⁰⁾ Il s'agit de la bataille qui se donnoit fur terre pendant que les flottes combattoient fur mer. (Horat. Epod. IX. 17. Servius Daniel ad Eneid. VI. v. 612, p. 448.)

⁽⁶¹⁾ T. Livius. XXV. 33.

⁽⁶²⁾ Tite-Live est ici très-suspect. Annibal avoit causé tant de frayeur aux Romains qu'ils ne se crutent jamais en sureté pendant sa vie. Ils le poursuivirent lachement jusqu'au tombeau : aussi l'Historien a-t-il partagé la haine que ses concitoyens avoient vouce au Général Carthaginois. Son Ouvrage nous en présente le portrait le plus odieux, mais en même tems le plus faux. Selon lui, Annibal étoit d'une cruauté inhumaine, d'une perfidie plus que Carthaginoise, sans respect pour la vérité, pour la probité, pour la sainteté du serment, sans crainte des Dieux, sans Religion. (Livius XXI. 4. . Seroit-il surprenant que Tice-Live eut étendu sa basse jalousie jusques sur le frere d'Annibal? S'il veut nous le peindre comme perfide, il dira qu'Asdrubal tenoit ses mœurs des Peu- Casar T. I. p. 718. Cato. Min. T. I. p. 784. ples parmi lesquels il avoitlong tems combattu Dio. Cass. lib XXXIX. p. 113 (Livius XXV. 33.). En conclura-t-on que ces

Peuples étoient perfides? La fausseré de la premiére accusation est un prejugé contre la seconde. D'ailleurs les expressions de l'Historien ne présentent qu'une accusation tournée avec art. En général, il ne faudroit point trop ajouter foi aux Ecrivains de Rome, lorsqu'ils parlent des ennemis de leur République. Et n'est-on pas indigné de voir Jules-César saire un crime aux Tenctères & aux Uspétes de sa propre perfidie? Cependant, si Caton n'avoit pas opiné dans le Sénat à ce que César fut livré aux Ennemis, ceux-ci servient des perfides. Caron ne vouloit pas qu'on put reprocher aux Romains d'avoir approuvé & autorifé la perfidie d'un de Icurs Généraux. Qu'on juge par cct exemple de la sincérité de la plûpart des autres excès imputés aux Coltes & à leurs descen-

⁽⁶³⁾ Polybe 11. 1:0.

⁽⁶⁴ Cafar IV. 12.

⁽⁶⁵⁾ Sueton. Jul. Cafar. cap. 24. Platarch.

⁽⁶⁶⁾ Strabo. VII. 291.) c'est-à-dire, que les

les fois qu'on se sia à leur parole, on s'en trouva très-mal. » Ces gens-» là, dit Vellejus Paterculus (67), ne sont nés que pour mentir (68).»

Dans les siécles suivans on reprocha le même désaut aux Daces (69), aux Hérules (70), aux Goths (71), aux Allemands (72), aux Saxons (73), mais sur tout aux Francs (74), de qui l'on disoit qu'ils saissient du mensonge & du parjure un jeu & un divertissement. Les Thraces (75) & les Ligures (76) n'avoient pas été en meilleure réputation.

Voilà donc à peu-près tous les Peuples Celtes représentés comme des gens qui faisoient profession de mentir & de tromper. Ils répondoient, sans doute, que les Romains avoient été les premiers à leur donner l'exemple de toutes ces obliquités. Il est aussi assez vraisemblable qu'ils ne se croyoient pas liés par les promesses & par les sermens qu'ils avoient faits aux usurpateurs qui venoient opprimer leur liberté. Ensin il peut se faire que l'on aut quelquesois imputé aux Nations entières les vices des Particuliers, & sur-tout ceux des Princes, qui alors, comme aujourd'hui, étoient accusés de ne respecter les traités qu'autant qu'ils y trouvoient leur avantage.

La vérité est que le mensonge, la perfidie, & la trahison ne sont pas ordinairement des vices de tempérament. Un Peuple, qui est en état de triompher de ses ennemis par la sorce des armes, n'employe guères

Germains ne se crurent pas liés par des traités que la force & la violence leur avoient arrachés. Voilà, sans doute, leur crime; & la véxation n'apprenoit elle pas à ces Peuples que la force pouvoit être repoussée par la force?

(67) Vellej. Paterc. lib. 11. cap. 118.

(68 Pourroit-on en croite le vil adulateur de Tibére & de Séjan? Cer Ecrivain n'a pas affez respecté la vérité pour qu'on ajoute soi à ce qu'il dit.

(69) Kiphil. ex Dion, lib. LXVIII. p. 774. (70) Procope dit que les Hérules font, généralement parlant, perfides & yvrognes. (Procop.

Vand. lib. 11. cap. 4. p. 244.)

(71) Salvian. de Prid. lib. VII. p. 116. in
Biblioth. Farr. T. V. Sid. 'Appoll. lib. VI. ep.
6.) Il faudroit effectivement que les Goths
quiscent été bien perfides, s'il étoit vrai qu'avant de passer le Danube, du tems de Vatens, ils cussent juré de tendre des piéges aux
XI. v. 715. p. 680.

Romains, & de les attaquer par toutes fortes de fraudes & de machinations. (Eunap. Sard. in Exc. Leg. 21.)

(72) Dexipus in Excerp. Leg. p. 6.) Les Juthunges étoient un l'euple Altemand. (Amm. Marc. lib. XVII. cap, 6. p. 166.)

(73) Eginhart. Vit Caroli. M. cap. 7. 10 1

- (74) Eumen. Panegyr. Constantini cap. XI. p. 209. Vopisc. Proculo. p. 762: Panegyr. incerti Autoris Maximiano & Constantino Dictus cap. IV. p. 192. Procop. Goth. lib. II. cap. 25. p. 447. Salvian. de Provid lib. IV. p. 82. & VII. 116. Claudion. de Laud. Stilic. lib. I. v. 237.) On voit dans Procope que les Goths se plaignoient, autant que les Romains, des fraudes & de la persidie des Francs. (Procop. lib. II. cap. 22. p. 440. & cap. 25. p. 447.)
 - (75) Suidas T. 11. 203. Strabo. IX. 401.
- (76) Servius ex Nigidio & Carone ad Ancid. XI. v. 715. p. 680.

contre eux la fraude & la tromperie. Mais le foible est rarement à l'abri de recourir à ces voyes obliques pour se tirer de l'oppression. Il en étoit de même des Celtes.

L'on aura occasion de parler ailleurs de la chasteté de ces Peuples, & de l'attachement qu'ils avoient pour leur Religion. Il ne reste plus qu'à dire un mot des vices qui étoient les plus communs parmi eux.

CHAPITRE XIX.

On a reproché à tous les Peuples Celtes trois vices capitaux, la Les Vices caférocité, la paresse & l'yvrognerie.

I. On a déjà vu assez de preuves de leur sérocité (1). Leur manière la Férocité & de vivre étoit opposée, non-seulement aux Loix de la civilité & de 14 vrogneties la politesse, qui sont souvent arbitraires, mais encore aux Loix les plus

essentielles de la raison, de la justice & de l'humanité (2).

1°. Cette férocité paroissoit dans le mépris qu'ils témoignoient pour la vie. Ils le poussoient à un point d'excès qui marquoit clairement qu'ils n'en connoissoient pas le véritable prix (3). Il v a assurément des biens qui méritent que l'homme expose courageusement sa vie pour les conserver; mais n'étoit-ce pas une brutalité dans les Celtes, de sacrifier leur vie au plus petit intérêt temporel, aux maximes d'un faux honneur, qui ne pouvoit fouffrir ni contradiction, ni outrage, ni un simple démenti? N'étoit-ce pas une solie de la donner pour une somme d'argent, pour quelques cruches de vin, en un mot de compter pour rien, soit de la perdre eux-mêmes, soit de l'ôter aux autres?

2°. Leur naturel féroce paroissoit encore dans la profession qu'ils embrassoient tous. Il faut tenir quelque chose des bêtes sauvages, qui se plaisent à nuire & à déchirer, pour s'imaginer que l'homme n'a été placé

sur la terre que pour s'y nourrir de sang & de rapine.

soit quelquefois, souvent même, si l'on veut, les loix de la raison, de la justice & de l'humanité. Leur situation rendoit ces excès inévita-

Tome I.

⁽¹⁾ Strabe III. 151. VII. 200. Florus 1. 13. IV. 12. Cafar I. r. Appian. Celtic. p. 1192. Pompon. Mela lib. II. cap. 2. p. 43. lib. III. cap. 3. p. 75. Isidor. Orig. lib. IX. cap. 2. p. 1006. Quintil. Declam. 111. cap. 4. p. 63. Justin. XXXVIII. 4.

⁽²⁾ Les Celtes ne pouvoient être ni civils, ai polis. Cela est évident. Leur conduite bles-

⁽³⁾ Quintil. Declam. III. cap. 14. p. 71. Panegyr. Constantin. Dictus inter Paneg, Vet.c. 24. P. 248.

- 20. L'on reconnoissoit encore ce caractère dans le penchant qu'ils avoient à décider par les armes toute sorte de questions de droit & de fait. N'étoit-ce point une fureur de faire battre des champions pour fçavoir (4) s'il falloit quitter un Pays ou y demeurer, si les enfans du frere défunt (5) devoient jouir du droit de représentation, ou en être exclus, si un homme étoit coupable ou innocent d'un crime dont il étoit accusé (6)?
- 4°. Leur férocité paroissoit encore dans les cruautés inouies qu'ils exerçoient envers leurs ennemis. Non contens de tuer tous les mâles (7), & même les femmes enceintes, quand leurs Devins affuroient qu'elles portoient des garçons, ils trouvoient encore leur plaisire faire périr ces malheureux par tous les supplices que la barbarie la plus effroyable peut inventer.
- 5. Si toutes ces preuves ne suffisoient pas, on en trouvera de nouvelles dans le troisième Livre de cette Histoire, où il est parlé de la Religion des Peuples Celtes. On aura auffi occasion de parler des barbares facrifices qu'ils offroient à leurs Dieux, des cruelles épreuves auxquelles ils affujetissoient les personnes soupçonnées de quelque crime, & de mille autres superstitions qui justifieront ce que disoit Diodore de Sicile (8): » Que la férocité des Gaulois fe remarquoit sur-» tout dans leur Religion; qu'il n'y avoit rien de plus impie que les » victimes qu'ils présentoient à la Divinité, ni rien de plus barbare que » leur manière de les offrir. »

Il faut donc passer condamnation sur cet article. Les Celtes étoient, à cet égard, des Canibales, de véritables Sauvages, & l'on aura occasion de montrer qu'ils l'ont été affez long-tems après avoir reçu le Christianisme (9).

(4) Voy. ce qu'Hétodote, Lib. IV. cap. 11. Bles. Les Celtes conservoient encore dans la rapporte des Cimmériens.

question par le duel, lorsqu'on lui eut fait en-Saxons se trouvoient, à cet égard, en opposi-

⁽⁶⁾ L'opinion qu'on attachoît à cette manière de se faire justice, ne sçauroit être plus p. 525. & seq. Strabo IV. 206. Florus III. 4. fausse ; mais elle annonce un quement que l'état de nature & l'état civil sont incompati-

fociété une grande partie de leur indépendance (5, L'Empereur Othon I, fit décidet cette naturelle, & de ce mélange naissoient de trèsgrands abus. A-t-on été plus raisonnable depuis tendre que le Droit Romain & les Loix des ce tems, & le combat judiciaire n'étoit-il pas plus absurde chez les Peuples policés que le duel parmi les Celtes?

⁽⁷⁾ Paufan. Phocic XXII. p. 851. Dio. LIV.

^{(8&#}x27; Diod. Sic. V. 214.

⁽⁹⁾ Procop. Goth. II. cap. 25. p. 448.

II. La paresse est un autre vice, dont on ne peut, en aucune manière, disculper les Peuples Celtes (10). Ennemis de tout ce qui occupoit ou le corps, ou l'esprit, le travail leur paroissoit la chose du monde la plus insupportable. C'est la raison pour laquelle ils redoutoient la servitude, comme le plus dur & le plus fâcheux de tous les états. Les Grecs & les Romains assujetissoient leurs Esclaves au travail, auquel les Celtes ne pouvoient s'accoutumer.

Il semble, à la vérité, que cette paresse des Peuples Scythes & Celtes venoit moins d'une indolence naturelle, que du défaut d'éducation & des fausses idées qu'on leur inspiroit sur la destination de l'homme, & sur ce qui fait sa véritable gloire.

On a déjà cité un passage de Tacite, qui dit (11) que » toutes les » fois que les Germains ne vont pas à la guerre, ils employent une » partie de leur tems à la chasse, & passent le reste du tems dans l'i-» naction, ne pensant qu'à manger & à dormir. » Il ajoute, » Que "les plus forts & les plus belliqueux ne font rien du tout, & qu'ils » abandonnent le foin de la maison, du ménage & des terres, aux sem-" mes, aux vieillards, & aux plus foibles de leurs domestiques. "

Mais un préjugé si étrange auroit-il trouvé tant d'accès dans l'efprit des Celtes, auroit-il été si commun & si enraciné, s'il n'avoit flatté les inclinations de ces Peuples, & le penchant qu'ils avoient à la guerre? Non contens de passer leur vie dans une honteuse oisiveté, ils avoient trouvé le moyen de transformer leur vice favori en vertu, & d'annoblir la paresse & le pillage. Jamais les idées qu'ils avoient sur cet article, ne se présenteront à l'esprit d'un homme raisonnable, qu'elles ne le révoltent.

Que le Soldat s'annoblisse par sa bravoure, comme le Prince s'élève en procurant le bien de ses Sujets, comme le Sçavant se distingue par des découvertes belles & intéressantes, personne ne lui disputera une

⁽¹⁰⁾ Voyez ci-dessus, chap. 1X p. 180-183. , de travailler eux-mêmes. C'éroir une injustice; & chap. XII. 210-212.) Dans l'état de nature les hommes ne naissent point laborieux : le besoin & l'industrie rendent les Peuples policés assidus au travail; mais les Celtes, qui d'abord fe contenterent de peu, n'y trouvoient aucun avantage. Lorsque quelques-uns furent devenus moins téservés, ils aimerent mieux enlever de force le fruit du travail des autres, que

mais ils étoient bien éloignés de considèrer, de cet œil, leur conduite. Ils exerçoient par la force leur droit à la communauté universelle. Il étoit réservé à la persection du pacte social de faire respecter les travaux & les possessions d'autrui.

⁽¹¹⁾ Tacit. Germ. 15. 22, 23.

noblesse & une gloire si légitimement acquise. Mais prétendre que l'homme ne puisse s'annoblir que dans la seule profession des armes, vouloir qu'en tems de paix, pendant que l'Etat n'a pas besoin du bras des guerriers, le Soldat conserve sa noblesse, pourvu qu'il passe sa vie dans une parsaite oissveté, qu'il s'avilisse, au contraire, en exerçant quelqu'autre profession, c'est, en vérité, dégrader la raison même, c'est insulter aux Sciences & aux Arts les plus utiles & les plus nécessaires.

Cependant ces principes sont encore suivis dans toute l'Europe à peu de chose près. La Noblesse de nos jours ne connoît point d'autre métier que celui de la guerre : elle croiroit se déshonorer si elle en exerçoit un autre. C'est une idée véritablement Celtique. Il arrive de là que, dans le tems d'une longue paix, on trouve bien des Nobles qui seroient fort embarrassez de produire d'autres preuves de leur Noblesse, que celle de ne sçavoir ni lire, ni écrire, de ne connoître aucun Art, ni méchanique, ni libéral, & de ne s'être occupés de pere en sils, qu'à manger, à boire & à dormir.

Il faut pourtant avouer que ce que l'on appelloit oisiveté, fainéantise, dans les Peuples Celtes, étoit préférable, par toute sorte d'endroits, à ce qu'ils regardoient eux-mêmes comme la seule occupation véritablement noble. Jules - César dit (12) que les Germains permettoient à leur jeunesse de faire des courses, & de piller dans les Etats voisins, sous prétexte qu'il falloit exercer les jeunes gens, & empêcher qu'ils ne tombassent dans la paresse. Il valloit certainement mille sois mieux que les jeunes gens, ainsi que les vieillards, passassent toute leur vie dans l'oisiveté, s'ils ne pouvoient en sortir qu'à ce prix.

III. Il ne reste plus qu'à dire un mot du troisième vice que l'on a reproché aux Peuples Celtes, c'est d'avoir tous un penchant excessif à la boisson. On en a déjà dit quelque chose (13) en parlant du plaisir qu'ils trouvoient à manger ensemble, & des excès qui se commettoient dans leurs festins. En voici de nouvelles preuves.

Les Scythes, en général (14), passoient pour de grands yvrognes, jusques-là que les Grecs, quand ils vouloient représenter une débau-

⁽¹²⁾ Cxfar VI. 23.
(13) Voy. ci-dessus, chap. XIII. p. 238-245.
(14) Ælian. Var. Hist. lib. II. cap. 41. Die.

che (15), dissient qu'on y avoit bû à la Scythe. C'étoit parmi les Scythes que Cléomene (16), Roi de Lacédémone, avoit appris à boire, & à boire le vin pur. Ce que l'on disoit en commun des Peuples Scythes, doit être appliqué particuliérement à ceux qui ont été distingués par le nom de Celtes.

Par quelle raison la plûpart des Auteurs modernes n'ont-ils chargé que les Germains du crime de l'yvrognerie? Il est vrai, comme Tacite l'a remarqué (17), que les Germains ne pouvoient supporter, ni la soif, ni la chaleur, qu'ils ne tenoient pas pour une chose honteuse (18) de passer le jour & la nuit à boire.

Cet Historien, qui leur rend justice, à bien des égards, après avoir loué leur frugalité, avoue qu'ils ne sont pas aussi sobres par rapport à la boisson. » Si vous slattez, dit-il (19), le penchant qu'ils ont à » l'yvrognerie, & que vous leur donniez à boire autant qu'ils en » demandent, vous viendrez plus facilement à bout de les vaincre » par le vin que par les armes. »

L'Empereur Julien a dit aussi (20), que les Peuples d'Allemagne ne se marioient que pour avoir des ensans; & qu'ils buvoient du vin jusqu'à perdre la raison. Ensin Procope, parlant des Hérules (21), les taxe tous d'être yvrognes.

Mais il y avoit bien long-tems qu'on en avoit dit autant de tous les autres Peuples Celtes. Par exemple, on trouve dans Platon (22) que » les Lydiens, les Perfes, les Carthaginois, les Gaulois, les

haud minus facile vitiis quam armis vincentur. Le but de l'Historieu Romain a été de prouver que les Germains étoient de grands yvrognes, & cela résulte clairement de ce qu'il n'étoit pas moins facile de les vainere en leur donnant du vin à discrétion, que si l'on employoit les armes pour les combattre. Il n'y a done point de faute dans le texte de Tacite. Cependant il faudroit supprimer la négation qui se trouve dans tous les exemplaires, si l'on adoptoit le sens de Gronovius.

⁽¹⁵⁾ Herod, VI. 84. Athen. X. 319. 320.

⁽¹⁶⁾ Ælian, Var. Hist. II. 41. Herodot. VI. 84. Athen. X. 119. 320.

⁽¹⁷⁾ Tacit. Germ. 4. (18) Tacit Germ. 22.

⁽¹⁹⁾ On a suivi la version d'Albancourt. Gronovius donne aux paroles de Tacite un sens tout contraire; le voici, » Vous trouve» rez qu'il sont moins redoutables à la guerre » qu'à table, qu'il est plus difficile de leur » tenir tête le verre que l'épée à la main. » M. Pelloutier a mis en note, que ce sein est peur-êire présérable. Il paroît, au contraire, que cette traduction est opposée à la lettre du texte de Tacite & à la vérité. En esset, nous lisons dans Tacite. Adversus sitim non eadem temperantia. Si indusseries ebrierati, suggerendo quantum concupiscunt,

⁽²⁰⁾ Julian. Misopog. p. 352.

⁽²¹⁾ Voy. ci-dessus, p. 288. note (70).

⁽²²⁾ Plato de Leg. lib. I. p. 777. Athen. X. 319. 322. Clem. Alex. Poedag. lib. 11. p. 186.

» Espagnols & les Thraces étoient fort adonnés au vin. » Cet Auteur ajoute: » Les Scythes & les Thraces, & même leurs femmes, boi-» vent le vin pur, & font consister leur gloire & leur félicité dans » cette manière de vivre. »

Effectivement, les Gaulois étoient encore si passionnés pour le vin, du tems de Diodore de Sicile (23), qu'ils étoient capables de donner un homme, c'est-à-dire, un Esclave, pour une cruche ou pour un barril de vin. Aussi les Marchands avoient-ils grands soin de leur en apporter tant par mer que par terre.

On prétend même que ce fut la douceur du vin qui attira une partie de cette Nation en Italie. Tite-Live & Plutarque (14) avoient trouvé dans des Auteurs plus anciens, que les Gaulois, établis entre les Alpes & les Monts Pyrenées, ayant gouté pour la première fois du vin qu'on leur avoit apporté d'Italie, furent tellement charmés de cette boisson, qu'ils plierent sur le champ armes & bagages, pour passer dans le bon Pays où l'on recueilloit du vin.

Le fait est faux, selon les apparences, parce qu'il est fort incertain que l'on recueillit déjà du vin vers le Nord de l'Italie, dans le tems où l'on prétend que les Gaulois y avoient passé, c'est-à-dire, deux cens ans (25) avant la prise de Rome. Mais il est assez vraisemblable que les Historiens, qui firent cette remarque, jugeoient du caractère des anciens Gaulois, par celui de leurs descendans qui demeuroient en Italie.

Il ne faut pas oublier ici ce que l'on a publié sur le compte du célébre Brennus. On disoit, qu'ayant résolu de mourir de sa propre main, il crut ne pouvoir choisir une mort plus douce, que de se tuer lui-méme à force de boire. Effectivement quelques-uns des passages cités (26) peuvent souffrir cette interprétation.

Comme les Thraces & les Illyriens étoient voisins de la Gréce, Ils étoient aussi ceux de tous les Peuples Celtes que les Grecs connoissoient le mieux. On peut ajouter foi par conséquent à ce que leurs Auteurs affurent (27): ils disent que les Thraces & les Illyriens étoient puissans à boire. Aussi avoit-on remarqué, comme la chose du monde

⁽²³⁾ Diod. Sic. V. 211.

⁽²⁴⁾ Livius V. 33. Plut. in Camillo Tom. I. p. 136.

⁽²⁵⁾ Livius V. 33.

⁽²⁶⁾ Voy. ci-deffus, p. 260. note (17).

⁽²⁷⁾ Ælian. III. 15. Athen. X. 12. Horat. Carm. I. Od. 36. & ci-d., p. 129. 230. 244.245.

la plus extraordinaire, qu'Alcibiade (28) les surpassat à cet égard, & qu'il bût plus que ces Barbares. Les Grecs sont encore mention de deux Rois des Illyriens (29), l'un nommé Agron, qui se tua à sorce de boire, l'autre Gentius (30), qui étoit yvre jour & nuit, d'où résulterent une insinité d'excès qu'il commit pendant le cours de son régne.

Enfin les Perses étoient Celtes à cet égard, comme à tous les autres (31). On le voit dans un passage d'Elien, déjà cité. Il porte (32), qu'après le repas, les Perses continuent toujours de boire, & luttent avec le vin, comme avec une espèce de champion, qui terrasse son adversaire, ou qui est lui même renversé.

Il faut même que les Perses se sissent un honneur de sçavoir bien boîre. Cyrus (33), que l'on appelle le jeune, pour engager les Lacédémoniens à le soutenir contre son frere, leur sit représenter que, non-seulement il avoit plus de cœur qu'Artaxerxés, mais qu'il bûvoit aussi plus de vin, & qu'il le portoit beaucoup mieux.

Il n'est pas facile de deviner les raisons que les Peuples Scythes & Celtes alleguoient pour justifier, ou, au moins, pour excuser le penchant qu'ils avoient pour la boisson: ils disoient, peut-être, que le vin enslamme le courage du Soldat, & lui dérobe la vue du danger. Mais il n'y avoit point de vice qui pût leur être plus sunesse que l'yvrognerie, dans la profession qu'ils exerçoient. Sans parler ici du tort que ce genre de débauche fait à l'ame qu'il abrutit, & au corps qu'il ruine; sans faire attention au mépris & aux railleries qu'il attiroit aux Celtes (34), aux querelles, aux contestations, & aux meurtres qu'il occasionoit, il faut avouer que la boisson étoit toujours l'Ennemi le plus redoutable des Troupes Celtes.

vin, les Soldats (35) se débandoient & se jettoient de tous côtés dans les Villages & dans les métairies, pour vuider tous les tonneaux qu'ils y

⁽²⁸⁾ Cornel. Nep. Alcib. cap. 2. Athen. XII 9. Plut Sympof. VII. quæst. 7. p. 710.

⁽²⁹⁾ Athen. X. 11. Ælian. Var. Hift. II. 41. Polybe II. 93.

⁽³⁰⁾ Athen. Ælian ibid.

⁽³¹⁾ Herodot. 1. 133.

⁽³² Voy. ci-deffus, p. 245. note (98).

^{(33,} Plutar. Apopht. II. 173.

⁽³⁴⁾ Appien, de Bell, Civ. Lib. II. 767, rapporte que Jules-César, ayant pris d'assaut la Ville de Gemphes en Thessaile, & l'ayant donnée en pillage à ses Troupes, les Germains se gorgerent de viandes & de vin, & surent la risée de toute l'Armée par leur yvrognetie.

⁽³¹⁾ Justin. XXIV. cap. 7. & 8.

trouvoient. Quand les Habitans, au lieu de cacher leurs provisions, prenoient le parti de les exposer dans les rues & dans les grands chemins, ils étoient sûrs de prendre l'Ennemi à cet appas. On assommoit les Celtes autour des bariques avant qu'ils sussent éveillés.

On a remarqué que les Gaulois (36) qui prirent Rome, ceux (37) qui ravagerent la Gréce environ cent ans après, périrent pour la plûpart de cette manière. Les Cimbres furent aussi amollis par le vin & par la crapule (38). Comme ils étoient déjà depuis quelque mois en Italie, la débauche les avoit à demi vaincus, lorsque Marius vint les combattre. On peut voir aussi dans Zosime (39), de quelle manière les Goths, qui s'étoient repandus dans la Thrace, furent surpris dans l'yvresse & dans les bains.

- 2º Pour être plus furieux (40), le Soldat Celte avoit coutume de s'enivrer avant que de se présenter au combat. Mais on comprend bien, qu'une semblable sureur ne pouvoit servir qu'à donner plus d'avantage à l'Ennemi, contre des gens qui ne sçavoient ce qu'ils fai-soient.
- 3°. Enfin lorsque les Celtes avoient battu l'Armée qu'ils avoient en tête, lorsqu'ils avoient pris le camp Ennemi, ils ne manquoient jamais de se gorger des provisions qu'ils y trouvoient. Qand le vaincu avoit assez de présence d'ésprit pour se remettre, & assez de courage pour rentrer dans son camp, ou la nuit même, ou seulement le lendemain, il étoit assuré de surprendre le vainqueur dans l'yvresse & dans le sommeil. Ainsi Cyrus le grand (41) quitta & reprit son camp dans l'espace de vingt-quatre heures.

On trouve un exemple semblable, dans Tite-Live (42). Les Istres s'étoient emparés par surprise du camp des Romains. Ceux-ci, s'étant reconnus, y revinrent le même jour, & le reprirent sans coup sérir. Les Istres étoient tous ensevelis dans un prosond sommeil, & les Romains retrouverent tout dans le même état où ils l'avoient laissé, à la réserve des provisions, qui étoient la seule chose à laquelle on eût touché.

⁽³⁶⁾ Appian. Celtic. p. 1220. Plut. Camill. | Tom. I. p. 141 Camill. ap. Livium. V. 44.

⁽³⁷⁾ Justin. XXIV. 7. & 8.

⁽³⁸⁾ Excerpt. ex Dion. ap. Vales. p, 634. Oros. V. 16. p. 281.

⁽³⁹⁾ Zosim. IV. 23. p. 397. & cap. 25. p 403. (40) C'est ce que Pausanias disoit des Thra-

ces. (Boot. XXX. p. 768.)
(41) Justin. 1. 8.

⁽⁴²⁾ Livius, XLI. 4,

En voilà assez pour faire voir que les Peuples Celtes avoient tous le même penchant à l'yvrognerie, & que la boisson en faisoit périr partout un nombre infiniment plus considérable que la guerre (43).

On voit dans les Constitutions (44) que Charlemagne ajouta aux Loix des Francs, des Lombards, & des autres Peuples qui étoient soumis à sa domination, un réglement qui désend aux Comtes & aux Juges de tenir leur Lit de Justice sans être à jeun. Un autre ordonne qu'aucun particulier ne pourra être reçu à plaider sa cause, & à déposer en justice, s'il n'est aussi à jeun. Un troisième désend de faire boire quelqu'un plus qu'il ne veut. Un quatrième porte que, quand les armées seront en campagne, il sera désendu aux Soldats d'inviter leurs camarades, ou quelqu'autre personne que ce soit, à Loire, & que celui que l'on trouvera yvre, sera excommunié, & condamné à boire de l'eau jusqu'à ce qu'il ait reconnu sa faute. On rapporte ces Loix, parce qu'elles peuvent donner une idée des excès qui y donnerent occasion, & des divers abus qui se commettoient encore dans les Tribunaux, dans les compagnies, & sur-tout dans les Armées, quelques siècles après que les Francs & les Lombards eurent embrassé le Christianisme.

Au reste, on trouve que les Scythes & les Thraces (45), qui n'avoient point de vin, usoient d'une recréation qui ressembloit assez à la sumée du tabac. Les hommes & les semmes s'asseyoient autour d'un grand seu où l'on jettoit certaines herbes odorisérantes. La vapeur de ces herbes, qu'ils humoient à long traits, les enyvroit. Mais c'étoit une yvresse douce, qui, au lieu de les rendre surieux, leur donnoit de la gayeté, ensorte qu'ils ne faisoient que rire, chanter & danser.

On peut expliquer par - là le mot de Kanvogarai, que Possidonius

⁽⁴³⁾ Diod. Sic. in excerpt. Legat. ap. Hocfchel. lib. XXIV. p. 166. & feq. Polyb. XI. p. 625.) Les Marses & les Catres furent surpris plus d'une fois dans la boisson. Les Romains attaquerent les Gépides dans une fête ou ceuxci avoient passé le jour & la nuit à boire. Crassus enyvra les Bastarnes, & découvrit de sette manière tous leurs secrets. (Tacit. Ann. I. 50. XII. 27. Theophyl. Simoccata. lib. VIII. 420. 3. p. 200. Dio. lib. LI. p. 461-463.)

⁽⁴⁴⁾ Addit. Caroli M. ad Leg. Salic. p. 352. 353. Capit. Caroli M. ad. Leg. Longob II. p. 651. 652. Capit. Caroli M. ac Ludovici

⁽⁴³⁾ Diod. Sic. in excerpt. Legat. ap. Hocfel. lib. I. cap. 143. p. 839, & 853. & lib. III. Tit. el. lib. XXIV. p. 166. & feq. Polyb. XI. p. 38. & 72. p. 879. & 884.

⁽⁴⁵⁾ Hérodote dit que ces Peuples employoient à cet usage le fruit d'un arbre. Solin & Pomponius Méla prétendent que c'étoit une graine. Selon Maxime de Tyr, c'étoit une herbe odoriférante, &, selon Plutarque, une hetbe aquatique, qui ressembloit à l'Origan. (Herodot. l. 202. Pomp. Mela II. 2. p. 43. Solin. XV. 215. Dio. Chrysost. XXXII. p. 378. Maxim. Tyr. XI. 139. Plutatch. de Fluv; Tom. II. p. 1151,)

avoit employé en parlant des Mysiens. Casaubon a dit, dans son Commentaire sur Strabon, qu'il n'entendoit pas ce mot, & qu'il étoit tenté de lui en substituer un autre, comme Denys Godefroi l'avoit fait. Cependant le passage de Possidonius est clair. Il porte (46) que » quel- » ques Mysiens s'abstiennent par principe de piété, de manger de la » chair d'aucun animal; qu'ils passent leur vie dans l'oisiveté, & ne » se nourrissent que de miel & de fromage. On les appelloit, par cette » raison, des dévots & des avaleurs de sumée. »

Ces Mysiens étoient une espèce de Moines, qui ne mangeoient ni chair, ni poisson, & qui ne buvoient point de vin. Mais ils usoient quelque sois de la recréation de s'enyvrer a la sumée, c'est ce que

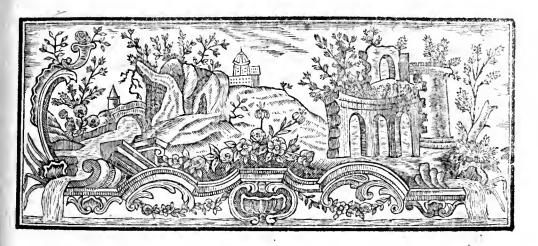
désigne le nom de Kanvosara, Fumi scansores.

On parlera dans le Livre suivant de la Religion des Peuples Celtes. C'est le morceau le plus curieux, mais aussi le plus inconnu de leur Histoire. S'il saut s'écarter de tout ce que les Modernes ont écrit à ce sujet, on ne se le permettra qu'après avoir consulté de bons garans de la vérité. Avec ce secours on espère établir, que les Peuples de l'Europe avoient tous la même Religion, avant que les Orientaux, & sur-tout les Phéniciens & les Egyptiens, y eussent apporté des idées & un Culte, qui ne s'établirent pas sans contradiction.

Fin du second Livre.

Tor. 1.

⁽⁴⁶⁾ Strabo VII. 296. & Casaub, ad hunc locum.



DISCOURS

OU

DISSERTATION

DE M. PELLOUTIER,

Qui a remporté le Prix de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris en 1742.

> Eav s φιλομα 3ms εση πολυμα θές. Isocrat. Si fueris studiosus, sies eruditus.

ARGUMENT.

Le Sujet proposé consiste à déterminer : Quelles étoient les Nations Gauloises qui s'établirent dans l'Asse mineure sous le nom de Galates: En quel tems elles y passernt : Quelle étoit l'étendue du Pays qu'elles y occupoient : quelles étoient leurs Mæuis, leur Langue, la forme de leur Gouvernement : en quel tems ces Galates cessernt d'avoir des Chess de leur Nation, & sormerent un Etat indépendant.

E passage des Gaulois en Asie est un événement célébre dans l'Histoire ancienne. La terreur qu'ils donnerent aux Macédoniens qui, quelques années auparavant, avoient fait trembler l'Univers, les conquêtes rapides qu'ils sirent dans l'Asie mineure, les contributions qu'ils tirerent, pendant près d'un siècle, de tous les Peuples établis en deça du

Mont-Taurus, la valeur avec laquelle ils résisterent à plusieurs Puissances qui s'étoient unies pour les accabler; tout cela leur donna une grande réputation, & fit qu'on se souvint long-tems de l'arrivée de ces nouveaux hôtes. Il est fâcheux que nous ayons perdu l'Ouvrage de Démétrius de Bysance, qui, au rapport de Diogéne Laerce (1), avoit décrit en treize Livres le passage des Gaulois d'Europe en Asie. Je ne doute pas que les Historiens qui nous restent, & que j'aurai occasion de citer, n'eussent profité de son travail; mais comme ils dissérent entre eux fur plusieurs articles essentiels, il y a toute apparence qu'ils ont puisé aussi dans d'autres sources. Sans entreprendre de relever toutes les inexactitudes qui leur ont échappé, & de concilier plusieurs contradictions sensibles où ils sont tombés, je me contenterai de rapporter ce que l'on peut dire de plus effentiel & de plus certain sur le Sujet proposé.

CHAPITRE PREMIER.

On demande 1°. Quelles étoient les Nations Gauloises qui s'établirent dans l'Asie mineure sous le nom de GALATES.

Les Nations Gauloifes qui pafferent dans l'Afie mineure quarantecing à quarante-fix ans après la mort d'Alexandre-le-Grand, étoient forties tout nouvellement des Contrées qui font au Midi du Danube & au Nord-Ouest de la Gréce. Effectivement ces Contrées étoient remplies d'une infinité (1) de Peuples Gaulois ou Galates. C'est sous ce dernier nom que les Grecs les défignoient ordinairement, au lieu qu'ils se donnoient eux-mêmes le nom de Celtes (2). De ce nombre étoient les Scordifces, les Baffarnes, les Boiens, les Taurifces, les Japodes & plu--fieurs autres. Les Scordifces, que tous les Anciens reconnoissent pour un Peuple Celte (3), ou Gaulois, étoient mêlés en plusieurs endroits avec les Thraces & les Illyriens (4). Ceux qui demeuroient dans l'Illyrie avoient leurs établissemens (5) du côté du Mont-Claude & de la Ville de Segeste, le long du Noarus & de quelques autres petites rivieres. Ceux que l'on comptoit parmi les Thraces occupoient les Terres (6)

⁽¹ Diogen, Laert, lib. V. S. 83.

⁽¹⁾ Strate VI. p. 289. VII. p. 296. 304.

⁽⁴⁾ Strabo VII. 313. 318.

^{1143 (2,} Paufan, Attic. cap. 3, p. 10.) (3) Strabo VII, 293, 315, Justin. XXXII. 3. Strabo VII, 313, 318.

qui sont au consluent du Danube & de la Save, & avoient pour voisins les Mésiens, les Triballes & les Dardaniens. Justin assure (7) que ces derniers avoient pris eux-mêmes le nom de Scordisces. Je doute de la vérité du sait, & j'ai beaucoup de penchant à croire que le nom de Scordisces étoit un sobriquet que les Grecs leur donnoient (8), parce qu'ils sentoient tous l'ail (9) dont ils faisoient un grand usage. Quoiqu'il en soit, les Scordisces étoient du nombre des Peuples Celtes qui sirent irruption dans la Gréce sous la conduite de Brennus. Je ne doute pas qu'ils n'ayent même été les Chess de l'expédition. Après la désaite des Delphes, les uns tirerent du côté de la Thrace (10), & les autres, qui faisoient, selon les apparences, le plus grand nombre, retournerent (11) dans le Pays qui est au consluent de la Save & du Danube, d'où ils mirent long-tems à contribution toutes les Provinces voisines (12).

Les Bastarnes étoient un autre Peuple Gaulois de la Contrée. Mêi lés en plusieurs endroits avec les Thraces (13), ils avoient cependant la plûpart de leurs établissemens au-delà du Danube (14). Tite-Live remarque (15) qu'ils avoient la même Langue & les mêmes Coutumes que les Scordisces: &, selon les apparences, ils reçurent leur nom du grand nombre de chariots sur lequel ils traînoient après eux leurs semmes, leurs ensans & leur bagage.

Les Boiens, les Taurisces & les Japodes (16) étoient aussi des Peuples Gaulois qui avoient leur demeure dans l'Illyrie. Les Japodes demeuroient (17) le long de la Mer Adriatique entre les Carnes & les Istriens. Mais leur Pays s'étendoit delà fort en avant dans les Terres. Les Taurisces (18), qui reçurent ensuite le nom de Noriciens, étoient établis au-dessus des Japodes, & séparés des Scordisces (19) par une Montagne que l'on appelloit, du tens de Pline, le Mont-Claude. Les Boiens

⁽⁷⁾ Juftin. XXXII. 3.

⁽⁸⁾ Hefychius Lexic. Ilid. Hifpal. Gloffar. p. 30.

⁽⁹⁾ Voy. ci-deffous note 29).

⁽¹⁰⁾ Juftin. XXXII. 3.

⁽¹¹⁾ Juffin, XXXII. 3 Athen. VI. 174.

⁽¹²⁾ Strab. VII. 318. Athen. VI. 174. Livius XII. 19. Epirome 56. 63. Eutrop. IV. 10. Flor. III. 4. Sext. Ruf. cap. 9.

⁽¹³ Strabo VII 296.

⁽¹⁴⁾ Excerpt. ex Diod. Sic. XXVI. pag. 313.

Plutatch. Paul. Æmil. Tom. I. pag. 259. Livius XLIV. 26. Polyb. p. 883. Strabo II. 128. 129. VII. 306. Orof. lib. IV. cap. XX. p. 231.

⁽¹³⁾ Tit Livius XL. 57.

⁽¹⁶⁾ Strabo IV. 207. VI. 289. VII. 293. 296. 313. 315. Justin. XXX. 3.

⁽t7) Plin. 111. 5. 24.

⁽¹⁸⁾ Plin. III. 20. p. 376.

⁽¹⁹⁾ Plin, III, 25. p. 384. Strab. VII. 313-518

(20) étoient voisins des Taurisces & mêlés avec eux en plusieurs endroits. C'est de quelqu'un de ces Peuples qu'il faut entendre le passage de Strabon, qui dit : (21) que, » pendant l'expédition qu'Alexandre» le-Grand entreprit contre les Gétes, ce Prince reçut une Ambassade » des Celtes établis près de la Mer Adriatique qui lui demanderent son » amitié. « Il en est de même du passage de Diodore de Sicile, qui nous apprend (22) » qu'Alexandre-le-Grand, étant arrivé à Babylone, y » trouva un grand nombre d'Ambassadeurs envoyés par les Carthaginois, les Grecs & les Illyriens, par les Peuples établis le long de la » Mer Adriatique, par les Thraces & par les Gaulois leurs voisins qui » commencerent alors d'être connus par les Grecs. « Autant que je puis en juger, les Gaulois qui envoyerent cette double Ambassade étoient les Scordisces. La premiére sut dépêchée par les Scordisces de l'Illyrie, & la feconde par ceux qui étoient voisins de la Thrace.

Je ne doute pas que les Gaulois qui allerent s'établir dans l'Asse mineure ne se sussent détachés des diverses Nations dont je viens de parler. Ils portoient cependant des noms tous dissérens. Il saut en dire la raison. Nous verrons bientôt que Brennus rassembla de tous côtés un grand nombre de Gaulois qui sortirent avec lui de leur Pays pour faire irruption en Gréce. Lossque l'Armée sut parvenue aux frontières de la Dardanie, il s'en sépara un corps de vingt mille hommes, qui passerent du côté de Bysance & delà en Asie. Il y avoit dans ce corps d'Armée des Troupes de trois dissérentes Nations Gauloises, sçavoir des Tectosages, des Trocmes & des Tolistoboiens.

Le nom de Tectosages ou de Teutons étoit commun autresois à tous les autres Peuples Celtes. Ils le portoient en considération de leur origine qu'ils rapportoient au Dieu Teut. Ils appelloient ce Dieu Teutât (23) ou Teutar, le Pere Teut, parce qu'ils le regardoient comme le Créateur des hommes & des Dieux; ils se nommoient eux-mêmes Teutons ou Tectosages (24); ils prétendoient exprimer de cette manière la noblesse de leur origine. Ainsi il y avoit des Tectosages (25) dans le Languedoc:

⁽²⁰⁾ Plin. III. 24. p. 384. Strabo V. 213.

⁽²¹⁾ Strab. VII. 301. Arrian. Exped. p. 11.

⁽²²⁾ Diod. Sic. lib. XVII. p. 623.

⁽²³⁾ Teut, est le nom du Dieu; Tad, signisioit Pere, dans la Langue Celtique.

⁽²⁴⁾ Teutsah ou Teutschn, signific fils de Teus. c'est de ces mots que les Giccs & les Latins ont fait ceux de Teutones, Teutosages, Testosages

⁽²⁵⁾ Strabo IV. 187.

Volscæ Tectosages (26. Il y en avoit en Allemagne (27). Il y en avoit enfin en Thrace & en Illyrie. Ces derniers soumirent la plus grande partie de l'Armée que Brennus (28) conduisit en Gréce, & je pense qu'ils étoient le même Peuple que les Scordisces. Les Grecs les appelloient Scordisces (29), mangeurs d'ail, au lieu qu'ils se donnoient eux-mêmes le nom de Tectosages.

A l'égard des Trocmes & des Tholistoboiens, Strabon prétend (30) que ces deux Peuples portoient le nom des Généraux qui les commandoient lorsqu'ils passernt en Asie. La raison sur laquelle il se sonde, c'est (31) qu'on ne trouvoit, ni en-déçà, ni au-delà des Alpes, ni dans les Alpes mêmes, aucun Peuple qui portât le nom de Trocmes ou de Tolistoboïens. Mais cette conjecture est détruite par une raison bien plus sorte: il est sans exemple qu'aucun Peuple Gaulois se soit jamais approprié le nom de ses Généraux.

Je crois pouvoir dire quelque chose de plus satisfaisant sur la domination de ces Peuples. On voit dans Paufanias (32) que Brennus, qui brûloit d'envie de retourner en Gréce, & qui comptoit d'en rapporter un riche butin, se rendit dans toutes les Assemblées générales des Gaulois pour les folliciter à entreprendre une nouvelle expédition contre les Grecs. Ces réprésentations furent si efficaces qu'il sortit de son Pays avec une Armée de plus de 150000 hommes de pied qui, assurement, n'avoient pas été tirés de la feule Nation des Scordisces ou des Tectofages. Les Scordisces avoient pour voisins, à l'Orient, les Thraces, &, à l'Occident, les Boïens. Ce font là les deux Peuples dont il se joignit quelques Cantons à l'Armée de Brennus. Les Trocmes, qu'Etienne de Byfance nomme aussi Trocmeni & le Concile de Chalcédoine Trocmades (33), étoient des Thraces. Effectivement les Thraces étoient un Peuple Celte ou Gaulois. Florus l'infinue. Il dit (34) que les Scordisces étoient les plus féroces des Thraces. Il ne me seroit pas difficile de le prouver, si je ne craignois de passer les bornes prescrites à cette dissertation. Il suffira de remarquer ici que le nom de Thraces que les Grecs prononçoient

⁽²⁶⁾ Volck , Peuple.

⁽²⁷⁾ Cxfar VI. 24. (28. Strabo IV. 187. 188. Justin. XXXII. 3.

⁽²⁹⁾ Du Grec, excepeder, ail.

⁽³⁰⁾ Strabo XII; 566.

⁽³¹⁾ Strabo 1V 187.

⁽³² Paufan. Phoc XIX. p. 844.

⁽³³⁾ Steph. de Urb. p. 719. Concil. Chalced. in subscriptionib. Tom. IV. p. 87.

⁽³⁴⁾ Florus III. 4.

par un è, sprince, ou sprince, & les gens du Pays par un o, Throken, significit les traineurs. Ils portoient ce nom dérivé de celui de Treeken tirer, traîner, parce que c'étoient anciennement des Nomades qui traînoient après eux sur des chariots leurs semmes & leurs enfans. Trocmeni, Trock-Manner, significit des hommes Thraces, Trocmad ou Trocmag désigne le Canton Thrace, ou, comme nous le dirions, le Diocèse de l'Evêque qui souscrivit aux décrets du Concile de Chalcédoine.

Quant au nom de Tholistoboiens, Tho-listo-Bojen (35) signisioit les derniers Boïens. C'étoit, selon les apparences, le nom d'un Canton que les Boïens avoient à l'extrêmité de leur Pays, du côté des Scordisces, & dont les Habitans, persuadés par Brennus, le suivirent dans l'expédition qu'il entreprit contre la Gréce. Les Anciens conviennent assez généralement que tous les Peuples Celtes, qui passerent de la Pannonie en Gréce & en Asie, sortoient originairement des Gaules (36). Partis des extrêmités de l'Océan (37), ils avoient passé dans la forêt Hercynie (38), d'où ils étoient ensin descendus en Pannonie (39). La chose n'est pas impossible. Des Peuples Nomades, qui n'avoient point de demeure fixe, ont pu passer facilement d'un lieu à un autre, & se transporter, au bout de deux ou de trois siécles, des bords de la Mer Océane jusqu'aux côtes du Pont-Euxin. Il y a cependant deux raisons qui rendent le fait fort problématique.

La première, c'est l'inexactitude des Historiens qui parlent de cette migration des Gaulois. En opposition les uns avec les autres, ils sont souvent en contradiction avec eux-mêmes. 1°. L'opinion commune est que les Tectosages vinrent d'abord des Gaules dans la sorêt Hercynie, & qu'ayant ensuite passé le Danube, ils s'établirent en Pannonie. Cependant Jules-César assure (40) que les Tectosages, qui s'étoient établis autour de la sorêt Hercynie, n'avoient jamais quitté cette Contrée, qu'ils occupoient encore de son tems. 2°. Justin dit (41) que les Gaulois périrent tous dans la déroute de Delphes & qu'il n'en échapa

111 2 1

1 1 (5)

⁽³⁵⁾ Tho est l'article, list, au pluriel liste ou liste, en Allemand lezze, dernier. Les Grees ont retenu ce mot de l'ancienne Langue, holess, (38) T. I.

⁽³⁶⁾ Epit. lib. 63. Suid. Tom. I. p. 464. Sreph. de Urb. p. 712. Cicero pto Fontej. cap. 20, \$trabo IV. 187. T. Liv. XXXVIII. 17.

⁽³⁷⁾ Pausan Phoc. XX. p. 846. Justin. XXIV: XXXII. 3

⁽³⁸⁾ T. Liv V. 34. Czfar V1. 24.

⁽³⁹⁾ Justin. XXIV. 4.

⁽⁴¹⁾ Justin. XXIV. *.

pas un seul homme de toute leur Armée. Diodore de Sicile & Pausanias (42) confirment la même chose. Justin ne laisse pas d'assurer aussi (43) qu'après la mort de Brennus, une partie des Gaulois passa en Asie, & l'autre en Thrace, d'où ils retournerent dans leur ancienne Patrie, c'est-à-dire, en Languedoc. 3°. Justin remarque encore (44) que les Gaulois ne purent s'emparer du Temple de Delphes qu'Apollon défendit d'une manière toute miraculeuse contre les Barbares. Cependant cet Historien dit ailleurs (45) : que les richesses immenses que le Consul Cépion trouva dans un Lac facré de la Ville de Toulouse, étoient le Trésor même de Delphes que les Tectosages avoient jetté dans ce Lac pour se délivrer de la malédiction qui y étoit attachée. Je suis bien trompé si ce ne sut pas ce trésor que l'on trouva à Toulouse dans un Lac sans sçavoir comment il y avoit été apporté, ce qui sit croire que c'étoit un trésor maudit que l'on avoit enlevé à Apollon, quoi qu'il foit constant que les Gaulois (46), qui rendoient un culte religieux aux Génies qu'ils plaçoient dans l'élement de l'eau, jettoient par cette raison, dans leurs Lacs sacrés, de l'or & de l'argent, avec les premices de tout ce qu'ils avoient de plus précieux.

L'autre raison, qui rend la migration des Peuples Gaulois, dont il s'agit, fort problématique, c'est que les Anciens n'ont guères connu l'étendue des Pays que les Nations Celtiques ou Gauloises occupoient autrefois. Les Gaulois voisins de Marseille sont les premiers qui ayent été connus, tant par les Grecs, que par les Romains. La Germanie, qui fourmilloit d'une infinité de Peuples Celtes, demeura parfaitement inconnue jusqu'au tems de Jules-César & d'Auguste son successeur. Quand on vit fortir de la Pannonie des essains de Gaulois, on jugea qu'ils fortoient des Gaules voisines de Marseille. Les noms de Tectosages & de Tolistoboiens servirent à confirmer cette conjecture; parce qu'il y avoit dans le Languedoc une Cité appellée Tolosa & un. Peuple qui portoit le nom de Tectofages. Mais, si l'on avoit sçu qu'il y avoit des Teutons, des Teutonaires & des Tectosages, en Allemagne', en Italie, en Pologne, en Hongrie', & jusques dans le fond du

⁽⁴²⁾ Excerpta ex Diod. Sic. lib. XXII. ap. Hoeschel, in Excerpt. Legat, p. 157, Paulan, Arrad. X. 620.

⁽⁴³⁾ Juftin. XXXII. 3.

Tome I,

⁽⁴⁴⁾ Justin XXIV 8.

⁽⁴⁵ Juftin. XXXII, 3.

⁽⁴⁵⁾ Justin. XXXII. 3. (49) Possidonius ap. Strabon. IV. 188. Gregor.

Turon, de gl. Confess. cap. 2.

Nord; si l'on avoit sçu encore que les Bastarnes qui occupoient de vastes Contrées au - delà du Danube, étoient le même Peuple que les Gaulois Scordisces, on auroit compris que les Nations Celtes, ou Gauloises, remplissant autresois toute l'Europe, il n'étoit pas naturel de faire sortir du Languedoc les Gaulois de la Pannonie, qui étoient établis dans ces Contrées depuis un tems immémorial auquel l'Histoire de l'Europe ne remonte point.

Quoiqu'il en soit de cette question, qu'il ne m'importe pas de décider, deux choses sont certaines. La première, c'est que les Tectosages; les Trocmes & les Tolistoboïens, qui allerent s'établirdans l'Asié mineure, étoient des Peuples Gaulois. Diodore de Sicile & Appien en font, à la vérité, des Cimbres; mais l'un & l'autre reconnoissent que ces Cimbres étoient un Peuple Celte ou Gaulois. Le premier dit (47) que » les plus féroces des Gaulois sont ceux qui demeurent vers » le Septentrion, dans le voisinage de la Scythie : qu'il y en a qui pas-» fent pour Antropophages ; comme, par exemple, les Bretons qui occu-» pent l'Irlande; qu'on prétend que ce Peuple vaillant & féroce avoit » autrefois ravagé l'Asie sous le nom de Cimmériens, & qu'il reçut en-» suite le nom de Cimbre; parce qu'il étoit fort adonné au vol & » au brigandage. « Il ajoute ensuite: (48): » Ce font eux qui ont pris » Rome pillé le Temple de Delphes, imposé des tributs à une grande » partie de l'Europe & de l'Asie Jou s'étant établis dans les Pays des »Peuples qu'ils avoient vaincus, ils reçurent le nom de Gallo-Grecs. » Appien dit aussi (49) que les Autariens, qui étoient un Peuple de l'Illyrie, encoururent l'indignation d'Apollon pour avoir pillé le Temple. de Delphes avec les Celtes appelles Cimbres. L'autre fait, qui est aussi constant, c'est que les Peuples Gaulois, qui passerent dans l'Asie mineure, fortoient tout récemment des Contrées qui sont au Midi du Danube, & qui reçurent en suite le nom de Pannonie. Il sussit; pour s'en convaincre, de les suivre dans leur marche. Se tournant d'abord vers le golfe de Venise (50), ils ravagerent toutes les Provinces de l'Illyrie qui s'étendent le long de la Mer jusqu'à la Macédoine, & se répandirent ensuite dans la Péonie & dans la Thrace. Ceux d'entre eux (51) qui

1 = 2 100 4

⁽⁴⁷⁾ Diod. Sic. V. 214.

⁽⁴⁸⁾ Ibid.

⁽⁴⁹⁾ Appian. Illyr. p. 1196.

^{. (50)} Juftin. XXIV. 4. Paufan. Attic. cap. IV.

p. 10. Tit. Liv. XXXVIII. 17.

⁽⁵¹⁾ Justin. XXXII. 3: Athen. VI. 174.

retournerent sur leurs pas, allerent s'établir au confluent du Danube & de la Save. C'est delà par conséquent qu'ils étoient partis.

Il ne faut pas oublier ici, qu'outre les Tectosages, les Tolistoboiens & les Trocmes; Pline & Solin (52) font encore mention de trois autres Peuples Gaulois qui étoient établis dans le milieu de l'Asse mineure : les Voturi, les Ambitui & les Teutobodiaci; mais ce sont la manisestement les noms de trois Cantons ou de trois Tributs des Gaulois. Voturi, en Tudesque Voter ou Vater, signifie les Peres, les Vieillards. C'est le nom d'un Canton où l'on avoit placé les hommes âgés & décrépits qui n'étoient point propres pour la Guerre. Ambitui, Amb-Tui (53), Umb-Tui, signifie le Canton voisin de Tices, Ville de Paphlagonie & alliée des Gaulois (54). Les Teutobodiaci faisoient partie des Tectosages. Teut-Boden signisse, en Tudesque, Pays, terroir, sond de Teut. C'est encore le nom d'un Canton que l'on appelloit ainsi, soit parce qu'il étoit occupé par des Tectosages, c'est-à-dire, par des ensans de Teut, soit parce qu'il étoit consacré au Dieu Teut qui pouvoit y avoir un Sanctuaire, avec des terres & des esclaves qui en dépendoient.

CHAPITRE II.

It s'agit de déterminer présentement, dans quel tems les Nations Gauloises, dont je viens de parler, passerent dans l'Asse mineure. La chose ne sera pas dissicle. Mais il faut exposer premiérement ce qui les obligea à sortir de leur Pays, & comment ils conçurent le dessein de passer en Asse.

Les Gaulois, dont j'ai fait mention, se trouvoient sort à l'étroit dans leur Pays, & n'y pouvoient plus subsister, à cause du nombre des Habitans (1). Ils voyoient la Macédoine extrêment affoiblie, tant par les Armées nombreuses qu'Alexandre-le-Grandsen avoit tirées pendant sa vie, que par les Guerres civiles (2) dont elle avoit été le Théatre depuis la mort

⁽⁵²⁾ Plin. V. 32. p. 626. Solin. Ltit. p. 324.

⁽⁵³⁾ L'aμφι des Grecs signifie la même chose que le Am ou Um des Tudesques. (Memnon.

⁽⁵⁴⁾ Plin. lib. VI. cap. 2. Pompon. Mela lib. I. cap. 19. p. 34. Memnon. cap. 17. 20. Paulan. Phoc. Urbis Conditz an. 475. Ante C. 278.

^{·· (1)} Liv. XXXVIII. 16, Memnon, ap. Photium | p. 58. & feq.

n. 224. cap. 15.

⁽²⁾ C'est la temarque d'Eusebe. Il dit que les Gaulois attaquerent souvent la Macédoine & la ravagerent, parce que pluneurs Princes s'emparerent dans ce tems-là de ce Royaume, & en surent chasses peu de tems après; ce qui favorisoit les incursions des Barbares. Euseb. Chron. Grac. p. 58. & seq.

de ce Prince. Ils sçavoient enfin que les Troupes Gauloises (3), étoient recherchées par les successeurs d'Alexandre, & leur rendoient de grands services. Par toutes ces raisons ils résolurent de tenter quelque chose par eux-mêmes, & se rendirent aux sollicitations de leurs Chess qui les flattoient de l'espérance de soumettre la Macédoine & la Gréce, ou, au moins, de rapporter un butin considérable d'un Pays qui s'étoit enrichi des dépouilles de l'Asie. Remplis de cette espérance, ils sortoient de leur Pays avec des Armées nombreuses, & cela pendant trois années consécutives. Leur première expédition tombe sur la dernière année, de la CXXIVe. Olympiade (4). 11 Ils fortirent, dit Pausanias (5), de » leurs frontieres sous la conduite de Cambaules. Arrivés en Thrace; ils » n'oferent paffer plus avant, parce qu'ils comprirent que leur Armée » étoit trop foible pour faire tête aux Peuples de la Grece. « Les Gaulois entreprirent une seconde expédition l'année suivante qui fut la première de la CXXVe. Olympiade (6). Pausanias la rapporte en ces. termes (7): » Les Celtes résolurent de porter de nouveau la Guerre » dans les Pays étrangers, & ils y furent furtout poussés par ceux, » qui, ayant fait la campagne l'année précédente sous Cambaules, sou-» haitoient beaucoup d'avoir une nouvelle occasion de piller. Il s'af-» sembla là dessus une grosse Armée d'Infanterie & de Cavalerie. On » la partagea en trois corps différens, & on affigna à chacun de ces » corps le Pays qu'il devoit attaquer. Cerethrius eut le commande-» ment des troupes qui devoient marcher contre les Thraces & les " Triballes. Brennus & Acichorius commanderent celles qui devoient » entrer dans la Péonie (8). La troisiéme Armée, commandée par » Belgius, se tourna du côté de l'Illyrie & de la Macédoine où re-» gnoit alors Ptolomée appellé Ceraunus. Belgius lui livra bataille, » & Ptolomée périt avec un grand nombre de Macédoniens (9). Dans

⁽⁴⁾ An de Rome 472. avant J. C. 281. Paufan. Phoc. XIX. p. 856. 857.

⁽⁵ Paufan. Phoc. XIX. p. 843.

⁽⁶⁾ An de Rome 473. avant J. C. 280.

⁽⁷⁾ Paufan. Phoc. XIX. p. 843. Voy. austi Justin XXIV. 5.

cédoine. D'ailleurs il ne-diffingue pas assez piade ». Mais le calcul de Pausanias est plus juste.

⁽³⁾ Polyanl Stratag. lib. IV. cap. 6 8. & seq | clairement cette expédition de celle de l'année fuivante Hift. des Juifs II. Part. Livre I. 39.

⁽⁹ Le P. Petau Rat. Temp. lib. III. p. 150, qui a aussi pris la Pannonie pour la Péonie, prétend que Ptolomée fut tué l'an 4 de la CXXIVe. Olympiade. Effectivement Polybe, qu'il cite, dit lib. 1. p.:128: 6 155. que a Ptolomée fils de Lagus, (8) Prideaux a mis aussi la Pannonie pour la | » Lysimachus, Seleucus & Ptolomée Ceraunus Péonie qui étoit une Ptovince voifine de la Ma- | » mourment tous vers la fin de la CXXIVe. Olym-

» cette seconde expédition, ajoute Pausanias (10), non plus que » dans la première, les Celtes n'oserent pas attaquer la Gréce. Lors-» qu'ils furent de retour dans leur Pays, Brennus ne cessa de solliciter » le Peuple, dans les Assemblées générales, & les Grands, dans les con-» versations particulières, à entreprendre une nouvelle expédition con-» tre les Grecs. Il leur représentoit que la Gréce étoit hors d'état de » faire la moindre résistance, que le Particulier y étoit opulent, & que » les Temples étoient remplis des présens offerts aux Dieux du Pays. » Policenus ajoute ici une particularité qui mérite d'être rapportée (11). "Brennus produifit dans les Assemblées du Peuple des prisonniers » Grecs, &, faisant tenir des Soldats Gaulois qui étoient grands, de bon-» ne mine & bien armés, auprès de ces étrangers qui étoient petits, foi-» bles & mal habillés, & qui avoient la tête rafée, il disoit à les com-» patriotes: Nous qui sommes des hommes si grands & si forts, crain-» drons-nous de faire la guerre à des gens si petits & si foibles? « Continuons d'écouter Pausanias (12). » Les Gaulois s'étant rendus aux re-» présentations de Brennus, celui-ci s'associa pour le commandement » de l'Armée Acichorius & plusieurs autres grands Seigneurs de la » Nation. Ils leverent ensemble une Armée dans laquelle il y avoit » 152000 hommes d'Infanterie & 20400 Cavaliers (13). « La plus grande partie de cette belle Armée périt en Gréce avec Brennus qui la commandoit. Ce fut moins par les mains de l'ennemi, que par l'yvrognerie & le peu de discipline du Soldat. Cette déroute que l'on appelle communement la défaite de Delphes, parce que ce fut là que les Gaulois reçurent le plus grand échec, arriva la feconde année de la CXXVe. Olympiade (14).

Ce fut l'année suivante, la 3° de la CXXVe. Olympiade (15), que les Gaulois passerent dans l'Asse mineure, & il faut montrer présentement comment ils y surent attirés. Lorsque les Gaulois que Brennus conduisoit

Ptolomée Ceraunus commença à régner, selon Eusebe, l'an 4 de la CXXIVe. Olympiade. Il tégna 17 mois. Euseb. Chren. Grac. p. 63. Il ne peut donc être mott que l'année suivante, c'est-à-dire la première année de la CXXVe. Olympiade.

⁽¹⁰ Paulan. Phoc XIX p. 843-844.

⁽¹¹⁾ Polycenus Strag lib. VII c. XXXV.n. 1.

⁽¹²⁾ Paufan, Phoc. XIX. p. 843-844.

⁽¹³⁾ Diodote de Sicile ne met que 150000 hommes d'Infanterie, 10000 de Cavaletie & 2000 chariots. (Excerpta ex Diod. Sic. lib. XXII. ap. Hoefcel. in Excerpt. Legat. p. 157. Suidas dir 300000 hommes. Suid Tom. I. p. 464.)

⁽¹⁴⁾ Paufan. Phoc. XIX. p. 856-857.

⁽¹⁵⁾ Pausan, Phoc. Ibid.

se furent avancés dans les Pays des Dardaniens (16), il s'éleva une sédition dans l'Armée. Les mutins s'en détacherent au nombre de 20000 & tirerent du côté de la Thrace marititime, d'où ils passerent en Asie sous les ordres de deux petits Rois nommés Léonôrius & Lutarius. Dès qu'ils eurent fait le trajet, Comontorius (17) mena en Thrace une nouvelle Armée composée de Gaulois qui avoient échappé à la défaite de Delphes. Cette Armée, qui devoit être considérable, mit à contribution la Ville de Byfance & toute la Thrace voifine du Pont-Euxin : elle demeura en possession de ces conquêtes depuis le regne de Comontorius jusqu'à celui de Cavarus qui fut exterminé par les Thraces avec tous les Gaulois qui lui obéissoient. Comme cette seconde Armée ne se mêla point avec la première (18), & qu'elle ne quitta point l'Europe, il n'est pas nécessaire que je m'y arrête. Je viens donc aux vingt-mille Gaulois qui avoient pour Chefs Léonorius & Lutarius.

"Faifant la Guerre, dit Tite-Live (19), aux Peuples qui leur ré-» fistoient, imposant des tributs à ceux qui demandoient la paix, ils » pénétrerent jusqu'à Bysance, & tirerent des contributions de toutes "les côtes de la Propontide, s'étant rendus Maîtres des Villes de la " Contrée. Se trouvant ainsi dans le voisinage de l'Asie, & ayant enten-» du vanter la fertilité de ses terres, il leur prit envie d'y passer. Cette » envie augmenta, lorsqu'ayant pris par stratagême la Ville de Lysima-» chia, & soumis toute la Chersonése, ils surent descendus jusqu'à » l'Hellespont. Ne se voyant plus séparés de l'Asie que par un petit » détroit, & ayant ce beau Pays sous les yeux, ils desirerent avec » ardeur d'y passer & envoyerent une députation à Antipater qui » commandoit dans cette Contrée pour traiter avec lui du passage. » La négociation n'allant pas aussi vîte qu'ils l'avoient espéré¹, il s'é-» leva une nouvelle sédition entre ces petits Rois. Léonorius retour-» na sur ses pas, avec la plus grande partie de l'Armée, & revint à By-

(19) Liv. XXXVIII. 16.

⁽¹⁶⁾ Tit Liv. XXXVIII. 16. Suid. T. I. p. 464. 1 trompe aussi lorsqu'il dit Hist, des Juis Pare. II. cepta ex Polyb. p. 26. & not. p. 4.

^{(18, 11} paroît par un passage de Polybe, cité not. précéd, que Florus II. 1 1. Pausanias Anic. cap. 4. p. 11. & Justin XXXII. cap. 3. se trompent lorsqu'ils font passer en Asie les Gaulois qui avoient prise par les Gaulois. échappé à la défaite de Delphes. Prideaux se

⁽r/) Polyb. lib. IV. p. 313. 314. Valesii Ex- Liv. I. p. 40. que «Léonor & Lutaire se rendi-» rent maîtres de Bysance ». Il falloit dire que les Byfantins se racheterent du pillage de leurs terres en payant de grosses contributions à Comonrorius, car la Ville de Byfance ne fut point

" fance. Lutarius prit aux Macedoniens deux vaisseaux couverts & ntrois barques: Antipater les lui avoit envoyés sous prétexte d'Ambassade, mais leur mission se bornoit à l'épier. Ayant embarqué " fuccessivement ses troupes sur ces bâtimens auxquels il faisoit faire » le trajet jour & nuit, Lutarius passa en peu de jours en Bithynie » avec tout son monde. Peu de tems après, Léonorius passa aussi » la Mer à Bysance avec le secours de Nicoméde, Roi de Bythinie. » les Gaulois se réunirent & prêterent secours à Nicoméde dans la » guerre contre Zibœas qui tenoit une partie de la Bithynie. Zibœas » ne put résister à leurs armes: il sut vaincu, & toute la Bythinie » passa sous la domination de Nicoméde ».

On trouve dans le passage de Tite-Live, que je viens de rapporter, plusieurs particularités dont les autres Historiens ne sont aucune mention; mais il avance aussi un fait qui est contredit par Memnon, dont Photius nous a donné des extraits. Selon Tite-Live, les Gaulois passerent en Asie à deux reprises. D'abord Lutarius passa l'Hellespont avec les Troupes qui étoient sous son commandement. Ensuite Léonorius traversa le Bosphore à Bysance sur une slotte que Nicoméde avoit envoyée pous le recevoir avec ses Gaulois. Memnon, au contraire, assure (20) que les Gaulois tenterent plusieurs sois de passer en Asie, mais qu'ils en surent toujours empêchés par la slotte des Bysantins, jusqu'à ce que Nicoméde les transporta en vertu d'un traité dans lequel es Bysantins furent compris.

Je ne voudrois pas nier absolument ce que dit Tite-Live du premier trajet des Gaulois, d'autant plus qu'il a suivi dans cette occasion Polybe dont l'autorité est d'un très-grand poids. Pausanias dit ailleurs (21) que les Gaulois passerent en Asie comme ils purent; ce qui
convient au trajet de Lutarius, & non à celui de Léonorius qui s'embarqua
sur une slotte envoyée exprès pour le recevoir. Le même Pausanias rapporte encore un de ces oracles forgés après coup (22) qui fait passer
aux Gaulois le détroit de l'Hellespont, ce qui ne peut s'appliquer
aussi qu'à Lutarius. Mais il y a toute apparence que le premier trajer des
Gaulois en Asie n'eut point de suite, & que Lutarius, se trouvant trop
soible pour entreprendre quelque chose par lui-même, revint en Eu-

, 200 to

⁽²⁰⁾ Memnon. cap. 20. . .

⁽²¹⁾ Paufan, Athaic. VI. 537.

⁽²²⁾ Id. Phoc. XV, 833.

rope. Au moins est-il certain qu'il fut du nombre des dix-sept Chess qui conclurent avec Nicoméde le traité en vertu duquel ce Prince transporta les Gaulois en Asie sur sa slotte. Voyons donc ce qui détermina Nicoméde à prendre les Gaulois à sa solde en qualité de Troupes auxiliaires.

Nicoméde étoit fils de Zibéas ou Zipétes (23), Roi de Bythinie, qui avoit eu des démélés, & même une guerre ouverte, avec deux successeurs d'Alexandre-le-Grand, sçavoir Lysimachus, Roi de Thrace, & Seleucus, Roi de Syrie. Après la mort de Seleucus, Antiochus Soter (24), fon fils & son successeur, détacha Patroclés, l'un de ses Généraux, avec une bonne Armée, pour lui assurer la possession de cette partie de l'Asie mineure qui est en deçà du Mont-Taurus. Patroclés, ayant donné dans une ambuscade que Zybœas lui dressa, y périt avec toutes ses Troupes. Zibéas lui - même étant mort (25), peu de tems après, âgé de 76 ans, Nicoméde fe vit sur les bras un puissant ennemi dans la personne d'Antiochus (26) qui faisoit des préparatifs, tant par Mer que par terre, pour attaquer la Bithynie. Outre ce redoutable adversaire, Nicoméde s'en attira un autre par sa cruauté. L'envie de régner seul, & d'empêcher qu'on ne le troublât dans la possession de ses Etats, le rendit, pour me servir des termes de Memnon', le bourreau de ses freres qui étoient au nombre de trois. Il en fit assassiner deux. Zibéas, qui étoit le plus jeune, lui échappa & se rendit Maître d'une partie de la Bythinie : enfuite il attaqua vigoureusement celle qui étoit demeurée sous l'obeifsance de son frere.

Pour résister aux ennemis dont je viens de parler, Nicoméde sit un traité (27) avec la puissante Colonie d'Héraclée à laquelle il céda les Villes de Cierus, Tius & Thynis, & en obtint un secours de treize vaisseaux de guerre. Il se fortissa aussi de l'alliance d'Antigonus Gonatas, (28) Roi de Macédoine, &, comme les Gaulois passoient alors pour les meilleures Troupes de l'Univers, il sit solliciter (29) Léonorius & Lutarius, qui se trouvoient avec leur Armée dans le voisinage de Bysance, de venir s'établir en Asie sous certaines conditions qui furent ac-

⁽²³⁾ Memnon cap. 2.

⁽²⁴⁾ Id. cap. 16.

⁽²⁵⁾ Memn. cap. 21.

⁽²⁶⁾ Id. cap. 17.

⁽²⁷⁾ Memnon cap. 18.

⁽²⁸⁾ Id. cap. 19.

⁽²⁹⁾ Id. cap. 20.

ceptées. Le Traité que Memnon nous a conservé porte en substance (30): » Que les Gaulois entretiendroient une amitié perpétuelle avec » Nicoméde & ses descendans: qu'ils ne fourniroient point de Troupes, » sans le consentement de Nicoméde, à ceux qui pourroient leur en verander, & qu'ils auroient avec lui les mêmes amis & les mêmes » ennemis: que les Villes de Bysance, d'Héraclée, de Tius, de Chalcé-verandoine, de Ciére, & quelques autres alliés de Nicoméde seroient » compris dans l'alliance. » Le Traité ayant été signé (31) par Léonorius, par Lutarius & par quinze autres Chess de l'Armée (32), Nicoméde reçut les Gaulois sur sa flotte, & les transporta en Asie. Céla arriva l'an 3e. de la CXXVe Olympiade, 278 ans avant J. C. Démoclés étant Arconthe à Athénes (33).

CHAPITRE III.

JE dois déterminer présentement l'étendue de Pays que les Gaulois occuperent dans l'Asse mineure.

Les Gaulois qui passerent en Asie étoient au nombre de 20000 hommes (1); mais il y en avoit à peine dix mille qui sussent armés (2). Memnon, dans un passage que l'Interprête Latin n'a point compris, remarque (3) » que les Habitans d'Héraclée & les Bythiniens, qui étoient » demeurés sous l'obéissance de Nicoméde, sournirent des armes à » ceux qui en manquoient. « Après avoir reçu ce rensort, Nicoméde se mit à la tête de son Armée, bâtit Zibéas, sit main-basse sur tout ce qui avoit suivi son parti, & soumit toute la Bithynie. Comme il devoit la victoire à la valeur des Gaulois, il leur laissa tout le butin, & leur assigna un établissement le long de la Mer, dans cette partie de la Bithynie dont il avoit sait massacrer les Habitans. C'est ce que Justin exprime assez improprement, en disant (4) que les Gaulois partagerent avec Nicoméde le Royaume de Bithynie. Les Gaulois demeurerent près de 40 ans dans cette Contrée (5), d'où ils insesterent toutes les Pro-

⁽³⁰⁾ Memnon, cap. 20,

⁽³¹⁾ Strabo XII. 566.

⁽³²⁾ Memnon. cap. 20.

⁽³³⁾ Paufan. Phoc. XIX. p. 856-857

⁽¹⁾ Voy. ci-dessus, Chap. II. note (16).

Tome I.

⁽²⁾ T. Liv. XXXVIII. 16. Plutarch, T. I. p.4644

⁽³⁾ Memnon, cap. 20.

⁽⁴⁾ Justin. XXV. 2.

⁽⁵⁾ Pausan, Attic, cap. IV. p. 11.

vinces Maritimes de l'Asie mineure; & il paroît, par un passage de S. Jerôme (6), que, dans une de leurs courses, ils saccagerent la Ville de Milet, distante de plus de 100 lieues du Pays où ils étoient établis.

Ouoique les Gaulois occupaffent un des Pays les plus beaux & les plus fertiles de l'Asie mineure, ils ne s'accommoderent pas de ce premier établissement. D'un côté ils y furent vigoureusement attaqués (7) par Antiochus Soter, & ensuite par les Rois de Pergame (8) qui, ayant d'abord consenti de leur payer un tribut annuel, le resuserent ensuite & remporterent sur eux une victoire signalée. De l'autre, le voisinage de la Mer les exposoit trop aux flottes ennemies. Par ces raisons ils souhaiterent de s'éloigner des côtes. Les Rois de Bithynie & de Pergame y consentirent de très-bon cœur pour se délivrer d'un voisin qui leur étoit extrêmement incommode. Les Gaulois quitterent donc la Bithynie avec l'approbation de ses Princes : ils s'avancerent dans le cœur du Pays (9), & y occuperent une partie de la Phrygie (10). Cela arriva après la victoire qu'Attalus (11) remporta sur eux, 241 ans avant J. C. 37 ans après qu'ils eurent passé en Asie. C'est à ce Pays, & non pas, comme Justin le prétend (12), à celui où ils avoient eu leur premier établissement, que l'on donna le nom de Galatie, parce qu'il étoit occupé par les Gaulois, ou celui de Gallo-Gréce, parce que les Gaulois y étoient mêlés avec des Grecs qui s'étoient autrefois emparés de ces Contrées, après en avoir chassé les Scythes. Il ne s'agit donc plus que de fixer l'étendue du Pays que les Gaulois occuperent dans cette Contrée.

Ils demeuroient entre la Bithynie & la Capadoce (13), & avoient pour bornes au Midi la Phrygie & la Pamphilie, au levant une partie de la Cappadoce avec les fleuves d'Alyx & de Cappadox, au Nord l'autre partie de la Cappadoce & ensuite la Paphlagonie, au couchant enfin la Bithynie, dont ils étoient séparés par les Fleuves d'Hiéras & de Sangarius.

. Après s'être rendus Maîtres de ce Pays les Gaulois le partagerent en trois parties (14). Les Trocmes s'établirent vers le Nord (15), du côté

⁽⁶ Hieron, adv. Jovin, lib. I. Tom. II. p. 35. | & cap. 8, p. 19. Strabo XII, 566. (7) Appian. Syriac Lucian, pro lapfu inter

Salt. p. 272. Zeuxi vel Antiocho p. 334.

⁽⁸⁾ Liv. XXXVIII. 16.

⁽⁹⁾ Livius ibid. Memnon. c. 20. Florus II. x 1. Strabo XII. 566. Paufan. Attic. IV. p. 11. 12.

⁽¹⁰⁾ Plin. V. 32. Strabo XII. 566.

⁽¹¹⁾ Paufan. Attic. lib. I. cap. 4. p. 11. 12.

^{(12,} Justin. XXV. 2.

⁽¹³⁾ Suid. Tom. I. p. 464. Plin. V. 32. & VI. 2. 3. Solin. cap. 52. 56. Livius XXXVIII. 16.

⁽¹⁴⁾ Memnon. cap. 20.

⁽¹⁵⁾ Strabo. XII. 567. Plin. V. 32. 1 -

des Provinces de Pont, de Paphlagonie & de Cappadoce (16). Les Tholistoboiens eurent pour leur portion les Contrées voisines de la Bithynie & de la Phrygie (17), & c'est dans leur territoire que demeuroient les Voturi & les Ambitui (18), dont j'ai parlé plus haut. Enfin les Tectofages tirerent vers l'Orient & la Cappadoce (19), & les Teutobodiaciens demeuroient avec eux (20). Memnon ajoute (21) que » les » Gaulois bâtirent aussi des Villes dans le Pays qu'ils avoient ocupé. "Les Trocmes bâtirent Aneyre, les Tolistoboïens Tavium, & les " Tectofages Pessin. « Cet Auteur commet ici deux fautes. 1°. Ces Vil. les subsistoient avant l'arrivée des Gaulois (22). Il falloit donc dire qu'ils les fortifierent (23) pour y mettre en sureté ce qu'ils pilloient fur leurs ennemis & sur leurs voisins, ou qu'ils y établirent des marchés où ils alloient vendre leurs denrées & leur butin. 2°. Il se trompe dans le nom des Peuples auxquels ces trois Villes appartenoient. Strabon, qui étoit né dans le voisinage de la Galatie, & qui la connoissoit parfaitement, donne Tavium aux Throcmes (24), Pessin aux Tholistoboiens, & Ancyre aux Tectofages. Pline (25) est d'accord sur cet article avec Strabon, & leur témoignage est d'autant plus préférable à celui de Memnon que Tavium étoit effectivement situé dans le Pays que les Géographes assignent aux Trocmes, Pessin dans le Pays des Tholistoboïens, & Ancyre dans celui des Tectofages.

Au reste les Gaulois, s'étant extrêmement multipliés dans ce Pays, donnerent de la terreur à tous les Peuples (26) qui demeuroient endecà du Mont-Taurus, & les mirent à contribution, jusques là que les Rois mêmes des Scythes consentirent de leur payer un tribut annuel. Après avoir étendu leurs conquêtes, ils convinrent entre eux de partager aussi les Provinces qui leur payoient Tribut. Les Trocmes eurent ce qui étoit sur le bord de l'Hellespont : les Tholistoboïens choisirent l'Eolide & l'Ionie: & les Tectosages eurent pour leur part les autres Pro-

vinces fituées dans le cœur de l'Asie jusqu'au Mont-Taurus.

⁽¹⁶⁾ Plin. V. 32. dit que les Troemes s'établirent en Méonie aussi bien qu'en Paphlagonie. Je crois que Pline se trompe par rapport à la Méonie, qui étoit voifine du Pays que les Tolistoboïens occupoient.

⁽¹⁷⁾ Strabo XII. 567. Plin. V. 32. Livius XXXVIII. 15. 16.

⁽¹⁸⁾ Plin. V. 32.

⁽¹⁹⁾ Strabo XII. 567. Plin. V. 32.

⁽²⁰⁾ Plin. V. 32.

⁽²¹⁾ Memnon. cap. 20.

⁽²²⁾ Paufan. Attic. IV. p. 11. 12.

⁽²³⁾ Strabo XII. 567.

⁽²⁴⁾ Strabo ibid.

⁽²⁵⁾ Plin. V. 32.

⁽²⁶⁾ Livius xxxvIII. 16. 27. Juftin. XXV. 2.

CHAPITRE IV.

JE dois parler présentement des mœurs des Gaulois établis en Asie. Ils ne différoient point de ceux des autres Peuples Celtes, & il faudroit écrire un Livre entier pour traiter cette matière avec une juste étendue. Contentons-nous de remarquer que les Gaulois, n'ayant point d'autre mêtier que la guerre, & tenant à déshonneur d'embrasser quelqu'autre prosession, regardoient aussi la force, la valeur, l'intrépidité, le mépris de la mort, comme les seules vertus qui sussent dignes de l'homme. Ils se glorifioient d'être braves par réflexion. Cela étoit vrai dans un certain sens & à quelques égards. Ils couroient au combat comme à un festin, parce qu'ils étoient dans l'opinion que la gloire & la félicité du Paradis n'étoient destinées qu'aux hommes qui meurent sur un champ de bataille, ou de quelqu'autre sorte de mort violente, & qu'au contraire tous ceux qui mouroient de vieillesse ou de maladie en demeuroient exclus. Mais il faut avouer qu'à d'autres égards, leur valeur n'étoit point ménagée, & qu'elle n'étoit le plus fouvent qu'une fureur aveugle qui les précipitoit dans le danger, au lieu de leur faire prendre de justes mesures & de sages précautions, ou pour l'éviter, ou pour en triompher-On trouve dans l'Histoire divers exemples qui montrent jusqu'où ils poussoient la férocité. Par exemple, Justin remarque (1) que les Gallo-Grecs, sur le point de donner une bataille dont les auspices leur annonçoient la perte, commencerent par massacrer leurs femmes. & leurs enfans. Florus raconte aussi (2) que les Romains virent avec étonnement des Gallo-Grecs, qu'ils avoient fait prisonniers, mordre les chaînes dont ils étoient liés, & présenter la gorge à leurs camarades pour se faire étrangler.

Comme la valeur étoit la vertu des hommes, la chasteté étoit celle des femmes. Plutarque (3) en rapporte deux exemples mémorables. Le premier est celui de *Chiomara*, femme d'Orgiagonte, qui étoit Roi, ou Tétarque de Galatie, dans le tems que les Romains, après avoir vaincu Antiochus, attaquerent les Gaulois qui lui avoient fourni des Troupes

⁽¹⁾ Justin. XXVI. 2.

⁽²⁾ Florus 11. 11.

Livius xxxvIII. 24. Valer. Max. vI. cap. I. n. 2. Florus II. II. Aurel. Vist. de Vir. Illust. cap. 59.

⁽³⁾ Plutarch. de Virt, Mulier. Tom. II. p. 258.

auxiliaires. Cette Dame, étant tombée entre les mains des Romains, fut follicitée inutilement, & ensuite violée par le Centenier qui étoit chargé de la garde des Prisonniers. L'Officier, après avoir assouvi sa pasfion, proposa à Chiomara de la relâcher moyennant une rançon, & la conduisit secretement dans un lieu où deux de ses Parens devoient la recevoir, & porter la somme dont on étoit convenu. Pendant que le Centenier comptoit l'argent, Chiomara ordonna à ses Parens de le tuer : ce qui fut exécuté sur le champ. Elle prit ensuite la tête du Romain, l'enveloppa dans sa robe, &, étant arrivée auprès de son mari, elle la jetta à ses pieds, lui raconta la violence qu'on lui avoit faite, & de quelle manière elle s'en étoit vengée. Orgiagonte, plein d'admiration, loua sa facilité; elle lui repondit qu'aussi elle s'applaudissoit qu'il n'y eût qu'un seul homme au monde qui pût se vanter d'avoir eu sa compagnie. Chiomara, que Polybe avoit vue à Sardes, soutint jusqu'à la fin, par sa modestie & par sa chasteté, la gloire que cette action lui avoit acquife.

L'autre exemple est celui de Camma (4), veuve de Sinatus, aussi Tétrarque de Galatie. Ce Sinatus eut des démêlés avec un autre grand Seigneur de sa Nation nommé Sinorix. La querelle sut poussée si loin que Sinatus périt par la main de son Antagoniste. Quelque tems après, Sinorix rechercha en mariage la veuve de Sinatus. Camma comprit alors pourquoi Sinorix avoit cherché querelle à son mari. Elle ne laissa pas d'agréer la recherche, & sit semblant d'accepter avec joie la main du meurtrier. Les siancailles se célébrerent dans un Temple de Diane, où Camma, selon la coutume des Celtes, présenta à son siancé une coupe de vin. Elle en but la première, & la remit ensuite à Sinorix qui avala gayement tout le vin qu'elle y avoit laissé. Le breuvage étoit empoisonné. Camma mourut avec joie, lorsqu'on lui eut appris que se meurtrier de son mari étoit expiré.

⁽⁴⁾ Plutarch. de Virt. Mulier. Il. pag. 258. Amator, Tom. II. p. 763.



CHAPITRE

PASSONS à la Langue des Galates. S. Jerome, dans la Préface du fecond Livre de son Commentaire sur l'Epitre aux Galates, remarque (1) qu'à quelque différence près, les Galates avoient la même Langue que les Habitans du Pays de Trêves. Cependant Tacite assure (2) que les Tréviriens étoient Germains d'origine. Il résulte de-là que la Langue des Galates, qui étoit la Gauloise (3), comme Lucien l'a remarqué, étoit la même Langue que celle des Germains. Quelque extraordinaire que paroisse ce fait, il est confirmé par d'autres Auteurs. Par exemple, on trouve dans Tite-Live (4) que les Scordisces, qui étoient reconnus pour un Peuple Gaulois, avoient la même Langue que les Bastarnes. Les Bast. tarnes étoient, selon Pline (5), l'un des cinq Peuples qui occupoient lancienne Germanie. Strabon (6) en fait aussi des Germains, & Tacite (7) ajoute que les Peucins, que quelques-uns appellent Bastarnes, parlent la-Langue des Germains. Quoiqu'il semble y avoir de la contradiction d'attribuer à un Peuple Gaulois la Langue des Germains, tout cela ne laisse pas de s'accorder parfaitement. L'ancien Gaulois & l'ancien Germain étoient des Dialectes de la Langue Celtique qui, dans les tems les. plus réculés, étoit commune à tous les Peuples de l'Europe. Cette conformité de la Langue des Gaulois avec celle des Germains peut être démontrée par deux preuves.

La première, c'est que malgré les changemens que vingt ou vingt-cinq siécles doivent avoir apportés naturellement à des Langues vivantes, le Tudesque & le Bas-Breton, qui sont des Dialectes de la Celtique, ne laisfent pas d'avoir encore une infinité de mots communs. En voici quelques exemples que j'ai choisis à Livre ouvert, dans le Dictionnaire du Pere de Rostrenen.

⁽I) Hieronym. Præfat. in lib. II. Comment. Epift. ad Galat. Tom. IX. p. 136,

⁽²⁾ Tacit. Germ. cap. 28.

⁽³⁾ Lucien dit que, de fon tems, les Galates parloient encore le Gaulois. (Pfæudom. p. 494.)

⁽⁴⁾ Livius XL. 57.

⁽⁵⁾ Plin. IV. cap. 12. p. 465. & c. 14. p. 4772

⁽⁶⁾ Strabo VII. 306.

⁽⁷⁾ Tacit. Germanor. cap. 46.

Bas-Breton.	Allemand.	François.	
Armm	Arm	Bras, Epaule	
Bancq	Banck	Banc	
Banden	Band	Lien, Bande	
Bleum	Blum	Fleur	
Cus	Kuff	un Bailer	
Croum	Krum	Courbe	
Couft	Koft	Dépense , Coutance	
Chües	Schweis	Sucur	
Duardes	Schwartz	Noir	
Dages	Degen	Epéc , Dague	
Dum	Daun	Duvet	
Forban	Verbannet	Banni	
Frescq	Frisch	Frais	
Fallet	Fallen		
Foulina	Fúllen	Tomber, Faillir	
Fisf	Feiff, Pfeiff	Emplir, Entonner	
Flods	Flote	Flûte	
Fleut	Flóte	Florte Flûte	
Forest	Forst Gos	Forêr	
Goë	Wohl	Dicu	
Guel		Bon, Bien	
Huer▼	Herb	Aigre, Acide	
Harnes	Harnisch	Cuirasse	
Yaonancq	Jung	Jeune	
Ylin	Elen-Bogen	Le Coude	
Lezr	Leder	Du Cuir	
Lichezr	Leker	Friand	
Mates	Magd	Servante	
Marz	Mark	Marche, Frontiere	
Marchauzi	Marchaus	Ecurie, Maison à chevaux	
Nadoz	Nadel	Eguille	
Oad	Alt Alter	Agé, Age	
Poul	Pful	Bourbe, Marais	
Pryod	Braue	Epoule	
Quaz	Kaez	Char	
freren	Stern	Etoile	
Scriget	Schreien	Crier	
Strëard	Straat, Straffe	Chemin	
Stad	. Staat, Stand	Etat, condition	
Stocq	Stooff	Conflic	
\$cram	Schirm	Ecran	
Scum	Schaum	Ecume	
Scuribein	Schauren	Ecurer	
Squif	Schiff	Biteau, Elquif	(4) Yo m?-!
Sta il-	Stal.	Etable. (*)	(*) Je n'ai lu le Diction-
		t que la plûpart des mots	
qui nous restent de la	Langue des Galates, t	rouvent leur explication	Lettre T.
•			,

dans le Tudesque. Selon Pausanias (8), les Galates appelloient March; un Cheval, & Trimarcisia, un Corps de Cavalerie, dans lequel chaque Cavalier avoit, à la queue de l'Escadron, deux Valets bien montés, ou pour le remplacer s'il étoit tué, ou pour l'emporter s'il étoit blessé, ou pour lui donner un cheval frais s'il perdoit le sien. March (9), qui fignifioit un cheval dans l'ancien Tudesque, a le même sens dans le Bas-Breton. Try, on Dry, est aussi un mot commun aux deux Langues. Les Galates donnoient le nom de Cuhallum (10) à un de leurs châteaux, situé dans une Contrée où l'on bruloit du fumier de vache en place de bois. Kuh-Wall, fignifie, en Tudesque, le rempart des vaches, & Kuh-ball, la balle ou la bouse de vache. Ils appelloient ez spentov, ou έμβρεκτον, (11) une soupe au vin où l'on émiettoit du pain, & que les Latins nommoient intritum. Les Allemands ont encore aujourd'hui les mots de Broken, & d'Einbroken, qui signifient émietter. Ils appelloient Eingebrokt ce que les Galates appelloient Embrekton. Sinorix, Sin-Rich, nom d'un Tétraque de Galatie, fignifie, en Tudesque, un homme riche en esprit. Solovertius (12), Soldverth, est un Capitaine qui gagne bien ses appointemens, sa solde. Orestorius (13), Erster, signifie le premier, Emanus (14), Eman, ou Emman, le seul homme, le seul brave. Brennus, Brenner, est le Bruleur. Belgius, Balger, le querelleur. Enfin les noms propres de Léonorius, Lehnhardt, & de Lutarius, Lutter, sont encore en usage dans la Langue Allemande. Voici cependant quelques autres mots de la Langue des Galates, dont je n'ai pu déchiffrer la fignification, & je doute qu'on y réussisse jamais, parce que les Grecs & les Latins, pour les accommoder à leur prononciation, les défiguroient d'une manière qui les rend méconnoissables. Buccellarii (15), Epos-

(8) Paufan, Phoc. XIX. 844.

(10) Livius XXXVIII, 18.

Grees étoient Buccellaires , BuneMagios , & que la Galatie avoit reçu le nom de Pays des Buccellaires. M. Vernsdorff qui, en 1742, a donné au Public une Histoire complette des Galates de l'Asie mineure, m'a averti que le mot de Buccellarii est un terme de la basse Latinité, qui défigne ceux qui avoient la garde des vivres. (Conftantin. Porphyr. de Thematib. cap. 8. p. 16.) B. Vulcanius a remarqué que le mot de Buccellatus se trouve dans le Code Théodosien Liv. XII. Tu. 38. [Les Auteurs du Dictionnaire (15) Suidas, Tom, I. 444. dit que les Gallo- I de Trevoux, au mot Buccellaire, dérivent Buc-

⁽⁹⁾ Leg. Bajuvar. ap. Lindenbrog. pag. 427. Alemann, ibid p 381.

⁽¹¹⁾ Hesychia Lexicon. Pr. de Spanheim, dans les notes qu'il a éctites à la marge de son Exemplaire d'Hesychius, remarque que Saumaise li-Soit EMBPERTON.

⁽¹²⁾ Livius XLV. 34.

⁽¹³⁾ Paufan. Phoc. XIX. 850.

⁽¹⁴ Juftin XXIV. 7.

Tognatus, Comboutis, Thessalorus, Compulsus, Combolomarus, Ortiago, Chiomara, Camma (16). Quoiqu'il en soit, puisqu'il y avoit une si grande conformité entre l'ancienne Langue des Gaulois & celle des Germains, il ne faut pas être surpris que S. Jerôme ait trouvé que la Langue des Galates approchoit de celle des Tréviriens, au milieu desquels il avoit fait quelque séjour, & que d'autres ayent assuré que les Scordisces & les Bastarnes avoient la même Langue. Ils étoient, les uns & les autres, des Peuples Celtes.

CHAPITRE VI.

Le s'agit de déterminer présentement la forme de gouvernement que les Galates suivirent après qu'ils se furent établis dans l'Asie mineure. Leur Gouvernement étoit démocratique comme celui de tous les autres Peuples Celtes, parmi lesquels l'autorité souveraine résidoit toujours dans le Peuple. Memnon l'infinue, en remarquant que les Princes qui avoient appellé les Gaulois, se flatterent d'abord de soumettre, par leur secours, les Villes libres dont l'Asie mineure étoit remplie, mais qu'ils se trouverent trompés dans leur espérance, les Gaulois ayant foutenu de tout leur pouvoir, ces Villes & le Gouvernement qu'on vouloit y abolir. » On crut dans le commencement, » dit Memnon (1), que le passage des Galates en Asie causeroit du » préjudice aux Habitans du Pays. Par l'événement, il leur fut avan-» tageux. Car pendant que les Rois vouloient abolir la Démocratie » dans les Villes, les Galates l'y affermirent, en résistant de tout leur » pouvoir aux entreprises de ces Princes. »

. Mais il faut dire quelque chose de plus particulier, & faire nos réflexions fur un passage de Strabon qui exprime avec beaucoup de netteté & de précision de quelle manière les Galates de l'Asie mineure furent gouvernés aussi long-tems qu'ils formerent un Peuple libre &

cellarius de Bucca, bouche, & Buccella, bouchée, | fent qu'il y avoit encore une autre forte de Buc-BouxeMapios. Ils disent que les Buccellaires furent ainsi appellés, parce que l'Empereut faifoit leur dépense de bouche. Les Buccellaires étoient donc une espèce de Soldats que les Empereuts Grecs entretenoient dans les Provinces 18. Paufan. Phoc. XIX. 850. Justin. XXIV. 7. 💸 dans les Campagnes. Les mêmes Auteurs di-Tome I.

cellaires sous les Empereurs Grecs; c'étoient des Grecs de Galatie qui fournissoient du pain aux Soldats.]

⁽¹⁶⁾ Suidas Tom. I. 444. Livius XXXVIII.

⁽¹⁾ Memno cap. 20.

indépendant. » Les Galates, dit ce Géographe (2), font composés » de trois Peuples qui ont tous la même Langue, & les mêmes Counouve tumes. Ils ont partagé chaque Peuple en quatre portions, auxnquelles ils ont donné le nom de Tétrarchies. Chaque Tétrarchie
n avoit son Tétrarque particulier, un Juge & un Colonel, qui étoient
ntous deux soumis au Tétrarque, outre cela, deux Lieutenans-Con lonels. L'Assemblée des douze Tétrarques étoit composée de trois
n cens personnes qui s'assembloient dans un lieu appellé Drynœmetus.
n Les causes criminelles où il s'agissoit de meurtre étoient jugées dans
n l'Assemblée. On laissoit la décision des autres aux Juges & aux Tén trarques. C'est là l'ordre que les Galates observoient autresois. De
nos jours ils ont déféré le gouvernement à trois Chess, ensuite à
n deux, & ensin au seul Déjotarus. Amintas lui a succedé. Aujourn d'hui les Romains sont Maîtres de la Galatie, & en ont sait une seule
n Province «.

Ceux qui liront avec attention la Germanie de Tacite se convaincront sacilement que les Galates avoient, à peu près, la même forme de Gouvernement que les anciens Habitans de l'Allemagne. Les trois Nations Gauloises qui s'étoient établies dans l'Asse mineure, jugerent à propos de se partager en douze Tétrarchies, c'est-à-dire, en douze grands Cantons. C'est ce que Tacite a appellé Pagos & Civitates (3). Chacun de ces grands Cantons (4) étoit subdivisé en quinze ou seize petits; c'est ce que Tacite appelle Vicos, & c'est de ces petits Cantons qu'il saut entendre le passage de Pline (5) qui dit que les Peuples & les Tétrarchies des Galates montoient ensemble à 195. Comme les Galates étoient tous Soldats, un grand Canton formoit ce que nous appellons aujourd'hui un Régiment, & les petits ce que nous nommerions une Compagnie. Les douze grands Cantons des Galates étoient en quelque manière des Etats indépendans. Chaqu'un avoit ses Magistrats particuliers (6) qui étoient

11,11, ...

⁽²⁾ Strabo XII. 567.

⁽³⁾ Tacit, German. 12.

⁽⁴⁾ Quelques-uns vont chercher l'étymologie de notre mot François Canton jusques dans la Langue Grecque. Ils le dérivent de **carro's le coin de l'œil. Il est bien plus naturel de la dériver du Latin Centum. Tacite dit que chaque Canton fournissoit cent hommes à qui l'on donnoit le nom de Centenaires. Tacit. Germ. 6, Il dit

ailleurs qu'il appartenoit aux Assemblées générales de nommer les Chefs destinés à rendre la justice dans chaque Canton & dans les Villages qui en dépendoient, & que chacun de ces Chefs avoit cent Assesser choisis parmi le Peuple. Ubi suprà, cap. 12.

⁽⁵⁾ Plin. V. 32.

⁽⁶⁾ Tacit. Germ. 12.

choifis dans l'Affemblée générale du Canton où tous les hommes libres, capables de porter les armes, étoient obligés de se rendre. Les Magistrats étoient 1º. le Tétrarque. C'est celui que les Germains appelloient Kiningus, & auquel les Auteurs Latins donnent le nom de Rex, ou de Regulus. (7). On le choisiffoit dans les familles les plus nobles du Canton 2°. Le Colonel, que Tacite appelle Dux (8). Il dépendoit du Tétrarque, & commandoit les Troupes du Canton dans toutes les expéditions Militaires. Les Germains l'appelloient Hertzog ou Hertog. On déféroit ce commandement à celui qui passoit pour le plus brave du Canton, & le Colonel avoit deux Lieutenans-Colonels qui commandoient fous lui. 3°. Le Juge, que les Germains appelloient Graef (9), Graphio, connoissoit avec ses Assesseurs toutes les assaires civiles. Comme les Galates étoient presque toujours en guerre avec quelqu'un des Peuples voisins, les douze Tétrarchies, pour mieux résister à l'ennemi commun, se réuniffoient fouvent par les députés qui formoient ce que nous appellerions le Parlement, la Diéte ou le Conseil général de la Nation. Cette Assemblée se tenoit dans un lieu appellé Drynemetus, Dry-memthus, la maison des trois noms, ou des trois Peuples. Elle étoit composée de 300 personnes, c'est-à-dire, que le Tétrarque, le Juge, le Colonel, & les deux Lieutenans-Colonels, de chaque Canton, s'y rendoient accompagnés d'une vingtaine de Notables tirés de la Noblesse, du Clergé & du Peuple. Les affaires criminelles ne pouvoient se décider que dans l'Assemblée même des 300 personnes, parce qu'elles appartenoient parmi les Galates, comme parmi les Germains, à la haute Justice (10). Les autres affaires étoient remises aux Tétrarques & aux Juges qui formoient une espèce de Chambre haute dans laquelle la voix d'un Juge étoit aussi considérée que celle du Tétrarque (11). Comme l'Assemblée, dont je viens de parler, étoit chargée de régler tout ce qui regardoit le bien & l'intérêt commun de la Nation, on établissoit quelque sois trois, deux, ou même un seul Chef pour commander les Troupes & pour diriger les affaires. Ainfi lorsque les Romains firent la guerre aux Galates (12), ceux-ci étoient gouvernés par trois Tétrarques, Com-

⁽⁷⁾ Tacit. Germ. cap. 7.

⁽⁸⁾ Ibid.

⁽⁹⁾ Ibid. cap. 12.

⁽¹⁰⁾ Tacit. Germ. 12.

⁽¹¹⁾ Livius XXXVIII. 25. Tacit Germ. 11-12. (12) Liv. XXXVIII. 19. Polyb. in Excerpt. Valef. p. 114.

bolomarus, Gaulotus & Orbiagon; & le dernier, qui étoit Tétrarque des Tectosages, n'épargnoit ni soin, ni caresses, pour se faire déclarer Chef de toute la Nation.

CHAPITRE VII.

It ne me reste plus que de répondre à la derniere question proposée. On demande en quel tems les Galates cesserent d'avoir des Chess de leur Nation, & formerent un Etat indépendant. C'est ainsi que portent le Mercure de Paris, & la Gazette de Leyden du 29 Novembre 1740. Je crois qu'il faut lire, en quel tems les Galates cesserent d'avoir des Chess de leur Nation & de former un Etat indépendant, parce que les Galates ne tomberent dans la dépendance que lorsqu'on leur ôta les Chess tirés de leur propre Nation, au lieu qu'ils furent un Peuple Souverain & indépendant aussi long-tems qu'ils conserverent ces Chess qui, bien-loin de jouir d'un pouvoir illimité, étoient responsables au Peuple de leur administration.

Quoi qu'il en soit, il est constant que Nicoméde traita avec les Galates, comme avec un Peuple indépendant. En les engageant pour le fervir contre ses ennemis, il promit de leur assigner des terres, de leur payer un subside annuel & de leur laisser la liberté de se gouverner selon leurs propres Loix. Il est certain encore qu'ils conserverent cette indépendance pendant des fiécles entiers fans avoir d'autres Chefs que ceux qu'ils s'établissoient eux-mêmes. Au lieu de payer des tributs, ils en tiroient de tous les Peuples voisins. Au lieu d'obéir, comme des sujets, aux Rois de Bithynie, ils résisterent de tout leur pouvoir à ces Princes, lorsqu'on voulut se servir de leurs armes (1) pour opprimer les Villes libres, & pour y abolir la forme de gouvernement qu'ils suivoient eux mêmes, c'est-à-dire, la Démocratie. Il est vrai qu'ils eurent plusieurs guerres à soutenir, & qu'ils reçurent, en dissérentes occasions, des échecs confidérables. Mais ils ne perdirent pour cela ni leur libérté, ni leur souveraineté, & ils ne tomberent dans la servitude que lorsque les Empereurs reduisirent la Galatie en Province Romaine. Pour justifier ce que je viens d'avancer, il suffira de rapporter ici les évenemens les plus

⁽¹⁾ Memno cap. 20.

mémorables de l'Histoire des Galates depuis leur établissement en Asie.

Environ trois ou quatre ans après que les Gaulois eurent passé en Asie, ils furent battus par Antiochus, Roi de Syrie, qui prit, pour prétexte de la guerre qu'il leur déclara, les courses continuelles qu'ils faisoient dans tous les Pays voifins. Je ne voudrois pas nier qu'Antiochus n'eût eu le dessus dans une bataille qui lui acquit le glorieux titre (2) de Soter, ou de Sauveur, qu'il porta depuis. Mais l'avantage ne fut pas si considérable que quelques-uns le prétendent. D'un côté Lucien (3) dit que les Galates opposerent à Antiochus 20000 hommes de Cavalerie, 80 chariots armés de faux, 160 autres chariots à deux chevaux, & que leur infanterie, qui occupoit le corps de bataille, avoit 24 rangs de profondeur. Il y a là une très-grande exagération, puisque les Auteurs les plus exacts assurent que les Gaulois ne passerent en Asie qu'au nombre de 20000 hommes. D'un autre côté, Lucien dit que la plus grande partie des Gaulois furent tués ou faits prisonniers dans ce combat, & qu'il n'en échappa qu'un très-petit nombre qui s'enfuit dans les Montagnes. La chofe paroîtra-t-elle vraisemblable, si l'on considére qu'après, comme avant la bataille, les Gaulois continuerent de mettre à contribution tous les Peuples voisins, & qu'Attalus fut le premier Roi de l'Asie qui osa leur refuser, environ 30 ans après, le tribut que le Royaume de Pergame leur avoit payé jusqu'alors? Il y a apparence qu'Antiochus n'eut affaire qu'à une feule Tétrarchie des Galates qui perdirent dans cette occasion leur Chef, ou leur Tétrarque appellé Centaréthrius (4).

Un autre guerre qui fut peu favorable aux Gaulois, est celle qu'ils eurent à soutenir la 4° année de la CXXXIVe. Olympiade, 241 ans avant J. C. contre Attalus, Roi de Pergame (5), dont je viens de saire mention. Ce Prince, voyant les Gaulois occupés & affoiblis par la guerre dans laquelle ils avoient soutenu (6) Antiochus Hiérak contre Seleucus Collinicus son frere, profita de cette occasion pour leur resuser le tribut qu'ils tiroient de ses Etats comme des autres Provinces de l'Asie mineure. » La fortune, dit Tite-Live (7), savorisa, contre toute attente,

⁽²⁾ Appian. Syr. p. 130.

⁽³⁾ Lucian. pro laps. int. Salt. p. 272. Zenxi, vel Antiocho, p. 334.

⁽⁴⁾ Solin. cap. 57. p. 329.) Elien dit, par erreur, que ce fut Antiochus qui périt dans la bataille. Ælian. Hist. de Animal. lib. VI. cap. 44.

pag. 371.)

⁽⁵⁾ Polyb. in Exc. Valef. p. 103. & not. Valef. p. 19.

⁽⁶⁾ Justin. XXVIII. 2.

⁽⁷⁾ Livius XXXVIII. 16.

» une entreprise si hardie, & Attalus eut le dessus dans la bataille que » les Gaulois lui livrerent. « Je ne doute pas que la perte des Gaulois n'ait été confidérable dans cette occasion. Ce fut après cette défaite (8) qu'ils consentirent de s'éloigner des côtes de la Mer & du Royaume de Pergame, & en même tems de quitter la Bithynie, pour aller s'établir dans le cœur de l'Asie mineure. Pour complaire au Roi de Bithynie, ils firent mourir Ziélas (9) fils d'une première femme de Nicoméde que les Tolistoboiens avoient soutenu jusqu'alors contre les enfans du second lit, auxquels le pere avoit laissé son Royaume. Attalus, de son côté, s'applaudit si fort de cette victoire, qu'outre le titre de Galatonikes (10), que les Grecs lui donnerent, il prit lui-même celui de Roi (11), que ses prédécesseurs, Philitérus & Euménes n'avoient point porté. Il sit aussi placer dans le chateau de Pergame un tableau (12) où sa victoire étoit représentée : l'on montroit, dans le même endroit, les riches dépouilles qu'il avoit gagnées sur l'ennemi dans cette bataille. Il semble que les Gaulois eux-mêmes se fussent attendus à la perdre, puisqu'ils avoient posté (13) à leur arrière garde des hommes, avec des facs d'or & d'argent, leur ordonnant de semer des espéces le long du chemin, au cas que l'Armée Gauloise fût battue, afin qu'elle eût le tems de s'échapper pendant que l'ennemi s'amuseroit à ramasser un butin dont le Soldat est si avide. La précaution étoit effectivement des plus sages. Le stratagême, dont Attalus s'étoit servi pour donner du courage à ses Troupes, n'est pas moins curieux. On peut le voir dans Polyénus (14). Cependant il ne faut pas oublier ici ce que dit Tite-Live (15) que » la victoire d'Attalus n'a-» battit pas le courage des Gaulois jusqu'à leur faire quitter l'Empire » dont ils étoient en possession «.

Comme cet Historien ajoute, immédiatement aprés, qu'ils conserverent leur pouvoir jusqu'à la guerre d'Antiochus avec les Romains, je ne sçais presque où placer la défaite des Gaulois dont il est parlé au Chapitre VIII. (v. 20) du second Livre des Machabées. Judas, pour ranimer ses troupes, leur rappelle » la bataille que les Juiss avoient donnée

⁽⁸⁾ Pausan. Attic. lib. I. cap. 4. p. 11. 12. & XXXIII 21. Strabo, XIII. 624. 42p. 8. p. 19. Strabo XII. 566.

⁽⁹⁾ Prol. Trog. Fomp. 27. Memno. cap. 23.

⁽¹⁰⁾ Suid. in Nikandro. Valef. ubi fuprà.

⁽¹¹⁾ Polyb. in Exc. Valef. pag. 103. Livius

⁽¹²⁾ Paufan. Attic. p. 12. & Phoc. XV. p. 833.

⁽¹³⁾ Frontin. Stratag. lib. II. cap. 13. n. 1.

⁽¹⁴⁾ Polyanus lib. 1V. cap. 19. n. 1.

⁽¹⁵⁾ Livius XXXVIII. 16,

» contre les Galates en Babylone, dans laquelle les Macédoniens, » qui étoient venus à leur fecours, étant ébranlés, six mille d'entre » eux seulement avoient tué six vingt-mille hommes, par le secours » qu'ils avoient reçu du ciel. » Il y a dans ce récit plusieurs difficultés que je ne suis pas en état de résoudre. 1°. Les autres Historiens assurent positivement que les Galates ne passerent jamais le Mont - Taurus, ni dans leurs courses, ni dans leurs expéditions Militaires. Le passage, qui vient d'être rapporté, assure qu'ils pénetrerent jusques dans la Province de Babylone. 20. M. Prideaux (16) croit devoir rapporter cette défaite des Galates à l'an 241 avant J. C. (17). Cela ne se peut. Ils avoient battu cette année là Seleucus, Roi de Syrie, & d'abord après cette victoire, ils eurent une nouvelle guerre à foutenir contre Euménes, Roi de Pergame, & contre Attalus, son successeur. Attaqués dans leurs propres Etats, il n'étoit pas possible qu'ils envoyassent une Armée nombreuse dans des Pays éloignés. 3°. enfin la plus grande disficulté, c'est que les Galates, pendant tout le tems qu'ils ont formé en Asie un Etat féparé & indépendant, n'ont jamais pu mettre sur pied des Armées de 120000 hommes.

Laissant donc-là cette désaite, qui regarde, peut-être, quelques Troupes auxiliaires des Gaulois qui servoient en Orient, & qui se revolterent contre le Roi de Syrie, disons un mot d'une autre désaite qui ruina essectivement l'Empire des Gaulois en Asie, en affranchissant de leur domination les Peuples qui leur étoient tributaires. Ils avoient sourni (18) des Troupes auxiliaires à Antiochus le Grand, dans la guerre qu'il soutint contre les Romains, l'an 564 de Rome, 190 ans avant J. C. L'année suivante, Manlius, qui avoit succédé à Scipion l'Asiatique dans le Consulat. alla attaquer les Galates dans leur Pays. Il prit pour prétexte de cette guerre, qu'il entreprit (19) sans ordre du Sénat, le secours que les Galates (20) avoient sourni au Roi de Syrie contre la République. Mais

⁽¹⁶⁾ Prideaux , Hift. des Juifs II. P. Liv. I.

⁽¹⁷⁾ D'autres croyent que ce sut sous le tégne d'Antiochus Soter, qui mourur vers l'an 262 avant notre Ere vulgaire. Mais les mêmes difficultés subsistent roujours. Les Gaulois, qui avoient passé en Asie au nombre de 20000 hommes l'an 278 avant J. C., s'amuserent à faire des conquêtes dans la Thrace & dans les Pays

circonvoisins. Ils eurent ensuite de cruelles guerres à soutenir contre Antiochus Soter, qui leur rua beaucoup de monde.

⁽¹⁸⁾ Livius XXXVII, 8, 18, 38, 40, Suid. T. I. p. 464.

⁽¹⁹⁾ Livius XXXVIII. 45. Flor. II. 11. Aus. Vict. de Vir. Illust. cap. 59.

⁽²⁰⁾ Livius XXXVIII. 12. Florus II. 1 r.

on sent bien que ce n'étoit-là qu'un prétexte, puisque tous les alliés d'Antiochus devoient être compris dans la paix qu'il conclut avec les Romains. Le véritable motif de la guerre (21) fut d'arrêter les courses. & de dompter la férocité des Galates, qui n'avoient fait aucune soumission au vainqueur, & qui continuoient d'infester les Provinces voifines par leurs brigandages. La chose réuffit à Manlius. Les Gaulois eurent (22), en diverses rencontres, plus de 10000 hommes tués & l'on fit fur eux plus de 40000 prisonniers. Cependant leur ruine ne fut point totale. D'un côté les Romains épargnerent la Tétrarchie d'Eposfognat (23) qui avoit refusé des Troupes auxiliaires à Antiochus. De l'autre, Manlius, en leur accordant la paix qu'ils vinrent lui demander, ne toucha point à leur liberté, & ne leur imposa aucun tribut, se contentant d'exiger d'eux (24) qu'ils vivroient en paix avec Euménes, Roi de Pergame, & qu'ils renonceroient à la coutume de faire des courses dans tous les Pays voisins. Les circonstances devinrent même bient-tôt très-favorables aux Gaulois. Euménes s'étoit flatté que les Romains foumettroient la Galatie à fa domination : peut-être le lui avoit-on fait espérer. Mais il se rendit lui-même suspect aux Romains. On l'accusa d'avoir foutenu secrétement Persée, Roi de Macédoine (25), dans le tems qu'il-faisoit la guerre à la République. Pour punir Euménes de cette trahison, le Sénat envoya Licinius (26) aux Gallo-Grecs, avec la commission secréte de les soulever contre le Roi de Pergame. Pour les encourager à la guerre, on leur permit d'occuper des terres (27) abandonnées qui étoient à leur bienséance, on leur confirma le droit d'indépendance (28) aux mêmes conditions que Manlius leur avoit accordées; en un mot, dit Polybe (29), le Sénat accordoit tous les jours quelques nouvelles faveurs aux Galates, & les aidoit de tout son pouvoir à foutenir leur liberté. Les Gaulois eurent fouvent le dessus dans cette guerre avec Euménes (30). Ils reçurent aussi divers échecs, auxquels il faut rapporter ce que dit Diodore de Sicile (31) qu'Euménes, par sa

⁽²¹⁾ Livius XXXVIII. 12.

⁽²²⁾ Appian, Syr. p. 185. Livius xxxvIII. 47. Suid. Tom. 1. 464.

⁽²³⁾ Livius XXXVIII. 18.

^{(24) 1}d. xxxvIII. 40.

⁽²⁵⁾ Polyb. Op. num. 93. p. 918. n. 95, p. 929. g. 104. p. 932.

⁽²⁶⁾ Id. n. 93. p. 920.

⁽²⁷⁾ Livius XLV. 44.

⁽²⁸⁾ Polyb. n. 102. p. 931.

⁽²⁹⁾ Polyb. n 104. p. 932.

⁽³⁰⁾ Id. n. 93. p. 918. n. 97. p. 929,

⁽³¹⁾ Diod. Sic. in Exc. Valef. p. 318.

bonne conduite, délivra fon Royaume des plus grands perils, & soumit toute la Nation des Gaulois.

On voit dans Appien & dans Justin (32) que les Gaulois souffrirent beaucoup dans la guerre des Romains avec Mitridates. Ils demeurerent toujours attachés à la République, & le Sénat (33) leur laissa leurs Loix & leurs Tétrarques. Ainsi, du tems de Jules-César (34), Déjotarus étoit Tétrarque de toute la Galatie; & nous avons vu que ce surent les Gaulois qui lui déférerent ce commandement. Amyntas lui fuccéda dans cette dignité (35), &, après sa mort, la Galatie sut réduite en Province Romaine par l'Empereur Auguste.

Je finis par une réflexion que j'ai oublié de placer en fon rang. Saint Jerôme foutient que les Gaulois établis en Europe descendoient de ceux qui demeuroient en Asie, & il se fâche presque contre Varron, ou contre Lactance (36), qui avoient assuré le contraire. La raison sur laquelle il se fonde, c'est qu'il est constant que ces Peuples ont passé d'Orient en Occident, & non d'Occident en Orient. Cette raison n'est d'aucun poids. Je suis persuadé que les premiers Habitans de l'Europe y étoient venus d'Afie. Mais ces anciennes migrations, qui remontent beaucoup au-delà des tems connuis de l'Histoire profane, empêchentelles que, plusieurs siécles après, quelques Peuples de l'Europe n'ayent pu repasser en Asie? Il est certain que non-seulement les Galates. mais encore les Phrygiens, les Bithyniens, les Lydiens & plusieurs autres Peuples de l'Asie mineure y avoient passé de l'Europe. Il faut convenir, par conféquent, que S. Jerôme combat mal à propos des faits démontrés par une raison de simple yraisemblance. Tout ce qui l'excuse ici, c'est qu'il avoue lui-même très-ingénuement (37), que, depuis plusieurs années, il avoit abandonné ce genre d'étude, pour se consacrer à des recherches plus importantes.

⁽³⁷⁾ Hieronym, ubi suprà.



⁽³²⁾ Appian. Mithridat. Justin. xxxvii. 14.

⁽³³⁾ Cicero Orat. pro Rege Dejotaro.

⁽³⁴⁾ Sexti Ruf. Brev. cap. 14. Strabo XII.567.

^(\$5) lidem ibid,

⁽³⁶⁾ Hieronym. præfat. in II. lib. Comment, Epist ad Galaras, Oper. Tom. IX. p. 135.

·DISCOURS

Sur l'Expédition de Cyrus contre les Scythes (*),

PAR M. PELLOUTIER.

S.I. Ly a dans Ammien-Marcellin un passage qui m'a paru mériter quelque attention. Parlant de la Monarchie des Perses, il dit (1) que « cette Nation victorieuse étendit, à la vérité, sa domination jusqu'à la » Propontide & à la Thrace; mais que par l'ambition de ses Princes, » qui ne pensoient qu'à accumuler conquête sur conquête, elle souf-» frit aussi plusieurs échecs. Elle reçut le premier du tems de Cyrus, » qui ayant passé le Bosphore avec une Armée, dont le nombre ap-» proche presque de la Fable, sut totalement désait par Tomyris, » Reine des Scythes, qui vengea cruellement la mort de ses fils. «

Vossius parle de ce passage, & dit (2) » qu'il ne sçait ce qui étoit » venu dans l'esprit à Ammien-Marcellin, pour écrire que Cyrus passa » le Bosphore, tous les Historiens assurant unanimement qu'il passa » l'Araxe, pour aller combattre les Massagétes, au lieu que personne

» n'a jamais dit qu'il eût passé le Bosphore. «

Il est bien vrai que la plûpart des Historiens font périr Cyrus dans une expédition contre des Scythes Massagétes, qui demeuroient dans le voisinage de la Mer Caspienne. Mais, pour ne pas prendre le change, il est bon de faire ici deux remarques. La première; c'est que l'autorité de cette foule d'Historiens que Vossius oppose à Ammien se réduit dans le fond au feul témoignage d'Hérodote, que les Ecrivains posterieurs ont suivi & copié les uns après les autres. La seconde, c'est qu'Ammien-Marcellin, qui fait passer le Bosphore à Cyrus, pour attaquer des Scythes établis en Europe, n'a pas inventé cette particularité comme Vossius semble l'en accuser. Il écrivoit son Histoire sur la fin du IVe. siécle. Philostrate avoit dit deux cents ans auparavant (3) que » Cy-» rus, ayant passé le Danube, pour faire la guerre aux Massagétes, &

^(*) Extrait des Mémoires de l'Académie de | ^ (2) Vossius ad Justin. lib. 1. cap. 8. Berlin, Toin. X. Année 1754. p. 476-504.

⁽³⁾ Philostrat, Heroic, p. 677.

⁽¹⁾ Amm. Marc. lib. xx111, 106. p. 367.

DISCOURS SUR L'EXPÉDITION DE CYRUS. 331

» aux Issédons, fut tué par une semme qui commandoit ces Barbares «. L'Historien qui avoit fourni ce sait à Philostrate, étoit, selon les apparences, le même qui avoit appris à Jornandés (4), que Tomyris, qui battit Cyrus, étoit Reine des Gétes, ou Goths, qui demeuroient au delà du Danube, & que Darius, fils d'Hystaspes, vint attaquer dans leurs Pays, quelques années après la mort de Cyrus.

Il s'agit donc de sçavoir, si Ammien-Marcellin, qui avoit lu & relu Hérodote, n'a pas eu de bonnes raisons pour s'écarter sur cet article de fon récit, & s'il ne l'a pas fait sur la foi de quelque ancien Historien, que nous n'avons plus à la vérité, mais dont le témoignage lui a paru préférable à celui d'Hérodote. C'est ce que je me propose d'examiner dans ce Discours. On dit, communément, que les ténébres de l'Histoire ancienne commencent à se dissiper sous le régne de Cyrus. Cela est vrai dans un fens. L'Histoire de ce Prince fournit quelques époques qui paroissent sûres. Mais cela n'empêche pas qu'il ne régne encore beaucoup d'obscurité & d'incertitude dans ce qui est rapporté des guerres & de la mort de ce Fondateur de la Monarchie des Perses. Les preuves s'en présenteront en assez grand nombre pour faire conclure à tout Lecteur judicieux, qu'au lieu de chercher ici la certitude, il faut se contenter le plus fouvent de la simple probabilité; & que le sentiment le plus reçu, & le plus accrédité, est quelquesois le moins probable de tous. Avant toutes ces choses, il est à propos de rapporter ici ce que les Historiens, dont les Ouvrages ont échappé aux injures du tems, racontent de l'expédition des Grecs contre les Scythes.

S. II. Voici en abrégé ce qu'en dit Hérodote. » Après avoir foumis la » Lydie, Cyrus négligea de pousser ses conquêtes du côté de l'Ionie, » parce qu'il se proposoit d'attaquer premiérement Babylone, les Saces » & les Egyptiens (5). Ayant donc réduit les Babyloniens & leur » Ville, il lui prit envie de soumettre aussi les Massagétes, que l'on dit » être une Nation nombreuse & vaillante, établie vers l'Orient, au- » delà de l'Araxe, dans le voisinage des Issédons. Il y en a qui prétens dent que ces Massagétes sont un Peuple Scythe (6). L'Araxe sort du » Pays des Mantiéniens, & se partage en 40 branches qui vont se per-

⁽⁴⁾ Jornand. Hist. Gothor. cap. 10. p. 624.

⁽⁵⁾ Herodet. lib. I. cap. 153.

332 DISCOURS SUR L'EXPÉDITION DE CYRUS.

» dre dans des Marais, à la réferve d'une feule qui se décharge dans la » Mer Caspienne (7). Cyrus sut poussé par beaucoup de puissantes raisons » à attaquer les Massagétes, qui occupent la plus grande partie d'une » vaste plaine, située à l'Orient de la Mer Caspienne. La première étoit " fa naissance, qui sembloit l'élever au-dessus de la condition humaine : » la feconde, l'heureux succès qu'il avoit eu dans toutes ses guerres. De » quelque côté qu'il portât ses armes, il ne trouvoit aucun Peuple qui » fut capable de lui résister (8). Les Massagétes, qui avoient perdu leur » Roi, étoient gouvernés alors par la Reine Tomyris fa veuve: Cyrus, » qui ne cherchoit qu'un prétexte pour commencer la guerre, fit deman-» der Tomyris en mariage; cette Princesse comprit qu'il en vouloit moins Ȉ sa personne qu'au Royaume des Massagétes; elle rejetta sa propo-» sition, & Cyrus marcha d'abord vers l'Araxe avec son armée (9). » Pendant qu'il étoit occupé à élever des tours sur des bateaux, & à » jetter un pont sur le Fleuve, Tomyris lui sit dire par un Héraut, » qu'il pouvoit s'épargner tous ces préparatifs; que s'il avoit une grande » envie d'essayer ses forces contre les Massagétes, elle offroit de se retirer » avec son armée, jusqu'à la distance de trois journées de chemin, asin » que les Perses pussent passer librement le Fleuve, exigeant la même » chose de Cyrus, s'il aimoit mieux que la bataille se donnât dans ses "Etats (10). Le Roi de Perse accepta la première de ces propositions » contre le fentiment de son Conseil, auquel il préséra l'avis de Crésus, » qui lui disoit que si les Perses venoient malheureusement à être battus » en-deçà de l'Araxe toutes les Provinces de leur Empire feroient expo-» fées aux incursions des Barbares, au-lieu que s'il avoit le bonheur de » battre l'ennemi au-delà duFleuve, tout le Royaume des Massagétes » feroit à fa disposition (11) ».

Ce qui suit dans Hérodote n'est ignoré de personne, & il suffira de l'indiquer en deux mots. « Cyrus ayant passé l'Araxe avec son armée, tira d'abord un avantage assez considérable d'un stratagême que le même Crésus lui avoit suggéré avant que d'être renvoyé en » Perse avec Cambyse. Il abandonna le camp qu'il avoit établi à une » journée de l'Araxe, n'y laissant qu'une très-petite garde, & sit

⁽⁷⁾ Herodot. ibid. cap. 202.

⁽⁸⁾ Ibid. cap. 204.

⁽⁹⁾ Ibid. cap. 205.

⁽¹⁰⁾ Herodot. ibid. cap. 206.

⁽¹¹⁾ Herodot, lib. I, cap. 207.

» mine de retourner vers le Fleuve avec son armée. Les Massagétes » attaquerent ce camp avec la troisiéme partie de leur armée, & s'en » emparerent facilement; ils le trouverent rempli de provisions de "toute forte, & se gorgerent tellement de viandes & de boisson "qu'ils tomberent tous dans un profond fommeil. Il ne fut donc pas "difficile à Cyrus, qui revint sur ses pas, de les surprendre, & de "les accabler. On en tua un grand nombre; on fit encore plus de pri-» sonniers, entre lesquels étoient Spargapise, fils de la Reine Tomy-» ris, qui avoit commandé le détachement des Massagétes (12). Ce » Prince étant revenu de son yvresse, & se voyant chargé de chaînes, » pria Cyrus de permettre qu'on le déliât, & aussi-tôt qu'il eut les » mains libres, il se tua lui-même (13). Quelques tems après les choses en » vinrent à une bataille décisive, dans laquelle une grande partie de l'ar-» mée des Perses sut détruite. Cyrus lui-même y périt, après avoir régné » vingt-neuf ans. Son corps ayant été trouvé parmi les morts, To-» myris lui fit couper la tête qu'elle fit plonger dans un vaisseau plein » de fang humain, en disant: Tu as fait périr mon fils par un strata-» gême, & je te rassassierai de sang, comme je t'en avois ménacé (14)!» Après avoir ainsi rapporté la défaite de Cyrus, Hérodote a la bonne foi d'ajouter qu'on « raconte, à la vérité, en plusieurs manières la . » mort de ce Prince, mais qu'il s'en tient à ce qui lui a paru plus vrai-"semblable ". Les Historiens postérieurs, qui ont suivi, & le plus souvent copié Hérodote, enchérissent sur l'original. Par exemple, Justin dit que «Tomyris rendit à Cyrus stratagême pour stratagême, l'ayant "attiré dans un défilé, où il périt avec 200000 Perses, sans qu'il en » échappất un feul qui pût porter dans fon Pays la nouvelle d'une fi » grande défaite (15) ». Orose en dit autant (16). Diodore de Sicile assure que « l'armée des Perses sut non-seulement battue & taillée en pièces, » mais que Cyrus lui-même, ayant été fait prisonnier, sut mis en croix » par ordre de la Reine (17)»...

Pour revenir à Hérodote, le détail de la guerre de Cyrus avec les Massagétes lui fournissant l'occasion de dire un mot des mœurs & des coutumes de ce Peuple, il ajoute : « Les Massagétes sont habillés à la

⁽¹²⁾ Herodot. lib. I. cap. 211.

⁽¹³⁾ Ibid. cap. 213.

⁽¹⁴⁾ Herodos, lib. I, cap. 214.

⁽¹⁵⁾ Justin. lib. 1. cap. 8. lib. xxxvii. cap. 3.

⁽¹⁶⁾ Orof. lib. II. cap. 7,

⁽¹⁷⁾ Diod. Sic. lib, II. cap. 44.

"façon des Scythes, & ont aussi leur manière de vivre. Ils servent à che-" val ayant pour armes l'arc, la lance & la hache d'armes, σαγάρεις. » Ces armes sont toutes d'or, ou d'airain. Ils se servent de l'airain pour "faire des lances, des carquois & des haches. Les casques, les cui-» rasses, & ce qui couvre les épaules sont enrichis d'or. Ils ne se servent » ni de fer, ni d'argent, parce qu'il ne s'en trouve point dans leur "Pays, au lieu que l'or & l'airain y abondent (18). A l'égard de » leurs Coutumes, ils épousent chacun une femme, mais ils s'en ser-» vent en commun. Car ce que les Grecs attribuent aux Scythes, sur » cet article, est propre aux Massagétes, & non pas aux Scythes. » Quand une femme plaît à un Massagéte, il n'y cherche point d'au-» tre façon que de la faire monter fur son chariot au-devant duquel il pend » fon carquois, pour avertir que personne ne doit venir troubler les » plaisirs qu'il prend avec elle. Le genre de mort le plus commun » parmi eux, c'est que, quand un Massagéte est accablé de vieillesse, "tous les parens s'assemblent, & l'égorgent avec quelques brebis. Ils » font bouillir ensemble toutes ces chairs &z s'en régalent. Cette sorte » de mort passe parmi eux pour la plus heureuse de toutes. Au lieu » de manger ceux qui meurent de maladie, on les enterre, & on les » estime malheureux de n'être point parvenus à être immolés. Ils n'en-» semencent point leurs terres, & vivent tant de leur bétail; que du » poisson que l'Araxe leur fournit en grande abondance. Le lait est "leur boisson ordinaire. Entre les Dieux, ils ne servent que le So-"leil, auquel ils immolent des chevaux, estimant que le plus rapide » des animaux doit être offert au plus rapide de tous les Dieux (19)».

S. III. Qu'il me foit permis présentement de faire mes réslexions sur le long passage que je viens de rapporter. Hérodote est d'accord avec Ammien - Marcellin pour le sond même du sait que je me suis proposé d'examiner. Ces Historiens assurent l'un & l'autre que Cyrus suit tué dans une bataille qu'il livra à la Reine Tomyris. Mais ils dissérent sur trois circonstances. Premiérement Hérodote prétend que Tomyris étoit Reine des Massagétes, au lieu qu'Ammien-Marcellin dit qu'elle étoit Reine des Scythes. En second lieu, celui-ci assure que Cyrus sit périr deux ou plusieurs sils de Tomyris; Hérodote, au con-

⁽¹⁸⁾ Herodot, lib, 1. cap. 215.

⁽¹⁹⁾ Herodot, lib. I. cap. 216,

traire, ne fait mention que du seul Spargapise. Enfin, ce qui est plus essentiel, Hérodote place le champ de bataille, où se donna ce surieux combat, au-delà de l'Araxe, au lieu qu'Ammien-Marcellin le transporte au-delà du Bosphore, qu'il fait passer à Cyrus pour venir attaquer les Scythes en Europe. Mais, au reste, Hérodote mérite-t-il beaucoup de foi dans ce qu'il raconte de cette expédition? J'avoue que je crois avoir de bonnes raisons d'en douter. Ce n'est pas que je prétende accuser cet excellent Historien ni de mensonge, ni de malignité, comme l'ont fait Ctéfias & Plutarque. Il faut lui rendre cette justice, qu'il étoit plein de probité & de bonne foi. Il régne dans ses récits une naïveté qui charme, & qui prouve, à tout Lecteur équitable, qu'élérodote ne se prévenoit pas en faveur de ses Héros & des Peuples qu'il affectionnoit, jusqu'à déguiser leurs défauts, jusqu'à les combler d'éloges aux dépens de la vérité. La question se réduit uniquement à sçavoir si Hérodote a écrit ici sur de bons Mémoires, s'il étoit instruit de ce qui regardoit les Scythes & les Perfes, autant qu'il l'étoit des affaires d'Egypte, ou de celles de fon Pays. Strabon affurément ne le croyoit pas. Voici ce qu'il en dit au Livre XI de sa Géographie (20). «Les anciens His-»toriens ont appellé Saces & Massagétes les Peuples qui font au-delà » de la Mer Caspienne; mais il n'étoit pas possiblé qu'ils en dissent "rien d'exact, quoiqu'ils foient entrés dans un assez grand détail de » la guerre de Cyrus avec les Maffagétes. Ils n'ont pas trouvé plus » de foi dans ce qu'ils rapportent des anciennes affaires des Perfes, tant » à cause de leur simplicité, que du plaisir qu'ils prenoient à débiter » des fables. Comme ils remarquoient que les fictions des Poëtes leur » faisoient beaucoup d'honneur, ils ont cru rendre leurs propres Ecrits » plus agréables aux Lecteurs, en donnant pour vraies des choses » qu'ils n'avoient pas vues, ni feulement apprifes de personnes bien sinstruites. Aussi ajoutera t-on soi plus facilement à un Homére, à » un Hésiode, ou aux Poëtes tragiques, dans ce qu'ils disent de leurs "Héros, qu'à un Ctésias, un Hérodote, un Hellanicus, & à d'autres » Historiens de cet ordre ». Effectivement les Perses, qui-avoient lû les Ouvrages d'Hérodote, l'accusoient de s'être étrangement commis, en avançant sur leur sujet des choses aussi éloignées de la vraisem-

⁽²⁰⁾ Strabo lib. XI. p. 507.508.

blance que de la vérité. « De quel front, disoient-ils (21), cet Hisntorien ose-t-il avancer que Xercès tira des sléches contre le Soleil,
nqu'il sit enchaîner la Mer comme on garroteroit un Criminel? Ne
nse squoit-il donc pas que nous regardons le Soleil & la Mer comme
ndes Divinités, & que ce Prince étoit sort attaché à la Religion des Pernses, dont il suivit les principes en détruisant les Temples & les stantues des Grecs? » Puisque notre Historien étoit si mal informé de ce
qui s'étoit passé parmi les Perses, presque de son tems (22), & sous
les yeux de la Gréce, il est à présumer qu'il n'étoit pas mieux inse
truit des événemens antérieurs d'un demi-siècle au tems de Xercès
(23), je parle des expéditions & de la mort de Cyrus. Aussi ne crois-je
pas trop me hazarder, en assurant qu'Hérodote n'a connu, ni les Massagétes, ni la situation de leur Pays, ni ensin la cause & les succès de la
guerre qu'ils eurent à soutenir contre Cyrus, Commençons par la situation de leur Pays.

1º, Notre Historien assure donc que les Massagétes avoient leurs éta; blissemens dans une vaste plaine qui est à l'Orient de la Mer Caspienne. Il falloit, par conséquent, que Cyrus passât l'Oxus, ou le Jaxarte, pour aller les attaquer dans leur Pays. Au lieu de cela, Hérodote lui fait passer l'Araxe (24), qui, fortant des Montagnes de l'Arménie, coule à l'Occident de la Mer Caspienne, & s'y décharge du même côté. C'est une bevue qu'on ne peut excuser qu'en disant, avec Strabon, qu'on avoit fourni à l'Historien Grec de très-mauvais Mémoires d'un Pays qui étoit presque inconnu de son tems. En voici une nouvelle preuve. Parlant de l'Araxe, Hérodote dit (25) que « ce fleuve se partage » en quarante branches qui vont se perdre dans des Marais, à la réserve » d'une seule qui se décharge dans la Mer Caspienne ». Pour entendre ce passage, il est bon de remarquer que les Géographes antérieurs au tems d'Hérodote, croyoient que la Mer Caspienne étoit un golse de l'Océan Septentrional qui rentroit fort avant dans les terres de ce côtélà. Ils croyoient avec aussi peu de fondement que l'Araxe (26) se par-

⁽²¹⁾ Diogen-Laërt, Vit. Philof. in Proxm. p. 5.

⁽²²⁾ Les Historiens placent l'expédition de Xercés contre la Gtéce à la deuxième année de la LXXVe. Olympiade, 479 avant J. C. Hérodote ayoit, dans ce tems-là, cinq à six ans.

⁽²³⁾ Gyrus mourut, ou fur tué 529 ans avant J. Christ

⁽²⁴⁾ Strabo lib. XI. p. 491, 501. & 527 fin:

⁽²⁵⁾ Herodot. lib. 1. cap. 202. (26) Strabo lib. XI. p. 512. 513.

tageoit en quarante branches dont une seule se déchargeoit dans la Mer Caspienne, au lieu que les trente-neus autres avoient leur embouchure dans l'Océan Septentrional. Hérodote étoit un peu mieux informé. Il avoit appris que la Mer Caspienne (27) étoit un grand Lac, entouré de tous côtés par des terres qui n'avoient aucune communication avec la Mer Océane. Il avoit appris aussi que l'Araxe n'entroit dans la Mer Caspienne que par une seule embouchure. Mais c'est aussi tout ce qu'il en sçavoit. Ne sçachant que faire de ces trente-neus branches du Fleuve, dont les Géographes avoient parlé d'une manière si positive, il prend le parti de dire qu'elles vont se perdre dans des Marais. Peut-être auroit-il mieux sait d'avouer de bonne soi que le Pays & le Fleuve qu'il décrit étoient peu connus de son tems,

2°. Hérodote n'a pas mieux connu les Massagétes même, que les Pays où ils étoient établis. Il ignore s'ils étoient un Peuple Scythe. Plusieurs, dit-il, l'assurent; ils ont d'ailleurs la même manière de vivre & de s'habiller que les Scythes. Pour lui, il n'ose rien décider; ou plutôt'il décide formellement que les Grecs attribuent mal-à-propos aux Scythes ce qui est propre & particulier aux Massagétes. J'aurai cependant occasion de montrer dans la suite que les Massagétes étoient indubitablement un Peuple Scythe qui avoit passé d'Europe en Asie; & par cela même qu'ils étoient Scythes, il faut les décharger de cette odieuse imputation, » qu'à la vérité ils prenoient chacun une femme, mais » qu'ils s'en servoient en commun ». Hérodote convient qu'il n'oseroit leur attribuer un pareil débordement, s'il étoit certain qu'ils sussent Scythes. Effectivement les Loix du mariage étoient fort séveres parmi les Scythes, & l'adultére y étoit ordinairement puni de mort. A l'égard de ce qu'on attribuoit aux Massagétes d'égorger leurs Vieillards pour les manger dans un festin sunébre qu'on célébroit à leur honneur, j'ai montré ailleurs (28) que ce n'étoit, selon les apparences, qu'une fable. Il est vrai que la plûpart des Peuples Scythes avoient la barbare coutume de faire mourir leurs Vieillards décrépits; mais ils ne faisoient en cela que se rendre aux priéres & aux instances de ces Vieillards qui demandoient avec le dernier empressement qu'on les tirât de la vie par une mort violente, parce qu'ils étoient dans l'opinion que ceux qui

⁽²⁷⁾ Herodot, lib. I. cap. 202, fin.

⁽²²⁾ Hift. des Celt. Liv. II. Ch. IV. p. 135-139.

mouroient de mort naturelle n'étoient point reçus dans le Valhalla; c'est-à-dire dans le séjour de la gloire & de la félicité. Au reste, il est constant que ces Peuples brûloient leurs morts. Comme les funerailles d'un Seythe étoient une solemnité, où les parens & les amis du désunt étoient invités & régalés avec profusion pendant plusieurs jours, il ne faut pas être furpris qu'on ait accusé les Massagétes de s'assembler,

non pour ensévelir leurs morts, mais pour les dévorer.

3°. Enfin, & c'est-là le principal, Hérodote n'a connu ni la cause, ni le fuccès de la guerre que Cyrus fit aux Massagétes. Il dit que beaucoup de puissantes raisons pousserent le Roi de Perse à entreprendre cette! guerre, & il donne pour les principales; « premiérement sa naissance; » qui sembloit l'élever au-dessus de la condition humaine; & en se-» cond lieu l'heureux succès qu'il avoit eu dans toutes ses guerres. »De quelque côté qu'il portât ses armes, il ne trouvoit aucun Peuple » qui pût lui résister ». De semblables raisons pouvoient éblouir un Alexandre, un jeune étourdi qui, dans la vigueur de l'âge, n'ayant pas encore éprouvé les caprices de la fortune, acquiescoit à tout ce que ses adulateurs lui disoient des merveilles de sa naissance & de la sorce invincible de fes armes. Mais Hérodote place l'expédition de Cyrus contre les Massagétes à la dernière année de sa vie. Agé de soixante & dix ans, ce Prince devoit sentir qu'il étoit homme comme les autres, & sa fortune, quelque grande qu'elle fût, n'avoit pas été fans revers. Au reste; nous verrons dans la fuite que Cyrus eut une raison beaucoup plus forte d'attaquer les Scythes. C'est que, depuis un tems immémorial; ces Peuples avoient toujours ravagé les Provinces dont ce Prince venoit de faire la conquête, je parle de la Médie & des Pays qui en dépendoient. Il n'y avoit que quelques années que les Seythes avoient abandonné la Médie, après s'y être maintenus durant 28 ans entiers. Il étoit donc très-naturel que Cyrus, après avoir conquis le Royaume des Médes, pensât aussi à s'en assurer la possession, & à le mettre à couvert des incursions d'un hôte si incommode. On ne peut pas douter qu'il n'ait réussi dans son projet. D'un côté les Perses avoient une grande sête, où ils célébroient la mémoire de la défaite des Scythes; de l'autre, depuis le régne de Cyrus les Scythes se tinrent en repos, & ne penserent plus à ravager l'Asie, comme ils l'avoient fait si souvent. Je ne prétens pas que Cyrus n'ait reçu quelque échec dans la guerre qu'il fit

aux Scythes; mais je montrerai dans la suite qu'il s'en releva, & qu'il n'est pas possible que les choses se soient passées de la manière rapportée par Hérodote.

S. IV. Quoiqu'il en foit, puisque cet Historien avoue lui-même qu'on contoit la mort de Cyrus de différentes façons, dont il n'a pas jugé à propos de faire mention, voyons si nous ne pourrions pas découvrir dans les autres Historiens ce qu'il a trouvé bon de supprimer. Ecoutons pour cet effet ce qu'en disoit Ctésias, qui avoit écrit une Histoire de Perse en XXIII. Livres. Son Ouvrage est, à la vérité, perdu depuis plusieurs siécles; mais Photius nous en a conservé des Extraits assez étendus, où l'on trouve en abrégé les principaux événemens de la vie de Cyrus. Je scais que Ctésias est un Auteur fort décrié, & qu'on l'accuse d'avoir débité, fans aucun jugement, les choses les plus incroyables. Mais outre qu'Hérodote n'est pas exempt de ce défaut, & qu'il a mérité par-là d'être appellé, non-seulement le Pere de l'Histoire, mais aussi le Pere des Fables, il est certain d'ailleurs (29) que les reproches qu'on a fait à Ctésias tombent principalement sur son Histoire des Indes, où il rapportoit plusieurs choses sur la foi des témoins qui lui paroissoient dignes de créance, mais qui s'étoient joués de fa crédulité, ou qui avoient été abusés les premiers. Je sçais encore qu'on l'a accusé d'avoir écrit son Histoire avec beaucoup de partialité. Mais, sans répéter ici tout ce qu'Henri Etienne (30) allégue pour le justifier sur cet article, il est bon de remarquer que Plutarque, qui prétend que Ctésias étoit trop prévenu en faveur des Lacédémoniens, accuse Hérodote d'un défaut encore plus odieux, c'est d'avoir parlé de la plûpart des Peuples de la Gréce avec une noire malignité. Au reste, quand tous ces reproches feroient fondés, il faudra toujours convenir que Ctésias devoit connoître, au moins, l'ancienne Histoire de Perse (31). Il avoit

de nos jours. Les uns ne voyent que leur objet, les autres n'écrivent que ce qu'ils veulent, suppriment les faits ou en inventent qu'ils publient avec un front d'airain: ceux-là conchent sur le papier, sans aucun examen, toutes les Anecdotes & toutes les Relátions dont on leut fait part.... Qu'el cahos que l'Histoire l & combien la postérité n'est-elle pas exposée à ajouter foi aux mensonges des sourbes accrédités ?

⁽²⁹⁾ Aristot. Hist. Animal. lib. II. cap. I. lib. VIII. cap. 28. & de generat. Animal. lib. II. cap. 2. Voyez aussi Photius à la fin de son Extrait de l'Histoire de Ctésias.

⁽³⁰⁾ Henr. Sreph. ad Calcem Herodoti p. 631. & præfat. ad Fragm. Ctesiæ.

⁽³¹⁾ Cela est vrai; mais on n'en concluta jamais que Ctésias a été un Historien sidéle. Qu'on en juge par le nombre d'Ecrivains ou prévenus, ou méchans, ou ignorans qui écrivent l'Histoire

demeuré 17 ans à la Cour d'Artaxercés, Roi de Perse, qu'il servoit en qualité de son Médecin. Le crédit où il étoit auprès de ce Prince; Iui avoit d'ailleurs procuré la permission de souiller dans les Archives & de consulter les Annales (32), où, en vertu d'une ancienne Loi, l'on écrivoit tout ce qui arrivoit de plus remarquable dans l'Empire. Beaucoup mieux instruit qu'Hérodote, qu'il avoit souvent occasion de relever, je ne vois pas que Ctésias pût avoir aucune raison de rapporter les événemens de la vie de Cyrus autrement qu'il ne les avoit trouvés dans les Annales (33); & cela d'autant plus qu'il s'agissoit de saits qui devoient être encore de notoriété publique parmi les Perses (34).

S. V. Voici donc en substance ce que Ctésias rapportoit de la vie & des expéditions de Cyrus, suivant l'Extrait que Photius nous en a donné.

"Il disoit (35) qu'Astyage, qu'il appelle aussi Astygan, n'étoit point parent de Cyrus. Après qu'il eut été mis en suite, & qu'il se suit prince le tira au bout de quelque tems de la prince non, l'honora comme un Pere, & épousa même sa filse Amytis qui étoit veuve de Spitama. Ensuite Cyrus sit la guerre aux Bactriens, & dans une batailse qui se donna, l'avantage sut a peu près égal de part & d'autre. Mais les Bactriens, ayant appris dans ces entresaites, que Cyrus en usoit bien avec Astiage, & qu'il avoit même épousé sa fille, se soumirent volontairement à Amytis & à Cyrus.

» Après cela Cyrus tourna ses armes contre les Saces, & dans » cette guerre il sit prisonnier le Roi Amorges, mari de Sparethra. Cette » Princesse, ayant appris que son mari étoit entre les mains de l'ennemi, » assembla une armée de 300000 hommes & de 200000 semmes, & » marcha contre Cyrus, qui sut vaincu, & fait prisonnier (36), avec Parmises, frere d'Amytis, & trois de ses sils. De cette manière Amorges » obtint sa liberté, ayant été échangé contre les prisonniers Perses.

⁽³²⁾ Diod. Slc. lib. II. cap. 32.

⁽³³⁾ Rien de plus concluant. Si Ctéssa n'avoit aucun intérêt de trahir la vérité, de la dissimuler, s'il a eu la liberté de fouiller dans les
Archives de la Nation, s'il étoit judicieux &
éclairé, s'il ne se proposoit, en écrivant l'Histoire, d'autre but que d'instruire la possérité de
ce qui s'étoit passé, il est hors de doute qu'on
doit le regarder comme un Historien sidéle.

⁽³⁴⁾ Cyrus montut 129 ans avant J. C. Cté-

sias fur fait prisonnier par le Roi Artaxercés Memnon, & entra à son service 40 r ans avant J. C. Son Histoire de Perse sinissoit à l'an 308 avant J. C., & celle d'Hérodore va jusqu'à l'an 413 avant notre Ere vulgaire.

⁽³⁵⁾ Photii Biblioth. Sect. LXXII. p. 106. & in Calce Herodoti p. 637.

⁽³⁶⁾ Je suis ici la version commune. Vojezle passage Grec ci-dessous §. X. note (81).

» Cette guerre étant terminée, Cyrus marcha contre Crésus, & nassiégea la Ville de Sardes, Amorges l'ayant servi dans cette guerre » en qualité d'allié.

» La dernière expédition de Cyrus fut celle qu'il entreprit contre » les Derbices, qui avoient pour Roi Amorrheus. Ces Derbices s'étant » mis en embuscade avec leurs éléphans, battirent la Cavalerie des » Perses: Cyrus lui-même sut renversé de son cheval, & blessé dan-» gereusement à la cuisse par l'un des Indiens qui étoient venus au » secours des Derbices, & qui leur avoient amené des éléphans. Les » gens de Cyrus, l'ayant relevé, le porterent au camp. Il périt dans » ce choc beaucoup de Perfes, & autant de Derbices, la perte ayant » été de 10000 hommes de chaque côté. Amorges, informé de ce qui » étoit arrivé à Cyrus, s'avança à grand pas, menant avec lui 20000 » hommes de Cavalerie Sace. Il fe donna là-dessus une bataille entre » les deux armées. Les Perses & les Saces y remporterent une victoire "fignalée, Amorrheus ayant été tué avec deux de ses fils & trente mille "Derbices, au lieu que les Perses ne perdirent que 9000 hommes "De cette manière le Pays des Derbices fut soumis à Cyrus. Ce » Prince, voyant approcher sa sin, établit Roi Cambyse son sils aîné. » Il déclara Tanioxarcés, fon second fils, Seigneur des Bactriens, des » Choramniens, des Parthes & des Carmaniens, ordonnant qu'il possé-« dât tous ces Pays sans en payer aucun tribut. Les deux fils de "Spitama, fçavoir Spitade & Mégaberne furent nommés le premier » Satrape des Derbices, & le second des Barcaniens. Il ordonna à ces "Princes d'obéir en toutes choses à leur Mere. Enfin il voulut qu'ils » donnassent la main à Amorges, & qu'ils se la donnassent entr'eux » pour marque d'une amitié réciproque, souhaitant toute sorte de » prospérités à ceux qui l'entretien droient, & donnant sa malédiction » à ceux qui entreprendroient de la violer. Ayant prononcé ces paroles, » il mourut le troisième jour de sa blessure, après avoir régné trente » ans. Cambyfe, étant ainsi parvenu à la Royauté, sit conduire le " corps de son Pere en Perse par l'Eunuque Bagapates, & exécuta » tout de la manière que Cyrus l'avoit ordonné».

S. VI. Voilà en abrégé ce que Ctésias disoit des expéditions de Cyrus que j'examine, & de sa mort. Je ne vois rien dans sa narration qui péche contre les Loix de la vraisemblance, & qui ne s'accorde avec

divers morceaux de l'Histoire de Perse qu'on trouve dans les Ouvrages des Anciens, tant Géographes qu'Historiens. Je vais le montrer en peu de mots, après avoir seulement averti que je n'ai pas cru devoir donner sei un Extrait de Xénophon, comme je l'ai sait d'Hérodote & de Ctésias. Après avoir lu & relu la Cyropédie avec beaucoup d'attention, je n'y ai trouvé qu'un beau Roman où l'Auteur se propose de tracer le portrait d'un bon Roi & d'un grand Héros, mais où il ne saut pas chercher, pour me servir des termes de Cicéron, l'exactitude Historique (37). Quand il en servit autrement, Xénophon, quoiqu'il me soit plus savorable que contraire, ne me sourniroit cependant aucune lumière pour décider les questions que j'examine. Il dit, à la vérité, dans une espèce de Présace que l'on voit à la tête de son Histoire de Cyrus, que ce Prince se rendit maître de la Bactriane, & du Pays des Saces; mais, au reste, il ne sait aucune mention de ces expéditions dans le corps même de son Ouvrage. Je reviens présentement à Ctésias.

S. VII. Cet Auteur assuroit donc que Cyrus, après avoir soumis les Médes, sit la guerre à quelques Peuples barbares qui étoient établis audessus de la Médie, vers la Mer Caspienne. C'est de quoi tous les autres Historiens demeurent d'accord. Ils ne disserent de Ctésias, & entre eux, que par rapport au nom qu'ils donnent à ces Peuples, Justin les appelle Scythes (38). C'est un nom commun que les Grecs donnoient à tous les Peuples du Nord. Ctésias les appelle Saces (39), parce que les Perfes désignoient sous ce nom tous les Peuples Scythes. Jornandés les appelle Gétes (40); c'est le nom qu'ils portoient en Europe, au-delà du Danube, où ils avoient leurs anciennes demeures. Ensin Hérodote les appelle Massagétes; c'est un surnom qu'ils portoient en Asie, & où leur nom propre de Gétes entroit, selon les apparences, pour quelque chose. VIII. Si on me demande, après cela, quel Peuple étoient ces Saces à qui Cyrus sit la guerre, selon Ctésias, je répondrai que c'étoient des

à qui Cyrus fit la guerre, selon Ctésias, je répondrai que c'étoient des Scythes qui avoient passé d'Europe en Asie, où ils avoient fait plusieurs établissement très considérables. Justin le suppose ainsi. Parlant des Scythes, il dit (41) qu'ils «ont contraint Darius, Roi de Perse, à s'ensuir honteusement de leur Pays où il étoit venu les attaquer; qu'ils

Friif I

^{(3&#}x27;8) Juftin. lib. I. cap. 8.

⁽³⁹⁾ Herodot, lib. v11, cap. 64.

⁽⁴⁰⁾ Jornand. Getic. cap. X. p. 624.

⁽⁴¹⁾ Justin. lib. II. cap. 3. & lib. xxxvII. c.1.

nont taillé en pièces Cyrus avec toute son armée; qu'ils ont de-"truit Zopyrion, Général d'Alexandre-le-Grand, avec toutes fes trou-» pes; qu'ils ont mis en fuite Philippe, Roi de Macédoine ». Il est connu que les Scythes que Darius, fils d'Hystaspes, vint attaquer en Europe, étoient des Gétes qui demeuroient au-delà du Danube, sur lequel ce Prince sit jetter un pont pour porter la guerre dans leur Pays. On fçait aussi (42) que Zopyrion, qui commandoit en Thrace pour Alexandre-le-Grand, ayant entrepris une expédition contre les Gétes, y périt avec toute fon armée.

Mais de peur qu'on ne m'objecte ici que ce passage de Justin prouve. à la vérité, que Cyrus, Darius Hystaspe, Zopyrion & Philippe de Macédoine furent tous battus & défaits par des Scythes, mais qu'il ne seroit, peut-être, pas sûr d'en conclure que ces différens exploits doivent être attribués à un feul & même Peuple; j'ajouterai que Scymnus de Chio rapporte (43), après quelques Auteurs plus anciens qu'il ne nomme pas, qu'une partie des Scythes Nomades, dont Anacharsis étoit issu, avoient passé & s'étoient établis en Asie, où ils avoient reçu le nom de Saces. Nicolas de Damas disoit aussi (44) que les Scythes qui chafferent Darius de leur Pays, étoient les mêmes de qui Anarcharsis tiroit son origine, & dont les femmes, qu'on appelloit Amazones, avoient porté la guerre dans le Pays d'Athénes & en Cilicie. On ne conteste pas que le Philosophe Anacharsis ne sut de la famille Royale des Gétes, que Darius Hystaspes vint attaquer en Europe (45), & au-delà du Danube. Enfin Hérodote avoue lui-même (46) que le motif ou le prétexte de la guerre que Darius fit aux Scythes, fut de châtier dans leur propre Pays des Peuples qui avoient envahi la Médie & fubjugué la plus grande partie de l'Asie mineure.

Pour éclaireir & pour confirmer encore mieux ce que je viens de dire, il est bon de remarquer que, depuis plusieurs siécles, les Scythes, dont il s'agit ici, avoient pris la coutume de faire de fréquentes incursions en Asie, c'est-à-dire dans l'Asie mineure, qu'ils soumirent toute entiere à trois différentes reprises (47). Ces Peuples étoient

^{. (42)} Q. Curtius lib. X. cap. 1. fin.

^{-- (43)} Scymnus Chius p. 37.8. edente Th. Ryc- | - (45) Herodot. lib. 1V. cap. 76. kio ad Steph. Bizant. Lugd. Batav. 1684.

⁽⁴⁴⁾ Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm. xxxvIII. (47) Justin, lib, II, cap. 3.

p. 118. & in Excerpt Valef p. 511.

^{(46:} Herodot. lib. 17- 1. & 4. VII. 2a.

Nomades ou Galactophages, c'est-à-dire, qu'au lieu de s'appliquer à l'Agriculture, ils tiroient leur subsistance de leurs troupeaux. N'ayant point de demeure fixe, ils se transportoient continuellement d'une contrée à l'autre, & tiroient ordinairement vers le midi, Après qu'ils eurent une fois passé le Danube, ils s'avancerent insensiblement vers l'Hellespont, & vers le détroit de Constantinople. Découvrant de-là un très-beau Pays, dont ils n'étoient séparés que par un bras de mer fort étroit, & dont les habitans étoient peu en état de leur résister., ils firent le trajet sur des barques, ou sur des radeaux, & ravagerent tout ce qui se trouva sous leurs pas. Après que les premiers eurent une sois passé, il en parut tous les jours de nouveaux essains. Justin prétend que les Scythes n'entreprenoient des expéditions si éloignées, que pour illustrer leur nom. » Ils cherchoient, dit-il (48), la gloire, & non pas » l'Empire ». Quand la chose auroit été vraie, les Scythes n'en eussent pas été plus louables. N'est - ce pas annoblir l'injustice & la fureur, que de prétendre qu'un Guerrier puisse acquérir de la gloire, en attaquant & en tuant des hommes de qui il n'a aucun sujet de se plaindre? Justin auroit bien plus approché de la vérité, s'il eut dit que les Scythes étoient des brigands, qui ne pensoient qu'à piller & à se nourrir du travail d'autrui. Des Peuples qui n'avojent point de démeure fixe, & qui ne vouloient pas renoncer à leur ancienne maniere de vivre, ne pour voient avoir la pensée de bâtir des villes, de fortifier des Châteaux, & d'y établir des garnisons. Quand ils avoient tiré d'un Pays tout ce qui pouvoit les accommoder, dès qu'ils voyoient que les habitans étoient épuisés, ils prenoient le parti de s'en retourner d'où ils étoient venus. Il paroît cependant qu'ils ne se retiroient pas tous. Il y en avoit plusieurs qui s'accommodant beaucoup du climat de l'Asie mineure, & de l'abondance qui y regnoit, abandonnoient leurs compatriotes & leur manière de vivre, pour se fixer dans les contrées qu'ils trouvoient à leur bienséance. Ordinairement ils n'y rencontroient pas de grandes difficultés, parce que les anciens habitans du Pays n'étoient pas fâchés d'avoir pour Maîtres des Guerriers, qui, pour un tribut très-médiocre (49), épargnoient & défendoient le pays où ils s'étoient établis, pendant qu'ils faisoient des courses continuelles dans toutes les Provinces voi-

(49) Justin. II. ç2p. 3.

⁽⁴⁸⁾ Juffin. lib. I. cap. 1. lib. II. cap. 3

fines. C'est l'origine de plusieurs Souverainetés que les Scythes avoient en Asie, & dont je parlerai dans l'un des Discours suivans. Je me contente de dire ici un mot des Peuples Scythes, auxquels Cyrus sit la guerre. Ctésias nomme les Bactriens & les Saces. Les Bactriens étoient des Scythes (51), ou, comme Strabon les appelle, des Saces (52), qui, s'étant rendus maîtres de la Bactriane, avoient pris, ou reçu, le nom du Pays qu'ils avoient occupé. Ils demeuroient au-dessus de la Médie, le long de l'Oxus (53). Les Saces étoient d'autres Scythes qui s'étoient établis à l'Orient de la Mer Caspienne, comme on le voit dans Strabon (54). Erastothène les plaçoit (55) dans la même contrée, au-delà du Jaxarte. Il faut que ces Scythes eussent passé en Asie de sort bonne heure, s'il est vrai qu'ils y sussent déjà du tems de Ninus, Roi d'Assyrie. C'est un fait que j'examinerai ailleurs. Il me sussina de parler ici de la derniere expédition des Scythes, qui tombe sur le commencement du régne de Cyaxare, Roi des Médes (56).

Les Cimmériens, chassés de l'Europe par les Scythes, ayant passé en Asie, les Scythes conduits par Madyès (57) se mirent à leur pour-suite, & les ayant manqués, se jetterent sur la Médie qu'ils posséderent pendant 28 ans. Au bout de ce terme, (58) Cyaxare trouva le moyen de chasser les Scythes, & de rentrer dans la possession de ses Etats. Hérodote (59) dit que Cyaxare & les Médes, ayant invité les principaux des Scythes à un festin, les massacrerent pendant qu'ils étoient dans l'yvresse. Justin ne fait aucune mention de cette particularité, & dit seulement (60) que les Scythes retournerent dans leur Pays, où ils eurent une nouvelle guerre à soutenir contre leurs propres esclaves. L'un & l'autre est vrai. Les Scythes ayant perdu leurs Chess, la plus grande partie de leur armée retourna en Europe, comme Hérodote (61) le reconnoît lui-même, pendant que l'autre partie se réfugia chez les Saces, voisins de la Médie. On peut le conclure assez naturellement d'un fait rapporté par Hérodote dans un autre endroit. Il dit (62)

⁽⁵¹⁾ Juftin. II. 1. 3.

⁽⁵²⁾ Strabo XI. p. 511.

⁽⁵³⁾ Ibid p. 513. 514. 517.

⁽⁵⁴⁾ Ibid. p. 551.

⁽⁵⁵⁾ Ibid. p. 513. 514. 517.

^{(56) 624} ans avant J. C. (Des Vignoles Chrol. de l'Hist. Sainte T. II. p. 258. 271.

Tome I.

⁽⁵⁷⁾ Herodot. lib. I, cap. 103. 106. IV. 1. 4. 12. VII. 20.

⁽⁵⁸⁾ Avant J. C. 596.

⁽⁵⁹⁾ Herodot. 1. cap. 106. IV. 1. & 4.

⁽⁶⁰⁾ Justin. lib. 11. cap. 5."

⁽⁶¹⁾ Herodot, lib. IV. cap. 1. & 4.

⁽⁶²⁾ Id. lib. I. cap. 73-74.

que, dans une fédition qui s'éleva parmi les Scythes Nomades, un Escadron de ces Scythes s'échappa & se retira en Médie, où Cyaxare les recut favorablement. Il s'agit, dans ce passage, des Scythes qui demeuroient sur les frontières de la Médie, & non pas de ceux qui étoient retournés en Europe. Ce qui confirme la chose, c'est que Cyaxare avoit dans ce tems-là la guerre avec les Seythes ou Saces, ses voisins. C'est ce que Diodore de Sicile rapporte après Ctésias, au second livre de fon Histoire. On y lit (63) que les Parthes, qui étoient aussi un peuple Scythe venu d'Europe (64), s'étant foulevés contre les Médes, se mirent sous la protection des Saces, qui les soutinrent de toutes leurs forces; & aprés que la guerre eut duré plusieurs années, la paix se sit enfin, aux conditions que les Parthes rentreroient sous l'obéissance de leurs anciens Maîtres, & qu'il y auroit désormais une paix & une alliance perpétuelle entre les Saces & les Médes. Ce fut dans cette guerre (65) de Cyaxare avec les Saces, que ceux-ci perdirent leur Roi Marmaris (66), & que la Reine Zarine, fa veuve, eut avec un Seigneur Méde, nommé Stryangée, les avantures que M. Boivin l'aîné raconte (67) d'une manière fort étendue, mais qui tient beaucoup plus du Roman que de l'Histoire.

S. IX. On voit présentement qu'elle sut la cause de la guerre que Cyrus sit premiérement aux Bactriens, & ensuite aux Saces, leurs voisins. Tant que Cyrus sut simplement Roi de Perse, il n'eut rien à démêler avec les Scythes, qui étoient fort éloignés de ses Etats. Les Perses avoient leurs anciens établissemens du côté de la Mer rouge (68). Mais ce Prince, qui n'étoit point parent d'Astiage, ayant acquis la Médie, non par droit de succession, mais par la force des armes, les Bactriens qu'Astiage avoit ménagés, & qui lui étoient sort affectionnés, commencerent à remuer, & prirent les armes pour le tirer de sa prison. Dans les Batailles qu'ils livrerent à Cyrus, l'avantage sut à peu près égal de part & d'autre. Mais les Bactriens ayant appris dans ces en-

⁽⁶³⁾ Diod. Sic. lib. 11. cap. 32.

⁽⁶⁴⁾ Excerpta ex Arriano ap. Phot. n. 19111.
p. 51. Curtius l. v1. cap. 2. p. 232. Justin II. 1. 3.

⁽⁶⁵⁾ Diodore de Sicile, qui suit ici Créssas, l'appelle Artibarnas ou Astibaras; mais il remarque, quelques lignes après, que cet Astibaras sut pere d'Apandas, que les Grecs nomment Astiage. (68) Herodot. I. 728.

⁽Diod Sic. lib. II. cap. 34.)

⁽⁶⁶⁾ Nicol. Damasc. in Excerptis ap. Vales I. Pag. 437.

^{(67,} Memoires de l'Acad. des Inscript. T. II. p. 34. 62. VII. 428.

⁽⁶⁸⁾ Herodot. I. 37. Strabo XI. p. 526. XV.

DISCOURS SUR L'EXPÉDITION DE CYRUS. 347 trefaites, que Cyrus en usoit bien avec Astyage, & qu'il avoit-même épousé Amytis, fille de ce Prince & veuve de Spitama, se soumirent volontairement au nouveau Roi & à son épouse. Après cela Cyrus sut obligé de tourner ses armes contre les Saces, qui, ayant un traité de paix & d'alliance avec le Roi des Médes, ne se croyoient pas obligés de l'observer avec l'Usurpateur de son Royaume. Le commencement de cette guerre fut favorable à Cyrus. Ctésias dit qu'Amorges, Roi des Saces, fut fait prisonnier par les Perses, &, selon les apparences, ce malheur lui arriva par manque de précaution plutôt que par défaut de bravoure. On le voit dans Strabon, qui, parlant de la guerre de Cyrus contre les Saces, rapporte (69) que » les Saces se réjouissoient & sai-» foient bonne chere, du butin qu'ils avoient gagné sur l'ennemi : les » Généraux Perses, qui étoient dans le voisinage, les attaquerent & » détruisirent entierèment leur Armée.... D'autres, ajoute Strabon » (70), racontent la chose de cette manière. Cyrus, ayant entrepris » une expédition contre les Saces, fut battu & contraint de prendre » la fuite. S'étant donc retiré dans le camp où il avoit laissé son ba-» gage, & où il y avoit abondance de provisions, surtout de vin, il » fit reposer son Armée. Vers le soir il se remit en marche, faisant sem-» blant de fuir, & laissant les tentes remplies de vivres & de bois-» sons. Après s'être éloigné autant qu'il le crut nécessaire, il fit faire » alte à son Armée. Les Saces, s'étant mis à poursuivre leur ennemi, & » ayant trouvé le Camp des Perses abandonné & bien fourni de vi-» vres & de vin, se gorgerent de ces provisions. Cyrus, étant revenu » fur ses pas, les trouva plongés dans l'ivresse. Ainsi les uns furent mas-» facrés, pendant qu'ils étoient ensevelis dans un profond sommeil; » les autres, qui avoient quitté leurs armes pour danser & pour faire la » débauche, ne firent pas plus de réfistance à un ennemi armé, de » sorte que la plus grande partie de l'Armée des Saces périt dans cet » endroit. Cyrus attribua cette victoire au secours des Dieux; & » confacra le jour, où il l'avoit remportée, à la Déesse (71) qu'il ser-» voit à la manière de ses peres; il donna à la sête le nom de Sacaa. "On célébre cette fête dans tous les lieux, où il y a un Temple de la

⁽⁶⁹⁾ Strabo lib. XI. p. 51.

⁽⁷⁰⁾ Id. ibid.

bon l'avoit dit un peu plus haut Voez sur cette Deesse le Livre III, de l'Histoire des Coltes, Cha-

⁽⁷¹⁾ C'étoit la Déesse Anairis, comme Stra- pitre XVI.

"Déesse. C'est une espece de solemnité bacchique, qui dure un jour " & une nuit : pendant tout ce tems, les Perses, tant hommes que " femmes, habillés à la manière des Scythes, boivent ensemble & don-" nent dans les jeux & les plaisirs que le vin porte avec soi. "

On ne peut donc pas douter que Cyrus n'eut remporté d'abord de grands avantages sur les Saces, puisque ces heureux succès donnerent lieu à l'institution d'une sête annuelle, dont une soule d'Historiens ont sait mention, & pendant laquelle les Perses célébroient avec de grandes démonstrations de joie, la mémoire de la désaite des Saces par ce Prince. Ce sut, selon les apparences, dans le même tems que Cyrus sit construire & sortisser sur le bord du Jaxarte la ville de Cyra (72), pour couvrir les Frontières de son Empire contre les incursions des Saces.

Il paroît, par ce que je viens d'exposer, que jusqu'ici le récit de Ctésias est assez conforme à ce que d'autres Historiens ont rapporté de l'expédition de Cyrus contre les Saces. Mais continuons d'entendre Ctésias. » La Reine Sparéthra, épouse d'Amorges, ayant » appris que le Roi son mari avoit été fait prisonnier par les Perses, assembla une Armée de 300000 hommes, & de 200000 femmes, à la » tête desquels elle marcha contre Cyrus, qui sut vaincu, & pris par les » Saces avec Parmises, frere de la Reine Amytis, & avec trois de ses » sils. Des Prisonniers si distingués, que l'on avoit sait de part & d'au» tre, faciliterent un accommodement entre les deux parties belligé» rantes, le Roi Amorges ayant été mis en liberté, après qu'on eut » relâché les Prisonniers Perses ».

Cette Armée de trois cens mille hommes, que les Saces avoient mise sur pied, n'aura rien d'incroyable, si l'on veut considérer que, parmi les Peuples Scythes, tous les hommes faits portoient les armes, & que, dans des cas de nécessité, les Nations entières alloient à la guerre. Diodore de Sicile (73) remarque d'ailleurs expressément que les Saces étoient une Nation puissante, qui avoit résisté pendant plusieurs années à toutes les forces des Médes. Il n'est pas plus étonnant que cette grande armée su commandée par une Princesse, & qu'elle sut sortissée

⁽⁷²⁾ Strabo XI. 517. Arrian. Exp. Alex. IV. p. 241. 243.

⁽⁷³⁾ Diod. Sic. II. cap. 34.

DISCOURS SUR L'EXPÉDITION DE CYRUS. 349 d'un corps de 200000 femmes. J'ai montré ailleurs (74) que les femmes des Scythes suivoient leurs maris à la guerre, & que celles des Sarmates se battoient contre l'ennemi. Les Scythes établis en Asie, avoient fourni des Armées entiéres d'Amazones; & il n'y avoit encore que quelques années qu'on avoit vu la Reine Zarina (75), dont j'ai fait mention (76), commander les Armées des Saces, foutenir avec honneur la guerre contre Cyaxare, Roi des Médes, faire de grandes

conquêtes sur les Peuples voisins, & surpasser toutes les personnes de son sexe, par son courage & par son adresse. Diodore de Sicile, qui rapporte ces faits, ajoute expressément (77) que les semmes des Saces, robustes & vaillantes autant que leurs maris, partageoient avec eux

tous les périls de la guerre.

S. X. Photius n'ayant donné que de courts extraits des Ouvrages de Ctésias, il faut voir si nous ne pourrions pas trouver ailleurs le détail des faits que ces extraits ne font qu'indiquer. Comme les Saces servoient tous à cheval, & que leur Armée étoit supérieure en nombre à celle des Perses, je ne doute point qu'il ne saille placer ici ce que Diodore de Sicile rapporte au Livre XVII. de son Histoire (78), » que, dans l'une des expéditions de Cyrus, ses Ennemis lui couperent »les vivres, & le pousserent dans des défilés & dans un pays in-» culte, où ses troupes soussfrirent beaucoup de la faim, & où elles » auroient toutes péri, les Soldats étant déjà réduits à se manger les " uns les autres, si un Peuple voisin, que l'on appelloit Arimaspes, » n'avoit trouvé moyen de conduire à l'Armée des Perses un convoi » de 3000 chariots chargés de bled. En confidération de cet important » fervice, Cyrus les déchargea de tout impôt, leur fit de riches pré-» sens, & leur donna le nom de Bienfaiteurs qu'ils portoient encore » du tems d'Alexandre-le-Grand (79) ».

Comme Quinte-Curce ajoute que les Arimaspes, qu'il appelle Agrias-

Liv. II. Chap. 15. p. 430. & fuiv.

⁽⁷⁵⁾ Le nom de Zarina, qui, fans aucun changement, fignifie, en Russien , une Princesse , celui de Roxanace, que portoit la Ville Capitale des Saces (Nic. Damafc. in Excesp. Valef. 1. p. 437.)

⁽⁷⁴⁾ Histoire des Celt. Liv. I. Ch. 2. p. 26. | me feroient presque douter qu'ils étoient un Peuple Sarmare.

⁽⁷⁶⁾ Voy. ci-dessus §. vIII. in fin.

⁽⁷⁷⁾ Diod. Sic. lib. 11. cap. 34. (78) Diod Sic. xvII. cap. 81.

⁽⁷⁹⁾ Strabo XV. 724.

pes (80), fournirent non-seulement des vivres aux troupes de Cyrus, mais qu'ils leur ouvrirent encore leurs propres maisons, il y a apparence que ce Prince, après que son Armée eut été un peu rétablie par les provisions qu'on lui avoit amenées, se mit en marche pour retourner en Médie, & qu'il traversa le pays des Arimaspes, où les Soldats se remirent pleinement de tout ce qu'ils avoient souffert de la faim & du froid. Ce fut vraisemblablement pendant cette marche, qu'il fe donna un choc, ou une bataille, dans laquelle les Saces eurent le dessus, & prirent, sinon Cyrus lui-même, au moins quelques Seigneurs distingués de son Armée (81). Il y eut après cela des pourparlers, en conséquence desquels les Prisonniers surent relâchés de part & d'autre, & le Traité que Cyaxare avoit conclu autrefois avec les Saces, sut renouvellé & confirmé. Ce Traité subsistoit encore du tems de Darius-Codomannus, qui, felon la remarque d'Arrien (82), avoit, dans l'Armée qu'il opposa à Alexandre-le-Grand, un corps de Troupes Saces, qui servoient en qualité des confédérés & non pas en qualité de sujets.

S. XI. Ctésias ajoute » que la guerre avec les Saces ayant été ter-» minée de cette manière, Cyrus marcha contre Crésus, Roi de Ly-» die, & asségea la ville de Sardes; Amorges, Roi des Saces, l'ayant » accompagné dans cette expédition en qualité d'allié ». On voit par-là que la guerre de Cyrus contre les Saces doit être placée, non pas à la fin de fa vie, comme l'a fait Hérodote, mais dans l'espace de tems qui s'écoula depuis la défaite d'Astiage & la conquête de la Médie, qui sut foumise par Cyrus l'an dixiéme de son régne (83), 550 ans avant J. C., jusqu'à la guerre de Lydie, que Solin (84) rapporte à la LVIIIe. Olympiade, c'est-à-dire, à l'an 547 avant l'Ere Chrétienne.

S. XII. La dernière conquête de Cyrus fut, felon Ctésias, celle des Derbices, Peuple voisin des Indes; mais il sut blessé dans cette expédition, & mourut au bout de trois jours, comme je l'ai rapporté plus

(80) Curtius, 11b. vi. cap. 3.) Arrien les ap- 1 il faut traduire de cette manière : Er Cyrum vicit, pelle aussi Agriaspes. (Atian. Exp. Alex. 111. | vivosque capit, prater plures alios, Parmisem Amytis pag. 228.)

⁽ชา) Le Grec porte.... หล่า งเหลื Кบ่างง , หล่า ges liberatus , quod & ipsi liberati suissem. συλλαμθάνει ζω τίων, μετά και άλλων πλείσων;) (82) Arrian. Exp. Alex. 111. p. 171. Παρμίσην τε τον Αμυτιος αδελφύν, και τρείς άυτδ [παιδας, δι δύ: Υσερον και λμόργης άφειθη, επεί... Des Vignoles Chronol. de l'Histoire Sainte T. κακεί γοι α φειθασαν (Excerpta ex Ctelia in Calce 11. p. 552. Herodoti p. 638.) Autant que je puis en juger, (84) Solin. cap. 1. p. 3.

fratrem, & tres filios ejus, propter quos posteà Amor-

⁽⁸³⁾ L'an 4164 de la Période Julienne: Voy.

DISCOURS SUR L'EXPÉDITION DE CYRUS. 351 haut. Il y a ici deux raisons qui confirment le récit de Ctésias, & qui le

rendent beaucoup plus probable que celui d'Hérodote.

1. Si Cyrus avoit péri avec fon Armée dans une expédition contre les Scythes, on auroit de la peine à comprendre qu'aucun des Peuples qu'il avoit foumis pendant un régne de 30 ans, n'eut remué après sa mort, & que Cambife, fon fils & fon fuccesseur, au lieu de penser à repousfer les Scythes, eût formé, dès le commencement de fon régne, le projet de soumettre l'Egypte.

2. La seconde raison est encore plus forte. Les Perses montroient (85) à Passargada le sépulcre de Cyrus, magnifiquement orné. Deux cens & quelques années après la mort de Cyrus, Alexandre-le-Grand eut la curiofité de faire ouvrir son sépulcre. On y trouva le corps de ce Prince couché dans un cercueil d'or (86), qui étoit posé sur une strade du même métal. Ces particularités ne peuvent subsister avec le récitd'Hérodote, mais elles s'accordent parfaitement avec celui de Ctéfias, qui dit que Cambyse sit conduire le corps de son pere en Perse, pour y être enseveli, & qu'il exécuta tout ce que Cyrus lui avoit ordonné en

mourant.

S. XIII. Après ce qui vient d'être exposé, il sera facile de déterminer s'il y a quelque chose de vrai dans le passage d'Ammien-Marcellin, rapporté au commencement de ce Discours. Nous avons vu que Cyrus battit les Saces, & fut battu par eux à son tour, dans des Pays situés à l'Orient de la Mer Caspienne. Autant qu'il est possible d'en juger, ce Prince passa d'abord l'Oxus & le Jaxarte, & défit les Saces dans leur propre Pays; après quoi il s'en retourna, emmenant avec lui le Roi Amorges, qu'il avoit fait prisonnier dans une bataille, ou par stratagême. La Reine Sparéthra, ayant promptement mis sur pied une nouvelle armée de Saces qui servoient tous à cheval, passa les mêmes Fleuves, & atteignit les Perses dans une contrée déserte, voisine des Arimaspes & de la Drangiane, qui est un Pays connu. Ammien-Marcellin s'est donc trompé en faisant passer le Bosphore à Cyrus, comme Hérodote s'est mépris en lui faifant passer l'Araxe. Il est facile de découvrir ce qui a trompé le premier de ces Historiens. Ammien sçavoit que les Saces, à qui Cyrus fit

(85) Solin. LV. p. 62. Plin. Vl. cap. 26.

⁽⁸⁶⁾ Arrian. Exp. Alex. vs. p. 435. 437. Strabo XV. p. 730. Plutarch. Alex. p. 706. Curtius X. t.

la guerre, étoient des Scythes venus d'Europe. Il sçavoit que Darius, fils d'Hystaspe, avoit passé le Bosphore, & ensuite le Danube, pour attaquer dans leur propre Pays des Peuples qui avoient autresois envahi la Médie & une partie de l'Asie-Mineure. Regardant la seconde de ces guerres comme une suite & une continuation de la première, il a cru devoir suivre l'opinion des Auteurs qui leur donnoient le même théâtre. Voilà ce que j'avois à dire de l'expédition de Cyrus contre les Scythes. Dans un autre Discours je parlerai plus au long des migrations des Peuples Scythes qui avoient passé en Asie, & des dissérentes Souverainetés qu'ils y avoient établies. C'est un sujet qui, autant que je le puis savoir, n'a pas encore été traité, & qui ne laisse pas d'être intéressant par la liaison qu'il a avec ce qui nous reste de l'ancienne Histoire de l'Asie Mineure.

DISSERTATION

2012年1985年11月1日 11月1日 11月日 1

Sur l'Origine des Romains (*),

PAR M. PELLOUTIER.

I L ne faut pas être surpris que l'Origine des plus grands Empires soit ordinairement obscure, & incertaine. Les premiers commencemens en ont été petits, & presque imperceptibles. La valeur, la prudence, l'équité, la tempérance, tirent les Peuples de la poussière, & les rendent dignes & capables de commander aux autres. Mais elles ne le sont que par des progrès insensibles, au lieu que le luxe, la mollesse, la violence, sont capables de renverser, dans le terme de quelques années, ce que la Vertu n'avoit produit que dans une longue suite de siécles. Ce que je viens de dire se remarque particuliérement dans l'Histoire de l'Empire Romain. La ruine de cet Empire, & les causes qui l'ont attirée, ne sont ignorées de personne. Son origine, sans remonter aux tems sabuleux, ne laisse pas d'être des plus incertaines.

Il faut avouer cependant que les ténébres, qui couvrent les premiers siécles de l'Histoire Romaine, n'empêchent pas qu'on ne puisse

^(*) Extrait des Mémoires de l'Académie de Berlin, Tom. VII. Année 1751. p. 103-129.

dire de l'origine de cette République quelque chose de plus probable que ce qui en a été dit jusqu'ici, pourvû qu'on lise les Anciens avec un esprit critique, & qu'on sache saire usage de plusieurs monumens incontestables, qui suppléent au désaut d'une bonne Histoire.

Mon dessein n'est point de déterminer le tems où la Ville de Rome sut sondée, ni de rechercher qui en a été le Fondateur. Les plus judicieux des Historiens Romains conviennent que tout ce qu'on publioit de la naissance de Romulus, de la manière dont il sût élevé, & de la fondation de la Ville de Rome, étoit sabuleux & destitué de toute vraissemblance. Servius, l'un des plus sçavans hommes de l'Antiquité, après avoir lû tout ce qu'on avoit écrit sur ces dissérens sujets, conclut ensin de cette manière: (1) Si vous examinez la chose avec attention, vous ne trouverez jamais deux Historiens qui soient d'accord sur les Fondateurs des Villes dont ils sont mention, jusques-là qu'on ne peut rien dire de certain de l'origine de la Ville même de Rome.

Je souscris de bon cœur à son sentiment. Mais je crois qu'en s'arrêtant à des généralités, & sans rien déterminer, ni sur le Fondateur de cette célébre Ville, ni sur l'année de sa sondation, on peut, au moins, dire quelque chose de certain sur l'Origine des Romains; & c'est ce que je me propose de montrer dans ce Discours.

Je suis sermement persuadé que les Romains étoient Grecs d'origine; & je conjecture que la Ville de Rome étoit originairement une Forteresse que les Grecs, établis dans la grande Gréce, ou dans le Royaume de Naples, avoient bâtie sur les bords du Tibre, pour arrêter les courses des Hétruriens, (2) c'est-à-dire, des Barbares qui demeuroient au-delà de ce sleuve. C'est ce que marquoit le nom Grec de Papa (3), que les Latins rendoient par celui de Valentia. Cette Origine des Romains n'étoit pas contestée dans le tems de la prise de Rome par les Gaulois. Héraclide de Pont, qui écrivit peu de tems après cet événement, le rapportoit en ces termes : (4) La nouvelle arriva d'Occident qu'une armée, venue du pays des Hyperboréens, avoit pris une Ville Grecque, nommée Rome, située près de la grande Mer. Effectivement, si l'on veut se donner la peine d'examiner (5) les Loix, la Religion,

⁽¹⁾ Servius ad. Æneid. lib. v11. p. 495. 673. (4) Heraelid. Pont. fib. de Anima ap. Plu-(2) Servius. ibid. p. 598. 675. (arch. Camill. Tom. I. p. 140.

⁽³⁾ Martian. Heracleot. p. 230. Solin. c. I. p. z. (5) Voyez ci-dessous note (22).

Tome I.

Y y

354 DISSERTATION SUR LES ROMAINS.

l'habillement, la Langue, la manière de vivre des anciens Romains, on ne doutera pas qu'ils ne fussent Grecs d'origine. Leurs Loix étoient empruntées des Grecs. Quand ils penserent à les réformer, à les augmenter, & peut-être à avoir des Loix écrites, ils s'adresserent pour cela aux Grecs (6): ils envoierent à Athènes des Députés, qui en rapporterent une collection de Loix, que l'on rédigea d'abord en dix Tables. Dans la suite, on en ajouta encore deux autres; & c'est ce qu'on

appelloit la (7) Loi des XII Tables.

Leurs Rois étoient aussi Grecs. La chose n'est pas contestée par rapport aux (8) Tarquins, qui fortoient originairement de Corinthe, d'où ils avoient passé en Toscane, & de là à Rome. Si Romulus a jamais existé, le nom même qu'il portoit, ne permet guéres de douter qu'il ne fut Grec d'origine. Leur Religion étoit aussi celle des Grecs. Ils adoroient Jupiter, Junon, Neptune, Apollon, Minerve, Cérès, Vesta, Pan, & même Hercule qui étoit un Dieu nonveau parmi les Grecs. On peut voir dans Denis d'Halicarnasse (9) la conformité de leur Culte, & de leurs Cérémonies, avec celles des Grecs. Strabon fournit ici deux particularités remarquables. La première, c'est (10) que Cæcilius, Historien Romain, jugeoit que la Ville de Rome devoit avoir été fondée par des Grecs, parce que, de toute ancienneté, on y avoit servi Hercule, de la même manière & avec les mêmes Cérémonies qui étoient reçues en Gréce. La seconde, c'est (11) qu'à Phocée, à Mar. feille, à Rome, & dans l'Isle de Chio, la Déesse Minerve étoit représentée assise, ce qui paroissoit extraordinaire aux autres Grecs. La raison de cette conformité se dévelopera bientôt d'elle-même. Les Romains tenoient encore des Grecs leur manière de vivre & de s'habiller. Ils portoient des cheveux courts, au lieu que les anciens habitans de l'Italie étoient distingués par une chèvelure longue. La Robe que les Romains appelloient Toga, venoit aussi de Gréce, au lieu que les Peuples qui leur étoient voisins, portoient des Brayes, & un Manteau court, qu'ils appelloient Sagum. Enfin, ce qui est décisif, les Romains parloient anciennement la Langue Grecque. A la réserve de quelques mots empruntés des Peuples voisins; tels qu'étoient les La-

⁽⁶⁾ T. Livius III, 31, Dionyf. Hal. X. 676. (9) Dionyf. Halic. lib. I. p. 17. 31.

⁽⁷⁾ Dionyf. Hal. X. 684. Diod. Sic. xir. 301. (10) Strabo lib. V. p. 230. (21) Strabo lib. Xiri. p. 601.

tins, les Hétrusces, & les Celtes, le reste de la Langue est purement Grec. La chose est avouée par tous les Anciens (12) qui se sont donné la peine d'examiner & de comparer les deux Langues; &, quand elle ne le feroit pas, il feroit facile de prouver que la plus grande partie des racines de la langue Latine sont tirées du Grec que l'on parloit en Asie. Je pourrois ajouter encore que l'on a pris de l'Histoire Grecque jufqu'aux Romans & aux Fables que la Noblesse Romaine avoit accoutumé d'inférer dans ce qu'on appelloit les Mémoires domestiques des familles, pour donner un nouveau lustre à ses Ancêtres : par exemple, le combat des Horaces avec les Curiaces, l'action de Mutius Codrus, qui lui acquit le furnom de Scœvola, celle de Q. Curtius qui se précipita dans un gouffre qui s'étoit ouvert dans la place publique (13). Mais, comme cette preuve demanderoit des discussions qui ne sont pas de ce lieu, je ne m'y arrête point. Je crois d'ailleurs en avoir dit assez pour montrer que les Romains tiroient leur origine des Grecs, d'autant plus que toutes les anciennes Traditions, qui font rapportées fort au long par Denys d'Halicarnasse, s'accordent à les saire fortir originairement, ou de la Thessalie, ou du Péloponnése, & en particulier de l'Arcadie.

Il faut seulement remarquer ici que la Tradition même, qui fait descendre les Romains des Troyens, & que Saluste (14) regarde comme la plus accréditée de toutes, n'est point contraire à ce que je viens de dire: Ces Troyens font ceux qu'Homére représente dans son Iliade: Ils parlent Grec. Leur Religion est celle des Grecs. Leurs noms propfes, comme Priam, Laomédon, Alexandre, & les noms des familles Troyennes, qui prétendoient avoir accompagné Enée en Italie, étoient tous Grecs. Ces familles se disoient descendues de Mnesthée, de Cloanthus, de Gyas, de Sergestus, de Nautes. On verra dans la suite sur

ad hune locum. Servius ad Aneid. I. S. 188. p. 187. Suidas in Naba. Dionyf. Hal, I. 76.

⁽¹³⁾ Le combat des Horaces & des Curiaces étoit rapporté sous d'autres noms, mais avec des circonstances parfaitement semblables par Démocrate au Livre II. de son Histoite d'Arcadie. Apud Stobaum Serm. CLVII. p. 552. L'action de Secevola étoit attribuée à Agélilaus, frere de Thémistocle, par Agathyrsides de Samos.

⁽¹²⁾ Quintilian. Inft. lib. I. cap. s. Colomes. I. Rer. Persic. lib. IV. ap Stobaum, Serm. XLVIII. p. 171. Celle de Curtius à un fils du Roi Midas par Callifthenes in fecundo transformat. Stob. Sormi. XLVIII. p. 172. La trahison de la fille de Tarpejus étoit rapportée sous le nom d'une fille de qualité, nommée Démonique, qui livra la Ville d'Epliese à un Rol des Galates, ou Gallo-Grees, par Clitophon. Rer. Italie. lib. V. ap. Stob. Serni. LIII. pag. 220.

⁽¹⁴⁾ Sallust. Catilin. cap. 6.

556 DISSERTATION SURPLES ROMAINS.

quoi étoit fondée cette Tradition, qui, bien loin de combattre mon fentiment, me fournira tout au contraire une preuve pour le confirmer.

Examinons présentement de quel endroit de la Gréce les fondateurs de la ville de Rome avoient passé en Italie, & dans quel tems ils étoient venus s'y établir. Je ne m'arrêterai point aux anciennes migrations des Pélasges, que l'on fait passer par mer en Italie, (15) l'an de la Période Julienne 3186, ou 1528 ans avant J. C. ni à celles des Arcadiens que l'on y fait venir (16) vingt-deux ans après, sous la conduite d'Oénotrus; & ensuite sous celle (17) d'Evandre, 60 ans avant la prise de Troye, c'est-à-dire, l'an de la Période Julienne, 3470, ou 1244 ans avant; l'Ere Chrétienne. On peut dire de toutes ces migrations, ce que Strabon, l'un des Ecrivains les plus judicieux de l'Antiquité, a dit de la dernière; (18) c'est qu'elles sont fabuleuses. Je ne voudrois point nier que les Grecs, qui fonderent la Colonie de Rome, ne sussent sortis originairement de l'Arcadie; mais ce n'est pas assurément de là qu'ils avoient passé en Italie, & ils y avoient passé beaucoup plus tard que ne le porte le calcul commun. On n'en doutera pas, si l'on veut saire attention aux preuves suivantes.

1. Il n'étoit pas possible que les Grecs eussent envoyé par mer des Colonies, ni en Italie, ni dans des Pays plus éloignés, avant la guerre de Troye. Ils n'avoient dans ce tems-là aucune connoissance de la navigation, ou, au moins, ils n'avoient pas encore appris à construire des Vaisseaux capables de voguer en pleine mer, & de soutenir des voyages de long cours. Diodore de Sicile remarque expressément, (19) qu'avant l'expédition de Troye les Grecs ne navigeoient que sur de petits canots.

2. Thucydide, qui avoit fait beaucoup de recherches sur les migrations des Grecs, reconnoît que les Colonies qu'ils envoyerent en Sicile & en Italie, (20) n'y avoient passé qu'après la Guerre de Troye.

3. Hérodote dit quelque chose de plus. Il assure (21) que les Grecs établis en Asie, surent les premiers de leur Nation, qui entreprirent de

⁽¹⁵⁾ Je fuis ici la Table Chronologique de Ryckius p. 403. Denys d'Halicarnasse lib. 1. p. 9. 49. 11. p. 77.

⁽¹⁶⁾ Ryckius, ibid. p. 403. Dionys. Halic. I. pag. 77.

⁽¹⁷⁾ Dionyf, Halic. I. p. 24. 49. II. p. 77-

⁽¹⁸⁾ Strabo lib, V. p. 230.

⁽¹⁹⁾ Diod. Sic. lib. 17. p. 171. (20) Thucyd. lib. 1. p. 8.

⁽²¹⁾ Herodot. I. cap. 163.

longues navigations, & qui découvrirent les Pays fitués le long de la mer Adriatique, la Toscane, & l'Espagne. Encore y a-t-il toute apparence qu'ils n'entreprirent ces navigations que long-tems après s'être établis en Asie. Homére étoit de ces Grecs. Il sussit d'ouvrir l'Odyssée, & d'examiner ce que le Poéte dit des voyages d'Ulysse, pour comprendre qu'il connoissoit l'Italie & la Sicile, à peu près autant que nous connoissons aujourd'hui les Terres Australes.

4. Enfin, ce qui mérite d'être bien remarqué, le Dialecte Grec, auquel la langue Latine devoit son origine, étoit l'Eolique. Denys d'Halicarnasse l'assure positivement. (22) Les Romains, dit-il, parlent une Langue qui n'est ni entiérement barbare; ni parfaitement Grecque. Elle est un mélange de Grec & de Barbare. La plus grande partie de leur Langue est cependant tirée de l'Eolique. Le seul inconvénient qu'a produit le commerce de tant de peuples, qui se sont mélés avec eux, c'est qu'ils ne prononcent pas tous les mots comme il le faudroit. Au reste, entre toutes les Colonies que les Grecs ont fondées, il n'y en a aucune qui ait conservé des traces plus sensibles de son origine que celle-ci. Il ne sera pas difficile de montrer que Denys d'Halicarnasse a raison. Le Dialecte Eolique étoit celui des Grecs établis dans l'Eolide. C'étoit un Dialecte rude & grossier, comme l'est ordinairement le langage des gens de mer. Ils mettoient des a, & des o, ou les autres Grecs emploient des e & des i. Les Grecs, par exemple, disoient φημή, ρώμη, μηχανή, άγκυρα, φηγός, μένω, λήθω. Au lieu de cela les Eoliens & les Romains prononçoient fama la renommée, roma la force, machina une machine, anchora une ancre, fagus un hêtre, ou un chêne, maneo, je demeure, lateo, je suis caché. (23) C'est donc parmi les Eoliens qu'il faut chercher l'origine des Romains. Voyons donc qui ils étoient, & de quelle manière ils vinrent s'établir en Italie.

Les Peuples Grecs établis dans l'Asse Mineure, étoient les Eoliens, & les Ioniens. Les Eoliens étoient des Grecs Doriens, qui ayant quitté l'Arcadie, (24) soixante ou quatre-vingt ans après la prise de Troye, sous la conduite de Penthilus, sils d'Oreste, passérent en Thrace, & de là dans l'Asse Mineure, d'où ayant dépossédé les Peuples Scythes,

⁽²²⁾ Dionys. Halic. lib. I. p. 76.

(23) Les Eoliens disoient encore τύ pout
(24) Strabo xIII. 582. Ryckius Can. Chionol.

30, δδμή pour δομή, Fοίγον pour δίγον, d'où Salmas. ad Solin p. 52.

DISSERTATION SUR LES ROMAINS. 358

qui occupoient le Pays de Troye, ils s'y établirent, & y fonderent plusieurs Villes, (25) entre autres celles de Cumes & d'Elée. Les Ioniens, qui étoient fortis du territoire d'Athénes, passerent en Asie (26) quatre générations plus tard. Ayant chassé les Cariens (27) & les Léléges des pays qu'ils occupoient au midi du fleuve d'Hermus; ils y fixerent leur demeure, & y bâtirent plusieurs Villes célébres dont les plus considérables étoient (28) Ephése, Milet, Myus, Priéne, Samus, Téos, Colophon, Chio, Erythra, Phocée, Clazoméne, Lébédus & Mélite.

Entre les Villes Grecques de l'Asse Mineure, celle de Phocée étoit l'une des plus peuplées, & des plus marchandes. Elle appartenoit proprement à l'Ionie, comme étant située sur la rive gauche & Méridionale du fleuve d'Hermus, (29) qui féparoit l'Ionie de l'Eolide. Mais on y suivoit le Dialecte Eolique, aussi bien que dans quelques autres Villes. de l'Ionie que les Eoliens avoient possédées, (30) & dont ils avoient ensuite été chassés par les Ioniens. Hérodote remarque (31) que les Villes d'Ephèse, de Colophon, de Lébédus, de Téos, de Clazoméne, & de Phocée, avoient la même Langue, c'est-à-dire, le même Dialecte, qui disseroit cependant de celui des autres Villes de l'Ionie. Ce Dialecte est celui des Eoliens, comme on peut le prouver par un passage de Timée, qui portoit (32) que les Phocéens donnérent à la Colonie de Marseille un nom tiré de l'Eolique. C'est peut-être la raison pour laquelle Ptolomée met la ville de Phocée au nombre des villes de l'Eolie, 33) parce que la plûpart de ses habitans étoient Eoliens, & en avoient le Dialecte. Les Phocéens, foit que les terres qu'ils cultivoient fussent ingrates & stériles, (34) comme Justin le prétend, soit que les conquêtes des Rois de Lydie, qui foumirent insensiblement la plus grande partie de l'Asse Mineure, les empêchassent de s'étendre en terre serme, ou que

⁽²⁵⁾ Herodot. lib. 1. cap. 149. Strabo. x111. 1 bo x111. 600. 647. p. 582.600.615.616.

⁽²⁶ Strabo xIII. 582. Petav. Rat. Temp. I. p. 53. Rickius Can. Chron.

^{- (27)} Sirabo vii. 321. xtv. 632.

⁽²⁸⁾ Vitruv. lib. 1v. cap. I. p. 60. Herodot. I. cap. 142.

⁽²⁹⁾ Herodot. I. 162. Strabo XIII. p. 582. Pompon. Melá I cap. 17.

⁽³⁰⁾ Herodot, I. 149. 150, Plin. V. 29. Stra-

⁽³¹⁾ Herodot. I. 142.

⁽³²⁾ Stephan. in Massillia p. 534. Eustathius ad Dionys: Perieg: p. 21,

⁽³³⁾ Prolem. lib. V. p. 135.

⁽³⁴⁾ Juftini xxxxx. 3.) Vossius soutient que Justin confond-ici-la Phocide, qui étoit un Pays" de la Gréce, avec le territoire de la Ville de Phocée en Afie, qui étoit des plus fertiles.

leur Ville se trouvât même surchargée d'habitans par le grand nombre d'Eoliens qui s'y retiroient, à mesure que les (35) Lydiens poussoient leurs conquêtes, soit enfin que la Mer, sur laquelle ils avoient un très-bon Port, les invitât à profiter de cet avantage pour s'attacher au Commerce; les Phocéens, dis-je, prirent le parti d'équiper de grands Vaisseaux, & de s'appliquer entièrement à la Navigation. Ils y réussirent si bien qu'au bout de deux ou trois siécles, ils attirerent à eux tout le Commerce qui avoit été jusqu'alors entre les mains des Phéniciens. Maîtres de la Mer Méditerranée par le grand nombre de Vaisseaux qu'ils entretenoient, (36) ils entreprirent, comme le dit Hérodote, des voyages de long cours : ils découvrirent l'Espagne, la Toscane, les Pays qui bordent la Mer Adriatique, l'Isle-de-Corse, & ils établirent des Colonies dans toutes ces différentes contrées. On doit présumer naturellement qu'ils envoyerent leurs premières Colonies dans les Pays les plus voisins de l'Asie; on se transplante plus facilement dans des contrées voifines, que dans des régions extrêmement reculées. Martien d'Héraclée remarque (37) que la Colonie de Marseille sut établie par les Phocéens la feconde année de la XLVe. Olympiade, qui est l'an 599 avant l'Ere Chrétienne. Il y a donc apparence que ce fut vers le commencement des Olympiades, qu'ils établirent les Colonies Grecques que l'on voyoit en Italie, & dont on rapportoit la fondation aux Pélasges: par exemple, celle de Pise (38), celle d'Agylla, (39) qui portoit aussi le nom de Care, celle de Spinetum, (40) & enfin celle de Rome, avec plusieurs autres, dont Denys d'Halicarnasse nous a confervé les noms. Ma conjecture ne s'éloigne point sur cet article du calcul commun des Historiens, qui placent la Fondation de Rome (41) vers le commencement des Olympiades. Elle est d'ailleurs confirmée par une particularité que Justin fournit. Il dit (42) que, du tems de Tarquin

⁽³⁵⁾ Herodot. I. 6. 15. 16. 26. 28.

⁽³⁶⁾ Voyez ci-deffus note (21).

⁽³⁷⁾ Martian. Heracl. p. 210.) La bataille de d'une des embo elle étoit fitnée LXXVe. Olympiade, & , felon ce calcul , la Colonie de Marfeille fut fondée la deuxième année de la XLVe. Olympiade. (Eufeb. Chron. p.) Olympiade & 124. Solin. cap. 11. p. 12. Salmaf. not. ad Amm. Halic. 1. p. 60. (42) Juftin. x

⁽³⁸⁾ Dionyf. Halic. 1. 16. Justin. XX, 1.

⁽³⁹⁾ Ibid.

⁽⁴⁰⁾ Colonie Grecque qui reçut son nom d'une des embouchures du Pô, près de laquelle elle étoit située. (Dionys: Hal. 1. 15.)

⁽⁴¹⁾ Denys d'Halicarnasse rapporte la fondation de Rome à la première année de la vise. Olympiade & Polybe à la seconde. (Djonys. Halic. 1. p. 60.

⁽⁴²⁾ Justin. XIIII. 3.

l'ancien, une jeunesse, qui venoit de Phocée, remonta le Tibre, fit alliance avec les Romains; & alla ensuite fonder dans les Gaules la Colonie de Marseille. On voit bien quel étoit le motif & le but de cette visite. Cette jeunesse alla se délasser auprès de ses compatriotes des fatigues d'un long voyage, & prendre langue sur le nouvel établissement qu'elle méditoit. Comme, outre le négoce de Mer, les Phocéens faisoient encore le métier de Pirates, (43) qui n'avoit rien de honteux dans ce temslà, on fent bien que ces différens établissemens leur étoient utiles ; premiérement pour placer leurs marchandises, &, en second lieu, pour se défaire sans bruit & sans éclat de leurs prises.

A la fin , la crainte de tomber sous la domination des Perses obligea les Phocéens à abandonner leur Ville pour se retirer ailleurs. On voit dans Hérodote (44) que Cyrus, premier Roi de Perse, après avoir conquis le Royaume de Lydie, fit marcher une partie de son Armée contre les Eoliens qui en étoient voisins. Ces Troupes ayant mis le siège devant la ville de Phocée, & étant sur le point de l'emporter d'assaut, les Phocéens demanderent aux Perses un seul jour de trève pour se consulter sur le parti qu'ils avoient à prendre. Harpagus, qui commandoit les Perses, ayant consenti à la suspension d'armes, les Assiégés en profiterent pour s'embarquer avec leurs semmes, leurs enfans, & tout ce qu'ils purent emporter, & (45) passerent dans l'Isse de Corse, où ils avoient fondé, vingt ans auparavant, la ville (46) d'Alalia, qui leur servit de retraite. Cela arriva deux ou trois ans après la prise de Sardes, 545 ou 546 ans avant Jesus-Christ.

Les Phocéens demeurerent pendant cinq ans à Alalia, dans l'Isle de Corfe. Mais, comme dans ce nouvel établissement ils continuoient toujours leurs Pirateries (47), courant sus à tous les vaisseaux qu'ils trouvoient en mer, les Carthaginois & les Etrusces résolurent enfin d'unir leurs forces pour les accabler. Les choses en vinrent bientôt à une bataille décifive, qui se donna dans la mer de Sardaigne & dans laquelle les Phocéens opposérent une flote de soixante Vaisfeaux à un pareil nombre de Vaisseaux ennemis. Hérodote dit que

(47) Herodot. I. 166.

2 ,1

⁽⁴³⁾ Juftin. XLIII. 3.

⁽⁴⁴⁾ Herodot. I. 161. 162.

⁽⁴⁵⁾ Herodot. I. 165.

⁽⁴⁶⁾ Il semble que ce soit la même que celle

que Diodore de Sicile appelle Calaris. (Diod; Sic. lib. V. p. 205.)

les Phocéens remporterent dans cette occasion ce que les Grecs appelloient Victoriam Cadmaam, c'est-à-dire, une victoire qui coûte autant & plus au vainqueur qu'au vaincu. Effectivement ils y perdirent quarante Vaisseaux, & les vingts autres furent mis hors d'état de servir. Cette bataille se donna vers le commencement de la LXe Olympiade, 540 ou 541 ans avant l'Ere Chrétienne. Affoiblis par cette bataille, & sentant bien qu'ils ne pouvoient plus se maintenir à Alalia, les Phocéens radouberent, comme ils purent, leur flotte, & plierent de nouveau armes & bagages, pour aller chercher un établissement ailleurs. Une partie tira du côté de l'Occident, & alla fonder la Colonie (48) d'Emporium en Espagne, ou renforcer celle de Marseille (49) dans les Gaules. L'autre partie tira du côté de l'Italie, & alla débarquer à Régium, dans le voisinage de laquelle ils fonderent la Colonie d'Hyéla, ou d'Eléa (50), que les Romains appelloient Vélia, en y ajoutant un Digamma. Ils choisirent cet endroit pour s'y établir, y étant invités par la grandeur & par la commodité du Port, qui, étant capable de contenir un grand nombre de Vaisseaux, étoit d'ailleurs situé d'une manière fort avantageuse pour des gens qui faisoient métier de commerce & de Piraterie. Comme cette nouvelle Colonie étoit continuellement renforcée par des Grecs, qui abandonnoient l'Eolie & l'Ionie, à mesure que les Perses y poussoient leurs conquêtes, les Phocéens s'étendirent bientôt dans le Royaume de Naples. D'abord ils s'emparerent des Isles d'Enaria (51) & des Pithécuses, c'est-à-dire, de l'Isle d'Ischia & des Isles voisines. De-là ils passerent dans le Continent, où ils fonderent les villes de Cumes, de Paléolis & de Néapolis, (Naples,) & s'emparerent insensiblement de la plus grande partie de l'Italie, qui est au-delà du Tibre. C'est la remarque de Justin. Parlant de Denis le Tyran (52), il dit que, de son tems, les Grecs étoient maîtres à peu près de toute l'Italie. Ajoutons que ces Grecs suivoient le

⁽⁴⁸⁾ Aujourd'hui Empourias. (Livius xxxvv. 9.)
(49) C'est de cerre maniére qu'il faut expliquer les Auteurs qui disent que la Colonie de

Marseille sut sondée par des Phocéens qui fuyoient la domination du grand Roi. (Isocrat. in Archidamo p. m. 409. Harpocration Maussaci p. 190. Aristot. ap. Athen. XIII. cap. 7. Plut. in Solone cap. 3. Seneca consolat. ad Helviam cap.

^{8.} p. 630. Eustath. ad Dionys. Perieg. p. 74.)

⁽⁵⁰⁾ Herodor. 1. 167. Strabo vir. 252. Amm. Marcell. XV. cap. 9. p. 94. Ex Hygino A. Gell. X. cap. 16.

⁽⁵¹⁾ Livius viti. 22. Martian. Heraeleot. v. 237. 247. Strabo V. 248.

⁽⁵²⁾ Justin XX. 1.

362 DISSERTATION SUR LES ROMAINS.

même Dialecte, duquel la langue des Romains avoit été tirée. De-là vient que les Fragmens que Diogéne Laërce & Jamblique nous ont conservé de quelques Philosophes Pythagoriciens, qui enseignoient en Italie, sont tous écrits dans ce Dialecte Eolique.

Comme les Phocéens, après s'être établis en Italie & dans les Gaules, continuoient toujours d'enlever les vaisseaux Hétrusces & Carthaginois (53) qu'ils trouvoient en mer, il en résulta une nouvelle guerre, dans laquelle les Carthaginois eurent du dessous (54), & furent réduits, après la perte de quelques batailles, à demander la paix à leur ennemi. Ce qu'il y a ici de particulier, & qui mérite d'être bien remarqué, c'est que dans ce même tems les Romains étoient en guerre avec les Carthaginois & les Hétrusces, &, selon les apparences, pour un sujet tout pareil. La chose est certaine, au moins par rapport aux Carthaginois. Polybe, rapportant les divers Traités que les Romains avoient fait avec les Carthaginois (55), & que l'on voyoit au Capitole gravés sur des tables d'airain (56) dans un Latin qu'il étoit trèsdifficile d'expliquer, parce que la Langue avoit beaucoup changé depuis ce tems-là, Polybe, dis-je, remarque (57) que le premier Traité des Romains avec les Carthaginois fut conclu fous le Confulat de Junius Brutus, & de (58) Marcus Horatius, qui furent les premiers Consuls que l'on établit après l'expulsion des Rois, dans la même année où le Temple de Jupiter Capitolin fut confacré, & vingt-huit ans avant l'expédition de Xerxés. Par ce Traité les Romains promettent (59), pour eux & pour leurs Alliés, de ne se pas avancer avec Vaisseaux au-delà du Cap qui est au-dessus de Carthage, & que l'on appelloit (60) le Beau Promontoire. Les Carthaginois, de leur côté, promettent de faire cesser (61) toute hostilité contre les habitans d'Ardée, d'Antium, de Laurentum, de Circéja, de Terracina, & contre les autres Latins foumis à la République. On voit par ce Traité que les Romains s'appliquoient à la Navigation & au Commerce; ce qui donna

.

⁽⁵³⁾ Herodot. VI. 17.

⁽⁵⁴⁾ Justin. xxttt. 5.

⁽⁵⁵⁾ Polyb. III. 181.

⁽⁵⁶ Polyb. III. 176. 177.

[·] Y (57) Polyb. 111. 176.

⁽⁵⁸⁾ Eurrope met M. Horatius Pulvillus au nombre des Consuls de cette année, mais il dit

qu'Hotace n'obtint cette dignité qu'aptès la mort de Brutus & même de Spurius Luctetius Tricipitinus qui fut d'abord subrogé à Brutus. (Eutrop. I. cap. 9.)

⁽⁵⁹⁾ Polyb. 111. 177.

⁽⁶⁰⁾ Ibib. 178.

⁽⁶¹⁾ Ibid. 177.

lieu à une guerre, qui fut terminée par la paix dont il s'agit. On y voit que les Romains firent comprendre dans le Traité différentes Villes qui leur étoient foumises ou alliées, Ardea, Antium, Laurentum, Circéja, Terracina, qui étoient des Ports de Mer, & des nids de Pirates, dont les habitans avoient équipé des Vaisseaux, écumé les mers, & fait des prises sur les Carthaginois.

Depuis ce tems-là les Romains, ou, au moins, leurs Sujets & leurs Alliés, continuerent toujours de négocier, & de pirater sur la Mer Méditerranée. Diodore de Sicile rapporte, par exemple (62), que la troisiéme année de la LXXVIIe Olympiade, (qui est l'an 474 avant Jesus-Christ) Hiéron, Roi de Siracuse, envoya plusieurs Vaisseaux aux Cuméens, pour les foutenir contre les Hétrusces qui leur faifoient la guerre. Avec ce fecours les Grecs gagnerent une bataille, qui les délivra de la terreur qu'un si puissant ennemi leur avoit causée. On trouve une nouvelle preuve de ce que je viens de dire dans ce qui est rapporté d'Alexandre Molottus, Roi d'Epire, que les Historiens confondent ici (63) mal-à-propos avec Alexandre - le - Grand son neveu, comme M. Bayle l'a (64) entrevû. Le Roi d'Epire ayant passé en Italie vers l'an 339 avant Jesus-Christ (65), pour secourir les Tarentins contre les Barbares, c'est-à-dire, contre les Samnites & les Lucaniens, envoya des Ambassadeurs à Rome, pour se plaindre des habifans d'Antium, qui s'étant (66) joints aux Pirates Hétrusces, avoient fait plusieurs prises sur les alliés du Roi. Les Romains lui renvoyerent làdessus (67) une Ambassade, qui sut chargée, selon les apparences, de lui faire des excuses de ce qui s'étoit passé, & de l'assurer que la chose s'étoit faite à l'insçû, & sans l'aveu du Sénat. J'en juge ainsi par la réponse d'Alexandre (68), qui écrivit aux Romains de se faire obéir s'ils étoient en état d'exercer l'Empire, ou de le céder à des Maîtres plus puissans & plus capables de se faire respecter; surquoi le Sénat, qui ne vouloit pas se brouiller avec ce Prince, prit le parti de l'appaiser par des présens, & de lui envoyer une couronne d'or, du poids

⁽⁶²⁾ Diod. Sic. XI. 268.

⁽⁶³⁾ Clitarchus avoit fait cette faute, (Plin. Hiff: Nat. III 3.)

⁽⁶⁴⁾ Voyez son Dictionnaire à l'Article Alexandre-le-Grand. (68) Ex.

⁽⁶⁵⁾ Livius iviit 3. 17. 24. 1123

⁽⁶⁶⁾ Voyez ci-dessous not. (69).

⁽⁶⁷⁾ C'est celle dont il est parlé ci-dessus ot. (63).

⁽⁶⁸⁾ Exc. cx Memn. ap. Phot. n. 224. c. 27.

364 DISSERTATION SUR LES ROMAINS.

de plusieurs talens. Quelques années après, Démétrius Poliorcétes : qui s'étoit rendu maître, vers l'an 295 avant Jesus-Christ, de la Macédoine, & d'une partie de la Gréce, en renvoyant aux Romains quelques Pirates d'Antium, qui étoient tombé, entre ses mains, sit dîre en même tems au Senat qu'il avoit fait grace de la vie à ces gens-là, & qu'il les rendoit aux Romains, en confidération de leur parenté avec les Grecs: mais qu'au reste il lui paroissoit honteux que la République voulut commander à toute l'Italie, & qu'en même tems elle envoyât des Vaisseaux pour écumer les Mers. Vous avez, leur dit-il, érigé dans une de vos Places publiques, un Temple à l'honneur des Dioscures, que l'on regarde par-tout comme des Dieux Sauveurs, & vous envoyez cependant des gens en Gréce pour piller la patrie de ces Dieux (69). Il ne paroît pas que depuis ce tems-là les Romains ayent continué d'avoir des Vaisseaux, ni de négocier ou de piller sur Mer. Ils tournerent toutes leurs forces du côté de la terre ferme, soumirent l'Italie, & les Colonies Grecques qu'ils avoient traitées jusqu'alors en amies & en alliées; & ce ne fut que pendant la première guerre Punique (70), qu'ils commencerent de nouveau à équiper des Vaisseaux, & à disputer aux Carthaginois l'Empire de la Mer.

Voilà ma pensée sur l'origine des Romains. Je ne me slatte pas d'avoir épuisé la matière. Je ne prétens point aussi faire passer mes conjectures pour des démonstrations. Mais je crois en avoir dit assez pour montrer, premièrement, que les Romains descendoient des Grecs, &, en second lieu, qu'ils étoient de ces Grecs Ioniens & Eoliens, qui, étant pressés par les Rois de Lydie, quitterent l'Asse Mineure, pour aller chercher de nouveaux établissemens en Italie & dans les Gaules. C'est tout ce que je prétens donner ici pour certain, ou, au moins, pour très probable. Je vais finir par quelques réslexions générales, qui, en répandant du jour sur les commencemens de l'Histoire Romaine, serviront d'ailleurs à éclaircir & à consirmer ce que j'ai avancé dans ce Discours.

I. Les Romains étoient Grecs d'origine. Mais ces Grecs s'étant mêlés insensiblement avec les anciens Habitans du pays, formerent bien-tôt un nouveau Peuple, qui tenoit quelque chose des uns & des autres. J'ai

was is in

nasse, la troisième année de la CXXVIIIe. Olym- l.

⁽⁶⁹⁾ Strabo V. 232. | piade, c'est-à-dire 266 avant J. C. (Dionys. (70) Elle commence, selon Denys d'Halicar- Halic, lib. I. p. 7.

montré ailleurs (71') qu'on voyoit ce mélange dans la Langue des Romains, dans leur Religion, & dans toute leur manière de vivre; ainsi je ne m'y arrêterai qu'un moment. La plûpart des mots de la langue Latine viennent du Grec; mais elle a cependant retenu plusieurs mots, qui étoient tirés de la Langue des Ausons, des Opiciens, & des Celtes. La Religion des Romains, leurs Dieux, leurs Cérémonies facrées, tout cela étoit manifestement emprunté des Grecs. Mais le culte (72) qu'ils offroient sur de hautes montagnes au Ditis Pater, la fête que les Dames Romaines (73) alloient célébrer dans la Forêt d'Aritia à l'honneur de la Diane Royale, étoient des restes de l'ancienne Religion du Pays. Je ne doute point aussi que les Romains ne tinssent des Barbares de l'Italie la coutume qu'ils avoient anciennement de fe faire suivre à l'armée, & dans les batailles, par des Esclaves chargés de tricots, ou plutôt de massues. On les lançoit contre l'ennemi, & le Valet en présentoit une nouvelle à son Maître, quand il s'étoit désait de la fienne. Comme on appelloit ces massues Calas, les goujats qui les portoient en reçurent le nom de (74) Calones. Les Grecs qui vinrent s'établir en Italie, avoient quitté depuis long-tems ces massues, pour prendre des épées, & des halebardes.

II. Ce que j'ai dit dans ce Discours sert à éclaircir & à justifier toutes les anciennes traditions qui couroient sur l'origine des Romains. On les faisoit descendre des Pélasges. Cela est exactement vrai, puisque les Pélasges sont les anciens Grecs. On disoit qu'ils étoient une Colonie d'Arcadiens, ou de Thessaliens, & on le disoit avec sondement, parce que les Eoliens qui passerent dans l'Asse Mineure, & de-là en Italie, sortoient originairement (75) de l'Arcadie ou de la (76) Thessalie. On disoit encore qu'ils étoient venus de Troye. Cela est vrai aussi, puisque les Eoliens, qui sonderent les Colonies Grecques d'Italie, avoient été établis (77), pendant plusieurs siècles, dans le pays de Troye. Les anciens Troyens étoient un peuple Scythe, qui, ayant passé de l'Europe dans l'Asse Mineure, y sonda le Royaume de

⁽⁷¹⁾ Hist des Celt. 1. 10. p. 64. & suiv. (72) Histoire des Celt. Liv. 1. p. 67. Liv. III. Chap. 6. § 1.

⁽⁷³⁾ Ibid. 111. chap. 8. § 10

⁽⁷⁴ Servius ad Aneid. VI. r. p. 412.) Les notes (24) & (25). Germains appelloient ces massus Keule ou Katte,

[&]amp; les Gaulois Caieja. (Indor. xvIII. cap. 7.)

⁽⁷⁵⁾ Voy. ci-dessus not. (24).

^{(76,} Strabo V. 22.

⁽⁷⁷⁾ Pomp. Mela lib. I. p. 18. & ci-dessus notes (24) & (25).

366 DISSERTATION SUR LES ROMAINS.

Troye. Je ne prétens ni foutenir, ni contester ici la prise de Troye par les Grecs. C'est une Epoque qui doit avoir quelque fondement. Mais, en suivant l'opinion reçue, il faut avouer, au moins, que cette expédition n'eut point de suite. Les Grecs ne se maintinrent point dans la possession de la Ville & du Pays de Troye. Leurs Chefs se disperserent après la prise de la Ville, & s'en retournerent chez eux (78), comme le dit Strabon, en fuyards, plutôt qu'en vainqueurs. Homére, duquel les Auteurs postérieurs ont tiré presque tout ce qu'ils disent des Troyens, assure bien positivement qu'Enée régna à Troye, & qu'il laissa le Royaume à ses Enfans. Ce Poéte introduit Neptune, disant (79): que Jupiter déteste la samille de Priam, au défaut de laquelle le vaillant Enée régnera sur les Troyens, lui, & les enfans de ses enfans. Effectivement (80) Enée régna à Troye; il y mourut : on y voyoit son tombeau. Afcanius, fon fils & fon successeur, bâtit dans le territoire une Ville qui portoit le nom de son Fondateur; il laissa le Royaume à ses enfans. Mais la postérité d'Enée sut ensuite dépossédée par des Grecs Eolians, qui passerent en Asie 60 ou 80 ans après la prise de Troye, & qui, pressés à leur tour par les Lydiens & par les Perses, envoyerent de puissantes Colonies en Italie & dans les Gaules. Il se peut fort bien que le Chef de la migration, dont il s'agit ici, portât le nom d'Enée; &, en ce cas, la Tradition ne péchera que sur un seul article, c'est d'avancer, au moins de quatre siécles, l'arrivée des Troyens en Italie.

III. Puisque les Romains descendoient des Grecs Eoliens & Ioniens, qui venoient s'embarquer à Phocée pour aller chercher un établissement dans les Pays étrangers, il ne faut pas être supris de la conformité que l'on remarque entre les Romains, & les premiers Fondateurs de leur Ville. A Phocée, a Marseille, à Rome, à Chio, & ailleurs, la Déesse Minerve étoit représentée assise. Les Phocéens avoient des établissemens dans tous ces dissérens endroits. Comme ils étoient des gens de Mer, ils représentoient leur Déesse combattant assise dans un Vaisseau, & non pas courant çà & là dans un champ de bataille: & l'on sçait que les Colonies se faisoient une assaire de Religion (81) de retenir invio-

⁽⁷⁸⁾ Strabo III. 150.

⁽⁷⁹⁾ Hiad. XX. v. 307.

⁽⁸⁰⁾ Tzetzes ad Lycoph. p. 107. Voy. les passages cités par Bochart dans la Dissettation: p. 58. & seq.

Num Eneas unquam fuerit in Italia? ad Calcemi Geogr. Saeræ.

⁽⁸¹⁾ Spanhem de Præst. Num. pt. 1. Diss. IX. p. 58. & seq.

lablement le Culte, les Cérémonies & les Coutumes de leurs Métropoles. La ville de Phocée avoit pour enseigne (82) un veau, ou un loup marin, & celle de Rome une louve qui allaite deux enfans sur le bord d'un fleuve. Ces enseignes, qui se ressemblent assez, convenoient à des Villes qui tiroient leur subsistance de la navigation, & des prises qu'elles faisoient sur mer. Il ne faut pas s'étonner aussi de l'amitié étroite & intime qui avoit toujours subsisté entre les villes de Rome & de Marfeille (83). Leur alliance, dit Justin, remontoit presque jusqu'à la Fondation de Rome. Depuis ce tems les Marseillois l'ont toujours observée inviolablement, & n'ont jamais manqué de secourir leurs Alliés dans toutes les guerres qu'ils avoient à soutenir. Diodore de Sicile remarque (84) qu'une Coupe d'or, que les Romains envoyérent à Delphes vers la quatriéme année de la XCVI Olympiade, 393 ans av. l'Ere Chrétienne, y fut déposée dans ce qu'on appelloit le Trésor des Marseillois (85). Lorsque la nouvelle de la prise de Rome par les Gaulois eut été portée à Marseille, les habitans de cette Ville en prirent un deuil public: &, ayant appris que les Romains avoient acheté la paix moyennant une certaine somme d'argent, ils ramasserent ce qu'il y avoit d'or & d'argent dans la Caisse publique, & dans les bourses particulières, pour fournir ce qui manquoit à la fomme dont on étoit convenu. Tout cela trouve sa raison dans ce qui vient d'être exposé. Les deux Colonies, ayant les mêmes fondateurs, vécurent long-tems dans une espéce de confraternité.

IV. J'ai déclaré au commencement de ce Discours que je ne voulois rien déterminer sur le tems précis de la Fondation de Rome, & je ne m'en retracte pas. S'il m'étoit permis de communiquer au Public, je ne dis pas mes conjectures, mais seulement mes soupçons, il me semble qu'elle ne doit pas être tout-à-fait aussi ancienne que le porte l'Epoque reçue. Il est assez ordinaire aux Historiens, qui écrivent l'Histoire des Villes célébres, de leur donner une antiquité qu'elles n'ont point. Il n'y a presque point de Villes, ni d'Evêchés, en Allemagne, qui ne pussent m'en fournir des exemples. L'illustre Chevalier Newton, se fondant sur cette réflexion, a d'ailleurs sait un calcul, suivant lequel il

⁽⁸²⁾ φωχη. C'est l'origine du nom de la Ville. (Steph. de Urb. p. 746.)

^(\$3) Justin. x1111. 5.

⁽⁸⁴⁾ Diod. Sic. XIV. 445.

⁽⁸⁵⁾ Justin. x1111. 5.

ne lui paroît pas probable que sept Rois ayent régné à Rome pendant 244 ans. Mais ce calcul est sujet à trop d'exceptions pour pouvoir servir de régle. Voici mes raisons. D'un côté j'entrevois que les Ioniens & les Eoliens, qui avoient établi des comptoirs sur toutes les côtes où ils faisoient leur commerce, n'envoyerent de fortes Colonies dans les Pays étrangers, que lorsqu'ils commencerent à être inquiétés & pressés dans leurs demeures par les Rois de Lydie; &, autant que je puis le fcavoir, le Roi Gygés, qui mourut vers la fin de la XXVe Olympiade, fut le premier qui entreprit de faire des conquêtes fur les Grecs (86). D'un autre côté, j'ai de la peine à comprendre que ces Grecs. qui étoient des gens de Mer, ayent eu la pensée de s'éloigner des côtes, & d'établir une Forteresse dans le cœur du Pays, dans un tems où ils n'avoient encore aucun établissement dans le voisinage. Cependant je n'affirme rien sur ce sujet, parce que je comprens qu'une sédition, une bataille perdue, la crainte d'un ennemi supérieur par les forces de mer, ont pû obliger les Grecs à quitter les côtes, pour s'établir dans l'intérieur du Pays.

V. Enfin ma derniére réflexion regardera les Historiens Romains. qui ne font aucune mention de la plûpart des faits que je viens de détailler, & qui assurent presque tous unanimement que la première slotte que les Romains eussent jamais mise en mer, sut celle qu'ils équiperent contre les Carthaginois pendant la premiére guerre Punique. M. de Beaufort a publié un Traité sur l'incertitude qui régne dans les cinq premiers siècles de l'Histoire Romaine. Je suis de son sentiment. Mais je ne voudrois pas étendre cette incertitude à cinq fiécles entiers. Par exemple, l'expulsion des Rois, les divers Traités des Romains avec les Carthaginois, rapportés par Polybe, me paroissent des faits constatés. Je dis la même chose de la prise de Rome par les Gaulois, quoique les Latins ayent gâté l'Histoire de cette guerre par le merveilleux qu'ils y ont ajouté aux dépens de la vérité, & même de la vraisemblance. Au reste il y a après cela une autre question qui mériteroit d'être bien examinée. Les Historiens Latins sont-ils toujours de bonne foi? Rapportent-ils toujours les choses telles qu'ils les sçavent & qu'ils les croyent? Ne leur arrive-t-il pas quelquefois de supprimer des

faits certains & avérés, ou pour sauver l'honneur du Peuple Romain, ou pour ne pas s'écarter des opinions reçues? Tite-Live avoit lû Polybe. Il le cite quelquesois : il le copie souvent sans le nommer. D'autres fois on diroit que Tite-Live n'a jamais connu Polybe, cet excellent Historien. Polybe raconte la levée du siége que les Gaulois avoient mis devant le Capitole d'une manière qui est toute naturelle (87). Les Gaulois, informés que les Vénétes, profitant de leur absence, avoient fait irruption dans leur pays, offrirent de se retirer, pourvu qu'on leur donnât quelque argent. Les conditions ayant été acceptées, la Paix fut conclue, & les Gaulois s'en retournerent tranquillement dans leur Pays (88). Tite-Live, au contraire, donne dans le merveilleux & dans le fabuleux, parce que cette bataille, gagnée par Camille au milieu des masures de la ville de Rome, passoit pour un article de soi parmi les Romains. Mais, comme il se désie lui-même de sa narration, il n'a garde de citer Polybe, ni de le réfuter. C'est par une semblable raifon que Tite-Live ne fait aucune mention du Traité que les Romains conclurent avec les Carthaginois, sous le Consulat de Junius Brutus, & de M. Horatius (89). Le fait étoit assez important pour mériter une ample discussion de sa part. S'il n'a pas cru le Traité autentique, pourquoi n'allégue-t-il pas les raisons qu'il avoit de le tenir pour suspect? Il y a certainement de l'affectation de sa part. Il n'a pas voulu convenir que les Romains avoient fait pendant long-tems le beau métier de Pirates.

Je sçais bien qu'on m'objectera que Polybe lui-même reconnoît, au Livre I. de son Histoire (90), que les Romains ne commencerent à bâtir des Vaisseaux que pendant la première guerre Punique. J'en conviens. Mais, puisque nous avons fourni plusieurs preuves du contraire, & que Polybe lui-même cite un Traité qui dément ce qu'il avoit dit dans son premier Livre, l'équité veut qu'on tâche de le concilier avec lui-même & avec la vérité, en disant qu'après avoir suivi au commencement de son Ouvrage la soule des Historiens, il s'est ensuite repris & corrigé dans son troisséme Livre sur des Mémoires plus sûrs, tels que l'étoient des Traités publics que l'on voyoit gravés au Capitole sur des tables d'airain. Peut-être aussi que lorsqu'il dit, que ce sut pendant

⁽⁸⁷⁾ Polyb. I. 5. II. 106.

⁽⁸⁸⁾ Livius V. cap. 40.

Tome I.

⁽⁸⁹⁾ Ci-dessus not. (57).

⁽⁹⁰⁾ Polyb. I. 20.

370 DISSERTATION SUR LES ROMAINS.

la première guerre Punique que les Romains équipérent pour la première fois des Vaisseaux, il entend par-là ce que nous appellerions aujourd'hui des Vaisseaux de guerre, (πεντήρεις καὶ τριήρεις (91), quinqueremes, & triremes,) dont on ne s'étoit pas servi jusqu'alors en Italie, & qu'aucun Charpentier du Pays n'avoit encore appris à fabriquer. Peut-être enfin que les Romains, après s'être long-tems appliqués à la navigation, l'avoient ensuite négligée & abandonnée, comme cela est arrivé à plusieurs de nos Villes Anséatiques.

Je m'imagine qu'on pourroit m'objecter encore que le Traité, dont il s'agit, fait mention des établissemens (92) que les Carthaginois avoient en Sicile, au lieu qu'il paroît, par un passage de Tite-Live (93), que je cite en note, que les Carthaginois firent passer, pour la première fois, une armée en Sicile, l'an de Rome 325, c'est-à-dire, 80 ans après le Traité; circonstance qui doit naturellement le rendre fort suspect. Mais, si Tite-Live a voulu dire que les Carthaginois passerent pour la première fois en Sicile l'an 325 de Rome, il faudra convenir qu'il s'est trompé sur cet article comme sur beaucoup d'autres. Thucydide assure formellement (94) que les Phéniciens & les Carthaginois étoient en Sicile, & y avoient des établissemens avant les Grecs, qu'il y fait passer vers le commencement des Olympiades : & il mérite d'autant plus d'en être cru, qu'il est constant & reconnu que les Phéniciens étoient maîtres de la Mer, avant que les Grecs eussent pensé à bâtir leur premier Vaisseau. Ce fut l'Argo, qui leur parut une si grande merveille, qu'ils la mirent au nonibre des Dieux.

Si je prévoyois les autres difficultés par lesquelles on pourroit combattre mes conjectures, je tâcherois de les prévenir. Au reste on me trouvera toujours disposé à les examiner avec attention & avec docilité, & même à abandonner mon sentiment, dès que l'on me montrera que je me suis trompé.

⁽⁹¹⁾ Polyb. I. 20.

⁽⁹²⁾ Polyb. III. p. 177.

⁽⁹³⁾ T. Livius lib. IV. cap. 19. (94) Thucyd. lib. VI. cap. 2. p. 449

EXTRAIT

Des Mémoires de M. GIBERT pour servir à l'Histoire des Gaules & de la France, p. 8-13.41-44. 134-170.

S. I. L ne sera pas hors de propos de rapporter ici en entier un passage de Diodore, au sujet des Peuples dont nous parlons, que l'on a beaucoup critiqué, peut-être sans trop de fondement. » Il est important, dit » l'Historien Grec, de remarquer une chose que plusieurs ont ignorée : » l'on appelle Celtes les Peuples qui demeurent au-dessus de Marseille. » au milieu des terres près des Alpes, & jusques à la droite des Pyrenées; non donne le nom de Galates à ceux qui demeurent au-dessous de cette » Celtique, foit vers le Midi, foit vers l'Océan, ou vers les Monts "Hercyniens, & jusques à la Scythie. Mais les Romains, comprenant les yuns & les autres sous un même nom, les appellent tous également Galates (1). » M. Pelloutier, dans sa nouvelle Histoire des Celtes, soutient qu'il y a trois fautes dans ce paffage. 10. Diodore y met, dit-il, le Midi pour le Septentrion. 20. Il fait de la forêt Hercynie une montagne de ce nom. 3°. Il prétend que les Peuples, qui demeuroient autour de ces Montagnes &

(I) Xşisipor d'irl dispissat ib naçà noddiç ayishpetir. Tug yag inig Massadiac xaretubilas ir in pestyete, xal rus negl ras A'antis, iti be xal rus enl ra diğia (*) rar πυρηταίων όρων κελτές όνομαζεσι . τὰς δε ὑπό ταυίμε κελίεκμε είς τὰ πρίς νότον νευονία μές» παρά τε τον Ωλ'κεανόν καὶ τὸ Ερχύτιτ τρος καθιδουμέτα και παιτας τος έξες μάχρι τες Σκυθίας Γαλάτας προςαγορύσσει, εί δε Ρ'ωμαΐοι πάλει πάττα ταυτα τὰ ίριε συλλέθδει μια προσεγορία πεςιλαμθά-PROIT OTOMASOFTEC Talatus anarras.

Operæ pretium est rem explicare quæ à multis ignoratur; eos nempe qui fuprà Massiliam habitant in Mediterraneis & eirea Alpes imo & ad dextram Pyreneorum montium Celtas appellari; qui verò infra hanc Celticam five ad Meridiem vergentes terras sivejuxta Oceanum Hercyniumque montem firas incolunt ac cunctos deinceps ad Scythiam usque Galaras vocari. Romani vero rurfus has gentes una omnes appellatione in fumma comprehendunt & Galaras (Gallos) vocant. Diod. Sic. lib. 5. p. 214. inicio, Edie. Hengici Stephani.

conservé dans la Bibliothéque de Saint-Germain-des-Prez, & non pas, comme dans les éditions, eri de res eni ra de roy, où il est évident que le second de n'a aucun sens & est tronqué, le τά qui précéde ne se rapportant à rien, & rien ne régissant le génitif qui suir; le même Manuscrit corrige une faute plus importante, qui est à la pag, suivante dans les Imprimés, & qui a embarrassé les Traducteurs : on lit, dans les Imprimés, que les Lustrains sont les plus braves des Cimbres. Rhodoman a erû qu'il falloit lire, des Celtibériens. M. l'Abbé Terrasson le reprend, & veur qu'on laisse Cimbres ; je ne sçais trop pourquoi , puisqu'il n'est point du tout question des Cimbres en cet endroit : on lit dans le Manuscrir, des Ibériens 162pay pour Κιμβρων; &, en effer, quelques lignes après, Diodore met clairement les Lusitains au nombre des Ibériens, même dans les Imprimés: (*) C'est ainst qu'on lit dans un Manuscrit | Пара тої з Ібирогнаї надыва пара тої з Аподтачої з jusques à la Scythie, portoient le nom de Gaulois, ou, comme disent les Grecs, de Galates. Examinons ces trois prétendues fautes l'une après l'autre.

La premiere est, que Diodore a mis le Midi pour le Septentrion. Diodore dit qu'au-dessous de ceux qu'il appelle Celtes, les autres Peuples qui demeurent ou vers le Midi, ou vers l'Océan, &c. se nomment Galates: or cela est exactement vrai, & je ne vois pas qu'il prenne une position pour l'autre; car il ne donne le nom de Celtes, comme Polybe & César, qu'à ceux à qui il étoit propre; c'est-à-dire, à une troisiéme partie de la Gaule, renfermée dans le milieu des terres, entre la Garonne & la Seine, depuis les Alpes jusqu'au commencement des Pyrenées; au dessous d'eux vers le Midi, étoient les Aquitans; vers l'Océan ou le Septentrion, les Belges & les Germains: or les Aquitains, aussi-bien que les Belges & les Germains, sont compris par notre Historien sous le nom de Galates; & également distingués des Celtes; il a par conséquent raison, dans son fentiment, de placer les Galates au-dessous des Celtes, vers le Midi, comme vers le Septentrion.

La seconde faute tombe sur ce qu'il parle des Monts Hercyniens; il fait, dit-on, de la forêt Hercynie une Montagne de ce nom: comment M. Pelloutier ignore-t-il qu'il y a en effet des Montagnes Hereyniennes, & suivant les Anciens, & suivant les Modernes? Comment ne l'a-t-il pas appris, je ne dis point des Scholiastes d'Apollonius de Rhode, & de Denys le Périégéte, ou de Denis lui-même (2), je ne dis point de Pline (3), mais d'Ortélius dans son Dictionnaire, ou de Cluvier dans son Introduction à la Géographie, L. 3. c. 5. où il dit, après Pline, que c'étoient les plus célébres montagnes de la Germanie : Montium nobilissimum jugum Hercynium Boihæmum cingens qui & Sudeti montes: &, si M. Pelloutier avoit même été curieux de connoître davantage ces Montagnes, Conradus Celtès lui en auroit fourni des descriptions assez amples en prose & en vers (4): ainsi il n'y a encore ici rien à critiquer dans Diodore de Sicile.

Enfin la troisième faute, reprochée à cet Historien, consiste en ce qu'il prétend que les Peuples qui portoient le nom de Galates ou Gaulois, demeuroient autour de ces Montagnes. Il se trompe, dit M. Pelloutier:

⁽²⁾ Scholiaft. in lib. 4. Argon. Apoll. Rhod. | gum. Plin. lib. 4. cap. 14. (4) In add. de Hercyn, fylva, & in addit, de Dionyf. Perieg. v. 286. & ibi Schol. (3) Nulli inferius nobilitare Hereynium ju- i fit. & mor. Germ.

les Gaulois étoient en deça du Rhin; les Peuples qui étoient au-delà de ce fleuve furent d'abord appellés Scythes ou Celtes, & enfin Germains, au lieu que le nom de Gaulois leur est donné très-rarement. Mais plutôt M. Pelloutier se trompe lui-même : l'on n'a appellé les Peuples d'au-delà du Rhin, Scythes ou Celtes, que par ignorance, ou par erreur, & dans des tems où l'on n'avoit pas encore pénétré dans ces contrées, & où l'on ne pouvoit par conséguent sçavoir leur véritable nom. Si Appien & Dion Cassius, ou d'autres, les ont depuis appellés Celtes, c'est en se conformant, comme l'avoue Dion, à cet usage très-ancien, maru ap zator (5) qu'ils auroient peut-être moins goûté, s'ils eussent fait attention qu'en matière de Géographie les nouvelles découvertes que font des Voyageurs exacts font plus fûres que de vieilles opinions, qui ne naissent que de l'ignorance, ou qui ne sont bâties que sur des conjectures. A l'égard du nom de Germains, c'est un nom propre & particulier comme celui de Celtes ou de Belges, &c. qui n'exclut en aucune façon le nom générique; ainsi celui de Tectosages n'exclut point celui de Volces, ni celui-ci celui de Celtes; celui de Sotiates n'exclut point celui d'Aquitains, ni celui-ci celui de Galates: enfin il n'est pas étonnant que l'on trouve rarement le nom de Galates appliqué finguliérement aux Germains; puisque c'est un nom générique, & que l'on n'employe pas communément le nom du genre pour désigner l'espèce en particulier; par exemple, le nom d'Européens, pour désigner les François; celui d'Orientaux, pour défigner les Perfans.

III. Observations sur un passage d'Hérodote, le plus ancien où les Celtes soient nommés.

Je ne connois point d'Auteurs Grecs qui aient nommé les Celtes avant Hérodote, qui écrivoit 410 ans avant Jésus-Christ. » Le Danube, » dit-il, l. 2. a son cours depuis le Pays des Celtes & la Ville de Pyr» rhéne Les Celtes demeurent au-dessus des Colonnes d'Hercule, &
» confinent aux Cynétes, qui sont le dernier Peuple que l'on trouve à
» l'Occident de l'Europe. » Ce sont les Celtes même que M. Pelloutier a
cru qu'Hérodote plaçoit à l'extrêmité Occidentale de l'Europe, & non
pas les Cynétes; mais il s'est trompé; il sussit de jetter les yeux sur le texte

⁽⁵⁾ Dion. Call. lib. 39.

374

Grec pour s'en convaincre (6) : on y lit Cynésiens ; je crois qu'il faut le corriger par un autre passage du quatriéme Livre, où notre Historien les appelle Cynétes, & où il répete que les Celtes sont, après eux, les Peuples les plus Occidentaux de l'Europe; cependant Etienne de Byzance affure que l'on dit l'un & l'autre (7).

Les Cynétes étoient les derniers Peuples qui fussent établis à l'Occident de l'Espagne & de l'Europe, &, comme nous l'apprend Trogue Pompée dans Justin (8), c'étoient les anciens Habitans de Tartesse; leur nom même s'y est long-tems conservé dans celui des Cunéens, & de leur Ville célebre de Cunistorgis, qu'Appien place au même endroit (9); aussi-bien que dans celui du territoire Cuneus, le plus Occidental de l'Europe, comme le disent Méla & Strabon: mais ce dernier s'est trompé, ce me semble, lorsqu'il ajoute que ce mot est Latin, s'il a voulu dire par-là que le nom de ces Peuples, ou de cette contrée, étoit pris du mot Latin qui lui ressemble (10).

M. Pelloutier (11) s'est trop pressé de confondre la Ville de Pyrréne; où Hérodote place la source du Danube, avec les Monts Pyrenées, qui

féparent les Gaules des Espagnes.

Hérodote parle, comme on voit, d'une Ville & non d'une Montagne: le Danube se forme de deux ruisseaux, dont l'un, dit Villichius (12), est appellé Prygen, & l'autre sort auprès d'une Ville appellée Feren-Bach (source de Feren), noms qui ne sont pas si éloignés de celui de Pyrrhéne, que l'on puisse décider qu'ils n'ont pas été désignés sous ce nom par Hérodote.

2°. Il y avoit une Montagne Pyrenée dans les Alpes Rhétiques, sur les confins de la Germanie; c'est ce qui est également attesté par les Anciens (13), & reconnu par Rhenanus, Cluvier, Ortélius (14), son

⁽⁶⁾ I's thouse yap notalies A's auestic in Kentar nai Huf-Paras modies oid's Kédtoi ein'i Efw H'oandnier sedewe ομερέουσι δε Κυννσίοισι οι έχωτοι πρός δυημέων οίκεκοι των Er Th Eugunn Karoinnmirwr, Ister enim ex Celtis & Pyrrhene urbe orfus fluit . . . Celtæ vero funt extra Columnas Herculis finitimi Cuneribus qui ultimi funr omnium in Europa ad folis occasum habitantium. Herod. lib. 2.

⁽⁷⁾ Steph. Byzant. in verbo Kuratikor.

⁽⁸⁾ Saltus Tartestorum in quibus Titanas bellum adverfus Deos gestisse proditur, inco-Inere Cuneres. lib. XLIV. cap. 4.

⁽⁹⁾ Appian. in Iberic.

⁽¹⁰⁾ Strab, lib. III. inir.

⁽¹¹⁾ Hift. des Celtes, lib. I. cap. 2. (12) In Corn. Tac. Germ. lib. I. cap. 2.

⁽¹³⁾ Post hos autem (Germanos Pyrreneus mons & domicilia Celtarum propè fontes Pulcriffui Eridani. Diony f. Perieg. v. 288. Il parle ensuite des Monts Pyrenées d'Espagne, au vers

^{338.} Tarressus amana divitiis affluentium folum. hominum, Cempsique qui degunt sub pede

⁽¹⁴⁾ Rhen. rerum German. lib. III. Cluver. in Germ. ant. Ortel. in Lek. Geogr.

nom même s'est conservé, & les Allemans l'appellent encore Prenner ou Brenner dans le Tyrol (15).

IV. Examen du Chapitre IX. du Livre premier de l'Histoire des Celtes de M. Pelloutier.

Entre les Peuples que M. Pelloutier met au nombre des Celtes, il n'y en a point que j'aie été plus surpris d'y rencontrer que les anciens Habitans de la Gréce; mais je n'ai pas été moins étonné de ne trouver une conjecture aussi nouvelle soutenue que par des conjectures encore plus hasardées, par des citations mal entendues, ou même tronquées, & par des raisonnemens peu solides: l'on s'en convaincra aisément, si l'on veut me suivre dans l'examen que je vais faire du Chapitre IX. de son premier Livre: puisqu'il promet de ne regarder les Critiques que l'on fera de son Ouvrage, que comme des preuves de l'attention avec laquelle on l'aura lû, je me flatte qu'il me sçaura bon gré de mes observations.

M. Pelloutier se propose d'établir que les anciens Habitans de la Gréce étoient Scythes, & le même Peuple, dit-il, qui reçut ensuite le nom de Celtes. Selon lui, ces anciens Habitans surent en partie chasses, en partie soumis par les Colonies que les Egyptiens & les Phéniciens y envoyerent, ensorte qu'il s'y forma une nouvelle espèce d'Habitans, composée d'Egyptiens, de Phéniciens & de Scythes, & que l'on reconnut pendant long-tems des traces de ce mêlange dans leur Langue & dans toutes leurs coutumes.

Voilà l'idée générale que M. Pelloutier nous donne lui-même de son système: il semble s'embarrasser assez peu de l'accorder avec l'Ecriture-Sainte, qui fait descendre les Grecs de Javan (16); une conjecture singulière, qui se trouve, ou qui, du moins, paroît opposée au texte des Livres Saints, devoit être proposée avec un peu plus de circonspection.

C'est une premiere observation à laquelle j'en ajouterai une seconde sur ce passage de Denys d'Halicarnasse, qui est cité au bas de la p. 67 (*). Il s'agit du tems où les Phéniciens & les Egyptiens passerent pour la premiere sois en Gréce; à ce sujet M. Pelloutier prétend que Denys d'Halicarnasse dit, que les Pélasges, qui étoient les anciens Habitans de la Gréce commencerent d'être inquiétés par les Orientaux, deux générations avant la

⁽¹⁵⁾ Rhenanus ubi fuprà.

l'Hébreu, Ren Javan.

⁽¹⁶⁾ Daniel appelle la Gréce le Pays de Javan. | (*) Voy. ci-dessus Liv. I. Chap. IX. note (1) Dan. VIII. 21. Hircus caprarum Rex Gracia, dans | de l'Hist. des Cels.

guerre de Troye. M. Pelloutier n'a pas pris garde qu'il ne s'agiffoit dans le paffage de l'Historien Grec, ni des Egyptiens, ni des Phéniciens, ni de leur venue en Gréce, ni enfin des Pélasges de la Gréce, mais des Pélasges d'Italie, & de la famine, de la peste ou des autres malheurs qui les obligerent d'en fortir, & de retourner dans la Gréce, ou dans d'autres Contrées (17).

M. Pelloutier entre dans l'explication de son système, qu'il appuie, 1°. fur l'Histoire des Pélasges, 2°. sur leur Religion, 3°. sur leur Langue, 4. fur la Mythologie Grecque. Il faut le fuivre dans toutes fes preuves : il soutient d'abord que les premiers Habitans de la Gréce étoient un Peuple Barbare & Nomade, qui portoit le nom de Pélasges; la chose, ajoute-t-il, est reconnue par les plus célébres Historiens, qui assurent que les Pélasges occupoient anciennement non-seulement le Péloponnése, le territoire d'Athènes avec les Isles voisines, particulièrement celles de Lemnos, de Scyrus, d'Eubée, qui portoit autrefois le nom de Pelasgia, mais en général toute la Gréce.

16. Les Pélasges, il est vrai, étoient un Peuple barbare, & dont le caractére principal est d'avoir long-tems erré pour se chercher des demeures, sans en trouver où ils pussent se fixer (18); mais je ne sçais sur quel fondement on pent les appeller Nomades: on sçait en effet que le caractére essentiel des Nomades étoit de n'avoir d'autres biens que des troupeaux, ni d'autre occupation que de les conduire d'un pâturage à un autre, comme le reconnoît M. Pelloutier lui-même : delà leur avoit été donné le nom sous lequel ils étoient connus, qui a pour racine le mot Grec vipa qui fignifie paître, ou celui de vopa qui fignifie pâture ou pâturage: A permutandis pabulis; quia sape tentantes agros alia atque alia loca petiverant. Ce sont les raisons que Salluste & Pline donnent de ce nom, l'un dans son Jugurtha, l'autre dans son Hist. nat. l. 5. c. 3. Or nous ne lisons nulle part que les Pélasges eussent aucune coutume de cette espéce, ou se mêlassent du soin des troupeaux : au contraire, suivant Ephore, dans Strabon, l. 5. c'étoient des hommes qui s'étoient adonnés uniquement à la Guerre; &, suivant Denys d'Halicarnasse (19), ce surent eux qui, en se mêlant avec les Aborigénes, les policerent, leur ap.

⁽¹⁷⁾ εδέ χείτος εν ω το πελασγικόν κακθερι τεξατο . | Edition que nous citons toujours. &c. Tempus autem quo tes Pelasgorum deficere experunt. (lib. 1. p. 20. Edit. Leipsie). C'est cette

⁽¹⁸⁾ Herod. lib. 1. Strab. plutibus in locis. (19) Ant. Rom. lib. I.

prirent à bâtir des Villes, & à s'y retirer; &, en effet, s'ils n'avoient pas de demeure fixe, ce n'est pas parce qu'il étoit dans leur mœurs d'errer de Pays en Pays, & d'être toujours pour ainsi dire ambulans, mais c'est, ou parce qu'ils ne trouvoient pas de terres vuides où ils pussent s'établir, ou parce qu'ils étoient contraints par quelque force majeure de quitter celles où ils s'établissoient, comme il résulte de leur Histoire; ainsi ils ne quitterent la Thessalie que parce qu'ils en surent chassés par les Lé-léges, & ils n'abandonnerent l'Italie que parce qu'ils y surent sorcés par les tristes essets de la peste & de la famine (20). Les Scythes, au contraire, & les Nomades passoient d'un Pays à un autre par coutume & sans aucun dessein de s'y fixer; ainsi l'épithéte de Nomades peut être appliquée aux Pélasges.

2°. Cette proposition que les anciens Habitans de la Gréce étoient Pélasges, me paroît trop générale; car il s'en faut, ce me semble, de beaucoup que l'on doive réduire les premiers Peuples de la Gréce aux seuls Pélasges, & l'Histoire nous apprend, au contraire, que si les Pélasges s'y établirent dans quelques endroits, ou ils en chasserent des Habitans qui y demeuroient auparavant, ou ils s'unirent avec eux (21). Aussi je conviendrai, avec M. Pelloutier, que, suivant les Auteurs qu'il cite en cette occasion, presque toutes les contrées, dont il fait ici l'énumération, ont été occupées en différens tems par les Pélasges, qui passoient de l'une à l'autre; mais ces Auteurs ne disent nulle part qu'ils les occupassent originairement : le prétendu passage de Thucydide, rapporté en lettres italiques, qu'avant le tems d'Hellen, fils de Deucalion, la Nation Pélasgique étoit répandue dans toute la Gréce, quand on l'admettroit, ne prouveroit en aucune façon que les Pélafges en étoient les premiers & les seuls Habitans: mais, de plus, c'est un passage que l'on prête tout entier à Thucydide, qui ne dit rien de semblable: voici en effet les paroles de cet Historien, dans l'endroit qui est indiqué (22).

"Le nom d'Hellénes ne fut point originairement commun à tous les "Peuples de ces Contrées; il n'existoit point même du tout avant Hel"len, fils de Deucalion; mais chaque Nation, & sur-tout entre au"tres celle des Pélasges, avoit son nom propre & particulier: "à quoi

⁽²⁰⁾ Id. ibid. Strab. lib. V.

⁽²¹⁾ Herod. lib. II. Dionys. Hasicarn. lib. I. (22) Lib. I. cap. 3.

le Scholiaste ajoute qu'elles n'en avoient aucun qui fût commun à toutes. Il est facile de voir que non-seulement Thucydide ne dit pas que les Pélasges occupassent toute la Gréce, ni même qu'ils y sussent répandus par-tout, mais qu'il résulte, au contraire, nécessairement de ce qu'il dit, qu'elle étoit peuplée de bien d'autres Nations que les Pélasges.

Enfin, il n'y a aucune induction à tirer de ce que les Poëtes ont quelquefois compris tous les Grecs fous le nom de Pélasges : ils ont parlé en Poëtes & non en Historiens, ou en Critiques, & l'on n'en peut pas conclure davantage qu'ils avoient été originairement Pélasges, que l'on pourroit conclure qu'ils étoient tous Achéens (23), Dolopes (24), Doriens (25), ou Argiens (26), de ce que les Poëtes les comprennent quel-

quefois fous ces noms particuliers.

Je ne puis m'empêcher d'ajouter encore ici que le Scholiaste d'Apol-Ionius est cité mal à propos, pour montrer que l'Isle d'Eubée sut occupée par les Pélasges, & qu'elle s'appelloit Pélasgie; ce Commentateur ne dit autre chose, sinon que son Poëte appelle Pélasgique, le Mars des -Macroniens, parce que les Macroniens étoient une Colonie venue de l'Eubée, Isle voisine du Pélopponése, lequel étoit appellé autrefois Pélasgie: en effet, Strabon, qui fait l'énumération des anciens noms de l'Eubée, ne lui attribue point celui de Pélasgie (27), & je ne me souviens pas d'avoir lu, nulle part, que les Pélasges s'en soient jamais emparés.

Chasses du Péloponnése, dit M. Pelloutier, par les Cadméens, c'est-à-dire, par les Orientaux, les Pélasges se retirerent dans la Thessalie, où ils se maintinrent pendant un assez long espace de tems, puisque cette Province re-

çut d'eux le nom de PÉLASGIA.

Denys d'Halicarnasse, qui nous apprend cette migration des Pélasges en Thessalie (28), ne dit point quel en sut le motif, & comme il la plaçoit trois ou quatre générations au moins avant Cadmus, il n'a eu garde de dire qu'elle sut occasionnée par ce Prince, ses Compagnons, ou leurs Descendans, les seuls dont les Grecs entendent parler sous le nom de Cad-

Argivum, vestras spes uritis.

⁽²³⁾ Se quoque principibus permixtum agnovit Achivis.

⁽²⁴⁾ Er gemini Atridæ Dolopumque exercitus omnis,

^{(25) . . .} Juvat ire & Dorica castra Deserrosque videre locos.

^{(26) . . .} Non hostem inimicaque castra

⁽²⁷⁾ Elle s'étoir appellée Macris, Abancis, Oche, Ellopia: (Strab. lib. X.) Hefychius l'ap-, pelle aussi Bomo. (Boch, lib. I. de Phanicum

⁽²⁸⁾ Ant. lib. I.

379

méens: je ne trouve à ce sujet rien de plus dans Hérodote, que dans Denys d'Halicarnasse, quoique M. Pelloutier en cite les Livres II. c. 91. V. c. 57. VII. c. 93. & seq.

Il n'a pas mieux réussi dans l'application d'un passage du chapitre 56. du Livre I. de cet Historien, dont il se sert quelques lignes plus bas, pour montrer que les mêmes Cadméens inquiéterent encore les Pélasges dans la Thessalie; car Hérodote, dans l'endroit cité, n'attribue aux Cadméens que d'avoir chassé les Pélasges de l'Issiéotide (ou Estiéotide), Province située vers les Monts Olympe & Ossa, où ils se retirerent en sortant de la Thessalie, & non pas de la Thessalie même.

Mais non; ce n'est point, selon notre critique, par les mêmes Cadméens que les Pélasges surent inquiétés dans la Thessalie; c'est plutôt, ditil, par le nouveau Peuple, formé du mêlange de ces Orientaux avec les anciens Habitans de la Gréce. Denys d'Halicarnasse sera cette sois son garant au l. 1. de ses Antiq. Cependant cet Historien ne nomme en cette occasion que les Curétes, les Léléges, les Habitans du Parnasse. Or M. Pelloutier ne prouve point que ces Nations sussent le nouveau Peuple en question, qu'il compose d'Egyptiens, de Phéniciens, & de Pélasges, ou quelles en sissent partie : je ne sçais même si leur Histoire pourra s'accommoder aisément à cette origine; quoiqu'il en soit, jusqu'à ce que M. Pelloutier ait établi ce point, je ne vois pas ce que fait ici pour lui l'autorité de Denys d'Halicarnasse.

Mais laissons toutes les migrations des Pélasges: & voyons plutôt comment il en conclura ensin que les Pélasges étoient Scythes ou Celtes: Il me suffira de remarquer, dit-il, que les Auteurs qui avancent ces saits, (il parle des migrations des Pélasges en Gréce, en Italie, &c.) étoient dans l'opinion que les Pélasges, qui demeuroient en Gréce, en Italie, dans la Thrace, dans l'Asie mineure, étoient un même Peuple: comme il est constant que les Pélasges des autres Provinces de l'Europe, étoient les anciens Scythes, qui vécurent dans la suite sous le nom de Celtes, la conséquence est facile à tirer, c'est qu'il faut dire la même chose de ceux qui étoient en Gréce.

Il est bien difficile de se prêter à ce premier raisonnement; car qu'est-ce qu'il entend par les Pélasges des Provinces de l'Europe, à l'égard desquels il est constant qu'ils sont Scythes? Jusqu'ici, il n'a parlé que de ceux de la Gréce, soit qu'ils y demeurassent, soit qu'ils en sussent fortis, & certainement, à leur égard, il ne peut être constant qu'ils sussent Scythes;

c'est ce qui est en question : il ne nous en a pas non plus montré d'autres; &, après tout, j'ai beau relire les Auteurs, j'ai beau feuilleter son Livre, je n'y trouve que ces Pélasges Grecs; ou s'il étend ce nom quelque part à d'autres, c'est sans citer ni autorités, ni raisons qui l'y fondent : si donc il en connoît véritablement d'autres, & qu'il soit assuré qu'ils sont Scythes, qu'il nous les découvre clairement & précisément; sur-tout qu'il nous communique les preuves qu'il a de leur origine Scythique; autrement le raisonnement qu'il fait ici ne sera concluant que pour lui.

Il continue: Cependant, si poussant plus loin nos recherches, nous souhaitions de sçavoir encore plus particuliérement, quel Peuple étoient, à proprement parler, ces Pélasges; les Poëtes nous diront dans leur style figuré que c'étoient des Géants : c'est le nom qu'on donnoit aussi aux Celtes, parce qu'ils

étoient d'une grandeur énorme.

M. Pelloutier ne nous cite malheureusement aucun Poëte qui ait donné le nom de Géant aux Pélasges, ni aucun Auteur qui l'ait appliqué aux Celtes. De ce que les Anciens ont placé les Géans dans quelques-uns des Pays qui furent occupés par les Pélasges, on ne peut pas conclure sans doute que les Pélasges sont la même chose que les Géans; c'est pourtant le seul argument dont il appuie une allégation si singuliere. Voy, la Note qu'il met (*) au bas de la page 71. sous (d).

Il n'est pas mieux fondé, lorsqu'il ajoute que les Poëtes les ont aussi appellés Titans, & l'endroit d'Homére, où il croit l'avoir lû, ne dit rien moins que cela. Ce Poëte, en effet, y met à la tête des Pélasges, venus au secours de Troye, Hippothous & Pyléus, enfans, dit-il, du Pélasge Lithus, fils de Teutame : car c'est uniquement ce que signifie le nom patronimique Teutamide, & non pas qu'il sût un Titan. Après tout, sur quel fondement M. Pelloutier veut-il que l'on croye que Teutamide, ou Teutame & Titan sont la même chose? Certainement il y assez de dissérence entre ces deux noms, pour ne pas tirer cette conséquence de leur seule ressemblance, sans quelque temoignage, sans quelque principe qui l'appuie. Enfin, il me semble que si les Pélasges étoient la même chose que les Géans, on ne doit pas, dans l'exactitude de la Critique, les confondre avec les Titans, ni au contraire; car, pour peu qu'on sçache de Mythologie, l'on connoît la différence des uns & des autres; les Ti-

^(*) Ci-dessus p. 43. note (32)

tans sont les premiers Auteurs de la famille des Dieux de la Gréce; les Géans sont des monstres que la terre produisit, pour venger la désaite & le malheur des Titans détrônés par leurs propres ensans (29).

Il n'est pas encore tems d'examiner si M. Pelloutier prouve mieux que les Titans, ou les Géans, ne sont autre chose que les Celtes, & il me suffit d'avoir montré, quant à présent, qu'il prouve mal, ou plutôt qu'il ne prouve point du tout, que les Pélasges sussent la même chose que les Géans ou les Titans.

Qu'il est fâcheux qu'un Livre comme le sien, joigne si peu de Logique à tant d'érudition! Il s'est imaginé que les Thraces étoient Celtes; &, sur ce sondement, il entreprend de prouver que les Pélasges étoient des Thraces, parce qu'il s'en suivra naturellement qu'ils étoient aussi Celtes: examinons comment il exécute ce qu'il se propose.

Hérodote dit, à ce qu'il prétend, l. 2. c. 5 1. Que les Pélasges occupoient anciennement l'Isle de Samothrace, & que c'est d'eux que les Thraces ont pris les Mystères des Cabires; il trouve dans ce passage une premiere preuve que les Pélasges étoient des Thraces: pour moi, il me semble qu'il en auroit dû conclure tout le contraire, puisque de ce que les uns reçoivent des autres des usages particuliers, il s'en suit nécessairement qu'il y avoit entre eux, au moins, quelques dissérences de coutumes aussi-bien que de nom, & qu'il n'est pas possible d'inférer de ces dissérences mêmes qu'ils étoient un même Peuple, une même Nation.

Au reste, il n'est parlé des Thraces nommément en cet endroit que dans la traduction Latine de Valla, & le Grec ne dit autre chose, sinon que les Samothraces reçurent des Pélasges qui s'établirent dans leur Isse, les Mystères des Cabires.

M. Pelloutier tire une seconde preuve de ce que les Thraces étoient aussi-bien que les Pélasges établis dans la Gréce de toute ancienneté & de tems immémorial: je conviens qu'il en résulte en esset quelque conformité entre les Thraces & les Pélasges à cet égard; mais cela prouve d'autant moins qu'ils sont le même Peuple, qu'il y avoit d'autres Nations que les Pélasges, qui demeuroient, comme eux, de toute ancienneté dans la Gréce. Ce n'est pas tout, & je lui demanderois volontiers où il a trouvé que les Thraces y sussent de tems immémorial. Thucy-

⁽²⁹⁾ Apollod, lib. I.

dide dit, à la vérité (30), qu'ils occupoient la Phocide du tems de Térée, & lors du meurtre d'Itis par les Sœurs d'Erechtée; mais ce tems n'est pas si reculé dans l'Histoire de l'ancienne Gréce, & ne remonte qu'à cinq ou six générations au plus avant la guerre de Troye (31), au lieu que l'on trouve les Pélasges dans le Péloponnése plus de dix-huit générations auparavant (32). Ensin la Phocide n'est qu'une Province de la Gréce, & l'on ne peut pas conclure du particulier au général; ainsi, quand les Thraces auroient demeuré de tout tems dans cette Contrée, cela ne seroit rien pour le reste de la Gréce.

Une troisième preuve se prend de ce que les Pélasges demeuroient près du Mont Athos, où habitoient aussi les Bisaltes, les Crestones, les Edones, Peuples Thraces: Il y a toute apparence, dit M. Pelloutier, que les Pélasges ne s'étoient retirés chez eux que pour être en sûreté auprès de leurs Compatriotes.

Cette apparence là est d'autant plus soible, que, par la même raison, il n'est guères de Nation dont on ne pût mettre les Pélasges, qui, presque toujours errans, se logeoient où ils pouvoient, tantôt près des Alpes, tantôt près de l'Hellespont; aussi M. Pelloutier a bien senti le peu d'impression que pouvoient saire de pareils raisonnemens, c'est pourquoi il y joint un passage de Strabon qu'il juge plus décisif: Nous avons vu, dit-il, que l'Isle de Lemmos étoit occupée par les Pélasges. Cependant Strabon remarque que les premiers Habitans de cette Isle étoient des Thraces, appellés Sintiens, qui y avoient passe du Continent.

L'Historien des Celtes est encore ici bien éloigné de son compte; les Sintiens sont, il est vrai, les plus anciens Habitans que l'on connoisse dans l'Isle de Lemnos; & Vulcain même, dans Homére, dit que ce sur rent eux qui l'y requrent lorsqu'il y tomba du Ciel (33): mais c'est par cette raison là même qu'ils sont dissérens des Pélasges, qui ne l'occuperent que dans des tems bien postérieurs, car ces Pélasges étoient des Pélasges Tyrrhéniens, qui, ayant quitté l'Italie, environ deux générations avant la guerre de Troye, s'étoient d'abord retirés dans l'Attique, d'où ils avoient été ensuite chassés, soit justement, soit à tort, par les Athéniens, & avoient passé dans l'Isle de Lemmos. Voyez Hérodote à la fin du Liv. 7.

⁽³⁰⁾ Thucyd. lib. I.
(31) Erectée, Cercops II. Pandion II. Egée,
Thésée, Mneplin, qui se trouva au siège de (32) Dionys. Halicarn. lib. I.
(32) Dionys. Halicarn. lib. I.
(33) Illiad. a. circa finem.

Thucydide, dans le quatrième Livre, pag. 325, de la 2e. édition d'Henri Etienne. Le Commentaire d'Eusthate, sur le vers 520. de Denis le Périégéte. Denis d'Halicarnasse, Livre 1. p. 20. Edit. de Léipsic (34).

Les Pélasges, qui occuperent l'Isle de Lemnos, ne doivent donc pas être confondus avec les Sintiens, & par conséquent, que les Sintiens sussent Thraces, ou simplement des Pirates, ou qu'ils aient eu telle autre origine qu'on voudra, cela ne décide rien pour l'origine des Pélasges.

Je ne vois pas que M. Pelloutier tire de l'Histoire des Pélasges, ou des Celtes, d'autres argumens que ceux que je viens de résuter; je doute sort qu'il y en ait un qui puisse seulement donner lieu de soupçonner que les Pélasges sussent Celtes: ainsi passons à ceux qu'il tire de leur Religion.

Les Pélasges avoient établi l'Oracle de Dodone, le plus ancien de toute la Gréce. C'étoit aussi la manie des Scythes, dit M. Pelloutier, d'avoir des Oracles, de déférer beaucoup aux préfages : c'étoit, disons plutôt, la manie de tous les Peuples superstitieux : par exemple, c'étoit la manie des Egyptiens comme celle des Scythes: Hérodote même affure que les Oracles ne devoient leur origine qu'aux Egyptiens (35). Il y a plus, c'étoit un point également reconnu par les Egyptiens & par les Dodonéens, que celui de Dodone avoit été établi par une Egyptienne; les Prêtres de Thébes l'avoient ainsi raconté à Hérodote; ceux de Dodone lui en avoit dit autant (36); & je ne vois pas ce que l'on peut oppofer à une tradition si positive & si uniforme : en effet ce qu'Ephore dit dans Strabon, que cet Oracle étoit Ιδρυμα των πελασγων, ne peut, ce me femble, signifier qu'il est été établi par les Pélasges: 18 pous dans le style de Strabon (Voyez les premieres lignes du Liv. 6.) se dit de la construction, de la fondation d'un Temple, d'un Bâtiment, & ne s'applique point ordinairement au fens figuré, à l'institution, l'établissement d'une céré-

⁽³⁴⁾ L'on pourtoir ajouter que l'on trouve dans Apollonius la distinction la plus caractérifée entre les Sintiens & les Pélasges Tyrrhéniens, qui les chassernt de leur île; je rapporterai les vers de ce Poëte:

οι πριτ μέτπετε δη Σιττίαδα λέμτον έναιον λήμεττιξ ελαθέντας υπ ανδησαι τυρουνοίαι-

Ils font rendus en Latin par ceux-ci dans Bochart. (Chanaan. lib. I. cap. 32.)

Qua gens Sintiadis fuerat prius incola lemni Hanc mutare totos pubes Tyrrhena coegit,

Le Scholiaste nous apprend même à peu près dans quel tems les Pélasges chasserent les Sintiens de Lemnos, ce sur lorsque Théres, oncle maternel d'Euristhéne & Proclus, premiers Rois de Lacédémone dans la troisiéme génération après la guerre de Troye, alla s'établir à Théra.

⁽³⁵⁾ ธัรเ ฮิร์หลโรลีทายคลาที่ นลารเหนิสสิ A เกษสาช. efique divinandi ratio ab Ægypto afcita. Herodo ใช้ป. 11.

[&]quot;(36) Ibid.

monie, d'une superstition, d'un Oracle en un mot; ainsi il semble qu'il faille l'expliquer ici de la fondation du Temple même qui étoit à Dodone, & qui avoit en effet été construit par Deucalion, qui étoit Pélasge (37), ou dire que par ces mots Ephore n'a entendu autre chose, sinon que cet Oracle étoit le lieu sacré & le siège de la Religion, du culte des Pélasges. Après tout, le témoignage, peut-être hasardé d'Ephore tout seul, prévaudra-t-il à celui d'Hérodote, qui avoit voyagé sur les lieux, & à une Histoire bien circonstanciée, confirmée également par tous ceux qui y avoient quelque part?

Ainsi, d'un côté, il est peu probable que l'Oracle de Dodone dût son origine aux Pélasges, &, d'un autre côté, quand il la leur devroit, l'ufage des Oracles n'étant point plus particulier aux Scythes qu'à d'autres Nations, il devient une preuve fort équivoque de la conformité de la

Religion des Scythes & des Pélafges.

Selon M. Pelloutier, en premier lieu, les Pélasges n'avoient point de Temples; en second lieu, ils condamnoient l'usage des Idoles; c'étoient deux points essentiels de la Religion des Scythes ou Celtes: il fe fonde, quant aux Pélafges, sur ce que leur Oracle de Dodone n'étoit qu'un Chêne, qu'un Hêtre.

10. Je lui répondrai, en général, que ces deux points essentiels de la Religion des Scythes l'étoient aussi de la Religion de Noé & de ses premiers descendans, & que plus on remonte vers l'origine des Peuples, plus on remarque qu'ils conservoient encore dans ces premiers tems les traces de cette Religion fainte & primitive, qu'ils tenoient tous également de leur source commune, ainsi la conformité de la Religion des Pélasges, dans les points dont il s'agit, avec celle des Scythes, en des tems si reculés, quand elle seroit constante, pourroit, peut-être, servir à prouver qu'ils venoient d'une même tige; mais elle n'établit point que les Pélasges sussent des Scythes, ni les Scythes des Pélasges.

2°. Il seroit difficile que l'on eut eu des Statues, ou des Temples, dans un tems, où les Arts, qui les ont pour ainsi dire créés, étoient encore ignorés; ainsi que les Pélasges n'en eussent point originairement, cela

ne prouveroit pas qu'ils fussent interdits par leur Religion.

3°. L'Histoire leur donne un Temple (38) dès le tems de Deucalion;

⁽³⁷⁾ Plutarch. in Pirrho. init.

⁽³⁸⁾ Plutarch. ubi fuprà.

s'ils n'avoient point de Statue, une Colombe placée sur un chêne étoit leur Idole; & en Italie, Denys d'Halicarnasse remarque qu'ils consultoient un Pivert posé sur une colomne de bois : qui ignore que les arbres, les colomnes, les pierres même, équivalurent long-tems aux Idoles & aux figures plus parsaites que l'Art n'avoit point encore appris à trouver dans la pierre & dans le bois? Ajoutons ensin que, loin d'abhorrer les Idoles, ce surent les Pélasges de qui les Athéniens apprirent les premiers des Grecs à consacrer certaines Statues insâmes à Mercure (39).

" Les facrifices, dit M. Pelloutier, s'offroient à Dodone, &, parmi » les Pélasgiens en général, par la seule invocation du nom de Dieu. » C'étoit aussi un usage des Perses, des Scythes, des Celtes; ils n'éri-» geoient point d'Autels; ils ne connoissoient point les libations, ni les » autres cérémonies que les Grecs pratiquoient dans leurs facrifices ». Je ne fçai fi ce que M. Pelloutier nous assure des Pélasges est bien vrai; ce que je feai, c'est qu'il ne nous en cite aucun garant; car pour le passage du second Livre d'Hérodote qu'il transcrit en Grec dans ses Notes, s'il croit qu'il attribue l'usage, dont il parle, aux Pélasges, il ne l'a pas entendu. Il ne fignifie autre chole, finon que les Pélafges facrificient originairement dans toutes les occasions, en adressant leurs. priéres aux Dieux, mais saus leur donner à aucun ni nom, ni surnom particulier. Birne A & mairs region of theorem Siene, energipeen. It will not not never incheres isser aurier. Aussi après avoir dit comment dans la suite ils leur donnerent des noms, il conclut que, depuis ce tems, lorsqu'ils facrifient, ils employent les noms des Dieux avar sus stripass rubeix 28 men

Je n'examinerai point après cela si, parce que les Perses n'avoient point d'Autels, M. Pelloutier est bien sondé à en resuser aux Scythes & aux Celtes: je remarquerai seulement que l'on en trouva dans le bois des Germains parmi les tristes restes de la désaite de Varrus (40). Lucain en met dans un bois auprès de Marseille, qui n'étoient arrosés que de sang humain (41): les Scythes en consacroient, aussi-bien que des Temples, & même des Statues, au Dieu Mars, quoiqu'ils en resussassent aux autres Dieux (42).

^{&#}x27;(39) Herod, lib. XI. cap. 51. (40' Tac. I. cap. 62.

Tome I.

⁽⁴¹⁾ Lucan,

⁽⁴²⁾ Herod. lib. IV.

386 MÉMOIRES DE M. GIBERT.

Je viens maintenant à la Langue des Pélasges ; je trouve d'abord ici une liste d'environ cinquante mots Grecs, comparés à autant de mots Tudesques qui ont la même fignification, ou, au moins, une fignification analogue; si on en veut davantage, on nous renvoye aux Glossaires, & l'on soutient que dans ces mots la conformité de la Langue Grecque avec la Tudesque, un des Dialectes de l'ancien Scythe, ne peut être l'effet d'un pur hasard : cette conjecture, ajoute-t-on, est particulière au Grec & au Tudesque, & on ne sçauroit guéres goûter la pensée de ceux qui l'attribuent à une Langue commune, qui étoit en usage avant la dispersion des Peuples. On ne peut pas dire aussi, ajoute-t-on, que les Scythes ont emprunté ces mots de la Langue Grecque; les Grecs étoient un Peuple nouveau en comparaison des Scythes. De ces raisonnemens enfin on nous laisse à conclure que ces mots étoient des restes de la Langue des anciens Pélasges, restes qui prouvent qu'elle étoit la même que celle des Scythes ou Celtes; & par conféquent, &c. Je réponds d'abord avec Hérodote que l'on ignore entiérement quelle Langue parloient en effet les anciens Pélasges. Cet Historien, qui vivoit il y a plus de 2150 ans, dans un tems où il existoit encore des Pélasges, conjecturoit qu'elle étoit Barbare; je ne doute point, puisqu'il avoit examiné la chose avec soin, qu'il ne nous eut dit qu'elle avoit quelque relation avec la Scythique, si cela eut été; il pensoit aussi que les Pélasges, qui s'étoient mêlés avec les Grecs, avoient perdu leur première Langue pour prendre celle des Grecs, & je ne puis me persuader que, s'ils en avoient conservé quelques mots, il soit possible de découvrir dans le Grec quels sont ces mots, pour les pouvoir ensuite comparer avec des mots Tudesques, ou Celtes, & en conclure une conformité de Langue entre les anciens Pélasges & les Celtes.

2°. Quoi qu'il en foit, la conformité que l'on trouve dans quelques mots de deux Langues de Peuples, qui ont été voisins, & qui se sont fouvent mêlés ensemble par des migrations ou des Colonies, ne prouve point toute seule l'identité de ces deux Peuples dans leur origine, ni que l'un d'eux soit venu de l'autre: ces mots ont pu passer dans un usage commun par les liaisons du commerce ou du voisinage, ou par le mêlange des Peuplades: or il est certain que les Scythes & les Grecs s'avoisinoient beaucoup; il y avoit même au tems de Darius, fils d'Hys-

taspes (43), des Nations Grecques entières parmi les Scythes (44), comme les Callipides sur le bord du Boristhéne (45), les Gélons parmi les Budins vers des lacs qui étoient, si je ne me trompe, ceux qu'on trouve dans le Duché de Rézan vers la source du Don.

Ce n'est donc point par l'analogie de quelques mots Grecs & Tudesques, que l'on pourroit prouver que les anciens Grecs parloient la Langue des Scythes, & étoient Scythes ou Celtes: mais du moins si une preuve de cette espèce pouvoit faire quelque impression, il faudroit que cette analogie sur si particulière à ces deux Langues, que l'on ne pût la retrouver dans une autre absolument dissérente; &, à cet égard, M. Pelloutier a été assez malheureux pour ne rencontrer presque que des mots communs à plusieurs Langues, très dissérentes certainement de la Scythique & de la Grecque; qu'il me suffise de lui en citer ici cinq ou six exemples qui m'ont paru plus frappans. Je mettrai d'abord, comme lui, le mot Grec, ensuite le mot Tudesque, leur signification en François & leur analogie, ou leur racine dans l'Hébreu, ou dans le Chaldaique.

¿pa, erde, la terre. En Hébreu c'est eres.

בנץר, feuer, le feu, est pris de l'Hébreu בנץר baar, il a brûlé.

ο΄χλος, Volcx, le peuple, fignifie proprement une multitude affemblée, comme l'Hébreu σπλ cahal, dont σχλος n'est qu'une transposition.

הרץ, thur, la porte, c'est la signification du הרץ, thera, dans la Langue Chaldaïque.

de la même signification auroit bien autant de rapport au mot Grec que le mot Tudesque. Il paroît qu'on pourroit tirer plus commodément le mot Grec de 1711 otsen ou ossen, qui se dit de toute sorte d'armes en général, suivant quelques-uns. Guichard cite le mot Chaldéen NIVI atsina, dans la même signification qu'a tire.

κοθαλο, kobalt, un lutin. κοθαλος en Grec, signifie un imposteur, un trompeur. En ce sens, Guichard le dérive de μπη prononcé cabal, qu'il interpréte assuria ingenium: suivant le Scholiaste d'Aristophane in ranis, c'étoient proprement des voleurs armés de massurs, en ce cas il seroit

⁽⁴³⁾ Environ 520 ans avant J. C.

⁽⁴⁴⁾ Herod. lib. IV.

^{.(45)} Aujourd'hui le Dniéper.

pris par transposition de The calap malleus instrumentum ad percutiendum, ad perdendum.; d'où Vossius dérive en esset clava, une massue. Je pourrois prouver la même origine, & les mêmes rapports dans l'Hébreu à l'égard de πατήρ, μίτηρ, τυράτηρ, Κεφαλή, &. Mais je crois en avoir dit affez pour établir combien ces conformités de quelques mots dans les Langues sont peu concluantes par elles-mêmes, & je craindrois de fatiguer le Lecteur par l'étalage d'une érudition inutile si je poussois ces recherches plus loin. Ainfi il ne me reste plus qu'à voir si M. Pelloutier aura été plus heureux à prouver l'origine Celtique des Pélasges par la Mythologie Grecque.

Il s'arrêtera, dit-il, à la fable des Géants, les Poétes les appellent quelques fois Géants & d'autres fois Titans : j'ai déja montré qu'il confond mal-à-propos les Géants & les Titans; mais il faut lui passer ce point pour abréger : il n'en fera guéres plus avancé : il raconte que les Géants voulurent escalader le Ciel pour détrôner les Dieux ; qu'ils seroient venus à bout d'un dessein si impie, s'ils n'avoient été foudroyés par Jupiter, ou assommés, ou percés de sléches par les autres Dieux; que Macrobe prétend que ces Géants étoient une troupe de gens impies qui nioient l'existence de la Divinité, & que l'on accusa pour cette raison de vouloir détrôner lesDieux. » Pour moi, continue-t-il, je ne » doute point que ces prétendus Géans ne fussent les Pélasges, que » les anciens nous représentent comme des hommes d'une taille gigan-» tesque; on les appelloit Titans, parce qu'ils se disoient descendus " du Dieu Tis ou Teut. Ils entreprirent de détrôner les Dieux: » cela est vrai à la lettre, pourvu qu'on l'entende des Dieux étran-» gers dont on voulut leur imposer le culte : la Religion que les Phé-» niciens & les Egyptiens trouverent en Gréce, différoit efsentiel-» lement de celle qu'ils y avoient établie. Les Pélasges, adorant avec » les Scythes & les Celtes des Dieux spirituels accusoient d'im-» piété & d'etravagance ceux qui se figuroient des Dieux corpo-» rels.... Etant dans ces idées, ils s'opposerent de tout leur pouvoir » à l'introduction de la Religion que les Orientaux avoient apportée en » Gréce; par-tout où ils étoient les maîtres, ils brisoient les Idoles, » détruisoient les Temples.... C'est la raison pour laquelle on les ac-» cusoit de vouloir détrôner Jupiter d'entasser montagne sur » montagne. Une autre chose contribua à confirmer cette accusation;

» c'est que les Pélasges tenoient ordinairement seurs Assemblées relin gieuses sur les plus hautes montagnes. »

Il ne prouve pas davantage que les Géants & les Titans sussent des Celtes; il n'est point vrai que les Celtes ou Scythes sussent plus grands que les Phéniciens ou les Egyptiens qui passerent dans la Gréce: on sçait au contraire très-certainement (puisque c'est par le témoignage de l'Ecriture) que les Phéniciens parurent redoutables aux Hébreux par leur grandeur, & que les véritables Géants même n'étoient point originairement une chose rare parmi eux. Voyez à ce sujet Bochart, 1. 1. de Phænic. Coloniis, c. 1.

Les Egyptiens ne peuvent pas non plus être considérés comme étant moins grands que les Celtes ou les Scythes. Aristote, dans un de ses problèmes, demande pourquoi, soit dans les Pays froids, soit dans les Pays chauds, les hommes sont ordinairement plus grands? & il met la Gréce entre ces deux extrêmes; ensorte que l'Egypte étant un des Pays qu'il appelle chàuds, on doit juger que les hommes y étoient aussi grands que dans la Scythie, qui est au nombre des Pays froids. Mais on a quelque chose de plus précis encore; c'est que les Ethiopiens, qui prétendoient que les Egyptiens étoient une de leurs Colonies, ou qui étoient eux - mêmes une Colonie d'Egyptiens, étoient les plus grands de tous les hommes (46).

Ensin', si, suivant Aristote, c'est de la température du Ciel que dé-

⁽⁴⁶⁾ Herod. lib. 3. Plin. lib. 2. c 78.

pend la taille des hommes, & non pas d'un caractère propre à chaque Nation, les Scythes qui étoient dans la Gréce ne devoient point être d'une stature au-dessus de la médiocre, ni s'attirer par leur taille le nom de Géants, & la réputation d'hommes d'une grandeur extraordinaire, puisqu'ils étoient sous un Ciel qui ne devoit produire que des hommes de médiocre grandeur.

La preuve tirée de la conformité du nom de Titans avec celui de Teutons, est trop équivoque pour s'y appuyer, ainsi je ne m'y arrêterai pas. M. Pelloutier auroit sans doute trouvé des raisons plus apparentes & mieux établies dans le Pere Pezron, qui a rassemblé tout ce que les lumières & les forces de son génie ont pu rencontrer de plus spécieux en fait de conjectures, pour montrer que les Titans sont les premiers Celtes. Je doute sort malgré cela qu'il eût persuadé beaucoup de gens, puisque de sçavans hommes (47) ont jugé que, pour résuter le système du Pere Pezron, il sussissif de l'exposer; d'ailleurs il resteroit toujours à M. Pelloutier à nous prouver que les Pélasges étoient ou Celtes, ou Titans; car, comme je crois l'avoir démontré, il n'a prouvé ni l'un, ni l'autre.

LETTRE de M. PELLOUTIER à M. JORDAN, Conseiller-Privé du Roi (de Prusse), & Vice-Président de l'Académie Royale des Sciences de Berlin (1).

Monsieur,

Lest fort naturel qu'ayant lû mon Histoire des Celtes, vous souhaitiez de sçavoir ce que je pense des objections qui m'ont été saites dans un Livre qui a paru nouvellement à Paris, sous le titre de Mémoires pour servir à l'Histoire des Gaules & de la France, par M. Gibert, (Paris, 1744. in-12.)

J'aurai l'honneur de vous dire, Monsseur, que j'avois d'abord résolu de répondre en deux mots à M. Gibert dans la Présace du troisséme Livre de mon Ouvrage, qui s'imprime actuellement en Hollande;

⁽⁴⁷⁾ Les Auteurs de la nouvelle Collection (1) On trouve cette Lettre dans la Bibliothedes Historiens de France, Préf. du Tom. I. p. 26. que Françoise de du Sauzet, Tom. XL. p. 60-27.

mais, comme ce volume ne pourra voir le jour que dans le cours de l'année prochaine, & que vous me faites la grace de m'avertir que je femblerois convenir en quelque manière de la folidité des objections de M. Gibert, si je n'y répondois pas incessamment, je me hâte de satisfaire à ce que vous exigez de moi.

Avant toutes choses, je dois remercier M. Gibert de l'honneur qu'il me fait de m'associer à deux célébres Auteurs qu'il a entrepris de résuter dans son Ouvrage. L'un est M. le Gendre, Marquis de Saint-Aubin; l'autre, M. l'Abbé du Bos, que la France a perdu dans le cours de l'année passée. Quand M. Gibert ne m'auroit mis à la tête de ces Messieurs, que pour insinuer que je suis celui des trois qui me suis le plus égaré, ce seroit toujours une consolation pour moi d'apprendre que je me suis égaré en si bonne compagnie.

Il est vrai que l'honneur que M. Gibert me fait, en me joignant de quelque manière que ce soit à de si grands hommes, est accompagné de divers complimens, qui ne vous paroîtront pas obligeans, & qui femblent démentir la politesse, dont on se pique tant à Paris. Il vous dira par exemple (2), qu'il n'est guères judicieux de supposer ce qu'il prétend que j'ai supposé. Il vous dira (3), parlant de mes recherches sur les anciens habitans de la Gréce, » qu'il est étonné de ne trouver une conjec-» ture aussi nouvelle, soutenue que par des conjectures encore plus ha-» sardées, par des citations mal entendues, ou même tronquées, & par » des raisonnemens peu solides ». Il vous dira, en un mot (4), qu'il » est » facheux qu'un Livre, comme le mien, joigne si peu de Logique à » tant d'érudition ». Mais d'un côté, M. Gibert, qui ne traite pas plus obligeamment MM. le Gendre & du Bos, ne laisse pas de me louer à sa manière. Il m'attribue, par exemple (5), une » érudition capable d'imposer »; il approuve plufieurs de mes remarques; tout ce qui lui déplaît, c'est qu'ayant ramassé tant de matériaux, je n'aye pas appris à les mettre mieux à profit. De l'autre, il m'avertit (6) que » j'ai promis de regarder les cri-»tiques que l'on fera de mon Ouvrage ; comme une preuve de l'at-» tention avec laquelle on l'aura lu ». Il consent d'ailleurs (7) que » les Au-»teurs dont il a combattu les sentimens, & qu'il a tenté de rappro-

⁽²⁾ Gibert p. 16.

⁽³⁾ Gibert p. 134.

⁽⁴⁾ pag. 149.

⁽s) Pag vii. de la Préf.

⁽⁶⁾ Pag. 135.

⁽⁷⁾ Pap. 243. not.

» cher de la vérité, lui rendent le même service ». Si j'use de cette permission, ce ne sera assurément pas pour lui dire des choses désobligeantes, mais uniquement pour lui faire comprendre qu'un Auteur, qui ne se scroit pas exempt de sautes, auroit dû relever, avec plus de modestie, celles qu'il a cru remarquer dans les autres.

M. Gibert mérite encore ma reconnoissance par un autre endroit. Ayant entrepris de me réfuter, il m'avertit effectivement d'une faute qui m'est échappée, & que je suis incapable de désavouer. » Je ne sais, dit-.» il (8), où M. Pelloutier a trouvé que, du tems d'Hérodote, les Ve-"nétes se disoient descendus des Médes. Hérodote, qu'il cite, ne dit » rien de semblable.». La remarque est juste, & je conviens de bonne soi que je me suis trompé. Selon Hérodote (9), c'étoient les Sigynes, & non pas les Venétes, qui se disoient descendus des Médes. La version Latine de cet Auteur, que j'ai suivie, porte mal-à-propos, Eos quoque (scilicet Venetos) se colonos Medorum dicere. J'ai fait cette bévûe pour n'avoir pas eu sous les veux, ou sous la main, le Grec d'Hérodote. J'ai coutume, quand je mets au net mes cahiers, de revoir fur les originaux tous les passages que j'ai cités. La remarque de M. Gibert m'avertit qu'il m'en est échappé quelques-uns. Ainsi je dois lui avoir une double obligation. Premiérement, parce qu'il m'avertit d'une faute que j'ai faite; &, en second lieu, parce que l'avis qu'il me donne, me rendra plus attentif pour n'en plus commettre de femblables.

Je fouhaiterois de pouvoir, profiter de la même manière des autres avis de M. Gibert, & de lui donner, par-là, des preuves de ma parfaite docilité pour tous éeux qui entreprennent de me remettre dans le bon chemin. Mais, puisqu'il me rend, pag. 11. de sa Prés. la justice de croire que j'ai cherche la vérité, il me permettra de lui exposer les raisons qui m'empêchent, d'acquiescer à ses remarques.

I. J'ai prouvé au long, dans mon Ouvrage, que la plûpart des Provinces de l'Europe étoient autrefois remplies de Peuples Celtes. M. Gibert prétend que je me suis trompé. » Ce n'est pas, dit-il, pag. 2. 3. que vous ces Peuples susser ou Scythes ou Celtes; mais le peu de connois-vance que l'on avoit de leur Pays, & d'eux-mêmes, faisoit que l'on von donnoit à tous le nom des premiers, que le voisinage, le commerce, ou

⁽⁸⁾ Gibert p. 243. note (q).

»la réputation avoit fait connoître, comme l'assure disertement Stra-» bon (10). C'est ainsi que des raisons semblables sont donner chez s, les Turcs le nom de Francs à tous les Européens Hérodote con-» noissoit déjà des Peuples plus Occidentaux que les Celtes dans l'Eu-"rope. Aristote les distinguoit des Ibériens. Enfin, Polybe les ren-» fermoit entre les Alpes & les Pyrenées, comme ont fait, après lui, Cé-" far, Diodore, Tite-Live, Pomponius Méla, Pline... Sur la foi de » ces garans, l'on ne doit pas douter qu'il ne faille restraindre, le nom de » Celtes à une portion des Peuples des Gaules, renfermée entre la » Seine & la Marne d'un côté, & la Garonne de l'autre ».

Je réponds à M. Gibert que s'il avoit bien lû les Auteurs qu'il allégue, il y auroit trouvé tout ce qu'il me conteste ici. Son objection à le défaut que les Logiciens appellent Ignoratio Elenchi. Jules-César (11) dit » que, de son tems, Les Latins appelloient Gaulois les Peuples » qui demeuroient entre la Garonne, la Marne & la Seine, & qui » dans leur Langue, portoient le nom de Celtes ». l'ai fait, fur ce -passage, plusieurs réslexions (12) auxquelles je pourrois renvoyer le Lecteur. Je pourrois ajouter que ni Jules-César, ni les Latins, ne · se sont assujettis exactement à cette distinction; ils donnent souvent le nom de Gaulois à des Peuples qui, constamment, ne demeuroient pas entre la Garonne & la Seine. Pour abréger, je laisse tout cela. Je conviens que, du tems de Jules-César, on donnoit le nom de Celtique à une certaine contrée des Gaules, & le nom de Celtes aux Peuples qui demeuroient dans cette Contrée. Tite-Live (13), Pomponius Méla & Pline l'affurent, aussi-bien que Jules-César. Mais s'ensuit-il de-là. qu'il n'y eut aussi des Peuples Celtes en plusieurs autres Pays; &, si les Auteurs que cite M. Gibert, s'accordent à en placer dans d'autres Contrées, ma preuve ne demeurera-t-elle pas dans toute sa force? Voyons donc ce que disent ces Auteurs.

Quoiqu'en pense M. Gibert, Polybe ne connoissoit point les Celtes de Jules-César. Il avoue, de bonne-foi (14), que » tout le Pays qui s'é-

⁽¹⁰⁾ J'ai trouvé la même objection dans les ! Antiquités de la Nation & de la Monarchie Frangoife p. 215. & dans les Observations sur les Ecrits | 91. 106. & fulv. Modernes Tom. XXIV. pag. 231. Note de M. Pelloutier.

Tome I.

⁽¹¹⁾ Cæfar I. 1.

⁽¹²⁾ Histoire des Celtes Liv. I. pag. 18. 201

⁽¹³ Tit. Liv V. 37.

⁽¹⁴⁾ Polyb. III p. 19. '

"tend au Nord, depuis Narbonne jusqu'au Tanais, étoit inconnu de fon tems. Il déclare nettement que ceux qui en parloient autrement étoient des ignorans & des imposseurs. Les Celtes, dit il, sont établis dans le voisinage de Narbonne, & leur Pays s'étend jusqu'aux Monts-Pyrenées ». Aristote dit la même chose dans un passage, où il fait mention des Celtes qui sont au-dessus de l'Espagne (15). Mais Polybe (16) place aussi des Celtes en Italie, & il remarque expressément (17) que les Celtes des Gaules, & ceux de l'Italie, étoient le même Peuple.

Diodore de Sicile (18) dit que les Celtes demeurent au delà de Marfeille, dans le cœur des terres, & que leur Pays s'étend de là jusqu'aux
Alpes & aux Pyrenées. Mais, un peu après, il parle aussi des Celtes qui
étoient en Espagne; & il rapportoit, au vingt-cinquieme Livre de
fon Histoire (19), qu'Amilcar, ayant passé en Espagne avec une Armée
de Carthaginois, y battit Istolatius & son frere, qui, tous deux, commandoient les Celtes établis dans ce Pays-là.

Pomponius & Pline (20) disent que les Celtes & la Celtique s'étendent depuis la Garonne jusqu'à la Seine. Mais le premier, parlant du Cap de Finisterre, que l'on appelloit alors le Promontoire Celtique, ne dit-il pas aussi que toute cette contrée est occupée par des Peuples Celtes: Totam Celtici.colunt? Le second ne place-t-il pas des Celtes dans l'Andalousie, dans le Portugal, & dans la Galice (21)? Il me semble que ces deux Auteurs ont dû connoître l'Espagne, un peu mieux que les Turcs ne connoissent les parties Occidentales de l'Europe. Pomponius Méla étoit Espagnol, & Pline nous a laissé une description de l'Europe, qui sait encore aujourd'hui l'admiration des Géographes.

Enfin je trouve dans Strabon (22), que » l'on appelle Celtes les Peu» ples qui demeurent depuis les Monts Pyrenées jusqu'à la Mer
» voisine de Marseille & de Narbonne, & qui s'étendent de-là jusqu'à
» une partie des Alpes ». Quelques pages après (23), je trouve encore
que » l'on appelloit autresois Celtes les Gaulois de la Province
» Narbonnoise, & qu'il y a apparence que c'est de-là que le nom

⁽¹⁵⁾ Celtæ qui sunt super Iberiam. De Gene-

⁽¹⁶⁾ Polyb. 11. p. 106. 116. 118. 122. & 264.

⁽¹⁷⁾ Ibid. 103.

⁽¹⁸⁾ Diod. S.c. V. 214.

⁽¹⁹⁾ Ap. Hoesch. in Exc. Legat. p. 169.

⁽²⁰⁾ Pomp. Mela III, 1. Plin, Hist. Nat. IV, cap. 17. p. 482.

⁽²¹⁾ Plin. III. I. IV. 20.

⁽²²⁾ Strabo IV. 16. 177.

⁽²³⁾ Ibid. 189,

» de Celtes passa à tous les Gaulois, à qui les Grecs donnerent, à l'i-» mitation des Marseillois, le nom du Peuple le plus connu & le » plus célébre des Contrées ». Mais, au reste, le même Strabon avoit beaucoup de penchant à croire que les Celtes, les Belges, & même les Germains, étoient originairement le même Peuple (24). Il plaçoit, d'ailleurs, des Celtes en Espagne, le long de la mer Adriatique (25), &

dans tous les Pays qui font au Midi du Danube (26).

Je crois avoir répondu suffisamment à la premiere objection de M. Gibert. Voici le précis de ma réponse. Du tems d'Aristote & de Polybe, on donnoit le nom de Celtes aux Peuples de la Province qui. dans la suite, sut appellée la Gaule Narbonnoise. Du tems de Jules-César, on le donnoit aux Peuples qui demeuroient entre la Seine, la Marne & la Garonne. Mais les Auteurs les mieux instruits, ne laissent pas de reconnoître qu'il y avoit des Celtes dans un grand nombre d'autres Contrées. Je ne sçai, au reste, si M. Gibert a suivi les régles d'une bonne Logique, en alléguant, pour me réfuter, un passage d'Hérodote, qui, dans cet endroit, ne scavoit absolument ce qu'il disoit. » Héro-» dote, s'il en faut croire M. Gibert, connoissoit déjà des Peu-» ples plus Occidentaux que les Celtes dans l'Europe ». Ce paffage fait-il quelque chose contre mon sentiment? M. Gibert prétend-il en conclure que les Celtes d'Hérodote demeuroient à l'Orient de l'Espagne, entre la Garonne & la Seine? Si cela est, il est bien loin de son compte. Faites-moi la grace, Monsieur, de jetter les yeux sur les paroles d'Hérodote, que vous trouverez au bas de cette page (27). Vous avouerez que si j'étois capable de m'en prévaloir, je pourrois m'en servir aussi pour montrer que les Celtes demeuroient à l'Orient de la Garonne & de la Seine, puisque les sources du Danube étoient dans leur pays. Je pourrois en tirer encore une merveilleuse induction pour la vaste étendue de la Celtique, puisque les Celtes établis autour des sources du Danube, demeuroient en même-tems au-delà des Colonnes d'Hercu-

⁽²⁴⁾ Voy. Hift. des Celt. Liv. I. p. 22. 109.

⁽²⁵⁾ Strabo VII. 310.

⁽²⁶⁾ Ibid. 296.

que Pyrene urbe , mediam seindir Europam. Europam , & transverso ingreditur Scythiam . Celtz autem sunt extrà columnas Herculis, Cy-gesis finitimi, qui omnium in Europa ad oc-

casum habitantium ultimi funt. Herodor II. 33. Ister totam perfluit Europam, incipiens à Celtis, qui ultimi omnium in Europa ad folis occasura (27) Ister enim fluere incipiens à Celtis, at- habitant post Cynetas, totamque permensus

le, dans le voisinage des Cynésiens, qui avoient leurs établissemens autour du Sacrum Promontorium, c'est-à-dire, autour du Cap de Saint-Vincent, dans le Royaume des Algarves. Comme je serai obligé de revenir encore à ce passage d'Hérodote, pour relever d'autres bévûes que j'y ai remarquées, & dont M. Gibert se déclare le désenseur, vous trouverez bon que je ne m'y arrête pasici.

II. Je n'ai qu'un mot à dire sur tout ce que M. Gibert remarque, page 4, par rapport à l'étendue du nom de Gaulois ou de Galates, nonfeulement parce qu'il ne me combat pas directement dans cet endroit, mais aussi parce qu'un passage de Pausanias éclaircit tout cela beaucoup mieux que M. Gibert ne le fait ici. Pausanias pose en fait (28) que les noms de Galates & de Celtes désignent un seul & même Peuple, avec cette différence, que le nom de Celtes est l'ancien nom de la Nation, au lieu que celui de Gaulois est beaucoup plus moderne. Il réfulte nécessairement de-là que le nom de Galates doit avoir une étendue beaucoup plus grande que celui de Celtes. Dans les tems les plus reculés, on ne connoissoit qu'un petit nombre de Peuples Celtes; par exemple, ceux qui demeuroient autour de Marseille, du Guadiana & des fources du Danube. Dans les tems postérieurs, on en découvrit plusieurs autres dans les Gaules, en Italie, en Illyrie, & on les appella Gaulois ou Galates, parce que ce nouveau nom avoit succédé à celui de Celtes. Polybe s'affujettit à cet usage. Il employe plus souvent le nom de Galates que celui de Celtes; mais il confond aussi quelquesois les deux noms. Il dit (29) qu'Annibal passa l'hiver dans la Celtique, c'està-dire, dans le Pays des Gaulois établis en Italie. Je ne scai, au reste. où M. Gibert a trouvé ce qu'il dit, page 6, que » les Latins n'éten-» doient, tout au plus, le nom de Galli, qu'aux Peuples qui sont » entre le Rhin & les Pyrenées, mais jamais à d'autres ». Il me semble que les Gaulois, Galli, dont il est tant parlé dans l'Histoire Romaine, ceux qui prirent Rome & contre lesquels la République soutint de si cruelles guerres jusqu'au tems d'Annibal, ne demeuroient pas entre le Rhin & les Pyrenées, non plus que ceux que Cn. Manlius vainquit en Asie, & qu'il appelle toujours Gaulois, Gallos (30).

III. La troisieme objection de M. Gibert', page 8, regarde un passage

⁽²⁸⁾ Paufan. Attic III. p. 10. (29) Polyb. lib. II. p. 120. lib. III. p. 229.

de Diodore de Sicile, dans lequel j'ai relevé trois fautes fort mal à propos, s'il taut en croire mon Censeur. Voyons s'il a raison, & asin qu'il ne m'accuse pas de chicaner, rapportons le passage tel que M. Gibert le rétablit lui-même sur un Manuscrit de la Bibliothéque de S. Germain des Prés. » Il est bon d'avertir ici d'une chose que plusieurs » ignorent. On appelle Celtes les Peuples qui demeurent au - dessus » de Marseille, dans le cœur du Pays, près des Alpes, & encore » du côté droit des Pyrenées (31). On donne, au contraire, le nom » de Galates aux Peuples qui demeurent au - dessous de la Celtique » (32), vers le Midi, du côté de l'Océan & du Mont Hercynien, » & en général à tous les Peuples qui s'étendent de-là jusqu'à la Scy-» thie. Cependant les Romains donnent en commun à tous ces Peu-» ples le nom de Galates ».

J'ai dit (33) qu'il y avoit, dans ce passage de Diodore de Sicile, trois fautes. » Premiérement il met le Midi pour le Septentrion, à moins » que ce ne soit, comme je le soupçonne, une saute de Copiste ». La faute me paroît des plus palpables. Diodore de Sicile détermine la situation de la Celtique par les bornes qu'elle avoit au-dessus & au-dessous, au Midi & au Septentrion. Il dit » qu'elle étoit située au-dessous de » Marseille, dans le cœur du l'ays ». Elle avoit donc au-dessous, vers le Midi, la Ville & le Territoire de Marseille, & outre cela les Alpes d'un côté & les Pyrenées de l'autre. Cela est exactement vrai. Elle avoit au dessus, vers le Septentrion, les Provinces qui sont du côté de l'Océan, la Forêt Hercynie & plusieurs Peuples Gaulois, dont le Pays s'étendoit jusqu'à la Scythie. C'est encore ce que personne ne contestera. Si l'Historien a mis ici le dessous pour le dessus, le Midi pour le Septentrion, il est clair que c'est une saute, & , comme je le crois, que c'est une faute de Copiste.

Ce n'est point cela, répond M. Gibert, page 10. » Diodore ne don-» ne le nom de Celtes, comme Polybe & César, qu'à ceux à qui il » étoit propre, c'est-à-dire, 'à une troisième partie de la Gaule ren-» fermée dans le milieu des terres, entre la Garonne & la Seine, de-» puis les Alpes jusqu'au commencement des Pyrenées. Au dessous

⁽³¹⁾ M. Gibert traduit jusqu'à la droire, mais la disjonstive n'est pas dans le Gree. le Gree ne dit pas cela est rd degid. (33) Histoire des Celt. Liv. I. p. 19-20.

⁽³²⁾ M. Gibert traduit, foir vers le Midi, mais

» d'eux, vers le Midi, étoient les Aquitains; vers l'Océan, ou le Sep-» tentrion, les Belges & les Germains».

Je réponds deux choses à M. Gibert. Premiérement, s'il étoit vrai que Diodore de Sicile eut voulu exprimer ce que M. Gibert lui fait dire, à l'aide de ses Supplémens, il auroit décrit la situation de la Celtique d'une manière qui ne conviendroit pas à un Historien & à un Géographe, & que l'on pardonneroit à peine à un Ecolier. Après avoir marqué toutes les limites que la Celtique avoit au-dessous, vers le Midi, les Alpes, Marseille, les Pyrenées, sil aura ajouté, fort gravement, qu'il va parler des Pays qui sont au-dessous de la Celtique, vers le Midi; &, en même tems, il aura passé, d'un plein saut & sans en avertir, au-dessus, au Septentrion, à la Forêt Hercynie, à l'Océan. Voilà, assurément, une consussion qui n'est pas pardonnable, & que je n'ai garde d'imputer à un Historien qui s'exprime, partout ailleurs, avec beaucoup de clarté & de précision.

Je réponds, en fecond lieu, qu'il n'est pas possible que Diodore de Sicile ait voulu dire ce que M. Gibert lui attribue. Selon cet Historien, les Celtes occupoient le Pays qui est à la droite des Pyrenées. Ils avoient donc au Midi, non pas les Aquitains, mais les Pyrenées même. Les Celtes de Diodore de Sicile sont ceux de Polybe, c'est-à-dire, les Peuples de la Gaule Narbonnoise. C'est pour ne l'avoir pas apperçu, que M. Gibert enchérit ici sur la saute de l'Historien qu'il a entrepris de désendre.

La seconde saute que j'avois relevée (34) dans le passage dont il est question, c'est que » Diodore de Sicile sait de la Forêt Hercynie » une Montagne de ce nom ». Ici M. Gibert prétend m'accabler tout entier sous le poids de sa vaste érudition. » Comment, dit-il page 11, M. » Pelloutier ignore-t-il qu'il y a, en esset, des Montagnes Hercynien- » nes, & suivant les Anciens, & suivant les Modernes? Comment » ne l'a-t-il pas appris, je ne dis point des Scholiastes d'Appollo- » nius de Rhodes, & de Denys le Périégéte, ou de Denys lui-mê- » me; je ne dis point de Pline, mais d'Ortélius, dans son Dictionnaire, » ou de Cluvier, dans son Introduction à la Géographie, Liv. III, Ch. 5, » où il dit, après Pline, que c'étoient les plus célebres Montagnes » de la Germanie, Montium nobilissimum jugum Hercynium Boihamum

⁽³⁴⁾ Histoire des Celt. Liv. I, p. 20.

» cingens, qui & fudeti Montes; & si M. Pelloutier avoit même été cu-» rieux de connoître davantage ces Montagnes, Conradus Celtès lui » en auroit fourni des descriptions assez amples, en prose & en vers; » ainsi il n'y a encore ici rien à critiquer dans Diodore de Sicile ».

Je montrerai, tout à l'heure, à M. Gibert que je sçavois tout ce qu'il a crû m'apprendre ici. Mais je sçavois aussi plusieurs autres choses auxquelles ce Sçavant n'a pas fait attention, & dont il est juste de l'instruire.

Il y a dans notre voisinage, du côté de la Principauté de Halberstadt, une chaîne de Montagnes, que les gens du Pays appellent le Hartz, & que les Géographes Modernes ont jugé à propos de nommer Montes Hercynios. Je sçavois cela pour l'avoir vu. Mais je sçavois aussi, 1°. que Diodore de Sicile devoit donner pour limites à la Celtique, ou, pour mieux dire, aux Gaules, une Forêt qui commençoit au Pays des Helvétiens, des Némétes & des Rauraques (35), & non pas des Montagnes situées dans le cœur de l'Allemagne. M. Gibert ne s'apperçoit-il pas de la contradiction où il tombe lui-même? Il renferme d'abord les Celtes entre la Garonne & la Seine. Ensuite, pour excuser Diodore de Sicile, il les transporte au-delà du Rhin, & jusqu'en Saxe.

2. Je sçavois, en second lieu, que Diodore de Sicile n'a pu saire mention de notre Mont Hercynien, qui étoit inconnu de son tems, aussibien que tout le reste de la Grande Germanie.

3. Je sçavois, enfin, que Diodore de Sicile a suivi de très-mauvais Mémoires, dans tout ce qu'il a dit du prétendu Mont Hercynien. » L'O» céan, dit-il (36), qui baigne les Gaules, vis-à-vis des Monts Her» cyniens, est rempli de plusieurs îles, dont la plus considérable est
» celle de la Grande-Bretagne ». Cela est-il vrai, soit qu'on l'entende
ou de la Forêt Hercynie, ou de nos Monts Hercyniens? Diodore croyoit
qu'il y avoit, le long de la Mer Océane, du côté de la Normandie,
de la Picardie & de la Flandre, une chaîne de Montagnes qui portoit le
nom de Mont Hercynien. Mais ce Mont a-t-il jamais existé ailleurs que
dans l'imagination de l'Historien, ou, si vous voulez, dans celle d'Aristote (37) qu'il a copié dans cet endroit? Diodore ajoute que » les

⁽as) Cafat V1. 25.

⁽³⁶⁾ Diod. Sic. V. 208.

⁽³⁷⁾ Aristot, Meteorolog. lib, I.c. 13, p 336.

" Monts Hercyniens sont les plus hautes Montagnes de l'Europe ». Cela est-il plus vrai que le reste? J'ai vu les Alpes, & les Montagnes du Hartz, qui ne sont, assurément, que des Collines en comparaison des premières. M. Gibert doit donc me savoir gré, qu'au lieu de relever toutes ces sautes, en parlant du Mont Hercynien, je n'en aye touché qu'une seule.

Pour la rareté du fait, écoutons, présentement, les Anciens & les Modernes, que M. Gibert appelle à son secours, pour désendre la bévue dont il s'agit, & voyons qui de nous deux y gagnera. Commençons par les Anciens.

Apollouius de Rhodes (38) fait remonter aux Argonautes le Danube, & les fait passer de-là dans le Golse de Venise, par un bras du Danube qui se jette dans la Mer. Ensuite ces célébres Navigateurs entrent dans le Pô, & tout de suite dans le Rhône, qui communique au Pô par l'une de ses branches. Pendant qu'ils voguoient sur le Rhône, peu s'en fallut qu'il ne leur arrivât un grand malheur. Ils tomberent dans l'une des branches du Rhône, qui les auroit conduits à la Mer Océane, d'ou ils ne seroient jamais revenus. Mais, heureusement, Junon leur cria de l'Ecueil Hercynien, & poussa leur vaisseau dans le bras du Rhône qui traverse le Pays des Celtes & des Ligures (39). Le Scholiaste de ce merveilleux Géographe, pour ne pas donner un démenti à son Auteur, passe par là-dessus, comme chat sur braise, & dit (40) que cet Ecueil Hercynien est une Montagne des Celtes, ou une Forêt. Voilà donc la première autorité de M. Gibert. Le Scholiaste d'Apollonius de Rhode, selon lequel le Mont Hercynien étoit une Montagne de l'Italie, comme l'Auteur de l'Etymologicum magnum (41), aussi-bien qu'Etienne de Byfance (42), l'ont fort bien remarqué.

Denys le Périégéte (43) parle de la Forêt Hercynie, autour de laquelle les Peuples Germains voltigeoient, E'pruvler Spupios repaire o pource de la Scholiaste dit là-dessus, que les Germains demeuroient autour de la Forêt Hercynie, près de l'Océan Septentrional. Il est vrai que le même Scholiaste remarque ailleurs (44) que les Grecs disent,

⁽³⁸⁾ Apoll. Rhod. Argon. lib. 1V. v. 290. & feq.

⁽³⁹⁾ Ibil. v. 640.

⁽⁴⁰⁾ Schol. Apoll. p. 446.

⁽⁴¹⁾ Etym. Mag. p. 375.

⁽⁴²⁾ Steph. de Urb. p. 351.

⁽⁴³⁾ Dionyf, Perieg. v. 286.

⁽⁴⁴⁾ Schol. Dionys. Periog. p. 55.

au fingulier & au pluriel, le Mont Pyrenée & les Monts Pyrenées, & qu'ils en usent encore de la même maniere, par rapport aux mots d'Alpe & d'Hercynie. Mais tout ce que cela prouve, c'est que le Scholiaste de Denys, sçavoir Eustathius, Archevêque de Thessalonique, qui écrivoit dans le douzième siècle, croyoit encore, sur la foi de Diodore de Sicile, qu'il y avoit prés de l'Océan Septentrional une Forêt, ou une chaîne de Montagnes, que l'on appelloit Hercyniennes.

Mais Pline, au moins, n'a-t-il pas dit (45) que » les plus célébres » Montagnes de la Germanie étoient les Hercyniennes »? Je réponds que M. Gibert n'a traduit de cette manière le passage de Pline, que pour l'avoir examiné trop superficiellement. Pour abréger, je renvoye au Commentaire même de Pline, qui lui apprendra que le mot de Jugum, ne signisse pas ici une chaîne de Montagnes, mais une chaîne d'arbres, de racines & de broussailles. In eadem Septentrionali plaga, Here cynia sylva roborum vastitas, intacta avis, & congenita mundo, prope immortali sorte, miracula excedit. Ut alia omittantur side caritura, constat aetolli colles occursantium inter se radicum repercussu, &c. Plin. XVI. 2.

Voilà ce que j'avois à remarquer par rapport aux anciens Géographes que M. Gibert m'oppose. A l'égard des Modernes, vous avez remarqué, Monsieur, que je n'en ai presque cité aucun dans mon Livre, non pas même l'excellent Ouvrage de Cellarius, parce que je me suis sait une loi de puiser dans les sources. Ainsi je pourrois les abandonner tous à M. Gibert. Cependant, comme la digression ne sera pas longue, voyons ce qu'Ortélius, Cluvier & Conrad Celtes, auroient pu m'apprendre.

Je ne sçai de quelle Edition du Dictionnaire d'Ortélius s'est servi M. Gibert: la mienne dit positivement le contraire de ce que mon Censeur attribue à ce Géographe. Voici ses propres paroles (46). » Diodore place dans les Gaules, vis-à-vis de l'île de la Grande- » Bretagne, des Monts Hercyniens, mais je les tiens pour fabuleux ».

Cluvier, dans l'endroit cité par M. Gibert (47), parle, premiérement, de la Forét Hercynie, qui couvroit autrefois la plus grande partie de la Germanie. Il prétend qu'on donnoit surtout ce nom à la Forêt

⁽⁴⁵⁾ Plin. IV. 14. (47) Cluver, Introduct. Geogr. lib. III. cap. 5.

⁽⁴⁶⁾ Ortel. Thef. Geogr. Edit. Hanov. 1611. | p. 208. 209.

Tome I.

qui entouroit la Bohéme. C'est de quoi il ne s'agit point ici. Ensuite il fait mention des célébres Monts-Hercyniens, qui environnent toute la Bohéme, & que l'on appelle aussi les Monts-Sudites. Ces Monts Sudites séparent la Bohéme de la Silésie. Ainsi voilà assurément une belle autorité, pour justifier Diodore de Sicile. Au reste, pour connoître à fond le sentiment de Cluvier, il ne falloit pas citer son Abrégé, où plusieurs ont mis la main, mais son grand Ouvrage de Germania antiqua (48), où la matière est traitée ex prosesso, mais aussi d'une manière qui ne savorise point l'opinion de M. Gibert.

Enfin Conrad Celtes (49) distingue formellement la Forêt Hercynie, qui commençoit dans le voisinage des Alpes, du Mont Hercy-

nien qui étoit dans le cœur de la Germanie:

Sed nemus Hercynium, montes & ab Alpibus orti, Cum ramis totam se dissudere per oram.... Hercyniumque jugum medio Germania trasta, Erigit, & multis dispergit cotnua terris.

Quoiqu'il en soit, tout cela ne sait rien à mon sujet. J'avois uniquement à prouver que Diodore de Sicile plaçoit mal-à-propos des Monts Hercyniens le long de la Mer Océane, & que par conséquent ma censure étoit juste.

S'il falloit, après cela, décider entre les Modernes, je m'en tiendrois à Ortélius, & à M. de la Martiniere, qui dit, au mot Hercynius Saltus, que les Montagnes d'Hercynie, répandues dans toute l'Alle-

magne, font une chimére.

Voici la troisième faute que j'avois relevée dans le passage de Diodore de Sicile, qui fait le sujet de cette discussion. » Il prétend, disois» je, (Hist. des Celtes, pag. 19) que les Peuples qui demeuroient autour
» de cette Montagne, & jusques dans la Scythie, portoient le nom de
» Gaulois, ou, comme disent les Grecs, de Galates. Il setrompe. Les
» Gaulois étoient en deçà du Rhin. Les Peuples qui étoient au-delà de
» ce sleuve, surent d'abord appellés Scythes, ensuite Celtes, & ensin
» Germains, au lieu que le nom de Gaulois leur est donné très-rare» ment. «

M. Gibert ne convient pas de la folidité de cette remarque. » Mais

⁽⁴⁸⁾ Cluver. Germ. Ant. I. III. c. 47. p. 702.

⁽⁴⁹⁾ Ap. Schard. in script. Rev. Geom. T. I. Edit. Gieffen. 1673.)

n plutôt, dit-il pag. 12, M. Pelloutier se trompe lui-même. «Cela est fort possible. Mais, pour me resuter, & pour saire voir que je me suis trompé, M. Gibert auroit dû prouver que les Auteurs plus anciens que Diodore de Sicile, ont toujours donné, ou au moins fort souvent, aux Peuples de la Germanie, le nom de Galates, & point du tout, ou au moins fort rarement, celui de Celtes. Quand il l'aura fait, je lui donnerai gain de cause; &, en attendant ses preuves, je le prierai seulement de cotter les pages ou les Chapitres des Auteurs qu'il alléguera. Il faudroit être bien de loisir pour vérifier les citations d'un Sçavant, qui vous renvoye au IV Livre de Strabon, au III Livre de Polybe, & ainsi des autres. Au lieu de me resuter de cette manière, qui étoit la feule naturelle, M. Gibert employe des raisonnemens, qui, au lieu de combattre mes sentimens, semblent au contraire les confirmer. » Mais plutôt, dit-il, pag. 12. M. Pelloutier se trompe lui-même; » l'on n'a appellé les Peuples d'au-delà du Rhin, Scythes ou Celtes, que » par ignorance, ou par erreur, & dans des tems où l'on n'avoit pas » pas encore pénétré dans ces contrées, & où l'on ne pouvoit par » conséquent sçavoir leur véritable nom. « C'est donc à dire que ce n'est pas moi qui me suis trompé, mais les Anciens, qui, par ignorance, ou par erreur, ont donné le nom de Celtes aux Peuples de la Germanie. Continuons d'entendre M. Gibert. » Si Appien, & Dion-» Cassius, ou d'autres, les ont depuis appellés Celtes, c'est en se » conformant, comme l'avoue Dion, à cet usage très-ancien « Haro αρχείου. Voilà précifément ce que j'ai dit. L'usage le plus ancien étoit de les appeller Celtes & non pas Galates, comme Diodore de Sicile l'avance mal-à-propos. » Mais, dit-on, Appien, Dion-Cassius & les » autres, auroient peut-être moins goûté cet usage, s'ils eussent fait » attention, qu'en matière de Géographie, les nouvelles découver-» tes que font des Voyageurs exacts, sont plus sûres que de vieilles opi-» nions qui ne naissent que de l'ignorance, ou qui ne sont bâties que » sur des conjectures. « Tout cela sera très - vrai, quand il s'agira de déterminer le cours d'un Fleuve, la hauteur d'une Montagne, la position ou la grandeur d'une Ville. Mais un Géographe, un Voyageur moderne peut-il m'apprendre fous quel nom on défignoit les Germains avant le tems de Jules-César & de Diodore de Sicile? M. Gibert a

grande raison de dire que je suis un mauvais Logicien; car j'avoue de bonne soi que je ne comprend rien à tout cela.

IV. Je passe à une autre remarque de M. Gibert, qui ne m'arrêtera qu'un moment. » Il ne faut pas, dit-il, pag. 14. avec quelques modernes, traiter de visions toutes les étymologies que l'on tire des » Langues Orientales, même pour les noms des Pays Occidentaux.

Je m'imagine que cette réflexion me regarde. La plûpart des Etymologistes, tant Anciens que Modernes, sont, à mon avis, de grands visionnaires, & la plûpart de leurs Etymologies sont de pures visions. J'aurai occasion dans la suite de passer en revue les Etymologies Orientales de M. Gibert, & d'examiner en même tems le fondement sur lequel elles sont appuyées. C'est que les Phéniciens ont fait des établissemens dans les Gaules. Nous verrons alors s'il est à propos de faire ici une exception en saveur de M. Gibert. Pour le présent, je ne dois penser qu'à me désendre, & non pas à attaquer mon adversaire.

V. Ce que j'ai dit des noms que les Peuples Celtes ont porté, fournit à M. Gibert la matière d'une objection que vous trouverez à la page 16 de fon Livre. » Quant au nom de Gaulois, Galli, il femble » que l'on ne doive en chercher l'étymologie que dans le Latin, puif » que César nous dit encore que ce nom leur étoit donné par les Romains en leur Langue: Nostra Galli appellantur. Il n'est guères judiscieux de supposer que César a avancé, au hasard, que ce nom » étoit Latin, ou a jugé, sans connoissance de cause, qu'il n'étoit pas » Celtique «.

Tout ce que j'ai dit sur cet article, (Hist. des Celt, Liv.I. pag. 91.)
"c'est que Jules-César ne décidoit pas si le nom de Gaulois étoit en lui-même Grec, Latin, ou Celte ". Je suis encore aujourd'hui dans les mêmes idées. Il est vrai encore qu'il ne seroit guères possible de nier ce que Jules-César pose en sait, comme étant de notoriété publique; mais seroit-il plus judicieux de lui faire dire une chose à laquelle il n'a jamais pensé? Cet Auteur indique en passant l'usage reçu de son tems. "Nous appellons, en notre Langue, Gaulois les Peuples qui, dans la leur, prennent le nom de Celtes ". (50) C'est un fait dont je ne disconviens point. Mais c'est aussi, à mon avis, tout ce qu'on peut tirer de ce

⁽⁵⁰⁾ Cafar I. 1.

passage. Car, au reste, ce grand personnage » qui passe pour un des plus sofcavans des Romains dans sa Langue, & qui avoit vécu dix ans " chez les Celtes " (51), n'étoit pas homme à se mêler de discussions fur l'origine du mot de Galli, pour décider s'il étoit Latin ou Celte. En un mot, je crois que Jules - César parle, comme on a toujours parlé, & que M. Gibert lui fait dire des chotes auxquelles nous ne penserions point, si nous nous exprimions dans les propres termes de Jules-Céfar. Quand les Auteurs Latins disent, » qu'ils appellent, dans » leur Langue, Grecs, les Peuples qui, dans la leur, prennent le nom » d'Hellènes, « prétendent - ils pour cela que le nom de Grecs soit Latin d'origine? Si M. Gibert disoit que les François appellent Allemands les Peuples, qui, dans leur Langue, se nomment Teutschen ou Tudesques, faudroit-il conclure de-là que l'origine du nom d'Allemand doit être cherchée dans la Langue Françoise, plutôt que dans la Germanique? Si je disois que nous nommons Moscovites des Peuples, qui, dans leur Langue, se nomment toujours Russes, s'ensuivroit-il de-là que le nom de Moscovite est Allemand ou François?

VI. Voici, Monsieur, une nouvelle objection qui paroît avoir d'abord plus de fondement que les précédentes. Je vais la rapporter dans les propres termes de M. Gibert, pag. 41. » Le Danube, dit Hérodote (52), » a fon cours depuis le Pays des Celtes & la Ville de Pyrrhéne... Les » Celtes demeurent au-dessus des Colonnes d'Hercule, & consinent aux » Cynétes, qui sont le dernier Peuple que l'on trouve à l'Occident de l'Eu» rope. Ce sont les Celtes même que M. Pelloutier a cru qu'Héro» dote plaçoit à l'extrémité occidentale de l'Europe, & non pas les » Cynétes. Mais il s'est trompé. Il sussit de jetter les yeux sur le texte » Grec pour s'en convaincre «.

Pour éclaircir le fait, commençons par rapporter les deux passages d'Hérodote que j'ai cités (53) dans l'endroit que M. Gibert juge à propos de critiquer. Le premier porte (54): » Les sources du Danube sont dans » le Pays des Celtes, près de la Ville de Pyrrhéne. Ce sleuve coupe » l'Europe en deux parties égales. Les Celtes demeurent (55) au-delà » des Colonnes d'Hercule, & confinent aux Cynésiens, qui sont le

⁽⁵¹⁾ Gibert. p. 16.

⁽¹²⁾ Herodot. lib. 2. cap. 33. lib. IV. cap.49.

⁽⁵³⁾ Hift, des Celt. Liv. I. p. 7.

⁽⁵⁴⁾ Herodot, II 33.

f (5) Few au-delà, & non pas au-dessus comme M. Gibert a traduit.

» dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Le second passage "dit que le Danube traverse toute l'Europe, & que ses sources sont. » dans le Pays des Celtes, qui font, après les Cynésiens, le dernier " Peuple de l'Europe du côté de l'Occident (56). " En fondant ensemble ces deux passages d'Hérodote, j'ai dit (Histoire des Celtes, Livre 1. pag, 7.) que, » felon cet Historien, les Celtes demeuroient au-delà » des Colonnes d'Hercule, qu'ils étoient voifins des Cynéfiens & » le dernier des Peuples qui fut établi en Europe du côté de l'Occi-» dent «. J'avoue que, pour plus grande précision, j'aurois dû ajouter après les Cynésiens. Si je ne l'ai point fait, c'est que je ne voulois pas relever une petite inexactitude qui est échapée à l'Historien, & qui forme une espèce de contradiction entre les passages que vous venez de lire. Le premier dit que » les Celtes demeurent au-delà des colon-" nes d'Hercule. « Cela est vrai. Le Peuple, dont il s'agit, avoit ses établissemens vers l'embouchure du Guadiana, au lieu que les Anciens placent les Colonnes, d'Hercule au Détroit de Gibraltar ou à l'Isle de Cadix. » Ces Celtes étoient voisins des Cynésiens, qui sont le » dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. « Cela est vrai » encore. Les Cynésiens demeuroient autour du Promontorium Cuneum, qui est le Cap de Saint Vincent dans le Royaume des Algarves. Le second passage porte que » les Celtes sont le dernier Peuple de l'Eu-» rope du côté de l'Occident pera Kurira; , après les Cynésiens. « Ne falloit-il pas dire avant les Cynésiens, ou à l'exception des Cynésiens; & ces mots, après les Cynésiens, ne font-ils pas un saux sens? Si je disois en substituant les nouveaux noms aux anciens, que l'Andalousie est le dernier Pays de l'Europe du côté de l'Occident après les Algarves, cela fignifieroit-il que l'Andalousie est plus Orientale que les Algarves? J'ai donc voulu épargner au Lecteur cette pétite discussion critique, & laisser là les Cynésiens dont je n'avois que faire. Au reste, je sçavois fort bien où Hérodote plaçoit les Celtes & les Cynésiens, & je sçavois encore que les passages d'Hérodote, dont il s'agit, étoient remplis des bévues les plus groffieres que j'aurai occasion d'exposer tout à l'heure. Si M. Gibert n'est pas content de cet éclaircissement, je lui promets qu'au cas que l'on fasse jamais une seconde édition de mou

⁽⁵⁶⁾ Herodot. IV. 49.

Ouvrage, je ne manquerai pas d'ajouter ces mots, après les Cynésiens, dans l'endroit où ils manquent:

Qu'il me foit permis, à mon tour, de faire présentement deux questions à M. Gibert.

1. Si les Celtes, dont il s'agit, demeuroient entre les Colonnes d'Hercule & le Royaume des Algarves, pourquoi M. Gibert renferme-t-il donc les Celtes entre la Garonne & la Seine? Ces Fleuves sont-ils donc à l'Occident des Colonnes d'Hercule?

2. Si j'ai failli en rapportant le passage d'Hérodote sans saire aucune mention des Cynésiens, pourquoi mon Censeur m'a-t-il donc copié? Pourquoi a-t-il même enchéri sur la bévue qu'il releve, & donné encore plus le change au Lecteur? Lisez, je vous prie, ces paroles (57): » Le Pays des Celtes, en esset, étoit situé à l'extrémité » de l'Europe, du côté du couchant. ¿σχατα πρὸς τῶ ἡλίε δυςμέων τῶν ἐν τη » Ευρώπη (58). Il en étoit la borne, & celui où tous les autres abou- » tissoient pour ainsi dire ». Je m'imagine que M. Gibert a une double Logique pour relever dans les autres des sautes qu'il commet lui-même; &, quand il devroit m'accuser cent sois d'être un mauvais Logicien, j'avouerai toujours bonnement qu'il me semble que M. Gibert auroit dû ou ne pas me copier, ou ne pas me critiquer.

VII. En examinant les passages d'Hérodote, dont j'ai donné la version, j'avois dit (Hist. des Celt. p. 7.) que » cet Historien sait des Monts
» Pyrenées une Ville de ce nom, & qu'il consond ces Montagnes
» avec celles des Alpes, d'où les Anciens saisoient descendre le Da» nube. « M. Gibert ne me passe pas cette remarque. Elle lui sournit la
matière d'une autre objection (59). » M. Pelloutier s'est trop pressé de
» consondre la Ville de Pyrrhéne, où Hérodote place la source du Danu» be, avec les Mont Pyrenécs, qui séparent les Gaules des Espagnes.
» Hérodote parle, comme on voit, d'une Ville & non d'une Montagne.
» Le Danube se sorme de deux ruisseaux, dont s'un, dit Villichius,
» est appellé Prygen, & l'autre sort auprès d'une Ville appellée Feren
» Bach, (source de Feren) noms, qui ne sont pas si éloignés de celui

⁽⁵⁷⁾ Gib. p. 20.

qui suivent après celui-ci de Suruéwy

⁽⁵⁸⁾ Ce sont les paroles d'Hérodote IV. 49. & M. Gibert a omis les deux mots μετα Κυγηται

⁽⁵⁹⁾ Gibert p. 43.

» de Pyrrhéne que l'on puisse décider qu'ils n'ont pas été désignés sous » ce nom par Hérodote. «

Mais M. Gibert ne s'est-il pas trop pressé de me critiquer ici ? Ne scavoit-il pas, ou plutôt n'avoue-t-il pas lui-même (pag. 207.) que, du tems d'Hérodote, & plusieurs siécles après sous l'Empire de Maximin, les Germains n'avoient encore ni Ville ni Village? Comment veuton que l'Historien désignât une Ville qui n'existoit pas encore, & que, par une révélation étymologique, il prit la feconde syllabe du mot Feren & la premiere du mot Prygen pour en faire, avec le secours d'une transposition, le nom de Pyren? On a critiqué Hérodote sur bien des articles qui peuvent être défendus. Il a sçu ce que bien d'autres ont ignoré avant & après lui, comme, par exemple, que le Tanais fort d'un Lac & non pas des Monts Riphéens, que la Mer Caspienne est un véritable Lac & non un Golfe de l'Océan septentrional. Ici il faut passer condamnation de bonne grace, parce qu'Hérodote parloit en l'air, ou, au moins, sur de très-mauvais Mémoires. Je vais, Monsieur, vous exposer en deux mots les bévues qu'il fait dans les deux passages dont il est question. Si mes raisons ne persuadent pas M. Gibert, il sera assurément tout seul de son sentiment.

Hérodote avoit oui dire que Pyrrhéne étoit dans le Pays des Celtes. Dans la Langue Grecque les Montagnes font ordinairement du genre masculin, ou du neutre, & les Villes du genre séminin; l'Historien avoit conclu, felon les régles de la Grammaire & de l'Etymologie, que Pyrrhêne, étant une terminaison féminine, devoit être incontestablement le nom d'une Ville & non pas d'une Montagne. Il avoit appris encore que les fources du Danube étoient dans le Pays des Celtes, & d'autres avoient affuré que les Celtes demeuroient entre les Colonnes d'Hereule & le Pays des Cynésiens. Toutes ces particularités avoient trouvé place dans ses Recueils, & tout cela étoit vrai à un seul article près, sçavoir que Pyrrhéne n'étoit pas une Ville, mais une chaîne de Montagnes. Voici présentement la bévue. Quand Hérodote a voulu faire usage de ses Recueils, & mettre en œuvre les matériaux qu'ils lui fournisfoient, il s'est exprimé d'une manière qui montre visiblement qu'il a cru que le Pays des Celtes n'avoit pas plus d'étendue que ne pouvoient en avoir le territoire d'Athénes, de Thèbes, ou de Lacédé, mone, & qu'ainsi Pyrrhêne, les sources du Danube, & les Celtes voifins

voisins des Cynésiens, n'étoient pas à une distance plus grande que Paris peut l'être de Versailles. Dans cette idée il a dit que le Danube a sa fource dans le Pays des Celtes, près de la Ville de Pyrrhéne; que les Celtes sont voisins des Cynésiens; que le Danube traverse toute l'Europe depuis le fond de l'Occident & les Colonnes d'Hercule, jusqu'au Pont-Euxin. Si M. Gibert n'a pas aperçu tout cela, on peut assurément lui appliquer ce que faint François de Sales disoit de la Marquise de Saluces : Je l'ai bien vue, mais je ne l'ai pas regardée. Ce n'est pas assez de lire un Historien, il faut l'examiner, le digérer, distinguer les choses qu'il a vues, ou rapportées sur de bons Mémoires, de celles qu'il raconte sur un oui dire, & ne se prévenir jamais tellement, en sa faveur qu'on veuille le soutenir lorsqu'il est visible qu'il s'est trompé. Sans cela on écrira éternellement sur l'Histoire ancienne, &, au lieu de l'éclaircir, on ne fera que l'embrouiller davantage, comme l'ont fait plusieurs Auteurs modernes, qui ont donné dans un si grand nombre de visions sur l'origine des Peuples en suivant Apollodore & d'autres Historiens de cette trempe, que l'on ne sçait plus à quoi s'en tenir. Dans le fond les étranges fautes qu'Hérodote fait ici peuvent être excusées par un endroit. Il décrivoit un Pays qui, de son tems, étoit entièrement inconnu. Aristote, qui étoit un tout autre homme, & qui étoit postérieur à Hérodote d'un siècle plus ou moins (60), n'en sçavoit guères plus que lui sur le sujet dont il est question. Vous en jugerez par ces paroles (61): Ex Pyrene qui Mons est Celtica versus occafum aquinoctialem, profluent Ister ac Tartesfus (62), hic equidem extrà columnas, ille verd omnem Europam permensus in Euxinum Pontum exiens. Mais que des Auteurs, qui devroient s'appercevoir du premier coupd'œil qu'Hérodote & Aristote avancent ici des choses insoutenables, ne laissent pas de les désendre, c'est ce que je ne puis comprendre.

VIII. Je ne sçais quel est le but d'une autre remarque que M. Gibert ajoute pag. 44. à son Apologie d'Hérodote. » Il y avoit une Mon-» tagne Pyrenée dans les Alpes Rhétiques sur les confins de la Ger-» manie. C'est ce qui est également attesté Par les Anciens & recon-

⁽⁶⁰⁾ Hérodote nâquit à Halicarnasse, dans la Carie, 484 aus avant J. C. Aristote nâquit à (62) Stagyre, Visse de Macédoine, 384 aus avant quivir. J. Christ.

⁽⁶¹⁾ Aristot. Meteorolog, lib. I. c. 13. p 336° (62) C'est le Bœtis, aujourd'hui le Guadal-

»-nu par Rhénanus, Cluvier, Ortélius. Son nom même s'est con-»·servé, & les Allemands l'appellent encore Prenner ou Brenner dans »·le Tyrol «

Si cette observation me regarde parce que j'ai dit qu'Hérodote confond les Monts Pyrenées avec les Alpes d'où les Anciens faisoient fortin le Danube, je répondrai 1°, que, supposé même qu'il y eut autresois dans les Alpes Rhetiques une Montagne qui portât le nom de Pyrenée, Hérodote ne se seroit pas moins trompé pour cela. Il met les sources du Danube près de la Ville & non près de la Montagne de Pyrrhéne. D'ailleurs les sources de ce Fleuve ne sont ni dans les Alpes Rhétiques, ni dans le Tyrol.

2. Je crois qu'il est très-permis de douter de ce que M. Gibert avance ici. Rhénanus, Cluvier, Ortélius ne me persuaderont jamais qu'il y eût dans les Alpes une Montagne qui portât le nom de Pyrenée, à moins qu'ils ne le prouvent par de bons témoignages des anciens Géographes. Je renvoye M. Gibert au Dictionnaire Géographique de M. Bruzen de la Martiniere, où il trouvera qu'Ortélius, & ceux qui l'ont.

suivi, se sont évidemment trompés sur cet article.

A l'égard des Anciens, » qui ont également attesté qu'il y avoit une, » Montagne Pyrenée dans les Alpes Rhétiques sur les confins de la » Germanie, « M. Gibert ne produit que Denys le Périégéte, qui dit (63) » qu'après les Germains on trouve le Mont Pyrenée & les habitations » des Celtes près des sources du Pô «. Mais, qui a dit à M. Gibert que Denys le Voyageur doit être mis au nombre des anciens Géographes? Il appelle Bretanoi (64) les Peuples de l'Amérique que nous appellons aujourd'hui Bretons. Cette dénomination est-elle sort ancienne? Dans quelque siècle que ce Géographe ait vécu, il dit que le Montagrenée & les habitations des Celtes sont près des sources du Pô. Ce n'est pas là qu'il faut chercher ni les Celtes de M. Gibert, ni les Alpes Rhétiques, ni la Ville, ou le Mont de Pyrrhéne, qui avoit dans son voisinage les sources du Danube. Ensin je suis persuadé que Denys le Voyageur s'est trompé sur cet article comme sur plusieurs autres. Il suffit de lire ce qu'il dit des Provinces Occidentales de l'Europe pour

⁽⁶³⁾ Diony f. Perieg. v. 28%.

⁽⁶⁴⁾ Id. v. 284.

-se convaincre qu'il n'étoit pas bien insormé, non plus qu'Eustathe son Scholiaste, quoiqu'il vécut dans le douzième siècle de l'Ere Chrétienne.

Je m'apperçois que cette Lettre est déja bien longue: je vais donc la finir. Si vous le trouvez bon, je vous en écrirai encore deux autres. Dans la seconde, je répondrai succinctement à une soule d'objections par lesquelles M. Gibert prétend renverser toutes mes conjectures sur les anciens habitans de la Gréce. Dans la troisième, j'examinerai les découvertes, les conjectures, & les étymologies que M. Gibert communique au Public dans son Ouvrage, &, en même tems, je répondrai, pour M. l'Abbé du Bos, à une Critique qui me paroit mal sondée dans ce qui fait l'essentiel de la question. M. le Marquis de Saint-Aubin est plein de vie : il ne manquera pas de se désendre s'il le juge nécessaire.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

MONSIEUR,

Votre très-humble & trèsobéissant Serviteur, PELLOUTIER.

A Berlin le 25 Août 1744.

SECONDE LETTRE de M. PELLOUTIER à M. JORDAN,... pour fervir de réponse aux Objections qui lui ont été faites par M. GIBERT (1).

MONSIEUR,

Je m'acquitte de la promesse que je vous ai saite de répondre dans une Lettre particulière aux objections par lesquelles M. Gibert prétend renverser mes conjectures sur l'origine des Grecs. J'avois dit (2) que » les » plus anciens Habitans de la Gréce etoient les Pélasges, & que j'é-» tois dans l'opinion que ces Pélasges étoient le même Peuple qui

(2) Hift. des Cele. Liv. I. chap. IX. p. 40. & suiv.

⁽¹⁾ Voyez le Tome XLI. de la Bibliochéque Françoise, p. 52-116.

» occupoit les autres Provinces de l'Europe, & que l'on défigna de-» puis sous le nom de Scythes & de Celtes. Dans la suite il passa en » Gréce plusieurs Colonies d'Egyptiens & de Phéniciens, qui, s'étant » fortifiés dans ce Pays, chasserent une partie des anciens Habitans, » & foumirent les autres à leur domination. De ce mélange, il se » forma un nouveau Peuple, qui naturellement devoit tenir quelque » chose des Phéniciens, des Egyptiens & des Pélasges. Le Vainqueur » introduisit, autant qu'il étoit en son pouvoir, ses Coutumes, sa » Langue, fa Religion; mais il ne put empêcher qu'on ne remarquât » pendant long-tems parmi les Grecs des traces bien fensibles de la Lan-» gue & des Coutumes des Pélasges, qui, autant que je puis en » juger, ne différoient en rien des Thraces & des Scythes, qui leur » étoient voisins du côte du Nord. « Voilà le précis de ma conjecture que j'ai justifiée par plusieurs réflexions, qui, à la vérité, ne forment pas une démonstration, des matières de cet ordre n'en étant pas susceptibles; mais ces réflexions, au moins, ne sont pas destituées de vraisemblance. J'ai montré par l'histoire des premiers Habitans de la Gréce, par leurs Coutumes, par leur Religion, par leur Langue, & même par leurs Fables, qu'ils étoient Scythes.

Cette conjecture n'est point du goût de M. Gibert. Je n'en suis point surpris: sa manière de penser ne s'accorde point avec la mienne; & , dans le fond, comme il ne s'agit que d'une conjecture, je ne dois pas me flatter qu'elle soit généralement approuvée. Cependant M. Gibert ne disconvient point que les Pélasges ne sussent les Phéniciens h'ayent envoyé des Colonies & fait des établissemens dans ce Pays. Sa critique tombe principalement sur ce que j'ai dit que les Pélasges me paroissent avoir été un Peuple Scythe ou Celte. Voyons donc si M. Gibert étoit sondé à dire (3) que mon sentiment, par rapport aux Pélasges, » n'est soutenu que par des conjectures hasardées, par des ci-» tations mal entendues, ou même tronquées, par des raisonnemens » peu solides « (4), qu'il péche en un mot contre toutes les régles de la Logique. Suivons, pour cet esset, pied à pied les remarques de mon

(4) Pag. 149.

⁽³⁾ Gibert p. 134.

Antagoniste, dont je rapporterai toujours les propres termes : » M. Pel» loutier semble s'embarrasser peu d'accorder son système avec l'Ecri» ture-Sainte, qui fait descendre les Grecs de Javan; une conjecture
» singulière qui se trouve, ou, du moins, qui paroît opposée au texte
» des Livres saints, devroit être proposée avec un peu plus de circons» pection. «

Voilà, Monsieur, un début qui semble infinuer que M. Gibert vouloit prévenir le Public & contre ma personne & contre mon Ouvrage. Il commence par m'attribuer des choses auxquelles je n'ai point pensé, & qui sont même directement opposées à mes sentimens; en un mot, il m'intente l'accusation d'Hétérodoxie. J'avoue que j'ai dit fort ingénument ce que je pensois des différens sujets que j'ai eu occasion d'examiner; les matières que j'ai traitées, n'étant pas des articles de foi, sur lesquels on ne puisse s'écarter des opinions reçues, sans donner du scandale. Mais ai-je dit quelque part que je n'ajoutois aucune foi à l'Histoire sainte, & que je m'embarrassois peu d'accorder mon fystême avec celui des Livres sacrés? M'est-il seulement arrivé d'infinuer quelque chose de semblable? Si j'étois en Pays d'Inquisition, je comprendrois parfaitement quel est le but d'une semblable imputation. Par la grace de Dieu je suis en Pays de liberté, &, par cela même, on ajoutera plus de foi à la déclaration que je vais faire : c'est que je reconnois très-sincérement la Divinité de l'Ecriture, & que mon intention n'a jamais été de m'écarter en quoique ce soit de ses décisions. Aussi n'est-il jamais forti, ni de ma bouche, ni de ma plume, rien de contraire à ce que je viens de déclarer. J'ai dit (5) que les Pélasges étoient un Peuple Scythe, que les Scythes n'étoient pas Indigétes, qu'ils venoient incontestablement d'Asie, qu'ils se disoient descendus d'un homme qui avoit trois fils. Dans tout cela y a-t-il quelque chose qui soit opposé au système de l'Ecriture, ou qui empêche que les Scythes ne sussent descendus de Noé? Je crois fermement qu'ils tiroient leur origine de ce Restaurateur du genre humain. Mais, comment, & par lequel de ses trois fils, en sont-ils issus? c'est ce que j'ignore, parce que l'Ecriture n'en dit rien, & que l'Histoire des Scythes ne remonte pas si haut. Dans le fond, ne vaut-il pas autant que j'avoue mon ignorance sur cet ar-

⁽⁵⁾ Hift. des Celi. Lib. I. chap. XIII. p. 79-83.

ticle, que si je disois, avec M. Gibert (6), que les Grecs descendent -de Javan, parce qu'il est fait mention dans le Prophéte Daniel (7), du bouc des chévres, qui est le Roi de Javan, c'est-à-dire, de la Gréce. Je scais que M. Bochart (8) a cru que les Grecs étoient issus de Javan. Il le prouve par un passage de la Génése (9), qui porte que » les fils de " Javan furent Elifa, Tarsis, Kittim & Dodanim, desquels les Isles » des Nations furent divisées. « Mais 1°: La Gréce n'est pas une Isle: 2°. Le scavant M. Brochart avoue, de bonne foi (10), que l'on plaçoit aussi la postérité de Javan dans l'Arabie heureuse. 30. Enfin les Grecs foutenoient formellement que le nom d'Ioniens ou de Jaoniens qu'on leur donnoit en Orient, du tems du Prophéte Daniel, étoit fort moderne. Ils le tenoient d'Ion, fils de Xuthus, petit-fils d'Hellen, & arrièrepetit-fils de Deucalion. Avant ce tems-là on les appelloit Pélasges. Comme mon plan ne m'appelloit pas à parler de tout cela, je n'en ai fait aucune mention, & je consens de bon cœur de laisser à M. Gibert une conjecture qui ne lui est pas particulière; pourvu qu'il ne m'accuse pas d'Hétérodoxie, parce que je n'ai pas cru devoir commencer l'Histoire des Scythes ou des Celtes au Déluge, ou à la confusion des Langues.

"C'est, dit M. Gibert (11), une première observation à laquelle "j'en ajouterai une seconde, sur un passage de Denys d'Halicarnasse, qui est cité au bas de la pag. 41; il s'agit du tems où les Phéniciens & les Egyptiens passerent la première sois en Grèce. A ce sujet, M. Pelloutier prétend que Denys d'Halicarnasse dit que les Pélasges détoient les anciens Habitans de la Grèce, commencerent d'être inquiéres par les Orientaux deux générations avant la guerre de Troye. M. Pel"loutier n'a pas pris garde qu'il ne s'agissoit dans le passage de l'His"torien Grec, ni des Egyptiens, ni des Phéniciens, ni de leur venue
"en Grèce, ni ensin des Pélasges de la Grèce, mais des Pélasges d'Italie,
"de la samine, de la pesse, ou des autres malheurs qui les obligerent
"d'en fortir, & de retourner dans la Grèce, ou dans d'autres Contrées. «

Je répond 1°. Que dans l'endroit critiqué par M. Gibert, il ne s'agit

point du tems où les Egyptiens & les Phéniciens passerent pour la pre-

(7) Daniel cap. VIII. 21.

⁽⁶⁾ Gibert. p. 136.

⁽⁸⁾ Bochart. Geogr. S. lib. III. cap. 3. p. 174. (9) Genes. X. 2. 4. 5.

⁽¹⁰⁾ Bochart. ad. Ezech. XXVII. 19. Geogr. Sact. 50. lib. III. cap. 3. p. 174.

⁽¹¹⁾ Gibett. p. 136.

miere fois en Gréce. (12) J'ai dit bien clairement (13) que Cadmus, selon l'opinion commune, passa dans ce Pays l'an de la P. J. 3191. Il s'agit du tems où les Pélasges commencerent d'être inquiétés. Cela arriva, selon Denys d'Halicarnasse (14), deux générations avant la guerre de Troye, c'est-à-dire, l'an de la P. J. 3470, ou, si l'on veut, 3460, en faisant sinir les deux générations au commencement de la guerre, & non pas à la prise de la Ville. Il y avoit donc 265 à 275 ans, que les Phéniciens avoient commencé à passer en Gréce, lorsqu'ils penferent à chasser les Pélasges.

2°. Il sussit de lire Denys d'Halicarnasse, pour y trouver que (15) les Pélasges étoient inquiétés en Italie, en Gréce, & partout ailleurs. » Cherchant un asyle en Gréce, & même parmi les Barbares, ils ne » le trouvoient nulle part, ce qui les obligeoit à se disperser par tou» te la terre? Notre Historien ne dit-il pas bien expressément (16) » qu'environ soixante ans avant la guerre de Troye, une sédition do» mestique amena des Arcadiens en Italie, sous la conduite d'Evan» dre ». Voilà donc des Pélasges qu'une saction supérieure chasse de la Gréce, deux générations avant la prise de Troye (17). N'est-il pas constant, d'ailleurs, que c'est dans ce tems-là que les Pélasges étoient le plus inquiétés en Gréce? Ne sut ce pas peu d'années avant ce célébre siège, que les Athéniens chasserent les Pélasges, pour recevoir les Héraclides (18)?

3. Enfin, M. Gibert n'a pas jugé à propos de se souvenir de la remarque que j'ai saite (19), » que les Peuples de la Gréce, avoient passé » en Italie beaucoup plus tard, que le commun des Auteurs ne le pré» tend ». Je ne crois point que les Pélasges ayent passé en Italie, dixsept générations (20) avant la guerre de Troye, ni séulement avant ce
célèbre siège. Denys d'Halicarnasse ne me démentira pas. Il regarde
comme une chose sort incertaine (21), ce que P. Caton & C. Sempronius avoient écrit d'une; Colonie d'Arcadiens qu'Oénotrus avoit conduite en Italie. Si M. Gibert a un système bien lié, il faut qu'il sous-

⁽¹²⁾ Hift. des Celt. Liv. I. chap. IX. p. 41.

⁽¹³⁾ Ibid. Liv. 11. chap. Xl. p. 200.

⁽¹⁴⁾ Dionys. Halic. lib I p. 9.

⁽¹⁵⁾ Dionys Halic. lib. 1. p. 18-19-20.

⁽¹⁶⁾ Ibid. lib. 1. p. 24. II. 77.

⁽¹⁷⁾ Voy. Euftath. ad Diony f. Perieg. perf. 347.

⁽¹⁸⁾ Voy. Maxim... Tyr. x111. p.-159.

⁽¹⁹⁾ Hist. des Celt. Liv. I chap. X. p. 61. 62.

⁽²⁰⁾ Dionyf. Halic. lib. I. p. 9.

⁽²¹⁾ Dionyf. Halie. lib, I. p. 9. 11.

crive à mon fentiment. Il foutient (22) » qu'à peine les Grecs com-"mençoient-ils, du tems de leur Hercule, à fabriquer de longs vais-"seaux, de forte qu'il n'est pas possible qu'ils ayent pu armer une Flot-» te puissante, & passer, par mer, dans les Gaules, & dans les Espa-» gnes, avec des Armées nombreuses. » Si cette réflexion est bonne pour le tems d'Hercule, elle le sera par conséquent pour un tems plus ancien de quinze générations. Le premier Vaisseau que les Grecs construifirent fut l'Argo, fur lequel Jason, Hercule, & les autres Argonautes s'embarquerent, deux générations avant le siège de Troye. Ce Vaisfeau parut une si grande merveille aux Grecs, qu'ils en firent une Divinité : qu'on lise ce qu'Homère a écrit de l'Italie, trois cens ans plus ou moins après la prise de Troye, on verra que ce Pays étoit connu de son tems, à peu-près autant que les terres Australes le sont aujourd'hui. Cela seroit-il possible, si depuis plusieurs siécles les Pélasges n'avoient fait que passer & repasser de Gréce en Italie, & d'Italie en Gréce? Les prétendus Pélasges de l'Italie étoient, pour le dire en passant, des Grecs Ioniens & Eoliens, qui, étant inquiétés dans leur Pays par les Rois de Lydie, & ensuite par ceux de Perse, quitterent l'Asse mineure, & vinrent faire de nouveaux établissemens en Sicile, dans le Royaume de Naples, dans le Pays Latin & ailleurs. Denys d'Halicarnasse (23) rapporte aux Pélasges la fondation de la Ville de Vélia; cependant il paroît, par Hérodote (24), que les Phocéens la fonderent du tems de Cyrus, Roi de Perse, &, comme le disoit Hyginus (25), plus de six cens ans après qu'Enée eut passé en Italie. Comment seroit-il donc possible que les Pélasges eussent été inquiétés en Italie, deux générations avant la guerre de Troye, puisqu'ils n'y sont venus que plusieurs siècles après cette guerre? N'estil pas visible que Denys d'Halicarnasse a jugé du tems où ils étoient inquiétés en Italie, par celui où ils étoient en Gréce? Si j'écrivois un Livre, je répondrois avec la même étendue aux autres objections de M, Gibert. Elles me fourniroient une occasion trés-naturelle d'éclaircir divers points de l'Histoire ancienne, que plusieurs Critiques modernes embrouillent étrangement, pour les accommoder à leurs opinions fur l'origine des Peuples; mais j'ai résolu de me renfermer dans les bornes

⁽²²⁾ Gibert p. 127. (23) Dionif. Halic. lib, I. p. 16.

⁽²⁴⁾ Herodot. I. 167. (25) Ap. A. Gell. X. 16.

d'une Lettre; ainsi je vais abréger autant qu'il me sera possible (26).

» M. Pelloutier entre dans l'explication de son système qu'il appuye,

» 1°. sur l'Histoire des Pélasges. 2°. Sur leur Religion. 3°. Sur leur Lan
» gue. 4°. Sur la Mythologie Grecque. Il faut le suivre dans toutes ses

» preuves. Il soutient d'abord que les premiers Habitans de la Gréce

» étoient un Peuple barbare & Nomade, qui portoit le nom de Pélasges. La

» chose, ajoute-t-il, est reconnue par les plus célébres Historiens, qui assu
» rent que les Pélasges occupoient anciennement, non-seulement le Pélo
» ponnése, le territoire d'Athènes, avec les Villes voisines, particulièrement

» celles de Lemnos, de Scyrus & d'Eubée, qui portoit autresois le nom de

» Pélasgia, mais en général toute la Gréce.»

» 1°. Les Pélasges, il est vrai, étoient un Peuple barbare, & dont le ca-» ractére principal est d'avoir long-temps erré, pour se chercher des » demeures, fans trouver où ils pussent se fixer : mais je ne sçai sur » quel fondement (27) on veut les appeller Nomades. On sçait, en » effet, que le caractère effentiel des Nomades étoit de n'avoir d'autres » biens que des troupeaux, ni d'autre occupation que de les conduire » d'un pâturage à un autre, comme le reconnoît M. Pelloutier lui-mê-» me; de-là leur avoit été donné le nom sous lequel ils étoient con-» nus, qui a pour racine le mot Grec vepu, qui signifie paître, ou celui » de voun, qui fignifie pâture ou pâturage. A permutandis pabulis; quia » sape tentantes agros, alia atque alia loca petiverant. Ce sont les raisons » que Salluste & Pline donnent de ce nom, l'un dans son Jugurtha, "l'autre dans son Hist. Nat. Liv. V. c. 3. Or nous ne lisons nulle part » que les Pélasges eussent aucune coutume de cette espèce, ou se » mêlassent du soin des troupeaux : au contraire, suivant Ephore, » dans Strabon, Liv. V. c'étoient des hommes qui s'étoient adonnés » uniquement à la guerre, &, suivant Denys d'Halicarnasse (28), ce » furent eux, qui, en se mêlant avec les Aborigénes, les policerent, » leur apprirent à bâtir des Villes & à s'y retirer; &, en effet, s'ils "n'avoient pas de demeure fixe, ce n'est pas parce qu'il étoit dans » leurs mœurs d'errer de Pays en Pays, & d'être toujours, pour ssainst-dire, ambulans, mais c'est, ou parce qu'ils ne trouvoient pas de

⁽²⁶⁾ Gibert p. 137.

⁽²⁷⁾ Herodot. lib. I. Strab. plurib. in locis, (28) Dionys. Halic. Ant. Rom. lib. I.

Tome I.

» terres vuides où ils pussent s'établir, ou parce qu'ils étoient con-» traints par quelque force majeure de quitter celles où ils s'établis-» soient, comme il résulte de leur Histoire; ainsi ils ne quitterent la » Thessalie que parce qu'ils en surent chassés par les Léléges, & ils n'a-» bandonnerent l'Italie que parce qu'ils y surent sorcés par les tristes » essets de la peste & de la famine. Les Scythes, au contraire, & les » Nomades, passoient d'un Pays à un autre, par coutume & sans au-» cun dessein de s'y fixer; ainsi l'épithète de Nomade ne peut être

» appliquée aux Pélafges. »

Toute l'érudition que M. Gibert étale ici, pour montrer que les Pélasges n'étoient pas un Peuple Nomade, est parfaitement hors d'œuvre. Les Pélasges n'avoient point de demeure fixe, ils passoient continuellement d'un Pays à l'autre. De-là vient que les Grecs les appelloient, par dérission, Pelargous, les Cygognes. Voilà un caractére bien marqué d'un Peuple Nomade. Mais, dit-on, Ephore assuroit qu'ils suivoient tous la profession des armes. J'en conviens, mais cela empêche-t-il qu'ils ne fussent Nomades? Ces deux qualités sont-elles donc incompatibles? Les Scythes, les Germains & la plûpart des Peuples Celtes n'étoientils pas en même tems Nomades & Soldats? Mais, dit-on encore, nous ne lisons nulle part que les Pélàsges se mêlassent du soin des troupeaux. Fort bien! cependant ces gens qui menoient une vie vagabonde sans se fixer en aucun lieu, ne vivoient pas de l'air : ils étoient tous habillés de peaux : ne doit-on pas en conclure qu'ils nourrissoient du bêtail dont ils tiroient, non-seulement des peaux pour se couvrir, mais encore des alimens pour subsister? M. Gibert prétend encore que » si les Pélasges n'a-"voient point de demeure fixe, ce n'étoit pas qu'il fût dans leurs » mœurs d'errer de Pays en Pays, & d'être toujours, pour ainsi dire, » ambulans; mais c'étoit, ou parce qu'ils ne trouvoient point de terres » vuides où ils pussent s'établir, ou parce qu'ils étoient contraints par » quelque force majeure à quitter celles où ils s'établissoient. » Distinguons les tems que M. Gibert confond ici, &, on verra qu'il se trompe manifestement. Avant l'arrivée des Orientaux, les Pélasges étoient maîtres de toute la Gréce; ils en avoient l'Empire (29). Qu'est-ce donc qui. les empêchoit alors de bâtir des maisons, de fortifier des villes, de culti-

⁽²⁹⁾ Strab. VII. 327.

vêr des terres, de planter des jardins? Y avoit-il quelque ennemi qui les empêchât de se fixer dans un Pays dont ils étoient les maîtres souverains? Cependant ils ne le faisoient point. Au lieu de semer du bled pour en faire du pain, ils en saisoient avec du gland. C'est parce qu'ils n'étoient pas Laboureurs, mais Nomades. Cela étoit dans leurs mœurs, ou, si l'on veut, c'étoit l'ancienne barbarie que les Scythes & les Celtes ont quittée beaucoup plus tard que les autres Peuples. Cependant, dit M. Gibert, selon Denys d'Halicarnasse, ce surent les Pélasges, qui, en se mêlant avec les Aborigines, les policerent, leur apprirent à bâtir des Villes & à s'y retirer. L'objection tombe entiérement, par ce que j'ai remarqué il n'y a qu'un moment. Ce surent les Grecs qui policerent les Habitans naturels de l'Italie, & non pas les Pélasges, qui n'y mirent jamais le pied. Continuons d'entendre M. Gibert (30).

"2°. Cette proposition, que les anciens Habitans de la Gréce étoient "Pélasges, me paroît trop générale; car il s'en faut, ce me semble, de "beaucoup que l'on doive réduire les premiers Peuples de la Gréce aux seuls Pélasges, & l'Histoire nous apprend, au contraire, que, si "les Pélasges s'y établirent en quelques endroits, ou ils en chasserent "les Habitans qui y demeuroient auparavant, ou ils s'unirent avec meux (31). Aussi je conviendrai, avec M. Pelloutier, que, suivant les "Auteurs qu'il cite en cette occasion, presque toutes les Contrées, dont il fait ici l'énumération, ont été occupées en dissérens tems par "les Pélasges qui passoient de l'une à l'autre; mais ces Auteurs ne disent "nulle part qu'ils les occupassent originairement."

Faudra-t-il que je montre à M, Gibert que les Pélasges occupoient la Gréce originairement, qu'ils étoient Indigétes, Aborigines, Autochtones? Les Payens avoient sur cet Article des idées qui ne sont pas plus du goût de M. Gibert que du mien (32). Ils appelloient Indigétes des hommes qu'ils prétendoient être sortis du limon de la terre, comme des champignons. Ainsi le Poëte Asius disoit, en parlant de Pélasgus (33): Diis similem autem Pelasgum in alticomis montibus terra nigra produxit ut mortalium genus sort. Mais en prenant le mot d'Indigétes dans un sens plus général, & d'une manière qui puisse s'accorder avec nos principes, il signifiera tout

⁽³⁰⁾ Gib. p. 139. (32) Gibert p. 58. Histoite des Celtos, Liv. I. (31) Herodot. lib. I. Dionys, Halic. lib I. Chap. x111. p. 79. (33) Pausan, Aread. init.

au moins que les Pélasges sont les plus anciens Habitans de la Gréce; que l'Histoire ne fait mention d'aucun Peuple qui l'ait occupée avant eux; que l'on ignore abfolument d'où ils étoient venus; que leur origine est inconnue; qu'elle remonte au tems fabuleux, & c'est ce que les Historiens disent formellement. Denys d'Halicarnasse (34), par exemple, assure que » Pélasgus & Phoronée sont les premiers Rois du Pélopon-» nése qui soient connus dans l'Histoire; que les Pélasges étoient an-» ciennement un Peuple Grec, originaire du Péloponése (35); qu'ils » demeuroient au commencement en Achaïe, au tour de la Ville d'Ar-» gos, & que plusieurs les croyoient Indigétes de ce Pays là. » Hésiode (36) remarquoit aussi que Pélasgus étoit Indigéte du Péloponnése; & d'autres prétendoient que ce Pélasgus étoit le même qu'Argos, duquel les Argiens se disoient descendus. Personne n'ignore que les Athéniens se glorifioient d'être Autochtones; ils ne laissoient pas de reconnoître les Pélasges pour leurs fondateurs (37); ils avouoient que leurs ancêtres demeuroient à la campagne, & avoient leurs habitations dispersées dans tout le territoire, jusqu'à ce que Thésée leur persuada de se réunir dans une feule & même Ville (38).

Dois-je montrer encore à M. Gibert que les Pélasges avoient autrefois l'Empire de la Gréce, qu'ils l'occupoient toute entière? J'ai déjà cité
un passage de Strabon (39), qui porte » qu'entre les Peuples qui ont eu

"l'Empire de la Gréce, les Pélasges sont les plus anciens. » Le même
Géographe dit ailleurs (40) que » c'est une chose reconnue, à peu
"près par tous les Historiens, que les Pélasges occupoient autresois

"toute la Gréce. » Strabon, au reste, n'a fait que suivre Hérodote, qui
disoit aussi (41) que » le territoire d'Athénes étoit occupé par les Pélas
"ges, dans le tems qu'ils étoient maîtres de la Gréce. » Par surabondance de droit, ajoutons encore un seul passage d'Hérodote (42): » Les

"principaux Peuples de la Gréce étoient anciennement les Pélasges &

"les Grecs (Hellénes). » Et d'où venoient ces Grecs? Vous allez entendre qu'ils étoient Pélasges d'origine (43). » La Nation des Grecs, lors-

2:11:5

. 13:12:

⁽³⁴⁾ Dionyf. Halic. I. 9.

⁽³⁵⁾ Dionys. Halic. 1. 14.

⁽³⁶⁾ Apollodorus I. 59. (37) Marb. Heracl. v. 558.

⁽³³⁾ Plutarch. Thef, cap. 28.

⁽³⁹⁾ Strab. VII. 327 (40) Strab. V. 220.

⁽⁴¹⁾ Herodot. VIII. 44.

⁽⁴²⁾ Herodot. I. \$6.

⁽⁴³⁾ Herodot. I. 58.

» qu'elle se détacha de celle des Pélasges, étoit un Peuple peu consi» rable, qui, ayant eu de très-petits commencemens, s'accrut beaucoup
» dans la suite par le grand nombre de Peuples, & sur-tout de Barbares
» qui se joignirent à eux. » Voilà donc les Auteurs mêmes, que M. Gibert
m'oppose, qui disent que les Pélasges occupoient la Gréce originairement,
& qu'ils la tenoient toute entière. Ils démentent par conséquent la Thése
de M. Gibert, qui prétend que, » si les Pélasges s'étoient établis en
» quelques endroits de la Gréce, ils en chasserent des Habitans qui y
» demeuroient auparavant, ou s'unirent avec eux. » Les Loix d'une
bonne critique permettent-elles donc que l'on brouille & que l'on confonde, comme on le juge à propos, des choses que ces Historiens distinguent si clairement? Sçavoir les tems les plus anciens où les Pélasges
étoient paisibles possesseurs de la Gréce, & des tems fort possérieurs
où ils commencerent d'être inquiétés, poussés & chassés de leur Pays
par des Etrangers.

Mais, ajoute M. Gibert (44), » le prétendu passage de Thucydide, » rapporté en lettres italiques, (qu'avant le tems d'Hellen, fils de Deu-» calion, la Nation Pélasgique étoit répandue dans toute la Gréce), » quand on l'admettroit, ne prouveroit en aucune façon que les Pélaf-» ges en étoient les premiers & les feuls Habitans : mais, de plus, c'est » un passage que l'on prête tout entier à Thucydide qui ne dit rien de » semblable : voici, en effet, les paroles de cet Historien dans l'endroit " qui est indiqué (45). Le nom d'Hellenes ne fut point originairement » commun à tous les Peuples de ces Contrées; il n'existoit point même du » tout avant Hellen, fils de Deucalion; mais chaque Nation, & sur-tout, » entr'autres, celle des Pélasges avoit son nom propre & particulier. A quoi »le Scholiaste ajoute, qu'elles n'en avoient aucun qui fût commun à toutes. "Il est facile de voir que non-seulement Thucydide ne dit pas que les » Pélasges occupassent toute la Gréce, ni même qu'ils sussent répandus » par-tout, mais qu'il résulte, au contraire, de ce qu'il dit, qu'elle étoit » peuplée de bien d'autres Nations que les Pélasges.»

Je m'imagine que c'est ici une de ces citations mal entendues, ou même tronquées, que M. Gibert me reproche. S'il faut l'en croire, je prête

⁽⁴⁴⁾ Gibert p. 140.

⁽⁴⁵⁾ Thucyd. lib. I. cap. 3.

un passage tout entier à Thucydide, qui ne dit rien de semblable. Un petit mot d'éclaircissement montrera si la censure est juste.

Je ne doute pas que M. Gibert n'entende le Grec, puisqu'il entreprend de rétablir plusieurs passages des Auteurs qui ont écrit dans cette Langue, & de corriger les versions qu'on en a données. Mais il me permettra de lui dire, avec tout le respect que je lui dois, qu'il n'a pas entendu le passage dont il s'agit. Quoi! Thucydide, ce grand homme, que Quintilien préféroit à tous les Historiens Grecs, & que Démosthénes avoit pris pour son modéle, par rapport au style, auroit été capable de dire des choses qui ne forment aucun sens? Il aura voulu nous apprendre qu'avant le tems d'Hellen, fils de Deucalion, chaque Nation de la Gréce avoit son nom propre & particulier, & sur-tout, entr'autres, celle des Pélasges? Qu'est-ce donc que les Pélasges pouvoient avoir de plus? Qu'avoient-ils sur-tout entr'autres, si chaque Peuple de la Gréce avoit son nom propre & particulier? Thucydide (46), qui exprimoit en peu de mots beaucoup de choses, a voulu dire (47) » que, dans les tems les » plus anciens, on ne connoissoit point de nom commun qui servît » à désigner en général tous les Peuples de la Gréce. Le nom même » d'Hellénes, fous lequel on les désigna dans la suite, n'existoit pas » encore avant Hellen, fils de Deucalion. Les Peuples de la Gréce » portoient chacun son nom propre & particulier, & ils portoient sur-» tout celui de Pélasges, qui faisoient le plus grand nombre. Ce nom » propre qu'ils portoient eux-mêmes, ils le donnoient aussi au Pays » où ils étoient établis. » C'est de cette manière qu'Henri Etienne a entendu le passage de Thucydide; en conservant la version que j'ai suivie, il y ajoute une note, qui porte (48) que le nom de Pélasges avoit autrefois une très-grande étendue, n'y ayant presque point de Pays où les Pélasges n'eussent passé. Casaubon avoit vu aussi dans ce même passage (49), que le nom de Pélasges étoit commun autrefois à un grand nombre de Peuples de la Gréce. Comme Henri Etienne & Casaubon étoient plus grand Grecs que ni M. Gibert, ni moi, ne le serons jamais, je m'en tiens à la version qu'ils ont approuvée, & que M. Wasse a cru aussi devoir retenir dans le beau Thucydide qu'il nous a donné tout nouvelle-

⁽⁴⁶⁾ Quintil. lib. X. cap. r,

⁽⁴⁷⁾ Thucyd. lib. I. cap. 3.

⁽⁴⁸⁾ H. Steph, ad Thucyd, lib, I. cap. 3.

⁽⁴⁹⁾ Calaubon, Comment: ad Strabon. p. 104

ment. Il est vrai que dans cet endroit, comme dans plusieurs autres, la version Latine de Thucydide tient quelque chose de la Paraphrase. Mais peut-on prendre d'autre parti, quand on veut rendre fidélement toutes les idées d'un Auteur aussi concis que l'est Thucydide? On le rendroit inintelligible, fi on vouloit le traduire tout entier de la manière dont M. Gibert a tourné le passage dont il s'agit ici. Dans le fond, la version Latine en est très-juste. Que l'on fasse dire à l'Historien que, parmi les Peuples de la Gréce, les Pélasges faisoient autresois le plus grand nombre, ou qu'on lui fasse dire que les Pélasges occupoient la plus grande partie de la Gréce, n'est-ce pas toujours la même chose? Je ne vois pas, au reste, que le Scholiaste de Thucydide ajoute rien au récit de l'Historien. Voici sa remarque : » l'Auteur veut dire que les Peuples de la Gréce ne por-»toient qu'un nom propre; par exemple, on les appelloit seulement Pé-» lasges, Bœotiens, & non pas en commun Hellénes. » Je souscris à cette remarque, & j'ajouterai seulement que les Pélasges étoient les anciens Habitans de la Gréce, au lieu que les Bœotiens étoient des Phéniciens que Cadmus avoit menés en Gréce, & qui reçurent le nom de Bœotiens, parce qu'un bœuf leur avoit montré la Contrée où ils devoient s'établir.

» Enfin, dit M. Gibert (50), il n'y a aucune induction à tirer de ce » que les Poëtes ont quelquesois compris tous les Grecs sous le nom » de Pélasges; ils ont parlé en Poëtes, & non en Historiens & en Criti» ques, & l'on n'en peut pas conclure davantage qu'ils avoient été » originairement tous Pélasges, que l'on pourroit conclure qu'ils étoient » tous Achéens, Dolopes, Doriens, ou Argiens, de ce que les Poëtes » les comprennent quelquesois sous ces noms particuliers.»

J'avoue que je raisonnerois très-mal, si je voulois prouver que les Pélasges étoient les premiers Habitans de la Gréce, par cette seule raison que les Poëtes désignent souvent les Grecs en général sous le nom de Pélasges. Ils peuvent avoir parlé en Poëtes, & non en Historiens & en Critiques. J'en conviens. Mais Hérodote, Denys d'Halicarnasse & Strabon ne disent-ils pas que les Pélasges étoient les anciens Habitans de la Gréce, qu'ils la tenoient toute entiere? Ne sont-ce pas là des Historiens & des Critiques qui en disent beaucoup plus que les Poëtes? Ces Au-

⁽⁵⁰⁾ Cibert p. 141, 142,

teurs m'auroient fourni bien d'autres preuves, pour appuyer ma conjecture, si j'avois pu prévoir que quelqu'un s'aviseroit de me contester des choses qu'ils assurent si formellement. Les Grecs qui allerent s'établir dans l'Asie mineure, étoient partagés en trois Peuples, qui avoient chacun son Dialecte particulier (51), les Ioniens, les Eoniens & les Doriens, Tous ces Peuples descendoient des Pélasges. » Les Ioniens (52) » occupoient l'Achaïe avant que Danaüs & Xuthus eussent passé dans le » Péloponnése, & on les appelloit alors Pélasges Egialées, » c'est-à-dire; ceux qui demeuroient sur la côte, pour les distinguer de ceux qui étoient établis dans le cœur du Pays. Les Eoliens aussi (53) portoient anciennement le nom de Pélasges. Enfin les Doriens étoient des Pélasges, (54) qui, ayant été chassés de la Thessalie, passerent dans le Péloponnése, où ils perdirent leur ancien nom, pour prendre celui de Doriens. Puisque les Ioniens & les Doriens descendoient des Pélasges, il en résultera que les deux plus célebres Peuples de la Gréce, sçavoir les Athéniens & les Lacédémoniens, avoient la même origine. Les premiers étoient loniens, & les seconds Doriens: si la chose étoit nécessaire, il me seroit facile de prouver que la plûpart des autres Peuples de la Gréce, descendoient aussi des Pélasges. Par exemple, les Achéens (55), les Argiens (56), les Thessaliens (57), les Macédoniens (58), les Arcadiens (59), les Epirotes (60), mais il faut abréger; car j'ai encore à répondre à bien des objections.

» Je ne puis m'empêcher, continue M. Gibert, d'ajouter encore ici que » le Scholiaste d'Appollonius est cité mal-à-propos, pour montrer que » l'Isle d'Eubée sut occupée par les Pélasges, & qu'elle s'appelloit » Pélasgie. Ce Commentateur ne dit autre chose, sinon, que son » Poète appelle Pélasgique le Mars des Macroniens, parce que les Ma-» croniens étoient une Colonie venue de l'Eubée, Isle voisine du Pé» loponnése, lequel étoit appellé autresois Pélasgie. En esset, Stra» bon, qui fait l'énumération des anciens noms de l'Eubée, ne lui attri-

⁽⁵¹⁾ Plin. Hift. Nat, lib. VI. 3.

⁽⁵²⁾ Herodot. VII. 94.

⁽⁵³⁾ Herodot, VII. 95. Eustath. ad Dionys. Perieg. v. 347. p. 57.

⁽⁵⁴⁾ Herodot. 1. 56.

⁽⁵⁵⁾ Dionyf. Halic. I. 14. Strab. VIII. 389

⁽⁵⁶⁾ Euripid. Fragm. Archelaï v. 8. Schol.

Apollon. Argon. lib. I. p. 58. Strab. V. 221. Eustath. ad Dionys. Perieg. v. 347. p. 57. Diod. Sic. V. 239.

⁽⁵⁷⁾ Apollon. Argon. lib. I. p. 58. & Schol.

⁽⁵⁸⁾ Justin. VII. 1.

⁽⁵⁹⁾ Dionys. Halic. I. 9. Strab. V. 221.

⁽⁶⁰⁾ Strab. V. 221,

» bue point celui de Pélasgie, & je ne me souviens pas d'avoir lû nulle » part que les Pélasges s'en soyent jamais emparés.»

Puisque M. Gibert ne peut s'empêcher d'ajouter cette objection aux précédentes, je ne sçaurois me dispenser aussi de le prier très-humblement de vouloir bien ajouter, à l'endroit qu'il critique, deux mots qui manquent dans l'imprimé, & de lire le passage de cette manière (61); » les Pélasges occupoient anciennement, non-seulement le Pélopon-» nése, le territoire d'Athénes, avec les Isles voisines, particuliérement » celle de Lemnos, de Scyrus, d'Eubée & de Lesbos, qui portoit au-» trefois le nom de Pélasgia: » moyennant cette addition des mots de Lefbos, tout sera pleinement redressé; car les plus célébres Historiens assurent effectivement (62) que cette Isle portoit autresois le nom de Pélasgia. M. Gibert ne se souvient pas, au reste, d'avoir lû nulle part que les Pélasges se soient jamais emparés de l'Isle d'Eubée. Mais si sa mémoire l'a mal fervi, il me femble que je ne fuis pas obligé d'en répondre, d'autant plus que j'ai cité un passage de Denys d'Halicarnasse (63), qui porte que » les Pélasges, chassés de la Thessalie, passerent dans la Béotie, dans » la Phocide & dans l'Isle d'Eubée, pendant qu'une autre partie de la » Nation passa dans l'Asie mineure, & s'empara de plusieurs Pays, situés » le long de l'Hellespont. » Le passage même d'Appollonius & de son Commentateur, que M. Gibert avoit sous les yeux en me réfutant, auroit dû lui rappeller un fait qu'il ne se souvient pas d'avoir lû nulle part.

Le Poëte dit (64) que "les Argonautes, étant revenus de nuit sur la "côte des Doliens, ceux-ci ne les reconnurent point, & crurent que "les Pélasges Macriens venoient les attaquer." Le Scholiaste remarque là-dessus que, selon Denys de Chalcide, ces Macriens que l'on appel- loit aussi Macrons, étoient une Colonie venue de l'Isle d'Eubée, qui "portoit autresois le nom de Macris, & que c'est de-là qu'est pris "celui de Macrons." A l'égard de celui de Pélasges, ou de Pélasgique, le même Commentateur dit que "les Macrons sont appellés Pélasges (65), "parce qu'ils sortoient de l'Isle d'Eubée." Il falloit donc qu'il y eût des Pélasges dans cette Isle. Il dit encore (66) que "les Habitans de l'Isle d'Eu-

⁽⁶¹⁾ Histoire des Celtes Liv. I. Chap. IX. p. 41. & 42.

⁽⁶²⁾ Strab. V, 221, Diod. Sicul. V. 239. Plin. V. 31.

Tome I.

⁽⁶³⁾ Dionys. Halic. lib. I. p. 14.

⁽⁶⁴⁾ Apoll. Arg. lib. I. v. 1023. p. 106.

⁽⁶⁵⁾ Ubi fupr.

⁽⁶⁶⁾ Ibid.

»bée sont appellés Pélasges, parce que cette Isle est voisine du Pélopon-» nése, qui portoit autresois le nom de Pélasgia, ou de Pélasgis. » C'est la curieuse remarque que M. Gibert juge à propos de rapporter, & que je lui laisse de très-bon cœur. Selon mes petites lumiéres, il me semble qu'un Historien & même un Poëte, se feroit siffler, s'il s'avisoit jamais de désigner les Anglois sous le nom de Picards, parce que leur Isle est voisine de la Picardie. Revenons aux objections de M. Gibert. J'avois dit (67) que » les Pélasges, chassés du Péloponnése par les Cadméens, se re-» tirerent dans la Thessalie, où ils se maintinrent, selon les apparences, » pendant un assez long espace de tems, puisque cette Province reçut » d'eux le nom de Pélasgia: » M. Gibert (68) fait là-dessus plusieurs remarques qu'il faut examiner. Rapportons, avant toutes choses, ses propres paroles; "Denys d'Halicarnasse, qui nous apprend cette migration » des Pélasges en Thessalie, ne dit point quel en sût le-motif, &, » comme il la plaçoit trois ou quatre générations au moins avant Cad-» mus, il n'a eu garde de dire qu'elle fût occasionnée par ce Prince, ses " compagnons, ou leurs descendans, les seuls que les Grecs entendent » sous le nom de Cadméens; je ne trouve à ce sujet rien de plus dans » Hérodote que dans Denys d'Halicarnasse, quoique M. Pelloutier " en cite les Livres II. chap. 91. V. 57. VII. 93. & feq. "

C'est-à-dire, selon M. Gibert, que j'ai commis trois sautes dans ce pasfage qu'il juge à propos de critiquer.

1°. J'ai dit que les Pélasges surent chassés du Péloponnése par les Cadméens, au lieu que Denys d'Halicarnasse, qui parle de cette migration, n'en détermine pas le motif. J'en conviens. Mais, si Denys d'Hacarnasse, ou quelqu'autre Historien digne de soi, assuroit clairement & formellement que des Phéniciens & des Egyptiens, ayant abordé en Gréce & s'y étant établis, en chasserent insensiblement les Pélasges, mes remarques, que je n'ai données que pour une conjecture (69), formeroient une véritable démonstration. Demande-t-on autre chose, pour se rendre à une conjecture, si ce n'est qu'elle soit probable & sondée sur des saits qui y conduisent naturellement? D'abord je vois les Pélasges maîtres de toute la Gréce. Ensuite je remarque qu'ils quittent les

⁽⁶⁷⁾ Hist. des Celt. Liv. I. Chap. IX. p. 42.

⁽⁶⁸⁾ Gibert p. 143.

⁽⁶⁹⁾ Hist. des Celt. Liv. J. Ch. IX p. 41. & 42.

côtes, pour se retirer vers le Nord, dans des Pays éloignés de la Mer. Ne dois-je pas conclure naturellement delà qu'ils furent chassés de leur Pays par des Etrangers qui avoient établi des Colonies sur les côtes du Péloponnése & des Contrées voisines? Qui pouvoient être ces Etrangers que des Egyptiens & des Phéniciens, les seuls Peuples qui s'appliquassent alors à la Navigation? N'est-il pas constant & reconnu que Cécrops, Cadmus & Danaus passerent essectivement en Gréce, & y sonderent de puissantes Colonies?

2º. Mais au moins ai-je fait ici un anacronisme bien marqué, puisque » Denys d'Halicarnasse plaçoit cette migration des Pélasges en Thessa-» lie, trois ou quatre générations au moins avant Cadmus. » Il n'est pas de ma connoissance que Denys d'Halicarnasse ait fait aucune mention de Cadmus, ni qu'il ait déterminé le tems où ce Prince passa en Gréce avec ses Phéniciens. D'autres cependant l'ont déterminé, & c'est, sans doute, sur leur calcul, comparé avec celui de Denys, que M. Gibert fonde son objection. Pour épargner au Lecteur une discussion chronologique, développons en peu de mots ce que M. Gibert a laissé à deviner. Selon Denys d'Halicarnasse (70), Oénotrus passa en Italie dix-sept générations avant le siège de Troye (71), c'est-à-dire, environ 1750 ans avant Jésus-Christ, en comptant trois générations pour un siécle. Lycaon, pere de cet Oénotrus, étoit le cinquiéme depuis Phoronée, qui vivoit par conféquent ving-trois générations avant le siège de Troye, 1950 ans avant J. C. Suivant le même Historien, les Pélasges passerent du Péloponnése en Thessalie, six générations après le régne de Pélasgus, petit-fils de Phoronce, c'est-à-dire, 1684 ans av. J. C. au lieu qu'il est reconnu que Cadmus n'arriva en Gréce que 1519 ans avant J. C. & par conséquent 165 ans, ou cinq générations après la migration des Pélasges, dont il s'agit ici. Voilà l'objection de M. Gibert, que je crois avoir proposée dans toute sa force. Elle seroit assurément sans replique, si je convenois qu'Oénotrus passa en Italie dix-sept générarations avant le siège de Troye, & que Phoronée ou Pélasgus, son petit-fils, sont aussi anciens que Denys d'Halicarnasse le prétend. Mais j'ai averti (72) que je n'en croyois rien,

⁽⁷⁰⁾ Dionyf. Halic. lib. I. p. 9.14. qu'Oénotrus passa en Italie 1750 ans avant J.C. (71) Troye sut prise l'an de la Période Julienne 3530 & 1184 ans avant J.C.: en y ajoutant Liv. II. Ch. XI. p. 200.

& je suis persuadé que les Grecs donnent à leur Histoire une antiquité qu'elle n'a pas. Comme M. Gibert n'est pas disposé à m'en croire sur ma parole, il faut lui en fournir des preuves qui soient tirées du sujet même que nous traitons. Niobé, mere de Pélasgus (73), sut la premiére femme que Jupiter connut, comme Alcméne, mére du grand Hercule, fut la dernière. Depuis ce tems-là ce Dieu changea d'inclination, & dédaigna le commerce des Mortelles. Il faut donc que Saturne, pére de Jupiter, Phoronée, pere de Niobé, Electrion, pere d'Alcméne, fussent Contemporains; il faut que Cadmus vécut aussi dans le même tems, puisqu'Europe sa sœur, & Sémélé sa fille, eurent successivement l'honneur d'être Maîtresses de Jupiter. Et, de peur qu'on ne m'oppose ici la vaine défaite des Mythologistes, sçavoir, que les Dieux engendrent plus long-tems que les hommes, attendu qu'il y a feize générations (74) depuis Niobé jusqu'à Alcméne, j'ajouterai que cette défaite est parfaitement inutile, non-seulement, parce que Jupiter n'existoit point encore dans le siécle où l'on place Niobé, mais encore parce que Pélasgus, fils de Niobé, & le grand Hercule, fils d'Alméne, étoient effectivement contemporains. En voici la preuve. Le Poëte Eschyle (75) assuré que Pélasgus régnoit à Argos (76) lorsque les Danaides y arriverent. Il y avoit alors, selon le calcul commun, huit ou neuf ans que Cadmus avoit établi la Colonie de Thébes. Diodore de Sicile (77) remarque aussi qu'Hercule vivoit dans le même tems. » Linus, dit-il, Précepteur d'Hercule, » inventa le premier parmi les Grecs la mesure & les vers. Cadmus » ayant ensuite apporté de Phénicie les Lettres de l'Alphabet, Linus » les accommoda à la Langue Grecque, donna des noms à ces lettres, » & en traça les caractéres. De-là vient que les lettres qui portoient » d'abord le nom de Phéniciennes, parce qu'elles avoient été appor-* tées de Phénicie, reçurent ensuite le nom de Pélasgiques, parce que » les Pélasges s'en servirent les premiers. »

Je conseillerai donc à M. Gibert de ne pas m'opposer des difficultés chronologiques, par rapport à l'Histoire Grecque, qui précéde la prise de Troye, & même les Olympiades. C'est un Pays perdu où lon marche à

⁽⁷³⁾ Diod. Sic. IV. 155.

⁽⁷⁴⁾ Diod. Sic. IV. 158.

^{(75,} Eschyl. Supp v. 258.

⁽⁷⁶⁾ Quelques-uns faisoient Pélasgus fils de

Jupiter & de Niobé: d'autres le croyoient Indigéte, c'est-à-dire, fils de la Terre. Eschyle le fait fils de Palechhone, Indigéte.

⁽⁷⁷⁾ Diod. Sic. III. 140.

tâtons. Au reste, si l'on examine attentivement le passage de Diodore de Sicile que je viens de rapporter, on y trouvera que les Pélasges étoient maîtres de la Gréce, lorsque Cadmus y arriva; au lieu que, selon le calcul de Denys d'Halicarnasse, ils quitterent le Péloponnése six générations, & la Thessalie onze générarions après Pélasgus. Ces onze générations sinissent, suivant son compte, au régne de Deucalion, qui chassa les Pélasges de la Thessalie, avec le secours des Curétes & des Léléges. Si le fait étoit vrai, comment Danaiis, qui ne vint en Gréce qu'après la mort de Deucalion, trouvera-t-il encore des Pélasges dans le Péloponnése? Pourquoi les lettres des Grecs & leur manière d'écrire, reçurent-elles le nom de Pélasgiques? N'est-ce pas à cause que les Pélasges, qui étoient encore dans le Pays, s'en servirent les premiers? Ils introduissirent l'usage d'écrire de gauche à droite, &, par cette raison, ils renverserent les lettres Phéniciennes, comme j'ai eu occasion de le montrer ail-leurs (78).

3°. La troisième remarque de M. Gibert, c'est que j'ai cité ici mal-àpropos divers passages d'Hérodote (79), qui ne dit rien de plus, à ce sujet, que Denys d'Halicarnasse. J'ai cité ce passage à la sin d'une note (80), pour prouver qu'il avoit passé en Gréce dissérentes Colonies d'Egyptiens & de Phéniciens. Si le Lecteur veut se donner la peine de vérisser les citations, il verra si elles portent à saux, & si elles n'établissent pas bien clairement ce que je me proposois de prouver.

Voyons si une autre objection de M. Gibert a plus de sondement. J'avois dit (81) que » les Pélasges, inquiétés dans leurs nouvelles habita» tions par les mêmes Cadméens, ou plutôt par le nouveau Peuple qui » s'étoit formé en Gréce, se disperserent de tous côtés. » Voici la remarque que M. Gibert sait sur ces paroles (82): » M. Pelloutier n'a pas » mieux réussi dans l'application d'un passage du chap. 56. du liv. I. de cet » Historien, dont il se sert, quelques lignes plus bas, pour montrer que » les mêmes Cadméens inquiéterent encore les Pélasges dans la Thessa » lie; car Hérodote, dans l'endroit cité, n'attribue aux Cadméens que » d'avoir chassé les Pélasges de l'Istiéotide, Province située vers les

⁽⁷⁸⁾ Hist. des Celt. Liv. II. Ch. XI. p. 199.

⁽⁷⁹⁾ Herodot. 11. 91. V. 57. VII. 93.

⁽⁸⁰⁾ Hift. des Celt. Liv. I. Chap. IX. p. 42.

¹ not. (10) & (11).

⁽⁸¹⁾ Hift. des Celt. Liv. I. p. 42.

^(\$2) Gibert p. 143.

"Monts Olympe & Ossa, où ils se retirerent en sortant de la Thessalie, "& non pas de la Thessalie même."

Voici le passage même d'Hérodote (83). » Du tems de Deucalion, "les Pélasges occupoient la Phtiotide; sous Dorus, fils d'Hellen, ils » demeuroient dans les Contrées qui font autour des Monts Offa & "Olympe, & que l'on appelle l'Istiéotide. Chassés delà par les Cad-» méens, ils allerent s'établir autour du Mont Pindus. » Ce passage ne dit-il donc pas que les Pélasges surent inquiétés dans leurs nouvelles habitations? Ne dit-il pas que les Pélasges furent chassés par les Cadméens de l'Istiéotide? Cette Istiéotide n'étoit-elle pas une Province de la Thessalie? L'Olympe & l'Ossa (84) n'appartenoient-ils pas aussi à la Thessalie; & n'étoit-ce pas entre ces deux Montagnes que l'on voyoit cette belle vallée que les Anciens appelloient Thessalica Tempe? Je ne sçai si je me trompe, mais il me semble qu'une objection aussi frivole ne devoit pas être proposée avec cet air de confiance que M. Gibert affecte ici. M. Pelloutier n'a pas mieux réussi dans l'application d'un passiage d'Hérodote. Je consens de bon cœur que le Lecteur juge qui des deux a le mieux réussi, ou l'Historien, ou le Censeur. » Mais non, ajoute M. Gi-»bert (85), en continuant toujours sur le même ton, ce n'est pas, se-"lon notre Critique, par les mêmes Cadméens que les Pélasges furent "inquiétés, c'est plutôt, dit-il, par le nouveau Peuple, formé du mêlange » de ces Orientaux avec les anciens Habitans de la Gréce. Denys d'Ha-» licarnasse sera cette fois son garant au liv. I. de ses Antiquités. Cepen-» dant cet Historien ne nomme en cette occasion que les Curétes, les » Lélèges, les babitans du Parnasse. Or M. Pelloutier ne prouve point gue ces Nations sussent le nouveau Peuple en question, qu'il compose-» d'Egyptiens, de Phéniciens & de Pélasges, ou qu'elles en fissent par-» tie : je ne sçai même si leur Histoire pourra s'accommoder aisément à » cette origine; quoiqu'il en foit, jusqu'à ce que M. Pelloutier ait éta-» bli ce point; je ne vois pas ce que fait ici pour lui l'autorité de Denys » d'Halicarnasse. » Voilà assurément bien des paroles perdues. Puisque les Pélasges demeurerent dans la Thessalie pendant cinq générations, les Ennemis qui les chasserent de la Thessalie ne pouvoient être les mêmes que

⁽⁸³⁾ Herodot. I. 56.

⁽⁸⁴⁾ Strab, VIII. 356. IX. 430. 441,

^(\$5) Gibert p. 144.

ceux qui les avoient chassés du Péloponnése. Ce ne purent être que leurs descendans, & les gens du Pays qui étoient entrés dans le parti de ces Etrangers, qui inquiéterent les Pélasges dans leurs nouvelles habitations. Selon Denys d'Halicarnasse (86), »ils en furent chassés par les Curétes » & par les Léléges, qui reçurent depuis le nom d'Etoliens & de Lowcriens. » Mais ces Curétes n'étoient-ils pas les Ministres & les adorateurs de Jupiter, dont les Phéniciens avoient introduit le culte? Les Locriens & les Etoliens n'étoient-ils pas les alliés du Héros qui sut le grand destructeur des Pélasges & de leur Religion? Je parle d'Hercule. Epalius, Roi des Locriens & des Etoliens (87), ayant été chassé de set Etats, Hercule rétablit ce Prince, qui en cette considération choisit le sils aîné d'Hercule pour lui succéder.

Je fens, Monsieur, que j'abuse de votre patience & de celle du Lecteur. Je vais donc passer légérement sur plusieurs autres objections de M. Gibert, qui, étant peu importantes en elles-mêmes, roulent d'ailleurs sur des sujets dont la discussion n'auroit rien d'intéressant. M. Gibert, pour se prêter à mon raisonnement, veut (88) que je lui dise » ce que » j'entends par les Pélasges des Provinces de l'Europe? » Il me semble que je l'ai dit (89) assez clairement en remarquant que l'on plaçoit des Pélasges en Gréce, en Italie, dans les Gaules, dans l'Asse mineure, & en nommant les Peuples que je crois Pélasges. En tout cas j'expliquerai ma pensée avec plus d'étendue, quand je parlerai des migrations des Peuples Celtes, & j'aurai occasion de montrer alors que les Pélasges ne disséroient pas des anciens Scythes.

En rapportant un passage d'Hérodote (90), dont j'ai sait usage, & qui porte que » les Pélasges occupoient anciennement l'Isle de Samothrace, » & que c'est d'eux que les Thraces (91) ont pris les mystéres des Ca-» bires, » M. Gibert m'avertit (92) que j'aurois dû en conclure que les Pélasges, qui introduisirent la cérémonie, étoient dissérens des Samothraces qui la reçurent. Il n'y a cependant rien à changer dans ce que j'ai dit ici.

Les Grecs faisoient de Dardanus (93) un Prince Pélasge, qui, ayant

⁽⁸⁶⁾ Dionys. Halic. 1. p. 14.

⁽⁸⁷⁾ Strab. 1X. p. 427.

⁽⁸⁸⁾ Gibert. p. 145.

⁽⁸⁹⁾ Hist. des Celt. Liv. I, p. 34.

⁽⁹⁰⁾ Herodot. 11. 51.

⁽⁹¹⁾ Lifez, Samothraces.

⁽⁹² Gibert. p 149.

⁽⁹³⁾ Dionys. Halic. I. 55, Strab. VIII. 346.

passé de l'Arcadie dans l'Isle de Samothrace, y institua les mystères dont Hérodote sait mention dans le passage qui vient d'être cité. Si je prouve, comme je m'y engage, d'un côté que Dardanus étoit un Prince Thrace, qui, ayant passé en Asie avec des troupes de sa Nation, y sonda le Royaume de Troye; & de l'autre, que les mystères, dont on attribuoit l'institution à Dardanus, appartenoient à la Religion des Peuples Scythes & Celtes, qui avoient leurs sanctuaires les plus renommés, & qui célébroient leurs sètes les plus solemnelles dans les Isles voisines du Continent, à celles de Gades en Espagne, de Sayne dans les Gaules, d'Heiligelandt en Germanie, de Samos en Thrace; il me semble que ma preuve demeurera dans toute sa force, & que je serai en droit d'en conclure que les anciens Pélasges étoient le même Peuple que les Thraces.

J'avois dit que, selon Thucydide, les Thraces occupoient le territoire de Daulia, dans ces tems sabuleux où les hommes étoient changés en oiseaux, &c.... Ce tems-là, dit M. Gibert (94) n'est pas immémorial: il ne remonte qu'à cinq ou six générations avant la guerre de Troye. Je ne sçais comment M. Gibert l'entend. Il me semble qu'un tems, dont nous n'avons point de bons Mémoires, & dont il ne reste que des sables, est un tems immémorial. Distinguer dans ces tems-là une suite de générations, ce seroit à peu-près comme si l'on vouloit marquer un point sixe dans les espaces imaginaires. Quant à ce que M. Gibert ajoute que la Phocide, où la Ville de Daulia étoit située, n'étoit qu'une partie de la Gréce, il trouvera la réponse dans un passage de Strabon, cité en note (95).

J'avois dit encore qu'il y a toute apparence que les Pélasges chassés de la Gréce se retirerent chez les Thraces, pour être en sûreté auprès de leurs Compatriotes. C'est, dit M. Gibert (96), une soible apparence. Des Peuples errans se logeoient où ils pouvoient. Je ne sçai si M. Gibert se seroit prêté à mon rassonnement, supposé que j'eusse été capable de dire que les Pélasges préséroient de chercher une retraite parmi des Peuples étrangers & ennemis: s'il en étoit ainsi, je le prie trèshumblement de me pardonner la faute que j'ai faite de suivre Denys d'Halicarnasse, qui disoit: Sed cùm maxima Pélasgorum pars per loca

⁽⁹⁴⁾ Gibert. p. 150.

⁽⁹⁵⁾ Strab. VII. 321.

⁽⁹⁶⁾ Gibert p. 151.

Mediterranea se contulisset ad Dodonæos suos cognatos. Dionys. Halic.

lib. I. pag. 13.

Enfin, M. Gibert convient avec moi que les Sintiens (97), qui étoient un Peuple Thrace, étoient les plus anciens Habitans de l'Isle de Lemnos. Mais il ne veut pas que ces Sintiens sussent en même tems un Peuple Pélasge: » c'étoit cependant l'opinion d'Anticlides, cité par Strabon (98): » c'est celle du Scholiaste d'Appollonius (99), qui dit que les pre- » miers Habitans de l'Isle de Lemnos étoient les Tyrrhéniens, (c'est la » même chose que les sélasgès,) & que le nom de Sintiens est une épi- » théte qu'on leur donnoit, parce qu'ils étoient de grands brigands. »

Mais, dit M. Gibert (100), on trouve dans Appollonius la distinction la plus caractérisée entre les Sintiens & les Pélasges Tyrrhéniens, qui les chasserent de leur Isle. M. Gibert me permettra de lui répondre, avec tout le respect que je lui dois, qu'il confond étrangement les tems & les saits. Appollonius ne dit point que les Pélasges aient chassé les Sintiens de l'Isle de Lemnos: les Pélasges en chasserent (101) la postérité d'Euphémus, c'est-à-dire, des Grecs qui se disoient descendus des Argonautes (102), & par-là ils rentrerent dans la possession d'une Isle qui leur avoit appartenu autresois. Peut-être aussi que M. Gibert ne se seroit point trompé s'il avoit distingué les Tyrrhéniens de l'Italie (103), qui par-loient une Langue barbare, de ceux de la Gréce qui avoient la même Langue que les Athéniens (104).

Je finirai, Monsieur, cette lettre par trois réflexions qui serviront de réponse générale à différentes objections par lesquelles M. Gibert prétend attaquer ce que j'avois dit des anciens Habitans de la Gréce.

I. La premiére regardera l'explication que j'ai donnée de la fable des Titans & des Géans. Après avoir montré (105) que les Pélasges étoient les anciens Habitans de la Gréce & des Provinces voisines, où l'on prétend qu'ils se retirerent en quittant leur Pays natal, j'ai remarqué, comme une chose digue d'attention, que l'on trouvoit des Titans & des Géants dans la plûpart des Pays où les Anciens ont placé des Pélasges;

⁽⁹⁷⁾ Strab. VII 331. Steph. de Urb. p. 512.

⁽⁹⁸⁾ Strab. V. 221.

^{(99;} Schol ad Apoll. Arg. I p. 61.

⁽¹⁰⁰⁾ Gibert p. 153, not. (*).

⁽¹⁰¹ Apoll. Arg IV. v. 1760, p. 536,

Tome I.

⁽¹⁰²⁾ Herodor. IV. cap. 145.

⁽¹⁰³⁾ Dionys, Halic. I, 24.

⁽¹⁰⁴⁾ Voyez ci-dessous, Reflex.II.

⁽¹⁰⁵⁾ Histoire des Celt. Liv. I. p 43. & 44'

en Gréce, en Italie, en Thrace, en Arcadie, dans les Isles de Créte & d'Eubée. Il est, par exemple, dit (106) que l'Arcadie s'appelloit autrefois Pelasgia & Gigantis; que le territoire d'Athénes (107), dont les Pélasges étoient les premiers Habitans, s'appelloit autrefois le Pays des Titans; que l'Isle d'Eubée (108) étoit autrefois sous l'obéissance des Titans; que la Ville d'Erétria (109) avoit reçu son nom d'un des Titans; que les Thraces descendoient de la fille d'un des Titans (110). La raison en est, selon ma conjecture, que les Pélasges, les Titans & les Géans sont les mêmes perfonnes désignées sous divers noms. C'étoient les anciens Habitans de l'Europe, les Partisans de l'ancienne Religion, qu'Hercule, fils de Jupiter, & grand défenseur de son Culte, eut à combattre partout où la fable le fait passer. Il en trouva en Espagne: ceux-là devoient être Celtes. Il en trouva dans les Gaules: c'étoient des Liguriens, & par conséquent des Celtes, de l'aveu même de M. Gibert, qui fait descendre les Celtes des Liguriens. Il en trouva en Italie, qui pouvoient être des Aborigines, des Sammites, ou des Sicaniens; il en trouva enfin en Thrace, où se donna la célebre bataille de Phlégra, précisément dans le tems où les Pélasges s'étoient retirés de la Gréce, & dans la Contrée même où ils étoient établis. On les appella des Géants, parce que les Peuples Scythes & Celtes etoient extrêmement grands, en comparaison des Phéniciens & des Egyptiens qui passerent en Europe. On les appelloit Titans, parce que leur mythologie les faisoit descendre du Dieu Teut, & d'Opis sa femme. L'ancienne mythologie des Grecs ne différoit point sur cet article de celle des Celtes. Ils faisoient les Titans fils du Ciel & de la Terre. Les noms de Teutamus, Tuiston, Teutomal, Teutomat, Taysan, que plusieurs Princes Pélasges, Scythes, Liguriens & Gaulois ont porté; ces noms ont, selon moi, la même origine que celui des Titans. Voilà ma conjecture, &, à certains égards, celle du P. Pezron, qui dit (111) aussi que les Gaulois étoient de la race des Titans.

Voyons présentement ce que M. Gibert oppose à ma conjecture. » Elle est, dit-il (112), affurément digne d'une imagination également vive & ornée. « C'est une petite politesse dont je le remercie très-hum-

⁽¹⁰⁶⁾ Eustath. ad Iliad. II. v. 603. p. 300.

⁽¹⁰⁷⁾ Suid. Tom. III. p. 479. (108) Solin, cap. 11. p. 22.

⁽¹⁰⁹⁾ Eustath. ad Iliad. II. v. 537. p. 279. . (112) Gibert p. 167.

Steph. de Urb. p. 349.

⁽¹¹⁰⁾ Hist. des Celt. Liv. I. p. 43. not. (33).

⁽¹¹¹⁾ Ant. des Gaulois p. 111, 133, 140,187.

blement, quoique je ne le mérite point. Au reste, il ne manque à ma conjecture qu'une application juste & folide. M. Gibert le croit ainsi. (113) Le Public jugera si les raisons dont M. Gibert s'est servi pour combattre ma conjecture, font plus folides que les preuves que j'ai employées pour l'établir. Voici les raisons de mon Censeur (114).

1°. » On ne peut pas conclure de ce que les Anciens ont placé les Géans » dans quelques-uns desPays qui surent occupés par les Pélasges, que » les Pélasges sont la même chose «. Je conviens de très-bon cœur que mes remarques ne forment pas une démonstration. Mais, puisqu'il est constant que l'Arcadie étoit appellée Gigantis, le Pays des Géans, dans un tems où elle étoit occupée par les Pélasges, n'étoit-il pas naturel

d'en conclure que les Pélasges passoient pour des Géans?

2°. » Le nom de Teutamides signifie uniquement que celui qui le poretoit étoit fils de Teutam. » C'est précisément ce que j'ai dit; mais je . prétends encore que les noms de Teutam ou de Titan, qui fignifient un fils de Teut, étoient donnés aux Princes Scytlies & Pélasges, parce qu'ils se disoient descendus du Dieu Teut. Par la même raison plusieurs Princes Thraces ont porté le nom de Cotis ou de Cotison, c'est-à-dire de fils du Dieu Tis, qui est le même qu'Hérodote (115) appelle Mercure. » Les Rois de Thrace fervent principalement Mercure, ne jurent que par » lui & prétendent en tirer leur origine. «

3°. « Il semble à M. Gibert (116) que, dans l'exactitude de la Critin que, je ne devois pas confondre les Géans avec les Titans. Car, » pour peu qu'on sçache de Mythologie, on connoît la différence des-» uns & des autres. «

Je ne doute point que M. Gibert n'entende beaucoup mieux que moi la Mythologie, qui est la science des Fables- Il me permettra cependant de lui représenter qu'il me semble que les Géans & les Titans étoient les ennemis jurés de Jupiter, qui ne fut paisible possesseur de son Royaume, que lorsqu'il eut foudroyé les uns & les autres. Il me semble d'ailleurs que les Géans & les Titans étoient fils du même pere & de la même mere, c'est-à-dire du Ciel & de la Terre (117). Il est vrai que la généalogie paternelle des Géans paroît un peu suspecte,

⁽¹¹³⁾ Ibid.

⁽¹¹⁴⁾ Gibert p. 147.

⁽¹¹⁵⁾ Herodot. V. 7.

⁽¹¹⁶⁾ Gibert p. 148.

⁽¹¹⁷⁾ Schol. Pindari. pag. 378. Apollodog. l lib. I. p. 14.

parce que la terre ne les mit au monde que quelques années après que son mari eut perdu la faculté d'engendrer. Mais Hésiode léve la dissiculté en habile Mythologiste, & prouve sort doctement dans un passage cité en note (1 8), qu'ils n'en étoient pas moins légitimes.

4°. M. Gibert m'avertit encore (119), » qu'il n'est point vrai que » les Celtes ou Scythes sussent plus grands que les Phéniciens & les » Egyptiens qui passerent en Gréce «; soir parce que l'on trouvoit des Géans en l'hénicie & en Ethyopie, soit parce qu'Aristote remarque que dans les Pays froids & dans les Pays chauds, les hommes sont ordinairement plus grands, d'où il résulte que l'Egypte étant un pays chaud, les hommes y étoient aussi grands que dans la Scythie qui est au nombre des les Pays froids.

Voilà assurément d'excellentes raisons pour détruire ce que j'ai dit (120) de la grande taille des Peuples Celtes. Vous m'avouerez, Monsieur, qu'il y a des Lecteurs bien difficiles à contenter. Un Observateur sur les Ecrits modernes n'approuve pas que j'aye entassé preuve sur preuve, passage sur passage, pour montrer que les Scythes & les Celtes étoient d'une grandeur énorme, en comparaison des autres Peuples. Voici un autre Observateur qui me dit sort poliment que tout cela n'est pas vrai.

5°. Enfin pour abréger, M. Gibert me conseille de lire le P. Pezron, » où j'aurois trouvé des raisons plus apparentes & mieux éta» blies.... pour montrer que les Titans sont les premiers Celtes. « M. Gibert a bien raison de m'envoyer à une Ecole où il a tant profité. J'ai averti que je n'avois lû le P. Pezron qu'après avoir achevé le premier Livre de mon Ouvrage. Quand j'ai ensuite lû ce Traité, ma mauvaise Logique m'a fait juger qu'il n'étoit rempli que de chiméres, & de raisons que je devois abandonner à ceux qui donnent dans la Mythologie tant ancienne que moderne. Quoi qu'il en soit, puisqu'il faut que j'étudie encore le Livre du P. Pezron, pourquoi M. Gibert m'avertit-il (12!) que de sçavans hommes ont jugé que, pour résuter le système du P. Pezron, il sussission de l'exposer? N'est-ce pas révolter par un trait de plume le Disciple contre le Maître & contre l'instruction qu'on voudroit lui faire goûter?

⁽¹¹⁸⁾ Hefiod. Theol. v. 180. &c.

⁽¹¹⁹⁾ Gibert. p. 168. 169.

⁽¹²⁰⁾ Hift. des Celt. Liv. II. Ch. II. p.117-138; (121) Chi it an angle.

II. Ma feconde réflexion regardera l'origine de la Langue Grecque, qui s'est formée, selon ma conjecture, du mélange de trois autres Langues, sçavoir l'Egyptienne, la Phénicienne & la Langue Scythe que les Pélasges parloient anciennement. Pour le prouver, je me suis (122) prévalu 1°. du témoignage de M. Fourmont, » qui réduit les mots » primitifs de la Langue Grecque à moins de 300 vocables qu'il prouve être tirés les uns des Thraces & des Peuples voisins, les autres des » Phéniciens, ou, en général, des Langues orientales. ».

2°. J'ai produit une Liste d'environ cinquante mots, qui sont en même tems Grecs & Tudesques. Si je n'en ai pas allégué davantage; comme il m'auroit été facile de le saire, c'est parce que je n'écrivois pas un Glossaire, & que je ne voulois pas porter la faucille dans la moisson d'autrui. D'un côté M. Fourmont a promis de publier son Dictionnaire: de l'autre j'ai vu le Manuscrit d'un Sçavant qui a recueilli plus de 2000 mots qu'il prétend être les mêmes en Grec qu'en Allemand.

Voici les objections de M. Gibert (123) qui regardent cette matière. » Je réponds d'abord, avec Hérodote (124), que l'on ignore entié-» rement quelle Langue parloient en effet les anciens Pélasges. »

M. Gibert me permettra de lui répondre qu'il se trompe & qu'il se contredit pour avoir suivi & copié sans réslexion Hérodote, qui avance lui-même des choses contradictoires. Hérodote ne dit-il pas (125) que » les Pélasges appellerent les Dieux Otel, ote rosque ferres &c? « Cette Etymologie n'est - elle pas Grecque? Ne dit-ii pas (126) que les Ioniens, les Eoliens & les Doriens descendoient des Pélasges? Et ces trois Peuples ne parloient - ils pas Grec? De sçavoir, après cela, si Hérodote peut être concilié avec lui-même, & s'il a voulu dire seulement que l'on ignore quel Dialecte des Grecs les Pélasges suivoient, c'est ce qu'il ne m'importe pas d'examiner. Ce qu'il y a de constant, c'est que les Pélasges parloient Grec. Thucydide (127) assure que » les » Habitans des Isles de Lemnos & d'Imbros avoient la même Langue & » les mêmes Coutumes que les Athéniens. « Les Pélasges avoient fondé, selon Denys d'Halicarnasse (128), la Ville d'Agylla. La méprise, par

⁽¹²²⁾ Hist. des Celt. Liv. I. Ch. IX. p. 49.

⁽¹²³⁾ Gibert p. 161.

⁽¹²⁴⁾ Herodot. I. 57.

⁽¹²⁵⁾ Herodot, II. 52.

⁽¹²⁶⁾ Hetodot. I. 56. VII. 94. 95.

⁽¹²⁷⁾ Thucyd. VII. 57.

⁽¹²⁸⁾ Dionys. Halic, I. p. 16,

laquelle cette Ville reçut le nom (129) de nape, ne prouve-t-elle pas qu'on y parloit Grec? Le même Historien (130) ne pose-t-il pas en sait que ces Pélasges avoient porté en Italie la Langue & les Cérémonies des Grecs? M. Gibert veut-il que je lui prouve par son propre témoignage que les Pélasges se servoient de la Langue Grecque? Ils avoient établi une Colonie à Vélia (131). » C'est, dit M. Gibert (132), le » nom d'une Ville située dans des lieux marécageux appellés en Grec » 'Edela ».

Une nouvelle objection de mon Censeur est (133), » que la confor-» mité que l'on trouve dans quelques mots des deux Langues de Peu-» ples qui ont été voisins, & qui se sont souvent mêlés ensemble par » des migrations où des Colonies, ne prouve point toute seule l'iden-» tité de ces deux Peuples.«

Fort bien. Mais, s'il est vrai, comme je le prétens avec M. Fourmont, que les Thraces & les Pélasges eussent absolument la même Langue avant que les derniers eussent adopté des mots Egyptiens & Phéniciens, il en résultera donc une preuve de l'identité de ces deux Peuples.

Mais il faudroit » que (134) l'analogie fut si particulière aux deux » Langues, que l'on ne put la retrouver dans une autre. «

C'est précisément ce que je soutiens, & ce qui résulte aussi de la preuve de M. Fourmont.

Cependant » M. Pelloutier a été assez malheureux pour ne rencon-» trer presque que des mots communs à plusieurs Langues très-dissé; » rentes certainement de la Scythique & de la Grecque (135).

Mais pouquoi de cinquante mots que j'ai allégué n'en rebute-t-il que six qui lui paroissent de mauvais aloi, & qu'il croit pouvoir dériver plus naturellement des Langues Hébraïque & Chaldaïque, selon les régles de son Etymologie que j'aurai occasion d'examiner dans la Lettre suivante. Pour contenter, en attendant, M. Gibert, je vais imiter les bons payeurs, & mettre six autres mots à la place de ceux qu'il trouve bon de rejetter. Βληχά balatus, κλάγγω sono, γρατων herba, ούτας

⁽¹²⁹ Hift. des Celt. Liv. I. Ch. X. p. 61.

⁽¹³⁰⁾ Dionyf. Halic. I. 16, 17.

^{(131) 1}d. ibid.

⁽¹³²⁾ Gibert p. 78,"

⁽¹³³⁾ Gibert p. 162.

⁽¹³⁴⁾ Gibert p. 163.

⁽¹³⁵⁾ Gibert p. 163.

mamma, σφέλας scabellum, ἀκρενοί montes alti. Ces mots sont les mêmes tant en Allemand qu'en Grec.

III. Ma troisième & dernière réflexion roulera sur le célébre Oracle de Dodone. Commençons par rapporter succinctement ce que j'en ai dit (136): ce sera le moyen de juger si les objections par lesquelles M. Gibert prétend renverser mes conjectures sont sondées.

Ce que l'on appelloit l'Oracle de Dodone étoit une forêt, ou un bocage confacré, dans lequel il y avoit (137) plusieurs arbres doués du don de prophétie. On voyoit sur-tout, au milieu de la forêt (138), un grand chêne que l'on appelloit le chêne (139) de Jupiter, & que l'on consultoit présérablement à tous les autres, parce qu'il étoit en réputation de prononcer les oracles les plus clairs & les plus fûrs. Quand quelqu'un venoit consulter la Divinité (140), la Prêtresse le plaçoit à une certaine distance de l'Arbre, &, après avoir observé pendant quelque tems le mouvement des feuilles que le vent agitoit & le bruit fourd qui réfultoit de ce mouvement, elle interprétoit, à sa manière, ce langage de la nature ou de la Divinité, & disoit au Consultant: Voici ce que répond Jupiter, &c. Au pied de l'Arbre il y avoit une fontaine (141) qui participoit aussi au don de Prophétie, c'est-à-dire, que quand le tems étoit calme, & que l'on ne voyoit aucune agitation dans les feuilles du chêne, ceux qui venoient consulter l'Oracle n'étoient pas pour cela renvoyés fans réponfe. La Prêtresse (142) recouroit alors au murmure des eaux de la Fontaine. On voit, par cet exposé, que l'Oracle n'étoit pas anciennement dans un Temple proprement ainsi nommé. Le chêne de Jupiter auroit été muet, il auroit même péri, si, au lieu de le laisser en plein air, on avoit voulu le renfermer dans des murailles. Après que les Phéniciens & les Egyptiens eurent porté en Gréce la coutume d'ériger des Temples & des Idoles à l'honneur de la Divinité, on bâtit à Dodone un Temple, dont Vitruve fait quelque part la description. Je ne sçaurois dire dans quel tems ce Temple, qui existoit déja du tems d'Hérodote, avoit été fondé. Plutarque (143) dit, à la vérité, qu'il passoit pour être l'ouvrage de Deucalion (144). Comme

⁽¹³⁶⁾ Hist. des Celr. Liv. 1. Ch. IX. p. 47-48.

⁽¹³⁷⁾ Servius ad Georg. II. v. 16. p. 100.

⁽¹³⁸⁾ Idem ad Æneid. III. 466.

⁽¹³⁹⁾ Odyff. XIV. 327; XIX. 296.

⁽¹⁴⁰⁾ Suid. in Dodon.

⁽¹⁴¹⁾ Servius ad Aneid. III. 466.

⁽¹⁴²⁾ Servius. ibid.

⁽¹⁴³⁾ Plutarch. Pyrrho initio.

⁽¹⁴⁴⁾ Hyginus dit que le Temple avoit été bâri par Thessalus Fab. 225. Ce Thessalus passoit pour être fils de Jason & de Médée.

Deucalion étoit l'ennemi déclaré des Pélasges qu'il chassa d'une partie de la Thessalie, il ne seroit pas impossible qu'il n'eut donné dans les nouvelles idées & bâti des Temples à la manière des Egyptiens. Au reste, il est constant que le Temple de Dodone étoit beaucoup plus moderne; Homére (145) insinue bien clairement qu'il n'y avoit, de son tems, ni Temple, ni Maison dans la forêt de Dodone.

Les Pélasges avoient fondé l'Oracle de Dodone. C'est un fait que les Anciens attestent unanimement. Homére, Hérodote, Hésiode, Ephorus, Martien d'Héraclée, Strabon (146), sont tous d'accord sur cet article. Denys d'Halicarnasse (147) ajoute qu'à la faveur de l'Oracle, les Pélasges se maintinrent long-tems dans le territoire de Dodone, Personne n'osoit les y attaquer, parce qu'on les regardoit comme » des personnes sacrées. « Il y a bien des fables & des contradictions dans ce qu'Hérodote raconte du même Oracle. Rapportons cependant ce qu'il en dit, & voyons s'il est vrai que mes conjectures soient renver-ssées par le témoignage de cet Historien.

» J'ai appris (148) à Dodone que dans les tems les plus anciens les » Pélasges immoloient leurs victimes en invoquant les Dieux auxquels » ils ne donnoient ni nom ni surnom, attendu qu'ils leur étoient entière-» ment inconnus. Ils les appelloient One, parce qu'ils avoient tout dif-» pose avec ordre. Après un long intervalle, ils apprirent qu'on avoit ap-» porté d'Egypte les noms des autres Dieux, & ce ne fut encore que » long-tems après qu'ils entendirent parler de Bacchus. Au bout de » quelque tems ils consulterent sur le sujet de ces noms l'Oracle de » Dodone, qui passoit pour être le plus ancien de toute la Gréce, & » qui étoit alors le seul. L'Oracleleur permit de se servir de ces noms, » qui venoient des Barbares. Depuis ce tems-là ils exprimerent dans » leurs facrifices les noms de ces Dieux, & les Grecs les reçurent » ensuite des Pélasges... c'est ce que disent les Prêtresses de Dodone. » Voici ce que les Egyptiens racontent des Oracles établis en Gréce, » & de celui qui est en Lybie. Les Prêtres de Jupiter Thébain me di-» soient que deux Prêtresses surent emmenées de leur Ville par des » Phéniciens. Qu'ils avoient oui dire que l'une de ces femmes fut vendue

⁽¹⁴⁵⁾ Iliad. XVI. v. 233. (146) Iliad XVI. v. 233. Herodot. II. 52. (148) Herodot. II. 52. (148) Herodot. II. 52. 53. 54. 58. 171.

" en Lybie, & l'autre en Gréce, & que ce surent ces deux Prêtresses » qui fonderent les premières des Oracles, au milieu des Peuples dont je » viens de parler. Leur ayant demandé quelle certitude ils avoient de la » chose, ils me répondirent qu'ils avoient fait de grandes recherches » touchant ces femmes, & qu'ils avoient appris nouvellement ce qu'ils » venoient de me dire. Voilà ce que j'ai appris des Prêtres de Thébes. I " Mais les Prêtresses de Dodone me dirent que deux colombes noires » s'étant envolées de Thébes en Egypte, l'une passa en Lybie & l'autre » à Dodone; que celle-ci, s'étant posée sur un hêtre, prononça en langage » humain que le destin portoit que l'on devoit établir là un Oracle de » Jupiter : qu'ayant conjecturé de-là que cet avis leur étoit donné par " la Divinité, elles avoient commencé, depuis ce tems-là, à prophétiser. "C'est ce que me dirent les Prêtresses de Dodone, & les autres Dodo-» néens me confirmerent la même chose... On devine à peu près de la » même manière à Thébes, en Egypte & à Dodone. La coutume de » deviner dans des Temples vient des Egyptiens, desquels les Grecs ont » aussi emprunté plusieurs autres cérémonies de la Religion . . . Les mystéres que les Grecs appellent Thesmophoria furent enseignés aux » femmes des Pélasges par les filles de Danaiis. «

De tout cela j'ai conclu que les Pélasges, qui étoient les Fondateurs de l'Oracle de Dodone & les premiers Habitans de la Gréce, avoient une Religion toute dissérente de celle que les Phéniciens & les Egyptiens y apporterent depuis. Ils n'avoient ni Temples, ni Idoles. Ils tenoient leurs assemblées religieuses dans des forêts. Un chêne étoit le symbole & l'Oracle de la Divinité. Ils devinoient par le murmure des eaux, par le mouvement des seuilles d'un arbre. Ils ne connoissoient aucun des Dieux (149) qu'Homére & Hésiode ont célébré, & dont le nom, aussi bien que le culte, avoient été apportés d'ailleurs. Ils offroient leurs facrisices en invoquant les Dieux, sans y chercher d'autre cérémonie. Dans la suite les superstitions étrangéres prévalurent infensiblement en Gréce. Une partie des Pélasges, & même les Prêtres de Dodone, consentirent de les adopter pendant que ceux qui resusoient d'embrasser la nouvelle Religion, surent chassés de leur Patrie, ou en

⁽¹⁴⁹⁾ Herodot. II. 50. 53.

sortirent volontairement. Ecoutons présentement ce que M. Gibert oppose à ma conjecture.

I. Objection. (150) » Hérodote même assure que les Oracles ne

» devoient leur origine qu'aux Egyptiens.

Je réponds premièrement que si Hérodote disoit ce que M. Gibert lui attribue, il seroit seul de son sentiment. Les deux Oracles les plus anciens & les plus célébres de la Gréce, étoient celui de Delphes & celui de Dodone. On rapportoit l'institution du premier (151) aux Hyperboréens, & je viens de montrer par une soule d'Auteurs que celui

2 Dodone avoit été établi par les Pélasges.

En fecond lieu, l'Historien se contrediroit visiblement lui-même, puisqu'il suppose que l'Oracle de Dodone subsistoit déja lorsque les superstitions étrangères commencerent à s'introduire. N'eût-il pas été ridicule de demander à une Prêtresse Egyptienne, qui avoit apporté de Thébes le culte de ses Dieux, qui devinoit par leur inspiration, s'il falloit aussi exprimer dans le service le nom de ses Dieux?

Enfin Hérodote (152) dit ce qu'il devoit dire, sçavoir que » la countume de deviner dans des Temples venoit des Egyptiens. « C'est ce que porte le Grec, & ce que M. Gibert ne devoit pas supprimer dans

la version Latine de ce passage.

11. Objection. (153) » Il y a plus, c'étoit un point également reconnu » par les Egyptiens & par les Dodonéens, que celui de Dodone avoit » été établi par une Egyptienne. Les Prêtres de Thébes l'avoient ainsi » raconté à Hérodote; ceux de Dodone lui en avoient dit autant, & » je ne vois pas ce qu'on peut opposer à une tradition si positive & » si uniforme. »

On peut y opposer une réslexion qui est décisive. M. Gibert suppose ce qui est en question. La tradition n'est pas unisorme. Démentie par les Auteurs que j'ai cités, & qui rapportent aux Pélasges la sondation de l'Oracle de Dodone, elle n'est pas unisorme même dans Hérodote. Les Egyptiens en attribuent l'institution à une semme, & les Prêtresses de Dodone à une colombe. Aussi la tradition n'est-elle pas positive. Les Prêtres Egyptiens disent qu'après bien des recherches ils

⁽¹⁵⁰⁾ Gibert p. 154. (151) Paulan, Phoc. V. p. 809.

⁽¹⁵²⁾ Herodot. II. p. 105. (153) Gibert p. 154. 155.

n'ont rien découvert touchant la route qu'avoient prise les deux Prêtresses que des Phéniciens avoient emmenées, & que la source où ils ont puisé est un oui-dire, un bruit qui s'est répandu tout nouvellement. On voit bien que les Prêtres de Thèbes, ayant appris l'histoire des deux Colombes noires, en eurent honte, & que, pour rendre la chose plus croyable, ils transormerent ces colombes en semmes, sans vouloir garantir cependant que ces semmes eussent passé l'une en Lybie & l'autre en Gréce. Il est vrai que les Prêtresses de Dodone prirent un ton plus affirmatif, & raconterent gravement à l'Historien la Fable de la Colombe. Les hommes qui servoient dans le Temple de Dodone appuyerent la chose de leur témoignage, & assurement ? Falloit-il que ces bonnes gens désavouassent une Fable qui les faisoit subsister ? Tout ce que je trouve de bien positif, c'est la crédulité d'Hérodote & de ceux qui se laissent bercer par de semblables sonnettes.

3. Objection. (154). "Ce qu'Ephore dit dans Strabon, que cet "Oracle étoit "Joura Tor medaco or, ne peut, ce me semble, signifier qu'il y eut été établi par les Pélasges: "Joura, dans le style de Strabon, "(Voy. les premieres lignes du Liv. 6.) se dit de la construction, de la "fondation d'un Temple, d'un bâtiment, & ne s'applique point or- dinairement au sens siguré, à l'institution, l'établissement d'une cé- rémonie, d'une superstition, d'un oracle, en un mot; ainsi il semble "qu'il faille l'expliquer ici de la fondation du Temple même qui étoit "à Dodone, & qui avoit, en esset, été construit par Deucalion, qui "étoit Pélasge, ou dire que, par ces mots, Ephore n'a entendu autre "chose, sinon que cet oracle étoit le lieu sacré & le siège de la Reli- "gion, du culte des Pélasges. Après tout, le témoignage d'Ephore "peut être hazardé, prévaudra-t-il tout seul à celui d'Hérodote, qui "avoit voyagé sur les lieux, & à une Histoire bien circonstanciée, "consirmée également par tous ceux qui y avoient quelque part "?"

J'ai déjà montré que l'Oracle de Dodone avoit été fondé par les Pélasges, de l'aveu même d'Hérodote, & que le Temple qu'on y voyoit, étoit postérieur au tems de Deucalion. J'ajouterai seulement ici, qu'il s'en faut de beaucoup que la remarque Grammaticale de M. Gibert soit

⁽¹⁵⁴⁾ Gibert p. 153.

conforme aux régles d'une bonne critique. Les mots d'is pupe & d'is pupe doivent être expliqués, comme on le dit dans les Ecoles, pro subject à materia. Par exemple, Strabon dit (155) qu'il y avoit des Celtes établis le long de la Propontide is pupierur; le mot Grec ne signifie pas ici qu'ils y étoient bâtis, non plus que dans Procope, lorsqu'il dit que les Toringiens étoient établis à l'Orient des Arboruches is pusaires (156). Ainsi. quand Strabon (157) remarque qu'un Temple (sepor) de Junon, que l'on voyoit en Italie, étoit l'ouvrage de Jason (is pupa) il est certain que le mot Grec peut & doit signifier ici que Jason avoit sait bâtir le Temple. Mais, au contraire, quand Ephorus disoit que l'Oracle (uarteier) de Dodone est une fondation des Pélasges, comment veut-on que le terme d'appunat marque ici un bâtiment? L'Oracle étoit un Chêne. Pouvoit-il venir dans l'esprit à Ephorus que ce Chêne avoit été bâti par les Pélasges? Si on me disoit que le mot d'Oracle μαντείον, peut cependant désigner un Temple, la réponse seroit facile; c'est qu'on ne peut absolument l'entendre ici de cette manière, parce qu'il est constant qu'il n'y eut point de Temple à Dodone, aussi long tems que les Pélasges y furent les maîtres, & qu'ils conserverent l'ancien usage de deviner par le Chêne de Jupiter.

40. Objection (158). » Selon M. Pelloutier, les Pélasges n'avoient » point de Temples. Ils condamnoient l'usage des Idoles. C'étoit deux » points essentiels de la Religion des Scythes & des Celtes. Je lui ré» pondrai, en général, que ces deux points essentiels de la Religion des » Scythes, l'étoient aussi de la Religion de Noé & de ses premiers » Descendans ».

Fort bien! Mais ce n'étoit pas la Religion des Phéniciens & des Egyptiens qui communiquerent aux Grecs l'usage établi dans leur pays, de consacrer aux Dieux des Temples, des Autels & des Idoles (159). Au reste, il n'est pas de ma connoissance que les Descendans de Noé devinassent par le murmure des eaux, ni par le mouvement des seuilles d'un arbre.

5. Objection. (160) » Il feroit difficile que l'on eût eu des Statues, ou des Temples dans un tems où les Arts, qui les ont pour ainsi dire créés

(158) Gibert p. 156.

⁽¹⁵⁵⁾ Strabo VII. 323.

⁽¹⁵⁶⁾ Gibert. p. 252. (157) Strabo VI, 252.

⁽¹⁵⁹⁾ Herodot. 11. 4. (160) Gibert p. 157.

» étoient entiérement ignorés. Ainsi que les Pélasges n'en eussent point » originairement, cela ne prouveroit pas qu'ils sussent interdits par leur » Religion.

Les Phéniciens & les Egyptiens avoient déjà des Temples & des Statues du tems de Moyse. En parlant de la Religion des Pélasges & des Scythes, je prouverai qu'elle leur interdisoit l'usage des Temples & des Statues, & qu'elle les portoit même à détruire les Temples & les Idoles des autres Payens.

6. Objection. » L'Histoire donne aux Pélasges un Temple dès le tems » de Deucalion. »

-e J'ai déjà examiné ce fait. Ainsi il ne sera pas nécessaire que j'y re-

» placée sur un chêne, étoit leur Idole, & en Italie Denys d'Halicarnasse » remarque qu'ils consultoient un Pivert posé sur une colonne de bois. » Qui ignore que les arbres, les colonnes, les pierres même équivalurent » long-tems aux Idoles & aux sigures plus parsaites, que l'Art n'avoit » point encore appris à trouver dans la pierre & dans le bois? »

Je crains que M. Gibert n'ait travaillé ici d'imagination. Je trouve bien, à la vérité, (162) qu'une colombe vivante avoit prononcé, en langage humain, qu'on devoit établir un Oracle à Dodone. Je trouve encore (163) qu'il y avoit dans le Chêne de Dodone des colombes qui y élevoient leurs petits en pleine fûreté, que les Prêtresses devinoient par le vol de ces oiseaux, & que, quand le chêne sut abbatu par un brigand Illyrien, il en sortit une volée de colombes. Denys d'Halicarnasse (164) m'apprend aussi qu'un Pic, envoyé divinement, apparoissoit aux Aborigines sur une colonne de bois, & prononçoit des oracles de la même manière qu'une colombe, perchée sur un chêne confacré, en avoit autresois prononcé à Dodone. Mais outre que des Auteurs judicieux, comme Denys d'Halicarnasse & Strabon (165), traitent tout cela de sables, il me semble d'ailleurs qu'on n'en peut conclure autre chose, si ce n'est que les Pélasses & les Aborigines devinoient par le

Æncid. III. 466.4

^(16) Gibert p. 157. 158.

⁽¹⁶² Herodor, 11: 52:53.54.

⁽¹⁶⁴⁾ Dionyf. Halic. I. p. 12

⁽¹⁶³⁾ Servius ad Georg 1. v. 8. pag. . & ad 1

⁽¹⁶⁵⁾ Dionys. Hairc. I. p. 12. Strabo VII.328;

wohdes voiseaux, est non que des joiseaux vivans sussent des Idoles & des Statues.

- 8. Objection. (166) » Ajoutons enfin que, loin d'abhorrer les Idoles, » ce furent les Pélasges de qui les Athéniens apprirent les premiers des » Grecs à confacrer certaines Statues infames à Mercure. Se le qu'Hérodote dit ici est très-vrai, & confirme mon sentiment. Les Pélasges que l'amour de la Patrie avoit retenus en Gréce, ayant une sois reçu les noms des Dieux Egyptiens, adopterent insensiblement le culte & les cérémonies de la vieille Religion, sans en excepter même le Phallus qu'ils approprierent à leur Mercure, c'est-à-dire, au Dieu suprême, qu'ils regardoient comme l'Auteur de toutes les pro-
- 9. Objection. Les sacrifices, dit M. Pelloutier, s'offroient à Dodone, &, parmi les Pélasges en général, par la seule invocation du nom de Dieu. C'étoit aussi un usage des Perses, des Celtes & des Scythes: ils n'érigeoint point d'Autels: ils ne connoissoient pas les libations, ni les autres cérémonies que les Grecs pratiquoient dans leurs sacrifices. » Je ne sçais si » ce que M. Pelloutier nous assure des Pélasges est bien vrai. Ce que » je sçais, c'est qu'il ne nous en cite aucun garant; car, pour le passage du second Livre d'Hérodote, qu'il transcrit en Grec dans ses nomtes, s'il croit qu'il attribue l'usage dont il parle aux Pélasges, il ne l'a » pas entendu.»

J'aurai occasion d'expliquer & de prouver plus amplement ailleurs ce que je n'ai fait qu'indiquer ici. A l'égard du passage d'Hérodote que je n'ai point entendu, selon la décision de M. Gibert, il permettra que je le renvoye à l'excellent ouvrage de M. Paumier de Grântemesnil (167), que je suis bien sâché d'avoir connu si tard. Cet habile homme explique le passage de la même manière que je l'ai entendu & qu'on doit l'entendre naturellement, en saisant attention à ce qu'Hérodote venoit de dire des libations des Egyptiens, de leurs simulacres & des noms qu'ils donnoient à leurs Dieux.

10'. Objection. De n'examinerai point, après cela, si parce que les perses n'avoient point d'Autels, M. Pelloutier est bien sondé à en presuser aux Scythes & aux Celtes.

ductions de la Nature.

⁽¹⁶⁶⁾ Gibert p. 158,

⁽¹⁶⁷⁾ Grzcia Antiqua p. 11.47.41.

Regardant les Perses comme un Peuple Scythe, je pouvois bien remarquer qu'il y avoit sur cet arricle une parsaite conformité entre les Perses & les Scythes. Il me semble que M. Gibert auroit dû d'autant moins critiquer cette remarque, qu'il fait lui-même (168) descendre les Germains des Perses, & qu'il avertit expressément que la Religion des Germains ressembloit parsaitement à celle des Perses, qui adoroient Dieu sans Temple, sans Images & sans Autels.

"y des Autels dans les bois des Germains parmi les tristes restes de la désaite de Varus. Lucain en met dans un bois auprès de Marseille, y qui n'étoient arrosés que de sang humain.

Je n'examinerai point ici si, pour avoir le plaisir de me contredire, M. Gibert ne se contredit pas lui-même. Comment la Religion des Germains ressembloit-elle parsaitement à celle des Perses, si les premiers avoient des Autels? Au reste, ma réponse est que les Gaulois & les Germains n'avoient ni Temple, ni Autels, proprement ainsi nommés. Leurs Autels étoient une pierre brute, un peu de terre amoncelée, & sur-tout des arbres que l'on arrosoit du sang des victimes.

12. Objection. (170) "Les Scythes consacroient des Autels aussien nue des Temples, & même des Statues au Dieu-Mars, quoiqu'ils en resussassent aux autres Dieux."

Je vous avoue, Monsieur, que je perds patience de me voir obligé de répondre à de semblables difficultés. Hérodote dit (171) expressément que les Scythes n'avoient ni villes, ni murailles, que leurs maisons étoient des chariots. Comment veut-on que des Peuples Nomades, qui couroient continuellement d'un Païs à l'autre, bâtissent des Temples ? Il est vrai que le même Historien sait mention (172) ailleurs d'un Temple que les Scythes érigeoient à Mars, & d'une Idole qu'ils lui consacroient-C'est, sans doute, tout ce que M. Gibert a trouvé dans ses Recueils. Car s'il s'étoit donné la peine de consulter les passages mêmes, il y auroit lû sa propre condamnation. Le Temple étoit une sorte de Mont-joye que l'on plantoit au milieu de cette élévation.

⁽¹⁶⁸⁾ Gibert p. 237.

⁽¹⁶⁹⁾ Gibert P. 159.

^{(170,} Gibert p. 106.

⁽¹⁷¹⁾ Herodot. IV. 46.

- Pai répondu à toutes les objections de M. Gibert. C'd à vous, Monsieur, de juger présentement s'il y a autant de solidité ans ses remarques, qu'il y a de confiance dans la manière dont il les prpose. 2-Il me reste encore de répondre pour M. l'Abbé du Bos à une critique que je crois mal fondée, & d'examiner à mon toutles découvertes, les conjectures, les étymologies que M. Gibert communique au Public dans son Ouvrage. Ce sera le sujet de la troisiéme Litre que se yous ai promise.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite confidération,

The Latern or met don't chois aup is de Mirfillt, soqui n'et i arreles ave de tal grava in s The about are point but, your area to still all one controlly. Monsieur, Artistal el ne lang rebonn els el de was he o ottown trough the community des A re f : un retito na réponde est que les un de con le con cal s n'avoient n l'emple, na duteis, prepiement ains minnés. Laurs

Thot rift so educations orrer el men et Votre très-humble & trèsram Civ and Phal obeiffant Servitor 3316.62.b

> the time PELLOUTER, 150 1 - - 1, 27 - 1 - 1 4 100

A' Berlin ce 11 Mars 1745.

ें राज्यां अर्थ. व. बाजाता वात है है है का है है के इंडर के इंडर के कि 1 1911 77 19 11 79 2010.151 319123425427 17) [

TROISIEME LETTRE de M. PELLOUTIER M. JOR-DAN, &c. (1), and hand for ancions Type is the explicit of the contract of the co

of a rest of the organ who tent out on MONSDEUR the second of the second of the month. I feel Rees to the start to the contract of the start

old all growns with a last his him was it is J'AI répondu jusqu'à présent aux objections de M. übert, qui me regardoient directement. Pour satissaire à ce que vousavez exigé de moi, il me reste de vous donner une idée de l'ouvrag de M. Gibert, & des nouvelles observations dont il est rempli.

⁽¹⁾ Voyez le Tome XLI. de la Bibliothéque Françoise, p. 231-270.

Je n'ai Monsieur, ni le même penchant, ni le même intérêt, à juger du tavail des autres, & à relever leurs fautes, qu'à défendre ce qu'on a caiqué mal-à-propos dans mon Ouvrage. Aussi mon intention n'est-elle pint du tout de faire ici l'analyse du Livre de M. Gibert, ni d'examiners'il contient effectivement ce que le titre de Mémoires pour servir à l'Hoire des Gaules & de la France, semble promettre au Public, c'est-à-dire des découvertes nouvelles & intéressantes, des faits qui avoient écappé, jusqu'à présent, aux recherches des curieux, une critique mdeste & judicieuse des Historiens, tant anciens que modernes, qu ont travaillé sur le même sujet. L'illustre Académie, à laquelle il dédié ses Mémoires, décidera ces questions en Juge compétent & no prévenu; &, comme elle veut bien étendre aux Etrangers des graces & des encouragemens, que les enfans de la maison leur envient, elle e manquera pas aussi de rendre justice à un Compatriote qui lui fait bmmage de ses travaux, & qui s'efforce de mériter, par cet essai, l'honnur d'être reçu au nombre de ses Eléves.

Mais, M. Gbert ayant traité plusieurs matières que j'ai eu occasion de toucher, & ses idées étant presque toujours opposées aux miennes, il trouvera bo que, pour éciaircir la vérité qu'il fait protession de chercher avec tand'ardeur, je lui expose les dissicultés qui se trouvent dans les opinions q'il a présérées & suivies. Commençons par ce qui regarde les Etymologis.

I. J'ai fouvat déclaré que j'étois peu curieux d'Etymologies. Ce n'est pas qu'elles ne puissent être de quelou'utilité pour découvrir l'origine des Peuples &des Langues, la fignification primitive des mots, leur dérivation, & utres choses semblables. Mais, d'un côté, cette utilité se réduit à bio peu de chose : « il.y a, comme dit M. Gibert, peu » à gagner pou le Lecteur & pour l'Auteur, dans de pareilles discus-» fions » le l'autre, il faudroit sçavoir tant de choses, & tant de Langues, pourraiter, avec succès, la matière des Etymologies, que je doute beaucoujqu'un habile homme, & un bon esprit, voulussent jamais perdre leu tems à courir après de semblables Lagatelles. Au reste, quand la sciene des Etymologies seroit infiniment plus importante qu'elle ne l'esteffectivement, il y auroit encore une autre chose qui de m'en dégouter ; c'est son incertitude. Entre les Sçane laisseroi appliqués à cette sorte d'étude, & qui ont passé pour vans qui

Tome

de grands Etymologistes, à peine y en a-t-il deux ou trois qui soient d'accord. Chacun a trouvé le moyen de se persuader, que toutes les autres Langues descendoient de celle pour laquelle il se sentoit de la prédilection, du Phénicien, du Grec, du Bas-Breton, du Suédois, de l'Allemand.... Comme entre ces divers sentiment, il ne peut y en avoir qu'un seul qui soit vrai, il saut, de toute nécessité, que les autres ne soient sondés que sur des visions & des chiméres.

Voilà mon idée, qui n'est pas celle de M. Gibert. Il sait beaucoup de cas des Etymologies. La difficulté du sujet ne la point rebuté, & n'a pas empêché qu'il n'ait sait ici plusieurs découvertes curieuses, dont on peut voir la liste dans la Table des Matières, qui se trouve à la sin de son Livre, au mot Etymologie. C'est sur quoi nous n'aurons point de dissérent. Je laisse de bon cœur cet amusement à ceux qui en ont une meilleure opinion que moi; & pourvû qu'un Etymologiste m'apprenne quelque chose de vrai, ou seulement de vraisemblable, j'applaudirai, avec d'autant plus de plaisir, à ses remarques, que je sens, peut-être plus que personne, la difficulté qu'il y a de réussir dans de semblables recherches.

Mais on m'avouera, après cela, qu'un homme qui se mêle d'Etymologies, ne doit jamais perdre de vue ces trois régles capitales. Il faut:

I. Que l'étymologie d'un mot soit naturelle & vraisemblable; que l'origine d'un mot ne soit pas tirée de trop loin, ni d'une Langue étrangère, lorsque la racine s'en trouve dans la Langue même dont il sait partie. M. Gibert ne me contestera pas cette régle, puisqu'il l'établit lui-même: « c'est, » dit-il (2), perdre son tems, que de s'arrêter aux Etymologies, si » elles ne sont également faciles dans leur dérivaison, & justes dans » leur application. » Et pourquoi donc M. Gibert s'est-il tant arrêté aux Etymologies? Il me semble qu'il n'étoit pas naturel, selon cette régle, de dire (3) « que le nom d'Hercule est peut-être le même » qu'Escol, nom propre Phénicien, que portoit l'un des Alliés d'Abranham, lorsqu'il combattit Codorlahomor. » Je comprends encore moins comment on peut soutenir sérieusement, « que le mot Suédois, Diar » (4), trouve sa racine dans l'Hébreu, où Adar signise Puissant; que » le mot Allemand Volck (5), vient de l'Hébreu 7772, Cahal; que le

⁽²⁾ Gibert p. 14.

⁽³⁾ Gibert p. 86.

⁽⁴⁾ Id. p. 21-8. (5) p. \$160

mot Grec radarre, (6), qui signisse un Gaulois, vient du nom Hé-" breu בלמדן, Galata, qui signifie Ténébres, parce que les Anciens, » Grecs & Latins, regardoient les Pays Septentrionaux & Occidentaux » de l'Europe, comme couverts d'épaisses ténébres,.... & qu'il ne » faut pas douter qu'il n'en fût de même chez les Phéniciens ». Ces Etymologies pêchent effentiellement contre la régle que M. Gibert a posée. Elles ne sont, ni faciles dans leur dérivaison, parce qu'à la réserve de la dernière, elles sont forcées, &, comme l'on dit, tirées par les cheveux; ni justes dans leur application, parce que les mots ne passent pas d'une Langue à l'autre, comme les balles que des joueurs se renvoyent dans un jeu de paume. Mais tout cela n'est rien en comparaison de ce que vous allez entendre. « Timagéne (7), parlant de l'ori-» gine des Gaulois, dit que des Doriens, qui suivirent l'ancien Her-» cule, s'établirent sur les côtes de l'Océan ». Selon cet Historien, Hercule & les Doriens qu'il conduisoit étoient Grecs. M. Gibert juge à propos d'en faire des Phéniciens. Voyons où cela nous conduira. "Il est reconnu que les Prêtres des Gaulois portoient le nom de Drui-» des. » Cela est vrai & incontestable. Ecoutez donc la suite (8), «Les " mots de Dori, Doris, Dorius, Dories, ou Dorias, & ceux de Druïs, » Drys, Druïas, Dryas, ou Dras, font analogues; ce ne font que » des diverses façons d'écrire, ou de prononcer le nom des Druides. » que l'on trouve dans les Anciens. Il est évident que les radicales des » premiers sont absolument les mêmes que celles des seconds; & toute » la différence que l'on peut y remarquer, n'est que dans l'orthographe " ou la prononciation ». De tout cela, il faut conclure (9) « que les » Doriens, que l'on dit qu'Hercule Idéen conduisit sur les côtes de l'O-» céan, ne sont autre chose que les Druides, ou, au moins, (10) les » Patriarches des Druides». N'est ce pas courir après les Etymologies aux dépens de la logique & du sens commun? Assurément M. Gibert (11) a bien raison de dire « qu'il craindroit de fatiguer le Lecteur » par l'étalage d'une érudition inutile, s'il poussoit plus loin ses re-» cherches étymologiques. » Il n'y auroit rien à gagner, ni pour le lec-

⁽⁶⁾ Gibert p. 21. 22.

⁽⁷⁾ Gibert p. 85,

^(\$) p. 104.

⁽⁹⁾ Gibert p. 95.

⁽¹⁰⁾ p. 111.

⁽¹¹⁾ p. 165,

teur, ni pour lui, si ses recherches le conduisoient toujours à de semblables visions.

II. Voici la seconde Régle. C'est le voisinage de deux Peuples, les liaifons qu'ils ont ensemble, le commerce où ils entrent, & sur-tout leur mélange, qui produit celui des Langues. C'est donc perdre son tems, & travailler d'imagination, que de chercher l'origine de la Langue d'une Nation dans celle d'une autre Nation, lorsqu'il ne paroît pas qu'il y ait jamais eu aucune liaison, ni directe, ni indirecte, entre les deux Peuples. S'il y avoit dans la Langue Allemande des mots qui fussent en même tems Chinois, il ne faudroit pas dire pour cela qu'ils ont été apportés de la Chine. Tout ce qu'on pourroit en conclure avec quelque ombre de vraisemblance, c'est que ces mots descendent peutêtre d'une Langue primitive que tous les Peuples parloient avant la confusion de Babel, & dont il reste des traces, plus ou moins sensibles, dans toutes les autres Langues. Les Latins appellent le feu ignis, & les Esclavons ogne. Je ne voudrois pas en conclure que les Esclavons avent pris ce mot des Latins, parce que je ne sache pas qu'il y ait jamais eu aucun commerce entre les deux Peuples. Il faut même avouer que le commerce & les liaisons que deux, ou plusieurs Peuples, ont ensemble, ne suffisent pas ordinairement pour faire passer des mots d'une Langue à l'autre. Les Hollandois négocient depuis deux siécles, plus ou moins, au Levant, aux Indes, à la Chine, & cependant ils n'ont pas enrichi jusqu'à présent leur Langue de termes Orientaux; mais les Grecs & les Germains ont envoyé dans les Gaules de puissantes Colonies: ils s'y font mêlés, en plusieurs endroits, avec les Habitans naturels du Pays. Il est donc très - probable qu'il s'est introduit dans la Langue Gauloife divers mots qui sont originairement Grecs ou Germains. Il est par conséquent très-permis à un Etymologiste de s'exercer sur ce sujet, pourvu qu'il ne fasse point d'anachronisme, & qu'il ne dise pas, par exemple, comme a fait M. Gibert (12), » qu'Onomacrite, qui vivoit en » la 50º Olypiade, ou, selon d'autres, en la 55° vers le tems de Cyrus, sappelle la Gaule le Pays Lycéen, dénomination que l'on pourroit " tirer du mot Grec λύκος; « pour ajouter dans la suite » (13), que les

⁽¹²⁾ Gibert p. 44. 46.

⁽¹³⁾ p. 126. 132.

" Grecs découvrirent Tartesse & l'Ibérie, vers le tems de Cyrus, que » les Phocéens vinrent à Marseille pour se soustraire à la tyrannie des » Perses, ou qu'au moins ils fonderent cette Colonie pour la com-» modité des longues navigations qu'ils entreprirent un peu avant " Cyrus. " Accordez, si vous le pouvez, ces deux choses, Les Grecs passerent dans les Gaules un peu avant Cyrus, &, dans ce tems-là, les Gaules portoient déja un nom qui ne peut être tiré du Grec. Pour revenir à mon sujet, il faut que M. Gibert commence par bien établir qu'il a passé dans les Gaules des Phéniciens, des Arabes, des Syriens, des Chaldéens. Après cela, il lui sera permis de chercher dans les Gaules des traces des différentes Langues de ces Peuples, & on ne pourra plus raisonnablement traiter de visions les étymologies orientales qu'il produit. Au reste les preuves qu'il allégue (14) pour démontrer cette thèse, scavoir que les Phéniciens ont envoyé des Colonies dans les Gaules, font de pures suppositions. Il dit, par exemple (15), que » les » Phéniciens ont découvert les Isles Britanniques. « Il est vrai que les Vaisseaux Phéniciens se rendoient dans de petites Isles voisines de la Grandes Bretagne (16) pour y acheter de l'étain, que les Bretons leur apportoient dans des canots. Mais que peut - on conclure de-là? » Il rest probable, dit M. Gibert (17), que les Phéniciens n'avoient pas porté si loin les bornes de la navigation, sans reconnoître les cô-» tes des Gaules & y établir même des Ports & des Comptoirs. » J'avoue que cela ne me paroît point du tout probable, non-seulement parce qu'aucun Ancien ne l'a dit, mais encore parce que les Phéniciens, qui étoient d'habiles Négocians, avoient probablement de bonnes raisons pour exiger que les Barbares leur apportassent l'Etain dans les Isles Cassitérides. Ils évitoient d'aborder au Continent & d'y négocier, parce qu'ils ne vouloient pas se mettre à la merci des Bretons & des Gaulois, dont ils redoutoient la férocité. M. Gibert ajoute (18), » qu'Hercule le Phénicien passa dans les Gaules opprimées par "Tauriscus, qui, à la tête des Pirates Liguriens, troubloit le com-" merce des Phéniciens dans les environs des Alpes. « Mais outre que

⁽¹⁴⁾ Gibert p. 14. 106.

⁽¹⁵⁾ Gibert p. 14.

⁽¹⁶⁾ Plin. Hift. Nat. IV. 22. XXXIV. 16. Diod.

Sic. V. 209. 218. Strab. II. 120, 129. III. 175.

⁽¹⁷⁾ Gibert p. 88.

⁽¹⁸⁾ p. 89. 128. 129.

le passage d'Hercule par les Gaules n'est qu'une fable, peut-il d'ailleurs être permis d'appliquer à un Héros Phénicien des expéditions que les Anciens mettent unanimement sur le compte du fils d'Alcméne. Il est vrai qu'on servoit à Gades un Hercule qui étoit constamment Phénicien; mais cet Hercule n'avoit jamais vu les Gaules. C'étoit un Général Tyrien, qui, après avoir établi & soutenu pendant quelque tems la Colonie de Gades, avoit ensuite péri dans une sortie qu'il fit sur les Barbares du voisinage. Enfin, dit M. Gibert, (19) "la Tradition constante » des Peuples du Nord est qu'ils sont une Colonie de Peuples Asiati-, ques. " Mais cet argument ne prouve encore rien du tout; parce que, suivant la même Tradition, les Peuples du Nord doivent leur origine à des Colonies Scythes, & non pas à des Phéniciens. Il n'en est pas de la Gréce, comme des Gaules. Il est reconnu que les Egyptiens, les Phéniciens & les Phrygiens avoient établi des Colonies en divers endroits de la Gréce, à Thébes, à Athénes, & ailleurs. Il ne faut pas douter que ces nouveaux hôtes n'eussent introduit peu-à-peu plusieurs inots étrangers dans la Langue des Pélasges, qui étoient les anciens Habitans du Pays. On a remarqué, par exemple, que le mot sasu est Egyptien, celui de 8x8x Phénicien, & celui de my Phrygien. Il est visible encore que les noms que les Grecs donnoient aux Lettres de l'Alphabet, Alpha, Bêta, Gamma, &c. ont été pris des Phéniciens (20). Mais quand on remarque qu'un mot de la Langue Grecque, qui n'étoit point en usage parmi les Phéniciens, est commun aux Grecs, non-seulement avec les Thraces leurs voisins, mais encore avec les Germains, les Suédois, les Ecossois & les Irlandois, il me semble qu'il est plus naturel de le dériver de l'ancien Scythe, que de l'Hébreu, ou du Chaldaique, comme le fait M. Gibert (21).

Je passe à ma troisième Régle: bien qu'elle ne soit guère suivie, je ne crois pas cependant que personne s'avise de me la contester. Il faut qu'un Auteur entende la Langue d'où il tire ses étymologies. Ce n'est même pas assez qu'il en ait une teinture superficielle, il faut qu'il en connoisse le génie, les racines, la construction. Je m'imagine que s'il revenoit au monde quelque sçavant Phénicien, il seroit bien surpris de

(31) Gibert p. 163.

⁽¹⁹⁾ Gibert 14. 226.

⁽²⁰⁾ Diod. Sic. lib. 17. Erymol. Mag. p. 450. Plato Cratilo p. 281.

voir nos Etymologistes, aidés d'un Dictionnaire, & encore plus de leur propre imagination, forger, à leur gré, des mots Phéniciens, leur donner telle signification qu'il leur plaît, & tirer, à perte de vue, des étymologies de certaines racines qui n'ont jamais été en usage, & que les Grammairiens ont inventées depuis qu'ils ont entrepris de réduire la Langue en Régles. Affurément si les Etymologistes n'entendent pas mieux les Langues Orientales, dont la plûpart sont éteintes, que les Langues vivantes, dont ils se mêlent de parler, il faudra convenir qu'ils sont fujets à faire d'étranges bévues, pour avoir voulu décider ce qu'ils n'entendent point. Le P. Pezron (22) a donné une Table des mots Teutons, ou Allemands, pris de la Langue des Celtes. Je pose en fait que, parmi les mots qu'il donne pour Allemands, il y en a plus d'un tiers qui ne l'ont jamais été, & qui font Teutons, comme ils sont Chinois, ou Iroquois. M. Gibert n'a-t-il pas à se reprocher d'être tombé dans le même défaut? Il allégue des mots Anglois, Hollandois, Allemands; il en détermine la signification : il en recherche l'origine. Mais est-il juge compétent de ces matières? Est-il bien sûr, par exemple (23), que " Stone-Henge » signifie en Anglois Pierres plantées «? Où a-t-il trouvé (24) que » Brach, " Brock, ou Bruch, veulent dire boue & fange, & que dans les mots de " Grevenbroec & de Brucfella, la syllabe de Broec, ou de Bruc, a la » même fignification? Valois, dit-il, l'a remarqué. « Valois étoit, fans contredit, un très-grand homme; mais, comme il n'entendoit pas le Flamand, il s'en est rapporté à quelqu'un qui n'en sçavoit pas plus que lui. Si un Hollandois disoit que Pain, Pan & Pin veulent dire la même chose en François, pourroit-on copier sûrement un Etymologiste de cet ordre? Que M. Gibert consulte un Allemand sur l'Etymologie qu'il donne au nom de Francs, il lui dira (25) que les anciens mots de Fraem, une lance, & Franc, libre, sont des racines qui n'ont rien de commun; que les noms de Francs, de Frisons, de Frisiabons, au lieu d'être des sobriquets, étoient des titres d'honneur que prenoient certains Peuples voisins du Rhin & des terres de l'Empire, pour marquer qu'ils n'étoient pas foumis aux Romains & qu'ils ne leur payoient aucun tribut. Il remarquera encore que, si le nom

⁽²²⁾ Antiquité des Gaulois p. 422.

⁽²³⁾ Gibert p. 404.

⁽²⁴⁾ p. 287. 288.

⁽²⁵⁾ p. 201, 213, 214,

de Francs étoit un fobriquet dérivé du mot Frame, une lance, il auroit dû être commun à tous les Peuples Germains qui se servoient de cette arme. Peut-être qu'il ajouteroit même que le nom de Franc, pris dans ce sens-là, ne pouvoit convenir absolument à un Peuple qui avoit quitté la lance pour prendre une hache d'armes. Je crois entendre l'Hébreu & les autres Langues Orientales, autant que M. Gibert entend l'Anglois, l'Allemand & le Hollandois. Mais pour ne pas préparer à rire à mes Lecteurs, je me garderai bien d'en tirer des Etymologies.

II. Examinons présentement quelques-unes des citations de M. Gibert. Il m'accuse d'avoir cité à faux quelques passages des Anciens, d'en avoir tronqué, ou mal entendu d'autres. J'ai allégué mes exceptions, & c'est au Public à juger si je me suis bien justissé. M. Gibert voudrat-il bien me permettre de lui dire, présentement, qu'il n'auroit pas mal fait de revoir & de rectisier, avant toutes choses, ses propres citations.

- 1. Pour montrer que " les Anciens regardoient les Pays septen" trionaux & occidentaux de l'Europe, comme couverts d'épaisses
 " ténébres, " M Gibert allégue (26) ce passage de Pline: Pars mundi
 damnata à rerum natura, & densa mersa caligine. Notez que Pline (27)
 disoit cela des Monts-Riphéens, qui séparoient l'Europe de l'Asse, du
 côté du Nord, & dans le voisinage du Pôle. Ainsi voilà une excellente
 autorité pour prouver que les Anciens regardoient les Gaules comme
 un Pays couvert d'épaisses ténébres, & lui donnoient par cette raison
 le nom de appa Calata.
- 2. M. Gibert (28) croit » que le séjour principal & originaire des » Druides se trouvoit vers l'océan, c'est-à-dire, aux mêmes lieux où » l'on assure que s'étoient établis ceux qu'Hercule l'Idéen amena avec » lui. « Voici une autorité dont M. Gibert appuie son sentiment. » Au- » sone in Prosess. Burdig. appelle les Druides Armoricains: »

Tu Baïocassis sirpe fatus Druidum Armoricanæ gentis.

C'est-à-dire, qu'Ausone ayant connu dans le IV. siècle un Prosesseur de Bourdeaux, dont le pere étoit Druide à Bayeux, dans le Temple de Bélénus, il s'ensuit de-là que tous les Druides sortoient originairement de

⁽²⁶⁾ Gibert p. 21.

⁽²⁷⁾ Plin. lib. IV. cap. XII. p. 464. 471.

^(: 8) Gibert p. 101. 103.

l'Armorique. C'est une remarque curieuse dont on pourra enrichir les nouvelles Editions d'Ausone; car je doute qu'elle ait encore été faite par aucun Commentateur. Au reste, il faut que M. Gibert ait cité ce Poëte sans l'avoir sû; car il sui prête des vers estropiés, & il confond deux Poëmes dissérens. Dans l'un, Ausone (29) dit à Atticus Patera:

Tu Bajocassis stirpe Druidarum satus, (Si fama non fallit sidem) Beleni sacrum ducis è Templo genus....

Dans l'autre, il disoit (30) à Phébitius:

'Stirpe fatus Druidûm, Gentis Aremoricæ.

3. Voici une autre citation de M. Gibert, p. 65. & 66.» Plutarque nous » apprend que tous les Liguriens se donnoient eux-mêmes le nom gé-» nérique d'Ambrons ou Ombriens. » Plutarque étoit un trop grand homme pour faire une semblable bévue, & pour confondre si pitoyablement les Ambrons, qui étoient un Peuple des Gaules, avec les Ombriens qui n'étoient jamais fortis de l'Italie. Cet Historien (31), parlant de la bataille que Marius gagna sur les Ambrons, près d'Aix en Provence, dit » que ces "Barbares allerent au combat, en frappant leurs armes avec une ef-» pèce de mesure. Ils avancerent en sautant, en dansant, & en répé-» tant souvent le nom d'Ambrons. Les Liguriens qui marchoient contre » les Barbares à la tête des Troupes Romaines, ayant entendu le cri des » Ennemis, répéterent, à leur tour, le nom d'Ambrons. Car c'est le nom » que prennent les Liguriens, à cause de leur origine & du Peuple dont "ils prétendent être descendus. " Voilà le passage de Plutarque. Le nom d'Ombriens ne s'y trouve ni directement, ni indirectement. Il ne porte pas que les Liguriens sussent descendus des Ambrons, ni les Ambrons des Liguriens. J'y vois uniquement que les deux Peuples avoient le même cri de guerre. La raison en est facile à découvrir, Les Liguriens avoient dix Cantons sur le bord du Rhône. Selon la coutume des Celtes, le cri de guerre de ces Cantons étoit Ambron (32), c'est-à-dire, le nom même de leur Canton. » C'est, dit Plutarque, le nom que prenoient » ces Liguriens, à cause de leur origine, & du Peuple dont ils se disoient » descendus.» Ils étoient du nombre des Liguriens Ambrons, & non pas

⁽²⁹⁾ Aufon. Prof. 4.

⁽³⁰⁾ Prof. 10.

Tome I.

⁽³¹⁾ Plut. inMario Tom. I. p. 416.

⁽³²⁾ Amb-Ron, voisin du Rhône.

des Igauni, des Frisinates. Les Barbares qu'ils combattoient étant un Peuple Gaulois, ou Germain, qui demeuroit vers les sources du Rhône, avoient aussi pour cri de guerre Ambron. C'est tout ce qu'on peut conclure légitimement du passage de Plutarque, que M. Gibert (33) cite encore, pour prouver que » les Ambrons, avec les Cimbres & les Teuntons, surent désaits par Marius, auprès d'Aix en Provence; » quoique l'Historien remarque expressément que les Cimbres ne surent désaits que l'année suivante, non pas en Provence, mais en Italie, sur le

bord de l'Adige.

4. Donnons encore un échantillon des citations de M. Gibert (34). Hérodote doit avoir dit que, » de l'Occident le plus éloigné, les ofn frandes des Hyperboréens étoient portées au Golfe Adriatique, & » de-là à Délos. » Cet Historien ne dit pas tout-à-fait cela (35). Etoitil possible qu'un Peuple qui demeuroit au-delà du Nord, sit partir ses offrandes du fond de l'Occident? D'ailleurs, Hérodote ne croit pas qu'il y eût effectivement des Hyperboréens. Mais ne faisons aucune difficulté là-dessus. Voyons seulement ce que M. Gibert a trouvé dans ce passage (36). "Il est incontestable que cette direction ne peut partir » que des Gaules, & principalement des Contrées les plus Occidentales » de ce Pays, qui se terminoient à l'Océan. » S'il faut s'en rapporter à Hérodote, & suivre la version que M. Gibert en donne, la chose, au lieu d'être incontestable, ne sera pas apparente. Selon cet Historien (37), les Celtes demeuroient au-delà des colomnes d'Hercule. Ils étoient, après les Cynésiens, le dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Il me semble que c'est de-là que » la direction devoit partir, si elle venoit » de l'Occident le plus éloigné. »

III. Il faut que je vous entretienne présentement de quelques découvertes historiques que M. Gibert communique au Public. Elles ne sont pas

fort importantes, mais elles sont curieuses & toutes nouvelles.

1°. Il a trouvé (38) que les Gaules portoient autrefois le nom de Pays Lycéen. » Onomacrite, qui a écrit les Argonautiques que nous » avons sous le nom d'Orphée, désigne la Gaule sous ce nom singulier. » Je sçais qu'on attribuoit à Onomacrite la plûpart des Ouvrages

⁽³³⁾ Gibert p. 66. (34) Gibert p. 25.

⁽³⁵⁾ Herodot. IV. 38;

⁽³⁶⁾ Gibert p. 25-27. (37) Herodot, II. 33. IV. 49.

⁽³⁸⁾ Gibert p. 45.

qui couroient sous le nom d'Orphée. Mais Suidas assure, après Asclépiade. que les Argonautiques étoient d'un Orphée de Crotone, contemporain & ami du tyran Pisistrate. Quoiqu'il en soit, écoutons cet habile Géographe. Il dit (39) que » du Mont-Symes descendent le Thermodon, »le Phasis & le Tanais; que les Argonautes entrerent avec leur vaisseau » dans les Palus-Méotides, & de-là dans l'Océan Septentrional. Ils co-» toyerent d'abord le Pays des Hyberboréens, celui des Caspiens, & » les Vallées qui font au pied des Monts Riphéens. Ensuite ils virent » sur leur passage le Pays des Macrobiens, & celui des Cimmériens, qui » ne voient jamais le Soleil, parce que les Monts Riphéens & la pointe » du Calpe empêchent que cet Astre ne les éclaire le matin, & que les » Alpes leur dérobent l'après-midi la vue du Soleil. De-là ils passerent » près l'Isle d'Ierne. Ils découvrirent une Isle pleine de sapins, dans la-» quelle Pluton avoit ravi Proferpine. Ils vinrent à l'habitation de » Circé, & à la terre Lycée, où ils trouverent Circé, & de-là à Tar-"tesse, aux colomnes d'Hercule." Il me semble que tout ce qu'on peut conclure de ce paffage, c'est qu'Onomacrite étoit un parfait ignorant en Géographie. Encore ce Poëte peut-il être excusé. D'un côté, il faisoit un Roman, où les fictions sont permises, (& même nécessaires). De l'autre, il décrivoit des Pays entièrement inconnus. Mais un Historien qui appuye ses découvertes sur de pareilles fables, ne se commet-il pas visiblement lui-même? Accordons cependant à M. Gibert que la Terre Lycée défigne ici les Gaules, plutôt que le Portugal, où la fable fait passer Ulysse & ses Compagnons, que Circé changea en pourceaux. Voyons, après cela, pourquoi les Gaules portoient alors le nom de Terre Lycée. Voici la conjecture de M. Gibert (40). » Le mot Grec d'ince signi-» fie ordinairement un Loup. C'étoit aussi chez les anciens Grecs le nom » du Soleil. Or ce Dieu étoit révéré fingulièrement dans la Celtique » par les Druides. » Mais comment les Gaules pouvoient-elles déjà porter, dans ce tems-là, un nom Grec? Comment les Gaulois sçavoient-ils déjà que les Grecs s'aviseroient un jour de consacrer le Loup au Soleil, & de lui donner le nom de cet animal? Comment les Argonautes, ou les Grecs, furent-ils frappés du culte que les Gaulois rendoient au Soleil,

(40) Gibert p. 46.

⁽³⁹⁾ Orphei Argon. V. 748. p. 52. Edit, Eschenbach. (Gibert p. 73. 84.)

puisque ce culte étoit commun à tous les Payens, puisque d'ailleurs la grande Divinité des Gaulois n'étoit pas Apollon, mais Mercure? Ce sont de petites difficultés que M. Gibert n'a pas trouvé à propos de réfoudre, ni même d'indiquer.

2°. M. Gibert a découvert (41), en second lieu, la véritable origine des Gaulois. Le guide qu'il a suivi dans ses recherches, c'est » Tima-» géne, l'un des plus anciens Auteurs qui aient écrit sur cette matière. » Il est vrai que » son Ouvrage est malheureusement perdu, mais Ammien-Marcellin en a extrait fidélement, à ce qu'il assure, ce que "M. Gibert rapporte. "Ce Timagéne étoit un Historien dont Strabon (42) n'avoit pas une grande idée. Il disoit, contre toute vraisemblance, que » le trésor que les Romains trouverent à Toulouse, saisoit partie » des fommes immenses que les Gaulois avoient emportées de Del-» phes. » Il remarquoit encore (43) qu'il » avoit plû quelque part de » l'airain, & que les goutes de cette pluie, s'étant rassemblées, avoient » formé des masses de métail. » C'est sur un morceau qui nous reste de cet Historien, que M. Gibert (44) , a fondé tout ce qu'il avoit à dire sur " les Gaules. " Ne vous imaginez pas, cependant, qu'il suive servilement fon Auteur; car il le contredit en tout & par-tout. Timagéne disoit: » quelques-uns ont assuré que les premiers Habitans, qui parurent » dans les Gaules, étoient des Aborigénes.» Dans la bouche d'un Payen cela signifioit que les Gaulois étoient nés dans le Pays, qu'ils avoient été formés du limon de la terre, où ils étoient établis, & que l'on ignoroit absolument qu'ils fussent venus d'ailleurs. Ce n'est pas le sentiment de M. Gibert. Selon lui (45), les Gaulois descendoient des Liguriens, les Liguriens des Ambrons ou Ombriens, & ces Liguriens étoient aussi la tige des Aborigénes du Pays Latin. C'est de cette manière qu'il explique les paroles de Timagéne; c'est-à-dire, que quand l'Historien Grec assure que les Gaulois étoient Aborigénes, nés dans le Pays, il faut entendre par-là qu'ils étoient Etrangers, venus d'ailleurs.

Timagéne disoit encore (46): » d'autres prétendent que des Doriens, » qui suivirent l'ancien Hercule, s'établirent sur les bords de l'Océan.

The state of the same

⁽⁴¹⁾ Gibert p. 50. (42) Strabo IV. 188. Vide Caufabon. Comm.

^{- (44)} Gibert p. 51.

⁽⁴³⁾ Strabo XV. 711.

⁽⁴⁵⁾ Gibert p. 63.65.

⁽⁴⁶⁾ Gibert p. 51.

L'Historien suivoit ici l'opinion des Grecs, qui prétendoient que leur Hercule avoit traversé toute l'Europe, & qu'il avoit établi des Colonies de sa Nation en Italie, en Espagne & dans les Gaules. Quoique M. Gibert (47) » ne veuille pas s'écarter de la feule autorité qui nous » reste, c'est celle de Timagéne, » il soutient cependant que cet Hercule étoit le Phénicien, & que les Doriens qui l'accompagnoient étoient des Druides de la Palestine. Il promet aussi » de prouver en son "lieu, que les Druides & leur Religion étoient originaires de ce "Pays." Il me semble que pour prouver cela il faudroit une nouvelle révélation; ou plutôt il n'y aura jamais de révélation qui puisse nous apprendre qu'une Religion, qui étoit une espéce de Spinosisme, tiroit son origine d'un Pays où le vrai Dieu étoit connu & servi. En attendant que M. Gibert (48) trouve l'occasion de produire ses preuves, il approuve la remarque de M. Stukeley, Docteur en Médecine, & Recteur de l'Eglise de tous-les-Saints à Stamford, qui prétend » que les Druides vin-"rent, avec des Colonies Phéniciennes, s'établir dans la Grande-Bre-» tagne, fixant l'époque de leur arrivée, ou, au moins, la fondation "d'un Temple qu'ils ont bâti, à l'an 460 avant J. C. fondant son opi-» nion sur un calcul pris de la variation de la boussole. » C'est l'entendre cela! que de sçavoir démontrer une chimére astronomiquement & mathématiquement.

Enfin, Timagéne disoit (49) que les premiers Habitans des Gau» les furent appellés Celtes, du nom d'un Roi qui leur sut cher, & Ga» lates de celui de sa mere, » c'est-à-dire, que, selon cet Historien, les
deux noms de Celtes & de Galates désignoient un seul & même Peuple
établi dans les Gaules. Mais M. Gibert a prouvé doctement le contraire
dès le commencement de son Ouvrage. Ne faut-il pas convenir, après
cela, qu'il a suivi très-sidélement son Auteur, & » qu'il y a fondé tout ce
» qu'il avoit à dire sur les Gaulois?»

Au reste, si vous êtiez curieux de sçavoir d'où les Liguriens, qui ont peuplé les Gaules, tiroient leur origine, M. Gibert (50) vous en éclaircira d'abord. » Les Liguriens, l'une des peuplades, sans doute, qui sormitient des champs de Sennaar, s'établirent d'abord dans les Alpes,

⁽⁴⁷⁾ Ibid. p. 88. 89. 104. 109, 129,

⁽⁴¹⁾ Gibert p. 38, 40, not.

⁽⁴⁹⁾ p. 51.

⁽⁵⁰⁾ Gibert p. 63

"où ils crurent trouver un asyle contre une seconde inondation. L'on pourroit même conjecturer (51) que ce sut sous la conduite de Javan, ou d'un de ses enfans." Voilà, sans aucun doute, un surieux saut, que la crainte d'une seconde inondation sit saire à Javan, & c'est bien à ce cas que l'on peut appliquer ce que disoit un Poëte: Timor addidit alas.

3°. M. Gibert (52) n'a pas été plus embarrassé à découvrir l'origine des Germains, que celle des Gaulois. Il l'a trouvée dans un passage d'Hérodote qu'il faut rapporter pour la commodité du Lesteur (53). «Personne ne peut dire avec certitude quels sont les Habitans du . "Pays qui est au Nord de la Thrace. Le Pays, qui est au-delà du "Danube, me paroît être désert & extrêmement vaste. Tout ce que » j'ai pu en apprendre, c'est qu'il demeure au-delà de ce Fleuve un » Peuple qui porte le nom de Sigynes, & qui est habillé à la manière » des Médes. Ils ont des chevaux petits, camus, qui ne valent rien » pour la felle, & dont le poil a cinq doigts de long. Attelés à un cha-» riot, ils le traînent avec beaucoup de rapidité, & c'est la voiture or-» dinaire des gens du Pays : on dit que leurs frontières touchent celples des Vénitiens, qui demeurent le long de la Mer Adriatique. Ils » se disent une Colonies de Médes. Je ne sçaurois dire comment ils » font venus-là de la Médie. Mais il n'y a rien qui ne puisse arriver » dans un long espace de tems. Au reste, les Thraces disent que les " Abeilles possédent le Pays qui est au-delà du Danube, & que, par n cette raison, on ne scauroit y pénétrer. Je n'en crois rien, parce " que cet insecte craint le froid. Mais j'estime que les Pays Septentrio-» naux font inhabités à cause de la rigueur du climat».

Selon mes petites lumières, on voit dans ce passage, 1°. l'ignorance de l'Historien. Un Peuple établi au-delà du Danube étoit en même tems limitrophe des Vénitiens. S'il n'ajoute aucune soi à la Fable des Abeilles, c'est parce que cet insecte ne peut subsister dans aucun Pays froid. 2°. Il place les Sigynes au-dessus de la Thrace & au-delà du Danube, c'est-à-dire, en Pologne, où les Forêts sont effectivement remplies d'Abeilles. 3°. Il dit que ces Sigynes prétendoient être une Colomie de Médes. En effet, ils étoient un Peuple Sarmate, & c'étoit une

⁽sr) Ibid. not.

⁽⁵²⁾ Gibert p. 219.

^(\$3) Herodot. V. 9. 196

ancienne tradition que les Médes & les Sarmates étoient le même Peuple. (54) 4°. Enfin il distingue formellement les Sigynes des Celtes, (55) ou des Germains qu'il place autour des sources du Danube. Voilà mes idées, & voici les conclusions, ou plutôt les suppositions de M. Gibert (56).

Il suppose 12, que les Anciens ont souvent consondu les Médes avec les Perses. Passons cela, quoiqu'on distinguât soigneusement les

deux Peuples, du tems d'Hérodote.

2°. Que (57) les Sigynes d'Hérodote étoient établis en Allemagne. Il se trompe assurément, mais accordons qu'il ait raison.

3°. Il suppose (58) que les Sujons, c'est-à-dire, les Suédois de Tacite, sont les Sigynes d'Hérodote, & il fait remarquer à cette occasion que «les Sitones, comme les Sigynes, étoient gouvernés par des » semmes, quoique l'Historien dise, au contraire (59), que les Sitones » ne dissérent des Sujons que dans un seul article, sçavoir, qu'ils sont » gouvernés par une semme ».

4°. Il suppose, sur le témoignage de Nicéphore Grégoras & de l'Annonyme de Ravenne, que l'Allemagne a été peuplée, non pas comme les Gaules, du Midi au Nord, mais du Nord au Midi. Ces deux Auteurs sont d'excellens témoins pour justifier un fait aussi ancien; mais ensin ne les recusons point. Voyons seulement comment M. Gibert trouvera

le moyen de faire passer les Sigynes du Nord en Allemagne.

5°. Il suppose donc (61) encore « qu'une peuplade de Sigtunes ou » de Sigutnes occuperent la Scandivanie, sous la conduite d'Oten, » leur Ches. » Il est vrai que les Suédois ont une ancienne tradition, qui porte quelque chose de semblable. Mais outre que les Sçavans de la Nation regardent cette tradition comme une fable, il reste d'ailleurs encore une petite difficulté. C'est qu'Oten & ses Sigutnes ne quitterent l'Orient, pour venir en Suéde, que du tems de Jules-César: comment donc ces mêmes Sigutnes avoient-ils déjà passé de la Scandinavie en Allemagne, avant le tems d'Hérodote? C'est un petit Anachronisme de qua-

⁽⁵⁴⁾ Hist. des Celt. Liv. I. p. 4.

⁽⁵⁵⁾ Herodot. II. 33. IV. 49.

⁽⁵⁶⁾ Gibert p. 223.

⁽⁵⁷⁾ Idem p. 219.

⁽⁵⁸⁾ Gibert p. 222.

⁽⁵⁹⁾ Tacit, Germ. cap. 45.

⁽⁶⁰⁾ Gibert p. 220. 221. &c.

tre siécles au moins, qui ne fait aucune peine à M. Gibert, non plus

que celui qu'il commet à l'occasion d'un passage de Strabon.

6°. Ce Géographe, dit M. Gibert (61), appelle les Sigynes d'Hérodote, Siggines, ou Sigtines, «ajoutant qu'ils étoient gouvernés par mune femme, & que leurs mœurs ressembloient à celles des Perses. Mais Strabon, qui écrivoit l'an 25 de Jesus-Christ, place ces Siggines près du Mont Caucase. D'ailleurs il ne dit pas «qu'ils sussent gouvernés par mune semme, mais (62) que leurs chariots étoient conduits par des semmes que l'on dressoit à ce métier dès la plus tendre jeunesse. » Je conclus qu'il n'y a rien de plus vrai que le titre qui se trouve à la tête de la neuvième Dissertation de M. Gibert (63): Observations singulières sur l'origine des Germains. Je doute essettivement qu'on en ait jamais produit de plus singulières, au moins en ce genre.

Enfin, M. Gibert (64) a encore découvert que « si les cantons les » plus voisins du Danube étoient ignorés, & passoient pour impé-» nétrables, du tems d'Hérodote, on connoissoit déjà, dans ce tems-là, si les rivages de l'Océan, & l'on y faisoit la pêche & le commerce de » l'Ambre, qui dès - lors les avoit déjà rendus célébres. » C'est-à-dire, que M. Gibert a trouvé dans les Anciens, l'opposé de ce qu'ils ont dit: ils croyoient que l'Ambre se ramassoit dans des Forêts, ou dans des Isles voisines du Pô. On peut voir dans l'Histoire Naturelle de Pline (65). toutes les fables qu'ils ont débitées sur cet article. Leur ignorance étoit si grande, par rapport à tous les Pays Occidentaux de l'Europe, qu'ils plaçoient la ville de Rome sur les côtes de la Grande Mer (66). Ils croyoient aussi que le Pô (Eridanus) se déchargeoit dans l'Océan Septentrional. Etoit-il possible que des gens, qui connoissoient si peu des pays voisins du leur, eussent des relations sûres & exactes des pays situés aux extrémités de l'Europe ? M. Gibert le croit ainsi. Ce qu'il y a ici de particulier, c'est qu'il appuye son sentiment du suffrage d'Hérodote, qui dit (67): « que le pays qui est au-delà du Danube, est " inaccessible, parce que les Abeilles ne souffrent pas qu'on y entre";

⁽⁶¹⁾ Gibert p 220.

⁽⁶²⁾ Strabo V. 220. (63) Gibert p. 215.

⁽⁶⁴⁾ p. 217 218.

⁽⁶⁵⁾ Plin. III. 26. pag. 387. & xxxvII. 2.

pag. 366. &c.

⁽⁶⁶⁾ Heraclides Ponticus de Anima ap. Plut, in Cam. Tom. I. p. 140.

⁽⁶⁷⁾ Herodot. V. 9. 10

& qui, dans un autre endroit (68), nie formellement « qu'il y ait dans » le pays des Barbares un fleuve appellé, en leur Langue, Eridanus, » qui fe décharge dans l'Océan Septentrional, & fur les bords duquel " on ramasse l'Ambre. " Mais M. Gibert en sçait, sur cet article, plus qu'Hérodote, plus que Polybe (69), qui avoue « que toutes les Contrées » de l'Europe, qui s'étendent au Nord depuis Narbonne jusqu'au » Jamais, étoient inconnues de son tems; » plus aussi que Strabon (70), qui pose en fait, « que l'on ne connoissoit pas encore les Pays qui » font au-delà de l'Elbe, » & qui se mocque (71) de tout ce que les Anciens avoient dit de Phaëton, des Héliades, de l'Eridanus & des Isles Electrides. Je ne sçais, au reste, où M. Gibert (72) peut avoir trouvé que les Vénétes pêchoient l'Ambre du tems d'Hérodote, qu'ils le (73) ramassoient sur les rivages de l'Océan, qu'on le ramasse encore aujourd'hui fur les bords du Rodun, & que ce Ruisseau, qui se jette dans la Vistule, est l'Eridanus qui se déchargeoit dans l'Océan Septentrional. S'il n'a point d'autre autorité pour foutenir toutes ces visions, que celle de Kirchmayer, il faut avouer qu'il a bien mal choisi son Auteur, puisque tout le raisonnement de ce Sçavant est sondé sur la supposition qu'Hérodote affirmoit ce qu'il nie formellement. La vérité est que, vers le tems de Tacite (74), on apprit, par des relations sûres, que l'Ambre se ramassoit sur les côtes de la Mer Baltique (Suevici Maris), dans le Pays des Estions, qui étoient un Peuple Suéve. Ils occupoient encore la Prusse, du tems de Cassiodore. Dans la suite, les Vénédes, qui étoient un Peuple Esclavon, prirent la place des Estions. Les Borusses, qui étoient un Peuple tout différent (75), chasserent ensuite les Vénedes, & ils furent eux-mêmes dépossédés par les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, qui établirent dans la Prusse des Colonies Allemandes.

IV. Finissons en rapportant aussi quelques Observations critiques de M. Gibert (76). Le Chapitre VII de son Ouvrage est destiné à montrer que M. le Gendre, Marquis de S. Aubin, « fait fortir, mal-à-propos,

⁽⁶⁸⁾ Herodot. Ill. ris.

⁽⁶⁹⁾ Polyb. III. 192.

⁽⁷⁰⁾ Strabo VII 294.

⁽⁷¹⁾ Id. V. 215.

⁽⁷²⁾ Gibert p. 246.

⁽⁷³⁾ idem p. 218.

⁽⁷⁴⁾ Tacir. Germ. cap. 45. Histoire des Celt.

Tome I.

Liv. I. p. 95. 96.

⁽⁷⁵⁾ Les Borusses ont la même Langue que les Livoniens, les Lithuaniens, & les Courlandois, & leur Langue n'a aucun rapport ni avec l'Elclayon, ni avec l'Allemand.

⁽⁷⁶⁾ Gibert p. 171. 192.

» les Francs des Cimmériens. » Comme M. le Marquis de S. Aubin est plein de vie, il se désendra, s'il le juge à propos. En supposant que son sentiment ne puisse se soutenir, un Lecteur équitable demandera toujours s'il peut être permis à un Auteur qui résute des Romans, d'en sorger lui-même. M. Gibert fait passer, d'un plein faut, les Liguriens des champs de Sennaar dans les Alpes. Cela est-il plus naturel & plus vraisemblable que de faire venir les Francs du Pont-Euxin? M. le Marquis de S. Aubin avoit, au moins, pour lui, l'autorité des Chroniqueurs du moyen âge, qui s'accordent presque tous à faire venir les Francs du Pays de Troye, par la Pannonie. On voit même dans Diodore de Sicile (77), que cette opinion n'est pas nouvelle. « Il y avoit des Auteurs qui préten-» doient que les Cimmériens, qui ravagerent l'Afie Mineure, étoient » le même Peuple que les Cimbres. » Plutarque & Strabon (78) font aussi mention de ce sentiment qui avoit été suivi par le célébre Historien Posidonius. Au lieu de cela, M. Gibert avance, sans aucune autorité, & contre le témoignage des Anciens, que les Gaulois descendent des Liguriens; que les Ambrons & les Ombriens sont le même Peuple; que les Aborigines des Gaules ne différoient point de ceux de l'Italie; que les Doriens étoient des Druïdes; que les Germains étoient des Sigynes. Il me femble que les Auteurs, qui écrivent sur l'origine des Peuples, devroient tous se passer quelque chose. Comme ils marchent en Pays perdu, il n'est pas possible qu'ils ne s'égarent fort souvent.

L'illustre Abbé Dubos a aussi été relevé par M. Gibert (79), comme ayant mal expliqué un passage de Procope, qui concerne l'établissement des Francs dans les Gaules. J'avoue que, dans tout le Livre de M. Gibert, rien ne m'a plus surpris que cette Critique, tant elle est peu sondée. Je vais rapporter un passage de Zosime qui regarde la matière, & ensuite celui de Procope, sur lequel roule tout le dissérent. Voici ce que dit Zosime (80): "Geronce mécontent du Tyran Constantin, "sit soulever les Barbares de la Celtique. Constantin ne pouvant leur "résister, parcequ'il avoit la plus grande partie de ses Troupes en "Espagne, les Barbares d'au-delà du Rhin ravagerent librement les "terres de l'Empire, & réduisirent les Habitans de la Grande Bre-

⁽⁷⁷⁾ Diod. Sic. V. p. 214.

⁽⁷⁸⁾ Plutarch. Mario Tom. I. 411. Strabo

⁽⁷⁹⁾ Gibert p. 248-326. (80) Zosim. VI. 5. Gibert p. 323.

, tagne, & quelques peuples des Gaules, à la nécessité de se sousstraire à la domination des Romains, pour vivre dans l'indépen-» dance. Les Bretons ayant donc pris les armes, & s'étant exposés » courageusement au péril, se délivrerent des Barbares qui les atta-» quoient. Toute l'Armorique, & quelques autres Gouvernemens " des Gaules, imitant l'exemple des Bretons, s'affranchirent de la » même manière, ayant chassé les Magistrats Romains, & ayant ré-» glé, comme ils le purent, la forme de leur Gouvernement. « Ecoutons présentement Procope. (81) "Entre les fleuves des Gaules, le Rhô-» ne & le Rhin ont un cours opposé. Le premier se jette dans la Mer » de Toscane, & le Rhin dans l'Océan. Il y a,vers ses embouchures, "des Lacs, au tour desquels demeuroient anciennement les Germains. » C'étoit un Peuple barbare & peu confidérable dans son origine. On » les appelle aujourd'hui Francs, (Φράγχοι.) Près d'eux demeu-» roient les Arboryches, qui étoient foumis depuis long-tems aux Ro-» mains, avec tout le reste des Gaules & de l'Espagne. Après les Ar-» boryches, vers l'Orient, étoient les Thoryngiens, à qui Auguste, » le premier des Empereurs, avoit permis de s'établir dans cet en-» droit. Assez près de là (82), vers le Midi, demeuroient les Bourgou-"zions. Au-dessus des Thoryngiens étoient les Souabites & les Ala-» mans, Nations puissantes, & toutes indépendantes, qui occupoient ce » Pays de toute ancienneté. Dans la fuite les Visigots ayant fait ir-» ruption dans l'Empire Romain, s'emparerent de toute l'Espagne & » des Gaules qui sont au-delà du Pô, Extis mois ans, & se les rendi-» rent tributaires. Les Arboryches avoient fourni alors des troupes aux » Romains (83). les Germains auroient bien voulu se les assujettir, » foit parce qu'ils étoient leurs voisins, foit parce qu'ils avoient abo-» li (84) l'ancienne forme de leur Gouvernement. Ils commencerent » donc à attaquer les Arboryches, premierement en ravageant leurs » terres, & ensuite en entrant dans leur pays avec des armées entiè-

⁽⁸¹⁾ Procop. Goth. I. 12. p. 340. Gibert p. 249.] (82) Affez près de-là. C'est ainsi que M. Gi- Arborgehes étoient alors devenus Soldats des Romains. bert a traduit p. 253. & il n'approuve pas que (84) M. Gibert a traduit : la destruction qu'ils M. l'Abbé Dubos ait traduit à quelque distance, avoient sousserte de leur ancien gouvernement; mais parce que à quelque distance marque un certain le Gree porte qu'ils l'avoient eux-mêmes aboli éloignement, & affez près de-là une certaine proxi- | χαταβαλόγτας. Gibert p. 263.

⁽⁸³⁾ On a rendu le sens. Le Gree porte: les

» res. Ceux-ci donnerent dans cette occasion des preuves de leur va-» leur & de leur affection pour les Romains, & soutinrent la guerre » comme des gens de cœur. Les Germains, ne pouvant les réduire » par la force, les folliciterent de s'allier avec eux, & d'unir les » deux Peuples par des mariages réciproques. Les Arboryches accep-» terent de bon cœur ces propositions, parce que les deux Peuples » étoient Chrétiens. S'étant donc réunis en un feul Peuple, leur » puissance se trouva considérablement accrue. Il y avoit d'autres "Troupes Romaines, postées aux extrémités des Gaules, pour en, » garder les frontières. Ces Troupes, ne pouvant retourner à Rome, » & ne voulant pas se joindre à des ennemis Ariens, se rendirent avec » leurs Etendarts & le Pays qu'elles gardoient pour les Romains, aux » Arboryches & aux Germains. Tant qu'il y eut à Rome des Empereurs, » ils conserverent les Gaules qui sont en deçà du Rhône. Mais après. » qu'Odoacre eut changé l'Empire en Tyrannie, les Visigots oc-» cuperent, par la concession du Tyran, toute la Gaule jusqu'aux » Alpes qui féparent les Gaulois des Lyguriens. Après qu'Odoacre eut » été tué, les Thoringiens & les Visigoths, allarmés de l'accroissement » de la puissance des Germains, qui augmentoient tous les jours en » nombre, & qui terrassoient tout ce qui osoit leur résister, recher-» cherent avec soin l'alliance des Goths, & de Teuderich, qui, y étant » déja porté par lui-même, ne fit aucune difficulté d'accepter leur alliance » & de s'unir avec eux par des mariages. Il donna à Alaric fecond, » Chef des Visigoths, fa fille Theudichuse. Il donna aussi à Nermenefride, » Chef des Thoryngiens, Améloberge, fille de sa sœur Amalastride, &, » depuis ce tems, les Francs ne les attaquerent plus à force ouverte, » parce qu'ils craignoient Theuderich. Ils tournerent leurs armes contre, » les Bourgouzions, & à la fin les Francs & les Goths fe liguerent » même contre les Bourgouzions, &c. «

Vous avez sans doute remarqué en lisant ce long passage, 1°. Que Procope estropie étrangement les noms propres. La chose arrive souvent aux Auteurs & aux Copistes les plus exacts, quand ils sont obligés de rapporter des mots étrangers & presque inconnus dans leur Langue. Ainsi Procope écrit Bourgouzions pour Bourgundions, Suabites pour Suéves, Nermenéfride pour Hermenfride. La plûpart des Manuscrits

portent d'ailleurs nois avés, le Pô, où il faudroit lire, selon M. Gibert (85), postavés, le Rhône.

- 2º. Procope connoissoit mal la Carte du Pays qu'il décrit dans ce passage. Il place les Francs aux embouchures du Rhin, les Arboruches à côté, c'est-à-dire en Flandre & en Brabant. Les Thoryngiens étoient à l'Orient des Arboryches, c'est-à-dire, selon M. Gibert, dans le Pays de Liége. Assez près de-la étoient les Bourguignons, vers le Midi. Il auroit mieux fait de dire assez loin de-là. Les Suéves & les Allemands étoient au-dessus des Thoryngiens. Cela est-il vrai? Les Suéves qui occupoient le Pays de Hesse, les Allemands qui occupoient la Suabe & une partie de la Suisse, étoient-ils au-dessus des Toringiens, établis dans le Pays de Liége? D'ailleurs un Géographe exact n'auroit-il pas dû distinguer ici les Peuples qui demeurent en-deçà, ou au-delà du Rhin? Mais, comme Procope ne connoissoit exactement ni les Gaules, ni l'Allemagne, il s'en rapporte à ce qu'il avoit trouvé dans des Auteurs plus anciens. ou à ce qu'il avoit appris de quelque Voyageur négligent ou peu instruit. C'est la cause des fautes de Géographie qu'il commet ici, & de la confusion qui régne dans ce qu'il dit de la position des Suéves, des Allemands & des Bourguignons.
- 3°. Enfin, j'avoue que Procope ne me paroît ni clair, ni exact dans fa narration. Il confond manifestement les Tongriens, qu'Auguste avoit établis dans le Pays de Liége, avec les Thoringiens qui obéissoient à Hermensride, & qui demeuroient sur l'Unstrat, dans la Turinge. Il confond encore les tems & les événemens. Les Francs étoient Chrétiens du tems de Procope. L'étoient-ils déjà du tems du Tyran Constantin, ou lorsque les Gaules surent occupées par les Visigoths? Grégoire de Tours étoit-il de ce sentiment, & ne pourroit-on pas prouver le contraire par le témoignage même de Procope? Les Thoringiens, dont Hermensroi étoit Roi, devinrent voisins des Francs, lorsque ceux-ci, après avoir soumis les Gaules, passerent le Rhin & sirent des conquêtes en Allemagne. Mais les Arboryches n'ont jamais été voisins de ces Thoringiens. Ensin il n'est point vrai que les Allemands eussent occupé de toute ancienneté le Pays où ils étoient établis du tems de Procope.

⁽⁸⁵⁾ Gibert p. 257. 286,

Je ne scais donc à quoi pensoit M. Gibert (86) lorsqu'il disoit : «Le " nom d'Arboruches est dans un Auteur exacle, dans un bon Historien; » cela peut nous suffir». Il suffit, au contraire, de lire le passage même de Procope, pour se convaincre que, dans cette occasion, il n'a pas soutenu le caractère d'un Auteur exact, ni d'un bon Historien. Sans démentir même ce double caractère, Procope a pu écrire Arboryches pour Armoriques, comme M. Gibert ou son Copiste ont écrit par inadvertance exacle pour exact, & suffir pour suffire (87). Si les François commettent des fautes en écrivant leur propre Langue, à plus forte raison un Grec, quelque habile homme qu'il fut, pouvoit-il faillir en écrivant des mots barbares.

Je conclus donc, avec M. l'Abbé Dubos, que les Arboryches, ayant été foumis depuis long-tems aux Romains, n'ont pu être inconnus à tout ce qui nous reste d'Historiens & de Géographes. Il faut d'ailleurs que ces Arboryches sussent un Peuple considérable, puisque leur réunion avec les Francs donna un si grand accroissement à la puissance des derniers, qu'ils se virent en état de soumettre toutes les Gaules. Les Arboryches sont manifestement les Peuples qui demeuroient le long de la Mer Océane, depuis l'Aquitaine ¡usqu'à Boulogne. Ar-Mor-Rich (88) fignifioit, en Gaulois, un Pays Maritime. Les Armoriques devinrent voisins des Germains, lorsque ceux ci se surent avancés dans le territoire de Cambrai. Assaillis par mer & par terre, voyant que les Romains les laissoient à la merci des Barbares, les Armoricains prirent le parti d'abandonner des Maîtres qui ne les soutenoient point. Ils réglerent comme ils purent la forme de leur Gouvernement, & résisserent courageusement aux ennemis qui les attaquoient de tous côtés.

Comme les Armoricains n'avoient abandonné les Romains qu'à regret, l'affection qu'ils conservoient pour leurs anciens Maîtres les obligea à fournir des Troupes contre l'ennemi commun, c'est-à-dire, contre les Barbares qui ravageoient toutes les Provinces de l'Empire. Cela arriva après que les Visigoths se furent établis dans les Gaules, c'est-à-dire, après l'an 412. «Les Arhoryches, dit » Procope, étoient alors devenus Sol-» dats des Romains. »

⁽⁸⁶⁾ Gibert p. 280.

loutier me paroît outrée dans cette occasion. (87) Ces deux fautes sont peut-être du Cor-(88) Cæsar V. 53. VII. 75. VIII. 31. Plin. IV. recleurs des Epreuves. La Critique de M. Pel- 17. p. 482. Eutrop. IX. 14,

Après que les Francs se surent emparés de la seconde Germanie, & qu'ils eurent poussé leurs conquêtes jusqu'à la Somme, vers l'an 445, ils formerent le dessein de soumettre les Armoricains. D'un côté le Pays étoit à leur bienséance, & leur ouvroit l'entrée de toutes les Gaules : de l'autre, ils espéroient d'y réussir d'autant plus facilement que les Arboryches avoient aboli l'ancienne forme de leur Gouvernement. Ces révolutions intérieures, qui arrivent dans un Etat, sont toujours favorables aux ennemis du dehors. Cependant les Francs surent trompés dans leurs espérances. Les Armoricains s'étant désendus courageusement, on en vint à des pourparlers, & ensin à un accommodement, en conséquence duquel les Francs & les Armoricains s'allierent & s'unirent pour ne faire plus qu'un seul & même Peuple. Ce qui favorisa le plus cette union, c'est, au sentiment de Procope, que les deux Peuples étoient Chrétiens & Orthodoxes.

Dans la suite, les Troupes Romaines, qui gardoient les frontières de l'Empire, c'est-à-dire, la rive gauche du Rhin, voyant que cette barrière avoit été forcée en mille endroits, ne pouvant pas retourner à Rome, ne voulant pas se rendre aux Visigoths, qui étoient Ariens, prirent le parti de tirer du côté de la Mer, & de s'unir aux Armoricains & aux Francs.

Tout cela est clairement exprimé dans les passages de Zosime & de Procope, que j'ai rapportés. Si vous lisez après cela la Dissertation de M. Gibert, vous verrez qu'il a trouvé le secret de déguiser & de consondre tous ces saits. Contentons-nous d'en alléguer un seul exemple (89)

"La destruction que les Arboryches avoient sousserte de leur Gou"vernement, & leur voisinage donnerent aux Germains l'envie & l'espérance de se les assujettir". Cela signisse, selon M. Gibert (90), que
"les Francs voulurent soumettre les Arboruches, parce qu'ils avoient
"perdu la forme de gouvernement qu'ils avoient eu anciennement
"(πάλαι) avant que d'être soumis aux Romains". Procope a voulu
dire que "la perte que les Arboruches avoient saite de leur Autono"mie ancienne saisoit espérer aux Francs qu'ils en auroient d'autant
"meilleur marché, que les Arboruches combattroient moins pour leur

⁽⁸⁹⁾ Gibert p. 226.

⁽⁹⁰⁾ p. 264. 266,

» liberté que pour des Maîtres qu'ils étoient, peut être, las de servir ». Tout cela est avancé en l'air. Procope ne dit pas que «les Arbo-"ruches eussent été obligés de souffrir la destruction de l'ancienne " forme de leur Gouvernement». Il assure bien formellement qu'ils l'avoient eux-mêmes abolie, c'est-à-dire, comme Zosime le remarque, qu'ils avoient chaffé les Magistrats Romains. Il feroit d'ailleurs ridicule de prêter aux Francs les vues que M. Gibert leur attribue. Ils concurent l'envie & l'espérance d'assujettir les Arboruches, parce que ce Peuple avoit été foumis par les Romains, il y avoit plus de 400 ans. Les Francs sçavoient que les Arboruches étoient affectionnés aux Romains, puisqu'ils leur fournissoient des Troupes contre les Barbares. Mais, comme cette affection n'avoit pas empêché que les Arboruches ne chaffaffent les Magistrats Romains, parce que le Tyran Constantin les abandonnoit, & que l'Empereur Honorius ne pouvoit leur donner du secours, les Francs se flatterent avec raison de profiter des troubles que de pareils changemens produisent ordinairement dans un Etat, pour soumettre plus facilement un Peuple dont le Pays étoit fort à leur bienséance. Ils sçavoient d'ailleurs que l'Empire employeroit les forces qui lui restoient à soutenir les Peuples qui reconnoissoient encore les Magistrats Romains, préférablement à ceux qui les avoient chassés.

Voilà, Monsieur, ce que j'avois à remarquer sur les Mémoires que M. Gibert a publiés, pour servir à l'Histoire des Gaules & de la France. Je crains beaucoup que de semblables Mémoires, aulieu d'éclaircir l'Histoire ancienne, ne servent, au contraire, à en augmenter les ténèbres & le cahos. Pour déférer à vos conseils, j'ai répondu de point en point aux Objections de M. Gibert qui me regardoient, & dont la plûpart ne méritoient assurément aucune réponse. Quand il écriroit contre moi Livre sur Livre, il peut être très-assuré que je lui ai répondu une sois pour toutes; & je me flatte que vous ne désapprouverez pas cette résolution, dont je ne me départirai point. Il ne me convient point d'entrer en lice avec des Auteurs qui citent les Anciens sans les avoir lus, ou, au moins, compris & digérés. Je profiterai toujours avec docilité & avec reconnoissance des avis des Gens de Lettres, & de tout ce qu'une critique modeste & judicieuse pourra-relever dans mes Ouyrages; mais je crois pouvoir employer mon tems plus utilement qu'à

qu'à répondre à des Livres qui ne m'apprennent rien de nouveau, non plus qu'au Public, & où l'on semble prendre à tache de chicaner & de battre le pays.

Je suis, avec toute la considération possible,

MONSIEUR,

Votre très-humble & trèsobéissant Serviteur, Pelloutier.

A Berlin le 29 Avril 1745.

DISSERTATION

Sur l'Origine des Peuples Celtes & sur leurs anciennes demeures (1), traduite du Latin de M. JEAN-DANIEL SCHOEPFLIN, Conseiller du Roi & Historiographe de France, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.

PRÉFACE.

LE second Tome de l'Alsace illustrée, qui termine l'Histoire civile de cette Province, étant sous presse, je me hâte d'acquitter une promesse que j'avois faite dans le premier Volume p. 120, en donnant au Public l'Histoire de l'Origine des Peuples Celtes & de leurs anciennes demeures (2). Un Peuple qui a étonné les anciens Habitans de l'Univers par le bruit de ses exploits & par la célébrité de son nom, un Peuple qui a fait tant de maux aux Souverains de l'Orient, & aux Peuples qui habitent les Contrées Septentrionales & Occidentales de ce globe,

⁽¹⁾ L'Ouvrage de M. Schoepflin a pour titre Latin : Joannis-Danielis Schoepflini , Constiarii Re- | ment ; mais je developpe aujourd'hui mon opigis & Francia Historiographi, Vindicia Celtica. Ar- nion avec étendue, & je rapporte les autorités gentorati apud Amand. Konig , Bibliopolam. 1754. | qui la confirment,

⁽²⁾ J'en avois d'abord parlé très-succinre-

un Peuple qui a été le fleau de Rome même, mérite bien, sans doute. que l'on recherche d'où il a tiré son origine. Les Géographes se sont long-tems occupés, mais presque sans succès, à découvrir le Pays où les Celtes (3) ont pris naissance. Leurs recherches les ont conduits à des opinions si opposées, que la question n'en est devenue que plus obscure. Cette incertitude n'a d'autre principe que la célébrité de ce Peuple & des Colonies qui en font sorties dès l'antiquité la plus reculée, pour se répandre dans les diverses Contrées de l'Europe & de l'Asie. De là il est arrivé que la plûpart des Auteurs ont négligé la première demeure de ce Peuple, & en ont cherché l'origine dans des Colonies qui étoient sorties d'un Pays Indigéne (4); ils ont, par ce moyen, confondu les filles avec la mere. Quelques Auteurs font sortir les Celtes des Phrygiens (5), après la ruine du Royaume de Troye; d'autres les disent originaires des environs du Pont-Euxin; il y en a même qui les font venir de la Gréce dans les Gaules (6): au contraire, ils auroient dû dire que des Colonies Celtes avoient passé des Gaules dans toutes ces Contrées éloignées. Quelques-uns voudroient trouver l'origine des Celtes chez les Hyperboréens; ceux-ci croyent qu'ils habitoient primitivement la plus grande pattie de l'Europe, ceux-là les placent dans la Germanie & dans les Gaules; d'autres enfin (7) ôtent aux Gaulois jusqu'au nom de Celtes.

Nous pardonnerons d'autant plus volontiers aux Géographes modernes les erreurs dans lesquelles ils sont tombés en traitant cette matière, que les Anciens ne sont point d'accord entr'eux, qu'ils ont même beaucoup embrouillé l'origine des Celtes. Les Grecs, sur-tout, connoissoient bien peu l'Histoire d'Occident, & particuliérement celle des

(3) Les Peuples de l'Hibernie (l'Irlande) appellent encore aujourd'hui les Gaules (la France) Galia.

(4) On appelle Indigéne un Peuple qui a toujours été dans le Pays qu'il habite, de sorte qu'il n'existe aucune trace du tems auquel il y est arrivé; les Grecs les appellent Aulix Doyes pour les distinguer des Etrangers.

les Grecs, cherchant une rerraite après la destruction de Troye, occuperent les Gaules, mais il ne dit rien de l'arrivée des Phrygiens. 🕦 🖠

(6) Dunod, Histoire des Sequanois, Tom. I. p. 2. 26. 86.

⁽⁵⁾ C'est le sentiment de Wachter dans la Préface du Glossaire Germanique nombre 25 & fuivans. Il appuye son sentiment sur le Chap. 9. du Livre XV. d'Ammien - Marcellin ; cepen-

⁽⁷⁾ Reinier Reineccius parle beaucoup, mais très-obscurément, de l'empire des Celtes > dans fon Hiftoria Julia Part. 2. pag. 207. cependant il ne donne ce nom qu'aux Germains & aux Gaulois. Le dernier Ouvrage qui a paru fur les Celres est celui que Simon Pelloutier, homme dont l'érudition & l'esprit font hondant Ammien rapporte, au même endroit, que | neur à la Ville de Berlin; a publié en François-

Gaules: Joseph (8), qui écrivoit sous l'empire des Vespassiens, avoue que les Historiens n'ont presque rien dit de vrai touchant les Gaules & l'Es-

pagne.

Il faut pourtant chercher un remède au désordre qu'a causé cette inexactitude; mais il faut pour cela remonter à la source du mal: il faut examiner scrupuleusement l'autorité des Auteurs Grecs, qui ont donné lieu à toutes ces incertitudes, & porter à sa juste valeur le sentiment de chacun d'eux. Mais les Auteurs Latins se trouvant d'accord entr'eux, il est nécessaire de considérer de quel poids peuvent être les Auteurs Grecs qui s'accordent avec les Latins. D'après cet examen, si l'on voit que les plus graves des Auteurs Grecs, ceux qui sont les plus dignes de fixer la croyance & de servir d'autorité, si l'on voit que ceux-là s'accordent avec les Auteurs Latins, la question doit être regardée comme jugée.

C'est le plan que je me suis proposé en traitant une matière aussité délicate. Après avoir pris dans les sources tout ce que l'antiquité Grecque & Latine nous a conservé sur les Celtes, j'ai comparé les saits & les dissérentes opinions, je les ai discutés après la comparaison, ensin je me suis mis en état de traiter cette matière en remontant jusqu'à sa source; il m'a paru que la diversité des opinions provenoit de ce qu'on avoit négligé de suivre cette méthode. En esset, la plûpart de ceux qui ont traité de l'origine des Celtes ont pris pour sondement de leur système le témoignage équivoque de quelque ancien Auteur Grec, sans saire attention que cette autorité pouvoit être facilement détruite par d'autres plus certaines & plus dignes de soi; de sorte que la première n'avoit plus aucune consistance.

Après avoir apprécié tout ce que les Anciens nous ont laissé sur cette matière, le Lecteur jugera à laquelle de ces opinions il doit donner la préférence. Dans la République des Lettres chacun a droit de dire son avis : peut-être s'en trouvera-t-il qui, après avoir examiné la question, croiront que les Gaules sont l'unique berceau des Celtes.

⁽¹⁾ Contre Appion Liv. I. Tom. 2. p. 444.



DE L'ORIGINE

DES PEUPLES CELTES, ET DE LEURS ANCIENNES DEMEURES.

S. I. Le nom de Celtes est un mot Gaulois.

LE nom de Celtes ne tire son origine ni de la Langue Grecque, ni de la Langue Latine. Jules-César, qui a si long-tems fait la guerre dans les Gaules, assure que ce nom a pris naissance dans le Pays des Gaulois. «La Gaule, dit-il (1), est divisée en trois parties; les Belges habi-» tent la première : les Aquitains la seconde : la troisième est la demeure de ceux qui, dans leur propre Langue, s'appellent Celtes, & » que nous nommons Gaulois». Pausanias (2) est d'accord avec César. « Les Gaulois demeurent aux extrémités de l'Europe auprès d'une ngrande Mer, & ils disent que les vaisseaux ne peuvent pas aborder » leurs côtes. Ils n'ont reçu le nom de Gaulois que fort tard : anciennement ils ne se désignoient eux-mêmes, & on ne les connoissoit que sous le " nom de Celtes ». Appien dit aussi dans la Présace de son Ouvrage que le nom de Celtes est fort ancien, & qu'il est étranger à la Langue Romaine. "L'Italie elle-même, qui est d'une très-grande étendue, com-"mence à la Mer Ionienne, & s'avance au-delà de la Mer de Tyr » jusqu'aux Celtes, que les Romains appellent Galates ». Le même Auteur s'exprime encore ainsi (3): Ceux à qui l'on a donné le nom de "Galates, & que l'on appelle aujourd'hui Gaulois, s'appelloient » autrefois Celtes ». Strabon rapporte que les Grecs n'ont point donné de nom aux Celtes, mais que ceux-ci le prirent d'abord eux-mêmes dans la Province Narbonnoise, & qu'ensuite les Grecs étendirent ce nom à tous les Gaulois. «Voilà, dit-il (4), ce que nous avions à dire de ceux » qui habitent la Province Narbonnoise, que les anciens appelloient » Celtes. C'est d'eux, comme je le crois, que le nom de Celtes a été. » étendu par les Grecs à tous les Gaulois en général, parce qu'ils étoient » le Peuple le plus illustre; & peut-être que les Marseillois, leurs voi-» sins, ont aussi contribué à faire recevoir ce nom ».

⁽¹⁾ Bell. Gall. lib. I, cap. I.

⁽²⁾ Attie, lib. I, cap. 3, p. 10,

⁽³⁾ Appian. Bell. Hispan. p. 421. (4) Strab. lib. 4. p. 288.

S. 2. Etymologie du nom de Celtes.

On a bien de la peine à découvrir l'étymologie du nom de Celtes, & à sçavoir ce qu'il fignifie dans sa Langue naturelle. Ammien-Marcellin, empruntant son sentiment de Timagéne, Ecrivain Grec, dit (5) que les Celtes ont pris ce nom d'un Roi qu'ils aimoient beaucoup, & que c'est de sa mere qu'ils ont reçu le nom de Galates. «Quelques-uns » ont assuré que les Aborigines avoient habité les premiers ces Con-"trées, qu'ils avoient pris le nom de Celtes d'un Roi chéri, & celui » de Galates de sa mere : car c'est ainsi que la Langue Grecque nomme "les Gaulois." Appien (6) tire le nom de Celtes de Celtus, fils du Cyclope Polypheme, qui, étant parti de la Sicile avec ses freres Illyrius & Gala, se rendit le Souverain des Peuples de ce Pays qui prirent ensuite son nom. Mais ceux-là se trompent grossièrement qui veulent saire dériver le nom de Celtes de la Langue Grecque & du mot Kélne, qui fignifie prompt : nous avons vu qu'il tire son origine de la Langue du Pays (7). Mezerai, dans son Histoire de France avant Clovis (8), le fait venir du mot Celtique Gal ou Gault, qui fignifie une Forêt, parce que la Gaule Celtique étoit couverte de bois. Cambden (9) observe qu'en Bretagne l'ancien mot Gualt signifie la chevelure, & Gualtor veut dire chevelue. La Langue Bretonne & la Gauloise ne disséroient que par le Dialecte. Or il est très-certain que les Gaulois ont porté le nom de chevelus. Wachter (10) rapporte plusieurs étymologies du nom de Celtes, dont plusieurs sont très-risibles. Marc-Velser, au contraire, a très-bien écrit sur cette matière. «César, dit-il (11), assure que le » nom des Celtes doit son origine à la Langue naturelle du Pays que » ces Peuples habitoient. Ce sentiment a fait naître autant de conjec-» tures & d'explications qu'il a plu à ceux qui abusent de leur loisir » & de leur génie, d'en inventer. Il peut se faire que parmi le grand "nombre, il s'en trouve une de bonne; mais autant que je puis en » juger, à peine s'en présentera-t-il une seule qui soit certaine & » exempte de toute difficulté ». Au reste, le mot Gaulois, dont les Romains se servoient, ne paroît différer que par la prononciation du mot

⁽⁵⁾ Amm Marcell. lib. XV. cap. 23.

⁽⁶⁾ Appian. Bell. Illyr. p. 1194.

⁽⁷⁾ Bodin. Method. Hift. p. 356. & de Republica Ilb. 3. p. 353.

⁽⁸⁾ Lib. 1 p. 7.

⁽⁹⁾ P. 23.

⁽¹⁰⁾ Gloffar. Germ. voce Celia,

⁽¹¹⁾ Rer. Boicar. lib, I.

Guelt, Kelt. Les Romains prononçoient ce mot plus mollement (molliùs) que les Gaulois.

S. 3. Sentiment des Ecrivains Modernes.

Mais il est tems d'en venir au fait. Il faut examiner quels sont les Peuples qui ont porté les premiers le nom de Celtes. Les opinions des Auteurs modernes, qui ont parlé des Celtes, sont si différentes; qu'on en est étonné. On peut les ranger dans quatre classes.

- 1°. Certains Auteurs croyent que l'on comprenoit autrefois sous le nom de Celtes toutes les Nations de l'Europe. De ce nombre sont Abraham Ortelius, qui donne le nom de Celtique à sa Table de l'Europe, Jean Hardouin (12), Fréderic Hoffman (13), le très-Sçavant M. PEL-LOUTIER (14), & plusieurs autres.
- 2°. D'autres, comme Pezron (15), & Marc-Velser (16), ont pensé que les Celtes habitoient la plus grande partie de l'Europe; que, du moins, les principaux Peuples de cette partie du monde, scavoir, les Espagnols, les Gaulois, les Bretons, les Germains & les Illyriens ont porté le nom de Celtes: c'est le sentiment de Cluvier (17), mais il en excludles Habitans de l'Italie, les Pays situés au-delà de la Vistule, & les autres Nations Orientales. Joseph Scaliger (18), Pierre de Bertz (19), Josse de Cocceji (20), Henri de Cocceji (21) Jacques-Charles Spener (22), Mezerai (23), Gédoyn (24), & Charles le Gendre (25) ont encore embraffé cette opinion,
- 3°. Plusieurs ne donnent le nom de Celtes qu'aux Germains & aux Gaulois: tels font Raphael Volaterran (26), Henri Glaréan (27), Ulric Obrecht (28), Jean Schilter (29), Godefroi-Guillaume Leibnitz (30), & le très-illustre Comte Henri de Bünau (31).

- (13) Lex. Hiftor. voce Celia.
- (14) Histoire des Celt. Liv. I. Chap. 3.
- (15) Antiquité des Celtes, p. 192.
- (16) Rer, Boicar. lib. I. p. 2.
- (17) Germ. Antiq. lib. I. cap. 2. p. 24.
- (18) Epist. lib. III. Epist. 276.
- (19) Comment. Rer. Germ. lib. I. cap. r. p.9.
- (20) Orat. Inaug. Molsheim. Acad. (21) Juris Publ. Prud. in Proleg. p. 6.
- (22) Notitia Germ. vet. lib. 3. cap. 4. p. 121.
 - (23) Hift. de France ay. Cloy. p. 4;

- (24) Memoir. de l'Acad. des Inscript. Tom. 8. pag. 117.
 - (25) Antiq. de la Nation Franç. p. 210. & suiv.

(26) Geograph. lib. 3. incunte.

- (27) Comment. de Vetustis Germ. populis. apud Schardium Tom. I. p. 71. feq.
- (28) Prodrom. rerum alfat. p. 2. & in differt. de Philosoph. Celt. §. 11.
- (29) Glossar. Teut. & in obsery. I. Ad Chron-Kænigsh. §. 8.
- _ (30) Collect. Etymol. Part. 2. p. 57. & in ferip. retum Brunfvic. Tom. I. p. 8. not. a.
 - (31) Hift. Germ. Tom. I. p. 6394

⁽¹²⁾ Not. ad Plin. Hist. Nat. lib. VI. cap. 13. pot. 13.

figner par le nom de Celtes que les Germains seuls, & que les Gaulois ne l'ont reçu qu'après. C'est le sentiment de Christophe Brower (32), de Daniel-George Morhof (33), qui a dit que les Germains étoient les peres des Belges & des Celtes, & de Jacques-Charles Spener (34), qui, auparavant, avoit soutenu, avec Cluvier, que le nom de Celtes comprenoit originairement toutes les Nations qui habitoient la partie Occidentale de l'Europe. Dom Augustin Calmet (35) fait descendre les Gaulois des Germains & des Cimbres.

S. 4. Les Anciens donnent le nom de Celtes aux Gaulois. Sentiment d'Hérodote.

Il y a long-tems qu'il n'existe plus aucune Nation du nom de Celtes; ce nom n'est connu que dans l'Histoire ancienne, encore les Sçavans sont-ils partagés pour sçavoir quels sont les Peuples à qui l'on a donné le nom de Celtes. C'est pourquoi il ne saut consulter que ce que les Anciens ont écrit sur cette matière.

Si l'on rassemble tous les anciens Auteurs Grecs & Latins, l'on verra que tous ceux qui parlent des Celtes donnent ce nom aux Gaulois, même à ceux qui habitent les Contrées rensermées par les Alpes, le Rhin, l'Océan, les Monts-Pyrenées, & la Méditerranée, & que les Romains ont appellés Gaulois Transalpins, aussi-bien qu'à ceux qui ont habité dans la partie supérieure de l'Italie autour du Pô, & que les Romains ont nommés Gaulois Cisalpins. Les mêmes Ecrivains appellent Celtique le Pays que possédoient les Gaulois Cisalpins & Transalpins.

Du tems d'Hérodote les Grecs n'avoient presque aucune connoisfance des Peuples éloignés, & de la situation du Pays qu'ils habitoient; mais, si je ne me trompe, cet Auteur semble placer les Celtes dans la Gaule Transalpine. Il dit qu'ils habitoient en déçà des colonnes d'Hercule, qu'ils étoient voisins des Cynésiens qui occupoient les extrémités de la partie Occidentale de l'Europe, & que le Danube perd sa source dans leur Pays & dans la Ville de Pyrrhéne. Voici comment il s'explique dans Euterpe (36): «Le Danube fort du Pays des Celtes » & de la Ville de Pyrrhéne, & il partage l'Europe en deux parties

(34) Notitia Germ. Vet. loco jam allato.

⁽³²⁾ Annales Trevir. proparasceve p 15.

⁽³³⁾ Unterricht Von der Teutschen Sprach. Gap. 2, p. 80.

⁽³⁵⁾ In Comment. Genes. cap. 10. p. 230, (36) Herodot. lib. II. p. 102.

» égales. Les Celtes demeurent au-delà des Colonnes d'Hercule, & s'confinent aux Cynésiens qui sont le dernier Peuple de l'Europe du » côté de l'Occident. Après avoir traversé toute l'Europe, le Da-» nube va enfin se décharger dans le Pont-Euxin ». Hérodote dit encore dans Melpomène (37) : «Le Danube traverse toute l'Europe; wil a sa source dans le Pays des Celtes, qui sont, après les Cy-» nétes, le dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Après » avoir traversé toute l'Europe, il se jette dans la Scythie, qu'il par-» court obliquement ». Il y a plusieurs bevues dans ce passage d'Hérodote. Il fait des Monts-Pyrenées une Ville, & fait sortir de ces Montagnes le Danube, dont les fources font cependant fort éloignées delà. Mais, puisqu'il place les Celtes presque aux extrémités de l'Europe du côté de l'Occident, & qu'il met la Ville de Pyrrhéne dans leur Pays, nous pouvons en inférer certainement que par les Celtes, il entend les Gaulois, puisqu'il est constant que les Gaulois étoient bornés du côté de l'Occident par les Monts-Pyrenées, & qu'ils étoient, après les Espagnols, le dernier des Peuples de l'Europe qui habitoient vers le Couchant, comme Hérodote l'indique, selon la foible connoissance qu'on avoit, de son tems, de la Géographie.

§. 5. Sentiment d'Aristote,

Aristote est le second Auteur Grec dont il saut considérer le témoignage. Cet Auteur semble avoir pris ce qu'il dit (38) d'Hérodote, dont il corrige un peu l'erreur; voici comment il s'explique: «Le Danube & » le Tartessus sortent du Pyrenée, qui est une Montagne de la Cel» tique, vers le Couchant Equinoctial». Aristote se trompe sans doute avec Hérodote, en saisant sortir le Danube des Monts-Pyrenées; mais il est plus exact en ce qu'il fait de Pyréne une Montagne, aulieu qu'Hérodote la prenoit pour une Ville. Il explique aussi plus distinctement le sentiment d'Hérodote sur les Celtes, au milieu desquels Pyréne étoit située, en assurant que c'est une Montagne située à l'Occident de la Celtique: il montre par-là qu'il saut entendre les Gaules par le nom de Celtique, parce que les Monts-Pyrenées ont été tenus dans les siècles les plus reculés pour les bornes de la Celtique du côté de l'Occident. Il

⁽³⁷⁾ Herodot. lib. IV. p. 240.

^(3%) Aristot. Meteorolog. lib. I. cap. 13. Tom. I. opp. p. 768,

y a même dans Aristote d'autres passages où il désigne les Gaulois sous le nom de Celtes, & les Gaules fous celui de Celtique. Dans fon Histoire des Animaux (39), il dit que «les ânes sont petits en Illyrie, en "Thrace & en Epire, & qu'il n'y en a point du tout en Scythie, ni » dans la Celtique, parce que l'hiver est rude dans ces Pays ». Or, qu'Aristote entende ici les Gaules sous le nom de Celtique, Kentinh, c'est ce qui se prouve clairement par un passage véritablement parallèle, où il dit que les Celtes sont voisins des Espagnols (40): «L'âne est un ani-"mal froid, &, par cette raison, il ne vient pas bien dans les Pays » froids, comme en Scythie & dans les Pays voisins, non plus que » chez les Celtes qui demeurent au-dessus de l'Ibérie; car ce Pays-» là aussi est froid ». (41) Il dit de même que les îles Britanniques d'Albion & d'Hibernie, que l'on sçait être voisines des Gaules, sont situées au-dessus des Celtes (42); &, dans son Livre, de Mirabil. Auscult. où il fait mention des Celtolygiens, il dit (43) "qu'on publie qu'il y a un » grand chemin, appellé la voye d'Hercule, qui s'étend depuis l'I-" talie jusqu'à la Celtique, aux Celtolygiens & aux Ibéres ». Or Strabon, dont le témoignage est ici préférable à tout autre, assure que (44) les Grecs entendoient par ces Celtolygiens les Ligures qui demeuroient autour de Marseille. Voici comment il s'explique : » Le port de » Ligurie ne peut pas recevoir les grands vaisseaux, il ne peut même » en contenir qu'un très-petit nombre.... Il est éloigné d'Antibes d'un » peu plus de deux cens stades; les Salyens, qui sont mêlés avec les-"Grecs, habitent non-seulement tout ce Pays jusqu'à Marseille, mais » encore quelques Contrées au-delà de cette partie des Alpes qui domi-» nent la côte de la Mer & une partie du rivage. Les anciens Grecs les nont appellés Liguriens, & ont donné le nom de Ligurie au Pays » qu'occupent les Marfeillois : les Grecs modernes les ont nommés Celto-» Liguriens, & leur ont donné en partage toutes les Campagnes qui

Tome I.

⁽³⁹⁾ Lib. VIII. cap. 28.

⁽⁴⁰⁾ De Generat. Animal. lib. II. cap. 8, p. 639. p. m. 1273.

⁽⁴¹⁾ Cluvier s'est trompé dans son Ouvrage sur l'ancienne Germanie Liv. I. Chap. 2. p. 24. lorsqu'il a cru qu'Aristore, dans le VIIIe. Livre de l'Histoire des Animaux, avoit entendu la Germanie par le mot Keaturin. Pour n'avoir point fait attention au passage du second Livre

sur la Génération des Animaux, que nous venons de citer, il s'est égaré comme sont rous eeux qui, dans les recherches qu'entraînent les disputes Littéraires, s'arrêtent à un passage douteux & ambigu, & prononcent d'un ron décisif que tel est le sentiment de leur Auteur.

⁽⁴²⁾ De Muudo Tom. I. p. \$50. m. 1206.

⁽⁴³⁾ Tom. II. p. 724. m. 1093.

⁽⁴⁴⁾ Strabo Geogr. lib. IV. p. 310, & feq.

"s'étendent jusqu'au Luerion & jusqu'au Rhône. Ce sont les premiers "Celtes Transalpins que les Romains ont subjugués ". Tout cela prouve qu'Aristote aussi donne le nom de Celtes aux Habitans des Gaules.

S. 6. Sentiment de Polybe & de Diodore de Sicile.

- 1. Polybe entend sous le nom de Celtes, Kerrèc, les Gausois Cisalpins & Transalpins. Parlant des premiers, il dit (45) « que les Romains » commencerent d'abord la guerre contre les Celtes établis en Italie ». Il ajoute (46) « que les Celtes chasserent les Etrusces des Pays qui » sont autour du Pô, & s'y établirent eux-mêmes ». Parlant des seconds, il dit (47) que « les Celtes Transalpins demeurent autour de » Narbonne, & que leur Pays s'étend de là jusqu'aux Monts-Pyrenées ». Et dans un autre endroit (48), il dit aussi que « les Carthaginois sou- » mirent toute l'Ibérie jusqu'aux Monts-Pyrenées, qui séparent les Ibéres » des Celtes ».
- 2. Diodore de Sicile désigne clairement les Gaulois sous le nom de Celtes. Il affure qu'on appelle Celtes, premièrement ceux qui sont au-delà des Alpes, & ensuite ceux qui habitent entre les Monts-Pyrenées & le milieu des Alpes. «Les Peuples, dit-il (49), qui demeurent au-def-» sus de Marseille, dans le cœur du Pays, autour des Alpes, & du » côté des Pyrenées, font appellés Celtes». Dans un endroit (50), il dit qu'Alésia, Ville des Gaules, dont le siége est si célèbre dans les Commentaires de César (51), & que ce Conquérant réunit à l'Empire Romain avec les autres Villes des Celtes, est une Ville de la Celtique. Voici comment il s'explique à ce-sujet: «Hercule laissa le gouvernement d'Ibérie à ceux du Peuple qu'il regardoit comme les plus hon-» nêtes gens. Il passa ensuite avec toute son armée dans la Celtique... "Il y bâtit une grande Ville qu'il nomma Alésia.... Cette Ville a été, » de tout tems, si considérée par les Celtes, qu'on l'a regardée comme » la Métropole de la Celtique. Elle demeura libre & passa pour im-» prenable jusqu'au tems de Jules-César, où elle sut prise de force, & » obligée de subir avec les autres Celtes le joug des Romains ».

1.1.23

^{. (45)} Polyb. lib. II. p. 141. m. 102.

⁽⁴⁶⁾ Ibid. p. 147. m. 105.

⁽⁴⁷⁾ Lib. 111. p. 265. m. 191-193.

⁽⁴⁸⁾ Ibid. p. 267. m. 192.

⁽⁴⁹⁾ Diod. Sic. lib. V. cap. 32. p. 303.

⁽⁵⁰⁾ Lib. 1V. 19. p. 226. & feq.

⁽⁵¹⁾ Lib. VII, cap. 68. & feq..

S. J. Sentiment de Denys d'Halicarnasse.

Denys d'Halicarnasse désigne aussi les Gaulois par le nom de Celtes : il rapporte que les Celtes se sont emparés de Rome cent vingt ans après que cette Ville se sut soustraite à la puissance des Rois (52). «Presque » tous les Ecrivains rapportent l'expédition des Celtes, qui prirent la » Ville de Rome, au tems où Pyrgion étoit Archonte à Athénes, vers »la première année de la XCVIIIe. Olympiade. Quant au tems qui a »précédé le siège de Rome, l'on trouvera qu'il y a 120 ans, si l'on » remonte au Consulat de Lucius-Junius Brutus & Lucius Tarquinius » Collatinus, qui, les premiers, gouvernerent Rome après qu'on en eut, » chassé les Rois». Les Celtes sont aussi appellés Gaulois par Florus (53), Tite-Live, & Strabon, qui les fait fortir de la Gaule Transalpine. Denys d'Halicarnasse assure encore que les Tyrrhéniens furent chassés de leur Pays par les Celtes. «Les Tyrrhéniens, dit-il (56), qui » habitoient aux environs de la Mer d'Ionie, & qui, dans la suite, su-» rent chassés de ce Pays par les Celtes, tâcherent de détruire la Ville » de Cumes fondée dans la Campanie par une Colonie de Grecs ». Polybe (57), Diodore de Sicile (58), & Plutarque (59) rapportent aussi que les Gaulois chasserent les Tyrrhéniens de leur Pays : ce fait doit passer pour constant, puisque, selon Plutarque (60) & Appien (61), toute la côte des Tyrrhéniens reçut de ses nouveaux Habitans le nom de Gaule Transalpine. Enfin Denys d'Halicarnasse (62) appelle la Gaule Transalpine Kentiniv, le Pays des Celtes. Parlant des Liguriens, il s'explique ainsi : «Les Liguriens occupent plusieurs Contrées de l'I-» talie & quelque peu de la Celtique ». Ce passage ne peut pas être entendu de la Gaule Cifalpine, puisque Denys d'Halicarnasse assure qu'elle est rensermée dans l'Italie, & qu'il comprend sous l'Italie tout le Pays renfermé par les Mers d'Ionie & de Tyr, & par les Alpes. »Je » donne, dit-il (63), le nom d'Italie à tout le Pays renfermé par les "Mers d'Ionie & de Tyr, & par les Alpes». Il n'y a donc point de

⁽⁵²⁾ Dionys. Halic. Rom. Ant. lib. I. p. 60.

⁽⁵³⁾ Flor, lib. I. cap. 13.

⁽⁵⁴⁾ Lib. V. cap. 41.

⁽⁵⁵⁾ Lib. V. cap. 325. Collat. cum lib. IV. pag. 298.

⁽⁵⁶⁾ Antiq. Rom. lib. VII. p. 404.

⁽⁵⁷⁾ Lib. II. p. 147. & feq.

⁽⁵⁸⁾ Lib. XIV. p. 321.

⁽⁵⁹⁾ In Camillo p. 135.

⁽⁶⁰⁾ Ibid.

⁽⁶¹⁾ De Bello Hannibalis. p. 550.

⁽⁶²⁾ Lib. I. Antiq. Rom. p. 8.

⁽⁶³⁾ Ibid.

doute qu'il ne faille entendre ceci de la Gaule Transalpine, voisine de la Ligurie, où les Liguriens, qui demeuroient aux environs de Marseille, reçurent des Grecs le nom de Celto-Liguriens, comme nous l'avons vu par un passage de Strabon (64), déjà cité (65).

S. 8. Sentiment de Strabon.

Personne ne contestera que Strabon n'entende les Gaulois par le mot κελτών & la Gaule, tant Cifalpine que Transalpine, par celui de Κελτικη. Il donne à la Celtique les mêmes bornes que les Gaules avoient autrefois (66). «Après l'Ibérie suit la Celtique, qui est au-delà des » Alpes. Nous avons déjà dit que cette Celtique a pour bornes à »l'Occident les Monts Pyrenées, qui s'étendent depuis la Mer Océane » jusqu'à la Méditerranée; à l'Orient, le Rhin, qui est parallèle aux "Monts Pyrenées; au Nord, la Mer Océane, depuis l'extrémité Septen-» trionale des Pyrenées jusqu'aux embouchures du Rhin; & au Midi. » la Mer, qui est du côté de Marseille & de Narbonne, avec les Alpes. » depuis la Ligurie, où elles commençent, jusqu'aux sources du Rhin». Notre Auteur dit ailleurs (67) la même chose à-peu-près dans les mêmes termes. C'est ainsi qu'il rapporte que les Montagnes des Cévennes, qu'on scait être dans les Gaules, sont situées dans le Pays des Celtes: «Les » Montagnes des Cévennes se terminent au milieu de la Celtique». Il place aussi les Celtes aux Confins de l'Ibérie (68): «Et cette Côte » est bordée par la Mer, depuis les colonnes d'Hercules jusqu'aux fron-» tières des Ibéres & des Celtes». Il entend par κελτικήν τηνέντος Αλπεων la Gaule Cifalpine, lorsqu'il parle des frontières de la Celtique située entre les Alpes, & ces frontières sont celles de la Gaule Cisalpine. "Dans l'endroit, dit-il (69), où le Mont-Apennin se joint aux Alpes. "l'on découvre tout-à-coup une plaine de 2100 stades, de longueur & » de largeur presqu'égales, dont le côté Méridional est renfermé entre »le Pays des Vénétes & cette partie de l'Apennin qui s'étend jusqu'à » Rimini & Ancone.... La Celtique Cisalpine a donc aussi les mêmes » bornes (70)». Il nomme également κελτές les Habitans de la Gaule Cisalpine (71): «Aux environs du Pô, dit-il, habitoient autresois

^{. (64)} Liv. IV. p. 310. & feq.

⁽⁶⁵⁾ Ci-deffus S. s. p. 481.

⁽⁶⁶⁾ Lib. III. p. 265. lib. 1V. p. 266. & feq.

⁽⁶⁷⁾ Lib, 11. p. 189. & feq.

⁽⁶⁸⁾ Lib. III. p. 243.

⁽⁶⁹⁾ Lib. V. p 323.

⁽⁷⁰⁾ Conf. 1. V. p. 333. & 1. IV. p. 293. & f.

^{1 (71)} Lib. V. p. 325. & feq.

» plusieurs Nations Celtiques, dont les plus considérables étoient les » Boiens, les Insubres & les Sénons, qui, de concert avec les Gésantes, surprirent autresois la Ville de Rome (72).

S. 9. Sentiment de Denys Périégéte & de Plutarque.

1. Denys Périégéte donne aux Gaulois le nom de Celtes dans un Poëme, où il fait l'énumération des Pays & des Peuples de l'Europe, & dans lequel il place les Celtes immédiatement après les Ibéres, auprès des Pyrénées & des fources du Pô: «Vous trouverez facilement, »dit-il (73), les bornes de l'Europe: à fon extrémité, près des Colommes d'Hercule, habitent les Ibéres. Après eux viennent les Monts»Pyrenées & les demeures des Celtes, qui font situées près des sour»ces du Pô». Eustathe, Ecrivain Grec du XIIe. siècle, a très-bien expliqué ce passage de Denys dans ses Commentaires. «Les Pyrenées, »dit-il, sont les plus hautes Montagnes, elles séparent l'Ibérie de la »Celtique ou Gaule: mais on dit que les Celtes ont des établissemens »jusqu'au Rhin; c'est à leur occasion que les Grecs ont donné le nom »de Celtes à tous les Gaulois Européens».

2. Non-seulement Plutarque employe souvent le nom des Celtes, d'après Denys Périégéte, mais il s'appuye du témoignage d'un ancien Poëte nommé Simylus, qui place au milieu des Celtes les Boïens, Peuple Gaulois, ainsi qu'on peut le voir dans Tite-Live (74), dans Tacite (75), & dans Polybe (76); ce qui indique que, par les Celtes, il veut désigner les Gaulois. Voici les paroles de Plutarque (77): «Le »Poëte Simylus se trompe certainement lorsqu'il croit que ce ne sut » pas aux Sabins, mais aux Celtes que Tarpeja livra le Capitole; il » s'exprime ainsi: Tarpeja, qui occupoit le Mont Capitolin, sut la cause » du malheur de Rome. Dans le dessein de s'allier aux Celtes, elle ne conserva » point les maisons des Sénateurs Romains. Les Boïens & beaucoup de » Peuples Celtes eurent en horreur sa conduite & la précipiterent dans le » Pó. » Il est incontestable que Plutarque donne aux Gaulois le nom de Celtes, & aux Gaules Cisalpine & Transalpine le nom de Celtique, puisqu'il met les Belges au rang des Celtes les plus puissans, puisqu'il pré-

⁽⁷²⁾ Conf. lib. IV. p. 298. & feq.

⁽⁷³⁾ Verl. 280, & feq.

⁽⁷⁴⁾ Lib. V. cap. 34. & feq.

⁽⁷⁵⁾ Mor. Germ. cap. 28.

⁽⁷⁶⁾ Lib. III. p. 268.

⁽⁷⁷⁾ In vita Romuli p. 28.

tend que ces Peuples occupoient la troisième partie de toute la Celtique (78); ce qu'il faut entendre des Gaulois & de la Gaule, comme nous le voyons par les Commentaires de César (79). Plutarque dit (80) que César, étant Consul, obtint le Gouvernement de la Celtique Cisalpine & Transalpine avec celui de l'Illyrie; mais par-là il désigne les Gaules, comme on le peut voir dans les Commentaires de César, dans Suértone (81), dans Dion Cassius (82) & dans plusieurs autres Ecrivains, Plutarque s'exprime ainsi; «Pompée sit consirmer les Loix par le Peuple, & sit donner pour cinq ans à César quatre Légions & le Gouvernement de la Celtique Cisalpine & Transalpine avec celui de l'Illyrie.» Le même Auteur, parlant des guerres Celtiques, dit (83) «que César attaqua d'abord les Helvétiens & les Tiguriniens.» Or César lui-même, qui, à cet égard, est un témoin irréprochable, met les Helvétiens au nombre des Gaulois (84).

S. 10. Sentiment d'Arrien & d'Appien.

Arrien défigne sous le nom de Celtes les Gaulois Cisalpins, lorsqu'il rapporte que les Celtes, qui habitoient le long du Golse Ionique, envoyerent des Ambassadeurs à Alexandre-le-Grand. « Alexandre ayant, » dit-il (85), repassé le Danube, reçut une Ambassade de Syrmus, » Roi des Triballes, & des Celtes qui ont leurs demeures le long du » Golse Ionique, (c'est-à-dire, de la Mer Adriatique.) Les Celtes sont » d'une haute stature, &, par cette raison, ils sont courageux. Ils di- » soient tous qu'ils venoient demander l'amitié d'Alexandre. » Arrien nous apprend, par ce passage, que les Gaulois Cisalpins demeuroient dans ces Contrées.

Appien est d'accord avec les Historiens dont on vient de rapporter le sentiment. «L'Apennin, dit-il (86), s'avance du milieu des Alpes dans » la Mer: à sa droite est le Pays que l'on appelle l'Italie proprement » dite: à sa gauche, jusqu'au Golse Ionique, l'on trouve le Pays qui, » aujourd'hui, porte aussi le nom d'Italie; ... mais les Grecs en oc- » cupent la partie qui est autour du Golse Ionique, & les Celtes qui,

⁽⁷³⁾ In vità Cæfaris p. 717. (79) Lib. 1. de Bell. Gall. cap. 1. (86) In vità Cæfaris p. 714.

⁽²¹⁾ Vit. Cæfar. cap. az.

^(\$2) Lib. XXXVIII.

⁽⁸³⁾ Vit. Cafar. p. 716.

⁽⁸⁴⁾ Lib. I. de Bell. Gall. cap. I.

⁽⁸⁵⁾ Lib. I. cap. I. p. 11.

⁽⁸⁶⁾ De Bell. Annibal. p. \$500

wautrefois; brûlerent la Ville de Rome, font en possession d'une » autre partie. Je pense qu'après avoir passé l'Apennin pour éviter » la poursuite de Camillus, devant qui ils suyoient, ils se choisirent » une demeure du côté de la Mer Ionienne. C'est par cette raison » qu'aujourd'hui on appelle aussi cette partie de la Contrée l'Italie » Gauloise. » Appien parle souvent, sous le nom de Celtes, des Gaulois Cifalpins & Transalpins. Il dit des premiers, que (87) « lorsque, dans » ces derniers tems, les Romains faisoient la guerre aux Celtes qui ha-»bitoient le long du Pô.... » & ailleurs (88): «Annibal vint sur les » bords du Fleuve Eridan, que l'on appelle aujourd'hui le Pô, où les » Romains faisoient la guerre avec les Boiens, Peuple Celte. » Il parle des Gaulois Transalpins dans le Livre des Guerres Civiles: il y dit (89) que «le Rhône traverse le Pays des Celtes Transalpins pour se jetter » dans la Mer Tyrrhénienne. » Dans un autre endroit, où il donne le nom de Celtes aux Aquitains, il s'explique ainfi (90): «On vint annoncer » à César Octavien, déjà sort inquiet sur le sort de ses Troupes, qu'elles » avoient remporté une victoire complette sur les Celtes Aquitains. » Et, dans le Livre des guerres d'Espagne, il nomme les mêmes Peuples Celtes & Gaulois, comme termes fynonymes. «Les Monts Pyrenées, » dit-il (91), s'étendent depuis la Mer de Tyr jusqu'à l'Océan Sep-"tentrional. Les Celtes, que l'on appelle aujourd'hui Galates & Gau-»lois, habitent la partie Orientale.» Appien, parlant des meurtriers de César, appelle Celtique les Gaules Cisalpine & Transalpine (92): "Les » Chefs de la Conjuration furent M. Brutus & C. Cassius. : . . l'on y » comptoit même Decimus Brutus Albinus, l'un des plus intimes amis » de César. Ce Conquérant, devant partir pour la guerre d'Afrique, » leur avoit confié le commandement des Armées & le gouvernement de » la Celtique, sçavoir à Decimus Brutus la Celtique d'au-delà des Alpes. » & à Marcus Brutus, celle d'en-deçà ces Monts. » Il dit, dans un autre endroit, où on lit les conventions du Triumvirat entre César, Antoine & Lépide (93): «Ils partagerent les Provinces, de manière qu'Antoine » avoit toute la Celtique, excepté la partie qui est contiguë aux Py-

⁽⁸⁷⁾ De Bell. Hisp. p 1464.

^(\$8) De Bell. Annibal. p. 547.

⁽⁸⁹⁾ Lib. I. p. 696. 1;

⁽⁹⁰⁾ Lib. V. p. 1149.

⁽⁹¹⁾ Pag. 421. & feq.

⁽⁹²⁾ De Bell. Civil. lib. II. p. 871.

⁽⁹³⁾ De Bell. Civil. lib. IV p. 953.

» renées, & qui étoit appellée la vieille Celtique. » Or on voit clairement que, par la vieille Celtique, qui est contiguë aux Pyrenées, Appien désigne la Gaule Narbonnoise, qui avoit été conquise par les Romains depuis quelque tems, & qu'il veut la distinguer du reste des Gaules que César avoit subjuguées depuis peu.

S, 11. Sentiment de Pausanias.

Pausanias appelle Kentinin, Celtique, la Gaule Cisalpine dans un pasfage où il dit que les Ligures demeurent au-delà de l'Eridan & au-dessus de la Celtique. «On prétend, dit-il (94), que les Ligures, qui habitent » au-delà de l'Eridan & au-dessus de la Celtique, ont eu un Roi que les » Musiciens ont beaucoup célébré. » Il appelle aussi Kentindo, Celtique, l'Eridan qui passe au travers de la Gaule Cisalpine (95): «Les Fleuves re-» nommés de l'Attique sont l'Ilissus & l'Eridan, qui a le même nom que » l'Eridan Celtique, »

S. 12. Sentiment de Ptolomée.

Ptolomée appelle la Gaule Transalpine Kertogalatier, Celtogalatie. Voici comment il s'explique (96): «La Celtogalatie Transalpine est » partagée en quatre Provinces, l'Aquitaine, la Lyonnoise, la Belgi» que & la Narbonnoise; » après quoi cet Auteur parle en détail de ces Provinces. Le Chapitre VIII, du Livre II, est intitulé la Celtogalatie Lyonnoise; le Chapitre IX. la Celtogalatie Belgique; le Chapitre X. la Celtogalatie Narbonnoise. Dans un autre endroit il dit la même chose de la Gaule Narbonnoise. Dans la troisième Table de l'Europe il parle ainsi (97): «On trouve dans la Celtogalatie Narbonnoise la Ville de » Marseille. » Dans le même endroit il donne le nom de Celtogalatie à la Gaule d'Aquitaine: « Mediolanum est située dans la Celtogalatie d'A- quitaine; » ce qui prouve clairement que Ptolomée place les Celtes dans la Gaule, puisqu'il veut parler de la Ville de Saintes, (Mediolanum Santonum.)

S. 13. Sentiment d'Athenée.

Athenée désigne les Gaulois par le nom de Celtes dans les Propos de table (Deipnosophisticis) qu'il a écrit. Il a ramassé dans cet Ouvrage,

⁽⁹⁴⁾ Attic. lib, I. cap. 30. p. 76.

⁽⁹⁵⁾ Attic. lib. I. cap. 19. p. 45.

⁽⁹⁶⁾ Geograph. lib. II. cap. 7.

⁽⁹⁷⁾ Lib. VIII. cap. 2. p. 225.

comme tout le monde sçait, beaucoup de choses curieuses que sa vaste lecture lui avoit fournies : sa compilation est d'autant plus exacte qu'il a foin de citer tous les Auteurs dont il emprunte ce qu'il rapporte. Or on voit, soit dans les passages qu'Athenée n'a fait qu'extraire, soit dans ce qu'il y a ajouté du sien, qu'on donnoit aux Gaulois le nom de Celtes. Il rapporte un passage de Polybe qui dit que le Tett & l'Ebre * coulent au travers du Pays des Celtes entre Narbonne & les Monts Pyrenées, & il est certain que les Gaulois ont demeuré dans ces Contrées. Voici les propres paroles d'Athenée (98): « Polybe, dans le XXXIVe. Livre de » ses Histoires, dit qu'au travers des campagnes qui s'étendent depuis les » Pyrenées jusqu'au Fleuve Narbone, s'écoulent le Tett & l'Ebre près » des Villes qui portent le même nom, & qui sont habitées par les Celtes. » Il rapporte dans un endroit (99), d'après Posidonius, que Luernius, pere de Bituitus, qui fut vaincu par les Romains, voulant gagner l'affection des Celtes, qui étoient indubitablement ses Sujets, répandoit l'or parmi eux. « Posidonius, dit-il, représentant les richesses & la magnificence de Luernius, pere de Bituitus, remarque qu'il alloit se » promener dans les campagnes, & jettoit à pleines mains de l'or & de "l'argent aux Celtes, qui suivoient son char par milliers, afin de gagner » leur affection. » Florus (1) dit que ce Bituitus fut Roi des Arvernes. Il ne faut donc pas douter que le pere n'ait régné parmi les mêmes Peuples Ces Arvernes étoient Gaulois. César (2), Strabon (3), Pto-Iomée (4), & Pline (5), l'affurent positivement. Enfin Athenée luimême dit que les Sotianes sont un Peuple Celte (6); il seroit inutile de s'étendre davantage pour prouver qu'ils étoient Gaulois & qu'ils étoient la même Nation que les Sotiates, Peuple de l'Aquitaine, dont parle César (7): à cet égard, il suffit de comparer ce qu'en disent César & Athenée. Voici comment s'exprime celui-ci (8) : «Nicolas de Damas, » au Livre CXVI. de son Histoire, raconte qu'Adiatomus, Roi des Sotianes, qui font un Peuple Celte, avoit autour de lui six cens de ces nhommes choisis que les Gaulois appellent, en leur Langue, Silo-

^{*} Rufcinonem & Ilebernim.

⁽⁹⁸⁾ Lib. VIII. cap. 2. p. 332. (99) Lib. IV. cap. 12. p. 152.

⁽¹⁾ Epitome Livii lib. LXI. Conf. idem in

Epit. Rer Roman. lib. III. cap. 2.

⁽²⁾ Lib. I. de Bell. Gall. cap. 31.

Tome I.

⁽³⁾ Lib. IV p. 291.

⁽⁴⁾ Geogr. lib. 11. cap. 7. p. 50,

⁽⁵⁾ Lib. IV. Hift. Nat. cap. 17.

⁽⁶⁾ Lib VI. cap. 13.

⁽⁷⁾ Lib. III. de Bell. Gall. 20. 21.

⁽⁸⁾ Pag. 24%.

» duni, c'est à-dire, dévoués, parce qu'ils font vœu de vivre & de » mourir avec leur Maître: ils gouvernent pour lui & avec lui, ils » sont nourris & vétus de la même manière que leur Roi, & meurent » aussi avec lui, soit qu'il meure de maladie, soit qu'il périsse dans un » combat, ou de quelqu'autre façon que ce puisse être; on ne peut point » dire qu'aucun de ces hommes ait jamais craint la mort, ni qu'il ait » voulu prendre la fuite. » César, de qui Nicolas de Damas, cité par Athenée, a emprunté ce qu'il a écrit, dit (9) que «P. Crassus étant arrivé » dans l'Aquitaine... conduisit son armée sur les frontières des Sotia-» tes & commença à affiéger leur Ville.... Ils envoyerent des Dépu-» tés à Crassus pour lui demander de les recevoir au nombre des Su-» jets de l'Empire : ce qu'ayant obtenu , à condition de rendre les » armes, ils obéirent. Les Romains avoient les yeux fixés sur ce qui » se passoit de l'autre côté de la Ville, lorsque Adcantuannus, Chef des » Sotiates, tenta de faire une sortie avec 600 Braves qui étoient auprès » de lui : (Les Sotiates appellent ces braves Soldurii : leur condition est » de s'attacher au fervice des Grands pour avoir part à leur bonne ou » à leur mauvaise fortune. Si leurs Maîtres périssent, ils meurent tous » avec lui, ou se tuent après sa désaite, sans que, de mémoire d'hom-» me, il s'en soit trouvé un seul qui ait manqué à ce point d'honneur.»

S. 14. Sentiment de Dion Cassius.

Dion Cassius rapporte que, dans les tems les plus reculés, les Gaulois étoient appellés Celtes. «Les Peuples, dit-il (10), qui habitoient des » deux côtés du Rhin, ont tous porté le nom de Celtes dans les tems » les plus éloignés. » Dans le passage où il dit (11) que l'île de Bretagne est distante de 450 stades des Morins, Peuple de la Celtique, il donne à la Gaule le nom de Kerlund, Celtique. «César, dit-il, partit » ensuite pour la Bretagne : cette Contrée est au moins éloignée de » 450 stades de la partie de la Celtique qui est habitée par les Morins. » Or, César (12) & Pline (13) assurent que les Morins avoient leur demeure dans la Gaule Belgique. D'ailleurs Dion appelle aussi Kerlund cette partie de la Gaule qui confine à l'Aquitaine, & que César & d'autres Auteurs

⁽⁹⁾ Lib. 111. de Bell. Galls cap. 20. 21. 22.

⁽¹⁰⁾ Lib. XXXIX. p. 113. & feq.

⁽¹¹⁾ Lib. XXXIX. p. 114.

⁽¹²⁾ De Bell. Gall. lib. II. cap. 4.

⁽¹³⁾ Hift. Nat. lib, IV. cap. 17.

Latins appellent spécialement la Celtique. Dion s'exprime ainsi (14): "Presque dans le même tems Publius Crassus, fils de Marcus, subjugua » presque toute l'Aquitaine. Ce Pays est habité par des Gaulois qui » confinent à la Celtique & s'étendent jusqu'à l'Océan du côté des Py-"renées. "Dion en parle aussi dans le Livre (15) où il fait l'énumération des Peuples de la Gaule, il les divise en Narbonnois, Lyonnois, Aquitains & Celtes; il appelle les Belges Kentinoi, c'est-à-dire, Celtes. En effet, l'on voit clairement, par la division la plus connue de la Gaule Transalpine, (qui, de l'aveu de tous les anciens Géographes, de César (16), de Pline (17), de Pomponius Mela (18), & de Strabon (19), étoit divisée autrefois en Narbonnoise, Lyonnoise ou Celtique, Aquitanique & Belgique), que Dion désigne les Belges sous le nom de Celtes. Cet Auteur employe encore le mot de Celtes dans la même signification. Iorsqu'en parlant de la ligue que les Peuples Celtes formerent contre les Romains & contre C. César l'an 597 de la fondation de Rome, il décrit la position des Contrées Celtiques, & prétend quelles s'étendoient depuis le Rhin jusqu'à la Mer Britannique. « Les Peuples Celtes, dit-il 16 (20), dont les différentes Nations se sont mêlées & confondues, habi-» tent vers le Rhin & s'étendent jusqu'à l'Océan Britannique. Dans les » premiers tems quelques-uns d'entr'eux furent alliés des Romains, les "autres, au contraire, ne voulurent avoir aucun commerce avec eux; mais, enfin, voyant les heureux succès des entreprises de César, ils se » liguerent tous contre les Romains, à l'exception des Rhémois.» Dion met ensuite au nombre de ces Peuples Celtes les Nerviens & les Aduatiens (21), à qui César, témoin & l'Historien de ce qui s'est passé dans ce tems-là, donne très-souvent le nom de Belges (22).

S. 15. Sentiment d'Etienne de Bysance.

Etienne de Bysance indique évidemment les Gaulois par le mot κελτες, & la Gaule par ceux de κελτικήν & de κελτογαλατίαν. Il parle ainsi de l'Aquitaine, qui est indubitablement une Province de la Gaule (23): «L'Aquitaine est l'une des quatre Provinces de la Gaule Celtique,

⁽¹⁴⁾ Lib. XXXIX. p. 112.

⁽¹⁵⁾ Lib. LIII. p. 503.

⁽¹⁶⁾ De Bell. Gall. lib. I. cap. 1.

⁽¹⁷⁾ Lib IV. cap. 17. & lib. III. cap. 4.

⁽¹⁸⁾ Lib. III. cap. 2.

⁽¹⁹⁾ Lib. IV. p. 266. & seq.

⁽²⁰⁾ Lib. XXXIX. p. 93.

⁽²¹⁾ P. 93. & feq.

⁽²²⁾ Lib. II. de Bell. Gall. cap. 1. 3. 4.

⁽²³⁾ Pag. 85.

» comme l'a pensé Marcien dans son Histoire de la Navigation. » Il joint ici les deux mots Kentenir & Tanatiar, comme ayant la même fignification, peut-être pour distinguer la Galatie Européenne de celle d'Asie, qu'on appelle Gallogréce. Voici ce qu'il dit de Lyon, Ville célébre de la Gaule (24): «Lyon est une Ville de la Celtogalatie, ainsi que le » prétend Ptolomée dans son Histoire de la Navigation. » Il dit de Narbonne, qui est aussi une Ville très-célébre de la Gaule, & qui a donné son nom à toute la Province (25): « Narbonne est un lieu com-» merçant & une Ville des Celtes, comme on le voit au IVe. Livre " de Strabon." A l'égard des Arvernes, qui, au rapport de César, de Pline, de Strabon & de Ptolomée, étoient un Peuple Gaulois, il dit (26) que «ces Peuples font la Nation la plus guerrière des Celtes, com-»me le rapporte Apollodore dans le IVe. Livre de ses Chroniques.» Il dit aussi en parlant des Eduens ou, comme il les appelle, des Edusiens (27): "Les Edusiens, alliés des Romains, habitent dans la Gaule » Celtique, au rapport d'Apollodore dans le IVe. Livre de ses Chro-» niques. » Mais César (28), Strabon (29), Ptolomée (30), Pline (31), & Pomponius Mela (32) disent que les Eduens, alliés des Romains, étoient Gaulois, & qu'ils avoient leurs demeures dans la Gaule.

S. 16. Sentiment de Suidas.

Il femble, au premier abord, que Suidas désigne les seuls Germains sous le nom de Celtes. Au mot Kerto, Celtes, il dit que c'est le nom d'un Peuple qu'on appelle Germains. Mais si on examine la chose exactement, l'on trouvera que, sous ce nom, il entend parler des Gaulois. Au moins est-il constant qu'il donne le nom de Celtes Kertes, aux Sénons, qui étoient indubitablement Gaulois, comme le disent Polybe (33), Florus (34) & plusieurs autres. Il rapporte que Valerius, Tribun des Soldats, prit le nom de Corvinus à cause d'une victoire qu'il remporta dans un combat singulier sur un de ces Celtes. Tite-Live (35) & Florus (36) disent que cela arriva dans une guerre que les Romains eurent avec les Gaulois,

```
(24) Pag. 518.
```

⁽²⁵⁾ Pag. 581. (26) Pag. 170.

⁽²⁷⁾ Pag. 57.

⁽²⁸⁾ De Bell. Gall. lib. I. cap. 31. 43.

⁽²⁹ Lib. IV. p. 293.

⁽³⁰⁾ Lib. II. Geogr. cap. 8. p. 52.

⁽³¹⁾ Lib IV. Hift. Nat. cap. 18.

⁽³²⁾ De situ Orbis lib. III. cap. 2.

⁽¹³⁾ Lib. 11. p. 150. & 152.

⁽³⁴⁾ Lib. I. cap. 13. . ·

⁽³⁵⁾ Lib. VII. cap. 22,

⁽³⁶⁾ Lib, I. cap. 13.

& que Valerius vainquit les Gaulois. Effectivement Suidas décrivant plus amplement les Celtes, dit « qu'ils demeurent le long du Rhin, qu'ils » ont ravagé le Pays des Albains, & qu'on les appelle aussi Sénons. » Ces Celtes entreprirent une expédition contre les Romains; un de » leurs Braves sit un dési au plus vaillant des Romains, & ce sut le » Tribun Valerius qui l'accepta...»

S. 17. Sentiment de Jules-César.

Passons aux Auteurs Latins. Jules-César dit au commencement de ses Commentaires (27): «Toutes les Gaules sont divisées en trois parn ties. La première est occupée par les Belges; la seconde par les Aquiatains, & la troisième par le Peuple que nous appellons Gaulois; & » qui, dans leur Langue, portent le nom de Celtes. Tous ces Peuples ont » une Langue & des Coutumes différentes. Les Gaulois sont séparés des » Aquitains par la Garonne, & des Belges par la Marne & par la Seine.» Selon César, les mots de Celtes & de Gaulois étoient donc synonymes, ou ce n'étoit que le même mot prononcé différemment par les Celtes & par les Latins: Pomponius Mela (38) peut nous apprendre avec quelle difficulté les autres Nations les prononçoient; après avoir parlé des deux Montagnes de la Germanie appellées Taunus & Rheticon, il dit, de tout le reste, qu'à peine un Romain peut-il en prononcer les noms. Or, ou César appelle en général Gaulois les Peuples qui confinent au Rhin & qui sont enfermes par l'Océan & par les Monts Pyrenées, ou il donne ce nom en particulier aux Habitans de la troisième partie de la Gaule, qui se servoient encore de l'ancienne Langue Gauloise, & qui étoient séparés des autres par la Marne, la Seine & la Garonne, comme cela résulte du passage de Jules-César, qui vient d'être cité. Le nom de Celtes. qui, selon César, est le même que celui de Gaulois, avoit donc une fignification plus ou moins étendue. En général on comprenoit fous ce nom tous les Peuples de la Gaule; mais, plus strictement, on renfermoit la Celtique entre la Marne, la Seine & la Garonne: le nom de Celtes leur convenoit d'autant mieux', qu'en conservant leur ancien nom, ils garderent leur Langue primitive, de forte qu'ils s'appellerent encore Celtes dans leur propre Langue, lorsque les autres Peuples Celtes paroissoient

⁽³⁷⁾ Lib. I. de Bell. Gall. cap. 1.

⁽³⁸⁾ De sieu Orb, lib. III. cap. 3.

avoir quitté le nom qu'ils avoient porté anciennement, après avoir changé de Langue. Dans un autre endroit (39), César se sert uniquement du nom de Gaule pour indiquer la Celtique, & l'on trouve, après lui, très-peu d'Auteurs Latins qui ayent employé le nom de Celtes : ils en parlent plus rarement que les Grecs, parce que les Celtes se nommoient en Latin Gaulois, comme on l'a vu dans Jules-César. Ainsi, quand les Auteurs Latins ont voulu parler de ces Peuples, ils ont mieux aimé se fervir d'un mot propre à leur Langue que de l'emprunter d'une Langue étrangere. Mais les Grecs, qui, dans leur Langue, n'avoient point de nom propre à défigner les Celtes, se sont servis du nom que ces Peuples portoient lorsqu'ils furent connus d'eux; seulement ils l'accommoderent un peu au génie de leur Langue. Les Latins se servent encore du mot de Celtes pour défigner les Gaulois, lorsqu'à l'exemple de César, ils veulent distinguer les Gaulois pris en général des Gaulois pris en particulier; alors ils les appellent Celtes de leur nom naturel, ou, pour mieux dire, du Dialecte que ces Peuples avoient dans leur origine.

S. 18. Sentiment de Tite-Live, de Pomponius Mela, de Pline, de Lucain & de Silius Italicus.

Tite-Live s'explique-ainsi (40): «Sous le régne de Tarquin l'ancien, »Roi des Romains, le Pays des Celtes, qui forment la troisième partie » des Gaules, étoit foumis aux Bituriges; » Pomponius Mela dit (41); "Le Pays qu'ils habitent s'appelle la Gaule Chevelue. Ces Peuples ont » trois noms principaux, & sont bornés par de grands Fleuves, L'Aqui-» taine s'étend depuis les Pyrenées jusqu'à la Garonne; les Celtes ont » leurs demeures depuis ces Montagnes jusqu'à la Seine, & les Belges; » depuis la Seine jusqu'au Rhin. » Pline dit aussi (42): « Toute la Gaule » Chevelue, qui porte le même nom, est habitée par trois Peuples » différens, & principalement distingués par des Fleuves. La Belgique » s'étend depuis l'Escault jusqu'à la Seine; la Celtique & la Lyonnoise » depuis ce Fleuve jusqu'à la Garonne; l'Aquitaine, qui portoit autrefois

mosté que l'Historien a fait paroître contre les l

du Scavant Melot, Garde de la Bibliotheque du Roi. Elle est insérée dans les Mémoires de dant Pierre Ramus, dans son Livre des Maurs des l'Académie Royale des Inscripcions, Tom. XV. p. 1. (41) Lib. III. cap. 2.

Gaulois. L'on peut voir à ce sujet la Critique

⁽³⁹⁾ Lib. II. cap. 3. "(40) Lib. V. cap. 34.) Tite-Live étoit luimême originaire de la Gaule Cisalpine. Cepenanciens Gaulois, pag. 27. & suiv reprend l'ani-

⁽⁴²⁾ Hift. Nat. lib. IV. cap. 17.

» le nom d'Armorique, s'étend depuis la Garonne jusqu'aux Pyrenées.» Cependant les Poëtes Latins ont quelquefois compris tous les Gaulois fous le nom de Celtes. Lucain dit, en ce sens, que les Celtibéres (43) font fortis des Gaulois, Peuple Celte. Cet Auteur donne donc indifféremment le nom de Celtes aux Peuples des Gaules. «Outre les Troupes » du Latium, dit-il (44), leur Armée étoit composée des Asturiens, » Peuple vigilant, des Vectons qui font armés à la légère, & des Cel-» tes Gaulois qui, après avoir été chassés de leurs anciennes demeures, » fe font mêlés avec les Ibéres. » Silius Italicus donne aussi le nom de Celtes à tous les Gaulois, à ceux qui habitent tant au-delà qu'endeçà les Alpes. Il les appelle Transalpins lorsqu'il dit que les Pyrenées séparent les Celtes des Ibéres, c'est-à-dire, des Espagnols (45): « Après » avoir troublé la paix qui régnoit dans l'Univers, Annibal s'avance » vers le fommet des Monts Pyrenées, d'où l'on découvre au loin les » Ibéres, qui sont séparés des Celtes....» Cet Auteur appelle aussi les Celtes Gaulois, lorsqu'il dit que le Rhône passe chez les Celtes pour se décharger dans la Mer (46): «Le Rhône se précipitant du haut des " Alpes & de Rochers couverts de neiges, passe dans le Pays des Celtes, ny forme un grand Fleuve au milieu des Campagnes & se jette ensuite. » avec rapidité dans la Mer, en coulant dans un lit fort large.» Silius Italicus parle des Gaulois Cifalpins, lorsqu'il dit que la Riviere de Trebie coule au travers du Pays des Celtes (47): «Tésin, que tes rivages ne » souffrent point les corps morts des Romains, & que la Trébie, qui, » comme moi, passe par les champs des Celtes, teinte du sang des Troyens "& couverte d'armes & de corps morts, retourne vers sa source.» Ailleurs (48) il fait mention des Celtes qui habitent près de l'Eridan (le Pô).

S. 19. Les Germains ont-ils été appellés Celtes?

Nous voyons donc par les principaux Auteurs, tant Grecs que Latins, qu'on donne le nom de Celtes aux Gaulois. Il faut examiner à présent si les mêmes Auteurs n'ont pas étendu le nom de Celtes aux autres Na-

⁽⁴³⁾ Les Celtibéres tirent leur origine du mélange des Ibéres & des Gaulois qui confinent aux Pyrenées. Nous aurons occasion de le voir au §. 45 & 46.

⁽⁴⁴⁾ Inb. IV. Pharfal. v. 8. & feq.

⁽⁴⁵⁾ Lib. III. v. 415. & feq.

⁽⁴⁶⁾ Lib. III. v. 447. & feq.

⁽⁴⁷⁾ Lib. I. v. 45. & feq.

⁽⁴⁸⁾ Lib. XI, v. 45.

tions. Commençons par les Germains, en suivant l'ordre que nous ayons observé jusqu'à présent,

S. 20. Sentiment d'Hérodote.

Hérodote semble, au premier coup d'œil, donner aux Germains le nom de Celtes. Dans le passage, cité ci-dessus (49), il dit que le Danube, qui a incontestablement sa source dans la Germanie, prend naissance chez les Celtes. Mais, si l'on fait quelque attention à ce qu'il dit, on verra que ce n'est point son sentiment. Il n'y a, en esset, presque point à douter qu'Hérodote ne veuille désigner les Gaulois par les Celtes, lorsqu'il les place près de Pyrréne, & lorsqu'il dit qu'après les Cynésiens, ils sont les derniers des Habitans de l'Europe qui demeurent vers le couchant.

S. 21. Sentiment d'Aristote,

Frédéric Hoffman (50) pense qu'Aristote désigne les Germains sous le nom de Celtes, parce que, dans le 8'. Livre de sa République (51), il donne aux Celtes les mêmes Coutumes que César & Pomponius Mela attribuent aux Germains. Voici ce que dit Aristote: «On rapporte qu'ils » accoutument les enfans au froid dès leur plus tendre jeunesse. Aussi » plusieurs Peuples barbares sont dans l'usage, ou de plonger leurs enfans » dans un Fleuve dès qu'ils sont nés, ou de les vêtir fort légèrement; » c'est ce que font les Celtes. » Jules-César dit (52); « Les Germains re-» gardent comme une chose honteuse qu'un homme ait connu une semme avant que d'avoir atteint sa vingtième année. Cependant ils ne prennent » aucun foin de voiler leurs charmes, puisque les hommes se baignent avec » les femmes, & ne se couvrent que de peaux de Rênes, ou d'habillemens » très-petits, qui laissent à nud la plus grande partie du corps. » Pomponius Mela dit des Germains (53); «Avant que d'avoir atteint l'âge » de puberté, ils vont tous nuds dans les plus grands froids. Or, l'enfance » est très-longue chez eux. Les hommes ne se couvrent que de sayes ou » de feuilles d'arbres quelque rigoureux que soit l'Hyver. Ils ont non-» seulement la patience d'apprendre à nager; ils en sont même un » exercice. » Cependant il paroît dangereux & téméraire de conclure

^{(49) 5. 4.}

⁽⁵⁰⁾ Lex. Hift. voce Celea.

^(\$1) Cap. 17. Tom. III. p. 191.

⁽⁵²⁾ De Bell. Gall. lib. 6. cap. 21.

⁽²³⁾ Trp. rri. čab. ž.

de ces divers passages, qu'Aristote veut désigner les Germains par le nom de Celtes. En effet, les Germains existoient du tems d'Aristote, qui a vécu lui-même 300 ans avant Céfar & Pomponius Méla : pourquoi n'auroient-ils pas pu avoir les mêmes mœurs que les Gaulois? Nous avons déjà vu (54) qu'Aristote parle des Gaulois sous le nom de Celtes. Au furplus, quand j'accorderois que la Coutume attribuée aux Celtes par Aristote, n'étoit en usage, du tems de cet Auteur & de César, que chez les Germains seuls, & que les Gaulois avoient alors des mœurs tout-à-fait différentes, il n'en faudroit pas conclure que, dans le passage qu'on vient de rapporter, Aristote désigne les Germains par les Celtes. Ce Philosophe a pu se tromper, & attribuer faussement aux Gaulois, connus. fous le nom de Celtes, des mœurs propres aux Germains. Il est tombé dans cette erreur, lorsqu'il a dit (55) que le Danube prend sa source chez les Celtes, ajoutant aussi-tôt qu'il veut parler des Habitans des Gaules. Je ne trouve rien dans Aristote qui prouve que cet Auteur donne aux Germains le nom de Celtes.

§. 22. Sentiment de Polybe, de Diodore de Sicile, de Denys d'Halicarnasse & de Strabon.

Polybe, Diodore de Sicile & Denys d'Halicarnasse, dans les dissérens endroits où ils parlent des Celtes, ne laissent pas même sompçonner que, sous ce nom, ils entendent les Germains: au contraire, ils le donnent constamment aux Gaulois. Strabon, loin d'appeller les Germains Celtes, distingue très-clairement les Celtes des Germains, quand il donne pour bornes de la Celtique le Rhin, l'Océan, les Monts Pyrenées, la Méditerranée & les Alpes (56). Il s'explique clairement dans le Liv. I. de sa Géographie (57), en ces termes: «Sans aller souiller les anciens » Auteurs, je pense que la dernière expédition des Romains contre les » Parthes & celle qu'ils firent contre les Germains & contre les Celtes, » suffisent pour prouver ce que j'ai avancé. » Dans le septième Livre il dit (58): «Les Germains, peu différens des Celtes, ont leurs demeures » au-delà du Rhin, derrière les Celtes & du côté de l'Orient.... » Et

(56) Geogr. III. & IV. vide suprà S. 8.

⁽⁵⁴⁾ Ci-deffus 5. 4.

⁽⁵⁵⁾ Meteor. lib. I. cap. 13. Tom. I. Oper.

⁽⁵⁷⁾ Pag. 20.

P. 768.

Tome I.

⁽⁵⁸⁾ Pag. 4432

dans le second Livre (59): « Observons, en passant, que Timosshéne, » Eratosshéne, & tous ceux qui les ont précédés, ont entiérement ignoré » la situation de l'Espagne & de la Celtique: ils ont dû être encore » moins au sait de ce qui concerne la Germanie & les îles Britanniques.»

S. 23. Sentiment de Denys Périégete.

Denys Périégéte fait, dans son Poème, la distinction des Germains & des Celtes par la situation de leur Pays, & enleve entiérement aux Germains le nom de Celtes : il dit que ceux-ci habitent tout le Pays qui est situé entre les Monts Pyrenées & les sources du Pô, qu'aucontraire, les Germains ont leurs demeures aux environs de la Forêt Hercynie, dont l'étendue ne peut être franchie, au rapport de César (60), qu'après plus de 60 jours de marche. Voici les paroles de Denys Périégéte (61): «L'on trouvera facilement les bornes de l'Europe. A » ses extrémités, près des colonnes d'Hercule, habite la courageuse » Nation des Ibéres. Le Pays, où ce Peuple a sa demeure, est situé dans » la longueur du continent, près de la Mer du Nord, & près de Con-» trées, où les Bretons & les vaillans Peuples de la Germanie ont leurs » habitations, & où la Forêt Hercynie dérobe à la vue le sommet des » Montagnes. On dit que cette Contrée a la forme d'une peau de bœuf. » Viennent ensuite les Monts Pyrenées & les Celtes qui habitent près » des sources du Pô.»

S. 24. Sentiment de Plutarque.

Plutarque paroît d'abord donner aux Germains le nom de Celtes. Dans la vie de Camille, il fait fortir les premiers Celtes d'un Pays différent des Gaules (62): «On dit que les Gaulois, qui descendent des Celwes, s'étant si fort multipliés que leurs terres ne pouvoient plus les nourrir, se mirent en chemin pour chercher d'autres habitations. Comme ils étoient plusieurs milliers de gens belliqueux, outre une multiput encore plus considérable de semmes & d'ensans, une partie tira du côté de l'Océan Septentrional, passa les Monts Riphéens, & s'émetablit aux extrémités de l'Europe; une autre partie se sixa entre les Monts Pyrenées & les Alpes, près des Sennons & des Celtoriens, &

⁽⁵⁹⁾ Pag. 149. (60) De Bell, Gall, lib, VI, cap. 25;

⁽⁶¹⁾ Vers. 280. & seq. (62) Plutare, in Camill. Tom. I. p. 135.

» y demeura un long espace de tems. Mais, dans la suite, ayant goûté » du vin, qui sut, pour la première sois, transporté d'Italie chez eux, ils » prirent les armes, emmenerent leurs familles, & passerent les Alpes » pour conquérir le Pays qui produisoit un fruit si délicieux.... Dès le » premier choc ils se rendirent maîtres de tout le Pays que les Hétrusces » occupoient anciennement.» Il faut remarquer ici que Plutarque a foin de distinguer les Galates des Celtes. » En esset, dit-il (63), la tristesse a » quelque chose d'efféminé, & elle est ordinairement la marque d'un » esprit soible & lâche : de même que les semmes y sont plus portées » que les hommes, de même les Barbares s'y livrent plus facilement » que les Grecs.... Mais s'il se trouve parmi les Barbares des hommes qui » s'abandonnent à la triftesse, ce ne sont ni les Celtes, qui sont très-cou-» rageux, ni les Gaulois, ni les autres Peuples qui ont de la valeur. » Il faut encore faire attention à ce que Plutarque, dans la vie de Marius, dit des Cimbres & des Teutons, qui, du tems de ce Général Romain, firent irruption en Italie: il observe que les Romains ont cru que ces Peuples étoient Germains, & même qu'ils tiroient leur origine de la Celtique. "La grande taille & les yeux bleus, dit-il (64), faisoient conjecturer waux Romains que les Teutons & les Cimbres étoient des Nations "Germaines, qui habitoient le long de l'Océan Septentrional; ils le » conjecturoient aussi de ce que les Germains appelloient les Cimbres » des voleurs. Il y en eut même qui prétendirent que la Celtique étoit " un Pays grand & vaste, qui s'étendoit, depuis la Mer extérieure, & » les Contrées du Nord, vers l'Orient, & qui, se repliant vers les " Palus - Méotides, touchoit à la Scythie appellée Pontique; que ces » Nations s'étoient ensuite mêlées, de sorte que, quoique chacune "d'elles eussent des noms particuliers, on leur donnoit en commun w le nom de Celtoscythes. »

S. 25. Réflexions sur le premier passage de Plutarque.

Cependant ce qu'on vient de rapporter ne suffit pas pour en conclure que Plutarque comprend, sous le nom de Celtes, les autres Nations, outre les Gaulois qui sont bornés par le Rhin, par les Alpes & par les Monts Pyrenées, & les Colonies qui en sont sorties. On pourroit éta-

⁽⁶³⁾ Confolat. ad Apoll. Tom. II. p. 113.

⁽⁶⁴⁾ Pag. 411.

blir, par des preuves folides, qu'on doit encore moins le dire des Germains que des autres Peuples. Et, en effet, pour peu que l'on réfléchisse sur les paroles de Plutarque, tirées de la vie de Camille (65). l'on verra que l'Auteur n'a point eu intention d'infinuer que les Celtes foient venus s'établir dans les Gaules, & qu'il n'a voulu parler que. des Colonies Celtiques, qui font forties des Gaules pour se répandre dans les autres parties du monde. Tite-Live (*) nous apprend que, sous le régne de Tarquin l'ancien, Roi de Rome, la Gaule Celtique, n'ayant, point affez d'étendue pour contenir le grand nombre de ses Habitans, il sortit, sous les ordres de Sigovèse & de Bellovèse, une soule de Gaulois pour chercher ailleurs de nouvelles habitations. Bellovèse prit fon chemin par la Gaule, passa les Alpes, pénétra en Italie & en subjugua toute la partie supérieure, qui est aux environs du Pô; Sigovèse conduisit dans la Germanie ceux qui lui obéissoient, s'empara des terres qui font à l'entour de la Forêt Hercynie & les partagea entre ses Compagnons. Par la suite des tems ces dernières Colonies en produisirent d'autres, qui se répandirent dans la Pannonie, dans la Gréce, dans la Macédoine, dans la Thrace, jusqu'aux extrémités de l'Europe: celles-ci passerent dans la suite en Asie, & obtinrent de Nicomede, Roi de Bithynie, une grande partie de ce Pays, comme on le peut voir plus au long dans Justin (66), dans Tite-Live (67), & dans Pausanias (68), dont nous discuterons plus au long les passages, en parlant des Colonies des Celtes. Cependant Plutarque (69) avoit voulu dire la même chose, à quelques circonstances près, qu'il a changées. Tite-Live fait sortir les Gaulois de la Gaule Celtique. Plutarque en parle auffi, puisqu'il donne à ceux, dont il décrit l'expédition, le nom de Tanaras 78 Kenting péres, Gaulois d'une origine Celtique, c'est-à-dire, nés dans cette partie de la Gaule, qui a porté la première le nom de Celtique. Selon Tite-Live. ces Gaulois Celtes étoient partis en même tems, mais par différentes bandes; les uns occuperent la partie supérieure de l'Italie, après y avoir pénétré par la Gaule; les autres s'établirent d'abord dans la Germanie, & s'avancerent ensuite jusques vers les extrémités de l'Europe.

cap. 11.

airy to tany

⁽⁵⁵⁾ Pag. 1a5. (4) I.i. (65) Lib. V. cap. 34. (66) Lib. XXIV. cap. 6, & feq. & lib. XXV.

⁽⁶⁷⁾ Lib. XXXVIII. cap. 16. 19 21110111 (68) Lib. X. cap. 19. p. 483.

⁽⁶⁹⁾ Loc. alleg.

Plutarque rapporte la même chose, presque dans les mêmes termes, de ceux qu'il appelle radatas to Kedtine yéres. Sa narration ne differe de celle de Tite-Live, qu'en ce qu'il dit qu'après leur migration, les Gaulois habiterent long-tems dans le Pays qui est entre les Alpes & les Pyrenées, au lieu que, selon Tite-Live, les Gaulois, qu'il appelle Celtes, passerent aussi-tôt en Italie, & ne s'arrêterent, tout au plus, que très-peu de tems dans les autres parties de la Gaule. Mais cette dissérence ne tombe point sur le Peuple qui quitta son Pays pour passer dans un autre, mais seulement sur les circonstances de la migration. On concluroit donc mal à propos que Tite-Live & Plutarque ont voulu parler de dissérentes Nations, parce qu'ils ont rapporté les migrations du même Peuple avec des circonstances dissérentes.

S. 26. Réslexions sur le second passage de Plutarque.

On ne sera, peut-être, pas satisfait de cette réponse. Plutarque, dirat-on, dans son Livre de la Consolation (70), adressé à Apollonius, distingue, avec soin, les Galates des Celtes. Cependant il ne faut pas en conclure qu'il donne aux Germains le nom de Celtes. On feroit plus fondé à croire que, sous le nom de Galates, il entend parler des Germains, & que, sous celui de Celtes, il désigne les Gaulois. Les Auteurs Grecs donnent toujours, quoique sans fondement, le nom de Tadatur (Galates) aux Germains: c'est ce que nous voyons dans Diodore de Sicile (71), qui distingue aussi les Celtes des Galates, & qui donne ce nom aux Germains, comme il nous l'apprend dans un autre endroit (72); mais, par la fuite, nous en parlerons plus au long (73). Certainement Plutarque (74) donne le nom de Galates, Γαλατας, aux Bastarnes, que Tacite (75) met au nombre des Germains. Voici les Paroles de Plutarque : "Perfée follicita, en fecret, les Galates, qui habitent vers le Da-" nube, & que l'on appelle Bastarnes; la Cavalerie de cette Nation » passe pour la meilleure & pour la plus courageuse. » Personne ne prouvera facilement que Plutarque ait défigné les Germains par les Celtes ou Κελθούς. Dans la vie de Marius, (76) & dans celle de Céfar (77), il les

⁽⁷⁰⁾ Pag: 113.

⁽⁷¹⁾ Lib. XXV. cap. 3. p. 883.

⁽⁷²⁾ Lib. V. cap. 32. p. 308.

⁽⁷³⁾ Ci-dessous §. 62.

⁽⁷⁴⁾ Vit. P. Æmil. p. 259.

⁽⁷⁵⁾ Mor. Germ. cap. 46.

⁽⁷⁶⁾ Pag. 411.

⁽⁷⁷⁾ Pag. 716, & feq.

appelle Germains, Γερμανθές, du nom qu'ils avoient reçu; il se sert indifféremment des noms de Galates, Γαλαθών, & de Celtes, κελθών, comme on le voit dans la vie de Camille (78). Il donne également au même Pays, tantôt le nom de Galatie, Γαλαθιαν, tantôt celui de Celtique, κελθιανν, comme on le peut voir dans la vie de Pompée (79). Si quelqu'un prétend qu'il faut entendre par les Galates, opposés aux Celtes, les Colonies des Gaulois, qui avoient fixé leurs demeures dans les autres parties de l'Univers (80), ou en particulier les Gallogrecs, qui demeuroient en Asie, & que, par conséquent, Plutarque & Tacite se sont trompés, en voulant nous apprendre l'origine des Bastarnes, je ne m'y opposérai point.

S. 27. Réflexions sur le troisième passage de Plutarque.

Envain opposeroit-on le passage de Plutarque, où, dans la vie de Marius (81), il dit, en parlant des Cimbres & des Teutons, Nations Germaniques, que les Romains ont cru que ces Peuples tiroient leur origine de la Celtique, & qu'ils ont pensé que ce Pays s'étendoit, depuis l'autre bout de l'Océan, jusqu'aux Palus-Méotides. Plutarque n'a point exprimé son sentiment sur l'étendue de la Celtique, mais il a rapporté l'opinion vague de quelques Romains, essrayés de l'arrivée de ces ennemis. En esset, les paroles dont Plutarque se sert, pour distinguer, avec soin, les Celtes des Germains, ne laissent aucune équivoque. Dans la vie de Crassus, il s'exprime ainsi (82): « César, étant en Occident, soumit les Celtes, » les Germains & les Bretons. » Dans la vie de César, il dit (83): « César » se déclara une seconde sois pour les Celtes contre les Germains. » Et au même endroit (84): «Il méditoit & se préparoit à faire la guerre aux » Parthes. Après avoir subjugué ces Peuples, il vouloit s'emparer de la » Scythie, & , après avoir ravagé les Pays qui consinent aux Germains.

27 1 27

(2.

\$13, WIN . S.

⁽⁷⁸⁾ Pag. 135. & leq.

⁽⁷⁹⁾ Pag. 644.
(80) On peur expliquer ainsi le passage de Diogéne de Laerce dans son Prologue p. 17. où il distingue les Celtes des Galates et il y a, disil, des Auteurs qui prétendent que la Philois sophie a pris naissance chez les Barbares. Les
Perses, disent-ils, ont eu des Mages, les
Celtes & les Galates des Druides & des Semnothées.» Car Césarrapporte, Chap. 13. & 21.
du Liy. VI, de la guerre contre les Gausois, que

non-seulement les Germains, mais aussi les Gaue lois avoient leurs Druides. On ne trouve cependant rien dans Diogene de Laerce touchant les Celtes & les Galates, qui puisse faire entrevoir quels Peuples il a voulu désigner sous ces deux noms. Ainsi, dans cet examen, nous passerous cet Anteur sous silence.

⁽⁸¹⁾ Pag. 411.

⁽⁸²⁾ Pag. 567.

⁽⁸³⁾ Pag. 716.

⁽⁸⁴⁾ Pag. 735.

"& même la Germanie, il se proposoit de rentrer en Italie par le "Pays des Celtes." On avouera donc que, ni les Auteurs qui ont précédé Plutarque, ni Plutarque même, n'ont jamais désigné les Germains par le nom de Celtes, à moins qu'on ne veuille accuser Plutarque de contradicton, & donner aux passages de cet Auteur, qui peuvent être facilement conciliés, un sens opposé à celui qu'ils présentent naturellement.

S. 28. Sentiment d'Arrien.

Arrien peut être mis, avec plus de raison que les Auteurs que nous venons d'examiner, au nombre de ceux qui donnent le nom de Celtes aux Germains. Il assure que le Danube, qui arrose la Germanie, prend sa source dans la Celtique, & coule au travers de beaucoup de Provinces Celtiques. «Le troissème jour après la bataille, dit-il (85), Alexandre » parvint au Danube. Ce Fleuve est le plus considérable de tous ceux » de l'Europe : il arrose une plus grande étendue de Pays, & traverse » les Peuples les plus belliqueux, & sur-tout les Celtes, où il prend sa » source. » Nous avons fait voir, par les propres paroles d'Hérodote & d'Aristote (86), que ces deux Ecrivains rapportent les mêmes choses du Danube, & que cependant ils n'ont point entendu donner le nom de Celtes aux Germains, mais qu'ils ont réellement voulu désigner les Gaulois. Je ne trouve pas dans Arrien des preuves assez fortes pour soutenir qu'il est tombé dans la même erreur qu'Hérodote & Aristote en plaçant dans la Gaule les sources du Danube.

S. 29. Remarque sur Appien.

Appien joint, comme fynonimes, les mots Kealle, & Tadatas, désignant les Gaulois par ces deux expressions (87). Cependant, dans son Livre des Guerres d'Illyrie, il distingue les Galates des Celtes. «On assure, dit-il » (88), que Celtus, Illyrius & Galan ont reçu le jour de Polyphéme » le Cyclope & de Galatée, &, qu'étant sortis de la Sicile, ils ont commandé aux Celtes, aux Illyriens & aux Galates, Peuples qui ont » pris leur nom de ces trois Rois. » Le même Auteur, dans l'endroit de sa Présace, où il assure que quelques-unes des Nations Celtiques, qui ha-

⁽⁸⁵⁾ De Exp. Alex. M. lib. I. cap. 1. p. 8.

⁽⁸⁷⁾ S. I. & X. de Bellis Annibal. p. 545.

⁽¹⁶⁾ Ci-deffus S. 4. & 5.

⁽⁸³⁾ Pag. 1194.

bitoient au-delà du Rhin, obéissoient aux Romains, sait voir qu'il entend désigner les Germains par le nom de Celtes. « Il y a, dit-il, en Europe » deux Fleuves, le Rhin & le Danube, qui font les principales bor-» nes de l'Empire Romain. Le Rhin se jette dans l'Océan Septentrional, " & le Danube dans le Pont-Euxin. Cependant les Romains comman-, » dent à quelques-uns des Peuples qui demeurent au-delà de ces Fleu-" ves : scavoir, à quelques Peuples Celtes, qui ont leurs demeures au-" delà du Rhin, & aux Gétes, qui sont au-delà du Danube, & à qui » ils donnent le nom de Daces. » On doit d'autant moins douter qu'Appien ne défigne, dans ce passage, les Germains par le mot Kentele, que les Romains ont, d'un commun accord, donné aux Germains le Rhin pour frontières vers le Couchant. Strabon (89), Pomponius Méla (90), Tacite (91) & Dion (92) l'attestent. Voici les paroles, dont Appien se sert pour mettre les Cimbres au nombre des Germains (93) : « Apulée fit une "Loi pour la division de toutes les terres que les Cimbres, Peuple » Celte, avoient occupées dans le Pays à qui les Romains ont donné » le nom de Gaule. » Et dans son Livre des Guerres d'Illyrie (94), il parle des Celtes qui portent le nom de Cimbres. Mais Tacite (95) & beaucoup d'autres Auteurs ont reconnu que les Cimbres étoient Germains.

§. 30. Remarque sur Pausanias.

Pausanias paroît aussi donner aux Germains le nom de Celtes, lorsqu'il dit que les Romains ont subjugué cette partie des Peuples Celtes, qui leur paroissoit mériter d'être réunie à leur empire, mais qu'ils n'ont pas voulu se rendre maîtres de l'autre partie, qui est très-froide & stérile. "Les Romains, dit-il (96), ont subjugué toute la Thrace, & cette "partie des Celtes qu'ils ont cru avantageux de réunir à leur Empire; ils ont abandonné le reste de ces Contrées, dont ils ont cru ne "pouvoir retirer aucun avantage, soit à cause des froids excessis qui "s'y sont sentir, soit à cause de la stérilité du terroir." On ne peut entendre ce passage, ni de l'Italie, ni de l'Espagne, ni des Gaules, ni

⁽⁸⁹⁾ Lib. VII. princip.

⁽⁹⁰⁾ Lib. 111. cap. 3.

⁽⁹¹⁾ Mor. Germ. cap. 1.

⁽⁹²⁾ Lib. XXXIX. p. 113.

⁽⁹³⁾ Lib. I. de Bell. Civ. p. 625.

⁽⁹⁴⁾ Pag. 1196.

⁽⁹⁵⁾ Mor. Germ. cap. 37.

⁽⁹⁶⁾ In Atticis lib. I. cap. 9. p. 22.

de la Pannonie, parce que, dès le tems de Pausanias, ces Peuples sur rent soumis aux Romains sous le régne des Antonins (97).

S. 31. Défense de Ptolomée.

Ptolomée, dans sa Géographie, distingue très-exactement la Celtogalatie de la Germanie: il la divise en Aquitanique, Lyonnoise, Belgique & Narbonnoise (98). Dans la récapitulation qu'il sait de cette Table (99), il donne la Germanie pour frontière orientale de la Celtogalatie. «La troisième Table de l'Europe, dit-il, contient les Gaules divisées en quatre Provinces, & elle est bornée par l'Italie, par la Rhévite & par la Germanie. » Ensin, dans son quatrième Livre, il distingue de cette manière la Celtique de la Germanie (1): « Cette division, » ainsi saite, on trouve, rensermés dans un triangle borrolybique, les » Pays supérieurs de la première partie de l'Europe, qui sont situés envite le Septentrion & le Couchant. On voit, dans cet espace, la Brevagne, la Gaule, la Germanie, le Pays des Bastarnes, la Gaule Topagate, la Pouille, la Sicile, le Pays des Tyrrhéniens, la Celtique & » l'Espagne. »

§. 32. Sentiment de Dion Cassius.

Il ne paroît point qu'Athénée donne aux Germains le nom de Celtes. Mais l'on trouve dans Dion Cassius beaucoup d'exemples de cette nouvelle signification. «Le Rhin, dit-il (2), prend sa source dans les » Alpes Celtiques un peu au-dessus des Rhétiens: prenant ensuite son » cours vers l'Occident, il divise la Gaule & ses Habitans du Pays des » Celtes; il laisse les premiers à gauche, les autres à droite, & va » se jetter dans l'Océan. » Dans un autre endroit, il dit (3) que « quelques Peuples Celtes, que nous appellons Germains, s'étant em- » parés de toute la Celtique, qui est vers le Rhin, lui donnerent le nom » de Germanie. Elle se divise en supérieure & en inférieure: celle-là » est contiguë aux sources du Rhin: celle-ci s'étend depuis les limites de » la Germanie supérieure jusqu'à l'Océan Britannique. » Le même Dion (4) donne le nom de Celtes aux Cattes, à qui Tacite donne celui de Ger-

⁽⁹⁷⁾ Appianus in præfat.

⁽⁹⁸⁾ Tab. 3. Europæ lib. II. cap. 7.

⁽⁹⁹⁾ Lib. VIII. p. 224.

⁽¹⁾ Lib. II. fol. 16. b.

Tome I.

⁽²⁾ Lib. XXX1X. p. 113.

⁽³⁾ Lib. LIII. p. 503. & feq.

⁽⁴⁾ Lib. LIV. p. 546.

mains (5). "Drusus, dit-il, ravagea une partie du Pays des Celtes & " des Cattes, & subjugua le reste." Enfin, il dit (6) que, "l'an 759 de la » fondation de Rome, Tibère entreprit une expédition contre les Cel-» tes , & qu'il s'avança d'abord jusqu'au Fleuve nommé Erygrum & » ensuite jusqu'à l'Elbe. » Ce passage & tous les autres prouvent clairement que Dion entend la Germanie par le mot Kentune. Il rapporte (7.) que les Tenchtéres & les Usipétes, Nations Celtiques, passerent le Rhin & firent irruption dans les Gaules : « Les Romains étant chez leurs alliés " dans l'Ibernie, les Tenchteres & les Usipetes, Peuples Celtes, passerent » le Rhin, & se porterent sur le Pays des Tréviriens, soit parce qu'ils » étoient opprimés par les Suéves, foit parce qu'ils étoient harcelés par » les Gaulois. » César, qui étoit témoin de cette expédition, donne le nom de Germains à ces Peuples. «Sous le Confulat de Cn. Pompejus & » de M. Crassius, dit-il (8), les Usipétes & les Tenchtères, Peuples Germains, " passerent le Rhin en grand nombre. " Dion, parlant du Rhin, distingue, avec soin, les Celtes des Gaulois (9): «Ce Fleuve laisse sur la gauche " la Gaule & les Peuples qui l'habitent; & sur la droite, l'on trouve » les Celtes. » Parlant des Celtes & des Gaulois, qui étoient au nombre des Soldats Prétoriens, il s'exprime ainsi (10): » Il y avoit à Rome beau-» coup de Gaulois & de Celtes, dont les uns y étoient venus en voyage, » & les autres y servoient parmi les Soldats Prétoriens. » Dion Cassius a donc coutume de donner aux Germains le nom de Celtes. Mais on n'en trouve aucun exemple dans Etienne de Bysance. Il reste Suidas, qui; de mon aveu (11), entend désigner les Germains par le nom de Gaulois. Mais il se contredit ensuite, puisque, sous le nom de Celtes, il ne parle que des Gaulois.

§. 33. Sentiment des Auteurs Latins.

Nous avons observé que les Auteurs Latins (12) se servent rarement du nom de Celtes, excepté qu'ils ne veuillent désigner les Peuples de la troissème partie de la Gaule; ils donnent encore moins ce nom aux Germains. César, ainsi que nous l'avons vu (13), regarde comme

⁽⁵⁾ Mor. Germ. cap. 30.
(6) Lib. LV. p. 567.
(7) Lib. LV. pag. 568. lib. LVI. p. 582. &
(10) Lib. LVI. p. 585.
(11) Ci-deffus §. 15.
(12) Ci-deffus §. 17.
(8) De Bell. Gall, lib. IV. cap. 1.
(13) Ei-deffus §. 17.

une seule & même chose les noms de Gaulois & de Celtes, & dutingue les Gaulois des Germains, & la Gaule de la Germanie; il doit donc être censé avoir distingué les Celtes des Germains. Il les distingue, en effet, par les limites du Pays qu'ils habitent; on le voit dans le passage où il dit que le Rhin fépare la Gaule de la Germanie : « Les Belges, dit-il (14), » qui habitent au-delà du Rhin, sont voisins des Germains. » Il ajoute (15): "Les Helvétiens sont situés dans un Pays que la nature a fortifié » d'un côté par le Rhin, Fleuve très-large & très-profond, qui sépare le " Pays des Helvétiens de la Germanie... " Enfin, il dit (16): "Les Ro-" mains craignoient beaucoup que les Germains ne passatsent infensible-» ment le Rhin, & qu'ils ne vinisent s'établir en grand nombre dans la » Gaule. » Il diftingue les Gaulois & les Germains par la nature du terroir & par leur manière de vivre. Divitiac, Eduen, & par conféquent Gaulois, parle àinsi des Germains, qui s'étoient emparés des terres des Sequanois (17): "Dès que ces Peuples durs & barbares se furent » accoutumés à posséder des terres, & à les cultiver, dès qu'ils eurent » pris goût aux troupes Gauloises, il y en eut environ quinze mille qui » passerent le Rhin. » Il ajoute un peu plus loin : «Il ne faut pas pour » cela mettre en parallele les campagnes des Gaulois avec celles des » Germains, ni la manière de vivre de ces Peuples. » L'on peut encore rapporter ici un passage où Jules-César (18) fait voir la difference des mœurs des Gaulois & des Germains. «Puisque nous en sommes-là, dit-il, » il ne paroît pas étranger au sujet de parler des mœurs des Gaulois » & des Germains, & de voir en quoi différent ces Nations. » Après avoir décrit les mœurs des Gaulois, il ajoute (19): " Les Germains ont » une manière de vivre bien différente.» Il passe de-là aux mœurs des Germains, & il les distingue par leur Langue, qui est non-seulement différente par le Dialecte, mais encore par le génie. Il dit d'Arioviste (20) qu'il » paroit que C. Valerius Procilla envoya vers lui... à caufe qu'il » possédoit parfaitement la Langue Gauloise, dont Arioviste faisoit usage » depuis long-tems. » César auroit parlé autrement de la connoissance de la Langue Celtique qu'Arioviste avoit acquise pendant les quinze an-

⁽¹⁴⁾ De Bell. Gill. lib. I. cap. 1.

⁽¹⁵⁾ Cap. 2.

⁽¹⁶ Lib. I cap 23.

⁽¹⁷ De Bell, Gall, lib I, cap 31

⁽¹⁸ Lib. VI. à cap. 11. ulq. ad. 29.

¹⁹ Ulque ad era :1.

²⁻ Lib. I. cap 47.

nées qu'il avoit passé dans les Gaules, si elle n'avoit disséré de la Langue Germanique que par le Dialecte. Nous avons prouvé ailleurs (21), fort au long, que l'Idiome Celtique étoit entièrement dissérent du Teutonique.

§. 34. Outre les Gaulois & les Germains, il n'y a point eu d'autre Nation à qui les Anciens ayent donné le nom de Celtes.

Il reste à examiner en peu de mots si, outre les Gaulois & les Germains, il y a eu quelqu'autre Nation à qui les Anciens ont donné le nom de Celtes. Je ne trouve rien dans les Auteurs Latins qui puisse même le faire soupçonner; & à peine en trouvera-t-on un exemple parmi les Auteurs Grecs. Les uns & les autres ont, pour l'ordinaire, distingué les Celtes des Espagnols, des Bretons, des Italiens, des Illyriens, des Scythes, des Thraces, des Grecs & des autres Peuples de l'Europe.

§. 35. Preuves tirées de Platon & d'Aristote.

Platon a distingué les Celtes des Espagnols, des Thraces & des Scythes. "On demande, dit-il (22), si l'on doit autoriser le penchant pour » le vin, tel qu'il est en usage chez les Scythes & les Perses, & même " chez les Carthaginois, les Celles, les Espagnols & les Thraces." Ariftote a aussi distingué les Celtes des Scythes & des Thraces. «Les Peu-» ples, dit-il (23), qui peuvent conserver leurs avantages & en acquérir " de plus grands, tels que sont les Scythes, les Perses, les Thraces & » les Celtes, font beaucoup de cas de la puissance de boire.» Il distingue de la même manière la Celtique de l'Illyrie, de la Thrace, de l'Epire & de la Scythie. «Les ânes, dit-il (24), font petits dans l'Illyrie, » dans la Thrace & dans l'Epire; il n'y en a point dans la Scythie & » dans la Celtique. » Enfin il a distingué la Celtique de l'Italie & de l'Espagne. "On rapporte, dit-il (25), qu'il y a un chemin qui conduit » de l'Italie jusqu'à la Celtique, ainsi que jusqu'aux Pays qu'habitent les » Celtoligures & les Espagnols; & l'on donne à ce chemin le nom » d'Héraclée.»

⁽²¹⁾ Alfatiæ illustr. Tom. I. p. 89.

⁽²²⁾ Lib. I. legum p. 637.

⁽²³⁾ Lib. VII. cap. 2. de Republ. Tom. 3. Oper. pag. 571.

⁽²⁴⁾ Lib. VIII. Hlft. Animal. cap. 28. Tom. 2. pag. 406.

⁽²⁵⁾ De Mirabil. Auscult. Tom. II. p. 724.

S. 36. Preuves tirées de Polybe & de Diodore de Sicile.

Polybe distingue les Celtes des Espagnols (26), des Macédoniens, des Ligures & des Italiens, comme on le peut voir dans la formule d'alliance qui fut conclue entre les Carthaginois & les Macédoniens (27). "Philippe & les Macédoniens souhaitent que la Déesse de la Santé conferve les Maîtres de Carthage, ainsi qu'Annibal leur Général,..." avec toutes les Villes & tous les Peuples de l'Italie, de la Celtique & de la Ligurie, qui nous sont alliés." Et un peu plus loin: "Les armées Carthaginoises, & toutes les Nations & les Villes de l'Italie, de la Celtique & de la Ligurie, qui leur sont alliées, souhaitent que la Déesse de la Santé conserve & désende le Roi Philippe & les Macédoniens."

Diodore de Sicile distingue aussi la Celtique de l'Espagne. «Hercule, » dit-il (28), ayant donné le gouvernement de l'Espagne à ceux du » Peuple, qui étoient les plus distingués par leur probité, passa avec son » armée dans la Celtique & y bâtit une superbe Ville.»

S. 37. Preuve tirée de Denys d'Halicarnasse.

Denys d'Halicarnasse distingue les Celtes des Espagnols, des Scythes, des Thraces, ainsi que des Grecs. «Il y a, dit-il (29), deux Nations: » car l'on est Grec ou Barbare. Passons du genre à l'espèce, l'on est » d'Athènes ou de Lacédémone, ou de Béotie, ou d'Ionie, ou de Scynthie, ou de la Thrace, ou de la Celtique, ou de l'Espagne, ou d'Engypte. » Il distingue de nouveau les Celtes des Italiens & des Espagnols, lorsqu'il dit de Rome (30): « Ceux qui y pensent sérieusement peuvent » être surpris que les Habitans de cette Ville ne soient pas devenus » tout à-fait barbares en se mêlant avec les Opiques, les Marses, les » Samnites, les Etrusces, les Brutiens; & en recevant parmi eux » plusieurs milliers d'Ombres, de Liguriens, d'Espagnols & de Celtes.»

S. 38. Preuve tirée de Strabon.

Strabon donne à la Celtique les mêmes limites qu'à la Gaule (31), comme nous l'avons vu plus haut (32); aussi a-t-il soin de séparer les

⁽²⁶⁾ Lib, III. p. 267.

⁽²⁷⁾ Lib. VII. p. 700. & feq.

⁽²⁸⁾ Lib. IV. cap. 19. p. 226. & seq.

⁽²⁹⁾ Art, Rhetor. p. 118.

⁽³⁰⁾ Antiq. Roman. lib. I. p. 73.

⁽³¹⁾ Lib. IV. p. 266. & lib. II. p. 189.

⁽³²⁾ Ci-deffus §. 8.

Celtes des autres Nations de l'Europe & particulièrement la Celtique de l'Espagne. Il dit (33) que «la Celtique Transalpine sert de frontière » à l'Espagne. » Il distingue les Celtes des Gétes, des Illyriens & des Thraces. "Boeristas, dit-il (34), Géte de Nation, ravagea les terres des » Celtes, qui étoient mêlés avec les Thraces & les Illyriens. » Il les distingue encore des Scythes & des Thraces. «Les Espagnols, dit-il (35), " ont cela de commun avec les Celtes, les Thraces & les Scythes. » En les distinguant encore des Grecs, des Macédoniens, des Espagnols; des Illyriens & des Thraces, il s'exprime ainsi (36): «Les Illyriens & " les Thraces, qui sont voisins des Grecs & des Macédoniens, com-" mencerent par la guerre contre les Romains, & elle ne put être ter-» minée que lorsque les Romains eurent soumis à leur domination » tout le Pays qui est situé entre le Danube & le Fleuve Halys. Les-" Espagnols, les Celtes & les autres Peuples, qui sont sous la domina-» tion Romaine, subirent le même sort. » Enfin il distingue les Celtes des Bretons & des Espagnols, disant (37) que "Timosthénes, Eratos-» thénes, & ceux qui ont écrit avant eux, ont pleinement ignoré ce qui "regardoit les Espagnols & les Celtes, & que ce qui concernoit les "Germains & les Bretons devoit leur être encore moins connu.»

§. 39. Preuves tirées de Denys Pétiégéte & de Plutarque.

Denys Périégéte distingue, dans son Poème (38), les Celtes des Espagnols & des Bretons, ainsi que nous l'avons vu au §. 23. Plutarque les distingue des Grecs, comme on le voit dans son Livre de la consolation adressé à Apollonius. Il y dit (39) que « les semmes s'abandonnent » à la tristesse plutôt que les hommes, & les Barbares plutôt que » les Grecs.... mais qu'il n'en est pas de même des Celtes & des Galates, » qui sont très-courageux, quoique Barbares. » Il les distingue des Bretons, des Scythes & des Italiens, comme on le voit dans la vie de M. Crassus (40), & dans celle de César (41). Nous avons rapporté ces deux passages aux §. 26. & 27. Dans la vie de César, il distingue aussi la Celtique de l'Illyrie. « Pompée, dit-il (42), sit consirmer les Loix par le Peuple,

⁽³³⁾ Lib. III. p. 265, & lib. IV. p. 266.

⁽³⁴ Lib. VII. p. 465.

⁽³⁵⁾ Lib. 111. p. 250.

⁽³⁶⁾ Lib. V1. p. 439.

⁽³⁷⁾ Lib. II. p. 149.

⁽³⁸⁾ Vetf. 280. & feq.

⁽³⁹⁾ Tom. II. p. 113.

⁽⁴⁰⁾ Pag. 567.

⁽⁴¹⁾ Pag. 735.

⁽⁴²⁾ Pag. 714;

" & sit donner à César le Gouvernement de la Celtique Cisalpine & Transalpine, avec celui de l'Illyrie."

§. 40. Preuve tirée d'Arrien.

Arrien distingue les Celtes des Espagnols, des Scythes, de même que des Peuples qui sont situés au milieu & dans la partie inférieure de l'Italie, tels que sont les Tyrrhéniens, les Lucaniens & les Brutiens. «Alexan» dre, dit-il (43), marchant ensuite vers Babylone, rencontra les Am» bassadeurs des Africains, qui venoient au-devant de lui pour le
» séliciter & lui offrir des couronnes, parce qu'il avoit conquis l'Asse.
» Les Brutiens, les Lucaniens & les Tusces lui envoyerent d'Italie des
» Ambassadeurs pour le même sujet. On rapporte la même chose des
» Carthaginois: on dit aussi que les Scythes, qui habitent en Europe,
» les Celtes & les Espagnols envoyerent tous demander l'amitié de
» ce Prince. » Le même Auteur distingue les Celtes des Triballes, en
ces termes (44): «Les Ambassadeurs de Syrmus, Roi des Triballes, &
» ceux des Celtes vinrent trouver Alexandre au même lieu.»

§. 41. Preuve tirée d'Appien.

Appien distingue les Celtes des Grecs, des Thessaliens, des Macédoniens, des Thraces, des Illyriens, des Pannoniens, des Italiens, des Espagnols & des Daces. « On découvre, dit-il (45), sur cette côte les Provinces qui sont soumises aux Romains; sçavoir, toute la Gréce, la Thessalie, la Macédoine, toutes les autres Contrées qui sont voisines de la Thrace, de l'Illyrie & de la Pannonie, toute l'Istalie, qui s'étend depuis la Mer Ionienne jusqu'aux Celtes, que les Romains appellent Gaulois; ensin, toute l'Espagne. Les Romains commandent aussi à quelques Peuples Celtes, qui demeurent au-delà du Rhin, de même qu'aux Gétes, qui sont situés au-delà du Danube, & a qui ils ont donné le nom de Daces.»

§. 42. Preuve tirée de Ptolomée.

Ptolomée sépare la Celtique de l'Espagne, de la Bretagne, du Pays des Bastarnes, de la Thrace, de la Macédoine, de l'Illyrie & de la

⁽⁴³⁾ Lib. VII. de Expedit. Alex. cap. 3. p. 475.

⁽⁴⁴⁾ Lib. 1. cap. 1. p. 11.

⁽⁴⁵⁾ In Prafat. p. 3.

Gréce. «Les Peuples, dit-il (46), qui habitent la Bretagne, la Gau-» le, la Germanie, le Pays des Bastarnes sont ordinairement séroces, "opiniâtres & cruels, parce qu'ils sont situés presque sous le signe » du Bélier & sous la planette de Mars. Mais les Peuples de l'Italie, » de la Gaule Togate & de la Sicile font fous le figne du Lion & fous » la planette du Soleil : c'est pourquoi ils se montrent doux, hu-» mains & bons amis. Les Tyrrhéniens, les Celtes & les Espagnols » sont sous le signe du Sagittaire & sous la planette de Jupiter; aussi » aiment-ils la propreté. Le reste des Pays de cette quatrième partie, en » tirant vers le milieu du continent, tels que la Thrace, la Macédoine, » l'Illyrie, la Gréce, l'Achaie, comme aussi l'île de Créte, les Cyclades, les Côtes Maritimes de l'Afie mineure & l'île de Cypre, qui fe » détournent vers l'Orient d'Hyver de tout le quadrant, est réuni au " triangle que forme ce vent, parce qu'il se trouve sous la direction » des fignes du Taureau, de la Vierge & du Capricorne.» (47) A la vérité, l'on pourroit soutenir, avec quelque apparence, que Ptolomée a voulu défigner, dans ce passage, une autre Contrée de l'Europe, parce qu'il a distingué, avec autant de soin, la Celtique de la Galatie & de la Gaule, qu'il l'a distinguée de l'Espagne, de la Bretagne, de l'Italie, de la Thrace, de la Germanie, de l'Illyrie, de la Macédoine & de la Macédoine & de la Gréce. Mais la Gaule que Ptolomée met ici avec l'Italie, la Pouille & la Sicile fous le figne du Lion & fous la planette du Soleil, peut s'entendre de la Gaule Togate ou Cifalpine. En effet, dans la sixième Table de l'Europe, où il fait la description de l'Italie, Ptolomée donne à la Celtique le nom de Gaule, Γαλλίας; & il est tres-vraifemblable qu'il désigne par la Galatie, sanariar, la Belgique, partie de la Gaule, Kenteuff, qui est située vers le Septentrion : il dit que le génie des Habitans de cette partie de la Gaule est le même que celui des Bretons, des Germains & des Bastarnes. Mais l'on peut induire que cet Auteur, dans le quatrième Livre de sa Géographie, entend par le mot de Celtique, Kentindr, le reste de la Gaule, qu'il n'avoit pas comprise auparavant sous le nom de Galatie, Tanariar : c'est ce qu'on peut conclure de sa description Géographie, dans laquelle il ne donne le nom de Cel-

(47) Conf. S. 31.

⁽⁴⁶⁾ In Terpaßisku lib. II. fol, 16. b. edit. Norimberg. A, 1535.

rique à aucune autre Contrée de l'Europe qu'à la Gaule, qu'il appelle Celto - Galatie, κελλογαλαλιαν, comme on l'a vu ci dessus, §. 11.; ce qui est une preuve qu'il ne donne le nom de Celtique à aucune Contrée de l'Europe, excepté à la Gaule.

S. 43. Preuve tirée d'Etienne de Bysance.

Enfin, Etienne de Bysance distingue les Celtes & la Celtique de l'Espagne. Il dit (48), "qu'Aphrodisie est une Ville d'Espagne située près les Celtes." Cette Ville est située sur les frontières de la Gaule Narbonnoise & de l'Espagne, comme l'assure Strabon (49): c'est par cette raison que les anciens Géographes l'ont mise tantôt dans la Gaule, tantôt dans l'Espagne. Pomponius Mela (50) la met dans la Gaule Narbonnoise, Pline (51) dans l'Espagne citérieure, Ptolomée (52) tant dans l'Espagne Tarragonnoise, que dans la Gaule Narbonnoise; mais Etienne de Bysance distingue la Celtique de la Bretagne, en ces termes (53): "Pretanice est une île qui imite le continent: elle est située aux consins de la Celtique, & ses Habitans s'appellent Pretaniens." Il la distingue aussi de l'Italie, de la Thessalie & de la Macédoine. "Hénraclée, dit-il (54), est à six lieues de l'Italie, à sept lieues de la Celuique, à huit lieues de la Thessalie & à vingt-trois lieues de la Mancédoine."

S. 44. Objection tirée de Pline.

Cette foule d'Auteurs, qui distinguent les Celtes de tous les Peuples de l'Europe, qui ne sont point Gaulois ou Germains, ne décident point la question. Car si l'on s'en rapporte au P. Pezron (55), à Velser (56), à Cluvier (57), & au très-sçavant M. Pelloutier (58), qui ont écrit de nos jours sur ces matières, l'on trouve beaucoup d'Auteurs, même parmi les Anciens, qui ont donné à l'Europe entière le nom de Celtique. Ils donnent pour garans de leur opinion, Pline, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Plutarque, & Ptolomée. Je rapporterai les passages de tous ces Auteurs, en commençant par Pline. « Transportons-

⁽⁴⁸⁾ Pag. 200.

⁽⁴⁹⁾ Lib. IV. p. 269.

⁽⁵⁰⁾ Lib. 11. cap. 5.

⁽⁵¹⁾ Lib, III. Hist. Nat. cap. 3.

⁽⁵²⁾ Lib. 11. cap. 6. p. 42. & seq. & lib. 11. cap. 10. p. 54.

Tome I.

⁽⁵³⁾ Pag. 646.

⁽⁵⁴⁾ Pag 384 & feq.

⁽⁵⁵⁾ Antiquité des Celtes p. 190. & suiv.

⁽⁵⁶⁾ Rer Boicarum lib. 1. p. 2.

⁽⁵⁷⁾ German. Antiq. lib. 1. cap. 1. p. 24.

⁽⁵⁸⁾ Histoire des Celt. Liv. 1. Chap. 3.

Ttt

» nous, dit ce dernier Ecrivain (59), au-delà de l'intérieur de l'Afie, » & avançons vers la rive droite de l'Océan... Les Scythes habitent » les Pays qui s'étendent depuis le Septentrion jusqu'au Levant. Quel-» ques Auteurs ont placé au-delà de de ces Contrées, & même au-delà » de l'Aquilon, les Hyperboréens, que d'autres ont mis en Europe. » Delà l'on apperçoit d'abord le premier Promontoire de la Celtique » & le Fleuve de Carambucis, qui est le lieu où les Monts Riphéens » s'élevent jusqu'aux Astres. » Il dit dans un autre endroit (60): «Le » Promontoire de la Celtique, que d'autres ont appellé Artabre, est » la fin de la terre, de la mer & du ciel. Il sert de frontière à un côté » de l'Espagne, & la frontière de ce Pays commence aux endroits qu'il » environne. D'un côté, l'on trouve le Septentrion & l'Océan Gaulois? " & de l'autre, l'Océan Atlantique. " C'est ainsi que Pintianus a corrigé le passage de Pline (61). On croit que l'Historien étend les limites de la Celtique, depuis l'Océan Atlantique, & les dernières extrémités de l'Efpagne, jusqu'aux extrémités Orientales de l'Europe, & qu'il comprend ainsi toute cette partie du monde sous le nom de Celtique. Mais, si Pline a dit qu'il y avoit quelques Pays Celtiques aux extrémités de l'Europe, faut-il, pour cela, comprendre, fous le nom de Celtique. tout l'espace qui est entre ce Pays & la Gaule? Pline lui-même nous fournit une preuve du contraire, en donnant un nom particulier à chaque Province de l'Europe, & en ne les désignant nulle part sous le nom commun de Celtique. Je vois, au contraire, dans un autre endroit (62). que cet Auteur comprend, sous le nom de Celtique, une partie de la Béturie, qui est une Province de l'Espagne ultérieure. « Ce Pays, dit-il, outre les bornes que nous lui avons données, s'étend depuis le 35 Bétis jusqu'à l'Anis; il porte le nom de Béturie, & est divisé en » deux parties & en autant de Peuples; sçavoir, les Peuples Celtes, » qui confinent à la Lustanie, & qui dépendent de Séville, & les Peu-» ples Tardules, qui habitent la Lusitanie & la Tarragonnoise, & qui » font du ressort de Cordone.... Dans la Celtique, on trouve Acinippe, » Aronda, les Arunces, Turrobrique, les Lastiges, Alpesa, Sépona; » Sérippe. » De ce que Pline comprend, sous le nom de Celtique, une

⁽⁵⁹⁾ Lib. VI. Hist. Nat. cap. 13.

⁽⁶⁰⁾ Lib. IV. cap. 20.

⁽⁶¹⁾ Edit. Cronovii A. 1669.

⁽⁶²⁾ Lib. III. cap. t.

petite partie de l'Espagne, est-ce une raison pour qu'il donne ailleurs le nom de Celtique à toute l'Espagne?

S. 45. Explication des passages de Pline.

Les Pays, dont les Colonies Celtiques se sont emparées dans les différentes parties de l'Europe, en fortant de la Gaule, ont reçu un nom nouveau de leurs nouveaux Habitans. Delà vient que Pline appelle Celtes les Habitans de la Celtique, qui est entre le Bétis & l'Ana, & qu'il assure qu'ils tirent leur origine des Celtibéres qui habitent la Lusitanie. Il s'en explique ainsi (63): «Les Cérémonies religieuses, la » Langue & les noms des Villes prouvent clairement que les Celtes » descendent des Celtibéres, qui sont sortis de la Lusstanie.... On trouve » dans la Celtique les Villes d'Acinippe, d'Aronda, &c. » Strabon confirme en quelque manière ce que dit Pline. «L'Ana, dit-il (64), se » tourne vers le Midi, & fait le tour de cette Contrée qui est environ-» née par des Fleuves, & dont la plus grande partie est habitée par » les Celtes & par les Lusitains, que les Romains y ont transférés des " Pays qui font au-dela du Tage. " Les Auteurs Latins affurent que les Celtibéres tirent leur origine des Celtes, qui fortirent de la Gaule pour s'établir en Espagne, & qui s'y mêlerent avec les Ibéres. Lucain dit (65): « Outre les troupes du Latium, leur armée étoit composée des » Asturiens, Peuple vigilant, des Vectons, qui sont armés à la légère, & » des Celtes Gaulois, qui, après avoir été chassés de leurs anciennes » demeures, se sont mêlés avec les Ibéres. » Silius Italicus dit (66) que «les Celtes sont venus habiter ces Contrées, & confondre leur " nom avec celui des Ibéres. " Valere Maxime (67) rapporte que les Celtes regardoient comme un crime de survivre au combat, lorsque celui à qui ils s'étoient dévoués y avoit péri. César (68) & Athenée (69) nous apprennent que ce caractère convient très-bien aux mœurs des Gaulois. Diodore de Sicile s'explique ainfi (70): «Après avoir parlé "fuffisamment des Celtes, donnons actuellement l'Histoire des Celti-» béres, qui leur font voisins. Car ces deux Peuples, les Ibéres & les

⁽⁶³⁾ Lib. III. cap. 1.

⁽⁶⁴⁾ Lib. III. p. 203.

⁽⁶⁵⁾ Lib. IV. verf. 8. & feq.

⁽⁶⁶⁾ Lib. III. verf. 340.

⁽⁶⁷⁾ Lib. II. cap. 6.

⁽⁶⁸⁾ Lib. VI. de Bell. Gall. cap. 22.

⁽⁶⁹⁾ Deipnosoph. lib. VI. cap. 13. p. 249.

⁽⁷⁰⁾ Lib. V. cap 33. p. 309.

» Celtes, après avoir été autrefois en guerre pour des terres, firent » enfin la paix & les habiterent ensemble. On rapporte qu'ayant con-» tracté des alliances entr'eux, ils prirent un nom commun de la réu-» nion de leurs noms propres. » Appien s'explique de même (71): «Je » pense que les Celtes ayant, autrefois, passé les Pyrenées, se confon-» dirent avec les Ibéres, & habiterent le même Pays; & que c'est delà » qu'est venu le nom de Celtibéres. » Strabon sui-même assure que les Celtibéres tirent leur origine des Celtes. » Si les Espagnols, dil-il (72), » eussent voulu réunir leurs forces & se désendre, les Carthaginois, ni » même, avant eux, les Tyriens & les Celtes, qui portent à présent le » nom de Celtibéres & de Vérons, n'auroient jamais subjugué la plus » grande partie de l'Espagne, comme ils l'ont fait dans leurs incursions, » parce que personne ne les en empêchoit. » Nous avons vu ci-desfus (73) que, sous le nom de Celtes, Strabon ne comprenoit que les Gaulois. Cluvier (74) rejette toutes ces origines Celtibériennes, & oppose, à tant de témoignages des Anciens, un doute de peu d'importance. Si les Celtibéres, dit-il, ont été ainsi appellés, parce que les Celtes, qui font fortis des Gaules, se sont mêlés aux Ibéres, c'est-à-dire, aux Espagnols, pourquoi les autres Celtes, qui se sont répandus en Espagne, comme étant de la même origine que ceux qui se sont mêlés avec les Ibéres, nont-ils pas austi reçu le nom des Celtibéres? La réponse est facile. Le nom de Celtibéres vient de ce que ces Peuples tiroient leur origine, tant des Celtes que des Espagnols, c'est-à-dire, des Ibéres; de sorte que des alliances réciproques en avoient formé une seule & même Nation : les autres Celtes, au contraire, s'étant portés plus avant dans les autres parties de l'Espagne, en chasserent entièrement les Ibéres, qui étoient les naturels du pays, ou regarderent, comme une chose indigne d'eux, de contracter des alliances avec une Nation qu'ils avoient subjuguée : ainsi ils retinrent leur premier nom, pour marquer qu'ils ne s'étoient mêlés avec aucun autre Peuple. Ajoutez à cela que les Celtibéres ont, peut-être, été ainsi nommés, ou parce qu'ils habitoient vers l'Ibére, ou parce qu'ils s'étoient confondus avec les Espagnols, qui habitoient les rives de ce Fleuve; d'où il résulte que le nom de Celtibéres ne pou-

⁽⁷¹⁾ De Bell. Hispan. p. 424.

⁽⁷²⁾ Lib. III. p. 238.

⁽⁷³⁾ Ci-dessus §. 8. 22. & 37.

⁽⁷⁴⁾ Germ. Antiq. lib. I. cap. 2. p. 25.

voit point convenir aux Celtes, qui étoient répandus dans les autres Contrées de l'Espagne. Mais Cluvier tâche de renverser ces conjectures, fondé sur le passage de Pline que nous avons cité (75), qui prouve que les Celtibéres habitoient non-seulement les rives de l'Ibére, mais encore qu'ils s'étendoient vers le milieu de la Lusstanie. Cependant, outre que Strabon (76) & Ptolomée (77) ne sont pas d'accord avec Pline, & qu'ils affignent aux Celtibéres un Pays moins étendu, Pomponius Mela (78) & Ptolomée (79), en faisant la description de la Lusitanie, donnent le nom de Celtes à ceux que Pline appelle Celtibéres. Si donc l'on veut accorder ces Géographes avec Pline, il faut dire que les Peuples que Pomponius Mela & Ptolomée appellent Celtes, étoient, à la vérité, Celtibéres d'origine, mais que, s'étant transportés de la Celtibérie, ou d'une Contrée voisine de l'Ibére, vers les Contrées Occidentales de l'Espagne & dans la Lusitanie, ils avoient quitté le nom de Celtibéres (qu'on avoit donné non-seulement aux Habitans du Pays, mais qui étoit principalement attaché à la Contrée des Celtibéres), & que, par cette raison, on ne les avoit désignés que sous le nom de Celtes.

§. 46. Suite de la même matière.

Le même Pline, parlant de l'Espagne citérieure (80), sait mention du Promontoire Celtique & des Peuples Celtes qui habitoient aux environs de ce Promontoire, comme nous l'avons déjà sait voir en partie dans le §. 54. «Le Promontoire Celtique, dit-il, que d'autres ont appellé » Artabre, est la fin de la terre, de la mer & du ciel. Il sert de limites à » un côté de l'Espagne, & la frontière de ce Pays commence aux endroits » qu'il environne. D'un côté, l'on trouve le Septentrion & l'Océan » Gaulois, & de l'autre, l'Océan Atlantique: viennent ensuite les Fleuves Florius, Nelus (que les Celtes appellent Neria), Tamaricus,... & le « Cilénus, que les mêmes Peuples appellent Présamarcus. » C'est ainsi que Pintianus (81) a corrigé ce passage de Pline, qu'une transposition de mots rendoit obscur. Or, Strabon dit que ces Peuples Celtes avoient la même origine que ceux qui habitoient entre le Bétis & l'Ana, dont

^{(75&#}x27; Lib. III. Hift cap. 1.

⁽⁷⁶ Lib. III. p. 245.

⁽⁷⁷ Lib. 11 Tab. 6. p. 46.

⁽⁷⁸⁾ Lib. III, cap. 1.

⁽⁷⁹⁾ Lib. II, cap. 5. p. 41.

⁽⁸⁰ Lib. IV. Hift. cap. 20.

¹⁸¹⁾ In notis ad Plinium edit. Gronov. A.

on a parlé au S. précédent. Il s'explique ainsi (82): «Les derniers ha-» bitent le Promontoire d'Artabre, que l'on appelle Nérius, où finissent » les lignes Occidentale & Septentrionale. Les environs sont habités par » des Celtes, qui font de la même origine que ceux qui demeurent vers l'Ana. » Les Celtes, qui habitoient aux environs du Promontoire Nérius ou Celtique, étant d'une origine commune avec ceux qui étoient fitués vers l'Ana, s'appelloient donc Celtes Bétiques, comme Strabon nous l'apprend. Mais, puisque les Celtes Bétiques tiroient leur origine des Celtes de la Lusitanie, comme Pline l'affure, lesquels il appelle Celtibéres; puisque enfin, au rapport de Lucain, de Silius Italicus, de Diodore de Sicile, de Strabon & d'Appien, les Celtibéres tirent leur nom & leur origine des Celtes fortis de la Gaule : nous concluons de tout cela que les Celtes, qui habitent vers le Promontoire Nérius, comme ceux qui avoient leurs demeures entre le Bétis & l'Ana, tiroient leur origine des Celtes de la Gaule : Pline a donc appellé Celtique le Promontoire Nérius, & a donné le nom de Celtique au Pays des Celtes Bétiques, parce que ces Contrées étoient habitées par les Celtes qui se répandirent dans ces diverses parties de l'Espagne, après avoir quitté la Gaule, que tous les anciens Auteurs appellent Celtique. Rien n'empêche, au furplus, que, pour la même raison, on ne rapporte ici un autre passage de Pline (83), où cet Auteur parle du Lytarmis, Promontoire de la Celtique, qui est situé aux extrémités de l'Europe, assez près des Monts Riphéens. La Celtique, selon Pline, est un Pays habité par des Celtes, qui tirent leur origine de la Gaule. Tite-Live (84), qui rapporte que les Gaulois envoyerent des Colonies pour occuper cette côte, appuye notre conjecture. Plutarque (85) la confirme encore plus particulièrement, lorsqu'il rapporte des Celtes Gaulois « qu'une Colonie considérable de ces »Peuples, après avoir passé les Monts Riphéens, s'empara des côtes de "l'Océan Septentrional, & s'établit aux extrémités de l'Europe." Dèslors il n'est plus permis de douter que le Nérius & le Lytarmis, qui font deux Promontoires que Pline place au Levant & au Couchant de l'Europe, ne tirent leurs noms d'une commune origine,

⁽⁸²⁾ Lib. III. p. 230.

⁽⁸³⁾ Lib, VI. cap. 13.

⁽⁸⁴⁾ Lib. XXXVIII. cap. 16.

⁽⁸⁵⁾ In vita Camilli p. 135,

S. 47. Explication d'un Passage de Denys d'Halicarnasse.

On ne trouve donc rien dans Pline, qui puisse appuyer le sentiment de Velser, de Pezron, de Cluvier & d'autres Auteurs, qui pensent que l'on comprenoit autrefois, fous le nom commun de Celtes, une grande partie des Peuples Européens. Examinons maintenant une autre preuve dont Cluvier se sert pour soutenir son sentiment (86). Il la tire de Denys d'Halicarnasse (87), & il prétend que cet Auteur a voulu désigner, fous le nom de Celtes, les Espagnols, les Gaulois, les Bretons, les Illyriens & les Germains. Voici le passage de Denys d'Halicarnasse: «Une »longue suite de siècles n'a point pu leur faire soupçonner que les » Egyptiens, ou les Celtes, ou les Scythes, ou les Indiens, ou quel-» qu'autre Nation barbare ayent voulu oublier ou changer le culte des » Dieux qu'ils honorent felon le Rit de leur Pays. » Cluvier croit que Denys d'Halicarnasse a pensé que tout l'Univers étoit partagé entre les Egyptiens, les Africains, les Celtes, les Scythes & les Indiens, & qu'il a compris particulièrement, sous le nom de Celtes, les Nations de l'Europe, que nous avons nommées ci-dessus. Il tâche de donner de la vraisemblance à sa conjecture, en observant que la Lybie est voisine de l'Egypte, & que les Celtes, c'est-à-dire, comme il l'explique, les Espagnols, les Bretons, les Gaulois, les Illyriens, & les Germains ne sont séparés de la Lybie que par le détroit de Gibraltar; il observe encore que les Scythes confinent aux Celtes, & les Indiens aux Scythes. Il soutient, en conséquence, que les Peuples de l'Asie, qui s'étendoient depuis la Scythie & l'Inde jusqu'à l'Egypte, portoient le nom commun de Barbares. C'est ainsi que Cluvier, se livrant tropaux conjectures, pense que Denys d'Halicarnasse a fait l'énumération de tous les Peuples de l'Univers, en suivant l'ordre de leur position. Mais, comment pourroit-il prouver que Denys d'Halicarnasse, qui, comme nous l'avons vu, a fait l'énumération de quelques Peuples, en comprenant tous les autres fous la domination commune de Barbares, a voulu faire l'énumération de toutes les Nations Barbares par ordre de la fituation du Pays qu'elles habitoient? Denys d'Halicarnasse parle souvent des Celtes, mais il en parle de manière qu'il donne constamment ce nom aux Gaulois seuls, comme

⁽⁸⁶⁾ German. Antiq. lib. I. p. 25.

⁽⁸⁷⁾ Lib. VII, p. 457.

nous l'avons vu ci-dessus (88). On ne prouvera jamais qu'il donne le nom de Celtes aux autres Peuples de l'Europe. Bien plus, nous avons établi dans le §. 37. qu'il distingue exactement les Espagnols des Celtes.

S. 48. Explication de quelques passages tirés de Strabon.

Passons de Denys d'Halicarnasse à Strabon. Velser, Cluvier & les partisans des anciens Ecrivains, croyent avoir trouvé dans Strabon quelques preuves qu'on a défigné beaucoup de Nations Européennes fous le nom de Celtes. A la vérité, ils n'osent pas l'affirmer de Strabon, qui a décrit si exactement les bornes de la Celtique, & qui a distingué si souvent les Celtes des Espagnols, des Bretons, des Germains, des Illyriens, des Thraces, des Scythes, des Gétes, des Grecs & des Macédoniens, que personne n'a jamais élevé là-dessus le moindre doute (89). Mais, pour assurer que l'on comprenoit autrefois, sous le nom de Celtes, la plusgrande partie des Nations Européennes, ils fe fondent sur le témoignage de quelques Auteurs Grecs, principalement d'Ephorus, que Strabon cite. Pour ce qui est d'Ephorus & des autres Auteurs Grecs, dont Strabon (90) rappelle le fentiment sans les nommer, il est surprenant que Velser, qui a tenu un rang distingué parmi les Sçavans de son siécle, & Cluvier, de concert avec lui, s'en soient rapportés à des Ecrivains si embrouillés pour établir leur opinion. Strabon, qui nous a confervé la connoissance de ces Auteurs, n'y ajoutoit guères de foi, non plus que bien d'autres. Il faut croire sur chaque matière les Auteurs qui l'ont traitée à dessein, & qui l'ont examinée : si l'on s'écarte de cette régle, on est foupçonné de favoriser une mauvaise cause. Et, de fait, nous voyons arriver, en matière de Géographie, ce que Cicéron a dit des questions Philosophiques, qu'il n'y a aucune absurdité qui n'ait trouvé quelque Philosophe pour défenseur. Aussi je prévois qu'il se trouvera dans les siécles futurs des Auteurs qui entreprendront d'établir que l'on entendoit par la France, telle qu'elle est aujourd'hui, les Espagnols, les François, les Anglois, les Flamands, les Allemands, les Suédois & les Danois, parce que les Orientaux, qui ne connoissent point les Nations Européennes, ont coutume de donner le nom de Francs à tous ces Peuples.

^{(88) §. 7. 22. &}amp; 37.

^{(89,} Voyez ci-dessus S. 8, 22. & 37.

⁽⁹⁰⁾ Lib. I. p. 58.

Mais revenons à Ephorus. Voici le jugement qu'en porte Diodore de Sicile (91): "Personne ne cherchera des faits certains dans Ephorus. » lorsqu'il verra que cet Auteur a souvent fait peu de cas de la vérité.» Seneque dit (92): "Ephorus, Auteur peu scrupuleux, est souvent » trompé, & souvent il induit les autres en erreur. » Strabon (93) met Ephorus au nombre de ceux qui ont précédé Eratosthene, & qui n'ont eu aucune connoissance de ce qui regarde les Celtes, «Observons, dit-il, » que Timosthene, Eratosthene, & tous ceux qui sont venus avant » eux, n'ont eu aucune connoissance des Pays habités par les Espagnols » & par les Celtes, & qu'ils ont encore moins connu les Pays des "Germains & des Bretons. "Strabon (94) nous apprend qu'Ephorus vivoit avant le tems d'Eratosthene; & il ne rapporte les passages de cet Auteur, dont s'autorisent Velser & Cluvier, que pour donner une preuve remarquable de l'ignorance des anciens Auteurs Grecs en fait de Géographie. Voici comment il s'en explique (95): «Les anciens Aunteurs Grecs, ainsi que nous le voyons dans Homére, donnoient le » nom commun de Scythes ou de Numides aux Habitans des Pays Sepntentrionaux qui leur étoient connus. Après qu'ils eurent acquis la » connoissance des Pays Occidentaux, leur ignorance fit donner aux » différens Peuples qui les habitoient le nom commun de Celtes ou » d'Ibéres, ou, en confondant les noms, ils les appellerent Celtibéres » ou Celto-Scythes. Par le même principe d'ignorance, ils donnerent le » nom d'Ethiopie à toute la partie du monde qui regarde le Midi. » Il dit encore (96): « Cette ancienne opinion touchant l'Ethiopie peut être » appuyée sur le témoignage d'Ephorus, qui, dans son Discours sur l'Eu-» rope, partage le ciel & la terre en quatre parties, & dit que les Indiens » habitent la partie qui est vers l'Equinoxe, les Ethiopiens celle qui est " vers le Midi, les Celtes celle qui est vers le Couchant, & les Scythes » celle qui est opposée au Septentrion. » Et ailleurs (97): «Ephorus a » donné beaucoup trop d'étendue à la Celtique, puisqu'il met au nombre » des Provinces Celtiques la plus grande partie du Pays, que nous » appellons aujourd'hui Ibére, jusques à Gades. » Velser & Cluvier,

⁽⁹¹⁾ Biblioth. Hiftor. lib I. cap. 39.

⁽⁹²⁾ Lib. VII. natural. quaft, cap. 16.

⁽⁹³⁾ Lib. II. p. 149.

⁽⁹⁴ Lib. 1. p. 1, & 2.

Tome I.

⁽⁹⁵⁾ Lib. I. p. 58.

⁽⁹⁶⁾ Pag. 59.

⁽²⁷⁾ Lib. IV. p. 304.

s'appuyant du témoignage d'Ephorus, cité par Strabon, auroient donc dû remarquer que cet Auteur ne le cite pas comme un Ecrivain digne de foi, mais, au contraire, comme un homme qui n'avoit aucune connoissance du Pays des Celtes. La comparaison en a été faite avec les autres Ecrivains Grecs, dont Cluvier a recueilli les témoignages dans Strabon (98), qui n'en a pas même fait assez de cas pour faire mention de leurs noms, parce qu'ils n'avoient absolument aucune connoisfance des Pays Occidentaux de l'Europe (99). Combien Cluvier ne s'estil donc pas éloigné de la vérité, en abandonnant le fentiment reçu sur l'origine des Celtibéres, & confirmé par le témoignage des anciens Ecrivains. Il assure (1) qu'il aime mieux s'en rapporter à Strabon, qui dit que les plus anciens Grecs comprennent, sous le nom de Celtes, l'Espagne & tous les Peuples qui sont au Septentrion. Il est vrai que Strabon dit cela, mais c'est pour donner une preuve de l'ignorance de ces Auteurs Grecs sur la Géographie: il dit ouvertement, dans d'autres endroits (2), qu'il fuit le sentiment des autres Ecrivains, qui affurent que les Celtibéres tirent leur origine des Gaulois.

S. 49. Explication d'un passage d'Hipparque.

Velser (3) met Hipparque au nombre des anciens Ecrivains Grecs, qui ont donné le nom de Celtique à la plus grande partie de l'Europe (4). Le passage de cet Auteur se trouve dans Strabon (5). « Hipparque rapporte, y est-il dit, que vers le Borysthéne, & dans la Celtique, » le soleil luit, pendant l'été, les nuits entieres, & fait sa course du cou-

. . . .

⁽⁹⁸⁾ Lib. 1 p. 58,

⁽⁹⁹⁾ Marcien Héracléote a suivi aveuglément Ephorus, lorsqu'il a dit dans sa Description Géographique du monde vers 166: «Le Pays, qui » porte le nom de Celtique, s'étend delà jusqu'à » la Mer de Sardes : c'est une Nation très con» sidérable du côté de l'Occident. La partie, qui » est au Levant, est presque toute habitée par les » Indiens : les Ethiopiens demeurent dans la » partie qui regarde le Midi, & n'en sont pas » éloignés. Les Celtes, qui habitent vers l'Occi» dent, sont dans un Pays chand : les Scythes » demeurent dans la partie Septentrionale. » Marcien est du sentiment d'Ephorus, tant dans ce que nous venons de rapporter, que dans toute la suite de sa Description Géographique; ainsi

il n'est pas étonnant qu'il ait été souvent trompé par un Ecrivain si peu digne de soi. Matcien en fait lui-même l'aveu vers 109. « Je dois, dit-il, » faire mention au commencement de cet Ou» vrage des Auteurs dont je me suis setvi, &
» sur le témoignage desquels je sonde ma nat» ration. Je m'en suis beaucoup rapporté à Eta» tosthene, qui donne une description exacte ;
» tant de la situation des Pays, que des mœuts » de ceux qui les habitent, & à Ephotus, &

⁽¹⁾ Lib 1. p. 58.

⁽²⁾ Lib. I. German, antiq. p. 25.

⁽³⁾ Voyez ci-dessus \$. 44.

⁽⁴⁾ Lib. I. rerum Boïcar, p. 2.

⁽⁵⁾ Lib. II. p. 127. & feq.

"chant au levant; mais que, dans l'hyver, le foleil ne s'y éleve pas » au-dessus de neuf coudées ». De - là Velser conclut qu'Hipparque n'entend point parler de la Gaule sous le nom de Celtique, parce que le foleil n'y luit point pendant toutes les nuits dans l'été : cela n'arrive que dans les pays situés aux extrémités du Nord. Mais si Velser avoit examiné ce passage, avec un peu plus d'attention, il auroit vû qu'Hipparque donne trop d'étendue à la Celtique, du côté du Septentrion; que même il lui donne beaucoup plus d'étendue qu'elle n'en a du Midi au Nord; il auroit compris, malgré cela, que, par le nom de Celtique, cet Auteur n'entend point parler d'autres pays que de la Gaule. Il asfure, en général, que, dans la Celtique, la hauteur du foleil, pendant l'hyver, ne passe pas neuf coudées; mais il assure, en particulier, que, dans les parties Septentrionales de la Celtique, la hauteur du soleil est de quatre coudées chez les Celtes, qui sont éloignés de Marseille de 9100 stades: il dit aussi que, pendant l'hyver, la hauteur du soleil n'est point de trois coudées chez les Peuples qui habitent au-delà, vers le Septentrion, & chez qui il place la Côte Méridionale de la Bretagne. Strabon continue ainsi, en parlant d'Hipparque (6): « Cela se remar-» que encore mieux chez les Peuples qui sont éloignés de Marseille de "6300 stades, à qui Hipparque donne encore le nom de Celtes. Pour » moi, je pense qu'ils sont Bretons, & qu'ils sont éloignés de la Celtique " de 1500 stades. Mais, chez les Hibernois, la hauteur du foleil est de » fix coudées : de quatre, chez les Peuples qui sont éloignés de Marseille » de 9100 stades : il est à-peu-près à la hauteur de trois coudées chez les » Peuples qui sont plus éloignés, & qui, selon notre calcul, sont plus » Septentrionaux que l'Hibernie. Mais Hipparque, ajoutant foi au rapport » de Pythéas, dit que cette position du soleil se trouve dans les parties » de la Bretagne les plus proches du Midi: il ajoûte que le jour le plus » long est de 19 heures d'équinoxe; qu'il est de 18 heures d'équinoxe » lorsque le soleil s'éleve à la hauteur de quatre coudées, & que cela » arrive dans les Contrées qui sont éloignées de Marseille de 9100 stades. De-là il arrive que les Bretons, qui font les plus près du Midi, font plus » voisins du Septentrion que les Marseillois ». On voit donc clairement, par ce passage, qu'Hipparque désigne notre Gaule par la Celtique. Il

.c.e. 1. 1 dit

compte la hauteur du Soleil, dans les contrées de la Celtique, en allant de Marseille au Septentrion; il place la partie Méridionale de la Bretagne au-delà du Pays des Celtes, & la rapproche davantage vers le Septentrion. Qui pourroit douter que cela ne convienne qu'à la Gaule?

S. 50. Objections tirées de Plutarque & de Ptolomée.

Il nous reste encore à examiner le sentiment de Plutarque & celui de Ptolomée. Le sçavant M. Pelloutier a rangé le premier au nombre de ceux qui entendent, par le nom de Celtique, la plus grande partie de l'Europe; Cluvier y a mis le second. Pour ce qui est de Plutarque, l'on rapporte, à ce sujet, un passage de la vie de Marius (7), que nous avons cité dans le S. 23. A l'occasion de l'irruption que les Cimbres firent en Italie, il y est dit que quelques Romains ont cru que les Cimbres & les Teutons étoient des Peuples Celtes, & que la Celtique s'étendoit, depuis l'extrémité de l'Océan, jusqu'aux Palus Méotides, Mais nous avons déja fait voir, dans le S. 27, que Plutarque n'y exprime pas fon sentiment sur la Celtique, mais qu'il rapporte les fictions de quelques Romains effrayés par l'arrivée de eurs ennemis. Et, en effet, nous avons prouvé, dans les S. 26 & 39, que cet Auteur distingue, avec beaucoup d'exactitude, les Celtes des Germains, des Espagnols, des Bretons, des Illyriens & des Scythes. Cluvier s'est aussi trompé, lorsqu'il a cru (8) que Ptolomée défignoit toute l'Europe, sous le nom de Celtogalatie. Cet Astronome-Géographe (9) divise le Zodiaque en quatre triangles, qu'il distingue par des noms particuliers, pris de la force & de l'influence des planettes, qui, selon lui, agissent sur chaque triangle. Il parle ensuite de la terre, & il assure qu'on peut la diviser, ainsi que le Zodiaque, en quatre parties. Voici comment il explique son sentiment : «Les choses étant ainsi, & la terre étant divisée en » quarrés égaux en nombre aux quatre triangles, sa latitude doit se » prendre depuis notre mer, qui sort du détroit d'Hercule, jusqu'au golfe » Issicus, & un peu plus loin, vers l'Orient, jusques aux montagnes » qui séparent la partie Septentrionale de la Méridionale. Sa longitude. » commence au golfe d'Arabie, en continuant par la mer Egée, le Pont

⁽⁷⁾ Pag. 41 1.

^(\$) Lib. I. Germ. antiq. p. 24. (9) Τεβραβίβλος lib. II. fol. 16. a.

» & les Palus-Méotides, qui divisent la partie Orientale de l'Occidentale.

» Par cette division, les quarrés se trouvent répondre aux triangles,

» pour le nombre & pour la position. L'un de ces quarrés, au Nord & au

» Vent du Sud-Ouest, comprend la Celtogalatie, à qui nous donnons, en

» général, le nom d'Europe. Le quarré, qui lui est opposé, comprend la

» partie, où se consondent le Midi & l'Est, jusqu'à l'Ethiopie Orientale;

» on peut l'appeller la partie Méridionale de la grande Asie. Le troisseme

» quarré est situé, où le Nord & l'Est se consondent, & s'étend jusqu'à

» la Scythie; il devient ainsi la partie Septentrionale de la grande Asie.

» Le quatrieme quarré est opposé à celui- là; il est situé, où le

» Sud-Ouest & le Midi se consondent, vers l'Ethiopie Occidentale, &

» on lui donne, communément, le nom de Lybie ».

S. 51. Erreur de Cluvier en expliquant Ptolomée.

La Description Géographique de Ptolemée, où cet Auteur a donné le nom de Celtogalatie à la Gaule seule, comme je l'ai montré aux S. 12 & 31, auroit dû engager Cluvier à douter si le Géographe n'a pas donné, au nom de Celtogalatie, un sens dissérent dans son quatrieme Livre, que dans sa Description Géographique. Dans ce dernier Ouvrage, Ptolomée a divisé l'Univers en quatre parties; il dit que la premiere est située au point, où tout le cercle de la terre se rassemble vers le Nord & le Sud-Ouest, & même qu'elle est contigue à la Celtogalatie; il asfure qu'on lui donne, communément, le nom d'Europe. Cluvier a appliqué à la Celtogalatie, ce que Ptolomée avoit dit de toute cette quatrieme partie du monde, & il a cru que, selon le sentiment du Géographe, qu'il n'avoit point faisi, on avoit entendu parler de toute l'Europe, sous le nom de Celtogalatie. Il auroit pû comprendre, trèsfacilement, que ces paroles de Ptolomée, o d'n noivas Euparny nadeller, ne pouvoient pas convenir au mot κελλογαλατίας, qui est du genre séminin; mais qu'on devoit les rapporter à la premiere partie de la terre, 76raernuiquer, dont il est question dans cette période. Enfin, si on examine attentivement les paroles qui suivent dans Ptolomée, il paroîtra évident que, dans la division de toute la terre en quatre parties, outre les dissérentes régions du Ciel, auxquelles se rapportent chacune de ces parties, le Géographe a marqué les Pays les plus connus, qui touchent à d'autres moins connus. Ainfi, dans la description de la partie de la terre, qui comprend l'Europe, il nomme la Celtogalatie, qui joint à cette partie. Il met l'Ethiopie Orientale dans le quarré qui renferme la partie Méridionale de l'Asse: il place la Scythie dans le quarré qui comprend la partie Septentrionale de l'Asse: ensin, l'Ethiopie Occidentale est, selon lui, dans le quarré qui renferme la Lybie.

§. 52. Conclusion.

Il faut conclure, de tout ce qui vient d'être dit, que les anciens Ecrivains, qui ont parlé des Celtes, soit en passant, soit en examinant, avec attention, ce qui les concernoit, ont tous, en général, donné le nom de Celtes aux Gaulois, & le nom de Celtique à la Gaule. La plûpart n'ont donné ce nom qu'aux Gaulois & à la Gaule; quelques-uns l'ont aussi étendu aux Germains. Cependant, quelques anciens Ecrivains, dont le témoignage est suspect, & qui méritent à peine quelque attention, donnent le nom de Celtique à la moitié de l'Europe, qui s'étend vers le couchant, & le nom de Celtes à ceux qui l'habitent, Mais je n'ai trouvé aucun Auteur ancien, qui comprenne l'Europe entiere sous le nom de Celtique. Le sentiment d'Ortélius, d'Hosmann, d'Hardouin, & de leurs Sectateurs est donc anéanti; ils croyent que, dès l'antiquité la plus reculée, l'on comprenoit, sous le nom de Celtes, toutes les Nations Européennes, mais ils ne produisent aucun Auteur, dont ils puissent invoquer le témoignage : ceux qui comprennent, sous le nom de Celtes, un plus grand nombre de Nations, ne donnent ce nom, tout au plus, qu'à la moitié de l'Europe. Par-là même est renversée l'opinion de Velser, de Scaliger, de Cluvier, de Cocceji, de Coccius, de Spener, de Pezron, de Mezerai, de le Gendre, de Gedoyn, & de beaucoup d'autres, qui croyent que l'on donnoit le nom de Celtes à la plus grande partie de l'Europe, ou à ses principaux Peuples, tels que les Espagnols, les Bretons & les Illyriens, ainsi qu'aux Germains & aux Gaulois. Cette opinion n'est appuyée que sur le témoignage d'Ephorus & de quelques Auteurs Grecs, dont on scait à peine les noms. Les Anciens, tels que Diodore de Sicile & Seneque, disent même qu'Ephorus étoit un Ecrivain de mauvaise soi; mais Strabon, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître pour un Juge de poids, le regarde, ainsi que les autres Auteurs Grecs, comme un homme qui n'avoit aucune connoissance de la Géographie, &, surtout, des Pays des Celtes. Strabon est aussi le

seul qui ait rapporté le témoignage d'Ephorus & des Auteurs Grecs, au sujet des Celtes; mais il le fait, pour donner une preuve authentique de leur ignorance en fait de Géographie. Cette preuve est tirée de ce que les Grecs n'avoient qu'une connoissance incertaine des parties Occidentales de l'Europe, & encore n'avoient - ils pû l'acquérir que par une tradition douteuse, & par des bruits si vagues & si confus, que cette connoissance, très-imparsaite, devoit être presque toujours sausse. Aussi dans des tems plus éclairés, où la science géographique a commencé à fortir du néant, lorsque l'on a connu, plus parfaitement, les Pays qui sont situés au couchant & au septentrion de l'Europe, il ne s'est trouvé aucun Auteur Grec ou Latin, qui, pour décrire la position des Peuples Celtes & de la Celtique, ait suivi le sentiment d'Ephorus & des autres anciens Auteurs Grecs. Enfin, le sentiment de Brouver tombe lui-même, ainsi que l'opinion que Spener a embrassée en second lieu. Ce dernier, après avoir soutenu que l'on avoit donné autrefois le nom de Celtes à plusieurs Peuples de l'Europe, adopte ensuite le sentiment de Brouver, qui affure qu'on avoit d'abord donné ce nom principalement aux Germains, & qu'on l'étendit, dans la suite, aux Gaulois. Mais, puisque tous les Ecrivains ont donné le nom de Celtes aux Gaulois, & qu'il s'en trouve fort peu qui le donnent aux Germains, comme je l'ai montré, comment peut-on dire que ce nom convienne principalement aux Germains, ceux-ci l'ayant moins porté que les Gaulois? D'ailleurs, beaucoup d'anciens Auteurs n'ont jamais donné le nom de Celtes aux Germains; ils le leur ont même ouvertement refusé. Et comment pourroit-il se faire que les Gaulois n'eussent porté ce nom qu'après les Germains, puisque la plûpart & les plus graves des anciens Auteurs l'ont donné aux Gaulois, non-seulement comme aux premiers à qui il appartint, mais encore comme n'appartenant qu'à eux feuls.

S. 53. Le nom de Celtes a-t-il été donné aux Germains?

Il reste donc à discuter le sentiment de Raphael Volaterran, d'Henri Glaréan & de ceux qui, de nos jours, ont adopté le même sentiment, tels que Guillaume de Leibnitz & l'Illustre Comte Henri de Biinau. Ces Auteurs croyent que le nom de Celtes a été également donné aux Gaulois & aux Germains. Cette opinion est plus vraisemblable que les conjectures des autres Auteurs modernes, que nous avons rapportées. En esset,

ceux-ci ne se fondent sur aucun témoignage de l'antiquité, ou les Ecrivains, dont ils réclament le témoignage, sont tous suspects: ceux-là, au contraire, ne s'appuyent que sur des Auteurs, qui ont mérité la confiance publique dans les discussions historiques, & à l'autorité desquels il faudroit céder, s'il n'y en avoit pas d'autres, & en plus grand nombre, sur cette matière plus dignes de foi, qui donnent le nom de Celtes aux Gaulois seuls. Il faut donc peser les autorités, & juger de la vérité par les connoissances qu'avoient chacun de ces Auteurs, & par le degré de croyance qu'ils méritent. On a déjà vu que ceux qui ont donné aux Gaulois seuls le nom de Celtes, sont, parmi les Greçs, Hérodote, Aristote, Polybe, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Denys Périégéte, Plutarque, Ptolomée, Athenée & Etienne de Bysance; parmi les Latins, César, Tite-Live, Pomponius Mela, Lucain & Pline. Les Auteurs Grecs, qui donnent aux Gaulois & aux Germains le nom commun des Celtes, sont Appien, Pausanias, Dion Casfius, &, si l'on veut, Arrien, quoiqu'il soit incertain quelle est son opinion sur cette matière: on ne trouve aucun Auteur Latin pour ce sentiment. Les Auteurs, qui sont du premier sentiment, nont-ils point plus d'autorité que ceux qui ont adopté le second, & ne méritent-ils pas qu'on les préfére aux autres? Ils n'ont point certainement manqué de talens, & n'ont pas négligé les moyens de connoître la vérité. La plûpart ont même vécu dans le tems où la Langue Celtique étoit ençore en usage, dans le tems où la Nation se donnoit à elle-même, & dans sa propre Langue, le nom de Celtes, dans le tems, enfin, où l'on pouvoit porter un jugement plus assuré sur la signification de ce nom. Tite-Live étoit du nombre de ces Auteurs, puisqu'il étoit de la Gaule Cisalpine, né à Padoue, &, par conséquent, Celte d'origine. César fit pendant neuf ans la guerre aux Gaulois; il parcourut toute la Gaule les armes à la main, & passa ensuite en Germanie. Le desir de vaincre & de s'instruire, dont il étoit comme consumé, le porta à faire une étude exacte des noms, du caractère, des Coutumes, de la Langue, de la position & des limites de chaque Pays. Il auroit été, sans doute, honteux pour lui de se tromper, en donnant les noms & les limites des Peuples qu'il avoit vaincus à la face de l'Univers. En excluant les Germains du nom commun de Celtes, on ne peut pas dire qu'il ait voulu donner ce nom aux Gaulois préférablement aux Germains, ni qu'il ait cru s'acquérir plus de gloire & rendre son nom

nom plus célébre en laissant à penser qu'il avoit vaincu toute la Nation Celtique, qui avoit fait trembler autrefois tout l'Univers. Les combats qu'il livra aux Germains ne furent, ni moins opiniâtres, ni moins sanglans, que ceux qu'il avoit livrés aux Gaulois; il assure même que les Gaulois, de son tems, avoient dégénéré, & n'avoient plus ce courage qui distinguoit les anciens Celtes: de sorte qu'ils n'étoient point aussi braves que les Germains. « Il y a eu un tems, dit-il (10), où les Gaulois » étoient beaucoup plus vaillans que les Germains; au lieu de se tenir » fur la défensive, ils étoient les premiers à porter la guerre dans le Pays » de leur ennemi.... Mais peu à peu on les a accoutumés à céder; de » forte qu'ayant été vaincus dans plusseurs combats, ils n'osent plus même » se comparer aux Germains. » Quoiqu'Asinius Pollio, ce Censeur audacieux, qui reproche à Tite-Live la manière de parler de Padoue, croye que les Commentaires de César sont écrits avec négligence (11) & de mauvaise soi; cependant sa censure n'a pas empêché Tacite & Strabon (12), Auteurs d'un grand poids, de regarder César comme un excellent Ecrivain, & de croire qu'il faut le consulter & le suivre présérablement à tout autre, pour ce qui regarde les Germains & les Celtes. Mais, à l'exception du Dictateur Julius, tous les Anciens, qui ont étudié la Géographie préférablement aux autres Sciences, Strabon, Denys Périégéte, Ptolomée, Etienne de Byfance, Pomponius Mela, Pline, Auteurs très-dignes de foi, en fait de Géographie, ne donnent aux Celtes que le feul territoire de la Gaule.

S. 54. Autorité des Auteurs qui sont d'un sentiment différent.

Ceux qui soutiennent le sentiment contraire sont en petit nombre, & d'un siècle de beaucoup postérieur: le tems où ils ont vécu ne remonte pas au-delà du milieu du second siècle, après la naissance de Jesus-Christ. Il y avoit alors 200 ans que César avoit vaincu les Celtes, que les Loix Romaines, les Magistrats Romains, les formalités Romaines & la Langue Romaine étoient en vigueur dans ces Pays. La Langue Celtique, que, du tems de César, l'on ne parloit plus que dans la troissème partie de la Gaule, étoit déjà presque anéantie, ainsi que la première dénomi-

⁽¹⁰⁾ Cafat Lib. VI. cap. 24.

⁽II Suctonius in Vit. Cafar c. 56.

⁽¹²⁾ Tacit. de mot. Germ. cap. 28. Strabo lib. 14. p. 267.

nation des Celtes, s'il faut en croire Pausanias (13). Or, il étoit bien plus difficile, dans ce tems-là, de faire des recherches sur le nom naturel des Celtes, que lors de l'existence de la Langue Celtique, d'où la Nation a pris son nom, & d'où les autres Nations tirerent le nom qu'elles donnerent aux Celtes. Si donc les Ecrivains modernes s'éloignent du sentiment des Anciens, dont l'autorité doit prévaloir sur cette matière, ils donnent lieu de foupconner qu'ils font tombés dans l'erreur. Cette erreur est d'autant plus grande qu'Athenée, qui passe pour un des plus Sçavans de son siècle, Ptolomée, Etienne de Bysance, qui font des Géographes exacts & contemporains; s'éloignent de leur sentiment, &, suivant les traces des plus anciens, ne donnent le nom de Celtes qu'aux seuls Gaulois. Ajoutons à cela que les Ecrivains, qui pensent différemment, n'ont pas écrit sur les Celtes ex professo, & qu'ils n'ont point fait leur étude principale de la Géographie. Bien plus, ils se contredifent en partie sur ce qui regarde les Celtes; & ils rapportent des faits évidemment faux. C'est ce qui est arrivé à Appien. Il avoit dit d'abord, avec raison (14), que l'ancienne Nation des Celtes, tenoit des Romains le nom de Gaulois, qu'ils avoient inventé : la même chofe se trouvoit confirmée par d'autres passages de cet Auteur (15). «Anni-» bal, dit Appien, après avoir passé les Pyrenées, entra dans la Celti-» que, qui porte, aujourd'hui; le nom de Gaule.» Il dit ailleurs (16); « Apulejus faisoit une Loi pour le partage des terres que les Cimbres, » descendans des Celtes, avoient occupées dans le Pays que les Romains » appellent aujourd'hui la Gaule. » Cet Auteur détruit tout ce qu'il vient d'avancer, lorsqu'il dit (17) que les noms de Gaulois & de Celtes viennent des fils de Polyphéme le Cyclope, qui ont régné sur ces Peuples. Il s'explique ainsi: « On assure que Celtus, Illyrius & Gala, fils de Po-» lyphéme le Cyclope & de Galatée, sa femme, étant partis de la Sicile, » commanderent aux Celtes, aux Illyriens & aux Galates, qui ont pris » leurs noms de ces Rois. Ce sont des faits dont beaucoup d'Auteurs par-"lent." J'ai fait voir dans les S. 15. & 16. que Suidas, qui parloit d'abord des Germains sous le nom de Celtes, changeoit de sentiment dans le même endroit, comme on le peut voir par les preuves qu'il en donné.

⁽¹³⁾ In Atticis lib. I. cap. 3. p. 10.

⁽¹⁴⁾ In præfat. fol. 2. & de Bell. Hispan. p. 421. (17

⁽¹⁵⁾ De Bell. Annibal. p. 545.

⁽¹⁶⁾ Lib. I, de Bell. Civ. p. 625.

⁽¹⁷⁾ De Beil, Illyr. p. 1194.

En divisant les Peuples de la Gaule en Narbonnois, en Lyonnois, en Aquitains & en Celtes, Dion Cassius n'a fait voir que de l'ignorance sur ce qui concerne les Celtes, même à l'égard du siécle où il vivoit. « Tous » les Gaulois; dit-il, (18) font Narbonnois, Lyonnois, Aquitains & "Celtes." Il distingue mal à propos les Lyonnois des Celtes, puisqu'on scait que le nom de Gaule Lyonnoise, qui sut donné par Auguste: à fuccédé à celui de Gaule Celtique, excepté que l'on en a un peu changé les frontières. Pline s'explique ainsi (19): « Toute la Gaule chevelue est "divifée en trois Peuples différens; la Belgique s'étend depuis l'Escaut " jusqu'à la Seine; la Celtique, depuis la Seine jusqu'à la Garonne: » il en est de même de la Lyonnoise, &c. » Ptolomée (20) place aussi dans la Gaule Lyonnoise les mêmes Peuples, qui, du tems de César, étoient mis au rang des Peuples de la Gaule Celtique. En effet, il est évident que Dion entendoit parler des Belges sous le nom de Celtes; l'on peut s'en assurer par d'autres passages de cet Auteur. Il décrit les Peuples qu'il appelle Celtes, en ces termes (21): «Les Celtes sont "composés de dissérentes Nations, mêlées entr'elles, qui habitent vers » le Rhin, & s'étendent jusqu'à l'Océan Britannique. » Nous avons vu plus au long au §. 14. que ces paroles devoient s'entendre indubitablement des Belges, & non des Gaudois.

S. 56. Autorité de Dion.

Cependant ceux qui soutiennent que le nom de Celtes, convenoit aussi aux Germains; s'appuyent principalement sur l'autorité sur Dion. Spener (22) cite le Livre 39, qui est précisément l'endroit où je trouve la preuve de l'erreur dans laquelle Dion est tombé en parlant des Celtes. Cet Auteur soutient que les Gaulois & les Germains portoient anciennement le nom commun de Celtes; mais que, lorsqu'on eutre-connu que le Rhin sormoit une barrière entre ces Peuples, que la nature les avoit ainsi séparés; & qu'on les avoit même distingués par des noms différens, on ne donna ce nom qu'à ceux qui habitoient la rive droite du Rhin, & qui reçurent, par la suite, le nom de Germains: qu'au contraire, on donna le nom de Gaulois à ceux qui occupoient la rive gauche du

⁽¹⁸⁾ Lib. Liit. p. 503. 1 12 27 2 27 (21) Lib. XXXIX. p. 93. 2 2 3 700. 2 (22) Lib. XXXIX. p. 93. 2 2 3 700. 2 (22) Pag. 1.3. & feq. 1 10 2 21 (22) Pag. 1.3. & feq. 1 10 2 21 (23) Lib. II, cap. 8.

Rhin. Voici ses propres expressions : «Le Rhin prend sa source dans » les Alpes Celtiques, un peu au-dessus des Rhétiens; il s'avance de-là " vers le Couchant, ayant à la gauche les Gaules, & les Celtes à la " droite, & va, enfin, se décharger dans la Mer Océane. Telles sont, " aujourd'hui, les limites de ces Pays, depuis qu'ils ont pris des noms » différens: car anciennement le nom de Celtes étoit commun aux Peuples » qui demeuroient des deux côtés du Fleuve. » Ce que cet Auteur avance est contraire à tous les monumens de l'antiquité. Il est évidemment contre toute soi historique, qu'après que la Gaule & la Germanie eurent été distinguées par des noms dissérens, le nom de Celtes sut propre & particulier aux Gaulois. En effet, nous ne voyons pas que l'on ait donné plus soigneusement le nom de Celtes aux Gaulois, & que l'on ait distingué, avec plus de soin, les Celtes des Germains, que sous l'empire de César, & pendant les deux siècles suivans (23); tems où toute l'antiquité reconnoît que la Gaule & la Germanie avoient chacune un nom particulier. Il semble donc que ceux qui s'appuyent uniquement sur l'autorité de Dion, pour donner la véritable fignification du nom de Celtes, doivent peser, avec soin, ce que nous venons de dire.

\$. 56. Conclusion du fujet.

Après avoir comparé ces différentes autorités, nous pouvons suivre hardiment le sentiment de ceux qui donnent aux Gaulois seuls le nome de Celtes, & qui en excluent les Germains (24). En esset, si l'on compte les autorités, on en trouvera à peine pour le sentiment contraire quatre ou cinq contre seize, & si l'on examine de quel côté sont les Ecrivains les plus anciens, & ceux qui ont été plus à portée de prendre connoissance de la question, on verra que le parti que nous avons embrassé a été suivi par des Ecrivains très-anciens, qui ont même vécu dans le tems où l'on pouvoit sçavoir les choses par soi-même ceux, au contraire, qui favorisent l'autre sentiment, sont des Ecrivains modernes, qui ont vécu dans des tems très-éloignés des choses qu'ils écrivoient. Si l'on veut sçavoir de quel côté se trouvent ceux qui ont eu soin de prendre connoissance de l'ancienne Géographie, on verra que

⁽²⁵⁾ Conf. §. 22. 26. 33.

(24) Bodin, qui vivoit dans le XVI. siécle, a embrasse ce sentiment dans sa Méthode de l'His-

ceux qui se sont livrés à un examen particulier sur cette matière, ont adopté notre sentiment, & que ceux-là seuls, qui n'ont point voulu s'y appliquer, ont embrassé l'opinion contraire. Enfin, s'il est question de juger de la qualité des Auteurs, on trouvera que les uns disent constamment la même chose, & que les autres ne sont point d'accord entr'eux. & que souvent ils ont été trompés manisestement sur ce qui regarde les Celtes, même dans les choses qui se font passées de leur tems. Velser n'auroit donc pas dû affurer (25) que le nom de Celtes, qui est trèsancien, comprenoit les Gaulois & les Germains; que, dans la suite, il fut restraint peu à peu aux seuls Peuples qui habitoient au - delà du Rhin; qu'enfin, les limites se resserrant davantage, il ne sut donné qu'à la dernière Gaule, qui comprenoit la troissème partie de ce Pays. Pour moi, je pense qu'il vaut mieux renverser le sentiment de Velser. Si nous en exceptons les fables, que quelques-uns ont débitées ouvertement, le nom de Celtes fut donné aux seuls Gaulois dès l'antiquité la plus reculée; les Auteurs l'ont constamment entendu en ce sens pendant une longue suite de siécles; enfin, la Langue des Celtes, & leur nom primitif s'étant perdus, il a plu à quelques Ecrivains de donner mal à propos ce nom aux Germains, quoique des Auteurs distingués n'ayent jamais adopté le dernier sens qu'on donnoit à ce nom, &, qu'au contraire, ils ayent fidélement retenu l'ancienne & la véritable fignification du nom de Celtes.

§. 57. Les Germains ont-ils jamais été appellés Gaulois?

Il faut, enfin, parler de ces Auteurs, qui, ne voulant point contredire César, lorsqu'il assure que le nom de Celtes & de Gaulois est le même, & n'a d'autre dissérence que celle de l'expression, ont recours à une nouvelle subtilité: ils disent que les Habitans de l'ancienne Germanie étoient désignés, autresois, non-seulement par le nom commun de Celtes, mais aussi par celui de Gaulois. Ce sentiment a été embrassé dans les premiers tems par Raphael Volaterran (26), Henri Glarean (27), Christophe Brouer (28); il a été adopté plus récemment par Cocceji (29) & par Spener (30), homme très-versé dans tout ce qui concerne les Ger-

^{. (25)} Rer. Boic. p. 2. & feq.

^{. (26)} Geograph. lib. 111. ineunte.

⁽²⁷⁾ In Commentario de vetusis Germania:
Populis apud Schardium Tom., 1. p. 71. & feq.

⁽²⁸⁾ Proparasceve Annal Trevir. p. 17.

⁽²⁹⁾ Prolegom. jurisprud. publica p. 7 & feq. (30) Notitia Germ. antiq. p. 125. & feq.

mains, & qui, néanmoins, se contredit presque toujours dans ce qu'il dit au sujet de ces Peuples. En esset, après avoir avancé, dans un endroit (31), que le nom de Celtes avoit été donné principalement aux Germains, & qu'il servoit autresois à les distinguer des Gaulois, il ne fait point difficulté de comprendre ailleurs (32), sous le nom de Gaulois, & les Gaulois & les Germains. Dion l'a porté à croire que le nom de Celtes avoit été principalement donné aux Germains, depuis que la Gaule & la Germanie commencerent à porter des noms qui les distinguoient. Cependant il assure, dans la suite, qu'on avoit cessé de donner aux Germains le nom de Gaulois, qui, suivant lui, est le même que celui de Celtes. Les preuves sur lesquelles Spener s'appuye, pour faire voir que les Germains ont porté le nom de Gaulois, sont au nombre de sept. Il s'agit de les examiner, avec celles que les désenseurs de cette opinion ont pu y ajouter.

§. 58. Examen du I. argument de Spener,

Spener a tiré sa première preuve de la grande différence qu'il y avoit; du tems de César, entre le courage & la force des Gaulois & la valeur de ces hommes qui avoient autrefois répandu la terreur & l'épouvante dans l'Univers. Il n'a pas paru vraisemblable à cet Auteur que les Gaulois d'en-deça le Rhin, qui, au rapport de César, se sont souvent glorifiés d'en être venus aux mains avec les Germains, mais qui, du tems de César, n'ont pu soutenir ni la présence, ni la fierté des Germains, ayent été ce même Peuple qui, trois fiécles auparavant, avoit couvert le monde entier de ses armées formidables. Spener fait consister la force de son argument en ce qu'il observe (33) que, tant que les Gaulois demeurerent dans leur Pays, ils conserverent toute leur valeur, au lieu qu'ils dégénérerent de l'ancienne bravoure des Celtes, aussitôt qu'ils passerent en Italie & en Asie: & cela, dit-il, ne doit point paroître surprenant, parce qu'il est d'expérience que le courage se resfent du changement de climat. Mais Spener se trompe, en attribuant à toute la Nation des Gaulois ce que César (34) ne dit que de certains Séquanois & de quelques Marchands Gaulois. Céfar, à la tête de son armée, s'étoit présenté devant Vesontion (Besançon), Capitale des Sés

3.

⁽²¹⁾ Vide suprà §. 52.

⁽³²⁾ Pag. 124. & feq.

⁽³³⁾ Not. (s).

⁽³⁴⁾ Lib. I. de Bell. Gall. cap. 39.

quanois, pour sécourir les Eduens & les Séquanois, qu'Arioste, Roi des Germains, tenoit dans une très-dure servitude. Les Séquanois étoient dans une situation plus triste que les autres : Arioviste avoit pris toutes leurs Villes, & les avoit traités avec tant de hauteur & de cruauté, qu'ils n'osoient pas, même en secret, se plaindre de lui, quoiqu'eux & les Arvernes implorassent le secours des Romains. Livrés à l'abattement, ils avoient toujours les yeux fixés contre terre, &, quoiqu'éloignés d'Arioviste, ils redoutoient autant sa cruauté que s'il eût été au milieu d'eux, prêt à les immoler (35). Il n'est point surprenant que, dans un état aussi accablant, & sous la tyrannie d'un vainqueur aussi orgueilleux, les Gaulois Séquanois ayent tremblé à l'approche des Germains, & qu'ils n'ayent pas pu foutenir leurs regards. Mais que peut-on en conclure contre les autres Gaulois, qui n'avoient point été enveloppés dans cette affreuse insortune? César en parle bien disséremment. Il dit des Belges (36) que « ces Peuples font les plus courageux de tous les Gau-"lois, & que les Helvétiens tiennent le fecond rang. Il n'y a presque » pas de jour, ajoute l'Historien Romain, que les Helvétiens ne livrent » des combats aux Germains : tantôt ils les écartent des frontières de leur "Pays, d'autres fois ils vont les attaquer sur leurs propres terres. " C'est sur quoi César insista fortement dans le discours qu'il sit pour relever le courage de ses Soldats, qui étoient frappés de la crainte que leur inspiroit la présence des Germains. « Ce sont, leur disoit-il (37), ces » Germains que les Helvétiens ont si souvent vaincus dans leur propre "Pays, & que, plus souvent encore, ils ont été défier & tailler en » piéces jusques sur les terres de la Germanie. » Le même Historien dit (38), que les Volces Techofages, Colonie Gauloife, qui s'étoit fixée dans la Germanie, passoient chez les Germains mêmes pour être trèsbraves. Mais combien d'autres traits remarquables de la bravoure des Gaulois, ne trouve-t-on pas dans les Commentaires de Céfar? Au reste. des Peuples, qui respirent le même air, & qui demeurent dans le même climat, ne conservent pas toujours la force & le courage de leurs ancêtres. Aujourd'hui même, combién ne voyons nous pas de Peuples qui ne sont plus ce qu'étoient leurs ayeux? Il y avoit donc des Gaulois, qui

⁽³⁵⁾ Casar de Bell. Gall. 32.

⁽¹⁶⁾ Lib. I. cap. 1.

⁽³⁸⁾ Lib. VI. cap. 24. .

⁽³⁷⁾ Lib. I. cap. 40.

avoient dégénéré de la bravoure qui distinguoit les anciens Celtes (39), soit qu'ils eussent cessé d'être continuellement sous les armes, soit que, par le commerce avec leurs voisins, ils eussent importé des marchandises qui énervent le courage. C'est ce qu'observe César, témoin non suspect. Les Belges, dit-il (40), sont les plus braves des Gaulois. Cela vient » de ce qu'ils ne fréquentent point les Etrangers, de ce que les Mar» chands ne vont guères chez eux, & de ce qu'ils n'importent point les
» choses propres à corrompre l'esprit guerrier. Ils sont voisins des
» Germains, qui habitent au-delà du Rhin, & sont continuellement en
» guerre avec eux: par cette même raison, les Helvétiens surpassent en
» courage les autres Gaulois. »

S. 59. Examen du II. argument de Spener.

Spener tire sa seconde preuve de ce que la Gaule seroit demeurée sans habitans, s'il en étoit sorti des armées aussi considérables, pour aller peupler ou ravager l'Italie, la Gréce & l'Asie. Il fait consister la sorce de cette preuve dans l'étendue de l'ancienne Gaule, qui ne pouvoit pas être comparée à celle de la Germanie, Mais il auroit dû faire attention que l'ancienne Gaule avoit une étendue beaucoup plus considérable que la nouvelle : elle comprenoit tout le Pays des Suisses, la Flandre & toute la partie de la Germanie, qui est en-deça du Rhin, D'ailleurs, toutes ces Colonies ne sortirent pas de la Gaule dans le même tems : plusieurs abandonnerent leur Pays dans des siècles différens. Et combien de cent mille hommes ne sortit-il point de la France dans l'espace de 50 ans, à l'occasion des guerres de Religion, sans que les Provinces en parussent plus désertes?

S. 60. Examen du III. argument de Spener.

La troisième preuve de Spener est appuyée sur le témoignage des Grecs, qui disent que les Gaulois, qui saccagerent Rome, étoient sortis du Pays des Hyperboréens. Elle est sondée aussi sur ce que Florus, Historien Romain, dit que ces mêmes Gaulois étoient venus des extrémités de la terre, & des bords de l'Océan, dont elle est environnée. Spener (41) s'applique singulièrement à prouver que les uns attribuent aux

⁽³⁹⁾ Teste Cafare de Bell. G. lib. VI. cap. 24.

⁽⁴⁰⁾ Lib. I. cap. 1.

Cimbres les victoires que d'autres attribuent aux Gaulois; qu'il y a même des Auteurs qui donnent évidemment le nom de Gaulois aux Cimbres & aux Teutons, que tout le monde avoue être fortis de la Germanie. Il cite au nombre des Auteurs Grecs, qui font sortir les Gaulois du Pays des Hyperboréens, Plutarque, qui, dans sa vie de Camille, sur la prise de la Ville de Rome, dit (42): «La nouvelle de la prise de » Rome se répandit aussi-tôt dans la Gréce ; mais ce ne sut d'abord » qu'un bruit incertain. Héraclide de Pont, qui vivoit à peu près dans » ce tems-là, rapporte, dans son Traité de l'Ame, que l'on apprit des » Occidentaux qu'une armée d'étrangers, venus du Pays des Hyperboréens. » s'étoient emparés d'une Ville Grecque, nommée Rome, située près de » l'Océan. » Plutarque lui-même détruit tout de fuite la preuve qu'on pourroit tirer de ces paroles; mais Spener s'est bien gardé d'exposer ce qui étoit contraire à son sentiment. L'Ecrivain Grec ajoute: » Je ne "m'étonne point qu'un homme aussi vain & aussi ami du merveilleux » qu'Héraclide de Pont, pour relever le courage des Habitans de Rome, » qui avoit été prise, ait ajouté au nombre des véritables Conquérans de » cette Ville, les Hyperboréens & ceux qui habitent les bords de l'Océan. » Mais Aristote le Philosophe assure qu'il avoit appris que Rome avoit n été faccagée par les Celtes: seulement il appelle Lucius celui qui conserva » la Ville de Rome; au lieu que ce fut Marcus (Furius Camillus), & non pas Lucius Camillus. Tout cela n'est encore qu'une pure conjec-» ture.»

S. 61. Examen d'un passage de Florus.

Florus (43) dit, à la vérité, que les Gaulois Sénons étoient partis en grandes troupes des extrémités de la terre, & des bords de l'Océan, dont elle est environnée. Mais rien n'empêche que ce qu'il dit ne puissé êtne appliqué à la Gaule, que l'on sçait être entourée par l'Océan; d'autant plus que Florus a coutume d'exagérer les moindres choses, à la manière des Poëtes. Il faut avouer qu'Appien (44) attribue aux Cimbres l'expédition que Justin (45) raconte avoir été entreprise par les Gaulois contre Delphes. Mais ne pourroit-on pas dire, ou que, dans cette guerre, les Cimbres ont donné du secours aux Gaulois, ou qu'Appien

⁽⁴²⁾ Tom. 1. Opp. p. 139, & seq. (43) Lib. I. cap. 13.

Tome I.

⁽⁴⁴⁾ Illyric. p. 1196.

⁽⁴⁵⁾ Lib. XXIV. c. 8.

ne s'accorde pas avec Trogue Pompée, ou avec Justin son abréviateur? En effet, Diodore de Sicile (46) affure également que les Cimbres avoient pris Rome & pillé le Temple de Delphes, tandis que d'autres Ecrivains Grecs & Latins attribuent ces actions aux Gaulois. Mais Diodore de Sicile (47) a lui-même reconnu son erreur : il avoue que Rome fut prise par les Gaulois Sénons, qu'il fait sortir de la Gaule Transalpine. Cicéron, parlant de Marius, rapporte (48) que «ce Général vainquit » une grande armée de Gaulois, qui avoient inondé l'Italie.» Salluste observe (49) que, « vers la fin de la guerre contre Jugurtha, les Généraux » Romains, Q. Cépion & M. Manlius, furent battus par les Gaulois, ce » qui fit trembler toute l'Italie. » Mais il est facile de conjecturer que Salluste & Cicéron donnent à cette armée le nom de Gaulois, non pas en considération des Cimbres & des Teutons, mais eu égard aux Tigurins, qui faisoient une grande partie de l'armée, selon Florus (50), & qui étoient Gaulois, comme Jules-César (51) l'assure. Florus dit des Cimbres & des Teutons: «Les Cimbres, les Teutons & les Tigurins. » chassés des extrémités de la Gaule, par le débordement de l'Océan, » cherchoient un lieu où ils pussent s'établir. » Mais cela n'est pas assez distinctement énoncé. Ces mots, chassés des extrémités de la Gaule, ne peuvent regarder que les Tigurins, & non pas les Cimbres & les Teutons: ceux-ci, au contraire, par les débordemens de l'Océan, ne paroissent devoir s'appliquer qu'aux Cimbres & aux Teutons, & non pasaux Tigurins, qui étoient trop éloignés de l'Océan pour être exposés à ses inondations. L'on a pu dire que les Cimbres & les Teutons avoient été chassés des extrémités de la Gaule, parce qu'après avoir sondé tous les Peuples de la Gaule, ils vinrent trouver les Tigurins, & se joignirent à eux, pour aller se jetter sur l'Italie & sur tout l'Empire Romain. Car nous fçavons que Florus, dans un autre endroit (52), distingue très-clairement les Gaulois des Germains : « Restoient, dit-il, les Gaulois » & les Germains, qui font les plus féroces de tous les Peuples. » Tite-Live (53) prétend que l'Esclave public, qui sut envoyé dans la prison de Marius pour le tuer, étoit Gaulois de Nation; mais Vellejus Pater-

⁽⁴⁶⁾ Lib. V. c. 32.

⁽⁴⁷⁾ Lib. XIV. cap. 114. & feq.

⁽⁴⁸⁾ Orat. de Provinc. Confular. cap. 11.

⁽⁴⁹⁾ De bello Juguith, cap. 114.

⁽⁵⁰⁾ Lib. III. cap. 3.

⁽⁵¹⁾ Lib. 1. de B. Gall. cap. 12.

⁽⁵²⁾ Lib. III. cap. 10.

⁽⁵³⁾ Epitom. lib. LXXVII.

culus dit qu'il étoit Germain, & qu'il avoit été pris dans la guerre contre les Cimbres. J'aimerois mieux dire que ces deux Ecrivains ne s'accordent pas fur ce point, que d'affurer qu'ils employent indifféremment les noms de Gaulois ou de Germain. Plutarque (54) léve tout doute, peignant ainfi cet Esclave: « C'étoit un Chevalier, Gaulois de Nation, » ou Cimbre; car on rapporte l'un & l'autre. » Cela ne prouve-t-il pas combien ces Ecrivains sont peu d'accord entr'eux, quoiqu'en dise Cocceji?

S. 62. Examen du IV. argument de Spener.

Spener fonde sa quatrième preuve sur ce qui arrive assez souvent, que des Ecrivains fixent l'étendue de la Gaule jusqu'aux extrémités du Septentrion. Pour principal témoignage, il rapporte un passage de Diodore de Sicile (55), où il est dit: «Il est bon d'avertir ici d'une chose que » plusieurs ignorent. On appelle Celtes les Peuples qui demeurent au-» desfus de Marseille, dans le cœur du Pays, autour des Alpes, ou du » côté des Monts Pyrenées. On donne, au contraire, le nom de Gaulois, nà ceux qui demeurent au-dessous de la Celtique, vers le Midi, ou du » côté de l'Océan & du Mont Hercynien, &, en général, à tous les Peuples, qui s'étendent jusqu'à la Scythie. Cependant les Romains » comprennent tous ces Peuples sous un seul & même nom, & les ap-» pellent Gaulois. » Diodore attribue ici aux Romains ce qu'on ne trouvera dans aucun de leurs Ecrivains. Quel autre que Diodore ofa jamais faire parler ainsi des Auteurs Romains? Ni Spener, ni Cocceji, ni les autres Partisans de leur sentiment, quoiqu'ils prétendent que la Germanie fût autrefois appellée Gaule, ne foutiendront point qu'on donnoit le même nom de Gaule aux autres parties de l'Europe. C'est pourquoi le témoignage de Diodore de Sicile est suspect, & il ne paroît pas qu'on puisse's en servir pour décider si l'on a jamais donné, dans l'antiquité, le nom de Gaule à la Germanie. Au reste, comment s'en rapporter à un Ecrivain, qui a montré assez peu de connoissance des Contrées de la Germanie, & de celles qui les avoisinent du côté de l'Orient, pour assurer que le Danube & le Rhône vont se perdre ensemble dans l'Océan? «Il y a, dit-il (56), plusieurs Fleuves qui arrosent la Gaule,

⁽⁵⁴⁾ Vita Marii p. 428.

⁽⁵⁵⁾ Lib. V. cap. 32.

⁽⁵⁶⁾ Lib. V. cap. 25. p. 303. & feq.

» & qui vont se précipiter dans l'Océan, ou se jettent dans notre Mer-» Le Rhône est le plus considérable de ceux-ci : le Danube & le Rhin » paroissent les plus grands des Fleuves qui se déchargent dans l'Océan. » Lors donc que Diodore dit que toute la Germanie portoit le nom de Gaule, il parle le langage de son tems, & selon l'idée qu'il croyoit que les Romains avoient attachée à ce mot. Or, cet Auteur vivoit sous l'Empire d'Auguste, &, par conséquent, dans un siécle où l'on connoissoit assez bien les limites de la Gaule & de la Germanie, & où le nom de Germains commençoit à être grandement en usage chez les Romains. Au reste, Spener lui-même avoue (57) qu'on cessa de donner le nom de Gaulois aux Peuples d'en deçà & d'au-delà du Rhin, quand le nom de Germains devint familier chez les Romains; & que les limites des deux Pays étant mieux connues, les Romains n'appellerent plus Gaulois que les Peuples d'en-deça du Rhin. Ainsi, d'après Spener même, il ne faut pas ajouter beaucoup de foi à ce qu'a écrit Diodore de Sicile, puisqu'il dit qu'on ne connoissoit, de son tems, aucun nom que celui de Gaule, dont les Romains se servissent pour désigner la Germanie, & qu'il n'a pas même fait mention du nom de Germanie. Cependant, de l'aveu de Spener, le nom de Gaule avoit, dès ce tems, cessé d'être donné à la Germanie, & si Diodore se sut donné la peine de faire des recherches exactes, il ne l'auroit pas ignoré.

§. 63. Examen du V. argument de Spener-

La cinquième preuve de Spener est prise de Tite-Live, qui appelle Germains les Peuples qu'il venoit d'appeller Gaulois. Spener joint à ce témoignage celui des autres Auteurs, qui appellent indifféremment les mêmes Peuples Gaulois ou Germains. Il prétend (58) que plusieurs Critiques ont substitué dans Tite-Live (*), Canomanorum (les Habitans du Maine) à la place de Germanorum (les Germains). Il essaye de prouver qu'on a fait la même chose dans les autres Ecrivains, & il apporte en preuve que les Bastarnes, qui étoient indubitablement Germains, sont appellés Gaulois par quelques-uns, comme par Polybe (59) & par Plutarque (60). Cocceji ajoute que Tite-Live (61), Justin (62) & Stra-

⁽⁵⁷⁾ Pag. 128.

⁽⁵⁸⁾ Lib. V. cap. 35-

^(*) Voyez ci-aptès note (13) du §. 70.

⁽⁵⁹⁾ Excerpt. Legat. cap. 62.

⁽⁶⁰⁾ Vita Emylii Pauli p. 259.

⁽⁶¹⁾ Epitom. lib. 63.

⁽⁶²⁾ Lib. XXXII. cap. 3.

bon (63) donnent aux Scordisces le nom de Gaulois & de Galates. On voit dans Tite-Live (64) & dans Florus (65) que les Thraces avoient la Langue & les mœurs des Germains-Bastarnes. Mais les Scordisces étoient récllement Gaulois, quoiqu'ils habitassent dans une partie de la Thrace. Nous lifons, en effet, dans les Sommaires de Tite-Live (66) que «le Conful Livius Drufus combattit, avec fuccès, dans la Thrace, les Scor-» disces , Nation originaire de la Gaule.» Justin (67) fait descendre les Scordifces de ces Gaulois, qui avoient entrepris, sous la conduite de Brennus, l'expédition de Delphes; & l'on ne trouvera, ni dans Tite-Live, ni dans Justin, aucun exemple, qui puisse faire voir qu'ils ont donné aux Germains le nom de Gaulois. Bien plus, Strabon (68) place les Scordisces au nombre des Nations Celtiques, qui s'établirent dans la Thrace; il pense que les Bastarnes habitoient dans leur voisinage, & qu'ils se mêlerent avec les Scordisces & les Thraces. »Les Bastarnes, » dit-il, font, encore aujourd'hui, mêlés avec des Thraces, qui demeurent » des deux côtés du Danube; il en est de même de quelques Nations » Celtiques, des Boiens, des Scordisces & des Taurisces.» Or il est prouvé par les §. 22. & 37. que Strabon comprend les Gaulois seuls fous le nom de Celtes. Les Bastarnes se trouvant donc voisins des Scordisces, faisant usage de leur Langue, & ayant les même mœurs, comme le dit Tite-Live (69), est-il surprenant que quelques Auteurs, qui scavoient que les Scordisces étoient Gaulois, ayent cru que les Basstarnes, leurs voisins, qui avoient leur même Langue & leurs mœurs, étoient aussi originaires du même Pays, &, par conséquent, qu'ils étoient Gaulois?

S. 64. Examen du VI. & du VII. argument de Spener.

Spener produit une fixième preuve de son sentiment, mais il ne l'établit pas. Il avance qu'on attribua, dans la suite, aux Gaulois des mœurs & des usages qui n'étoient propres qu'aux seuls Germains. Cependant on voit par César (70) & par Pomponius Mela (71), que les Auteurs les plus accrédités distinguent les mœurs des Gaulois de celles des Germains.

⁽⁶³⁾ Lib. VII. p. 450.

⁽⁶⁴⁾ Lib. XL. cap. 57.

⁽⁶⁵⁾ Lib. III. cap. 4.

⁽⁶⁶⁾ Lib. LXIII.

⁽⁶⁷⁾ Lib. XXXII. cap. 3.

⁽⁶⁸⁾ Lib. VII. p. 454.

⁽⁶⁹⁾ Lib. XL. cap. 57.

⁽⁷⁰⁾ De B. Gall. lib. VI.

⁽⁷¹⁾ Lib. III. cap. 2. 3.

La septième & dernière preuve de Spener consiste dans les noms des Généraux & des Rois, qui, dit-il, appartiennent à l'idiome des Germains. Ces noms sont, Bellovése, Sigovése, Elitovius, Brennus, Belgius, Arioviste, Britomare & Virdomare. Je sçais que le nom d'Arioviste tire fon origine de la Langue des Germains, que même, comme Florus l'affure (72), ce Général commandoit les Gaulois-Insubres dans la guerre qu'ils foutinrent contre les Romains. Mais on n'en peut rien conclure pour le sentiment de Spener. Les Gaulois ont pu avoir un Général d'une origine différente de la leur; mais, ce qui est encore plus décisif, les fastes triomphaux nous apprennent que, dans cette guerre, les Germains se joignirent aux Gaulois-Insubres: ainsi on ne doit point être surpris de trouver, dans cette occasion, le nom d'un Général Germain; Voici ce que portent les fastes triomphaux (73): Aux Calendes de Mars de l'an DXXXI. M. Claudius, M. F. M. N. Marcellus Consul des Gaulois-Insubres & des Germains emporta de grandes dépouilles sur Virdumare, Chef des ennemis, qui avoit été tué auprès de Clastidium.

Les autres noms des Rois & des Généraux paroissent tirer véritablement leur origine de la Langue Celtique, comme nous l'enseignera plus amplement Bulletus, Prosesseur Royal à Besançon; sçavant très-versé dans la connoissance des origines Celtiques. Il y a, sous presse, trois volumes in-folio, que cet habile homme a écrits sur la Langue des Celtes.

Avant que le nom de Germains n'eût été reçu, les Grecs & les Latins ne donnoient pas un nom commun à tous les Peuples qui occupoient les Pays défignés ensuite sous le nom général de Germanie; au contraire, comme on n'avoit encore qu'une connoissance fort incertaine de ces Peuples, on doit penser qu'ils reçurent chacun un nom particulier à mésure qu'ils s'éleverent au-dessus des autres, & qu'ils se firent connoître des Romains, soit par des migrations, soit par des irruptions qu'ils firent hors de leur Pays.

§. 65. Epiphoneme (*) de Spener.

Spener termine ainsi ses preuves: « Nous sommes grandement surpris, » que les Gaulois d'aujourd'hui se fassent une espèce de point d'hon-

(*) L'Epiphonéme est une réflexion vive &

⁽⁷²⁾ Lib. II. cap. 4.

(73) Gruter. Inscript. Tom. I. p. 297.

pressante sur le sujet qu'on traite. De èm & de φωνή,

neur de ne pas vouloir descendre des Germains, & qu'ils aiment » mieux tirer leur origine des anciens Gaulois, que de reconnoître la » gloire des Germains. Le principal motif, qui a porté les François à » n'attribuer le nom de Gaulois qu'aux seuls Habitans d'en-deçà du »Rhin, c'est qu'il leur paroissoit qu'en admettant cette hypothése, »il feroit facile de faire pénétrer leurs Gaulois dans la Forêt Hercynie, » afin de se donner ensuite des ancêtres plus illustres, en faisant descendre » de ces Gaulois les Germains, &, sur-tout, les Francs. Je prouverai » clairement, lorsque je traiterai des origines Germaniques, que tout » ce qu'en disent les François est de pures rêveries & des chimères. Les » François auroient, fans doute, beaucoup mieux fait, si, rendant à » chaque Nation la gloire qui lui est due, ils eussent de bon gré associé »les Germains aux Gaulois, & leur eussent fait partager la gloire de »ces derniers. Il est certain qu'ils tirent plutôt leur origine des Ger-» mains, que des Peuples d'en-deçà du Rhin, qu'ils célébrent tant, & » dont, cependant, ils ne sortent, ni ne voudroient sortir entièrement, » s'ils pesoient la différence qui se trouve entre les ames viles & lâches » des Gaulois, réduits en esclavage, & le courage invincible des Germains, "toujours libres." Ainsi parle Spener. Cependant un Auteur aussi instruit que lui, n'a pas pu ignorer que Petau, Sirmond, du Chesne, Valois, Mabillon, Baluze, Montfaucon & tous les autres Historiens de France du dernier siècle font descendre les François Occidentaux de la Germanie, & que, par conséquent, le François ne croyent point se déshonorer, en avouant qu'ils fortent de ces Peuples, à qui ils s'efforcent de prouver qu'ils doivent leur origine, s'empressant de rejetter les fables, qui attribuent l'origine des Francs à l'ancienne Troye, & donnent un Prince Troyen pour fondateur de la Monarchie Françoise; chimère créée par (Grégoire), Evêque de Tours, Ecrivain François du fixième siècle. Mais si les Historiens François reconnoissent que leurs ancêtres descendent des Germains, pourquoi rougiroient-ils de donner le nom de Gaulois aux anciens Germains leurs peres? Si ce fentiment fut celui de Bodin (74), & de quelques-uns, qui l'out suivi, sa doctrine n'eut plus de

⁽⁷⁴⁾ Method. Histor. p. 363. Lacarrius, dans Thuringe, qui a reçu, par la suite, le nom de son Histoire des Colonies Gauloises Liv, V. France d'au delà du Rhin; de sorte qu'ayant aux bords du Rhin, & qu'ils ayent habité la

Chap. I. pag. 242, veut que les Gaulois, qui se passé ce Fleuve sous Clodion, ils vinrent jetter fixerent en Pannonie, ayent, enfin, passé de-là les premiers fondemens du Royaume des Francs.

partisans, dès que les Historiens firent usage de la saine critique, dès qu'il examinerent de plus près les monumens de l'Histoire.

\$. 66. Le nom de Celtes a été donné aux Gaulois selon trois différentes significations.

Il reste à examiner comment il est arrivé que, parmi les Ecrivains, qui ont donné le nom de Celtes aux Gaulois proprement dits, & le nom de Celtique à l'ancienne Gaule, proprement ainsi nommée, les uns le donnent particulièrement à la troissème partie de la Gaule, qui se trouve entre l'Aquitaine & le Pays des Belges, & d'autres l'appliquent indifféremment à la Gaule Transalpine & à la Cisalpine, suivant l'usage des Romains. Au S. 17. nous avons déjà dit quelque chose du nom de Celtes, employé suivant la première signification, dont les Historiens Latins se servent presque seuls. Cela vient de ce que, du tems de ces Auteurs Latins, les Celtes, ainfi proprement dits, portoient encore le nom de Celtes, en avoient conservé l'ancienne Langue, & s'appelloient Celtes dans cette même Langue, au lieu que les autres Celtes, après avoir abandonné la Langue de leurs Peres, paroissojent aussi avoir renoncé à leur ancien nom. Car il a été un tems où la Gaule entière étoit habitée par les Celtes, fans aucun mêlange avec les Nations étrangères. Il est trèsvraisemblable que tous les Habitans de la Gaule avoient pour lors la même Langue & les mêmes usages. Mais quand les Cantabres & les Gascons furent venus de l'Occident & des Montagnes voisines de l'Espagne ou Ibérie, dès que les Germains, qui étoient à l'Orient & au Septentrion, eurent passé le Rhin, dès que tous ces Peuples se furent mêlés avec les Celtes, il arriva que les Habitans des Pays situés entre les Monts Pyrenées & la Garonne, & entre le Rhin, la Marne & la Seine, changerent insensiblement de mœurs & de langage. Strabon dit des Aquitains (75) " qu'ils ressemblent plus aux Espagnols qu'aux Gaulois, dont ils n'ont » ni la mine, ni l'idiome. » César dit des Belges (76) que «la plûpart » tirent leur origine des Germains, Ayant, autrefois, passé le Rhin, ils » s'établirent dans les Contrées, où ils sont aujourd'hui, à cause de leur » fertilité, & chasserent les Gaulois qui les occupoient. » Ainsi l'Idiome des Belges fut un mêlange de Germain & de Gaulois; celui des Aquitains

⁽⁷⁵⁾ Lib. 1V. p. 266. & feq.

⁽⁷⁶⁾ Lib. II. de B. Gall. cap. 4.

fut un mêlange de Gascon & de Gaulois. Les Celtes, qui demeuroient entre les Belges & les Aquitains, conserverent leur Langue naturelle dans toute sa pureté (75), parce qu'aucune Nation étrangère ne s'établit parmi eux; ainsi, parmi les autres habitans de la Gaule, qui, en général. étoient appellés Celtes, ils furent ceux qui conserverent particulièrement le nom de leurs ancêtres. Quant à ce qui concerne la Gaule, à laquelle les Romains donnerent le nom de Cisalpine, & que des Auteurs, dignes de foi, comprennent aussi sous le nom de Celtique, cette dénomination ne lui a été donnée que parce que des Colonies Celtiques, venues de la Gaule Transalpine, s'y étoient établies, & lui avoient donné leur nom. Mais la Gaule Transalpine, qu'on peut regarder comme la souche des Celtes & le lieu de leur principale demeure, a toujours conservé son nom primitif. Tous les anciens Ecrivains, qui appellent Celtique la Gaule Cifalpine, font là-dessus d'un même sentiment. Polybe dit (78): » Les Celtes, voisins des Tyrrhéniens, commerçoient avec eux. Charmés » de la beauté des plaines de ces Contrées, ils faisirent le plus léger prétexte » pour attaquer les Etrusces avec une armée nombreuse, dans le tems qu'ils s'y attendoient le moins; ils les chasserent des rives du Pô, & s'y » établirent. » Diodore de Sicile rapporte (79) que « les Celtes, qui habi-» toient les Contrées situées au delà des Alpes, en passerent les défilés » avec de bonnes troupes, & vinrent s'établir dans les Pays, qui » font entre l'Appennin & les Alpes, dont ils chafferent les Tyrrhéniens, » qui y habitoient. » Strabon (80) dit que presque tous les autres Celtes, » qui sont en Italie, y sont venus d'au-delà les Alpes, comme les Boïens » & les Sénons. » Plutarque nous apprend la même chofe dans un paffage de la vie de Camille, que l'on a rapporté au §. 24.

⁽⁷⁷⁾ On trouve, encore anjourd'hui, aux con-! fins de la France, des restes des trois anciennes Langues de la Gaule. Le bas Breton est un reste de l'ancien Celtique. Le Cantabre subfiste de nos jours, non-seulement dans les Cantons de l'Espagne, qui étoient occupés par les Cantabres on par les anciens Gascons, mais encore depuis le Pays de Soule, foumis à la domination Françoise, jusqu'à Bayonne, endeçà des Monts Pyrenées. Les François appellent ceux, qui font usage de cette Langue, Basques & Biscayens. Mariana de reb. Hispan. lib. I. cap. 5. Brietius in Hispan, Veter. p. 249. Joseph Scaliger, dit de cette Langue, qu'esse n'a rien 1 . (80) Lib. IV. p. 298. Tome I.

de barbare, rien de difficile, qu'elle est trèsdouce & très-agréable à prononcer, qu'elle est sans difficulté très-ancienne, & que, dans les Pays, où l'on s'en servoit, elle devoit y être en usage avant les tems des Romains. Le même Scaliger, dans une Lettre à Paul Merula, qui se trouve dans la Cosmographie de ce dernier, part. II. lib. 1. ch. 8. p. 205., compte le Cantabre ou Basque, & le bas Breton au nombre des sept pctites Langues matrices de l'Europe; car il ne reconnoît que quatre grandes Langues.

⁽⁷⁸⁾ Lib. II. Histor. p. 147.

⁽⁷⁹ Lib. XIV. p 321.

S. 67. Des Colonies des Peuples Celtes.

Le nom même de la Gaule, ou Celtique Cisalpine, & ceux des Celtes, qui s'y font rendus, nous engagent à faire le dénombrement des Colonies que les Celtes ont autrefois envoyées dans toutes les parties de l'Europe, & dans quelques-unes de l'Asie. Outre que la gloire du nom de Celtes y est intéressée, on y découvre ce qui a porté plusieurs des anciens Ecrivains, & tous les modernes, à croire que les autres Nations Européennes ont, aussi bien que la Gaule, porté le nom de Celtes dès leur origine. Nous avons fait voir que les vrais Celtes, ceux qui habitoient dans la terre maternelle, occupoient les Pays bornés par les Monts Pyrenées, les Alpes, l'Océan & le Rhin. Les Celtes, qui devoient emmener des Colonies de leur Patrie, eurent donc quatre barrières à franchir. Les uns passerent les Pyrenées, les autres l'Océan, ceux-là les Alpes, ceux-ci le Rhin (81).

S. 68. Migration des Celtes en Espagne.

Dès les siècles les plus reculés, il passa en Espagne des Colonies Celtiques. Parmi elles, on distingue les Celtibéres, Peuple de l'Espagne Tarragonnoise, comme il paroît par les Ecrits de Ptolomée (82). Strabon (83) leur donne pour limites au Septentrion les Vérones; à l'Occident les Asturiens, les Collaiques, les Vaccéens, les Vettons, & les Carpetans; au Midi les Oretans, les Bastetans, les Dittans, qui habitoient le Mont Orospeda; à l'Orient le Mont Idubéda. Pline (84) nous apprend que Segobrige étoit la Capitale du Pays des Celtibéres. Après les Celtibéres viennent les Vérones, autre Peuple de l'Espagne Tarragonnoise, voisins des Cantabres Conisques, &, comme on l'a dit plus haut, au Septentrion des Celtibéres (85). Ptolomée (86) & Pomponius Mela (87) placent les Celtiques dans la Lusitanie, entre le Bétis & l'Ana, au-dessus des Turdetans & aux environs des Fleuves Monda & Doire. Ptolomée y met les Villes de Langobrige & de Mirobrige, &c. Ces Auteurs disent (88) que ces Villes ont la terminaison Celtique, parce qu'on trouve dans

⁽⁸¹⁾ Pierre Ramus de Morib. Gall. p. 34. & feq. 1 (85) Ptolomœus & Strabo loco cit. a beaucoup écrit sur les Colonies des Celtes.

⁽⁸²⁾ Lib. II. cap. 6. Geograph.

⁽⁸³⁾ Lib. 111. p. 245. & feq.

⁽⁸⁴⁾ Lib. III. cap. 3.

⁽⁸⁶⁾ Lib. 11. cap. 5.

^(\$7) Lib. III. cap: 1.

⁽⁸⁸⁾ Lib. I, & V. de B. G.

la Gaule Samarobriva ou Samarobriga (Amiens), & Amagetobriga (Magstat ou Binghen sur la rivière de Nave). Les Celtiques sont placés aux environs du Promontoire Artabre, qui en a reçu aussi le nom de Celtique; on l'appelle aujourd'hui le Cap de Ste. Marie aux extrémités de la Terre, le Cap de Finisterre ou Fineterre. Nous en avons déjà parlé au S. 45. Il faut ajouter, au sujet des Vérones, un passage de Strabon. «Les Vérones, "dit-il (89), viennent après les Celtibéres, & sont placés vers le Sep-» tentrion; ils font voifins des Cantabres Conisques. Ce Peuple fit partie » de l'expédition des Celtes» (90). Etienne de Byfance (91) ajoute à ceux-là les Carpetans, fitués à l'Occident des Celtibéres, comme nous l'apprennent Ptolomée (92) & Strabon (93). Etienne de Byfance s'exprime ainsi: «Alea est une Ville des Carpétans, qui sont un Peuple "Celte." Que peut-il indiquer par ces paroles, si ce n'est que les Carpétans avoient une même origine que les Gaulois? J'ai fait voir §. 43. que cet Auteur distinguoit les Celtes des Espagnols. Au reste, Ptolomée (94) fait mention d'une Ville des Ilergétes, nommée Gallica Flavia, qui est située dans l'Espagne Tarragonnoise. « Les Villes Méditerranées des Ilergétes, dit-il, sont Bergusia, Celsa & Gallica Flavia. » On croit que cette dernière Ville est la même qui, dans l'Itinéraire d'Antonin (95), est appellée Gallicum, & porte aujourd'hui le nom de Fraga: c'est un monument remarquable de l'ancienne Colonie des Celtes. Je n'entreprendrai point de fixer dans quel tems les Celtes passerent de leur Pays en Espagne. Il y a des Auteurs (96) qui portent cette migration à l'an 476 de la fondation de Rome, (278 avant notre Ere vulgaire); c'est le tems où les Tectosages partirent pour s'établir en Orient (97). M. Varron nous apprend, dans l'Histoire de Pline, que « les Ibéres, les » Perses, les Phéniciens, les Celtes & les Carthaginois se répandirent » dans toute l'Espagne. » Mais il ne dit rien du tems auquel il faut rapporter cet événement. Il est certain que cela arriva avant l'an 535 de la fondation de Rome. Silius Italicus (98.) & Tite-Live (99.) rapportent que les Celtibéres étoient dejà engagés dans la feconde guerre Pu-

^{~ (89)} Lib. III, p. 245.

⁽⁹⁰⁾ Voyez ci-deffus §. 45.

⁽⁹¹⁾ Voce AAEa.

⁽⁹²⁾ Lib. II. cap. 6.

⁽⁹³⁾ Lib. Ill. p. 246.

⁽⁹⁴⁾ Lib. II, cap. 6,

⁽⁹⁵⁾ Itinere ab Asturica Tarracone. 112 6

⁽⁹⁶⁾ Lacarrius de Colon. Gall. lib. III. cap. a.

⁽⁹⁷⁾ Lib. 111. Hift. cap. r.

⁽⁹⁸⁾ Lib. III. v. 350.

⁽⁹⁹⁾ Lib. XXII. cap. 21.

nique. Au rapport de Tite-Live (100), cette guerre commença sous le Consulat de P. Cornelius Scipion & de T. Sempronius Longus. Selon les sastes, ce Consulat se rapporte à l'an 535 (ou 536) de la sondation de Rome.

S. 69. Migration des Celtes en Angleterre.

Après avoir parlé des Colonies des Celtes qui passerent en Espagne, il faut dire quelque chose de celles qui s'embarquerent sur l'Océan, & s'établirent dans la Grande Bretagne. César (1) est le premier Ecrivain, qui dise que la Côte Maritime de cette Contrée est occupée par des Colonies Gauloises. « L'intérieur de la Bretagne, dit-il, est habité, selon "la tradition du Pays, par ceux qui y sont nes; la Côte Maritime est "occupée par les Peuples que l'envie de piller & de faire la guerre » fit fortir de la Belgique; ils portoient presque tous les noms des Cités » où ils étoient nés; ils fortirent de leur Pays natal, pour venir dans cette » Contrée; après y avoir fait la guerre, ils s'y établirent, & commence-" rent à cultiver des terres. " Ptolomée (2), dans la description d'Albion, aujourd'hui l'Angleterre, met au nombre des Peuples, qui y habitent, les Parises, les Atrébates, les Belges; tous ces Peuples portent le même nom que d'autres Peuples habitans de la Gaule. Tacite (3) aussi fait voir affez clairement que tous les Bretons tirent leur origine des Gaulois. « On "a, dit-il, peu de lumières sur les premiers habitans de la Bretagne. " Etoient-ils nés dans le Pays même? Venoient-ils d'ailleurs? Une Na-» tion barbare ne peut nous éclairer là-dessus.... On prendroit pour des » Gaulois ceux qui font voisins de la Gaule : & cette ressemblance est » l'effet, ou du même fang, ou du même climat. En général, on doit » présumer que des Gaulois se sont établis dans une Contrée dont leur » Pays n'est séparé que par un bras de la Mer. Tout favorise cette idée. » Extrême rapport entre les deux Langues, même Culte religieux, » égal attachement aux mêmes superstitions, pareille audace quand il » est question de désier l'ennemi, pareille timidité dès qu'il s'agit de com-» battre. » Bede (4) est du même sentiment. « Les Bretons, dit-il, qui » ont donné leur nom à cette île, en ont été les seuls habitans. Ils vin-Frent de l'Armorique dans Albion (en Angleterre), & s'emparerent

⁽¹⁰⁰⁾ Lib. XX1. cap. 16.

⁽¹⁾ Lib. V. de B. Gall. cap. 21,

⁽²⁾ Geogr. lib. II. cap. 3.

⁽³⁾ Agricol, cap. 11.

⁽⁴⁾ Hiftor. Eccles. lib. I. cap. I.

» des parties Méridionales de cette île : c'est la tradition du Pays. » Guillaume Cambden, Anglois de Nation, &, par conséquent, témoin non suspect, s'étend davantage sur ce sujet. Il compare, avec beaucoup de soin, les anciens Gaulois & les Bretons, & fait remarquer la parfaite ressemblance qu'il y avoit autrefois entre les Mœurs, la Religion & la Langue de ces deux Peuples; il assure que l'on doit regarder comme une chose constante, que les Habitans de la Grande-Bretagne tirent leur origine des Gaulois (5). « La raifon, dit-il, nous apprend que chaque » Pays a, d'abord, été habité par les Peuples voisins, plutôt que par ceux » qui en sont éloignés. Et qui ne croira, en effet, que l'île de Chypre » a été premièrement occupée par leurs voisins les Assatiques, l'île de » Crête & la Sicile par les Grecs, la Corfe par les habitans de l'Italie, la » Zélande par les Germains ou Allemands, l'Islande par les Peuples de la » Norwège, & non que ces Pays ont été peuplés par des Colonies venues » du fond de la Tartarie ou de la Mauritanie? De même, pourquoi ne » croirions-nous pas que la Grande-Bretagne a été habitée par les Gaulois. » qui étoient dans le voisinage, plutôt que par les Troyens, les Italiens, »les Albains & les Brutiens, qui sont si éloignés?... Il résulte delà » que les anciens Gaulois & les Bretons avoient la même Langue, &, » par une fuite nécessaire, que l'on doit rapporter l'origine des Bretons » aux Gaulois. Car, il faut avouer, comme nous l'avons déjà dit, que la "Gaule, voisine de l'Arménie, fertile en fruits, & encore plus peuplée, » au rapport de Strabon, a été habitée la première. Et, puisque les Gaulois nont envoyé des Colonies dans l'Italie, dans la Germanie, dans la Thrace » & dans l'Asie, à combien plus forte raison ne doit-on pas penser qu'ils "en ont envoyé en Angleterre, Pays voisin du leur, & qui n'étoit pas » moins fertile? Les Anglois doivent se piquer d'honneur d'être sortis de » ces anciens Gaulois, qui ont passé pour le Peuple le plus courageux.» L'Histoire ne dit point quand les Gaulois firent leur première descente dans la Grande-Bretagne : ainsi nous ne le dirons pas non plus.

S. 70. Migration des Celtes en Italie.

Les Colonies les plus renommées des Peuples Celtes furent celles qui, sous la conduite de Bellovése & de Sigovése, passerent en même-tems de la Gaule Celtique au-delà du Rhin & des Alpes. Celle que commandoit

⁽⁵⁾ In Britannia pag. 12 & 25.

Bellovése, s'empara de l'Italie supérieure, en chassa les Tusces & lui donna le nom de Gaule Cisalpine. Ce nom s'est conservé constamment pendant plusieurs siècles, tant parmi les Romains, que parmi les Grecs, pour éterniser le fouvenir de cette victoire. La Colonie qui étoit sous les ordres de Sigovése, parcourut non-seulement la Germanie Occidentale, dont nous sommes voisins, mais encore la Septentrionale, l'Orientale & la Méridionale; elle se répandit le long des deux rives du Danube dans la Rhétie, dans la Noricie, dans la Pannonie, dans la Thrace, dans la Gréce, dans l'Asie Mineure, dans la Bithynie, dans la Cappadoce, dans la Paphlagonie & dans l'Afie Majeure; elle fonda le Royaume de Galatie ou des Gallo-Grecs, dans la plus Belle Province de l'Asie Mineure. Elle eût de tels succès que son courage & la gloire du nom Celtique remplirent l'Univers de crainte & d'admiration.

Polybe, Diodore de Sicile, Strabon, Plutarque, Tite-Live & Justin, dont nous avons produit les témoignages au S. 66, parlent tous de l'expédition que les Celtes firent en Italie, où ils avoient passé en grand nombre. Polybe & Tite-Live ont donné une description exacte de ces Migrations: les autres n'en parlent qu'en général. Cette Migration fut entreprise, au rapport de Tite-Live (6), sous le régne de Tarquin l'ancien, deux cens ans avant que les Gaulois affiégeassent Clusium. «Les » Gaulois, dit ailleurs le même Historien (7), passerent en Italie deux » cens ans avant qu'ils formassent le siège de Clusium, & avant qu'ils » prissent la Ville de Rome. « Or Clusium sut assiégé sous les Tribuns Militaires (qui avoient l'autorité des Confuls) L. Lucretius Flavus, Serv. Sulpicius Camerinus, M. Æmilius Mamercinus, L. Furius Medullinus, Tribun pour la septième sois (8), Agrippa Furius Fusus, C. Æmilius Mamercinus, Tribun pour la seconde fois. C'est ce que nous apprend Tite-Live (9): Selon les fastes consulaires, cela arriva l'an 363 de la fondation de Rome. Si l'on en retranche deux cens ans, la Migration des Celtes en Italie tombe dans l'an 163 de la fondation de Rome, & 589 (ou plutôt 591) avant J. C. Tite-Live (10) observe de plus, que cela arriva dans le tems que des Etrangers, partis de la Phocide, arriverent

⁽⁶⁾ Lib. V. cap. 34, (7) Lib V. cap 33.

⁽⁸⁾ Lucius Furius Medullinus étoit Tribun Militaire pour la dixième fois. Il l'a été pendant (10) Cap. 34.

les années 322, 329, 334, 347, 349, 356; 357, 359, 360 & 363 de la fondation de Rome,

⁽⁹⁾ Lib. V. cap. 33.

sur les Côtes des Gaulois Saliens, & y jetterent les premiers fondemens de Marseille. Ecoutons ce qu'il en dit : « Voici ce que nous avons »appris du passage des Gaulois en Italie. Du tems que Tarquin l'ancien » régnoit à Rome, la fouveraineté sur la Celtique, qui est la troissème » partie de la Gaule, appartenoit aux Bituriges: c'étoient eux qui don-"noient un Roi à la Celtique. Ambigat, Roi des Celtes, se voyant avancé »en âge, & remarquant qu'il avoit de la peine à tenir ses Sujets dans »le devoir, tant à cause de leur nombre, que de l'abondance où ils » vivoient, prit la résolution de décharger son Royaume d'une partie » de ses Habitans. Il déclara, pour cet effet, qu'il envoyeroit Bellovése » & Sigovése, fils de sa sœur, chercher fortune dans les Pays étrangers, » que les auspices leur indiqueroient, leur permettant, en même-tems, » de prendre avec eux autant de monde (11) qu'il leur en faudroit » pour abattre tout ce qui pourroit s'opposer à leur passage. Le sort » assigna à Sigovése la Forêt Hercynie. Bellovése, conduit par des » auspices plus heureux, tira du côté de l'Italie avec une puissante ar-» mée, qu'il avoit levée dans le Pays des Bituriges, des Arvernes, des "Sénons, des Eduens, des Ambares, des Carnutes & des Aulerces. Ces "Gaulois s'étant avancés jusques dans le Pays des Tricastins (S. Paul-" trois-Châteaux), passerent ensuite les Alpes du côté de Turin, &, » ayant défait les Tusces près du Tésin, ils s'établirent dans leur Pays "(12), & y bâtirent une Ville à laquelle ils donnerent le nom de » Mediolanum. Bientôt après, il arriva, par le même chemin, une » troupe de Cénomaniens (13), qu'Elitovius commandoit. Ceux-là fe » fixerent dans la Contrée, où l'on a bâti les Villes des Brescie & de » Vérone. Ils furent suivis par les Salluviens, qui s'arrêterent autour " du Tésin. Les Boiens & les Lingons, ayant ensuite passé les Alpes

(11) Justin lib. XXIV. cap. 4. dit qu'il fortit | Canomanorum, quoique les Manuscrits & les meilleures éditions lisent autrement, & que l'ordre même des choses, rapportées par Tite-Live, repugne à ce changement. Il n'est question, dans cet endroit, que des Gaulois & de leurs Colonies, qui passerent en Italie. Or Tite-Live n'a jamais compris les Germains sous le nom de Gaulois. L'on voit clairement par le passage de Polybe, rapporté dans le S. suivant, qu'il

alors trois cens mille hommes de la Gaule.

⁽¹²⁾ Tite-Live lib. V. cap. 32. Pline Hift. Nat. lib. XII. cap. 1. & Plutarque in Camillo pag. 135. rapportent que la douceur des fruits & du vin, qui furent, dans ce tems-là, apportés en Italie, engagerent les Gaulois à faire la conquête de ce Pays.

⁽¹³ L'édition de Tite-Live imprimée in-folio à Paris en 1625, potte Germanorum, au-lieu de | faut lire ici Canomanorum.

» Pennines (14): trouvant tout le Pays, qui s'étend depuis les Alpes » jusqu'au Pô, déjà occupé, ils traverserent ce Fleuve sur des radeaux, » & chasserent de leur Pays non-seulement les Etrusces, mais encore » les Umbres. Cependant ils ne passerent point le Mont Apennin. Ensin » les Sénons, qui arriverent les derniers, se mirent en possession du » Pays, qui s'étend depuis la rivière d'Ubis jusqu'à celle d'Æsis. Je » trouve que ce surent les Sénons, qui vinrent assiéger Clusium, & » qui passerent de-là à Rome. » C'est ainsi que Tite-Live sait l'énumération des Colonies, qui s'établirent en Italie. Il nous apprend que ceux qui composoient l'armée de Bellovése, les Cénomaniens & les Salluviens, s'établirent au-delà du Pô, c'est-à-dire, au-delà des rives Septentrionales de ce Fleuve; & que les Boiens, les Lingons & les Sénons sixerent leurs demeures en-deçà du Pô, du côté de la Ville de Rome.

S. 71. Suite du même sujet.

Polybe raconte un peu différemment les Migrations des Colonies des Celtes en Italie, il en ajoute même plusieurs autres. « Les Celtes, » dit-il (15), chasserent les Etrusces des Pays situés le long du Pô. » D'un côté du Fleuve s'établirent les Lai, les Lebecii, les Insubres, » qui étoient le Peuple le plus nombreux des Celtes, & ensin les Cé- » nomaniens... D'autres Peuples passerent le Fleuve, & s'étendirent » jusqu'au Mont Apennin. De ce nombre, furent les Ananes, les » Boiens, les Egons (16), & les Sénons, qui demeuroient près de » la Mer Adriatique. » Strabon met aussi les Insubres au nombre des Peuples Celtes. « Autresois, dit-il (17), plusieurs Peuples Celtes habitoient » autour du Pô. De ce nombre, étoient les Boiens & les Insubres. » Etienne de Bysance (18) dit « que les Insobares, qu'on nomme aussi » Insobres, sont un Peuple Celte, qui habite aux environs du Pô. » Strabon croit aussi (19) que les Vénétes étoient des Celtes, & qu'ils tiroient leur origine des Vénétes de la Belgique, ou, comme veulent

⁽¹⁴⁾ Elles s'étendent dans le Pays de Valais, entre le Grand S. Bernard & le Mont S. Godard.

⁽¹⁵⁾ Lib. II. p. 147.

⁽¹⁶⁾ Il y a dans le Texte Αίγωνες. Il faut peut-être lire Λίγωνες ou Λίγρωνες. Les Lingons habitoient au milieu des Boïens & des Sénons, comme il paroît par le passage de César,

qu'on vient de rapporter. D'ailleurs le changement de A en A est très-facile. C'est ainsi que dans Dion Cassius lib. XXXIX. pag. 109. la Loire est appellée A spes par corruption de A spess.

⁽¹⁷⁾ Lib. V. p. 325.

⁽¹⁸⁾ Pag. 147.

⁽¹⁹⁾ Lib. IV. p. 297. & feq.

Pline & Ptolomée, des Peuples de la Gaule Lyonnoise. Voici le paroles mêmes de Strabon: «Après les Nations qui viennent d'être nommées, »l'on trouve les Belges vers l'Océan. De ce nombre, sont les Vénétes, » qui livrerent à César un combat naval... Je pense que de ces Vé» nétes sont venus ceux du même nom, qui habitent autour d'Adria.
» En effet, les autres Celtes, qui ont leurs demeures dans l'Italie; » comme les Boïens & les Sénons, sont sortis des Pays situés au-delàs » des Alpes, pour venir dans cette Contrée. »

. Voilà quelles font les Colonies Gauloises, qui s'acquirent tant de célébrité dans l'Histoire' Romaine. Nous apprenons de Tite-Live (20), de Florus (21), & de Strabon (22) que les Gaulois Sénons prirent la Ville de Rome l'an 364 de sa fondation. Polybe (23) dit que les Romains les vainquirent fouvent dans la suite, & qu'enfin ils les détruisirent l'an 463, de la même époque. Il arriva à peu près de même aux. Boiens: ces Peuples, vaincus plufieurs fois par les Romains, furent enfin chassés de l'Italie, & allerent s'établir parmi les Taurisces, vers le Danube. Strabon (24), parlant des Celtes, qui étoient en Italie, s'exprime ainsi : «Les plus confidérables des Peuples Celtes étoient les "Boiens, les Insubres & les Sénons, qui, avec le secours des Gésates, » s'emparerent de la Ville de Rome. Par la fuite, les Romains les détrui-"firent entièrement. Ils chasserent aussi les Boiens du Pays, dont ils "s'étoient mis en possession: ceux-ci passerent le Danube, s'établirent parmi les Taurisces, & sirent la guerre aux Daces, jusqu'à ce que "leur propre Nation eût été entièrement détruite (25)." Il paroît que les Boiens fortirent de l'Italie vers l'an 562 (ou 563) de la fondition de Rome, sous le Consulat de M. Acilius Glabris & de P. Cornelius Scipion Nafica (26). Au reste, il faut observer encore, au sujet des Colonies Celtiques, qui passerent en Italie, que les plus célébres Villes de l'Italie, qui font aujourd'hui si florissantes, leur doivent leur origine. Milan, comme nous l'avons déjà vu dans Tite-Live, a été bâtie par les Insubres; Verceil, par les Salyens; Novarre, par les Vertacoma. cores-Vocontiens; Pavie, par les Leves, qui avoient, peut-être, joint

⁽²⁰⁾ Lib. V. cap 35. & fcq.

⁽²¹⁾ Lib I. cap 13. ...

⁽²²⁾ Lib. V. p. 325. & fcq.

⁽²³⁾ Lib. 11. p. 1 3 ...

Tome I.

⁽²⁴ Lib. V. p. 325. & feq.

⁽²⁵ Conf. Plinius lib. III. cap. 15. Polybine lib. 11. p. 165,

^{(26,} Livius lib. XXXVI. cap. 39.

dans la route les troupes de Bellovése; Lodi, sur l'Adda, par les Boiens. Voici ce que dit Pline (27): « Verceil, Ville des Libyens, sut bâz n'tie par les Salyens, Novarre par les Vertacomacores; c'est aujour- n'd'hui une habitation des Vocontiens, & non pas des Liguriens, non loin du Pô: au-delà des Alpes, surent sondées la Laude Pompeienne n'(*) par les Boiens, & Mediolanum par les Insubres. Tite-Live (28) semble marquer que les Villes de Bresse & de Vérone ont été bâties par les Cénomaniens. « Il y avoit, dit-il, des Colonies de Cénomaniens, noù sont actuellement les Villes de Brixia & de Vérone. Justin (29) assure que ces Villes surent sondées par les Gaulois, ainsi que Come, Bergame, Trente, & Vicence ou Vicenza. « Les Gaulois, dit-il, étant n'en venus en Italie, chasserent les Tusces de leur Pays, & bâtirent Mendiolanum, Come, Brixia, Vérone, Vergame, Tridente & Vicentia notation.

S. 72. Colonies des Celtes au-delà du Rhin.

Après avoir ainsi fait l'énumération des Colonies Celtiques, qui pénétrerent par les Alpes en Italie, il nous reste à parler de celles qui surent envoyées au-delà du Rhin. Les Historiens, qui nous restent, disent que celle qui fut conduite par Sigovése, n'est pas la plus ancienne. Nous en avons déjà parlé, en passant, au §. 70, & nous avons observé qu'elle. fortit du même Royaume, pour le même sujet, & dans le même tems. que celle de Bellovése, qui pénétra en Italie. Tite-Live, dont le principal but étoit de décrire l'expédition de Bellovése, dit très-peu de chose. de celle de Sigovése; il passe sous silence le nom des Peuples, qui v. eurent part, & indique, en général, dans quel Pays ils avoient résolu de, s'établir. «Alors, dit-il, Sigovése eut en partage la forêt Hercynie.» Nous l'avons vu dans le §. 70. César décrit la situation & la grandeur, immense de cette sorêt. «Il paroît, dit-il (30), qu'il faut neuf jours de » marche pour parcourir la largeur de la Forêt Hercynienne.... Elle » commence au Pays des Helvétiens, des Némétes & des Rauraces : de-là » elle va droit, en suivant le Danube, aux limites des Daces & des. » Anartes : ensuite, se détournant sur la gauche, elle s'étend jusqu'aux

⁽²⁷⁾ Hist. Nat. lib. 111. cap. 17. (1*) Aujourd'hui Lauda, Bourg de l'Evêché

⁽²⁸⁾ Lib. V. cap. 34. (27) Lib. XX. cap. 5.

de Wurtzburg, en Franconie.

⁽³⁰⁾ Lib. VI. de B. Gall. cap. 254

» frontières de plusieurs Peuples très-éloignés. Il n'y a aucun des Habi-» tans de cette partie de la Germanie qui puisse dire avoir vu le com-» mencement de cette Forêt, qu'il n'ait marché pendant soixante jours » de quelque côté qu'il commence sa route. » Justin parle ainsi de l'expédition des Gaulois au-delà du Rhin: «Les Gaulois, étant trop resserrés » dans leur Pays natal, envoyerent, comme dans un printems facré, »trois cens mille d'entr'eux pour former de nouveaux établissemens. Il » y en eut une partie qui fe fixa en Italie.... Une autre partie, après avoir » consulté les Augures, (car les Gaulois sont plus versés que les autres » Peuples dans ces connoissances), marcha vers l'Illyrie, massacra un "grand nombre de Barbares, & s'établit en Pannonie. Cette Nation » est cruelle, entreprenante, & belliqueuse.... Après avoir dompté les "Pannoniens, ils firent long-tems la guerre à leurs voisins. " Il est donc constant, si l'on s'en rapporte à Tite-Live (31), que cette Co-Jonie Gauloise, étant fortie de la Celtique sous les ordres de Sigovése, marcha vers les sources du Danube & vers la Forêt Hercynie. Il est vraisemblable que Sigovése, pour aller dans la Germanie, passa par l'Alface : il ne pouvoit pas prendre de chemin plus droit. Et l'on ne croira pas, sans doute, que le nombre des troupes de Sigovése sut moindre que celles qui marcherent sur les pas de Bellovése: tous deux partirent par Ordre du Roi Ambigat, leur Oncle : ils étoient parens du Roi au même degré : le Roi leur permit également de prendre autant de troupes qu'ils voudroient. Justin rapportant sur le témoignage de Trogue, que le nombre des troupes de Bellovése se montoit à trois cens mille hommes, nous pouvons en donner la moitié ou cent cinquante mille à Sigovése (32), qui allerent s'établir au-delà du Rhin. Ni Tite-Live, ni Justin ne nous ont laissé les noms des Peuples qui composoient-cette armée, ni des Pays qu'ils habiterent : il faut donc voir dans les autres Historiens pourquoi cette Colonie s'établit par parties aux environs de la Forêt Hercynie, dans la Pannonie, vers le Golfe d'Illyrie, & dans d'autres Pays.

étoient sous les ordres de ce Prince? Il vaudroit (32) Cela n'est pas conséquent. Pourquoi mieux en donner autant à Sigovése. Mais le

⁽³¹⁾ Lib. V. cap. 34.

ôter à Bellovése cent cinquante mille hommes | récit de Trogue pourroit avoir besoin de gassutdes trois cens mille qui, au rapporte de Trogue, Note de l'Editeur.

§. 73. Des Helvétiens.

Tacite met les Helvétiens & les Boiens au nombre des Celtes qui passerent le Rhin. « César, dit-il (33), le plus illustre des Auteurs, » nous apprend que la puissance des Gaulois avoit été supérieure à celle » des Germains: ce qui donne lieu de croire que les premiers envoye-» rent aussi des Colonies au-delà du Rhin. Lorsque l'une des deux Na-» tions se sentoit en force & se trouvoit trop serrée dans son ancienne » demeure, une rivière l'eût-elle empêchée de passer dans un Pays, » dont aucun Etat ne s'approprioit la possession, & qui sembloit ap-» partenir au premier occupant? Ainsi les Helvétiens s'étendirent entre "le Rhin, le Mein & la Forêt Hercynie. Les Boïens, autre Peuple "Gaulois, pénétrerent plus loin; & le lieu de leur établissement est » déterminé par le nom de Boiohemum, qui subsiste encore, quoique cette » Contrée ait depuis changé d'habitans. » Il y a des Auteurs, tels qu'Aventin (34), Conrad Peutingere (35), Cocceji (36), Spener (37), & quelques autres, qui nient que les Helvétiens foient Gaulois d'origine. Lausser (38), qui a donné récemment une Histoire Helvétique, en doute. Cependant les anciens l'ont constamment reconnu, & leur autorité a fixé dans le même fentiment, parmi ceux qui ont écrit l'Histoire Helvétique, Tschudius (39), Stumpfius (40), Guillimann (41), Plantin (41), & les derniers Abréviateurs de l'Histoire Helvétienne, Fueslin (43), & Beckius (44). César (45) dit des Helvétiens « qu'ils sont les » plus courageux des Peuples Gaulois, & qu'ils en donnent des preuves » par les combats fréquens qu'ils livrent aux Germains. » Le même Auteur dit encore (46) « qu'il ne faut pas douter que les Helvétiens ne foient » les plus courageux de toute la Gaule. » Les Helvétiens abandonnerent leurs établissemens, ils voulurent se choisir des demeures dans les autres

⁽³³⁾ De Mor. Germ. cap. 28.

⁽³⁴⁾ Annal. Boic. lib. I. cap. 6.

^{(35,} Apud Crussum Annal. Suev. part. I. lib. II.

⁽³⁶ Proleg. jur. publ.

⁽³⁷⁾ Notit. Germ. Ant. lib. IV. cap. 2.

⁽³⁸⁾ Tom. I. p. 36.

⁽³⁹⁾ I schud us rapporte p. 1. d'une ancienne Histoire Helvétique, écrite en Allemand, qui n'est pas encore imprimée, que les Helvétiens tenoient le premier rang parmi les Gaulois, qui

habiterent au-delà du Rhin.

^{(40/} Chron. Helvet. lib. 1V. cap. 1.

⁽⁴¹⁾ Rer. Helvet. lib. I p. 1.

⁽⁴²⁾ Helvet. Antiq. & nova cap. t.

⁽⁴³⁾ Epist. Hist. Helvet. lib. I. cap. 2.

⁽⁴⁴⁾ Joh. Christoph. Beckii Prof. Histor. othm, nune Theol. celeb. Introductio in Hist. patriam. Helvetior. cap. r.

⁽⁴⁵⁾ De B. G. lib. I. cap. 1.

⁽⁴⁶⁾ Lib. I. cap. 3.

parties de la Gaule, & s'emparer du gouvernement de toute la Nation Gauloise: mais César s'opposa, avec son armée, à leurs entreprises. Liscus, Eduen, exposa à César les raisons qui ne permettoient pas aux Gaulois de son Canton de lui accorder la liberté du passage. «Si nous ne pouvons "pas, disoit-il (47), nous saisir du gouvernement de la Gaule, nous » aimons encore mieux être fous la domination des Gaulois que fous » celle des Romains: nous ne devons pas douter que, si les Helvétiens » font vaincus par les Romains, ceux-ci nous enleveront notre liberté, "ainsi qu'à tout le reste de la Gaule." Tite-Live (48) rapporte que » les Tigurins, Peuple Gaulois, qui s'étoient retirés de leur Ville, pour » s'établir dans un Canton des Helvétiens, taillerent en piéces, sur les » frontières des Allobroges, le Consul L. Cassius. » Pline dit (49) que » les Gaulois, féparés de l'Italie par les Alpes, forcerent cette barrière » que l'on regardoit alors comme invincible, & se répandirent en Italie » comme un déluge, après qu'Helicon, Helvétien, qui avoit demeuré à » Rome, pour y exercer la profession de Charpentier, leur eut apporté, » en s'en retournant, des figues féches, des raisins, avec une provision » choisie de vin & d'huile. » Suivant Tacite (50) « les Helvétiens, Nation "Gauloife, fe distinguoient, autrefois, par leurs exploits & par leur » courage; ils fe rendirent, dans la suite, très-célébres. » Florus (51) dit que «Pompée subjugua l'Asie, & que César eut aussi le bonheur de » vaincre les autres Peuples de l'Europe. Restoient les Gaulois & les » Germains, deux Peuples extrêmement féroces... Les Helvétiens, qui » demeuroient entre le Rhône & le Rhin, furent les premiers attaqués » par le Conquérant Romain. » Orose (52) parle des Helvétiens, comme du Peuple le plus courageux de toute la Gaule. Le témoignage de Céfar nous fait donc conjecturer que ces Helvétiens étoient un Peuple de la Gaule Celtique, qui envoya, parmi les troupes de Sigovese, une nombreuse Colonie, pour habiter les Pays voisins de la Germanie. Par les limites que Tacite leur affigne, il paroît incontestable qu'ils ont occupé - une grande partie de la Suéve, de la Franconie, du Palatinat supérieur & quelque chose de l'inférieur, de même qu'une grande partie des dis-

⁽⁴⁷⁾ Lib. I. cap. 17.

⁽⁴⁸⁾ Epitom. lib. LXV.

⁽⁴⁹⁾ Hift. lib. XII. cap. 1.

⁽⁵⁰⁾ Hift. lib. I. cap. 67. & de Mor. Germ.

cap. 28.

⁽⁵¹⁾ Lib 111. cap. 10.

⁽⁵²⁾ Hift. lib. VI. cap. 1.

tricts de Mayence & de Darmstadt. Dans la suite des tems, une partie de cette Colonie abandonna la Germanie, pour s'emparer, à ce qu'il paroît, de l'Italie, à cause de sa fertilité; de-là vient que cette partie de la Germanie, abandonnée par les Helvétiens, sut appellée le désert des Helvétiens: nom que le Géographe Ptolomée lui a conservé dans sa description de la Germanie. « Le désert des Helvétiens, dit-il (53), s'étend »jusqu'aux Alpes. » Les Auteurs, dont les nouvelles découvertes ont rendu le plus authentique témoignage, placent ce Désert dans le Pays que cette Colonie Helvétique avoit autresois habité (54).

S. 74. Des Boïens.

Les Boïens étoient, fans doute, un autre Peuple Gaulois. Nous avons observé, §. 70. 71. 72. & 73, qu'un nombre considérable d'entr'eux passa les Alpes, & fut s'établir en Italie. Une Colonie du même Peuple, non moins nombreuse que la première, suivit Sigovése en Germanie. Celle-ci s'établit, au rapport de Tacite, dans le voisinage des Helvétiens, avec lesquels elle contracta amitié. Cette union sut si sincère, que, dans la guerre que César sit aux Helvétiens, les Boïens se joignirent à ces Peuples, qui, lassés des inquiétudes qu'ils éprouvoient de la part des Romains, abandonnerent leur Patrie : l'armée des Helvétiens fe trouva renforcée de trente deux mille houmes. César vainquit les Helvêtiens, & permit aux Eduens d'accorder aux Boïens une demeure sur leurs frontières; les Eduens les reçurent aux mêmes droits de franchise qu'ils avoient eux-mêmes, & leur donnerent des terres. César lui-même (55) nous apprend ces particularités. Une grande partie de ces Boiens revint dans son ancienne Patrie, sous le Consulat de L. Calpurnius Piso Cefonius & de A. Gabrinius Nepos, l'an 696 de la fondation de Rome, & s'établit dans la Gaule Celtique : Pline (56) les met au nombre des Peuples de la Gaule Lyonnoise, aussi-bien que les Eduens, les Carnutes, les Sénons & les Aulerces, & dans le Pays que nous appellons le Bourbonnois. Leur Ville étoit Gergovie, dont César sait mention (57). Pour revenir aux Boiens, qui s'établirent dans la Germanie, il est constant qu'ils ont demeuré dans la Forêt Hercynie. Strabon rapporte sur-la

⁽⁵³⁾ Lib. II. cap. 11. p. 57.

⁽⁵⁴⁾ Suizerus in Chronol. Helvet. part. I. p. 13. Ortelius in Thes. Geogr.

⁽⁵⁵⁾ De B. G. lib. I cap. 28. & feg.

⁽⁵⁶⁾ Lib. IV. eap. 18. (57) Lib. VII. cap. 9.

foi de Posidonius (58) que «les Boiens ont habité autresois la Forêt "Hercynie, & qu'ils ont repoussé les Cimbres, qui vouloient s'y établir » (59). » Le lieu de l'établiffement des Boiens, est déterminé, comme le dit Tacite (60), par le nom de Bojohemum, qu'il a reçu d'eux, & qui s'est conservé jusqu'à ce jour. (Le mot Germanique Heim, ou Haim, signifie demeure, habitation; & c'est de-là que vient notre mot François Hameau. Ainsi Bojohemum signifie la demeure, le séjour des Boiens, la Bohême.) Du tems d'Auguste, ils furent chassés de leurs habitations par les Marcomans, fous la conduite de Marobodue (61). Vellejus Paterculus (62) dit que ces Marcomans établirent leurs nouvelles demeures dans la Forêt Hercynie. Il appelle même Bojohemum cette Contrée, quoique occupée par Marobodue. » Sentius Saturninus, dit-il (63), reçut ordre » de détruire la Forêt Hercynie, & de conduire, par le Pays des Cattes, »les Légions dans Bojohemum : c'est le nom qu'on donne au Pays » qu'habite Marobodue. » Nous trouvons encore des habitations des Boiens dans le Norique. Céfar fait mention de ceux qui y pafferent. " Les Helvétiens, dit-il (64), firent alliance avec les Boïens, qui avoient » habité au-delà du Rhin: ceux-ci avoient passé dans le Norique, & » avoient affiégé la Ville de ce nom. » La Ville de Boiodure étoit fituée au paffage du Danube; il s'est conservé long-tems des vestiges de cette Ville, que le nom des Boïens avoit rendue si célébre. Elle étoit située fur les frontières de la Vindélicie & du Norique, dans l'endroit où l'Oenus coule au milieu des deux Provinces. C'est pour cela que Ptolomée (65) la met au nombre des Villes de la Vindélicie. «Les Villes de la » Vindélicie, qui font fituées vers le Danube, font, dit-il, Artobrige "& Boiodure. " Mais le Livre des Notices de l'Empire la place dans le Norique. "Boiodure, y est-il dit, est sous le Gouverneur de la première "Pannonie & du Norique; c'est le Tribun de la Cohorte, qui y com-

vraisemblance, que les Boïens se joignirent aux. Cimbres. Tite-Live lib. XXXIV. cap. 45. parle d'un Boiorix-, petit Roi ou Chef des Boïens.

⁽⁵⁸⁾ Lib. VII. p. 450.

⁽⁵⁹ Posidonius rapporte, dans le même endroit, que les Cimbres, repoussés par les Bosens, se retirerent, vers le Danube, chez les Scordisces & les Taurisces, & que les Helvétiens & particulièrement les Tigurins & les Tugins se joignirent à eux, lorsqu'ils prirent le chemin de l'Italie. Florus lib. 111. cap. 3. & Tite-Live Epitome lib. LXVII. disent qu'il y avoir patmi les Cimbres un Boiorix: l'on conjecture de-là, avec assez de

⁽⁶⁰⁾ De Mor. Germ. cap. 23.

⁽⁶¹⁾ Strabo lib. VII p. 445.

⁽⁶²⁾ Lib. II. cap. 108.

⁽⁶³⁾ Cap. 109.

⁽⁶⁴⁾ De B. Gall, lib. I. cap. 5.

⁽⁶⁵⁾ Lib. II. Geogr. cap. 14,

"mande, " Lazius & Aventin croient qu'elle fut, dans la suite, appellée Padone. Mais, ce qui revient à peu près au même, Bruschius la met à l'embouchure la plus proche du Fleuve Oenus, d'ans l'endroit où est actuellement Innstad. Tout le Pays, qui s'étend depuis les frontières de la Vindélicie jusqu'à la Pannonie, le long du Norique, est appellé le Désert des Boiens; &, par conséquent, Velser (66) a eu raison de dire que «l'on trouve des restes du nom de Boiens dans presque tout le trajet » qu'il y a depuis la Forêt Hercynie jusqu'en Asie ». Strabon (67), parlant, d'un Lac, qui est entre les sources du Danube & du Rhin, dit des Déserts. des Boiens : «les Rhétiens n'ont qu'une très-petite partie de ce Lac, au »lieu que les Helvétiens & les Vindéliciens l'occupent presqu'en entier; "l'on trouve ensuite les Déserts des Boiens, qui s'étendent jusqu'en Pan-» nonie. » Pline (68) dit que «le Lac Peiso & les Déserts des Boiens se sjoignent dans le Norique. » Il paroît que ce nom vient des habitations que les Boiens abandonnerent, lorsqu'ils passerent en Asie, ou lorsqu'ils se joignirent aux Helvétiens, pour aller s'établir dans la partie Occidentale de la Gaule,

S. 75. Des Volces Tectosages.

Les Volces Tectofages furent le troisième Peuple, qui se joignit à Sigovése. César (69), Pomponius Mela (70), Pline (71), Strabon (72) & Ptolomée (73) les appellent Tectofages; Tite-Live (74), Florus (75), Justin (76) & Ausone (77) leur donnent le nom de Tectofagi. Les Volces avoient été un Peuple de la Gaule Narbonnoise; ils étoient partagés en Volces Areconices, & en Volces Tectofages. Ceux-là habitoient la rive Occidentale du Rhône, & Némauses (Nîmes) étoit leur Capitale: ceux-ci avoient leurs demeures vers les Monts Pyrenées, & Toulouse étoit la Capitale de tout le Pays soumis à leur domination: c'est ce que Strabon (78), Pline (79) & Ptolomée (80) nous apprennent. Quoiqu'on les ait comptés parmi les Peuples de la Gaule Narbonnoise, &

⁽⁶⁶⁾ Rerum Boicar. lib. 11 p. 39.

⁽⁵⁷⁾ Lib. VII. p. 449.

⁽⁶⁸⁾ Lib. 111. Hift cap. 24.

⁽⁶⁹⁾ Dc B, Gall. lib. V1. cap. 24.

⁽⁷⁰⁾ De fitu orbis lib. 11. cap. 5.

⁽⁷¹⁾ Lib. III. cap 4.

⁽⁷²⁾ Lib. IV p. 286 lib. XII p. \$50,

⁽⁷³⁾ Lib. Il. cap 10.

⁽⁷⁴⁾ Lib. XXXVIII. cap. 16.

⁽⁷⁵⁾ Lib. 11. cap. 11.

⁽⁷⁶⁾ Lib. XXXII. cap. 3.

⁽⁹⁷⁾ De claris Utbibus XIII.

⁽⁷⁸⁾ Lib. IV. p. 284.

⁽⁷⁸⁾ Lib. III. cap. 4.

⁽⁸⁰⁾ Lib. II. cap. 10,

non parmi ceux de la Celtique, il est cependant vraisemblable qu'ils se joignirent à Sigovéle, lorsqu'il sortit de la Celtique. Voici ce que dit Strabon (81): «Les Tectofages habitent vers les Monts Pyrenées, & » touchent tant soit peu la partie Septentrionale des Monts Cemméniens. "Il est probable qu'ils ont été autrefois si puissans & si nombreux, qu'é-» tant survenu une sédition, on sut obligé d'en faire sortir une très-grande "partie, à laquelle se joignirent plusieurs de quelques autres Peuples." César dit qu'ils s'établirent aux environs de la Forêt Hercynie, dans le tems que Sigovése avança de ce côté-là. «Il y a eu, dit-il (82), un tems » où les Gaulois étoient beaucoup plus vaillans que les Germains : au »lieu de se tenir sur la désensive, ils étoient les premiers à porter la » guerre dans le Pays de l'ennemi; ils envoyoient aussi des Colonies » au-delà du Rhin, pour décharger les Gaules d'un trop grand nombre "d'Habitans, qui manquoient de terres, qu'on put leur affigner. Ainsi » les Tectofages fe sont emparés des Contrées les plus fertiles de la Ger-» manie, autour de la Forêt Hercynie, (qu'Eratosthéne & quelques Grecs » n'ont connue que de réputation, & qu'ils appellent Orcinie), & ils s'y "sont fixés." Lacarrius (83), pour faire sortir les Cattes des Tectosages, & les Francs des Cattes, s'est imaginé que les Cattes de la Germanie ne faisoient qu'un même Peuple avec les Tectosages, & que cette partie du Pays des Tectofages, qui se dépeupla pour passer en Macédoine & en Gréce, sous les ordres de Brennus, resta aux Cattes ou Hessiens, & que la Hessie sut, par la suite, appellée la France d'au-delà du Rhin. Il s'appuye principalement sur ce que Tacite assigne aux Cattes, autour de la Foret Hercynie, les mêmes demeures que César donne aux Tectofages. Mais cela est plus facile à dire qu'à prouver. Nous connoissons trop peu les limites des Pays, où demeuroient les Cattes & les Tectofages, pour qu'on puisse prouver qu'ils habitoient dans les mêmes lieux, & qu'ils ne faisoient qu'un même Peuple. On peut admettre qu'une partie des Cattes a habité le Pays des Tectofages; mais c'est trop avancer que de prétendre que tous les Cattes tirent leur origine des Tectofages, & que les deux Peuples n'en faisoient qu'un.

^(\$1) Lib. IV. p. 286.

^(\$2) Lib. VI. de. B. Gall. cap. 26.

⁽⁸³⁾ De Colon, Gallor. lib. I. eap. 4. p. 62. & lib. V. cap. 1. p. 242.

Tome I.

S. 76. Des Gothins.

On croit que les Gothins, qui habitoient dans la Germanie vers le Viagrus, étoient aussi du nombre des Colonies Gauloises, qui suivirent Sigovése. Ils habitoient derrière les Marcomans, &, par conséquent, ils étoient dans le voisinage des Boiens, avant que ceux-ci eussent été chassés du Bojoheme (de la Bohême). Tacite (84) assure que les Gothins parloient encore, de son tems, la Langue Gauloise, & il en conclut qu'ils étoient Gaulois d'origine. «Derrière les Marcomans, & les Quades, » dit l'Historien, sont des Peuples moins puissans (85), les Marsignes, » les Gothins, les Oses & les Bures... Les Gothins parlent la Langue » Gauloise, & les Oses celle de la Pannonie; il est visible qu'ils ne » sont pas Germains, d'autant qu'ils ont la lâcheté de payer Tribut, les » uns aux Sarmates, les autres aux Quades, qui les traitent en étrangers. » Pour comble d'opprobre, les Gothins sont employés aux mines de ser. »

S. 77. Des Estyens.

On doit, peut-être, mettre aussi au nombre des Peuples de la Colonie de Sigovése, les Estyens, qui ont habité la rive droite de la Mer des Suéves, qu'on appelle aujourd'hui la Mer Baltique; ils avoient, par conséquent, leurs demeures dans la Prusse, dans la Lithuanie, & dans la Livonie. Tacite assure que leur Langue approche beaucoup de la Bretonne. «L'on trouve, dit-il (86), à droite de la Mer Suévique, les »Estyens, qui vivent & s'habillent comme les Suéves, mais dont la »Langue ressemble plutôt à celle des Bretons. » Le même Auteur nous apprend (87) que » la Langue Bretonne étoit la même que la Cel-» tique, & qu'elle en tiroit son origine. « Leur Langage prouve donc qu'ils sont Celtes d'origine; mais la culture des terres, à laquelle ils s'appli-

⁽⁸⁴⁾ De Mor. Germ. cap. 43.

⁽⁸⁵ Le rexte porte nes minus valent; ce qui fair un sens rour disserent. Mais il saut supprimer la négarion, qui a été interpollée: elle ne s'accorde point avec la suite. Ici Tacite dit que » les Marsignes, les Gothins, &c. ont la lâcheté » de payer Tribut... aux Quades, qui les traitent » en étrangers; que, pour comble d'opprobre, » les Gothins sont employés aux mines de ser.» Il venoit de dire Chap. 42. que « le Quades » soutiennent dignement la gloire du nom Sué » vique; que la Cité des Marcomans est la plus

[»] puissante & la plus sameuse par ses exploits.» Quand on rapptoche ces textes les uns des autres, quand on les considére ensemble, comment est-il possible de prétendre qu'un Histotien judicieux a dit que « les Marsignes & les » Gothins, Peuples trop lâches pour être regardés » comme Germains, ne sons pas moins puissans que » ples Marcomans & les Quades, qui souriennent » dignement la gloire du nom Suévique?» Ness de l'Editeur,

⁽⁸⁶⁾ De Mor. Germ. cap. 45.

⁽⁸⁷⁾ Agricol. cap. 11;

quoient, fait voir qu'ils n'étoient point Germains. Tacite ajoute (88): » Ces Peuples s'appliquent à l'Agriculture avec plus de patience que ne » comporte la paresse ordinaire des Germains. » César aussi attribue aux Germains la même négligence. «Ils ne s'appliquent point, dit-il (89), » à l'Agriculture: leur principale nourriture consiste dans du lait, du fro-» mage & de la chair. »

S. 78. Des Carnes.

Justin remarque que la Colonie de Sigovése avoit pénétré dans l'Illyrie; c'est-là, par conséquent, qu'il faut chercher les Peuples, d'origine Gauloise, qui suivirent le Prince Celte dans son expédition. Les Carnes, Peuple de la Gaule Togate, font du nombre; ils avoient leurs demeures entre les Vénétes & les Istriens, &, par conséquent, ils n'étoient pas éloignés de l'Illyrie : le Fleuve Tilavente les séparoit des Vénétes, le Formion des Istriens, & les Alpes des Noriques. Les anciens Géographes comptent parmi leurs Villes Aquilée & Tergeste (90). Pomponius Mela, parlant de l'Italie, s'exprime ainsi (91): «Il y a différentes Na-» tions, qui habitent dans l'intérieur de cette Contrée : les Carnes & » les Vénétes, qui font sur la gauche, habitent la Gaule Togate. » Pline » dit (92): les Vénétes, les Carnes, les Japydes, les Istriens, occupent » la dixième partie de l'Italie (93); le grand & le petit Tilavente, "l'Anas, qui reçoit le Varrame, l'Alfa, le Natison, qui se joint au "Turre, arrosent la Ville d'Aquilée, qui est située à douze mille pas de » la Mer. C'est-là le Pays des Carnes, qui confinent aux Japides.... Le "Golfe & la Ville de Tergeste sont à treize mille pas d'Aquilée. Le » Fleuve de Formion est éloigné de plus de six mille pas, & l'ancienne » frontière d'Italie, qui s'appelle aujourd'hui l'Istrie, est augmentée "de cent quatre-vingt pas depuis Ravenne. " Strabon (94) dit: "Quel-» ques-uns des Noriques & des Carnes habitent dans l'intérieur du Golfe » Adriatique & les Pays qui sont aux environs d'Aquilée.... (95) Les » Carnes demeurent au-dessus des Vénétes.... (96) Les Rhétiens & les

^(\$3) De Mor Germ cap. 45.

⁽⁸⁹⁾ De B. G. lib. V1. cap. 22.

⁽⁹⁰⁾ Actuellement Trieste, petite Ville de la Contrée de Carso, en Istrie. Elle est sur le Golse de Trieste, partie de celui de Venise, à trois Lieues de Capo d'Istria, vers le Nord.

⁽⁹¹⁾ Lib. 11. cap. 4.

⁽⁹²⁾ Hift. Nat. lib. 111. cap. 5.

⁽⁹³⁾ Cap 18.

⁽⁹⁴⁾ Lib 1V, p. 316.

⁽⁹⁵⁾ Lib. V. p. 330.

⁽⁹⁶⁾ Lib. VII. p. 449.

Bbbba

"Noriques s'étendent jusqu'aux Alpes, & regardent l'Italie; les uns "font voisins des Insubres, les autres des Carnes & des Pays qui sont "aux environs d'Aquilée... (97). Il y a un trajet de Tergeste, peu-"plade des Carnes. "Ptolomée, dans son Italie, s'explique ainsi (98): "Après le circuit du Golse Adriatique, qui est dans le Pays des Carnes, "l'on pénétre dans une Contrée, où l'on trouve les sources des Feuves "Tilavente & Natison. "Un fragment des sastes triomphaux nous apprend que les Carnes étoient Gaulois d'origine. On y lit (99): «Q. Æmilius "M. L. F. N. Scaurus, Consul, triompha des Carnes Gaulois.»

§. 79. Des Japydes.

Les Japodes, Japydes ou Japides étoient voisins des Carnes. Par la même raison que nous avons reconnu que ceux-ci étoient du nombre des Colonies, qui s'établirent sous le commandement de Sigovèse, nous ne saisons aucune difficulté de leur joindre les Japydes. Etienne de Bysance (99) les appelle « un Peuple Celte, qui habite, dit-il, près de "l'Illyrie, comme Denys nous l'apprend dans fon xvi. Livre ". Strabon (1) dit que « c'est un Peuple, partie Celte, partie Illyrien, & qui est » composé de ces deux Nations. ». Il dit encore (2) que « la Ville de Sé-» geste est située sur les Alpes, qui s'étendent jusqu'au Pays des Japodes; "Peuple partie Celtes, & partie Illyriens." Pline (3) décrit leur situation, en disant que «le Pays des Carnes est joint à celui des Japides!» Strabon s'exprime ainsi (4): «Les Japides sont situés sous le mont Al-» bion, qui est extrêmement haut, & ferme les Alpes; ils touchent d'un » côté à la Pannonie -& au Danube; de l'autre, à la Ville d'Adria. C'é-» toit une Nation belliqueuse, mais César Auguste vint à bout de la " dompter. Leurs Villes sont, Métule, Arupine, Monete, & Vende. » Après les Japodes vient le Pays des Liburniens. » Dion Cassius (5) rapporte la cruelle défaite de ce Peuple à l'an 721 de la fondation de Rome, fous le Consulat de Lucius Cornificius, & de Sextus Pompeius. Cependant il faut les compter au nombre des Peuples qui suivoient Sigovèse.

⁽⁹⁷⁾ Lib. VII. p. 482.

⁽⁹⁸⁾ Lib. III. Geogr. cap. 71.

⁽²⁹⁾ Apud Gruter, Tom. I Infcript. p. 298.

⁽¹⁰⁰ Erienne de Bysance & Strabon appellent ces Peuples Japodes; Pline leur donne le nom de Japides, & Ptolomée lib. II cap. 25. p. 65. & Dion Cassius lib. XLIV. p. 412. les nomment

Japydes.

[:] I Pag. 207.

⁽²⁾ Lib. IV. p. 317.

⁽³⁾ Lib. III. cap. 18. (4) Lib. VII. p. 483.

⁽⁵⁾ Lib. XLIX p. 412.

S. 80. Des Taurisces.

Les Taurisces aussi étoient, autrefois, voisins des Carnes. Il faut donc distinguer ceux, dont il est question ici, d'autres du même nom, qu'on appelloit également Taurins, desquels il est fait mention dans Etienne de Bysance. Strabon prouve que les premiers étoient Gaulois d'origine. "Posidonius, dit-il (6), rapporte que les Cimbres, chassés de leur "Pays par les Boiens, vinrent s'établir près du Danube chez les Scor-"disces Gaulois, ensuite chez les Teuristes & chez les Taurisces; ceux-ci » étoient aussi Gaulois. » Le même Auteur dit plus loin (7), «les Daces » vainquirent les Boïens & les Taurisces, Peuples Celtes. » Ils avoient été mis, autrefois, au nombre des Noriques, &, de fait, ils avoient demeuré dans le fond du Golfe Adriatique, & aux environs d'Aquilée. »Après ces Peuples, dit Strabon (8), il y a quelques Noriques & les " Carnes, qui sont leurs voisins, & qui habitent dans le fond du Golfe » Adriatique, & dans les Pays voifins d'Aquilée. Les Taurisces sont aussi "Noriques.» Pline (9) dit «qu'il y avoit, autrefois, dans le voisinage " des Carnes, un Peuple qui s'appelloit Taurusce, & qui porte aujourd'hui » le nom de Norique. » Le même Auteur dit (10) qu'il occupoit la partie de la Pannonie, qui est derriere le Mont Claude.

S. 81. Des Villes bâties par la Colonie de Sigovèse.

Après avoir parlé des Peuples, qui passerent le Rhin sous les ordres de Sigovèse, & qui se répandirent jusqu'en Pannonie par les rives du Danube, par la Forêt Hercinie & par les détroits de l'Illyrie, il faut dire un mot des Villes qui surent bâties par ces Colonies Gauloises, ou qui reçurent d'elles leur nom. Telles sont les Villes dont la terminaison est Durum: Les Celtes désignerent par-là celles qui étoient situées près des Fleuves. Ptolomée (11) nomme Bragodurum, Ville située dans la Rhétie, & qu'on croit être aujourd'hui Biberach; il fait mention aussi d'Ebodurum, & d'Etodurum, Villes situées vers le Rhin, assez près de Brégentz en Souabe. Dans la Table de Peutinger, l'on trouve dans la Norique, vers le Danube, Serviodurum, distante de vingt-sept mille pas de Reginum, du côté du Levant: on croit que c'est Straubing, Ville du Duché de Ba-

⁽⁶⁾ Lib. VII. p. 450.

⁽⁷⁾ Pag. 481.

⁽⁸⁾ Lib. IV. p. 316.

⁽⁹⁾ Lib. III. cap. 20.

⁽¹⁰⁾ Lib. 111. cap. 25.

⁽¹¹⁾ Lib. II. Geogr, cap. 12.

viere. Nous avons parlé de Bojodurum dans le §. 74. où il a été question des Boiens, qui habitoient le Norique. On trouve autant de Villes de l'ancienne Gaule, dont la terminaison annonce leur origine Celtique, que l'on en trouveroit avec peine dans toutes les autres parties du monde. Dans l'Itinéraire d'Antonin, en allant de Milan à Mayence par les Alpes Pennines, l'on trouve Salodurum, éloignée d'Avenches de vingtfept mille pas. En partant de Belgrade le long des frontières de la Pannonie, pour aller dans les Gaules, où étoit la trentième Légion, l'on rencontre Vitudurum, éloignée de Fîme de vingt mille pas, & de Vindisch de vingt-quatre mille pas. De Milan à Vienne, en passant par les Alpes Cottiennes, l'on trouve Autessiodorum; d'Autun à Paris, Brivodurum; de Bordeaux à Autun; Ernodurum; de Milan, par les Alpes Graïennes, à Strasbourg, Velatudurum, éloignée de Besançon de vingt-deux mille pas, & Epamantadurum distante de Velatudurum de douze mille pas; de la Colonie de Trajan à Cologne, Feudurum. Ptolomée (12), dans sa description de la Gaule Belgique, fait mention de Divodurum, dans le Diocèse de Mets, de laquelle, selon l'Itinéraire d'Antonin, Ibliodurum est éloignée de huit mille pas, sur le chemin de Reims à Mets. Dans la Germanie inférieure, chez les Bataves, l'on trouve Batavodurum; chez les Helvétiens, Ganodurum: Tacite (13) parle d'un Bourg, dépendant de Cologne, appellé Marcodurum, aujourd'hui Duren, Ville du Duché de Juliers.

Nous joindrons aux Villes, qui ont la terminaison en Durum, celles qui finissent par Dunum; elles sont également Celtiques. Il y a dans la Germanie Lugidunum, aujourd'hui Glogace, Capitale du Duché de ce nom, en Silésie; Segodunum, Nuremberg; Meliodunum; Carrodunum, que Bonsin & quelques autres croyent être Cracovie, Capitale de la Pologne. Ptolomée (14) parle de Tarodunum & de Rhobodunum, Villes situées vers le Danube. Ptolomée (15) met encore dans la Vindelicie Carrodunum, qu'on prétend être Kraiburg, Bourg de Baviere, situé sur l'Inn, & Cambodunum, Ville des Suèves, aujourd'hui Kempten, Ville du Cercle de Souabe. Dans le Norique (16), Gésodunum, qu'on croit être Klintz, Capitale de la haute Autriche; dans la Pannonie supérieure (17), une

^{- (12)} Lib. II cap. 9.

⁽¹³⁾ Lib. IV. cap. 28. Hiftor.

⁽¹⁴⁾ Lib. II. cap. 11, Geogra

⁽¹⁵⁾ Lib. II, cap. 13.

⁽¹⁶⁾ Cap. 14.

⁽¹⁷⁾ Cap. 15.

autre Ville du nom de Carrodunum, qu'on conjecture être Komburg, petite Ville de la basse Stirie; & enfin Noviodunum, que Lazius dit être Neuburg, autre Ville de la Stirie. Justin (18), dont on a rapporté le pasfage §, 72. nous apprend que Sigovèse avoit aussi laissé des Colonies dans la Pannonie. Or, combien ne trouve-t-on pas dans la Gaule de Villes, qui ont non-seulement la même terminaison, mais encore le même nom? Ptolomée (19) fait mention de trois Villes de la Gaule, appellées Lugdunum, l'une dans le Commingeois, Pays de la Gaule Aquitanique, l'autre chez les Eduens, Peuple de la Gaule Lyonnoise; enfin, la troisième, chez les Bataves, Peuple de la Gaule Belgique. Il y a quatre Villes appellées Noviodunum, la premiere dans le Soissonnois, Pays de la Gaule Belgique (20); la feconde chez les Bituriges Aquitaniques (21); la troisième chez les Eduens (22); & la quatriéme chez les Aulerques, Peuple de la Gaule Lyonnoise (23). Ptolomée (24) place dans le Pays des Eduens Augustodunum; dans le Pays de Tours, Cafarodunum, & Segodunum, dans le Rouergue. Selon l'Itinéraire d'Antonin, en allant de Milan à Arles par les Alpes Cottiennes, l'on trouve Eburodunum, éloignée de dix-sept mille pas des Caturiges; de Milan à Mayence, par les Alpes Pennines, l'on rencontre Minnodunum, distante de treize mille pas d'Avenches, Ville du Canton de Bern, en Suisse; & de Reims à Mets, l'on trouve Virodunum. Joignons à ces Villes Mancedunum, Dunum Castrum, Exoldunum, Lausdunum, Magdunum (25): leur terminaison prouve qu'elles étoient situées sur des collines; le mot Celtique Dunum, fignifie une colline. Les Belges appellent encore aujourd'hui Dunes des monts de fables fitués le long de l'Océan.

Nous attribuons encore aux Gaulois les Villes dont le nom se termine par le mot Bona. Telles sont Brigobona, dans le Pays des Rhétiens, vers l'Océan, qu'on croit être Beyern, & dont il est fait mention dans la Table de Théodose; Vindobona, aujourd'hui Vienne, Capitale de l'Autriche, qui, dans l'Itinéraire d'Antonin, se trouve sur le chemin de la Pannonie dans les Gaules, cottoyant la Méditerranée. Ptolomée (26) fait

⁽¹⁸⁾ Lib. XXIV. cap. 4.

^{(19,} Lib. 11. Geograph. cap. 7. 8. 9.

⁽²⁰⁾ Cafar de B. G. lib. 11. c. p. 12.

⁽²¹⁾ Cafar de B. G. lib VII, cap. 12.

⁽²²⁾ Id. lib. VII. cap. 55.

⁽²³⁾ Ptolomæus lib. 11. cap. 8.

⁽²⁴⁾ Lib. 11. cap. 7. 8.

⁽²⁵⁾ De his Hadrianus Valesius in Notitià Galliarum.

⁽²⁶⁾ Lib. II, Geogr. cap. 3.

mention de Juliobona, qui est certainement Lilebonne, petite Ville du Pays de Caux dans la Normandie, & Augustomana (Troies), dans le Pays des Tricassiens: ces deux Villes sont de la Gaule Lyonnoise. Dans l'Itinéraire d'Antonin, Augustomana est appellée Augustobona, (& c'est son véritable nom) : de même dans la Notice de l'Empire, on donne à Vindobona le nom de Vidomana, Ville de la haute Pannonie. Enfin Visontium, Ville de la haute Pannonie, dont parle Ptolomée (27), Carnuntum, autre Ville de la haute Pannonie ou du Norique, dont il est fait mention dans Vellejus Paterculus (28) & dans Pline (29), & Mogentiana, qui est, selon l'Itinéraire d'Antonin, une Ville de la haute Pannonie, désignent par leurs propres noms, qui répondent à ceux des plus célebres Villes de l'ancienne Gaule, qu'elles ont été bâties par les Gaulois. Bononia paroît aussi tirer son origine des Boïens; Ptolomée (30) la place dans la Pannonie supérieure. L'on connoît une Ville de ce nom dans le Pays des Boiens, & dans la Gaule d'en-deçà le Pô; elle s'appelloit autrefois Felsina, &, par la suite, elle reçut des Boïens le nom de Bononia (31). Je ne parlerai point ici de Bononia, Ville du Pays des Morins dans la Gaule; (c'est Boulogne-sur-Mer): elle portoit anciennement le nom de Gessioracum, & nous voyons dans la Table de Théodose, qu'elle reçut le nom de Bononia vers le quatriéme siécle.

Voilà, autant que le permet la connoissance incertaine des anciens tems, tout ce que j'ai trouvé dans l'antiquité sur la Colonie de Sigovèse, sur les Peuples qui la composoient, sur les Contrées où ils se sont établis, & sur les Villes qu'ils ont bâties. La multitude d'Habitans, dont la Gaule étoit surchargée, semble avoir mis dans la nécessité d'envoyer la bouillante jeunesse, qui étoit en grand nombre, & qui composa la Colonie de Sigovèse, chercher des établissemens dans la Forêt Hercynie de la Germanie, dans le Norique & dans la Pannonie.

§. 82. Colonie de Cambaule.

Les Colonies, dont nous venons de parler, s'étant multipliées pendant plusieurs siécles dans les Pays où elles s'étoient établies, elles en sortirent encore, & surent chercher d'autres établissemens dans les Contrées voi-

⁽²⁷⁾ Lib, II. cap. 18,

⁽²⁸⁾ Lib. II. cap. 109.

^(\$9) Lib. IV. cap. 12.

⁽³⁰⁾ Lib. II. cap. 15.

⁽³¹⁾ Livius lib. XXXVII. cap. 57. Coll. Plina lib. III. Hift. cap. 16.

fines de la Thrace. Pausanias (32) nous donne la description de cette expédition, qui fut entreprise par des Gaulois, fortis, non de la Gaule, mais de leurs nouvelles demeures. «Les Celtes, dit-il, fortirent de » leur Pays, & entreprirent leur première expédition sous les ordres de » Cambaule. Etant arrivés jusqu'aux frontières de la Thrace, ils n'oserent "avancer plus loin, parce qu'ils sçavoient que les troupes qu'ils avoient » emmenées étoient en trop petit nombre pour se mesurer, à forces » égales, avec les Grecs.» Quand Pausanias fait venir cette Colonie de la première demeure des Celtes, il ne faut pas croire qu'il ait entendu parler d'autres Pays que de ceux que les Colonies Celtiques avoient occupés dans la Germanie. J'ai prouvé §. 30. qu'il entend la Germanie par la Celtique. Il y a bien des raisons qui engagent à penser que Pausanias a rapporté une expédition différente de celle de Sigovése. La première fut conduite par Sigovése, & Cambaule étoit à la tête de la seconde. Dans l'une, les Celtes s'arrêterent dans la Forêt Hercynienne, & dans l'autre, ils pénétrerent jusqu'aux frontières de la Thrace. Celle-là arriva plus de 300 ans avant l'expédition de Brennus en Gréce, comme on le verra par la fuite, & celle-ci, au contraire, ne la précéda que de quelques années. Il paroît même que les Celtes, qui avoient combattu fous les ordres de Cambaule, conseillerent à Brennus d'envahir la Gréce, & se joignirent à lui, dans la fuite, pour cette entreprise. Voici ce que dit Pausanias (33): «Les Celtes résolurent de porter une seconde sois la » guerre chez les Nations étrangéres; ils y furent principalement incités » par ceux qui s'étoient, auparavant, mis en campagne fous les ordres » de Cambaule, & qui, s'étant déjà livrés aux excès d'une cupidité " fans bornes, ne respiroient que rapines & pillage; on s'assembla, & » il y eut fur pied un corps très-confidérable d'Infanterie & un corps de » Cavalerie qui n'étoit guères moindre. Les Chefs diviserent cette armée » en trois parties, dont chacune prit route vers le Canton qui lui avoit » été affigné.... Brennus & Achicorius se mirent à la tête de ceux qui » passoient en Péonie.» Puisque Justin (34) fait fortir l'armée que commandoit Brennus, des Gaulois, qui s'étoient anciennement établis audelà du Rhin, & qui avoient pénétré jusqu'en Pannonie par les détroits de

⁽³²⁾ Lib. X. p. 842.

⁽³³⁾ Lib. X. p. 843.

⁽³⁴⁾ Lib. XXIV. cap. 4. 6.

l'Illyrie, & puisque, selon Pausanias, l'armée de Brennus étoit composée d'une partie des troupes de Cambaule, nous en concluons que l'armée de Cambaule ne sortit point de la Gaule, ni des premières habitations des Celtes, mais des Colonies Celtiques, qui s'étoient établies audelà du Rhin. Justin (35) semble parler aussi de la Colonie Celtique que Cambaule conduisit jusqu'aux frontières de la Thrace. «Une Colonie » de Gaulois, dit-il, s'établit dans la Pannonie: ils dompterent les habitans du Pays, & firent long-tems la guerre avec leurs voisins. » Les Historiens ne disent point quels surent les Gaulois, qui assistement à cette expédition; mais, après un mur examen, nous croyons que ce surent les Peuples qui s'étoient sixés dans le voisinage de la Pannonie, & qui avoient pénétré jusques dans la Thrace. De-là nous conjecturons que les Tectosages, les Scordisces & les Taurisces marcherent sous les ordres de Cambaule. Nous allons parler des uns & des autres.

S. 83. Des Tectosages.

Justin s'exprime ainsi en parlant des Tectosages & des Scordisces (36): «Les Gaulois, dans une guerre malheureuse contre les Delphes, » ayant perdu Brennus, leur Chef, prirent subitement la suite, & pas-» serent partie en Asie, partie en Thrace. De-là ils prirent, pour s'en » retourner dans leur ancienne Patrie, le chemin par lequel ils en étoient » fortis. Une partie de ces troupes se fixa au confluent du Danube & » de la Save, & prit le nom de Scordisces. Mais les Tectosages, étant » revenus à Toulouse, leur ancienne Patrie, & y ayant été attaqués » d'une maladie contagieuse, n'eurent pas plutôt recouvré la santé, que, » pour se conformer aux réponses des augures, ils jetterent dans le Lac » de Toulouse l'or & l'argent qu'ils avoient amassé dans ces guerres » facriléges. Cépion, Consul Romain, l'enleva long-tems après... Attirée » par l'envie de faire du butin, une partie considérable des Tectosages » retourna en Illyrie, dépouilla les Istriens, & se fixa en Pannonie.» Il y a du vrai & du faux dans ce passage. Nous avouerons volontiers que les Tectofages s'établirent en Pannonie, & les Scordifces au confluent du Danube & de la Save; mais nous nierons, en même tems, que ces deux Peuples, ou l'un d'eux, se soient retirés dans ces Pays des débris de

⁽³⁵⁾ Lib. XXIV. cap. 4.

⁽³⁶⁾ Lib. XXXII. eap. 3.

l'armée de Brennus. Tous les anciens Ecrivains sont d'accord qu'il ne resta que peu de monde, ou même pas un seul homme de l'armée que Brennus conduisit en Gréce. Pausanias rapporte (37) « qu'il n'en revint per-» sonne sain & saus. » Pour la même raison, Strabon, sondé sur l'autorité. de Posidonius (38), met au nombre des fables le retour des Techosages dans leur Patrie, & la perte qu'ils firent de leur trésor, en le jettant dans le Lac de Touloufe. Justin (39) assure lui-même que l'armée de Brennus périt entièrement dans la Gréce, & qu'il n'en resta pas un seul homme. «On ne sçait, dit-il, comment il arriva que d'une armée aussi "nombreuse, & qui, peu de tems auparavant, avoit eu assez de con-» fiance en ses propres forces pour faire la guerre aux Dieux, il ne resta » pas un feul homme qui pût perpétuer le fouvenir d'une si grande dé-"faite. " Si ce que Justin rapporte ici est vrai, comment peut-il se faire qu'un Peuple confidérable de la Nation des Tectofages, composé des débris de l'armée de Brennus, & échappé de la défaite cruelle de Delphes. ait été s'établir dans la Pannonie? Comment a-t-il pu se faire qu'un nombre non moins considérable de Tectofages soit revenu de cette expédition dans la Gaule? Comment, eufin, peut-on croire que les Scordifques fe foient établis aux environs du Danube, après être retournés dans leur Patrie? Si donc il faut s'en rapporter à ce que dit Justin de l'établissement des Techosages dans la Pannonie, nous devons croire nécessairement qu'ils étoient venus d'ai leurs que de la Gréce, & qu'ils ne faisoient point partie de l'armée de Brennus. Cambaule a pu facilement y établir une partie de ceux qui marchoient fous fes ordres en partant de la Germanie pour aller dans la Thrace. J'ai prouvé dans le S. 75. qu'il y avoit en Germanie une Colonie de Tectosages, & il paroît que Cambaule, marchant vers la Thrace & la Gréce, craignit d'avancer trop loin, logea fon armée dans la Pannonie jusqu'à la Thrace, & établit dans la Pannonie les Tectofages qui étoient dans son armée : ceux-ci en fortirent peu de tems après, & passerent en grand nombre dans l'Asie. comme nous le verrons dans la fuite.

S. 84. Des Scordisques.

Par la même raison que nous ne comptons point les Tectosages parmi

⁽²⁷⁾ Lib. X. p. 856.

⁽³⁸⁾ Lib IV. p. 287.

⁽³⁹⁾ Lib. XXIV. cap. \$.

les restes de l'armée de Brennus, nous en excluons les Scordisques, & nous les plaçons aussi au nombre des compagnons de Cambaule, malgré le témoignage contraire d'Athenée (40). Kopolis ut, les Cordiftes, dont il parle, font les mêmes que d'autres (41) appellent Scordifces ou Scordisques. Voici le passage d'Athenée: « Les Gaulois, qu'on appelle Cor-" distes, ne souffrent point d'or dans leur Pays, & ne veulent point » que la populace insulte les Etrangers. Cette Nation est un reste des "Gaulois qui marcherent contre les Delphes, fous la conduite de » Brennus. Bathanatius, leur Chef, les établit dans les campagnes voifines » du Danube : c'est de lui que le chemin, par lequel ils s'en retournerent, » reçut le nom de Bathanatie, & ceux qui descendent de lui sont, encoré » aujourd'hui, appellés Bathanates. » Justin (42), comme nous l'avons vu dans le §. 83, fait fortir ce Peuple des Gaulois, & nous avons prouvé la même chose dans le S. 63. Leurs demeures sont dans le même Pays, où Pausanias dit que Cambaule conduisit les Celtes qu'il commandoit, puisqu'ils s'établirent fort au large dans les terres qui sont au confluent du Danube & de la Save, entre les frontières de l'Illyrie, de la Péonie & de la Thrace. Voici ce que Strabon dit de ces Peuples (43): "Les » Scordisques habiterent vers le Danube. On les sépara en deux parties, » & l'on appella les uns les grands Scordisques & les autres les petits » Scordisques. Ceux-là habitoient entre les deux Fleuves qui se jettent » dans le Danube, sçavoir, le Noarus (44), qui est, dit-on, au-dessus de » la Ville de Ségeste, & le Martus, ou comme d'autres l'appellent, le "Bargus; ceux-ci demeurent un peu au-dessus de ce Fleuve, & confinent » aux Mœsiens & aux Triballes. Les Scordisques posséderent quelques "îles, & augmenterent tellement leurs forces qu'ils furent en état de » pénétrer en Illyrie, en Péonie & dans la Thrace. Ils s'emparerent » même de toutes les îles du Danube: ils fonderent les Villes Heorta » & Capedunum. Les Triballes & les Mysiens habitent vers le Danube, » après les Scordisques. » Strabon (45) observe que les Scordisques

⁽⁴⁰ Lib. VI cap. 5. p 234.

⁽⁴¹ Strabo lib. VII. p. 454.

^{(42 1.6} XXXII. cap 3.

⁴³ Lib VII. p. 489. & feq.

par le N'arus. On le conjecture de ce qu'il dit Justin dit Liv. XXXII. chap. 3. Liv. VII. p. 482. «Le Noarus commence à de-1

[»] venir navigable près de la Ville de Ségeste, noù il reçoit le Calapis, qui coule par le Pays » des Japodes, en tombant du Mont Albion, il » va se jetter dans le Danube, auprès du Pays (44 Il paroit que Strabon entend ici la Save | » des Scordisques. » On peut ajouter ici ce que (45) Lib. VII. p. 482,

pénétrerent jusqu'en Illyrie & en Thrace, & que c'est pour cela qu'ils furent confondus avec les Illyriens & les Thraces. «Il n'y avoit, » dit-il, d'autre féparation entr'eux que le Fleuve Parisus, qui tombe » des Montagnes dans le Danube, en coulant par le Pays des Scordif-» ques Gaulois: ceux·ci fe font mêlés avec les Thraces & les Illyriens.» Florus (46) leur donne même en commun le nom de Thraces. «Les plus » féroces des Thraces, dit-il, étoient les Scordisques. » Tite-Live (47) dit qu'ils habitoient la Thrace: «Le Consul C. Porcius sut vaincu dans » la Thrace par les Scordisques. » Il dit encore que le Consul Livius » Drusus combattit heureusement dans la Thrace contre les Scordisques, » Nation originaire de la Gaule. » Les Scordisques, vaincus par les Romains l'an de Rome 641, &, au rapport de Tite-Live, par le Consul Livius Drusus, qui en sit un grand carnage, se retirerent dans les îles du Danube. Strabon s'exprime ainsi (48): «Les Autariates furent d'abord » vaincus par les Scordisques, ensuite par les Romains, qui combattirent » aussi les Scordisques : ce Peuple avoit long-tems dominé. » Florus (49) dit que "Drusus repoussa plus loin les Scordisques, & les empêcha » de passer le Danube. » Appien parle ainsi (50): «Il y a dans ce Pays » beaucoup de Peuples Illyriens, qui sont célébres, & qui occupent à » présent la plûpart des terres des Scordisques & des Triballes. Ils se » firent la guerre jusqu'à ce que les Triballes, qui restoient, prirent la » suite, & se retirerent dans le Pays des Gétes, au-dessus du Danube. » Les Scordisques, ayant été battus par les Romains, qui leur firent » fouffrir ce qu'ils avoient fait endurer aux autres, se retirerent dans » les îles du même Fleuve.... Par le laps du tems, ceux-ci revinrent sur » leurs pas, & s'emparerent des frontières de la Pannonie : c'est pour » cela qu'il y a encore des Scordisques parmi les Pannoniens (51).» Aussi Ptolomée (52) place les Scordisques dans la Pannonie inférieure, & Pline (53) assure qu'ils ont habité le devant du Mont Claude dans la Pannonie. » Certainement, dit-11, ces Peuples ont demeuré dans la

⁽⁴⁶ Lib. 111. cap. 4.

⁽⁴ Fpitome LXIII.

⁽⁴⁸ Lib. VII. p 489.

⁽⁴⁹ Lib. 111. cap. 4.

⁽⁵⁰ De bellis lilyrie. p. 1195.

⁽⁵¹ On voit par le Livre des guerres des Illymiens pag. 1202. qu'Appien entend les Panno-

niens par le mot 112012. Mais il s'est trompé avec plusieurs autres Ecrivains Grecs: les Proness sont dissérens des Pannoniens, comme nous l'apprend Dion Cassius Liv. XLIX. p. 413, Auteur le plus croy, ble sur ce fait.

⁽⁵²⁾ Lib. 11. cap. 16.

⁽⁵³⁾ Lib. III. cap. 25.

"Pannonie.... L'on y trouve le Mont Claude, dont les Scordisques oc-"cupent le devant, & les Taurisces le derrière.»

§. 85. Des Taurisces.

Enfin nous mettons les Taurisces au nombre des Peuples Celtes, qui paroissent avoir suivi Cambaule jusqu'en Thrace. Nous avons vu §. 78. qu'ils se disoient descendus des Gaulois. Sigovése les conduisit, lors de fon expédition, dans le Norique & dans les Pays voifins d'Aquilée; mais ils fortirent de-là fous les ordres de Cambaule, & allerent chercher d'autres habitations entre l'Illyrie & la Thrace. Pline (54) & Strabon (55) disent qu'ils ne demeurerent plus dans le Norique. Strabon les place sur les frontières de l'Illyrie & de la Thrace, vers le Danube. Il rapporte (56) dans un passage cité S. 71. que les Boiens, ayant été chassés de même de la Gaule d'en-deçà le Pô, vinrent vers le Danube, & s'établirent parmi les Taurisces. Il dit (57) que « Bœrebistas, Prince Géte, passa » hardiment le Danube, ravagea la Thrace jusqu'aux frontières de la Ma-» cédoine & de l'Illyrie, & commença à consterner les Romains; qu'il » détruisit les Celtes, qui étoient mêlés avec les Thraces & les Illyriens, "ruina les Boiens, dont Critasirus étoit Roi, ainsi que les Taurisces, à » cause de leurs richesses. » Il place les Taurisces assez près des Scordisques. dont on a déjà parlé, & nous apprend (58) clairement que les Taurisces. ainsi que les Scordisques, s'étoient mêlés avec les Illyriens. « Les Daces, » dit-il, vainquirent les Boiens & les Taurisces, Peuples Celtes, soumis » à Critasirus, qui étendoit sa domination sur cette partie de la Contrée, » quoique les bornes des deux dominations sussent marquées par le Pari-, sus, qui se précipite des Montagnes dans le Danube, en roulant ses » eaux à travers le Pays des Scordisques Gaulois; ils en firent ainfi un » vaste désert. Il est incontestable que les Boiens & les Taurisces ha-» biterent confusément avec les Illyriens & les Thraces; mais les Daces "les détruisirent." Strabon (59) confirme dans un passage que nous avons cité §. 63. ce qu'on vient de dire des demeures des Taurisces parmi les Thraces. Il paroît que ces Taurisces, ou plutôt les Boïens, qui demeurerent parmi les Taurisces, après avoir été chassés de l'Italie, bâtirent

^{(54&#}x27; Lib. III.

⁽⁵⁵ Lib. IV. p. 316. Conf. \$. 78,

⁽⁵⁶⁾ Lib. V. p. 326,

⁽⁵⁷⁾ Lib. VII. p. 465.

⁽⁵⁸⁾ Pag. 481. & feq.

⁽⁵⁹⁾ Lib. VII. p. 454.

Bononie, Ville de la haute Mœsie, qu'on trouve dans l'Itineraire d'Antonin, sur le chemin de Vinimiacum à Nicomédie, & qui est éloignée de dix-sept mille pas de Dorticum, autre Ville de la haute Mœsie, dont parle Ptolomée (60). Nous avons déjà dit §. 66. que Bononie (61), dont on trouve dans la Gaule d'en-deçà du Pô une Ville du même nom, tire son origine des Boïens, & porte un nom Gaulois.

S. 86. Des Colonies qui se sont formées de celle de Cambaule.

La Colonie Celtique, qui marcha sous les ordres de Cambaule, est d'autant plus célébre que, quelque tems après qu'elle se fut fixée entre l'Illyrie, la Thrace & le Danube, elle produisit d'autres Colonies au nombre de plus de deux cens mille hommes. Ces nouvelles Colonies fe font rendues célébres dans l'Histoire en partie par leurs malheurs & par leur destruction entière, en partie par les heureux succès de leurs armes. L'an II. de la 125. Olympiade de Rome 474 (ou 475), sous le Confulat de P. Sulpicius Savenio (ou Saverrio) & de P. Decius Mus, les Celtes, répandus depuis la Pannonie jusqu'en Thrace, formerent le projet d'une nouvelle expédition. Ils affemblerent, à cet effet, une armée formidable qu'ils diviserent en trois corps: l'un, sous les ordres de Belgius, devoit envahir la Macédoine & l'Illyrie, l'autre, fous les ordres de Brennus, devoit soumettre la Pœonie, & le troisième, sous les ordres de Céréthrius, ou, comme veut Tite-Live, sous les ordres de Lomnorius & de Lutharius, devoit s'emparer de la Thrace. Ecoutons Paufanias sur le tems de cette entreprise. »L'expédition & la ruine » des Celtes en Gréce arriverent, dit-il (62), dans le tems qu'Anaxicrates » étoit Archonte d'Athenes, la II. année de la 125. Olympiade, où » Ladas d'Egie fut vainqueur. L'année suivante, Démocles ayant suc-» cédé à Anaxicrates, les Celtes passerent de rechef en Asie. » Polybe en parle ainsi (63): «Les Tarentins, qui redoutoient les Romains, à cause » des insultes qu'ils avoient faites à leurs Ambassadeurs, appellerent » Pyrrhus à leur secours. Cela arriva un an avant que les Gaulois entre-» prissent l'expédition de Delphes, & qu'ils eussent passé en Asie après » leur défaite.... » Polybe dit ailleurs (64): « Toutes ceschoses arriverent

⁽⁶⁰⁾ Lib. 111. cap. 9

⁽⁶¹⁾ Baudran prétend que Ptolomée & Ammiem-Marcellin font mention d'une autre Bono.

pie, Ville de la Pannonie inférieure. Ce n'est

pas ici le lien d'examiner, s'il a raison.

⁽⁶²⁾ Lib. X. p. 856. & feq. .

⁽⁶³⁾ Lib. 1. p. 8.

⁽⁶⁴⁾ Lib, II, p. 151.

» trois ans avant que Pyrrhus passat en Italie, & cinq ans avant la ruine » des Gaulois dans leur expédition contre Delphes. » Selon les Fastes Consulaires, Pyrrhus passa en Italie l'an de Rome 473 (ou 474), sous le Consulat de P. Valerius Lœvinus. Si l'on y ajoute un an, l'expédition des Gaulois, en Gréce, tombe sur l'an de Rome 474 (ou 475), qui s'accorde avec la seconde année de la 125. Olympiade.

Justin décrit en peu de mots cette sortie des Celtes. « Les succès, dit-il » (65), qu'ils eurent, les engagerent à partager leurs troupes. Les uns » allerent en Gréce, les autres dans la Macédoine: par-tout ils détrui» soient ce qui se rencontroit sur leurs pas. La terreur du nom Gau» lois étoit si grande, que les Rois mêmes, qui n'étoient point atta» qués, achetoient volontiers la paix à force d'argent. » Pausanias en parle ainsi (66): « Les Chess des Celtes diviserent l'armée en trois » corps; on assigna à chacun le Pays où il devoit conduire les troupes, » dont il avoit le commandement. Céréthrius passa, avec les siens, » dans la Thrace & dans le Pays des Triballes. Brennus & Achicorius » conduisirent les leurs en Pœonie; Belgius alla, avec son armée, en » Macédoine & en Illyrie. »

§. 87. De la Colonie de Belgius.

Cette expédition des Celtes exige qu'on parle séparément des trois Colonies qui la formerent, 1°. de celle de Bolgius, ou, comme Justin l'appelle, Belgius; 2°. de celle de Brennus; 3°. de celle de Céréthrius. Et il paroît d'autant plus nécessaire de distinguer chaque Colonie, que les Anciens, pour en avoir parlé sans aucun ordre, ont été cause de l'erreur des Modernes. Ne distinguant pas assez ces trois Colonies, on a attribué à celle de Brennus, comme à la plus célébre, tout ce qui est arrivé aux deux autres. Justin (67), Athenée (68) & plusieurs Ecrivains, cités par Strabon (69), rapportent que plusieurs des Nations Celtiques, qui avoient assisté à cette expédition, retournerent chez eux; c'est ce qui fait que Polybe (70) & Florus (71) attribuent à l'armée de Brennus le célébre passage des Celtes en Asse. Cependant nous prouverons, dans

⁽⁶⁵⁾ Lib. XXIV. cap. 4.

⁽⁶⁶⁾ Lib. X. p. 843.

⁽⁶⁷⁾ Lib. XXXII. cap. 3.

⁽⁶⁸⁾ Lib. VI. c. 5.

⁽⁶⁹⁾ Lib. IV. p. 286.

⁽⁷⁰⁾ Lib. I. p. s. & lib. IV. p. 436.

⁽⁷¹⁾ Lib. II. cap. 11.

la suite, qu'il saut rapporter à Belgius & à son armée une partie de ce qu'on dit de la Colonie de Brennus, & qu'une autre partie doit être attribuée aux troupes qui-marcherent vers la Thrace, sous les ordres de Céréthrius, ou, selon Tite-Live, sous les Princes Lomnorius & Lutharius.

Nous parlerons, en premier lieu, de la Colonie de Belgius, parce que c'est la première dont on n'entend plus parler dans l'Histoire. Pausanias expose en peu de mots sa dessinée (72): « Belgius conduisit son armée » dans la Macédoine & dans l'Illyrie. Il combattit contre Ptolomée, qui » étoit alors Roi de Macédoine. Ce Prince périt lui-même dans le con » bat, avec la majeure partie des troupes Macédoniennes. Cependant les » Celtes n'oserent point alors pénétrer en Gréce, & c'est ce qui déter- » mina cette seconde Colonie à revenir chez elle. »

§. 88. De la Colonie de Brennus

Si l'appareil de l'expédition des Gaulois, dont Brennus (73) étoit le Chef, sut plus considérable, son infortune sut encore bien plus triste. Brennus devoit porter la guerre en Pœonie; mais voyant que Belgius, après avoir vaincu les Macédoniens, n'alloit pas plus loin, & reconduisoit son armée dans leurs anciens établissemens, il assembla cent cinquante mille hommes de pied & quinze mille Cavaliers (74), & prit les mesures qu'il crut convenables pour ruiner la Gréce & piller les trésors du Temple de Delphes. Les Grecs accoururent, de toutes parts, pour repousser le sléau qui les ménaçoit tous: fortissés par l'espérance de la protection des Dieux, ils allerent au-devant des Gaulois, & désirent premièrement Brennus aux Thermopyles. Cet échec ne rendit le Général Gaulois que plus opiniâtre; il passa le Mont Œta, & continua sa marche vers Delphes; mais il y périt avec son armée. On rapporte (75) que les soudres que les Dieux lancerent sur lui & sur ses compagnons, contribuerent beaucoup à leur ruine entière.

§. 89. De la Colonie de Céréthrius.

La troisième Colonie des Celtes, qui se forma de celle de Cambaule,

⁽⁷²⁾ Lib. X. p. 843. & seq.) On peut y joindre le témoignage de Justin Liv. XXIV. Ch. 5.

⁽⁷³⁾ Ce Brennus ne parut donc que centans après celui qui avoit pris Rome. Strabon tapporte Liv IV. pag. 236. que plusieurs assurent que celui, dont il est ici question, étoit Prausien de Nation. Au reste, l'étymologie de Brennus

femble defigner un Prince. Bre, en Langue Celtique, fignific grand, élevé.

⁽⁷⁴⁾ Pausanias augmente de deux mille hommes de pied & de cinq mille Cavaliers le nombre fixé par Justin.

⁽⁷⁵⁾ Justinus lib. XXIV. cap. 6, 7, 8, Pausanias p. 844. & seq.

Tome I.

fut plus heureuse que celle de Brennus. Elle sortit au nombre de vingt mille hommes, fous les ordres de Céréthrius, ou des Princes Lomnorius & Lutharius, passa en Thrace, s'empara de Bysance & des Villes voisines, & se rendit tributaire toute la Propontide. Polybe (76) & Pausanias (77) nous apprennent qu'elle retourna en Asie la troisième année de la 125. Olympiade, l'an 475 (ou 476) de Rome, un an après la défaite de Brennus. Elle fut d'un grand secours à Nicomède, Roi de Bithynie, qui, pour la récompenser des services qu'elle lui avoit rendus contre ses ennemis, lui donna une grande partie de son Royaume; elle y établit un nouvel empire, qui reçut d'elle le nom de Galatie ou de Gallo-Gréce. Les Celtes rendirent bientôt ce Royaume si célébre qu'ils forcerent toute l'Asie, qui est en-deçà du Mont-Taurus, de leur obéir & de leur payer, tous les ans, un tribut. Tite-Live nous apprend le détail de cette expédition. « Ces Gaulois, dit-il (78), pressés, ou parce que les »terres leur manquoient, ou par l'espoir du butin, se persuaderent » qu'ils ne pouvoient passer chez aucune Nation capable de leur résis-"ter; ils arriverent chez les Dardaniens, sous la conduite de Brennus. » Ce fut-là que la division se mit entr'eux. Vingt nille hommes se sépa-"rerent de Brennus, & pafferent en Thrace, sous les ordres de Lom-" porius & de Lutharius. Ils y soumirent ceux qui leur résistoient, & » mirent à contribution ceux qui leur demandoient la paix. Ils vinrent » ensuite à Bysance, se rendirent, pendant quelque tems, stributaires » la Côte de la Propontide, & s'emparerent, enfin, de toutes les Villes » de cette Contrée. De-là il leur prit envie de passer en Asie, sur ce » qu'ils apprirent que cette terre étoit très-fertile : ils prirent par fraude » Lysimachie, se rendirent maîtres de la Chersonése les armes à la » main, & descendirent vers l'Hellespont. Voyant qu'ils n'étoient séparés » de l'Asie que par un bras de Mer, ils surent encore plus pressés d'y » passer: c'est pourquoi ils envoyerent des Ambassadeurs à Antipater, qui » régnoit dans cette Contrée, pour traiter du passage; mais la négociation "traînant plus qu'ils n'avoient cru, la division se mit une seconde sois » entre les Chefs. Lomnorius (79) retourna à Bysance avec la plus grande,

⁽⁷⁶⁾ Lib. I. p. 8. lib. II. p. 151. (77) Lib. X. p. 856. Conf. § 86.

⁽⁷⁸⁾ Lib. xxxvrii, cap. 16. | la Thrace avec les Gaulois, où il fonde un' (79) Il paroît que Lomnorius est le même Royaume qu'il gouverna toujours, mais qui,

que Polybe Liv. IV. 202 436. appelle Konsorrepos. Cependant cet Auteur dit qu'il resta dans la Thrace avec les Gaulois, où il fondo un Royalme qu'il gouverna fonjours mais cui.

» partie de l'armée. Lutharius enleva aux Macédoniens deux vaisseaux "couverts & trois chaloupes, qu'Antipater lui avoit envoyés par forme » d'Ambassade, mais qui, dans la réalité, avoient ordre de l'observer: il "fit transporter nuit & jour ses troupes, de manière qu'elles eurent sibientôt toutes passé. Peu de tems après Lomnorius, par le secours de "Nicoméde, Roi de Bithynie, s'éloigna de Byfance. Les Gaulois se: » rassemblerent de nouveau, & donnerent du secours à Nicoméde. Ce » Prince faisoit la guerre à Zybœas, qui possédoit une partie de la Bi-"thynie. C'est principalement par la valeur des Gaulois que Zybœas sut » vaincu, & que toute la Bithynie fut soumise à Nicoméde. Les Gaulois » passerent de Bithynie en Asie. De vingt mille hommes, qui avoient » formé leur armée, il n'en restoit plus que dix; mais leur arrivée causa " tant de frayeur aux Peuples, qui habitoient en-deçà du Mont Taurus, » que tous se soumettoient à eux, ceux chez qui les Gaulois n'abordoient » point, comme ceux chez qui les Gaulois entroient; les Contrées éloignées » se comportoient, à cet égard, tout comme celles qui étoient proches. » Justin dit sur le même sujet (80): «La jeunesse Gauloise se multiplia si " confidérablement, dans ce tems-là, qu'il fembloit qu'elle dût couvrir » toute l'Asie, comme si c'eût été un essaim d'Abeilles.... Le Roi de Bithynie les appella à son secours, & partagea, avec eux, son » Royaume pour récompense de leurs services : les Gaulois donnerent, à "cette Contrée, le nom de Gallo-Gréce."

S. 90. Des Trocmes & des Tolistoboiens.

Les trois principaux Peuples, qui composerent la Colonie de Céréthrius, surent les Tectosages, les Trocmes & les Tolistobosens. Nous avons dit §. 82. & 83. que les Tectosages, qui étoient Celtes d'origine, se trouverent parmi ceux qui suivirent Cambaule dans son expédition. Les Trocmes & les Tolistobosens ne sont pass si célébres. Les derniers ont reçu différens noms des Anciens. Tite-Live (81) les appelle Tolistobosens; Pline (82), Florus (83), & Ptolomée (84) leur donnent le nom

dans la suite, sut détruit par les Thraces. Strabon Liv. XII. pag. 850. appelle Leonorius celui à qui Tite-Live donne le nom de Lomnorius Lucain, dans sa Tragédie de Jupiter (Opp. Tom 11. p. 134.), parle de la Colonie Celtique qui demeura chez les Thraces.

⁽⁸⁰⁾ Lib. XXV. cap. 2.) (81) Lib. XXXVIII. cap. 16.

⁽⁸²⁾ Lib. V. cap. 32.

⁽⁸³⁾ Lib. II. cap. 11.

⁽⁸⁴⁾ Lib. V. cap. 6.

de Tolistoboges; Eratosthene, cité par Etienne de Bysance, les appelle Tolistobogiens, mais Etienne de Bysance (85) les nomme Tolistobiens; Strabon (86) leur donne le nom de Tolistobogiens & de Tolistoboges. Il est certain que les Trocmes & les Tolistoboïens étoient des Peuples Celtes d'origine. Etienne de Bysance dit des Tolistoloïens: » C'est une Nation des Galates occidentaux, qui sont sortis de la Cel-» togalatie, pour aller s'établir en Bithynie. Eratosthene, dans son pre-"mier Livre des Galatiques, les appelle Tolistobogiens. "Strabon (87), parlant des Tectofages de la Gaule Narbonnoise, fait aussi mention des Trocmes & des Tolistoboïens. «Les Peuples, dit-il, à qui l'on donne, » aujourd'hui, le nom de Tectosages, nous indiquent que ceux qui » occuperent autrefois la Cappadoce & la Phrygie, étoient descendus » des Tectosages de la Gaule Narbonnoise. Il y a trois Peuples qui » occupent aujourd'hui cette Contrée : les uns demeurent aux environs » de la Ville d'Ancyre, & s'appellent Tectofages; les deux autres portent » le nom de Trocmes & de Tolistobogiens. L'alliance que ceux-ci ont. » contractée avec les Tectosages, prouve qu'ils sont aussi sortis de la » Gaule. Je ne sçais pas, au reste, de quel Pays ils sont partis. L'Histoire » ne dit pas si les Trocmes ou les Tolistobogiens ont habité les Pays qui » font au-dedans, ou au-dehors des Alpes, ou les Alpes mêmes. Mais it » est assez probable qu'ils se sont anéantis par leurs fréquentes migra-» tions; ce qui est arrivé à plusieurs autres Peuples. » Pour ce qui est du nom des Trocmes & des Tolistoboiens, il semble que Strabon, dans le passage cité, en cherche l'origine parmi les Peuples Gaulois : cependant, dans un autre passage (88), cet Auteur le fait venir du nom des Chefs, qui les conduisirent dans l'Asie mineure. «Les Galates, dit-il, "habitent au Midi de la Paphlagonie: ils sont trois Peuples: deux d'en-"tr'eux, les Trocmes & les Tolistoboges, ont retenu les noms de » leurs Chefs: le troisième, qui est les Tectosages, tire son nom d'un » autre Peuple Celte. »

§. 91. Des limites du Royaume des Galates.

Strabon (89) donne la description des demeures & des frontières de cette Colonie Gauloise, qui fonda le Royaume des Galates dans l'Asie

⁽⁸⁵⁾ Pag. 712. (86) Lib. 1V. p. 286. & lib. XII. p. 850.

⁽⁸⁷⁾ Lib. IV. p. 286.

⁽⁸⁸⁾ Lib. XII. p. 850,

⁽⁸⁹⁾ Loca allegata.

mineure. « Les Galates, dit-il, après avoir fait un très-grand nombre » d'incursions, &, après avoir long tems ravagé les possessions des Rois » de Pergame & de Bithynie, s'emparerent de cette Contrée. On leur » céda ensuite le Pays que l'on appelle, aujourd'hui, la Bithynie & la » Gallo-Gréce.... Les Trocmes possédent les Pays voisins du Pont & » de la Cappadoce, qui sont les meilleurs de la Galatie. Les Tectosages » sont voisins de la grande Phrygie, où sont la Ville de Pessene & les » Orcaoryciens. Les Tolistobogiens confinent à la Bithynie & à la » Phrygie, dont Epictete fut Roi. » Ptolomée (90) est du même sentiment. «La Galatie est, dit-il, bornée au Couchant par la Bithynie, au » Midi par la Pamphylie, à l'Orient par une partie de la Cappadoce, » au Septentrion par une partie du Pont. Les Tolistoboges sont les » Peuples les plus Occidentaux de la Paphlagonie : après eux vien-» nent à l'Orient les Tectofages, mais les Trocmes tirént encore plus » du côté de l'Orient. » Pline (91) s'explique un peu différemment. » La Phrygie, dit-il, est au-dessus de la Troade.... La Galatie lui sert » de frontière au Septentrion.... L'on peut dire la même chose de la » Galatie, qui comprend une grande partie des campagnes de la Phry-"gie, & dont Gordium fut autrefois la Capitale. Les Peuples Gaulois, » qui occuperent cette Contrée, font les Tolistoboges, les Votures & » les Ambituens : les Trocmes habiterent la Mœonie & la Paphlagonie. "La Cappadoce s'étend depuis le Septentrion & l'Orient : les Tecto-» fages & les Teutobodiaciens s'emparerent des extrémités de cette » Province. Telles font les Nations dont nous avions à parler. On "compte 195 Peuples & autant de Tétrarchies. Ancyre est la Capitale " des Tectofages; Tavium, celle des Trocmes; Pessene, celle des To-"listoboges.... Les Fleuves, qui y coulent, sont le Sangerius & le "Gallus : c'est de ce dernier que les Prêtres de la Mere des Dieux ont » tiré leur nom.» Tite-Live rapporte que les Gaulois diviserent entr'eux les Peuples de l'Asie mineure, qu'ils s'étoient rendus tributaires : les Trocmes eurent en partage les Peuples qui habitoient vers l'Hellefpont; les Tolistoboiens, les Eoles & les Iones; les Tectosages, les Peuples situés au milieu de l'Asie. « Trois Peuples, dit-il (92), s'établirent

⁽⁹⁰⁾ Lib. V. Geogr. p. 140. & feq.

⁽⁹¹⁾ Lib. V. cap. 32.

⁽⁹²⁾ Lib. XXXVIII. cap. 16.

» dans l'Asie, sçavoir, les Tolistoboiens, les Trocmes & les Tectonsages; ils diviserent entr'eux cette partie du monde, qui leur devint
ntributaire. Les Trocmes eurent l'Hellespont; les Tolistoboiens, la
Eolide & la Ionie; les Tectosages, les Pays qui étoient au milieu de
nl'Asie. Ces Peuples exigeoient des tributs de toute l'Asie, qui est enndeçà du Mont Taurus. Ils s'établirent aux environs du Fleuve Hanlys: la terreur de leur nom se répandit tellement, & leur nombre
ns'augmenta si prodigieusement, que les Rois de Syrie ne sirent pas difnssiculté de leur payer tribut.»

§. 92. Des Celto-Scythes.

Il est vraisemblable qu'une partie de cette Colonie, qui passa d'abord en Thrace, & ensuite dans l'Asie mineure, traversa le Danube, & posséda des terres parmi les Scythes. Car l'on trouve des vestiges du pasfage des Celtes depuis le Danube jusqu'aux extrémités de la Scythie. Ptolomée (93) & la Table de Théodose placent dans la Mœsie inférieure, vers le Danube, Noviodunum, Ville dont le nom est tout Celtique, comme je l'ai dit S. 81. Ptolomée (94) met dans la Sarmatie Européenne, vers le Fleuve Tyra, Carrodunum, autre Ville dont le nom est Celtique. Pline (95), parlant de la Thrace, dit que les Scythes ont habité ce Pays, & que c'est-là où le nom de Scythie a pris naissance: » La hauteur du Mont Hémo est, dit-il, de six mille pas. Les Mésiens, »les Gétes & les Scythes occupent le derrière de cette Montagne & » les Côtes qui penchent vers le Danube.... C'est ainsi que le Danube » se termine au Septentrion: depuis ce Fleuve l'on ne trouve dans la » plaine que des Nations Scythes. Cependant il y eut différens Peu-» ples, qui occuperent les Côtes maritimes; tantôt les Gétes, que les » Romains appellent Daces, & tantôt les Sarmates, à qui les Grecs » donnent le nom de Sauromates. » Plutarque (96) rapporte que «les » Celtes Gaulois passerent les Monts Riphéens, & s'établirent vers les » Côtes de l'Océan Septentrional. » De-là Pline (97) a pris occasion de donner le nom de Celtique, c'est-à-dire, de Pays habité par les Celtes, à une partie du Pays de Hyperboréens, comme je l'ai remarqué S. 46. Il ne

⁽⁹³⁾ Lib III. Geogr. cap. 10.

^{(94,} Lib. III. cap. 5. Geogr.

⁽⁹⁵⁾ Lib. IV. cap. 11. 12.

⁽⁹⁶⁾ Vita Camilli p. 135.

⁽⁹⁷⁾ Lib. VI. cap. 13.

faut point douter que ce ne soit l'origine du nom de Celto-Scythes, que l'on a donné à ces Celtes ou Gaulois, qui avoient demeuré parmi les Scythes, & qui étoient mêlés avec eux : de même que nous avons fait voir S. 45. que le nom de Celtibéres venoit des Celtes, qui avoient habité parmi les Ibéres, & qui s'étoient confondus avec eux. Cependant les anciens Géographes Grecs, qui ne connoissoient point les limites de la Celtique & de la Scythie, placerent les Celto-Scythes dans des Pays différens de ceux qu'ils habitoient, quoiqu'ils sçussent leur véritable origine. C'est pourquoi ils donnoient le nom de Celtique à toute l'Europe Occidentale, & ils appelloient Scythie toute l'Europe Orientale. Ils mettoient les Celto-Scythes au milieu de ces deux Contrées : au lieu qu'ils eussent dû chercher leurs demeures dans les extrémités de l'Europe Orientale. Nous trouvons, dans Strabon (98), la fausse opinion des Grecs fur les Celto-Scythes. Et l'on peut y rapporter toutes les fables que le Peuple Romain, effrayé de l'arrivée des Cimbres, a répandu au fujet des Celto-Scythes, si l'on en croit Plutarque (99), comme nous l'avons dit plus haut.

§. 93. De la Colonie Gauloise qui s'établit dans le Pays Décumate (100).

C'est ainsi que nous avons puisé, dans les véritables sources de l'Histoire, ce que nous avons dit des Colonies sorties du Pays des Celtes, sous les ordres de Sigovése, de celles qui se sont sont sorties de celles-là, comme la Colonie de Cambaule, de celles qui sont sorties de celle-ci; sçavoir, les Colonies de Belgius, de Brennus, des Galates de l'Asse mineure, & de Céréthrius, & ensin des Colonies des Celto-Scy hes. 1 ne reste plus qu'à parler de celle, qui, du tems d'Auguste, sortit des Gaules,

Ils en chasserent les Boïens. Le Pays qu'abandonnerent les Marcomans demeura quelque tems désert. Mais insensiblement il y passa des aventuriers Francomtois & A satiens, attires par la bonté du terroir. Nes Sujets de l'Empire, ils continuerent de reconnoître les Romains, dont la protection leur étoir absolument necessaire: & les Romains n'exigeoient a'eux que le si leme de leur recolte. C'est de la qu'on donna à ce Pays le nom de décumate. Voyez l'Alsatia illissit sata de M. Schoepsin Tom, I. pag. 174, 241, 376. (Note de l'Editeur.)

⁽⁹⁸⁾ Lib. XII. p 774.

⁽⁹⁹⁾ Vita Marii p 411. Conf. §. 27.

⁽¹⁰⁰⁾ Ce Pays tenfermoit, au moins, le Duché de Wirtemberg, & , peut-être, toure la Suabe. Lorsque les Romains conquirent les Gaules, il étoit occupé par les Marcomans. Du tems d'Auguste, Maroboduus, leur Roi, Prince guerrier, ambirieux & politique, sentit qu'il ne pourroit commander en Maître à ses Sujets, ni donner la Loi à ses voisins, tandis qu'il ne seroit séparé que par le Rhin de la puissance Romaine. Il engagea les Marcomans à quitter la Suabe pour aller se cantonner dans la Bohême.

fut s'établir au-delà du Rhin, dans le Pays Décumate, & occupa les terres que les Marcomans avoient laissé désertes pour passer en Bohême. Tacite (101) en parle en peu de mots. «Je ne regarde point, ditnil, comme un Peuple de la Germanie, quoiqu'il habite au-delà du
Danube & du Rhin, celui qui cultive la Contrée dont les terres nous
payent le dixième. Ce furent des aventuriers Gaulois, poussés par
l'inconstance, enhardis par la misère, qui voulurent bien courir les
risques d'un établissement si hazardeux.» (Du tems de Dioclétien &
de Maximien-Hercule), au troissème siècle de l'Ere Chrétienne, les
Allemands s'emparerent du Pays Décumate, (auquel ils donnerent le
nom d'Alemannia.) Les Romains surent rélégués au-delà du Rhin, qui
fut, jusqu'au commencement du sixième siècle, les limites de l'Empire du
côté de l'Orient.

§. 94. Conclusion de l'Ouvrage.

Les Colonies que les Gaulois envoyerent, ordinairement avec succès, en si grand nombre, & pendant tant de siécles, dans presque toutes les Contrées de l'Europe, & dans quelques-unes de l'Asie, répandirent dans tout l'univers la réputation, la gloire & la terreur du nom Gaulois. Les Romains même firent une Loi, au rapport d'Appien (102), par laquelle les Prêtres & les Vieillards étoient exempts du service Militaire, à moins qu'il n'y eût guerre contre les Celtes. Cicéron (103) atteste lui-même que personne ne sut exempt de porter les armes dans la guerre qui se fit en Orient contre les Gaulois Tite-Live (104) nous a conservé le discours que le Consul Cn. Manlius fit à ses Soldats, lorsqu'après avoir chassé Antiochus, il alla attaquer les Gaulois de l'Asie mineure: Voici en quels termes il est conçu: «Je n'ignore point, Soldats, que » les Gaulois font les Peuples de l'Asie les plus renommés pour la guerre. "C'est une Nation séroce, qui s'est établie parmi un Peuple fort doux, » après avoir porté la guerre dans presque tout l'univers. Ils sont robustes, » ils ont les cheveux longs & roux, de larges boucliers & des épées fort Dongues. Ils commencent le combat en chantant, ils heurlent, ils » battent la terre avec les pieds, ils frappent leurs boucliers selon la

⁽¹⁰¹⁾ De Morib. Germ cap. 29.

⁽¹⁰²⁾ Lib. 11. de B. Civ. p. \$50.

⁽¹⁰³⁾ In fine Orar, pro M. Fontejo.

⁽¹⁰⁴⁾ Lib. XXXVIII, cap. 17. Cependant Pierre

Ramus, dans son Livre des Maurs des anciens Gaulois pag. 35. appelle Tite-Live le calomniateur du nom Gaulois.

ocoutume de leur Pays. Ils font un bruit horrible avec leurs armes: » tout cet appareil est pour inspirer de la terreur. » Justin (105) s'exprime ainsi sur le même sujet : «Les Rois de l'Orient n'ont jamais sait » la guerre sans avoir des Gaulois à leur solde : ils se sont toujours refu-» giés chez ces Peuples, quand on les a chassés de leurs Royaumes. La "terreur du nom Gaulois étoit si grande, & ils faisoient la guerre » avec tant de succès, que ces Princes croyoient ne pouvoir, sans » leur fecours, ni défendre leur Royauté, ni la recouvrer, quand vils l'avoient perdue. » Les Géographes, & ceux qui écrivent aujourd'hui sur les Celtes, doivent donc prendre garde de ne pas donner le nom de Celtiques & de Celtes à tous les Pays & à tous les Peuples de l'Europe, chez qui les Celtes ont demeuré : ce sentiment est opposé à celui des anciens Auteurs les plus graves, fur-tout de ceux qui ont eu des connoissances plus exactes sur l'Histoire des Celtes, & qui ont donné une description sidéle de leurs Colonies. Conséquemment nous préférons les suffrages de César, de Strabon & de Plutarque à ceux des autres. On ne peut donner à ces vastes Régions, où les Celtes s'étoient autrefois établis, le nom de leurs nouveaux habitans, que les anciens n'en aient été chassés, ou qu'on ne les aie totalement subjugués. C'est ainsi que, par la suite des tems, les Gaulois &, après eux, les Lombards, ont donné leur nom à l'Italie supérieure, & que les Francs ont auffi donné le leur à la Gaule même. Pour avoir négligé de fuivre cette régle, Arrien, Paufanias, Dion Cassius & quelques autres se sont trompés, & ont mis les Germains au nombre des Celtes, parce qu'ils trouvoient, dans la Germanie, les Tectofages, les Boiens, les Gothins & les Estyons, tous Peuples Celtes, qui avoient les mœurs & la Langue de leur Nation.



^{· (105)} Lib. XXV. cap. 2.

RÉPONSE

De M. PELLOUTIER aux Objections de M. Schoepflin, contre son Histoire des Celtes (a).

S. I.

LE célébre M. Schoepslin a publié en 1754, sous le nom de Vindiciæ Celticæ (1), une Dissertation, dans laquelle il se propose d'éclaircir, & de consirmer ce qu'il n'avoit sait qu'indiquer dans le premier Tome de son Histoire d'Alsace, sur l'origine des Peuples Celtes, & sur leurs anciennes demeures. J'ai lu ce Traité avec beaucoup d'attention & de plaisir, parce qu'il roule sur des matières qui me sont familières, & que j'ai traitées, avec assez d'étendue, dans le premier Livre de mon Histoire des Celtes. Si M. Schoepslin n'est pas toujours de mon sentiment, sa critique est, cependant, si honnête & si modérée, que je n'ai, assurément, aucun sujet de m'en plaindre; & j'en ai encore moins d'appréhender qu'il trouve mauvais que je travaille à éclaircir les questions sur lesquelles nous ne convenons point.

J'ai montré, dans mon Ouvrage, que les Historiens (2) & les Géographes les plus anciens, qui font mention des Celtes, en placent dans la plûpart des Provinces de l'Europe, en Espagne, dans les Gaules, en Allemagne, en Hongrie, & jusques dans le fond du Nord. J'ai conclu de-la que les Provinces Occidentales de l'Europe étoient habitées anciennement par une seule & même Nation, qui se mêla, par la suite du tems, avec divers autres Peuples, qui passerent en Occident, les uns par Terre, & les autres par Mer.

Il semble, au premier abord, que M. Schoepslin ne s'éloigne pas beaucoup de mes idées. Il prétend, à la vérité, que les Celtes (3), proprement ainsi nommés, sont les habitans des Gaules, & particulièrement

⁽a) Cette Réponse se trouve dans la Nouvelle Bibliothéque Germanique Tom. XXIV. p. 389-432. & Tom. XXV. p. 172-210. «Cet intéressant » morceau, observe M. Formey, s'est trouvé, à » la mort de son Auteur, dans l'état où nous le » donnons ici. Il ne convenoit pas que le Public en sût privé; & dans l'Eloge de M. Pellou-

[»] tier, lû à l'Académie, j'avois promis que cette » Réponse seroit insérée dans la Bibliothéque Ger-» manique. Je dégage, avec plaisir, ma promesse,

^(1) Ci-dessus p. 473.

⁽²⁾ Hist. des Celt. Liv. I. chap. 2. (2) Ci-dessus p. 526. 527. 544-546.

ceux qui demeuroient entre les Aquitains & les Belges; mais il convient, en même-tems, qu'il étoit sorti de la Celtique une infinité de Colonies, qui avoient fait des établissemens dans toutes les Contrées où j'ai placé des Celtes. Cependant, quand on examine la chose de plus près, on trouve que le sentiment de M. Schoepflin différe essentiellement de celui que j'ai suivi. Il croit que les anciens Celtes étoient des Peuples entiérement différens, non seulement des Ibéres & des Germains, mais encore des Belges & des Aquitains, qui avoient des établissemens dans les Gaules. Il croit que si l'on trouvoit des Celtes en Espagne, & en Germanie, c'étoit parce qu'ils y étoient venus des Gaules, qu'il regarde comme le Pays natal de tous les Celtes. Etant dans ces idées (4). il me met au nombre des Auteurs qui ont donné trop d'étendue à la Celtique, & qui ont regardé comme Celtes des Peuples qui ne l'étoient point. Il faut voir ce qui en est. Je pourrois me contenter, à la vérité, d'en appeller aux preuves que j'ai produites, pour justifier tout ce que j'ai avancé. Mais, comme elles n'ont point fatisfait M. Schoepflin, & qu'il feroit fâcheux pour moi qu'on pût me foupçonner d'avoir pris le change, & de l'avoir donné au Public, en faifant dire aux Anciens des choses qui ne s'y trouvent point, je prie ce Sçavant de permettre que j'examine les preuves & les passages, dont il se sert pour établir son sentiment, & pour combattre le mien, qu'assurément je n'ai pas embrassé à la légère, ni fans avoir lu & relu les Auteurs que je cite.

S. II.

Les articles sur lesquels je ne suis pas d'accord avec M. Schoepslin, peuvent se réduire à trois. 1. Est-il vrai que l'ancienne Celtique ne doive être cherchée que dans les Gaules, & même dans une partie des Gaules? 2. Est-il certain que les Celtes, que l'on voyoit en dissérentes parties de l'Europe, y sussent tous venus des Gaules? 3. Peut-on assurer ensin que les Celtes sussent un Peuple tout dissérent, non-seument des Ibéres, des Germains, des Bretons, mais aussi des Belges & des Aquitains? M. Schoepslin est pour l'affirmative de ces trois questions.

A l'égard de la première, je conviens avec lui que les anciens habitans des Gaules étoient Celtes, & que leur Pays portoit le nom de Celtique. Mais, comment M. Schoepflin prouvera-t-il sa thése, sçavoir

⁽⁴⁾ Ci-deffus p. 478. 515. 524.

que la Celtique ne s'étendoit pas au-delà des Gaules, & qu'il ne faut la chercher, ni en Espagne, ni en Allemagne, ni dans aucun autre Pays de l'Europe. Ecoutons donc ses preuves. Commençant par les Auteurs Grecs, il cite d'abord deux passages passages d'Hérodote, dont le premier porte "que (5) le Danube fort du Pays des Celtes, & de la Ville de » Pyrréne, & qu'il partage l'Europe en deux parties égales. Les Celtes de-» meurent au-delà des Colonnes d'Hercule, & confinent aux Cynésiens, » qui sont le dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Après » avoir traversé toute l'Europe, le Danube va enfin se décharger dans » le Pont Euxin. » Le second passage dit à peu près la même chose (6): » Le Danube traverse toute l'Europe; il a sa source dans le Pays des » Celtes, qui sont, après les Cynétes, le dernier Peuple de l'Europe, du » côté de l'Occident. Après avoir traversé toute l'Europe, il se jette » dans la Scythie, qu'il parcourt obliquement.» De ces deux passages, M. Schoepflin conclut (7), "qu'à moins que toutes ses conjectures. » ne le trompent, Hérodote semble placer les Celtes dans la Gaule "Transalpine (8). Il est vrai, dit-il, qu'il y a plusieurs bevues dans ce » passage d'Hérodote. Il fait des Monts Pyrenées une Ville, & fait sortir o de ces Montagnes le Danube, dont les fources sont, cependant, fort » éloignées delà; mais, puisqu'il place les Celtes presque aux extrémités » de l'Europe, du côté de l'Occident, & qu'il met la Ville de Pyrréne » dans leur Pays, nous pouvons en inférer, certainement, qu'il entend; » par ces Celtes, les Gaulois, puisqu'il est constant que ces Gaulois » avoient pour bornes de leur Pays, du côté de l'Occident, les Monts » Pyrenées, & qu'ils étoient, après les Espagnols, le dernier des Peuples » de l'Europe qui habitent vers le Couchant, comme Hérodote l'indique, » felon la foible connoissance qu'on avoit, de son tems, de la Géographie » (9). Il semble, à la vérité, au premier abord, qu'Hérodote donnoit » aux Germains le nom de Celtes, puisqu'il fait sortir du Pays des Celtes » le Danube, dont les sources sont constamment en Germanie. Cepen-» dant, si on examine la chose exactement, on trouvera qu'il s'en faut » de beaucoup qu'il l'entendit ainsi. Car, puisqu'il place ces mêmes » Celtes près de la Ville de Pyréne, puisqu'il dit qu'ils sont, après les

⁽⁵⁾ Herodot. II. 33.

⁽⁶⁾ Herodot. IV. 49.

⁽⁷⁾ Ci-dessus p. 479.

⁽⁸⁾ Ci-dessus p. 479. 480.

⁽⁹⁾ Ci-deffus p. 496.

"Cynésiens, le dernier Peuple de l'Europe, du côté de l'Occident, il ne reste presque aucun doute qu'Hérodote, parlant des Celtes, n'entende par - là les Gaulois. Après ces éclaircissemens, M. Schoepssin croit être en droit de sormer sa conclusion (10). "Pai prouvé, ditil, par les propres paroles d'Hérodote, qu'il entendoit par la Celtique, non pas les Germains, mais les Gaulois." Je crains que cet habile homme ne se soit trompé, & que la conclusion ne soit pas juste. Voici mes raisons.

Il est vrai qu'Hérodote commit plusieurs bevues en décrivant un Pays qu'il ne connoissoit que très-imparfaitement. Mais il est facile de comprendre, ainsi que je l'ai montrée ailleurs (11), comment il a pu arriver, à cette Historien, de prendre le change d'une manière si étrange. Il avoit oui-dire que Pyrréne étoit dans le Pays des Celtes : en cela on ne l'avoit pas trompé; mais, comme dans la Langue Grecque les noms des Montagnes sont ordinairement du genre masculin, ou du neutre, & ceux des Villes, du féminin, il en avoit conclut que Pyrréne devoit être une Ville, plutôt qu'une Montagne. L'erreur n'étoit pas fort confidérable. Il avoit oui-dire encore que la fource du Danube étoit dans la Celtique, au lieu que les Anciens faisoient sortir ce Fleuve du Pays des Hyberboréens. En cela aussi on ne lui en avoit pas imposé. Arrien, qui vivoit dans un tems où la Celtique étoit mieux connue, & qui avoit été lui-même en Allemagne (12), affure formellement (13) que «ce Fleuve est bordé de plusieurs Nations "Celtiques, & qu'il a même sa source dans leur Pays." Enfin, on avoit encore appris à Hérodote, que les Celtes demeuroient au-delà des Colomnes d'Hercule, & que leur Pays touchoit celui des Cynétes, où des Cynésiens, qui étoient le dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Cela étoit exactement vrai. Qu'on place, avec quelques Anciens, les Colomnes d'Hercule au Détroit de Gibraltar, ou avec d'autres, à l'île de Gades, il fera toujours constant qu'un vaisseau qui fortoit de la Méditerranée, après avoir doublé le Détroit, ou l'île, trouvoit sur la droite, premièrement les Peuples Celtes qui demeuroient autour des Fleuves de Guadalquivir & de Guadiana, & qui s'y étoient maintenus jusques au tems de Strabon (14), & ensuite les

⁽¹⁰⁾ Ci-deffus p. 503.

⁽¹¹⁾ Biblioth. Franç. Tom. XL. p. 92.

⁽¹²⁾ Arrianus Indic. p. 516. 517.

⁽¹³⁾ Arrianus Exped. Alex. lib. I. p. 8.

⁽¹⁴⁾ Strabo III. 139.

Cynésiens qui étoient établis autour du Promontorium Cunœum ou Sacrum, c'est-à-dire, du Cap de St. Vincent, dans le Royaume des Algarves, étoient effectivement le dernier Peuple de l'Europe du côté de l'Occident. Je ne doute point qu'Hérodote ne tint cette description des Phocéens, qui avoient un comptoir au-delà des Colomnes d'Hercule, dans la Ville de Tartessus (15), dont j'aurai occasion de parler dans un moment, & dont le Roi, nommé Arganthonius, leur avoit offert un établissement, lorsqu'ils furent chassés de leur Ville par les Perses. Quoiqu'il en soit, tout ce qu'on peut reprocher légitimement à notre Historien, c'est d'avoir mal digéré les mémoires & les matériaux qu'on lui avoit fournis. Supposant, fort mal-à-propos, que la Celtique étoit un petit Pays, qui n'avoit pas plus d'étendue que le territoire d'Athenes, de Lacédémone, ou de Thébes, qu'on traversoit d'un bout à l'autre dans un seul jour, il a cru que les sources du Danube, la Ville de Pyrréne, & les Celtes, voisins des Cynésiens, devoient être cherchés dans une même Contrée. Etant dans ce préjugé, il a dit que le Danube a sa source dans le Pays des Celtes, près la Ville de Pyrréne; que les Celtes sont voisins des Cynésiens, que le Danube parcourt toute l'Europe, depuis le fond de l'Occident, & les Colomnes d'Hercule, jusqu'au Pont-Euxin.

Je laisse présentement à juger au Lecteur, si Hérodote doit être mis au nombre des Auteurs qui n'ont entendu, par les Celtes, que les Gaulois Transalpins. Il est vrai qu'il place la Ville de Pyrréne dans la Celtique. Mais cette partie de la Celtique étoit bien éloignée de celle où l'on trouvoit la source du Danube; &, quoique M. Schoepslin puisse en penser, les Gaulois Transalpins ne demeuroient pas au-delà des Colonnes d'Hercule; ils n'étoient, ni le dernier, ni le pénultième Peuple de l'Europe, du côté de l'Occident. Les Cynésiens, c'est-à-dire, les habitans du Royaume des Algarves, étoient les derniers, & ils avoient, pour leurs plus proches voisins, les Celtes de l'Andalousie, & non pas ceux des Gaules. J'en demeure donc à ma première conclusion. Hérodote place des Celtes autour des sources du Danube; c'étoit donc-là, selon lui, une partie de la Celtique. Il en place autant autour de la Ville de Pyréne; c'étoit, suivant cet Historien, une au-

⁽¹⁵⁾ Herodot, lib. I. cap. 163. 1

tre partie de la Celtique: enfin, il trouve encore des Celtes au-delà des Colonnes d'Hercule, dans le voisinage des Cynésiens; c'étoit donc, felon lui, une troisième partie de la Celtique, & la dernière du côté de l'Occident.

§. 111.

Aristote est le second Auteur que M. Schoepslin cite pour montrer que les Anciens n'ont entendu proprement, par les Celtes, que les habitans de la Gaule Tranfalpine. Le premier passage du Philosophe, qu'il produit, est celui qui porte (16), que « le Danube & le Tartessus sor-» tent du Pyrenée, qui est une Montagne de la Celtique, vers le Cou-» chant équinoctial. » Voici le raisonnement que M. Schoepflin (*) fait » sur ce passage. Aristote semble avoir pris ce qu'il dit ici d'Hérodote, » dont il corrige un peu l'erreur. Il se trompe, sans doute, avec son » Auteur, en faisant fortir le Danube des Monts Pyrenées; mais il » est plus exact en ceci, qu'il fait de Pyréne une Montagne, au lieu » qu'Hérodote la prenoit pour une Ville. Il explique aussi plus dif-» tinclement le sentiment d'Hérodote sur les Celtes, au milieu des-» quels Pyréne étoit fituée, en affurant que c'est une Montagne située » à l'Occident de la Celtique, montrant par-là qu'il faut entendre les » Gaules par le nom de Celtique, les Monts Pyrenées ayant été te-» nus, depuis les siécles les plus reculés, pour les bornes de la Cel-» tique du côté de l'Occident. » Un mot de réflexion, sur ce passage, montrera si M. Schoepslin l'a bien expliqué. Rapportons, avant toutes choses, le passage entier. Ἐκ δε της Πυρήνης. τοῦτο δε έξιν έρ 🖰 πρὸς δυσμήν ισημερινην εν τη Κελτική. ρεουσιν ό, το 1500, και ό Ταρτησσός. έτ 🔾 μέν ούν έξω ςηλών. ό δὲ Ιςρὸε, δὶ ὅλης Ευρωπης, ἐις τὸν Ευζεινον πόντον (17), c'est-àdire, «du Pyrenée, qui est une Montagne de la Celtique (18), » vers le Couchant équinoctial, sortent le Danube & le Tartessus; » celui-ci coule au-delà des Colonnes d'Hercule; le Danube, au con-"traire, traverse toute l'Europe, & va se jetter dans le Pont-Euxin." Il est bien vrai qu'Aristote copie, dans cet endroit, Hérodote. S'il corrige une faute de son Auteur, il ne la corrige, cependant, qu'en partie,

⁽¹⁶⁾ Ariftot. Meteorel. lib. I. cap. 13. Tom. I. (17) App. p. 768. (18)

^(*) Ci-dessus, p. 480. 481.

⁽¹⁷⁾ Arist. Meteorol, lib. I. c. 13. p. m. 752. (18) Le Grec porte dans la Celsique sy 29 Keating.

puisqu'il fait traverser au Danube toute l'Europe; & il commet luimême une bevue encore plus grande, dans ce qu'il dit du Fleuve Tartessus. Aristote avoit lu dans Hérodote, que les Celtes demeuroient au-delà des Colonnes d'Hercule, dans le voisinage des Cynésiens. Il sçavoit que le Pays de ces Celtes étoit baigné par le Fleuve de Tartessus, qui donnoit son nom à la célébre Ville de Tartessus, qu'on avoit bâtie à son embouchure, & dont j'ai fait mention il n'y a qu'un moment. Ainfi il fait descendre des Monts Pyrenées ce second Fleuve de la Celtique, c'est-à-dire, le Danube. Le Tartessus des Grecs est le Bœtis des Latins, (19) qui porte, aujourd'hui, le nom de Guadalquivir. Il n'en faut pas davantage pour être en état de juger, s'il a pu venir dans l'esprit à Aristote, d'écrire que les Monts Pyrenées bornoient la Celtique du côté de l'Occident. Il ne le dit pas, & il ne pouvoit pas le dire. Il ne le dit pas. Prenant ses mesures du lieu où il écrit, il dit que du Parnasse, qui est une Montagne d'Asie, située vers l'Orient d'Hyver, sortent le Bactrus, le Choaspe, & l'Araxe; que du Caucase, situé vers l'Occident d'Eté, fortent le Phasis & plusieurs autres Fleuves; & que du Pyrenée, qui est une Montagne dans la Celtique, vers l'Occident équinoctial, fortent le Danube & le Tartessus. Il ne pouvoit le dire sans tomber en contradiction avec lui-même, puisqu'il suit Hérodote, qui plaçoit une partie de la Celtique au-delà des Colonnes d'Hercule, dans laquelle Aristote fait couler le Fleuve de Tartessus.

Continuons d'entendre M. Schoepflin. «Il y a, dit-il (20), dans Arifntote d'autres passages, où il désigne les Gaulois sous le nom de Celtes,
n & les Gaules sous celui de Celtique. Dans son Histoire des Animaux
n(21), il dit que les ânes sont petits en Illyrie, en Thrace, & en Epinre, & qu'il n'y en a point du tout en Scythie, ni dans la Celtique,
nparce que l'Hyver est rude dans ces Pays. Or qu'Aristote entende ici
nles Gaules sous le nom de Celtique, c'est ce qui se prouve clairenment par un passage véritablement paralléle, où il dit que les Celtes
ns sont voisins des Espagnols (22): L'âne est un animal froid; &, par
ncette raison, il ne vient pas bien dans les Pays froids, comme en Scythie,
he dans les Pays voisins, non plus que parmi les Celtes, qui demeurent

⁽¹⁹⁾ Strabo III. p. 149. 151. Casaubon. Comment. p. 22. 58. 66.

⁽²⁰⁾ Ci-dessus p. 480. 482.

⁽²¹⁾ Lib. H. cap. 8. p. m. 1038.

⁽²²⁾ De Generat. Animal. lib. II. cap. \$. p. 639. p. m. 1278.

"Mau-dessus de l'Ibérie, car ce Pays-là aussi est froid. Il dit de même que "les îles Britanniques d'Albion & d'Hibernie, que l'on sçait être voi"sines des Gaules, sont situées au-dessus (23) des Celtes; &, dans son
"Livre de Mirabil. Auscult. où il fait mention des Celtolygiens, il dit
"(24) qu'on publie qu'il y a un grand chemin, appellé la voye d'Hercule,
"qui s'étend depuis l'Italie jusqu'à la Celtique, & aux Celtolygiens & aux
"Ibéres. Or Strabon, dont le témoignage est présérable ici à tout au"tre, assure que (25) les Grecs entendoient par ces Celtolygiens, les
"Ligures qui demeuroient autour de Marseille. Tout cela prouve qu'A"ristote aussi donne le nom de Celtes aux habitans des Gaules."

Je n'ai qu'un mot à dire sur ces preuves; c'est qu'elles établissent ce qui n'est pas en question. Il ne s'agit point du tout de sçavoir, si Aristote, & les Anciens, en général, ont donné le nom de Celtes aux habitans des Gaules, & celui de Celtique aux Pays qu'ils occupoient. La question est uniquement, si les Anciens ne donnent constamment le nom de Celtique qu'à la seule Gaule Transalpine, & s'ils ne connoissent point d'autres Celtes que les Peuples qui y étoient établis. C'est ce que je nie formellement, & les passages mêmes, que M. Schoepslin cite ici, servent à établir ma thése. Aristote avoit dit, en général, qu'on ne voyoit point d'ânes, ni dans la Scythie, ni dans la Celtique, parce que l'Hyver étoit trop rude pour ces animaux. Mais, comme il n'ignoroit pas qu'une partie de la Celtique étoit située au-delà des Colonnes d'Hercule, autour du Fleuve de Tartessus, il a cru devoir s'expliquer, & s'exprimer avec plus de précisson dans un passage paralléle. On ne voit point; dit-il, d'ânes en Scythie, ni dans les Pays voisins, non plus que parmi les Celtes, qui demeurent au-dessus de l'Ibérie; car ce Pays-là aussi est froid. Cela ne signifie-t-il pas clairement, qu'on en voyoit parmi les Celtes, qui demeuroient au-dessous des Ibéres, & dont le climat étoit aussi tempéré que celui de la Gréce? A l'égard du passage d'Aristote, où il est parlé de la Voye d'Hercule, je suis bien trompé si, dans cet endroit, la Celtique ne fignifie pas la Gaule Cifalpine, qui porte, aujourd'hui, le nom de Lombardie. L'ancienne Géographie donnoît des bornes bien plus étroites à l'Italie, que la moderne. Aristote dit qu'elle étoit occupée

⁽²³⁾ De Mundo Tom. I. p. 850. m. 1296.

⁽²⁴⁾ Tom. II. p. 724. m. 1093.

⁽²⁵⁾ Lib. IV. p. 310. & feq.

Tome I.

par deux Peuples (26), les Chaons & les Opiciens. Les premiers demeuroient du côté de la Tapygie & de la Mer Ionienne. Les Opiciens, que l'on surnommoit Ausons, s'étendoient jusqu'à la Tyrhénie, qui est la Toscane d'aujourd'hui. Lisons, après cela, le passage dont il s'agit: "On prétend que la Voye d'Hercule s'étend depuis l'Italie jusqu'à la "Celtique, & aux Celtolygiens, & aux Ibéres." Si la Voye d'Hercule, fortant de l'Italie, entroit d'abord dans la Celtique, il faut donc que la Celtique désigne ici la Lombardie, qui étoit remplie, dès le tems d'Aristote, d'un grand nombre de Peuples; & c'est delà que ce grand chemin se replioit sur le Pays des Celtolygiens, c'est-à-dire, sur l'Etat de Gênes, ou sur la Provence, où les Grecs montroient plusieurs traces du prétendu passage de leur Hercule. Il me semble donc que cet endroit est mal allégué pour montrer qu'Aristote entendoit, sous le nom de Celtique, la Gaule Transalpine. Si l'on veut, cependant, que le Philofophe ait commis ici ce qu'on appelle un ve sepon, c'est-à-dire, qu'il ait fait précéder ce qui devoit suivre, la chose ne m'est d'aucune importance, puisque je n'ai jamais contesté que les Gaules ne sussent une partie confidérable de la Celtique.

Mais, avant que de quitter Aristote, il saut que j'examine encore quelques autres passages de cet Auteur, que M. Schoepslin cite dans le cours de sa Dissertation, ou qui regardent le sujet que je traite. Au Livre VII. de ses Politiques, le Philosophe dit, (27) qu'il «est bon d'accoutumer » les ensans au froid dès la tendre jeunesse, la chose contribuant à les » rendre vigoureux, & à les endurcir aux travaux de la guerre; que, » par cette raison, plusieurs Peuples Barbares ont coutume, les uns de » plonger les ensans nouveaux nés dans des eaux courantes, & les » autres de les couvrir sort légérement, comme cela se pratique par, » mi les Celtes. » Dans un autre endroit, parlant de la valeur, il dit (28) qu'il « saudroit être surieux & hors du sens, pour ne craindre ni » les tremblemens de terre, ni les inondations, ce qu'on attribue aux » Celtes (29). Quand il arrive une inondation, ils prennent leurs ar» mes, & courent au-devant des slots. » Les Auteurs, qui ont écrit depuis Aristote, entendent des Germains, ce que ce Philosophe assure

⁽²⁶⁾ Politic, lib. VII. cap. 10. pag. m. 547.

⁽²⁷⁾ Arist. Polit. lib. VII. c. 17. p. 598. m. 561.

⁽²⁸⁾ Nicomach. III. 10. p. m. 46. (29) Eudem. III. 1. p. m. 276.

ici des Celtes. Ils disent (30) que, parmi les Germains, on plongeoit » dans une eau courante les enfans qui ne faisoient que de naître; que " la jeunesse se baignoit dans les Fleuves, & que les peaux, dont welle se couvroit, étoient si petites, qu'elles laissoient la plus grande » partie du corps nud. » Ils disent encore (*) « qu'on a imputé aux » Cimbres de prendre les armes contre les inondations, & de courir » au devant des flots. » Il sembleroit résulter de-là qu'Aristote donnoit le nom de Celtes, non-seulement aux Gaulois, mais aussi aux Germains. Mais M. Schoepflin soutient que «la conclusion ne seroit pas juste (31), »parce qu'il est, dit-il, fort possible que, du tems d'Aristote, qui vivoit #300 ans avant Jules-César, cette coutume, de baigner les enfans nou-» veaux nés dans une eau courante, fut commune aux Germains & aux "Gaulois. " Je l'avoue, & je suis fermement persuadé, que, dans les tems les plus anciens, les Gaulois étoient durs & féroces, autant que les Germains. Cependant, comme il ne s'agit pas ici de ce qui est posfible, mais de ce qui est rapporté par les anciens Auteurs, il faudroit en citer quelqu'un, qui attribuât cette coutume aux Gaulois, sans quoi on devineroit en l'air. «Il se peut aussi, ajoute M. Schoepslin, qu'Aristote "fe soit trompé, & qu'il ait faussement attribué aux Gaulois, désignés » fous le nom de Celtes, ce qu'il falloit attribuer aux Germains. Au "moins lui est-il arrivé de se tromper, quand il dit que le Danube a » fa fource dans le Pays des Celtes, déclarant, en même-tems, qu'il mentend, par ces Celtes, les anciens habitans des Gaules. » J'ayoue que je ne sens pas la force de ce raisonnement. Pour le rendre concluant, il faudroit prouver que le Philosophe s'est trompé sur un article comme fur l'autre, & c'est ce qu'on ne fait pas. Comment veut-on même qu'il se soit trompé, en attribuant aux Celtes & aux Gaulois ce qu'il auroit dû attribuer aux Germains, puisque le nom de Germains n'étoit pas encore connu de son tems, & ne le fut que long-tems après? Aristote a suivi l'usage reçu de son tems, selon lequel on appelloit tous les Peuples établis (32) du côté de l'Occident, Celtes, Ibéres, Celto-Scythes, ou Celtibéres. Au reste, ce Philosophe, qui avance ici, sur la foi d'Hé-

⁽³⁰⁾ Galenus de tuendâ valetudine lib. I. teurs cirés dans l'Hist. des Celt. Liv. II. iCh. 15, c2p. 10. p. 56. Opp. Tom. V. Paris. 1679. Cx-far VI. 21. Pomp.: Mela III. 3. (31) Ci-dessus p. 531.

^(*) Strabo VII. p. 293. Voyez, austi les Au- (32) Strabo I. p. 33.

896 RÉPONSE DE M. PELLOUTIER.

rodote, que le Danube descend des Monts Pyrenées, ne dissimule pas ailleurs, que d'autres le sont sortir de la Forêt Hercynie, quoiqu'il ajoute, dans le même en droit, une particularité, qui montre que la Germanie n'étoit pas mieux connue de son tems que les Gaules. « On » prétend, dit-il (33), que le Danube, qui sort de la Forêt Hercynie, » se partage ensuite en deux branches, dont l'une va se décharger dans le » Pont-Euxin, & l'autre dans la Mer Adriatique. »

S. IV.

Je passe au troisième Auteur que M. Schoepslin cite pour établir son fentiment; c'est Polybe. Je souhaiterois beaucoup que cet excellent Historien pût fournir quelques lumières pour éclaircir la question que l'examine. Je ne balancerois pas de me soumettre à sa décision, tant il est exact, fidèle, judicieux, & bien instruit. Mais voici à peu près tout ce que Polybe dit sur ce sujet. Décrivant la guerre que les Romains firent pendant plusieurs années aux Celtes établis en Italie (34), il en prend occasion de représenter les mœurs & les coutumes de ces Peuples, &, sur-tout, leur manière de faire la guerre, avertissant en même tems que ces Celtes étoient la même Nation (35) que les Gaulois Transalpins. Dans un autre endroit, parlant de la Celtique, qui étoit au-delà des Alpes, & qu'il avoit, felon toutes les apparences, traversée (36) pour. aller en Espagne, il dit (37) que » les Celtes demeurent, depuis Nar-»bonne & les environs des Monts Pyrenées; » & voici ce qu'il ajoute immédiatement après : « A l'égard de tous les Pays qui s'étendent au » Septentrion, depuis Narbonne jusqu'au Tanaïs, ils nous sont incon-» nus jusqu'à ce jour; & ceux qui en parlent autrement, doivent être » regardés comme des ignorans & des imposteurs. » Il ne seroit donc pas naturel de se prévaloir du témoignage de Polybe, pour décider si les Peuples établis au Nord de Narbonne jusqu'au Tanaïs, étoient Celtes, ou s'ils ne l'étoient pas; si le Pays où ils étoient établis portoit le nom de Celtique, ou s'il étoit connu sous quelque autre dénomination, puisque cet habile homme avoue, de bonne foi, qu'il n'en sçait rien, & que ces Peuples, aussi bien que le Pays qu'ils occupent, lui sont

⁽³³⁾ De Mirabil. Auscult. Tom. II. pag. m.

⁽³⁴⁾ Polyb. lib. II. p. 102, & feq.

⁽³⁵⁾ lbid. p. 103.

⁽³⁶⁾ Polyb. lib. III. p. 211. (37) Lib. III. p. 191, 192.

entièrement inconnus. Au reste, comme nous n'avons que les cinq premiers Livres de cet excellent Historien, on ignore entièrement ce qu'il disoit des Peuples Celtes, qui avoient leurs établissemens en Espagne. Je puis, cependant, assurer ici deux choses. La première (38), qu'il avoit promis de paler en détail de chacun des Peuples barbares, qui occupoient ce Pays, lorsque les Carthaginois & les Romains y porterent leurs armes. La feconde, qu'il avoit accompli sa promesse. Le pasfage de Strabon le prouve clairement. Voici ce qu'il porte (39): « Po-»lybe a raison de soutenir qu'Eratosthéne n'a point connu l'Espagne, » & qu'il en dit quelquefois des choses qui se combattent. Ayant dit. » dans un endroit, que les Gaulois ont leurs établissemens en Espagne. "jusqu'à Gades, & au-delà, (comme les Gaulois sont effectivement maî-» tres des Contrées Occidentales de l'Europe jusqu'à Gades), cepan-» dant, lorsqu'il décrit ensuite le contour de l'Espagne, il oublie ce qu'il » venoit de dire, & ne fait plus aucune mention de ces Gaulois. » Dans un autre endroit le même Strabon dit (40) que «les Espagnols » qu'on nommoit Turditani & les Celtiques, leurs voisins, étoient » des Peuples doux & policés, comme Polybe l'a remarqué.» Qu'on examine, après cela, les passages que M. Schoepslin allégue pour justifier sa Thése. "Polybe, dit-il (41), entend, sous le nom de Celtes, les "Gaulois Cifalpins & Transalpins. Parlant des premiers, il dit (42) » que les Romains commencerent d'abord la guerre contre les Celtes » établis en Italie. Il ajoute (43) que les Celtes chasserent les Etrusques " des Pays qui sont autour du Pô, & s'y établirent eux-mêmes. Par-"lant des feconds (44), il dit que les Celtes Transalpins demeurent » autour de Narbonne, & que leur Pays s'étend delà jusqu'aux Monts »Pyrenées; &, dans un autre endroit (45), que les Carthaginois » soumirent toute l'Ibérie jusqu'aux Monts Pyrenées, qui séparent les "Ibéres des Celtes. "Je n'ai qu'un mot à remarquer sur ces passages. Ceux qui regardent les Gaulois Cifalpins ne font rien à la question que je traite; ainsi je ne m'y arrête point. A l'égard des Celtes Transalpins, Polybe dit, à la vérité, qu'ils demeurent depuis Narbonne jusqu'aux

was a first that

⁽³⁸⁾ Polyb. III. 191. 192.

⁽³⁹⁾ Strabo lib. 11. p. 107.

⁽⁴⁰⁾ Polyb. lib. IV. p. 151.

⁽⁴¹⁾ Ci-dessus p. 482.

⁽⁴²⁾ Polyb. lib. II. p. 141. m. 102.

⁽⁴³⁾ Polyb. lib. II. p. 147. m. 105.

⁽⁴⁴⁾ Lib. III. p. 265. m. 191. 192.

⁽⁴⁵⁾ Ibid. p. 267, m. 192.

798 RÉPONSE DE M. PELLOUTIER.

Monts Pyrenées; mais il avertit, en même-tems, que tout le Pays situé au-dessus de Narbonne lui est entièrement inconnu, & nous verrons tout à l'heure dans Strabon, que, lorsque ce Pays commença à être connu, on lui donna aussi le nom de Celtique. Mais, dira t-on, Polybe assure pourtant que ces Monts Pyrenées séparent les Celtes des Ibéres. J'en conviens. Du tems de cet Historien les Monts Pyrenées séparoient les Espagnols des Celtes Transalpins, comme du tems de Jules-César le Rhin séparoit les Gaulois des Germains; mais cela empêchoit-il qu'il n'y eût en Espagne dissérentes Provinces qui portoient aussi le nom de Celtique, & dont j'aurai occasion de parler dans la suite? Cela empêchoit-il que les Celtes, les Ibéres, & les Germains ne pussent être originairement le même Peuple, comme nous le verrons en son tems?

Enfin le dernier passage de Polybe que M. Schoepslin a tiré d'Athenée, ne porte autre chose que ce que nous avons déjà vu, c'est-àdire, que les Celtes des Gaules s'étendoient depuis Narbonne jusqu'aux Monts Pyrenées (46) «Polybe rapporte au Livre XXXIV. de » son Histoire, qu'après les Monts Pyrenées, il y a une plaine qui s'é-» tend jusqu'au Fleuve de Narbonne, & que dans cette plaine cou-» lent deux autres Fleuves; fçavoir, l'Iliberi & le Ruscenon, le long » desquels on trouve deux Villes de même nom, qui sont habitées » par les Celtes.» De tous ces différens passages, M. Schoepslin tire enfin sa conclusion; sçavoir (47), qu'on ne trouvera rien dans Po-» lybe qui puisse donner jusqu'au moindre lieu de soupçonner, qu'en » parlant des Celtes, il ait jamais voulu défigner les Germains fous » ce nom. » J'en conviens de très-bon cœur ; je conviendrai même que Polybe n'a pas pu avoir jusqu'au moindre soupçon que les Germains fussent Celtes. Mais il n'a pu soupçonner aussi qu'ils ne le sussent point; puisqu'il reconnoît fort ingénument que la Germanie & la plus grande partie des Gaules étoient inconnues de son tems, & que ceux qui en parloient autrement étoient des charlatans.

S. V.

Les Auteurs qui suivent, ayant écrit dans un tems où les Celtes &

⁽⁴⁶⁾ Ex Athenœi lib. VII. cap. 2. pag. 332. m. 165. (47) Ci-deffus p. 497.

les Pays qu'ils occupoient commençoient à être mieux connus, fourniront aussi des lumières plus étendues & plus sîrres pour décider la question que j'examine. M. Schoepslin (48) prétend que «Diodore de » Sicile défigne clairement les Gaulois fous le nom de Celtes. » Cela n'est pas tout à fait exact : cet Historien distingue formellement les Celtes des Gaulois, & fait, comme nous l'allons voir, de tous ces Peuples de la Germanie autant de Peuples Gaulois. Commençons avant toutes choses par rapporter les passages de Diodore de Sicile, que M. Schoepflin cite pour établir sa thése. Le premier porte (49) que «les-"Peuples, qui demeurent au-dessus de Marseille, dans le cœur du Pays, » autour des Alpes, & du côté des Pyrenées, sont appellés Celtes. » Dans le fecond, on lit (50) » qu'Hercule, ayant passé de l'Ibérie dans » la Celtique, y bâtit la Ville d'Alésia, que les Celtes regardoient com-» me la Métropole de la Celtique, & qui demeura libre & imprenable » jusqu'au tems de Jules-César, où elle sut prise de force, & obligée de » fubir avec les autres Celtes le joug des Romains.»

Je conviens que Diodore de Sicile entend proprement, sous le nom de Celtes, les habitans de la Gaule Narbonnoise, qui demeuroient dans le cœur du Pays, autour des Alpes, & du côté des Pyrenées. C'étoient, de son tems, les bornes de cette Province, qui comprenoit la Provence, le Dauphiné, & une partie du Languedoc. Voici le passage entier dont M. Schoepflin n'a cité que ce qui pouvoit convenir à son but (51). "Il est bon d'avertir ici d'une chose que plusieurs ignorent. On appelle "Celtes les Peuples qui demeurent dans le cœur du Pays, autour des » Alpes, ou du côté des Monts Pyrenées. On donne, au contraire; » le nom de Galates à ceux qui demeurent au-dessous de la Celtique, » vers le Midi (52), ou du côté de l'Océan & du Mont Hercynien, &, » en général, à tous ces Peuples qui demeurent dans la Scythie. Ce-» pendant les Romains comprennent tous ces Peuples fous un feul & » même nom, & les appellent en commun Galates. » En conféquence de la régle que Diodore de Sicile établit ici, il donne le nom de

⁽⁴⁸⁾ Ci-dessus p. 482.

⁽⁴⁹⁾ Diod. Sic. lib. V. cap. 32. p. 308.

⁽⁵⁰⁾ Id. IV. 19. p. 226.

⁽⁵¹⁾ Diod. Sic. lib. V. p. 214.

selon toutes les apparences, quelque erreur, pliqué dans ma Reponse à M. Gibers.

ou quelque faute de Copiste. Hist. des Celtes Liv. I. Chap. 5. p. 19. Le sens voudroit qu'on lut, au-dessus de la Celtique, vers le Septentrion. Voyez encore la Biblioth. Franç. Tom. XL. p. 72. (52) J'ai averti, ailleurs, qu'il y avoit ici, & ci-dessus, pag. 397-403. où ce passage est ex-

Gaulois aux Peuples qui occupoient les parties Septentrionales de France. Il dit, par exemple (53), que » l'île de la Grande Bretagne est située » vis-à-vis des Provinces des Gaules, qui bordent la Mer Océane. » Le même Historien désigne aussi, sous le nom de Gaules, ce que nous appellons la Lombardie. «Hercule, dit-il (54), ayant quitté la Celtique, » pour se rendre en Italie, passa les défilés des Alpes, & traversa les » plaines du Pays qui porte, aujourd'hui, le nom de Galatie. » Enfin cet Auteur donne très-fréquemment le nom de Gaulois ou de Galates aux habitans de l'ancienne Germanie. Ainsi, quand il dit (55) que « la plus » grande partie des Gaules est située vers le Nord, que l'air y est extrê-» mement froid, qu'il y tombe beaucoup de neige, que les Fleuves s'y » gélent pendant l'hyver, & font une espèce de pont naturel aux Voya-" geurs; (56) que les Fleuves des Gaules sont le Danube & le Rhin, sur » lesquels Jules-César sit jetter un pont pour soumettre les Gaulois, qui » demeuroient au-delà du Fleuve (57); que les plus féroces des Gaules "font ceux qui demeurent vers le Nord, & qui font voisins de la » Scythie (58); que l'île de Basilea, où l'on pêche l'ambre, est située "vis-à-vis de la Scythie, qui est au-dessus des Gaules;" il est incontestable qu'il s'agit là de l'Allemagne. Dans tous ces passages, que je viens de citer, Diodore de Sicile se conforme exactement à la régle qu'il avoit établie, & à l'usage qu'il avoit indiqué. Mais il ne disconvient pas que les Celtes & les Gaulois ne fussent un seul & même Peuple, qui avoit reçu le dernier de ces noms de Galates, fils d'Hercule & d'une Princesse Celte. (59). «Ce Galate, dit-il, s'étant rendu célébre par sa "valeur, donna à ses Sujets le nom de Galates, d'où tout le Pays a » reçu le nom de Galatie. » Il ne nie point aussi qu'il n'y eût en Espagne une Province qui portoit le nom de Celtique (60), & « qu'Amilcar, Gé-» néral des Carthaginois, foumit après la première guerre Punique, » ayant défait Istolatius & son frere, qui, tous deux, commandoient les » Celtes établis dans ce Pays-là.» Mais il faut avouer, après cela, que Diodore de Sicile oublie bien fouvent la régle qu'il avoit posée. Pour

⁽⁵³⁾ Diod. Sic. lib. V. p. 208, cap. 21, (54) ld. 1V. p. 158. cap. 19.

⁽⁵⁵⁾ Id. V. p. 210, cap. 25.

⁽⁵⁶⁾ Ibid. p. 211.

⁽⁵⁷⁾ ibid. p. 214.

⁽⁵⁸⁾ Ibid. p. 209.

⁽⁵⁹⁾ Ibid. p. 210.

⁽⁶⁰⁾ Excerpta ex Diod. Sic. lib. XXV. in Ex-

avoir sçu ce que les autres ignoroient, il n'en est, cependant, pas plus exact. Ce nom de Celtes, qui, felon lui, étoit particulier aux Peuples voisins des Alpes & des Pyrenées, il ne laisse pas de le donner, tantôt à tous les Peuples des Gaules, tantôt aux Gaulois établis en Italie, & d'autres fois encore, à des Peuples qui demeuroient dans le fond de la Germanie. Ainsi, quand il dit que Jules-César (61) soumit tous les Celtes à la domination des Romains, il ne s'agit pas là de la Province Narbonnoise, des Pays situés au pied des Alpes, & autour des Pyrenées. Il y avoit long-tems que les Romains étoient maîtres de ces Contrées. Les Celtes défignent donc ici les habitans des Grandes Gaules, qui occupoient le Pays que les Latins appelloient Gallia Comata: au contraire, quand il rapporte (62) que «L. Æmilius ravagea le Pays » des Gaulois & des Celtes, & leur prit beaucoup de Villes & de châ-" teaux ", il faut entendre par-là des Villes & des châteaux de la Lombardie, puisqu'il est connu que, dans l'expédition dont il s'agit, les Romains ne passerent pas les Alpes, & ne mirent point le pied hors de l'Italie. Voici présentement un passage où cet Auteur donne le nom de Celtes à des Germains. Parlant du secours que les Bastarnes (63), qui étoient un Peuple de la Grande Germanie, envoyoient à Persée, Roi de Macédoine, il dit (64) que «le Roi, ayant appris que ces Gaulois, » qui étoient tous des gens d'élite, avoient passé le Danube, s'en ré-» jouit beaucoup, & leur fit dire d'avancer le plus promptement » qu'il seroit possible. » Un peu plus bas il ajoute (65) «qu'une ava-"rice fordide sit perdre à Persée le secours qu'il auroit pu tirer de ces "Celtes." En un mot, Diodore de Sicile confond perpétuellement ce qu'il auroit dû distinguer, suivant ses propres principes, & encore plus suivant ceux de M. Schoepslin. Il yous dira, par exemple (66), que » les plus féroces des Gaulois sont ceux qui demeurent vers le Nord, » & qu'il y a même des Auteurs, qui prétendent que les Cimmériens, » qui ravagerent toute l'Asie dans les anciens tems, sont le même "Peuple, dont le nom, altéré par le tems, a été changé en celui de

To T

⁽⁶¹⁾ Diod. Sic. lib. I. p. 4. lib. IV. p. 158. (64) Diod. (62) Excerpta ex Diod. Sic. lib. XXV. in Ex- XXVI. p. 313.

serp. Legat. ap. Hoeschel. p. 171. (63) Plinius Hist. Nat. lib. IV. cap. 14. p. 477. Facit. Germ. cap. 46.

⁽⁶⁴⁾ Diod. Sic. in Excerptis Vales. ex lib. XXVI. p. 313.

⁽⁶⁵⁾ Ibid. p. 315.

⁽⁶⁶⁾ Diod. Sic. lib. V. p. 214.

» Cimbres. Ce sont eux, dit-il, c'est-à-dire, ces Gaulois, qui ont pris » Rome, pillé le Temple de Delphes, mis sous contribution une grande » partie de l'Europe & de l'Asie, & qui se sont établis dans le Pays » des Peuples qu'ils avoient soumis par les armes.»

On peut conclure de ce que je viens de dire, que Diodore de Sicile n'est rien moins qu'exact & précis dans ce qu'il dit des Gaulois & des Celtes. M. Schoepflin ne le nie pas. Au contraire, il lui reproche d'avoir dit (67) que «le Danube va se décharger dans la Mer Océane.» C'est essectivement une faute, ou plutôt une inadvertence; car les Grecs scavoient bien où étoit l'embouchure du Danube. Il lui impute encore d'avoir assuré que «les (68) Cimbres avoient pris Rome, & » pillé le Temple de Delphes. » Je viens de citer le passage qui ne porte rien de semblable. Mais ce qui choque le plus M. Schoepslin; c'est que Diodore ait été capable d'avancer que les Romains comprenoient, sous le nom de Gaulois, tous les Peuples des Gaules & de la Germanie (69). «Il attribue, dit-il, aux Romains ce qu'on ne trouvera dans » aucun de Ieurs Ecrivains. » Je souhaiterois que Diodore de Sicile n'eût point commis d'autre faute que celle-là, il seroit bien facile de le justifier sur cet article. Je viens de montrer que les Germains n'étoient pas encore connus du tems de Polybe, qui écrivit son Histoire sur la fin da VI. siécle de la République Romaine, après la désaite de Persée, qui tombe fur l'an 586 de Rome. On commença à les connoître vers le commencement du VII. siècle (70), où les Cimbres & les Teutons se jetterent sur les Provinces de la République, & ravagerent la Gaule Narbonnoise avec une partie de l'Espagne. Plutarque, parlant de ces Peuples, remarque (71) qu'on ne sçavoit, ni qui ils étoient, ni de quel Pays ils étoient venus. Comme le nom de Germains, qui étoit tout nouveau, près de cent ans aprés, c'est-à-dire, du tems de Jules-César (72), n'étoit encore ni connu, ni en usage, on les désigna sous le nom général de Gaulois. Ainsi Saluste dit (73) que, «vers la fin de la guerre

⁽⁶⁷⁾ Ci-dessus p. 539. 540.

⁽⁶⁸⁾ Ci dessus p. 538.

⁽⁶⁹⁾ Ci-dessus p 501. 539. (70) Tacit. Germ. cap. 37.

⁽⁷¹⁾ Plutarc, in Mario Tom. I. p. 411.

⁽⁷²⁾ Jul. Cafar B. Gall. lib. II. cap. 3. Tacit. Germ. cap. 2. M. Schoepfin allegue, à la vérité;

ei-dessus p. 542. une Inscription de l'an 531 de Rome, ou l'on trouve le nom de Germains: mais elle est des plus suspectes, pour ne rien dire de plus. Voyez Masseau Geschichte der Teutschen Tom. 1. \$. 4. p. 5. 6.

⁽⁷⁸⁾ Sallustius Bell. Jugurth. in fin.

» contre Jugurtha, les Généraux Romains, Q. Cépion & M. Man-» lius furent battus par les Gaulois. » Cicéron remarque aussi (74) que » Marius vainquit une grande armée de Gaulois, qui avoient inondé "l'Italie." Je sçais bien ce que M. Schoepflin oppose à cette preuve. "Il est facile, dit-il (75), de deviner que Saluste & Cicéron donnent à » cette armée le nom de Gaulois, non pas en confidération des Cim-» bres & des Teutons, mais eu égard aux Tiguriens, qui faisoient une » grande partie de l'armée, selon Florus, & qui étoient Gaulois, comme "Jules-Céfar l'affure. " Mais je crains beaucoup que ceux, qui feroient ce raisonnement, ne devinassent très-mal. Je trouve bien (76) que les Tiguriens battirent l'armée de Cassius dans le Pays des Allobroges; mais je trouve aussi, dans une foule d'Auteurs (77), que «Cépion & Man-"lius furent défaits dans la Gaule Narbonnoise (78) par les Cimbres » & les Teutons. » De forte qu'on ne peut pas douter que Saluste ne donne le nom de Gaulois à des Peuples qui étoient cependant Germains. H' faut dire la même chose du passage de Cicéron, puisqu'il est certain que les Cimbres, qui étoient indubitablement un Peuple Germain, furent les seuls Barbares qui passerent en Italie. On sçait que Marius les désit près de Verceil, & Florus même, qui a commis ici beaucoup de bevues, ne laisse pas de remarquer expressément, que les Tiguriens n'assisterent pas à la bataille (79). "Ils s'étoient possés, dit-il, sur les » hauteurs des Alpes Noriciennes, pour y être comme un corps de » réserve, & ils se débanderent après la désaite des Cimbres.»

Je ne m'arrêterai point à Denis d'Halicarnasse, parce que les passages de cet Historien, qui sont cités par M. Schoepflin (80), ne font absolument rien à la question que j'examine. Cet Auteur dit (81) que «l'expédintion des Celtes, qui prirent la Ville de Rome, tombe sur la première

⁻⁽⁷⁴⁾ Cicero de Provinc. Conful. cap. 11.

⁽⁷⁵⁾ Ci-dessus p. 538.

⁽⁷⁶⁾ Appian. Celrie. p. 11192. Jul. Caf. B. Gall. I. 7. 12. 13. Epitome Livii lib; LXV.

⁽⁷⁷⁾ Vellej. Patere. II. cap. 12. Tacit. Germ. 37. Epitome Livii lib. 67. Veget. III. 10. in Excerpt. Valesii pag 630. Plutarque, in Mario Tom, 1. p. 416, attribue la défaite de Cépian & (80) Ci-dessus p. .482. 483. de Manlius aux Ambrons, a Ces Ambrbons, de Voin. Halic, Rom, Anti D. Festus, étoient un Peuple Gaulois, qu, il avoit été

[»] chassé de son Pays par une inondation subite! » de la Mer. » Festus Pauli Diac. in Autor. Lingux Lat: p. 250. Jules-César III. 20. dit que le Proconsul Maplius fut battu en Aquitaine.

⁽⁷⁸⁾ In Gallia Transalpina. Plut. in Mario I. 412. cap. 2. 17.

⁽⁷⁹⁾ Florus III. 3.

^{&#}x27; Dion. Halic, Rom, Antiq. I. p. 60."

RÉPONSE DE M. PELLOUTIER.

» année de la XCVIII. Olympiade. » Il est connu que ce passage doit s'entendre des Celtes, ou des Gaulois Sénons (82), qui avoient leurs établissemens le long du Pô. Le même Auteur dit que «les Etrusques, qui »avoient leurs demeures autour du Golfe Adriatique, en furent chaf-» sés par les Celtes. » Il s'agit encore, dans cet endroit, des Gaulois, qui, après avoir mis le pied en Italie, s'y étendoient toujours de plus en plus, & qui, à la fin, furent soumis eux-mêmes par les Romains. Enfin Denis d'Halicarnasse, parlant des Liguriens, remarque (83) «qu'ils "occupent plusieurs Contrées de l'Italie, & quelque peu de la Cel-"tique, " c'est-à-dire, de la Provence. Tout cela ne prouve rien, ni pour, ni contre. Parce que Denis d'Halicarnasse, dans ses Antiquités Romaines, n'a fait mention que des Celtes, qui demeuroient en Italie & en Provence, il ne s'ensuit pas delà qu'il n'y en eût pas ailleurs, ni seulement qu'il n'en connût point d'autres.

S. VII.

Je passe donc au sixième Auteur que M. Schoepslin allégue pour établir son sentiment; c'est Strabon, dont l'autorité est, sans contredit, d'un très-grand poids, non-seulement, parce que ce Géographe est exact. judicieux, & bien instruit de tout ce qu'il avance, mais encore, parce qu'il a traité avec beaucoup d'étendue, &, comme on le dit, ex professo, les questions que je me suis proposé d'examiner.

M. Schoepflin cite divers passages de Strabon, pour montrer 1. que ce (84) Géographe donne le nom de Celtes aux Gaulois Cifalpins & Transalpins, & celui de Celtique au Pays qu'ils occupoient, 2. Qu'il (85) a distingué soigneusement les Celtes des Ibéres, des Germains & des Bretons. Je n'ai aucune difficulté à former sur l'un, ni sur l'autre de ces articles, & je ne crois pas que personne se soit jamais avisé de les contester. Il est très-certain que les Celtes occupoient anciennement toutes les Gaules, avec une grande partie de l'Italie. Il ne l'est pas moins que, du tems de Strabon, les Ibéres, les Gaulois, les Germains & les Bretons étoient des Peuples différens & distingués, qu'un Géographe ne devoit pas confondre. Il y a seulement deux de ces passages qui méritent quelque éclaircissement; le premier porte (86) : «Voilà ce que

^(\$2) Strabo V. 212.

⁽⁸³⁾ Dion. Halic. VII. p. 404. mihi 419.

^(\$4) Ci-dessus p. 484. 485.

⁽⁸⁵⁾ Ci-deffus p. 497. 498. 509. 518. 520.

Plate weren bei auf batt

"nous avions à dire des habitans de la Province Narbonnoise, que les » Anciens appelloient Celtes. C'est d'eux, comme je le crois, que le » nom de Celtes a été étendu par ces Grecs à tous les Gaulois en » genéral, parce qu'ils étoient le Peuple le plus illustre, &, peut-» être, que les Marseillois, leurs voisins, ont contribué à faire recevoir » ce nom. » Le fens de ce passage est clair. Les premiers Celtes, qui ayent été découverts par les Grecs, sont ceux que les Phocéens découvrirent en fondant la Colonie de Marfeille. Quand on apprit ensuite à connoître les autres Peuples des Gaules, les Grecs leurs transporterent aussi le nom de Celtes. C'étoit le nom du Peuple le plus connu, le plus illustre de ces Contrées, &, felon les apparences, la Colonie de Marfeille contribua beaucoup à faire recevoir ce nom. C'est de cette manière (87) que Cafaubon explique le passage. Au reste, Strabon ne détermine point, dans cette endroit, si tous ces Peuples, qui demeuroient hors de la Province Narbonnoise, étoient effectivement Celtes, ou si ce nom leur étoit donné mal-à-propos par les Grecs. Nous verrons, en fon lieu, ce qu'il pensoit de cette question. Il croyoit que les Belges différoient peu des Celtes, & que les Germains mêmes étoient originairement le même Peuple que les Celtes, &, pour me servir de ses propres termes, leurs freres Germains.

Le second passage de Strabon mérite beaucoup d'attention, parce qu'il décide formellement la question que j'examine. Voici mot à mot ce que porte le texte Grec (88): "Après l'Ibérie suit la Celtique, qui "est au-delà des Alpes. Nous avons déjà dit (89) que cette Celtique a "pour bornes, à l'Occident, les Monts Pyrenées, qui s'étendent "depuis la Mer Océane, jusqu'à la Méditerranée; à l'Orient, le Rhin, "qui est parallèle aux Monts Pyrenées; au Nord, la Mer Océane, "depuis l'extrémité Septentrionale des Pyrenées, jusqu'aux embou"chures du Rhin; &, au Midi, la Mer qui est du côté de Marseille "& de Narbonne, avec les Alpes, depuis la Ligurie, où elles commen"cent, jusqu'aux sources du Rhin. "Dans ce passage, Strabon donne évidemment le nom de Celtique à toutes les Gaules, qui étoient habitées, de son tems, par des Aquitains, des Belges & des Celtes. Je suis sur-

⁽⁸⁷⁾ Casaubon. Comm. ad Strab. IV. initio p. m., 81.

⁽⁸⁸⁾ Strabo IV. p. 176. 177. (89) Strabo lib. II. p. 128.

pris que M. Schoepflin, en citant le Grec de ce passage, n'y ait pas apperçu une autre chose. Strabon y dit «qu'après l'Ibérie suit la Celti-» que, qui est au-delà des Alpes; que cette Celtique a pour bornes » les Monts Pyrenées, la Met Océane & la Méditerranée, & enfin le "Rhin & les Alpes. " Cette façon de s'exprimer n'infinue-t-elle pas que le Géographe connoissoit quelque autre Pays, qui portoit aussi le nom de Celtique? Effectivement il suffit de jetter les yeux sur la description de l'Espagne, que Strabon venoit de donner dans le Livre précédent, pour y trouver que (90) Conistorsis & (91) Pezaugusta (lisez Pax Augusta) étoient des Villes Celtiques fort célébres, & que (92) la plus grande partie du Pays situé autour de l'Anas ou du Guadiana, étoit occupé par des Peuples Celtes. Il y avoit donc en Espagne, comme dans les Gaules, une Province qui portoit le nom de Celtique. Hérodote, Aristote, Polybe, Diodore de Sicile, & Strabon sont mention de l'une & de l'autre, Le Lecteur jugera, après cela, s'il est vrai que ces Auteurs n'ayent cherché la Celtique que dans les Gaules, & même dans une partie des Gaules.

Comme mon intention n'est point du tout d'écrire un Livre, je ne sçaurois entrer dans le même détail par rapport à tous les Auteurs qui suivent dans la Dissertation de M. Schoepslin. Ce Sçavant se prévaut de leur témoignage, pour montrer que les Anciens ont désigné les Gaules, ou même une partie des Gaules sous le nom de Celtique A la bonne heure. Pour abréger, je me contenterai de produire, à mon tour, quelques passages des mêmes Auteurs, qui seront voir qu'ils ont connu d'autres Pays qui portoient aussi le nom de Celtique.

S. VIII.

Laissant donc Denis le Voyageur, qui ne fait mention, dans son petit Ouvrage, que des Celtes établis en Italie, je passe à Plutarque, qui, parlant des expéditions de Jules-César, dit (93) que «les Belges étoient valors les plus puissants des Celtes, & qu'ils occupoient la troisième » partie de toute la Celtique. » Voilà donc le nom de Celtes donné à des Peuples, qui, selon Jules-César (94), étoient issus des Germains. Le même

⁽⁹⁰⁾ Strabo III. p. 141.

⁽⁹¹⁾ Ibid. p. 151. (92) Strabo II. 107. III. 139. 151. 152.

⁽⁹³⁾ Plut. in Cafar. Tom. I. p. 7174. (94) Cafar II. 4.

Plutarque fait cette remarque dans la vie de Camille (95) : «On dit que » les Gaulois qui descendent des Celtes, (Γαλάται το Κελτεχο γένες) s'é-» tant multipliés à un point, que la terre qu'ils occupoient ne pouvoit » plus les nourrir tous, fe mirent en chemin pour chercher d'autres » habitations. Comme ils étoient plusieurs milliers de jeunes gens belli-» queux, outre une multitude encore plus confidérable de femmes & » d'enfans, une partie tira du côté de l'Océan Septentrional, passa les » Monts Riphéens, & s'établit aux extrémités de l'Europe; une autre » partie se fixa entre le Mont Pyrenée & les Alpes, près de Sennons & » des Celtoriens, & y demeura un long espace de tems. Long-tems » après, ayant goûté du vin, qui fut transporté pour la première fois » d'Italie, ils prirent les armes, emmenerent leurs familles, & con-» quirent tout le Pays que les Etrusces occupoient anciennement, » Il résulte de ce passage 1. que les Celtes & les Gaulois étoient originairement le même Peuple, puisque ceux-ci descendoient des premiers; &, puisque Plutarque donne le nom de Gaulois (96) aux Bastarnes, qui étoient un Peuple de la Grande Germanie, il faut en conclure encore que les Germains étoient Celtes, ou, si l'on veut, Celto-Scythes, comme Plutarque les appelle ailleurs (97). Il en résulte, 2. que les Provinces, qui font entre les Alpes & les Pyrenées, n'étoient pas le Pays natal des Celtes, puisqu'ils y étoient venus d'ailleurs. Je trouve 3. dans ce passage, que Plutarque distingue formellement deux migrations des Celtes. D'abord ils viennent s'établir entre les Alpes & les Pyrenées. Long-tems après ils passent en Italie. Je ne comprens pas, après cela, comment M. Schoepflin peut soutenir, que (98) l'intention de l'Auteur n'est point du tout d'insinuer que les Celtes soient jamais venus s'établir dans les Gaules, & que Plutarque n'en dit pas plus, sur ce sujet, que Tite-Live, qui ne fait mention, cependant, que de la dernière de ces migrations. Je crains beaucoup que M. Schoepflin ne foit ici feul de fon sentiment; car il suffit de lire le passage pour y trouver précisément le contraire. Je n'ai qu'un mot à ajouter sur un autre passage de Plutarque, qui n'est pas moins décisif. Parlant de l'irruption des Teutons & des Cimbres, il dit (99): «Il y a des Auteurs qui prétendent que

⁽⁹⁵⁾ Plut. in Camillo Tom. I. p. 135.

⁽⁹⁶⁾ Plut. in Paul. Æmil. Tom. 1. p. 259.

⁽⁹⁷⁾ Plut. in Mario Tom. I. p. 411.

⁽⁹⁸⁾ Ci-dessus p. 499-501.

⁽⁹⁹⁾ Plut. in Mario Tom. I. p. 411.

"la Celtique est un Pays vaste & grand, qui s'étend depuis la Mer » extérieure, & les Contrées du Nord vers l'Orient, & qui, se ré-» pliant vers les Palus - Méotides, touche à la Scythie, appellée Pon-"tique." Tout ce que M. Schoepflin remarque sur ce passage (1), c'est qu'il n'exprime pas le sentiment de l'Historien Grec, mais celui de quelques Romains, troublés de l'arrivée de ces nouveaux ennemis. Je conviens de très-bon cœur que Plutarque n'avoit pas tiré de son propre cerveau tout ce qu'il dit ici, & ailleurs, des Celtes & des Gaulois. Il suit les Auteurs Grecs & Latins, qui avoient écrit avant lui. Mais il ne dit aussi rien qui indique qu'il sut d'un autre sentiment; &, dans le fond, ce que M. Schoepsiin appelle l'opinion vague de quelques Romains effrayes, étoit l'opinion des Druides, qui devoient connoître l'Hiftoire & les migrations de leur Nation autant & mieux que les Etrangers. «Ils disoient (2), qu'à la vérité, une partie de la Nation des » Celtes étoit née dans le Pays; mais qu'il en étoit venu d'autres des "îles reculées, & des Contrées qui font au-delà du Rhin, d'où ils navoient été chassés par des guerres continuelles, & par les inonda-"ntions de la Mer Océane." L'opinion des Druides étoit donc que des Peuples de la Grande Bretagne, & de la Grande Germanie, ayant passé dans les Gaules, & s'étant mêlés avec les habitans naturels du Pays, formerent ensemble ce que l'on appelloit la Nation des Celtes ou des Gaulois. M. Schoepflin verra comment cela s'accorde avec son système. - Arrien, qui est le neuvième Auteur cité par M. Schoepslin, lui fournit un passage qui prouve que cet Historien désignoit, sous le nom de Celtes, les Gaulois établis en Italie. Le passage porte (3) « qu'Alexandre-» le-Grand ayant repassé le Danube, reçut une Ambassade des Gaulois, » qui ont leurs demeures le long du Golphe Ionique, » c'est-à-dire, de la Mer Adriatique. J'en conviens; mais, pour n'en pas imposer au Lecteur, il auroit été fort à propos de ne pas dissimuler ce que j'ai remarqué plus haut (*); sçavoir, qu'Arrien, qui connoissoit l'Allemagne, assure que «le Danube a sa source dans la Celtique, & que ce Fleuve est » bordé de plusieurs Peuples Celtes, dont les Quades & les Marcomans » sont les derniers. » Il est vrai que ce passage est cité ailleurs par M.

⁽¹⁾ Ci-dessus p. 501-503.
(2) Amm. Marcell. lib. XV. cap. 17, p. 97.
(3) Arrian. Expedit. Alex. lib. I. p. 11.
(*) Ci-dessus, p. 589.

Schoepflin (4), mais c'est pour insinuer qu'il y a lieu de douter qu'Arrien ait donné aux Germains le nom de Celtes. J'avoue que je ne comprends pas bien ce que M. Schoepflin (5) dit du dixième Auteur Grec qu'il produit. C'est Appien d'Alexandrie. Quin & Appianus, quem decimo loco ponimus, cum præcedentibus concordat. Cela semble signifier qu'Appien est d'accord avec les Historiens qui ont précédé, & auxquels M. Schoepflin attribue de n'avoir donné le nom de Celtes qu'aux feuls habitans des Gaules. Ce n'est pas là, cependant, le fens de ces paroles (6). Car, après avoir allégué une foule de passages pour prouver une chose que personne ne conteste; sçavoir, qu'Appien a donné le nom de Celtes aux. Gaulois Cifalpins & Transalpins, M. Schoepslin avoue, dans un autre endroit (7), qu'Appien s'est exprimé, dans sa Présace, d'une manière qui montre qu'il désignoit les Gaulois sous le nom de Celtes (8). Effectivement le passage n'est point équivoque. Il porte que «les bornes de "Empire Romain en Europe, font le Rhin & le Danube; que les Ro-» mains ont même passé ces Fleuves dans quelques endroits, & ont sou-» mis une partie des Celtes qui sont au-delà du Rhin, & des Gétes qui » sont au - delà du Danube. » On trouve encore dans Appien (9) que » les Cimbres étoient un Peuple Celte (10), qu'on prétend que les » Autariens (qui étoient un Peuple d'Illyrie) encoururent l'indigna-» tion d'Apollon, pour avoir attaqué le Temple de Delphes, avec les » Celtes appellés Cimbres. »

M. Schoepslin (11) sait un pareil aveu par rapport à Pausanias, & cite lui-même un passage de cet Historien, qui porte (12) que «les Romains sont maîtres de la meilleure partie du Pays des Celtes, mais qu'ils ont volontairement négligé les Contrées qu'ils croyoient ne pouvoir leur être d'aucune utilité, soit à cause du froid excessif, soit à cause du mauvais terroir.» Il est indubitable qu'il s'agit là de l'Allemagne, aussi bien que dans cet autre passage, où Pausanias dit (13) que »les Gaulois sont établis aux extrémités de l'Europe, le long de la » grande Mer, & jusqu'au termes, où elle n'est plus navigable, ajou-

⁽⁴⁾ Ci-dessus p. 503. 504. 528.

⁽⁵ Ci-deffus p. 486,..

⁽⁶⁾ Ibid.

⁽⁷⁾ Ci-deffus p. 503. 504,

⁽⁸⁾ Appian. in Præfat.

Tome I.

⁽⁹⁾ Appian. de B. Civ. p. 625.

⁽¹⁰⁾ Appian. Illyr. p. 1195. 1196.

⁽¹¹⁾ Ci-deflus p. 504.

⁽¹²⁾ Paufan. lib. I. cap. 9. p. 22.

⁽¹³⁾ Ibid. cap. 3. p. 10.

Hhhh

» tant que ce nom de Gaulois est moderne, au lieu que celui de Cel» tes est le nom qu'ils prenoient anciennement, & qui leur étoit donné

» par les Etrangers. »

Pour venir à Ptolomée, M. Schoepslin (14) cite un passage de ce Géographe, qui porte (15) que «la Celto-Galatie est partagée en quatre Pro-» vinces, l'Aquitaine, la Lyonnoise, la Belgique, & la Narbonnoise; » après quoi cet Auteur parle en détail (16) de la Celto-Galatie Lyonnoise, de la Celto-Galatie Belgique, de la Celto-Galatie Narbonnoise, & ensin de la Celto-Galatie d'Aquitaine; il me semble qu'on peut conclure assez naturellement de ce passage, que Ptolomée croyoit que les habitans de ces quatre Provinces étoient tous Celtes ou Gaulois, & que les quatre divers Pays qu'ils occupoient étoient quatre parties dissérentes de la Celtique, ou des Gaules. C'est tout ce que j'ai à remarquer ici; j'ajouterai seulement que ce Géographe saisoit aussi mention d'une Celtique, qui saisoit partie de la Lusitanie, où il place (17) les Villes de Lancobriga, Bretoleum, Mirobriga, Arcobriga, Meribriga, &c.

Athenée a écrit des Propos de table, où il a ramassé beaucoup de choses curieuses, que sa vaste lecture lui avoit sournies. Il ne paroît pas que les convives, qu'il introduit dans son Ouvrage, se soient fort embarassés des questions de Géographie; &, au reste, ce qu'il dit des Celtes dans les trois passages, rapportés par M. Schoepslin (18), n'exprime pas ses propres sentimens, mais ceux des Auteurs qu'il a soin de citer, fans y rien ajouter du sien (19). Le premier est tiré du XXXIV. Livre de Polybe, où cet Historien faisoit mention «d'une plaine du Pays » des Celtes, dans laquelle on tiroit des poissons de la terre, en la creusant » à deux ou trois pieds de profondeur. » Ces Celtes sont les habitans de la Gaule Narbonnoise. Le second passage porte que «Posidonius » au Livre XXIII. de son Histoire (20), représentant les richesses & la » magnificence d'un grand Seigneur Gaulois, nommé Luernius, remarque » qu'il alloit se promener dans les campagnes, & jettoit à pleines mains » de l'or & de l'argent aux Celtes, qui suivoient son char par milliers. » (*) Ces Celtes font les habitans de l'Auvergne, que Posidonius devoit con-

⁽¹⁴⁾ Ci-dessus p. 48\$.

⁽¹⁵⁾ Ptolem. Geogr. lib. II. cap. 7.

^{(16) 1}bid. cap. 8. & seq.

⁽¹⁷⁾ Ptolem. lib. II. cap. 5. p. 41.

⁽¹⁸⁾ Ci-dessus p. 489. 490.

⁽¹⁹⁾ Athenæus lib. VIII. cap. 2.

⁽²⁰⁾ Athenaus lib. IV. cap. 12.

^(*) Voyez ci-dessus, p. 489.

noître, puisqu'il avoit voyagé dans les Gaules (21). Enfin le troisième passage est pris du CXVI. Livre de l'Histoire de Nicolas de Damas (22). On y lisoit » qu'Adiatonus, Roi des Sotianes, qui sont un Peuple Celte, » avoit autour de lui six cent de ces hommes choisis, que les Gaulois » appellent en leur Langue Siloduni, & qui sont vœu de vivre & de » mourir avec leur Maître. » Ces Sotianes étoient un Peuple de l'Aquitaine, comme on peut le voir dans les Commentaires de Jules-César, qui les appelle Sotiates (23). Il faut donc convenir que Polybe, Posidonius, & Nicolas de Damas ont donné le nom de Celtes aux habitans des Gaules, mais c'est aussi tout ce qu'on peut conclure de ces passages.

Dion Cassius a ceci de particulier qu'il donne le nom de Celtes aux Germains, à l'exclusion des Gaulois. Il se conforme en cela à l'usage recu de son tems (24). «Le Rhin, dit-il, descend des Alpes Celtiques un peu » au-dessus de la Rhetie; il s'avance delà vers le Couchant, ayant à la » gauche les Gaules, & les Celtes à la droite, & va se décharger dans » la Mer Océane. » Cet Historien avertit, dans le même endroit (25), qu'anciennement le nom de Celtes étoit commun aux Peuples qui demeuroient des deux côtés du Fleuve. M. Schoepflin (26) convient que Dion Cassius donne aux Germains le nom de Celtes, & il en cite luimême plusieurs exemples. Mais il soutient, en même-tems (27), que cet Auteur avance contre toute foi historique, que le nom de Celtes étoit propre & particulier aux Germains. J'avoue qu'il me semble que Dion doit en être cru sur sa parole, quand il fait mention d'un usage établi de son tems, d'autant plus qu'Appien, parlant du Pays qu'Annibal traversa en Italie (28), l'appelloit la Celtique, qui porte aujourd'hui le nom de Gaules. Au reste, cette question, qui est purement incidente, ne me regarde & ne m'intéresse, ni directement, ni indirectement.

Suit donc le quinzième Auteur, c'est Etienne de Bysance, dont on cite quelques articles (29), où ce Géographe donne le nom de Celtique à l'Aquitaine, à la Province Narbonnoise, & à l'Auvergne. Je n'ai aucune difficulté à former là-dessus; mais je ne sçaurois acquies-cer à ce que M. Schoepslin (30) remarque ailleurs; sçavoir, qu'Etienne

⁽²¹⁾ Strabo IV. p. 197.

⁽²²⁾ Athen. lib. VI. p. 186,

⁽²³⁾ De B. Gall. lib. 111. cap. 20.

⁽²⁴⁾ Dio Cassius lib. XXXIX. p. 113.

⁽²⁵⁾ Ibid. p. 114.

⁽²⁶⁾ Ci-dessus p. 505.506.

⁽²⁷⁾ Ci-dessus p. 531. 532.

⁽²⁸⁾ De Bello Annib. p. 546.

⁽²⁹⁾ Ci-dessus p. 491. 492.

⁽³⁰⁾ Ci-dessus p. 528-530.

Hhhh 2

de Bysance ne donne le nom de Celtes qu'aux seuls Gaulois. Les articles d'Emporium & de Burchanis prouvent le contraire. Dans le premier, le Géographe dit qu'Emporium, aujourd'hui Ampourias, est une Ville de la Celtique (31). Dans le second, il assure que Burchanis (32), île de la Germanie, au-dessus de la Frise, est une île de la Celtique.

Reste ensin le seizième & dernier Auteur Grec, c'est Suidas, sur lequel M. Schoepstin sait la remarque suivante (35). « Il semble, au premier » abord, que Suidas désigne les seuls Germains sous le nom de Celtes.» Au mot Celtes, il dit que c'est le nom d'un Peuple qu'on appelle Germains. Mais si on examine la chose exactement, on trouvera qu'il entend sous ce nom les Gaulois. Au moins est-il constant qu'il donne le nom de Celtes aux Sénons, qui étoient indubitablement Gaulois. Estestivement Suidas, décrivant plus amplement les Celtes, dit qu'ils demeurent le long du Rhin, qu'ils ont ravagé le Pays des Albains, & qu'on les appelle aussi Sénons. Ces Celtes entreprirent une expédition contre les Romains; un de leurs Braves sit un dési au plus vaillant des Romains, le Tribun Valerius accepta le dési, &c.

Si Suidas avoit été capable de dire ce qu'on lui attribue ici, il faudroit convenir qu'il auroit commis, sur cet article, une de ces bevues qui lui sont assez ordinaires. On a remarqué, depuis long-tems, que cet Auteur, qui est du XI. siècle, compiloit, sans aueun choix, les bons & les mauvais Livres qui lui tomboient entre les mains, & que les matériaux, qu'il avoit recueillis, au lieu d'être disposés avec ordre, sont, pour ainfi dire, jettés pêle-mêle dans fon Ouvrage. Si M. Schoepflin youloit se servir de Suidas pour prouver qu'il désigne les Gaulois, & non pas les Germains, sous le nom de Celtes, un autre qui voudroit raisonner de la même manière, pourroit aussi en conclure que, selon Suidas, les Sénons d'Italie étoient Germains d'origine, & qu'ils-avoient demeuré autrefois sur le bord du Rhin. Mais il faut rendre, après cela, à Suidas la justice qui lui est due. Il ne dit rien qui ne soit exactement vrai, pourvu qu'on l'explique suivant les règles d'une saine critique. A l'article de Germanicus & de Germains, il dit :: Tepuavinico d Φραγγος, Οί γερμανοί, Κελτοί λεγονται, δι άμφι τον έπνον ποταμόν 'εισι. C'est-

⁽³¹⁾ Steph. de Urbib. p. 344. (32) Steph. p. 240. Sur cette ife, voyez Strabon lib. VII. pag, 291. Pline Hift, Nat. lib. IV.

à-dire, «Germanique est un nom qu'on donne aux Francs. On appelle Germains, les Celtes qui demeurent le long du Rhin.» Le passage est clair, & ne sousser aucune difficulté. A l'article Celtes, qui est celui que M. Schoepslin rapporte, Suidas dit: κελτοί, ἐνομα ἐθνες ὁι λεγομενοι γερμανοι, ὁι ἀμφὶ τὸν ρῶνον ποταμον ἐισιν. Οἱ κατέθεον τῶν γῶν Αλβανῶν, ἐς ἐς Σπνονας καλεσιν. ετοι, οἱ κελτοὶ κατα εωμαιων ἐς ράτενσαν. Qui ne voit qu'il y a ici deux passages, dont l'un est tiré d'un Auteur moderne, & l'autre d'un ancien? Le moderne dit qu'on donnoit le nom de Celtes aux Germains qui demeuroient le long du Rhin. C'est ce que nous avons déjà vu dans Dion Cassius. L'ancien donne le nom de Celtes au Peuple qui ravagea le Pays des Albains, & qui étoit distingué par le nom de Sénons. «Ce sont ceux là, dit Suidas, qui firent la guerre aux Romains.» Tout cela est vrai & constant, & jamais il n'est venu en pensée à Suidas de dire ce que M. Schoepslin lui attribue.

Des feize Auteurs que M. Schoepflin cité pour établir sa thése, il n'y en a pas un seul qui dise que la Celtique ne s'étendoit pas au-delà des Gaules, & il y en a plusieurs qui disent précisément le contraire. Hérodote & Aristote placent dans la Celtique les sources du Danube, les Monts Pyrenées, & les Pays voisins des Colonnes d'Hercule. Polybe. qui parle des Celtes Cisalpins & Transalpins, fait aussi mention de ceux qui demeuroient en Espagne, avouant, en même-tems, que tout le Pays situé au-dessus de Narbonne jusqu'au Tanaïs, n'étoit pas encore connu. Diodore de Sicile, & Strabon placent une Celtique en Espagne, aussi bien que dans les Gaules; & le premier, qui donne le nom de Celtes à la Grande Germanie, ne disconvient pas que les Gaulois & les Celtes ne fussent le même Peuple. Plutarque donne le nom de Celtes aux Belges, qui étoient issus des Germains; il dit qu'ils occupoient la troisième partie de la Celtique, & il s'exprime ailleurs d'une manière qui ne permet pas de douter qu'il ne regardât la Germanie comme une ancienne partie de la Celtique. Arrien dit formellement que les fources du Danube sont dans la Celtique. Appien d'Alexandrie & Pausanias s'accordent, de l'aveu même de M. Schoepflin, à désigner les Germains sous le nom de Celtes. Ptolomée fait mention de la Celtique, qui étoit une Province d'Espagne. Dion Cassius donne le nom de Celtes aux-Germains, à l'exclusion des Gaulois. Etienne de Bysance désigne sous le nom de Celtique, tantôt les Gaules, tantôt l'Espagne, & toutôt la Celmanie. Et Suidas enfin appelle Celtes, tant les Germains qui demeuroient le long du Rhin, que les Gaulois qui prirent Rome. On peut juger, après cela, s'il n'y a pas quelque réforme à faire au passage de
M. Schoepslin, qui, après avoir cité ses témoins, conclut (34) «qu'en» tre les Auteurs Grecs, qui donnent le nom de Celtes aux seuls Gaulois,
» il faut compter Hérodote, Aristote, Polybe, Diodore de Sicile, Denys
» d'Halicarnasse, Strabon, Denis le Voyageur, Plutarque, Ptolomée,
» Athenée, aussi bien qu'Etienne de Bysance.»

Pour passer aux Auteurs, Latins qui ne m'arrêteront qu'un moment, M. Schoepsin a pour lui un passage de Jules-César, qui dit au commencement de ses Commentaires (35): » Toutes les Gaules sont divisées en » trois parties. La première est occupée par les Belges; la seconde par » les Aquitains; & la troissème par le Peuple que nous appellons Gaulois, » & qui, dans leur Langue, portent le nom de Celtes. Tous ces Peuples » ont une Langue, & des Coutumes dissérentes. Les Gaulois sont séparés » des Aquitains par la Garonne, & des Belges par la Marne & la Seine. » Comme je serai obligé de revenir à ce passage, quand je traiterai de la dissérence qu'il y avoit entre les Belges, les Aquitains & les Celtes, je me contenterai de faire ici deux ou trois courtés remarques.

1. Il s'agit dans ce passage des Gaules que Jules-César avoit conquises. Elles étoient occupées, de son tems, par des Aquitains, des Belges, & par un troisième Peuple que les Romains appelloient Gaulois, & qui prenoient, en leur Langue, le nom de Celtes. Il y avoit de ces mêmes Celtes dans la Province Narbonnoise, en Italie, en Espagne, & dans plusieurs autres Pays de l'Europe. Si Jules-César n'en fait aucune mention, c'est parce que son plan l'appelloit uniquement à parler des Peuples qu'il avoit soumis à la domination Romaine, pendant qu'il avoit eu le gouvernement des Gaules.

2. Jules-César, qui indique ici cette distinction (36), ne s'y astreint pas, & donne indisséremment le nom des Gaulois à tous les Peuples qui demeuroient entre le Rhin, la Mer Océane & les Pyrenées.

3. M. Schoepflin lui-même ne s'y assujettit point aussi. Strabon (37) dit que » la Garonne se jette dans la Mer, ayant d'un côté les Bituriges » appellés Josques (lisez Vivisces) & de l'autre, les Santons, qui sont

⁽³⁴⁾ Ci-dessus p. 528.

⁽³⁵⁾ Cæfar de B. Gall. lib, I.

⁽³⁶⁾ Cafar VII. 28.

⁽³⁷⁾ Strabo IV. 190,

ntous deux des Peuples Gaulois. Il ajoute que ces Bituriges sont le seul » Peuple étranger qui foit établi dans l'Aquitaine. » Cela n'empêche pas, cependant, que M. Schoepflin (38) ne regarde comme Celtes un autre Peuple de l'Aquitaine; scavoir, les Sotiates, dont nous avons fait mention plus haut; & il a raifon en cela : ce que Jules-César & Nicolas de Damas disent de ce Peuple ne permet pas de douter que les Sotiates ne fussent Celtes.

A l'égard des Auteurs Latins, qui ont vécu & écrit depuis le tems de Jules-César (39), je conviens qu'ils entendent ordinairement, sous le nom de Celtes, ou de Gaulois, les habitans des Gaules. Mais je ne comprends pas que M. Schoepflin ait pu mettre (40) Pomponius Mela & Pline au nombre des Ecrivains qui attribuent aux feuls Gaulois le nom de Celtes (41). Pomponius Mela (42), décrivant la Lusstanie, n'y place-t-il pas un Promontoire Celtique, & ne dit-il pas que « toute cette Contrée est " occupée par des Celtes? " Passant ensuite aux Cantabres, ne dit-il pas (43) «qu'on trouve d'abord, dans leur Pays, les Artabres, & " la Ville de Janasum, qui appartient à un Peuple Celte? " Pline aussi, qui place des Celtes dans la Bétique (44), dans la Lusitanie (45), & même dans l'Espagne Citérieure (46), assure formellement que le Cap, qui porte aujourd'hui le nom de Finisterre (47), étoit un Promontoire Celtique. Strabon donne, à la vérité, un autre nom à ce Promontoire, & l'appelle (48) Nerium; mais il avertit, en même-tems, que tout le Pays d'alentour étoit occupé par des Peuples Celtes. Le même Pline remarque, dans un autre endroit, qu'à l'extrémité de l'Europe. après les Monts Riphéens & le Pays des Hyperboréens, on trouve d'abord (49) un Promontoire de la Celtique, nomme Litarmis, & le Fleuve Carambucis. Pour se tirer de la difficulté, que ce passage cause contre son sentiment, M. Schoepslin fait deux réslexions (50). La première, c'est que Pline ne prétend point du tout que les vastes Contrées, qui séparoient le Cap de Finisterre du Promontoire Septentrional, appartint-

⁽³⁸⁾ Ci-dessus p. 489.

⁽³⁹⁾ Ci-dessus p. 494.

⁽⁴⁰⁾ Ci-dessus p. 494.

⁽⁴¹⁾ Ci-dessus p. 528.

⁽⁴²⁾ Pomp. Mela III. cap. 1. p. 71.

⁽⁴³⁾ Ibid.

⁽⁴⁴⁾ Plin. Hift, Nat. III. 1. IV. 22.

⁽⁴⁵⁾ Plin. IV. 20.

⁽⁴⁶⁾ Plin. 111. 1.

⁽⁴⁷⁾ Plin. IV. 20. 21.

⁽⁴⁸⁾ Strabo III. p. 137. 153.

⁽⁴⁹⁾ Plin. Hift. Nat. VI. 13. p. 667.

⁽⁵⁰⁾ Ci-dessus p. 513-518.

616

fent à la Celtique, ni qu'elles sussent occupées par des Peuples Celtes. A cela je réponds, qu'à proprement parler, Pline ne prétend rien. Il rapporte ce qu'il avoit trouvé dans les Auteurs plus anciens, qui croyoient que la Celtique s'étendoit vers le Nord jusqu'aux extrémités de l'Europe. Quand on commença ensuite à connoître ces Contrées Septentrionales, on trouva qu'elles étoient occupées par des Cimbres & par des Teutons, qui passojent, parmi les Anciens, pour des Peuples Celtes, comme on le voit dans les passages de Plutarque, que j'ai eu occasion d'examiner. La seconde réslexion de M. Schoepslin (51), c'est que tous les Celtes, que l'on trouvoit en Espagne, & jusques dans le fond du Nord, y étoient venus des Gaules, & que c'est uniquement, pour cette raison, que le Pays, où ils s'étoient établis, est quelquesois désigné sous le nom de Celtique; c'est ce que je vais examiner dans la seconde partie de cette Dissertation.

II. PARTIE.

(52) S. 1. Monsieur Schoepslin prétend donc que tous les Peuples Celtes que l'on trouvoit autrefois en Espagne, en Italie, en Hongrie, en Allemagne, en un mot, dans la plûpart des Provinces de l'Europe, y étoient venus des Gaules, qu'il regarde comme la Patrie commune de tous les Celtes, dont il est fait mention dans l'Histoire (53), Je n'ai touché cette question qu'en passant, parce que je me proposois de l'examiner à fond, en parlant des migrations des Peuples Celtes. Je ne sçais si je trouverai un jour l'occasion d'exécuter mon projet. J'avoue que je ne m'y sens pas fort encouragé. On accuse les Historiens de se prévenir trop en fayeur des Peuples dont ils écrivent l'Histoire, de leur donner une antiquité qu'ils n'ont point, de leur attribuer mille grands exploits, auxquels ils n'ont eu aucune part, & de recourir même, quelquefois, aux fables, pour illustrer leur Nation. Cette imputation n'est pas destituée de fondement. Aventin & Forçadel en fournissent de bonnes preuves. Le premier trouve par-tout ses Bavarois, & le second parle des anciens Gaulois d'une manière qui tient beaucoup moins de l'Histoire, que du Panégyrique & du Roman; mais il faut avouer, après cela, que la plûpart des Lecteurs apportent une prévention toute

⁽⁵¹⁾ Ci-deffus p. 518.

⁽⁵²⁾ Ci-deffus p. 474. 546-548. 534. 585. (53) Hist. des Celt. Liv. 1. ch. 13. p.78. & f.

semblable à la lecture des Ouvrages qui leur tombent entre les mains. Les Suédois, qui regardent leur Pays comme la Patrie des Ostrogoths & des Visigoths, n'aiment pas que l'on mettre encore en question, si ces deux puissans Peuples, qui acheverent de renverser l'Empire Romain, déjà miné au-dedans par ses propres vices, étoient effectivement sortis de la Scandinavie. Les Germains, ne doutant point du tout que les Brennus ne fussent des Princes de leur Nation, ne peuvent souffrir que l'on infinue seulement que la chose est des plus problematiques. Les Gaulois, qui trouvent, dans une foule d'Auteurs anciens & modernes, que les Galates de l'Asie mineure sortoient originairement du Pays qui est entre les Alpes & les Monts Pyrenées, n'approuvent pas qu'on examine le fait, & qu'on compare les preuves qui semblent l'établir avec les raisons qu'on a d'en douter. Le Religieux Bénédictin, qui publia en 1745 une Histoire générale du Languedoc, se fâche presque contre moi, parce que j'ai dit (54) «qu'on ne peut presque faire aucun fond sur » ce que les Anciens disent de l'expédition que les Gaulois entrepri-" rent contre la Ville & le Temple de Delphes; que, fans donner dans » le Pyrrhonisme historique, on peut se désier aussi des mêmes Auteurs, » lorsqu'ils disent que les Gaulois, qui pillerent le Temple de Delphes, » & qui passerent ensuite en Asie, sortoient originairement des Gaules, » proprement ainsi nommées, & qu'ils y retournerent en partie. » Pen-» dant, dit-il, que tous les Anciens, qui ont parlé de l'origine de ces »Peuples, font d'accord à les faire venir des Gaules, proprement nom-» mées (55). Cicéron, parlant dans son Oraison pour Fontejus des Volces "& des Allobroges, dit les paroles suivantes: Ha sunt nationes qua quon-» dam tam longe à sedibus suis Delphos usque ad Appollinem Pythicum. natque ad Oraculum orbis terræ vexandum profectæ sunt. De quel front » Cicéron auroit-il accusé les Gaulois de la Province Romaine d'un tel "attentat, si ceux, qui attaquerent le Temple de Delphes, & qui sont » les mêmes qui s'établirent en Asie, avoient été Illyriens ou Pannoniens "d'origine?" Nous verrons, tout-à-l'heure, qu'il s'en faut de beaucoup que les Anciens ayent parlé, fur ce sujet, d'une manière aussi décisive que l'Auteur de l'Histoire du Languedoc; & si cet Auteur avoit pris la

⁽⁵⁴⁾ Hift. des Celtes Lib, I. Ch. VIII. p. 51. & suiv.

⁽⁵⁵⁾ Hift. Génér. du Languedoc Tom. V. Additions & Corrections N. 22, pag. 673.

peine de lire l'Oraison pour Fontejus, qui étoit accusé d'avoir commis de grandes extorsions dans la Province Narbonnoise, & qui en étoit convaincu par la déposition d'une foule de témoins, venus des Gaules, il auroit trouvé que Cicéron, qui veut fauver, à quelque prix que ce foit, son ami, a bien le front d'accuser les Gaulois d'être des gens sans foi, sans loi, sans conscience, sans réligion, & de leur imputer encore le facrilége que leurs Ancêtres devoient avoir commis plus de deux cens ans auparavant, en pillant le Temple de Delphes. Si cette dernière imputation n'étoit pas plus fondée que les autres, on m'avouera qu'elle ne mérite pas beaucoup de foi. Un Avocat, qui, pour servir son client, a recours au mensonge & à la calomnie; un Jurisconsulte, qui veut que la postérité réponde de toutes les fautes de ses Ancêtres, étoit-il donc incapable de croire & d'avancer à la légére que les Gaulois de la Province Narbonnoise avoient assisté à l'expédition de Delphes? J'avoue que j'en juge tout autrement. Je suis persuadé que la tradition populaire, & le bruit public ont suffi à Cicéron, sans autre preuve, pour mettre la violation du Temple de Delphes sur le compte des Gaulois contre lesquels il plaidoit. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici, sans quoi j'aurois bien d'autres choses à relever dans le peu de lignes que je viens de citer de l'Histoire du Languedoc. Pour revenir à mon sujet, je conviens qu'un Auteur, qui cherche à établir la vérité, & à corriger les erreurs, qui la font méconnoître, doit se mettre au-dessus du désagrément qu'il y a de traiter des matières sur lesquelles il n'est pas possible de contenter le Public. Il peut même se promettre l'approbation, si non du plus grand nombre de ses Lecteurs, au moins de ceux qui ne donnent rien à la prévention, & qui voyent, avec plaisir, qu'on leur montre ce qu'il y a de vrai ou de faux, de constant ou d'incertain dans les opinions reçues. Mais, outre que la question, dont il s'agit ici, n'est pas d'une grande importance, il y a, d'ailleurs, une grande difficulté qui m'arrête; c'est l'impossibilité qu'il y a de dire rien de certain, ni seulement rien de probable, sur les anciennes migrations des Peuples Celtes. Comme cette difficulté n'a pas arrêté M. Schoepflin, qui ne balance pas à décider que tous les Celtes de l'Europe fortoient originairement des Gaules, je vais exposer les raisons qui me font regarder la chose comme étant des plus problématiques.

Les anciens Celtes n'ont eu aucun Auteur, qui ait entrepris de coucher

par écrit, & de transmettre de cette manière à la postérité, l'Histoire de sa Nation. Il n'étoit même pas possible qu'ils en eussent, parce que les Lettres & l'écriture leur étoient entièrement inconnues. Les Grecs, qui avoient établi une puissante Colonie à Marseille (56) 600 ans avant J. C., communiquerent infenfiblement aux Gaulois cet admirable fecret; mais il se passa des siécles entiers avant que les Druïdes voulusfent confentir à l'introduction de l'écriture, ou plutôt ils s'y oppoferent toujours de tout leur pouvoir, comme on peut le voir dans les Commentaires de Jules-Céfar. Cet auteur, qui écrivoit cinquante & quelques années avant la naissance de J. C. (57), remarque « qu'après la » défaite des Helvétiens, on trouva, dans leur camp, des rôles qui » étoient écrits en Lettres Grecques, & qui contenoient un dénombre-» ment exact de toute leur Armée. » Il ajoute, dans un autre endroit (58), que «les Gaulois se servent de l'écriture, dans le commerce de » la vie civile, pour écrire des lettres & des comptes; mais il avertit, » en même-tems, expressément, que les Druides ne vouloient pas soussirir » qu'on confiât au papier le grand nombre de vers qu'on faisoit apprendre » à la jeunesse, regardant même comme un facrilége qu'on les couchât » par écrit. » Si les Druides, qui étoient les feuls Sçavans au milieu des Celtes, se faisoient encore un scrupule, du tems de Jules-César, de mettre par écrit les Vers, ou les Cantiques, qui contenoient, avec plufieurs autres choses, une espèce d'Annales de leur Nation, comment étoit-il donc possible de sçavoir ce qui s'étoit passé parmi les Celtes, il y avoit cinq ou six siécles? A cette première remarque, il faut en ajouter une autre: c'est que l'Histoire étrangère ne sçauroit suppléer ici au défaut d'Historiens domestiques, parce que les Celtes, n'entretenant aucun commerce avec les autres Peuples, n'ont été connus que fort tard (59), & ne le furent d'abord que très-imparfaitement. Les Romains entendirent parler, pour la première fois (60), des Gaulois, lorsque ceux-ci, après avoir foumis toute la Lombardie, vinrent mettre le siège devant la Ville de Clusium, en Etrurie. Ce siège, qui fut suivi de la prise de Rome, tombe sur l'année 364 de cette Ville, qui est la 390 avant l'Ere Chrétienne. Il y avoit

⁽⁵⁶⁾ Voyez les Mémoires de l'Acad. de Berlin 1751. p. 113 n. 37. & p. 116. n. 49. 50.

⁽⁵⁷⁾ Cæfar I. 29.

⁽⁵⁸⁾ Cælar VJ. 14.

⁽⁵⁹⁾ C'est la remarque de l'Historien Josephe contra Appionem p. m 854. ou Chap. IV. p. 319. de la Version de d'Andilly.

⁽⁶⁰⁾ T. Livius lib. V. cap. 32. 35. 36.

alors plus de deux cens ans que les Gaulois avoient commencé à mettre le pied en Italie, selon la tradition commune. Il semble, à la vérité, que les Celtes auroient dû être connus beaucoup plutôt par les Grecs. Je viens de remarquer que les Phocéens fonderent la puissante Colonie de Marfeille 600 ans avant J. C., &, depuis ce tems-là, ces nouveaux venus firent tous les jours de nouvelles acquisitions sur les côtes des Gaules & de l'Italie. Il suffit, cependant, de jetter les yeux sur les passages d'Hérodote & d'Aristote, que j'ai rapportés au commencement de ce Discours, pour se convaincre qu'on n'avoit, de leur tems, qu'une connoissance très imparfaite de la Celtique, & de ses habitans. Hérodote écrivit son Histoire 413 ans avant J. C., & Aristote est postérieur de près d'un fiécle à cet Historien; d'où peut on donc apprendre ce qui s'étoit passé parmi les Celtes dans les tems les plus reculés? Ce n'est pas de leurs propres Historiens; ils n'en ont jamais eu. Ce n'est pas des étrangers; Hérodote & Aristote, qui ont fait mention des Celtes trois ou quatre siécles avant la naissance de J. C. en parlent, à peu près, comme nous pourions parler aujourd'hui des Terres Australes.

Tout ce que nous sçavons des anciennes migrations des Peuples-Celtes, n'étoit donc fondé que sur une tradition orale, qui se perpétuoit par le moyen des vers qu'on faisoit apprendre à la jeunesse, our ce qui est la même chose, par le moyen des Cantiques, dont j'ai parlé fort au long dans mon Histoire des Celtes (61). Ils commençoient ordinairement par la louange des Dieux. Le Peuple y trouvoit les Dogmes essentiels de la Religion que les Druides enseignoient, les Loix par lesquelles il devoit se gouverner, les expéditions & les aventures de ses ayeux, les exploits des grands hommes, qui s'étoient distingués par leur valeur, en un mot, tout ce qui s'étoit passé de remarquable au milieu de chaque Nation. Ces Cantiques étoient encore un fecret pour les Etrangers du tems de Jules-César. Mais, lorsque les Romains, après avoir soumis les Gaules, se furent mêlés insensiblement avec les habitans naturels du Pays, & qu'ils en eurent même adopté, à plusieurs égards, la Religion, comme on le voit dans une foule d'anciennes Infcriptions, qui nous restent, on ne leur sit plus un mystère, ni de la Doctrine secrète des Celtes, ni de leurs Cérémonies, ni de leurs Can-

⁽⁶¹⁾ Liv. II. ch. 10. & 11. p. 184. & fuiv.

tiques. Comme Tite-Livé étoit né à Padoue, dans la Gaule Cisalpine, il y a toute apparence que ce qu'il dit des expéditions de Bellovése & de Sigovése, étoit tiré de quelqu'un de ces Cantiques, qui couroient parmi les Gaulois d'Italie.

Je suis très-persuadé que ce qu'il y avoit d'historique dans ces Hymnes, avoit quelque vérité pour fondement. Mais il ne faut pas douter aussi que les Bardes, qui composoient ces pièces de Poësie, n'y enchérissent beaucoup sur la vérité, & qu'ils n'outrassent les choses d'une étrange manière, pour illustrer leur Nation, & les Héros dont ils vanoient les exploits. On a remarqué, depuis long-tems, que l'Histoire souffre entre les mains des Poëtes. Les Poëmes d'un Homére, d'un Virgile, d'un Voltaire en fournissent des preuves; & les Bardes, pour avoir été de mauvais rimeurs, ne doivent certainement pas être exceptés de la régle. Ils entendoient merveilleusement l'art de flûter & de surfaire. On en trouve un exemple dans Athenée, qui est tiré du XXIII. Livre de Posidonius. Parlant de la magnificence & de la libéralité d'un grand Seigneur Gaulois, dont j'ai déjà fait mention, Posidonius disoit (62) que »Luernius ayant fixé un jour pour régaler le Peuple, un Poëte de ces. "Barbares, qui étoit arrivé plus tard que les autres, vint au-devant de » lui, en chantant ses louanges, célébrant sa magnificence, & déplo-» rant, en même-tems, le malheur qu'il avoit eu de se retarder. Luernius, » prenant plaisir à s'entendre louer, se sit donner une bourse d'or, qu'il » jetta au Poëte. Celui-ci, l'ayant relevée, se répandit de nouveau » en éloges, & dit entr'autres choses que le char conduit par Luernius, » imprimoit à la terre des traces bien-faisantes, qui lui faisoient pro-"duire de l'or, & toute forte de biens en faveur des mortels."

D'ailleurs, comme chaque Peuple avoit ses Cantiques particuliers, & qu'on y rélevoit toujours la gloire de la Nation, en saveur de laquelle ils étoient composés, il étoit inévitable que les traditions, destinées à conserver la mémoire des expéditions & des migrations des Celtes, ne sussent quelques ois différentes, & d'autres sois opposées. Je vais en donner quelques preuves. Ce que Tite-Live rapporte du passage des Gaulois en Italie, se réduit en substance à ceci (63). «Du tems

⁽⁶²⁾ Athen. lib. IV. cap. 12. p. 151.

⁽⁶³⁾ Livius V. 34.

» que Tarquin l'ancien régnoit à Rome, Ambigat, Roi des Celtes; » se voyant avancer en âge, & remarquant qu'il avoit de la peine à » tenir ses Sujets dans le devoir, tant à cause de leur nombre, que » de l'abondance où ils vivoient, prit la résolution de décharger son »Royaume d'une partie de ses Habitans. Il déclara, pour cet effet, » qu'il envoyeroit Bellovése & Sigovése, fils de sa sœur, chercher » fortune dans les Pays étrangers que les auspices leur indiqueroient, » leur permettant, en même-tems, de prendre, avec eux, autant de mon-» de qu'il leur en faudroit pour abattre tout ce qui pourroit s'opposer » à leur passage. Le sort assigna à Sigovése la Forêt Hercynie. Bello-» vése, conduit par des auspices plus heureux, tira du côté de l'Italie, » avec une puissante armée, qu'il avoit levée dans le Pays des Bitu-» riges, des Arvernes, des Sénons, des Eduens, des Ambares, des Car-» nutes, & des Aulerces. Ces Gaulois, s'étant avancés jusques dans le "Pays des Tricastins (St. Paul trois Châteaux), passerent ensuite les » Alpes du côté de Turin; &, ayant défait les Tusces, près du Tésin, wils s'établirent dans leur Pays & y bâtirent une Ville, à laquelle "ils donnerent le nom de Mediolanum. Bientôt après il arriva par le » même chemin une troupe de Cénomaniens qu'Elictovius commandoit. "Ceux-là se fixerent dans la Contrée où l'on a bâti les Villes de Brescia "& de Vérone. Ils furent suivis par les Salluviens, qui s'arrêterent autour » du Tésin. Les Boïens & les Lingons, ayant ensuite passé les Alpes "Pennines (64), & trouvant tout le Pays qui s'étend des Alpes jusqu'au "Pô déjà occupé, traverserent ce Fleuve sur des radeaux, & chasserent » de leur Pays, non-seulement les Etrusces, mais encore les Ubres. Ce-» pendant ils ne passerent point le Mont Apennin: enfin les Sénons, qui "arriverent les derniers, se mirent en possession du Pays qui s'étend depuis "la rivière d'Ubis jusqu'à celle d'Æsis. Je trouve que ce surent les Sénons » qui vinrent affiéger Clusium, & qui passerent de-là à Rome. » Pour faire maintenant nos réflexions sur ce passage, il est bon de remarquer, que ni Polybe, ni Jules-César, ne sont aucune mention de cette expédition de Bellovése en Italie. Je viens d'en dire la raison, c'est que, du tems de ces Historiens, les Romains n'avoient encore aucune connoissance des traditions qui couroient parmi les Gaulois sur les migrations de leurs

⁽⁶⁴⁾ Mont de S. Godard, au Pays de Valais.

ancêtres (65). Polybe dit simplement que «les Celtes, étant voisins des » Etrusces, & ayant occasion d'entrer en commerce avec eux, furent » frappés de la beauté du Pays qu'ils occupoient, & saissirent le premier » prétexte qui se présenta, pour les attaquer à l'improviste avec une » grande armée. Ainsi les Etrusces surent chassés des Pays situés le long » du Pô. D'un côté du Fleuve s'établirent les Lebecii, les Insubres, » qui étoient un Peuple sort nombreux, & ensin les Cénomaniens. D'au- » tres Peuples passerent le Fleuve, & s'étendirent jusqu'au Mont Apen- » nin. De ce nombre surent les Ananes, les Boïens (66), les Egons, » & les Sénons, qui demeuroient près de la Mer Adriatique. »

Voilà tout ce qu'on sçavoit, du tems de Polybe, du passage des Gaulois en Italie. Par rapport à Jules-César (67), il ne dit autre chose, si non "qu'il y a eu un tems où les Gaulois étoient beaucoup plus » vaillans que les Germains; au lieu de se tenir sur la désensive, ils » étoient les premiers à porter la guerre dans le Pays de leur enne-» mi, & envoyoient des Colonies au-delà du Rhin, pour décharger » les Gaules d'un trop grand nombre d'Habitans, qui manquoient des » terres qu'on put leur-affigner. Ainfi les Tectosages se sont emparés des "Contrées les plus fertiles de la Germanie autour de la Forêt Hercy-» nie, & s'y font fixés; ils fe contiennent encore aujourd'hui dans » les mêmes établissemens, & sont fort renommés tant par leur justice, » que par leur valeur. » Ces trois passages ne se combattent pas : en les comparant, on voit seulement que Tite-Live prétend en sçavoir beaucoup plus sur l'arrivée des Gaulois en Italie, que les Historiens qui avoient écrit avant lui. Mais, au reste, cet Auteur n'est pas d'accord avec lui-même. Il avoit commencé par dire (68) que, «felon le bruit » commun, les Gaulois avoient été attirés en Italie par la douceur des "fruits qu'elle produit, mais, sur-tout, par le vin, qui étoit, pour » eux une boisson aussi nouvelle que délicieuse (69). » Plutarque & Pline disent la même chose, & assurent même positivement ce que Tite-Live donne simplement pour un trait qui couroit dans le Public. Il y a, cependant, fur cet article une différence notable entre les deux Au-

⁽⁶⁵⁾ Lib. II. p. 105.

⁽⁶⁶⁾ Ce sont, peut-être, ceux que Tite-Live appelle Lingous.

⁽⁶⁷⁾ Cæsar VI. 24.

⁽⁶⁸⁾ Livius V. p. 32.

⁽⁶⁹⁾ Ci-deffus p. 607.

teurs Latins. Pline dit (70) que «les Gaulois, séparés de l'Italie par les » Alpes, forcerent cette barrière, qui passoit alors pour invincible, & » se répandirent sur l'Italie comme un déluge, après qu'Hélicon, Hel-» vétien, qui avoit demeuré à Rome, pour excercer sa profession de » Charpentier, leur eût apporté, en s'en retournant, des figues séches " des raisins, avec une provision choisie de vin & d'huile. " Au lieu de cela, la tradition citée par Tite-Live portoit, « qu'un certain Aruns, » Citoyen de la Ville de Clusium, avoit fait passer du vin dans les » Gaules, & s'étoit servi de cette amorce pour amener les Gaulois »au siège de Clusium, afin de se venger par-là d'un Magistrat, dont il » avoit été tuteur, & qui, pour toute récompense, lui avoit dé-» bauché sa femme. » Quoiqu'il en soit, Tite-Live n'ajoute aucune soi à cette tradition. «Je ne voudrois pas nier, dit-il, qu'Aruns, ou » quelqu'autre Citoyen de Clusium n'eût amené les Gaulois au siège » de cette Ville; mais il est constant, au reste, que les Gaulois, qui affié! » gerent Clusium, n'étoient pas les mêmes qui avoient passé les pre-» miers les Alpes. Il y avoit deux cens ans qu'ils étoient en Italie, » lorsqu'ils formerent ce siège, & qu'ils prirent la Ville de Rome,» Mais, puisque cet Historien croyoit que Bellovése étoit entré en Italie avec une puissante armée de Gaulois, du tems de Tarquin l'ancien, & deux cens ans avant la prise de Rome, comment pouvoit-il donc dire au Chapitre 37. du même Livre (71), que «les Romains, qui avoient » fait les derniers efforts, & nommé en divers tems des Dictateurs, pour » soutenir la guerre contre les Fidénates, les Végens, & d'autres Peu-» ples voisins, ne créérent aucun Magistrat extraordinaire, & ne » firent point de nouvelles leyées, pour résister à un ennemi qu'ils » n'étoient pas accoutumés à combattre, dont ils n'avoient jamais » entendu parler, & qui étoit parti des bords de l'Océan, & des ex-» trémités de la terre, pour leur faire la guerre?» Comment Tite-Live pouvoit-il parler de cette manière des Gaulois, qui, suivant son sentiment, étoient établis en Italie depuis plus de 200 ans? D'ailleurs, les Sénons, qui prirent Rome, avoient-ils jamais eu leurs demeures sur les bords de l'Océan, & aux extrémités de la terre? M. Schoepslin reconnoît

⁽⁷⁰⁾ Plin. Hist. Nat. lib. XII. cap. 1.

⁽⁷¹⁾ Voyez austi Florus Liv. 1. cap. 13.

lui-même (72), qu'il y a de l'exagération dans les paroles de Florus qui disoit, en parlant des Sénons, « qu'ils étoient partis des extrémités » de la terre, & des bords de l'Océan dont elle est environnée. » Mais il n'a pas fait attention que Florus se sert des propres paroles de Tite-Live, qui se trouve ici en opposition avec lui-même, soutenant dans un endroit que les Gaulois étoient en Italie depuis 200 ans, lorsqu'ils firent le siège de Clusium, & qu'ils étoient venus du Berri, de l'Auvergne, ou du Sénois; & dans l'autre, que les Gaulois, qui abandonnerent ce siége, pour tomber sur les Romains, étoient arrivés tout fraîchement des bords de l'Océan, & du bout du monde habitable. Il faut donc reconnoître que cet Historien s'est trompé dans l'au ou dans l'autre endroit, pour avoir suivi des traditions populaires, qui n'étoient ni certaines, ni uniformes, & qui étoient, comme je viens d'en avertir, l'unique source dans laquelle il avoit puisé ce qu'il dit des migrations des Celtes. C'est, cependant, sur ces deux passages de Tite-Live, & sur celui de Jules - César, qu'est fondé tout ce qu'on a dit & écrit depuis des expéditions des Celtes qui avoient passé en Italie & en Allemagne, ou plutôt ces passages ne sont qu'un canevas que les Historiens, qui ont suivi, ont brodé & enrichi comme ils l'ont jugé à propos. Justin nous dira, par exemple (73), que les Gaulois, se trouvant extrêmement à l'étroit dans leur Pays natal, en fortirent au nombre de trois cens mille hommes. Au lieu que Jules-César (74) dit que les Tectosages, qui s'étoient emparés d'une Contrée voisine de la Forêt Hercynie, s'étoient contenus dans cet établissement jusqu'au tems où il écrivoit. Justin assure que pendant qu'une partie de ces trois cens mille Gaulois alla s'établir en Italie, l'autre tira du côté de l'Illyrie, tailla en piéces les Barbares qui oserent lui résister, & se fixa en Pannonie, d'où ces Gaulois ravagerent ensuite la Gréce & la Macédoine. Il ajoute dans un autre endroit (75), qu'après la défaite de Delphes, les Tectosages retournerent à Toulouse leur ancienne Patrie, & qu'ils ne purent se délivrer de la peste, dont ils étoient affligés, qu'en jettant dans un lac l'or & l'argent qu'ils avoient acquis par des rapines & des facriléges; ce qui n'empêcha pas qu'une partie du même Peuple ne reprît encore le chemin de

⁽⁷²⁾ Ci-defius p. 538.

⁽⁷³⁾ Juftin XXIV.

Tome I.

⁽⁷⁴ Czfar VI. 14.

s, Justin. XXII. 3.

l'Illyrie, & ne s'établit de nouveau en Pannonie. On voit, par cet échantillon, qu'il en étoit de l'Histoire des Gaulois, comme de la renommée, qui ne rapporte aucun fait qu'elle ne le grossisse en le transmettant de l'un à l'autre, jusqu'à ce qu'elle le rende enfin méconnoissable par le merveilleux dont elle le charge aux dépens de la vérité; & c'est ce qui est arrivé ici à Justin (76), comme j'ai eu occasion de le montrer ailleurs.

Passons à une autre tradition, c'étoit celle qui étoit reçue parmi les Druïdes des Gaules, & qu'Ammien Marcellin nous a conservée. Ils difoient, comme nous l'avons vu plus haut (77), « qu'une partie de leur » Nation étoit, à la vérité, Indigéne, mais qu'il en étoit venu d'au-» tres des îles reculées, & des Contrées qui sont au-delà du Rhin, » d'où ils avoient été chassés par des guerres continuelles, & par les, » inondations de la Mer Océane. » On voit, par ce passage, que ce que les Druïdes sçavoient du tems d'Ammien-Marcellin, c'est-à-dire, vers le milieu du IV. siécle, des expéditions, & des anciennes migrations. de leur Nation, se réduisoit à très-peu de chose, & j'en ai assez indiqué la raison, sans qu'il soit nécessaire de la répéter ici. Cette tradition, ne différoit presque en rien de celle dont Plutarque fait mention, dans un passage que j'ai déjà cité (78). Elle portoit que «les Gaulois, s'é-» tant multipliés à un point que leur Pays natal ne pouvoit plus les » nourrir, se mirent en chemin pour aller chercher de nouvelles habi-» tations. Une partie tira du côté de l'Océan Septentrional, passa les » Monts Riphéens, & s'établit aux extrémités de l'Europe; pendant » que l'autre partie se fixa entre le Mont Pyrenée & les Alpes, près, » des Sénons & des Celtoriens. Plutarque ajoute que, long-tems après. » ces Gaulois, ayant goûté du vin qu'on leur apporta d'Italie, prirent, » les armes & coururent à la conquête du Pays, qui produisoit cet, » excellent breuvage. ». Il peut y avoir du vrai dans tout ce récit; mais, au reste, il y a ici de la difficulté, & de l'incertitude, comme il y en a dans tout ce qui regarde l'ancienne Histoire des Gaules & des Gaulois. Sans dire que ces prétendus Monts Riphéens, que l'on plaçoit aux

Merica i interes

. 10 6

⁽⁷⁶⁾ Hist. des Celt. Liv. I. ch. 8. pag. 317. ci-dessus p. 304-316.

⁽⁷⁸⁾ Ci-dessus, p. 607.

extrémités de l'Europe, n'étoient qu'un être de raison, il est certain d'ailleurs que si les fruits, &, sur-tout, le vin d'Italie, furent une espéce d'amorce dont on se servit pour attirer les Gaulois dans ce bon Pays, ils ne peuvent pas y être venus du tems de Tarquin l'ancien, puisque ce ne sut que sous le regne de ce Prince, que l'on commença à planter des vignes & des oliviers en Italie (79).

Je n'examinerai plus qu'une seule tradition, qui regardoit les migrations des Boiens & des Helvétiens. Elle est rapportée par Tacite (80) en ces termes, suivant la version de d'Ablancourt : « César, le premier » (summus) de tous les Auteurs, rapporte que les Gaulois ont été » autrefois beaucoup plus puissans qu'ils ne le sont présentement, de » sorte que les Gaulois ont aussi passé en Allemagne : le Fleuve du » Rhin étoit certainement un petit obstacle pour empêcher qu'un petit » Peuple, à mesure qu'il prenoit le dessus, ou qu'il augmentoit en nom-» bre, n'allât s'établir dans des terres qui étoient encore communes, & » qu'il ne changeat souvent de demeure dans un Pays où il n'y avoit » ni des Royaumes, ni des Puissances entre qui il sût partagé. Ainsi les » Helvétiens, & les Boiens, qui sont les uns & les autres un Peuple "Gaulois, ont occupé, les premiers le Pays qui est entre la Forêt » Hercynie, le Rhin, & le Mein, & les seconds, ce qui est au-delà, » quoique ce Pays ait été ensuite occupé par d'autres Peuples; il s'ap-» pelle encore aujourd'hui Bojeme, du nom de ses anciens habitans. » Jules César étoit, sans contredit, un grand Auteur; mais cela n'empêche pas qu'il ne puisse avoir ignoré en tout, ou en partie (81), l'ancien état des Peuples des Gaules, leurs expéditions, les mystères de leur Religion & bien d'autres choses semblables. Selon les apparences, les vastes projets qu'il rouloit dans son esprit, ne lui permirent guères de s'appliquer à de pareilles recherches, pendant qu'il eut le gouvernement des Gaules; & supposé même qu'il eut voulu s'amuser à ces minuties, il n'étoit pas possible qu'il eut appris quelque chose de vrai & de certain, puisqu'il avoue lui-même que les vers que les Druïdes faisoient apprendre à leurs Disciples, quelquesois pendant vingt ans entiers, & qui

⁽⁷⁹⁾ Macrob. Som. fcrip. Lib. II. cap. 10. p. 108. Plin. Hift. Nat. lib. XIV. cap 12. lib. XV. cap 1. p. 167. Hiff. des Celtes Liv. 11. chap. 3. | pag. 37. note (82). chap. 13. p. 77. Liv. III. pag. 124. 125.

⁽⁸⁰⁾ Tacit. Germ. cap. 23.

⁽⁸¹⁾ Voyez Hist. des Celtes Liv. I. chap. 8. Kkkk2 ch. 6. 5. 4.

auroient pu lui fournir quelque lumière sur ces dissérens articles, étoient encore, de son tems, un secret pour les Etrangers.

Au reste, ce n'est pas de ce grand Auteur que Tacite avoit tiré ce qu'il dit ici des migrations des Boiens & des Helvétiens : les Commentaires de Jules-César n'en font aucune mention.

LETTRE de M. SCHOEPFLIN à M. DE CHINIAC.

Monsieur;

Je suis sensible à la politesse que vous me saites à l'occasion de la réimpression du Traité sur les Celtes. Outre mes Vindicia Celtica, je n'ai rien écrit sur cette matière, ayant trouvé bon de m'abandonner à la décision de la République des Lettres, & de ne jamais répliquer.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement parfait,

MONSIEUR,

Votre très-humble & trèsobéissant serviteur SCHOEPFLIN.

her our op togenhise her a har en ar ar ger

Serasbourg , 16. Fév. 1773,

LETTRE de M. de CHINIAC à Messieurs les Auteurs du Journal Encyclopédique, au sujet de leur annonce de la Nouvelle Edition de l'HISTOIRE DES CELTES.

Le ne sçais à qui de vous, Messieurs, me plaindre de quelques lignes de votre premier Extrait de l'Histoire des Celtes, inséré part. II. du Tome VII. de votre Journal de l'année dernière. Il paroît qu'on avoit d'abord parlé de la Nouvelle Édition de l'Ouvrage de M. Pelloutier avec la sagacité & l'impartialité qui doivent caractériser des censeurs publics; mais quelqu'un, conduit, je ne sçais, par quel esprit, a jugé à propos d'y retranchet & d'y ajouter des choses sausses, vuides de sens & contredites par le second Extrait, qui se trouve dans la partie suivante du Journal.

Première méprise: «Le premier volume de l'Histoire des Celtes sur publié en 1740. Cette pédition, dit M. de Chiniac, sut sort négligée par le Libraire: elle manque, ajoute-t-il, d'élégance, d'exastitude, de correction. Mais nous l'avons sous les yeux, & nous n'y trou-vons point ces désauts. » Ne croiroir-on pas au ton imposant de cette annonce, que j'ai véritablement avancé que l'Histoire des Celtes manquoit d'exastitude? Cependant il n'y a rien de plus saux. On n'en trouvera pas un mot dans l'Avertissement que j'ai mis à la tête de la nouvelle Édition de cet Ouvrage. Et depuis quand est-il permis de faire de pareilles imputations?

M. Formey, dans l'Eloge de M. Pelloutier, a avoué, il est vrai, qu'il y avoit quelques inexactitudes dans l'Histoire des Celtes; mais il n'a point dit qu'elle manquât d'exactitude. Voici comment il s'est exprimé: a Dans l'extrême multitude & l'immense variété des choses dont cette Histoire est remplie, il est impossible que tout ait le même degré de précision & d'exactitude. Aussi quelques Critiques l'ont relevé sur divers endroits; mais leur censure n'a fait aucun tort à l'Ouvrage, qui demeure en possession d'un caractère qui n'appartient aujourd'hui qu'à un très-petit nombre de productions, c'est celui d'être original, & plein de dispoud'hui qu'à un très-petit nombre de productions, c'est celui d'être original, & plein de dispoudins approsondies. M. Pelloutier a répondu à ces censeurs avec beaucoup d'honnêteté; il avoue noblement les méprises qui pouvoient lui être échappées; il s'est justissé solidement no sur celles qu'on lui imputoit à tort. » Voilà ce qu'a observé l'Auteur de l'éloge de M. Pelloutier.

Quant à moi, j'ai dit simplement que, « la première Edition étoit très-fautive... (1). Le p stile étoit quelquesois dissus & louche; j'ai cru devoir le corriger, ainsi que les sautes de p Langue, qui pourroient bien ne provenir que de l'impéritie de l'Imprimeur. » Quelques

phrases, prises au hazard, prouveront si je me suis trop avancé.

Page I. Liv. I. «Les Celtes ont été compris anciennement sous le nom général de Scy» thes, que les Grecs donnoient à tous les Peuples qui habitoient le long du Danube, &
» au-delà de ce Fleuve, jusques dans le fond du Nord.... Comme mon plan ne m'appelle à pré» sent qu'à parler des Scythes Européens, je ne dirai rien ici des Saces & des Massagétes.» N'y
a-t-il pas beaucoup d'élégance dans ces deux phrases? Le second membre de la dernière phrase
est au moins inutile. Il falloit parler tout de suite des Scythes Européens, sans avertir qu'on ne
diroit rien des Saces & des Massagétes. En cortigeant, j'ai donc mis simplement: on ne parlera, quant-à-présent, que des Scythes Européens. 2°. L'égossime ne doit, en général, trouvet place que dans les Discours & dans les Dissertations: il est intolérable dans une Histoire.
Les preuves & les faits doivent parler: la main de l'Auteur ne doit, pour ainsi dire, points
se montrer. L'on voit par-tout dans la première Edition de l'Histoire des Celtes, Je ne dirai
rien, je dois faire, je le prouverai, je cite, je ne sçais, j'en juge, je serois fort porté, &c.

⁽¹⁾ Cela ne tombe que sur la correction Typographique.

Tous ces égoismes se trouvent dans le premier Chapitre du Livre premier. Je les ai tous supprimes. 3°. Dans cette phrase, les Celtes ont été compris anciennement sous le nom général de Scythes, que les Grees donnoient, &c. à quoi rapportera-t-on le que? Est-ce à Scythes, est-ce à nom? Sans doute que c'est le nom que les Grees donnoient; j'ai donc cru qu'il valloit mieux couper la phrase & mettre : « Les Celtes ont été connus anciennement sous le nom gé-» néral de Scythes. C'est celui que les Grecs domoient à tous les Peuples qui habitoient le lorg » du Danube, & au-delà de ce Fleuve, jusques dans le fond du Nord.» Il n'y a plus d'am-

phybologie.,

Pag. 5. « Toutes ces différentes opinions peuvent être excusées, & même conciliées, par » cette considération : c'est que les Celtes, que les Grecs appellerent dans le commencement » Hyperboréens, occupoient effectivement toutes les disférentes Contrées qu'on leur assigne. » Mais, au reste, il est certain que les Monts Riphéens des plus anciens Auteurs Grecs, sont » les Alpes, toujours convertes de neige; & que les Hyperboréens sont les Celtes, qui demeu-» roient au-delà de ces Montagnes. C'est ce que Cluvier reconnoît, & qu'il prouve d'une » manière incontestable; bien qu'il établisse, en même-tems, une vérité, dont il ne s'agisseit » point du tout dans cette occasion : c'est que les véritables Hyperboréens, les Peuples qui ne voyent point le Soleil pendant six mois de l'année, doivent être placés du côté de la Groen-» lande, & de la nouvelle Zemble, c'est-à-dire, dans un Pays que les Anciens n'ont assurément » point connu. Quoiqu'il en foit, ce Géographe produit des Auteurs qui, &c.» L'ai mis à la » place: On peut excuser ces différentes opinions, & même les concilier. Les Celtes, qui, dans » l'origine, furent appellés Hyperboréens par les Grecs, occupoient effectivement toutes les » différentes Contrées qu'on leur assigne. Mais, les Monts Riphéens des plus anciens Auteurs » Grecs, font les Alpes, Montagnes toujours convertes de neige. Les Hyperboréens sont les » Celtes, qui demeuroient au-delà de ces Monts. Cluvier le prouve d'une manière incontestable. "Il prouve aussi que les véritables Hyperbotéens, les Peuples qui ne voyent point le Soleil » pendant six mois de l'année, doivent être placés du côté du Groenland, & de la nouvelle » Zemble, c'est-à-dite, dans un Pays que les Anciens n'ont point connu. Il cite, à ce sujet, des » Auteurs, qui, &c. »

Deuxième méprife. «Le Libraire retarda la publication du second volume jusqu'en 1750: » il parut, & eut autant de succès qu'en avoit eu le premier; nous l'avons aussie sous les yeux. » & nous sommes étonnés que ce volume entier ait été supprimé dans cette Edition.» Mais qui a dit au Rédacteur de cet article que j'eusse dessein de supprimer le troisième Livre de l'Histoire des Celtes? Quel intérêt avois-je de le supprimer? Je voulois rendre l'Edition aussi complette qu'il étoit possible. C'est pour cela que j'ai fait imprimer les Ecrits qui ont été faits contre l'Histoire des Celtes, & les Réponses de M. Pelloutier. Je ne devois donc pas supprimer le troisième Livre, qui n'est pas le moins intéressant. Tout devoit porter mon

Censeur à ne pas croire, ou plutôt à ne pas oser m'accuser de l'avoir supprimé.

Il le devoit d'autant moins que, s'il eut daigné jetter les yeux sur le fecond Extrait de l'Histoire des Celtes, qui se trouve partie troissème du Tom. VII. du Journal, il y aurot vu qu'on lui annonçoit que la suite de l'Hist. des Celtes étoit alors sous PRESSE, & que, par conséquent, je n'avois point dessein de la supprimer. Voici comment s'est exprimé l'Auteur de l'Extrait. « Dans le troissème Livre, M. Pelloutier se propose de parler de la Religion des Peuples » Celtes. C'est, dit-il, le morceau le plus curieux, mais aussi le plus inconnu de leur, n Histoire. M. de Chiniac a porté une attention particulière à cette partie : mais, comme " M. Pelloutier avoit termine son second volume par sa Differtation sur les Galates, l'E-» diteur, pour suivre le même ordre, sans cependant intercompre l'Histoire des Celtes, a » rejetté dans un troisième volume cette Differtation, son Discours sur l'expédition des » Grecs, sa Differtation sur les Romains, & ses Lettres sur le Mémoire de M. Gibert. » Nous allons parcourir ces Ouvrages, en attendant la fuite de l'Histoire des Celtes, qui est » actuellement sous presse, & dont M. de Chiniac a donné une idée dans son Discours o sur la Religion des Gaulois, dont nous avons rendu compte.» Il est bien évident que celui

qui s'est exprimé ainsi, n'a pas fait l'article dont je me plains. Quelle furieuse manie que celle de tronquer, de mutiler des Extraits pour y insérer des choses sausses?

Le troisième Livre de l'Histoire des Celtes n'est pas la continuation de ceux qui le précédont : celui-là contient l'Histoire Ecclésastique des Gaulois : le premier & le second, au contraire, présentent leur Histoire civile. J'ai donc cru qu'il falloit les séparer ; je me suis déterminé à ce parti, parce qu'il y avoit dissérens petits Ouvrages de M. Pelloutier, épars çà & là, & ces Ouvrages avoient la plus grande rélation avec l'Histoire civile, des Celtes. D'ailleurs, quelques Auteurs avoient atraqué M. Pelloutier : il avoit résute leurs objections avec autant de solidité que d'exactitude. Pouvois-je penser qu'il convint de séparer des parties qui

le prêtoient réciproquement tant de lumière?

Troissème méprise : « M. Pelloutier s'étoit proposé de pousser son Histoire jusqu'au tems » ou ce Peuple se partagea en plusieurs branches, & de se rensermer dans l'Histoire d'Al-» lemagne; mais, dit l'Editeur, qui, sans doute, ignore que l'Auteur donna à cet Ouvrage, n la dernière perfection, les lenteurs & la négligence de son Libraire le dégoûterent de son. » entreprise. » L'Editeur n'a rien dit de semblable, rien qui en approche. N'est-il pas singulier qu'un homme qui lit avec assez peu d'attention pour prêter à Jacques ce qu'a dit Paul, prétende s'ériger en Censeur? M. Formey a remarqué dans l'Eloge de M. Pelloutier que a des len-» teurs infinies firent traîner le second volume jusqu'en 1750. Il est à présumer, ajoute-t-il, » qu'en dégoûtant M. Pelloutier, elles ont contribué à nous priver du reste de l'Ouvrage qu'il, n vouloit pousser plus loin.» M. Formey n'ignoroit pas, sans doute, que l'Auteur avoit donné au troisième Livre la dernière perfection, puisqu'il observe que « sa publication sut d'abord. » retardée par les soins que l'Auteur voulut y apporter, par la résolution qu'il avoit formée » de ne le laisser sortir de son cabinet, qu'après y avoir mis la dernière main, ensuite par le » désagrément qu'il eut d'avoir un Libraire qui le seconda tout-à-fait mal.» M. l'Interpo-, lateur a dû lire cela dans l'Eloge de M. Pelloutier. Qu'a-t-il donc voulu dire, quand il a publié que j'ignore, sans doute, que l'Auteur donna à son Ouvrage la dernière persection? Prétendroit-il que M. Pelloutier a poussé son Histoire jusqu'au tems où elle con mence! à se partager en plusieurs branches? Prétendroit-il que l'Ouvrage, tel qu'il est, est parfait en. lui-même ? Mais il a dû lire dans l'Eloge fait par M. Formey : « quoique l'Auteur n'ait pas » été au-delà de ces deux volumes, cet Ouvrage ne laisse de former un tout complet, fort » préférable à tout ce qui avoit déjà paru sur ces matières.» M. le Censeur a donc voulu dire que M. Pelloutier avoit été aussi loin qu'il se l'étoit proposé. Il paroît singulier qu'il veuille connoître mieux que M. Formey les Ouvrages de M. Pelloutier. Ces deux Académiciens ont véçu sous le même Ciel : les liens de l'amitié les ont toujours unis : l'Académie de Berlin les a comptés au nombre de les ornemens : M. Formey a fait l'Eloge de son Confrère, de son ami, de son compatriote. Ne voilà-t-il pas bien des raisons pour croire qu'il n'en a parlé qu'en connoissance de cause ? Il nous assure que « le désagrément qu'il eut d'avoir un Libraire, » qui le seconda tout-à-fait mal, a contribué à nous priver du reste de l'Ouvrage, qu'il vouloit » pousser plus loin.» Il n'y a personne qui n'en demeure persuade jusqu'à ce qu'on ait fait voir que M. Pelloutier a rempli le plan qu'il s'étoit tracé dans sa Préface, « qu'il a continué » son Histoire générale des Celtes, jusqu'au tems où elle commence à se partager en plusieurs » branches, pour se renfermer ensuite uniquement dans l'Histoire d'Allemagne (qui en est une » branche).»

Vous voyez, Messieurs, que j'ai raison de me plaindre de ce qu'on a ajouté au premier. Extrait de l'Histoire des Celtes. Si cela a été fait sans dessein, j'ai lieu de m'attendre que vous ferez imprimer cette Lettre dans votre Journal, aussi-tôt que vous l'aurez reçue.

the state of

Je suis, Messieurs, très-parfaitement, votre très-humble & très-obeissant serviteur

DE CHINIAC.

vous raison sur ce nouvel article, vous n'en auriez pas moins tort de m'avoir attribué des choses que je n'ai point dites, d'avoir assuré que j'avois supprimé dans mon Edition le troissème Livre de l'Histoire des Celtes, & de vous être donné la liberté de dénaturer les expressions de M. Formey pour les mettre sur mon compte. Vous vous croyez, me dites-vous, bien offensé d'une observation que vous seul avez apperçue. Vous prenez donc tous vos Lecteurs pour des idiots? Comment n'autroient-ils pas vu que vous me faites dire que l'Histoire des Celtes manque d'élégance, d'exastitude & de corression, que vous prétendez que j'ignore que M. Pelloutier donna à son Ouvrage la dernière perfettion, & que vous m'accusez d'avoir supprimé le troissème Livre de l'Histoire des Celtes? Il est vrai que, sur ce dernier point, le Lecteur n'aura sçu que penser du jugement du faiseur d'Extraits. Vous vous êtes décidé avec tant de précipitation, que vous n'avez pas remarqué qu'on annonçoit dès les premières lignes du second Extrait, comme étant sous presse, le même Livre que vous

prétendiez avoir été supprimé.

Mais, est il donc vrai que je ne dusse point toucher au stile de M. Pelloutier? Lorsque la reputation d'un homme est faite, dites-vous, on ne doit ni toucher à son stile, ni changer su manière, ni alterer ses notes, ni commenter ses expressions, ni ajouter ou diminuer à ses observations. Voilà d'un trait de plume le procès fait à tous ceux qui ont commenté Jules-César, Tacite & d'autres Auteurs d'une réputation acquise. Suivant ce principe, il faudroit croire que tous ceux que vous corrigez & que vous commentez aussi impitoyablement, n'ont pas une réputation faite & que vous essayez de leur en acquérir quelqu'une, autrement vous vous condamneriez vous-même. Mais, avec tous ceux qui commentent les Auteurs célèbres, je n'adopte pas votre principe. Il n'y a pas de mortel, quelque sçavant qu'il soit, qui ne puisse se tromper, qui ne puisse adopter de faux raisonnemens, de faux principes. Pourquoi ne seroit-il donc pas permis d'essayer de les redresser? Il ne faut pas, sans doute, alteter leur texte, leurs notes, ni diminuer leurs observations; mais, si l'Historien a rapporté un fait qui est reconnu faux, s'il a mal raisonné, s'il a adopté un principe vicieux, ou s'il a tiré d'un principe vrai des conséquences fausses, l'Editeur peut le dire dans des notes; c'est même une obligation pour lui de garanrir de l'erreur ceux des Lecteurs qui ne seroient pas en état de l'appercevoir.

Je n'entreprendrai point de décider si j'aurois mieux sait de laisser le stile de M. Pelloutier tel qu'il étoit. Je renvoye au Public, qui doit nous juger, à faire la comparaison des phrases que j'ai rapportées dans ma première Lettre. Je dirai seulement que j'ai toujours respecté le texte de M. Pelloutier, si j'ai quelque sois changé ses expressions. J'ajouterai qu'il n'en est pas des Historiens comme des Auteurs qui écrivent par sentences, tels que sont Montagne, & tous les autres Ecrivains de ce genre. On peut mettre de ce nombre le célèbre Amyot. Il y a dans la traduction de Plutarque, un naturel, une aménité de stile qu'on gâteroit en voulant l'épurer. Je ne crois pas qu'on puisse dire que M. Pelloutier a une manière d'écrite qui lui appartienne. Ce Sçavant écrivoit à Berlin au milieu de ce siècle, & on ne trouve rien de particulier dans son stile que certaines expressions qui déparent les Ouvrages de presque tous

les Etrangers qui écrivent dans notre Langue.

Vous affurez que les Sçavans qui connoissent l'Ouvrage de M. Pelloutier, sont offensés que j'aie altéré son texte. Vous n'avez pas recueilli leur suffrage: la petite Ville de Bouillon, où vous résidez, n'est pas le séjour d'un grand nombre de Sçavans. Je pourrois en appeller au jugement de ceux qui habitent dans Paris, & vous dire qu'aucun ne m'a fait ce reproche. Au surplus, je n'ai point altéré le texte de M. Pelloutier: je ne lui ai point fait dire ce qu'il ne pensoit point; mais j'ai quelquesois rapporté les mêmes choses en d'autres termes.

Je ne crois pas que vous ayez à vous plaindre de ce que je publie votre Lettre. Vous étiez vous-même dans le dessein de la rendre publique, comme contenant le plan de votre justification,

J'ai l'honneur d'être, &c.

Monsieur,

Vouc, &c. DE CHINIAC.

A Paris , le 26 Mars 1771.

TABLE

Des Matières contenues dans ce Volume.

E PITRE DÉDICATOIRE.	•••
Avertiffement.	pag. iij
ELOGE de M. PELLOUTIER.	vij
Préface de l'Auteur. EXTRAIT des Observations sur les Ecrie	s Moder-
nes.	xxvj
EXIRAITS du Journal des Savans.	xliv

HISTOIRE DES CELTES. LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Pag. 1. Les Auteurs de la première Antiquiré diftinguent les Scythes Européeus en Hypethoréeus, Sauromates & Arimaspes. ibid. Les Sauromates conferveut, encore aujourd'hui, ce nom. 2. Les Hyperboréens sont les Celtes des Alpes & du Danube. ib. Erreurs des Anciens sur la position du Pays des Hyperboréens. Ibid. Cluvier a prouvé que les Hyperboréens étoient Celtes, 3. Nouvelles preuves de cette vérité. 4. Les Arimaspes sout, peut-être, un Peuple fabuleux. 5. Ils étoient vraisemblablement des Satmates, 6.

CHAPITRE 11.

Les plus anciens Auteurs, qui ont parlé des Hyperboréens, ne remontent pas au-delà de la LVIIe, Olympiade. 7. Les Celtes & les Sarmates sont les deux Peuples qui occupoient autresois toute l'Europe. Ibid. Caractère des Sarmates. 8. Caractère des Celtes. 9. Depuis que les Celtes & les Sarmates ont éré connus, plusieurs Auteurs n'ont pas laissé de les consondre sous le nom général de Scythes. 10. Dissiculté qui naît de cette inexactitude. 11. Selon les apparences, les Celtes & les Sarmates étoient les mêmes Peuples, que l'on appelloit en Asse, Médes & Perses. ibid.

CHAPITRE 111.

Les Celtes occupoient anciennement la plus grande partie de l'Europe. 12. Cluvier l'a entrevu lbid. Le P. Pezzon s'étoit proposé de le prouver. 13. Preuve générale: les anciens n'assignent point d'autres limites à la Celtique, que les bornes mêmes de l'Europe. 14.

CHAPITRE IV.

Preuves particulières : toutes les Contrées de l'Eutope étoient autrefois habitées par des Peuples Celtes. 16. Les anciens Habitans de l'Espagne & du Portugal étoient Celtes. *Ibid*.

CHAPITRE V.

Les anciens Gaulois étoient Celtes. 18. Erreur de Diodore de Sicile. 19. Différence entre les Coutumes des Belges, des Aquitains & des Celtes du tems de Jule-César, 20.

CAAPITRE VI.

Les auciens Germains étoient Celtes. 21. Ils ne différoient pas anciennement des habitans des Gaules. 22. Remarques particulières sur les anciens Gaulois. ibid. Les habitans de la Scandinavie étoient Celtes. 23. Sentiment de Cluvier & du P. Hardonin sur le Mont. Sévo. 24. Il y avoit des Celtes en Pologne. ibid. Il y avoit aussi des Celtes en Moscovie. ibid.

CHAPITRE VIL

Les Peuples de l'Augleterre éroient Celtes. 25. Origine du nom de Bretous. 26. Les Pictes ou Ecossois étoient Celtes. ib. Les Irlandois aussi étoient Celtes. ib. Fables imaginées sur leur sujet. 27. Remarque sur les siles Cussicérides. C'étoient celles de la Grande-Bretagne. Ibid.

CHAPITRE VIII.

Les Peuples établis au Midi & au Nord du Danube, depuis Carnuntum jusqu'au Pont - Euxiu, étoient Celtes. 28. Au delà du Fleuve étoient les Gétes & les Daces qui étoient Celtes. ibid. Les Goths sont le même Peuple que les Anciens appellosent Gé-tes. 29. En deçà du Fleuve étoient plusieurs Peuples reconnus pour Celtes C'est là qu'étoient établis les Gaulois qui rechercherent l'Alliance d'Afexandrele-Grand. ibid. Réponse singuliere des Ambastadeurs Gaulois à Alexandre-le-Grand. 30. Seconde Ambafsade des Gaulois à Alexandre le-Grand. ibid. Les Gaulois, qui, après avoir pillé la Grèce & le Temple de Delphes, allerent s'établir dans l'Asse mineure, étoient aussi établis en deçà du Danube. 31. Réflexions sur l'expédition des Gaulois contre la Grèce & le Temple de Delphes. 32. Les Scordisques étoient Celtes ou Gaulois. 34. Les Bastarnes ésoient aussi Celtes ou Gaulois 35 Les Bosens l'étoient également. 36. Les Taurisces étoient aussi un Peuple Celte. 1 . Les Japodes, Peuple Celre. 38. Origine du nom de Pannoniens. ibid. Cluvier relevé. 39. Scaliger relevé.

CHAPITRE IX.

Les anciens habitaus de la Grèce étoient Scythes, & le même Peuple qui reçut le nom de Celtes 40. Première Preuve, tirée de l'Histoire des Grecs. 41. Seconde Preuve, tirée de la Religion des Pélafges ou auciens Greci. 46. Troissème Preuve, prise de la Langue Grecque. 49. Quatrième Preuve, virée des Fahles & de la Mythologie des Grees. 51.

CHAPITRE X.

Des anciens habitans de l'Italie. 53. Les Ligures étoient Celtes. 54. Les Peuples qui demeuroient depuis les Alpes jusqu'à l'Appennin, étoient Celtes, s. Les Peuples que les Gaulois déposséderent, lotsqu'ils firent irruption en Italie, étoient les Umbres & les Tusces, s. Les Umbres étoient Gaulois. Il y a appartence que les Tusces l'étoient aussi. 57. Histoire abiégée des Peuples qui demeuroient depuis l'Appennin jusqu'au détroit de Sicile, s. Sentiment de l'Autent sur ce qui vient d'être rapporté, 60. Les Sicules & les Aborigines étoient Celtes. 61. Les Pélasges l'éroient aussi. ibid. Les Tusces étoient également Celtes, 62. Réflexions sur le passage des Troyens en Italie, ibid. Réflexions sur l'origine des Romains, 64.

CHAPITRE XI.

Des anciens habitans de la Sicile. 67.

CHAPITRE XII.

Le climat des Gaules, de la Germanie, & de la Thrace doit avoir été autrefois beauçoup plus froid qu'il ne l'est aujourd'hui. 73.

CHAPITRE XIII.

De l'origine des Peuples Celtes. 75.

CHAPITRE XIV.

Des divets noms que les Peuples Celtes portoient anciennement. 83. Origine du nom de Scythes. 87. Du nom d'Ibéres. 89. Du nom de Gaulois. 91. Origine du nom de Teutons 92.

CHAPITRE XV.

Remarques sur la Langue des anciens Celtes. 94. Tons les Peuples Celtes avoient anciennement la même Langue. 95. Seconde preuve de l'identité de la Laugue des Peuples Celtes. 96. Troisème preuve. 97. Quattième preuve. ib. La Langue allemande est un reste de l'aucienne Laugue des Celtes. 99 Seconde preuve. 102. Première, seconde & troisième objections. 106. Quattième & cinquième objections. 106. Quattième & cinquième objections. 107. Réponse aux objections. ibid.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

D'Essein de ce Livre & du suivant, 115. Réflexion préliminaire : les véritables Coutumes des Celtes doivent être recherchées parmi les Peuples qui n'entretenoient aucun commerce avec les Nations étrangères, 116.

CHAPITRE II.

Les Celtes avoient reçu de la Nature divers avanrages. 117. Ils avoient une grande raille. 118. beaucoup d'embonpoint. 119. des chairs blanches & des couleurs vives. 120. des yeux bleus. ibid, le regard farouche & menaçant. Ib. des cheveux blonds. 121. un tempérament robuste & vigourenx. ibid. Ils supportoient mieux le froid que la chaleur. 122. Leur tempérament ne duroit point à la fatigue. ibid.

CHAPITRE 111.

Manière de vivre des Peuples Celtes. 123. Les Seythes vivoient des fruits que la terre produit naturellement, de la chaife, du lait & de la chair de leurs troupeaux. ib. Les Celtes se nourrissoient anciennement de la mêmennanière que les Seythes. 124. Les Gaulois apprirent des Grecs la culture des terres, des vignes

& des oliviets. ib. La manière de vivre des Germains étoit la même que celle des Scythes. 125. La biére étoit la boisson commune des Peuples Celtes. 126. Les Peuples Celtes u'ont commencé que foit tatd à boite du vin & a planter des vignes. 128. Les Celtes prenoient leurs repas assis devant une table. 129. La vaisselle des Celtes étoit de bois ou de tetre; ils bûvoient dans des cruches de terre, de bois ou d'argent. 130. Dans les sessins, on présentoit à boire dans des cornes. ibid. Les Celtes bûvoient aussi dans des crânes humains. 131.

CHAPITRE IV.

On a accusé les Peuples Scythes & Celtes d'être Antropophages. 153. Il y a apparence que cette imputation est fausse. 136. Les Sarmates avoient une manière de vivre dissernet de celle des Celtes. 140. Les Sarmates se nourrissoint de cheval, de lait & de sang de Cavale. Usage qu'on peut faire de cette temarque. ib. Manière dont les Peuples Celtes fai-soient leut sel. 141.

CHAPITRE V.

Les Celtes étoient de grands dormeurs, 142. Ils conchoient à terre, & tout habillés, ib. Ils aimoient beaucoup la propreté. 143.

CHAPITRE VI.

Les Peuples Celtes n'avoient point auciennement de devieure fixe. 144. Ils logeoient habituellement fut des chations. 145. Lors même que les Peuples s'appliquerent à l'Agriculture, ils ne renonceteur pas à la vie errante & vagabonde à laquelle ils étoient accou-tumés. Tous les ans ils changeoient de demeute, & cultivoient de nouvelles rerres. 147. Pendant tout le tems qu'ils n'eurent point de demeure fixe, ils cachoient leurs moissons dans des cavernes soutertaines. 149. Lorsque les Peuples Coltes prirent le parti de se fixer dans un Pays, & de se loger dans des maifons, ils ne patirent cependant ni Ville, ni Village. 150. Chaque Particulier occupoit un certain terrein . & hâtissoit son logement au milieu de sa possession. C'est l'origine de ce qu'on appelloit un Canton. 151. Tous les l'euples de l'Europe étoient auciennement pa tagés en Cantons ibid Les Celtes fuyoient le téjour des Villes. 152. Au lieu de bâtir des Villes, ils ruinoient celles qui tomboient entre leurs mains. 153. Les Espagnols, les Gaulois, & les Thraces, ont eu des Villes de boune heure, en comparaison des autres Peuples Celtes. 154. Changement remarquable arrivé dans les Gaules vers le IVe. & le Ve. Siécle. 155.

CHAPITRE VII.

Manière dont les Peuples Celtes étoient habilés. 156. Il est assez vraisemblable que les plus anciens Habitaus de l'Europe ne connoisioient point l'unge des habits. 157 Les Peuples Celtes traçoient sur leurs corps des figures de toute sorte d'animaux. 158. Ces figures servoient à distinguer les Conditions & les Familles. 159 Les Peuples Celtes, qui faisoient peindre leurs corps, devoient être nuds. ibid. Leurs premiets habits sur les enseint et en le firent en suite des habits de toile, & ensin d'étosses de laine, ibid. L'habitlement des Celtes consissoit 1°, dans le saye. 163. 2°. Dans les Brayes. 165. Ils prirent en troissème lieu la Tunique. 166. Les Celtes ne paroissoient point en Public sans leurs armes. 169.

CHAPITRE VIII.

On reconnoissoit les Celtes à leurs longs cheveux. 173. Ils teignoient leurs cheveux en rouge ibid. On distinguoit les Peuples par la manière différente d'atranger leurs cheveux. 175.

CHAPITRE 1 X.

Les Peuples Celtes n'avoient anciennement ni têtres, ni maisons. 179. Ils ne connoissoient ai l'or, ni l'argent. Ib. Le bérail & les Esclaves étoient leurs seules richesses, ibid. Ils ne s'appliquoient pas à l'Agriculture. 181. Ils croyoient pulls s'avilir en exerçant les Arts méchaniques. 182. Ils dédaignoient encore de s'appliquer aux Sciences. ibid.

CHAPITRE X.

Toutes les études des Celtes se réduisoient à apprendre par cœur des Hynnes. 183. Que les Bardes composition 184. Sujets de ces Hymnes 186. Leur some 187. Les Celtes chantoient leurs Poemes au son d'un instrument, & en dansant 188.

CHAPITRE XI-

-Les Celtes tenoient à déshonneur de sçavoir lire ou éctire. 195. L'ignotance des Lettres est la véritable origine de la Poesse. 198. Les Grees ont reçu leurs Lettres des Phéniciens. 199. Les ont connues beauceup plus card que le commun des Auteurs ne le prétend. 201. Les Latins ont reçu leurs Lettres des Grees. 202. Mais long-tems aptès la fondation de Rome. 203. Les Gaulois ont reçu leurs Lettres des Grees. 204. Les Germains les ont reçues, les uns des Latins & les autres des Grees. 205.

CHAPITRE XII.

La guerre étoit la feule profession de tous les Peuples Celtes. 210. Ils attachoient la gloire à la profef-fion des armes. 211. Ils mettoient la justice dans le droit des armes. 213. Ils attachoient à la profession des armes le bonheur dont ils espéroient jouir dans un autre monde, 216. Ces principes avoient une influence générale sur la manière de vivre des Celtes. ibid. Ils étoient toujours en guerre avec quelqu'un de leurs voifini. 217. Le grand but de l'Assemblée que les Peuples Celtes tenoient au commencement de chaque Printems, étoit de tésoudre où l'on porteroit la guerre pendant cette année, ibid. Au défaut d'une guerre générale, on autorifoit dans l'Affeinblée des guerres parciculières 219. Les Celtes fournitsoient des Troupes à tous ceux qui leur en demandoient. 220. Quand le Soldat Celte n'étoit pas employé au-dehors, les Peuples se déchiroient au-dedans pat des guerres civiles. 222 Les Particuliers vuidoient ordinairement leurs différens à la pointe de l'épée. 223. Le Magistrat étoit obligé d'y consentir. 224. On se barroit en duel pour les Charges. 225. Pour les Dignités Ecclésiastiques, Ib. Les Celtes se battoient souvent de gayeté de cœur, pour faire parade de leur bravoure 126. Les Braves fe tuoient eux-mêmes, quand ils n'étoient plus propres pour la guerre. 118. Les anciens Habitans de la Gréce & de l'Italie, n'avoient aussi d'autre profession que celle des armes.ibid.

CHAPITRE XIII.

Les exercices des Celtes étoient tous Militaires & avoient pour but d'endurcir le corps. 229 Ils contribuoient à le rendre léger. ibid. Les Celtes s'exerçoient à passer à la nage les Fleuves les plus larges & les

plustapides, 230. La chasse étoit aussi l'un de leurs exercices savoris. 231. Ils s'exerçoient principalement à la chasse de l'Elan. 232. Et à celle de l'Urus. 233. Les sessionne l'egrande récréation des Celtes. 237. Les Schythes & les Celtes cultivoient la Mutique. 248.

CHAPITRE XIV.

Caractère des Peuples Celtes. 251. Ils éroient tous d'un tempérament vif & bouillant. ibid. Ils avoient l'esprit ouvert. 252. Le cœur bon. 253. Ils étoient légers. Ib. Exttêmement curieux, ibid. Fiers. 254. Intupportables dans la prospérité. ibid. Abattus dans l'adversité, ibid. eolères & emportés. ibid.

CHAPITRE XV.

Les vertus communes à tous les Peuples Celtes étoient l'amour de la liberté. 25 s. Idée qu'ils avoient de la liberté. ibid. Ils prenoient de fages précautions pour l'aflurer au dedans, 256. Ils la défendoient avec vigueur contre les ennemis du dehors 257. Ils la préféroient à la vie. 258. Et se tuoient eux mêmes pouréviter la fervitude. 259. Les semmes des Celtes témoignoient le même attachement pour la liberté. 260.

CHAPITRE XVI.

La valeur étoit la grande vertu des Peuples Celtes. 267. Ils s'y engageoint pat des vœux folemnels. ibid. Vaincre ou mourir étoit leur dévise. 263. Les Romains ont rendu justice à leur valeur. Ib. Et les Grecs les ont redoutés. 269.

CHAPIT-REXVII.

De l'hospitalité des Peuples Celtes. 272.

CHAPITRE XVIII.

Les autres vertus des Peuples Celtes étoient la frugalité. 277. L'amour de la justice. 278. L'union & la concorde. 280. La sincérité & la sidélité, 282.

CHAPITRE XIX.

Les vices capitaux des Celtes étoient la férocité. 289. La parelle. 291. L'yvrognerie. 292.

DISSERTATION fur les Galates. Argument. Page 299.

CHAP. I. Quelles étoient les Nations Gauloises qui s'établirent dans l'Asse Mineure, sous le nom de Galaces?

CHAP. II. Dans quel tems ces Nations Gauloises passernt dans l'Asse Mineure? 307 CHAP. III. Quelle étendue de Pays les Gaulois oc-

cuperent dans l'Asse Mineure?

CHAP, IV, Quelles étoient les Mœurs de ces Nations?

CHAP. V. Quel étoit leur Langage? 318 CHAP. VI. Quel étoit leur Gouvernement dans

cette partie de l'Asse?
CHAP. VII. En quel tems les Galates cesserent
d'avoir des Chefs de leur Nation, & de former un

Etat indépendant?

DISCOURS fur l'Expédition de Cyrus contre les Scythes.

DISSERTATION sur l'Origine des Romains.

352
EXTRAIT des Mémoires de M. Gibert. 371

EXTRAIT des Mémoires de M. Gibert. 371
PREMIERE LETTRE de M. PELLOUTIER
à M. JORDAN. 399

SECONDE LETTRE de M. PELLOUTIER à M. JORDAN, pour servit de Réponse aux Objections qui lui ont été faites par M. GIBERT. 411 TROISIEME LETTRE de M. PELLOUTIER à

M. JORDAN. DISSERTATION sur l'origine des Peuples Celtes & fur leurs anciennes demeures, traduite du Latin de M. JEAN-DANIEL SCHOEPFLIN. 473. Le nom de Celtes est un mot Gaulois. 476. Etymologie du nom de Celtes. 477. Sentiment des Ecrivains modernes, 478. Les Anciens donnent le nom de Celtes aux Gaulois. Sentiment d'Hérodore. 479. d'Arisrore. 480. de Polybe & de Diodore de Sicile. 482. de Denys d'Halicarnasse. 483. de Straton. 484. de Denys Périégéte & de Plutarque. 485. d'Arrien & d'Appien. 486. de Pausan as. 488. de Prolo-mée. ibid. d'Arhenée. ibid. de Dion Cassius. 490. d'Etienne de Byfance. 491. de Suidas. 492. de Jules-Céfar. 493. de Tite-Live, de Pomponius Mela, de Pline, de Lucain & de Silius Italicus. 494. Les Germains ont-ils été appellés Celtes? 495. Sentiment d'Hérodote. 496. d'Aristote. Ibid. de Polybe, de Diodore de Sicile, de Denys d'Halicar-nasse & de Strabon. 497. de Denys Périégète. 498. de Plutarque. ibid. Réflexions sur le I. passage de Plutarque. 499. fur le 11. 501. fur le III. 502. Senriment d'Arrien. 503. Remarques sur Appien. ibid. fur Pausanias. 504. Défense de Ptolomée 505. Sentiment de Dion Cassius. ibid. des Auteurs Latins. 506. Outre les Gaulois & les Germains, il n'y a point eu d'autre Nation à qui les Anciens ayent donné le nom de Celtes. 508. Preuves tirées de Platon & d'Aristote. Ibid. de Polybe & de Diodore de Sicile. 509. de Denys d'Halicatnasse. ibid. de Strabon. ibid. de Denys Périégéte & de Plutarque. 510. d'Arrien. 511. d'Appien. ibid. de Ptolomée. ibid. d'Etienne de Bysance. 513. Objection tirée de Pline. ibid. Explication des passages de Pline. 515. 517. d'un passage de Denys d'Halicarnasse. 519. de quelques pussages rirés de Strabon. 520. d'un passage

d'Hipparque. 522. Objections titées de Plurarque & de Ptolomée. 524. Erreur de Cluvier en expliquant Prolomée. 525. Conclusion. 126. Le noni de Celtes a-t-il été donné aux Germains? 527. Autorité des Auteurs qui sont d'un sentiment différent. 529. Aurorité de Dion. 531. Conclusion du sujet. 532. Les Germains ont ils jamais été appellés Gaulois? 533. Examen du I. argument de Spener. 534. du II. 536. du III. ibid. d'un passage de Florus. 537. du IV. arg. de Spener. 539. du V. 540. du VI. & du VII. 541. Epiphoneme de Spener. 542. Le nom de Celtes a été donné aux Gaulois selon trois différentes significations. 544. Des Colonies des Peuples Celtes. 546. Migrations des Celtes en Espagne. ibid. en Angleierre, 548, en Italie, 549, 552. Colonies des Celtes au-delà du Rhin. 554. Des Helvetiens, 556. Des Boïens, 558. Des Volces Tectosages, 560. Des Gothins 562. Des Estyens. ibid. Des Carnes. 563. Des Japydes. 564. Des Taurisces, 565. Des Villes bâties par la Colonie de Sigovése. ibid. Colonie de Cambaule, 568. Des Tectofages, 570. Des Scordisques. 571. Des Taurisces. 574. Des Colonies qui se sont formées de celle de Cambaule. 575. Des Colonies de Belgius 576. de Brennus. ib. de Cêréthrius. 577. Des Trocmes & des Tolinoboïens. 579. Des limites du Royaume des Galates. 580. Des Celto-Scythes. 582. De la Colonie Gauloise qui s'établit dans le Pays Décumate. 583. Conclusion de l'Ouvrage. 584.

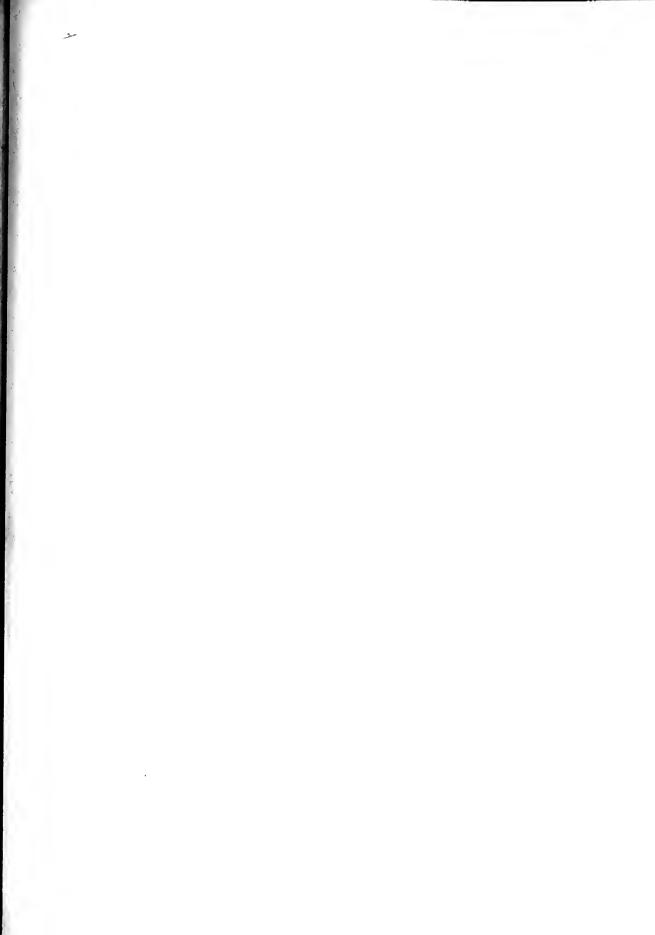
RÉPONSE de M. PELLOUTIER aux Objections de M. SCHOEPFLIN. 5862 LETTRE de M. SCHOEPFLIN à M. DE CHINIAC.

LETTRE de-M. DE CHINIAC à Messieurs les Auteurs du JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, au sujet de leur annonce de la Nouvelle Edition de l'Histoire des Celtes.

REPONSE de M. L. CASTILLON d M. DR. CHINIAC.

LETTRE de M. DE CHINIAC d M. L. CASTILLON.

Fin de la Table du Tome premier.





			¥.	

BINDING SECT. FEB 22 1974

PLEASE DO NOT REMOVE

CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC Pelloutier, Simon
62 Histoire des Celtes.
P4 Nouv. éd. rev., cor. et augg
1771
t.1

